



”Mais surtout, lisez!” Les pratiques de lecture des femmes dans la France du premier XIXe siècle

Isabelle Matamoros

► To cite this version:

Isabelle Matamoros. ”Mais surtout, lisez!” Les pratiques de lecture des femmes dans la France du premier XIXe siècle. Histoire. Université Lyon 2 Lumière, 2017. Français. NNT : . tel-01788244

HAL Id: tel-01788244

<https://theses.hal.science/tel-01788244>

Submitted on 8 May 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L’archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d’enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université Lumière Lyon 2

École Doctorale Lettres, Langues, Linguistique et Arts

« *Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités* »

**« Mais surtout, lisez ! » Les pratiques
de lecture des femmes dans la France
du premier XIX^e siècle**

Isabelle Matamoros

Vol. 1

Discipline : Littérature française

**Thèse de doctorat pour l'obtention du grade de Docteur de l'Université Lumière Lyon 2
présentée et soutenue publiquement le 30 novembre 2017**

Sous la direction de :

Mme Christine Planté, professeure émérite de littérature française et d'études sur le genre,
Université Lyon 2

Mme Rebecca Rogers, professeure d'histoire de l'éducation, Université Paris 5

Devant un jury composé de :

M. Philippe Boutry, professeur d'histoire contemporaine, Université Paris 1, rapporteur

Mme Anne-Marie Chartier, maîtresse de conférences honoraire en histoire contemporaine, ENS
Lyon

Mme Judith Lyon-Caen, maîtresse de conférences en histoire contemporaine, EHESS

Mme Bénédicte Monicat, professor of French and Women Studies, Penn State University

M. Damien Zanone, professeur de littérature française, Université catholique de Louvain,
rapporteur

Remarques préliminaires

Cette recherche a bénéficié d'une allocation doctorale financée par l'ARC 5 – Communauté de Recherche Académique- de la Région Rhône-Alpes, Axe « Cultures au pluriel », thème Genre et Intersectionnalité.

Principes de la transcription des textes et de la graphie

L'orthographe, la grammaire et la ponctuation d'origine ont été respectées pour les manuscrits. Entre crochets sont signalés les mots illisibles ou les abréviations ; les mots barrés, soulignés, rajoutés le sont dans le texte original, sauf mention contraire de notre part.

Dans les transcriptions présentées en annexe, la mise en page des manuscrits a été respectée, et le passage à la feuille suivante est indiqué par [#].

Dans un souci de cohérence avec le point de vue du genre que nous adoptons dans ce travail, nous avons respecté les recommandations pour une écriture inclusive. Nous avons donc employé l'usage du féminin et du masculin ainsi que l'accord en genre pour les noms, titres, etc.

Liste des ABREVIATIONS et des SIGLES

AD : Archives départementales

AM : Archives municipales

AN : Archives nationales

APA : Association pour l'Autobiographie

AP-HP : Archives de l'Assistance Publique – Hôpitaux de Paris

Ars. : Bibliothèque de l'Arsenal (Paris)

BHVP : Bibliothèque historique de la Ville de Paris

BMD : Bibliothèque Marguerite Durand (Paris)

BML : Bibliothèque Municipale de Lyon

BnF : Bibliothèque nationale de France

LAS : Lettre autographe signée

NAF : Nouvelles Acquisitions Françaises

Remerciements

Je souhaite tout d'abord exprimer ma profonde gratitude à Christine Planté et Rebecca Rogers, qui ont accepté de diriger ce travail et l'ont accompagné depuis le début avec toute leur rigueur intellectuelle et leur bienveillance. Avoir bénéficié de cette codirection a été une chance et une expérience enrichissante, en m'ouvrant sur des horizons disciplinaires nouveaux. Les affinités autour de la lecture des femmes sont nombreuses.

J'ai eu la chance en tant que doctorante d'avoir trouvé des espaces chaleureux et stimulants où discuter sur le genre et l'histoire et dialoguer de manière pluridisciplinaire. Les membres d'EFiGiES, association d'études féministes sur le genre et les sexualités, et plus particulièrement Virginie Blum, Mary-Sherley Valzema ainsi que l'équipe de l'Atelier Genre et Médias, m'ont appris à penser et à agir collectivement. Les journées trimestrielles réunies par Rebecca Rogers avec l'ensemble de ses doctorant·e·s sont toujours l'occasion d'échanges intenses et productifs, mais aussi de vrais moments d'amitié intellectuelle. Enfin, je suis reconnaissante à toute l'équipe du LIRE XIX^e de l'Université Lyon 2, qui a toujours accueilli ce travail d'histoire avec un réel intérêt.

Pour m'avoir donné le goût de l'histoire et m'avoir fait confiance depuis toutes ces années, je remercie mes parents, Jacques et Sylvie.

Les amitiés sont précieuses. Adrien, Benoît F., Benoît M., Brian, Charlotte, Gaëlle, Jean, Julia, Mélanie, Nolwenn, Rafaele, Rémi, sont mes camarades de route, de rires, de jeux et de danse depuis bien des années maintenant. Leur fidélité, leurs encouragements et surtout leur bonne humeur demeurent une source constante de motivation.

Relecteurs et relectrices ont effectué un travail fastidieux mais combien nécessaire. Je remercie chaleureusement Gilda Fougeront, Lola Gonzalez-Quijano, Axelle Neyrinck, Federico Tarragoni.

Ces sept dernières années ont été d'une richesse inouïe. Entre la France et l'Italie, Paris et la Bretagne, l'histoire et la sociologie, sur la longueur et dans l'intensité des derniers mois, toutes mes pensées vont à Federico, sans qui ce travail n'aurait pas été le même. *A te, sempre.*

Table des matières

Remerciements	5
Table des matières	6
Table des Annexes (vol. 2)	11
INTRODUCTION	13
Des discours sur la lectrice aux pratiques des lectrices	15
Le genre à la croisée des champs disciplinaires	17
Les sources pour l'histoire des pratiques de lecture : écrits personnels, presse et littérature normative	21
Lire les pratiques de lecture dans les écrits personnels : difficultés et propositions méthodologiques	30
Trajectoires de lectrices dans la première moitié du XIX ^e siècle	36
 Partie 1. Les discours sur la lecture des femmes dans la première moitié du XIX^e siècle : quand la lecture féminine devient une catégorie normative.	 41
Chapitre 1. Malades de lire ? Le discours médical sur la lecture des femmes.	46
1.1. Imagination vs raison	48
1.1.1. « La raison est sexuée »	49
1.1.2. L'excès de sensibilité et ses conséquences : des pathologies féminines	51
1.2. Quand la lecture devient pathologique	52
1.2.1. La lecture comme cause morale prédisposante	54
Au ban des mauvaises lectures : romans, livres érotiques, livres de piété	54
Différence des sexes et lecture différenciée	56
2.2.2 Nosographie des maladies de femmes, et leur lien avec la lecture	60
Démonomanie et nymphomanie	60
Le panel des « maladies de femmes »	63
1.2.3. Thérapeutique de la lecture	66
(Ré)éduquer à la bonne lecture	66
Quand la privation de lectures permet une sexualité « normale »	69
1.3. Nocivités de la lecture : le savoir médical à la barre de la justice	72
1.3.1. Dépravation morale et épidémie du suicide : la lecture mise en cause	72
Tableau moral de la France dans les années 1830	72
L'affaire Ferrand et Mariette, ou l'influence létale de la lecture	74
1.3.2. Lectures criminogènes	78
Du suicide à l'homicide : portrait-robot de la lectrice criminelle	78
Jeanne Desroches et Marie Lafarge, lectrices coupables	80
 Chapitre 2. Les futures lectrices à la loupe : regards pédagogiques sur un apprentissage nécessaire.	 88
2.1. La lecture « scolaire », fabrique des identités sexuées ?	91
2.1.1. Pourquoi apprendre à lire aux femmes ?	91

2.1.2. Apprendre à lire « comme une fille » ? Les manuels scolaires au prisme du genre	96
<i>Des outils pédagogiques et idéologiques</i>	96
<i>Histoires pour filles, histoires pour garçons</i>	99
2.2. Le genre d'un enseignement : l'exemple de l'éducation littéraire des filles	103
2.3. Lectrices et prescriptrices : la lecture dans le discours sur l'éducation maternelle	108
2.3.1. Éduquer les mères-éducatrices	108
<i>Des lectures à l'usage des mères</i>	109
2.3.2. Apprendre à lire au jeune enfant	112
2.3.3. Censures maternelles et lectures mères-filles	114
<i>Rendre active la lecture : les ambiguïtés de l'éducation domestique</i>	116
2.4. Les conseils de lecture dans le <i>Journal des demoiselles</i> : ancrer une éducation dans la modernité ?	119
<i>De bons romans pour les jeunes lectrices</i>	123
Chapitre 3. Idéalité de la lecture des femmes : discours religieux et exemplarité de la lectrice	129
3.1. Bonnes et mauvaises lectures dans la pastorale catholique : à la reconquête du lectorat.	131
3.1.1. Lectrices et espace public : le projet inédit de l'Œuvre des Bons Livres	131
<i>L'Œuvre des Bons livres en avance sur la réforme des bibliothèques publiques</i>	131
<i>Homo-sociabilité et lecture : l'exemple des sociétés littéraires</i>	133
<i>Le fonctionnement de l'Œuvre des Bons livres : une reconnaissance des lectrices ?</i>	135
3.1.2. Des lectrices sous surveillance	138
3.2. Des vies des lectrices idéales comme propédeutique à la bonne lecture	141
3.2.1. Quand l'Église investit le terrain des écritures de soi	141
3.2.2. Manichéisme de la lecture dans les vies de jeunes filles.	146
3.2.3. Herminie de la Bassemoulturie, lectrice exemplaire	149
Partie 2. De l'éducation à la lecture aux pratiques quotidiennes.	157
Chapitre 4. Apprentissages et usages enfantins du livre	162
4.1. La bibliothèque des enfants Guérin	163
4.1.1. La constitution d'une bibliothèque pour enfants au début du XIX ^e siècle : instruction et édification	164
4.1.2. Usages didactiques et ludiques du livre	167
4.1.3. Livres pour filles, livres pour garçons : circulations et répartition sexuée des livres	169
4.2. « À quatre ans, je savais très bien lire »	173
4.2.1. L'aveu d'une singularité	173
4.2.2. Motivation et application face au livre	176
4.3. Mères et religieuses, des enseignantes compétentes ?	179
4.3.1. Les filles du peuple à l'école	179
<i>La religieuse incompétente, une figure caricaturale ?</i>	179
<i>La lecture et l'« organisation pédagogique » : la critique du mode individuel</i>	183
4.3.2. Le rôle des parents dans l'éducation privée : un investissement contrasté	187
<i>Des filles du peuple désavantagées ?</i>	187
<i>Souvenirs d'une vocation : le rôle des mères dans l'apprentissage de la lecture</i>	190
<i>Et les pères ?</i>	192

4.4. Questions de méthode ?	200
4.4.1. Le laboratoire pédagogique du premier XIX ^e siècle	200
<i>Du déchiffrement à la compréhension</i>	200
<i>Un premier contact avec le monde de l'écrit</i>	205
4.4.2. Des lectures pour filles ? Le corpus de la littérature pour enfant dans les écrits personnels	208
<i>Un fonds commun incontournable</i>	209
<i>Le livre illustré comme support pédagogique</i>	213
4.5. Usages et appropriations du livre par les enfants	216
4.5.1. L'univers sensible des lectures enfantines : lectures entendues, lectures vues	216
4.5.2. Usages buissonniers du livre	220
Chapitre 5. La sexuation de l'éducation : la construction d'un rapport inégalitaire au livre.	225
5.1. « Si j'ai une fille... » : le programme d'éducation d'Adelaïde de Castellane	227
5. 2. Aînées et puînées, fratries et sororités : des possibilités d'apprentissage inégales	233
5.2.1. Croiser les catégories d'âge et de sexe : l'intérêt de l'étude des liens adelphiques au XIX ^e siècle	233
5.2.2. Frères et sœurs en éducation : stratégies familiales et trajectoires « scolaires »	235
<i>Discontinuités de l'éducation des filles</i>	235
<i>Le coût de l'éducation</i>	238
<i>Élever sa fille comme un garçon</i>	242
5.2.3. Apprentissages en parallèle et émulation adelphique	245
<i>Un rapport au savoir déséquilibré</i>	245
<i>Du maître à l'élève, et retour : lectures entre frères et sœurs</i>	248
<i>Sœur de...</i>	250
5.3. Dire la différence ? entre autocensure et prise de conscience, l'aveu du récit de soi	255
<i>Sacrifice des sœurs et coût symbolique</i>	259

Partie 3. Lectrices de l'âge romantique : bibliothèque, goûts et usages de la lecture **266**

Chapitre 6. Entre la tradition, le genre et l'actualité littéraire : comment resituer les lectures des femmes dans les pratiques de leur temps ?	271
6.1. Walter Scott et les autres : bibliothèque et goûts des lectrices à l'heure du romantisme	273
6.1.1. Les femmes ne lisaient-elles que des romans de femmes ?	273
6.1.2. Lire l'histoire : la passion du siècle	280
6.1.3. Philosophie, sciences et droit : une incursion timide dans des domaines masculins ?	284
6.1.4. Entre classicisme et romantisme : théâtre et poésie	289
6.1.5. Le livre de piété dans la bibliothèque virtuelle	292
6.2. S'informer : journaux et autres médias	299
6.2.1. Les lectrices dans l'histoire de la presse du XIX ^e siècle	299
6.2.2. La circulation du journal : rythmes médiatiques et opportunités de lecture	302
6.2.3. Les événements du siècle au prisme de la presse	308
6.2.4. Petite et grande presse, nouveaux objets médiatiques	311

6.2.5. Les supports éphémères de l'information	315
Le « genre des genres » ? Conclusions sur la bibliothèque virtuelle	319
Chapitre 7. Que lire, et comment ? Consignes, usages normatifs et pratiques quotidiennes	325
7.1. Parents et directeurs de conscience : les prescripteurs de la lecture des femmes	328
7.1.1. À demeure : la surveillance des lectrices dans le cadre familial	328
<i>L'éducation achevée, des lectrices autonomes ?</i>	329
<i>Du danger de lire des romans</i>	334
<i>Des prescriptions adaptées au quotidien</i>	337
7.1.2. Un conseiller de lecture tout au long de la vie : le directeur de conscience	339
7.2. « Lire en moi, lire en commun » : Le livre, objet de l'intime, outil de socialisation	345
7.2.1. Usages de la lecture en commun	346
<i>Lectures du journal en famille : une forte hétéronomie</i>	346
<i>Vers la non-mixité de la lecture collective ?</i>	349
7.2.2. Mesurer le temps à l'aune de la lecture	356
<i>Un quotidien de lecture bien ordonné</i>	356
<i>Lecture, couture : le rythme du temps</i>	361
<i>La lecture au fil d'une vie</i>	367
Chapitre 8. Émotions littéraires. Sensibilités et effets de lecture	378
8.1. LECTRICES AFFECTÉES, LECTRICES ROMANESQUES ?	380
8.1.1. Le stigmate de l'être « romanesque »	380
8.1.2. Écrire sa vie contre le romanesque	383
8.2. Le corps de la lectrice en jeu	386
8.2.1. Les larmes, une manifestation féminine ?	386
8.2.2. Des mots pour dire ses émotions	388
8.2.3. Tabous de lecture ?	391
8.3. La lecture au prisme de l'expérience sensible	395
8.3.1. La matérialité de l'objet livre	396
8.3.2. La vue convoquée par le livre	399
8.3.3. Le sublime et le pittoresque : un nouveau régime d'appréciation du paysage	401
 Partie 4. Lecture, identités, émancipation : trajectoires de lectrices dans la France du premier XIX^e siècle.	 410
Chapitre 9. Singulières : la lecture, le célibat et le travail. Destins croisés de Justine Guillery et de Sophie Ulliac-Trémadeure	415
9.1. Deux jeunes femmes dans la tourmente révolutionnaire	416
9.2. Autodidactes ? La construction d'un rapport critique à l'éducation féminine	419
9.3. Continuer à lire, continuer à apprendre	424
9.3.1. Les territoires de l'illégitimité intellectuelle	424
9.3.2. La lecture de la philosophie comme éthique de vie	430
9.4. L'espace de la lecture : femmes seules dans la ville	432
9.4.1. Les lieux du savoir	433
<i>Une chambre à soi</i>	436
9.5. Deux femmes face au savoir : singularisation ou émancipation par le savoir ?	439

9.5.1. De l'émancipation intellectuelle _____	439
9.5.2. De l'éducation des femmes _____	441
Chapitre 10. La possibilité d'un collectif : lecture et émancipation sous la monarchie de Juillet. _____	449
10.1. Lectrices en réseau : lecture et prise de parole dans la presse saint-simonienne (1831-1834) _____	452
10.1.1. Usages collectifs et appropriation du <i>Globe</i> _____	452
Rompre l'isolement : Irma Roland, lectrice du <i>Globe</i> _____	455
10.1.2. Voix de lectrices et de rédactrices dans la <i>Tribune des femmes</i> _____	458
<i>Les conseils de lecture : de l'engagement des rédactrices à la subjectivation des lectrices</i> _____	458
<i>Une parole libérée ?</i> _____	463
10.2. L'éducation au politique chez Flora Tristan : peuple, femmes et lecture _____	468
10.2.1. Un peuple à instruire : « état actuel de la classe ouvrière sous l'aspect moral, intellectuel et matériel » _____	469
<i>Le peuple ignorant : les mauvaises lectures des ouvrier·e·s</i> _____	470
<i>L'éducation au cœur du projet de Flora Tristan</i> _____	473
<i>Circulation du livre et diffusion des idées</i> _____	476
10.2.2. L'éducation par l'exemple : les pérégrinations de Flora Tristan en lectrice _____	477
<i>Pour ou contre le roman ? Des hiérarchies littéraires perméables</i> _____	478
<i>Lire les socialistes : inspiration et critique</i> _____	483
10.2.3. Un programme de lectures politiques _____	488
<i>La bibliothèque des ouvrier·e·s</i> _____	489
<i>« Liste des livres que doit lire Mme Blanc »</i> _____	491
<i>Comment lire, et pourquoi ?</i> _____	493
<i>Bifurcation : Éléonore disciple de Flora</i> _____	494
CONCLUSION GÉNÉRALE _____	502
Index des noms propres _____	513
Sources _____	517
Bibliographie _____	535

Table des Annexes (vol. 2)

ANNEXE I : Répertoire biographique	5
ANNEXE II : Catalogue des livres pour enfant	41
ANNEXE III : Bibliothèque virtuelle des lectrices	43
ANNEXE IV : Marie de Beausacq, <i>Mémoires de la Comtesse Diane</i> , v. 1887	
IV. 1. Exemple de collage et de réécriture dans les <i>Mémoires de la Comtesse Diane</i>	59
IV. 2. L' <i>Histoire des Girondins</i> de Lamartine et la révolution de 1848 : lecture croisée. ...	60
ANNEXE V : <i>Marginalia</i> des enfants Guérin sur leurs livres d'éducation, 1810-1820.	
V. 1. <i>Catéchisme historique</i> de Fleury	61
V. 2. <i>Fables</i> de La Fontaine	62
V. 3. <i>Introduction à la vie dévote</i> de François de Sales	63
ANNEXE VI : Première entrée du <i>Petit journal pour mon bon père</i> de Laure d'Yvrande, 21 août 1829	64
ANNEXE VII : Récit d'un affranchissement intellectuel. <i>Biographie de Clémence Royer par elle-même</i> (v. 1895).....	65
ANNEXE VIII : Notes de lecture du <i>Cours de littérature</i> de La Harpe par Soline Pronzat de Langlade, s. d.	66
ANNEXE IX : <i>Ma bibliothèque</i> , liste de livres établie par Eugénie de Guérin, 1831 ou 1832.	68
ANNEXE X : Catalogues des livres de Pauline de Castellane d'après l'inventaire après décès d'Henri de Castellane, son époux, décembre 1847.....	70
ANNEXE XI : Correspondance entre Sophie-Ulliac Trémadeure et Alphonse Béranger, président de la Société des jeunes libérés, 1837-1838.....	71
ANNEXE XII : Lecture de l' <i>Union ouvrière</i> et des <i>Mystères de Paris</i> par une jeune bretonne	
XII. 1. Lettre de A. Daniel à Flora Tristan, 1843.	74
XII. 2. Citations extraites de l' <i>Union ouvrière</i> par A. Daniel.....	74
ANNEXE XIII : Lecture d'Auguste Luchet et d'Étienne Cabet par Éléonore Blanc, 1842 Lettre d'Éléonore Blanc à Étienne Cabet, 1842.	78

INTRODUCTION

« Si la réalité est opaque,
des zones privilégiées existent – traces, indices –
qui permettent de la déchiffrer¹. »

« J'ai lu des livres où je me suis trouvée.
Ils me font des trésors funestes.
C'est moi, c'est encore moi, me disais-je.
En me cherchant dans ces pages dévorantes,
je m'y plongeais avec un délice, une curiosité sauvage². »

En ce début de XIX^e siècle, entend-on, les femmes lisent beaucoup. Il ne s'agit plus seulement des précieuses et des femmes savantes raillées un siècle plus tôt, des bas-bleus qui peuplaient les salons depuis la fin du XVIII^e siècle, ou encore de la jeune aristocrate qui n'avait, à sa sortie du couvent, rien lu d'autre que *L'Imitation de Jésus Christ*. Désormais, un seuil semble avoir été franchi, à l'heure où l'alphabétisation féminine, si elle n'est pas massive, décolle de manière sensible, passant de 30% au moment de la Révolution française à 90% un siècle plus tard³. Les lectrices se trouveraient donc dans toutes les classes de la société ; la littérature panoramique de la monarchie de Juillet s'attache à passer en revue un nouveau lectorat plus provincial ou plus populaire, affichant des goûts modernes pour la littérature du jour, lisant d'une manière extensive. Le premier XIX^e siècle fourmille de discours sur la lecture des femmes, émanant de moralistes, de pédagogues, de médecins, de critiques littéraires, qui partagent les mêmes modes d'argumentation. En règle générale, disent-ils, les lectrices lisent mal : elles choisissent les mauvais livres, les romans et autres publications légères, et pratiquent

¹ Carlo Ginzburg, « Traces », in *Idem, Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et histoire*, Paris, Verdier, 2010 [1979], p. 291.

² Antoinette Dupin, « Antoinette Dupin par elle-même », in *Biographie des femmes auteurs françaises contemporaines*, publié par Alfred de Monteferrand, tome 1, Paris, Armand Aubrée, 1836, p. 381.

³ Il n'existe pas pour cette période, rappellent François Furet et Jacques Ozouf, d'enquête sur le savoir lire ou écrire. Au-delà, aucune donnée sexuée, c'est-à-dire comparant les taux d'alphabétisation des hommes et des femmes, ne permet d'avoir d'informations fiables sur l'alphabétisation féminine dans la première moitié du siècle, mais l'une des données les plus significatives de leur enquête est que le taux de croissance de l'alphabétisation des femmes est partout supérieur à celui des hommes. François Furet et Jacques Ozouf, *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1977, t. 1, p. 18 et p. 42-43.

une mauvaise manière de lire, qui constitue à la fois un danger pour elles-mêmes et pour les autres. Ce faisant elles mettent en danger leur corps ; à partir des années 1810, les grands noms de l'aliénisme naissant, Jean-Étienne Esquirol ou Félix Voisin, s'appuient désormais sur la preuve médicale pour en démontrer les effets néfastes sur un corps faible. Les lectrices exposent aussi leur âme ; l'Église condamne cette littérature corruptrice qui détourne les fidèles de la pratique de la lecture pieuse, devant responsabiliser le·la chrétien·ne face à ses devoirs moraux. Enfin, elles menacent l'ordre social, en bouleversant la répartition sexuée des activités et des connaissances. De manière plus ironique que le polémiste Sylvain Maréchal, qui affirmait sur un ton provocant en 1801 que « la raison veut que les femmes (filles, mariées ou veuves) ne mettent jamais le nez dans un livre⁴ », le célèbre caricaturiste Honoré Daumier croque, au tournant des années 1840, ces nouvelles lectrices dans ses séries sur les « Mœurs conjugales » et les « Bas-Bleus⁵ » : des lectrices oublieuses de leurs devoirs d'épouse et de mère, ou des femmes aux prétentions intellectuelles originales qui troublent la concentration des vieux savants de la Bibliothèque royale.

Comme le soulignent les historien·ne·s de la lecture, ces discours révèlent, dans les premières décennies du XIX^e siècle, une anxiété des sociétés occidentales face à l'entrée plus nombreuse des femmes, des ouvriers puis des paysans dans le monde de l'écrit⁶ :

[...] une nouvelle donne est en place lorsque la lecture devient le motif d'innombrables dissertations entre monarchie de Juillet et Second Empire. Parler de la lecture, dès lors, ce n'est plus seulement parler de ses lectures dans le cercle des convivialités étroites ou des échanges cultivés élargis où chacun s'exerce à la critique ; c'est aussi penser la lecture des autres, de ces non-lettrés qui ne sont plus des illettrés⁷.

Lecteurs encore « enfants », qu'il s'agit de surveiller, guider, pour contrôler le potentiel contestataire et subversif ouvert par l'accès au livre. Pour éviter les lectures hétérodoxes,

⁴ Sylvain Maréchal, *Projet d'une loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes*, 1801, texte établi par Michelle Perrot, Éditions Mille et Une Nuits, 2007, p. 53.

⁵ Séries publiées respectivement en 1839 et 1844 dans le journal satirique *Le Charivari*.

⁶ Martyn Lyons, *Readers and Society in Nineteenth-Century France. Workers, Women and Peasants*, Houndmills, Palgrave, 2001, p. 86. Au sujet des lectrices, la concomitance de ces discours en Europe est bien mise en lumière par les différents travaux portant sur des cadres nationaux. On se rapportera notamment à Kate Flint, *The Woman Reader. 1837-1914*, Oxford, Clarendon Press, 1993, Jacqueline Pearson, *Women's Reading in Britain. 1750-1830. A Dangerous Recreation*, Cambridge University Press, 1999, ainsi qu'aux chapitres consacrés aux lectrices allemandes et italiennes dans Geneviève Fraisse et Michelle Perrot (dir.), *Le XIX^e siècle*, in Georges Duby et Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Plon, 2002 [1991], t. 4, p. 185-192 et 217-223.

⁷ Anne-Marie Chartier et Jean Hébrard (dir.), *Discours sur la lecture (1880-2000)*, Paris, Fayard, 2000 [1989], p. 8.

déviantes⁸, on séparera donc le bon grain des lectures vertueuses de l'ivraie des mauvais livres. Les premières sont capables d'élever les hommes et de réformer la société, vantées par la philosophie des Lumières et de la Révolution⁹, les seconds peuvent corrompre une société de lecteurs non avertis et conduire une société à la décadence, comme les moralistes de la première moitié du siècle le constatent face à l'« invasion » de la littérature romanesque¹⁰.

Concernant les femmes, ces craintes ont trait à l'imbrication étroite de la question de l'accès à des savoirs multiples et à la raison par le livre dans celle de l'émancipation politique, sensible dès la Révolution française. Dans l'immédiate retombée des troubles révolutionnaires, l'exclusion des femmes de l'exercice de la raison, explique Geneviève Fraisse, relève d'une stratégie pour leur interdire, moins brutalement mais néanmoins radicalement, l'accès au politique et au partage du pouvoir. « Pour refuser l'égalité entre les sexes, il suffit de mettre en doute la possession et l'autonomie de la raison féminine (trop dépendante du corps, d'autrui)¹¹ », écrit la philosophe. Or le livre, son contenu et ses multiples appropriations possibles sont au cœur de cette prise d'autonomie. Lire, c'est accéder à des connaissances sur le monde qui, plus qu'un ornement de l'esprit prompt à flatter l'orgueil, permettent de penser, critiquer et proposer. Lire, c'est aussi apprendre à se connaître soi-même, à développer, par l'introspection, des outils critiques sur sa propre condition. Braconner dans le texte, selon la belle expression de Michel de Certeau¹², s'appropriier le contenu, donc, souvent différemment du sens voulu par l'auteur, guidé par l'Église ou par l'école ; s'aventurer sur des territoires intellectuels illégitimes.

Des discours sur la lectrice aux pratiques des lectrices

Toute la difficulté d'étudier les pratiques de lecture des femmes tient à la tension entre la surreprésentation des discours (avec les enjeux moraux, sociaux ou politiques auxquels ils s'arriment au début du XIX^e siècle) et la réalité d'une pratique difficilement saisissable. À partir

⁸ Comme celles mises en lumière par Carlo Ginzburg dans son étude de référence sur le meunier frioulais Menocchio. Carlo Ginzburg, *Le Fromage et les vers. L'univers d'un meunier du XVI^e siècle*, Paris, Aubier, 1980.

⁹ Roger Chartier, *Les Origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Seuil, 2000 [1990].

¹⁰ Judith Lyon-Caen, *La Lecture et la Vie. Les usages du roman au temps de Balzac*, Paris Tallandier, 2006, p. 50-66.

¹¹ Geneviève Fraisse, *Les Femmes et leur histoire*, Paris, Gallimard, 2010 [1998], p. 176.

¹² Michel de Certeau décrit la lecture comme une activité qui « braconne » dans un texte, c'est-à-dire qui échappe largement aux effets de sens contenus dans l'espace matériel du texte, l'intentionnalité de l'auteur ou l'autorité morale qui décrète les manières de lire. Michel de Certeau, *L'Invention du quotidien. T.1. Les arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990, et notamment le chapitre XIII, « Lire : un braconnage », p. 239-255.

de ce « paradoxe fondateur de toute histoire de la lecture¹³ », cette thèse entend redonner chair aux lectrices, à leurs pratiques et à leurs usages du livre au-delà des discours et des injonctions normatives.

Pour ce faire, nous nous appuyerons principalement sur les écrits personnels de soixante-six femmes, gageant qu'ils représentent l'une des rares sources d'accès aux lectrices. Justine Guillery*, la doyenne des scriptrices étudiées dans le cadre de cette recherche, naît en 1789 ; Olympe Audouard*, la benjamine, en 1832. Adèle Audouard de Montviol* écrit son journal en 1814 à vingt-et-un ans, Marie de Beausacq* rédige ses mémoires en 1887 lorsqu'elle en a près de soixante. D'origines sociale et géographique diverses, elles ont en revanche toutes partagé un même système de normes et d'interdits qui, depuis la lecture, les renvoie à des images parfois contradictoires de la féminité, de leurs rôles et devoirs sociaux. Nées entre 1789 et 1832, elles font partie d'une même génération élargie¹⁴ qui apprend à lire dans une période de redéfinition des rôles et des identités sexuées et d'intenses débats pédagogiques autour de l'éducation des filles. Car si le Code civil promulgué en 1804 acte l'exclusion des femmes de la citoyenneté et leur statut de mineures, il n'en demeure pas moins que les femmes, mères des futurs citoyens, doivent recevoir une instruction religieuse et intellectuelle en adéquation avec leur rôle social¹⁵. Celui-ci est fondamental et leur éducation est pensée en conséquence, dans un subtil équilibre qui permet d'écarter autant l'ignorance que la véritable autonomie intellectuelle. En même temps, la plus grande diffusion de l'imprimé et sa meilleure accessibilité modifient en profondeur les pratiques de lecture, et rebattent les cartes de l'accès aux savoirs livresques. Selon quelles logiques de sexuation ont-elles appris à lire ? Que lisaient-elles et de quelle manière, entre les injonctions – souvent contradictoires - à *bien* lire, les habitudes héritées et la liberté d'une pratique qui, dans le quotidien, leur échappe largement ? Questionnaient-elles,

¹³ Paradoxe « qui doit postuler de la liberté d'une pratique dont elle ne peut saisir, massivement, que les déterminations ». Roger Chartier, *Culture écrite et société. L'ordre des livres revisité, XIV^e-XVIII^e siècles*, Paris, Albin Michel, 1996, p. 151.

* Pour les noms suivis d'un astérisque, se reporter au « Répertoire biographique », Annexe I. Ces soixante-six scriptrices sont toutes présentées par ordre alphabétique avec une brève description de leurs écrits.

¹⁴ Sans débattre, ici, des subtilités définitionnelles du concept de génération et de son utilisation en histoire, nous en retenons la définition suivante, proposée par Jean-Claude Caron : « Une génération se distingue aussi par une identité qui dépasse la concordance chronologique : comportements analysés par les sociologues, discours ou actes qui permettent d'identifier des pratiques dominantes ou non, mais révélatrices d'un moment donné de la vie d'une classe d'âge assez homogène. Cette classe d'âge aux extrêmes chronologiques qui peuvent être alors assez distendus, se positionne comme génération par ses prises de position, ses choix ou ses refus, qu'ils soient politiques, religieux, sexuels, etc. » Jean-Claude Caron, « Romantisme et génération : genèse du temps vécu », *L'Homme et la société*, 1994, n°111-112, p. 101-111.

¹⁵ Ce qu'ont bien mis en lumière les travaux sur l'éducation des filles au XIX^e siècle. Voir notamment Rebecca Rogers, *Les Bourgeoises au pensionnat. L'éducation féminine au XIX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, et Caroline Fayolle, *La Femme nouvelle. Genre, éducation, Révolution (1789-1830)*, Paris, Éditions du CTHS, 2017.

dans leur usage du livre les inégalités sexuelles face au savoir et les différences de destinée sociale qui en découlaient ?

Les questions liminaires qui ont guidé cette recherche trouveront leur réponse dans l'étude des traces et des souvenirs de lecture disséminés dans les écrits personnels. L'étude croisée de ces trajectoires de lectrices dans la France du XIX^e siècle, trajectoires qui dessinent les contours d'une biographie chorale, permet de mettre au jour les rapports de genre à l'œuvre dans les pratiques et les usages de la lecture, et le rôle de cette dernière dans la construction des identités sexuées. Il s'agit donc de proposer une histoire de la lecture avec les femmes, et une histoire genrée de la lecture¹⁶.

Le genre à la croisée des champs disciplinaires

Dans la perspective d'une histoire de la lecture telle qu'elle s'est développée en France, soucieuse d'appréhender une pratique¹⁷ incarnée dans des gestes, des habitudes et des espaces, nourrie des propositions de Michel de Certeau sur la lecture comme création de sens¹⁸, interroger les communautés de lecteurs·trices et leurs pratiques au prisme du genre ne va pourtant pas de soi. En introduction de son livre sur les femmes et la lecture au XIX^e siècle, l'historien Noé Richter écrivait en 2004 :

J'ai maintes fois rencontré la femme dans ma documentation, mais l'idée qu'il pouvait y avoir là matière à réflexion ne m'a jamais effleuré. J'admettais implicitement que les organisations de la lecture avaient leur dynamique propre, et que le sexe de ceux qui en tenaient les leviers n'était pas un facteur déterminant dans leur histoire. [...] et si ma conviction intime sur l'équivalence des deux sexes n'était qu'une idée reçue, un préjugé à reconsidérer¹⁹ ?

¹⁶ Roger Chartier (dir.), *Pratiques de la lecture*, Paris, Payot, 2003, p. 9.

¹⁷ Cette histoire s'est développée notamment en parallèle de l'approche phénoménologique de la lecture et de celle de l'École de Constance sur l'esthétique de la réception. Nous renvoyons, pour un aperçu synthétique des débats, au chapitre « Fiction théorique du lecteur », de l'ouvrage de Marie Baudry, *Lectrices romanesques : représentations et théorie de la lecture aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2014, p. 329-357, ainsi qu'à la mise au point synthétique de Brigitte Louichon, « Le lecteur des littéraires », in Brigitte Louichon, *La Littérature après coup*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009, p. 21-30.

¹⁸ Voir *supra*. Trois moyens, de là, se dégagent pour saisir le lecteur : 1) analyser les effets de sens voulus par le texte ; 2) déceler les usages imposés par le support, les formes qui commandent la lecture ; 3) comprendre le rapport au texte entretenu par le lecteur en tant que membre d'une communauté possédant des pratiques et des représentations propres. Roger Chartier, « Le monde comme représentation », *Annales ESC*, 1989/6, n°44, p. 1505-1520.

¹⁹ Noé Richter, *Les Femmes et la lecture au XIX^e siècle*, Bernay, Société d'histoire de la lecture, 2004, p. 7.

Sur la France du XIX^e siècle, l'une des rares études problématisant la lecture des femmes et ne la considérant pas comme une « annexe » de la lecture des hommes est celle déjà signalée de Martyn Lyons²⁰. L'historien l'appréhende comme un phénomène social tout à fait nouveau, tributaire de puissantes évolutions éditoriales, et qui se manifeste sous l'espèce de deux « cas » de lectrices, l'une pieuse, Eugénie de Guérin (1804-1848), l'autre féministe, Hélène Legros (1874-1934). Cependant, il reconnaît un écueil : l'accès aux lectrices du XIX^e siècle est toujours médiatisé par les représentations littéraires ou iconographiques qui rendent difficiles son appréhension historique. Celles-ci permettent d'accéder à un imaginaire entourant (ou mystifiant?) l'acte de lecture, comme l'ont mis en lumière les travaux de Fritz Nies²¹ : qu'elles les montrent dangereuses, frivoles ou immorales, ces représentations de lectrices sont à juste titre perçues comme le symptôme d'une « question » de la lecture des femmes au XIX^e siècle, révélatrice d'un élargissement du public féminin, mais qui reste toutefois mal connu. Pour surmonter l'obstacle représenté par la faible part des lectrices dans les (rares) archives de la lecture²², il faut donc réfléchir aux outils permettant d'interroger à nouveaux frais les sources disponibles.

Dans son article en forme de bilan, Daniel Fabre insistait sur les passerelles disciplinaires entre histoire, études littéraires, sociologie et anthropologie, nécessaires pour étudier les pratiques de lecture des femmes, interdisciplinarité à laquelle appelait déjà de ses vœux Roger Chartier²³. Cette thèse d'histoire culturelle s'inscrit dans leur prolongement. Afin de prendre la mesure des écarts entre les représentations et les pratiques, elle s'appuiera sur un

²⁰ Martyn Lyons, *Readers and Society*, op. cit., p. 86. On verra aussi, dans une perspective similaire, James Smith Allen, *In the Public Eye. History of Reading in Modern France*, Princeton, 1991, Princeton University Press, 1991. Les études sont en revanche plus nombreuses dans l'historiographie anglo-saxonne, outre les travaux de Kate Flint et de Jacqueline Pearson déjà cités, on verra encore Richard de Ritter, *Imagining Women Readers, 1789-1820 : Well-Regulated Minds*, Manchester, Manchester University Press, 2015.

²¹ Sur le XIX^e siècle dans son ensemble, Fritz Nies insiste sur la féminisation de la représentation iconographique de la lecture, quel que soit le support. Fritz Nies, *Imagerie de la lecture. Exploration d'un patrimoine millénaire de l'Occident*, Paris, PUF, 1995, et *Idem*, « La femme-femme et la lecture : un tour d'horizon iconographique », *Romantisme*, 1985, n°87, p. 97-106.

²² Ainsi, par exemple, de l'étude des lectrices dans le public des bibliothèques. Elles n'occupent qu'un petit encadré dans le chapitre consacré au public par Simone Balayé dans le tome 3 de *l'Histoire des bibliothèques*. Agnès Sandras s'interroge justement sur cet « oubli », pour la fin du XIX^e siècle. Voir Simone Balayé, « Les publics », in Dominique Varry (dir.), *Histoire des bibliothèques publiques. T. 3. Les bibliothèques de la Révolution et du XIX^e siècle (1789-1914)*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2009, p. 329-334 et Agnès Sandras, « Les femmes dans les bibliothèques populaires, une présence volontairement oubliée ? Quelques pistes de réflexion », in Carole Cristen et Laurent Besse (dir.), *Histoire de l'éducation populaire, 1815-1945. Perspectives françaises et internationales*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2017, p. 200-214.

²³ Daniel Fabre, « Lire au féminin », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, n°11, 2000, [en ligne] URL : <https://clio.revues.org/219>. Le recueil historiographique de Roger Chartier, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétudes*, Paris, Albin Michel, 2009, permet d'appréhender les multiples échanges disciplinaires autour de l'histoire culturelle et de la lecture. Pour une revue complète des usages de la littérature en histoire, on peut se reporter utilement aux synthèses suivantes : Christophe Charle, « Méthodes historiques et méthodes littéraires, pour un usage croisé », *Romantisme*, n°143, 2009, p. 13-29 ; Judith Lyon-Caen et Dinah Ribard, *L'Historien et la littérature*, Paris, La Découverte, 2010.

matériau, les écrits personnels, d'abord travaillé par les études littéraires, et reprendra certains des questionnements centraux sur l'écriture de soi ainsi que sur la place des femmes dans la littérature, pour les relier à l'analyse historique du genre.

L'usage du genre, défini comme la construction sociale et symbolique des catégories sexuées, du masculin et du féminin, et l'organisation hiérarchique et inégalitaire de la société reposant sur cette bicatégorisation²⁴, apporte de fait une grille d'analyse féconde pour l'étude de la littérature du XIX^e siècle²⁵. Au début du XIX^e siècle la redéfinition des genres littéraires et la recomposition des rôles sociaux des hommes et des femmes sont des processus concomitants, s'appuyant sur une même dynamique de hiérarchisation en défaveur des femmes. Les travaux de Christine Planté sur « le genre des genres » ont montré comment la relégation de genres littéraires dits « mineurs », comme la romance, l'épistolaire, le roman sentimental, du côté du féminin entrainait en résonance avec la position inégalitaire des femmes dans la société post-révolutionnaire. Dans ce même contexte, elle a mis en lumière la façon dont la catégorie de « femme auteur » a permis de disqualifier à la fois la littérarité des textes de femmes en termes de contenu et de forme, mais aussi les productrices elles-mêmes²⁶. Sur la lecture, Marie Baudry a analysé la rupture qui survient dans la représentation romanesque des lecteurs·trices au XIX^e siècle comme une conséquence de ce même changement du régime de la littérature. Elle y voit un moyen de légitimation du roman réaliste, au moment où l'on bascule d'une association du roman en général au féminin à la relégation des lectrices au seul roman sentimental, « sous-genre » littéraire²⁷. En historicisant cette représentation, elle dépasse les écueils des études transhistoriques sur la représentation des lectrices²⁸.

24 Selon la définition proposée par Joan W. Scott, « Le genre : une catégorie utile d'analyse historique », in *Idem, De l'utilité du genre*, Paris, Fayard, 2012, p. 17-54 (nouvelle traduction de l'article paru en 1986).

25 Malgré son utilisation plus tardive qu'en histoire ou en sociologie. Pour un rappel des temporalités différentes de l'utilisation du genre dans les sciences humaines, voir, Dominique Fougeyrollas-Schwebel, Christine Planté, Michèle Riot-Sarcey, Claude Zaidman (dir.), *Le Genre comme catégorie d'analyse : histoire, sociologie, littérature*, Paris, L'Harmattan, 2003.

26 Christine Planté, *La Petite sœur de Balzac : essai sur la femme auteur*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2015 [1989] et « La place des femmes dans l'histoire littéraire : annexe ou point de départ d'une relecture critique ? », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2003/3, n°108, p. 655-668. Voir aussi Chantal Bertrand-Jennings, *Masculin/féminin. Le XIX^e siècle à l'épreuve du genre*, Toronto, Centre d'études du XIX^e siècle Joseph Sablé, 1999, et Martine Reid, *Des femmes en littérature*, Paris, Belin, 2010.

27 Marie Baudry, *Lectrices romanesques*, op. cit.

28 Davantage tentés de pointer du doigt la reconduction des représentations sexuées de la lecture, ces travaux dégagent ce qu'on pourrait appeler une « symbolique » de la lecture au féminin qui, effectivement, parcourt les époques pour atteindre son point d'orgue dans la figure d'Emma Bovary au milieu du XIX^e siècle, mais sans interroger, finalement, cette construction. Cette perspective diachronique est adoptée par Sandrine Aragon dans sa thèse, *Des liseuses en péril. Les images de lectrices dans les textes de fiction de La Prétieuse de l'abbé de Pure à Madame Bovary de Flaubert (1656-1856)*, Paris, Honoré Champion, 2003.

L'utilisation du genre conduit, dans la suite de ces propositions fondatrices, à réécrire l'histoire de l'écriture mais aussi de la lecture en décentrant le regard. Il ne s'agit plus dès lors d'écrire une histoire de la littérature *féminine*, catégorie clivante et normative, mais une « histoire littéraire *avec* les femmes²⁹ », qui leur redonnerait toute leur place en tant qu'actrices. Audrey Lasserre, spécialiste de l'histoire des écrivaines féministes du XX^e siècle, inclut la lecture dans cette histoire littéraire en marche car, comme d'autres éléments de la production littéraire (l'écriture, mais aussi l'édition, l'espace public...), elle éclaire l'ensemble des faits littéraires. Une telle approche permet en outre de dépasser la traditionnelle césure entre l'écriture-production comme « activité », et la lecture-consommation comme « passivité ».

Introduire le genre en histoire de la lecture autorise, plus spécifiquement, à questionner la lecture comme un lieu de construction des identités sexuées et, partant, de la différence des sexes³⁰. Il s'agit de comprendre les rapports de force qui se jouent dans la lecture plutôt que de partir du principe d'une lecture *différente* des femmes. Cette perspective a déjà été adoptée par les historien·ne·s des femmes et du genre qui ont interrogé la performativité des catégories nature/culture et féminin/masculin dans la différenciation des rapports aux savoirs et, en conséquence, dans les possibilités concrètes d'accès à la culture des femmes. Dépassant la schématique dichotomie sphère privée/sphère publique qui a longtemps prévalu en histoire des femmes³¹, refusant d'analyser les pratiques culturelles des femmes sous le simple prisme de la domination, cette approche met au jour l'historicité des phénomènes de marginalisation des femmes dans les domaines de la culture et leurs possibles déplacements³². Pour la lecture, cela oblige surtout à mobiliser de nouvelles sources ou à en questionner d'autres à nouveaux frais, plus traditionnelles. À partir des procès des tribunaux ecclésiastiques ou des listes de l'Index dans l'Italie du XVI^e siècle, Xenia von Tippelskirch propose une approche stimulante consistant à « revisiter les sources normatives qui étaient censées diriger les pratiques de lecture et de les

29 Audrey Lasserre, « La Volonté de savoir », *Fabula LHT*, n°7, avril 2010, en ligne : <http://www.fabula.org/lht/index.php?id=836>.

30 Notons que, si la lecture des femmes n'a pas fait l'objet de synthèse pour la France, elle est fréquemment abordée dans les ouvrages traitant de l'écriture, de la culture ou de l'éducation. Elle n'est en revanche, à notre connaissance, jusqu'à présent guère interrogée dans la construction de la masculinité.

31 Pour une mise au point sur cette question, centrale dans le passage de l'histoire des femmes à l'histoire du genre, voir Laura Lee Downs, *Writing Gender History*, New-York, Bloomsbury Academic, 2010, et en particulier les pages 55-72.

32 La liste de ces travaux est longue et dépasse l'approche seulement historique. On se reportera particulièrement à Hélène Charron, *Les Formes de l'illégitimité intellectuelle. Les femmes dans les sciences sociales françaises (1890-1940)*, Paris, CNRS Éditions, 2013 ; Carla Hesse, *The Other Enlightenment. How French Women Became Modern*, Princeton, Princeton University Press, 2001 ; Michèle Le Dœuff, *L'Étude et le Rouet. Des femmes, de la philosophie, etc.*, Paris, Seuil, 2008, [1989] ; Nicole Mosconi, *Femmes et savoir. La société, l'école et la division sexuelle des savoirs*, Paris, L'Harmattan, 1994 ; Linda Timmermans, *L'Accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime*, Paris, Honoré Champion, 2005.

confronter avec leurs appropriations variées³³ », pour interroger du point de vue des lectrices la perception du modèle de la bonne lectrice, et leurs possibles résistances.

Dans ces perspectives, le premier XIX^e siècle représente un moment charnière. Dans les études sur la « querelle » ou la « question » des femmes, il clôt, dans l'après-coup révolutionnaire, un débat de longue durée qui prend naissance au XV^e siècle³⁴. Pour celles qui se penchent sur l'après 1848 et la structuration des mouvements féministes, il en constitue les prémisses, porteur d'espoir mais où des voix isolées peinent à se faire entendre collectivement³⁵. Cette courte période est de fait centrale car, à l'heure de l'explosion de l'imprimé et de sa plus grande accessibilité, elle pose avec force la question de l'égalité dans les usages de l'écrit et de l'indépendance intellectuelle des femmes.

Les sources pour l'histoire des pratiques de lecture : écrits personnels, presse et littérature normative

Les écrits personnels seront donc les principales sources mobilisées dans le cadre de cette recherche. Les historien·ne·s désignent par de multiples expressions, littérature de l'intime, « ego-documents », archives personnelles, écritures de soi ou du for privé³⁶, l'ensemble des documents qui témoignent de la vie privée d'un·e individu·e et qui ont pour origine ce·tte même individu·e. On peut en retenir la définition suivante : « des textes non fictionnels produits par des gens ordinaires, [...] tous les textes produits hors institution et témoignant d'une prise de parole personnelle d'un individu sur lui-même, les siens, sa communauté³⁷ ». Nous avons constitué ici un corpus qui mêle journaux personnels, récits

³³ Xenia Von Tippelskirch, « Histoire de lectrices en Italie au début de l'époque moderne. Histoire et genre », *Revue de synthèse*, 6^e série, n°1-2, 2007, p. 181-208. C'est la perspective adoptée dans l'ouvrage tiré de sa thèse, *Sotto controllo. Letture femminili in Italia nella prima età moderna*, Rome, Viella, 2011.

³⁴ C'est notamment le découpage retenu par les travaux de la SIEFAR (Société Internationale pour l'Étude des Femmes de l'Ancien Régime), et dans le dernier volume dirigé par Éliane Viennot, *Revisiter la Querelle des femmes. Discours sur l'égalité/inégalité des femmes et des hommes, de 1750 aux lendemains de la Révolution*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2012. Karen Offen dans sa synthèse à paraître, propose de dépasser ce découpage pour étudier cette question jusqu'aux débuts de la III^e République. Karen Offen, *The Woman Question in France, 1400-1870*, Cambridge, Cambridge University Press, [à paraître 2017].

³⁵ Claire G. Moses, *French Feminism in the 19th Century*, Albany, State of New York University Press, 1984 ; Alice Primi, *Femmes de progrès. Françaises et allemandes engagées dans leur siècle, 1848-1870*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010, Michèle Riot-Sarcey, *La Démocratie à l'épreuve des femmes. Trois figures critiques du pouvoir (1830-1848)*, Paris, Albin Michel, 1994.

³⁶ Pour une mise au point sur ces expressions, voir Jean-François Ruggiu, « Les écrits du for privé : pertinence d'une notion historique », in Jean-Pierre Bardet et Jean-François Ruggiu (dir.), *Les Écrits du for privé en France, du Moyen-Âge à 2015*, Paris, Éditions du CTHS, 2014, p. 9-34.

³⁷ Élisabeth Arnoul, Raphaëlle Renard-Foultier et François-Joseph Ruggiu, « Les écrits du for privé en France de la fin du Moyen Âge à 1914 : bilan d'une enquête scientifique en cours. Résultats de 2008-2010 », in Fabienne

autobiographiques, correspondances, notes de lecture et que nous désignerons dans le reste de la thèse, pour éviter toute confusion, par l'expression « écrits personnels ».

Le repérage de ces écrits a été effectué en grande partie grâce aux travaux menés dans le cadre du Groupe de recherche sur les Écrits du for privé entre 2006 et 2011, ainsi qu'à l'entreprise de collecte des écrits de soi initiée par Philippe Lejeune dans le cadre de l'Association pour l'Autobiographie depuis 1992³⁸. Y a contribué, encore, le dépouillement méthodique des catalogues de la Bibliothèque nationale, ceux des archives et manuscrits mais surtout celui de la cote Ln 27 dédiée aux biographies et autobiographies, ainsi que ceux des bibliothèques spécialisées, la bibliothèque historique de la ville de Paris et la bibliothèque Marguerite Durand. De nombreux écrits personnels dorment encore dans les greniers ou dans des archives publiques, peu visibles dans des inventaires³⁹. La grande collecte lancée par les Archives nationales en 2017, portant sur les « archives des femmes au travail XIX^e-XXI^e siècles », contribuera sans aucun doute à les « faire sortir de l'ombre⁴⁰ », mais pour l'heure il y a une part d'aléa indépassable dans cette entreprise, qui relève presque d'une « chasse au document⁴¹ », et ne tend en aucun cas à l'exhaustivité.

Au total, les écrits de soixante-six femmes ont été réunis ici, que l'on peut répartir dans trois grands ensembles : les journaux personnels, les récits autobiographiques et les correspondances.

Cette distinction relève parfois de l'arbitraire, puisqu'au XIX^e siècle les frontières entre ces catégories sont poreuses⁴². Le journal par exemple n'est que très rarement « intime », dans notre acception contemporaine, c'est-à-dire capable de révéler l'intériorité de l'individu·e,

Henryot (dir.), *L'Historien face au manuscrit. Du parchemin à la bibliothèque numérique*, Louvain, Presses universitaires de Louvain, 2013, p. 167-188.

³⁸ La fondation en 1992 de l'Association pour l'Autobiographie et la publication l'année suivante du *Moi des demoiselles* de Philippe Lejeune (Paris, Seuil, 1993) a certainement contribué à l'engouement actuel pour les écrits personnels, au-delà de la recherche universitaire. Établi à l'Université Paris IV Sorbonne et dirigé par Jean-François Ruggiu et Jean-Pierre Bardet, le groupe de recherche sur les Écrits du for privé a entrepris de recenser tous les écrits personnels – journaux, mémoires, livres de raison – déposés dans les archives départementales. Une base de données en ligne permet d'avoir accès aux fiches analytiques de ces écrits. URL : <http://ecritsduforprive.huma-num.fr/>. D'autres utiles bibliographies ont alimenté le repérage, notamment Guillaume de Bertier de Sauvigny, *Bibliographie critique des mémoires sur la Restauration*, Genève, Droz, 1988 et Henri Rossi, *Mémoires aristocratiques féminins (1789-1848)*, Paris, Honoré Champion, 1998.

³⁹ Michelle Perrot, *Les Femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998, p. IV-V.

⁴⁰ Françoise Thébaud, « Rapport sur la grande collecte "Archives de femmes" », 2017, p. 14, [en ligne] URL : <http://www.mnemosyne.asso.fr/mnemosyne/wp-content/uploads/2017/03/Rapport-Grande-collecte.pdf>

⁴¹ Henri-Irénée Marrou, *De la connaissance historique*, Paris, Seuil, 1954, p. 69.

⁴² Sur cette intrication des différentes formes d'écriture, voir Françoise Simonet-Tenant, *Journal personnel et écriture épistolaire, ou les affinités électives*, Louvain La Neuve, Academia Bruylant, 2009.

cachée aux autres⁴³. Philippe Lejeune parle même « d'oxymore » en ce qui concerne l'expression « journal intime » pour le début du siècle, ajoutant que « [l]es modèles du journal étaient le livre de compte, la chronique historique, le livre de raison familial, le livre de bord et la relation de voyage⁴⁴. » Et si certains remplissent bien leur fonction de minutier de la vie quotidienne et enchainent des entrées très brèves, écrites à une très faible distance temporelle, comme celui d'Herminie Brongniart*⁴⁵, d'autres textes mélangent différentes temporalités d'écriture, entre le très contemporain du quotidien et des souvenirs plus lointains. Ainsi de celui de Soline Pronzat de Langlade*, intitulé *Pensées intimes et notes de mes souvenirs*⁴⁶, dans lequel la jeune femme à la fois écrit sur son quotidien de l'année 1834 et fixe sur le papier des souvenirs remontant à une dizaine d'années, sans qu'il soit possible de les dater avec précision.

Concernant les récits autobiographiques, nous trouvons des textes qui correspondent à la définition déjà classique de l'autobiographie proposée par Philippe Lejeune, à savoir « un récit rétrospectif en prose que quelqu'un fait de sa propre existence, quand il met l'accent principal sur sa vie individuelle, en particulier sur l'histoire de sa personnalité⁴⁷ » ; l'*Histoire de ma vie* de George Sand* et les *Mémoires* d'Élisa Perrotin*⁴⁸ y répondent, mais avec des différences sensibles : alors que George Sand porte un regard sur l'histoire et sa génération, et souhaite accéder à un haut niveau de généralisation, écrivant à ses lecteurs « ma vie, c'est la vôtre⁴⁹ », le geste autobiographique d'Élisa Perrotin est beaucoup plus centré sur l'individu elle-même. On y suit la trajectoire malheureuse de cette fille d'un tanneur de l'Ain depuis sa naissance en 1804 jusqu'au présent de l'écriture, et toute la structure narrative du texte s'arrime au déroulé chronologique de la vie de l'individu, celle-ci n'étant que très rarement mise en perspective avec son époque. En revanche, nous avons exclu de notre corpus les mémoires historiques, malgré leur très grand nombre dans la première moitié du

⁴³ Françoise Simonet-Tenant, « À la recherche des prémices d'une culture de l'intime », in Anne Coudreuse et Françoise Simonet-Tenant, « Pour une histoire de l'intime et de ses variations », *Itinéraires. Littératures, textes, cultures*, 2009, n°4, p. 39-62.

⁴⁴ Philippe Lejeune, « Le journal au seuil de l'intime », in Anne Coudreuse et Françoise Simonet-Tenant (dir.), « Pour une histoire de l'intime et de ses variations », *op. cit.*, p. 75-90.

⁴⁵ Herminie Brongniart, *Journal, mai 1824 – janviers 1825*, Archives familiales, transcription effectuée par Bernard Poujeaux. Je tiens ici à remercier sincèrement Philippe Lejeune et Pauline Poujeaux de m'avoir communiqué ce document.

⁴⁶ Soline Pronzat de Langlade, *Pensées intimes et notes de mes souvenirs*, 1833-1835, manuscrit, APA 2610.

⁴⁷ Philippe Lejeune, *L'Autobiographie en France*, Paris, Armand Colin, 1998 [1971], p. 9.

⁴⁸ Élisabeth Perrotin, *Mémoires*, v. 1880, tapuscrit, APA 1546 ; George Sand, *Histoire de ma vie*, édition établie par Martine Reid, Paris, Gallimard « Quarto », 2004.

⁴⁹ *Ibid.*, p. 64. Encore qu'avec quelques nuances, comme le rappelle Simone Bernard-Griffiths, « *Histoire de ma vie* de George Sand : les opacités dialectiques d'une écriture autobiographique », in Simone Bernard-Griffiths et José-Luiz Díaz (dir.), *Lire Histoire de ma vie de George Sand*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2006, p. 5-23.

siècle. Dans ces textes, comme l'a mis en lumière l'étude de Damien Zanone⁵⁰, le sujet s'efface derrière l'histoire, l'ordinaire derrière l'évènement, et la lecture, dans sa quotidienneté comme dans son rôle dans la construction des identités, ne trouve que rarement sa place.

Beaucoup de qualificatifs pourraient s'appliquer au XIX^e siècle⁵¹. Siècle de l'intime, il est aussi celui de l'épistolaire sensible dans cette profusion vertigineuse de lettres, comme si hommes et femmes du XIX^e siècle ne vivaient que pour et par la lettre de l'autre⁵². Par rapport aux journaux ou aux souvenirs, dont le corpus est limité pour le XIX^e siècle, le choix restreint opéré ici pourra paraître arbitraire mais répond à une logique précise. Les travaux de Claude Labrosse sur les lettres envoyées par les lecteurs·trices à Rousseau et celui de Judith Lyon-Caen sur celles à Balzac et Sue⁵³ donnent des clés d'analyse incontournables ici, puisqu'ils soulignent à juste titre la mise en scène du soi lecteur, la fascination qu'a pu exercer la littérature sur des lecteurs·trices ordinaires et le rôle de la lecture dans la construction de soi. Nous avons pour notre part privilégié en premier lieu les correspondances familiales ou amicales, comme celles, déjà publiées, d'Eugénie de Guérin* à son frère Maurice ou à son amie Louise de Bayne⁵⁴. D'autres, inédites, à l'instar de la correspondance d'Émilienne de Francheville avec son père ou de Pauline de Castellane avec son directeur de conscience nous ont paru trouver toute leur place dans cette étude, puisqu'elles s'apparentent bien souvent, nous le verrons, à des « autobiographies ordinaires⁵⁵ ». D'ailleurs, de nombreux recueils juxtaposent textes autobiographiques et correspondances, comme celui rédigé par Henriette Berthoud*⁵⁶. Enfin, la correspondance de Sophie Ulliac-Trémadeure* avec Alphonse Béranger, celle adressée par des lectrices au journal saint-simonien *Le Globe*, ainsi que la correspondance passive et active de Flora Tristan* durant son tour de France⁵⁷, comblaient un manque essentiel : l'échange

⁵⁰ Damien Zanone, *Écrire son temps. Les Mémoires en France de 1815-1848*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2006.

⁵¹ Emmanuel Fureix et François Jarrige proposent ainsi de relire l'histoire du XIX^e siècle comme le « siècle de l'histoire », « siècle des identités », « siècle de l'émancipation », etc. Voir Emmanuel Fureix et François Jarrige, *La Modernité désenchantée. Relire l'histoire du XIX^e siècle français*, Paris, La Découverte, 2015.

⁵² Sur l'usage de la lettre au XIX^e siècle, voir Roger Chartier (dir.), *La Correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 1991.

⁵³ Claude Labrosse, *Lire au XVIII^e siècle. La Nouvelle Héloïse et ses lecteurs*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1985 ; Judith Lyon-Caen, *La Lecture et la Vie*, op. cit.

⁵⁴ Eugénie de Guérin, *Lettres à Louise de Bayne*, 2 vol., édition établie par Émile Barthès, Paris, Lecoffre, 1924 et Eugénie de Guérin, *Lettres à son frère Maurice*, édition établie par Émile Barthès, Paris, J. Gabalda, 1929.

⁵⁵ Brigitte Diaz, « La lettre au XIX^e siècle, une autobiographie ordinaire », in Françoise Simonet-Tenant (dir.), *Le Propre de l'écriture de soi*, Paris, Téraèdre, 2007, p. 74-82.

⁵⁶ Henriette Berthoud, *Mon frère et moi. Souvenirs de jeunesse, accompagnés de poésies d'Eugène Berthoud*, Paris, J. Bonhore, 1876.

⁵⁷ Correspondance de Sophie Ulliac-Trémadeure à Alphonse Béranger, Bibliothèque Marguerite Durand, 091 ULL RES ; « Lettres de Dames au Globe », Bibliothèque de l'Arsenal, Fonds Enfantin, Ms 7608 ; la correspondance de Flora Tristan a en partie été publiée dans *La Paria et son rêve*, correspondance établie par Stéphane Michaud, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2003. Des lettres inédites sont conservées aux Archives municipales de Castres, Fonds Puech, Ms 62.

intellectuel et politique autour de lectures partagées. Ce corpus de correspondances, on le voit, n'est en rien exhaustif face à l'abondance des lettres échangées au XIX^e siècle. Mais il présente des exemples significatifs de correspondances adelphiques, familiales, intellectuelles, spirituelles, « politiques », qui témoignent du fait que la lecture est un liant, un point de contact et d'échanges, inscrit dans de multiples contextes interpersonnels ; un élément clé, donc, de la sociabilité au XIX^e siècle.

Autour de ce noyau documentaire enfin, d'autres écrits personnels, comme les cahiers de notes de lecture d'Eugénie de Guérin⁵⁸, plus arides car laissant peu de place au « je », rappellent néanmoins les multiples formes que pouvait prendre le passage de la lecture à l'écriture. La diversité des sources utilisées nous obligera à revenir fréquemment sur les différentes temporalités de l'écriture, à les recontextualiser, à prendre en considération, malgré leurs ressemblances, les particularités de chacune des formes scripturaires, et des souvenirs de lecture en leur sein, puisqu'ils n'y occupent pas la même place ni la même fonction.

Ce corpus n'est que la partie émergée d'un ensemble documentaire beaucoup plus vaste, et nous avons tenu à signaler en bibliographie l'intégralité des écrits personnels consultés, pour donner la mesure de l'extrême diversité des écrits personnels de femmes dans les bornes chronologiques que nous avons arrêtées. N'ont de fait été retenus pour l'analyse que les textes où il était question de lecture. Toutes les diaristes, mémorialistes ou épistolières n'évoquent pas nécessairement leurs lectures. Pour ne prendre que deux exemples parmi ceux qui nous semblent les plus probants, nous avons pu constater que dans leurs journaux de voyage, genre particulièrement fécond au XIX^e siècle, rares étaient les femmes qui évoquaient leurs lectures – l'attention de la diariste se concentrant surtout sur les descriptions des villes, des paysages et des coutumes ; par ailleurs, les mémoires de courtisanes, dont le public du Second Empire était friand⁵⁹, proposaient un tout autre modèle de réussite sociale que celui basé sur la maîtrise de l'écrit et sur l'accès aux savoirs livresques que l'on va trouver, nous le verrons, dans notre corpus.

Deux précisions sur la composition du corpus principal concernent encore le support, entre manuscrit et texte édité, et la représentativité des textes étudiés.

⁵⁸ Musée-château du Cayla, Archives Guériniennes, Fonds Grès, AG 310-326, « Cahiers de notes d'Eugénie de Guérin 1824-32 ».

⁵⁹ Nous remercions Lola Gonzalez-Quijano d'avoir attiré notre attention sur ces mémoires. Voir Lola Gonzalez-Quijano, « Raconter la prostitution : mémoires et autobiographies de femmes galantes du XIX^e siècle », in Patrizia Caraffi (dir.), *Écrire, dit-elle, Scrivere lei disse*, Bologne, I libri di Emil, 2015, p. 97-110.

Sur le premier point, il importe de préciser que la plupart des écrits personnels mobilisés pour ce travail ont été édités. Seuls dix-huit journaux et récits autobiographiques ainsi que six ensembles de correspondances demeurent inédits – un a été publié entre temps, certaines correspondances le sont partiellement⁶⁰. Or depuis Michelet, le rapport à l'archive manuscrite et inédite définit très largement l'identité du métier d'historien·ne, et ce souci historien de la source est transmis aux étudiant·e·s durant leur formation universitaire. De fait, les mémoires sont bien souvent le produit de plusieurs réécritures ; les manuscrits d'un texte rendent saisissable cette matérialité, et le choix de la présentation des annexes vise justement à appréhender les différents espaces formels où pouvait s'inscrire la lecture. Le manuscrit de Marie de Beausacq*, salonnière du Second Empire née en 1829, permet de mesurer l'ampleur des réécritures, collages, ajouts dans l'écriture de soi⁶¹. Parfois, les différentes étapes de ces textes ont été miraculeusement conservées, mais dans le cadre d'une recherche qui prend pour source principale les écrits personnels des femmes dans la première moitié du XIX^e siècle, le recours aux textes publiés s'avère d'autant plus incontournable que le monde de l'édition à l'époque s'est intéressé à ce format d'écriture. Certains, tels le *Journal* d'Eugénie de Guérin, publié pour la première fois en 1862⁶², furent de véritables succès de librairie au tournant des XIX^e et XX^e siècles. Leur publication posthume, à quelques exceptions notables⁶³, rajoute un filtre supplémentaire, puisqu'ils ont souvent été remaniés ou raccourcis en profondeur à cette occasion. Ainsi des *Mémoires de la comtesse Diane*⁶⁴ de Marie de Beausacq, qui se composent de sept lourds volumes manuscrits légués à la Bibliothèque nationale, mais dont le volume publié en 1903 ne compte que 297 pages. Au-delà de cet exemple spectaculaire, d'autres ont subi des coupes franches pour diverses raisons, comme celui de Marie d'Armaillé*, ce dont se justifie ainsi sa petite-fille et editrice la comtesse de Pange : « Nous n'avons supprimé que quelques trop longues dissertations politiques, et des pages intimes sans intérêt⁶⁵ ». Ces « pages sans intérêt » seraient celles qui, peut-être, aiguïseraient la curiosité de l'historien·ne d'aujourd'hui. S'interroger sur les logiques de publication et les processus éditoriaux de ces

⁶⁰ Il s'agit des souvenirs d'Émilie Pellapra, *Mémoires (1849)*, AM Lyon, 1 II 52. Le manuscrit a été publié sous le titre: *Émilie Pellapra, princesse de Chimay. Un destin singulier. Souvenirs (1806-1859)*, Paris, Lacurne, 2014. Concernant les correspondances, nous nous sommes appuyée, dans le cas des lettres de Dames au Globe et des lettres reçues par Flora Tristan durant son tour de France, à la fois sur les recueils publiés et sur les inédites.

⁶¹ Voir Annexe IV. 1. « Exemple de collage et de réécriture dans les *Mémoires de la Comtesse Diane*. »

⁶² Eugénie de Guérin, *Journal et fragments*, publiés par Guillaume-Stanislas Trébutien, Paris, Didier, 1862.

⁶³ Par exemple Flora Tristan*, *Les Pérégrinations d'une paria*, Paris, Arthus Bertrand, 1838, 2 vol., ou encore *Histoire de ma vie*, de George Sand, qui a été publié en feuilleton dans le journal *La Presse* à partir de 1854.

⁶⁴ Marie de Beausacq, *Mémoires de la comtesse Diane*, 1887, 7 vol, BnF – NAF 24055.

⁶⁵ Comtesse d'Armaillé, *Quand on savait vivre heureux ! Souvenirs de jeunesse publiés par la comtesse de Pange*, Paris, Plon, 1934, p. XI.

textes a donc fait partie intégrante de ce travail, suscitant des questionnements permanents sur la situation limite de ces textes entre privé et public, sur l'acte même d'écrire sur soi, que la publicité du texte ait été ou non pensée par la scriptrice, sur les blancs, les non-dits, les implicites enfin.

Abordons maintenant le deuxième point : la composition de ce corpus a dès le départ posé la question de sa représentativité sociale. En prenant appui uniquement sur des écrits de femmes⁶⁶, il ne s'agit pas d'aplanir les différences sociales d'accès à la culture. Comme l'écrit Françoise Thébaud :

Productive, la *gender history* l'est encore parce que, comme toute histoire relationnelle qui ne se bouche pas les yeux, elle doit reconnaître l'existence d'autres types de relations socio-culturelles que le rapport entre les sexes ; parce que, comme toute histoire conceptuelle, elle doit se poser la question de la pertinence de sa catégorie d'analyse – le genre – et la confronter à d'autres préexistantes. Et d'abord à celle qui a dominé l'histoire sociale : la classe⁶⁷.

Cette recherche se trouvait donc dès le départ confrontée à un double écueil. D'une part, demeure tout au long du siècle un fort écart d'alphabétisation entre les sexes et entre les classes sociales, qui se répercute ici. Mais aussi, la nature même des sources induit un autre biais. De fait, la pratique de l'écriture de soi émerge d'abord au sein de l'aristocratie, avant de se diffuser sous la forme du journal intime et de la correspondance familiale dans la bourgeoisie qui, plus tard dans le siècle, s'approprie le genre des souvenirs de famille. La transmission de la mémoire familiale ainsi que des papiers de famille répond donc à une logique sociale, et la surreprésentation des aristocrates au sein du corpus démontre que ce déplacement ne se fait que très progressivement. Dans les dernières décennies du XIX^e siècle, borne limite d'écriture des textes de notre corpus, aristocrates et bourgeois·es se partagent encore très largement l'écriture des souvenirs personnels, comme l'ont bien montré les études d'Éric Mension-Rigau sur l'aristocratie et de Chantal Rodet sur la bourgeoisie lyonnaise⁶⁸. On pourrait pointer, à propos

⁶⁶ Leur seront confrontés une dizaine d'écrits masculins, notamment ceux qui, dans les mêmes bornes chronologiques, restituent des souvenirs d'apprentissage de la lecture. Ils sont, d'après la consultation d'une cinquantaine de mémoires et de journaux d'hommes, moins nombreux à insister sur cette période de la vie. Nous y reviendrons.

⁶⁷ Françoise Thébaud, *Écrire l'histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Éditions, 2007 [1998], p. 135.

⁶⁸ Voir Éric Mension-Rigau, *L'Enfance au château. L'éducation familiale des élites françaises au XX^e siècle*, Paris, Rivages, 1990. Chantal Rodet, analysant les récits bourgeois dans la région lyonnaise au XIX^e et XX^e siècles, voit dans le succès du genre l'affirmation de la bourgeoisie aisée à la fin du siècle, tout autant que la survivance et la réappropriation d'anciennes pratiques aristocratiques. Chantal Rodet, « Témoigner : une disposition ? Profil,

des femmes du peuple, le défaut de conservation. Peut-être. Toujours est-il que des femmes d'origine populaire ont bien lu et eu accès à l'écrit, comme on le voit de manière éclatante avec les saint-simoniennes ou les correspondantes de Flora Tristan. Mais elles restent une minorité de lectrices comme de scriptrices, alors qu'en revanche, le nombre d'autobiographes ouvriers augmente rapidement dans la seconde moitié du siècle⁶⁹. Cinq scriptrices du corpus appartiennent au monde ouvrier ou à la paysannerie, sept à l'artisanat ou au petit commerce⁷⁰. Enfin, nous n'avons retrouvé aucun journal personnel de femme du peuple, alors que les femmes issues de la bourgeoisie en écrivent davantage que les aristocrates.

C'est donc en gardant à l'esprit cet écart que nous devons analyser nos sources. Lorsque cela est possible, nous comparerons les pratiques de lecture en fonction de l'origine sociale, par exemple en ce qui concerne les parcours d'apprentissage de la lecture. Mais si l'on suit Roger Chartier, « il faut récuser cette dépendance qui rapporte les écarts dans les pratiques culturelles à des oppositions sociales *a priori* [...]. Les partages culturels ne s'ordonnent pas obligatoirement selon une grille unique de découpage du social, supposée commander l'inégale présence des objets comme les différences des conduites⁷¹. » Dans les milieux plus populaires, l'écrit peut être présent sous des formes très diverses – livres, mais aussi placards, affiches, règlements de métiers, livres de comptes, indications topographiques, etc –, et cela oblige à garder à l'esprit que la seule détention du livre n'indique pas un·e lecteur·trice⁷². Valides sous l'Ancien Régime, ces remarques possèdent encore une actualité forte dans les premières décennies du XIX^e siècle, et peut-être davantage pour les femmes, qui ne « rattrapent » leur retard d'alphabétisation sur les hommes que dans la seconde moitié du siècle. Les supports permettant l'appropriation de l'écrit, et les modalités de cette appropriation – déchiffrement, visualisation, oralité... - sont multiples. Dans la mesure de ce qui est possible, nous essaierons de les restituer.

Mais il convient de préciser d'emblée qu'une large partie des développements qui suivent s'appliquera en priorité aux lectrices de la bourgeoisie et de l'aristocratie. Le modèle

trajectoires et pratiques d'auteurs de récits autobiographiques » in Sarah Cordonnier (dir.), *Trajectoire et témoignage. Pour une réflexion pluridisciplinaire*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2015, p. 85.

⁶⁹ Parmi les vingt-deux autobiographies ouvrières du XIX^e siècle étudiées par Martyn Lyons, deux seulement ont été écrites par des femmes, celle de Suzanne Voilquin*, *Souvenirs d'une fille du peuple, ou la saint-simonienne en Égypte*, Paris, E. Sauzet, 1865, et celle de Victorine Brocher (1838-1921), *Souvenirs d'une morte vivante*, Paris, Éditions Libertalia, 2017 [1909]. Martyn Lyons, « La culture littéraire des travailleurs. Autobiographies ouvrières dans l'Europe du XIX^e siècle », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 2001/4, n°56, p. 927-946.

⁷⁰ Cela sans compter que de nombreuses familles connaissent, dans le contexte particulièrement troublé des guerres révolutionnaires et impériales, des difficultés économiques, impliquant des ruptures biographiques et des déclassements.

⁷¹ Roger Chartier, *Culture écrite et société*, op. cit., p. 138.

⁷² *Ibid.*, p. 148.

de la féminité telle qu'elle est redéfinie aux lendemains de la Révolution concerne d'abord une petite élite sociale, et ne se diffuse que progressivement au cours du siècle⁷³. C'est cette petite minorité, malgré l'emploi du pluriel « femmes », qui est principalement visée par les prescriptions de lecture, avant que les lectrices des classes populaires ne soient prises en charge par les institutions scolaires ou culturelles sous le Second Empire.

Aux côtés des écrits personnels seront convoqués deux autres ensembles de sources imprimées. La presse rédigée par des femmes, plus nombreuse dans les premières années de la monarchie de Juillet, constitue également une source de choix pour étudier la lecture, puisqu'elle offre une double entrée : à la fois du point de vue des consignes de lecture, qui s'égrenent au fil des rubriques littéraires ; mais aussi à travers la question de l'émancipation par le savoir, revendiquée par des femmes dans l'écriture d'articles engagés après 1830. Ont donc été dépouillés le *Journal des demoiselles* (1833-1922) depuis sa fondation jusqu'en 1848 et le *Journal des femmes* (1832-1837), modérément féministe lorsqu'il est dirigé par Fanny Richomme entre 1832 et 1835, et seront analysés principalement les rubriques littéraires du *Journal des demoiselles* ainsi que, dans ces deux journaux, les articles relatifs à l'instruction des femmes et à la littérature féminine. On y repère, alors, toutes les ambiguïtés de ces conseils qui oscillent entre la délimitation de la *bonne* littérature, convenable moralement pour les femmes, et la revendication d'un droit au savoir. Par ailleurs, une lecture exhaustive de la presse saint-simonienne, de *La Femme libre* (1832-1834), entièrement gérée et écrite par des femmes prolétaires, du *Conseiller des femmes* (1833-1834), titre lyonnais à l'initiative de la saint-simonienne Eugénie Niboyet, ainsi que de l'éphémère *Citateur féminin* en 1834, permettra de mettre en lumière à quel point cette question est actuelle dans les premières années de la monarchie de Juillet.

Reste que, s'agissant de la lecture des femmes, la plupart des études historiques françaises ou anglo-saxonnes prennent comme point de départ, nous l'avons dit, la littérature normative. Il nous a semblé incontournable d'y revenir ici, tant l'imaginaire entourant la lecture des femmes au début du XIX^e siècle repose sur l'idée d'une bonne ou d'une mauvaise lecture pour et par les femmes, tant, par sa fonction normative, cette littérature délimite les comportements acceptables socialement face au livre, les meilleurs usages du livre, les bonnes pratiques de la lecture⁷⁴. Michel de Certeau écrivait que l'Église et l'école demeuraient, depuis

⁷³ Alice Primi, « La question des femmes au XIX^e siècle », in Michèle Riot-Sarcey (dir.), *De la différence des sexes*, op. cit., p. 163-184.

⁷⁴ Roger Chartier, « Le monde comme représentation », art. cit. Pour une mise en perspective de l'utilisation des différentes sources personnelles, littéraires ou normative dans l'histoire des représentations, on se reportera à Alain

l'Ancien Régime jusqu'au début du XX^e siècle, deux institutions qui dictaient des manières de lire⁷⁵ ; cela est vrai pour la France du premier XIX^e siècle, mais il faudrait leur ajouter la médecine. À partir des traités médicaux sur les « maladies de femmes » et d'un ensemble de traités sur l'instruction des filles et sur l'éducation maternelle publiés dans les années 1800 - 1840, ainsi que d'un corpus de textes peu exploité jusqu'à maintenant, les biographies pieuses de jeunes filles, portraits édifiants composés à partir d'extraits d'écrits personnels et de souvenirs qui commencent à paraître dans les années 1830, nous tenterons de cerner ces figures de la bonne ou de la mauvaise lectrice, tout en soulignant les contradictions et les évolutions.

Lire les pratiques de lecture dans les écrits personnels : difficultés et propositions méthodologiques

Depuis les années 1970, à l'aune des inflexions d'une histoire sociale soucieuse de redonner une voix aux oublié·e·s de l'histoire⁷⁶, mais aussi en raison du tournant épistémologique consacrant le « retour du sujet⁷⁷ » dans l'ensemble des sciences sociales, les écrits personnels ont acquis un statut de source historique⁷⁸. Leur apport en histoire des femmes et du genre, d'abord dans l'histoire de la vie privée, puis dans l'histoire des sexualités et celle de la construction du masculin et du féminin, ne fait plus de doute⁷⁹.

Fréquemment mobilisés, ils font pourtant toujours l'objet de soupçons : l'un tient à la tension présente dans tout écrit de soi entre la subjectivité avouée du scripteur ou de la scriptrice

Corbin, « Le vertige des foisonnements. Esquisse panoramique d'une histoire sans nom », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1992/1, n°39, p. 103-126.

⁷⁵ Michel de Certeau, *L'Invention du quotidien*, op. cit., t. 1., p. 248-249.

⁷⁶ L'entreprise pionnière menée par François Maspéro avec sa collection « Actes et mémoires du peuple » lancée en 1975 s'inscrivait dans une nouvelle veine de l'histoire sociale, militante – ouvrière ou féministe – qui s'intéressait aux individus. Les *Mémoires* de Louise Michel* furent le premier titre de la collection, qui réédita également les *Souvenirs* de Suzanne Voilquin.

⁷⁷ François Dosse, *L'Empire du sens. L'humanisation des sciences sociales*, Paris, La Découverte, 1995, p. 10-16.

⁷⁸ Sur cette historiographie, voir la très bonne synthèse proposée par Philippe Artières et Dominique Kalifa, en présentation du dossier « L'historien et les archives personnelles : pas à pas », *Sociétés et représentations*, 2002/1, n°13, p. 7-15, et aussi Philippe Artières et Jean-François Laé, *Archives personnelles. Histoire, anthropologie et sociologie*, Paris, Armand Colin, 2011.

⁷⁹ Pour le XIX^e siècle, outre le volume 4 de *L'Histoire de la vie privée* dirigé par Michelle Perrot (Paris, Seuil, 1987), citons notamment l'ouvrage de Gabrielle Houbre, *La Discipline de l'amour. L'éducation sentimentale des filles et des garçons à l'âge du romantisme*, Paris, Plon, 1997 et celui de Deborah Gutermann-Jacquet, *Les Équivoques du genre. Devenir homme et femme à l'âge romantique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, qui s'appuient sur la littérature normative et la littérature de l'intime pour étudier la construction des identités de genre durant l'adolescence. Celui d'Anne-Marie Sohn, *Chrysalides. Femmes dans la vie privée*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1996, 2 vol., en croisant archives judiciaires et personnelles, cet ouvrage a profondément renouvelé l'approche historique des sexualités. Enfin, le volume collectif *Une histoire sans les hommes est-elle possible ? Genre et masculinités*, dirigé également par Anne-Marie Sohn (Lyon, ENS Éditions, 2015) souligne bien l'apport actuel des écrits personnels dans l'étude des masculinités.

et la prétention de vérité qu'il·elle énonce, l'autre à la représentativité même de cette parole, le dernier à son historicité. Alors que la spécificité du récit historique par rapport à la littérature tient à ce qu'il repose sur un tout autre rapport au vrai, comme l'avait avancé Paul Veyne⁸⁰, les écrits personnels brouillent de nouveau les frontières. Ivan Jablonka qualifie d'ailleurs de « littérature du réel » « toute cette littérature [qui] révèle une pensée historienne, sociologique et anthropologique, forte de certains outils d'intelligibilité : une manière de comprendre le présent et le passé⁸¹ ».

Cette ambiguïté est encore renforcée au sujet de l'autobiographie, puisque, comme l'explique Jeremy Popkin, celle-ci possède plus que les autres écrits personnels des similitudes intrinsèques avec le texte historique⁸². De fait, l'historien comme l'autobiographe se propose de « raconter la vérité » d'une époque et de le faire le plus souvent sur un mode chronologique. Cette revendication de la vérité du récit est incluse dans le pacte autobiographique - Philippe Lejeune parle même de « pacte référentiel⁸³ » -, les informations et documents fournis par l'autobiographe devant permettre au lecteur de vérifier le propos. Observateur privilégié de son temps historique, il n'est pas pour autant un observateur omniscient ; il concède bien souvent la subjectivité de ses propos, mais néanmoins propose, en tant que « témoin oculaire », un regard sur une époque, un groupe, une génération.

Cette subjectivité avouée laisse démuni·e l'historien·ne, moins armé·e par exemple que le sociologue qui, dès le départ, s'interroge sur la relation d'enquête et la parole de l'enquêté·e, ou que le ou la spécialiste de littérature davantage coutumier·e du travail sur le texte singulier. Surtout, l'autobiographe use des instruments narratifs proches de la fiction, et on y distingue mal faits et fiction, le « je » et le monde, le subjectif et l'objectif et, - finalement - la littérature et l'histoire⁸⁴. Joliment qualifiée par Laura Marcus d'« agent double⁸⁵ », l'autobiographie porterait en elle, génériquement, ce défaut. Quand l'écriture de l'histoire se veut objective et

⁸⁰ Paul Veyne, *Comment on écrit l'histoire*, Seuil, 1978, p. 23.

⁸¹ Ivan Jablonka, *L'Histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales*, Paris, Seuil, 2014, p. 9.

⁸² Jeremy Popkin, *History, Historians and Autobiography*, Chicago, Chicago University Press, 2005, p. 11-14.

⁸³ Philippe Lejeune, *Le Pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1996 [1975], p. 36.

⁸⁴ Les mémoires écrits dans la première partie du XIX^e siècle font, eux aussi, volontairement usage de la fiction, comme l'a montré Damien Zanone. Enfin, certains textes revendiquent clairement le brouillage des genres, ainsi de l'« autobiographie à masque de roman » publié par Hortense Allart*, *Les Enchantements de madame Prudence de Saman* (1862). Voir Damien Zanone, « Un livre curieux (*Les Enchantements de Prudence* d'Hortense Allart). Le Temps, 16 octobre 1872 », in Christine Planté (éd.), *George Sand critique (1833-1876)*. Textes de George Sand sur la littérature présentés, édités et annotés, Tussn, Éditions du Lérot, 2006, p. 731-743, et *Idem, Écrire son temps*, *op. cit.*, en particulier p. 293-298.

⁸⁵ Laura Marcus, *Auto/biographical Discourses*, 1994, citée par Jeremy Popkin, *History, Historians and Autobiography*, *op. cit.*, p. 13.

critique⁸⁶, l'écriture de soi repose sur la confiance et l'empathie. Se pose toujours la question de la parole de l'individu·e et de la représentativité historique de sa trajectoire. Un journal, une lettre, une autobiographie donnent accès à la vie d'un·e individu·e et, bien qu'on puisse y repérer des modalités de présentation de soi propres à une communauté sociale, confessionnelle, professionnelle, y relever des habitudes, des pratiques, des gestes ancrés dans ces communautés, leur caractère idiosyncrasique semble empêcher toute tentative de généralisation⁸⁷.

Enfin, encore aujourd'hui, l'augmentation de la littérature personnelle à l'orée du XIX^e siècle est perçue comme le signe de la montée en puissance du « moi » dans l'Europe romantique, évolution qui tracerait les lignes de l'individualisation de la société occidentale⁸⁸. Cette idée bute toutefois sur deux écueils, puisque d'une part les écrits personnels, comme l'écrit Georges Gusdorf, se laissent difficilement enfermer dans des catégories définitionnelles rigides, et d'autre part, si l'on peut parler dans certains cas de littérature intime pour le début du XIX^e siècle, celle-ci ne peut être appréhendée comme l'expression univoque d'un « moi » romantique⁸⁹.

De plus, si l'on assiste bien au cours du siècle à une féminisation de l'écriture de soi⁹⁰, Philippe Lejeune pour le journal ou Éliane Lecarme-Taborne pour l'autobiographie ont

⁸⁶ C'est la principale raison, selon Jeremy Popkins, de la distanciation de l'histoire par rapport aux écrits personnels, remontant à la fin du XIX^e siècle, lorsque l'histoire se constitue en science. Les débats actuels autour de l'écriture de l'histoire comme littérature et de la place du « je » de l'historien·ne, déplacés par rapport à ceux des années 1980 sur le *linguistic turn*, témoignent bien aussi de l'intérêt suscité par l'écriture personnelle en histoire.

⁸⁷ Il paraît donc inévitable de se positionner en tant que chercheur·e à un extrême, comme le rappelaient Anna Iuso et Daniel Fabre : soit l'accumulation des textes, le plus grand nombre venant faire émerger une « communauté » et apporter la preuve si ce n'est de l'exhaustivité, du moins de leur meilleure représentativité ; soit, à l'opposé, l'analyse à partir d'un cas unique, prioritairement une vie d'individu·e extraordinaire, tel le parricide Pierre Rivière étudié par Michel Foucault l'exceptionnel de sa trajectoire soulignant davantage la norme et ses possibles transgressions. Anna Iuso, « *Les archives du moi ou la passion autobiographique* », *Terrain*, n°28, 1997, p. 125-138 et Daniel Fabre, « *Vivre, écrire, archiver* », *Sociétés et Représentations*, 2002/1, n°13, p. 17-42 ; Michel Foucault, *Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère... Un cas de parricide au XIX^e siècle*, Paris, Gallimard, 1973.

⁸⁸ Béatrice Didier insistait particulièrement sur ce point dans *Le Journal intime*, Paris, PUF, 1976, quand Philippe Lejeune proposait de dater la naissance de l'autobiographie moderne aux *Confessions* de Rousseau, parues entre 1782 et 1789. Pierre Pachet commence lui par l'analyse du journal de Samuel Pepys (1660-1669), tout en soulignant qu'on ne peut pas parler, pour cet exemple, de journal intime. Pierre Pachet, *Les Baromètres de l'âme. Naissance du journal intime*, Le Bruit du temps, 2015 [1990], p. 19.

⁸⁹ Georges Gusdorf, *Lignes de vie 1. Les Écritures du moi*, Paris, Odile Jacob, 1990 et notamment le chapitre 3 « L'acte de naissance des écritures du moi ? », p. 53-67. Pour un contre-exemple probant, on verra les travaux de Jean-Claude Schmitt sur l'individu et les écritures personnelles au Moyen-Âge, *La Conversion d'Hermann le Juif. Autobiographie, histoire et fiction*, Paris, Seuil, 2013. Pour le XIX^e siècle, on lira avec profit la très dense introduction au journal d'Aline De Quelen (1824) proposée par Laurent Le Gall, qui fait le point sur ces différents écueils. Laurent Le Gall, « *Aux lisières du moi. 1824 à Kerliver par Aline de Quelen* », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2016/1, n°52, p. 159-171.

⁹⁰ Phénomène historique qui tient notamment à l'évolution des logiques de répartition sexuée des activités domestiques, et derrière lequel il serait vain de rechercher une écriture spécifiquement féminine, comme l'ont bien montré les travaux sur les correspondances familiales ou les journaux d'adolescent·e·s. Sur ce sujet, voir Daniel Fabre (dir.), *Écritures ordinaires*, Paris, PUF, 2003, et Isabelle Lacoue-Labarthe et Sylvie Mouysset, « De l'"ombre légère" à la "machine à écrire familiale". L'écriture quotidienne des femmes », *Clio. Histoire, Femmes*

bien souligné à quel point on devait se garder d'y voir une libération de la parole féminine et l'affirmation d'une conscience collective et critique⁹¹. Au début du siècle, les pratiques d'écriture sont encadrées et codifiées, apprises aux jeunes filles pour les former au style, les habituer à faire leur examen de conscience. Les journaux, lettres, circulent dans un cercle plus ou moins élargi, sont donnés à lire, aux parents, frères et sœurs, ami·e·s... Principe même de la relation épistolaire, c'est aussi particulièrement vrai pour le journal personnel qui prend part à un « protocole éducatif⁹² » où le geste de l'écriture de soi est encouragé, imité.

Ces rappels nous paraissent particulièrement importants pour délimiter un territoire d'analyse rigoureuse des écrits personnels, qui évite notamment la surinterprétation. Car leur usage est la seule voie possible pour faire une véritable histoire de la lecture avec les femmes. Cela pour deux raisons essentiellement : d'une part, journaux personnels, correspondances et autobiographies fixent par écrit le souvenir d'un acte guetté par l'oubli ; d'autre part, en tant qu'écriture sur soi, ils autorisent à interroger la place de la lecture dans la construction des identités sexuées, rigides en apparence mais sujettes à de multiples déplacements.

L'ensemble des traces de lecture qu'on repère dans les écrits personnels peut être analysé à la lumière des grandes catégories de l'histoire de la lecture : l'apprentissage, les modalités concrètes d'accès au livre ou à l'imprimé, sa pratique et ses usages quotidiens (entre, par exemple, lecture collective et individuelle, lecture studieuse et lecture de loisir). Ces différentes catégories peuvent être refondues à l'aide de l'histoire des femmes et du genre, grâce à l'analyse de la répartition sexuée des savoirs et des dynamiques sociales assignant le féminin au privé. Interroger ces découpages et leur pertinence à partir des traces de lecture doit conduire à incarner les lectrices, au-delà des figures fantasmées, et à saisir la manière dont elles participent aux transformations du monde de l'imprimé au début du XIX^e siècle, de manière non excluante, c'est-à-dire sans partir du principe qu'elles ont des pratiques de lecture différentes de celles des lecteurs. En même temps, les écrits personnels, les tabous et les règles de présentation de soi qui les modèlent, amènent à prendre la juste mesure à la fois de l'inertie

et Sociétés, 2012, n°35, p. 7-20, ainsi que Cécile Dauphin et Danièle Poublan (dir.), *Ces bonnes lettres. Une correspondance familiale au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1995 ; Brigitte Diaz et Jürgen Siess (dir.), *L'Épistolaire au féminin. Correspondances de femmes (XVIII^e-XX^e siècles)*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2006 ; Marilyn Himmesoète, *Juvenilia. Journaux personnels d'adolescents du XIX^e siècle*, thèse de littérature sous la direction de José-Luiz Diaz, Université Paris 7 Diderot, 2012.

⁹¹ Philippe Lejeune, *Le Moi des demoiselles. Enquête sur le journal de jeune fille*, Paris, Seuil, 1993 ; Éliane Lecarme-Tabone, « L'autobiographie des femmes », *Fabula LHT*, 2010, n°7, [en ligne] URL : <http://www.fabula.org/lht/7/lecarme-tabone.html>.

⁹² Philippe Lejeune, « "Et le cahier ?" Journaux en famille : les Coquebert de Montbret », *Lalies*, 2008, n°28, p. 189-203.

des normes et des conventions, transmises par l'école, la famille, l'Église, incorporées par les lectrices⁹³, et de la part de contingence qui réside dans toute action, donc de la marge de manœuvre laissée aux lectrices. À interroger donc le genre comme système qui oriente la lecture en reproduisant, certes, les normes, mais en installant en leur sein des écarts, des fissures, qui font évoluer l'ordre social.

Par conséquent, il ne s'agira pas dans les écrits personnels de débusquer le faux ou la tromperie, mais de mettre au jour les possibles ; de rechercher l'individue exceptionnelle ou exemplaire, mais de croiser les régularités et les singularités qu'on y repère pour interroger les écarts. Comme l'écrit Michèle Riot-Sarcey, faire l'histoire du genre au XIX^e siècle, c'est prendre en compte que

ce que les femmes sont, dans leurs rôles, dans leurs fonctions, c'est précisément ce que les autorités morales et politiques veulent qu'elles soient ; la tension individuelle est si grande entre la volonté d'être et le devoir être, si particulière, si différente entre les individus, qu'elle n'est perceptible que singulièrement⁹⁴.

Étudier les pratiques de lecture restitue bien ces différentes tensions, dans la mesure où elles s'inscrivent dans des usages sociaux du livre et des rapports au savoir hiérarchisés, mais laissent aussi s'exprimer une subjectivité, d'une lectrice qui braconne dans le texte tout en s'imaginant un autre destin, d'une autre qui cherche à se conformer à son identité sociale tout en questionnant cette même identité, de certaines qui entrevoient le moyen de nourrir collectivement une critique de leur domination. Ce sont ainsi les usages du livre qui permettent de régler le rapport entre la lectrice et une identité collective nouvelle à construire : on y observe les interrogations individuelles sur les limites du savoir accessible aux femmes, sur les capacités à raisonner, dans une interaction constante entre le « je » et les autres. Entre ce qu'on pourrait interpréter comme de la résignation et ce qui apparaît plus visiblement comme une posture critique, toute une gamme de positionnements se déploie dans les écrits personnels, ce qui empêche les tentatives de modélisation de la « lectrice dévote » ou de la « lectrice féministe » et oblige à être attentif aux appropriations individuelles, dans toute leur pluralité.

⁹³ Bernard Lepetit, dans *Les Formes de l'expérience*, écrivait que la norme, « catégorie qui sert de repère et d'instrument interprétatif et légitimant l'action », « s'objective dans les institutions qui forment le cadre et les moyens de l'intervention humaine, s'incorpore par apprentissage ou par mémorisation, se perpétue par le recours qu'on y fait pour légitimer l'action. Bernard Lepetit, « Histoires des pratiques, pratiques de l'histoire », in *Idem* (dir.), *Les Formes de l'expérience : une autre histoire sociale*, Paris, Albin Michel, p. 31.

⁹⁴ Michèle Riot-Sarcey, « Histoire : du genre au singulier », in *Idem*, *Le Genre en questions. Pouvoir, politique, écriture de l'histoire*, Paris, Créaphis, 2016, p. 311.

Dans cette perspective, approcher chaque texte en vertu de son statut unique et de l'historicité des écritures de soi permet de saisir comment, dans l'action performative de l'écriture de soi, la scriptrice évalue sa conformité ou non à un modèle de féminité présenté comme idéal, et donc sa singularité ou sa normalité⁹⁵. Quand bien même ce modèle a constitué une grille de référence surplombante pour les femmes du XIX^e siècle, il a sans cesse été retravaillé, déplacé, transformé par celles qui y ont adhéré ou qui l'ont critiqué, comme l'écrivaient déjà les auteur·e·s de *l'Histoire des femmes en Occident*⁹⁶. La lecture, nous en faisons l'hypothèse, est l'un des lieux de cette épreuve. Pour autant que les normes et les conventions « définissent, pour chaque communauté, des usages légitimes du livre, des façons de lire, des instruments et des procédures d'interprétation⁹⁷ », les souvenirs de lecture permettent justement de prendre la mesure de la performativité que les hommes et les femmes du début du XIX^e siècle plaçaient à la fois dans l'inculcation des manières de lire et dans l'écriture de soi. Cette question est centrale ici dans la mesure où les manières de se présenter dans une lettre, dans un journal ou dans une autobiographie en tant que lectrice modèle ou lectrice déviante révèlent les positionnements possibles par rapport aux assignations identitaires du féminin. Plus qu'un moi homogène de la lectrice, se dessinent dans ces souvenirs les différentes voies empruntées par ces femmes pour exister, en s'y conformant, en se les réappropriant ou en les transgressant. Dans un double mouvement de retour sur soi, c'est alors dans l'écriture des souvenirs de lecture que se joue la subjectivation des lectrices, ce processus étant entendu comme la « constitution d'un rapport réflexif à soi-même, dans une ou plusieurs sphères de pratiques, qui reconfigure l'identité sociale de l'individu⁹⁸ ».

Multiplier les échelles d'analyse⁹⁹, entre l'individuel et le collectif, entre le « je » de la lectrice et le « elles » des injonctions normatives, permet dès lors de réinsérer les trajectoires des lectrices dans cette première moitié de siècle tout en écartant le risque d'une histoire fragmentée. Ces trajectoires forment une véritable biographie chorale des lectrices au XIX^e

⁹⁵ Judith Butler propose d'analyser le récit de soi de la façon suivante : « Quand le "je" cherche à se définir, il peut commencer par lui-même, mais il découvrira que ce soi est déjà impliqué dans une temporalité sociale qui excède ses propres capacités de narration. [...] Il n'y a pas de construction de soi (*poesis*) en dehors d'un certain mode de subjectivation (ou d'assujettissement) et donc il n'y a pas non plus de constitution de soi en dehors des formes possibles que peut prendre un sujet ». Judith Butler, *Le Récit de soi*, Paris, PUF, 2007, p. 7 & 17. L'un des concepts clés de la philosophie est celui de performativité, qui permet d'analyser comment le genre se réalise dans l'énonciation et la répétition des gestes, des attributs, des comportements associés au féminin ou au masculin. Voir *Idem*, *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, Paris, La Découverte, 2015 [1990], p. 265-266.

⁹⁶ Geneviève Fraisse et Michelle Perrot, *Le XIX^e siècle*, in Georges Duby et Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, op. cit., t. 4, p. 15. Sur cette question, voir aussi Jo Burr Margadant (dir.), *The New Biography. Performing Femininity in Nineteenth-Century France*, Berkeley, University of California Press, 2000.

⁹⁷ Roger Chartier, *Culture écrite et société*, loc. cit.

⁹⁸ Federico Tarragoni, *La Sociologie de l'individu*, Paris, La Découverte, 2017, p. 100 [sous presse].

⁹⁹ Jacques Revel (dir.), *Jeux d'échelles. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard – Le Seuil, 1996.

siècle. S'agissant d'étudier un corpus important d'écrits personnels, Daniel Fabre parle de « communauté textuelle » quand Philippe Lejeune au sujet des autobiographies évoque des biographies collectives. Tous deux mettent en avant la perspective de les appréhender sous l'angle des régularités qu'on y repère. À n'en pas douter, en écrivant sur leurs lectures, ces femmes écrivent sur elles-mêmes et sur le monde, et permettent de saisir la socialité du moi¹⁰⁰. Nous préférons y voir une biographie chorale davantage que collective, car ce dernier terme supposerait une homogénéité des voix, et *in fine* le partage d'un sentiment d'appartenance à un groupe plus ou moins identifié. Or la polyphonie des souvenirs de lecture restitue des sons discordants qui témoignent tous de la difficulté à s'identifier à un collectif « femmes ».

Trajectoires de lectrices dans la première moitié du XIX^e siècle

Afin d'étayer cette biographie chorale des lectrices, nous procéderons en quatre parties.

Dans la première partie, nous restituerons l'appareil discursif des autorités morales, religieuses et médicales dans la première moitié du siècle. Il s'agira d'abord de voir comment est pensée la lecture des femmes, englobant les lectrices dans un « elles » collectif, ce que nous ferons dans les chapitres 1 à 3. Pour l'essentiel, ces discours s'adressent à des femmes éduquées et issues des milieux les plus favorisés, destinées à devenir des épouses et des mères capables de prendre en charge l'éducation de leurs enfants et d'agir pour la moralisation de la société. L'idée de la différence ontologique des sexes conduit à décrire les pratiques culturelles des femmes, dont la lecture, dans un lien de dépendance avec la « nature féminine » en général. La mauvaise lecture, empathique et sensible, est rejetée du côté du féminin, par opposition à la lecture distanciée, critique, et implicitement masculine. La littérature pédagogique n'est pas en reste. Elle propose une propédeutique de la lecture qui oblige à s'interroger sur la sexuation non de l'apprentissage en tant que tel mais bien de l'éducation par le livre, et sur les limites imposées – ou non – à l'accès au savoir pour les femmes. Les lectures frivoles et amORAles sont donc condamnées, tandis que les écrits des pédagogues ou les auteurs de littérature pour jeunes filles, les éditeurs des biographies pieuses tentent de délimiter ce que peut être une bonne littérature, utile, pour les lectrices.

¹⁰⁰ Sur ces différentes notions, voir Philippe Artières et Dominique Kalifa, « L'historien et les archives personnelles », art. cit.

Malgré leurs origines diverses, les principaux arguments circulent entre supports médiatiques et visent la « construction d'un réel, qui modélise des figures critiques ou édifiantes¹⁰¹ ». Il faudrait dès lors traiter la catégorie de la lectrice lors de ce premier XIX^e siècle comme un type représentatif qui nous dévoilerait des conflictualités au sein des représentations contemporaines. Les modèles comportementaux face au livre – négatifs ou positifs – qu'on y repère, qu'assèment les prescriptions morales et que concrétisent les politiques éditoriales, définissent alors le périmètre autorisé de la lecture des femmes. Depuis son apprentissage jusqu'à sa maîtrise en tant que compétence critique, chaque étape du savoir lire est scrutée, analysée, et rapportée aux catégories de la bonne ou de la mauvaise lecture. Cet ensemble discursif est un critère majeur de définition du féminin qui « enserre¹⁰² » les pratiques de lecture des femmes dans des normes genrées.

Dans les deux parties suivantes, tendues entre le « nous » et le « je » des lectrices, nous traiterons l'ensemble des écrits personnels pour suivre les trajectoires des lectrices.

La seconde partie portera plus spécifiquement sur l'apprentissage de la lecture, mal connu en dehors des sources didactiques, normatives et institutionnelles, alors même que les enfants sont inclus par Martyn Lyons parmi les « nouveaux lecteurs » au début du XIX^e siècle¹⁰³. L'expérience des « élèves » restituée dans les souvenirs permet de revenir sur les modalités concrètes de son déroulement qui, à l'heure de grands débats sur les méthodes de lecture et de la naissance de la littérature de jeunesse, n'a pourtant rien de figé, ce que nous verrons dans le chapitre 4. Concernant l'éducation des filles, on y voit la place déjà très prégnante de l'éducation maternelle, faiblement concurrencée par les autres systèmes éducatifs. Surtout, davantage que les méthodes d'enseignement de la lecture, qui pourtant font alors débat, les écrits personnels montrent une sexuation progressive de l'éducation, que nous examinerons

101 Michèle Riot-Sarcey, « De la représentation », *Romantisme*, 2000, n°110, Dossier « De la représentation, histoire et littérature », p. 3-12.

102 Michèle Riot-Sarcey définit ainsi la notion d'enserrement : « Prise entre sa capacité d'être et les différents interdits, la jeune fille, l'épouse, la mère, à chaque étape de la vie, réduites à une identité assignée, pactisent avec les contraintes, tout en cherchant à exister. Le je au féminin, plus qu'un autre, oscille entre elles et eux ». Michèle Riot-Sarcey, « Un autre regard sur l'histoire », in *Idem* (dir.) *De la différence des sexes. Le genre en histoire*, Paris, Bibliothèque Historique Larousse, 2010, p. 20.

103 Guglielmo Cavallo et Roger Chartier (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Seuil, 2001 [1997], p. 406-416. L'enfant lecteur est de fait l'un des grands oubliés des travaux sur la lecture, comme le souligne Matthew O. Grenby dans *The Child Reader. 1700-1840*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011. Dans *l'Histoire de l'enfance*, Egle Becchi appréhende justement cette question à partir de l'exemple de deux autobiographies. Voir Egle Becchi, « Écritures enfantines, lectures adultes », in Egle Becchi et Dominique Julia (dir.), *Histoire de l'enfance en Occident, t. 2. Du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Seuil, p. 485-510. Pourtant, la relégation de ces pages en fin de volumes souligne bien le traitement à part fait à cette approche. Les travaux récents d'Emmanuelle Chapron, portant sur le XVIII^e siècle, proposent justement de faire le lien entre les différentes approches, entre littérature didactique, politiques éditoriales et souvenirs de lecture. Emmanuelle Chapron, *Travailler avec les livres, XVII^e-XXI^e siècles*, vol. 1, Mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2016.

dans le chapitre 5. Si on n'apprend pas à lire comme une fille, en revanche l'usage du livre tel qu'il est transmis dans l'éducation et la dissociation progressive des lectures pour les filles et pour les garçons ont bien pour conséquence de construire un rapport différencié à l'univers livresque et au savoir. On doit alors bien prendre la mesure de ce qu'a pu représenter, même de manière informelle, bricolée et peu reconnue socialement, l'accès de certaines à des territoires intellectuels considérés alors comme masculins.

Mais il faut aussi redonner aux lectrices leur part d'action, de création, d'inventivité, en ne les excluant pas des principaux phénomènes de transformation du monde de l'imprimé au début du siècle. Ce sera l'objet de la troisième partie. Ainsi, la très grande diversité des lectures, interdisant de se cantonner aux deux poncifs de la « lectrice romanesque » et de la « lectrice dévote », ressort avec éclat dans la bibliothèque virtuelle que nous avons pu dresser à partir des écrits personnels, et qui est présentée en annexe. Celle-ci, analysée dans le chapitre 6, déborde largement, nous le verrons, l'idée d'une littérature *pour* les femmes.

Les écrits personnels apparaissent comme un lieu idéal pour prendre la mesure de l'écart entre la normativité des discours et le concret des pratiques et des usages, comme nous le verrons dans les chapitres 7 et 8. Cette tension apparaît notamment au sujet de la lecture du roman et des livres de piété. La première, toujours suspecte et déconseillée aux jeunes filles, illustre avec force à quel point l'incorporation d'une norme peut conduire à produire un discours sur soi performatif, qui rend compte des efforts individuels pour se conformer à une telle norme ; la seconde, bien que représentant à l'inverse la preuve d'une bonne pratique, apparaît dans le quotidien d'une majorité des lectrices beaucoup plus lâche. La multiplication de l'imprimé et la diversification des accès au livre, nous le verrons, ouvrent une brèche dans l'appropriation des textes, jusqu'alors décrétée par d'autres. Les nombreux accès détournés au livre, les multiples écarts ou résistances aux consignes de lecture montrent bien qu'une part de l'action des individus leur échappe, et que, comme l'écrit Giovanni Levi, cette liberté laissée aux acteurs·trices brise les homogénéités apparentes des systèmes normatifs¹⁰⁴.

Dans la dernière partie, nous nous arrêterons sur deux cas qui problématisent différemment les significations possibles de l'acte de lecture. Ces cas n'ont pas été choisis pour leurs caractères extraordinaires, mais parce qu'ils font problème par rapport aux régularités apparentes de la lecture des femmes.

¹⁰⁴ Giovanni Levi, « Les usages de la biographie », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 1989/44, n°6, p. 1325-1336.

Dans le chapitre 9, à partir de la comparaison de deux trajectoires individuelles, celle de Sophie Ulliac-Trémadeure et celle de Justine Guillery, et en adoptant une méthode d'écriture biographique, il s'agira d'interroger les différents types de positionnement social engendrés par l'expérience de la subjectivation par la lecture. Chacune des deux lectrices trouve la clé de son indépendance dans une pratique continue, tout au long de la vie, de la lecture, et celle-ci acquiert alors une dimension symbolique forte, témoignant de l'attrait du savoir accessible par le livre. Mais l'une tente de faire concorder cette conscience de soi et de la condition inégalitaire des femmes avec la normalité sociale, au prix non pas d'une abdication de l'individualité, mais d'une adhésion à l'idée de l'égalité dans la différence. L'autre, au contraire, fait un choix radicalement différent, celui de la marginalité sociale que vient conforter une soif de lire, révélant l'impossibilité de s'inclure dans un modèle de féminité plus qu'un autre.

Ensuite, dans une ultime étude de cas présentée dans le chapitre 10, nous questionnerons les possibilités de penser en termes collectifs l'émancipation par le savoir. Après les bouleversements de la révolution de 1830, ou dans le contexte de la naissance des mouvements ouvriers au milieu des années 1840, la nécessité de lire est traitée d'une manière radicalement différente dans la presse féministe saint-simonienne puis dans le projet politique de Flora Tristan. Il ne s'agit pas d'une recherche égotiste de la satisfaction d'un goût, de la distinction de soi ou de l'introspection, mais bien de faire émerger une conscience collective de la domination, qui ensuite peut porter des revendications concrètes pour l'amélioration de la condition féminine.

Partie 1. Les discours sur la lecture des femmes dans la première moitié du XIX^e siècle : quand la *lecture féminine* devient une catégorie normative.

« Le savoir devint le champ de bataille de ce que certains considéraient comme une "guerre" entre les sexes¹. »

« Lecture : [...] chose qu'on lit (bonne, amusante, Agréable, instructive, dangereuse, ennuyeuse)² »

« On était curieux de savoir qui était cette jeune fille qui, sur les monts de Cully, lisait tous les livres les moins généralement feuilletés par les femmes³ ». Clémence Royer*, philosophe et femme de sciences, décrit dans sa biographie les efforts qu'elle dut fournir, à vingt ans, pour se détacher de l'éducation que, jeune fille, elle avait reçue auprès de ses parents puis au couvent du Sacré-Cœur du Mans dans les années 1840. Elle se rendit alors à la bibliothèque, lut pendant deux années de l'histoire, de la philosophie, de l'astronomie, remplaçant de cette manière les lectures « bien choisies » de son enfance. Ce comportement ne passa pas inaperçu puisque la jeune femme, par ses lectures singulières, se différenciait de ses contemporaines.

¹ Karen Offen, *Les Féminismes en Europe (1700-1950)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012, p. 125.

² « Lecture », *Dictionnaire Universel de la langue française*, par Pierre-Claude-Victor Boiste, édition revue par Charles Nodier, Paris, Didot, 1836, p. 424.

³ Clémence Royer, *Biographie de Clémence Royer par elle-même*, manuscrit, BMD, Ms 19, fol. 69.

Pour bien prendre la mesure de cet étonnement suscité par des lectures qui semblent anormales, nous étudierons dans cette première partie les discours sur la lecture des femmes et les normes qu'ils édictent, depuis des premières années du siècle jusqu'à la fin de la monarchie de Juillet. Les arguments phares des discours médicaux, pédagogiques et religieux s'inscrivent dans une rhétorique déjà ancienne, parfois pluriséculaire, qui fait de la lecture un acte susceptible d'agir sur le for intérieur du lecteur ou de la lectrice, de bouleverser son rapport au monde extérieur, de brouiller les frontières morales entre bien et mal⁴. Pour autant, la tonalité de ce discours évolue à l'orée du XIX^e siècle, en s'arrimant sur les profondes mutations culturelles en cours. À la conjoncture de l'augmentation toujours croissante de l'offre d'imprimés et du décollage de l'alphabétisation de la population française, le mouvement général d'accès de la population au livre, l'élargissement du public, est perçu comme inéluctable⁵. Ce qui inquiète les observateurs de la société de l'époque, qu'ils soient philosophes, médecins, clercs ou pédagogues, c'est l'irruption massive d'un nouveau lectorat, qui, s'il n'est plus illettré, serait en revanche dénué des codes et des références nécessaires à une bonne pratique de la lecture. Ce discours alarmiste prend appui sur un imaginaire social dans lequel, par exemple, la grisette avide de romans nouveaux ou le bas-bleu en quête de reconnaissance bouleversent les hiérarchies culturelles et sociales. Elles incarnent alors un fantasme social d'un mésusage du savoir.

À n'en pas douter, ces représentations placent sous le regard de l'historien·ne un prisme grossissant et déformant qui ne doit pas masquer la permanence de profondes inégalités de sexe ou de classe dans l'accès au livre, par ailleurs bien difficiles à cerner, dans leurs temporalités respectives, à travers d'autres archives. Elles sont néanmoins un point d'observation idéal pour comprendre comment se précise, s'affine et se fige la catégorie de la *lecture féminine*⁶ laissant supposer l'idée d'un dualisme dans la pratique et l'usage de la lecture. À travers le prisme de la lecture, on peut alors prendre mesure de la manière dont les débats sur le rapport des femmes au savoir participent à la renégociation des rapports de genre à l'œuvre dans la société française au cours de ce premier XIX^e siècle.

⁴ C'est ce qu'ont mis en avant, déjà, les recherches portant sur l'accès des femmes à la culture et au livre sous l'Ancien Régime, notamment pour l'Italie du XVI^e siècle, le travail de Xenia Von Tippelskirch, *Sotto Controllo*, op. cit., et pour la France de l'Ancien Régime, celui de Linda Timmermans, *L'Accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime*, op. cit.

⁵ Maurice Crubellier, « L'élargissement du public », in Roger Chartier et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition française. T. 3. Le temps des éditeurs, du romantisme à la Belle Époque*, Paris, Fayard, 1990, p. 15-20.

⁶ Nous emploierons en italique, ici, cette expression pour souligner que *féminine* renvoie à des représentations genrées, et non à la forme adjectivée de *femme*.

Le fil rouge de ce premier chapitre permettra de suivre la réponse des institutions (médicales, éducatives, religieuses) face au phénomène, fantasmé ou réel, de l'augmentation du lectorat féminin. L'idée d'une dangerosité de la lecture des femmes alimente les discours justifiant son encadrement et définissant sa finalité à l'intérieur d'une codification normative préalable ; une crispation semble alors se faire jour, agissant comme un symptôme du phénomène d'entrée en lecture massive des femmes et que l'on retrouve, avec des décalages chronologiques et des spécificités nationales, dans d'autres pays européens⁷. Il ne s'agit pas pour autant d'interdire la lecture, mais bien de structurer un cadre normatif cohérent à l'intérieur duquel doivent évoluer les nouvelles lectrices, cadre qui prend effet dans un ensemble de mises en garde, de précautions et de conseils. En effet, les discours normatifs ne définissent jamais la norme de manière positive mais toujours par l'entremise de ce qui est autorisé ou défendu, conseillé ou déconseillé. La « mauvaise lectrice » relève donc d'une catégorie identifiable tant dans la littérature médicale, pédagogique, que religieuse de cette première moitié de siècle : sa bibliothèque, ses postures de lecture, ses usages du livre et ses appropriations sont passés au crible de la critique et rangés du côté de l'hétérodoxie, voire de la déviance. Par contraste, se dessinent alors les contours de la bonne lectrice, contours beaucoup plus flous nous le verrons. Séparer le bon grain de l'ivraie, donc. Mais il y a plus : isoler, au sein du lectorat, les lectrices et, au sein des lectrices, distinguer les « mauvaises » et les « bonnes », renvoie à une idée préalable qui arc-boute notre démonstration à savoir celle d'une différenciation genrée ayant trait à la fois à l'acte et aux effets de la lecture.

Comment la pensée de cette différence se traduit-elle par la hiérarchisation des pratiques de lecture ? L'idéal-type d'une *lecture féminine* qui ferait correspondre dispositions « naturelles », pratiques et comportement de la lectrice nous rappelle que la délimitation des cadres du féminin passe, au milieu du XIX^e siècle, par de multiples biais. Ici, nous le verrons, il s'agit bien d'orienter les lectrices vers des lectures « innocentes » et « utiles », d'inculquer aux lectrices un usage modéré et vertueux de la lecture. L'œuvre de moralisation de la société qui incombe aux femmes, proposée par la Révolution et propulsée par l'Empire et la Restauration, s'apprend aussi dans et par les livres. Définir bonnes et mauvaises lectures pour les femmes revient donc à produire un cadre qui doit agir sur l'âme – principale action attribuée

⁷ Ainsi pour Jacqueline Pearson, à partir de 1750 en Angleterre, « the reading woman become not only historical reality but also a sign, with a bewildering range of significations ». *Women's Reading in Britain, op. cit.*, p. 1. On verra également les travaux de Kate Flint sur l'Angleterre victorienne (*The Woman Reader. 1837-1914*, Oxford, Clarendon Press, 1993) ou ceux de Solange Hibbs-Lissorgues sur l'Espagne, *Femmes et lectures au XIX^e siècle en Espagne : doctrine et pratiques*, Alicante, Biblioteca virtual Miguel de Cervantes, 2010.

à la lecture – mais également sur la société. Alors, garder le cap d'un bon comportement face aux livres prouve la capacité d'assimilation des valeurs morales et des attentes sociales.

Plus ou moins explicitement, ces discours s'adressent de manière unanime aux femmes des élites sociales. Les lectrices populaires, qui peuplent pourtant la littérature panoramique et réaliste de la monarchie de Juillet, demeurent largement absentes des prescriptions de lecture dans la première moitié du siècle. Le décalage est intéressant, mais durant ces quelques décennies, c'est bien la lectrice aisée, qui possède le temps et les ressources pour lire, qui fait l'objet de toutes les attentions, et il ne faudra pas s'étonner que ce soit son profil que nous allons dresser dans cette première partie. Pour autant, la théorie des sphères séparées, actée par le Code civil en 1804, ne délivre pas qu'un message négatif. Idéalisées au sein d'un « éternel féminin », les femmes ont de plus une mission civilisatrice, celle de la régénération des mœurs, qui commence dans la famille, par l'éducation. Les fonctions des femmes dans la société bourgeoise et les valeurs qui lui sont associées impliquent, nous allons le voir, des pratiques et des usages de la lecture différenciées selon les sexes⁸. L'analyse du discours sur la lecture des femmes ne peut donc pas être séparée de l'étude des évolutions que le concept de féminité connaît au même moment⁹.

Pour les besoins de la démonstration, nous avons isolé discours médical, discours pédagogique et discours religieux. L'ordre de leur présentation dans ce premier chapitre ne présume pas de la priorité que nous leur donnons. Nous verrons en leur sein la grande circulation des arguments et des schèmes rhétoriques, même si chacun construit son raisonnement selon une logique qui lui est propre et si, parfois, leurs arguments se concurrencent.

Pour la médecine, le sexe de la lectrice induirait une pratique et une réception différentes par rapport au reste du lectorat : la faiblesse de l'esprit et l'exacerbation des sens, inféodées à la « nature féminine », empêcheraient une lecture raisonnée et avertie. Incapables d'en maîtriser les effets, les lectrices ne pourraient, hors du cadre strictement défini de ce qu'est une bonne lecture, échapper à la fatalité d'un sexe guidé par l'instinct. Comme le souligne Alexandre Wenger, au cours du XVIII^e siècle, la catégorie de la *lecture féminine* « s'autonomise comme

⁸ L'historienne allemande Karen Hausen, pionnière de l'histoire du genre, affirmait en 1976 que « lire et écrire ont été répartis selon les sexes dès les débuts de la société bourgeoise ». Citée par Christine Grabe, « Les femmes et la lecture », in Martine Chaudron et François de Singly (dir.), *Identité, lecture, écriture*, Paris, Centres Georges Pompidou, B. P. I, 1993, p. 187-212.

⁹ Voir Claire Moses, *French Feminism, op. cit.*, p. 17 sq.

lecture-type qualifiant des pratiques de lecture "déviantes"¹⁰ ». Dans les premières décennies du XIX^e siècle, la révolution clinique et l'institutionnalisation de la psychiatrie étudiées par Michel Foucault modifient la portée du diagnostic médical¹¹. Désormais, les médecins affirment s'appuyer sur des cas empiriques qui apportent des preuves irréfutables : dans les cas les plus extrêmes, de mauvaises lectures provoqueraient l'hystérie ou pousseraient au crime. La pathologisation, voire la criminalisation de la lecture, disqualifient durablement certaines pratiques de lecture des femmes à l'aide d'un prisme naturalisant.

Les pédagogues, pour leur part, s'attachent à définir en quoi consiste une bonne éducation à la lecture. Cette éducation s'entend au sens étymologique du terme, à savoir celui de *guide*, de *conduite*, davantage que dans son sens actuel de transmission de savoirs et de connaissances. L'instruction et l'éducation demeurent largement dissociées en ce qui concerne les femmes dans la première moitié du siècle¹². On repère alors à la fois un discours sur le passé, qui condamne d'anciennes pratiques éducatives jugées archaïques, et un discours sur l'avenir dans lequel éduquer les futures mères à la bonne lecture doit produire une chaîne de conséquences bénéfiques pour l'ensemble de la société. Dans cette logique, les « jeunes filles » - classe d'âge désormais isolée d'un point de vue biologique et social - cristallisent les débats pédagogiques.

Enfin, l'ancienneté du discours clérical à l'encontre des mauvaises lectures le situe quelque peu à part. Il semble de prime abord plus immobile, moins « expert », réemployant sans innover une rhétorique déjà éprouvée. Pourtant, dans son entreprise de reconquête des fidèles, l'Église catholique s'appuie, en France, en grande partie sur les femmes. En cela, leurs lectures, fortement idéalisées, deviennent un puissant vecteur de moralisation.

L'ampleur que prend le discours sur les bonnes lectures à l'usage des femmes, décliné en fonction de l'âge, du milieu social ou/et de l'appartenance confessionnelle, est impressionnante. Encadrant la pratique par le contrôle du choix et la codification des usages, il est relayé par les institutions ecclésiastiques, médicales, scolaires, voire pénitentiaires, mais aussi à l'intérieur de la famille ; il assigne alors une finalité quasi unique à la lecture, celle de la moralisation, l'accès aux savoirs passant quant à lui largement au second plan.

¹⁰ Alexandre Wenger, « Lire l'onanisme. Le discours médical sur la masturbation et la lecture féminine au XVIII^e siècle », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, 2005, n°22, p. 227-243.

¹¹ Michel Foucault, *Naissance de la clinique*, Paris, PUF, 1963.

¹² Cette distinction est au cœur de la démonstration de l'ouvrage de Caroline Fayolle, *La Femme nouvelle*, *op. cit.*

Chapitre 1. Malades de lire ? Le discours médical sur la lecture des femmes.

« Peut-être que de toutes les causes qui ont nui à la santé des femmes

La principale a été la multiplication infinie des romans depuis cent ans¹³. »

En 1828, Laure d'Yvrande*, jeune fille de la grande bourgeoisie parisienne âgée de dix-neuf ans, consulte un médecin suite à des douleurs récurrentes dans le flanc gauche. D'après les observations de ce dernier, elle a toujours menée une vie calme, dormant bien, mangeant sainement, faisant de longues promenades sans se fatiguer. Le médecin attribue dans un premier temps ses douleurs à un excès de bière, puis à un mauvais positionnement pendant les études, l'écriture ou la musique. Toujours est-il que cette douleur se manifeste ponctuellement par de fortes crises, et, au moment de la consultation, par l'absence de règles. Le médecin prescrit alors deux types de soins : physiques - application de sangsues sur la partie douloureuse, de cataplasmes, séjour dans les eaux thermales, nourriture légère et sommeil régulier - et moraux. Sont ainsi interdites « les études et même la lecture », ainsi que « la musique, même modérément ». Il lui est conseillé plutôt de se distraire en s'occupant des « rangements et petits tracas intérieurs » et surtout en « prenant le bon côté des choses¹⁴ ».

On retrouve dans le compte-rendu de cette consultation un concentré du savoir médical sur les « maladies de femmes » qui font l'objet, autour de 1800, de toujours plus de discours¹⁵. Le médecin de Laure ne parvient pas à nommer le mal avec précision, relie symptômes physiques et moraux¹⁶ et administre un traitement devant agir sur ces deux aspects. Derrière ce

¹³ Samuel Tissot, *De la santé des gens de lettres*, Lausanne, s. l., 1769 (2^e édition), p. 199.

¹⁴ Papiers personnels de Laure d'Yvrande, BHVP, Ms 3008, fol 108 : « Notes sur la santé de Laure ».

¹⁵ Utilisée dès le XVIII^e siècle, l'expression « maladie de femmes » connaît un grand succès dans la première moitié du XIX^e siècle avant de disparaître progressivement. Elle désigne des maladies spécifiquement liées aux organes reproducteurs féminins et n'a pas d'équivalent masculin. Ainsi, comme l'explique Geneviève Fraisse, « le discours sur la femme est privilégié, très exactement on analyse en quoi son être sexué la rend irrémédiablement différente ». Geneviève Fraisse, *Les Femmes et leur histoire*, Paris, Gallimard, 2010 [1998], p. 204. Voir aussi Nicole Edelman, « Représentation de la maladie et construction de la différence des sexes. Des maladies de femmes aux maladies nerveuses, l'hystérie comme exemple », *Romantisme*, 2000, n°110, p. 73-87.

¹⁶ Comme le remarque avec justesse Jeanne Mesmin d'Estienne, les « mots constituent un enjeu d'importance dans l'histoire de la psychiatrie » (Jeanne Mesmin d'Estienne, « La folie selon Esquirol. Observations médicales et conceptions de l'aliénisme à Charenton entre 1825 et 1840 », *Revue d'Histoire du XIX^e siècle*, n°40, 2010, p. 95-

diagnostic se dessine la pensée hygiéniste du siècle contre les excès de la vie bourgeoise urbaine, préconisant une vie saine au grand air, voire à la campagne ; en arrière-plan aussi, l'idée que la vie d'une femme, de sa jeunesse à sa mort, est soumise à une vigilance particulière afin qu'elle puisse accomplir son destin social, son rôle d'épouse et de mère¹⁷. Cette idée, comme l'a montré Gabrielle Houbre notamment, s'appuie sur des pratiques éducatives genrées visant à préserver l'« innocence » de la jeune fille¹⁸ depuis son entrée dans la puberté jusqu'à son mariage. Les vertus « féminines » associées à cette innocence - modestie, pudeur, retenue, douceur... - sont désormais liées à sa nature ontologique que la médecine ancre dans le biologique¹⁹.

Avec la révolution clinique que Michel Foucault a située au début du XIX^e siècle, on assiste aux balbutiements de l'observation médicale et de la preuve par le cas. Le corps devient objet de savoirs, les maladies sont classifiées et l'hôpital est réorganisé²⁰. À l'appui de la théorie de la différence des sexes, le médecin se mue en commentateur des pratiques sociales et culturelles de ses patientes, et le médical investit alors le social et le culturel. Les Idéologues en particulier pensent que la médecine va jouer un rôle clé dans la reconstruction morale de la société après les bouleversements révolutionnaires²¹. La lecture n'échappe pas à cette nouvelle grille d'observation. À l'aide d'un corpus de quinze traités médicaux sur les maladies de femmes ou l'aliénation mentale publiés dans la première moitié du siècle, du *Dictionnaire des*

112. Pour faciliter la compréhension de ces débats, nous conserverons les termes de l'époque, en évitant donc autant que possible les termes « psychisme » ou « psychologique », dont l'emploi est beaucoup plus tardif.

¹⁷ Laure d'Yvrande, malgré les tentatives des parents et médecins pour l'y contraindre, sort largement de ce cadre ; coupable d'avoir contracté un mauvais mariage, d'agir de manière déraisonnable, elle est internée dans l'hospice de la Vieillesse-femmes, à la Salpêtrière, à l'âge de quarante ans. Elle y décède, en 1849, dans un état d'aliénation mentale proche de l'idiotisme selon les médecins.

¹⁸ Gabrielle Houbre, *La Discipline de l'amour. L'éducation sentimentale des filles et des garçons à l'âge du romantisme*, Paris, Plon, 1997. On verra également Deborah Gutermann-Jacquet, *Les Équivoques du genre. Devenir homme et femme à l'âge romantique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012 et Jean-Claude Caron, « Jeune fille, jeune corps : objet et catégorie (XIX^e-XX^e siècles) » in Louise Bruit, Gabrielle Houbre, Christiane Klapisch-Zuber, Pauline Schmitt Pantel, (dir.), *Le Corps des jeunes filles de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Perrin, 2001, p. 167-188. Ces historien·ne·s insistent sur l'isolement, au début du XIX^e siècle, d'un âge spécifique de la « jeune fille », et d'un concept qui lui est propre, l'innocence. Pour Gabrielle Houbre, c'est « la prise en compte du corps [qui] a marqué la perception de la jeune fille dans les siècles passés ». « La » jeune fille, moins réalité sociale que représentation, se définit par l'entre-deux : entre la fille et la femme ; cette désignation, « fille nubile ou jeune femme non mariée » émerge au XIX^e siècle.

¹⁹ Michelle Perrot, « Les intellectuelles dans les limbes du XIX^e siècle », in Michel Trebitsch et Françoise Blum (dir.), *Intellectuelles : du genre en histoire des intellectuelles*, Paris, Éditions Complexe, 2004, p. 101-114.

²⁰ Michel Foucault, *Naissance de la clinique*, op. cit.

²¹ De fait, en dépit de la révolution clinique alors à l'œuvre, les pratiques médicales mettent du temps à changer : dans la tradition des « médecins-philosophes » étudiés par Geneviève Fraisse, rares sont les auteurs à appuyer leur démonstration sur des observations empiriques. Beaucoup des traités sur l'hystérie ou les « maladies des femmes » sont en réalité des compilations d'auteurs anciens. De même, les cas réels de patientes, comme ceux rapportés par Esquirol, circulent à l'intérieur de l'ensemble de la littérature médicale. La sentence de Samuel Tissot sur la lecture des femmes devient alors un lieu commun de la littérature médicale sur les hystériques. Voir Geneviève Fraisse, *Muse de la raison. Démocratie et exclusion en France*, Paris, Gallimard, 1995, p. 130-131 ; Marie Baudry, « Portrait de la lectrice en malade : la mise à distance du savoir ? », in Danielle Bajomée, Juliette Dor et Marie-Elisabeth Henneau (dir.), *Femmes et livres*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 139-149, et Nicole Edelman, « Représentation de la maladie », art. cit.

Sciences médicales, véritable « plateforme des savoirs médicaux²² » de l'époque, ainsi que des *Annales d'hygiène et de médecine légale*, publiées à partir de 1829, nous verrons comment la lecture, rattachée auparavant à une catégorie universelle, morale et chrétienne relevant du bien et du mal, est désormais isolée dans le discours médical comme une cause prédisposante incontournable de l'ensemble des troubles psychiques ou physiologiques affectant spécifiquement les femmes. Naturalisée dans ses usages, pathologisée voire criminalisée dans ses effets, elle devient un élément de définition du féminin qui lie inextricablement identité biologique et identité sociale.

1.1. Imagination vs raison

Dans son ouvrage fondateur, Thomas Laqueur a démontré comment la science du XVIII^e siècle instaure un nouvel ordre biologique, basé sur un dimorphisme marqué entre les sexes, « opposés et incommensurables²³ ». Le corps des femmes n'est plus considéré comme le prolongement minimisé du corps masculin, mais comme profondément différent et inférieur. Les preuves anatomiques de la différenciation sexuelle, repérables entre chaque élément corporel des hommes et des femmes, qu'il s'agisse des organes ou du squelette, soutiennent cette théorie. La question des capacités mentales des unes et des autres en découle rapidement et devient la caution de leur exclusion. Ainsi, lors de la Révolution française, l'un des enjeux du débat consiste à déterminer si les femmes possèdent les mêmes capacités intellectuelles que les hommes et si, par conséquent, elles peuvent acquérir les aptitudes nécessaires au gouvernement de la cité, au moment où l'exercice politique devient un métier. Au début du XIX^e siècle, ces arguments cimentent la théorie des sphères séparées formalisée par le Code

²² Clyde Plumauzille, « Élaborer un savoir sur la sexualité : le *Dictionnaire des Sciences médicales* (1812-1822) », *Clio. Histoire, Femmes et Société*, 2010, n°31, p. 111-132. Le *Dictionnaire des Sciences médicales* (Paris, C.L.F. Panckoucke, 1812-1822, 60 vol.) commence à paraître en 1812, sous l'égide de l'éditeur Charles-Louis-Fleury Panckoucke. Il associe tous les principaux noms de la médecine de l'époque, mais aussi des pédagogues, des penseurs, etc. Ce dictionnaire joue un rôle primordial dans la diffusion et la vulgarisation du savoir médical au XIX^e siècle.

²³ Thomas Laqueur, *La Fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 2013 [1992], p. 251. Pour Thomas Laqueur, jusqu'au XVIII^e siècle, les différences de genre précèdent les différences de sexe. Ce n'est qu'à la fin du XVIII^e siècle que le rapport s'inverse dans le nouveau discours médical. Voir la mise au point de Sylvie Steinberg, « Sexe et genre au XVIII^e siècle. Quelques remarques sur l'hypothèse d'une 'fabrique du sexe' », in Irène Théry et Pascale Molinier (dir.), *Ce que le genre fait aux personnes*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2008, p. 197-212 et le rappel historique dans Louise Bruit Zaidman et alii, « Introduction », in *Idem* (dir.), *Le corps des jeunes filles*, op. cit., p. 7-53.

napoléonien. Déjà bien étudiés par les historien·ne·s²⁴, nous en reprendrons les principaux termes à partir de la dichotomie raison / imagination.

1.1.1. « La raison est sexuée²⁵ »

Le médecin Antoine-Louis Jourdan, l'un des rédacteurs du premier dictionnaire encyclopédique de médecine, le *Dictionnaire des Sciences médicales*, décrit ainsi l'imagination dans l'article qu'il lui consacre : c'est « la reine du système nerveux, tant elle domine toutes les puissances de la sensibilité », bénéficiant d'un « empire [...] étonnant » ; faculté du cerveau humain, elle n'est pas pour autant forcément négative, continue le médecin, car c'est elle qui permet à l'homme de créer, notamment dans le domaine des beaux-arts. Elle s'exprime néanmoins différemment selon les sexes et les âges :

L'imagination d'un poète, d'un homme ardent dont la sensibilité s'exhale en créations, et agit sur d'autres individus, est active [...]. Au contraire, un enfant délicat, une femmelette nerveuse, un vieillard débile [...] n'ont qu'une imagination passive, impressionnable à volonté, comme tous les êtres faibles et crédules²⁶.

Dans le premier cas, elle « produit », dans le second, elle ne fait que « recevoir ». Sauf exception confirmant la règle, les femmes ne sont donc pas dotées d'une imagination créatrice, mais imitatrice. Elles reçoivent plus vivement les émotions, les images, mais cette faculté, encore molle et flexible comme celle d'un enfant, les assujettit par sa puissance.

Élaborée dans le cadre du naturalisme du XVIII^e siècle²⁷, l'idée que le sexe biologique influencent les sentiments, les idées, les sensations - idée longuement développée par

²⁴ Notamment Joan W. Scott, *La Citoyenne paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*, Paris, Albin Michel, 1998 et Geneviève Fraisse, *Muse de la raison*, op. cit.

²⁵ Geneviève Fraisse, *Les Femmes et leur histoire*, op. cit., p.186.

²⁶ Antoine-Louis Jourdan, « Imagination », *Dictionnaire des Sciences médicales*, op. cit., t. 24, p. 23. Affirmation qui ne laisse place à aucun doute : « on comprendra [...] que le sexe masculin est doué plutôt d'une imagination active, et la femme d'une passive », car « [l']imagination de l'homme opère plus au-dehors, sur autrui ; celle de la femme sur elle-même, et sur son propre individu », *idem*, p. 25 et 27.

²⁷ Geneviève Fraisse retrace ainsi l'influence philosophique des « médecins philosophes » que sont, d'après elle, Jean-Georges Cabanis ou Julien-Joseph Virey : « Car les médecins philosophes veulent faire l'histoire naturelle du genre humain au moment où l'histoire naturelle se modifie, où l'étude de la fonction de l'organe prend le pas sur le travail de perception des structures, au moment où la biologie devient possible [...] ; et leur propos est d'écrire sur le genre humain en projetant la femme sur le devant de la scène », Geneviève Fraisse, *Muse de la raison*, op. cit., p. 130.

l'idéologue Pierre Jean Georges Cabanis dans son traité *Les Rapports du physique et du moral*²⁸ - a, on le voit, encore cours. Selon cette logique, les femmes seraient entièrement soumises à un système nerveux davantage développé que chez les hommes, et pour cette raison précise, certaines émotions leur appartiendraient en propre. Parallèlement, la conséquence négative de cette extrême sensibilité se trouverait dans l'incapacité, pour les femmes, à produire un raisonnement prolongé, à se concentrer sur une idée précise. La mobilité et la versatilité, l'instantanéité et l'émotivité caractérisent l'action du cerveau féminin et régissent leur imagination dans une mauvaise direction. En signe de l'emprise du corps féminin sur son esprit, cette activité serait encore amoindrie durant les périodes de règles ou de grossesse. L'homme domine et la femme cède, tant au regard du physique que du moral. Davantage capable d'assembler et de coordonner les émotions qu'il reçoit, l'homme raisonne sans cesse, ce qui lui permet de rester dans les cadres de la réalité, d'agir et de créer.

La même faculté, présente chez tous les êtres humains, se manifeste donc différemment en fonction du sexe biologique. Elle est affectée par la nature débilante des femmes – leur système nerveux ; les hommes eux la transforment positivement grâce à l'exercice d'une compétence intellectuelle qui leur est propre, la raison. « La femme [est] incapable de raison ; à l'inverse, force, profondeur, persévérance font de l'homme un être principalement créé pour l'exercice de la pensée et de l'industrie²⁹. » Geneviève Fraisse interprète ce refus de doter les femmes de raison comme le moyen de leur refuser l'égalité : à la fin du XVIII^e siècle, alors que justement la raison devient la principale qualité de l'être humain et l'outil nécessaire au bon gouvernement de la cité, comment justifier autrement leur mise à l'écart³⁰ ? On peut également y lire l'un des chemins de légitimation d'un partage sexué du savoir : les hommes, seuls, sont des êtres de savoir et peuvent exercer des professions intellectuelles. Les propos tenus en 1801 par le révolutionnaire et pamphlétaire Sylvain Maréchal dans son *Projet d'une loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes*, excessifs, mêlant satire et provocation³¹, sont en revanche symptomatiques de la puissance des attaques dont pouvaient être victimes les « intellectuelles³² », rejetées du côté de la monstruosité ou de l'exceptionnalité, car s'arrogeant

²⁸ Publié entre 1795 et 1806. Voir à ce sujet Nicole Mosconi, « Aux sources du sexisme contemporain : Cabanis et la faiblesse des femmes », *Le Télémaque*, 2011/1, n°39, p. 115-130.

²⁹ Julien-Joseph Virey, « Homme », *Dictionnaire des Sciences médicales*, op. cit., t. 21, p. 191-344.

³⁰ Geneviève Fraisse, *Les Femmes et leur histoire*, op. cit., p. 176 et 186.

³¹ On lira à ce sujet la postface critique de Michelle Perrot, « Les paradoxes du berger Sylvain », in Sylvain Maréchal, *Projet d'une loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes*, texte établi par Michelle Perrot, Éditions Mille et Une Nuits, 2007, p. 93-100.

³² L'emploi du terme est anachronique pour la période, mais il est néanmoins employé par la recherche récente justement pour poser la question du genre dans l'histoire des intellectuel·le·s. Voir Michel Trebisch et Françoise Blum (dir.), *Intellectuelles : du genre en histoire des intellectuels*, op. cit., et le numéro spécial de *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, « Intellectuelles », 13/2001. Nous y reviendrons.

un droit d'entrée dans deux domaines étroitement liés, l'espace public et la création.

À l'autre bout de cette hiérarchie du savoir, chez un individu dénué de faculté de raisonnement, l'utilité du savoir devient caduque ; pire, mal utilisé, il devient dangereux pour l'individu et l'ordre social. L'argument médical ici s'arrime aux débats sur l'instruction de deux catégories d'« ignorants » de la société française : les classes populaires et les femmes. Comment déterminer quel savoir est bon à la fois pour elles et pour la société ? Faut-il leur interdire l'accès au savoir, ou sinon, où établir une juste limite ? Le discours médical, en jetant le discrédit sur la faculté des femmes à raisonner, disqualifie alors efficacement leur droit au savoir et, partant, à la lecture qui en est le principal médium.

1.1.2. L'excès de sensibilité et ses conséquences : des pathologies féminines

Les « maladies de femmes » apportent justement la preuve de leur infériorité biologique. Jusqu'au XVIII^e siècle, la première d'entre elles, l'hystérie, était pensée comme une maladie du désir sexuel³³ dont les causes se situaient dans le dérèglement de la matrice féminine, l'utérus. À partir des années 1820, les recherches sur le cerveau, initiées notamment par le phrénologiste Franz Joseph Gall, permettent une meilleure connaissance des maladies nerveuses. Dans la foulée des travaux des célèbres aliénistes Philippe Pinel et Jean-Étienne Esquirol³⁴, médecins-chef de la Salpêtrière, les recherches sur le système nerveux ouvrent alors la voie d'une nouvelle classification des « maladies de femmes ». Concernant l'hystérie, si la thèse utérine a encore largement cours durant les premières décennies du XIX^e siècle, l'aliéniste Étienne-Louis Georget (1795-1828), élève d'Esquirol, situe désormais le siège de la maladie dans le cerveau. L'étiologie de la maladie se déplace progressivement d'une cause uniquement physiologique et propre aux femmes à des causes psychiques. La « neurologisation³⁵ » de l'hystérie est en marche, et cette maladie rejoint d'autres troubles « nerveux » dans la nosographie des maladies mentales³⁶. Reste à expliquer un constat sur lequel tous, d'après les

³³ Nicole Edelman, *Les Métamorphoses de l'hystérique. Du début du XIX^e siècle à la Grande guerre*, Paris, La Découverte, 2003.

³⁴ Philippe Pinel (1745-1826) et Jean-Étienne Esquirol (1772-1840), tour à tour médecins-chefs de l'Hôpital de la Salpêtrière, le principal asile d'aliénés au tournant du siècle, sont considérés comme les « pères » de la psychiatrie française.

³⁵ Nicole Edelman, *Les Métamorphoses de l'hystérique*, op. cit., p. 22 sq.

³⁶ Selon Félix Voisin, les causes des troubles « de femmes » et de l'aliénation mentale sont les mêmes. Elles doivent donc être traitées de manières identiques. Félix Voisin, *Des Causes morales et physiques des maladies*

relevés effectués dans les asiles, s'accordent : pourquoi « la femme est-elle plus exposée que l'homme aux maladies mentales³⁷ ? » alors que ces dernières peuvent toucher aussi bien des hommes que des femmes. C'est par cette question que Félix Voisin (1794-1872), autre disciple d'Esquirol, ouvre en 1826 le chapitre consacré à l'influence des sexes dans le développement des maladies mentales dans son traité. C'est lui qui, en 1849, fait admettre Laure d'Yvrade à la Salpêtrière³⁸.

Dans leurs recherches sur les causes des maladies mentales, Georget et Voisin les premiers réfutent l'idée que les troubles liés à la menstruation et au fonctionnement de l'utérus en soient la cause. D'autres médecins leur embraient le pas : ils y voient un symptôme, mais le siège de ces troubles s'est déplacé de l'utérus au cerveau. De fait, le problème réside, toujours selon Voisin, dans « l'affection primitive idiopathique du cerveau » - c'est-à-dire une maladie qui n'existe que par elle-même, comme une défaillance du cerveau féminin -, qu'intensifient la composition nerveuse et la sensibilité propres aux femmes. Nous en sommes alors, rappelons-le, aux balbutiements des recherches sur le cerveau, et celui-ci, comme les organes sexuels, est dès lors considéré comme l'un des sièges de la différence sexuelle. De plus, en tant qu'organe de l'intelligence, y voir une affection originelle dans le cas des femmes leur dénie donc *a priori* une intelligence identique à celle des hommes. La hiérarchisation des capacités intellectuelles et morales en fonction du sexe a son importance dans la répartition des compétences de lecture, des habilités des lecteurs ou des lectrices à s'approprier, à maîtriser, les effets supposés de la lecture.

1.2. Quand la lecture devient pathologique

« Si votre fille lit des romans à l'âge de dix ans, elle aura des vapeurs à vingt ans. » La mise en garde énoncée par le médecin suisse Samuel Tissot à la fin du XVIII^e siècle³⁹ jalonne

mentales et de quelques autres affections nerveuses, telles que l'hystérie, la nymphomanie et le satyriasis, Paris, J.-B. Baillière, 1826, p. 166.

³⁷ *Ibid*, p. 91.

³⁸ Archives de l'AP-HP, Archives de la Salpêtrière, 6Q1-7, Registre d'entrée des aliénées volontaires, 1844-50, année 1849.

³⁹ Il écrit ainsi : « Une fille qui à l'âge de dix ans lit au lieu de courir, doit être à vingt une femme à vapeur et non point une bonne nourrice. » Samuel Tissot, *De la santé des gens de lettres*, *op. cit.*, p. 186. Samuel Tissot, médecin suisse mort en 1797, est célèbre pour ses travaux sur l'onanisme et l'épilepsie. Ses ouvrages (notamment *L'Onanisme. Dissertation sur les maladies produites par la masturbation*, publié en 1764) furent de nombreuses fois réédités au XIX^e siècle. On trouve de légères variations quant à l'âge incriminé – 10 ans, 12, ou 15 ans - et le terme « hystérique » remplace, au cours du siècle, l'emploi désuet de « femme à vapeur ».

tout le siècle suivant : on la retrouve presque mot à mot dans le traité d'Hector Landouzy en 1846⁴⁰, encore en 1883 dans ceux des célèbres psychiatres Pierre Briquet et Henri Legrand du Saulle⁴¹. Tissot établissait un lien entre l'imagination et l'excitation du système nerveux, action de l'esprit sur le corps, et autorisait, ce faisant, la condamnation de la lecture comme stimulant sexuel⁴². Au début du XIX^e siècle, rappelle Nicole Edelman, les recherches sur l'étiologie des « maladies de femmes » hésitent pourtant entre plusieurs directions. Il n'y a plus une cause unique – le dérèglement de la matrice –, mais « une multiplicité de causes qui ont sur le cerveau une action directe et immédiate⁴³ ». Dans la hiérarchie des causes, les médecins distinguent notamment causes physiques et causes morales, dont l'énumération constitue le préambule obligé de tout traité médical. Les causes physiques mêlent aussi bien des facteurs climatiques, alimentaires ou hygiéniques. Parmi les causes morales, non déterminantes mais prédisposantes dans le déclenchement des crises, l'éducation des femmes est passée au crible : on déplore une éducation molle, qui pousse à l'oisiveté et à la recherche des plaisirs. Maladie pensée comme celle de la bourgeoise urbaine avant tout, on ne s'étonnera guère que le profil type de l'hystérique, tout comme les traitements proposés, reprennent à grand trait le mode de vie bourgeois⁴⁴. La valse, les bals, les sorties au spectacle comptent au nombre des causes secondaires, éprouvant le corps et excitant les sens⁴⁵. L'étiologie des maladies mentales s'agrandit, tout comme s'éparpillent les justificatifs de l'infériorité des femmes. Leur mauvais usage de la lecture en est un et occupe une place de choix, particulièrement pérenne, dans le discours médical. Sollicitant l'imagination, elle serait susceptible d'irriter le système nerveux et donc de déclencher des crises. En établissant, à partir de ces traités, une typologie des lectures à risque, que nous croiserons à une typologie des risques attribués aux lectures, nous mettrons en lumière le rôle du discours médical dans la définition d'une dangerosité de la lecture pour les femmes et par conséquent dans les prescriptions de lecture.

⁴⁰ Hector Landouzy, *Traité complet de l'hystérie*, Paris, Baillière, 1846, p. 263.

⁴¹ Cité par Jann Matlock, *Scenes of Seduction. Prostitution, Hysteria and Reading Difference in Nineteenth-Century France*, New York, Columbia University Press 1994, p. 199.

⁴² Alexandre Wenger, « Lire l'onanisme », art. cit.

⁴³ Félix Voisin, *Des causes morales*, op. cit., p. 166.

⁴⁴ Nicole Edelman, *Les Métamorphoses de l'hystérique*, op. cit., p. 36.

⁴⁵ On verra par exemple les travaux d'Élisabeth Claire sur la valse : « Incrire le corps révolutionnaire dans la pathologie morale : la valse, le vertige, et l'imagination des femmes », *Oraques. Littérature et culture 1760-1830 : Sexes en Révolution* (No. 12), Florence Lotterie, Pierre Frantz (dirs.), mars 2013, p. 87-109.

1.2.1. La lecture comme cause morale prédisposante

Au ban des mauvaises lectures : romans, livres érotiques, livres de piété

En 1828, Louise Sophie B. est admise à la Maison Royale de Charenton pour recevoir les soins d'Esquirol, qui dirige alors cet établissement d'aliénés. Il note à son sujet qu'elle a passé sa jeunesse « entourée de fleurs et de parfums » tandis qu'on lui faisait « la lecture des poètes les plus voluptueux et on l'entourait de musique⁴⁶ ». D'une manière générale, tout ce qui excite les sens est potentiellement dangereux. La lecture arrive toujours en bonne position dans la liste des causes de l'hystérie. Davantage fondées sur la répétition d'un lieu commun⁴⁷, parfois sur des témoignages mais rarement sur des observations, ou il n'en demeure pas moins que ces annotations portées par le médecin marquent d'emblée la lecture d'un sceau pathogène.

Avant le XIX^e siècle, le discours axiologique sur la lecture range les mauvais effets de cette pratique dans deux catégories : moraux, éloignant lecteurs ou lectrices de l'idée du bien et du salut⁴⁸ ; proprement physiques, excitant les organes sexuels – c'était le cas des lectures érotiques⁴⁹. Au XIX^e siècle, la catégorie du mal et du péché disparaît d'un discours médical largement sécularisé, tout comme se complexifie le lien entre cause externe et symptôme physique. La plupart des effets sont désormais reliés au « psychisme ». Trois grandes catégories de lectures sont alors mises au ban des lectures autorisées : les romans, les livres érotiques, les ouvrages de mystique. En définitive, tous les livres « coupables de procurer de fortes émotions⁵⁰ ». Aussi bien « la femme », par sa faiblesse naturelle, que la lectrice, par sa manière de lire, et le livre, par ce qu'il contient, subissent cette mise en accusation.

⁴⁶ Cas présenté par Jeanne Mesmin d'Estienne, « La folie selon Esquirol », art. cit. De même Jann Matlock relève la mention « mauvaises lectures » sur la fiche d'entrée d'une femme « hystérique » à la Salpêtrière. Jann Matlock, *Scenes of Seduction*, op. cit., p. 218.

⁴⁷ Marie Baudry note ainsi que dans le célèbre traité de Paul Briquet, *Traité clinique et thérapeutique de l'hystérie* (1859), sur quelques quatre cent cinquante cas d'hystériques, il n'est presque jamais indiqué qu'elles savaient lire, la plupart étant analphabètes. Marie Baudry, *Lectrices romanesques*, op. cit., p. 298. C'est aussi les cas de la majorité des internées à la Salpêtrière, d'origine populaire pour la plupart, donc analphabètes ou peu lettrées. Cela montre néanmoins la force de la représentation attachée à la figure de l'hystérique.

⁴⁸ Aude Volpilhac, *Le Secret de bien lire. Lecture et herméneutique de soi en France au XVII^e siècle*, Paris, Honoé Champion, 2015, p. 18-23.

⁴⁹ Jean-Marie Goulemot, *Ces livres qu'on ne lit que d'une main. Lectures et lecteurs de livres pornographiques au XVIII^e siècle*, Paris, Alinéa, 1991, p. 51.

⁵⁰ E-Frédéric Dubois, *Histoire philosophique de l'hypocondrie et de l'hystérie*, Paris, Librairie Deville Cavellin, 1833, p. 134.

Pour la première catégorie, les effets moraux, il ne s'agit pas seulement des romans sentimentaux. Les romans de chevalerie, « ceux mêmes qui respirent la plus pure morale⁵¹ », sont aussi par exemple mis en causes. En fait, c'est le roman, genre littéraire dans son intégralité, offrant aux lectrices une vision déformée de la réalité, qui pose problème. D'une manière générale, tous les ouvrages où la lectrice pourrait satisfaire une curiosité sexuelle pensée comme insatiable, tous ceux qui décrivent le corps et ses secrets, sont mis à l'index. Les livres érotiques, « lascifs », « voluptueux » ou « galants » sont évidemment à proscrire. Les ouvrages de fiction donc, mais aussi par exemple certains ouvrages de médecine qui recèlent de détails anatomiques. La responsabilité incombe à la fois aux lectrices, mais aussi, et peut-être davantage encore, à certains écrivains, « charlatans », « lie des gens de l'art⁵² » qui écrivent à destination du public féminin. Ici, les médecins tentent d'ancrer leur argumentation dans leur époque, en dénonçant une littérature invasive :

Et par romans nous n'entendons pas seulement ces épopées amoureuses qui formaient, au siècle de Tissot, presque toute la littérature ; mais encore certains journaux, certaines poésies, certains livres de piété même où l'amour de Dieu ressemble de trop près à l'amour de l'homme, toutes ces déviations littéraires enfin qui nous inondent, et qui impriment presque nécessairement une direction vicieuse à l'esprit, à la sensibilité et aux affections des jeunes filles⁵³.

Dans la panoplie des lectures dangereuses, les traités médicaux enfin dénoncent les ouvrages de piété susceptibles de déclencher des troubles mentaux : les femmes, plus impressionnables, étant par conséquent plus sujettes au fanatisme religieux et à la superstition⁵⁴, comme nous le verrons par la suite.

Il ne s'agit pas seulement de contrôler quelle lecture ; les modalités de lecture sont également jugées à l'aune d'une mise en œuvre de l'acte de lire qui serait spécifiquement féminine. Car on soupçonne les lectrices d'employer des stratégies pour contourner les interdits. Les médecins se font alors sociologues des pratiques de leurs patientes. On l'a dit au sujet des livres de médecine, dans lesquels elles usent d'une lecture érotique dérobée. Ils décrivent aussi des lectrices qui, dès leur plus jeune âge, se cachent, dissimulent, trompent la vigilance des

⁵¹ Julien-Joseph Virey, *De la femme dans ses considérations physiques, morales et littéraires*, Bruxelles, L. Hauman, 1834, 3^e édition, p. 77.

⁵² E.-Frédéric Dubois, *Histoire philosophique de l'hypocondrie*, op. cit., p. 134. Ainsi les auteurs de livres médicaux, ayant compris le goût particulier des femmes pour les détails anatomiques, auraient écrit des ouvrages spécifiquement dans le but de les satisfaire.

⁵⁴ Félix Voisin, *Des causes morales*, op. cit., p. 37.

adultes. Au pensionnat, assurent-ils, elles s'échangent des livres interdits qu'elles recherchent auprès des gouvernantes, des femmes de chambres, des domestiques. De plus, elles lisent de manière immodérée, à la fois quantitativement et en s'y investissant totalement. Leurs capacités de lecture sont donc systématiquement rangées du côté de l'excès ou du secret, deux catégories de la construction sociale de la déviance et leur physiologie détermine entièrement leurs habiletés : la nature les ayant dotées d'un cerveau plus petit mais plus sensible⁵⁵ que les hommes, elles seraient moins capables de maîtriser les effets de la lecture et de la transformer de manière positive, pour produire et créer. À l'inverse, celle-ci agit sur la lectrice, sur tout son être, et se situe du côté de l'intériorité. On voit ici à l'œuvre la circulation, entre la littérature, l'iconographie et la science, d'une représentation attachée à la lecture des femmes : elle se déroule de préférence dans l'intimité et immerge totalement la lectrice⁵⁶. Le catalogue de lectures autorisées se rétrécit alors considérablement.

Différence des sexes et lecture différenciée

Déclinée à l'envi dans le discours savant au début du XIX^e siècle, la catégorie de la lecture dangereuse n'est pas pour autant une catégorie sexuée *a priori*. Dans la rhétorique sur la bonne ou la mauvaise lecture, le lecteur, comme la lectrice, peut en subir les effets négatifs. Cette rhétorique remonte au moins au XVII^e siècle⁵⁷ et ses destinataires étaient aussi bien les hommes que les femmes ; une bonne lecture devait être une lecture morale, et l'identification, quand elle se construisait sur un bon exemple, n'avait pas uniquement des conséquences négatives. À l'inverse, certains romans, s'ils sont mal lus, pouvaient conduire à la perversion de l'âme du lecteur. C'était le cas, par exemple, de *Don Quichotte*. À l'instar du héros de Cervantès, obsédé par la lecture des livres de chevalerie, les lecteurs atteints de « quichottisme », terme attesté depuis la fin du XVIII^e siècle et qui relève d'une catégorie

⁵⁵ « La femme sent plus qu'elle ne pense, l'homme pense plus qu'il ne sent », Étienne Georget, *De la physiologie du système nerveux*, cité dans Nicole Edelman, *Les Métamorphoses de l'hystérique*, op. cit., p. 24.

⁵⁶ À partir du XVIII^e siècle, alors que la lecture privée devient l'une des caractéristiques de la lecture bourgeoise notamment, les lectrices – autre que les saintes ou la Vierge – sont de plus en plus représentées lisant seules, dans une semi-obscurité, les joues rosies par leur lecture, à l'image de la *Liseuse* de Fragonard. Au XIX^e siècle, on peut identifier trois grandes figures de lectrices : la lectrice érotisée, dans la continuité de la lectrice galante du XVIII^e siècle, la lectrice ennuyée, qui semble chercher dans le livre une échappatoire, la lectrice enfin qui partage avec ses enfants un moment de lecture. Voir Guglielmo Cavallo et Roger Chartier (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, op. cit., p. 374-375, Fritz Nies, *Imagerie de la lecture. Exploration d'un patrimoine millénaire de l'Occident*, op. cit., et Idem, « La femme-femme et la lecture : un tour d'horizon iconographique », art. cit.

⁵⁷ Michel Fournier, « La « révolution » de la lecture romanesque au XVIII^e siècle en France : institutionnalisation de la lecture et émergence d'une nouvelle sensibilité », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 2007/2, n°54, p. 55-73.

morale encore active au XIX^e siècle, se lancent dans des quêtes éperdues et déraisonnables⁵⁸. Et la folie consécutive à une mauvaise lecture guettait aussi bien les lecteurs que les lectrices⁵⁹. Mais force est de constater que le panel de lecteurs visé par ces mises en garde est encore limité aux XVII^e et XVIII^e siècles : seule une infime partie de la population sait lire, et le livre demeure un objet rare, coûteux. Les hommes de lettres, professionnels de la lecture, composent alors majoritairement cette population à risque⁶⁰. Au tournant du XIX^e siècle, le ton change. Les observateurs s'alarment de l'augmentation du lectorat, masse grandissante qui ne possède pas encore les compétences nécessaires pour faire un bon usage de la lecture. En son sein, deux catégories émergent. Les lectrices, d'un côté, dans lesquelles ils voient la conséquence des préceptes éducatifs des Lumières puis de la plus grande liberté dont jouissaient les femmes pendant la Révolution⁶¹ ; le peuple, de l'autre, apparaît quant à lui comme non sexué, situé dans l'échelle du développement intellectuel et moral du côté de l'enfance.

On assiste dès lors à une sexuation des effets entre hommes et femmes, menacés par des formes de démente différentes. Susceptible de développer chez le lecteur homme une ambition démesurée, la lecture peut le pousser à agir, de façon certes excessive et condamnable, sur la société, mais accentuant des traits de caractère proprement masculins tels que le désir de gloire et l'orgueil. Les médecins rapportent ainsi des cas de lecteurs qui se croient investis d'une mission civilisatrice, habités par une volonté de réforme de la société⁶² ; ils assoient de ce fait l'argument selon lequel les hommes sont dotés d'une imagination « active », qui les pousse à « agir sur autrui ». Leur mésinterprétation de la lecture vient davantage d'une confusion avec l'actualité politique et sociale⁶³. À l'origine de ces troubles mentaux, les médecins soupçonnent des genres littéraires bien différents. Il s'agit prioritairement des livres de philosophie, de

⁵⁸ D'après le Trésor de la Langue française (TLFi, en ligne : <http://www.cnrtl.fr/etymologie/donquichottisme>. Consulté le 03/03/16). Le *Littre* en donne la définition suivante : « Folie du Don Quichotte. habitude ou manie de soutenir, à tort et à travers, quelquefois même par les armes, la justice, la vertu, les bonnes mœurs, etc. » Émile Littré, *Dictionnaire de la langue française*, vol. 2, Paris, Hachette, 1874, p. 1220.

⁵⁹ Marie Baudry, *Lectrices romanesques*, op. cit., p. 22.

⁶⁰ Roger Chartier, « L'imprimé et ses pouvoirs (XV^e-XVIII^e siècles) », in Ricardo Saez (dir.), *L'Imprimé et ses pouvoirs dans les langues romanes*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2009, p. 21-37.

⁶¹ Plus largement en Europe, l'entrée des femmes dans le monde de l'écrit, auteures ou lectrices, à l'heure de la multiplication de l'imprimé, suscite des réactions hostiles.

⁶² Jean-Baptiste Cazauvieilh rapporte ainsi le cas de Noël, qui a lu pendant toute son enfance des livres religieux, trouve la société imparfaite et part pour le Sénégal « faire le bien autour de lui ». Jean-Baptiste Cazauvieilh, *Du Suicide, de l'aliénation mentale et des crimes contre les personnes, comparés dans leurs rapports réciproques*, Paris, J.-B. Baillière, 1840, p. 158 et sq. L'une des figures typiques est l'étudiant en droit qui se met à intenter des procès à tout va ; l'une de ses représentations littéraires les plus fameuses, Eugène de Rastignac.

⁶³ Tel le cas, rapporté par François Leuret (1797-1851), médecin-chef de Bicêtre, en 1839, d'un certain Narcisse P., 25 ans, qui, ayant trop lu de journaux, rêve qu'une révolution survient en sa faveur et le porte sur le trône. Il apporte lui-même, aux Tuileries, une lettre censée prouver son titre, avant d'être interné à Bicêtre. François Leuret, *Du traitement moral de la folie*, Paris, Baillière, 1840, p. 386-390.

théologie, de droit : des livres de travail, livres « sérieux » donc, dont l'usage ne relève pas de la distraction, mais tous ceux dont un lecteur peut faire un usage excessif durant ses études. La différenciation des genres littéraires fonctionne, on le voit, de pair avec la différenciation du sexe du lecteur. Une unique catégorie de lecture pathologique apparaît quant à elle spécifiquement masculine : celle des livres de médecine déclenchant l'hypocondrie. L'hypocondrie se rencontre majoritairement « parmi les hommes de lettres, les citoyens livrés aux travaux assidus des cabinets, les artistes, les poètes, les littérateurs les plus distingués⁶⁴ ». Pendant masculin de l'hystérie durant la première moitié du siècle, les causes morales de cette maladie sont : « Affections de l'âme tristes et pénibles, craintes relatives à la santé, lecture des ouvrages de médecine, travaux du cabinet, culture des beaux-arts, étude des sciences abstraites, méditations profondes, longues et continues⁶⁵. »

L'hypocondrie guette toutefois, d'après les médecins, certaines femmes qui entrent dans une catégorie précise : les sujets féminins à risque sont soit celles qui arrivent à la ménopause, soit celles qui se livrent à des études trop poussées. Pierre Roussel écrit ainsi : « Cette affection, familière aux gens de lettres, serait une suite plus naturelle et plus infaillible d'une étude sérieuse dans les femmes qui seraient assez dupes pour s'y livrer⁶⁶. » Derrière cette dernière affirmation se retrouvent les préjugés entourant la femme savante, le bas-bleu, qui met en danger son corps par une activité intellectuelle trop intensive. L'hypocondrie est considérée comme une névrose qui touche donc, on le voit, des femmes qui sortent des normes de la féminité⁶⁷ ou du cycle reproducteur et des hommes dont l'activité professionnelle les porte à user de leur sensibilité, catégorie davantage associée au féminin. La crainte du mélange des identités sexuées conduit immédiatement à la condamnation morale de cette pathologie et de ses causes⁶⁸. Hypocondrie et hystérie sont généralement analysées comme les deux versants, l'un masculin, l'autre féminin, d'un dérèglement nerveux. Mais certains médecins, comme E.-Frédéric Dubois, établissent encore une différence entre l'hypocondrie, maladie de l'esprit donc masculine et l'hystérie, maladie du corps donc féminine. Il conclut alors aisément sa démonstration : les livres de médecine provoquent l'hypocondrie chez les hommes car, en les lisant, ils se mettent à craindre des maladies imaginaires, et c'est ici leur esprit qui agit. À

⁶⁴ Jean-Baptiste Louyer-Villermay, « Hypocondrie », *Dictionnaire des Sciences médicales*, t. 23, *op. cit.*, p107-108.

⁶⁵ *Ibid.*

⁶⁶ Pierre Roussel, *Du système physique et moral de la femme, ou Tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des mœurs et des fonctions propres au sexe*, Paris, Vincent, 1775, p. 95.

⁶⁷ Ayant atteint l'âge de la « révolution », les femmes ménopausées, sorties de l'âge reproductif, représentent dans le discours médical une catégorie à part.

⁶⁸ E.-Frédéric Dubois, *Histoire philosophique de l'hypocondrie*, *op. cit.*, p. 134.

l'inverse, si une femme lit des livres de médecine, elle y recherchera « seulement les détails anatomiques qui piqueront leur [sa] curiosité⁶⁹ », ceux qui peuvent l'exciter sexuellement ; en un mot, ceux qui « agissent » sur ses organes reproducteurs, et donc potentiellement déclenchent l'hystérie.

Le traitement moral de l'hypocondrie ressemble par conséquent à celui prescrit pour l'hystérie : il faut interdire les lectures incriminées, même si les deux sexes possèdent des capacités de guérison inégales. De fait, peut-on lire dans le *Dictionnaire des Sciences médicales*, l'homme serait capable, par sa forte détermination, d'opposer « un grand courage et une volonté ferme à l'ascendant des passions » et donc de les maîtriser ; ces malades en sont presque excusés. Eux qui possèdent « un besoin presque irrésistible d'exercer leurs facultés intellectuelles, et [pour qui] une application exclusivement mécanique, ou des courses continuelles, seraient insuffisantes⁶⁹ », peuvent continuer, même malades, de lire. Le genre s'introduit dans la lecture thérapeutique : « L'étude de la géographie, de la botanique ; la culture des beaux-arts ; la lecture des comédies de Molière, Regnard, Destouches, etc ; les voyages du capitaine Cook, ceux du jeune Anarchasis, etc, offriront à leur imagination un aliment facile et agréable. Mais de plus, l'exercice modéré de notre entendement a été, dès longtemps, considéré comme une consolation réelle contre les peines de l'âme⁷⁰ ». Bien que relevant d'une pathologie, l'hypocondrie et les lectures qui la provoquent demeurent associées à un excès de travail. Elles placent les lecteurs du côté de l'intellectualité et de la culture⁷¹. En revanche, Pierre Roussel émet un avis beaucoup plus tranché à l'égard des femmes : « Qu'elles abandonnent aux hommes la vaine fumée qu'ils cherchent dans cette acquisition dangereuse : la nature a assez fait pour elles⁷². » À l'inverse de Laure d'Yvrande, à qui le médecin interdit toute lecture, elle reste tolérée chez le patient masculin, satisfaisant un besoin intellectuel pensé comme naturel⁷³.

⁶⁹ Jean-Baptiste Louyer-Villermay, « Hypocondrie », *Dictionnaire des Sciences médicales*, op. cit., t. 23, p. 182.

⁷⁰ *Ibid.*

⁷¹ Nicole Edelman, « Discours médical et construction des catégories hommes-femmes », *Sens public*, 2003/6, article publié en ligne, URL : <http://www.sens-public.org/article9.html>, consulté le 15/03/2014.

⁷² Pierre Roussel, *Système physique et moral*, op. cit., p. 94.

⁷³ Pour la période tout juste postérieure (1856-1860), Yannick Ripa dénombre 314 hommes internés en France pour « excès de travail intellectuel » contre seulement 44 femmes. Yannick Ripa, *La Ronde des folles : femme, folie, et enfermement au XIX^e siècle, (1838-1870)*, Paris, Aubier, 1986, p. 87.

2.2.2 Nosographie des maladies de femmes, et leur lien avec la lecture

Démonomanie et nymphomanie

Sous la dénomination de monomanie, les aliénistes du début du siècle regroupent un certain nombre d'aliénations mentales. Esquirol, le premier, en propose une classification, la définissant comme « un délire portant sur un objet unique et n'affectant qu'une seule des facultés de l'âme, le raisonnement, le sentiment⁷⁴ ». Pour chacune des aliénations, il expose les manifestations et les causes spécifiques : « [...] de même la lecture des romans dispose à la monomanie érotique ; de même la lecture de livres mystiques ou relatifs à la sorcellerie dispose à la démonomanie⁷⁵ ». Bien que décrits en des termes proches dans la plupart des traités médicaux, il est toutefois possible, on le voit, de relier certains types de lecture à certaines maladies. La causalité ainsi établie permet donc de ranger certaines pratiques de lecture dans la catégorie exclusive des « maladies de femmes » et de les disqualifier durablement.

Car toutes les monomanies ne touchent pas de manière identique les femmes et les hommes. Ainsi, la monomanie religieuse, ou dans sa forme plus poussée la démonomanie, frapperait majoritairement les femmes, élevées dans les principes stricts de la religion, nourries de la lecture de livres pieux, ayant développé un lien très fort avec la foi et penchant du côté de la superstition. La monomanie religieuse est, selon Esquirol, une forme de démence quasiment exclusivement liée à un trouble des facultés intellectuelles, affectant particulièrement l'imagination et dont les symptômes physiques sont rares. L'enjeu ici n'est pas que médical. À la différence des autres maladies mentales, la plupart des cas présentés concernent des femmes de milieux populaires. Dans les observations d'Esquirol, elles sont fileuses de laine ou marchandes foraines, vivant généralement hors des centres urbains. Elles forment une étrange figure mêlant culpabilité et vulnérabilité, à la fois victimes de l'Église qui a encouragé cette forme de pratique de la lecture, intensive et exclusivement tournée vers les livres pieux, et coupables par leur faiblesse physique naturelle. S'entremêlent alors dans la figure de la

⁷⁴ Laurence Guignard, « Les lectures de l'intériorité devant la justice pénale », *Romantisme*, 2008/3, n°141, p. 23-35.

⁷⁵ Jean-Étienne Esquirol, « Démonomanie », *Dictionnaire des Sciences médicales*, op. cit., t. 8, p. 308.

monomaniaque religieuse l'image de la mystique, porteuse depuis l'Ancien Régime d'une parole subversive, de la sorcière, imprégnée de la culture magique des campagnes, et de la femme dévote élevée sur les « genoux de l'Église⁷⁶ », dans un contexte de reconquête religieuse des populations initiée sous la Restauration⁷⁷. Particulièrement impressionnables, les lectrices sont sensibles aux accents eschatologiques et mystiques des livres de piété, or ce sont ces livres qu'elles ont le plus l'habitude de lire, qu'on leur prescrit dès l'enfance. Résulte de cette pratique excessive une confusion complète de la réalité. Les femmes atteintes de monomanie religieuse ne peuvent plus exercer leur libre-arbitre, elles deviennent la proie des superstitions, peuvent être aisément dupées. Les prodromes attachés à cette manie se manifestent par une modification du comportement que la patiente exprime par une profonde inquiétude, de la tristesse, de la frayeur ainsi que, dans des formes avancées, un sentiment d'être damnée ou des hallucinations.

Les effets redoutés des lectures religieuses sont de trois ordres. D'une part les traités apocalyptiques, soulignant la dégénérescence de la civilisation actuelle, susciteraient chez la lectrice pieuse des inquiétudes et induiraient un mal-être profond vis-à-vis de la société. Deuxièmement, les exemples proposés par les vies de mystiques, comme celle de l'espagnole Thérèse d'Avila, encore lue dans les pensionnats de jeunes filles et qui prônent le célibat monastique, entrent en contradiction avec la norme sociale du mariage, fondement de l'ordre bourgeois post-révolutionnaire⁷⁸. Enfin, le thème du mariage christique et de l'amour divin célébré dans ces ouvrages offrirait à la lectrice un premier exemple de la manifestation de la passion humaine. Par déformation, elle serait tentée de la reporter sur un homme de chair. Vulnérable, elle devient alors la proie de personnes mal intentionnées. Esquirol présente ainsi le cas d'une femme de service internée à la Salpêtrière qui a succombé charnellement à un inconnu se disant être Jésus Christ. La supercherie survient justement pendant qu'elle était en train de lire *L'Imitation de Jésus-Christ*⁷⁹. Cette interprétation permet par ailleurs aux aliénistes

⁷⁶ La fameuse phrase de Mgr Félix Dupanloup, prononcée dans un contexte de lutte contre l'instauration des cours secondaires pour jeunes filles sous le Second Empire, résume bien les représentations des contemporains quant à l'éducation des filles, largement prise en charge par les congrégations enseignantes à partir des années 1810. Sur ce sujet, voir Françoise Mayeur, *L'Éducation des filles en France au XIX^e siècle*, Paris, Perrin, 2008 [1979].

⁷⁷ Le mysticisme, phénomène essentiellement féminin sous l'Ancien Régime, est rejeté du côté des pratiques hétérodoxes par l'Église catholique. Quant à l'apogée de la reconquête religieuse, elle se situe davantage au milieu du siècle, mais prend appui, dès la Restauration, notamment sur une lutte contre les mauvais livres et les superstitions. Voir Ralph Gibson, « Le catholicisme et les femmes en France au XIX^e siècle », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, tome 79, n°202, 1993, p. 63-93 ; Claude Savat, *Les Catholiques en France au XIX^e siècle. Le témoignage du livre religieux*, Paris, Beauchesne, 1985, p. 655-656 ; et pour une mise en perspective plus large sur le renouveau catholique, Philippe Joutard (dir.), *Histoire de la France religieuse. T.3. Du roi Très Chrétien à la laïcité républicaine, XVIII^e-XIX^e siècles*, Paris, Seuil, 2001 [1991], en particulier les pages 389 à 427.

⁷⁸ Philippe Pinel rapporte ainsi le cas d'une femme, grande lectrice de livres pieux, et qui refusait de se marier. Elle finit par le faire, avoir quatre enfants, mais fut victime un jour d'un « délire avec fureur ». Cité par Félix Voisin, *Des causes morales et physiques des maladies mentales*, op. cit., p.39.

⁷⁹ *Ibid.*, p. 53 ; Jean-Étienne Esquirol, « Démonomanie », *Dictionnaire des Sciences médicales*, op. cit., t. 8, p. 300.

d'examiner à nouveau frais des affaires célèbres de possession qui se sont déroulées sous l'Ancien Régime, celles de Loudun ou des convulsionnaires de Saint-Médard⁸⁰. On le voit, l'étiologie de la monomanie religieuse se rapporte à une pratique très majoritairement féminine et condamne d'un bloc les lectures religieuses, lectures qui, pendant longtemps, étaient à la base de l'éducation féminine et demeuraient par la suite les seules tolérées durant la vie adulte des femmes⁸¹. On voit bien poindre ici une lutte entre le pouvoir séculier, représenté par les médecins, et le pouvoir religieux, autre acteur puissant d'une pastorale des bonnes lectures, pour le partage de la compétence à édicter une norme culturelle.

Autre forme fréquente d'aliénation, l'érotomanie, ou manie de l'amour⁸². Si celle-ci peut affecter les femmes comme les hommes, les médecins établissent pourtant un risque différent selon les sexes et les âges. En raison « de l'empire moins absolu des organes reproducteurs⁸³ » chez les hommes, ils y seraient moins sujets. De plus, l'érotomanie se manifeste davantage au moment de la puberté, considérée comme le moment clé de l'éveil du désir sexuel ; parmi les adolescent·e·s, elle atteint « surtout les jeunes personnes, qui ont un tempérament nerveux, une imagination vive, ardente, qui sont dominées par l'attrait des plaisirs ; qui ont une vie inoccupée, qui s'exaltent par la lecture des romans, qui ont reçu une éducation molle et efféminée⁸⁴. » Les jeunes filles non encore mariées sont suspectées de se livrer à la masturbation qui, « en exaltant la susceptibilité du système nerveux [...] », implique un risque de monomanie. Depuis le XVIII^e siècle, le lien est immédiatement fait entre lecture, excitation sexuelle et masturbation. L'onanisme devient une préoccupation morale, par la suite sociale puis médicale⁸⁵. En la rangeant du côté d'une sexualité anormale, les médecins condamnent tout ce qui conduit à cette « pratique honteuse⁸⁶ ». Pensée « comme une activité

⁸⁰ Esquirol, dans l'article « Démonomanie », rapproche de cette catégorie les cas de possédés rapportés par les démonographes. Nils Froment évoque à ce sujet le développement d'une « médecine rétrospective », Nils Froment, *Mots pour maux : maladies nerveuses et écrits contagieux sous le Second Empire et la Troisième République*, Dissertation for the PhD, Institute of French Studies, New York University, 2004, p. 4.

⁸¹ Daniel Fabre, « Lire au féminin », art. cit.

⁸² Les registres d'entrée des asiles d'aliéné·e·s mettent en évidence ces deux formes de manie parmi les plus fréquentes au sein de la population féminine. Archives AP-HP, Archives de la Salpêtrière, 6Q1-2, Registre d'entrée des aliénées volontaires, 1836-1839 et AD Morbihan, 20 H DEPOT 1/19, Hôpital général de Vannes, quartier des aliénés.

⁸³ Jean-Baptiste Loyer-Villermay, « Hystérie », *Dictionnaire des Sciences médicales*, t. 23, op. cit., p.226-269.

⁸⁴ Étienne Esquirol, *Des maladies mentales considérées sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal*, t. 2, Paris, Baillière, 1838, p. 46-47.

⁸⁵ Alexandre Wenger, « Lire l'onanisme », art. cit.

⁸⁶ E-Frédéric Dubois, *Histoire philosophique de l'hypocondrie*, op. cit., p. 134.

dérobée, encline à l'excès, et sollicitant démesurément l'imagination⁸⁷ », elle menace logiquement avant tout les lectrices. Bien que pratiquée par les deux sexes, ses conséquences sont plus graves chez les femmes : chez les hommes, le principal risque – non négligeable – est la perte de leur force reproductrice liée à une dégradation du sperme ; chez les femmes, le risque de folie furieuse et incontrôlable.

De l'érotomanie à la nymphomanie, il n'y a qu'un pas que franchissent aisément les médecins. Considérée comme une forme avancée d'aliénation mentale exclusivement féminine, la nymphomanie est décrite comme une modification profonde du comportement pouvant conduire à des actes violents⁸⁸. Jean-Baptiste Louyer Villermay, disciple de Pinel, rapporte un cas de nymphomane dans le *Dictionnaire des sciences médicales*. Les lectures érotiques dont cette jeune patiente nourrissait son esprit avant l'époque de sa maladie donnent au médecin une preuve convaincante de la violence native de son tempérament, et conséquemment des prédispositions prononcées qu'elle avait à la contracter⁸⁹. Le livre lui offre un moyen de réaliser ses pulsions sexuelles, selon différentes gradations. Arrivée au deuxième degré de la maladie, la nymphomane délaisse les livres érotiques les plus modérés ; seuls les livres « les plus obscènes » la satisfont désormais. Au troisième et dernier stade, elle perd tout contrôle sur son corps, que manifestent les yeux exorbités, l'écume aux lèvres, l'insensibilité aux intempéries. La nymphomane devient alors une figure monstrueuse d'une sexualité débridée. C'est ici la lectrice qui est mise en accusation : le livre érotique n'est que le support de son comportement déviant, il devient sa « passion dominante⁹⁰ », qu'elle cherche à assouvir par tous les moyens.

Le panel des « maladies de femmes »

Quittons le domaine des troubles mentaux pour examiner l'argumentation médicale relative aux troubles physiologiques féminins. Car, déjà fragiles au niveau moral, les lectrices encourraient de plus un ensemble de risques physiques spécifiques. Jusqu'aux années 1830-

⁸⁷ Alexandre Wenger, « Lire l'onanisme », art. cit. Sur les liens entre lecture et masturbation, voir également Thomas Laqueur, *Solitary Sex : A Cultural History of Masturbation*, New York, Zone Books, 2003, p. 302 sq., et Jean-Marie Goulemot, *Ces livres qu'on ne lit que d'une main*, op. cit.

⁸⁸ Cette vésanie a pourtant bien son pendant masculin, le satyriasis. Mais les lectures érotiques disparaissent de ses causes prédisposantes...

⁸⁹ Félix Voisin, *Des causes morales et physiques des maladies mentales*, op. cit., p. 262.

⁹⁰ Jean-Baptiste Louyer Villermay, « Nymphomanie », *Dictionnaire des Sciences médicales*, op. cit., t. 36, p. 584.

1840, « période de doutes⁹¹ » dans le monde de la médecine, une partie du corps médical adhère encore à la thèse nervo-utérine contre les aliénistes, tenants de la thèse cérébrale. C'est aussi à cette époque que débute le mouvement de vulgarisation de la science médicale. Compilations, guides de santé, manuels d'hygiène et de savoir-vivre envahissent les librairies à un prix beaucoup moins élevé que le *Dictionnaire des Sciences médicales* par exemple⁹². Invité·e·s à écouter leur corps et ses manifestations sensibles⁹³, les lecteurs·trices y trouvent un condensé du savoir médical. Toutefois, ceux traitant des maladies considérées comme propres au sexe féminin, regroupées sous la dénomination « maladies ou maux de femmes », ayant à voir avec le fonctionnement du système menstruel ou utérin, sont extrêmement répétitifs, n'apportent guère de nouveauté, et l'étiologie morale du panel de troubles décrits repose sur une démonstration très schématique. Le système nerveux féminin, particulièrement sensible au niveau de l'utérus, se trouve perturbé par tout un lot de « vices » moraux transmis par l'éducation. La lecture, licencieuse, frivole, pernicieuse, se classe systématiquement dans cette catégorie. Répétitives, exemptes de subtilité en fonction des différents troubles - l'utérus étant pensé comme un « centre » qui régit toute l'économie du corps féminin⁹⁴ - ces analyses isolent donc la catégorie de la mauvaise éducation, de la mauvaise lecture, en la stigmatisant peut-être d'autant plus qu'elle est ici ajustée à la physiologie du corps féminin.

En 1838, Marc Colombat de l'Isère, médecin plutôt spécialisé dans les troubles de la voix, compile justement l'ensemble des connaissances relatives à ces troubles dans son *Traité des maladies des femmes et de l'hygiène propre à leur sexe*. Dans la section sur « les lésions de fonction et les névroses particulières aux femmes », il range tous les différents troubles de la menstruation, ainsi que la nymphomanie⁹⁵, la chlorose et l'hystérie. Chez les pré-pubères, les mauvaises lectures accélèrent l'arrivée des règles⁹⁶ – et donc potentiellement l'arrivée du désir sexuel, pensé en lien avec la puberté. Étrangement, dysménorrhée et aménorrhée peuvent aussi en être deux conséquences : il suffit qu'un facteur extérieur – comme la mauvaise lecture – produise des sensations trop fortes pour que soit déstabilisé le déroulement biologique, naturel,

⁹¹ Nicole Edelman, *Les Métamorphoses de l'hystérique*, op. cit., p. 36.

⁹² Valérie Tesnière, « Le livre de science en France au XIX^e siècle », *Romantisme*, 1993, n°80, p. 67-77. Voir aussi Clyde Plumauzille, « Élaborer un savoir sur la sexualité », art. cit.

⁹³ Georges Vigarello, *Le Sentiment de soi. Histoire de la perception du corps (XVI^e-XX^e siècle)*, Paris, Seuil, 2014, p. 113-123 et Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello (dir.), *Histoire des émotions. Vol. 2*, p. 203 sq.

⁹⁴ Antoine Royer-Collard écrit : « et à l'époque où une nouvelle vie éveillera de nouveaux besoins et formera un nouveau centre de sensations, ce désordre se communiquera aux organes que cette vie anime, et y portera un trouble d'autant plus funeste, que ces organes, doués d'une plus grande activité, exerceront une plus grande influence sur le reste de l'économie. » Antoine Royer-Colard, « Aménorrhée », *Dictionnaire des Sciences médicales*, op. cit. t. 1, p. 444.

⁹⁵ Pourtant classée, on l'a vu, comme aliénation mentale par Esquirol.

⁹⁶ Jacques-Pierre Maygrier, « Menstruation », *Dictionnaire des Sciences médicales*, op. cit., t. 32, p. 384.

« normal » du cycle menstruel⁹⁷. Plus grave, pour Colombat de l'Isère, un certain nombre de lésions vitales ou de lésions « de la matrice », comme la métrite chronique, une infection de l'utérus, peuvent se déclarer suite à l'habitude de faire « des lectures capables d'entretenir la turgescence de l'utérus⁹⁸ », rangée aux côtés de causes telles que la scrofule, un « vice syphilitique » ou une hérédité cancéreuse. Enfin, préjudice suprême au vu de l'importance accordée à la maternité dans la société du XIX^e siècle, la lectrice de livres érotiques risque également de devenir stérile.

On ne s'étonnera guère alors que l'étiologie de l'hystérie, la maladie par excellence des femmes, « névrose particulière au sexe⁹⁹ », puisse encore procéder de façon identique. Si la croyance selon laquelle l'hystérie serait une maladie spécifique des organes reproducteurs perdure pendant une grande partie du XIX^e siècle¹⁰⁰, rares sont les médecins qui désormais affirment, à l'instar de Dubois, que les livres en sont une cause directe, dans la mesure où ils « parlent aux organes ». L'hystérie se situe à mi-chemin de la maladie mentale et du trouble physique, elle recoupe donc à la fois l'étiologie et la symptomatologie des deux. Toutefois, chez les tenants de la thèse cérébrale comme chez ceux de la thèse utérine, chez Jean-Louis Brachet comme chez Hector Landouzy - tous deux membres correspondants de l'Académie nationale de médecine et qui exercent et enseignent à la fin de la monarchie de Juillet - on ne relève aucune variation sur l'influence des mauvaises lectures, celles de cette littérature « passionnée et flétriissante », qui « trompe et égare¹⁰¹ » l'imagination exaltée des femmes. Catégorie figée, pérenne, peu sensible aux évolutions de la recherche médicale, et qui se cristallise dans les figures déviantes de l'hystérique, de la nymphomane, de la possédée.

⁹⁷ Voir également l'article « Aménorrhée », *Dictionnaire des Sciences médicales*, op. cit., t. 1, p. 444. Idée que l'on retrouve déjà au XVIII^e siècle chez Pierre Roussel qui, à l'aide de statistiques sur l'âge de l'apparition des premières règles entre les jeunes filles de province et de Paris, établit que la précocité de l'apparition de la menstruation chez les jeunes urbaines est la conséquence immédiate des stimulants extérieurs de la civilisation contemporaine, et notamment des « spectacles, [des] romans, [de] l'éducation ». Pierre Roussel, *Système physique et moral de la femme*, op. cit., p. 338.

⁹⁸ Marc Colombat de l'Isère, *Traité des maladies de femmes et de l'hygiène spéciale de leur sexe*, Paris, Librerie médicale de Labé, 1838, p. 557.

⁹⁹ Jean-Baptiste Loyer-Villermay, *Traité des maladies nerveuses en vapeurs, et particulièrement de l'hystérie et de l'hypocondrie*, Paris, Méquignon, 1816, p. 209. Il ajoute qu'il n'existe aucune affection chez l'homme qui puisse s'en approcher.

¹⁰⁰ On la retrouve par exemple dans l'ouvrage de vulgarisation du docteur Auguste Dubay, *Hygiène et physiologie du mariage*, réédité près de 130 fois sous le Second Empire, qui réfute catégoriquement de situer la cause de l'hystérie dans le cerveau. Maladie la plus commentée au XIX^e siècle – Nicole Edelman dénombre 97 thèses soutenues en France entre 1800 et 1854- nous ne reviendrons pas sur les détails du débat. Nous renvoyons pour cela à l'ouvrage de Nicole Edelman, *Les Métamorphoses de l'hystérique*, op. cit.

¹⁰¹ Hector Landouzy, *Traité complet de l'hystérie*, op. cit., p. 180 ; Jean-Louis Brachet, *Traité de l'hystérie*, op. cit., p. 505.

1.2.3. Thérapeutique de la lecture

(Ré)éduquer à la bonne lecture

Comment prévenir ces maladies ? Comment les soigner ? De même que, on l'a vu, les médecins éprouvent des difficultés à déterminer les causes des maux de femmes, de même ils hésitent quant aux moyens préventifs et curatifs à prescrire à leurs patientes. En dehors d'Esquirol et de quelques médecins aliénistes, la plupart a encore recourt à une thérapeutique traditionnelle. Le médecin consulté par Laure d'Yvrande propose un traitement classique et déjà éprouvé : il s'agit d'éliminer les symptômes physiques par l'application de cataplasmes, de sangsues, de calmer les crises à force de frictions. Toutefois, dans un double mouvement de naissance de l'hygiénisme au début du XIX^e siècle et de renouveau de la pensée pédagogique, les médecins préconisent également une véritable hygiène de vie visant à corriger, en amont, les causes physiques et morales de ces maladies¹⁰².

Bien que certains préconisent encore l'ablation du clitoris, cette hygiène, indistinctement de la maladie considérée, doit s'appliquer prioritairement aux jeunes filles puisque ces différents maux surviennent de manière propice au moment de la puberté. On redoute leur entrée dans la sexualité¹⁰³. Tous les auteurs étudiés ici reviennent donc sur l'impérieuse nécessité de focaliser toute l'attention sur l'éducation des jeunes filles. Indirectement, bien qu'ils n'en soient pas la cible première, ils s'adressent alors aux parents : la diffusion nouvelle que connaissent les ouvrages médicaux assure une visibilité certaine à leurs thèses. Ce faisant, les médecins se font les nouveaux pédagogues, promoteurs d'une éducation bourgeoise désormais vissée sur la question morale. Durant la petite enfance, rappellent-ils, l'éducation n'a pas besoin d'être sexuée ; toutefois, étant donné que, d'une manière générale, la puberté arrive plus tôt chez les filles que chez les garçons, leur éducation morale doit commencer avant même les premiers signes de modification physiologique, alors qu'elles appartiennent encore à un état « d'enfance morale¹⁰⁴ ». La puberté commence vers

¹⁰² Gregory Quin a bien montré, dans sa thèse, cette évolution concomitante au début du XIX^e siècle, et la promotion, en conséquence, de l'exercice physique dans la pensée pédagogique. Voir Gregory Quin, *Le Mouvement peut-il guérir ? Histoire de l'engagement des médecins français dans l'élaboration de l'éducation physique (1741-1888)*, thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, sous la direction de Nicolas Bancel et de Rebecca Rogers, Université de Lausanne et Université Paris Descartes, 2010.

¹⁰³ Gabrielle Houbre, *La Discipline de l'amour. L'éducation sentimentale des filles et des garçons à l'âge du romantisme*, op. cit., p. 165 sq.

¹⁰⁴ Jacques-Pierre Maygrier, « Menstruation », *Dictionnaire des Sciences médicales*, op. cit., t. 32, p. 378.

douze ans, âge auquel l'enfant passe imperceptiblement de la « petite fille » à la « jeune fille ». Significativement, il n'y a pas d'entrée « garçon » ou « jeune garçon », « jeune homme » dans le *Dictionnaire des Sciences Médicales*, alors que l'entrée « Fille¹⁰⁵ » contient de longues pages sur l'éducation. Dans l'ensemble de ces ouvrages, on retrouve l'idée que « le meilleur traitement de l'hystérie consiste à diriger à l'avance, d'une manière convenable, le développement physique et moral des jeunes personnes¹⁰⁶ ». Maladies de l'excès, le remède sera la modération, élevée alors au rang de véritable vertu morale chez les femmes. Elle constitue le principe de base d'une saine éducation : modération dans l'alimentation, modération dans l'activité physique, modération dans l'activité intellectuelle. Les jeunes filles se voient prescrire un régime précis : interdiction de tous les aliments considérés comme excitants¹⁰⁷ ; préconisation d'exercices physiques modérés mais réguliers : marche au grand air, si possible à la campagne ou en voyage, des bains pas trop chauds. Les travaux ménagers peuvent suppléer efficacement au manque d'exercice physique, tandis que les travaux d'aiguille inculquent la vertu et l'humilité. Tout l'environnement physique de la jeune fille est soumis à l'examen des médecins : les vêtements portés ne doivent pas procurer de sensation voluptueuse sur la peau, les lits ne doivent pas être trop moelleux. Le corps doit toujours être en action, la journée de la jeune fille pleinement remplie : l'oisiveté, la langueur et la paresse sont bannies.

Discipliner le corps donc, mais aussi l'esprit. Du point de vue moral, « il importe également d'éloigner tout ce qui peut exciter les sens ou l'imagination, et surtout les exciter prématurément. On habituera donc les enfants au langage de la raison et de la saine morale, afin de leur former un bon jugement et des mœurs pures¹⁰⁸ ». L'ordonnance d'une bonne lecture s'inscrit logiquement dans cette étape du développement moral de la jeune fille, et la métaphore de l'excès alimentaire est reprise. Elle concerne aussi bien le type de livre lu – un « poison » - que la manière de lire - une lectrice « dévore » ses livres - et est attachée spécifiquement à la lecture féminine. La discipline à laquelle est soumise la sexualité féminine peut alors commencer par ce que Marie Baudry appelle une « diététique » de la lecture¹⁰⁹. Un « goût sévère », « une morale épurée¹¹⁰ » doivent donc présider aux choix des livres. Il est pourtant

¹⁰⁵ Julien-Joseph Virey, « Fille », *Dictionnaire des Sciences médicales*, op. cit, t. 15, p. 498-538.

¹⁰⁶ « Hystérie », *Encyclopédie du XIX^e siècle*, Paris : au bureau de « l'Encyclopédie du XIX^e siècle », 1836-1853, t. 14, p. 261.

¹⁰⁷ La longue liste varie selon les auteurs, mais on y retrouve toujours les mêmes catégories : l'alcool, notamment le champagne, le café, les viandes rouges, les épices, etc.

¹⁰⁸ Jean-Baptiste Louyer-Villarmay, *Dictionnaire des Sciences médicales*, op. cit, t. 23, p. 253.

¹⁰⁹ Voir Marie Baudry, *Lectrices romanesques*, op. cit., p. 296.

¹¹⁰ Félix Voisin, *Des causes morales et physiques des maladies mentales*, op. cit., p. 110.

plus facile de proscrire que de prescrire : si, on l'a vu, les interdits sont nombreux et détaillés, les médecins ne s'attardent guère sur les lectures autorisées, et les rangent sous la catégorie unique des « bons » livres ; tout au plus celles-ci doivent être « utiles et agréables », leitmotiv également de la littérature pédagogique de ce début de siècle, au mieux gaies et amusantes.

Quels livres peut-on, dans les premières décennies du XIX^e siècle, ranger derrière cette catégorie encore vague ? On pense aux titres qui constituent alors le corpus encore limité de la littérature pour enfants : les histoires moralisantes, comme celles de Berquin, les aventures de Télémaque, un classique de des livres pour enfants, ainsi que les ouvrages écrits spécifiquement à destination des demoiselles, dont le nombre commence à augmenter¹¹¹. Comme dans les traités pédagogiques, la pratique de la lecture à haute voix est en revanche tolérée : on vante alors, en plus de l'élégance d'une belle diction, mais l'action bénéfique sur les poumons de la lecture à haute voix¹¹². On peut y voir aussi un moyen de surveiller ce qui est lu, quand les lectures coupables se déroulent dans la solitude et le silence.

Derrière la définition de cette nouvelle hygiène éducative, tous les médecins s'accordent à dénoncer l'éducation actuelle des jeunes filles. Félix Voisin y revient longuement en émettant un point de vue original. Il ajoute à cet état de fait l'idée selon laquelle l'image de la jeune fille sensible serait particulièrement valorisée dans la société actuelle, et donc que l'éducation donnée aurait pour finalité de développer et d'augmenter cette sensibilité, avec toutes les conséquences négatives que cela implique¹¹³. Peut-on y voir la dénonciation du modèle éducatif aristocratique des Lumières, moins prude ? Une crainte de la permissivité des années de la Révolution ?

La bourgeoisie, effrayée par l'affirmation physique et morale des femmes pendant la Révolution, rebutée par la permissivité des comportements au tournant du siècle, s'empresse de soustraire ses filles aux influences pernicieuses en les barricadant derrière la double tutelle de l'Église et de la mère¹¹⁴.

¹¹¹ Cette littérature pour la jeunesse n'a pas encore à ce moment-là d'identité propre. Elle se définit peu à peu selon des grandes catégories, dont les principales sont les ouvrages de morale, les manuels d'instruction et les éducations complètes. Pour ce qui est spécifiquement de la littérature pour demoiselles, voir la thèse d'Isabelle Havelange, *La Littérature à l'usage des demoiselles (1750-1830)*, thèse de doctorat d'histoire sous la direction de Dominique Julia, EHESS, 1984, et le corpus publié en ligne, qui met bien en lumière ces différentes ramifications : *Un corpus inédit : les ouvrages écrits pour les demoiselles. Les livres pour les jeunes filles, 1750-1830*, [en ligne], URL : <http://rhe.ish-lyon.cnrs.fr/?q=livresdem>.

¹¹² Marc Colombat de l'Isère, *Traité des maladies de femmes*, op. cit., p. 1120.

¹¹³ Félix Voisin, *Des causes morales et physiques des maladies mentales*, op. cit., p. 138.

¹¹⁴ Louise Bruit, « Introduction », in Louise Bruit et alii, *Le Corps des jeunes filles*, art. cit.

De la médecine, pourrait-on ajouter. Il s'agit de fait de modifier l'imaginaire entourant la jeune fille en dénigrant un ancien modèle pour en proposer un nouveau ; dans ce changement de représentations à l'œuvre dans la France post-révolutionnaire, la preuve médicale apporte un argument solide, fiable, à partir duquel peuvent émerger de nouvelles pratiques éducatives. L'ensemble des gestes et des pensées de la jeune fille doit être orienté, guidé, façonné. Pierre après pierre, on voit à travers le discours médical se préciser les grandes lignes de l'éducation des filles du XIX^e siècle, et la distinction nette entre éducation et instruction. L'éducation des filles sera morale, l'éducation intellectuelle, elle, est ici passée sous silence ou, du moins, réduite à un minimum¹¹⁵. Enfin, la mise en application de ces préceptes suppose la collaboration de la famille, milieu naturel du développement de l'enfant. Le foyer en devient le lieu idéal, celui qui les préserve des tentations extérieures de la ville et de la promiscuité. Pensionnats et couvents sont suspectés de laxisme ; la surveillance y serait relâchée et les jeunes filles pourraient alors y expérimenter tous les plaisirs interdits : en premier lieu, l'onanisme, les relations homosexuelles, les lectures secrètes. Se dessine donc, en filigrane, l'image de la mère éducatrice, dont le modèle s'impose à la Restauration pour triompher sous le Second Empire¹¹⁶. À la fois « mentor et précepteur¹¹⁷ », guide et modèle, elle est la mieux placée pour conduire cette éducation. Ainsi retranchée dans un espace géographique délimité, entourée d'une sociabilité choisie, guidée dans le développement de ses goûts, la jeune fille évitera les maux propres à son sexe.

Quand la privation de lectures permet une sexualité
« normale »

La construction de la catégorie de la jeune fille repose donc sur une définition avant tout intersexuelle mais aussi intra-sexuelle¹¹⁸. Au regard de la première, la puberté la différencie définitivement du jeune garçon. La normalisation de ses relations avec les jeunes gens de l'autre sexe est partie prenante de cette éducation morale. Au moment de la puberté, les modifications

¹¹⁵ « [...] on doit conseiller aux jeunes demoiselles un exercice raisonné de leurs facultés intellectuelles ; des lectures bien dirigées, et une application non continue aux arts et aux sciences », écrit Jean-Baptiste Louyer Villermay. *Traité des maladies nerveuses et des vapeurs*, op. cit., p. 155.

¹¹⁶ Gabrielle Houbre, *La Discipline de l'amour*, op. cit., p. 43.

¹¹⁷ Jean-Louis Brachet, *Traité de l'hystérie*, op. cit., p. 508.

¹¹⁸ Elle fait, selon Jean-Claude Caron, l'objet d'une objectivation à la fois physiologique et psychologique. Voir « Jeune fille, jeune corps : objet et catégorie (France, XIX^e-XX^e siècles) », art. cit.

physiques que connaît la jeune fille la pousseraient irrésistiblement à vouloir expérimenter l'acte sexuel, qu'il s'agit de retarder au maximum. Ne craignant pas de se référer à Montaigne, Joseph Virey met ainsi en garde : « Montaigne avoue, dans son langage naïf, qu'il est moins difficile de porter longtemps une cuirasse qu'un pucelage¹¹⁹. » Pour la maintenir dans son ignorance de la sexualité, il faut éviter de la mettre trop tôt en présence d'hommes mais également soustraire à sa vue tout support qui l'en instruirait. L'objet livre, on l'a vu, est un médium des plus suspects, tout comme peut l'être la situation de lecture : seule ou partagée avec un jeune homme, elle éveille sa curiosité. Pour qu'elle arrive vierge à son mariage, elle doit aussi arriver vierge de mauvaises lectures. Une jeune fille convenable lit en présence des parents, dans le salon familial. L'innocence de la jeune fille, concept normatif qui désormais la « carapaçonne¹²⁰ », n'est pas seulement celle du corps ; elle est un tout, physique et morale, que garantit également sa lecture innocente.

En ce qui concerne le deuxième élément de définition, l'élément intra-sexuel, force est de constater qu'en dehors du mariage, clé de voûte de la société patriarcale du XIX^e siècle, tous les âges et les états de la femme – puberté, adolescence, ménopause, célibat et veuvage - sont suspects¹²¹. Le calendrier biologique se confond avec le calendrier social. La sexualité des veuves, et plus généralement de toutes les femmes ayant atteint « l'âge critique » de la ménopause, est entourée d'un puissant tabou. Elle doit être inexistante et il paraît inconcevable qu'une femme ménopausée puisse de nouveau éprouver un désir sexuel. Dès lors, une prophylaxie identique à celle des jeunes filles encadre leurs sociabilités et leurs pratiques :

Il serait très prudent d'éviter toutes les circonstances qui pourraient donner des passions érotiques et ranimer un sentiment qui doit s'éteindre, telles que la vue d'images lascives, la lecture des romans passionnés, enfin tout ce qui peut faire regretter des charmes qui ne sont plus et des jouissances qui sont passées¹²².

On voit bien que les efforts pour « déplacer » les maladies de femmes, et en particulier l'hystérie, de l'utérus au cerveau progressent lentement et que domine encore la thèse d'une femme entièrement sous l'emprise de son corps. Ces maladies sont encore largement pensées en lien avec l'activité sexuelle qu'il s'agit de canaliser, son excès ou son absence les favorisant

¹¹⁹ Julien-Joseph Virey, « Jeune fille », *Dictionnaire des Sciences médicales*, op. cit., t. 15, p. 500.

¹²⁰ Clyde Plumauzille, « Élaborer un savoir sur la sexualité », art. cit.

¹²¹ Yannick Ripa observe d'ailleurs que la puberté et la ménopause (ainsi que le retour de couches) correspondent à trois pics d'enfermement dans les asiles. Yannick Ripa, *La Ronde des folles*, op. cit., p. 62.

¹²² Marc Colombat de l'Isère, *Traité des maladies de femmes*, op. cit., p. 1099.

considérablement.

Le mariage reste donc le seul état où l'acte sexuel est toléré et même recommandé¹²³. La « bonne » sexualité féminine est pensée selon une finalité unique : la reproduction à l'intérieur du mariage. Bénéficiant d'un statut sécurisant, l'épouse qui s'y soumet n'a plus de besoins à satisfaire et sort par conséquent de la grille d'observation des médecins. Ses désirs sont contenus, ses lectures aussi¹²⁴. Selon Marie Baudry, sous ce glacié du discours médical, l'enjeu reste un interdit moral, celui de jouir du texte¹²⁵. Approuvée dans ce cadre légal et hétérosexuel, la sexualité féminine, ainsi débarrassée de ses pratiques déviantes par l'action préventive sur la jeune fille, se normalise¹²⁶.

En mettant en jeu l'intégrité du corps de la lectrice, les médecins modifient profondément la stratégie d'interdiction de lecture des romans : d'une influence sur l'âme on passe à une influence sur le corps, avec, pour preuve, la certitude médicale que le corps de la lectrice est trop faible. Cliché médical déjà opérant au XVIII^e siècle, sa persistance et son peu d'évolution dans la première moitié du XIX^e siècle démontrent à quel point il est actif et relève d'une catégorie de représentations pertinente. Michel Foucault analysait l'hystérisation du corps des femmes comme un des grands ensembles stratégiques développant des dispositifs spécifiques de savoir et de pouvoir¹²⁷ qui trouvent leur cohérence au XIX^e siècle. Naturalisé, pathologisé, l'effet de la lecture chez les femmes serait propre à leur sexe. La catégorie de la *lecture féminine*, déviante, anormale, appelle une réponse médicale.

¹²³ Les médecins le recommandent encore fréquemment comme une obligation « de nature », pour guérir l'hystérie. Nicole Edelman, *Les Métamorphoses de l'hystérique*, op. cit., p. 44.

¹²⁴ Aucune observation sur l'adultère comme conséquence de la lecture romanesque, à l'instar d'Emma Bovary. On retrouve en revanche la catégorie de la mauvaise lecture dans le cas d'une maternité « anormale » (folie puerpérale, infanticide...). Voir *infra*, Chapitre 1, section « Du suicide à l'homicide : portrait-robot de la lectrice criminelle ».

¹²⁵ Marie Baudry, « Portrait de la lectrice en malade : la mise à distance du savoir ? », art. cit. ; voir également Alain Corbin, *L'Harmonie des plaisirs. Les manières de jouir du siècle des Lumières à l'avènement de la sexologie*, Paris, Flammarion, 2010, p. 420.

¹²⁶ Michel Foucault situe ce foisonnement du discours médical sur la sexualité à l'intérieur d'un ordre du discours qui tend à lisser les comportements et ordonner la société post-révolutionnaire. Michel Foucault, *Histoire de la sexualité. T. 1. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976, p. 56 sq.

¹²⁷ *Ibid.*, p. 137. Les trois autres ensembles étant la pédagogisation du sexe de l'enfant, la socialisation des pratiques procréatrices et la psychiatrisation du plaisir pervers.

1.3. Nocivités de la lecture : le savoir médical à la barre de la justice

La médecine n'a pas seulement pour objet d'étudier et de guérir les maladies, elle a des rapports intimes avec l'organisation sociale ; quelquefois, elle aide le législateur dans la concertation des lois, souvent elle éclaire le magistrat dans leur application et toujours elle veille, avec l'administration, au maintien de la santé publique¹²⁸.

Si l'asile devient, à partir des années 1820, le lieu rassurant d'une morale pure où sont interné·e·s hystériques, monomaniques et imbéciles, les nouveaux savoirs médicaux apportés par les aliénistes brouillent en même temps les frontières entre crime et folie¹²⁹. Les liens entre médecine et justice sont anciens, mais le recours de plus en plus fréquent à l'expertise médicale à partir des années 1830 institutionnalise la médecine dans le champ de la justice et criminalise certaines conduites déviantes. Pour examiner le rôle qui a été donné à la lecture dans le sombre tableau moral de la France dressé dans les premières décennies du siècle, nous analyserons ici le point de vue de la médecine légale et de la statistique morale, notamment au travers des comptes-rendus de procès mettant en accusation des lectrices.

1.3.1. Dépravation morale et épidémie du suicide : la lecture mise en cause

Tableau moral de la France dans les années 1830

C'est un constat qui préoccupe tous les observateurs sociaux sous la monarchie de Juillet : l'état moral de la société française se serait dégradé, l'augmentation des crimes et des suicides en apporterait la preuve. Reste à en expliquer la cause. La littérature, « expression de

¹²⁸ *Annales d'hygiène publique et de médecine légale*, 1829, série 1, n°1. L'intégralité des numéros de la revue a été numérisée et est disponible en ligne sur le site de la BIU Santé Paris Descartes. URL : <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histoire/medica/resultats/?do=livre&cote=90141&fille=o&cotemere=9014>.

¹²⁹ Laurence Guignard, *Juger la folie. La folie criminelle devant les Assises au XIX^e siècle*, Paris, PUF, 2010, p. 35 ; Yannick Ripa, *La Ronde des Folles*, op. cit., p. 28.

la société¹³⁰ » pour le philosophe catholique Louis de Bonald déjà en 1802, est une parfaite accusée. Porteuse d'idées corruptrices tout autant qu'elle refléterait elle-même la dépravation de la société, elle traverse, à l'aube des années 1830, une « crise morale¹³¹ ». La littérature industrielle dénoncée par Sainte-Beuve en 1839, bon marché, mercantiliste, abaissant son niveau pour attirer à elle de nouvelles classes de lecteurs, en est son symptôme le plus visible. Cette question apparaît d'autant plus importante qu'elle devient ainsi accessible à un plus grand nombre de lecteurs à travers le roman-feuilleton, les cabinets de lecture et les premières collections bon marché. Derrière cela, c'est la question de l'instruction et de l'accès à l'imprimé des classes populaires, davantage alphabétisées – bien que toujours de manière minoritaire – qui pointe¹³². En 1840, Jean-Baptiste Cazauvieilh (1802-1849), proche d'André-Michel Guerry, l'un des fondateurs de la statistique morale, examinant le *Rapport au roi sur l'administration de la justice criminelle en France* de l'année 1834 pose ouvertement la question de « la tendance à la criminalité suivant le niveau d'instruction¹³³ ». Plus modéré, Guerry constate dans son *Essai sur la statistique morale de la France*, que « l'instruction est un instrument dont on peut faire bon ou mauvais usage¹³⁴ ». Selon lui, les départements où le nombre d'analphabètes est le plus important ne sont pas forcément, comme le voudrait la croyance populaire, ceux où le taux de criminalité est le plus élevé. Il connaît et approuve les arguments avancés en 1833 par Alexis de Tocqueville dans *Du système pénitentiaire* selon lesquels l'instruction favorise le développement de l'industrie et par conséquent la richesse et le bonheur d'une nation. Mais encore faut-il s'entendre sur la forme d'instruction. L'instruction élémentaire telle que préconisée par la réforme Guizot en 1833, basée sur le savoir lire et écrire, est selon Guerry insuffisante. Néanmoins, incontrôlée et mettant à la portée de tous la littérature légère ou le théâtre, cette instruction minimale « égare l'opinion » et abaisse le niveau d'exigence morale de la société. Par conséquent, les hommes commettraient davantage de délits. Guerry propose donc un juste milieu : une éducation morale, distinguée de l'instruction, dont les ouvrages « utiles aux mœurs » serviraient de support. En tentant de répondre à cette question d'actualité « Est-il bien vrai que l'éducation soit à jamais condamnée à guider la main

¹³⁰ Louis de Bonald, *Du mérite de la littérature ancienne et moderne*, 1802, cité par Alain Vaillant, Jean-Pierre Bertrand et Philippe Régner (dir.), *Histoire de la littérature française du XIX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 144.

¹³¹ *Ibid.*, p. 233. Voir aussi Gisèle Sapiro, *La Responsabilité de l'écrivain. Littérature, droit et morale en France (XIX^e-XXI^e siècles)*, Paris, Seuil, 2011, p. 126 sq.

¹³² Martyn Lyons, *Readers and Society in Nineteenth-Century France*, op. cit., p. 156 et sq.

¹³³ Jean-Baptiste Cazauvieilh, *Du Suicide, de l'aliénation mentale et des crimes contre les personnes, comparés dans leurs rapports réciproques*, Paris, J.-B. Baillière, 1840, p. 47.

¹³⁴ André-Michel Guerry, *Essai sur la statistique morale de la France*, Paris, Crochard, 1833, p. 51.

du suicide ? », Jean-Baptiste Cazauvieilh, hésite entre différents profils de lecteurs : l'ignorant préservé des « lectures corruptrices¹³⁵ » ; l'individu possédant juste les compétences de lecture et d'écriture nécessaires pour prendre conscience du monde qui l'entoure et, ce faisant, de sa misère ; l'adolescent mélancolique passant sa jeunesse à lire de mauvais livres ; enfin l'étudiant avide dont le goût immodéré pour la lecture l'entraîne vers des passions néfastes, des entreprises hasardeuses et des procès ruineux pour la société. « Savoir lire et écrire, c'est savoir peu de choses, et beaucoup d'hommes qui ne savent rien, ont plus d'éducation que ceux qui possèdent, tant bien que mal, la connaissance de l'écriture et de la lecture¹³⁶. » Dans ce débat se joue la définition d'une lecture utile et morale à destination des nouvelles classes en cours d'alphabétisation.

L'affaire Ferrand et Mariette, ou l'influence létale de la lecture

Toutefois, l'influence de la mauvaise littérature se ferait plus durement ressentir chez les femmes, des villes comme des campagnes. Un célèbre cas de suicide, celui qu'avaient projeté ensemble les jeunes Ferrand et Mariette, entraîne à la fin des années 1830 d'innombrables commentaires et sert de base argumentative à l'abbé de Bouclon pour la rédaction de son pamphlet sur l'influence néfaste des romans¹³⁷. Devant la cour d'assise de la Seine, le jeune Ferrand est accusé en 1838 d'assassinat sur la personne de Mariette. Reprenons le déroulé des faits. Deux ans auparavant, Ferrand, commis de seize ans, rencontra Mariette, une lingère à peine plus âgée. Les deux jeunes gens tombèrent amoureux et projetèrent de se marier. Opposées à cette union, leurs familles tentèrent alors de les séparer. Le 28 août 1838, ils décidèrent de se donner la mort ensemble, dans le bois de la Groue, à proximité de Pontoise. Mais seule la jeune fille est retrouvée morte, ayant succombé à deux coups de revolver¹³⁸. Cette malheureuse affaire prend une tournure singulière lorsque, durant le procès de Ferrand, c'est avant tout le comportement de la jeune fille qui est passé au crible des questions de l'avocat de la défense et du procureur du roi. De fait, l'avocat de Ferrand établit un lien direct de cause à

¹³⁵ Jean-Baptiste Cazauvieilh, *Du Suicide, de l'aliénation mentale et des crimes contre les personnes, comparés dans leurs rapports réciproques*, Paris, J.-B. Baillière, 1840, p. 42.

¹³⁶ *Ibid*, p. 46

¹³⁷ Abbé de Bouclon, *Ferrand et Mariette. De l'influence de la lecture des romans et des vices de nos lois*, Paris, P.-J. Camus, 1847.

¹³⁸ Compte-rendu du procès dans la *Gazette des tribunaux*, 17 mars 1838.

effet entre les lectures de la jeune fille, son comportement et le drame qui s'ensuivit¹³⁹. Il cherche à plusieurs reprises, lors des interrogatoires des témoins, à connaître les goûts de Mariette en matière de livres ainsi que leurs effets sur son état psychologique. Cette causalité est pour lui incontestable : « le témoin pourrait-il se rappeler si Mariette avait depuis longtemps des projets de suicide, et si elle lisait des romans¹⁴⁰ ? », demande-t-il à un premier témoin. L'accusation cherche à démontrer que c'est Mariette qui a entraîné Ferrand dans son funeste « projet », projet qu'elle aurait conçu à partir de ses lectures. Le témoin atteste que oui, Mariette lisait beaucoup de romans, et que soudainement, alors qu'elle était joyeuse l'instant d'avant, elle devenait triste et parlait de se suicider. Néanmoins, l'avocat en apporte difficilement la preuve, puisque le témoin clé, la lingère chez qui logeait et travaillait Mariette, avoue qu'elle ne lui a jamais connu que deux lectures, *Héloïse et Abélard*, et une pièce de théâtre, *L'Angedien*¹⁴¹. Il cherche alors à savoir si Mariette ne pouvait pas lire en cachette de son employeuse : non, affirme celle-ci, puisqu'elles dormaient dans la même pièce, et travaillaient ensemble toute la journée. L'avocat tente de lui faire avouer qu'elle aurait puisé ses idées suicidaires dans un livre intitulé *Les Amours d'autrefois et les amours d'à présent* ; la lingère reconnaît lui en avoir bien lu quelques passages, mais dans un but édifiant, lui présentant les cas de suicides comme des méfaits d'un amour passionné et des exemples à ne pas suivre. La mise en accusation de ses lectures reprend donc tous les préjugés concernant la lecture des femmes : modification profonde du comportement ; goût prononcé pour les histoires d'amour ou la littérature légère ; pratique à la dérobée. L'accusation est sous-jacente durant tout le procès et constitue une charge puissante contre Mariette qui n'est évidemment plus là pour se défendre.

Le fort préjugé selon lequel l'esprit d'une femme est plus facilement influençable par des éléments extérieurs, qu'il se laisse impressionner et égarer par les sentiments, minimise l'acte meurtrier de Ferrand, coupable avant tout de s'être laissé persuader par Mariette. Aucun argument médical n'est avancé par l'avocat, mais la démonstration est proche. Le problème principal réside dans la difficulté des femmes à discerner la réalité de la fiction et, toujours, dans la défaillance de leur faculté de raisonnement. Pour autant, l'imaginaire propre au suicide n'est pas exclusivement féminin ; il touche majoritairement des hommes, et les grands exemples

¹³⁹ Le compte-rendu intégral du procès est retranscrit par Eugène Roch pour *l'Observateur des tribunaux français et à l'étranger*, dans le numéro de mars 1838.

¹⁴⁰ *Ibid.*

¹⁴¹ La célèbre histoire de l'amour contrarié d'Héloïse et Abélard est justement redécouverte au début du XIX^e siècle, avec le transfert de leurs tombeaux au cimetière du Père-Lachaise ; elle est adaptée sous différentes formes, comme le théâtre. Le second titre fait référence à une pièce de vaudeville de M. Dupeuty et Deslandes, représentée à partir de 1837.

de héros « suicidés » sont masculins. La lecture est incriminée comme une potentielle cause morale de suicide¹⁴², puisqu'elle peut produire ou accentuer des « affections morales ». Cette idée se répand largement au sein de la société du XIX^e. En présentant des histoires qui se concluent par le suicide du héros ou de l'héroïne, ces livres entraîneraient des vagues de suicide par imitation, considérées comme de véritables épidémies qui alarment les autorités. Or, malgré sa dépénalisation en 1810, le suicide continue à être perçu comme un acte transgressif des lois divines certes, dans la tradition judéo-chrétienne, mais également des lois sociales¹⁴³. On impute à la littérature contemporaine une responsabilité forte, puisqu'elle diffuse à la fois une image valorisante du suicide et brouille les frontières entre vie réelle et vie imaginaire¹⁴⁴. Les *Souffrances du Jeune Werther* de Goethe, best-seller européen et précurseur du romantisme, en offre l'exemple le plus célèbre¹⁴⁵. Sur le demi-siècle qui suit, tous les romans incriminés mettent en scène l'impossibilité des héros à vivre dans le cadre moral de la société de leur époque : *Indiana* de Sand, dans lequel l'héroïne éponyme décide de se suicider avec Ralph sur l'île Bourbon ; *La Salamandre* de Sue, où Paul se suicide après la condamnation à mort de son père ; ou encore *l'Antony* de Dumas, qui poignarde sa maîtresse à la demande de celle-ci. Un changement a lieu dans la littérature, qui présente le suicide non plus comme un acte des princes et des héros mais lié à l'introspection, à la connaissance de soi. Il y apparaît donc comme un choix, libérateur, entre un discours exemplaire et moral et un discours personnel et individuel¹⁴⁶. Mais tout le problème réside dans la difficulté des femmes à discerner la réalité de la fiction. Le suicide n'est pas, chez elles, un acte soulignant leur volonté, mais le résultat d'une imitation, la conséquence au contraire de la faiblesse de leur caractère. Plus sujettes à l'identification et à l'imitation, elles puisent dans les romans contemporains l'idée du suicide et n'exercent donc pas leur libre-arbitre en mettant fin à leurs jours.

Quelques années plus tard, l'abbé de Bouclon, à l'aide des mémoires que Ferrand aurait écrits en prison, revient sur ce fait-divers et livre une diatribe virulente contre le roman. Cet

¹⁴² Étienne Esquirol, « Suicide », *Dictionnaire des Sciences médicales*, op. cit., t. 53, p. 233-283.

¹⁴³ Yannick Ripa, *La Ronde des folles*, op. cit., p. 95.

¹⁴⁴ Selon Jean-Baptiste Descuret, « la lecture des romans n'exerce pas une influence moins triste sur le développement des passions, notamment sur celui de la paresse, de la peur, de l'amour, du libertinage, et du suicide, soit par imitation, soit par dégoût de la vie réelle ». Jean-Baptiste Descuret, *La Médecine des passions, ou les passions considérées dans leur rapport avec la maladie, les lois et la religion*, Paris, Labé, 1844 (2^e édition), p. 105.

¹⁴⁵ « Madame de Staël assure que la lecture du *Werther* de Goethe a produit plus de suicides en Allemagne que toutes les femmes de ce pays. Le suicide est devenu plus fréquent en Angleterre depuis l'apologie qu'en ont fait les Doune, les Blount, les Gildon, etc. Il en est de même en France depuis qu'on a écrit en faveur de l'homicide de soi-même ». Étienne Esquirol, « Suicide », *Dictionnaire des Sciences médicales*, op. cit., t. 53, p. 248.

¹⁴⁶ Claire Bouchet, « Le Meurtre de soi : petite histoire du suicide féminin », *Cycnos*, Vol. 23, n°2, [en ligne], URL : <http://revel.unice.fr/cycnos/?id=704>, consulté le 25/05/2015.

ouvrage est intéressant dans la mesure où il ne présente pas deux manières de lire radicalement différentes selon le sexe des jeunes gens. Ferrand lisait des romans « avec avidité » quand Mariette les « dévorait » ; le jeune homme y passait des nuits entières, et tous deux, dotés d'une imagination exaltée, se sont recréé un monde illusoire, qu'il célèbre les plaisirs contemporains pour le premier ou les temps lointains de la chevalerie pour la seconde. Tous deux ont été mystifiés par l'image de l'amant prêt à mourir pour sa maîtresse. La jeune fille se « transforme » en roman, déjà fragile en raison d'un « esprit tout romanesque », elle se serait mise à parler comme les romans qu'elle lisait, à poétiser tout son langage et ses idées : le romanesque sort ici de la catégorie du littéraire pour décrire un état psychologique¹⁴⁷.

Mais les jeunes gens, garçons *et* filles, sont, sous la plume de l'abbé de Bouclon, des victimes ; c'est l'état d'esprit général de la jeunesse que l'on incrimine davantage, une jeunesse qui, influencée par la littérature, les théâtres, etc, a été atteinte par cette épidémie du suicide. Autre « mal du siècle¹⁴⁸ », la mélancolie et l'ennui guettent tout particulièrement les adolescents. Ils ont été abusés par des romanciers qui usent sciemment du pouvoir de leur écriture pour tromper leurs lecteurs. Eugène Sue le premier, qui a su très tôt utiliser les nouvelles formes d'écriture médiatique, le feuilleton, pour publier ses romans, devrait se retrouver, selon l'abbé, sur le banc des accusés, puisque les appropriations des livres par les lecteurs engagent la responsabilité de l'écrivain¹⁴⁹.

Eugène Sue, par son livre, a été le Szaffie [personnage cruel de la Salamandre] de Ferrand, et ce dernier m'a répété plusieurs fois que la lecture de *La Salamandre* en particulier lui avait fait un mal affreux. Ce roman l'a désenchanté de la vie, lui a arraché sa naïveté et ses convictions, a torturé, déchiré son âme, y a fait filtrer goutte à goutte ce poison violent qui brûle à petit feu, dont la plaie incurable saigne jusqu'au tombeau, c'est là que lui a été enseigné le remède au désespoir qui l'a saisi. C'est la Salamandre, c'est l'Indiana, c'est l'Antony qui ont poussé mathématiquement Ferrand et Mariette au suicide, irréfragable conséquence de la mort morale et de l'extinction de toute croyance¹⁵⁰ !

¹⁴⁷ Damien Zanone, « Le romanesque des femmes », in Catherine Mariette-Clot et Damien Zanone (dir.), *La Tradition des romans de femmes (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Paris, Honoré Champion, 2012, p. 343-356.

¹⁴⁸ L'expression est attestée dès les années 1820-1830, et on lui trouve de nombreux synonymes comme le « vague des passions », le « mal d'Oberman », plus tard le « spleen ». Voir Simone Bernard-Griffiths, « Écritures du moi et difficulté d'être dans la première moitié du XIX^e siècle. Esquisse d'une anthropologie du mal du siècle », in Simone Bernard-Griffiths et Christian Croisille (dir.), « Difficulté d'être et mal du siècle dans les correspondances et journaux intimes de la première moitié du XIX^e siècle », *Cahiers d'études sur les correspondances du XIX^e siècle*, n°8, 1998, p. 5-27.

¹⁴⁹ Gisèle Sapiro, *La Responsabilité de l'écrivain*, op. cit., p. 126.

¹⁵⁰ Abbé de Bouclon, *Ferrand et Mariette*, op. cit., p. 168.

Du procès des lectures de Mariette on est passé au procès du roman en général, où la dimension sexuée s'atténue.

1.3.2. Lectures criminogènes

Du suicide à l'homicide : portrait-robot de la lectrice criminelle

Le XIX^e siècle ouvre une période de recherche d'une explication rationnelle à l'acte à la fois du meurtre de soi, mais aussi de ses extensions violentes, comme le suicide-homicide. Dans cette catégorie, les médecins experts rangent les actes d'infanticides suivis du suicide (ou de la tentative) de la mère. Actes anormaux, horribles et incompréhensibles socialement, comme sont alors perçus la plupart des actes criminels commis par des femmes, ils révèlent un dérèglement dans l'état rassurant du mariage et de la maternité, déstabilise la société familiariste dans laquelle l'épouse et mère est garante de l'ordre social¹⁵¹. Pourtant, l'arrivée d'un enfant serait susceptible d'ébranler la santé mentale de l'épouse et donc de mettre en danger l'équilibre socio-économique de la cellule familiale¹⁵². La lecture des romans permettrait alors de se créer un nouveau « roman familial ». Perturbatrice, elle propose une vie rêvée autre que celle vécue, faisant prendre conscience et éprouver le malheur de sa propre vie.

Les descriptions relevées dans les *Annales d'hygiène et de médecine légale*, première revue de médecine légale publiée à partir de 1829, proposent un portrait typique de ces femmes criminelles. Face à la réalité d'une vie de femme, généralement ici une femme du peuple, qui arrive à peine à s'en sortir avec plusieurs enfants, l'image de la vie véhiculée par les romans, faite de passions, d'aventures, et libérée de ces contraintes matérielles provoque des aspirations et des fantasmes irréalisables. Le prisme déformant de la fiction fait éprouver encore plus

¹⁵¹ Les études sur la violence des femmes, comme le livre pionnier de Cécile Dauphin et d'Arlette Farge, *De la violence et des femmes* (Paris, Albin Michel, 1997) ou, plus récemment, celui dirigé par Christine Bard, Frédéric Chauvaud, Michelle Perrot et Jacques-Guy Petit, *Femmes et justice pénale (XIX^{ème}-XX^{ème} siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002, ont bien mis en avant comment la criminalité féminine est demeurée, tout au long du XIX^e siècle (et après) un impensé de notre société. Largement invisibilisée, elle n'en est que plus dérangeante lorsqu'elle est médiatisée, comme cela a été notamment le cas pour les infanticides, les plus « féminins » des actes criminels avec l'empoisonnement. La majorité des procès de femmes au XIX^e siècle concerne d'ailleurs ce type d'affaire. Voir Michelle Perrot, « Ouverture », in Christine Bard et alii, *Femmes et justice pénale*, op. cit., p. 9-21.

¹⁵² Yannick Ripa, *La Ronde des folles*, op. cit., p. 77.

duement la crainte du déclassement, de l'incapacité à assurer la subsistance de ses enfants, de la misère. C'est cet effet spécifique du roman qui peut conduire à l'homicide. Les hommes n'en sont pas prémunis : Esquirol rapporte ainsi le cas de deux meurtriers, l'un influencé par la lecture d'un article de journal relatant le meurtre d'une femme par son mari, l'autre arrivé à l'âge adulte dans un tel état « d'exaltation » à la suite de ses trop nombreuses lectures de livres de philosophie et de théologie qu'il fut victime de monomanie homicide. Cas exemplaires, extraordinaires, de lectures où le lien est direct, l'action immédiate¹⁵³. Ils se rapprochent davantage d'une folie meurtrière, brève, soudaine. Dans le cas de femmes meurtrières rapportés par Esquirol et les autres médecins qui interviennent lors de procès, l'argument est à la fois plus discret mais plus tenace. Dans le récit, souvent bref, des antécédents de la meurtrière, la lecture, qu'elle soit ancienne ou plus récente, occasionnelle ou régulière, est considérée comme cause prédisposante. Il s'agit ici uniquement de la lecture de romans. Ainsi des deux cas suivants :

Une jeune dame d'une constitution nerveuse, d'une imagination très exaltée, qui avait lu beaucoup de romans, devint profondément mélancolique, à cause d'une longue absence de son mari ; rien ne peut la distraire ; elle pleure souvent, ne veut pas manger et répète qu'elle est la plus malheureuse des femmes ; elle tombe dans une lypémanie profonde [...]. Plusieurs fois madame a la pensée de tuer ses deux petites filles qu'elle adore ... Cette intéressante dame est confiée à mes soins, après avoir fait quelques tentatives de suicide¹⁵⁴.

Une jeune personne [...] d'une constitution nerveuse, dont les ascendants ont été exempts d'aliénation mentale et de suicide, se maria avec un libraire. Elle lut beaucoup de romans qui lui donnèrent des idées imaginaires sur l'état de notre société. Cette femme devint en peu de temps mère de quatre garçons ; elle en fut d'autant plus contrariée, que son commerce languissait, et qu'elle était, comme beaucoup de gens, humiliée de se trouver dans une médiocre position. [...] elle devint encore grosse ; elle accoucha d'une fille.

[...] Elle prend l'acide nitrique qu'elle avait à sa disposition, verse ce corrosif dans la bouche de son enfant¹⁵⁵.

On retrouve le même leitmotiv, la même gradation que dans les cas cliniques d'aliénées : les femmes sont par nature coupable d'avoir une imagination exaltée, que viennent perturber

¹⁵³ Étienne Esquirol, *Des maladies mentales*, op. cit., t.2, p. 100 et 109. On retrouve cette même idée chez Jean-Baptiste Cazauvieilh, *Du suicide*, op. cit., p. 87.

¹⁵⁴ Étienne Esquirol, *Notes sur la monomanie homicide*, Paris, Baillière, 1827, p. 9.

¹⁵⁵ Cas rapporté par Jean-Baptiste Cazauvieilh dans « De la monomanie homicide », *Annales d'hygiène et de médecine légale*, série 16, 1836, p.121-154.

encore davantage des lectures. Les médecins ne livrent pas de détails sur les effets directs ou immédiats, mais les soulignent comme un antécédent général et aucunement négligeable. Le détail de ces cas circule entre les ouvrages scientifiques ; peut-être se sont-ils réellement déroulés, peut-être pas. Mais leur récurrence et les ressemblances dont ils témoignent établissent le portrait-robot d'une lectrice coupable.

Jeanne Desroches et Marie Lafarge, lectrices coupables

Revenons aux comptes-rendus de procès pour étudier la mise en accusation de la lecture. Durant les interrogatoires, les accusées sont incitées à l'aveu et à produire un discours sur elles-mêmes pouvant expliquer leur passage à l'acte violent¹⁵⁶. Ainsi à Pouilly-le-Monial, près de Lyon, le 19 juin 1832, Jeanne Desroches est accusée de parricide sur sa mère et de triple homicide, dont deux enfants de sept et de deux ans. Elle donne au procureur du roi, lors de son arrestation, deux motifs à ses crimes : la jalousie envers sa sœur, préférée à elle, et la lecture trop intensive de livres de prières, qui a fait naître chez elle la crainte d'être damnée¹⁵⁷. Les médecins qui l'examinent juste après les faits déclarent que sa « mélancolie habituelle [...] a pu réagir sur le cerveau, amener un trouble dans les fonctions intellectuelles, et lui faire croire qu'elle était damnée, ce qui caractériserait la monomanie religieuse ... » ; pas de lecture ici, mais le raisonnement logique suit ceux qu'on l'on peut trouver dans les traités sur la monomanie. Un détail soulève des questions : il semblerait qu'immédiatement après le premier meurtre, Jeanne Desroches soit allée mettre en pièce tous les livres de prières et d'instructions religieuses. Le rapporteur de l'affaire s'interroge : « Où trouver la cause de tant d'homicides ? que signifient ces objets brisés, ces livres déchirés, ce vin répandu ? »

Lors des interrogatoires, l'accusation se précise :

J'ai tué [...] ma mère parce qu'elle m'a trop laissée à l'oisiveté. [...] Elle aimait mieux ma sœur que moi ; le dimanche, elle m'envoyait aux champs ; j'étais dans l'oisiveté ; je lisais des prières qui m'ont tourmentée ; je croyais perdre Dieu ; je ne dormais pas et je faisais des rêves dans lesquels je croyais voir toutes sortes de bêtes¹⁵⁸.

¹⁵⁶ Laurence Guignard, « Les lectures de l'intériorité devant la justice pénale », art. cit.

¹⁵⁷ Les conclusions médico-légales et l'essentiel du compte-rendu ont été publiés dans les *Annales d'hygiène et de médecine légale*, série 9, 1833, p. 438-463.

¹⁵⁸ *Ibid.*, p. 448.

L'accusée elle-même rejette l'entière responsabilité de son acte sur ses lectures ; comme pour expier le crime, elle détruit après l'objet coupable.

D : Après avoir tué votre mère, pourquoi êtes-vous montée dans la chambre et avez-vous tout dévasté ?

R : J'ai déchiré les robes et les mouchoirs de ma sœur, parce qu'on l'avait toujours mieux aimée que moi : j'ai voulu me venger. J'ai déchiré des livres, parce qu'ils sont cause de ma perte.

D : Comment ces livres vous ont-ils perdue ?

R : C'est en me faisant trop penser que j'étais damnée.

Second interrogatoire :

D : quelle lecture faisiez-vous ordinairement ?

R : Des livres de prières.

D : Quels sont ces livres ?

R : Toutes sortes de livres.

D : Aimiez-vous beaucoup cette lecture ?

R : Oui.

D : Quelles idées aviez-vous en lisant ces livres ?

R : Je pensais être damnée.

D. Pensiez-vous avoir des reproches à vous faire ?

R : C'est que j'étais toujours tourmentée.

D : Quel tourment éprouviez-vous ?

R : Je me sentais bouger dans l'épaule¹⁵⁹.

Alors que durant le procès les médecins débattent de sa responsabilité, les uns considèrent sa monomanie, simplement nommée « état d'esprit », tout au plus comme une circonstance atténuante, les autres tiennent à l'irresponsabilité, inscrite dans le Code pénal, des aliénés privés de leur liberté morale. Jeanne Desroches est condamnée à dix ans de travaux forcés. Elle est alors coupable d'avoir trop lu et d'avoir apprécié ses lectures ; coupable également de s'être laissée influencée par elles.

Deux rhétoriques judiciaires s'affrontent : soit, dans le cas de Jeanne Desroches, c'est le livre en lui-même, doté d'un pouvoir spécifique, celui d'agir directement sur la lectrice et d'en modifier son comportement, qui est mis en cause. Il accentue une faiblesse naturelle du corps ou de l'esprit féminins, l'objet livre devient en quelque sorte un médium, l'agent infectant

¹⁵⁹ *Ibid.*, p. 449-450.

un corps ou un esprit. Soit, dans le cas de Marie Lafarge, c'est la lectrice qui est coupable, coupable d'avoir recherché dans les livres de quoi nourrir son imagination criminelle, mettant ainsi en action une personnalité machiavélique. Marie Lafarge incarne alors la preuve de la nature ontologiquement perverse des femmes, figure même de l'empoisonneuse. L'une des affaires criminelles les plus célèbres du XIX^e siècle a suscité d'abondants commentaires, lors du procès en 1840 comme après, clivant particulièrement l'opinion.

Rappelons quelques éléments de l'affaire. Marie Lafarge, née Cappelle en 1819, est une jeune fille de l'aristocratie parisienne. Orpheline à dix-neuf ans, son oncle et sa tante décident de la marier, via une agence matrimoniale, avec Charles Lafarge, maître des forges originaire de Corrèze. Le couple part s'installer au Glandier et Marie y découvre la vie d'une maîtresse de maison de campagne. Son mari est entièrement occupé par son travail et sa sociabilité se résume pour l'essentiel à sa belle-famille. Dans les premiers jours de janvier 1840, Charles est pris de violent maux de ventre après avoir mangé des pâtisseries confectionnées à la demande de sa femme. Il succombe rapidement. Très vite, on soupçonne un empoisonnement à l'arsenic. Marie Lafarge est accusée du meurtre de son mari et son procès s'ouvre devant la cour d'assises de Tulle en septembre 1840. Comme l'explique Jann Matlock, avant même le début de son procès, Marie était déjà condamnée par la presse¹⁶⁰.

Au-delà du simple fait-divers, l'affaire mêle conflit politique, intrigue au sein de la bonne société¹⁶¹ et mise en accusation de la lecture. On aurait retrouvé, à côté de son lit, les *Mémoires du Diable* de Frédéric Soulié, paru en 1837. L'éducation qu'elle a reçue jeune fille tout comme ses lectures adulte constituent des preuves à charge. Les deux l'auraient rendue incapable de se satisfaire de son mariage, lui donnant des espoirs de vie fastueuse, développant son caractère romanesque. C'est l'interprétation qu'en donne en 1845 Alfred Nettement, critique littéraire, dans ses *Études critiques sur le roman-feuilleton*, violente diatribe contre les formes contemporaines de la littérature. Il passe la vie entière de Marie Lafarge au crible de ses lectures, filant la métaphore à l'aide de l'insatisfaite Lélia, héroïne éponyme du roman de Sand, et du vengeur Atar Gull, réduit en esclavage dans le roman d'Eugène Sue :

Ne croyez pas que le roman abandonne madame Lafarge, même après ce triste dénouement, ou

¹⁶⁰ Jann Matlock, « Lire dangereusement. Les Mémoires du Diable et ceux de madame Lafarge », *Romantisme*, 1992, n°76, p. 3-22. Voir aussi son livre, *Scenes of Seduction. Prostitution, Hysteria and Reading Difference in Nineteenth-Century France*, New York, Columbia University Press, 1994, et notamment les pages 249-280 pour l'analyse du procès Lafarge.

¹⁶¹ On pense alors que Marie Lafarge pourrait être la petite-fille de Philippe Égalité et de Mme de Genlis. Dans un contexte où se réveille l'opposition à la monarchie de Juillet, certains tentent d'utiliser cette affaire pour déstabiliser Louis-Philippe. Par ailleurs, en plus de l'assassinat de son mari, Marie est soupçonnée d'avoir dérobé des diamants en abusant de la confiance de sa riche amie, Mme Léautaud.

que madame Lafarge abandonne le roman. La justice fait une descente chez elle. La voici qui pénètre dans une chambre toute romantique, dont la description semble être tirée de la dernière composition de M. de Balzac ou de M. Sue. Sur un piano la romance du Saule, sur une table les *Mémoires du Diable*, par M. Soulié, ouverts à la page sur laquelle les regards de la lectrice viennent de se poser ; un peu plus loin un volume poésies libres [...]. On dirait la chambre d'une héroïne romantique du dernier livre en vogue, et qui est en visite au château du Glandier¹⁶².

Son être tout entier se retrouve mis en accusation, accusation qui repose sur la dualité que nous avons évoquée précédemment entre rationalité et imagination : la lecture qui fut faite, à l'époque comme au moment du centenaire de son « crime », repose sur l'association inextricable entre femme et romanesque. De cette « nature romanesque¹⁶³ », les femmes tireraient une incapacité à vivre dans le monde réel, et donc à se satisfaire de leur place et de leur destin dans le monde social. Certains, *a posteriori*, virent même chez Marie Lafarge la source d'inspiration de Flaubert pour son personnage d'Emma Bovary. Le sujet fait débat à la fin du siècle, et Jules de Gauthier, promoteur du terme de « bovarysme », conclut à la différence de « nature intime » des deux femmes et de leurs maux : Emma Bovary est, à cause de la littérature, « victime d'un pouvoir d'imaginer qui la contraint de s'identifier avec ce qu'elle admire plutôt qu'avec ce qu'elle est¹⁶⁴ » ; dans le cas de Marie Lafarge en revanche, c'est le contact de deux réalités antagoniques – celle de son milieu social et celle qu'elle découvre lors de son mariage – qui est le terrain fertile de sa préméditation¹⁶⁵.

Nous retrouvons ce même fil argumentatif dans le cas de l'affaire Malaret, au sujet de laquelle la presse judiciaire souligne justement ses ressemblances avec l'affaire Lafarge. En 1846, la cour d'assise de l'Hérault juge la dame Berdet et son amant pour l'empoisonnement d'Auguste Malaret, le premier mari de la suspecte ; la jeune femme est accusée d'avoir détourné les bienfaits de l'éducation et de l'intelligence pour satisfaire une nature perverse ; de s'être initiée à la science pour y trouver les moyens d'accomplir son acte criminel ; d'avoir, grâce à ses lectures, prémédité son acte¹⁶⁶. L'empoisonnement, au regard tant de la statistique criminelle, des savants que de la presse du XIX^e siècle, est un « crime de femmes » particulièrement odieux car il évite l'affrontement direct avec la victime ; à ce titre, il symbolise

¹⁶² Alfred Nettement, *Études critiques sur le roman-feuilleton. 1^{ère} série*, Paris, Lagny Frères, 1847 (2^e ed.), p. 349.

¹⁶³ Raymond de Ryckère, *La Femme en prison et devant la mort : étude de criminologie*, Paris, Masson, 1898, p. 92.

¹⁶⁴ Jules de Gauthier, « Madame Lafarge et la lutte contre les évidences », *Mercure de France*, 1890, p. 449-467.

¹⁶⁵ *Ibid.*

¹⁶⁶ *Gazette des tribunaux*, 26-30 mai 1846.

le paroxysme de la trahison¹⁶⁷. L'imaginaire de l'empoisonneuse se résume dans la sentence de Frédéric Soulié, « un corps froid, un esprit froid, un cœur froid¹⁶⁸ », dans les *Mémoires du diable*, livre justement mis en accusation durant le procès Lafarge. Anne-Emmanuelle Demartini souligne que, dans le cas des figures d'empoisonneuses, celles-ci perdent en partie leurs attributs féminins, cachés, dissimulés sous un masque. Au début du XX^e siècle, on trouve, dans un article sur la révision du procès Lafarge, le portrait suivant :

Mais ce qu'il y a d'infiniment curieux dans ce procès, c'est la figure énigmatique de Mme Lafarge. Femme de lettres, elle ne manquait point de talent. Mais elle s'était par trop nourrie de Lélia et elle ne voyait le monde qu'à travers les personnages de George Sand. Médicalement elle avait tous les stigmates de l'empoisonneuse qu'a relevés magistralement le docteur Charpentier dans sa thèse : mythomane, voleuse sans raison, pour le simple plaisir de voler, graphomane aussi, car il est singulier de noter combien les empoisonneuses aiment écrire, s'analyser, se déclarer persécutées¹⁶⁹.

C'est bien ce qui ressort des descriptions de Marie Lafarge et de la dame Berdet : des êtres calculateurs, dénués de sentiment, sournois. Ce qui nous intéresse ici est le lien causal établi, dans cette entreprise de perversion, entre la lecture, la « nature féminine » et le savoir. L'examen des cas de femmes criminelles traduites devant la justice révèle que, alors que s'intensifie le débat autour de la responsabilité pénale des femmes¹⁷⁰, les discussions reviennent fréquemment sur leur usage de la lecture. Bien instruites, elles sont accusées d'avoir détourné la source de connaissances qu'apporte le livre pour accomplir leur funeste projet ; peu lettrées, elles se laissent aveugler par son contenu ; toutes, enfin, sont incapables de mettre à distance le texte, s'identifient à l'héroïne, se transforment moralement par la lecture. La lectrice est donc doublement coupable : coupable parce que faible de nature, coupable en raison de son mésusage du savoir.

¹⁶⁷ Anne-Emmanuelle Demartini, « L'empoisonneur au miroir de l'empoisonneuse. Imaginaire de l'empoisonnement et genre au XIX^e siècle », in Lydie Bodiou, Frédéric Chauvaud et Myriam Soria (dir.), *Les Vénéneuses. Figures d'empoisonneuses de l'Antiquité à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 97-108.

¹⁶⁸ Frédéric Soulié, *Les Mémoires du diable*, p. 286, cité par Anne-Emmanuelle Demartini, *ibid.*

¹⁶⁹ Article intitulé « Le procès de Mme Lafarge. Dossier officiel publié par Jacques Hérissey », sans date, BMD, « Dossier Lafarge », DOS LAF.

¹⁷⁰ Car, comme le souligne Michelle Perrot, jeter une femme en prison, c'est jeter une mère en prison. Michelle Perrot, « Ouverture », art. cit.

Le savoir médical sur les femmes et leurs perversions, pathologiques ou criminelles, pénètre la société. Clyde Plumauzille décrit le *Dictionnaire des Sciences médicales*, dans lequel on a pu mesurer l'importance accordée à ces questions, comme une « véritable plateforme de diffusion pour les autorités scientifiques de l'époque¹⁷¹ », qui connut en prime un immense succès de librairie. Dans le procès fait à ces femmes, les médecins détiennent le monopole de la parole, l'autorité du langage scientifique. La presse joue aussi un rôle majeur, lorsqu'à l'aube des années 1830, avec la médiatisation de plus en plus fréquente des procès d'assises, la figure de l'empoisonneuse envahit l'espace médiatique¹⁷², participant ainsi à l'émergence de la « culture du crime¹⁷³ » qui connaît son apogée à la Belle Époque. Si les médecins débattent encore vigoureusement durant toute la première moitié du siècle sur l'origine de l'hystérie et sur ses remèdes, entre la thèse physiologique et la thèse psychologique, l'idée selon laquelle de mauvaises lectures et de mauvaises façons de lire peuvent provoquer l'hystérie, comme d'autres « maladies de femmes », devient une croyance commune. Il n'y a qu'à penser à la figure d'Emma Bovary : à la fin du siècle le « bovarysme » désigne cette attitude de lecture agissant sur le psychisme et qui conduit à s'imaginer autre que ce que l'on est¹⁷⁴. Mais sans aller jusqu'à ce personnage emblématique, on retrouve ce genre de prévention dans de nombreux ouvrages de vulgarisation. Manuels d'hygiène à destination des familles, dictionnaires et encyclopédies accélèrent la diffusion de ce savoir tout en simplifiant les enjeux strictement scientifiques du débat. Ils sont largement expurgés des analyses médicales pour ne retenir que les causes morales. Ainsi, dans le *Dictionnaire de la conversation et de la lecture. Répertoire des connaissances usuelles*, le Docteur Charbonnier écrit : « Mais, indépendamment de l'organe abdominal, on doit aussi considérer que le cerveau concourt puissamment à sa production, car on la voit survenir communément après des entretiens ou des lectures érotiques¹⁷⁵ ». De la même façon, les compilations des crimes célèbres visent moins à faire comprendre les enjeux sur la responsabilité judiciaire ou non de la criminelle monomaniaque que d'exposer des figures de criminelles, folles, monstrueuses, anormales, dont l'opinion publique du XIX^e siècle se

¹⁷¹ Clyde Plumauzille, « Elaborer un savoir sur la sexualité », art. cit.

¹⁷² Sandrine Rabosseau, « La figure de l'empoisonneuse dans les fictions et la presse du XIX^e siècle », in Lydie Bodiou et alii, *Les Vénéneuses*, op. cit., p. 109-124.

¹⁷³ Dominique Kalifa, *L'Encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*, Paris, Fayard, 1995.

¹⁷⁴ Flaubert, au sujet de son héroïne, n'a jamais employé le terme d'hystérie. La critique postérieure s'en est chargée, apparaissant, nous l'avons dit, sous la plume de Jules de Gaultier. Voir Nicole Edelman, *Les Métamorphoses de l'hystérique*, op. cit., p. 96 ; Sandrine Aragon, *Des Liseuses en péril*, op. cit., p. 629.

¹⁷⁵ Dr. Charbonnier, « Hystérie », *Dictionnaire de la conversation et de la lecture. Répertoire des connaissances usuelles*, vol. 32, Paris, Belin-Mandar, 1836, p. 285.

repaît. Ces ouvrages reprennent alors toutes les idées reçues sur la folie féminine. Leurs auteurs résument en quelques lignes les théories médicales et les ponctuent de cas, à visée moralisante. Jean-Baptiste-Joseph Champagnac, littérateur polygraphe et prolixe, auteur de traités moraux et rédacteur d'une *Chronique des crimes et de l'innocence* dont les huit volumes commencent à paraître en 1833, résume ainsi l'affaire Desroches :

D'après une foule de témoignages, il paraît que, depuis un an environ, Jeanne Desroches ne jouissait pas de la plénitude de ses facultés intellectuelles. [...] Vers la même époque survint la suppression partielle ou totale de l'écoulement périodique ; son caractère changea, ses habitudes se modifièrent, on la vit se livrer à des lectures presque continuelles, à l'exercice plus fréquent de ses devoirs religieux ; elle éprouva du dégoût pour le travail, et se montra, dans ses actions comme dans ses paroles, tout autre qu'elle n'avait été jusqu'à ce moment. [...] « Je suis damnée, disait Jeanne Desroches [...] ; plus je lis et plus je prie, plus je suis tourmentée. J'ai tout fait hors le bien ; je suis damnée¹⁷⁶.

Aménorrhée, modification brutale du comportement, lecture intensive, l'auteur mélange les figures de l'hystérique, de l'aliénée, de la mystique... bref, de la femme suspecte. La pathologisation de la *lecture féminine*, naturalisée, est devenue partie prenante du débat sur l'infériorité des femmes et preuve de son contrôle nécessaire¹⁷⁷.

Le docteur Isidore Bourdon, auteur par ailleurs de manuels d'hygiène, reprend alors les termes du débat en les inversant :

Mais ce qui nous plaît surtout chez la femme, c'est la pudeur naïve, la chasteté. [...] c'est celle de la jeune fille qui, lisant toute seule Buffon, saute d'elle-même 50 pages du livre, quoique curieuse de les lire ; c'est celle de Virginie, qui préfère la mort à la honte de s'exposer nue aux yeux d'un homme.

[...] Est-ce nous qui avons conseillé de leur faire tout effleurer sans aucun fruit, sans utilité d'avenir, au lieu de leur faire apprendre solidement leur propre langue et l'histoire, et solidement un art quelconque, mais un seul¹⁷⁸ ?

La pudeur et la chasteté, ces deux vertus si longuement présentées comme des moyens

¹⁷⁶ Jean-Baptiste Champagnac, *Causes célèbres anciennes et nouvelles*, vol 8, Paris, Ménard, 1833, p. 407-408.

¹⁷⁷ Elle n'est pas sans lien avec l'émergence d'un savoir sur la sexualité, comprise comme « les pratiques sexuelles et les normes qui prétendent régir ces pratiques » (Clyde Plumauzille, « Élaborer un savoir sur la sexualité », art. cit.) qui tend d'une part à rationaliser les savoirs sur la jouissance et d'autre part à fixer les identités de sexe.

¹⁷⁸ Isidore Bourdon, « Femmes (physiologie et moral) », *Dictionnaire de la conversation et de la lecture*, vol. 26, Paris, Belin Mandare, 1836, p. 415.

préventifs pour guérir les maladies de femmes, deviennent sous la plume du médecin deux qualités *naturelles* de la jeune fille, mises à l'épreuve par la culture de son temps. Et la catégorie construite de la mauvaise lecture féminine a désormais son pendant, la bonne lecture.

Chapitre 2. Les futures lectrices à la loupe : regards pédagogiques sur un apprentissage nécessaire

« La science des femmes comme celle des hommes doit se borner à s'instruire par rapport à leurs fonctions ; la différence de leurs emplois doit faire celle de leurs études¹⁷⁹ ». La maxime bien connue du célèbre traité de Fénelon, édictant, à la fin du XVII^e siècle, des finalités différentes entre l'éducation des filles et celle des garçons, ne semble pas désuète à l'orée du XIX^e siècle. Le désengagement de l'État sur les questions de l'éducation des filles dès 1800, lorsque Napoléon autorise la réinstallation des congrégations religieuses, a rapidement remis en cause les espoirs entrouverts par la période révolutionnaire quant à une répartition plus égalitaire des apprentissages. L'école du tournant du siècle devient, comme l'a récemment mis en lumière Caroline Fayolle, un lieu où se fixent les hiérarchies sexuées. L'éducation des filles, pour sa part, est largement reléguée du côté du privé. Pour autant, on ne peut pas parler d'un retour en arrière, car désormais la pensée sur l'éducation des filles est lestée d'une ligne directrice qui se dessine dans le contexte de la France post-révolutionnaire. Les penseurs du début du siècle en font un enjeu social : il s'agit, à travers elles, de remoraliser une société dont les principes d'organisation ont été brouillés par la Révolution. L'idée de régénération de la nation par les femmes, idée porteuse de projets novateurs dans les premiers temps de la Révolution¹⁸⁰, est ensuite détournée au profit d'une vision beaucoup plus moralisatrice des finalités de l'éducation des femmes. Dans l'avertissement d'un ouvrage compilant les plus fameux textes de l'Ancien régime sur l'éducation des femmes, l'auteur énonce en axiome qu'il faudra « préparer des Mères et des Épouses à la génération qui nous suit, et [...] ranimer des principes moraux que la plus terrible des Révolutions avait presque entièrement plongés dans l'oubli et la désuétude¹⁸¹. » L'idée de régénération de la société française s'affirme avec force dans les premières décennies du siècle, et permet à des auteures comme Mme Campan, Claire

¹⁷⁹ François de Salignac de la Mothe-Fénelon, *De l'éducation des filles*, Paris, Jean Mariette, 1696, p. 154.

¹⁸⁰ L'étude la plus récente sur le sujet est la thèse de Caroline Fayolle, *Genre, savoir et citoyenneté : les enjeux politiques de l'éducation des filles (1789-1820)*, thèse pour le doctorat d'histoire, sous la direction de Michèle Riot-Sarcey, Université Paris 8, 2013.

¹⁸¹ *Morceaux choisis de Fénelon, Fleury, Rollin, Hallifax, Dupuy et Mme de Lambert, pour servir à l'éducation des jeunes personnes*, Paris, Laurens, 1810, p. VI.

de Rémusat ou Albertine Necker de Saussure de proclamer la nécessité de l'instruction des filles¹⁸².

La pensée sur l'éducation des filles hésite pourtant entre rupture et continuité. La continuité se lit dans les nombreuses rééditions ou adaptations des traités sur l'éducation des filles écrits aux siècles précédents. Alors que les références aux projets révolutionnaires de Condorcet disparaissent des traités de pédagogie, *L'Éducation des filles* de Fénelon est pour sa part encore appelé à un bel avenir en ce début de siècle. Il est compilé, expliqué, réadapté¹⁸³. Il demeure un cadeau de choix offert aux jeunes filles, comme Eugénie de Guérin qui, adolescente, en reçoit un exemplaire. Jean-Baptiste Champagnac, le compilateur des célèbres causes judiciaires qui s'intéresse aussi aux questions d'éducation, en livre une version de vulgarisation en 1828 dans *Émilie ou la petite élève de Fénelon*¹⁸⁴. Cristina De Bellaigue en a ainsi dénombré au minimum 29 nouvelles éditions entre 1810 et 1870 en France, et Bonnie Smith a montré qu'il servait encore à l'éducation des filles dans les années 1860¹⁸⁵. Mais bien que l'ouvrage de l'archevêque de Cambrai conserve une autorité incontestable, les pédagogues du début du siècle adoptent une position de rupture vis-à-vis de l'Ancien Régime qui, affirment-ils, n'avait pas élaboré de réflexion sur le sujet, ou pour le moins avait « manqué le rendez-vous avec l'éducation des filles¹⁸⁶ ». Au contraire, il faut prendre en marche le « mouvement général des esprits vers les sciences et les arts¹⁸⁷ » qu'a initié la Révolution et lutter contre l'ignorance des filles pour les associer, dans la sphère privée, aux progrès moraux de la société française en les rendant capables de remplir pleinement leur fonction d'« institutrices nées¹⁸⁸ ».

L'objectif consiste dès lors à éviter les écueils des périodes antérieures : former soit une précieuse ridicule évoluant dans les salons des Lumières, soit son exact opposé, la jeune fille

¹⁸² Sur les différents débats relatifs à l'éducation des filles dans la période post-révolutionnaire, on se référera à l'ouvrage de Rebecca Rogers, *Les Bourgeoises au pensionnat*, op. cit., et notamment au chapitre 1 : « La féminité en question : voix et débats », p. 33-54.

¹⁸³ Ainsi *De l'Éducation des filles par Fénelon et l'abbé Gérard, ouvrage précédé de considérations sur l'éducation des femmes et de deux notices historiques*, par Mathieu Henrion, Paris, Blaise aîné, 1828, et publié dans la *Bibliothèque des familles chrétiennes* ; ou encore des *Morceaux choisis de Fénelon*, op. cit.

¹⁸⁴ Jean-Baptiste Champagnac, *Émilie, ou la Petite élève de Fénelon, ouvrage dans lequel on a mis en action les plus importants préceptes du « Traité de l'éducation »*, Paris, Alexis Eymery, 1828.

¹⁸⁵ Cristina De Bellaigue, *Educating Women. Schooling and Identity in England and France, 1800-1867*, Oxford, Oxford University Press, 2007, p. 195 ; Bonnie G. Smith, *Ladies of the leisure class. The Bourgeoises of Northern France in the Nineteenth Century*, Princeton, Princeton University Press, p. 165.

¹⁸⁶ Martine Sonnet, *L'Éducation des filles au temps des Lumières*, p. 287.

¹⁸⁷ Mlle Faure, *De l'éducation des jeunes personnes*, Paris, Roret, 1834, p. 8.

¹⁸⁸ Allan Kardec, *Plan proposé pour l'amélioration de l'éducation publique*, Dentu, 1828, p. 42. Que ce soit en direction des classes populaires, des très jeunes enfants ou des filles, les impulsions en la matière émanent largement d'initiatives privées, religieuses ou philanthropiques. Voir Jean-Noël Luc, *L'Invention du jeune enfant au XIX^e siècle. De la salle d'asile à l'école maternelle*, Paris, Belin, 1997, qui montre bien l'implication des femmes laïques dans ce mouvement, et François Jacquet Francillon, *Naissances de l'école du peuple (1815-1870)*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 1995, sur le rôle de la Société de l'Instruction élémentaire, fondée en 1815, dans la diffusion de l'enseignement mutuel en France.

sortie du couvent et ignorante du monde de l'Ancien Régime ou, pire, l'éphémère femme émancipée de la Révolution et du Directoire. Figures typiques et fantasmées, elles incarnent toutes les dérives de l'éducation des filles. Dans cette perspective, les ouvrages traitant de l'éducation des filles ou des jeunes personnes se multiplient entre 1800 et 1848. Ils témoignent de l'importance de cette question mais aussi de sa dissociation, déjà à l'œuvre sous l'Ancien Régime et réactualisée avec vigueur, de la question de l'éducation en général¹⁸⁹. La lecture y apparaît comme un apprentissage nécessaire, désormais difficilement contestable. Les jeunes filles, futures institutrices de leurs enfants, doivent savoir lire pour pouvoir ensuite accomplir cette fonction. Mais si les premiers apprentissages ne semblent pas différenciés en fonction du sexe de l'enfant, au fur et à mesure que la jeune fille grandit, les conseils de lecture posent, de manière plus ou moins explicite, des limites au savoir accessible. À partir d'un corpus de traités pédagogiques et de manuels de lecture publiés entre 1800 et 1848, ainsi que des conseils de lecture du principal périodique pour jeune fille, le *Journal des demoiselles* (1833-1922), nous interrogerons donc la place qu'occupe la lecture au sein des apprentissages féminins dans l'éducation publique et privée¹⁹⁰.

¹⁸⁹ L'éducation des filles devient une catégorie à part dans le discours pédagogique, relevant d'un traitement particulier. Un sondage simple à partir du catalogue Gallica met en lumière cette disproportion : pour la période 1800-1848, l'entrée « éducation des filles » génère 126 résultats, celle « éducation des jeunes personnes » 55 notices, mais celle « éducation des garçons », seulement 8 résultats. Un autre indice fort permet de l'affirmer : lorsqu'un ouvrage traite de l'éducation en général, sans spécifier « jeunes personnes », il s'agit, toujours, de l'éducation des garçons. Voir Françoise Mayeur, *L'Éducation des filles*, op. cit., p. 9.

¹⁹⁰ Nous utiliserons, par l'expression « manuels scolaires », une dénomination contemporaine pour un objet hétéroclite. Durant toute la première moitié du siècle, ces livres sont encore nommés soit en fonction de leur contenu – les abécédaires – soit par rapport à leur rôle directeur – guide, méthode. Voir Alain Choppin, « L'histoire des manuels scolaires. Une approche globale », *Histoire de l'éducation*, 1980, n°9, p. 1-25. Par ailleurs, nous excluons de cette étude les salles d'asile : bien que Jean-Noël Luc ait montré que ces dernières soient conçues, dès le départ, comme des lieux d'apprentissage de la lecture, leur ouverture tardive (Mme Mallet ouvre le premier asile en 1826 et la première circulaire ministérielle à leur être consacrée date de 1833) les situe en décalage par rapport à la génération sur laquelle nous concentrons notre étude. Voir Jean-Noël Luc, *La Petite enfance à l'école XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Economica & INRP, 1982, et *L'Invention du jeune enfant au XIX^e siècle. De la salle d'asile à l'école maternelle*, Paris, Belin, 1997.

2.1. La lecture « scolaire », fabrique des identités sexuées ?

2.1.1. Pourquoi apprendre à lire aux femmes ?

L'enseignement de la lecture et la question de ses finalités occupent une place centrale dans le discours sur l'éducation des filles. Cela tient autant à sa place première au sein de la trilogie des apprentissages primaires – le lire, écrire, compter – qu'au fait qu'elle ait été, pendant longtemps, le seul apprentissage toléré pour les filles. Traditionnellement, depuis au moins le début de l'époque moderne, la lecture occupait une place de choix parmi les enseignements féminins tout en faisant, de manière régulière, l'objet de débats¹⁹¹. Les réformateurs protestants puis tridentins jugent de son utilité dans la formation d'une bonne épouse chrétienne, à même de transmettre les principes de la foi à ses enfants¹⁹². Mais le livre, en tant que principal support et vecteur de connaissances, ouvre la porte vers une manne de savoirs qui ne doivent pas être mis à la portée de toutes. Au siècle des Lumières, elle demeure associée à un objectif simple : pouvoir suivre un livre de messe ou en répéter quelques passages, dans une attitude de soumission à l'autorité du texte religieux¹⁹³. Et comme on se méfiait de la capacité des femmes à écrire, beaucoup en restaient à ce stade élémentaire des apprentissages. Malgré le frémissement de la courbe de l'alphabétisation féminine au cours du XVIII^e siècle, la finalité de la lecture, dans l'éducation des femmes, ne se déplace qu'à la marge. À la fin du XIX^e siècle,

¹⁹¹ La querelle ainsi engagée autour de l'accès des femmes à la culture a fait l'objet de nombreuses et solides études pour l'époque moderne. Voir Linda Timmermans, *L'Accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime*, op. cit., ainsi que les trois volumes d'études publiés par la SIEFAR : Armel Dubois-Nyart, Nicole Dufournaud, Anne Paupert (dir.), *Revisiter la Querelle des femmes. Discours sur l'égalité/inégalité des femmes et des hommes, de 1400 à 1600*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2013 ; Danielle Haase-Dubosc, Marie-Elisabeth Henneau (dir.), *Revisiter la Querelle des femmes. Discours sur l'égalité/inégalité des femmes et des hommes, de 1600 à 1750*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2013, et Éliane Viennot (dir.), *Revisiter la Querelle des femmes. Discours sur l'égalité/inégalité des femmes et des hommes, de 1750 aux lendemains de la Révolution*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2012.

¹⁹² Chantal Grell et Arnaud Ramière de Fortanier, *L'Éducation des jeunes filles nobles en Europe, XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2004, p. 11.

¹⁹³ Roger Chartier, « Culture écrite et littérature à l'âge moderne », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 2001, vol. 56, n°4, p. 783-802. Voir également François Jacquet-Francillon, Renaud d'Enfert, Laurence Loeffel (dir.), *Une Histoire de l'école. Anthologie de l'éducation et de l'enseignement en France, XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Retz, 2010, p. 18.

le dimorphisme sexuel entre les différentes compétences, savoir lire seulement ou savoir lire et écrire, se ressent encore en défaveur des femmes, d'autant plus que la lecture et l'écriture ne font pas encore, pendant une grande partie du siècle, l'objet d'un apprentissage simultané¹⁹⁴. Dans l'enquête de 1866, en dépit de la laïcisation de la société du XIX^e siècle, 13,21 % des femmes déclarent savoir lire seulement, contre 9 % des hommes¹⁹⁵.

Au début du siècle suivant, la croissance de l'offre d'imprimés et la nouvelle demande sociale en matière d'éducation des filles, émanant certes pour l'essentiel de la bourgeoisie, obligent toutefois à repenser sa place au sein des enseignements féminins. Le discours provocateur de Sylvain Maréchal, écrivant que « la raison veut que les femmes, (filles, mariées ou veuves) ne mettent jamais le nez dans un livre¹⁹⁶ », laisse la place, au début du siècle, à une réflexion sur les limites de cet apprentissage désormais peu contesté et perçu comme nécessaire¹⁹⁷. La lecture n'est plus seulement restreinte à la capacité à lire un livre de messe, bien que, jusqu'aux lois laïques de la III^e République, elle continue d'être étroitement imbriquée à la catéchèse¹⁹⁸. Apprendre à lire est nécessaire, aussi bien pour les filles que pour les garçons, car la maîtrise de la lecture ouvre de fait à tous les apprentissages « scolaires » ultérieurs¹⁹⁹. En 1811, Michel Boyer, auteur d'une petite brochure sur le sujet, affirme : « La lecture étant la clef de toute instruction, il est essentiel qu'une fille y soit exercée, dès que son intelligence le permet²⁰⁰. » Mais il s'interroge, comme d'autres, sur la poursuite de cette instruction. Jusqu'où étendre le catalogue de livres susceptibles d'être lus par des femmes et par conséquent repousser les frontières de leur accès au savoir ?

Cette interrogation apparaît d'autant plus importante que, après l'échec des projets révolutionnaires de Condorcet, l'instruction primaire des filles est largement laissée à la charge

¹⁹⁴ Anne-Marie Chartier, *L'École et la lecture obligatoire. Histoire et paradoxe des pratiques d'enseignement de la lecture*, Paris, Retz, 2007, p. 86.

¹⁹⁵ Depuis le XVII^e siècle, nombre de lettres synodales réaffirment cette distinction particulière dans l'éducation des filles. François Furet et Jacques Ozouf, *Lire et écrire*, op. cit., t. 1, p. 85 sq.

¹⁹⁶ Sylvain Maréchal, *Projet d'une loi*, op. cit., p. 53.

¹⁹⁷ Rousseau, s'il affirme la nécessité d'apprendre à lire aux filles comme aux garçons, repousse l'âge de cet apprentissage chez les filles pour une raison simple : « Après tout, où est la nécessité qu'une fille sache lire et écrire de si bonne heure ? Aura-t-elle si tôt un ménage à gouverner ? », Jean-Jacques Rousseau, *Émile ou De l'éducation*, 1762, p. 460, cité par Sonia Cherrad, *Le Discours pédagogique féminin au temps des Lumières*, Oxford, Voltaire Foundation, 2015, p. 157. Au tournant du siècle, l'influence de Rousseau se fait surtout sentir dans la pensée sur l'éducation domestique.

¹⁹⁸ C'est notamment le cas dans l'école primaire organisée par la loi Guizot : l'organisation des « disciplines » élémentaires – instruction religieuse, suivie de la trilogie lire-écrire-compter – le rappelle avec force.

¹⁹⁹ Jean Hébard, « La scolarisation des savoirs élémentaires à l'époque moderne », *Histoire de l'éducation*, 1988, n°38, p. 7-58, et Anne-Marie Chartier, *L'École et la lecture obligatoire*, op. cit., p. 3. Toutefois, beaucoup d'élèves fréquentant les petites écoles, l'un des lieux d'apprentissage de la lecture les plus facilement identifiables, en sortaient en ayant seulement acquis les rudiments de la lecture.

²⁰⁰ Michel Boyer, *De l'Éducation des filles. Jusqu'à quel point la culture des sciences et des arts doit-elle entrer dans cette éducation ?*, Le Mans, Fleuriot, 1811, p. 14.

de l'Église et de la famille par l'Empire et la Restauration. En 1811, Napoléon autorise la réouverture des pensionnats catholiques en 1811. La monarchie de Juillet donne une légère impulsion à l'instruction des filles, lorsque l'ordonnance royale du ministre de l'Instruction publique Pelet, incite sans les y contraindre, à partir de 1836, chaque commune de plus de 800 habitants à entretenir une école de filles. Mais il faut attendre la loi Falloux de 1850 pour que celles-ci soient rendues obligatoires, sur le modèle de la loi Guizot pour les garçons de 1833. Les congrégations religieuses reprennent donc du terrain en matière d'offre d'éducation, rouvrent des pensionnats fermés pendant la Révolution depuis leur dissolution en 1792. Les trente premières années du XIX^e siècle correspondent alors à une période d'investissement massif des congrégations dans l'éducation des filles, au niveau primaire comme secondaire²⁰¹. La qualité de l'offre demeure très inégale, mais les pensionnats les plus prestigieux, soucieux d'attirer une clientèle aisée, proposent des programmes parfois ambitieux. C'est le cas des maisons du Sacré-Cœur, que fréquentent plusieurs des scriptrices étudiées dans les parties suivantes, toutes issues de l'aristocratie. Après les rudiments, histoire, géographie, littérature et arithmétique complètent le programme des études des filles²⁰². La vague de fondations des pensionnats laïcs se situe quant à elle plutôt sous la monarchie de Juillet²⁰³. Alors que les pensionnats religieux ont attirés les foudres de la critique par l'importance accordée aux arts d'agrément, les nombreux projets de réforme sur les écoles ou les institutions de filles publiés dans les années 1830 témoignent de la distance prise par rapport au modèle aristocratique.

On trouve dans les projets sur l'éducation des filles deux types d'arguments pour justifier la place que doit occuper la lecture : l'un qui relève davantage d'une « urgence » culturelle, l'autre qui trouve sa légitimité dans l'organisation sociale actuelle. Pour le premier, leurs auteur·e·s ne plaident pas nécessairement pour une instruction plus poussée des filles, ils reprennent plutôt un argumentaire largement employé par ailleurs sur le contexte particulier de corruption des mœurs induit par la prolifération de la littérature. Par exemple, dans ses *Lettres ou considérations sur l'état présent de la société en France, sur la meilleure et la plus sage*

²⁰¹ Les travaux des historiennes de l'éducation des filles, ceux de Martine Sonnet pour le XVIII^e siècle, ceux de Sarah L. Curtis, Françoise Mayeur et Rebecca Rogers pour le XIX^e siècle, ont permis de revaloriser le niveau de l'éducation féminine avant toute prise en charge des filles dans le système d'instruction publique. Sur cet « oubli » de l'éducation des filles dans l'historiographie républicaine, on se rapportera au bilan historiographique établi par Rebecca Rogers, « L'Éducation des filles : un siècle et demi d'historiographie », *Histoire de l'Éducation*, 2007, 115-116, p. 37-79.

²⁰² Rebecca Rogers, *Les Bourgeoises au pensionnat*, op. cit., p. 83-84.

²⁰³ Françoise Mayeur, *L'Éducation des filles*, op. cit., p. 85 sq.

*direction possible à donner à l'éducation des jeunes personnes en général*²⁰⁴, J. Jovenet, ancien directeur du bureau officiel des instituteurs de la Seine et directeur d'une institution privée pour jeunes filles à Passy, dans le Nord, fait le lien entre la réforme des institutions pour jeunes filles et le redressement moral du pays. En admirateur de la pensée catholique et contre-révolutionnaire de Joseph de Maistre et de Denis Fraissynous, l'auteur met en garde contre les effets néfastes d'une littérature dispendieuse de « mauvais livres ». L'éducation des filles doit justement permettre de combattre ce phénomène. Il faut donc leur apprendre à lire, mais à *bien* lire, car de cette façon les élèves se prémuniront des effets des mauvaises lectures et acquerront des habitudes de lectures que, une fois devenues « sages institutrices et mères de famille », elles pourront transmettre à leurs enfants. Ainsi débute pour Jovenet le cercle vertueux de la remoralisation de la société française. Pourtant, il ne propose pas de programme original, ni ne développe en détail cette vertu qu'il attribue à la lecture. C'est l'une des contradictions, semble-t-il, de ces discours alarmistes qui se veulent extrêmement normatifs : il s'agit bien de définir bonne et mauvaise littérature, bons et mauvais lecteurs·trices, sans pour autant émettre de proposition originale. L'auteur fustige certes les modèles d'éducation héritiers de la philosophie des Lumières, et Voltaire, Volney ou St-Lambert sont les pires ouvrages à mettre entre les mains d'une jeune fille, mais l'organisation des études qu'il propose ne s'éloigne guère de ce que l'on retrouve dans de nombreux pensionnats. L'apprentissage de la lecture se fait au niveau élémentaire à partir de fables, d'histoires morales et d'extraits d'histoire sainte, et se poursuit au niveau secondaire par des exercices de lecture associés au catéchisme. Suivent la calligraphie, la grammaire, l'arithmétique, les principales notions de géographie et d'histoire, l'entraînement à la tenue de livres de comptes quotidiens²⁰⁵.

Par ailleurs, beaucoup d'auteurs appuient leur argumentation par une réflexion sur l'ordre social. Eu égard au nouveau rôle qui incombe aux futures mères et épouses à l'orée du XIX^e siècle, et qui devient la clé de voûte de l'ordre bourgeois qui se stabilise avec la monarchie de Juillet, la finalité de l'apprentissage de la lecture évolue sensiblement. Elle devient le support de connaissances utiles et pratiques indispensables à la gestion d'une maison et à l'éducation des jeunes enfants. « Car enfin dans toutes les positions, il est bon qu'une femme soit instruite de ce qui concerne le ménage, et qu'elle ne compte pas trop sur les avantages de la fortune

²⁰⁴ J. Jovenet, *Lettres ou considérations sur l'état présent de la société en France, sur la meilleure et la plus sage direction possible à donner à l'éducation des jeunes personnes en général*, Cambrai, Carpentier, 1844.

²⁰⁵ Rebecca Rogers, travaillant sur les prospectus et les règlements des pensionnats, avait déjà mis en lumière une organisation de l'emploi du temps similaire et assez fixe durant la première moitié du siècle. Rebecca Rogers, *Les Bourgeoises au pensionnat*, op. cit., p.75. Voir également Cristina De Bellaigue, *Educating Women*. op. cit., p. 191.

sujette à tant de revers²⁰⁶ », se justifie Joséphine Sirey, directrice du journal féminin modéré *La Mère de famille* (1833-1836). La question de l'utilité de l'éducation des filles, pour les aguerrir face aux aléas de la vie et les préparer à leur futur rôle, supplante à partir de la monarchie de Juillet une vision réductrice qui n'y voyait qu'un moyen de les rendre aimables en société²⁰⁷. La lecture prépare les filles à leurs futurs devoirs, tandis que l'ignorance des femmes, pense-t-on, fait peser un risque sur le bonheur des ménages. Le bonheur individuel, l'harmonie familiale, et par conséquent l'équilibre social en découleront, entend-on chez de nombreux pédagogues.

Cette mission est d'autant plus facile à remplir que la lecture est perçue comme un « don » naturel chez les femmes. De fait, Léopold Charpentier, instituteur à Reims et directeur d'écoles mutuelles, affirme que les filles auraient plus de facilités à apprendre à lire que les garçons en raison de leur curiosité naturelle, qui leur rendrait l'apprentissage de la lecture plus attrayant. Cependant, en raison de ce penchant, celle-ci doit être davantage surveillée, guidée, contrôlée chez les filles dès le plus jeune âge pour éviter qu'elle ne se transforme en obsession, en « manie », s'alarme Léopold Charpentier²⁰⁸. Dans le même ordre d'idées, Joséphine Sirey affirme que sa méthode de lecture permettra d'instruire les filles tout en les préservant des potentiels effets néfastes des livres, ces livres « qui leur font du mal », eût égard à leur « faiblesse d'organisation²⁰⁹ ». Malgré donc la réelle impulsion donnée à l'éducation des filles dans ces divers projets, l'idée de compétences naturelles différenciées en fonction des sexes, tout comme le sont les destinées sociales des filles et des garçons, rend légitime les programmes de lectures fondamentalement distincts entre les unes et les autres. Ici, l'ordre naturel confirme et légitime l'organisation sociale et culturelle. Peut-on dire, alors, qu'une fille doit apprendre à lire « comme une fille » ?

²⁰⁶ Joséphine Sirey, *Petit Manuel d'éducation, ou lectures à l'usage des filles de huit à douze ans, élevées dans les écoles primaires, communautés, externats et autres institutions*, Paris, Belin-Mandarn, 1841, p. VIII.

²⁰⁷ Rebacca Rogers, *Les Bourgeoises au pensionnat*, op. cit., p. 46.

²⁰⁸ « La curiosité, écrit-il, si prompte à s'éveiller chez les jeunes filles, leur donne beaucoup de goût pour la lecture : on doit en profiter pour commencer de bonne heure leur éducation intellectuelle et morale, en veillant toutefois à ce que ce goût ne dégénère pas en manie », Léopold Charpentier, *Des Moyens d'améliorer et de généraliser l'enseignement des jeunes filles*, Paris, Hachette, 1838, p. 19. La carrière de Léopold Charpentier, instituteur du début de la monarchie de Juillet jusqu'à la fin du Second Empire, est bien connue par l'analyse qu'en a faite François Jacquet-Francillon. Son texte sur l'éducation des filles a par ailleurs reçu un prix de la part de la Société pour l'instruction élémentaire, fondée en 1815 pour propager l'enseignement mutuel. Voir François Jacquet-Francillon, *Instituteurs d'avant la République : la profession d'instituteur et ses représentations de la monarchie de Juillet au Second Empire*, Villeneuve d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 1999, p. 65.

²⁰⁹ Joséphine Sirey, *Petit manuel d'éducation*, op. cit., p. VIII.

2.1.2. Apprendre à lire « comme une fille » ? Les manuels scolaires au prisme du genre

Cette intrication du naturel et du social explique que, dans l'apprentissage de la lecture, les maîtres mots de l'éducation des filles, modération et utilité, reviennent avec insistance. Joséphine Sirey le résume ainsi : « J'ai voulu préparer pour les jeunes filles des lectures qui les intéressent et les amusent, tout en leur indiquant les occupations, les travaux, les bonnes manières et mêmes les vertus qui conviennent à leur jeune âge²¹⁰ ». Elle conçoit donc son manuel comme une méthode de lecture²¹¹, proposant de courtes histoires, en même temps qu'une propédeutique à l'apprentissage d'un savoir-être féminin.

Des outils pédagogiques et idéologiques

Les manuels scolaires méritent qu'on s'y intéresse de plus près. Ils constituent des outils indispensables pour appréhender les finalités pédagogiques d'une époque. Au-delà, en tant que « condensé[s] de la société qui [les] a produit[s]²¹² », ils nous renseignent sur les normes et les valeurs d'une époque, qu'ils transmettent de manière explicite et intentionnelle. C'est particulièrement vrai à partir de la Révolution, moment où ils acquièrent une existence législative et relèvent d'une conception politique²¹³. De nombreux travaux en sociologie ont en outre montré qu'ils étaient traversés par les représentations genrées d'une époque et que, en tant que supports pédagogiques, ils contribuaient à transmettre cet ordre symbolique²¹⁴.

²¹⁰ *Ibid.*

²¹¹ Christiane Juaneda-Albarede souligne que l'expression « méthode de lecture », désignant une méthode pour l'enseignement de la lecture, n'est couramment utilisée qu'à partir de 1830. Christiane Juaneda-Albarede, *L'Enfant et l'apprentissage de la lecture en France au XIX^e siècle : lecture et compréhension*, thèse de 3^e cycle en sciences de l'éducation, sous la direction d'Éric Plaisance, Université Paris Descartes, 1990, p. 204.

²¹² Alain Choppin, « L'histoire des manuels scolaires. Une approche globale », art. cit.

²¹³ Alain Choppin, « Le cadre législatif et réglementaire des manuels scolaires. De la Révolution à 1939 », *Histoire de l'éducation*, 1986/1, n°29, p. 21-58. Un décret de 1793 les organise en deux catégories : ceux destinés à transmettre les connaissances élémentaires, et ceux destinés à transmettre les valeurs civiques et morales propres aux idéaux républicains.

²¹⁴ Abondants en sociologie depuis les années 1970 (voir Annie Decroux-Masson, *Papa lit et maman coud*, Paris, Denoël-Gonthier, 1979). On se reportera à la synthèse et l'outil méthodologique élaborés par Sylvie Cromer et Carole Brugeilles, *Analyser les représentations du masculin et du féminin dans les manuels scolaires*, Paris, CEPED, 2005. D'un point de vue historique, il manque encore une grande synthèse sur cette question : c'est davantage le thème de la construction de la nation et de la transmission des valeurs républicaines qui a jusqu'à maintenant été privilégié à partir des manuels scolaires. Denise Guillaume, dans *Le Destin des femmes et l'école. Manuels d'histoire et société*, Paris, L'Harmattan, 1999, traite des figures féminines dans les manuels scolaires d'histoire, mais à partir de la fin du XIX^e siècle. Pour le XIX^e siècle, on notera l'étude de Linda L. Clark, *Schooling*

De ce fait, ils mettent au jour les forces directrices d'un enseignement de la lecture et nous permettent de poser directement la question de la sexualisation du rapport à la lecture durant les apprentissages. Au début du XIX^e siècle, comme encore aujourd'hui, la lecture possède des spécificités par rapport aux autres apprentissages élémentaires, voire à l'ensemble des disciplines scolaires, que Jean Hébrard résume de la façon suivante :

[...] l'accès à n'importe quel contenu de savoir présuppose toujours qu'en amont, un travail a eu lieu efficacement autour de ces apprentissages préalables qui, pour n'avoir pas de légitimité disciplinaire, sont en quelque sorte l'accompagnement obligé de tous ceux qui existent²¹⁵.

Enjeu social et culturel, la maîtrise des compétences de lecture est suivie attentivement par les institutions étatiques d'un pays qui surveillent le niveau d'illettrisme de la société et y mesurent le « succès » des institutions scolaires²¹⁶. Conçue certes comme le premier palier de l'alphabétisation, et comme le fondement commun à tous les autres apprentissages, elle fait surtout accéder les enfants au monde de la culture écrite. Les abécédaires, les méthodes et les livres de lecture courante reflètent la fin et les moyens assignés à l'apprentissage de la lecture²¹⁷. Ces derniers évoluent et il est possible de restituer leur historicité. Sous la III^e République, l'objectif affiché est explicitement politique : il s'agit, depuis les premiers apprentissages jusqu'à la sortie de l'école, de former des citoyens à qui des livres de lecture courante comme le célèbre *Tour de France par deux enfants* s'attachent à transmettre les valeurs d'appartenance à une même nation et l'attachement au régime républicain²¹⁸. En amont dans le siècle, la lecture demeure investie d'un fort objectif d'édification de l'enfant. Elle s'apprend alors à partir

the Daughters of Marianne : Textbooks and the Socialization of Girls in Modern French Primary Schools, Albany, State University of New York, 1984, qui porte sur la III^e République.

²¹⁵ Jean Hébrard, « La scolarisation des savoirs élémentaires à l'époque moderne », *op. cit.* ; voir aussi Pierre Boutan, « La langue des Messieurs ». *Histoire de l'enseignement du français à l'école primaire*, Paris, Armand Colin, 1996, p. 168.

²¹⁶ On peut, à partir des discours institutionnels sur la lecture, prendre le pouls du rapport au savoir d'une société et analyser la traduction de cette question en problème politique. Ainsi, en 1850, la question se cristallise autour du contrôle de l'accès des masses à la lecture, vecteur potentiel de déstabilisation de l'ordre établi ; un siècle plus tard, la « crise de la lecture » à l'heure de l'apogée des *mass media* renverse le paradigme : comment « redonner » le goût de lire aux classes populaires ? Pour une étude approfondie de ces débats, on se rapportera à Anne-Marie Chartier et Jean Hébrard, *Discours sur la lecture*, *op. cit.*, et notamment le chapitre 24 « Lecteurs en perdition : illettrisme et illettrés », ainsi que Bernard Lahire, *L'Invention de l'illettrisme. Rhétorique publique, éthique et stigmates*, Paris, La découverte, 2005.

²¹⁷ Une fois le déchiffrement des mots acquis, l'enfant abandonne les abécédaires, syllabaires ou tableaux de mots pour passer aux livres de lecture courante : c'est à ce stade qu'on estime qu'il peut comprendre le sens du texte.

²¹⁸ La lecture n'est pas la seule concernée : c'est le rôle de l'école républicaine dans son ensemble, et donc de toutes les disciplines qui y sont enseignées. Pour une perspective générale, on se rapportera à Yves Déloye, *École et citoyenneté : l'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy*, Paris, Presses de Sciences Po, 1994. Pour l'analyse de l'histoire, Christian Amalvi, « L'exemple des grands hommes de l'histoire de France à l'école et au foyer, 1814-1914 », *Romantisme*, 1998/28, n°100, p. 91-103.

d'historiettes moralisantes. Les préceptes et les exemples contenus dans ces premiers manuels ne visent pas tant à développer l'enfant en tant qu'individu qu'à lui faire accepter sa place dans un ordre social patriarcal et chrétien, présenté comme immuable²¹⁹.

Anne-Marie Chartier comme Christiane Juaneda-Albarades ont montré qu'on ne pouvait parler véritablement de manuels de lecture avant le début du XIX^e siècle²²⁰. Néanmoins, à partir de ce moment, les enjeux relatifs à l'alphabétisation de plus en plus massive de la société française conduisent hommes politiques, pédagogues et éditeurs à s'en préoccuper ; l'écriture des manuels scolaires entremêle alors des contraintes institutionnelles, commerciales, pragmatiques et idéologiques²²¹. La création de prix ou de commissions spécialement dédiées aux manuels de lecture témoigne de l'attention que les instances éducatives et politiques du pays portent à cette question. Ainsi, en 1817, la Société pour l'instruction élémentaire récompense l'ouvrage de Laurent de Jussieu, *Simon de Nantua*. Fondée en 1815 à l'initiative du baron Gérando, cette organisation a pour principal objectif la propagation de la méthode mutuelle, en vue de diffuser l'instruction parmi les populations pauvres. Le concours annuel qu'elle organise couronne un ouvrage « où seraient tracés avec simplicité, précision et sagesse les principes de la religion chrétienne, de morale, de prudence sociale qui doivent diriger la conduite des hommes dans toutes les conditions, et les qualités de père, de fils, de mari, de citoyen, de sujet, de maître et d'ouvrier²²² ». Le livre devient rapidement un classique des livres de lecture courante et il est également couronné en 1829 par le prix Montyon qui distingue, dans un esprit proche de la Société pour l'instruction, les meilleurs ouvrages de morale. Un même souci anime le ministère de l'Instruction élémentaire dès les débuts de la monarchie de Juillet : en 1831 est créée une commission chargée de dresser la liste des livres pour les écoles primaires, livres qui doivent « exercer les enfants sur la lecture et leur transmettre des principes solides²²³ ». Un million d'exemplaires de l'*Alphabet et premier livre de lecture courante*, publié par Hachette, est alors distribué dans les écoles du royaume entre 1831 et 1834. Preuve de la collusion entre intérêts politiques et commerciaux, les auteurs sont Louis Hachette et Ambroise

²¹⁹ L'analyse sociologique des contenus des livres de lecture contemporains a montré que la thématique principale développée aujourd'hui était centrée sur l'individu et son développement. Carole Brugeilles, Sylvie Cromer et Nathalie Panissal, « Le sexisme au programme ? Représentations sexuées dans les livres de lecture de référence à l'école », *Travail, Genre et Sociétés*, 2009/1, n°21, p. 107-129.

²²⁰ Anne-Marie Chartier, *L'École et la lecture obligatoire*, op. cit., p. 56-57 ; Cristina Juaneda-Albarades, *L'Enfant et l'apprentissage de la lecture*, op. cit., p. 23.

²²¹ Anne-Marie Chartier et Jean Hébard, *Discours sur la lecture*, op. cit., p. 332.

²²² Cité par Anne-Marie Chartier Jean Hébard, *ibid.*, p. 340.

²²³ Instruction aux recteurs du 2 juin 1831, cité par Alain Choppin, « Le cadre législatif et réglementaire des manuels scolaires », art. cit.

Rendu, conseiller de Guizot²²⁴. Par la suite, après la réforme de 1833, l'Inspection générale de l'école élémentaire est chargée de vérifier la conformité des bibliothèques scolaires avec les prescriptions du Conseil Royal²²⁵.

Avant que ne soient dissociées deux étapes dans l'enseignement de la lecture, le déchiffrement du texte et l'apprentissage de savoirs livresques, ces manuels se divisent généralement en deux parties : l'alphabet d'abord, puis des textes instructifs²²⁶. La tonalité didactique de ces manuels n'est pas propre à l'éducation des garçons ou des filles : au-delà elle tourne autour de la morale et s'applique indifféremment aux enfants des deux sexes. La lecture doit inculquer aux enfants les devoirs moraux tels que le respect et l'obéissance envers les parents et la valeur du travail, ainsi que des vertus chrétiennes simples comme la charité et la tolérance.

Histoires pour filles, histoires pour garçons

En revanche, le contenu connaît une évolution sensible et différencié selon les sexes, au fur et à mesure que les historiettes tendent à s'ancrer davantage dans la vie quotidienne des enfants. Son analyse met en lumière la façon dont l'apprentissage de la lecture peut transmettre un ordre genré du monde²²⁷. Ainsi, après des exercices de lecture basés sur des sentences religieuses, puis sur des notions élémentaires de géographie, l'*Alphabet et premier livre de lecture courante* de Hachette propose de courts textes portant sur des connaissances scientifiques – le baromètre, les métaux – et sur la situation industrielle du pays – chemins de fer, construction des ponts... L'ouvrage se termine par la reproduction de la Charte

²²⁴ Anne-Marie Chartier, « Faire lire les débutants : comparaison de manuels français et américains (1750-1950) », *Histoire de l'éducation*, 2013, n°138, p. 35-68.

²²⁵ Ces impulsions législatives ne concernent certes que les écoles publiques, et par conséquent la majorité des écoles primaires pour filles, tenues par les congrégations, ne sont pas tenues aux mêmes directives – bien qu'elles y soient fortement incitées. Le *Tableau* statistique commandé par le ministre de l'Instruction publique Abel-François Villemain en 1841 laisse donc logiquement entrevoir un léger retard des écoles de filles, davantage équipées en livres « mal choisis » que les écoles de garçons. Cette enquête fait suite à celle réalisée par Paul Lorrain en 1837, pour mesurer, de manière quadriennale, les effets de la réforme Guizot de 1833. Voir Abel Villemain, *Tableau de l'état actuel de l'instruction primaire en France*, Paris, Jules Renouard et Cie, 1841, p. 51-53.

²²⁶ Anne-Marie Chartier, « Faire lire les débutants », art. cit.

²²⁷ Nous ne nous livrerons pas ici à une analyse systématique du contenu des abécédaires, entreprise d'une ampleur gigantesque pour le XIX^e siècle traitée par Ségolène Le Men, dans son ouvrage sur *Les Abécédaires français illustrés du XIX^e siècle*, Paris, Promodis, 1984. Entre 1800 et 1848, 899 notices font références à des abécédaires ou alphabets dans le catalogue de la Bibliothèque Nationale. Nous nous appuierons ici sur un corpus réduit : outre ceux dont le titre comporte « pour filles » ou « pour garçons », nous avons pris le manuel d'Hachette de 1831, livre de lecture le plus diffusé dans la première moitié du siècle, ainsi que deux abécédaires à l'usage des campagnes ou des métiers.

constitutionnelle de 1830, ainsi que par le Décalogue, en latin. Le jeune lecteur sera plus tard – c'est ce que sous-entendent ces contenus – un futur membre de la cellule familiale, mais aussi un membre de la communauté nationale et de la société industrielle du XIX^e siècle. Trois figures de la masculinité bourgeoise du XIX^e siècle, le père, le citoyen et l'entrepreneur²²⁸, se dessinent alors en filigrane. Destinés prioritairement aux écoles de garçons, les manuels les plus utilisés s'adressent logiquement aux élèves de sexe masculin en omettant les jeunes lectrices et leur place dans la société. D'autres sont plus explicites : Pierre Blanchard, principal libraire pour l'éducation avant 1830²²⁹, publie ainsi un *Abécédaire des campagnes, à l'usage des petites écoles* en 1810, qui se présente en réalité davantage comme un alphabet des métiers. Dans celui-ci, le seul métier « féminisé » est celui de couturière, puisque, d'après la définition qui en est donnée, une couturière fait « des vêtements de femmes. Une jeune fille, qui veut devenir une véritable femme de ménage, doit apprendre à coudre et à faire des habits²³⁰ ».

Ce n'est pas la méthode de lecture en elle-même qui est sexuée : les enfants des deux sexes apprennent d'abord à déchiffrer les lettres, puis les syllabes, puis des mots, selon le principe du B-A BA ; la plupart des manuels reproduisent les mêmes exercices. Un bon exemple nous en est fourni par l'abécédaire publié en 1811 par Pierre Blanchard, et constamment réédité jusque dans les années 1840. Décliné en version pour « petites demoiselles » ou pour « petits garçons²³¹ », il est composé d'une première partie d'exercices identique aux deux. Suivent en revanche des petites histoires tirées, explique l'éditeur, des principales occupations des enfants. Dans l'abécédaire des petits garçons, les jeunes Paulin et Marcellin font toutes sortes de jeux en plein air : la balle, « jeu favori des écoliers », la corde, du cerf-volant... Les autres garçons apprennent à jouer du tambour, à défiler en patrouille, à faire la guerre. Ils reçoivent des sabres de leur père, ont comme plus grand plaisir de faire de l'exercice et de se battre, sont présentés comme tapageurs et polissons. À l'inverse, la première histoire de l'abécédaire pour petites

²²⁸ Sur les différentes figures de la masculinité au XIX^e siècle, voir Anne-Marie Sohn, *Sois un homme ! La construction de la masculinité au XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 2009. Pour une synthèse sur le rôle de l'éducation et des jouets dans la construction de la masculinité sur la longue durée, on se reportera à Scarlett Beauvalet-Boutouyrie et Emmanuelle Berthiaud, *Le Rose et le Bleu. La fabrique du féminin et du masculin, cinq siècles d'histoire*, Paris, Belin, 2016.

²²⁹ La librairie pour l'éducation de Pierre Blanchard représente environ 20% de la production de l'époque, voir la thèse d'Émeline Pipelier « *Utile, si je puis* ». *Les ouvrages d'éducation de Pierre Blanchard*, soutenue à l'École des Chartes en 2016.

²³⁰ *Abécédaire des campagnes, à l'usage des petites écoles*, Paris, P. Blanchard, 1810, p. 31.

²³¹ *Abécédaire des petites demoiselles, avec des leçons tirées de leurs jeux et de leurs occupations ordinaires*, P. Blanchard, 1811, et *Abécédaire des petits garçons, avec des leçons tirées de leurs jeux et de leurs occupations ordinaires*, 16^e édition, P. C. Lehuby (successeur de P. Blanchard), 1845. Au sein de l'abondante production d'abécédaires durant la première moitié du siècle, la majorité est toutefois destinée aux enfants ou aux écoles primaires sans autre précision.

filles met en scène Lisa en train d'apprendre à lire à sa poupée²³², et débute ainsi : « Lisa avait une jolie poupée dont elle s'occupait presque à chaque instant : elle l'habillait, la déshabillait, la couchait, puis la relevait ; elle l'appelait sa fille, et lui parlait tout comme sa maman lui parlait à elle-même ». Les petites filles imitent les grandes, en jouant à la maîtresse ou en simulant un dîner de cérémonies, et elles sont récompensées de cette bonne conduite. Leurs activités extérieures se limitent à la promenade et à la cueillette des fleurs, et ces histoires délivrent certes un savoir pratique sur le monde environnant, mais un savoir largement circonscrit²³³. Leurs qualités essentielles sont d'être prévenantes et travailleuses. Chaque historiette, dans les deux abécédaires, se conclut par une petite sentence de morale sur des valeurs telles que l'honnêteté, la sagesse ou le respect, valeurs communes aux enfants des deux sexes, mais en présentant des portraits tirés de la vie quotidienne, le texte doit susciter une appropriation plus immédiate des jeunes lecteurs·trices et, ce faisant, instille des modèles de masculinité et de féminité.

À partir de la monarchie de Juillet, la demande sociale puis politique en matière d'éducation des filles conduit des éditeurs toujours plus nombreux à se spécialiser dans l'édition de manuels élémentaires. En 1836, aux lendemains de la loi Pelet sur l'instruction primaire des filles, l'éditeur Hachette publie le *Cours complet d'éducation domestique pour les filles*. Les manuels, vendus à cinquante centimes la livraison, se déclinent en autant de niveaux et de disciplines enseignées aux filles. Les rédactrices du *Journal des demoiselles* se félicitent de cette initiative très importante, selon elles, pour l'éducation des filles²³⁴. Or, la teneur générale de ces cours ne diffère guère de ce qui vient d'être dit et l'organisation du manuel reprend la même formule²³⁵. On le voit, ce n'est pas ici la méthode ni la technicité de l'apprentissage qui sont en jeu mais bien le contenu de l'enseignement. On n'apprend pas à lire « comme une fille »

²³² *Abécédaire des petits garçons*, op. cit., p. 29 sq ; *Abécédaire des petites demoiselles*, op. cit., p. 40. La poupée, qui devient un jouet uniquement féminin, est un autre symbole fort de la sexuation de l'éducation. Elle est progressivement introduite à la fin du XVIII^e siècle dans les livres d'éducation et son usage s'assimile à un « jeu de rôle » pour la petite fille. C'est un des ressorts de la « littérature de poupée » qui fleurit dans la seconde moitié du XIX^e siècle : mettre en scène une jeune fille éduquant sa poupée. Voir Bénédicte Monicat, *Devoirs d'écriture. Modèles d'histoire pour filles et littérature féminine au XIX^e siècle*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2006, p. 97 sq., et Marie-Françoise Boyer-Vidal, « L'éducation des filles et la littérature de poupée au XIX^e siècle », in Bernard Bodinier, Martine Gest, Marie-Françoise Lemonier Delpy & Paul Pasteur (dir.), *Genre et éducation : former, se former, être formée au féminin*, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2009, p. 217-233.

²³³ *Premières connaissances, ou Nouvel abécédaire à l'usage des pensionnats de demoiselles, rédigé par une maîtresse de pension*, Seurre, impr. J.-A. Tramaux-Malhet, 1838.

²³⁴ *Journal des demoiselles*, n°3, mars 1837.

²³⁵ Le cours de lecture relatif à l'éducation élémentaire, entre 4 et 10 ans, propose de fait des historiettes présentant soit la bonne petite fille Sophie, sage et studieuse, soit l'entêtée Henriette, entrecoupées d'un exercice de lecture décrivant les bienfaits du travail manuel chez les filles. *Cours complet d'éducation pour les filles. 1^{ère} partie, Éducation élémentaire (de 4 à 10 ans). Cours de lecture consistant en 68 figures et 48 contes (supprimant les abécédaires et les syllabaires, abrègent incroyablement l'instruction et en font un jeu, tant pour les mères, les maîtres que pour les élèves)*, Hachette, 1840. Les différentes études déjà citées sur les manuels scolaires a montré que, sur une période pouvant couvrir plusieurs décennies, le contenu des manuels restait généralement inchangé, les éditeurs se « contentant » de renouveler l'aspect matériel du manuel.

ou « comme un garçon », mais en apprenant à lire, une fois passées les deux premières étapes que sont le déchiffrement de l'alphabet et l'épellation, on apprend simultanément ce qu'on doit être en tant que fille ou garçon, du point de vue des normes et des valeurs attachées aux rôles de chacun·e dans la société. Ces manuels présentent déjà aux jeunes élèves une vision genrée de la société et recèlent une forte normativité. Par le biais des manuels de lecture, une fille intériorise ainsi des schèmes de comportement tournés vers l'espace privé et l'univers domestique, en apprenant à devenir une mère et une maîtresse de maison. Ces manuels répondent donc à la double définition élaborée par Sylvie Cromer et Carole Brugeilles qui y voient à la fois une « somme de savoirs et un outil de socialisation » contribuant à la « construction des identités et des rapports sociaux de sexes, par le biais des représentations sexuées omniprésentes²³⁶ ». C'est une caractéristique forte et pérenne de ce « genre » éditorial, puisqu'on la retrouve, sur la longue durée, dans les niveaux supérieurs et dans les autres disciplines²³⁷.

Pourtant, on voit également poindre un paradoxe que ne cesseront de souligner les sociologues de l'éducation. Les filles sont, dès leur plus jeune âge, incitées à être davantage studieuses que les garçons, les frontispices des alphabets le rappellent explicitement : sur celui de l'alphabet pour demoiselle, une mère invite sa fille à aller prendre sa leçon de lecture auprès de son institutrice ; sur celui pour garçons, quatre jeunes hommes jouent dans un jardin²³⁸. Sérieux et respect de la discipline sont réputés être deux traits de caractère « naturels » chez les filles, il apparaît donc logique qu'elles mettent plus d'application dans leurs études. On met ici le doigt sur l'une des contradictions fondamentales de la période qui fait l'objet de cette étude et qui perdure jusqu'à nos jours : celle d'une société qui d'un côté valorise le rapport au livre chez les hommes comme chez les femmes, tout en limitant fortement d'un autre côté la dimension intellectuelle et la capacité de ces dernières de le mettre à profit, tant pour leur émancipation intellectuelle que pour leur ascension sociale.

²³⁶ Sylvie Cromer et Carole Brugeilles, *Analyser les représentations du masculin et du féminin*, op. cit., p.15-16.

²³⁷ Pour une mise en perspective sociologique et contemporaine, on se rapportera aux actes du colloque « Manuels scolaires, genre et égalité », organisé par le centre Hubertine Auclert, Paris, 2014.

²³⁸ Et d'ailleurs, dès la fin du XIX^e siècle, elles ont un meilleur taux de réussite au certificat d'études. Voir Pierre Caspard, « À quoi tient la supériorité des filles ? Contribution à l'analyse historique d'un problème », *Histoire de l'éducation*, 2007, n°115-116, p. 81-148. En sociologie de l'éducation, ce phénomène de longue durée a été analysé par Christian Baudelot et Renaud Establet, *Allez les filles ! Une révolution silencieuse*, Paris, Seuil, 1992.

2.2. Le genre d'un enseignement : l'exemple de l'éducation littéraire des filles

La littérature telle qu'elle est enseignée aux jeunes filles durant toute la première moitié du siècle restitue encore plus profondément cette contradiction. Une toute petite minorité est concernée, celle des jeunes filles dont les parents décident, au-delà de la première communion qui marque bien souvent la fin des apprentissages « scolaires », de leur offrir une éducation plus poussée. Alors, peut-être davantage qu'au niveau primaire, la sexuation se réalise dans les objectifs même des apprentissages, objectifs qui dépassent la question de l'alphabétisation et de la moralisation. Pour les garçons, la primauté accordée aux humanités classiques demeure l'un des traits dominants de l'enseignement secondaire. L'organisation des études secondaires des garçons – classes de grammaire, d'humanités puis de rhétorique – porte encore la trace, dans la première moitié du siècle, de l'idéal de la formation aux humanités classiques²³⁹. Par l'étude des plus belles pages des auteurs anciens et classiques, les jeunes garçons se forment à l'art de la rhétorique. Si les fins de l'enseignement secondaire consistent à préparer, notamment, aux professions libérales, une grande majorité d'élèves fréquentent les collèges et les lycées²⁴⁰ sans idée précise de la profession qu'ils exerceront. Être un bon « littéraire » suffit à réussir ses études²⁴¹. De l'autre côté, pour les filles, « jusqu'à quel point la culture des sciences et des arts doit-elle entrer dans [leur] éducation²⁴² ? », interroge Michel Boyer au début du siècle. Il existe des disciplines « féminines » par excellence : les arts d'agrément et les travaux d'aiguille sont les principales. Certaines peuvent conduire à l'apprentissage d'un métier, même si leur caractère professionnel est peu reconnu au XIX^e siècle²⁴³.

²³⁹ André Chervel souligne que, jusqu'à la fin du siècle, les « humanités classiques » uniquement sont reconnues comme formant ce que l'on appelle aujourd'hui une discipline, le « français ». André Chervel, *Histoire de l'enseignement du français du XVII^e au XX^e siècle*, Paris, Retz, 2006, p. 23.

²⁴⁰ Mais une toute petite minorité de la population masculine, puisque seul 3,5 % d'une classe d'âge fréquente le collège dans la première moitié du siècle. Voir les courbes relativement stables pour la période reproduites dans Françoise Mayeur (dir.), *Histoire de l'enseignement*, op. cit., t. 3, p. 520.

²⁴¹ *Idem*, p. 550-551.

²⁴² Michel Boyer, *De l'Éducation des filles. Jusqu'à quel point la culture des sciences et des arts doit-elle entrer dans cette éducation ?*, op. cit.

²⁴³ Pensons aux musiciennes, aux historiennes par exemple, alors que l'apprentissage de la musique et de l'histoire faisait partie, nous l'avons dit, de la plupart des programmes des pensionnats pour filles. Rebecca Rogers, « Revoir l'histoire de l'éducation sous l'analyse du genre : nouvelles perspectives », in Bernard Bodinier et alii, *Genre et éducation*, op. cit., p. 13-29.

L'éducation littéraire des filles n'est pas totalement négligée ; elle serait même l'une des seules « disciplines²⁴⁴ » constamment enseignées, en comparaison des enseignements scientifiques réduits à une portion congrue ou aux langues étrangères rangées parmi les arts d'agrément²⁴⁵. Mais son contenu et ses finalités marquent une différence nette : les jeunes filles doivent certes apprendre à bien lire, à bien écrire, pour pouvoir animer la conversation de leur salon et tenir la correspondance familiale ; pour autant, il faut éviter de leur donner le goût des lettres. D'ailleurs, à quoi cela leur servirait-il ? S'articule à cette question de l'enseignement des disciplines celle de la représentation sexuée des métiers. Les facultés de lettres, les grandes écoles leur sont fermées, elles ne peuvent passer les examens du baccalauréat et de l'agrégation. Il existe bien les « cours pour les jeunes filles », à la mode sous Louis-Philippe, mais ils sont fréquentés par une minorité de jeunes filles du monde, n'ont rien de professionnalisant et s'apparentent davantage à des « réunions littéraires et scientifiques²⁴⁶ ». Par la suite, elles peuvent passer le brevet de capacités pour devenir institutrices, mais, bien que celui-ci fasse l'objet de nombreuses réformes allant dans le sens d'une professionnalisation de l'examen entre 1815 et 1837, sa réussite ne nécessite pas d'études littéraires poussées : en 1836, les candidates à l'examen pour devenir institutrices n'ont besoin de maîtriser que les matières enseignées au niveau primaire²⁴⁷. Surtout, les traités de pédagogie se gardent bien de conseiller aux jeunes filles attirées par la littérature de devenir auteure. Celle qui le désirerait se condamnerait au malheur et à l'opprobre social qui entoure alors la « femme auteur²⁴⁸ ». Réalistes, de nombreuses femmes cultivées qui prennent la plume sur l'éducation des filles déconseillent de développer chez elle la « culture de l'esprit » et la « passion des études ». Pauline Guizot (1773-1827), pédagogue reconnue, fondatrice avec son mari François, en 1811, des *Annales de l'éducation*, le résume de la façon suivante :

²⁴⁴ Le terme n'apparaît que dans les années 1880, et il désigne un enseignement cohérent reposant sur un contenu explicite (des programmes), des exercices d'apprentissage et des modalités d'évaluation déterminées. Nous l'utilisons par commodité de langage, pour désigner à la fois un contenu d'enseignement et la division des enseignements en branche. André Chervel, « L'histoire des disciplines scolaires. Réflexions sur un domaine de recherche », *Histoire de l'éducation*, 1988, n°18, p. 58-119.

²⁴⁵ La hiérarchie des disciplines scolaires et leur répartition entre filles et garçons évoluent au cours du siècle. Lorsque l'enseignement secondaire public est créé, en 1880, l'enseignement littéraire trouve sa place au cœur des apprentissages féminins. Les concepteurs des programmes avancent alors l'argument d'une plus grande sensibilité, « littéraire », des filles, à l'opposé de la rationalité, « scientifique », des garçons. Aujourd'hui, la répartition des élèves féminins et masculins entre les filières littéraires et scientifiques met en exergue le poids de ces représentations. Voir Antoine Prost, « Inférieur ou novateur ? L'enseignement secondaire des jeunes filles (1880-1887), *Histoire de l'éducation*, « L'éducation des filles XVIII^e-XXI^e siècles », n°115-116, 2007, p. 149-169.

²⁴⁶ Françoise Mayeur, *L'Éducation des filles*, op. cit., p. 101.

²⁴⁷ *Ibid.*, p. 113-114.

²⁴⁸ Christine Planté, *La Petite sœur de Balzac*, op. cit., p. 183-192. Nous emploierons l'expression « femme auteur » pour évoquer le discours sur l'écriture des femmes au début du XIX^e siècle, tandis que nous utiliserons « auteures » pour notre analyse.

Je crois que, sans rien comprimer, il est bon de garder dans l'éducation des femmes une certaine modération, et de ne pas se laisser aller à l'ambition d'élever en elles une de ses puissances prédominantes qui maitrisent toute la destinée. Qu'un homme cultive une faculté aux dépens de toutes les autres, elle peut le conduire à la gloire, ou même dans un degré inférieur à la fortune ; elle aurait surtout, pour une femme, le danger de l'écarter des routes du bonheur. [...] Je ne crois pas, quand je le pourrais, que je voulusse donner à mes filles, en aucun genre, un talent d'artiste, et placer ainsi dans leur vie un intérêt capable de les absorber et de nuire à d'autres occupations plus propres à y mettre l'ordre et le bonheur. La culture de l'esprit est sans doute infiniment favorable à l'un et à l'autre ; cependant je ne m'appliquerais pas volontiers à exciter même la passion de l'étude : à moins, pourtant, mon ami, qu'il ne m'arrivât de penser que ces sortes de passions, chez les jeunes filles, ne sont jamais qu'en attendant mieux, et qu'après y avoir fait tout ce que nous savons, notre dernier soin pour l'éducation des nôtres doit être de leur chercher un maître plus habile que nous à la perfectionner²⁴⁹.

Les pédagogues s'accordent sur un point : les filles ne sont pas destinées à faire de « hautes études ». Mme Le Groing de Maisonneuve (1764-1837), assez conformiste quant au rôle domestique des femmes, met en garde contre une éducation trop poussée qui voudrait faire des filles des « académiciennes » ou des « bibliothèques ambulantes²⁵⁰ ». Or, dans la civilisation de l'écrit qui caractérise la société française du XIX^e siècle, la littérature s'arroge une place de choix. Elle est présentée comme le reflet d'une société et d'une époque, et le signe de son plus ou moins haut degré de raffinement. Comment freiner l'enthousiasme des filles pour la littérature, elles qui auraient pour cette discipline un attrait bien plus grand que les garçons²⁵¹ ? Comment leur apprendre à être de bonnes élèves, tout en limitant l'ambition intellectuelle que pourrait susciter la « réussite scolaire » et l'accès au savoir ? Toujours, les ouvrages sur l'éducation des filles se situent sur cette ligne de tension, même pour les plus conservateurs. Sur le frontispice des *Lettres* de Jovenet est ainsi représentée une jeune fille studieuse, en train de lire²⁵². Un globe terrestre et les rayonnages de livres de la bibliothèque derrière elle symbolisent le savoir : un espace d'appropriation du savoir ouvert est par cette représentation, mais aussitôt restreint par les lignes directrices conservatrices qui président à la

²⁴⁹ Pauline Guizot, *Éducation domestique, ou Lettres de famille sur l'éducation*, t. 1, Paris, A. Leroux et Constant-Chantpie, 1826, p. 395.

²⁵⁰ Françoise-Thérèse-Antoinette Le Groing de Maisonneuve, *Essai sur l'éducation des femmes* (An 7), cité par Rebecca Rogers, *Les Bourgeoises au pensionnat*, op. cit., p. 46.

²⁵¹ On retrouve ici la même idée qu'évoquée précédemment pour l'apprentissage élémentaire de la lecture, celle d'une appétence « naturelle » des filles pour le livre.

²⁵² J. Jovenet, *Lettres sur l'éducation*, op. cit.

rédaction de son plan d'éducation. « Nul doute, en effet, qu'il n'y ait une instruction nécessaire pour les femmes », écrit Mathieu Henrion en 1828, avant de poursuivre : « Les avis ne peuvent se partager que sur le terme où il la faut limiter²⁵³ ». Dès lors, tout le défi consiste à ne pas dénier aux jeunes filles l'accès aux livres tout en contrôlant le contenu, les modalités et les effets. Cela passe par un programme d'éducation littéraire davantage centré sur l'étude de la forme que sur le style ou le contenu. L'art de la calligraphie et la « lecture attentive de bons modèles » doivent les exercer à écrire de belles lettres, et la lecture des lettres de Mme de Sévigné constitue une référence incontournable de l'éducation à la littérature des jeunes filles. Se multiplient alors à la même période les manuels de correspondance, pour parfaire leur apprentissage de cette forme d'écriture domestique considérée alors comme très féminine²⁵⁴.

La ligne éditoriale du *Journal des demoiselles* s'inscrit dans cette direction en présentant les objectifs du journal comme un subtil dosage entre une éducation des filles nécessaire, et qui passe par la lecture, et l'inutilité de la lecture « savante » effectuée, par exemple, dans les cours de littérature ancienne²⁵⁵. L'une des options consiste à rendre cet apprentissage facile et accessible pour les filles : expurgées des explications théoriques sur le style, les histoires littéraires pour les filles doivent être avant tout agréables à lire. Le *Journal des demoiselles* propose ainsi une série d'articles intitulés « Esquisses historiques sur la littérature française ». Son auteur, le littérateur Étienne Mouttet, entend susciter l'intérêt de ses lectrices en minimisant l'aspect studieux de son propos :

Nous voudrions faire cette histoire, telle que nous la concevons, pour les jeunes lectrices de ce Journal. Nous voudrions épargner à leurs pieds délicats toutes les aspérités dont les sentiers de la science sont hérissés. Certes, si le savoir conserve toujours son caractère sévère et sa mine renfrognée, qui osera faire un reproche à tant de frais visages d'en avoir peur et de l'éviter ? [...] Venez ! Ne craignez pas de me suivre dans ma promenade à travers la littérature française ; il n'y aura pour vous ni fatigue ni ennui : je mettrai autant de soin à vous cacher la science et l'érudition que les savants de profession en mettent à les étaler complaisamment²⁵⁶.

²⁵³ M. Henrion, *De l'éducation des filles de Fénelon et l'abbé Gérard, ouvrage précédé de considération sur l'éducation des femmes*, Paris, Blaise Aisné, 1828, p. XXXII.

²⁵⁴ Ce qu'a bien mis en avant l'étude de Cécile Dauphin, *Prête-moi ta plume... Les manuels épistolaires au XIX^e siècle*, Paris, Kimé, 2000.

²⁵⁵ « Littérature française. Introduction », *Journal des demoiselles*, n°1, 15 janvier 1833, anonyme.

²⁵⁶ Étienne Mouttet, « Esquisses historiques sur la littérature française », *Ibid.*

Au risque de « dénaturer » les filles, de les enlaidir – argument phare que l’on retrouve dans les préjugés contre les femmes auteurs²⁵⁷ - l’éducation à la littérature est ainsi réduite à un amusement que l’on peut faire en dilettante. Les études littéraires ne doivent pas aboutir à l’acquisition d’un savoir-faire spécifique : l’esprit critique, la rhétorique, le maniement de la langue, la philologie sont des savoirs superflus pour les filles puisque, affirme toujours Jovenet, « il en est peu qui aient besoin de faire un discours, une dissertation philosophique, une pièce de vers²⁵⁸ ». Dans le projet de Jovenet évoqué précédemment, des pans entiers de la littérature sont passés sous silence : inutile d’étudier la littérature du Moyen-Age, synonyme d’« ignorance et de barbarie », de même que celle du XVIII^e siècle, siècle de doctrines aux déplorables effets. Les extraits choisis se concentrent essentiellement sur les auteurs du « grand siècle », Racine, Corneille, Bossuet, auteurs d’ouvrages que l’on peut mettre « en toute confiance dans les mains de la jeunesse²⁵⁹ ». Tous ne censurent pas autant la littérature des siècles passés : dans le *Cours de littérature* de Jean François La Harpe, publié entre 1798 et 1806 et dont l’ambition dépasse l’écriture d’un simple manuel, Voltaire comme les autres philosophes des Lumières retrouvent leur place dans l’histoire de la littérature. Écrit à partir des cours publics qu’il donnait dans son Lycée dans les années 1780, et auxquels assistait un auditoire pour l’essentiel féminin, il constitue dans les années 1820 la référence littéraire incontournable pour Eugénie de Guérin ou Soline Pronzat de Langlade, qui en prennent des notes dans leurs cahiers de lecture²⁶⁰. Au-delà des traités pédagogiques et des manuels, la pratique pouvait sans doute s’écarter de ces prescriptions. Rebecca Rogers a ainsi montré comment, dans les Maisons d’éducation de la Légion d’honneur ouvertes par Napoléon en 1805, les programmes de littérature ou d’histoire étaient plus ambitieux que ce que ne laissaient paraître les ouvrages de la directrice de la maison d’Ecouen, Mme Campan²⁶¹.

Pour les jeunes filles à qui l’opportunité est offerte de pousser davantage leur instruction, il devait être difficile de savoir jusqu’où aller et que faire du savoir ainsi acquis. Tout en actant la possibilité pour les filles d’étudier la littérature, certains auteurs en réduisent à la fois le contenu, l’application et la portée : les jeunes filles qui s’y attellent n’ont ainsi pas

²⁵⁷ Christine Planté, *La Petite sœur de Balzac*, op. cit., p. 230-234.

²⁵⁸ J. Jovenet, *Lettres*, op. cit., p. 26.

²⁵⁹ *Idem*, p. 22. Le même principe guide, chez Jovenet, l’apprentissage de l’histoire, à partir uniquement d’abrégés, outre Bossuet et Rollin, on trouve le *Précis d’histoire universelle* (1766) de François Bérardier de Bataut, les *Rudiments de l’histoire* (1801), de Louis Domairon ; le *Précis d’histoire ancienne* de Charles Cayx.

²⁶⁰ Jean-Marie Goulemot, « Le Cours de littérature de La Harpe ou l’émergence du discours de l’histoire des idées », *Littérature*, 1976/24, n°4, p. 51-62. Sur les lectures d’Eugénie de Guérin, voir *infra*, chapitre 5, section « Sœur de... », et sur celles de Soline Pronzat de Langlade, voir Annexe VIII. « Notes de lecture du Cours de littérature de La Harpe par Soline Pronzat de Langlade ».

²⁶¹ Rebecca Rogers, *Les Bourgeoises au pensionnat*, op. cit., p. 80.

le sentiment de faire « de la science ». Néanmoins, on voit dans la redistribution des territoires intellectuels qui s'opère dans les années 1830 que l'éducation à la littérature et l'engouement, sans doute, qu'elle a pu susciter, n'était pas extraordinaire dans le parcours des jeunes filles de la bourgeoisie ou de l'aristocratie. Martine Lavaud a ainsi mis en évidence comment sous la monarchie de Juillet la littérature et plus largement les humanités subissent une « féminisation » dépréciative, par opposition à la « science virile²⁶² ». Ces deux phénomènes concomitants éclairent bien les logiques de répartition genrée des savoirs, et leurs difficiles déplacements.

2.3. Lectrices et prescriptrices : la lecture dans le discours sur l'éducation maternelle

Les auteurs de traités pédagogiques, de manuels d'éducation ou de conseils de lecture à destination de la jeunesse émettent leurs jugements sur la lecture depuis une position d'autorité que leur confère le statut même d'auteur. Cela octroie à leurs conseils et avis une forte valeur normative, définissant objets, usages et finalités de la lecture chez les filles. Mais il ne s'agit pas pour autant de former des lectrices autonomes : l'éducation à la lecture doit se dérouler sous la surveillance d'un adulte instructeur pour éviter à la fois un mésusage du livre, comme nous l'avons vu dans le chapitre précédent, et pour leur apprendre à *bien* lire. Mères et institutrices se partagent cette fonction au XIX^e siècle, et les traités d'éducation des filles s'adressent fréquemment aux deux. C'est sur l'éducation domestique que nous insisterons ici pour examiner le rôle qui revient aux mères de famille dans l'éducation à la lecture de leurs enfants.

2.3.1. Éduquer les mères-éducatrices

« La première éducation est celle qui importe le plus, et cette première éducation appartient incontestablement aux femmes²⁶³ », célèbre Rousseau dans l'*Émile*. Sensible depuis

²⁶² Martine Lavaud, « Littérature féminine et science virile : sur les territoires intellectuels du XIX^e siècle », in Christine Bard (dir.), *Le genre des territoires : féminin, masculin, neutre*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 2004, p. 175-186. Voir aussi Nicole Mosconi, *Femmes et savoir. La société, l'école et la division sexuelle des savoirs*, Paris, L'Harmattan, 1994, p. 199-201.

²⁶³ Jean-Jacques Rousseau, *Émile, ou De l'éducation*, La Haye, J. Néeulme, 1762, p. 2.

la seconde moitié du XVIII^e siècle, porté haut par les éducatrices des Lumières²⁶⁴, le discours sur la mère-éducatrice se diffuse plus largement au début du XIX^e siècle pour s'amplifier sous le second Empire²⁶⁵. La haute valeur accordée à l'idéal de la mère-éducatrice dans la société bourgeoise du XIX^e siècle se mesure notamment à l'aune de son omniprésence dans les récits autobiographiques de femmes, comme nous le verrons dans la partie suivante. De plus, elle est une figure incontournable de la littérature pédagogique du premier XIX^e siècle : l'éducation des très jeunes enfants, avant six ans, leur incombe en totalité, les filles restent sous l'autorité de leur mère jusqu'à leur mariage²⁶⁶. L'« éducation maternelle » fait l'objet de traités entiers de l'*Éducation maternelle* d'Adelaïde Dufrénoy paru en 1816, aux *Lettres de famille* de Pauline Guizot²⁶⁷, récompensées du prix Montyon ; Daniel Levi-Alvares ouvre en 1820 des cours d'éducation maternelle destinés aux jeunes filles, puis dirige le journal *La Mère de famille*. « Livre des mères », « Guide à l'usage des mères de famille », « Manuel de la jeune mère », on ne compte plus les publications qui proposent leurs conseils à toutes celles qui voudraient mettre en application une pédagogie phare depuis Rousseau et remplir ce rôle si valorisé. L'éducation maternelle devient un dogme qui à la fois assigne un rôle précis aux femmes mères de famille et a eu, à n'en pas douter, un impact important sur la formation des identités féminines.

Des lectures à l'usage des mères

Pour plus d'efficacité, les traités sur l'éducation maternelle proposent généralement un double discours : il s'agit à la fois d'éduquer les mères – c'est l'objet du célèbre traité de Louis-Aimé Martin, *L'Éducation des mères de famille* paru en 1834 – et de leur proposer un support pédagogique pour instruire leurs enfants. Ils adoptent cet enchaînement au sujet de la lecture : l'un, s'adressant aux mères en tant que formatrices de futures lectrices ; l'autre, aux mères en

²⁶⁴ Sonia Cherrad, *Le Discours pédagogique féminin au temps des Lumières*, op. cit., p. 107.

²⁶⁵ Gabrielle Houbre, *Histoire des mères et des filles*, Paris, Éditions La Martinière, 2006, p. 37. L'historienne démontre que le XIX^e siècle est le siècle qui s'est le plus intéressé aux relations mères-filles, en les théorisant et les codifiant à partir du concept de « nature féminine ».

²⁶⁶ Jeanne Campan, auteure du traité *De l'éducation* en 1824, écrit : « C'est jusqu'à l'âge de sept ans qu'un jeune garçon peut être guidé par les mains maternelles ; plus tard, il faut l'en éloigner : l'austérité des études, la violence des jeux, celle des exercices, tout ce qu'il faut enfin dans l'éducation des hommes, pour tremper fortement leurs âmes, viendraient sans cesse heurter l'exquise sensibilité d'une mère », 1824, cité par Gabrielle Houbre, *Histoire des mères et des filles*, op. cit., p. 37.

²⁶⁷ Les titres complets sont : *La Petite ménagère, ou l'éducation maternelle*, par Adelaïde Dufrénoy (Paris, A. Eymery, 1816) et *L'Éducation domestique ou Lettres de famille sur l'éducation* par Pauline Guizot. Parmi l'importante production des ouvrages sur le sujet, nous avons retenu ceux qui consacraient au moins une partie à l'éducation intellectuelle.

tant que lectrices. Pourquoi donc éduquer les mères à la lecture ? Ces ouvrages présentent des figures typiques de mères éducatrices élaborées sur une opposition schématique qui est l'un des ressorts de la littérature didactique. Ces figures doivent servir d'exemples ou de contre-exemples. Les traités mettent alors en scène la « bonne mère », celle qui a reçu une instruction solide et chrétienne, en lui opposant la « mauvaise mère », celle qu'une éducation, bien que brillante, a ornée des défauts majeurs que sont la vanité et la pédanterie. Les défaillances de l'éducation de cette dernière expliqueraient son insouciance : elle préfère alors les bals aux soins du ménage, les romans aux livres sérieux, et la conséquence en est son incurie en matière d'éducation. Ces ouvrages reprennent une critique déjà très présente au XVIII^e siècle, tout en cherchant à en élargir le public concerné : toutes les mères, et non plus seulement celles des milieux les plus favorisés, peuvent – ou doivent ? – s'atteler à la tâche²⁶⁸.

L'ouvrage d'une certaine Mme C.-L. Beaudoux, *La Science maternelle*²⁶⁹, s'ouvre justement sur un chapitre intitulé « Deux sortes de mères » dans lequel celle qui accomplit le mieux son rôle de mère est celle qui se consacre, de manière autodidacte, exclusivement à la lecture d'ouvrages de pédagogie. On retrouve un mécanisme similaire dans le traité de Champagnac évoqué précédemment : la mère de la jeune Émilie, « gâtée par une mauvaise éducation²⁷⁰ », découvre sa « vocation » pédagogique à la lecture du traité de Fénelon sur l'éducation des filles, livre qu'elle transmet par la suite en héritage à sa fille. Quant à Adelaïde Dufrénoy, elle établit dans la préface de son *Éducation maternelle* la liste des ouvrages qui lui ont été utiles dans sa propre « formation » de mère-éducatrice : « J'ai tiré de M. de Buffon ce qui tient à l'histoire naturelle [...]. J'ai puisé dans un conte de Mme Élie de Beaumont, un texte pour inspirer à Camille le goût de la lecture : plus tard, une lettre de Madame de Sévigné offre à mon élève un modèle du style épistolaire²⁷¹. » De manière très didactique, Mlle Blaise, invente au début de son petit traité une conversation entre deux mères :

Mme M : [...] Mais, Madame, sans me taxer de trop de curiosité, je serais bien aise de savoir si vous vous êtes occupée de la manière d'élever des enfants avant que d'être mère.

²⁶⁸ Le discours est ambigu : « Toutes les mères », ainsi que le disent les avertissements ou adresses aux lectrices, ne signifie pas pour autant tous les milieux sociaux. Le public idéal est constitué essentiellement des femmes de l'aristocratie et de la bonne bourgeoisie, et s'ouvre très progressivement aux classes moyennes. Les mères des milieux populaires en sont, elles, complètement absentes.

²⁶⁹ Mme C.-L. Beaudoux, *La Science maternelle, ou éducation morale et intellectuelle des jeunes filles*, Paris Didier, 1844.

²⁷⁰ Jean-Baptiste Champagnac, *Émilie*, op. cit., p. 1.

²⁷¹ Adelaïde Dufrénoy, *La Petite Ménagère, ou L'Éducation maternelle*, op. cit., p. X.

Mme D : Oui, Madame, et même longtemps avant mon mariage. J'ai lu des choses très intéressantes sur l'éducation des enfants dans le Comte de Valmont, dans un traité de l'éducation des filles, par Fénelon ; et dans un petit livre de piété que j'ai à la maison, et qui est à votre service. J'ai deux filles, et quand elles seront un peu plus grandes, je leur ferai lire et relire ces différents articles jusqu'à ce qu'elles les sachent presque par cœur²⁷².

Les ouvrages dont la lecture est le plus souvent recommandée aux mères de famille sont peu nombreux : Fénelon bien sûr, Mme de Lambert, auteure des *Avis d'une mère à sa fille* en 1728, ou encore les deux lettres sur l'éducation des filles concluant le célèbre roman de l'abbé Gérard, *Le Vicomte de Valmont ou les égarements de la raison*²⁷³ comptent parmi les principaux. Dans cette opposition, bonnes et mauvaises lectures constituent l'un des critères de définition de ces bonnes – ou mauvaises – mères éducatrices. Il faut en premier lieu inculquer aux mères quels sont les bons ou les mauvais ouvrages, puisqu'à la fois elles en transmettront le goût à leurs filles, et que celles-ci voudront imiter leurs mères. Le couple mère-fille est alors imaginé sous la forme d'une interaction réciproque.

La plupart des traités d'éducation domestique écrits par des femmes se ressemblent du point de vue argumentatif et formel. L'écriture de ces ouvrages, présentés comme relatant une expérience vécue, sous forme d'une conversation épistolaire ou comportant *a minima* une adresse à une amie, mère elle-même, doit induire une identification plus efficace de la mère-lectrice. Cette mise en abîme de la mère en tant qu'élève et lectrice procure à ces traités une forte valeur performative. Pour remplir correctement son magistère, la mère doit d'abord faire œuvre d'éducation sur elle-même et se construire en tant que lectrice exemplaire. Jeanne Campan (1752-1822), connue pour son œuvre dans les Maisons d'éducation de la Légion d'honneur, écrit ainsi dans un *Manuel de la jeune mère* publié à titre posthume :

Les mères, lorsqu'elles se dévouent à suivre elles-mêmes l'éducation de leurs enfants, doivent donc s'enrichir du fruit des longs et utiles travaux de femmes distinguées par leurs talents et par l'étude qu'elles ont faite du jeune âge. Une fois qu'elles se seront approprié ces principes et ces

²⁷² Mlle Blaise, *Conversation entre deux mères sur la première éducation de leurs enfants*, Nancy, chez l'auteur, 1837, p. 24.

²⁷³ Publié en 1774-76, ce roman édifiant, qui connut un grand succès jusqu'au milieu du XIX^e siècle, développe une critique violente contre le genre romanesque. Le dernier volume du roman *Théorie du bonheur*, comporte deux lettres intitulées « Lettre à une mère sur l'éducation de sa fille » et « Seconde lettre à la même sur un choix de lectures. » Abbé Gérard, *Le Vicomte de Valmont ou les égarements de la raison*, Paris, Moutard, 1775, 5 vol.

observations, il leur sera bien facile d'en faire l'application aux caractères, aux défauts, aux inclinations de leurs propres enfants²⁷⁴.

Une fois ce travail sur soi-même accompli, la mère possède alors les clés pour délivrer une bonne éducation.

2.3.2. Apprendre à lire au jeune enfant

Pour bien comprendre comment fonctionne ce couple mère-fille dans la littérature pédagogique, il convient de s'arrêter un instant sur l'initiation à la lecture des très jeunes enfants. Rappelons qu'en dehors des petites écoles gratuites, fréquentées majoritairement par les enfants des classes populaires, l'apprentissage de la lecture reste du ressort de la famille, tant pour les filles que pour les garçons²⁷⁵. Par conséquent, les auteur·e·s des traités lui consacrent inmanquablement au moins un chapitre, qui fait généralement le lien entre l'éducation morale et l'éducation intellectuelle.

Malgré les débats entourant les méthodes de lecture, celle-ci est encore fréquemment pensée comme un apprentissage « naturel », facile de l'enfant. De fait, le début du XIX^e siècle hérite largement des conceptions nouvelles du siècle précédent sur le premier âge de la vie : refusant de considérer le jeune enfant comme imparfait, voire pervers, les pédagogues le voit davantage comme un être encore incapable de raisonner mais doté de facultés spécifiques, comme la mémoire et la curiosité qui autorisent à commencer assez tôt son éducation par le livre²⁷⁶. Les traités d'éducation maternelle insistent alors moins sur les aspects proprement didactiques, sur la technicité de l'acte de lecture, du ressort des maîtres ou des instituteurs, que sur l'importance de faire passer celui-ci pour un apprentissage « ordinaire » plutôt que

²⁷⁴ Mme Campan, *Manuel de la jeune mère, ou Guide pour l'éducation physique et morale des enfants*, Paris, Librairie Baudouin frères, 1828, p. 122-123.

²⁷⁵ C'est le cas, déjà, au sein des élites urbaines de l'époque moderne. Les garçons doivent arriver au collège en sachant déjà lire. Jean Hébrard, « La scolarisation des savoirs élémentaires à l'époque moderne », art. cit.

²⁷⁶ Le débat sur l'âge auquel débiter l'instruction des jeunes enfants court sur tout le XVIII^e siècle et la première moitié du XIX^e siècle. Dans la lignée de Rousseau, des pédagogues affirment que celle-ci est inutile avant douze ans ; mais la plupart des auteur·e·s étudié·e·s dans le cadre de cette partie font débiter l'apprentissage de la lecture autour de quatre/cinq ans. Âge qui sera encore avancé à partir de 1830 et de la promotion des salles d'asile. Sur le sujet, ainsi que sur l'évolution de la représentation de l'enfant, en lien, on se reportera aux travaux classiques de Philippe Ariès, *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Plon, 1960, et aux travaux de Jean-Noël Luc, notamment « L'héritage des Lumières dans l'éducation publique des jeunes enfants au XIX^e siècle », in Marie-Françoise Lévy (dir.), *L'Enfant, la famille et la Révolution française*, Paris, Olivier Orban, 1990, p. 387-399, et *L'Invention du jeune enfant*, op. cit.

« scolaire ». La mère doit tôt susciter chez l'enfant le goût et le plaisir de la lecture, à mi-chemin entre le jeu et l'étude. Mais surtout, il lui incombe d'apprendre à l'enfant, le plus tôt possible à distinguer bonnes et mauvaises lectures. Elle doit par conséquent présélectionner attentivement les livres proposés aux enfants. Face à la structuration croissante du marché de livres pour enfants, les pédagogues accordent à cette question une importance accrue. Car la prolifération des livres pour enfants constituerait un nouveau danger : celui de permettre à des littérateurs peu scrupuleux de se proclamer auteurs pour la jeunesse et de lui offrir des ouvrages corrupteurs²⁷⁷. En conséquence, la mère se doit d'adopter une attitude encore plus vigilante.

Une mère doit s'imposer la loi de lire avec attention les ouvrages qu'elle leur donne. De nos jours, le catalogue en est fort considérable, et de misérables spéculations remplacent trop souvent ce touchant intérêt qui conduit la plume de Mesdames de Genlis, Million, Journal, Guizot, Maria Edgeworth²⁷⁸.

L'éducation à la lecture doit être bien dirigée car le jeune enfant est plus impressionnable et tend à l'imitation. Or, étant donné le fort pouvoir performatif accordé au livre, tous les livres, même ceux spécialement destinés à la jeunesse, ne peuvent lui être mis sous les yeux. C'est donc le principe d'une lecture graduée qui prévaut : une découverte par étapes de la littérature, en fonction de l'âge et du développement de l'enfant. Même les traditionnels contes pour l'enfance supposent un lecteur déjà averti. Il s'agit alors moins d'un apprentissage de la lecture que d'une *éducation* à la lecture.

Ce premier âge de la lecture relève toutefois davantage du jeu que de l'instruction à proprement parler. Les auteur·e·s insistent sur l'amusement que doivent susciter les premières lectures chez l'enfant. C'est une pédagogie qui, dans la lignée de Rousseau, laisse davantage libre cours au développement naturel de l'enfant et ne cherche pas à le mettre trop tôt à une table de travail. Mieux, certain·e·s auteur·e·s estiment que de cette manière l'enfant, aux alentours de l'âge de raison, se détournera par lui-même des contes et histoires fantastiques dont ses premières années ont été nourries pour rechercher, dans la lecture, une « vérité ». Mme Dufrénoy insiste sur cette transition entre le jeu et l'instructif, entre le faux et le vrai :

²⁷⁷ En cela, le discours des pédagogues reprend les arguments classiques sur les dangers de la mauvaise littérature.

²⁷⁸ Jeanne Campan, *Manuel de la jeune mère*, op. cit., p. 123. Mme Campan justifie ainsi la compétence spécifique des femmes, mères et institutrices elles-mêmes, à écrire pour la jeunesse.

[Camille] lut d'abord toute la Bibliothèque bleue. Ces contes sont fort jolis, répétait-elle souvent ; il est dommage que ce ne soit pas vrai. – Préférerais-tu des histoires ? – Oui, maman, des histoires vraies. – En ce cas, nous lirons l'ancien et le nouveau testament. Ce projet fut accompli. Le reste des soirées d'hiver se passa dans ces instructives et touchantes lectures. Camille y prit un plaisir extrême : cela m'intéresse vraiment, et cela est vrai ; je ne veux plus m'amuser à des enfantillages²⁷⁹.

Évolution naturelle de l'enfant, l'entrée dans l'âge de raison constitue une étape fondamentale dans l'apprentissage de la lecture. D'une lecture plaisir, on passe à une lecture formative. L'insistance sur le « vrai », sur la vérité qu'un enfant trouve dans les livres nous rappelle que l'acte de lecture est encore largement conçu comme un acte d'engagement de l'individu tout entier. Cette forme d'appropriation, relevant d'une conception religieuse de la lecture – la lecture devant révéler et augmenter la foi du ou de la lecteur·trice en le/la responsabilisant – perdure au XIX^e siècle²⁸⁰. On comprend alors les craintes autour des livres de fictions : si les contes et les fables sont tolérés durant l'enfance, âge sensible et clos qui possède son univers propre, elle ne l'est plus lorsque les enfants parviennent à raisonner. Car, sous couvert d'explorer les secrets de l'âme, de dévoiler l'individu, la fiction conduirait des lecteurs non avertis à prendre le leurre pour le vrai.

2.3.3. Censures maternelles et lectures mères-filles

L'âge de raison demeure un seuil important dans l'éducation des enfants au XIX^e siècle, surtout au regard de leur socialisation²⁸¹. C'est à ce moment que le jeune garçon est séparé de sa mère pour être pris en charge par d'autres adultes, masculins ; il disparaît alors largement des traités d'éducation maternelle. En revanche, entre sept et douze ans, âge moyen de la première communion pour les filles, les mères doivent pouvoir aisément remplacer les institutrices, en suivant un programme qui correspond peu ou prou à l'enseignement primaire :

²⁷⁹ Adelaïde Dufrénoy, *La Petite ménagère, ou L'Éducation maternelle*, op. cit., p. 69.

²⁸⁰ La lecture est une pratique encouragée, il ne suffit pas de réciter le credo ou d'être régulier à la messe pour être un·e bon·ne chrétien·ne. Mais cet encouragement est ambivalent, parce qu'en même temps les autorités ecclésiastiques craignent les effets néfastes de la lecture. Celle-ci ne doit pas être considérée comme une activité pour elle-même mais doit conduire à la prière, qui reste une pratique supérieure. Voir Philippe Martin, *Une religion des livres (1640-1850)*, Paris, Éditions du Cerf, 2003, p. 497-499.

²⁸¹ Egle Becchi et Dominique Julia (dir.), *Histoire de l'enfance en Occident, T. 2. Du XVIII^e siècle à nos jours*, Paris, Seuil, p. 161-163.

leçon d'écriture, instruction religieuse, initiation à l'histoire, la géographie, parfois la botanique. La lecture devient alors l'un des socles de la relation mère-fille, tant en termes de disciplinarisation de l'enfant par la mère que d'identification de la fille à la mère.

Détentrice de l'autorité, la mère se fait prescriptrice et censeur des lectures de sa fille. Différents moyens existent. La lecture à haute voix, par exemple, permet de vérifier tant la maîtrise des compétences que le contenu des lectures enfantines et leur appropriation par l'enfant. Une autre façon d'habituer la fille à ne pas lire seule consiste à donner à la fille un rôle valorisant, celui de lectrice auprès de sa mère. Il s'agit également d'éviter que ne s'éveille le plaisir de la lecture solitaire, soumise à toutes les suspicions. Surveiller voire choisir les livres lus par les jeunes filles restent le moyen le plus efficace de lutter contre les mauvaises habitudes de lecture. Hormis un corpus adapté à la jeunesse, qui n'est pas encore très étoffé au début du XIX^e siècle – on retrouve régulièrement une dizaine d'ouvrages « sûrs », ceux de Berquin, le *Télémaque* de Fénelon, *Le Magasin des enfants*... – les mères doivent procéder à une sélection d'extraits à l'intérieur des livres. Différentes tactiques existent pour cela, comme par exemple coller légèrement les pages interdites d'un livre, les couvrir, les entourer d'un ruban... Sont proscrits les romans, auxquels on préfère des recueils spécialement conçus pour les jeunes lectrices. À l'aune du succès de l'éducation domestique des jeunes filles fleurit toute une littérature qui leur est spécifiquement dédiée, comme l'a bien mis en évidence Isabelle Havelange dans sa thèse²⁸². Sous les titres « lectures d'une mère », ou « lectures pour les jeunes filles », par la suite « bibliothèque rose »²⁸³, les éditeurs pour la jeunesse comme Didier ou Balland répondent, à partir des années 1820, à cette demande. Ce dernier propose ainsi dans son catalogue, en 1827, les *Lectures d'une mère à sa fille, ou choix de lectures intéressantes, destiné à l'éducation des jeunes personnes*, auxquelles répondent les *Lectures d'un père à son fils*²⁸⁴. Le plus souvent, ces recueils se composent soit d'extraits d'auteurs « classiques », Racine, Boileau, soit de nouvelles écrites par des auteurs contemporains, dont une grande majorité de femmes. Amable Tastu met ainsi à contribution ses contemporaines, pour la plupart auteures reconnues de recueils de poésie, Marceline Desbordes-Valmore, Élisabeth Voïart, Élisabeth Mercoeur, Delphine Gay, dans *Lectures pour les jeunes filles*, publié en 1840. Ces recueils

²⁸² Isabelle Havelange a montré comment cette manne éditoriale apparaissait au milieu du XVIII^e siècle pour fructifier véritablement dans les premières décennies du XIX^e siècle. Isabelle Havelange, *La Littérature à l'usage des demoiselles (1750-1830)*, op. cit.

²⁸³ Parmi les différents titres, on trouve par exemple : Amable Tastu, *Lectures pour les jeunes filles*, Paris, Didier, 1840 ; *Les Beautés de l'âme. Livre des jeunes filles*, sous la direction de Fanny Richomme, Paris, Mme Vve L. Janet, 1847 ; « La bibliothèque rose », publiée en 1846 par le *Journal des demoiselles*.

²⁸⁴ *Lectures d'une mère à sa fille, ou choix de lectures intéressantes, destiné à l'éducation des jeunes personnes*, publié par E. Balland, Paris, 1827 ; *Lectures d'un père à son fils, ou choix de lectures instructives, destiné à l'éducation des jeunes gens*, publié par E. Balland, Paris, 1828.

s'inscrivent dans une démarche éditoriale précise : leur objectif est de rassurer celui ou celle qui va l'acheter, les parents, que la lectrice va être divertie de manière profitable et non corrompue²⁸⁵. « Inventées » dans les premières décennies du siècle, ces séries révèlent tout autant une demande nouvelle qu'une crainte, à ce moment précis, autour de l'éducation des jeunes filles à la lecture.

Rendre active la lecture : les ambiguïtés de l'éducation domestique

La plupart des promoteurs·trices de l'éducation domestique se situe donc dans une ambiguïté quant aux finalités de la lecture pour les jeunes filles. Le livre est un outil de connaissances et permet d'exercer son esprit critique, et qu'il s'agisse de Jeanne Campan, d'Adelaïde Dufrénoy ou de Pauline Guizot, toutes s'accordent à mettre en avant la nécessité de développer la capacité de raisonnement des femmes grâce à l'instruction. Pour autant, il ne s'agit pas de former des femmes savantes, le savoir ne doit pas servir uniquement à orner l'esprit et à satisfaire les vanités : les institutions publiques sont ici directement visées. Dès 1816, Pauline Guizot repère différentes finalités dans cette éducation par le livre. Cela permet de former le caractère moral de la jeune fille, qui « peut acquérir par la lecture des connaissances et des habitudes d'esprit capables d'augmenter infiniment la liberté de son jugement, et en même temps l'élévation de son caractère²⁸⁶ ». Le livre doit donc développer le caractère moral de la jeune fille tout en lui étant utile dans sa vie de tous les jours. Il lui permet de découvrir un univers extérieur à la maison familiale, de laquelle elle n'est encore guère sortie, de la préserver de l'ennui, état redouté chez les adolescent·e·s, la crainte étant que les jeunes filles tombent dans une passivité, une langueur dénoncée par les médecins et intolérable dans une société bourgeoise obsédée par l'occupation efficace du temps²⁸⁷. D'ailleurs le roman symbolise à lui seul l'inutilité et le gaspillage du temps, comme le souligne Pauline Guizot :

²⁸⁵ Martyn Lyons, *Readers and Society*, op. cit., p. 81.

²⁸⁶ Pauline Guizot, *L'Éducation domestique*, op.cit., t. 2, p. 33.

²⁸⁷ Alain Corbin, « L'arithmétique des jours au XIX^e siècle », in *Idem, Le Temps, le désir et l'horreur. Essais sur le XIX^e siècle*, Paris, Flammarion, 1991, p. 9-22. On retrouve les mêmes craintes au sujet des très jeunes enfants des familles privilégiées dans les discours des promoteurs des salles d'asile. Voir Jean-Noël Luc, *L'Invention du jeune enfant*, op. cit., p. 69.

Cet effet [l'activité de l'esprit] cependant n'accompagne que les lectures sérieuses. L'occupation la plus insignifiante, par cela seul qu'elle est une occupation et qu'elle nous contraint d'user un peu de nous-mêmes, me paraît préférable à la lecture des romans²⁸⁸.

Rendre « active » la lecture, préoccupation qui se retrouve sous la plume de divers auteur·e·s, est entendu dans le sens de pouvoir apporter la preuve de son utilité. Les jeunes filles sont alors incitées à copier des extraits, faire des résumés, toute production permettant d'écarter le soupçon d'une lecture oisive. On retrouve, une nouvelle fois, la crainte d'un esprit féminin « naturellement » porté à la rêverie et d'une partie des femmes, leurs pensées intimes, qui demeurent finalement insaisissable. Pendant la Révolution, l'enseignement de la couture aux jeunes filles avait justement pour objectif affiché de les faire se concentrer sur une activité manuelle empêchant l'esprit de divaguer et de se disperser ; « des filles bien occupées éviteront les dangers que représentent des loisirs non contrôlés », lit-on ainsi dans le règlement de la maison d'éducation de la Légion d'honneur d'Ecouen²⁸⁹. Quelques décennies plus tard, les travaux d'aiguille feront l'objet de la même défiance. C'est d'ailleurs pour cette raison que dans certaines institutions, couvents, prisons, ils étaient accompagnés de lectures religieuses à haute voix : les mains et l'esprit sont ainsi occupés. L'une des méthodes les plus efficaces pour rendre la lecture active consiste à produire à partir de la lecture. Marc-Antoine Jullien, révolutionnaire, pédagogue célèbre et promoteur de l'enseignement mutuel, publie en 1833 dans le *Journal des femmes* une méthode « mécanique » qui va au-delà de la simple copie d'extraits, pratique éprouvée qui entraîne à l'écriture mais ne conduit pas nécessairement à raisonner ou commenter la lecture. Ici, il souhaite que les lectrices mettent à profit leurs lectures : marqué, annoté, recopié, le livre est lu et relu pour qu'il puisse, à la fin, procurer « des sujets variés pour la méditation et la réflexion²⁹⁰ ».

Enfin, la lecture familiarise la jeune fille à ses futures occupations d'épouse et de mère. Cet objectif doit intervenir tôt dans l'éducation d'une fille, appelée ensuite à instruire elle-même ses enfants ou à seconder sa mère dans ce rôle, comme le rappelle Mlle Blaise :

²⁸⁸ Pauline Guizot, *L'Éducation domestique*, op.cit., t. 2, p. 34.

²⁸⁹ Caroline Fayolle, « Le sens de l'aiguille. Travaux domestiques, genre et citoyenneté (1789-1799), *Cahiers du genre*, 2012/2, n°53, p. 165-187. Voir également Rebecca Rogers, *Les Demoiselles de la Légion d'honneur. Les maisons d'éducation de la Légion d'honneur au XIX^e siècle*, Paris, Plon, 1992, p. 50 sq.

²⁹⁰ Marc-Antoine Jullien, « Esquisse d'un plan de lectures historiques (3^e article) », *Journal des femmes*, 20 octobre 1833.

Mme D : Parce que, dans une maison, souvent les filles aînées se trouvent dans le cas de remplacer, auprès des plus jeunes enfants, une mère absente, malade, et quelque fois morte ; parce que d'ordinaire, les jeunes filles n'étant point embarrassées des affaire d'un ménage, ont bien plus de temps à donner à l'étude des devoirs qu'elles auront à remplir plus tard²⁹¹.

On le voit, un lien étroit doit se créer entre la mère et la fille à partir du partage de lectures, de livres communs. Nous approchons ici l'idée d'une transmission à la fois des valeurs et des devoirs propres aux femmes, proche du mimétisme culturel. Chez Pauline Guizot, le couple mère-fille prend aussi forme sur un processus d'identification, à partir du partage d'activité, comme l'ont justement montré Yvonne Kniebielher et Gabrielle Houbre²⁹², mais en dépassant l'univers étroit du foyer. La pédagogue prend l'exemple suivant : la jeune fille, associée dès que son âge le permet aux œuvres de sa mère, doit continuer à réfléchir sur le bien-fondé et l'utilité des œuvres par la lecture de traités sur les hôpitaux, les écoles, les prisons, que lui aura fournis sa mère. On peut y voir l'influence de son éducation protestante, alors que, très tôt dans le siècle, la participation des femmes anglaises aux œuvres philanthropiques leur permet concrètement d'agir dans la cité²⁹³. C'est alors un moyen de préparer la jeune fille à un rôle actif dans la société de son époque, dans la limite de ce que la théorie des sphères séparées lui autorise.

Une dernière ambiguïté se fait jour, enfin, dans ce programme d'éducation par le livre. Dans l'univers domestique, l'éducation maternelle n'est pas pensée en termes de leçons dispensées par la mère, ou de relation maître-élève. Dans cette vision très sexuée de l'éducation, la mère est moins dotée de qualités d'enseignante que de qualités « maternelles ». Ce qu'il faut, c'est habituer la jeune fille à s'instruire *par* la lecture. C'est l'une des spécificités, semble-t-il, de l'éducation domestique. Le livre est dans cette éducation la source primordiale de connaissance, bien davantage que le savoir de la mère. Les auteures prennent acte du fait que toutes les mères n'ont pas reçu elles-mêmes une instruction suffisante qui leur permette de mettre en œuvre un programme ambitieux. Cette génération de pédagogues se situe à un tournant, où elles représentent une minorité de femmes cultivées et ne s'adressent en réalité

²⁹¹ Mlle Blaise, *Conversation entre deux mères sur la première éducation de leurs enfants*, op. cit., 1837, p. 24.

²⁹² Yvonne Kniebielher et Catherine Fouquet, *L'Histoire des mères du Moyen-Age à nos jours*, Paris, Éditions Montalba, 1980, p. 198-201, et Gabrielle Houbre, *Histoire des mères et des filles*, op. cit., p. 86.

²⁹³ Sur l'influence des associations philanthropiques anglaises en France, voir Catherine Duprat, « Le silence des femmes. Associations féminines du premier XIX^e siècle », in Alain Corbin, Jacqueline Lalouette et Michèle Riot-Sarcey (dir.), *Femmes dans la cité*, Paris, Créaphis, 1997, p. 69-78.

qu'à une petite minorité de lectrices, tout en aspirant à mettre leur propos à portée de toutes les femmes. À la même époque, les propositions novatrices de Joseph Jacotot semblent alors offrir la solution adéquate pour résoudre ce problème. À partir de son expérience auprès d'étudiants hollandais qui ne comprenaient pas le français, il publie en 1823 son célèbre traité sur *l'Enseignement universel* qui postule qu'un « maître » même ignorant peut tout enseigner²⁹⁴. Les principes de base répondent bien aux modalités de l'éducation domestique et, comme le souligne le *Journal des femmes*²⁹⁵ encore une décennie plus tard, sont particulièrement adaptés à l'éducation des filles par leurs mères. Surtout, dans cet enseignement où le livre occupe un rôle pivot, il s'agit pour l'élève non pas d'apprendre, mais de faire comprendre. Conduire à la compréhension de la lecture et ne plus se contenter de l'apprentissage par cœur est aussi le principe guidant les conseils de lecture délivrés par Alida de Savignac dans le *Journal des demoiselles*.

2.4. Les conseils de lecture dans le *Journal des demoiselles* : ancrer une éducation dans la modernité ?

Proposer aux jeunes filles une littérature acceptable qui satisfasse aux exigences nouvelles en termes d'éducation des filles tout en la dissociant à la fois de la littérature en général et des humanités classiques pour les garçons. C'est le pari que font alors de nombreux éditeurs. Les jeunes lectrices émergent alors en tant que nouveau public que le monde de l'édition s'attache concomitamment à définir et à délimiter. La presse pour la jeunesse, alors balbutiante, n'échappe pas à ce mouvement et se spécialise davantage. En publiant nouvelles et feuilletons, elle devient un relai efficace de la littérature auprès de ce public émergent.

Le *Journal des demoiselles*, qui paraît entre 1833 et 1922, constitue un modèle du genre. Fondé par Jeanne-Justine Fouqueau de Pussy, il s'adresse prioritairement, selon Christine Léger-Paturneau, aux jeunes filles des milieux aisés entre quatorze et dix-huit ans, âges entre

²⁹⁴ Joseph Jacotot (1770-1840), professeur de physique pendant le Directoire, part au moment de la Restauration enseigner le français auprès d'étudiants de Louvain. C'est là qu'il met au point sa méthode de l'enseignement universel, dite « méthode Jacotot », qui postule de l'égalité des intelligences. Voir Jacques Rancière, *Le Maître ignorant*, Paris, Fayard, 1987. Nous développerons plus largement cette question dans le chapitre 9.

²⁹⁵ « Émancipation intellectuelle. Éducation des demoiselles », *Journal des femmes*, 11 août 1832.

lesquels elles achèvent leur éducation et font leur entrée dans le monde²⁹⁶. Le journal insiste, dès le début de sa publication, sur la nécessité d'instruire les filles. Le modèle qui prévaut est celui d'une jeune fille bien éduquée, capable de prendre en charge son futur rôle d'épouse et de mère, et le journal dispense de nombreux conseils d'économie domestique. Mais il propose aussi fréquemment des articles sur l'histoire, les sciences et la littérature. La tonalité générale du périodique témoigne de la difficile articulation à l'œuvre sous la monarchie de Juillet entre une demande d'éducation plus forte, la finalité de celle-ci et la nécessité de l'ancrer dans l'époque actuelle. Dès son premier numéro, il se donne comme objectif de relayer les idées pédagogiques sur l'éducation littéraire des filles tout en leur proposant une offre adaptée aux nouveaux besoins. L'article liminaire, dont on peut supposer qu'il a été écrit par Alida de Savignac, annonce la ligne de crête sur laquelle va reposer la proposition pédagogique du journal. Intitulé « Littérature française », cet article ne prétend pas offrir une initiation méthodique et progressive à la littérature, mais souhaite susciter la curiosité des jeunes lectrices et les engager ainsi à approfondir certains domaines de connaissances. L'ensemble des matières « scolaires » est abordé de cette façon. Mais en faisant de la lecture une activité indispensable pour les jeunes filles, l'auteure de l'article tient un discours novateur. En revanche, elles n'en sont pas pour autant des lectrices autonomes, et les fréquents appels à la caution des mères de famille tout comme la distinction, récurrente, entre bonne et mauvaise littérature délimitent le cadre de l'exercice.

La lecture est la branche la plus importante de l'éducation des filles ; car c'est par elle que l'intelligence s'éclaire et se développe. Il faut donc qu'une femme lise beaucoup ; que l'on ne croie pas cependant qu'une jeune fille puisse recevoir une instruction complète d'un cours de littérature ancienne. [...] Mais si je crois que l'on doive connaître de toutes les propositions, je ne suis pas d'avis que l'on doive mettre sous les yeux d'une jeune personne les productions monstrueuses ou extravagantes que chaque jour voit éclore²⁹⁷.

On y lit toutes les ambiguïtés que l'on retrouve par la suite dans la revue littéraire du journal, principale rubrique de conseils de lecture. Les lectures conseillées visent à augmenter la moralité des jeunes lectrices tout en protégeant leur pudeur. En cela, la rhétorique employée pour justifier l'existence du journal n'apporte pas d'arguments nouveaux ou dissonants.

²⁹⁶ Christine Léger-Paturneau, *Le Journal des Demoiselles et l'éducation des filles sous la monarchie de Juillet (1833-1848)*, thèse de doctorat en littérature française sous la direction de Jacques Seebacher, Université Paris VII, s.d., t.1, p. 16.

²⁹⁷ *Journal des demoiselles*, n°1, 15 février 1833.

Pourtant, les genres littéraires qu'elle se propose de soumettre à l'examen critique surprennent tant par leur diversité et par le bouleversement des hiérarchies littéraires classiques. Si l'histoire et les voyages demeurent, comme il se doit, incontournables dans la formation des jeunes lectrices²⁹⁸, le roman occupe un statut beaucoup plus bancal et incertain.

Alida de Savignac (1796-1847), l'une des principales collaboratrices du journal, également rédactrice en chef, tient la revue littéraire entre 1833 et 1837²⁹⁹. Elle adopte un ton très personnel dans ses rubriques, intervenant fréquemment pour donner son avis sur l'éducation des filles, sur la bonne littérature à leur mettre entre les mains – ou la mauvaise à leur cacher. De ce fait, elle vise à susciter une certaine proximité avec ses lectrices tout en occupant une position d'autorité.

Pour répondre aux objectifs pédagogiques du journal, Alida de Savignac fait ainsi une large place aux livres « instructifs » dans sa revue littéraire. Dans cette catégorie hétérogène, nous rangeons à la fois les livres « scolaires », les méthodes pédagogiques et, suivant Bénédicte Monicat, tout un ensemble hybride de textes de fictions écrits par des femmes, hésitant entre « la fiction moralisante à visée instructive, [et] l'instruction récréative à visée morale³⁰⁰ ». Ces livres s'adressent tout à la fois aux parents des jeunes lectrices, à ces dernières mais aussi parfois à leurs frères. Au sein de ce corpus, livres d'histoire et livres de voyages contribuent massivement à la formation des demoiselles et à leur connaissance de la vie publique. Les récits de voyageurs, comme le *Voyage autour du monde pour aller à la recherche de La Pérouse*, de Dumont d'Urville apportent aux jeunes filles des connaissances sur les « usages, les mœurs, les lois » des peuples rencontrés³⁰¹. Quant aux livres d'histoire, ils conviennent aux jeunes filles sous la forme d'abrégé, forme généralement adoptée dans les pensionnats. Ainsi à l'*Histoire du XVI^e siècle en France*, du bibliophile Jacob, on préférera l'*Abrégé de l'Histoire romaine*, à

²⁹⁸ La lecture de livres d'histoire est, depuis au moins le XVIII^e siècle, particulièrement recommandée pour les filles, car elle est un vecteur fort d'enseignement moral. Voir Sonia Cherrad, *Le Discours pédagogique féminin au temps des Lumières*, op. cit., p. 161. La lecture de récits de voyage, imaginaires ou réels, s'apparente à une lecture d'initiation et doit susciter la curiosité des jeunes lectrices sur le monde, tout en leur faisant découvrir les « merveilles » de la création divine. *Le Voyage du jeune Anacharsis en Grèce*, écrit par l'abbé Barthélémy en 1788, figure de manière continue sur la liste des « best-sellers » établie par Martyn Lyons entre 1816 et 1835. Voir Martyn Lyons, *Le Triomphe du livre. Une histoire sociologique de la lecture dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Promodis, 1987, p. 83-87.

²⁹⁹ La vie d'Alida de Savignac, auteure de nombreux articles dans la presse féminine des années 1830, est très mal connue. Elle fut sans doute elle-même institutrice, avant de se consacrer à l'écriture de livres moraux, d'articles – essentiellement des critiques littéraires – et des comptes-rendus de salons de peinture. Voir la notice biographique rédigée par Amandine Gorse, [en ligne], URL : <http://inha.revues.org/3637>.

³⁰⁰ Bénédicte Monicat, « Les vertus du savoir. Livres d'instruction et littérature féminine au XIX^e siècle », in Sylvie Triaire, Christine Planté, et Alain Vaillant (dir.), *Féminin/Masculin. Écritures et représentations*, Presses Universitaires de la Méditerranée, p. 81-91.

³⁰¹ *Journal des demoiselles*, n°9, 15 octobre 1834.

l'usage de la jeunesse, parce que, comme le souligne Alida de Savignac, « l'étude approfondie de l'histoire n'est pas de [leur] âge³⁰² ». À cela s'ajoutent des atlas, et, plus surprenant, un cours d'économie politique et des leçons de chimie.

C'est que, si les prescriptions d'Alida de Savignac suivent globalement les préceptes de l'éducation des filles – ne pas approfondir trop loin l'étude des différentes disciplines –, ses conseils ouvrent toutefois une fine brèche dans laquelle les lectrices peuvent s'immiscer. Ainsi, elle recommande un *Alphabet* de chimie tout en reconnaissant qu'il doit « donner le goût d'études plus approfondies³⁰³ ». Car Alida de Savignac pense que l'éducation des filles, à laquelle elle accorde une haute valeur, doit être en adéquation avec son temps et raccrochée à la modernité. C'est pourquoi elle préconise d'acquérir quelques notions d'économie politique, qui, explique-t-elle, effrayait tous les hommes, adultes et plus jeunes, encore cinquante ans auparavant. Désormais, ce savoir lui apparaît indispensable aux femmes pour « ne pas demeurer étrangères aux intérêts de leur temps et de leur pays », un pays en pleine industrialisation. L'ouvrage qu'elle conseille, *Les Contes d'économie politique* de la britannique Harriet Martineau, délivre une vision optimiste de l'industrialisation et connut un grand-succès outre-manche. Bien qu'Alida conseille un titre qui s'inscrit dans un courant de vulgarisation de l'économie politique dans les années 1830³⁰⁴, il peut paraître surprenant de trouver dans le *Journal des demoiselles*, très modéré, une référence à la féministe anglaise Harriet Martineau. Cela montre bien toute l'ambiguïté du positionnement sur l'éducation des filles sous la monarchie de Juillet.

Pour compléter ce panorama des apprentissages recommandés par Alida de Savignac, on s'étonnera de la faible part accordée aux lectures pieuses et à l'économie domestique – qui, il est vrai, trouve bien sa place dans les autres rubriques du journal. Elle propose *in fine* de mettre en œuvre une éducation pratique et utile opposée à l'instruction « gothique », datant d'un autre temps, délivrée par facilité, selon elle, dans nombre d'institutions pour jeunes filles. Au contraire, elle soutient la professionnalisation de l'éducation des filles, et prend la défense de l'initiative de Sophie Masure : cette jeune femme d'origine bourgeoise, auteure par ailleurs de romans, adresse en 1833 une pétition aux députés pour réclamer l'ouverture d'une école normale d'institutrices. Après le vote de la loi Guizot, de nombreuses voix s'élèvent pour réclamer une modification de la loi et des pratiques de l'éducation des filles, et la presse, tant

³⁰² Compte-rendu de *l'Histoire du XVI^e siècle en France*, par Paul Louis Jacob, *ibid*.

³⁰³ *Journal des demoiselles*, n°12, 15 janvier 1835.

³⁰⁴ François Jarrige, « Se prémunir contre les préjugés ouvriers. L'économie politique entre la France et l'Angleterre », *Documents pour l'histoire des techniques*, n°19, 2010, p. 269-276.

féminine que pour la jeunesse, s'en fait largement l'écho³⁰⁵. Alida de Savignac prend donc son exercice de critique très à cœur, ne se privant pas de rappeler la difficulté de sa tâche. Car, pour elle, la lecture est le socle fondamental de l'éducation des filles, pour peu que les lectrices apprennent à *bien* lire : il ne s'agit pas *d'apprendre* mais de *comprendre*, d'exercer, par la lecture, son raisonnement. Ce faisant, Alida de Savignac différencie des usages et des appropriations pluriels des textes et fait un véritable plaidoyer en faveur d'une lecture liant étroitement activité intellectuelle et acte existentiel. « Lire en comprenant ce qu'on lit, écrit-elle, c'est vivre³⁰⁶ ».

De bons romans pour les jeunes lectrices

En revanche, elle adopte une attitude beaucoup plus ambiguë envers les romans. D'un côté elle les fustige, de l'autre, elle incite à en lire. Dans les premiers numéros, elle affiche une position ferme en faveur du roman, proche de celle de son premier article évoqué ci-dessus :

Il est très rare que j'aie l'occasion d'annoncer un roman dans le *Journal des Demoiselles*. C'est une lecture qu'on ne peut permettre aux jeunes personnes qu'avec les plus grandes précautions ; de sévères moralistes disent même qu'elle devrait leur être entièrement interdite. Je ne suis pas de cet avis.

Puisque le sentiment sur lequel on base la plupart des romans existe, pourquoi ne pas montrer de bonne heure aux femmes ce qu'il peut avoir de noble ou de dangereux ? Les romans, surtout les romans modernes, ont cela de bon, c'est qu'ils agrandissent le cercle de la vie réelle³⁰⁷.

Quelques années plus tard en revanche, prenant acte de l'évolution de la production contemporaine, elle change radicalement d'opinion :

Il y a bien longtemps, mesdemoiselles, que je n'ai pu vous recommander de roman, parce que l'imagination des auteurs de ces sortes d'ouvrages s'exerce d'ordinaire sur des sujets où la vérité et l'erreur sont également à craindre pour de jeunes têtes. Jadis le romanesque se composait de tableaux enchanteurs, héroïques, sublimes, d'une dangereuse passion ; et cette fausseté faisait dire

³⁰⁵ Sur ces pétitions, voir Michèle Riot-Sarcey, *La Démocratie à l'épreuve des femmes*, op. cit. p. 95-96 et Rebecca Rogers, *Les Bourgeoises au pensionnat*, op. cit., p. 118-123.

³⁰⁶ *Journal des demoiselles*, n°7, 15 août 1833.

³⁰⁷ *Journal des demoiselles*, n°5, 15 juin 1833.

à nos mères : « Évitez la lecture des romans ». Aujourd'hui, le hideux, l'atroce, l'absurde sont poussés à la même extrémité que le fut autrefois le beau idéal ; si bien que lire des romans, c'est blesser la pudeur, c'est vivre en mauvaise compagnie, risquer de contracter quelques-unes de ces lâches indulgences que donne la fréquentation du vice, même sans le partager. Ainsi donc, à présent plus que jamais, les romans doivent être bannis de la bibliothèque des jeunes filles³⁰⁸.

D'une part, la lecture du roman s'inscrit dans une sorte de continuité logique de l'éducation des filles. Il remplace peu ou prou les fables, rejetées du côté de l'enfance et destinées aux « petites sœurs » des lectrices potentielles. Trop didactiques, les fables ne délivrent que des portraits édifiants auxquelles les lectrices peuvent difficilement s'identifier. Le roman quant à lui apporte une autre forme de connaissance, réservée à un public plus âgé : seul, il peut « donner une idée de la diversité des sentiments et des caractères que l'on rencontre dans la société³⁰⁹ » et permet de connaître les hommes et les femmes, qu'il est le plus à même de décrire. Mieux, il arme les lectrices qui font leur entrée dans la « vie réelle » en leur donnant des clés de compréhension de la société contemporaine.

Les deux articles de 1833 reprennent les principaux termes du débat sur le roman et sur le réalisme au début des années 1830. En affichant une intention de moralité tout en arborant une vraisemblance, il appartient aux genres recommandables et gagne en légitimité. Si à l'inverse, il s'attache de trop près à décrire les vices de la société actuelle, il en devient indécemment³¹⁰. Pourtant, le propos d'Alida de Savignac apparaît presque novateur en 1833 à l'intérieur du discours pédagogique sur l'éducation des filles. En octroyant au roman un rôle formateur, la presse joue un rôle d'avant-garde dans la promotion d'un genre qui est longtemps demeuré aux yeux des pédagogues comme un genre dévoyé, à l'opposé de la définition d'un outil didactique. Mais en 1837, son ton a changé. Sa diatribe contre le roman résume les deux pôles, anciens et récents, de la critique contre le roman. Alors qu'en 1833 la presse réfutait les arguments des « sévères moralistes », elle se range désormais de leur côté. En peignant de manière trop intense, voire exagérée, les passions humaines, le roman leurre les lecteurs·trices qui n'en maîtrisent pas les effets sur leur imagination. En même temps, Alida de Savignac prend acte des évolutions récentes constatées par la critique littéraire tant au sujet du contenu du roman réaliste que des modalités et des rythmes de publication. En 1836, rappelons-le, paraît dans la *Presse* d'Émile de Girardin le premier feuilleton, et cette nouveauté éditoriale suscite

³⁰⁸ Critique de *Picciola*, roman de Xavier Saintine, *Journal des demoiselles*, n°3, Mars 1837.

³⁰⁹ « Littérature française », *Journal des demoiselles*, n°1, art. cit.

³¹⁰ Judith Lyon-Caen, *La Lecture et la Vie*, op. cit., p. 50-56.

des craintes sur l'extension du public potentiellement touché par ce biais. De plus, les romans de Balzac, Sue ou encore Paul de Kock, en s'attachant désormais soit à décrire la trivialité des mœurs de la bonne société soit à se situer au plus près de la réalité misérable des classes populaires, provoquent le malaise et la réprobation d'une grande partie de la critique littéraire. Le débat sur le roman est largement relancé à ce moment précis, et Alida de Savignac s'en tient à une position critique assez classique qui repose sur deux principes majeurs, comme le rappelle Judith Lyon-Caen : « tous les objets à représenter ne se valent pas ; la qualité d'une œuvre tient à sa moralité – celle des intentions de l'auteur comme celle de ses effets sur ses lecteurs³¹¹. »

Alida de Savignac poursuit pourtant son attaque contre la littérature contemporaine et la prolifération romanesque en admettant l'existence d'exceptions. Et elles sont nombreuses. Car bien qu'elle s'en défende régulièrement, les romans occupent, proportionnellement, une place non négligeable au sein de sa revue littéraire. Pour l'année 1837, sur trente titres recensés, on trouve cinq romans : *Paul et Virginie*, de Bernardin de Saint-Pierre ; *Picciola*, de Xavier Saintine ; *Sathaniel*, de Frédéric Soulié ; *Emmerick de Mauroger*, de Mme de Cubières ; *Valérie*, de Mme de Krüdener. Leur respectabilité tient à la fois à la « sous-catégorie » auquel ils appartiennent – roman historique pour l'ouvrage de Soulié³¹², roman par lettres pour celui de Mme de Cubières ou de Mme de Krüdener – ou à leur statut de classique de la littérature – ainsi de *Paul et Virginie*, qualifié de « diamant du XVIII^e siècle³¹³ ». Surtout, ils évitent les travers des romans contemporains, comme celui de Mme de Cubières qu'elle a « préservée de l'avalanche du romantisme³¹⁴ » et leur moralité ne fait aucun doute : *Picciola* reçoit ainsi le prix Montyon, qui couronne l'ouvrage le plus utile aux mœurs. Ce prix apporte au livre récompensé une caution morale qui explique qu'Alida n'hésite pas à signaler les ouvrages récompensés dans sa rubrique, et d'ailleurs elle se réjouit de ce qu'elle pressent comme un tournant moral dans l'écriture de fiction³¹⁵. Il ne faut pas pour autant y voir une littérature pour demoiselles cantonnée aux ouvrages édifiants. De fait, Francis Marcoin explique que ce prix a créé, « aux confins du roman, de la littérature de jeunesse ou du livre purement édifiant, [...] un espace

³¹¹ *Ibid.*, p. 53.

³¹² *Sathaniel* compose la deuxième partie de ses *Romans historiques du Languedoc*, qui commencent à paraître en 1836.

³¹³ *Journal des demoiselles*, n°1, janvier 1837.

³¹⁴ *Journal des demoiselles*, n°6, juin 1837.

³¹⁵ « Les auteurs qui écrivent aujourd'hui inclinent sensiblement vers la morale, et surtout vers la religion : si ces bonnes dispositions continuent, un romancier se croira avoir l'obligation d'un prédicateur en chaire, et nos revues littéraires seront insuffisantes pour vous tenir au courant des ouvrages que vous pourrez lire. » *Journal des demoiselles*, n°6, juin 1837. Parmi les autres ouvrages récompensés par le prix et recommandés par Alida de Savignac, on trouve *Le Petit Bossu* de Sophie Ulliac-Trémadeure, ou *Emmerick de Mauroger* de Mme de Cubières.

d'écriture³¹⁶. » C'est d'ailleurs ce maniement du drame léger et de l'instruction morale qui permet à Xavier de Saintine d'obtenir le prix pour son roman racontant l'histoire du comte de Charney, emprisonné après la chute de Napoléon I^{er}, qui s'éprend d'une fleur et se livre à des réflexions scientifiques et métaphysiques³¹⁷.

Enfin, il est un « sous-genre » qui échappe à ce régime d'exceptionnalité : les fictions pour la jeunesse, que la critique du *Journal des demoiselles* distingue nettement de la catégorie beaucoup plus vaste, protéiforme et indéterminée dans laquelle elle range l'ensemble de la littérature contemporaine. C'est pourtant bien de romans dont il s'agit quand elle recommande les ouvrages de ses consœurs, Sophie Ulliac-Trémadeure, Élisabeth Voïart ou les siens. Mais la finalité instructive de ces ouvrages et la caution morale apportée par leurs auteures, par ailleurs collaboratrices régulières du journal donc implicitement hors de tout soupçon³¹⁸, les écartent de sa censure. Leur portée se situe du côté de la valeur morale qu'elle y trouve : dans ses critiques, elle en déprécie la valeur esthétique en les rangeant en dehors du canon littéraire – « petit », « joli » sont les termes utilisés pour qualifier ces romans.

Le format des critiques adopté par Alida de Savignac dans le *Journal des demoiselles*, proche de celui qu'elle emploie dans le *Journal des femmes* et qui se retrouve largement dans la presse littéraire de la monarchie de Juillet, permet d'inclure de longs extraits des ouvrages traités, sans autre commentaire de la part de la/du journaliste. Alida de Savignac use ainsi de cette écriture journalistique pour le compte-rendu d'*Eugénie Grandet*, roman de Balzac paru en 1834. Celui-ci a été reçu très favorablement lors de sa parution, considéré comme apte à être mis entre toutes les mains³¹⁹. En tant que lectrice critique, elle ne se prononce pourtant pas sur l'ouvrage, mais en offre à ses lectrices un résumé très détaillé de l'intrigue ainsi qu'une longue citation – l'article occupe plus de neuf colonnes dans le journal ; ainsi elle entérine implicitement sa validation critique et son succès public. C'est alors un moyen de rendre accessible les textes de fictions – ou du moins une partie – à des lectrices qui n'ont pas nécessairement les moyens ou l'autorisation de les lire : « mais j'ai voulu vous la donner aussi complète que possible, car beaucoup d'entre vous, mesdemoiselles, ne lisent point de romans³²⁰ », écrit-elle au sujet de *Sathaniel*, un roman de Frédéric Soulié. De plus, en ce qui

³¹⁶ Francis Marcoin, « L'effet Montyon », *Romantisme*, 1996, n°93, p. 65-82.

³¹⁷ *Ibid.*

³¹⁸ Christine Léger-Paturneau, *Le Journal des Demoiselles*, *op. cit.*, t. 1, p. 162.

³¹⁹ Honoré de Balzac, *Eugénie Grandet*, édition établie par Jacques Noiray, Paris, Gallimard « Folio classique », 2016, p. 358.

³²⁰ *Journal des demoiselles*, n°4, avril 1837.

concerne le reste de cette vaste littérature romanesque, elle soumet parfois deux niveaux de lecture, comme c'est le cas pour le *Médecin de campagne*, toujours de Balzac :

Cet excellent livre est un peu sérieux, et peut-être trop fort pour vous, mesdemoiselles, et rien n'est plus dangereux que de fatiguer l'esprit encore léger de très jeunes personnes par des lectures au-dessus de leurs forces : elles se dégoûtent de ce qu'elles n'ont pas compris, puis, quand l'âge a formé leur compréhension, elles repoussent des ouvrages utiles par la seule raison qu'elles croient de bonne foi les avoir lus. Mon but est donc, en vous parlant du *Médecin de campagne*, non de vous engager à le lire, mais de vous faire la part de plaisir et de profit que vous pouvez y trouver dès à présent, en vous recommandant d'y chercher plus tard les hauts enseignements qui y sont renfermés³²¹.

Cette critique résume à elle seule la position ambivalente d'Alida de Savignac et, plus généralement, le statut ambigu de la critique littéraire : cibler un public, tout en incluant d'autres lecteurs potentiels, se faire prescripteur, parfois censeur, tout autorisant une part d'appropriation individuelle. Alida de Savignac distingue ici lectrice compétente et lectrice incompétente, en fonction de l'âge, tout en admettant l'idée d'une possible progression dans l'apprentissage des compétences critiques de lecture. Sa rubrique littéraire constitue de fait un bon outil d'information sur l'actualité littéraire, certes partielle et partielle. Elle y suit les publications et retranscrit, plus ou moins implicitement, les principaux débats qui animent la critique littéraire pendant les années 1830. Ce faisant, la journaliste laisse une porte ouverte vers une éducation par le livre plus poussée. Indiquer des ouvrages même pour les critiquer négativement et en déconseiller la lecture peut susciter la curiosité et l'envie de lire.

Alida de Savignac ne porte pas seule cette ambition parfois déguisée d'ouvrir le champ du savoir autorisé aux femmes. À l'aube des années 1830, après l'espoir suscité par la révolution de Juillet, des voix discordantes sur l'éducation des filles se font entendre beaucoup plus ouvertement, à travers des pétitions ou des articles de journaux. À l'instar d'Eugénie Niboyet, qui fonde *Le Conseiller des femmes* à Lyon en 1833 pour qu'elles ne restent pas « en dehors de l'impulsion sociale imprimée à leur siècle » malgré l'absence de loi en faveur de leur éducation³²², elles dénoncent l'ignorance dans laquelle sont maintenues les femmes et appellent à une réforme de l'enseignement public des filles.

³²¹ *Journal des demoiselles*, n°10, novembre 1833.

³²² *Le Conseiller des femmes*, prospectus, 1^{er} octobre 1833.

Largement oubliée après la Révolution française, la question de l'éducation des filles suscite donc un regain d'intérêt dès 1810 et en son sein, celle de l'apprentissage de la lecture, considéré comme un apprentissage nécessaire mais dont on réfléchit aux finalités, à la progressivité maîtrisée, aux limites raisonnables. Cette question est d'autant plus importante alors que l'éducation domestique, promue par Rousseau au siècle précédent, accorde aux mères de famille un rôle inédit et fortement valorisé socialement. Alors, la littérature pédagogique élabore un modèle de relation mère-fille autour d'un partage de valeurs, de pratiques et d'objets culturels. En cela, cette littérature est vectrice d'un idéal de féminité qu'une lecture rapide pourrait interpréter de manière trop uniforme. Certes, l'éducation religieuse et la lecture en commun de livres de piété demeurent l'un des piliers de cette éducation maternelle. Mais on le voit, les auteur·e·s des traités l'élargissent à l'acquisition de tout un savoir pratique qui doit permettre aux jeunes filles d'être armées face à l'existence qui les attend. Le temps n'est plus à l'éducation monacale qui préservait les jeunes filles du monde extérieur. L'idéal bourgeois d'une femme régissant tout l'univers domestique oblige désormais à reconfigurer le champ des savoirs enseignés : c'est l'utilité qui doit alors prévaloir. Cette première étape franchie et maîtrisée, des auteures comme Pauline Guizot laissent ensuite la porte ouverte à des lectures plus approfondies, sollicitant le raisonnement ou formant à de nouvelles disciplines comme la science, l'histoire contemporaine, ou l'anglais – que Pauline Guizot préconise d'apprendre par la lecture de traités de charité. Paradoxalement, en insistant sur cette éducation extra-scolaire, moins formalisée du point de vue des contenus, des âges et des étapes d'apprentissage, on peut se demander jusqu'à quel point les jeunes filles y sont incitées à développer une certaine autonomie dans leurs pratiques de lecture. Sans être ouvertement subversives, on voit comment ces auteures, tout en reprenant à leur compte les idées arrêtées sur les finalités de l'éducation des filles, peuvent déplacer le champ des savoirs préposés à l'éducation de la future mère et épouse et laissent déjà entrevoir d'autres perspectives. C'est toute l'ambiguïté de la plupart des textes sur l'éducation des filles écrits par des femmes : prendre acte de la place actuelle des femmes dans la société de leur temps, et de l'éducation comme un moyen d'y parvenir, tout en promouvant, discrètement, un accès au savoir et à la raison.

Chapitre 3. Idéauté de la lecture des femmes : discours religieux et exemplarité de la lectrice

Dernière « institution » dont nous voudrions soumettre le discours sur la lecture à l'étude, l'Église catholique. La première moitié du XIX^e siècle porte la trace d'une rhétorique déjà ancienne à l'encontre des mauvaises lectures. Les historiens du religieux et du culturel l'ayant étudiée ont mis en évidence deux phénomènes majeurs qu'il importe de rappeler³²³. D'une part, le discours clérical sur ce sujet est marqué par une certaine pérennité, voire fixité dans le temps. Les arguments, par exemple, sur la mauvaise littérature comme « poison » qui contamine la société ne s'éloignent guère de ceux employés, depuis le XVI^e siècle au moins, par les théologiens : l'Église catholique s'appuie ici sur la culpabilisation des lecteurs, responsables de leur chute s'ils goûtent au fruit défendu de la littérature. En cela, le XIX^e siècle n'apporte rien de nouveau, si ce n'est que l'Église réadapte sa cible : les ouvrages condamnés sont ceux qui proposent une morale « alternative » à la morale catholique, comme ceux des philosophes des Lumières, ou ceux qui alimenteraient la dégradation morale de la société en proposant des exemples du vice, principalement les romans contemporains³²⁴. Selon Gisèle Sapiro, l'Église catholique reprend en bloc l'argumentaire contre la littérature sans établir de distinction nette ni entre genres littéraires, ni entre classes de lecteurs³²⁵. Les nombreux sermons prononcés par les évêques français dans les années 1840 fustigent d'une même voix l'ensemble des lecteurs incompetents et une partie de la production littéraire. Les littérateurs, fautifs désignés, sont ceux qui inoculent ce poison, coupables d'hypocrisie lorsqu'ils déguisent sous des récits enjolivés des idées contraires à la vertu. Le sermon prononcé par l'évêque de Metz en 1846 en restitue les principaux éléments :

De tous les dangers, nos très chers frères, qui menacent la Religion et les mœurs, il n'en est point peut-être de plus, ni par conséquent qu'il soit plus pressant de vous signaler, que les mauvaises

³²³ On se reportera notamment aux travaux de Claude Savart, *Les Catholiques en France au XIX^e siècle*, op. cit., de Loïc Artiaga, *Des torrents de papier. Catholicisme et lectures populaires au XIX^e siècle*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2007 ou encore de Jean-Yves Mollier pour la seconde moitié du XIX^e siècle.

³²⁴ Gisèle Sapiro, *La Responsabilité de l'écrivain*, op. cit., p. 126-139.

³²⁵ *Ibid.*

lectures. Jamais la France n'a été inondée, autant qu'elle l'est de nos jours, d'écrits et de productions littéraires de tout genre, où la foi, la morale, la vérité, le bon sens et le goût sont presque également offensés et foulés aux pieds. C'est dans ces sources impures, que, chaque jour, des milliers de lecteurs de tout âge, de tout sexe, de toute condition, boivent avec avidité un poison mortel, qui, pénétrant dans toutes les veines du corps social, devient pour la société entière un principe actif et terrible de destruction, désole les générations présentes, et peut devenir la ruine entière des générations futures³²⁶.

Malheur, ruine de la société, perversion des lecteurs, autant d'arguments que l'on retrouve, en 1904, dans la célèbre brochure de l'abbé Bethléem, *Romans à lire, romans à proscrire*³²⁷.

Pour autant, on ne peut reléguer, dans les premières décennies du XIX^e siècle, l'action de l'Église catholique dans l'obscurité d'un discours et d'une action réactionnaires. Loïc Artiaga a pertinemment montré comment la condamnation des mauvais livres par l'Église reposait, depuis le début du siècle, sur des mécanismes nouveaux, en s'adaptant, en modernisant, si ce n'est son discours, du moins son action préventive. Évidemment son rôle de censeur et de gardienne des mœurs reste puissant, et son impact sur les comportements des individus du XIX^e siècle, bien qu'il soit délicat à mesurer, sans doute important. Censeurs, les hommes de l'Église catholique ont endossé activement ce rôle au cours du siècle, ainsi que son pendant « positif », celui de prescripteurs des bonnes lectures. Et alors que la reconquête catholique s'appuie en grande partie sur les femmes, celles-ci occupent de ce fait une place inédite dans l'action et le discours de l'Église, ce qui montre la capacité d'adaptation de cette dernière aux transformations culturelles en cours. Dans un premier temps, on pourra mesurer cette modernité en examinant la place accordée aux femmes dans l'Œuvre des bons livres par rapport à la situation des lectrices dans les autres lieux publics de lecture. Puis on verra, à partir d'un corpus peu exploité, celui des biographies pieuses de jeunes filles, quelle figure de lectrice idéale s'y dessine. Ces ouvrages témoignent de l'investissement massif de l'Église dans le domaine éditorial, à la (re)conquête d'un nouveau lectorat, les jeunes filles.

³²⁶ *Mandement de Monseigneur l'évêque de Metz, pour le carême de l'an de grâce 1846, sur le danger des mauvaises lectures*, Metz, impr. Collignon, 1846, p. 1-2. Loïc Artiaga recense une vingtaine d'instructions pastorales, de circulaires épiscopales, entre 1830 et 1860 et ayant pour sujet unique la lecture. Loïc Artiaga, *Des torrents de papiers*, op. cit., p. 21.

³²⁷ Louis Bethléem, *Romans à lire, romans à proscrire. Essai de classification au point de vue moral des principaux romans et romanciers de notre époque (1800-1914)*, Cambrai, O. Masson, 1904. On lira au sujet de cette brochure l'analyse qu'en a faite Jean-Yves Mollier, *La Mise au pas des écrivains. L'impossible mission de l'abbé Bethléem au XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2014.

3.1. Bonnes et mauvaises lectures dans la pastorale catholique : à la reconquête du lectorat.

Cette action s'inscrit dans un contexte précis, celui, à l'heure où les Bourbons retrouvent leur place sur le trône, d'une « réaction cléricale³²⁸ » qui tente de restaurer la place centrale qu'occupait la religion dans la société française avant la Révolution. Les femmes ont un rôle prépondérant dans cette mission : en témoignent notamment l'augmentation rapide des congrégations féminines³²⁹ mais aussi des initiatives à destination des plus jeunes, comme la création des Enfants de Marie en 1837, association pieuse de jeunes filles laïques que de nombreuses communiantes intègrent. Dans sa lutte proclamée contre la corruption des mœurs, l'Église met alors en place un dispositif efficace sur un terrain où s'affrontent déjà, nous l'avons vu, médecins et pédagogues : celui de la propagation de la « bonne lecture », particulièrement active à partir des années 1820.

3.1.1. Lectrices et espace public : le projet inédit de l'Œuvre des Bons Livres

L'Œuvre des Bons livres en avance sur la réforme des bibliothèques publiques

L'une des initiatives précurseurs en la matière, l'Œuvre des Bons livres, connut un rayonnement et une longévité exceptionnels. Cette association est fondée en 1822 à Bordeaux par l'abbé Barault, à partir d'un projet original et novateur pour l'époque, celui de créer un réseau de bibliothèques paroissiales. Placées sous l'autorité morale de l'évêque et la tutelle du curé, les bibliothèques paroissiales sont en revanche appelées à être gérées par les paroissiens et les paroissiennes. L'Œuvre essaime dans toute la France, celle de Lyon voit le jour en 1827,

³²⁸ Francis Démier, *La France de la Restauration (1814-1830). L'impossible retour du passé*, Paris, Gallimard Folio histoire, 2012, p. 733.

³²⁹ Phénomène étudié par Claude Langlois, *Le Catholicisme au féminin. Les congrégations françaises à supérieure générale au XIX^e siècle*, Paris, Éditions du Cerf, 1984.

celle de Paris peu après, et Claude Savart estime qu'en 1848 on trouvait des bibliothèques de l'Œuvre dans la plupart des grandes et moyennes villes de France³³⁰. Le projet de l'abbé Barault part d'un constat simple : il faut que l'Église catholique puisse répondre à une demande qui est en train d'émerger tout en accomplissant sa mission séculaire de propagation de la foi et de lutte contre les mauvais livres. L'Église investit un terrain qui pour l'heure ne préoccupe guère l'État. Au même moment, celui-ci concentre son action sur les grandes bibliothèques savantes que fréquente une toute petite élite masculine : cinq cents lecteurs·trices quotidien·ne·s au maximum à la Bibliothèque Royale, une quarantaine à l'Arsenal, spécialisée en littérature, poésie et histoire, entre soixante et quatre-vingts à Sainte-Geneviève, parfois un peu plus à cause de sa vocation plus estudiantine³³¹. Il existe bien dans la plupart des grandes villes françaises un réseau de bibliothèques publiques, fondé pendant la Révolution Française sur les ruines des bibliothèques privées dont les collections alors ont été confisquées, mais leur lectorat se compte parfois sur les doigts d'une main³³². Après nombres de balbutiements et de ratés, la véritable impulsion est donnée à la fin de la Restauration et surtout au début de la monarchie de Juillet, sous le ministère de Guizot puis sous son successeur, Salvandy, ministre de l'Instruction publique de 1837 à 1839. Mais là, ce sont les grandes bibliothèques, la Bibliothèque Royale, celle de l'Arsenal ou Sainte-Geneviève, qui sont concernées. Il s'agit pour l'essentiel de donner de la visibilité aux collections détenues dans ces lieux prestigieux et d'étendre les horaires d'ouverture pour permettre à un nouveau lectorat d'y accéder.

Les nombreuses lettres adressées au ministère par les conservateurs, ainsi que l'absence de réponses de ceux-ci à l'enquête sur les lecteurs des bibliothèques que lance Guizot en 1832, témoignent bien de la réticence des bibliothécaires à changer leurs pratiques. Ainsi dès 1832, Charles Nodier et Alexandre Duval, conservateurs de la Bibliothèque de l'Arsenal, suivis par l'ensemble du personnel, proclament leur refus d'élargir les horaires d'ouverture car cela détournerait la fonction principale du lieu, un lieu de savoir destiné aux érudits, en en faisant un lieu assimilable aux autres établissements urbains de loisir fréquentés par des publics « oisifs et légers³³³ ». De fait, des horaires limités excluaient dans la pratique tout un public potentiel :

³³⁰ Claude Savart, *Les Catholiques en France au XIX^e siècle*, op. cit., p. 405. En 1843, on en repère notamment à Toulouse, Cambrai, Lyon, Paris, Nantes, Saint-Omer, Valenciennes, ou encore Vendôme.

³³¹ Simone Balayé, « Les lecteurs de la Bibliothèque Nationale », in Dominique Varry (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. 3. Les bibliothèques de la Révolution et du XIX^e siècle (1789-1914)*, art. cit.

³³² Les premières statistiques de fréquentation des bibliothèques datent pour leur part de 1857, et la situation ne s'est guère améliorée : quatre établissements sur l'ensemble du pays reçoivent entre 100 et 150 lecteurs par jour ; 105 établissements, aucun lecteur. Cela traduit l'inadéquation des bibliothèques à leur public encore sous le Second Empire. Agnès Marcetteau-Paul, « Les bibliothèques municipales » in Dominique Varry (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises*, op. cit., t. 3, p. 437-454.

³³³ Lettre collective du personnel de l'Arsenal (Nodier, Duval, Amyot, Soulié, Cayx, Vaissade, de Lagrange, Vieillard), AN F17 13514. Cité in Dominique Varry (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises*, op. cit., t. 3, p.

tout le monde ouvrier, qui travaille la journée, mais aussi les étudiants. Pourtant, si aucune loi ni règlement n'interdisent aux femmes l'accès à une bibliothèque publique³³⁴, on peut affirmer sans trop de risque que le lectorat « savant et érudit », évoqué dans les rares enquêtes sur les bibliothèques, est majoritairement masculin. Car plusieurs obstacles très concrets rendent alors l'accès des bibliothèques difficile aux femmes : difficile d'obtenir la recommandation nécessaire pour emprunter des livres, délivrée généralement par un notable comme le maire de la commune ; ardu également de s'y retrouver dans les rayonnages de la bibliothèque, face à des catalogues souvent incomplets quand ils existent – c'est l'un des objets des réformes des années 1830 – et sans système de classement unifié ; dissuadant, enfin, le regard masculin et réprobateur sur une présence féminine qui, si elle n'est pas illégale, reste en revanche perçue comme illégitime dans ces lieux de savoir, comme en témoigne Sophie Ulliac-Trémadeure dans ses *Souvenirs*³³⁵. La seule représentation iconographique d'une lectrice dans une bibliothèque publique que nous avons pu trouver insiste justement sur cette présence anormale : en 1844, dans sa série sur les « Bas-Bleus » parue dans le journal satirique *Le Charivari*, Honoré Daumier représente une femme faisant des recherches dans la salle d'une bibliothèque. Ayant accumulé un certain nombre de livres autour d'elle, elle perturbe les autres lecteurs, tous des hommes³³⁶.

Homo-sociabilité et lecture : l'exemple des sociétés littéraires

En dehors des bibliothèques, peu fréquentées, plusieurs lieux de sociabilité offrent déjà des espaces potentiels de lecture dans la ville du premier XIX^e siècle : les cafés et les clubs se multiplient depuis les XVII^e et XVIII^e siècles, et les sociétés littéraires, de plus en plus nombreuses, répondent à un besoin de prolonger la lecture par le débat³³⁷. Mais tous ces lieux

389.

³³⁴ Les seules restrictions concernent généralement l'âge ou l'origine. Dans les principales sources disponibles sur les bibliothèques publiques dans la première moitié du siècle, essentiellement des archives institutionnelles (rapports, circulaires...), il est quasiment impossible de repérer des femmes, celles-ci ne sont pas perçues comme un public potentiel ou, en tout cas, spécifique.

³³⁵ Sophie Ulliac-Trémadeure, *Souvenirs d'une vieille femme*, Paris, E. Maillet, 1861, II, p. 5. Voir *infra*, chapitre 9.

³³⁶ Planche n°13 de la série « Les Bas-Bleus », *Le Charivari*, 8 mars 1844.

³³⁷ Par « société littéraire », nous entendons toute institution qui « consiste en une association volontaire dotée de statuts collectivement approuvés », et dont les membres, moyennant une « souscription annuelle, peuvent emprunter les livres acquis par la société ». Ces sociétés existent déjà au XVIII^e siècle en France et en Europe, sous différentes appellations (par exemple « chambre de lecture », « book club », etc.). Voir Roger Chartier, « Sociétés de lecture et cabinets de lecture en Europe au XVIII^e siècle. Essai de typologie », in *Sociétés et cabinets*

de sociabilité lettrée sont, soit dans l'usage, soit dans les règles, strictement masculins³³⁸. Un bon exemple nous en est donné à Lyon et dans sa région. Dans la décennie 1820, on assiste à une vague de création de sociétés de lecture, à mi-chemin entre les clubs et les bibliothèques. Ces sociétés apparaissent sous l'Empire dans la continuité des chambres de lectures bourgeoises du XVIII^e siècle³³⁹. Elles fonctionnent de fait comme une bibliothèque publique, disposant d'un fonds d'ouvrages consultables sur place ou empruntable à domicile, tout en édictant des règles strictes d'adhésion, basées sur une cotisation élevée et une cooptation par les autres membres de la société : à Annonay, les candidats doivent être âgés d'au moins dix-neuf ans, présentés par deux autres membres et ensuite élus à bulletin secret. Une fois élus, ils doivent s'acquitter d'un droit d'entrée ainsi que d'une cotisation annuelle de 20 francs, coût prohibitif pour le lectorat populaire³⁴⁰. De plus, les règlements et statuts de ces nouveaux espaces de lecture posent comme principe implicite la non-mixité. Ainsi, la Société de lecture de Lyon, fondée en 1827, réserve son entrée aux citoyens majeurs, excluant *de facto* les femmes³⁴¹ ; celle d'Annonay l'affiche plus ouvertement dans ses statuts. Il y est indiqué qu'« en cas de mort d'un sociétaire, celui de ses fils qui se présentera dans le courant de l'année qui suivra son décès [...] prendra lieu et place de son père³⁴² ». Ces règlements en font des lieux élitistes (un droit d'aînesse entre les différents fils d'un membre est même envisagé à Annonay) qui les distinguent des cabinets de lecture, plus populaires et mixtes, qui s'ouvrent en nombre à la même période³⁴³. En cela, ils territorialisent les pratiques culturelles d'un point de vue social et sexuel³⁴⁴. Fait intéressant,

de lecture entre Lumières et romantisme, Actes du colloque organisé à Genève, 20 novembre 1993, Genève, Société de lecture, 1995, p. 43-56.

³³⁸ Michel Vernus évoque, pour la Franche-Comté du XVIII^e siècle, deux exemples de sociétés littéraires où, potentiellement, étaient admises des femmes. Nous n'en avons pas trouvé pour notre période. Voir Michel Vernus, « La lecture féminine en Franche-Comté au XVIII^e siècle », *Histoire et civilisation du livre*, 2011, VII, p. 285-299.

³³⁹ Noé Richter, *La Lecture et ses institutions, 1700-1918*, Le Mans, Éditions Plein Chant, 1987, p. 84. Le Cercle de la Rotonde, ouvert en 1810, affirme dans une publicité de 1823 avoir été le premier de la capitale. Voir *Bibliographie de la France, ou Journal général de l'imprimerie et de la librairie*, année 1823, p. 632.

³⁴⁰ A. Alléon, *Catalogue des livres de la société de lecture de la ville d'Annonay, précédé d'un historique de la société de lecture*, Lyon, Louis Perrin, 1835, p. XXXI-XXXII.

³⁴¹ *Règlement de la Société de lecture de Lyon, fondée en 1827*, Lyon, imprimerie de Louis Perrin.

³⁴² A. Alléon, *Catalogue des livres de la société de lecture de la ville d'Annonay*, *op. cit.*, p. XXVI. Quand elles existent et sont publiées, les listes des membres de ces sociétés confirment cette stricte non-mixité. Noé Richter affirme pour sa part que le Cercle de la Rotonde de Paris a rapidement ouvert « une salle de lecture et de louage pour Dames ». Noé Richter, *La Lecture et ses institutions*, *op. cit.*, p. 85.

³⁴³ Bien que la frontière soit tenue entre les deux institutions, les cabinets de lecture, quant à eux, ont permis à Françoise Parent-Lardeur, du profil social des lecteurs en fonction de leur répartition géographique dans la capitale. Mais cela ne permet pas d'y repérer, avec certitude, les lectrices. Et si les tenanciers des cabinets se trouvaient bien souvent être des tenancières, rien n'indique que ces commerçantes savaient lire. Voir Françoise Parent-Lardeur, *Lire à Paris au temps de Balzac. Les cabinets de lecture à Paris, 1815-1830*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, 1981. Noé Richter et Graham Falconer repèrent quant à eux trois femmes sur la liste des clients – une douzaine au total – d'un cabinet de lecture de Mulhouse en 1829. Noé Richter et Graham Falconer, « Et les clients des cabinets de lecture ? Deux documents inédits », in Graham Falconer (éd.), *Autour d'un cabinet de lecture*, Toronto, Centre d'études du XIX^e siècle, Joseph-Sablé, 2001, p. 125-151.

³⁴⁴ Maurice Agulhon, dans son étude sur les cercles de sociabilité, avait bien mis en avant leur principe de fonctionnement non-mixte, et leur importance dans la définition de l'identité masculine et bourgeoise. D'après les

en 1827, la municipalité d'Annonay s'associe à la Société de lecture pour créer une bibliothèque publique sans en modifier, apparemment, les statuts. La situation ne connaît une évolution sensible qu'à la fin du siècle³⁴⁵.

Le fonctionnement de l'Œuvre des Bons livres : une reconnaissance des lectrices ?

Le projet de l'abbé Barault repose donc sur un tout autre pari. L'Œuvre des Bons livres entend procéder à une véritable reconquête des fidèles par un maillage territorial serré, l'action de ses administrateurs sur le terrain et une hiérarchie stricte entre ses membres. Plus proches à leur début d'une bibliothèque itinérante, présente le dimanche à la sortie de la messe, les bibliothèques paroissiales sont alimentées par un dépôt central qui est en même temps le siège local de l'Œuvre. L'Association de Lyon nous offre un bon exemple de son fonctionnement³⁴⁶. En 1840, l'abbé Cognet en est le directeur ecclésiastique et responsable du dépôt central, vraisemblablement établi dans le quartier populaire de la Croix-Rousse. Placé sous l'autorité de l'archevêque, il est secondé par un conseil général, rassemblant notamment les différents curés de la ville, et par deux comités : un, composé d'hommes, chargé de la distribution des livres dans les dépôts locaux et du rayonnement de l'Œuvre, et un comité de seize femmes, qui s'activent sur le terrain, à la recherche de nouveaux lecteurs³⁴⁷. L'Œuvre emploie, tant dans le détail de sa structuration que dans sa rhétorique, une sémantique guerrière qui souligne

études sur l'espace urbain et le genre au XIX^e siècle, l'homo-sociabilité qui règne dans ces différents lieux constitue même un marqueur fort de l'affirmation de la masculinité au XIX^e siècle. Voir Maurice Agulhon, *Le Cercle de la France bourgeoise. 1810-1848. Étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, Armand Colin, 1977 et Michelle Perrot, « Le genre de la ville », in *Idem, Les Femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998, p. 281-295.

³⁴⁵ Nous n'avons pas trouvé de traces de sociétés de lecture féminines avant le début du XX^e siècle. L'Association Cent-Une, fondée par l'arrière-petite-fille de Lamartine en 1926, affirme être la première société de femmes bibliophiles. Mais nous sommes là face à un autre rapport à l'objet-livre.

³⁴⁶ Les archives de l'Œuvre de Lyon n'ont pas été conservées au diocèse de Lyon. On trouve néanmoins d'utiles informations dans les divers historiques de l'Œuvre, ainsi que des documents relatifs à son organisation, à la Bibliothèque Municipale de Lyon : la brochure de présentation de l'Association de Lyon et l'*Extrait des statuts de l'Association de la propagation des bons livres établie à Lyon*, Périsset, 183 ? (BML 436909 et 436909 (2)) ; l'*Instruction pastorale sur les mauvais livres, au clergé et aux fidèles de Belgique, suivi de l'historique des Œuvres des bons livres et des bibliothèques paroissiales, et de leur développement en France et en Belgique*, Bruxelles, 1843 (BML SJ AK83/108) ; ainsi que le *Catalogue de la bibliothèque de l'Œuvre des bons livres de la ville de Lyon*, établi en 1870 par la Bibliothèque des Bons livres et précédé d'un aperçu sur l'Œuvre de la Propagation des Bons livres, Lyon, 1870 (BML Chomarat A 5118).

³⁴⁷ « Le second comité, composé de 16 dames, s'assemble tous les quinze jours. Ces dames ont accepté la mission de rechercher les personnes auxquelles on peut procurer utilement de bons livres, de visiter les associés à des époques convenables, d'exciter leur zèle, de travailler à en augmenter le nombre. » *Instruction pastorale sur les mauvais livres, op. cit.*, p. 101.

davantage sa mission évangélisatrice : l'organisation est ainsi divisée en « sections » et « centuries », envoyant sur le terrain ses « soldats » devant lutter contre l'influence des mauvais livres.

Le fonctionnement de l'Œuvre nous apparaît original sur deux points : outre le fait que son dynamisme témoigne, comme le souligne Loïc Artiaga, de la prise en compte par l'Église catholique d'une forme de « modernité médiatique³⁴⁸ », ancrant son action dans son temps, voire par certains aspects le devançant, elle fait surtout une place aux femmes, à la fois médiatrices et lectrices. Tout d'abord, leur rôle au sein de l'organisation étonne. Le comité de femmes, bien qu'en bas de la hiérarchie et sous l'autorité d'hommes, leur attribue toutefois un rôle non négligeable dans le fonctionnement global de l'Œuvre. L'intelligence de l'Œuvre est d'avoir sollicité chez ses membres féminins un investissement actif associé à un idéal de charité, qui fut, via les associations, l'un des ressorts efficaces de mobilisation des femmes de la bourgeoisie dans l'espace public au XIX^e siècle. Au même moment, il demeure impensable d'employer des femmes dans les institutions publiques, et l'intégralité du personnel des bibliothèques est à cette époque exclusivement masculin. La féminisation du métier ne commence que beaucoup plus tardivement, à la fin du siècle³⁴⁹.

L'Œuvre prend donc les choses en marche. En tant que lectrices, les femmes font l'objet d'une politique spécifique de la part de cette association qui les appréhende dès l'origine comme une catégorie potentielle de son public. Certes, les lectrices sont considérées par l'Église comme particulièrement vulnérables, mais leur rôle dans la transmission des valeurs chrétiennes et la mission civilisatrice qui leur est attribuée obligent à ne pas les exclure de ce mouvement. Ainsi, le règlement de la bibliothèque religieuse d'Aix, émanation de l'Œuvre, prévoit une journée, le lundi, strictement réservée aux lectrices³⁵⁰. Surtout, le fonctionnement des bibliothèques paroissiales, qui sont des lieux de dépôt et non de consultation, oblige à mettre en place un système de prêt à domicile efficace qui contourne en conséquence la question de la mixité. Enfin, la gratuité facilite encore l'accès aux livres – cette bibliothèque fonctionne et s'alimente en livres grâce aux dons et souscriptions des lecteurs les plus riches. La bibliothèque de

³⁴⁸ Loïc Artiaga, « Les œuvres de lecture et les bibliothèques catholiques avant 1914 », in Jean-Yves Mollier (dir.), *Histoires de lecture XIX^e-XX^e siècles*, Bernay, Société d'histoire de la lecture, 2005, p. 25-32.

³⁴⁹ Séverine Forlani, *Femmes, pouvoir et bibliothèques. L'accès aux hautes fonctions dans les bibliothèques françaises*, Mémoire de fin d'étude sous la direction d'Anne-Marie Bertrand, ENSSIB, 2010.

³⁵⁰ *L'Ami de la religion*, 1836, vol 89, p. 325. Le principe de non mixité est l'un des chevaux de bataille de l'Église catholique, notamment à travers l'école, comme l'ont montré François Furet et Jacques Ozouf (François Furet et Jacques Ozouf, *Lire et écrire*, op. cit., t. 1, p. 85-86). Cette politique a potentiellement été appliquée dans d'autres bibliothèques, notamment des bibliothèques publiques, mais à défaut de règlements d'usagers, ce fait est difficile à établir. Noé Richter évoque le règlement de la bibliothèque de Popincourt, à Paris, qui dans les années 1860 est interdite aux femmes.

Valenciennes peut donc se féliciter en 1843 de compter autant de lecteurs que de lectrices³⁵¹. En adéquation avec l'« idéologie militante de la Restauration³⁵² », et en avance d'une trentaine d'années sur le réseau des bibliothèques populaires, les bibliothèques de l'Œuvre sont difficiles à concurrencer³⁵³ : l'Œuvre de Lyon se targue ainsi en 1840 d'alimenter, outre le dépôt central, cinq dépôts dans la ville (et notamment dans les hospices et les prisons) ainsi que des sections paroissiales dans la province rurale lyonnaise, et de mettre à disposition de son public près de 10 000 ouvrages³⁵⁴. La compétition apparaît d'autant plus difficile à relever que l'Œuvre sait s'adapter aux goûts de son public : si dans un premier temps les bibliothèques paroissiales reprennent dans leurs grandes lignes la pratique des emprunts dans les bibliothèques de clercs³⁵⁵, elles proposent petit à petit des romans, moraux certes, mais sans lesquels elles auraient sans doute connu un moindre succès.

Il ne faudrait pas pour autant y voir une démocratisation précoce de l'accès au livre : certes, en comparaison aux tarifs pratiqués dans les sociétés de lecture, les lecteurs·trices de l'Œuvre ne paient pas de cotisation – les finances de l'Œuvre sont alimentées par l'aumône ; mais la finalité de l'Œuvre ne tient pas à l'alphabétisation des classes populaires, les lecteurs·trices « recruté·e·s » savent déjà lire. De plus, si féminisation partielle il y a, dans la gestion quotidienne au niveau local³⁵⁶, cela n'est pas sans lien avec la place importante jouée par les femmes dans les associations de charité, et plus largement dans les domaines de l'action sociale, et ce dès le début du XIX^e siècle³⁵⁷.

³⁵¹ Claude Savart, *Les Catholiques en France au XIX^e siècle*, op. cit., p. 404-405.

³⁵² Noé Richter, préface aux *Manuels de l'Œuvre des Bons livres de Bordeaux*, op. cit., p. 52.

³⁵³ Roger Bellet, « La grande aventure lectrice des bibliothèques populaires 1860-1970 », in Mireille Piarotas, *Ecrits et expressions populaires*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1998, p.13-20. Hormis quelques bibliothèques de districts ouvertes à Paris durant la Révolution française, le premier projet d'ampleur fut celui d'Hippolyte Carnot, ministre de l'Instruction publique de la Deuxième République ; il voulait doter toutes les communes de France d'une bibliothèque publique. Voir Noé Richter, « Aux origines de la lecture publique », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1978, n° 4, [en ligne], URL : <http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1978-04-0221-001>, consulté le 10/10/13.

³⁵⁴ *Instruction pastorale sur les mauvais livres*, op. cit, p. 101.

³⁵⁵ Ceux-ci jouant, au sein de leur communauté de fidèles, le rôle non officiel de bibliothécaire. Mais, à n'en pas douter, le catalogue n'était pas aussi vaste que ceux des bibliothèques publiques. Voir Loïc Artiaga, « Histoires religieuses francophones et proto-histoire de la culture médiatique », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2003, n°26/27, p. 259-275.

³⁵⁶ Noé Richter, ayant travaillé sur la « maison mère » de l'Œuvre à Bordeaux, évoque même la présence de femmes bibliothécaires. Mais elles sont majoritairement cantonnées à des tâches basiques, comme le cartonnage des livres. Pour Lyon, nous n'en avons pas en revanche trouvé de mention. Voir Abbés Barault et J.H. Taillefer, *Manuels de l'Œuvre des Bons livres de Bordeaux* (1834), préface de Noé Richter, Bassac, Plein Chant, 1996, p. 52, 88 et 92.

³⁵⁷ Catherine Duprat, « Le silence des femmes. Associations féminines du premier XIX^e siècle », art. cit.

3.1.2. Des lectrices sous surveillance

Les brochures et les historiques de l'Œuvre offrent un point de vue extrêmement positif sur son action, nous proposant le regard de l'institution sur elle-même. Mais on comprend aussi que, en tant que lectrices, les femmes demeurent suspectes aux yeux de l'Église. La lecture les détournerait de leurs devoirs en leur offrant des figures d'héroïnes révoltées contre le joug conjugal, comme celles d'Indiana ou de Lélia, les héroïnes de George Sand, et alimenterait leur dégoût de l'autorité. L'institution chrétienne de la famille en subirait de lourdes conséquences³⁵⁸. Le ton est autrement plus alarmiste que les satires de Daumier, lorsqu'il met en scène des lectrices oublieuses du souper, du ménage ou du devoir conjugal dans la série des « Mœurs conjugales³⁵⁹ ». Prévenir les séparations des époux, qui demeurent possibles malgré l'interdiction du divorce, et restaurer le prestige de l'institution chrétienne du mariage passent alors par une action préventive sur les lectrices.

Sous couvert d'une certaine libéralité, les choix de lecture restent soumis à l'approbation du curé, à une censure peut-être d'autant plus forte que celui-ci, désormais, bénéficie d'une double légitimité, morale, en tant que curé, et culturelle, comme bibliothécaire³⁶⁰. Dès lors, si les « personnes du sexe » peuvent elles-mêmes choisir leurs livres, le prêtre se charge néanmoins de leur suggérer celui « qu'on croira [leur] être le plus utile³⁶¹ ». La marge de manœuvre effective laissée aux lectrices apparaît donc étroite. Tout le problème réside donc une nouvelle fois dans la question du choix de la lecture : puisque les femmes sont enclines « par nature » à choisir de mauvaises lectures, d'autres doivent jouer le rôle de censeur. Il s'agit de les détourner de leurs mauvaises habitudes de lecture. Dans le récit fortement hagiographique de la fondation de l'Œuvre de Lyon est ainsi relatée cette anecdote, preuve de l'utilité de la fondation :

Parmi les effets des bonnes lectures, on cite entre autres celui-ci. Un homme avait remarqué dans la conduite de sa femme un changement déplorable. Il ne pouvait d'abord en deviner la cause, lorsqu'il s'aperçut qu'elle lisait habituellement les romans du jour. Il lui déclare qu'il ne veut plus voir entre ses mains que les livres de l'Œuvre, et quelque temps après il vient annoncer, avec

³⁵⁸ Gisèle Sapiro, *La Responsabilité de l'écrivain*, op. cit., p. 257.

³⁵⁹ « Mœurs conjugales », *Le Charivari*, 1839.

³⁶⁰ Deux autres autorités se disputent ce rôle au XIX^e siècle, les mères et les directeurs de conscience. Loïc Artiaga, « Histoires religieuses francophones », art. cit.

³⁶¹ *Association de la Propagation des bons livres établie à Lyon*, op. cit., non paginé.

reconnaissance, qu'ils avaient opéré une guérison complète. Gloire donc à Dieu...³⁶²

Il faut évidemment garder à l'esprit que l'action de l'Œuvre se veut avant tout une action de moralisation et d'évangélisation, et son moyen le plus sûr consiste à fournir une lecture « instructive et intéressante », chrétienne, délivrant « de solides préceptes sur le dogme et la morale ». Pour remplir cette mission, et fournir les bibliothèques, l'Œuvre des bons livres publie de petits catalogues peu onéreux, « guides de bons livres », comme ce *Choix de bons livres proposés aux collèges, petits séminaires, pensionnats de jeunes demoiselles, classes d'ouvriers adultes, écoles primaires et salles d'asile*³⁶³ vendu 50 centimes. Sélectionnés avec soin, les livres, ceux dont la lecture ne constitue « aucun danger pour la foi et pour les mœurs », sont rangés selon les classes de lecteurs, prenant en compte différents critères : l'âge surtout, la condition (ouvrier, artisan) ou encore le lieu de lecture (pour les pensionnats de jeunes filles, pour la bibliothèque d'un homme du monde...).

De manière pragmatique, l'Église catholique prend donc acte de l'augmentation du lectorat et de son goût pour le roman. Elle reconnaît désormais que la lecture peut devenir un loisir, un amusement, être une activité « agréable » ; mais doit s'y coupler une utilité, celle d'instruire les fidèles et de faire progresser la vertu, alors que les loisirs contemporains induisent un risque, sont dangereux. On trouve de nouveau, dans le discours de l'Église, cette catégorie vague et labile de la lecture « utile et agréable », assénée, on l'a vu, tant par les médecins que par les pédagogues. Ici encore, il ne s'agit pas d'interdire, ni de mettre à l'Index. D'ailleurs, l'action de l'Index, si elle demeure forte en France – surtout après 1850 –, condamne essentiellement des ecclésiastiques et des théologiens qui s'écarterent de l'orthodoxie³⁶⁴. Au contraire, l'Église cherche alors à déplacer les attentes des lecteurs : puisque les femmes sont supposées préférer la lecture des romans, autant leur offrir ce qu'elles aiment, en remplaçant les romans sentimentaux par des romans moraux. Elle s'engage donc dans une entreprise de « guérison » de la littérature contemporaine, proposant les bons textes écrits par les bons auteurs³⁶⁵. L'action de l'Église va reposer à partir de ce moment sur des mécanismes nouveaux,

³⁶² *Instruction pastorale sur les mauvais livres*, op. cit., p. 115.

³⁶³ *Choix de bons livres proposés aux collèges, petits séminaires, pensionnats de jeunes demoiselles, classes d'ouvriers adultes, écoles primaires et salles d'asile*, par M. l'abbé ***, Paris, librairie de Poussielgue-Rusand, 1838.

³⁶⁴ Loïc Artiaga, *Des torrents de papier*, op. cit., p. 34 sq.

³⁶⁵ Une nouvelle fois, nous ne sommes pas ici face à un phénomène nouveau. Xenia Von Tippelskirch a ainsi montré comment, dans l'Italie du XVI^e siècle, le succès du combat de l'Index contre les mauvais livres avait reposé sur son alliance étroite avec le monde des éditeurs-libraires, pour créer un public féminin largement influencé par les orientations voulues par l'Église catholique. Voir Xenia Von Tippelskirch, *Sotto Controllo*, op. cit., p. 149-150.

que Loïc Artiaga appelle des « filtres catholiques "anti-médiatiques"³⁶⁶ ». Cela va se faire grâce à ce réseau de bibliothèques qui définissent, selon lui, une véritable « orthopraxie » de la lecture, mais aussi, avec le support du monde de l'édition, grâce à un réseau de distribution et de publication spécifique³⁶⁷. Ces publications s'adressent alors directement aux lectrices, en leur proposant un nouveau « sous-genre » littéraire exclusivement féminin. Écrits par des religieux, mais aussi par beaucoup de femmes, ces livres, reconnaissables par leurs couvertures cartonnées rose, sont vendus à un prix très bas et parfois directement envoyés aux abonné·e·s par la poste.

Loïc Artiaga lie de manière subtile l'émergence d'un secteur éditorial avec la reconquête catholique s'appuyant sur des lectrices potentielles. Plutôt que de jeter l'anathème sur l'intégralité du marché du roman, l'Église entérine son succès auprès des nouveaux lectorats et tente de pénétrer le marché. Étudiant les courbes de l'édition religieuse en France, Claude Savart a montré qu'après un frémissement dans les années 1830, cette littérature déferle sur le marché français après 1851, ce qui correspond à la période d'apogée du catholicisme au XIX^e siècle³⁶⁸. À l'instar de Mame à Tours, Lefort à Lille ou Périsset à Lyon, plusieurs maisons d'éditions, déjà bien implantées dans le secteur du livre catholique³⁶⁹ depuis la fin du XVIII^e siècle, se spécialisent dès les années 1840 dans la publication de romans moraux, dont l'approbation par la hiérarchie ecclésiastique est généralement signifiée sur la page de garde dudit livre. Cette marque permet aux médiateurs du livre, comme les parents, de faire immédiatement la distinction entre bons et mauvais livres. La jeunesse, et plus particulièrement les jeunes filles, constituent le public privilégié de ces éditeurs. S'entrelacent alors des intérêts idéologiques et commerciaux³⁷⁰. À leur adresse, les éditeurs établissent des catalogues de lectures idéales et lancent des collections spécifiques pour ces nouvelles tranches de lectorat, telles la « Nouvelle bibliothèque catholique » proposée par Lefort dès 1827 et la « Bibliothèque de la jeunesse chrétienne » fondée par Mame en 1836³⁷¹. Eugénie de Guérin se fournit parmi

³⁶⁶ Loïc Artiaga, « Histoires religieuses et proto-histoire de la culture médiatique », art. cit.

³⁶⁷ Ce que montre Loïc Artiaga, notant que le réseau des bibliothèques paroissiales se développe d'autant mieux dans les régions où des maisons d'éditions catholiques sont déjà bien implantées. Il nuance toutefois l'effet de miroir grossissant que peut donner cette offensive catholique dans le secteur éditorial.

³⁶⁸ Claude Savart, *Les Catholiques en France au XIX^e siècle*, op. cit., p. 703-704.

³⁶⁹ On verra le détail de l'historique de ces maisons d'éditions dans *Ibid.*, p. 126 sq.

³⁷⁰ Francis Marcoin, « La fiction pour enfants au XIX^e siècle », in Jean Glénisson et Ségolène Le Men (dir.), *Le Livre d'enfance et de jeunesse en France*, Bordeaux, Société des Bibliophiles de Guyenne, 1994, p. 127-144.

³⁷¹ Claude Savart, *Les Catholiques en France au XIX^e siècle*, op. cit., p. 146. En 1832, Lefort édite aussi un *Guide du lecteur chrétien, pour diriger dans le choix des ouvrages et la formation des bibliothèques*, qui se propose d'être un « tuteur » pour les lecteurs. Sur les bibliothèques pour la jeunesse de l'éditeur Mame, voir Cécile Boulaire, « Un éditeur catholique français pour la jeunesse catholique du XIX^e siècle : la maison Mame et ses collections », in Mariella Colin (dir.), *Les Catéchismes et les littératures religieuses pour l'enfance en Europe*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2014, p. 157-168.

les titres de la Société des Bons livres de Paris et dans la bibliothèque familiale des Guérin sont conservés ces petits livres roses facilement reconnaissables. Herminie de la Bassemouturie, « petite sœur » d'Eugénie de Guérin, érigées toutes deux nous allons le voir en modèles de lectrices chrétiennes, se fie à la *Bibliographie catholique*³⁷². Celle-ci propose à partir de 1841 une « Revue critique des ouvrages de religion, de philosophie, d'histoire, de littérature, d'éducation » à destination des « bibliothèques paroissiales, aux pères et mères de familles, aux chefs d'institutions et de pensions des deux sexes³⁷³ », afin de classer la littérature édifiante. Et Flaubert d'inscrire la rédemption temporaire d'Emma Bovary dans la lecture de ces « espèces de romans à cartonnage rose et à style douceâtre, fabriqués par des séminaristes troubadours ou des bas bleus repenties³⁷⁴ » que lui fournit le curé de sa paroisse.

3.2. Des vies des lectrices idéales comme propédeutique à la bonne lecture

3.2.1. Quand l'Église investit le terrain des écritures de soi

L'Association de l'Œuvre écrivait dans sa brochure de présentation : « Les contraires se combattent par les contraires, et les bons livres neutralisent au moins les funestes effets des mauvais³⁷⁵. » De cette alliance entre l'Église catholique et le monde de l'édition émerge, en conséquence, une nouvelle catégorie éditoriale qui vient juxter celle des romans moraux à destination des lectrices. Il s'agit des vies de jeunes filles composées à partir de leurs écrits personnels. Philippe Lejeune comme Francis Marcoin font remonter l'apparition du « genre » à la décennie 1840 avec la publication simultanée du journal spirituel de la jeune Eulalie et d'*Agnès de Lauvens, Mémoires de sœur Saint-Louis*³⁷⁶. Nous avons trouvé deux titres

³⁷² Herminie de la Bassemouturie, *Souvenirs biographiques et littéraires recueillis par le R. P. Henri Thomas*, Tournai, Casterman, 1867, p. 117.

³⁷³ *Bibliographie catholique*, tome 1^{er}, 1841.

³⁷⁴ Gustave Flaubert, *Madame Bovary*, édition établie par Thierry Laget, Paris, Gallimard « Folio classique », 2001, p. 292.

³⁷⁵ *Association de la Propagation des bons livres établie à Lyon*, op. cit., non paginé.

³⁷⁶ *La Dernière couronne d'Eulalie, ou Souvenirs sur une enfant de Marie du Sacré-Cœur de Metz*, Metz, Impr. De Collignon, 1842 ; *Agnès de Lauvens ou les Mémoires de Sœur St-Louis, contenant divers souvenirs de son*

légèrement antérieurs qui reposent sur un protocole éditorial similaire, à la différence qu'ils mélangent biographies pieuses et correspondances des jeunes filles. Il s'agit de la *Vie et Lettres de Léonie* publié en 1832 par Périsset, l'éditeur catholique lyonnais, et *Eugénie. Vie et lettres d'une orpheline. Morte à l'âge de vingt-trois ans* (Paris, A. Le Clere, 1839). Ce type de publication devient de plus en plus courant à partir des années 1860 avant de connaître son apogée, semble-t-il, dans les deux dernières décennies du siècle³⁷⁷. Ces « vies » nous intéressent tout particulièrement pour plusieurs raisons. D'une part, elles sont adressées directement aux lectrices, et surtout aux jeunes lectrices. La *Vie de Léonie* ou encore *Le Modèle de Piété au milieu du monde, ou Vie de Marie-Charlotte D**** (Paris, Lehubert, 1843) figurent ainsi parmi les ouvrages recommandés aux jeunes personnes dans le *Catalogue méthodique des meilleurs ouvrages d'instruction religieuse*, de l'abbé des Billiers³⁷⁸, justement publié par la *Bibliographie catholique* que nous évoquions précédemment. D'autre part, l'originalité de leur structure discursive, mêlant extraits d'écrits personnels et interventions d'un tiers – le plus souvent un clerc –, montre comment l'écriture de soi devient un modèle proposé aux jeunes filles, témoignant du succès de cette pratique au XIX^e siècle. Et enfin, les vies proposées dans ces recueils relatent les parcours de jeunes filles nées entre les années 1810 et 1830, des contemporaines donc des scriptrices dont nous étudierons dans les parties suivantes les écrits personnels. Elles peuvent par conséquent se lire en miroir de notre corpus principal, en tant que modèles vertueux ou centrifuges³⁷⁹.

Nous voudrions donc ici nous arrêter sur ce corpus de textes relativement peu étudiés car à mi-chemin entre plusieurs genres littéraires, la littérature édifiante d'un côté et les écrits personnels de l'autre. Il s'agit d'un ensemble assez hétéroclite de souvenirs de vies de jeunes filles, qui mélangent extraits de papiers personnels rarement authentifiables et récits biographiques le plus souvent posthumes, et empruntent donc largement aux Vies de saint·e·s par leur caractère sinon hagiographique du moins édifiant. La littérature édifiante prenant appui

éducation et de sa vie dans le monde, recueillis et publiés par Louis Veillot, Tours, Mame, 1842. Voir Philippe Lejeune, *Le Moi des Demoiselles*, op. cit., p. 302 et Francis Marcoin, « Une éducation contre le monde : les Bibliothèques de la jeunesse catholique », in Michelle Hequet (dir), *L'Éducation des filles au temps de George Sand*, Artois Presse Université, 1998, p. 121-130.

³⁷⁷ Le succès de l'ouvrage *Une âme sœur d'Eugénie de Guérin, Octavie de Gallery*, publié par l'abbé H. Burel en 1902, montre la longévité de ce genre.

³⁷⁸ *Catalogue méthodique des meilleurs ouvrages d'instruction religieuse*, de l'abbé des Billiers, Paris, Bibliographie catholique, 1844. À noter que les lectures des jeunes garçons font aussi l'objet d'une rubrique, mais qu'on n'y trouve pas de vies édifiantes. Aux « mères de famille, pour l'éducation de ses enfants, et ses devoirs domestiques », l'abbé conseille de lire des Vies de femmes « qui se sont sanctifiées dans l'état du mariage ». *Ibid.*, p. 41.

³⁷⁹ Ces textes sont d'ailleurs classés dans la cote Ln 27 de la BnF, regroupant l'ensemble des biographies. Nous les avons isolés du reste du corpus en raison de leur fonction éditoriale spécifique et de leur composition. Elles appartiennent davantage à la littérature édifiante qu'à la littérature de l'intime, même si elles contribuent grandement à brouiller les frontières entre les deux.

sur des vies exemplaires possède une longue histoire. Plongeant ses racines dans les écrits des Pères de l'Eglise, elle doit avant tout « construire les bonnes mœurs, les vertus³⁸⁰ ». L'ensemble de la littérature édifiante, Vies de saint·e·s comprises, connaît une évolution sensible au XIX^e siècle. Dans un mouvement de sécularisation, elle doit désormais s'ancrer dans l'époque et être rendue plus accessible à un public entendu³⁸¹. La publication de Vies de saint·e·s – et surtout de saintes qui, de préférence, ont été mères et épouses –, modèle plutôt stable entre les XVII^e et XIX^e siècles³⁸², prend ce virage à partir des années 1840. C'est en tout cas ce qu'avance Alexandra Delattre : auparavant les Vies de saintes s'articulaient sur un modèle vertical, l'objectif étant de faire accéder les lectrices à la sainteté. Désormais, on aurait selon elle un modèle davantage horizontal, en direction d'un lectorat plus populaire, par lequel il s'agirait « uniquement » de diffuser le bon exemple³⁸³. Et dans ce modèle, les jeunes filles sont à la fois la cible privilégiée et les « héroïnes » des vies édifiantes. Si l'on ne peut qu'être d'accord sur le fond, on doit toutefois nuancer cette affirmation : la lecture de Vies de saintes reste d'actualité, songeons par exemple à la vie de Thérèse d'Avila, toujours éditée au XIX^e siècle, ou encore au succès rencontré par les écrits autobiographiques de Thérèse de Lisieux au début du XX^e siècle. Les biographies édifiantes ne remplacent pas les Vies de saint·e·s, mais les entrecroisements que connaissent les deux modèles témoignent surtout d'une évolution des pratiques de dévotion : la promotion par le romantisme d'une religion plus « affective » conduit notamment à rejeter le mysticisme³⁸⁴.

L'introduction à la vie d'Octavie de Gallery (1811-1873) rédigée par l'abbé Burel restitue bien ce pas fait par la littérature édifiante en direction des saintes laïques :

Mais, il faut bien l'avouer, la vie de la plupart des saints canonisés prête plus à notre admiration qu'à notre imitation.

³⁸⁰ Définition qu'en donne le Littré. Cité dans Stéphane Michaud, « Introduction », in *Idem* (dir.), *L'Édification. Morales et cultures au XIX^e siècle*, Paris, Créaphis, 1993, p. 23-34.

³⁸¹ Stéphane Michaud, « Introduction », art. cit.

³⁸² Même si, dès le XVII^e siècle, à la faveur de la Réforme catholique, le modèle se « modernise » pour répondre davantage aux attentes des contemporain·e·s. Pour suivre cette évolution, on se reportera au dossier « Lire et écrire les Vies de saints : regards croisés XVII^e-XIX^e siècles », publié par Sophie Houdard, Marion de Lencquesaing et Didier Philippot, mis en ligne par le Groupe de Recherches Interdisciplinaires sur l'histoire du littéraire, URL : <https://dossiersgrihl.revues.org/6322>.

³⁸³ Alexandra Delattre, « La pureté impossible. Le monde catholique face au roman honnête », *Romantisme*, 2014/3 (n°165), p. 21-30.

³⁸⁴ Claude Savart, *Les Catholiques en France au XIX^e siècle*, op. cit., p. 653-656. On trouve toujours, par ailleurs, de très nombreuses vies de religieuses ayant été actives au XIX^e siècle. Une centaine d'entre elles, publiées entre 1830 et 1870, constituent la source principale du bel ouvrage d'Odile Arnold, *Le Corps et l'âme. La vie des religieuses au XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 1984. Mais il est difficile de savoir à quel point leur usage a dépassé le cadre interne des congrégations.

[...] De nos jours encore, des saints nombreux de toutes conditions, âmes d'apôtres, vierges pures, héroïques mères de famille honorent et sanctifient la face de la terre ; mais leurs vertus, le plus souvent accomplies dans l'humilité, sous le regard de Dieu, sont ensevelies dans les ténèbres de l'oubli³⁸⁵ [...].

Il est possible de repérer des récurrences dans la présentation et la composition de ces textes : principalement publiés par des religieux après la mort de la jeune fille, ces derniers attestent avoir eu accès et/ou reproduire fidèlement leurs écrits personnels. Aussi, le corps du texte entremêle extraits de ces documents intimes, qu'il s'agisse de lettres, d'entrées de journal voire d'extraits de mémoires, et l'appareil biographique à proprement parler, sans qu'il soit toujours aisé de distinguer le document du récit, et sans que la chronologie soit toujours bien respectée. Ainsi dans *Histoire d'une âme victime. Caroline Clément (1825-1887)*, le père Henry détaille le matériau autobiographique auquel il aurait eu accès pour compiler ce recueil : un journal spirituel, des lettres et trois autobiographies spirituelles rédigées à la demande de ses directeurs de conscience successifs et rédigées à des époques différentes de la vie de Caroline, 1849, 1860 et 1881³⁸⁶. Parmi les autres matériaux collectés dans ces divers ouvrages, on trouve encore des règlements de vie ou des notes de lecture. Partant, ils se proposent de rendre public tout un ensemble hétéroclite d'écrits de jeunes filles et ainsi, d'offrir un véritable accès à leur intimité quotidienne et de dévoiler leurs âmes. « Toutes ces confidences, reprend l'abbé Burel au sujet d'Octavie, où elle fera couler sous nos yeux le flot si pur de ses pensées et nous dévoilera les replis les plus cachés de son cœur, sont le secret des lettres intimes et du *Journal* plus intime encore de son âme³⁸⁷. »

L'usage de ces textes nécessite plusieurs précautions : s'il est possible, parfois, d'attester de l'existence de telle ou telle jeune fille dont il est question grâce, par exemple, aux documents d'état civil³⁸⁸, rien n'est moins garanti que l'authenticité du matériau autobiographique employé par le préfacier ou l'éditeur. On hésitera donc à les ranger parmi les écrits personnels, comme cela a pu être fait parfois, ce qui nous oblige à un traitement à part. Ensuite, à moins de disposer du texte original, il demeure impossible de connaître la longueur

³⁸⁵ Abbé H. Burel, *Une âme sœur d'Eugénie de Guérin : Octavie de Gallery*, Paris, René Hatin, 1902, p. IX-XI.

³⁸⁶ R. P. Henry, *Histoire d'une âme victime. Caroline Clément (1825-1887)*, Paris, Téquy, 1917, p. X.

³⁸⁷ Abbé H. Burel, *Une âme sœur d'Eugénie de Guérin*, op. cit., 1902, p. XII.

³⁸⁸ Ainsi d'Eugénie de Renoult, dont les lettres ont été publiées dès 1839 dans *Eugénie. Vie et lettres d'une orpheline morte à l'âge de vingt-trois ans* (Paris, Adrien Le Clere, 1839), née le 21 décembre 1805 à Marseille-en-Beauvaisis et décédée le 25 janvier 1829 dans la même ville (AD Oise Tables décennales des naissances, mariages, décès, Marseille-en-Beauvaisis, 1803-1832).

des coupes qui y ont été effectuées. Il ne fait aucun doute qu'ils n'ont pas été reproduits *in extenso* mais passés au crible de la censure, allégés de certains mots ou passages, réagencés pour appuyer la démonstration. Cela a d'ailleurs été le cas aussi de nombreux journaux « laïcs » de jeunes filles, celui de Marie-Edmée Pau ou de Marie Bashkirsteff³⁸⁹, publiés dans les dernières décennies du siècle et le début du suivant. Malgré le doute sur leur authenticité – les faux mémoires et les faux journaux abondent dès le début du XIX^e siècle –, ils correspondent néanmoins à des pratiques d'écriture de soi encouragées par l'Église catholique. Philippe Lejeune voit justement dans les journaux spirituels l'un des pôles extrêmes de l'écriture diaristique des jeunes filles au début du siècle³⁹⁰ ; quant aux « autobiographies spirituelles », il semblerait que la pratique ait été largement employée dans les institutions religieuses féminines dès l'époque moderne dans toute l'Europe catholique³⁹¹. Incidemment, la publication de ces mélanges laisse entrevoir une pratique d'écriture de soi plus largement répandue que ce que les archives privées permettent d'atteindre.

L'objectif des biographies pieuses relève de l'édification par l'exemple : les jeunes filles modèles, voire proches de la sainteté, dont la vie est ainsi exposée, sont de véritables *exempla* pour les jeunes filles. L'usage des matériaux autobiographiques accentue encore la valeur performative de ces textes et on peut se demander dans quelle mesure la forte ambition de vérité affichée modifie les codes de lecture par rapport à des ouvrages appartenant explicitement à la fiction³⁹². Amélie Weiler*, jeune bourgeoise strasbourgeoise qui écrit son journal dans les années 1840, compte ainsi parmi les textes ayant suscité son désir d'écrire son propre journal les fragments du journal d'Eugénie³⁹³, publié par Ernest Fouinet en 1833. Elle raconte au sujet de sa lecture :

Une autre fois je lus encore quelques pages d'un journal signé du seul nom d'Eugénie. Quelles observations fines et spirituelles dans un auteur de seize ans ! Et elle mourut dans la fleur de l'âge

³⁸⁹ On lira à ce sujet la préface de Nicole Cadène, dans « *Mon énigme éternel* ». *Marie-Edmée Pau, une jeune fille française sous le second Empire* (Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2012) et la préface de l'édition du journal de Marie Bashkirsteff par le Cercle des amis de Marie Bashkirsteff (1995-2003).

³⁹⁰ Philippe Lejeune, *Le Moi des demoiselles*, *op. cit.*, p. 18.

³⁹¹ Sur la fréquence de cette pratique dans l'Espagne moderne, voir Isabelle Poutrin, *Le Voile et la Plume. Autobiographie et sainteté féminine dans l'Espagne moderne*, Madrid, Casa de Velazquez, 1994. Elle indiquait que seule l'Italie comptait un nombre d'autobiographies spirituelles comparable à l'Espagne pour l'époque moderne.

³⁹² Bien que certains entretiennent un flou sur la frontière entre fiction et vérité. Mais selon Bénédicte Monicat, « la volonté de moralisation a un poids [encore] plus important, sinon une plus grande intensité, dans ses avatars romanesques ». Bénédicte Monicat, *Devoirs d'écriture*, *op. cit.*, p. 212.

³⁹³ Il s'agit vraisemblablement du *Journal d'Eugénie*, publié en extraits par Ernest Fouinet dans le *Journal des jeunes personnes* entre 1833 et 1834. *Journal des jeunes personnes*, Année 1833, t. 1, p. 98-100, 151-154, 213-217 et Année 1834, t. 2, p.131-135.

cette jeune personne intéressante, dit celui qui publia cette partie de son manuscrit. Née au sein de l'opulence et d'une famille distinguée, douée d'un esprit supérieur, d'agrément physiques et de talents que la plus parfaite éducation avait développés, la mort devait briser cette jeune existence et cet être charmant ne devait paraître qu'un moment sur la terre pour y laisser l'éternel regret de sa perte³⁹⁴.

Bien que publiés par un littérateur habitué des colonnes de la presse pour la jeunesse, et dont les romans ont, pour certains, été récompensés par le prix Montyon, les extraits du journal de cette jeune fille de quatorze ans sont rangés sans hésitation par la diariste aux côtés d'autres textes autobiographiques célèbres, les *Mémoires* de Mme Campan par exemple.

Cependant, l'extrême codification de leur forme – une préface présentant les principales vertus de l'« héroïne », des extraits se concentrant sur les « étapes clefs » de la vie d'une jeune fille comme la première communion ou le couvent, l'accent mis sur les activités solitaires telles que la prière ou l'étude au détriment des sociabilités amicales ou des jeux – a aussi bien pu constituer un frein à leur appropriation par les jeunes lectrices. De par leur statut de modèles de conduite, essentiellement à destination des jeunes filles, mais aussi de modèles d'écritures de soi, il serait intéressant de mener une étude plus approfondie sur leur réception durant le second Empire et d'essayer de mesurer leur influence sur les pratiques d'écriture des journaux de jeunes filles à cette même période.

3.2.2. Manichéisme de la lecture dans les vies de jeunes filles.

Venons-en au traitement de la lecture dans ces biographies. Ces ouvrages reposent sur un manichéisme affiché dans la mesure où ils ne présentent qu'une seule ligne de conduite : il n'y a pas de doute possible, c'est l'éducation religieuse qui convient le mieux aux jeunes filles. Ils ne reprennent que rarement l'un des ressorts de la littérature pédagogique que nous avons déjà mis en avant, et que Bénédicte Monicat relève également dans son étude des romans de l'apprentissage, à savoir l'opposition entre deux figures contraires de jeunes filles³⁹⁵.

³⁹⁴ Amélie Weiler, *Journal d'une jeune fille mal dans son siècle*, entrée du 2 février 1840.

³⁹⁵ Ceux-ci constituent le pendant sécularisé de la littérature édifiante que nous examinons ici. *Le Journal de Marguerite*, publié par Victorine Monriot en 1858 et réédité 158 fois est sans doute le plus connu, mais nous en trouvons des exemples dès les années 1840, comme les *Mémoires d'une petite fille devenue grande*, d'Eugénie Foa (1840). Cette chronologie illustre bien le développement parallèle de ces deux modèles, utilisant l'écriture de soi comme ressort et publiés parfois par les mêmes éditeurs. En revanche, les romans de l'apprentissage sont écrits dans leur très grande majorité par des femmes, et, bien qu'édifiants, remplissent un objectif avant tout

L'exhortation au bien passe par ce cas unique de vie exemplaire et omet la « mauvaise » vie de jeune fille. Focalisés sur la jeunesse, ces ouvrages mettent logiquement en avant la période des études au couvent et sur l'accomplissement du rite de la première communion. La plupart des biographiées sont orphelines et ont trouvé au couvent un second foyer. Eulalie, née en 1823, orpheline de mère, est ainsi envoyée par son père au Sacré-Cœur d'Amiens puis de Metz³⁹⁶. Après un premier apprentissage de la lecture dans le foyer familial, la jeune fille exprime la transformation qu'a opérée sur elle l'enseignement délivré au couvent – le renforcement de sa foi et de son assiduité au travail –, le plaisir d'évoluer dans cet univers clos et l'acceptation des bornes qui sont imposées au travail intellectuel. « Comment est-il possible, me disais-je ce matin, que l'on ne trouve pas du plaisir à nos études de femmes³⁹⁷ ? », se demande ainsi Eugénie, la jeune diariste « découverte » par Ernest Fouinet. Point de tricherie, de bavardages, qui sont les défauts des autres pensionnaires, mais tout un ensemble de petites vertus construit le caractère moral de la jeune fille. La pratique de la lecture telle qu'elle est exposée ne s'écarte jamais des normes de lecture définies pour les jeunes filles, voire les durcit encore, en ne permettant aucun écart. Car une lecture mal contrôlée peut exacerber certains défauts chez les jeunes filles : la curiosité, l'amour-propre et la vanité. Elle doit exclusivement servir de support à la pratique religieuse : la lecture de loisir y est bannie, le temps de lecture est limité, généralement à un quart d'heure, le matin ou le soir au moment de la prière, et doit être suivi d'une méditation.

Cette pratique restrictive est inscrite dans les règlements de vie que les jeunes filles sont incitées à rédiger au moment de leur communion, et dont certains sont par ailleurs reproduits dans ces mélanges. Ainsi celui d'Elisabeth-Fénéline de Sainte-Marie :

1. Je ferai chaque jour ma prière du matin et du soir, avec toute l'attention qu'il faut pour cette sainte action.
2. Je dirai tous les jours les Litanies de la sainte Vierge et le chapelet de l'enfant Jésus. (...)
5. Je ferai chaque jour une petite lecture de piété d'un quart d'heure au moins, et je penserai souvent à Dieu, surtout à midi et le Soir³⁹⁸.

pédagogique. Sur ce sujet, voir Bénédicte Monicat, *Devoirs d'écriture, op. cit.*, et notamment les chapitres « Les filles se racontent » (p. 115-135) et « Jeunes filles modèles et modèles de jeunes filles » (p. 211-226).

³⁹⁶ *La Dernière couronne d'Eulalie, op. cit.*, p. 10-13.

³⁹⁷ *Journal d'Eugénie (15 juin-octobre 183 ?)*, publié en extraits dans le *Journal des jeunes personnes*, 1833, t. 1, p. 151-154.

³⁹⁸ Abbé P. A. J., *Un ange sur la terre. Vie et écrits de Elisabeth Fénéline de Sainte-Marie*, Paris, C. Dillet, 1840 [1849], p. 2 et sq. Rédigés principalement au moment de la communion, il n'était pas rare que les femmes écrivent plusieurs règlements de vie, à différents moments de leur existence. Certains ont été conservés et témoignent d'un modèle assez fixe, comme ceux, successifs, de Pauline de Castellane*. Voir *infra*, chapitre 7, section « Un

L'omniprésence de la religion, qui s'explique davantage par l'origine de ces textes que par leurs destinataires, les distingue des romans où sont racontées des vies de jeunes filles, au sein desquels la composante religieuse apparaît beaucoup plus discrète³⁹⁹. La figure de lectrice exemplaire est elle-même construite sur la lecture d'œuvres exemplaires, de préférences prescrites par le confesseur ou par la mère de la jeune fille. Caroline Clément écrit ainsi dans son autobiographie spirituelle :

Cependant ma vie devint plus sérieuse, plus occupée. Je pris goût aux **bonnes lectures**⁴⁰⁰. La *Vie des Saints*, les *Actes des Martyrs*, la *Vie des Pères du désert*, les *Méditations sur les vérités de la religion*, le *Pensez-y bien* étaient des livres que je lisais de préférence et presque toujours en compagnie de ma bonne mère qui, instruite à fond de toutes ces choses, se faisait un bonheur de m'expliquer ce que je ne comprenais pas⁴⁰¹.

Plus loin, elle ajoute que son confesseur lui prêta les *Maximes spirituelles* et les *Méditations sur l'amour de Dieu*, du père Grou, un jésuite de la fin du XVIII^e siècle. *L'Imitation de Jésus-Christ*, *l'Introduction à la vie dévote*, les *Vies de saints*, les *Exercices* de Saint-Ignace constituent encore cette bibliothèque idéale devant agir sur la bonne lectrice et l'aider à corriger ses rares défauts⁴⁰². L'abandon ou le rejet des « mauvaises » lectures, l'expression revient fréquemment sous la plume des jeunes filles, apportent une preuve supplémentaire du contrôle de soi nécessaire pour se conformer à l'idéalité de la lectrice chrétienne : « J'ai été hier chez Mme K*** », écrit ainsi Louise-Edmée Ancelot, « qui nous parla des lectures et s'étonna que j'aie lu *Paul et Virginie*. Si elle sait que j'en ai lu bien d'autres, plus dangereux encore ! j'ai eu le bonheur que ces livres ne m'ont point fait de mal. Si j'ai une fille, jamais elle ne les lira⁴⁰³. »

quotidien de lecture bien ordonné ».

³⁹⁹ Bénédicte Monicat, *Devoirs d'écriture*, op. cit., p. 122.

⁴⁰⁰ En gras dans le texte.

⁴⁰¹ R. P. Henry, *Histoire d'une âme victime*, Caroline Clément (1825-1887), op. cit., p. 22.

⁴⁰² « Chacune de nous, travaillant à l'aiguille, cause plus librement de parures à la mode, des petits ouvrages de femmes inventés dernièrement, ou des compagnes absentes et des maîtres quelque fois ; souvent c'est pour rire, et j'avoue que je suis emportée alors par je ne sais quelle malignité dont je me blâme, mais on est presque corrigé quand on se connaît bien ; j'ai vu cela dans un livre... », *Journal d'Eugénie*, s. d., *Journal des jeunes personnes*, année 1833, t. 1, p. 153.

⁴⁰³ Ce texte diffère quelque peu des autres, par son origine : l'histoire de Louise-Edmée a été publiée par son fils Georges Lachaud en 1888. Louise-Edmée est née en 1825 et est probablement la fille naturelle d'Alfred de Vigny et de Virginie Ancelot. Son fils insère dans son ouvrage des extraits de journaux tenus par sa mère, affirme-t-il, à l'âge de treize et seize ans, au convent des dames de Picpus. Georges Lachaud, *Histoire d'une âme*, Paris, Impr. D. Fontaine, 1888, p. 38.

Pour les jeunes filles pieuses, les œuvres prescrites doivent agir comme des exemples ; c'est l'une des fonctions essentielles de la littérature en général que d'en produire, rappelle Emmanuel Bouju. Mais la littérature édifiante dépasse ce stade pour produire *le bon exemple*, le cas générique, exemplaire. Dans ce schéma de fonctionnement, le « savoir-lire » doit se transformer en un « savoir-vivre⁴⁰⁴ ».

3.2.3. Herminie de la Bassemoulturie, lectrice exemplaire

Herminie de la Bassemoulturie représente sans doute le meilleur exemple d'une lectrice exemplaire dont la vie est donnée à lire aux jeunes lectrices. Herminie est née en 1825 à Metz, d'un père officier de gendarmerie. Ses parents sont tous deux issus d'anciennes familles aristocratiques, et elle est la benjamine d'une famille de quatre enfants. Elle meurt en 1864, après s'être retirée à Amiens chez les filles de la Sagesse, actives dans l'éducation des jeunes filles pauvres. En 1867, le père Henri Thomas publie les *Souvenirs biographiques et littéraires d'Herminie de la Bassemoulturie*, recomposés à partir de son journal et de ses lettres, que lui a confiés Pauline, la sœur d'Herminie.

Dans sa préface, le frère Henri Thomas s'adresse aux jeunes filles « qu'une imagination trop mobile désenchante si facilement de leur destinée, [...] pour la faire accepter telle qu'elle est d'ordinaire, simple, obscure et cachée⁴⁰⁵ ». À partir de trois extraits, il y explique également pourquoi, à seize ans, Herminie a commencé à écrire son journal : Herminie y affirme la volonté d'écrire pour elle seule et « tout bas », pour calmer son imagination et plaire « au bon Jésus et ne jamais l'offenser⁴⁰⁶ ». Modestie, piété, combat contre sa « nature » guident donc son écriture, et l'accent mis dès le prologue sur ces trois qualités de diariste constitue un exemple pour les lectrices. L'enfance d'Herminie telle que nous la décrit le frère Henri Thomas ressemble à l'enfance que beaucoup d'autres femmes de l'aristocratie ou de la bourgeoisie ont racontée, comme nous le verrons dans la partie suivante : elle est éduquée avec ses frères et sœurs par leur mère, qui leur apprend à lire et à écrire, mais à huit ans, suite au décès de sa mère, elle doit

⁴⁰⁴ Emmanuel Bouju, Alexandre Gefen, Guiomar Hautcœur et Marielle Macé (dir.), « Avant-propos : littérature et exemplarité depuis Cervantès », in Emmanuel Bouju (dir.), *Littérature et exemplarité*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2007, p. 14-22.

⁴⁰⁵ R. P. Henri Thomas, *Souvenirs biographiques et littéraires d'Herminie de la Bassemoulturie*, Tournai, Casterman, 1867, p. X.

⁴⁰⁶ *Ibid.*, p. IV-V.

entrer au couvent des Bernardines, près de Lille. Le frère Thomas souligne deux traits de caractères : d'un côté, sa très grande piété depuis sa plus tendre enfance et de l'autre, une curiosité pour le livre manifestée là encore très jeune, écoutant les lectures de ses parents, allant, quand il n'y est pas, dans le cabinet de travail de son père.

De ce qu'on peut approcher des lectures d'Herminie d'après les extraits de journal et de lettres sélectionnés par le frère Thomas, celles-ci se composent exclusivement de livres de piété : la Vie de Sainte Thérèse, le catéchisme, l'Évangile, les *Études philosophiques sur le christianisme* d'Auguste Nicolas, parues en 1843 ; ses « guides préférés », écrit le frère Thomas, restent néanmoins François de Sales et Fénelon. Herminie est donc une lectrice pieuse, voire zélée. En fait, l'intégralité des souvenirs est agencée de manière à opposer deux types de lecture, les livres religieux d'un côté, dont elle se nourrit, et les romans de l'autre, qu'elle exècre au plus haut point. Car le frère Thomas se fait alors zéléteur de la rhétorique catholique contre les romans :

Pour ne parler que des livres, ils accourent en foule. Chaque matin et chaque soir ils assiègent notre porte. Que faire ? Entrer en rapport avec ces héros du vice ? Nous ne le pouvons.

Imitons Herminie ? Ce n'est pas à la terre, mais au ciel qu'elle demandait ses amis du matin et du soir. Quelques paroles de l'Évangile, quelques versets de L'Imitation suffisaient, avec la prière, aux premiers besoins de son âme. Plus tard venait la lecture d'un bon livre et le soir la vie des Saints : voilà quelle était sa nourriture, sa consolation et sa force. - les romans lui causaient une horreur instinctive : c'est que la pudeur est timide, le moindre bruit l'épouvante, elle aime le silence, la retraite et la paix⁴⁰⁷.

Pour appuyer son entreprise de persuasion, il reproduit alors trois lettres écrites vers 1845 dans lesquelles Herminie engage avec son amie Mlle de *** un dialogue épistolaire autour du roman. Dans les deux premières, elle s'en prend au style du roman et à ses effets sur la littérature contemporaine :

Je préfère de beaucoup ma solitude, que je partage avec des amis de choix et dont la société m'est aussi instructive qu'agréable. [...] Je veux parler des Saints dont je lis assidûment la vie. La vie des Saints ! C'était autrefois la petite bible du peuple ; c'était la lecture des familles chrétiennes. Et aujourd'hui... Que les temps ont changés !

⁴⁰⁷ R. P. Henri Thomas, *Souvenirs biographiques et littéraires d'Herminie de la Bassemoulturie*, op. cit., p. 110.

Oh ! Chère amie, si je ne contemple jamais sans émotion cette incomparable galerie de héros de toute condition, de tout âge et de tout sexe, que notre divine Mère l'Église nous donne pour modèles et pour amis [...]. Quelles lectures hier et quelles lectures aujourd'hui ! - L'opinion, cette triste faiseuse de modes, s'est tournée contre les vaillants héros de notre foi ; elle travaille de toutes ses forces à leur substituer ceux du vice.

[...] Nos Pères disaient aux livres : instruisez-nous, édifiez-nous ; nous, nous leur disons : amusez-nous. Pourvu qu'un livre divertisse on ne regarde plus si les traits sont envenimés, il suffit qu'ils soient lancés avec art⁴⁰⁸.

Au plus fort des attaques contre le roman, elle en reprend les principaux arguments, ceux de la contamination par le roman et du remplacement des pratiques de lecture de dévotion par une lecture intensive de la fiction. Elle oppose ici deux types de lecture, tant dans l'objet lu que dans l'usage de la lecture : un usage contemporain de la lecture de romans, uniquement de divertissement, qui remplace un ancien modèle de lecture édifiant. Ce faisant, elle exhorte à la lecture de Vies de saints.

Elle poursuit sur le roman :

Le roman, lui, la maudit et emploie tout son art à la bannir du monde imaginaire au milieu duquel il nous transporte. Ce monde, il les couvre de fleurs et le remplit de sources assez abondantes, selon lui, pour étancher notre soif de bonheur. Hélas ! Quelle illusion... au lieu de l'étancher, elles l'irritent ; elles ne font, comme des pastilles de menthe, prétendues froides, que dessécher le palais.

Crois-le, chère amie, en amollissant notre âme, le roman la corrompt ; en remuant à plaisir le levain de nos passions, il les éveille et, sous cette fausse chaleur, elles fermentent. Oh ! Les romans ! Les romans ! A-t-on besoin d'eux pour rendre nos cœurs plus légers et nos imaginations plus folles ? Et n'est-ce pas trop tenter notre pauvre infirmité que de préconiser sans cesse ses plus mauvais penchants et de mettre toujours sous ses yeux des excuses et, qui plus est, de charmants éloges tout préparés pour chaque faute⁴⁰⁹ !

[...] Quant aux romans, tes raisons sont loin de me convaincre : des bosquets séduisants... des horizons nouveaux... des sentiers pleins d'ombre et de fraîcheur... une riche verdure, enfin je ne sais quoi qui fait naître les plus doux rêves. Tout cela est bien beau, mon amie, mais je ne crois

⁴⁰⁸ *Ibid.*, p. 112-113.

⁴⁰⁹ *Ibid.*, p. 114.

plus au pays de Cocagne. La terre est la terre, dure, nue, et parsemée d'épines.

[...] L'imagination s'empare de tout... cela fait mal à voir... mon cœur se serre quand j'y pense⁴¹⁰.

Une bonne lecture doit être selon Herminie une lecture qui édifie certes, mais qui n'omet pas de présenter au lecteur les défauts de l'être humain, pour que ce dernier puisse de lui-même trouver la force morale de les corriger. Le roman, lui, tend à les dissimuler ou à les minimiser en proposant un monde imaginaire et embelli où les frontières entre vices et vertus, bien et mal, sont brouillées. Ainsi leurrée, la lectrice cède à la facilité, satisfait de bas instincts d'orgueil et abandonne les vrais « amis », ceux qui instruisent tout en étant agréables, à savoir les Vies de saints. Pour convaincre son amie, elle ancre toutefois ses arguments dans son époque, explique qu'elle comprend l'attrait pour la littérature contemporaine tout en tentant de remplacer les feuillets par de petits romans moraux. Elle se fait ainsi porte-parole des éditeurs catholiques :

Mais j'oublie que les romans marchent de pair avec le monde, et qu'il ne serait pas permis à une jeune lionne de paraître ignorer les aventures du héros du jour qu'exalte la presse, sans voir son amour propre accablé de dédain : il faut pouvoir dire : J'ai lu – Si tu voulais, chère Aimée, je pourrais t'indiquer un moyen très économique d'être savante à peu de frais – abonne-toi à la Bibliographie Catholique⁴¹¹.

D'abord basé sur des arguments moraux, le discours d'Herminie reprend dans sa troisième lettre l'essentiel du discours sur la faiblesse naturelle des femmes :

Non, chère amie, je ne suis pas une sainte ; et voilà pourquoi je crains tant tout ce que tu parais décidément aimer : le monde et les romans. C'est pour moi un océan dont je redoute les écueils et les sables mouvants. Si j'étais plus forte, j'oserais peut-être quitter le rivage ; mais à défaut de forces, ayons au moins de la prudence. Je sens que je suis femme et que, comme telle, le fruit défendu a bien encore quelque prise sur moi. Pourquoi m'exposerais-je⁴¹² ?

Qu'elles soient fictives ou bien réelles, la présence de ces épistolaires joue un rôle essentiel dans l'objectif assigné à la lecture de ces ouvrages. Mlle de *** aime les romans, sort

⁴¹⁰ *Ibid.*, p. 117-118.

⁴¹¹ *Ibid.*

⁴¹² *Ibid.*, p. 119.

dans le monde ; éduquée, elle peut exposer ses propres arguments et engager un débat autour du danger, ou non, des romans. Tout aussi éduquée, Herminie choisit elle de renoncer à la tentation du monde et à son symptôme le plus manifeste, la littérature contemporaine. On retrouve donc les deux figures antithétiques de lectrices incontournables à l'argumentaire édifiant sur les lectures des jeunes filles. Cette « incarnation », qu'autorise l'utilisation d'écrits personnels, ne donne que plus de poids à la démonstration : Herminie, lectrice exemplaire, devient en même temps la mieux armée pour affronter les aléas de la vie, la maladie et la mort notamment. Faire passer le discours sur les bonnes ou mauvaises lectures par un échange entre deux pairs doit, par ailleurs, susciter l'appropriation plus immédiate des jeunes lectrices à qui s'adresse l'ouvrage, puisqu'elles peuvent plus facilement s'identifier à l'une ou l'autre des épistolières. Ce mode d'énonciation de la norme et de l'interdit passe par un procédé didactique éprouvé : moins abrupt qu'une censure directe de la part d'un directeur de conscience ou d'un parent, l'objectif reste similaire. Herminie, lectrice modèle et amie compréhensive, remplit parfaitement cette fonction. Le père Henri construit toute la figure vertueuse d'Herminie autour de sa bonne pratique de la lecture. Pourtant, il s'agit avant tout d'un discours écran : cela ne signifie en rien qu'Herminie n'ait jamais lu de romans. Dans une lettre destinée à son frère Jules, Herminie cite ainsi un passage de *Marianna* de Jules Sandeau, où il livre un portrait de George Sand à la fin de leur liaison (1839). Sans doute les pratiques quotidiennes, plus hétéroclites viendraient contredire ce modèle vertueux. Mais c'est bien le pari initial pris par les rédacteurs de ces biographies pieuses : sélectionner les passages adéquats qui apportent la preuve de la démonstration initiale.

Dans sa postface, le père Thomas compare la vie d'Herminie à celle d'Eugénie de Guérin. Si la publication des vies exemplaires de jeunes filles commence, on l'a vu, dans les années 1840, la première parution, en 1862, du journal d'Eugénie de Guérin va donner une toute autre ampleur à ce type de publication. Le parti pris de premier éditeur d'Eugénie est différent de celui que nous venons d'examiner : Trébutien, ami de Barbey d'Aurevilly et conservateur à la bibliothèque de Caen annote le journal, le coupe, mais le livre au public sans insertion du biographe⁴¹³. Malgré ces différences, il a toutefois été reçu d'une manière similaire. En 1863, il obtient le prix Montyon de l'ouvrage le plus utile aux mœurs, et, dans la foulée de

⁴¹³ Eugénie de Guérin, *Journal et fragments*, publiés par Guillaume-Stanislas Trébutien, Paris, Didier, 1862.

son succès public, d'autres journaux de jeunes filles sont publiés, tel celui de Joséphine Sazerac de Limagne (1848-1873), d'autres vies de jeunes filles, comme Herminie de la Bassemouturie ou Octavie de Gallery, sont directement comparées à celle de la châtelaine du Cayla⁴¹⁴. Toutes trois furent par ailleurs, d'après leurs biographes, des lectrices du journal d'Eugénie, alors que celle-ci a rapidement acquis le statut de lectrice catholique exemplaire, ne se séparant jamais de *L'Imitation de Jésus-Christ* et consacrant, quotidiennement, une partie de son temps à des lectures pieuses. On voit alors la circularité d'un modèle qui tend à l'édification des jeunes lectrices.

L'originalité de l'action de l'Eglise au XIX^e siècle fut donc de réinvestir un terrain qu'elle n'avait jamais vraiment quitté depuis la Réforme tridentine, celui de la lecture des femmes, mais en proposant des outils neufs, « modernisés ». Elle combine ainsi habilement deux phénomènes culturels majeurs, l'alphabétisation croissante des femmes et la pénétration toujours plus importante de l'imprimé et de l'écrit dans la vie quotidienne, tout en offrant une réponse à la demande de moralisation de la société française. Mais qu'il s'agisse d'impliquer les lectrices dans l'Œuvre des Bons livres ou de responsabiliser les jeunes filles grâce aux vies exemplaires, l'action de l'Eglise repose avant tout sur un principe normatif et une entreprise de propagande. Bonnes et mauvaises lectures définissent donc bonnes et mauvaises chrétiennes, et l'argument manque de souplesse, même s'il est parfois nuancé par des personnalités comme Mgr Dupanloup, directeur de conscience de nombreuses femmes de l'aristocratie ou de la grande bourgeoisie à partir des années 1830. Idéalité de la lectrice pieuse, laissant peu de place aux individualités mais largement tempérée, on le verra, dans la pratique quotidienne.

Malgré leurs divers points d'accroche et leurs rhétoriques spécifiques, ces discours tendent donc à essentialiser, normaliser, idéaliser la lecture des femmes et par conséquent, ils contribuent à lui octroyer une unicité, à la ranger dans une catégorie hermétique de la « lecture féminine » et posent le principe d'un dualisme. Pour beaucoup, ils s'appuient sur deux pôles antithétiques, l'image de la lectrice d'ouvrages moraux opposée à celle de la lectrice de romans, la première apparaissant comme la face positive de celle qui, grâce à l'éducation à la bonne

⁴¹⁴ Joséphine Sazerac de Limagne, *Journal, pensées et correspondances, précédés d'une notice biographique*, Paris, Librairie Adrien Le Clere, 1874. Sur l'influence du journal d'Eugénie de Guérin sur les publications édifiantes, voir Françoise Simonet-Tenant, « L'écriture féminine au XIX^e siècle », *Ipotesi*, 2009/13, n° 2, p. 21, [en ligne], URL : <http://www.ufjf.br/revistaipotesi/files/2009/10/l%C3%A8criture-f%C3%A9minine.pdf>, consulté le 14/05/14.

lecture, a lutté contre ses penchants naturels et les tentations de la société contemporaine. Toutefois, malgré l'ambition de décrire « la » femme et ses lectures, ils ne s'adressent pas à l'ensemble des lectrices. Dans les discours des clercs et de pédagogues, ce sont d'abord les aristocrates qui servent de modèles, avant de glisser vers la bourgeoisie fortunée. À partir de la monarchie de Juillet, à l'unisson avec les médecins, ils cristallisent alors dans l'image de la femme bourgeoise la plupart des « anxiétés culturelles⁴¹⁵ » de leur temps. Mais ces discours omettent les lectrices populaires, celles qui, croquées par les auteurs de physiologies, incarnent la modernité de la lecture dès 1830. Fréquentant les cabinets de lecture urbains, peu attachées aux canons de la littérature, consommatrices de la littérature du jour, les lectrices populaires rendent compte, de manière typifiée aussi, du changement en cours du régime de la littérature et de l'origine sociale du lectorat qui ressort peu dans le discours des médecins, des clercs ou des pédagogues. Ce n'est que dans la seconde moitié du siècle que l'hystérie sera un mal identifiable dans les classes populaires⁴¹⁶, et encore plus tard que des vies exemplaires de jeunes filles du peuple seront éditées⁴¹⁷. Mais cette apparente fixité sur la première moitié du siècle est aussi ce qui fait la force de leur normativité.

Paradoxalement, alors que la diffusion toujours plus importante de l'imprimé inquiète, l'utilisation des nouveaux procédés technologiques permettant une plus grande diffusion à un coût réduit a été le principal ressort pour rendre ces discours encore plus audibles. Qu'il s'agisse de la presse de vulgarisation scientifique ou de la littérature édifiante, religieuse ou dans son versant sécularisé et pédagogique, il est répété à l'envi qu'il y a, chez les femmes, une manière de bien lire et une autre, dangereuse, à éviter. Le plus délicat tient alors à essayer de mesurer l'impact qu'ont pu avoir ces discours sur les comportements culturels. Pour Michel Foucault, les pratiques discursives de la médecine, de l'école ou de l'Église, utilisant une « volonté de vérité comme prodigieuse machine à exclure⁴¹⁸ », possèdent un puissant pouvoir performatif.

⁴¹⁵ Janet Badia et Jenifer Phegley, étudiant les représentations de la lecture des femmes dans l'Angleterre victorienne émettent cette proposition à laquelle nous souscrivons pour la France du premier XIX^e siècle. Voir Janet Badia et Jenifer Phegley, *Reading Women : Literary Figures and Cultural Icons from the Victorian Ages to the Present*, University of Toronto Press, 2006, p. 16.

⁴¹⁶ Pierre Briquet est le premier médecin à évoquer l'hystérie parmi les classes ouvrières dans son *Traité clinique et thérapeutique de l'hystérie* paru en 1859. Voir Nils Froment, *Mots pour maux*, op. cit., p. 74.

⁴¹⁷ *Mon cher petit cahier. Journal d'une jeune ouvrière*, publié en 1870, est le premier le premier exemple que nous avons trouvé, reprenant le modèle des biographies pieuses. Le préfacier écrit ainsi : « Si jamais journal fut écrit sans arrière-pensée de publicité, c'est bien celui que nous offrons au lecteur. Une jeune ouvrière lyonnaise aime à se rendre compte, chaque jour, des pensées et des sentiments qui ont occupé son esprit et son cœur. Elle en confie le détail à son cher petit Cahier, que nul ne doit connaître. – Elle meurt à vingt-deux ans et telle est avec la sainteté de sa vie, la beauté de sa mort qu'elle semble digne d'être proposée à ses compagnes comme un aimable et charmant modèle. ... La providence nous a fait rencontrer ce cher petit cahier ». Anonyme, *Mon cher petit cahier. Journal d'une jeune ouvrière*, Paris, Poussielgue, 1870, p. I.

⁴¹⁸ Michel Foucault, *L'Ordre du discours*, 1971, cité par Michèle Riot-Sarcey, « Sujet et pouvoir : penser le genre avec Foucault », in Danielle Chabaud-Rychter, Virginie Descoutures, Anne-Marie Devreux, Eleni Varikas (dir.),

Bien qu'il n'utilise pas le genre, on voit l'apport qu'a pu avoir cette approche dans l'étude des hiérarchies de genre, notamment lorsque, à l'orée du XIX^e siècle, le rôle social des femmes est redéfini à l'aune de leurs capacités « naturelles ». Les individu·e·s qui produisent ou reçoivent ces discours modifient en conséquence leur manière d'être, plus ou moins consciemment, et s'arrogent, aussi, des espaces de résistance. Ces résistances peuvent se loger dans l'acte le plus anodin, le plus silencieux, tel que la lecture. Les écrits personnels de femmes offrent justement à l'historien·ne un poste d'observation privilégié pour saisir la tension qui se fait jour, depuis l'apprentissage de la lecture jusqu'à une lecture adulte, autour de la question de leurs propres pratiques de lecture.

Sous les sciences sociales, le genre. Relectures critiques de Max Weber à Bruno Latour, Paris, La Découverte, 2010, p. 485-498.

Partie 2. De l'éducation à la lecture aux pratiques quotidiennes.

« La mémoire des enfants est fantasque, elle a des lacunes¹ », concède Amélie Lenormant* (1804-1893), fille d'un médecin de Belley adoptée, après le décès de sa mère lorsqu'elle avait sept ans, par Juliette Récamier, la célèbre salonnière de l'Abbaye-aux-Bois. Ces mots écrits en 1849 résonnent comme un aveu face à la périlleuse entreprise que représente l'écriture de l'enfance. Amélie Lenormant commence à écrire ses *Souvenirs d'enfance et de jeunesse* alors qu'elle n'a que dix-neuf ans. Elle en rédige une seconde variante en 1849, à 45 ans, avant d'en proposer une ultime version en introduction des lettres que Mme Récamier lui a écrites en 1872, version mise au propre pour les besoins de la publication. Dans ce court texte, elle insiste particulièrement sur la période de son adoption par Mme Récamier, mais revient également, à chaque fois, sur son apprentissage de la lecture. Épisode clef dans son récit, dont la cohérence reste la même dans les trois versions, mais qui subit, à chaque fois, d'infimes variations dans les détails. Par chance, les différents textes ont été conservés, ce qui nous permet de combler les « lacunes » des différentes variantes, mais aussi de saisir la manière dont un souvenir est retravaillé par la mémoire, au fur et à mesure de l'écriture de soi. Enfin, Amélie Lenormant jette un trouble sur le statut de la narratrice : qui sont ces « enfants » dont elle parle ? Est-ce l'autobiographe qui tente, un instant, de redevenir l'enfant qu'elle était et d'abolir, par l'effort de l'écriture, la distance par rapport à une époque définitivement

¹ Amélie Lenormant, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, manuscrit, BNF, NAF 14093, fol. 233. La première version de son manuscrit est conservée comme celle-ci, dans les papiers de Mme Récamier. Elle publie la troisième version à l'intérieur de l'ouvrage qu'elle rédige en hommage à sa tante et mère adoptive, *Mme Récamier. Les amis de sa jeunesse et correspondance intime*, Paris, Michel Lévy, 1872. Enfin, son petit-fils Charles Lenormant publie après sa mort le « Journal d'Amélie », d'une trentaine de pages, à partir du manuscrit de 1819 (*Revue des Deux Mondes*, t. XII, 1^{er} décembre 1922).

révolue ? Malgré ce travail, reconnaît-elle par là qu'« on n'est plus l'enfant qu'on a été² » et que son entreprise repose inexorablement sur une incertitude ? Toute écriture autobiographique est un travail de réécriture de soi, mais les souvenirs liés à l'enfance paraissent d'autant plus fragiles qu'en plus des lacunes liées à l'effacement de la mémoire, ils acquièrent dans le récit une fonction spécifique, comme le précise Philippe Lejeune, celle de « trouve[r] dans l'enfance les clefs de l'identité adulte » et de donner en conséquence « une cohérence factive, à valeur explicative, au récit des commencements³ ». Mais malgré leurs imprécisions, leurs manques ou au contraire leurs traits forcés, ils tentent de nous faire accéder à un univers enfantin, à la fois matériel et sensoriel, qu'il nous est bien délicat de restituer par un autre biais. Concernant l'histoire des pratiques de lecture, les écrits personnels apportent de nombreux éléments sur le quotidien de la lecture, dans et hors l'éducation, et constituent des témoignages rares sur les expériences des jeunes lecteurs·trices. En cela, ils permettent de dessiner les traits du public enfantin, nouveau public à l'orée du XIX^e siècle, mais « public introuvable⁴ » en histoire de la lecture.

De fait, les pratiques de lecture enfantines constituent un angle mort des recherches en histoire de la lecture, abordées principalement sous l'aspect des méthodes d'apprentissage et sous le signe de l'hétéronomie⁵. L'enfant ne choisissant pas ses livres, il se voit imposer une lecture, dans son contenu et dans les méandres de son appropriation, par l'adulte, qu'il soit parent, pédagogue ou éditeur⁶. Or, en raison de sa fonction normative, la littérature pédagogique

² Jacques Lecarme, « La légitimation du genre », in « Le Récit d'enfance en question », *Cahiers de sémiotiques textuelles*, Nanterre, Université Paris X, 1998, p. 21-37.

³ Philippe Lejeune, « L'ère du soupçon », in « Le Récit d'enfance en question », *op. cit.*, p. 41-67.

⁴ Christian Chelebourg et Francis Marcoin, *La Littérature de jeunesse*, Paris, Armand Colin, 2007, p. 9. Identifiés par Martyn Lyons comme des « nouveaux lecteurs » au XIX^e siècle, l'historien appréhende leurs pratiques de lecture, faute de traces, à partir du contenu des livres et des stratégies éditoriales. Guglielmo Cavallo et Roger Chartier (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, *op. cit.*, p. 406-416.

⁵ Pierre Caspard, « Éducation et progrès. Ce que disent les écrits personnels », Musée neuchâtelois, 1996. Jusqu'à peu, cet univers enfantin a été peu considéré dans les sciences humaines et sociales, au regard de sa « trivialité » selon Richard N. Coe, ne parlant pas des « choses sérieuses du monde » (Richard N. Coe, *When the Grass was Taller : Autobiography and the Experience of Childhood*, New Haven and London, Yale University Press, 1984, p. XII). Les sciences sociales portent aujourd'hui un nouveau regard sur l'enfance, tâchant de mettre au jour des cultures enfantines qui ne seraient plus uniquement caractérisées par leur relation de dépendance à la culture des adultes. La fécondité heuristique d'une telle approche pour l'histoire du XIX^e siècle autorise de nouveaux questionnements sur les âges de l'enfance, sur les pratiques et les savoirs propres qui leurs sont associés. Une thèse récente en sciences de l'éducation, celle de Doriane Montmasson, s'appuie justement exclusivement sur des entretiens avec des jeunes lecteurs et lectrices pour analyser la réception des enfants, à rebours donc de toute la méthodologie traditionnelle de la sociologie. Voir Doriane Montmasson, *La Réception de la littérature de jeunesse par les enfants : une fenêtre ouverte sur le processus de socialisation*, thèse de doctorat en Sciences de l'éducation sous la direction de Régine Sirota, Université Paris 5 Descartes, 2016. Pour un bilan des approches récentes en sciences sociales, voir Régine Sirota, « Petit objet insolite ou champ constitué, la sociologie de l'enfance est-elle encore dans les choux ? », dans Régine Sirota (dir.), *Éléments pour une sociologie de l'enfance*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2006, p. 13-34.

⁶ Matthew O. Grenby, *The Child Reader, 1700-1840*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011, p. 5.

possède une valeur d'exemple qui doit susciter chez ses lecteurs et lectrices l'adhésion à une théorie et conduire à la mise en œuvre d'une praxis⁷. Mais les prescriptions et les situations d'apprentissages idéales qu'elle présente ne permettent pas de saisir les nuances apportées par la culture familiale, le poids des traditions en matière d'éducation et d'accès au livre, variable en fonction des milieux sociaux, et la multiplicité des voies d'accès au monde de l'écrit dans un contexte où, surtout en ce qui concerne l'éducation des filles, les parcours et les méthodes sont loin d'être stabilisés. Depuis quelques années, les écrits du for privé sont justement mobilisés pour apporter une nuance bienvenue à cette approche. Signalons la thèse de Sylvie Moret-Petrini⁸, portant sur la Suisse romande du second XVIII^e siècle, qui s'appuie sur un riche corpus de journaux d'éducation rédigés par des parents et par des enfants, ainsi que les travaux récents d'Emmanuelle Chapron, toujours sur le XVIII^e siècle, qui souligne la nécessité de croiser désormais histoire de l'éducation, histoire du livre et histoire de la littérature⁹. Sur le premier XIX^e siècle, seul l'ouvrage de Daniel Gestin, *Scènes de lecture*¹⁰, adopte le point de vue des enfants sur leurs lectures, mais à partir d'un corpus où ne sont pas distingués écrits personnels et fictions romanesques, et qui à aucun moment n'interroge l'apprentissage de la lecture du point de vue du genre.

Pourtant, la construction des identités sexuées se déroule de manière privilégiée durant l'éducation. Et au vu des représentations entourant la lecture des femmes que nous avons étudiées dans la première partie, on doit s'interroger ensuite sur le rôle de la lecture dans l'apprentissage des comportements genrés, autant que sur les signes visibles qui, dans le rapport qui s'institue tant à l'objet livre qu'à l'univers livresque, permettent de s'identifier au masculin ou au féminin. Cette question apparaît d'autant plus impérieuse que, dans les premières décennies du XIX^e siècle, la diffusion plus massive de l'imprimé transforme le rapport au monde contemporain en ouvrant sur des territoires du savoir qui jusque-là étaient l'apanage d'une minorité, et que la littérature s'affirme pleinement à ce moment-là comme porteuse d'un savoir sur le monde. Les femmes qui ont écrit sur elles-mêmes et sur leurs pratiques de lecture ne sont bien sûr pas exclues de cette culture de l'écrit, mais elles logent dans les premières

⁷ Edification et éducation sont les deux premières fonctions de la littérature de jeunesse, avant que progressivement la fonction récréative devienne particulière prédominante. Christian Chelebourg et Francis Marcoin, *La Littérature de jeunesse*, op. cit., p. 64 sq.

⁸ Sylvie Moret Petrini, *Pratiques éducatives familiales et écriture du for privé en Suisse romande (1750-1820)*, thèse pour le doctorat ès Lettres sous la direction de Danièle Tosato-Rigo, Université de Lausanne, 2016. Je remercie l'auteur d'avoir eu la gentillesse de me communiquer un chapitre de son travail avant sa soutenance.

⁹ Spécialiste des pratiques savantes de l'écrit, l'historienne oriente depuis quelques années ses recherches sur la littérature de jeunesse. Emmanuelle Chapron, *Travailler avec les livres, XVII^e-XXI^e siècles*, vol. 1, Mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2016.

¹⁰ Daniel Gestin, *Scènes de lecture. Le jeune lecteur en France dans la première moitié du XIX^e siècle*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 1998.

années de leurs expériences de lecture la clef de compréhension de leur rapport problématique ou affirmé, inhibé ou décomplexé, superficiel ou érudit, au savoir livresque. L'ensemble de ces textes permet par conséquent de jeter un regard neuf sur l'entrée des femmes dans la culture écrite, au moment où ce phénomène connaît une accélération, en élargissant l'étude des trajectoires au-delà de quelques femmes considérées comme exceptionnelles, pour l'essentiel des auteures ou des éducatrices.

Nous nous appuierons donc, pour ce faire, sur les récits d'apprentissage de la lecture au sein de notre corpus d'écrits personnels. Écrits entre la fin des années 1840 et les toutes premières années du XX^e siècle, ils témoignent de la vogue de l'« autobiographie avec souvenir d'enfance » lancée par la publication des *Confessions* de Jean-Jacques Rousseau. Pour l'historien américain Richard N. Coe, les « souvenirs d'enfance » constituent même une variante spécifique de l'autobiographie, apparue en Allemagne à la fin du XVIII^e siècle, et en France une génération plus tard¹¹. L'intérêt pour l'enfance se nourrit au XVIII^e siècle aussi du développement de l'écriture de soi, et de la volonté de retrouver une strate perdue de son existence¹². Cinq scriptrices seulement indiquent clairement dans leur titre l'accent mis sur la période de l'enfance ou de la jeunesse. À l'intérieur des autres, les souvenirs d'enfance et de jeunesse occupent de quelques lignes à plusieurs dizaines de pages voire centaines de pages¹³, ouvrent le plus souvent le récit autobiographique, qui suit l'ordre chronologique du déroulement biologique de la vie, et s'inscrivent dans cette quête de l'« archéologie du moi¹⁴ » propre à l'Occident contemporain.

En dehors du regard que les adultes portent sur leur enfance, peu de traces des pratiques et des usages enfantins du livre subsistent. La bibliothèque des Guérin, ensemble exceptionnel, constitue à notre connaissance le seul exemple de bibliothèque privée pour la première moitié du XIX^e siècle au sein de laquelle le nombre de livres pour enfants atteint, on le verra, une proportion si importante. Quelques rares écritures enfantines nous sont parvenues : un bref cahier écrit par Cordélia Greffhule, intitulé « Mémoires particuliers de Cordélia Greffhule » et commencé à l'âge de douze ans ; un petit livre de compte que Laure d'Yvrande apprend à tenir dès l'âge de douze ans qui témoigne des différents exercices scripturaires enseignés aux filles ; mais hormis ces rares exemples, les journaux de jeunes filles qui nous sont parvenus débutent

¹¹ Richard N. Coe, *When the Grass was Taller*, op. cit., p. XI.

¹² Larry Wolff, « When I imagine a child : the Idea of Childhood and the Philosophy of Memory in the Enlightenment », *Eighteenth-Century Studies*, 1998, 31, p. 377-401.

¹³ *Histoire de ma vie* de George Sand constituant en cela une exception notable.

¹⁴ Anna Iuso, « Enfances hors du temps », *L'Homme*, 2010/3, n°195-196, p. 103-123. Deux textes en revanche passent complètement sous silence les premières années, jusqu'au sortir de l'âge de la « jeune fille », aux alentours de quinze ans, celui de Sophie Ulliac-Trémadeure et celui d'Hortense Allart.

plus tardivement. Adèle Landron écrit alors qu'elle a seize ans, Herminie Brongniart débute son cahier à 21 ans, Eugénie de Guérin à 29 ans, alors qu'elles ont achevé leur éducation. Elles ne reviennent guère, alors, sur leurs souvenirs d'enfance et sur l'éducation qu'elles ont reçue¹⁵. Nous contrebalancerons enfin le regard porté sur les lectures enfantines à partir de l'étude de quelques rares journaux d'éducation écrits par des femmes, ainsi que par deux correspondances entre un père et sa fille.

Au sein de cet ensemble hétéroclite, nous examinerons les souvenirs se rapportant à l'apprentissage de la lecture et aux usages du livre durant la période de l'enfance étendue à son maximum, entre quatre ans, pour les premiers souvenirs de lecture et quinze ans, âge auquel les jeunes filles, pour celles qui en ont eu l'opportunité, sont censées avoir achevé leur éducation. Dans les deux chapitres de cette partie, nous suivrons un fil chronologique, reprenant la trajectoire des lectrices, depuis les premières années sur lesquelles nous nous concentrerons dans le chapitre 4, jusqu'à la période de l'adolescence, âge mal défini au XIX^e siècle, mais marqué par une étape symbolique d'importance, la première communion. Pour arbitraires et fluctuantes qu'elles soient – les souvenirs ne datent pas avec précision les lectures, surtout quand il s'agit de l'enfance, et les parcours d'apprentissage, de plus, peuvent largement déborder ces âges –, les limites sur lesquelles nous nous arrêterons ici possèdent une fonction sociale et pédagogique fondamentale, et scandent autant d'évolutions dans les pratiques de lecture.

Dans le chapitre 4, nous reviendrons sur l'apprentissage de la lecture au sein de l'éducation des filles. Moins bien connue tant dans l'histoire de la lecture que de l'éducation des filles, cette période est pourtant décrite dans les souvenirs avec une profusion de détail sur les acteurs·trices impliquées, sur les méthodes pédagogiques, sur les livres lus, sur les usages propres aux jeunes lecteurs·trices, offrant ainsi un regard inédit sur l'enfance de la lecture. Le chapitre 5 portera quant à lui sur la question de la sexuation de l'éducation au livre à partir du moment où, selon les pédagogues et les médecins, il faut dissocier et différencier l'éducation des filles et des garçons. Les écrits personnels offrent une source inestimable puisque, en insistant sur les liens familiaux, ils permettent de comparer les trajectoires « scolaires » des sœurs et des frères et d'y repérer comment prennent forme des usages distincts du livre et se construisent des rapports au savoir intimement liés aux identités sexuées.

¹⁵ Nous les étudierons donc dans la partie suivante. Pourtant, de nombreuses jeunes filles écrivaient pendant leur séjour en pension : George Sand en aurait tiré le surnom de « calepin ». Qu'ils aient été confisqués ou détruits, aucun, pour la période, ne nous est parvenu, à la différence, par exemple, des *Mémoires d'une écolière* d'Apolline Hélène Massalska (1763-1815), écrits entre 1771 et 1779 lorsqu'elle était écolière à l'Abbaye-aux-Bois, ou, pour la génération suivante, le journal de pension d'Eugénie Servant, rédigé en 1874-1875.

Chapitre 4. Apprentissages et usages enfantins du livre

Ma tante Justine m'a donné dans ce salon mes premières leçons de lecture. Mon alphabet, pour chaque lettre, avait une image représentant un métier différent. B, boulanger, C, cordonnier, on n'oubliait plus la lettre quand on y rattachait la fonction. Vers l'automne, ma tante me donna un prix, le prix de lecture bien entendu, et me fit une couronne de dahlias plus gros que ma petite tête¹⁶.

L'épisode de l'apprentissage de la lecture prend place, chez Cécile de las Cases*, née en 1828 dans une famille de la bourgeoisie bourguignonne, dans un déroulé assez schématique du récit d'enfance. Situé, ici, après le souvenir des contes de fées que lui lisaient ses parents, il est une étape clé dans le passage de la petite enfance vers l'entrée dans le monde adulte qui, depuis la fin de l'époque moderne, doit mettre l'enfant « à l'école », qu'elle soit domestique ou publique¹⁷. Cécile sépare nettement les différents univers associés à ces âges : avant, celui, fantasmagorique, de l'imaginaire féérique ou mythologique ; après, celui responsabilisant, de la lecture didactique, qui fait travailler la mémoire, ou de la lecture de l'histoire, pour se préparer à la première communion¹⁸. Le témoignage de Cécile est assez tardif, et restitue l'attention accrue portée par les classes aisées aux succès et aux échecs, aux transformations de l'enfant dans la première moitié du XIX^e siècle. Plus ludique, son apprentissage se fait sur un alphabet illustré. Chez les Robin, père, mère, tante s'impliquent tous·tes dans son éducation, suivent ses progrès. Lorsque la petite fille sait lire, elle est couronnée et récompensée. Cécile insiste, plus tard, sur ses habiletés de lectrice : elle était bonne élève, et a appris à lire facilement.

Les souvenirs d'enfance ne restitueront jamais qu'une part infime des expériences vécues pendant l'apprentissage de la lecture. Mais ceux rassemblés ici permettent de revenir

¹⁶ Cécile Robin, Comtesse de Las Cases, *Souvenirs et portraits*, texte édité par M. de Las Cases d'Ambly, 1979, p. 13.

¹⁷ Egle Becchi et Dominique Julia (dir.), *Histoire de l'enfance en Occident*, op. cit., t. 2, p. 158.

¹⁸ Moment clé de l'éducation des enfants, puisque pour la préparer, les parents doivent normalement envoyer leurs enfants suivre le catéchisme pendant une période de deux ans. Philippe Martin, « Le catéchisme en France : un livre de formation pour les chrétiens ? », in Mariella Colin (dir.), *Les Catéchismes et les littératures religieuses*, op. cit., p. 24-40.

sur une période de l'éducation des filles, avant la première communion, moins bien connue car se déroulant largement dans le for privé, sur un moment essentiel aussi de la construction du rapport au livre et au savoir, sur une culture matérielle, un univers sensible et intellectuel, enfin, perdus par ailleurs. La bibliothèque des enfants Guérin que nous étudierons pour entrer dans ce chapitre redonne une matérialité aux usages enfantins du livre au-delà du voile apposé par la mémoire. Traces plus directes mais exceptionnelles, elles permettent toutefois de poser les principales lignes directrices de ce chapitre, ayant trait aux méthodes d'apprentissage de la lecture et à l'ordonnancement des livres pour enfant en fonction des âges et du sexe.

4.1. La bibliothèque des enfants Guérin

Rares sont les bibliothèques où ont été conservés les livres d'enfant, souvent d'une moindre valeur (matérielle et symbolique), souvent abîmés par l'usage du temps¹⁹. La bibliothèque de la famille Guérin, dans le château familial du Cayla, constitue un écrin précieux car y sont préservés, tout ou en partie, les livres ayant servi à l'éducation des quatre enfants. Fait exceptionnel, sur les 303 ouvrages reliés conservés²⁰, les livres pour enfants y occupent une place non négligeable, un peu plus de 15%. Les enfants Guérin ont tous laissés de nombreux ex-libris et *marginalia* sur leurs livres de jeunesse, rares témoignages d'usages enfantins du livre²¹. Cette bibliothèque offre donc une entrée inédite pour étudier à la fois la composition

¹⁹ À l'inverse des bibliothèques de bibliophiles ou des bibliothèques d'écrivains, les bibliothèques pour enfants n'ont pas fait, pendant longtemps, l'objet d'une politique de conservation. Les collections du Musée National de l'Éducation, fondé en 1879 par Jules Ferry, rassemblaient au départ du matériel de classe et des livres scolaires, avant d'être augmentées de travaux d'élèves, jouets, photographies... Ce n'est qu'en 1924 que la bibliothèque de l'Heure Joyeuse est créée pour pallier à cette lacune patrimoniale. La bibliothèque des Guérin a été conservée en raison de la notoriété de deux des membres de la fratrie, Maurice et Eugénie, et est entrée dans les collections du musée des Guérin après l'acquisition du domaine du Cayla par le Département du Tarn, en 1937. Sur l'étude des bibliothèques privées dans l'histoire des bibliothèques, voir Dominique Varry, « L'Histoire des bibliothèques en France. État des lieux », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2005, n°2, p. 16-22.

²⁰ La bibliothèque compte au total 326 titres (303 reliés auxquels il faut ajouter 16 périodiques et 7 partitions), en 528 volumes. Les plus anciens datent du milieu du XVIII^e siècle, les plus récents sont publiés en 1903. Elle ne restitue pas, à n'en pas douter, l'intégralité de la bibliothèque au début du XIX^e siècle. Cette liste a été établie lors d'un travail de recherche effectué au château du Cayla. Nous disposons également d'un outil de travail précieux, le *Catalogue topographique de la bibliothèque* établi en 2008. Nous remercions Hélène Fabrègue, régisseuse au Conseil général du Tarn, de nous l'avoir aimablement communiqué. Pour une vue plus générale de la composition de la bibliothèque des Guérin, au-delà des livres pour enfants, voir Nicole Le Pottier, « Que lisaient-ils ? La bibliothèque des Guérin XVII^e-XIX^e siècle », dans *Des moulins à papiers aux bibliothèques. Le livre dans la France méridionale et l'Europe méditerranéenne (XVI^e-XX^e siècles)*, T.2, Actes du colloque de l'Université de Montpellier, 1999, p. 649-671.

²¹ Fait assez remarquable dans la bibliothèque des Guérin, la plupart des livres est marquée par un ex-libris, qu'il s'agisse des parents comme de l'ensemble des enfants, ce qui permet d'identifier aujourd'hui si ce n'est leur lecteur, du moins leur destinataire à un moment précis et de reconstituer, en les croisant avec les dates d'édition, le fil des entrées. Marque de possession, l'ex-libris n'interdit pour autant absolument pas la circulation d'un livre

d'une bibliothèque pour enfants au début du siècle, les logiques de répartition des livres à l'intérieur d'une fratrie, entre filles et garçons, et les usages qui en étaient faits.

4.1.1. La constitution d'une bibliothèque pour enfants au début du XIX^e siècle : instruction et édification

La famille Guérin appartient à l'aristocratie rurale du Tarn. Bien implantée dans la région de Gaillac, elle subit, comme beaucoup d'autres, des pertes importantes au moment de la Révolution. Le père, Joseph de Guérin (1778-1848), continue jusqu'à son décès à exploiter les terres qui entourent le château. En 1803, il a épousé une jeune femme de la bourgeoisie, Jeanne-Victoire-Gertrude Fontanilles et ensemble ils ont eu quatre enfants. L'aîné, Érembert, est né en 1803 ; suivent deux filles, Eugénie, née en 1805, et Marie, l'année suivante, et enfin Maurice, en 1810. Tous furent élevés chez eux, dans le petit château isolé du Cayla, par leur mère, jusqu'à son décès en 1819.

À explorer cette bibliothèque, on comprend que les enfants reçoivent une éducation traditionnelle de l'aristocratie catholique avec un réel investissement de la part de leur mère²². Cette éducation repose sur un programme simple qui permet à Gertrude Fontanilles, suffisamment lettrée, de se substituer à une institutrice : apprentissage de la lecture puis de l'écriture, rudiments de géographie, généralement enseignée avant l'histoire, puis de l'histoire sainte, ou encore des sciences naturelles²³. À cet effet, elle pouvait se servir d'un ensemble de livres pédagogiques conservés dans la bibliothèque. Certains lui appartenaient avant son mariage, comme ce *Petit catéchisme historique*, dont elle avait fait usage étant jeune fille²⁴. Quelques manuels et traités pédagogiques aussi, comme l'*Abrégé de la grammaire française*, par M. de Wailly, dans une édition de 1777, ou l'*Avis aux mères de famille sur*

entre les différents enfants de la famille, entre frères et sœurs, cousins, ou sur plusieurs générations - les ex-libris successifs en témoignent-, « l'articulation étant rien moins que directe, entre la possession d'un livre, sa lecture et son appropriation » (Frédéric Barbier, « Où en est l'histoire des bibliothèques ? », *Histoire et Civilisation du livre*, X, 2004, p. 7-12). De plus, certaines couvertures, plats de livres, pages de garde sont recouverts de nombreuses *marginalia*, allant du graffiti au dessin, de la lettre au commentaire.

²² Egle Becchi et Dominique Julia (dir.), *Histoire de l'enfance en Occident*, op. cit., t. 2, p. 8.

²³ Faisant appel à la mémoire, la géographie était enseignée avant l'histoire, aussi bien aux filles qu'aux garçons. Jean-Pierre Chevalier, « L'enseignement de la géographie », in François Jacquet-Francillon, Renaud d'Enfert et Laurence Loeffel (dir.), *Une histoire de l'école. Anthologie de l'éducation et de l'enseignement en France, XVIII^e à XX^e siècle*, Paris, Retz, 2010, p.326.

²⁴ Comme le révèle l'ex-libris « Ce livre appartient à Mlle Gertrude Fontanilles ». Sur l'exemplaire de Gertrude Fontanilles, la page de titre et la couverture manquent. Nous suivons donc l'identification de l'édition proposée dans le catalogue topographique de la bibliothèque des Guérin.

l'éducation physique, morale et les maladies des enfants, datant de la Révolution française²⁵. Après la naissance des enfants, les livres sont sans doute entrés dans la bibliothèque par achat, en fonction des besoins. On y trouve ainsi un *Paroissien* datant de 1810²⁶, date à laquelle Gertrude a pu commencer l'instruction religieuse de son fils aîné, Érembert.

Pour apprendre à lire à ses enfants, Gertrude a pu s'appuyer sur *Les Vrais principes de la lecture, de l'orthographe et de la prononciation française*²⁷. De fait, publié pour la première fois en 1773, l'édition conservée dans la bibliothèque familiale date de 1809, à l'âge où Érembert et Eugénie ont pu commencer à apprendre à lire. L'auteur de cette méthode, M. Viard, la présente comme une révolution pédagogique, bientôt « adoptée dans toutes les écoles de France », car elle repose sur le mélange de la méthode épellative et syllabique²⁸. Les enfants apprennent à prononcer chaque lettre de l'alphabet en faisant suivre chaque consonne d'un *e* muet : *Be, ê, bê ; te, e, te : bête*. Après l'apprentissage de la lecture viennent les leçons de géographie, d'histoire ou de sciences naturelles. Gertrude utilise pour cela les manuels les plus diffusés au début du siècle : l'*Abrégé de la Géographie* de Crozat²⁹, dans une édition de 1808, ou encore le « *Petit Buffon* », adaptation pour la jeunesse du célèbre traité de sciences naturelles. Entre 1810 et 1870, plus de dix éditions paraissent sous ce seul nom, et l'ouvrage figure parmi la liste des best-sellers dressée par Martyn Lyons au début de la décennie 1820³⁰. Plus tardif, à destination, peut-être, de la fille d'Érembert, ou des enfants de la campagne environnante auxquels Eugénie donne des leçons, une *Géographie* de l'abbé Gaultier montre la pénétration progressive des innovations pédagogiques du début du siècle jusqu'au Cayla, château reculé du Tarn³¹.

²⁵ Le premier porte comme ex-libris « Fontanilles de Campagnac », l'ajout « de Campagnac » étant utilisé par les membres masculins de la famille de Gertrude. Voir Émile Barthès, *Eugénie de Guérin : d'après des documents inédits*, T.1, Paris, Lecoffre, 1929, p. 45.

²⁶ *Le Petit paroissien complet contenant l'office des dimanches et fêtes*, Tours, Mame, 1810.

²⁷ *Les Vrais principes de la lecture, de l'orthographe et de la prononciation française. Méthode mise au point par M. Viard, revue et augmentée par M. Luneau de Bois-Germain*, 1809.

²⁸ Alors que la méthode épellative, majoritairement appliquée au XVIII^e siècle, repose sur une extrême segmentation des unités de l'écrit, du plus simple (l'alphabet) au plus complexe (la phrase), la méthode syllabique – le B.A.B.A. – plus analytique, vise à mettre en correspondance des unités graphiques et sonores. Toutes deux sont encore largement appliquées, sans réelle distinction, jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Voir Anne-Marie Chartier, *L'École et la lecture obligatoire*, op. cit., p. 74-75 et 83-84.

²⁹ Jean-Pierre Chevalier, « L'enseignement de la géographie », in François Jacquet-Francillon et alii (dir.), *Une histoire de l'école*, op. cit., p.326.

³⁰ Maëlle Levacher, « Buffon dans les livres destinés à la jeunesse française du XIX^e siècle », in Laurence Talairach-Vielmas, *Science in the Nursery : The Popularisation of Science in Britain and France, 1761-1901*, Cambridge, Cambridge Scholars Publishing, 2011, p. 239-259, et Martyn Lyons, *Le Triomphe du livre*, op. cit., p. 85.

³¹ À la « mode » au sein des élites parisiennes de la Restauration, la méthode de l'abbé Gaultier, développée dans les années 1810, reposait sur un jeu de questions et réponses destinée à rendre l'étude agréable. En 1836, elle fait encore partie des livres de pédagogie recommandés par le ministre Guizot pour les écoles primaires. Voir la *Liste des ouvrages dont l'usage a été et demeure autorisé dans les établissements d'instruction primaire*, 30 janvier 1836, [en ligne], URL : http://rhe.ish-lyon.cnrs.fr/fichiers_pdf/toformation/18361230.pdf, consulté le 31/03/15.

À côté de ces enseignements élémentaires, l'instruction religieuse constitue l'autre grand versant de l'éducation des enfants, servant à enseigner les rudiments de la foi et la lecture, à instruire et à édifier³². Ainsi du *Petit catéchisme historique* de Fleury, best-seller des catéchismes pour enfant utilisés depuis la réforme tridentine³³, ou de la *Morale en action*, recueil de sentences et d'exemples adaptés pour la jeunesse. On repère, dans cette liste, une évolution sensible. Un paroissien datant de 1770 (« à l'usage de Madame de Guérin », la grand-mère paternelle) contenant les offices en latin et en français nous rappelle qu'au XVIII^e siècle encore, malgré les préceptes des Frères des Écoles chrétiennes, le latin pouvait constituer la langue sur laquelle se faisaient les premiers apprentissages de la lecture, avant de passer à la lecture en français. Trois langues se superposent alors : le latin, le français, langue des apprentissages, comme on le voit à partir des manuels scolaires des enfants Guérin, et le dialecte, surtout parlé, et que connaît bien Eugénie³⁴. Au début du XIX^e siècle, il devient plus rare que, dans l'éducation familiale, les catéchismes préparant à la première communion soient encore en latin. Les livres pieux conservés dans la bibliothèque des Guérin témoignent de cette mutation qu'accélérent, à partir des années 1830, les éditeurs pour la jeunesse comme Mame. Ceux à destination de la jeunesse sont simplifiés, et en français exclusivement, conçus pour un usage privé et quotidien comme ces *Vies de saints* appartenant à la jeune Marie de Guérin³⁵. Au-delà de l'aspect strictement pédagogique, un autre ensemble de la bibliothèque est constitué d'un fonds « classique » qui a formé au fil des siècles un répertoire commun de la littérature pour enfants³⁶ : celui-ci comprend des récits mythologiques, des contes ou des fables d'auteurs antiques, médiévaux ou modernes, comme les recueils des *Fables* d'Ésope ou celles de La Fontaine ; des textes destinés d'abord aux adultes mais qui sont passés, à un moment de leur

³² Philippe Martin, « Le catéchisme en France : un livre de formation pour les chrétiens ? », art. cit.

³³ Rédigé par l'abbé Claude Fleury en 1683, il est réédité tout au long du XVIII^e siècle et figure encore parmi les best-sellers de la première moitié du XIX^e siècle. Voir Dominique Julia, « Livres de classes et usages pédagogiques », in Roger Chartier et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition française. T. 2. Le livre triomphant (1660-1830)*, Paris, Fayard, 1990, p. 627-633.

³⁴ À partir du milieu du XVIII^e siècle, l'essentiel des « manuels » scolaires est publié en français. Dominique Julia évoque ainsi à ce sujet une « deuxième mort » du latin. (*Idem*, « Livres de classe et livres pédagogiques », art. cit.). Les langues régionales quant à elles ne sont pas du tout prises en compte par l'institution scolaire au XIX^e siècle.

³⁵ La bibliothèque des Guérin regorge de livres pieux. Chaque membre de la famille possède ainsi son propre livre pieux, son paroissien ou son recueil de vies de saints. Par exemple, Caroline de Guérin, la fille d'Érembert, possède le *Catéchisme* du diocèse de Toulouse ; Joseph de Guérin, quelques années avant sa mort – il meurt en 1848-, fait l'acquisition d'un nouveau paroissien datant de 1844. Cela suggère une pratique individuelle, peut-être dans la chambre, avant le coucher ou au lever, comme le mentionne de si nombreuses fois Eugénie dans son Journal.

³⁶ Annie Renonciat, « Dimension internationale du livre pour enfants », in Jacques Michon et Jean-Yves Mollier (dir.), *Les Mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIII^e siècle à l'an 2000*, Actes du colloque de Sherbrooke, Presses de l'Université de Laval – L'Harmattan, 2001, p. 461-473 et Catherine Velay-Vallantin, « L'invention d'un public enfantin au XVIII^e siècle », in Jean Glénisson et Ségolène Le Men (dir.), *Le Livre d'enfance et de jeunesse en France, op. cit.*, p. 19-38.

histoire, dans le répertoire de la littérature pour les enfants, comme *Robinson Crusoé*, le roman de Daniel Defoe publié en 1719 ; un ensemble de textes écrits spécifiquement à destination du public enfantin, *l'Éducation des Filles* et les *Aventures de Télémaque* de Fénelon, plus tard, le *Théâtre des jeunes personnes* de Mme de Genlis. Ce catalogue reconstitué restitue pleinement la période de transition située au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles et se compose, on le voit, des principaux ouvrages disponibles à l'époque³⁷. D'avantage qu'une littérature de jeunesse, ils servent d'abord à l'édification des enfants Guérin mais témoignent également de l'instruction soignée qu'ils ont reçue.

4.1.2. Usages didactiques et ludiques du livre

L'ensemble de ces livres permet d'appréhender, ce qui est rare, les usages que pouvaient en faire les enfants. Il nous est impossible de restituer les étapes de l'apprentissage de la lecture, allant du déchiffrement du texte jusqu'à sa compréhension, car celui-ci repose avant tout sur l'oralisation et la mémorisation du texte. En revanche, les nombreux graffitis et *marginalia* laissés par les enfants Guérin montrent différentes phases de la maîtrise de l'écriture : l'alphabet d'abord, sur la méthode de lecture, laissant entrevoir le passage de la lecture à l'écriture ; le nom ensuite, les enfants s'entraînant sur les pages de leurs livres à former les majuscules de leur prénom, puis leur nom entier en écriture cursive, recopié à l'envie comme pour apprendre à signer. Viennent ensuite des mots ou des phrases extraites du livre, la copie constituant un exercice alors incontournable, et pour finir des pensées personnelles ou des commentaires de lecture, d'une main plus assurée d'un lecteur ou d'une lectrice plus âgée qui maîtrise, alors, la lecture comme l'écriture³⁸. Inscrits sur les livres de leur enfance, cela nous suggère que, bien que destinés aux enfants, ces livres pouvaient aussi être lus et relus bien plus tard. Les substituant bien souvent à la feuille de papier ou au cahier, les enfants Guérin utilisent fréquemment leurs livres, quels qu'ils soient, comme support, voire appendice de leurs leçons. Ainsi, la couverture de fin de l'*Abrégé de la Géographie* est recouverte d'additions, quand l'un des enfants utilise la dernière page des *Fables* d'Ésope pour se remémorer quelques éléments d'une leçon d'histoire naturelle concernant les « parties qui constituent les fleurs ».

³⁷ Le *Télémaque*, *L'Imitation de Jésus-Christ* et le *Catéchisme historique* sont les seuls doublons de la bibliothèque, preuve de leur succès durable et de leur lecture par des générations successives.

³⁸ Annexes V. 1. et V. 2 « Marginalia des enfants Guérin sur leurs livres d'éducation ».

Cette base fonctionnelle, essentiellement didactique, n'interdit pas d'autres usages plus informels du livre. Les enfants Guérin sont loin d'être de parfaits élèves et, on le voit, le temps de l'étude n'est pas forcément studieux. Ainsi un manuel d'apprentissage de l'italien, datant de 1812, n'a visiblement que rarement ouvert. Aucun n'a donc été assidu dans cet apprentissage, apparemment loin d'être considéré comme prioritaire. Signe de distraction ou de lassitude de l'élève face aux leçons, Marie écrit à côté d'une addition posée sur la page de garde de fin de son *Introduction à la vie dévote*, ouvrage phare de l'instruction religieuse des filles : « Que de chiffres ! Mais je préfère le mien, 18³⁹ ».

Beaucoup de ces livres d'enfants sont raturés, déchirés, sans aucun autre soin ni cohérence que de laisser son imagination ou sa fantaisie réagencer la page du texte. De plus, le temps des leçons pouvait aussi être propice aux jeux enfantins, aux disputes, aux taquineries entre frères et sœurs. Sur le paroissien d'Eugénie, Maurice écrit ainsi « Ce livre appartient à Mlle // Moulin a parole et pleureuse Ratier⁴⁰ [sic] », ce à quoi Eugénie répond par « monsieur bouche pincée Ratier ». « Polliçon [sic] au septième degré⁴¹ », « pendarde », autant d'injures enfantines et traces d'une complicité adelphique qui suggèrent que le temps de l'étude pouvait être largement détourné par les élèves, qui font ici preuve de connivence. Ce jeu d'attaques et de réponses élaboré, on peut l'imaginer, pendant le temps commun de l'instruction religieuse, laisse penser qu'il s'y déroulait tout autre chose. Et à regarder les dessins ou surtout les graffitis, faits machinalement, on imagine ainsi les enfants arrêtant de suivre la leçon, laissant leurs plumes divaguer sur la page blanche du livre. La disparition progressive de ces traces au fur et à mesure que les enfants Guérin grandissent, laissant la place à des annotations plus construites, plus réflexives, doit alors nous interroger sur les évolutions de l'usage des livres au regard des âges de la vie : peut-être cela témoigne-t-il d'un usage plus révérencieux du livre, un livre où désormais le texte lu, son message et son effet sur le lecteur compte davantage⁴² ?

³⁹ Annexe V. 3. « Marginalia des enfants Guérin sur leurs livres d'éducation ».

⁴⁰ D'après le *Littre*, « Ratier » signifie « qui a des caprices ».

⁴¹ Annexe V. 1. « Marginalia des enfants Guérin sur leurs livres d'éducation ».

⁴² Même si, comme le souligne Matthew O. Grenby, des lecteurs adultes peuvent avoir des rapports matériels au livre très différents les uns des autres, et que des lecteurs enfants peuvent mettre en œuvre des « relations très intenses textuellement avec leurs livres » [nous traduisons]. Voir Matthew O. Grenby, *The Child Reader, 1700-1840*, *op. cit.*, p. 9.

4.1.3. Livres pour filles, livres pour garçons : circulations et répartition sexuée des livres

Les parents Guérin choisissent dans un premier temps une éducation exclusivement familiale pour leurs enfants, alors que la Révolution et l'Empire ont profondément désorganisé les réseaux de congrégations enseignantes et que la famille ne disposait pas des ressources financières suffisantes pour employer des maîtres particuliers⁴³. À ce stade des apprentissages, filles et garçons pouvaient étudier ensemble sur des manuels similaires. Sur la dernière page de *l'Abrégé de Géographie de Crozat*, nous trouvons l'ex-libris « Ce livre appartient à M. de Guérin » et, plus bas, de nombreuses signatures « Eugénie ». D'autres livres d'éducation, comme les *Fables de la Fontaine*, celles d'Ésope, contiennent également ces écritures enfantines entremêlées. De plus, ces livres circulaient entre les différents enfants de la famille, entre frères et sœurs, cousins, ou sur plusieurs générations. Le circuit exact est difficile à suivre entre les différentes branches de la famille mais nous permet toutefois d'affiner nos connaissances sur les supports de l'éducation à domicile et certains portent la trace de ce qui peut être considéré comme une lecture collective⁴⁴.

Que peut-on, en revanche, percevoir des différences sexuées de l'éducation des enfants Guérin ? Durant les premières années, les apprentissages élémentaires n'étaient sans doute pas différenciés en fonction du sexe de l'enfant et, on l'a vu, les enfants Guérin recevaient leurs leçons ensemble, ou du moins se servaient des mêmes livres. Certains titres toutefois, comme *L'Éducation des filles*, le traité pédagogique de Fénelon, sont spécifiquement destinés aux filles. Eugénie de Guérin l'a vraisemblablement reçu jeune de sa mère⁴⁵, ce qui nous révèle deux voies parallèles dans l'éducation des enfants : l'une, « mixte », puisqu'ils se servaient des mêmes abrégés ou manuels de lecture ; l'autre, sexuée, qui rapproche la mère et la fille. Comme sa mère, Eugénie possède le *Catéchisme historique* de Fleury, grand succès de la période, dans

⁴³ Émile Barthès, *Eugénie de Guérin d'après des documents inédits*, op. cit., t. 1, p. 51.

⁴⁴ Ainsi l'édition de 1787 de *l'Abrégé de toutes les sciences à l'usage des enfants*, de J.H. Forney appartenait à Élisabeth Albenque, enfant. Il s'agit de la tante des enfants Guérin, marraine de Maurice. Leur a-t-elle par la suite offert ce livre ? Plus tard, au revers du plat inférieur d'un recueil des contes du chanoine Schmid, on trouve les signatures de « Marie Boudet et Caroline du Guérin au Cayla Tarn » ainsi que d'Antoinette Salières. Cela nous met en présence de la génération suivante de filles ayant vécu, à un moment, au Cayla : Caroline, la fille d'Érembert et d'Anaïs Bodet, née en 1845 ; Marie Bodet, une cousine, et Antoinette, peut-être une amie.

⁴⁵ Une vieille édition datant de 1761 de *L'Éducation des filles* a ainsi été transmis à la jeune Eugénie qui signe encore maladroitement « Henriete de Guérin », son deuxième prénom. Le *Traité sur l'éducation des filles* de Fénelon pouvait tout autant être lu par les mères, que par leurs filles, comme nous l'avons indiqué dans le chapitre 2. Il n'était pas rare qu'il soit offert au moment de la première communion aux jeunes filles, ou au moment du mariage.

une édition de 1808. Elle écrit, en 1813, « Ce livre appartient à Eugénie de Guérin et il coûte 20 sols, mais il vaudra bien davantage pour qui voudra⁴⁶ ». Fait extrêmement intéressant, on retrouve presque mot à mot l'inscription portée sur le *Petit Catéchisme* ayant appartenu à sa mère : a-t-elle lu cette phrase sur le livre de sa mère ? Ou bien faisait-elle partie, au même titre que la lecture en elle-même, de l'édification des jeunes lecteurs, les invitant à produire une lecture sérieuse, à s'en imprégner, à en évaluer les apports, en se détachant du simple coût matériel de l'objet ? La répétition d'une génération sur l'autre peut alors s'assimiler à une forme d'injonction faite aux enfants, de la part des adultes, pour une appropriation orthodoxe du livre. Cela nous montre aussi des pratiques et des usages réguliers, partagés au sein d'une famille, et transmis de génération en génération.

Mais la distinction entre frères et sœurs se révèle surtout à partir du moment où les garçons entrent soit au petit séminaire, soit au collège, donc à partir de dix ou onze ans généralement. Et dès lors les livres plus fournis en connaissances, poussant plus loin l'étude des disciplines, appartiennent exclusivement aux garçons. On repère ce processus à partir des livres de prix conservés dans la bibliothèque. Ils s'identifient aisément grâce à leurs ex-praemio, des étiquettes collées sur la couverture intérieure mentionnant l'institution, l'épreuve pour laquelle la récompense a été obtenue et, bien sûr, le lauréat. La pratique de la distribution des prix, introduite par les Jésuites dans leurs collèges pour provoquer l'émulation entre les élèves, demeure un rite scolaire incontournable du XIX^e siècle au point que certains éditeurs se spécialisent dans ces publications⁴⁷. Cadeaux précieux, parfois agrémentés de lithographie en couleur, comme sur l'*Énéide* que Maurice reçoit en 1825, ces livres ont pu constituer une première ébauche de bibliothèque personnelle pour les heureux bénéficiaires.

La bibliothèque des Guérin nous indique la nette séparation qui survient entre éducation familiale et éducation « scolaire » à partir de ce moment précis. La place qu'occupent les livres de prix est alors grandissante, au fur et à mesure que disparaissent les livres dédiés à l'éducation des filles. L'histoire, le latin, les sciences, l'éloquence... Érembert et Maurice suivent au collège le cursus classique des études humanistes et réservées aux garçons de bonne famille⁴⁸, le premier au collège d'Albi, le second au petit séminaire de Toulouse puis au collège Stanislas

⁴⁶ Annexe V. 1. « *Marginalia* des enfants Guérin sur leurs livres d'éducation ».

⁴⁷ Dominique Julia, « Livres de classe et usages pédagogiques », art. cit., p. 655-656. De fait, l'édition de livres destinés à la jeunesse se résume encore largement, à cette date, aux livres d'études.

⁴⁸ Françoise Mayeur, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, op. cit., t. 3, p. 550-551.

de Paris. Faute de moyens pour les envoyer en pensionnat, les filles sont demeurées au Cayla⁴⁹. L'histoire occupe une grande place durant leurs études : Érembert possède ainsi, outre de nombreux *Abrégés* d'histoire sainte ou d'histoire ancienne, *L'Histoire des révolutions arrivées dans le gouvernement de la République romaine*, et *l'Histoire de Pierre Terrail*, dit le Chevalier Bayard « sans peur et sans reproche », biographie historique exemplaire réactualisée tout au long du siècle par l'édition pour jeunesse⁵⁰, et qu'il lit pendant ses études au collège d'Albi. Par ailleurs, l'enseignement du latin était réservé aux garçons⁵¹. Exemple surprenant mais révélateur : alors qu'au début du siècle *Robinson Crusoé* fait l'objet de multiples adaptations, les fameuses « robinsonnades », dont certaines à l'usage des filles⁵², Maurice possède un exemplaire du roman mais en latin. Ses sœurs, qui ne l'ont jamais appris, ne peuvent donc pas le lire.

La valeur symbolique et matérielle de ces livres de prix au début du siècle explique que beaucoup aient été ramenés au Cayla par Érembert et Maurice et aient pris place dans la bibliothèque familiale. Mais au vu des circulations qui s'y déroulent, bien que destinés aux garçons, une fois conservés dans la bibliothèque familiale, ils pouvaient dès lors tout à fait être lus par leurs sœurs. Cela pouvait leur permettre d'accéder ainsi à des matières enseignées dans les collèges pour garçons. Eugénie mentionne ces circulations dans la correspondance qu'elle entretient avec son frère lorsque celui-ci poursuit ses études à Paris⁵³. Pourtant, ces apprentissages buissonniers ne portent pas forcément leurs fruits. Le biographe d'Eugénie de Guérin, Émile Barthès, affirme que celle-ci a suivi au Cayla les leçons du précepteur engagé pour Maurice après la mort de leur mère. Mais les livres de prix ne portent plus aucune marque d'une lecture par Eugénie ou Marie. Quelques années plus tard, lors d'un échange épistolaire avec Maurice, elle se montre réticente à étudier le latin, qu'elle juge trop long et trop difficile.

⁴⁹ On sait très peu de choses sur l'éducation qu'ont reçue les filles Guérin. L'abbé Jamme, précepteur de Maurice après le décès de Gertrude de Fontanilles, pousse en faveur de l'éducation des deux filles, Eugénie et Marie, et sollicite la charité de la couronne pour pouvoir les envoyer en pension. Le refus oblige les jeunes filles à demeurer au Cayla, où elles suivent, d'après Émile Barthès, les leçons du jeune précepteur. Le départ définitif de Maurice pour le collège Stanislas à Paris, alors qu'il a treize ans, et après quelque temps passé au petit séminaire de Toulouse, met un terme à cette éducation conjointe.

⁵⁰ Christian Amalvi, « Les personnages exemplaires du passé proposés à l'admiration de la jeunesse dans les livres de lecture et de prix de 1814 à 1914 », in Jean Glénisson et Ségolène Le Men (dir.), *Le Livre d'enfance et de jeunesse en France*, op. cit., p. 241-258.

⁵¹ Érembert reçoit ainsi un recueil d'Horace, en latin.

⁵² Bénédicte Monicat, *Devoirs d'écriture*, op. cit., p. 35-36. Emmanuelle Chapron a étudié, plus largement, la façon dont l'ouvrage de Defoe a été détourné de son public initial pour entrer progressivement dans le corpus de la littérature pour enfants au cours du XVIII^e siècle. Voir Emmanuelle Chapron, « Comment Robinson Crusoé est entré au collège : carrière littéraire et fabrique d'un classique au XVIII^e siècle », *Revue Historique*, 2016, n°680, p. 763-784.

⁵³ Lettre d'Eugénie à Maurice [30 octobre 1824], in Eugénie de Guérin, *Lettres à son frère Maurice (1824-1839)*, édition établie par Émile Barthès, Paris, Lecoq, 1929, p. 2. Toutefois elle ne précise pas de quels titres il s'agit. Par ailleurs, certains livres de la bibliothèque, comme *The Letters of Lady Montagu*, portent un ex-libris mentionnant des cadeaux de Maurice.

Et de la littérature française, écrit-elle, elle ne connaît une grande partie qu'à travers les articles du *Cours de littérature* de La Harpe. Car pour elle, conclut-elle en reprenant une idée générale sur l'instruction des filles, l'étude ne doit être qu'un délassement⁵⁴.

La bibliothèque des enfants Guérin est exceptionnelle par la place qu'occupent les livres pour enfants d'abord et par leur état de conservation. Témoignant des pratiques de lecture au sein d'une famille de la petite aristocratie soucieuse de l'éducation de ses enfants, cet exemple est difficilement généralisable dans la France du début du XIX^e siècle. Pourtant, son analyse met en lumière des phénomènes de première importance concernant l'enfance de la lecture. On y voit d'une part le rôle important de la mère, Gertrude de Fontanilles, dans les premières années de l'éducation, et les livres sur lesquels elle pouvait s'appuyer, les siens, dans une continuité des pratiques éducatives, ou de nouveaux, achetés auprès de libraires qui se spécialisent dans la publication de manuels scolaires. Les nombreuses *marginalia* puériles révèlent l'usage qu'en firent les enfants Guérin et montrent qu'il ne faut pas se laisser enfermer dans une dichotomie trop étanche entre livre didactique et livre récréatif, lecture « sérieuse » et lecture de « plaisir ». La littérature de « récréation », qui « fleurit bon les grandes vacances et le plein air⁵⁵ » ne conquiert le marché que très progressivement, à partir de la monarchie de Juillet. Avant cela, le fonds commun rassemblé ici restitue alors un état assez net de ce qu'on peut entendre par « livre pour enfants » au début du XIX^e siècle, nous le verrons dans la suite du chapitre.

Mais la répartition des livres dans la bibliothèque des Guérin éclaire subtilement les phénomènes de sexuation de l'éducation par le livre. Après un premier âge de la lecture, court, consacré à son apprentissage, et durant lequel on ne repère pas de différence entre les filles et les garçons, le catalogue des livres disponible et des savoirs accessibles s'étoffe en faveur des garçons. Alors que Maurice reçoit une édition de *Robinson Crusoé* en latin, à l'inverse, les filles Guérin, durant leur jeunesse, possèdent peu de livres qui leur sont spécifiquement destinés, en dehors des livres de piété, à une époque où la littérature pour jeunes filles ou pour dames n'est pas encore massivement diffusée⁵⁶. Malgré cette inégalité, ou peut-être en raison d'elle, les

⁵⁴ Lettre d'Eugénie à Maurice [21 décembre 1828], in Eugénie de Guérin, *Lettres à son frère Maurice*, op. cit., p. 20.

⁵⁵ Christian Amalvi, « Les personnages exemplaires du passé », art. cit.

⁵⁶ Significativement, les ouvrages d'économie domestique conservés dans la bibliothèque sont donc plus tardifs, appartiennent surtout à Marie de Guérin, la cadette, qui se retrouve seule à gérer le Cayla après la mort d'Eugénie et de Joseph de Guérin en 1848. Elle est déjà adulte lorsqu'elle lit la *Petite cuisinière habile* ou *La Bonne Ménagère*. L'édition de *La Petite cuisinière* date de 1830, celle de la *Bonne Ménagère*, publiée par la *Bibliothèque des mères de famille*, de 1867.

récits d'enfance des scriptrices octroient une forte fonction symbolique à l'apprentissage de la lecture.

4.2. « À quatre ans, je savais très bien lire »

4.2.1. L'aveu d'une singularité

« À quatre ans, je savais très bien lire⁵⁷. » L'affirmation de George Sand a de quoi surprendre : faudrait-il y voir la marque d'une précocité de l'écrivaine, et par conséquent sa grande aptitude par rapport à la maîtrise de l'écrit ? Ou au contraire, s'agit-il d'une autocélébration de soi ? De fait, la précocité de la lecture constitue presque un *topos* de l'autobiographie d'écrivain⁵⁸, recherchant dans son récit d'apprentissage la preuve d'un talent littéraire. George Sand construit son autobiographie aussi comme celle de sa trajectoire d'auteure, nourrie dès sa jeunesse de nombreuses lectures. « Quel écrivain », interroge Martine Reid, « n'a pas été un grand lecteur⁵⁹ ? » À la lecture de notre corpus, on pourrait même avancer qu'il s'agit là d'une donnée fondamentale des récits autobiographiques, révélant la profonde pénétration du monde de l'écrit dans la culture occidentale. La « venue » à la lecture, très tôt, revêt presque une dimension naturelle dans la trajectoire de l'autobiographe, de la même façon que Rousseau écrivait : « Je ne sais comment j'appris à lire ; je ne me souviens que de mes premières lectures et de leur effet sur moi : c'est le temps où je date sans interruption la conscience de moi-même⁶⁰ ». Si les références explicites au philosophe genevois sont rares, la majorité des auteures du corpus affirment avoir appris à lire très jeunes, généralement avant sept ans, âge auquel elles se souviennent avoir déjà été en mesure de lire seules.

Réinséré dans les trajectoires autobiographiques, l'âge précoce de la découverte de la lecture acquiert une forte valeur symbolique de « présentation de soi » : l'entrée dans le monde

⁵⁷ George Sand, *Histoire de ma vie*, op. cit., p. 565.

⁵⁸ Jean-Claude Pompougnac, « Récits d'apprentissage », in Anne-Marie Chartier et Jean Hébrard, *Discours sur la lecture*, op. cit., p. 495-527. Ce dernier étudie dans cette perspective les autobiographies de François Mauriac, Jean-Paul Sartre, Simone de Beauvoir, Michel Ragon et François Cavanna. Voir également Brigitte Louichon, *La Littérature après coup*, op. cit., p. 91-95.

⁵⁹ Martine Reid, « Une femme qui écrit », in George Sand, *Histoire de ma vie*, op. cit., p. 12.

⁶⁰ Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*, Genève, 1782, p. 7.

de la lecture ainsi racontée se rapporte aussi bien à un apprentissage en soi qu'à un récit de formation de l'individu·e, dont elle devient un signe distinctif, l'un des premiers que l'on retient, rétrospectivement, dans sa trajectoire. Martyn Lyons, étudiant le rapport à la culture dans les autobiographies ouvrières, y voit une manière de se démarquer par rapport à son groupe social d'origine⁶¹. D'ailleurs, Marie Ravenel*, fille d'un meunier du Calvados née dans un hameau rural près de Cherbourg en 1811, écrit ainsi :

À l'âge de trois ans, j'entassais dans un coin tout ce que je trouvais de livres, et c'était ma propriété. Alors ma mère commença à m'enseigner l'alphabet ; et, deux ans après, je lisais parfaitement bien dans tous les livres alors en usage dans les écoles de campagne⁶².

Marie Ravenel comme Élisabeth Perrotin* (1818-1887), fille d'un tanneur de Belley, dans l'Ain, estiment qu'à sept ans elles avaient déjà lu tous les livres que leurs mères possédaient, et qu'elles les dépassaient en compétence⁶³.

Il y a bien là un enjeu d'affirmation de l'individualité de l'individu·e qui se découvre dans ses différences à l'Autre, où la problématique de l'origine sociale croise celle du genre. Car pour de nombreuses scriptrices cette assertion permet de se singulariser par rapport aux autres membres féminins de la famille – la mère, les sœurs, les ascendantes, les domestiques - et plus largement par rapport aux autres femmes de leur génération, reléguées malgré elles du côté de l'ignorance. « [...] je lui dois d'avoir su lire de bonne heure mieux que la plupart des femmes⁶⁴ », écrit ainsi Justine Guillery* (1789-1864) au sujet des leçons que lui donna sa grand-mère, une femme très cultivée et lectrice de la philosophie des Lumières. Au-delà de l'autocélébration, il peut s'agir également de souligner que leur accomplissement est d'autant plus remarquable eu égard aux obstacles à surmonter. Athénaïs Michelet* (1826-1899) reprend ainsi le modèle didactique de la bonne et de la mauvaise élève, que l'on retrouve dans la littérature pour jeunes filles⁶⁵, pour accentuer ce qui l'oppose à sa sœur Sélima. Elle en dresse un portrait peu flatteur, davantage préoccupée par les soins du ménage et de sa toilette que par l'étude :

⁶¹ Martyn Lyons, « La culture littéraire des travailleurs. Autobiographies ouvrières dans l'Europe du XIX^e siècle », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 2001/4, n°56, p. 927-946.

⁶² Marie Ravenel, *Poésies et mémoires*, Cherbourg, A. Mouchel, 1860, p. 226.

⁶³ Élisabeth Perrotin, *Mes Mémoires*, manuscrit dactylographié, APA 1546, p. 2.

⁶⁴ Justine Guillery, *Mémoires. 1789-1846*, édition établie et annotée par Marie-Paule de Weerdt-Pilorgue, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2006, p. 37-38.

⁶⁵ Bénédicte Monicat, *Devoirs d'écriture*, *op. cit.*

C'était une jeune créole, toute au ménage ou à l'aiguille. Elle languissait sur les livres [...]. Tout la séparait de moi. Elle allait à la ville, moi jamais. Au retour, elle s'enfermait avec ma mère. Sans entendre, je sentais bien qu'elle en rapportait tout un monde qui m'était étranger⁶⁶.

Cette opposition renforce le projet d'ensemble du récit d'enfance d'Athénaïs, tenant à raconter le dépassement par l'étude de sa solitude et de sa difficulté à se conformer à son rôle de jeune fille. Les récits d'apprentissage tendent alors à situer l'autobiographe dans une certaine exceptionnalité sociale. Pourtant, différents rapports à la lecture se déploient pendant l'apprentissage, et pour singuliers qu'ils soient, ces récits ne doivent pas masquer une donnée fondamentale : ils sont toujours situés et reliés à des conditions concrètes d'apprentissage de la lecture. Derrière l'évidence d'une « venue à la lecture », cela nous permet de repérer une certaine régularité dans les parcours des filles.

Il en ressort alors que l'apprentissage de la lecture y apparaît si ce n'est nécessaire, du moins légitime. Et si des différences de classe et de genre existent – il n'est pas dans notre propos de les minimiser ici, il n'empêche qu'au début du XIX^e siècle apprendre les rudiments de la lecture ne doit plus être considéré comme extraordinaire pour les filles. Toutes les femmes ne sont pas des lectrices bien sûr, mais à l'opposé celles-ci ne doivent pas être rejetées du côté de l'exception, de l'aristocrate lettrée ou de la jeune ouvrière en quête d'ascension sociale. Malgré le prisme déformant de notre corpus, puisque il s'agit de femmes qui maîtrisent l'écriture donc la lecture, les récits font état d'une certaine régularité en termes de temps de l'apprentissage, tout comme ils mettent au jour la pluralité d'acteurs, de situations d'accès à la lecture qui laissent entrevoir des voies multiples d'alphabétisation des filles. Chacune d'entre elles pourrait être analysée à l'aune de l'intérêt que les individu·e·s attribuent à l'apprentissage de la lecture : c'est ce qu'a bien montré Pierre Caspard dans son étude sur l'autodidaxie ordinaire dans la région de Neuchâtel. L'historien s'interrogeait sur les causes d'une alphabétisation massive d'une population rurale au XVIII^e siècle, et il y trouvait des raisons relevant aussi bien de la culture familiale que professionnelle⁶⁷. Pour les filles nées au début du XIX^e siècle, nous y reviendrons, on repère également un apprentissage précoce, qui a trait tant à la tradition religieuse qu'à la culture familiale⁶⁸.

⁶⁶ Athénaïs Michelet, *Mémoires d'une enfant*, op. cit., p. 28-29.

⁶⁷ Pierre Caspard, « Pourquoi on a envie d'apprendre. L'autodidaxie ordinaire à Neuchâtel (XVIII^e siècle) », *Histoire de l'éducation*, 1996/1, vol. 70, p. 65-110.

⁶⁸ Davantage que professionnelle dans le cas des filles, n'étant que de manière très exceptionnelle appelées à reprendre le métier paternel.

En recroisant l'ensemble des trajectoires des scriptrices en tant que jeunes lectrices, il ressort que l'âge moyen du début de l'apprentissage de la lecture se situe entre cinq et sept ans. Nous avons vu que, dans les traités pédagogiques, cet âge fait débat, entre les tenants d'une éducation intellectuelle précoce et les partisans, suivant Rousseau, d'une éducation d'abord physique, jusqu'à l'âge d'environ dix ans. Ce débat ne semble pas avoir eu beaucoup d'influence ici. Il n'y a guère qu'Olympe Audouard*, fille d'un notable marseillais, qui apprend tardivement à lire pour des motifs pédagogiques se rapprochant des préceptes rousseauistes : « Mon père, partisan de la vie au grand air pour les enfants et d'un exercice journalier me laissait courir en liberté. J'étais un vrai diable, grimpant sur les arbres à faire damner les écureuils, piochant, bêchant, arrosant⁶⁹. » En conséquence, il retarde l'âge de son apprentissage de la lecture à neuf ans ; c'est également l'âge auquel sa sœur est envoyée au couvent pour y préparer sa communion, bien qu'elle ne sache pas encore lire. Quand nous en possédons, les témoignages des mères mettent en revanche l'accent sur la volonté d'apprendre à lire très tôt à leurs enfants, filles comme garçons. Dans ses notes sur l'éducation de ses enfants, rédigées en 1792, Adelaïde de Castellane* préconise qu'ils apprennent à lire à partir de trois ans et demi, capacité qu'ils sont apparemment censés maîtriser à cinq ans, quand commencent les leçons d'écriture⁷⁰. Un demi-siècle plus tard, Adèle Landron* envoie ses filles très jeunes en pension, aux alentours de huit ans pour la première, cinq pour la seconde, et note les progrès de sa fille Delphine, alors âgée de cinq ans qui, dit-elle, sait déjà bien lire. De même Marie d'Agoult* commence à apprendre à lire à sa fille Blandine dès l'âge de trois ans⁷¹.

4.2.2. Motivation et application face au livre

Il reste toutefois un problème difficile à résoudre pour l'historien·ne, et que les sources privées ne comblent qu'en partie : celui de l'expérience et de la motivation des enfants. Nous n'avons accès ici aux souvenirs d'apprentissage de la lecture qu'à travers le passage à l'écriture, des années après, et l'on a vu qu'à la fin du siècle une partie non négligeable des lectrices ne

⁶⁹ Olympe Audouard, *Voyage à travers mes souvenirs : ceux que j'ai connus, ce que j'ai vu*, Paris, E. Dentu, 1884, p. 24.

⁷⁰ Adelaïde de Castellane, « Notes sur l'éducation de mes enfants », in Catriona Seth, *La Fabrique de l'intime. Mémoires et journaux de femmes du XVIII^e siècle*, Paris, Robert Laffont, 2013, p. 933. Voir *infra*, « Si j'ai une fille... ».

⁷¹ Adèle Landron, *Souvenirs d'Adèle Landron (1834-1868)*, tapuscrit, APA 1556, non paginé ; Marie d'Agoult, *Journal d'un enfant. Étude* [1^{er} mars 1839], in *Mémoires, souvenirs et journaux de la comtesse d'Agoult*, édition établie par Charles Dupêchez, Paris, Mercure de France, « Le Temps retrouvé », 2007, p. 619.

maîtrisaient pas encore l'écrit. Celles-ci demeurent, comme le rappelle Roger Chartier, l'une des zones d'ombre de l'histoire de la lecture, cette part du lectorat insaisissable dans les archives de la lecture. Pour les autres, derrière le discours frappant et fascinant des lectrices précoces, assidues, le moment de l'apprentissage peut s'avérer difficile, confrontant l'enfant à un premier échec et à une autorité.

Beaucoup restituent leur expérience d'élèves comme entrecoupée de longs moments d'inattention, où la concentration fait défaut : « Voilà le bureau devant lequel je m'asseyais gravement ; je songeais sans penser, et mon esprit, après avoir flâné en de douces rêveries, s'étonnait du peu qu'il avait recueilli⁷². » On peut y voir également une pose littéraire, celle de l'élève rêveur, indiscipliné. Mais les dessins, graffitis, jeux de mots laissés par les enfants de Guérin sur leurs livres scolaires témoignent bien d'une multitude d'autres activités pendant les leçons : on y retrouve, au plus loin du souvenir de lecture comme distinction de soi, et de l'inculcation d'un rapport révérencieux au livre, un usage pratique et quotidien de l'objet lu. Il faut alors chercher derrière les évidences de l'autocélébration pour mettre au jour des situations beaucoup plus contrastées. Car si beaucoup soulignent leur facilité, certaines, à l'inverse, avouent leur réticence ou leurs difficultés : « J'eus toutes les peines du monde à apprendre à lire⁷³ », confesse la poétesse Louise Ackermann*, et Eugénie de Guérin se remémore, quant à elle, un cousin décédé depuis, et qui avait été le seul à réussir à lui apprendre à lire sans la faire pleurer⁷⁴. Émilie Pellapra*, fille d'un riche financier lyonnais née en 1806, se décrit quant à elle comme une « mauvaise écolière avec une mauvaise maîtresse⁷⁵ ». Elle priait alors pour que sa maîtresse de lecture ne vînt pas, mais exprima, plus tard, un regret face aux difficultés qu'elle avait accumulées. Les premiers temps de l'apprentissage peuvent être éprouvants : ne plus vivre en continu auprès de ses parents dans le cas d'une mise en pension, suivre un rythme imposé et contraignant, se confronter à l'échec et aux punitions, autant de ruptures, de « condamnations⁷⁶ », selon les mots de Marie Lafarge*, envers l'univers enfantin, ses jeux et les liens de tendresse qui s'y développent, univers largement fantasmé dans les souvenirs comme un temps révolu de liberté, y compris pour les filles.

⁷² Baronne de Montaran, *Mes loisirs*, Paris, D'Amoyt, 1846, p. I.

⁷³ Louise Ackermann, *Ma Vie*, in *Œuvres de Louise Ackermann*, Paris, A. Lemerre, 1893, p. IV.

⁷⁴ Eugénie de Guérin, *Journal* [31 décembre 1839], édition établie par Émile Barthès, Paris, Lecoffre, 1934, p. 237.

⁷⁵ Émilie Pellapra, princesse de Chimay, *Mémoires*, manuscrit photocopié, AM Lyon, 1 II 0052 1, p. 24.

⁷⁶ « [...] enfermée dans un de ces appartements de Paris, si jolis, mais si petits, condamnée à étudier la grammaire, l'histoire et la géographie, n'allant que quelquefois aux Tuileries, et jamais avec ma liberté d'action et de mouvement, je devins triste, ennuyée, et par-dessus tout ennuyeuse. » Marie Lafarge, *Mémoires de madame Lafarge, née Marie Cappelle, écrits par elle-même*, Paris, M. Lévy, 1867, p. 15.

Lorsqu'elles nous sont retracées, les trajectoires des enfants au sein des fratries mettent en avant des profils d' « élèves » bien différents. Julie Parlier*, qui grandit dans le milieu du petit commerce parisien sous la monarchie de Juillet, apprend à lire et reçoit des leçons de français sans exprimer un goût particulier pour l'étude. Son frère, en pension, semble au contraire plus doué. Mais sa sœur cadette de son côté rencontre des difficultés :

Ma sœur Laure plus jeune et qui n'annonçait pas un goût prononcé pour l'étude en était encore à apprendre à lire, ce qui par parenthèse lui couta bien des larmes et bien des punitions aussi ; comme elle se rappelait que sa nourrice ne savait pas lire et que cela ne l'empêchait pas ni de bien manger ni sa place au soleil, elle avait coutume de dire « puisque je me ferai nourrice je n'ai pas besoin d'apprendre à lire⁷⁷ ».

À côté des quelques cas de lectrices accomplies avant l'heure, combien de jeunes filles ont connu des difficultés dans l'apprentissage de la lecture et ne sont jamais parvenues à lire correctement⁷⁸ ? D'ailleurs, la remarque de la jeune sœur de Julie soulève une question pertinente, celle de la finalité de l'apprentissage de la lecture et de son emploi pragmatique par la suite, que l'on retrouve également dans les célèbres autobiographies de deux hommes issus du peuple, Martin Nadaud et Agricol Perdiguier⁷⁹. Martin Nadaud, né en 1815 dans un hameau rural de la Creuse, raconte que ses parents se disputaient fréquemment à ce sujet, alors qu'il ne s'agissait pour l'enfant que d'aller passer deux heures par jour chez un vieil homme, pour se faire « enseigner l'alphabet⁸⁰ ». Entre la fille d'un riche financier, celle d'un petit commerçant et le fils d'un agriculteur, la comparaison peut sembler hasardeuse. Mais l'hétérogénéité de ces

⁷⁷ Julie Becquemont, née Parlier, *Impressions et souvenirs*, manuscrit, APA 447.

⁷⁸ C'est un problème que le recours aux autobiographies ne peut pas résoudre à moins de recourir aux catégories élaborées dans les théories de la lecture, comme celles de « lecteur averti », « lecteur naïf »... à partir du catalogue des livres lus et des effets racontés de lecture. Cela reviendrait à reprendre la logique d'une hiérarchisation des lecteurs·trices et des pratiques de lecture que nous cherchons à éviter. Tout au plus peut-on distinguer les écarts entre les lectures avouées et les degrés dans la maîtrise de l'écrit : le manuscrit d'Élisa Perrotin, qui se dit grande lectrice, qui tient un temps un cabinet de lecture, révèle une maîtrise de la grammaire et de la syntaxe très approximative, et une graphie difficilement lisible. Dena Goodman a bien mis en avant les logiques de genre à l'œuvre dans le rapport des femmes à l'orthographe à la toute fin du XVIII^e siècle, davantage basé sur la phonétisation et l'oralisation que sur la maîtrise de l'épellation. Par ailleurs, à partir de l'étude d'un corpus de 1100 lettres, André Chevrel souligne que, autour de 1820, seules 59% des femmes respectent les normes orthographiques, quand 90% des hommes le font déjà en 1780. Voir Dena Goodman, « L'Orthographe des Dames: Gender and Language in the Old Regime », *French Historical Studies*, 2002, n°25, p. 191-223 et André Chevrel, *Histoire de l'enseignement du français*, op. cit., p. 65.

⁷⁹ Pour obtenir des points de comparaison, et face à la faiblesse des autobiographies de femmes du peuple, nous nous appuyons donc, pour cette partie, sur les mémoires de deux « célèbres » autobiographes ouvriers ainsi que sur celle d'un instituteur : Agricol Perdiguier, *Mémoires d'un compagnon*, Paris, François Maspéro, « Actes et mémoires du peuple », 1977 ; Martin Nadaud, *Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon*, A. Doubeix, Bourgneuf, 1895 ; Eugène Chevallier, *Souvenirs d'un vieil instituteur*, Paris, chez tous les libraires de Paris, 1896.

⁸⁰ Martin Nadaud, *Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon*, Bourgneuf, A. Duboueix, 1895, p 10-11.

situations met en lumière la lente pénétration, dans le quotidien, de la culture de l'écrit. Si ce processus a été davantage étudié au sein des populations rurales, et pour la seconde moitié du siècle⁸¹, on voit que, dans les premières décennies du siècle, des questions identiques se posent dans l'éducation des filles, au-delà du tournant pris par la littérature pédagogique.

4.3. Mères et religieuses, des enseignantes compétentes ?

Revenons donc sur les acteurs et les lieux de cet apprentissage. Mères et religieuses sont les médiatrices principales du livre auprès des filles, et les actrices de leur éducation à la lecture, pour les raisons que nous avons développées dans la première partie : le poids des congrégations religieuses dans l'éducation des filles, l'injonction forte faite aux mères de famille dans la prise en charge de l'éducation de leur(s) fille(s). Comment leur enseignaient-elles la lecture ? Quels jugements étaient portés sur l'efficacité de leurs méthodes et de leurs pratiques éducatives⁸² ?

4.3.1. Les filles du peuple à l'école

La religieuse incompétente, une figure caricaturale ?

Des rares témoignages de filles d'origine populaire que nous possédons, il ressort que le lieu par excellence de la première découverte du livre et de la lecture demeure la petite école, à un âge qui se situe entre sept et neuf ans. C'est l'une des différences les plus notables qui ressort en fonction du milieu social, et c'est une caractéristique que l'on retrouve également

⁸¹ Martyn Lyons, *Readers and Society*, *op. cit.*, et plus particulièrement le chapitre 6 « Reading Peasants : the Pragmatic Uses of the Written Word », p. 129-155.

⁸² L'efficacité des différentes méthodes de lecture et des modes d'enseignement fait l'objet de vifs débats parmi les spécialistes de la culture scolaire, hier comme aujourd'hui. Elle est, peut-on avancer, encore plus délicate à appréhender ici, pour deux raisons. D'une part il s'agit de filles, dont les rythmes, les lieux d'éducation étaient bien moins formalisés ; d'autre part aucune méthode de lecture ne s'impose véritablement durant le premier XIX^e siècle. Il ne nous appartient donc pas, en tant qu'historienne, d'en juger ici. Nous souhaitons, en retraçant ces trajectoires d'apprentissage, présenter d'une part les informations concrètes de l'apprentissage de la lecture et comprendre comment les différences qu'on y repère travaillent par la suite le rapport à la lecture dans les autobiographies.

dans les autobiographies ouvrières masculines. Les parents des familles populaires peuvent décider d'envoyer leur enfant dans une petite école autant pour une question de contrainte matérielle, pratique – ils ne peuvent pas prendre en charge leurs enfants, quand ceux-ci ne travaillent pas ou n'aident pas les adultes – qu'en raison de la motivation à instruire leur enfant. Hommes ou femmes, les autobiographes d'origine populaire nous présentent des écoles qui semblent figées dans l'Ancien Régime. Agricol Perdiguier (1805-1875), compagnon du tour de France et auteur en 1839 du célèbre *Livre du compagnonnage*, fréquente ainsi dans son enfance l'école de Morières, près d'Avignon, la seule école du village. Dirigée par un unique maître, elle accueille donc filles et garçons de tous âges, ensemble, dans la même classe, selon une pratique assez répandue⁸³. Pour le primaire, l'enseignement libre, c'est-à-dire une école fondée par un maître ou une institutrice, rémunéré·e par les parents, est encore la formule la plus répandue. Dans l'école d'Agricol, les tarifs du maître sont progressifs : 1 franc pour apprendre à lire, 1,50 francs pour apprendre en plus à écrire, et ainsi de suite⁸⁴.

Le tableau dressé par Suzanne Voilquin*, fille d'un ouvrier chapelier parisien, au sujet de sa petite école charitable n'est guère différent, si ce n'est que la figure de la religieuse incompetente remplace ici celle du maître d'école incapable. Tenue par les Sœurs de Saint-Vincent, également appelées Filles de la Charité, l'école fait partie d'un ensemble conventuel plus vaste, situé au cloître Saint-Merry, au cœur de Paris, abritant également un hospice⁸⁵. Les congrégations ouvraient ce type d'établissement en suivant la mission caritative de leur vocation religieuse et ne concevaient pas leur fonction enseignante comme un service public⁸⁶. L'exigence en matière scolaire y est faible et le programme s'en ressent : « Rien de simplifié comme le programme des études, arrêté en cette sainte demeure : prier d'abord, chanter des cantiques, écouter de pieuses et banales exhortations, apprendre quelque peu à lire et à écrire, et réciter par cœur le samedi l'évangile du jour⁸⁷. »

⁸³ Si la mixité dans l'école primaire apparaît pour beaucoup incongrue et que la séparation des sexes, sujet de nombreux rappels de l'Église, est finalement inscrite dans la loi, par la circulaire de 1836 (cette circulaire impose une clôture dans la salle d'école pour séparer les deux sexes, autorisés cependant à être regroupés dans une unique école de village), elle était courante et largement tolérée notamment dans les écoles rurales, par manque de moyens.

⁸⁴ Agricol Perdiguier, *Mémoires d'un compagnon*, Paris, François Maspéro, « Actes et mémoires du peuple », 1977, p. 40-41.

⁸⁵ Jacques-Antoine Dulaure, *Histoire civile, morale et physique de Paris, depuis les premiers temps historiques jusqu'à nos jours*, T. IX, Paris, Guillaume, 1824, p. 61-62.

⁸⁶ Françoise Mayeur, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation*, t. 3, op. cit., p. 363. Rapidement pourtant, c'est la fonction enseignante qui a constitué le moteur de la croissance des congrégations au cours du siècle. Claude Langlois, *Le Catholicisme au féminin*, op. cit., p. 323 sq.

⁸⁷ Suzanne Voilquin, *Souvenirs d'une fille du peuple, ou la saint-simonienne en Egypte*, Paris, E. Sauzet, 1865, p. 53.

Dans ces descriptions, comme l'a montré Martyn Lyons, il s'agit pour beaucoup de mettre l'accent sur la réussite sociale et l'effort face aux difficultés inhérentes à leur condition. Mais les petites écoles pouvaient également accueillir des enfants du monde du petit commerce, ou de la petite bourgeoisie. Et dans leur globalité, les témoignages sur les petites écoles portent un jugement fortement dépréciatif sur ces lieux d'éducation, tant au regard du mode d'enseignement en vigueur que de la compétence du maître ou de l'institutrice. Déjà dans la première version de ses souvenirs d'enfance qu'Amélie Lenormant rédige en 1822, alors qu'elle n'a que dix-neuf ans, elle dénonce l'incongruité de la prise en charge par une unique et vieille religieuse de l'ensemble des élèves⁸⁸. Fille d'un médecin, elle est originaire, comme Élisabeth Perrotin, de la petite ville de Belley. À vingt ans d'écart, elles décrivent des situations bien différentes. Élisabeth fréquente l'école des sœurs en externe, tandis que sa sœur est en pension. Au début de la monarchie de Juillet, les sœurs de Saint-Joseph, spécialisées dans l'éducation des jeunes filles pauvres dans l'Est de la France, ont ouvert une école à Belley, tandis que les Bernardines y tiennent un pensionnat. Durant les toutes premières années du siècle, la situation que décrit Amélie Lenormant tient autant au manque de moyens qu'à la désorganisation que connurent les congrégations enseignantes dans l'immédiat de l'après Révolution. Si Napoléon les rétablit dans leur droit de tenir des établissements scolaires, les réouvertures prennent du temps, et entre-temps de nombreuses religieuses s'installent, en dehors de leur congrégation, en tant que maîtresses d'école. Cette situation explique la présence de nombreuses maîtresses « incapables⁸⁹ » dans des écoles de filles parfois informelles, comme le raconte Ernest Renan au sujet de l'éducation de sa sœur Henriette* : « Quelques vieilles religieuses, chassées de leur couvent par la Révolution et devenues maîtresses d'école, lui apprirent à lire et à réciter les psaumes en latin⁹⁰. » De plus, la présence des religieuses peut créer des conflits entre les communautés villageoises ou urbaines, les autorités ecclésiastiques, voire les familles. Ainsi, à Montluçon, l'installation en 1825 des dames de Saint-Maur, que fréquente par la suite Élisabeth de Bonnefonds⁹¹, est loin de faire consensus. La communauté urbaine accepte mal ce retour des religieuses, et dépose des plaintes successives, dès l'ouverture de la petite école, pour en dénoncer soit l'insalubrité, l'exiguïté, ou encore l'incompétence de la maîtresse. Il est vrai qu'une seule institutrice prenait alors en charge plus de soixante élèves en même temps⁹², et

⁸⁸ Amélie Lenormant, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, op. cit., fol. 334.

⁸⁹ Françoise Mayeur, *Histoire de l'enseignement et de l'éducation*, op. cit., t. 3, p. 125.

⁹⁰ Ernest Renan, *Ma sœur Henriette*, Paris, Calmann-Lévy, p. 7.

⁹¹ Issue d'une famille de l'aristocratie rurale, elle suit d'abord en externe les leçons d'une communauté religieuse proche de la demeure familiale, avant d'entrer chez les Dames de Saint-Maur en tant que pensionnaire.

⁹² Archives de la congrégation de St-Maur, Registre 1M 37-1, « Montluçon », fol. 75-79.

que celle-ci, une ancienne bernardine, qui exerçait auparavant librement, est déjà âgée de 60 ans quand elle y est affectée. À l'inverse, la correspondance de la congrégation met en avant le désir des parents pour l'ouverture de classes pour filles. Celles-ci sont en revanche très hiérarchisées en fonction de la position sociale des parents : quelques places de pensionnaires en nombre très limité pour les familles les plus aisées, puis des classes externes pour les parents qui peuvent payer la rétribution qu'ils souhaitent, enfin les classes gratuites pour les filles des familles pauvres.

Ces témoignages nous permettent d'appréhender un débat qui court au XIX^e siècle. Alors qu'après la loi Guizot, les tableaux quadriennaux sur l'enseignement primaire commandés par le ministère de l'Instruction publique dressent un portrait grotesque de ces instituteurs laïcs et privés comme pour mieux souligner le progressisme affiché de la réforme Guizot, les descriptions de la prise en charge des filles par les religieuses remplissent la même fonction : appuyer leur inefficacité et leur archaïsme pour mieux mettre en relief la nécessité d'une prise en charge publique de l'éducation des filles. De manière intéressante, et alors qu'il y a également beaucoup de femmes laïques qui ouvrent des écoles, sans grande compétence, ce sont les religieuses qui sont stigmatisées ici.

Comme le rappelle Françoise Mayeur, nombre de religieuses ou de laïques n'avaient pas vocation à enseigner, et ont endossé la fonction d'institutrice de façon circonstancielle. Stéphanie de Beauharnais*, adoptée par Joséphine et Napoléon en 1804, raconte que dans son enfance elle avait été confiée à deux anciennes religieuses du couvent princier du Panthéon. Celles-ci ont éduqué la petite fille dans le Périgord, selon un programme mêlant, dans les souvenirs de la future grande-duchesse de Bade, la Bible, *Robinson* et les contes de Gessner. « Je voudrais bien savoir si mes nobles dames de Panthéon [...] avaient beaucoup réfléchi pour en arriver à ce merveilleux plan d'instruction⁹³ », écrit-elle avec tendresse.

Être institutrice n'est pas encore un métier aussi réglementé que pour les hommes : dès 1816 les institutrices laïques doivent passer un brevet de capacité certes, mais jusqu'à la mise en place des premières écoles normales d'institutrices en 1838, il n'existe pas de parcours professionnalisant⁹⁴. Les femmes qui s'installent donc en tant qu'institutrices ont des profils et des compétences très variables, entre la « maîtresse » de l'école de village que fréquente Marie

⁹³ « Souvenirs de Stéphanie de Beauharnais », *Revue des deux mondes*, 1^{er} mars 1932, t. 8, p. 70.

⁹⁴ Françoise Mayeur, *L'Éducation des filles en France*, op. cit., p. 85-86. Le brevet de capacité n'est obligatoire pour les religieuses que par l'ordonnance de 1836. Mises en place par le règlement de 1837, les écoles normales pour filles ne forment alors que des institutrices du primaire, et non du secondaire. Rebecca Rogers, *Les Bourgeoises au pensionnat*, op. cit., p. 150-151.

Ravenel et qui, apparemment, ne put rien lui apprendre car elle ne parlait pas français⁹⁵, et la jeune aristocrate cultivée, qui s'installe en tant qu'institutrice pour faire face au déclassement social induit par la Révolution, et qui instruit Henriette Renan après son passage auprès des religieuses⁹⁶. Ce panorama met en exergue l'hétérogénéité des actrices impliquées dans l'apprentissage de la lecture, pour les filles. Si nous avons insisté toutefois sur la figure de la religieuse incompetente, c'est qu'elle remplit, semble-t-il, la même fonction que celle de l'instituteur dans les écoles de garçons du début du siècle. Ces religieuses, surnommées les « béates » dans le *Tableau de l'instruction primaire* de 1837 et reléguées à un ancien temps révolu, deviennent les figures caricaturales de l'apprentissage de la lecture⁹⁷.

La lecture et l' « organisation pédagogique⁹⁸ » : la critique du mode individuel

Tout autant que l'enseignante, l'organisation de la « leçon » de lecture est décrite comme inefficace. Les scriptrices passées par une petite école mettent en avant une approche très superficielle de la lecture. Dans les petites écoles gratuites, le mode individuel était pratiqué de manière généralisé. La classe est alors formée d'un ensemble disparate – en âge, en niveau, en assiduité - d'élèves qui, tour à tour, viennent recevoir puis réciter la leçon auprès du maître, tandis que les autres doivent continuer à étudier, seuls, à leur banc⁹⁹. Dans les premières décennies du XIX^e siècle, le débat tourne autour de la question d'une meilleure organisation de la classe¹⁰⁰ : se mêlent et se concurrencent alors méthode individuelle, méthode simultanée,

⁹⁵ « Ma maîtresse ne m'apprit rien, du moins quant à la lecture ; elle ne savait pas un mot de français, et n'aurait pu nous faire comprendre une seule phrase de grammaire. » Marie Ravenel, *Poésies et mémoires*, op. cit., p. 226.

⁹⁶ « Son éducation, néanmoins, serait restée forcément très incomplète, sans une heureuse fortune qui lui donna une institutrice supérieure à toutes celles que le pays avait eues jusque-là. Les familles nobles de Tréguier étaient revenues de l'émigration complètement ruinées. Une demoiselle appartenant à l'une de ces familles, dont l'éducation s'était faite en Angleterre, se mit à donner des leçons. », Ernest Renan, *Ma sœur Henriette*, op. cit., p. 7.

⁹⁷ D'autant plus que, par la loi Guizot de 1833, les frères sont soumis aux mêmes obligations de brevet que les instituteurs laïcs, les sœurs enseignantes non. Voir le *Tableau de l'instruction primaire*, par Paul Lorrain, Paris, Hachette, 1837, et plus spécialement le court chapitre V, « Institutrices », p. 97.

⁹⁸ La notion d'organisation pédagogique, élaborée au cours du siècle, désigne les « dispositions qui déterminent le fonctionnement des écoles » : la répartition des élèves en classe, les programmes d'enseignement, les emplois du temps notamment. Jean-Michel Chapoulie, « L'organisation des enseignements primaires de la III^e République : ses origines parisiennes et provinciales (1850-1880) », *Histoire de l'éducation*, 2005/105, p. 3-44.

⁹⁹ Pierre Giolitto, *Histoire de l'enseignement primaire en France au XIX^e siècle.1. L'organisation pédagogique*, Paris, Fernand Nathan, 1983, p. 17.

¹⁰⁰ Ce mode souffre d'une très mauvaise réputation au XIX^e siècle, et dans l'historiographie, de par sa « faible rentabilité scolaire » (*ibid.*, p.18), trop coûteuse en temps et mettant en danger la morale des élèves, puisqu'ils sont laissés sans surveillance durant une grande partie de la classe. À la fin du siècle, le *Dictionnaire pédagogique* dresse un bilan particulièrement sombre de cette méthode. À partir des années 1970, la redécouverte du mode mutuel suscite une comparaison analogue : Pierre Lesage, spécialiste de la méthode mutuelle, insiste sur

promue par les frères des Écoles Chrétiennes, et méthode mutuelle, mise au point en Angleterre par Bell et Lancaster et diffusée en France grâce à l'action de la Société pour l'instruction élémentaire, fondée en 1815¹⁰¹. Dans chacune de ces méthodes, la place de la lecture est variable, tout comme les résultats de son enseignement. Il faut en théorie quatre ans pour apprendre à lire dans les écoles des Frères, contre un an et demi dans les écoles mutuelles, qui axent leur pédagogie sur un volume horaire important, la lecture intensive en petits groupes et l'utilisation de la méthode Peigné (qui associe méthode épéllative et méthode phonétique¹⁰² et dans laquelle, rapidement, les élèves ont sous les yeux des livres de lecture courante). La réalité s'adapte mal à cette organisation théorique : aucune scriptrice ne se souvient avoir appris à lire à l'école sur un alphabet alors que les éditeurs pour la jeunesse en publient davantage à partir des années 1810, et les seuls textes qui ont marqué les souvenirs dans ces premières années semblent inadaptés à un apprentissage progressif de la lecture, qu'il s'agisse des cantiques dans la petite école fréquentée par Suzanne Voilquin ou d'une épître dédicatoire dans le cas d'Amélie Lenormant. Celle-ci arrête d'ailleurs d'aller à l'école au bout d'un an, lorsque la religieuse juge que désormais, la petite fille sait lire¹⁰³.

La réforme des écoles primaires au début de la monarchie de Juillet promeut le mode simultané qui a convaincu Guizot¹⁰⁴. Il semblerait néanmoins que les écoles de filles accusent un retard en ce qui concerne l'évolution des modes d'enseignement : Octave Gréard, lorsqu'il

l'incompétence des maîtres, l'usage des châtiments corporels, concluant sur « l'efficacité dérisoire d'une telle méthode » et évoque au sujet de la méthode mutuelle une véritable « révolution pédagogique » notamment dans l'enseignement de la lecture (Pierre Lesage, « La pédagogie dans les écoles mutuelles au XIX^e siècle », *Revue française de pédagogie*, 1975, vol. 31, n°1, p. 62-70). Le bilan apparaît plus nuancé : si les écoles mutuelles permettaient d'instruire un grand nombre d'enfants à peu de frais (parfois 1 000 élèves dans une classe), en revanche, dès l'époque, certains insistent sur l'incompétence de ces moniteurs. Il décline d'ailleurs dès la monarchie de Juillet. Michel Foucault y voyait pour sa part une méthode militaire permettant de « briser les corps », car l'élève n'agit que sur ordre du moniteur supérieur. Voir Pierre Giolitto, *Histoire de l'enseignement primaire*, op. cit., p. 21.

¹⁰¹ Dans le mode simultané, promu par les frères des Écoles Chrétiennes, le maître dispense sa leçon à un groupe d'élèves potentiellement nombreux. La journée de la classe s'organise en fonction de la matière à étudier, et les élèves sont répartis selon leur avancement : la première classe la lecture, la deuxième l'écriture... La méthode mutuelle, en vogue dans les premières décennies du XIX^e siècle, rompt radicalement avec les pratiques enseignantes en vigueur. Désormais l'organisation de la classe tourne autour de l'élève. Chaque élève le plus avancé devient le « moniteur » d'un autre qui l'est moins ; il assiste et décharge donc le maître qui délègue les fonctions préceptoriales. Elle ferait, selon Pierre Giolitto, « l'heureuse synthèse du mode individuel, auquel il emprunte l'enseignement direct du maître, et du mode mutuel, dont il retient le caractère collectif de transmission du savoir » (*Ibid.*, p. 21). Voir Renaud D'Enfert et François Jacquet-Francillon, « La classe et l'organisation pédagogique », in François Jacquet-Francillon et alii (dir.), *Une Histoire de l'école*, op. cit., p. 229, et François Jacquet-Francillon, *Naissances de l'école du peuple : 1815-1870*, op. cit., p. 117-130.

¹⁰² Pierre Lesage, « La pédagogie dans les écoles mutuelles au XIX^e siècle », art. cit.

¹⁰³ En revanche, quel que soit le mode d'organisation adopté, les disciplines enseignées ne dépassent pas le *trivium* élémentaire, lecture, écriture et arithmétique. Dès 1818 cependant, on introduit dans les écoles mutuelles des cours de dessin linéaire pour les garçons, et de couture pour les filles. *Ibid.*

¹⁰⁴ En 1833, sur 42 000 écoles, il y aurait 1400 écoles mutuelles, 24000 simultanées et 16600 individuelles. Anne-Marie Chartier, *L'École et la lecture obligatoire*, op. cit., p. 69. En 1841, Abel Villemain, ministre de l'Instruction publique au début des années 1840, constate un abandon progressif des méthodes individuelles, mixtes et mutuelles au profit de la méthode simultanée. Abel Villemain, *Tableau de l'état actuel de l'instruction primaire en France*, op. cit., p. 48-49.

retrace cette évolution au cours du siècle pour l'article « Mutuel » du *Dictionnaire pédagogique* de Ferdinand Buisson, souligne la permanence de ce mode d'enseignement spécifiquement dans les écoles de filles¹⁰⁵. L'ancrage des congrégations religieuses, habituées à la méthode individuelle, et le faible nombre d'institutrices brevetées dans les écoles pour filles, conséquence du moindre investissement de la politique publique en faveur de l'éducation des filles, explique sans doute ce décalage. Jean-Michel Chapoulie fait également remarquer que la mise en place du mode simultané ou mutuel fut lente dans les écoles rurales qui n'avaient ni les moyens financiers, ni le nombre d'élèves suffisants pour réorganiser les classes¹⁰⁶. La description dans les autobiographies des leçons reçues dans les petites écoles nous invite toutefois à prendre ces chiffres avec précaution : mode individuel et mode simultané y apparaissent fréquemment mélangés.

Basé sur la relation duale maître-élève, le mode individuel est par ailleurs parfaitement illustré par la relation préceptorale, entre un maître ou une maîtresse particulière, ou l'un des deux parents et l'enfant. L'efficacité de la méthode individuelle, selon Anne-Marie Chartier, se ressent particulièrement dans l'apprentissage de la lecture car l'enseignant – ou le parent – peut suivre les progressions de l'élève, répondre à ses questions, lui notifier ses erreurs ou ses réussites¹⁰⁷. Mais cet enseignement privé, réservé aux classes supérieures, ne préjuge pas non plus de la qualité des leçons. Malgré le soin apporté par les parents au choix de l'institutrice ou de la gouvernante, il arrive que celle-ci ne soit pas à la hauteur des attentes. Émilie Pellapra se souvient :

On me chercha une gouvernante, et malheureusement pour mon éducation le choix tomba sur l'être le plus incapable d'en élever un autre. Très vulgaire et sans esprit, et d'une ignorance à peu près totale, Madame de Presle... [...] Je commençais mon éducation sous ces tristes auspices¹⁰⁸.

Des profils très différents peuvent prétendre à l'enseignement privé, du curé du village à l'institutrice possédant un brevet, voire la bonne. À l'instar de Justine Guillery, nombre de jeunes filles dont la famille avait subi un déclassement à la suite de la Révolution française ont pu choisir la voie de l'enseignement particulier pour acquérir une position ou du moins subvenir

¹⁰⁵ Octave Gréard, « Mutuel (enseignement) », *Nouveau dictionnaire de pédagogie*, [en ligne], URL : <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=3249>, consulté le 24/10/15.

¹⁰⁶ Jean-Michel Chapoulie, « L'organisation des enseignements primaires de la IIIe République », art. cit.

¹⁰⁷ Anne-Marie Chartier, *L'École et la lecture obligatoire*, op. cit., p. 51-54.

¹⁰⁸ Émilie Pellapra, *Mémoires*, op. cit., p. 25.

momentanément aux besoins de leur famille¹⁰⁹. Elles ont ainsi, parfois, acquis une indépendance économique et une autonomie sociale qui demeuraient difficilement accessibles aux femmes soumises au régime du Code civil, mais le revers de la médaille fut la défiance qui entourait ces femmes jeunes, célibataires, soupçonnées d'être d'ambitieuses intrigantes. Écoutons la marquise Delacoste* lorsqu'elle se décide, au début de la monarchie de Juillet, à employer une institutrice pour remplacer une bonne désormais inapte à instruire sa jeune fille de sept ans :

[...] nous nous décidâmes à prendre Mlle Jacquet, fille d'une ancien militaire garde du génie au Quesnoy, ayant un diplôme, et dont on nous donna de bons renseignements au couvent d'Avesnes, où elle avait été élevée et où elle prit ensuite le voile, un peu inconsidérément, car elle n'avait en rien l'étoffe d'une religieuse ; la gouvernante aussi était fort incomplète, mais nous ne pouvions la payer cher, ni avoir une belle demoiselle qu'il aurait fallu amuser et faire servir. Elle suffisait pour la première instruction, elle possédait sa grammaire à merveille, avait une belle main, le reste était nul. J'oubliais l'essentiel, l'instruction religieuse, que son couvent l'avait mise à même de donner. Avec très peu d'esprit, ses talents lui avaient donné une belle dose d'amour-propre. [...] ... jamais elle n'écoula un conseil raisonnable et pratique¹¹⁰.

Malgré son diplôme, ses recommandations, son éducation au couvent, cette Mlle Jacquet a développé un défaut majeur, l'amour-propre, par sa situation d'institutrice, en espérant désormais davantage que ses modestes origines n'auraient pu lui faire entrevoir. Se mêlent chez la marquise Delacoste deux représentations de l'institutrice ancrées dans l'imaginaire de la première moitié du siècle, alors que le métier n'est ni réglementé ni professionnalisé : d'un côté la jeune femme de basse extraction qui espère ainsi s'élever socialement, l'« institutrice ambitieuse » typique décrite par Louise Collet¹¹¹, de l'autre la jeune aristocrate contrainte d'enseigner mais incapable d'apprendre l'humilité nécessaire aux services des autres. Les mots qu'emploie Justine Guillery au sujet de ces institutrices sont encore plus durs, nous y reviendrons.

On pressent à l'aune de ces descriptions une concurrence entre les différentes figures féminines en charge de l'éducation des filles, la religieuse, la mère et l'institutrice. Alors que

¹⁰⁹ Rebecca Rogers, Rebecca Rogers, « La sous-maîtresse française au XIX^e siècle : domestique ou enseignante stagiaire ? », *Histoire de l'éducation*, 2003, n°98, p. 37-60. Nous développons la trajectoire de Justine Guillery dans le chapitre 9.

¹¹⁰ Amicie Nédonchel, marquise Delacoste, *Souvenirs*, Lille, J. Lefort, 1886, p. 129.

¹¹¹ Louise Collet, « L'institutrice », in *Les Français peints par eux-mêmes*, tome. 2, Léon Curmer, 1840-1842, p. 73-80.

traditionnellement cette fonction revenait à la première, au XIX^e siècle son monopole est ébranlé, du moins dans les représentations, par les deux autres. L'accent mis sur les défauts des religieuses ne peut se comprendre que si l'on garde à l'esprit que la majorité de ces textes ont été écrits dans le dernier tiers du siècle, qui correspond à la fois à l'apogée, en termes numériques, des congrégations enseignantes, et aussi au moment de leurs plus vives critiques. Et leur critique est inversement proportionnelle, alors, à la sublimation du rôle de la mère-éducatrice. Le récit d'enfance s'en fait justement l'écho, retraçant prioritairement l'investissement des mères dans l'apprentissage de la lecture.

4.3.2. Le rôle des parents dans l'éducation privée : un investissement contrasté

Des filles du peuple désavantagées ?

L'origine sociale des parents joue très fortement quant à la qualité de l'instruction qu'une petite fille ou un petit garçon pouvait recevoir au début du XIX^e siècle. On voit effectivement, à travers les souvenirs personnels, une véritable gradation en fonction des ressources des parents¹¹². Pour les filles comme pour les garçons, l'apprentissage de la lecture dans les petites écoles reste l'apanage des classes populaires. Gardons-nous de relier systématiquement cette donnée à l'analphabétisme des parents des familles populaires : une première sensibilisation au livre et à la lecture pouvait se transmettre malgré des compétences modestes. Dans certaines familles populaires, parmi les fractions les moins pauvres, comme celles d'Élisa Perrotin ou de Marie Ravenel, fille d'un artisan tanneur pour l'une, d'un meunier pour l'autre, les mères savent au moins lire, et sont en mesure de transmettre cette compétence à leur fille. Marie Ravenel apprend les rudiments de la lecture auprès de sa mère, la mère d'Élisa Perrotin possédait des livres dans lesquels sa fille pouvait s'exercer¹¹³. Toutefois, pour les femmes des classes populaires, la nécessité de travailler constitue un obstacle majeur à la prise en charge de l'éducation des enfants, et le discours sur les mères-éducatrices s'adressait

¹¹² D'autres facteurs entrent en compte, notamment le rang dans la fratrie ou la sororie, comme nous le verrons au chapitre suivant.

¹¹³ Marie Ravenel, *Poésies et mémoires*, op. cit., p. 226 ; Élisa Perrotin, *Mes Mémoires*, op. cit. p. 2.

exclusivement à celles qui disposaient du temps nécessaire pour cela. La situation d'Amélie Bosquet*, qui grandit à Rouen sous la Restauration, relève bien ces contradictions : sa mère, issue du petit monde du commerce – son père était marchand de fruits -, a acquis une certaine aisance financière, puisqu'elle employait quelques ouvrières dans une fabrique de rouennerie¹¹⁴, secteur phare de l'industrie cotonnière rouennaise au début du XIX^e siècle. Mère célibataire, elle ne peut s'occuper de l'éducation de sa fille et l'envoie dès l'âge de cinq ans en demi-pension dans une institution laïque¹¹⁵.

Par conséquent, dans les quelques témoignages de femmes d'origine populaire, la relation d'apprentissage s'inverse : c'est la fille qui rapidement surpasse les compétences de la mère. Suzanne, envoyée à l'école charitable par une mère qui désire l'instruction pour sa fille, fait, plus tard, la lecture à ses parents et devient leur « lectrice en titre¹¹⁶ ». Les jeunes occupent une place essentielle dans cette pratique qui renverse complètement les schémas d'apprentissages classiques de la lecture qui vont du maître vers l'élève. Car ils·elles déploient alors une compétence que leurs parents n'ont pas nécessairement acquise, ou bien mal acquise, voire oubliée. Cette pratique peut s'étendre au-delà de la relation parent-enfant, puisque l'oralisation du texte élargit considérablement la communauté de lecteurs en incluant « [les] mal alphabétisés comme les analphabètes¹¹⁷ ». Rien ne garantit une écoute attentive, à l'instar de l'auditeur rieur qui indigne Marie Ravenel lors de la lecture qu'elle fit devant des amis de ses parents¹¹⁸. On retrouve la trace de ces pratiques particulières dans nombre d'autobiographies ouvrières, surtout dans la France de la scolarisation massive de la fin du XIX^e siècle : le ou la jeune écolier·e importe ainsi au domicile familial un savoir extérieur, celui de l'école. Plus on remonte dans le siècle plus ces traces se font rares, mais, malgré leur parcimonie, elles doivent nous interroger sur les multiples voies de pénétration de l'écrit dans les familles populaires. Suzanne Voilquin, Élisabeth Perrotin et Marie Ravenel sont toutes trois passées par une petite école charitable ou de village afin d'y préparer leur communion qui impliquait, avec plus ou moins de distance, nécessairement un premier rapport à l'écrit. Et les filles, bien qu'accusant un retard d'alphabétisation par rapport aux garçons, n'étaient pas exclues de ces dynamiques.

¹¹⁴ AD de la Seine Maritime, registre d'état-civil 3E 00999, acte de mariage n°533, entre Geneviève Fossard et Pierre Goujon, le 8 octobre 1829. Voir aussi André Dubuc, « Flaubert et la Rouennaise Amélie Bosquet », *Les Amis de Flaubert*, 1965, Bulletin n°27, p. 19.

¹¹⁵ Amélie n'est reconnue par son père, qui ne vit pas avec la mère et la fille, que cinq jours après sa naissance, et sa mère se remarie avec un autre homme lorsqu'Amélie à 14 ans. Amélie Bosquet, « Une écolière sous la Restauration. Fragments de mémoires inédits », *Revue Bleue*, n°8, 21 août 1897.

¹¹⁶ Suzanne Voilquin, *Souvenirs d'une fille du peuple*, op. cit., p. 66.

¹¹⁷ Guglielmo Cavallo et Roger Chartier (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, op. cit., p. 346-347.

¹¹⁸ Marie Ravenel raconte ainsi comment elle était sollicitée par ses parents pour lire à voix haute à une société nombreuse, d'amis et de gens de passage. Marie Ravenel, *Poésies et mémoires*, op. cit., p. 250.

Cette relation inversée acquiert dans les souvenirs une forte valeur symbolique : se présenter comme l'unique membre de la famille à maîtriser l'accès à la culture lettrée est un élément de présentation, voire de mise en scène de soi. Par ce biais, il s'agit d'appuyer la différence du rapport à l'écrit entre les générations et donc de s'affirmer autre par rapport à son groupe social d'origine¹¹⁹. Cet « arrachement culturel¹²⁰ » est d'autant plus valorisé qu'il est largement associé dans les souvenirs à une forme d'autodidaxie, et prouve également l'effort supplémentaire auquel a été confrontée la jeune lectrice¹²¹. Le corollaire de cette distinction parfois recherchée étant une solitude subie : Suzanne Voilquin, Élisabeth Perrotin ou Marie Ravenel se décrivent bien souvent comme mises à l'écart de la sociabilité familiale du fait de ces compétences singularisantes, faisant l'épreuve par conséquent de la lecture silencieuse et solitaire.

Pour important qu'il soit, l'idéal de l'éducation maternelle est avant tout destiné aux femmes des milieux les plus favorisés, disposant à la fois des compétences et du temps pour s'y consacrer. Pour répondre à l'injonction de l'éducation maternelle, et alors que la nouvelle génération de ces mères, au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, n'a pas nécessairement reçu une instruction poussée, différentes solutions sont proposées au début du siècle. L'expérience la plus connue fut le plus célèbre cours d'éducation maternelle ouvert en 1820 par Lévi-Alvarez, rue de Seine à Paris, qui a attiré 300 à 400 mères de familles jusqu'à sa fermeture en 1836 ; d'autres virent le jour parallèlement, et Françoise Mayeur évoque un total de 2000 élèves pour les cours parisiens sous la monarchie de Juillet¹²². Ils devaient permettre aux mères de restituer l'enseignement reçu à leurs filles et diffuser les idées novatrices sur l'éducation. Mais ils furent, là aussi, avant tout le privilège des élites urbaines. Toutes les jeunes filles n'ont certes pas pu apprendre à lire auprès de leurs mères, qui devaient elles-mêmes détenir les compétences et le temps nécessaire à cet « emploi » informel, et en avoir la volonté.

Il n'empêche que la génération que nous étudions bénéficie d'un avantage par rapport aux précédentes : le décollage de l'alphabétisation des femmes se répercute sur la capacité des mères à transmettre des savoirs. C'est sensible dans les sources puisqu'elles réinscrivent

¹¹⁹ Martyn Lyons, « La culture littéraire des travailleurs », art. cit. et Jean Hébrard, « L'autodidaxie exemplaire. Comment Valentin Jamerey-Duval a-t-il appris à lire ? » in Roger Chartier (dir.), *Pratiques de la lecture*, op. cit., p. 29-78.

¹²⁰ *Ibid.*

¹²¹ Remarque que Willem Frijhoff étend à l'ensemble des souvenirs d'autodidactes populaires. Voir Willem Frijhoff, « Autodidaxies, XVI^e-XIX^e siècles. Jalons pour la construction d'un objet historique », *Histoire de l'éducation*, 1996/70, n°1, p. 5-27.

¹²² Françoise Mayeur, *L'Éducation des filles*, op. cit., p. 103-104.

largement leur trajectoire d'apprentissage au sein d'une évolution positive de l'instruction des femmes de leur famille. De fait, les grand-mères, et plus généralement les femmes âgées évoluant dans l'entourage proche – tantes etc. –, sont rejetées du côté de l'ignorance. « Ma grand-mère était une très belle personne et d'une intelligence, d'un esprit, d'une imagination extrêmement vive, mais sans aucune instruction », écrit Marie-Hélène Vallet*, née en 1814 dans une famille de la petite bourgeoisie clermontoise, car « [s]on père avait trouvé qu'il était trop dangereux d'apprendre à lire à sa fille¹²³ ». Pourtant, à la génération suivante, sa mère a été élevée en pension, et par la suite s'est préoccupée de l'éducation de sa fille, en lisant « tous les livres à la mode¹²⁴ » sur le sujet. Ignorantes, peu instruites, racontant les contes oralement, les grands-mères appartiennent dans les souvenirs à la tradition, à un temps déjà lointain où les femmes n'entretenaient qu'un rapport balbutiant à la culture écrite. En dehors de quelques cas extrêmes, comme l'aristocrate lettrée qu'était Aurore de Saxe, la grand-mère de George Sand, toutes soulignent l'écart qui se creuse entre les générations. On peut y voir la trace d'un effet de seuil concernant l'alphabétisation des femmes, qui se situerait dans les dernières décennies du XVIII^e siècle. Pour autant gardons-nous d'en faire une lecture téléologique. Dans ces récits s'élabore la construction d'une figure de la vieille femme, teintée de nostalgie et d'admiration généalogique mais en même temps figée dans une vision passive de la vieillesse féminine¹²⁵.

Souvenirs d'une vocation : le rôle des mères dans l'apprentissage de la lecture

En revanche, dans les souvenirs d'apprentissage issus de l'aristocratie ou de la bourgeoisie, les mères occupent une place autrement plus positive. Appliquées, soucieuses des progrès de leur fille, elles témoignent de la prégnance déjà forte du modèle de la mère éducatrice au début du siècle. Plus largement, à partir du XVIII^e siècle se développe un sentiment accru de l'intimité familiale et de la responsabilité des parents, père et mère, dans l'éducation de leurs enfants¹²⁶. Le contrôle exercé sur leurs apprentissages s'accroît, et ils s'y investissent davantage. L'éducation des enfants, et plus encore des filles, revient bien en priorité à la mère.

¹²³ Marie-Hélène Vallet, *Histoire de sa famille écrite par Marie-Hélène Vallet (1890)*, transcription dactylographiée à partir du manuscrit, APA 1596, p. 3.

¹²⁴ *Ibid.*, p. 8.

¹²⁵ Vincent Gourdon, *Histoire des grands-parents*, Paris, Perrin, 2012 [2001], p. 322-330.

¹²⁶ Egle Becchi et Dominique Julia (dir.), *Histoire de l'enfance en Occident*, op. cit., p. 8.

Les souvenirs nous présentent donc de manière assez consensuelle des mères attentives à l'éducation de leurs filles et imprégnées des nouvelles propositions pédagogiques. Rares sont les mères qui y apparaissent désinvesties de l'éducation de leurs enfants¹²⁷ et le portrait tendre de la mère dévouée devient un passage obligé des récits autobiographiques. Lorsqu'elle commence son récit sur sa formation intellectuelle, la fouriériste Clarisse Coignet* prévient ironiquement : « Une mère ? diriger l'éducation de sa fille, former elle-même son esprit, sa conscience et son cœur ! Beau thème à sentimentalité ! voyons maintenant la pratique¹²⁸. »

Pourtant, écrivent les mémorialistes, certaines mères prennent ce rôle très au sérieux. Elles entreprennent alors de se former elles-mêmes, dans une pratique qui pourrait presque s'assimiler à de l'autodidaxie. Ernestine de Sesmaisons* écrit ainsi, au sujet de sa belle-mère :

M. et Mme de Sesmaisons avaient préparé et commençaient avec la plus intelligente sollicitude l'éducation des leurs. Les troubles de la révolution avaient interrompus leurs études : votre grand père eut le courage de reprendre les siennes et de pousser très loin celle du latin. Sa femme se joignait à lui dans ce travail [...]. Mme de Sesmaisons ne se bornait pas à ce qui leur était nécessaire : elle étudiait pour elle-même, Cicéron et le goûtait par-dessus tous les auteurs¹²⁹.

Dans les souvenirs des aristocrates, le portrait des mères éducatrices prend alors une connotation presque idyllique. Les scriptrices mettent en avant le sacrifice fait par leur mère pour remplir du mieux possible cette tâche. Léontine de Castelbajac* détaille ainsi « [l]e système d'éducation suivi par cette femme supérieure [qui] semble mériter d'être étudié¹³⁰ ». Elle décrit une mère qui apprend tout par elle-même, grâce à la lecture des ouvrages de pédagogie de Mme de Genlis, et qui entreprend par la suite l'éducation de ses trois filles : lecture, écriture, histoire sainte et profane, géographie font partie du plan d'études élaboré par Mme de Castelbajac. Celle-ci, continue Léontine, était soucieuse de la compréhension de ses enfants, ne se bornant pas à les faire apprendre par cœur, mais, comme l'y incitaient les traités de pédagogie, à éveiller leur curiosité et leur raisonnement par un échange de questions et de réponses qui rappelle les méthodes de l'abbé Gaultier. Les temps des leçons sont fixés dans l'emploi du temps et de la mère et des enfants, et entrecoupés de

¹²⁷ Hormis la mère d'Émilie Pellapra, qui délègue entièrement l'éducation de sa fille à des gouvernantes.

¹²⁸ Clarisse Coignet, *Mémoires*, t. 1, Lausanne, impr. C. Pache-Varidel, 1899, p. 140.

¹²⁹ Ernestine de Sesmaisons, *Mémoires de ma mère*, 1901, manuscrit, AD Nantes, Fonds de Sesmaisons, 185 J 5, non paginé.

¹³⁰ Léontine de Castelbajac, *Mémoires de l'Occitaniennne. Souvenirs de famille et de jeunesse*, Paris, Plon, 1927, p. 173.

recréation, de promenades. Pour Léontine, comme pour la marquise Delahante*, cette organisation s'assimile à une véritable petite école à l'intérieur du domicile familial. En retraçant ainsi ce système d'éducation, inséré dans l'emploi du temps de femmes dévouées à l'éducation de leurs filles, celles-ci rendent un hommage à leur mère et à leurs multiples sacrifices :

[m]a mère, écrit ainsi la marquise Delahante, menait à cette époque une vie des plus sérieuses et des plus laborieuses ; elle a du reste passé quinze ans de sa vie grosse ou nourrice, et vingt-cinq ans à nous élever tous autour d'elle. Elle surveillait nos leçons, nous les donnait souvent elle-même, me promenait avec elle deux heures par jour dès que je devins un peu grande, et nous gardait chaque jour pendant nos récréations. Elle nous laissait alors souvent faire un tapage qui devait lui fendre la tête...¹³¹

Toute mère n'est pas pour autant une enseignante, au sens où elle n'a pas acquis une compétence professionnelle, celle d'enseigner. La mère d'Élisabeth de Bonnefonds* tente bien d'élever elle-même ses enfants, mais remplir toutes les tâches qui lui incombent – gérer son foyer, s'occuper des très jeunes enfants et des personnes âgées de la famille – ne lui permet pas de dégager le temps nécessaire aux leçons. Elle envoie donc ses filles en pension¹³². Au-delà du portrait idéalisé, se posent donc concrètement différents problèmes, ayant trait aux propres compétences des mères et à la délicate articulation des multiples activités, pour remplir efficacement un rôle toujours davantage valorisé dans la société du premier XIX^e siècle.

Et les pères ?

Comme l'ont montré les auteurs de l'*Histoire des pères et de la paternité*, au siècle des Lumières, la promotion d'un modèle paternel plus sensible, plus attentif, est étroitement liée à un nouvel investissement dans le domaine de l'éducation à partir de la seconde moitié du XVIII^e siècle¹³³. Henry-Paulin Panon, grand propriétaire de l'île Bourbon, incarne cette nouvelle figure paternelle lorsque, durant un voyage effectué à Paris en 1785, il témoigne dans

¹³¹ Sophie Gravier, *Souvenirs de la marquise Delahante, née Alexandrine-Charlotte-Sophie Brossin de Saint-Didier*, continués par sa fille Sophie Delahante, baronne de Gravier, t. 1, 1906, Evreux, imprimerie Charles Hérissé, p. 132.

¹³² Élisabeth de Bonnefonds, *Mes souvenirs*, Paris, Jacques Lecoq, 1869, p. 51.

¹³³ Jean Delumeau et Daniel Roche, *Histoire des pères et de la paternité*, Paris, Larousse, 1990, p. 235.

son journal d'un souci constant concernant l'éducation de ses filles¹³⁴. Toutefois la figure paternelle bénéficie d'un statut ambigu dans les récits d'apprentissage au début du XIX^e siècle. À la figure écrasante de la mère éducatrice, omniprésente dans l'imaginaire familial bourgeois et aristocrate, répond par effet de miroir inversé le père absent ou, au mieux, préoccupé seulement de l'éducation de ses fils, dans une logique de reproduction sociale. Incarnant bien souvent l'ailleurs, il évolue dans un univers séparé, inaccessible aux membres féminins de la famille. Athénaïs Michelet insiste particulièrement dans ses *Mémoires d'une enfant* sur la séparation très stricte de l'espace domestique en fonction des sexes, tandis que Léontine de Castelbajac se souvient d'un père très occupé par la gestion de la propriété agricole, et que les enfants n'apercevaient dans la journée que le temps d'une brève pause¹³⁵. Surtout, alors que les mères, premières éducatrices des filles, sont présentées comme étant certes dévouées, mais aussi strictement attachées au respect des convenances les conduisant à délivrer à leur fille une éducation « comme il faut », les pères sont entourés d'une aura tout autre : lecteurs, bien davantage que leur femme, de la philosophie des Lumières, moins pieux, plus érudits, ils symbolisent des territoires du savoir étrangers aux filles, et en conséquence particulièrement attrayants. Louise Ackermann et Olympe Audouard insistent toutes deux sur le rôle de leur père qui, au moment de la communion ou du départ pour le couvent, a mis un terme à cette éducation religieuse, l'un en glissant dans les mains de sa fille des ouvrages de Voltaire, l'autre des journaux politiques¹³⁶.

À l'intérieur des récits autobiographiques, la figure paternelle, lorsqu'elle est présente et positive, fonctionne en tant que référence implicitement transgressive par rapport à des finalités éducatives fortement genrées. L'implication des pères n'en est que plus signifiante qu'elle intervient de manière ponctuelle et contradictoire par rapport à celle des mères. Pourtant, l'étude de deux correspondances entre un père et sa fille, celle de François Guizot avec sa fille Henriette, et celle de Gabriel de Francheville (1778-1849) avec sa fille Émilienne, permet de contrebalancer cet unique point de vue et de voir comment l'investissement paternel peut se

¹³⁴ *Ibid.*, p. 273-275. En revanche, Mme Roland, dans ses *Mémoires* rédigés en 1793, montre un père peu soucieux de son éducation. À l'intérieur de l'étude des liens familiaux, Anne Verjus rappelle jusqu'à peu, les pères et la paternité en tant qu'objet historique ont avant tout été appréhendés sous l'angle juridique et institutionnel. L'image du *pater familias* détenteur d'une autorité toute puissante sur les autres membres de la famille laissait peu de place à l'étude des relations intimes entre pères et enfants. Anne Verjus, « La paternité au fil de l'histoire », *Informations sociales*, 2013/2 (n°176), p. 14-22.

¹³⁵ Léontine de Castelbajac, *Mémoires de l'Occitanienne*, *op. cit.*, p. 144.

¹³⁶ Louise Ackermann, *Ma Vie*, *op. cit.*, p. IV ; Olympe Audouard, *Voyage à travers mes souvenirs*, *op. cit.*, p. 28 et 42.

dérouler sur la longue durée¹³⁷. Ici, l'absence physique est loin de signifier le désintérêt quant à l'éducation des filles.

Ces deux correspondances n'occupent pas le même statut : François Guizot est un personnage incontournable de la vie intellectuelle et politique du pays entre 1820 et 1850. Concerné de longue date par les questions éducatives – il est directeur des *Annales de l'Education*, revue alimentée en grande partie par sa première épouse, la pédagogue Pauline de Meulan-Guizot, entre 1811 et 1815 –, il est veuf pour la seconde fois et s'apprête à reprendre le ministère de l'Instruction publique lorsque débute, en 1836, sa correspondance avec Henriette (1829-1906). Guizot, cela a souvent été écrit, ne semble s'être intéressé que de loin à l'éducation des filles : c'est ce qu'il ressort des *Annales* et c'est le grand manque de la loi de 1833. Ou du moins ne prend-il pas de position publique sur le sujet, laissant le soin, au départ, à Pauline de Meulan de développer sa pensée sur le sujet. Sa correspondance avec Henriette, riche de 961 lettres, permet de changer de perspective et d'entrer dans l'intimité de l'homme public¹³⁸. On peut y suivre, pas à pas, son souci constant au sujet de l'éducation d'Henriette, l'aînée des trois enfants nés de son second mariage avec Élisabeth Dillon¹³⁹.

Gabriel de Francheville, quant à lui, connaît l'itinéraire de beaucoup de nobles bretons au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles. Issu d'une vieille famille de la noblesse d'épée, il prend fait et cause pour la contre-révolution et s'engage dans l'armée vendéenne. Il fait sous la Restauration une carrière militaire honorable, qui le conduit à changer fréquemment de lieu de garnison. Il ne vit donc que très rarement au château familial de Truscat, sur la presqu'île de Rhuys, et ne voit que ponctuellement ses quatre enfants, Amédée, Ernest, Émilienne et Jules. Née vers 1806, Émilienne de Francheville est la seule fille de la fratrie. Pour la période 1818-1845 ont été conservées une centaine de lettres échangées entre Émilienne et son père.

L'intérêt de croiser ces deux correspondances tient à la posture des pères : à la fois absents en raison de leur fonction mais présents, par la lettre, dans l'éducation de leurs filles. Ces lettres se veulent donc comme un guide, un tuteur, tentant de combler la distance. On y verra pourtant deux postures radicalement différentes : Gabriel de Francheville est extrêmement

¹³⁷ Les recherches sur l'éducation familiale au XIX^e siècle ont davantage mis en lumière une relation paternelle davantage affective qu'intellectuelle lorsqu'il s'agit des filles, et qui se concentrerait sur la période du mariage des filles. Voir Sylvie Mouysset et Danielle Rives, « Bon fils, bon mari et bon père ? Antoine-Jean Solier par lui-même (1760-1836) », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, n°34, 2011, p. 137-152.

¹³⁸ En dehors des lettres publiées par Lauren Théis, les lettres de Guizot à sa fille, et surtout les lettres d'Henriette à son père sont conservées par une descendante des Guizot. Malgré notre demande, nous n'avons pas pu y accéder. À notre connaissance, ces lettres ont peu été exploitées à l'exception de l'ouvrage de Lauren Théis et d'un mémoire de M1 soutenu en 2013. Voir Olivia Pfender, *Guizot et Henriette. Éducation, genre et protestantisme*, mémoire réalisé sous la direction de Dominique Kalifa, Université Paris 1, 2013.

¹³⁹ Nièce de Pauline de Meulan, Élisabeth Dillon décède en 1833, laissant trois enfants en bas âge.

sévère et critique envers Émilienne, et priorise sans cesse l'éducation de ses fils. Guizot en revanche prodigue à travers ses lettres des conseils d'éducation qui s'éloignent des normes sur l'éducation des filles. Ici, la lecture occupe une place fondamentale.

Dans la famille de Francheville, c'est Gabriel, le père, qui suit l'éducation de ses enfants. Amédée, à qui il essaie de trouver un état d'avocat ; Ernest, qui embrasse la carrière militaire ; et Jules, le benjamin, qui est élevé chez les Jésuites. De la mère d'Émilienne sont conservées seulement cinq lettres alors que sa fille est en pension. À aucun moment elle n'évoque avec sa fille la vie en pension, les réussites ou les échecs scolaires. Sa graphie, hâtive, raturée dénote une maîtrise de l'écrit inférieure à celle de son mari, dont les lignes régulières semblent destinées à fournir autant d'exemples à sa fille. En 1818, lorsque débute la correspondance, la jeune Émilienne a commencé son instruction dans ce que père et fille appellent la « chartreuse » - sans doute le couvent des filles de la Sagesse, établi à Auray sur le site d'une ancienne chartreuse et qui fut un haut lieu de la commémoration de la guerre de Vendée. Son séjour est entrecoupé de visites chez sa tante, près de Guérande, ou de retours plus ou moins longs auprès de sa mère au château familial. Durant toute l'année 1818, Émilienne souhaite changer de pensionnat, et elle l'écrit à son père. Lui ne cesse de repousser cette décision, invoquant à plusieurs reprises des difficultés financières. Ses ressources ne lui permettent pas de la placer ailleurs, alors que les études de ses frères lui coûtent cher :

Mon intention n'est point encore de te retirer de la chartreuse, tu y retourneras aussitôt mon retour de Bretagne, du moins avant de revenir à Paris je t'y conduirais moi-même ; le sacrifice que dans ces mauvaises années je suis obligé de faire pour tes frères ne me permettent pas de te changer de pension, et je n'ai jamais eu l'intention de le faire aussitôt, c'est à toi de profiter des instructions que tu reçois avec intérêt dans cet utile établissement¹⁴⁰ .

En 1819 finalement, une épidémie ravageuse dans la région de Vannes le décide enfin à retirer Émilienne de la chartreuse : elle finit donc son éducation dans le prestigieux couvent du Sacré-Cœur de Paris entre 1819 et 1821.

La conception de Gabriel au sujet de l'éducation d'Émilienne peut être qualifiée de traditionnelle : sa fille doit apprendre à bien écrire, se former par la lecture de bons livres et acquérir les qualités nécessaires qui lui permettront de succéder à sa mère dans la gestion du château familial.

¹⁴⁰ LAS à Émilienne de Francheville [10 avril 1818], AD du Morbihan, Archives Francheville, 93 J 336.

[...] je serais bien aise de juger de ta raison et si tu as un peu mis à profit l'instruction que tu as reçu à la chartreuse. Ma bonne sœur m'a promis qu'elle ferait venir monsieur Le Coq ; taches de former ton écriture, pour cela il faut écrire beaucoup et avec soin. Prie donc ton oncle de Bru[e] de te donner quelques bons livres, et de t'indiquer quelques morceaux bons à copier, et qui puissent, en les retenant, t'orner l'esprit et la mémoire je désire que tu ayes un cahier destiné à cet objet que tu me montreras si je vais te voir. Surtout efforces toi de te mettre dans la tête ton orthographe, car maintenant il n'est plus permis sans honte à une demoiselle bien élevée de ne pas la mettre correctement. Je te recommande bien ma bonne petite amie, de t'habituer de bonne heure à bien employer ton temps, de contracter [?] l'habitude de l'ordre et du travail, ne reste jamais en société et près de la bonne tante sans avoir un ouvrage à la main, on m'a mandé que tu brodais assez bien mais que tes ouvrages étaient toujours mal propre, cela annonce peu d'arrangement et c'est un des plus grands défaut que puisse avoir une demoiselle, comment seconderas-tu ta mère dans les soins du ménage si tu n'es ni soigneuse ni rangée¹⁴¹ ?

Gabriel de Francheville, bien que soucieux de suivre les progrès de sa fille, ne développe pas de pensée éducative spécifique. Ses préconisations ne s'écartent guère des conseils très généraux que l'on trouve dans les ouvrages sur l'éducation des filles de cette période, comme nous l'avons mis en avant dans la première partie. La lecture notamment doit « orner son esprit », c'est-à-dire lui permettre de tenir par la suite une conversation, et surtout doit exercer son style, par la tenue de cahiers de copie d'extraits, pratique, on l'a vu, extrêmement courante alors. Par la suite, les arts d'agrément, le dessin et l'anglais doivent achever l'éducation d'Émilienne.

Gabriel, surtout, fait preuve d'une sévérité redoutable à l'égard de sa fille. Ses progrès sont sans cesse comparés à ceux de ses frères et Émilienne reçoit, dans les lettres, de fréquentes admonestations sur tel ou tel point de son éducation : un jour la tenue, un autre le dessin, souvent l'orthographe et le caractère. Pour inciter sa fille à travailler, il n'insiste pas sur les bénéfices en soi de l'instruction mais sur le sacrifice qu'il continue de faire pour la maintenir en pensionnat, sur la chance qu'elle possède, par rapport aux autres jeunes filles de son entourage, de recevoir une telle instruction, et joue sur les sentiments de sa fille : son absence de réussite trahirait l'« amitié » qu'il porte à sa fille. Émilienne est, sous sa plume, paresseuse et peu appliquée. Tout son travail est passé au crible de l'examen : ses bulletins de note du Sacré-

¹⁴¹ LAS à Émilienne de Francheville [13 février 1818], AD du Morbihan, Archives Francheville, 93 J 336.

Cœur ; son orthographe ; sa graphie (qualifiée d'illisible) ; ses dessins ; sa manière de danser, « sans grâce et [...] comme un perroquet ».

La tonalité de la correspondance entre François Guizot et sa fille Henriette est complètement différente. Il est vrai que cette correspondance s'inscrit dans un schéma familial singulier : François Guizot, après le décès de sa seconde épouse Élisabeth en 1833 et de son fils François (né de son premier mariage avec Pauline de Meulan) quatre ans plus tard, élève seul ses deux filles, Henriette et Pauline, et le puîné de la famille, Guillaume. Henriette se retrouve donc l'aînée de la famille, et Guizot aurait rejeté sur elle toute son affection¹⁴². Du fait de cette reconstitution familiale malheureuse, Guizot aurait alors exercé à la fois le rôle de père et de mère envers ses filles. Il assure le revenu financier et supervise le fonctionnement de l'ensemble de la cellule familiale, déléguant certains soins et la surveillance de ses filles lors de son absence à sa mère, Mme Guizot ; sans jamais se départir, même absent, de son autorité morale, il laisse en revanche l'exercice quotidien de la discipline à cette dernière, apparemment dure et sévère, et fait preuve, dans sa correspondance avec Henriette, d'un réel souci et d'une profonde tendresse pour elle et sa sœur¹⁴³.

Les lettres échangées entre père et fille permettent donc de dessiner la figure d'un père attentif aux progrès de sa fille et infléchissant, par ses conseils et ses recommandations, la direction de son éducation. Dans une lettre à la princesse de Lieven, amie de la famille, datant de 1839, il explique la fonction des lectures dans l'éducation de ses filles :

Je veux [...] cultiver, amuser leur esprit. Il n'y a que moi qui puisse mettre dans leurs idées, dans leurs impressions, un peu de variété et de liberté. Ma mère les élève très bien, les ferait vivre si je n'étais pas là. Elles s'en accommoderaient sans grand-peine, car elles sont naturellement douces et gaies, et les âmes d'enfant, quand d'ailleurs on les traite fort bien, ne sont pas difficiles à contenter. Mais je ne veux pas que rien ne manque à leur développement. Je veux qu'elles deviennent tout ce que la nature les rendra capables d'être, que leur esprit soit aussi cultivé, leur vie aussi animée qu'elles le pourront désirer et supporter elles-mêmes. Je ne puis souffrir les tailles comprimées, les fleurs étouffées¹⁴⁴.

¹⁴² Olivia Pfender, *Guizot et Henriette*, op. cit., p. 58.

¹⁴³ François Guizot, *Lettres de Guizot à sa fille Henriette (1836-1874)*, édition établie par Laurent Theis, Paris, Perrin, 2002, p. 19 et Olivia Pfender, *Guizot et Henriette*, op. cit., p. 66-67.

¹⁴⁴ Lettre à Mme de Lieven [17 octobre 1837], cité dans Olivia Pfender, *Guizot et Henriette*, op. cit., p. 69.

Il oppose son action éducative, garante de « variété et de liberté » à l'éducation délivrée par sa propre mère, qui, on peut le supposer, s'aligne sur les préceptes traditionnels de l'éducation des filles. Il fixe un objectif ambitieux à leurs lectures : pousser leurs capacités de réflexion, d'assimilation, et leur volonté de connaissance au maximum. Il s'éloigne donc largement de la limite « utilitaire » imposée aux connaissances des filles. Une fille ne doit pas apprendre dans l'unique but de plaire en société ou d'être une compagne agréable pour son mari, mais en fonction de ses goûts, de ses compétences et, pourquoi pas, de ses attentes par rapport à son avenir. Cette position ouvertement progressiste en faveur de l'éducation des filles s'inscrit, il faut le souligner, dans le cadre d'une relation privée. Car Guizot en revanche n'affirme pas une telle ambition ni dans les *Annales de l'Éducation* où, comme le rappelle Olivia Pfender, la question de l'éducation des filles est laissée en totalité à Pauline de Meulan, ni au moment du vote de la loi sur l'instruction primaire de juin 1833¹⁴⁵. Mais cela permet en contrepartie de voir comment les pratiques privées peuvent s'écarter de la position publique, comment les émotions – ici l'affection d'un père pour sa fille – et la pratique quotidienne retraduisent en des termes parfois bien différents ce qui ressort de la théorie et de la politique.

En père soucieux de développer l'intelligence de sa fille, Guizot recommande donc à Henriette d'éviter les lectures frivoles, des « friandises », pour se concentrer sur des lectures sérieuses. Lors de l'année 1840, alors qu'il est ambassadeur en Angleterre, il dresse à destination de sa jeune fille de onze ans un solide programme de lectures historiques.

Je voudrais que tu lusses en même temps l'histoire d'Angleterre de Hume et celle de Lingard. Tu lirais une époque, par exemple l'histoire des rois anglo-saxons jusqu'à la conquête de l'Angleterre par les Normands, dans l'ouvrage de Hume. Puis tu le laisserais reposer, et tu lirais la même époque dans l'ouvrage de Lingard. Et ainsi de suite. Quand tu aurais lu de la sorte ces deux ouvrages, lentement, simultanément, tu commencerais à savoir l'histoire d'Angleterre¹⁴⁶.

Henriette, de la sorte, doit apprendre à étudier à partir des livres. La lecture est comprise, dans les lettres de Guizot, comme un travail et ne laisse pas de place à la distraction. Elle est longue, continue, concentrée sur quelques ouvrages bien choisis. Lui-même sélectionne les livres et les passages, envoie des volumes à sa fille, explique de quelle manière il faut lire. Il invite toujours sa fille à lire deux ouvrages sur le même sujet, et ensuite à les comparer. Après l'histoire de l'Angleterre, ce sera l'histoire de l'Écosse, à partir de celle rédigée par Walter Scott et celle

¹⁴⁵ François Guizot, *Lettres, op. cit.*, p. 8.

¹⁴⁶ Lettre de François Guizot à Henriette [30 juin 1840], in *Lettres, op. cit.*, p. 119-120.

intitulée *History of the Higland and Clans of Scotland*, publiée James Browne en 1838. Ainsi, Henriette doit développer un esprit critique et apprendre à juger par la comparaison. Historien lui-même, Guizot tente à travers sa correspondance d'éduquer sa fille à un mode de lecture critique qui constitue la base de son propre travail intellectuel. Ce faisant, il s'éloigne très largement de l'histoire telle qu'elle était alors enseignée aux filles, essentiellement à partir d'extraits et focalisée sur l'histoire sainte ou l'histoire de France¹⁴⁷.

À un peu moins d'une génération d'écart, les exemples de Gabriel de Francheville et de François Guizot montrent des modèles éducatifs complètement opposés. Le premier se rattache à la tradition aristocratique, et l'instruction d'Émilienne, sans cesse comparée à celle des autres jeunes filles de son rang, tient davantage à la maîtrise de compétences simples et à la culture des arts d'agrément. Le second propose aux filles Guizot une éducation novatrice, axée sur le développement des capacités de raisonnement de la jeune fille, développées à partir de lectures studieuses. La culture protestante de Guizot tout comme son implication très précoce dans la pédagogie sensibilisent peut-être davantage l'homme d'État à ces questions.

Surtout, le point de vue adopté ici – celui des pères – permet de revenir sur la figure idéale de la mère-éducatrice. Dans les souvenirs personnels, la forte dichotomie entre les rôles paternels et maternels témoigne de la manière dont se sont fixées, au cours du siècle, les identités masculines et féminines à partir, notamment, d'une implication différenciée dans les liens familiaux et les comportements éducatifs. D'une manière générale, les pères incarnent soit une figure de l'absence, soit une figure transgressive, celui qui transmet un savoir interdit, dérogeant à l'éducation « normale » des filles. Ici, ce sont des pères soucieux de l'éducation de leur fille, remplaçant complètement la mère-éducatrice, qui prennent en charge ce devoir.

¹⁴⁷ Pierre Caspard met en évidence, sur la longue durée, les différences de l'enseignement de l'histoire entre les filles et les garçons. Ces derniers fréquentent notamment davantage l'histoire ancienne, grecque et romaine, très peu enseignée aux filles. Pierre Caspard, « Lectures historiques et apprentissages de l'histoire chez les filles et les garçons. 1700-1815 », *Genre et histoire*, automne 2017, à paraître.

4.4. Questions de méthode ?

Les souvenirs d'apprentissage de la lecture, en tant que confrontation précoce à l'autorité des adultes, permettent d'identifier les différent·e·s acteur·trice·s impliqué·e·s dans ce processus, ainsi que la fonction de ces figures dans le récit de soi. En revanche, appréhender les méthodes d'apprentissage de la lecture à partir des souvenirs s'avère délicat. Les mémorialistes ne livrent que peu de détails : qui se souvient, de fait, de la façon exacte dont on apprend à lire ? Souvent, la découverte de la lecture s'assimile dans les souvenirs à une « venue » presque naturelle, relevant davantage d'un don, d'une disposition individuelle innée, que d'un apprentissage. Pourtant, leurs expériences en tant qu'élèves doivent être replacées dans un contexte de profonds bouleversements pédagogiques. De nombreux pédagogues émettent des propositions nouvelles, notamment concernant l'apprentissage de la lecture.

4.4.1. Le laboratoire pédagogique du premier XIX^e siècle

Du déchiffrement à la compréhension

George Sand fut, toute sa vie, très impliquée dans l'apprentissage de la lecture et a interrogé les différentes formes de transmission du savoir. Ses romans mettent fréquemment en scène des enfants apprenant à lire, et ses *Contes d'une grand-mère* témoignent de son action en faveur de la généralisation de l'instruction¹⁴⁸. En 1872, elle développe sa conception de la lecture dans un article, « Les idées d'un maître d'école », dans lequel elle raconte avoir toujours eu des élèves parmi les petits paysans vivant près de Nohant. Dans *Histoire de ma vie*, elle se souvient d'un épisode similaire :

¹⁴⁸ Sur cette question, voir notamment Anne E. McCall-Saint-Saëns, « Écrire la lecture expérimentale : Du Secrétaire intime au Marquis de Villemer », *Études littéraires*, 2003/35, n°2-3, [en ligne], URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/etudlitt/2003-v35-n2-3-etudlitt860/010522ar.pdf>, consulté le 14/03/15/ et Anna Szabo, « Éducatrices chez Sand », in Michèle Hecquet (dir.), *L'Éducation des jeunes filles au temps de George Sand*, op. cit., p. 129-138. Je remercie également Claudine Grossir et Anne-Marie Chartier pour leurs explications éclairantes sur les méthodes de lecture.

J'avais pour compagnon de mes jeux un petit paysan plus jeune que moi de deux années, à qui ma mère enseignait à lire et à écrire. Je me fis non seulement un plaisir, mais comme une religion de continuer l'éducation commencée par ma mère [...]. Je corrigeais ses fautes, je le faisais épeler et j'exigeais qu'il se rendît compte du sens des mots, car je me souvenais d'avoir su lire longtemps avant de comprendre ce que je lisais¹⁴⁹.

À plusieurs reprises dans son autobiographie, George Sand revient sur l'opposition entre déchiffrement et compréhension du texte, opposition fondamentale dans l'enseignement de la lecture au XIX^e siècle. Alors qu'elle affirme n'avoir eu aucune difficulté à apprendre à lire, elle n'arrivait pas à prononcer la lettre B. Claudine Grossir voit dans ce souvenir l'expression d'une résistance inconsciente face à un enseignement de la lecture vide de sens pour l'enfant¹⁵⁰. Sand explique qu'elle dut « réapprendre » à lire au-delà des premières leçons que lui avait données sa mère, qui certes lui permettaient de lire un texte, mais sans en comprendre le sens. George Sand, comme de nombreux enfants du XIX^e siècle, découvre l'écrit de manière très progressive, apprenant d'abord à épeler le texte, à le mémoriser, et n'en venant qu'après à l'écriture – à rebours, donc, de la méthode de lecture¹⁵¹ qu'elle « expérimente » avec son compagnon de jeux ou de celle qu'elle fait suivre à son fils Maurice en 1829, la méthode lafforienne. Celle-ci, mise au point par un avocat, Bourrousse de Laffore et agréée par le ministère de l'instruction publique en 1829, pense l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à partir du son et non de la lettre¹⁵².

Jusqu'au milieu du XIX^e siècle, la méthode épellative est de fait la plus pratiquée. Elle repose sur une segmentation des unités de l'écrit et part « de l'alphabet, des éléments les plus simples de la lecture pour arriver à la composition des syllabes et des mots¹⁵³ », et enfin des lignes. Elle est donc morcelée à l'extrême, les élèves passant très progressivement d'une étape à l'autre, et fut enseignée notamment dans les écoles des Frères ainsi que par certaines

¹⁴⁹ George Sand, *Histoire de ma vie*, op. cit., p. 773.

¹⁵⁰ Claudine Grossir, « Apprendre à lire et à écrire », *Les Amis de George Sand*, 2013, n°35, « George Sand et l'éducation », p. 113-141.

¹⁵¹ Par méthode de lecture, nous entendons, suivant Anne-Marie Chartier, « l'ensemble des procédés utilisés pour manipuler la langue écrite de façon segmentée, que le maître fait exécuter aux élèves dans un ordre stable et progressif. Anne-Marie Chartier, *L'École et la lecture obligatoire*, op. cit., p. 73.

¹⁵² Claudine Grossir, « Apprendre à lire », art. cit. La méthode Laforre tomba apparemment rapidement dans l'oubli.

¹⁵³ Ferdinand Buisson, « Lecture », *Nouveau Dictionnaire de pédagogie*, [en ligne], URL : <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=3037>. Consulté le 08/03/15.

congrégations enseignantes¹⁵⁴. Interrompre l'école, ce qui demeure fréquent, notamment parmi les enfants des classes populaires, équivalait ainsi à sortir avec une compétence inachevée¹⁵⁵. Cette méthode doit néanmoins conduire l'élève à savoir lire, ce qui correspond, en termes d'évaluation des compétences à « comprendre seul un texte inconnu et montrer que l'on a compris en répondant (par écrit) à des questions (écrites)¹⁵⁶ ». Une telle définition, qui paraît la définition *a minima* pour l'école d'aujourd'hui, surestime largement les résultats, et même les objectifs de l'enseignement de la lecture au XIX^e siècle. Car le XIX^e siècle associe largement méthode syllabique/épéllative et méthode phonétique. L'élève apprend simultanément à épeler et s'imprègne du texte dont il récite ensuite par cœur des passages¹⁵⁷.

Dès lors, il faut également distinguer une approche rudimentaire de la lecture d'une solide maîtrise du savoir-lire et d'une compréhension claire du contenu du texte. Anne-Marie Chartier distingue trois niveaux de « performance » des élèves face à la lecture : les « bons » lecteurs, ceux qui, au sortir de leur scolarisation, parviennent à lire « à vue », et ceux qui lisent par « ouï-dire » ou de mémoire¹⁵⁸. Dans les petites écoles, où le programme ne dépassait guère la lecture, l'écriture, plus rarement le calcul, cet apprentissage se limitait souvent à une initiation qui avait pour objectif l'oralisation du texte. Jusqu'aux premières décennies du XIX^e siècle au moins, l'enseignement de la lecture dans les pays de langue romane possède la caractéristique de dissocier largement le déchiffrement du texte de sa compréhension. C'est pourtant cette première capacité que l'on a longtemps retenue, en France, comme critère de mesure de l'alphabétisation¹⁵⁹. De plus, la gestion collective de la classe laissait peu de place à une prise en charge individualisée des difficultés. Dans la méthode

¹⁵⁴ La plupart des synthèses sur l'apprentissage de la lecture reprend comme point de départ la règle des Frères des écoles chrétiennes, élaborée au XVII^e siècle. Véritable nouveauté pédagogique en son temps, l'enseignement de la lecture se déroule de manière très progressive, autour d'une succession de paliers. Dans le projet des écoles des Frères, la lecture est avant tout oralisée et restreinte aux textes religieux. Mais il est délicat de se fonder sur ces règlements pour étudier l'apprentissage de la lecture dans les petites écoles pour filles : certaines religieuses appliquaient la règle des Frères, mais pas toutes et beaucoup surtout n'y étaient pas formées. Dans la pratique de la classe, la leçon devait se dérouler bien différemment. Les rares témoignages que nous avons sur les années de petite école ne montrent pas un tel souci de progression de la part des enseignant-e-s. Il n'empêche que la lecture demeure le savoir fondamental diffusé par les petites écoles, et que, parmi la fameuse trilogie du « lire, écrire, compter » qui compose l'enseignement primaire dans les traités pédagogiques, nombre d'élèves sans doute en restaient à ce premier apprentissage.

¹⁵⁵ Martine Sonnet, « La lecture dans les petites écoles », *Dix-huitième siècle*, 1986, n°18, p. 33-43.

¹⁵⁶ Anne-Marie Chartier, « La lecture et ses apprentissages », in François Jacquet-Francillon et alii (dir.), *Une Histoire de l'école*, op. cit., p. 285.

¹⁵⁷ *Ibid.*, p. 287.

¹⁵⁸ Anne-Marie Chartier, *L'École et la lecture obligatoire*, op. cit., p. 51.

¹⁵⁹ Anne-Marie Chartier et Elsie Rockwell, « Introduction. Histoire comparée des outils et débats sur la lecture des débutants : alphabétisation vs literacy », *Histoire de l'éducation*, 2013/138, p. 5-16. Les auteures établissent une distinction entre les termes « alphabétisation » et « literacy », utilisé dans le monde anglo-saxon, et qui met l'accent sur la capacité à comprendre et à utiliser l'écrit.

épéllative telle qu'elle était appliquée dans les petites écoles, le livre apparaît moins comme le support de connaissances nouvelles que comme une « prothèse de mémoire¹⁶⁰ ». Peu d'élèves maîtrisaient la lecture à leur sortie, et ces quelques « bons » élèves masquaient sans doute une majorité d'autres dont la réussite était beaucoup plus aléatoire¹⁶¹.

C'est ce que dénoncent en chœur les auteures de notre corpus. Dans les souvenirs personnels, le premier apprentissage de la lecture est ainsi presque systématiquement rapporté à un apprentissage par-cœur du texte. Les jeunes élèves doivent être en mesure, rapidement, de réciter des passages du catéchisme ou de psaumes auprès de leurs institutrices ou parfois, comme dans le cas de Marie Ravenel, auprès du curé de la paroisse, qui vient valider ainsi l'enseignement délivré par la maîtresse d'école. On mesure ici l'écart existant entre les pratiques éducatives et les recommandations des ouvrages de pédagogie qui, s'ils mettent également l'accent sur les compétences de mémorisation sollicitées par la lecture, privilégient davantage un apprentissage progressif, devant également faire appel à la curiosité et au raisonnement de l'enfant.

Dans l'école qu'elle fréquente aux alentours de 1810, Amélie Lenormant, fait l'apprentissage de la lecture auprès des autres petites filles, et en ressort après un an en sachant, de l'avis de la religieuse, lire. En se remémorant son sentiment à la fin de cet enseignement, elle juge qu'apprendre à lire avait été facile, et qu'alors, elle pensait le faire parfaitement. Ce n'est qu'une fois sortie de l'école, dans un autre contexte, où l'on met à l'épreuve sa compétence en lui demandant de lire un texte, qu'elle comprend la différence. Elle avait simplement appris par cœur un unique texte – une *Epître dédicatoire au Dauphin Louis* -, le seul support pédagogique en possession de la religieuse, et que les jeunes filles « lisaient » collectivement à voix haute. On le voit dans cet exemple, les jeunes filles se contentent de répéter ce que la maîtresse a précédemment lu à haute voix. *A posteriori*, Amélie Lenormant fait bien la distinction entre lire « à vue » et lire par « ouï-dire » : « je me mis à réciter une épître dédicatoire à Monseigneur le Dauphin, seule chose imprimée que j'eusse eue sous les yeux, ou plutôt sous les oreilles.¹⁶² » Ni le matériel pédagogique ni la méthode ne sont adaptés à un apprentissage efficace de la lecture. Récitation et mémorisation sont ainsi confondues avec la lecture, et il arrive encore bien souvent que, malgré les efforts faits depuis deux siècles par les frères des

¹⁶⁰ Anne-Marie Chartier, « La lecture et ses apprentissages », art. cit., p. 287.

¹⁶¹ Agricol Perdiguier évoque ainsi que, parmi les sept enfants, filles et garçons, de la famille, ayant tous fréquenté la même petite école de village, seul son frère aîné savait parfaitement lire en en sortant.

¹⁶² Amélie Lenormant, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, op. cit., fol 234.

écoles chrétiennes pour promouvoir l'apprentissage de la lecture à partir de la langue maternelle, les supports soient encore exclusivement en latin. C'est ce que rapportent Suzanne Voilquin, Agricol Perdiguier ou Ernest Renan au sujet de l'éducation qu'a reçue sa sœur.

Cette méthode est d'autant plus sévèrement jugée que, bien que de nombreux pédagogues proposent de révolutionner l'apprentissage de la lecture depuis la fin du XVIII^e siècle, elle perdure dans de nombreuses pratiques enseignantes. Jean-Baptiste Fourneron, auteur en 1851 d'un *Guide des instituteurs*, s'insurge contre l'apprentissage dispensé par les religieux·ses. Ce n'est pas, dit-il, « parce qu'un enfant est parvenu à psalmodier sur un ton criard, quelque page qu'on lui mette en main [...] qu'il [sait] lire¹⁶³ ». Toutefois, il serait abusif d'y voir seulement une attaque en règle contre les pratiques éducatives des congrégations religieuses. L'enseignement privé, par la mère, une gouvernante ou un précepteur, reposait encore largement sur des pratiques similaires. George Sand écrit ainsi que son apprentissage de la lecture a consisté d'abord à apprendre par cœur :

On nous exerçait aussi à apprendre par cœur les fables de La Fontaine, et je les sus presque toutes, que c'était encore lettres closes pour moi. J'étais si lasse de les réciter que je fis, je crois, tout mon possible pour ne les comprendre que fort tard, et ce ne fus que vers l'âge de quinze ou seize ans que je m'aperçus de leur beauté¹⁶⁴.

Sa « lecture » de l'Évangile reposait sur un procédé similaire, et il lui a fallu une seconde lecture, plus tardive, pour comprendre et s'approprier ces textes. Dans *Histoire de ma vie*, ces lectures successives fonctionnent comme autant d'étapes dans la formation intellectuelle de la future George Sand. Mais la récurrence de ces scènes clés à travers les récits d'apprentissage souligne à quel point l'apprentissage plus ou moins problématique de la lecture cristallise le rapport futur à l'écrit. La comtesse de Sainte-Aulaire*, élevée chez elle par sa mère aidée d'un maître privé, se remémore ainsi en quoi avaient consisté les leçons qu'elle recevait avant de pouvoir lire seule les contes de Florian :

Je crois pouvoir affirmer que cette première lecture [de Florian] a eu sur toute ma vie une immense influence. Jusqu'alors je n'avais rien lu ; toute mon éducation à Louville se bornait à écrire chaque jour deux pages en gros, une en moulée, avec le maître d'école

¹⁶³ Cité par Christiane Juanéda-Albarède, « Les méthodes de lecture au XIX^e siècle », *Association française pour la lecture. Actes de lecture*, 1992, n°37, disponible en ligne : http://www.lecture.org/revues_livres/actes_lectures/AL/AL37/AL37P45.pdf. Consulté le 22/07/16.

¹⁶⁴ George Sand, *Histoire de ma vie*, *op. cit.*, p. 566.

Lancelin ; à apprendre quelques lignes de catéchisme, que je répétais à ma bonne sans y rien comprendre, et qu'elle me grondât jamais d'avoir dit un mot pour un autre. Les dimanches, j'apprenais un peu de l'Évangile du jour¹⁶⁵.

En même temps, en opposant ces différents niveaux de lecture, les scriptrices proposent une mise en perspective réflexive sur leur apprentissage de la lecture qui nous permet de saisir les enjeux qui lui sont liés. Surtout, elles distinguent nettement l'enseignement de la lecture, placé sous le signe de l'hétéronomie, de tout un ensemble d'autres pratiques enfantines de lecture, échappant à toutes règle, sanction ou suivi extérieurs.

Un premier contact avec le monde de l'écrit

Il ne nous appartient pas de trancher sur l'efficacité de telle ou telle méthode de lecture, sujet controversé tant de l'histoire de l'éducation que des sciences de l'éducation. En revanche s'arrêter sur le contexte spécifique qu'évoquent les souvenirs sur lesquels nous nous appuyons, complexifie la question de l'alphabétisation des filles au-delà du simple savoir lire ou non. Notre étude se situe justement à une période charnière concernant l'apprentissage de la lecture, à laquelle les méthodes « laïques » viennent concurrencer cet enseignement traditionnel. De nouveaux outils « déchristianisés » sont mis à la disposition des maîtres ou des mères de famille : ainsi des syllabaires, alphabets ou tableaux de lettres, qui remplacent, très progressivement, les textes religieux. Pour l'ensemble du XIX^e siècle, on a dénombré pas moins de 562 « méthodes » produites par 391 auteurs¹⁶⁶ ! Celles-ci ont également eu leurs détracteurs : la méthode du b.a-ba, inventée au début du XIX^e siècle, accentue encore la dissociation entre le déchiffrement de la compréhension du texte. Louée par Pauline Guizot dans ses *Lettres de familles*, elle perd néanmoins de la vitesse à partir de la décennie 1820¹⁶⁷. La volonté de simplifier et de rationaliser l'apprentissage de la lecture aurait conduit à une « technologie du mot¹⁶⁸ », face à laquelle l'élève se trouve également bien dépourvu, incapable de donner du sens à ce qu'il a sous les yeux. On peut y voir également une distinction à la fois de classe et géographique : les classes populaires et le monde rural auraient été plus réticents à l'abandon

¹⁶⁵ Comtesse de Sainte-Aulaire, *Souvenirs*, Périgueux, J. Bounet, 1875, p. 20-21.

¹⁶⁶ Christiane Juanéda-Albarède, « Les méthodes de lecture au XIX^e siècle », art. cit.

¹⁶⁷ *Ibid.*

¹⁶⁸ Anne-Marie Chartier et Elsie Rockwell, « Introduction. Histoire comparée des outils et débats sur la lecture des débutants » art. cit.

des textes religieux comme supports d'apprentissage au profit de méthodes à leurs yeux peu significatives, car non articulées sur des savoirs traditionnels¹⁶⁹. Malgré la faiblesse des indices, on constate une césure similaire pour l'éducation des jeunes filles. Les « nouvelles » méthodes semblent avoir été plutôt appliquées par les parents de l'aristocratie ou de la bourgeoisie, urbaines de préférence. Ainsi, seules Marie d'Agoult et Laure d'Yvrande suivent les méthodes de l'abbé Gaultier, qui ont suscité l'engouement du « tout-Paris » au début du siècle, basées sur le principe du « jeu instructif¹⁷⁰ ». La jeune Laure note méticuleusement l'achat de la Méthode de l'abbé Gaultier dans son petit livre de compte pour l'année 1821, ce qui suggère qu'elle a ensuite été appliquée dans le cadre privé¹⁷¹. Mais force est de constater que pendant les quelques décennies qui couvrent la période étudiée, toutes les méthodes se superposent. Suzanne Voilquin à Paris, Amélie Lenormant dans l'Ain, Henriette Renan en Bretagne, apprennent à lire sur des textes liturgiques ; à l'inverse Athénaïs Michelet et Marie d'Agoult découvrent l'écrit sur des alphabets, les enfants Guérin sur *Les Vrais principes de la lecture*, qui se présente comme un ouvrage réformateur au moment de sa parution¹⁷².

Au-delà de cette mise en contexte par rapport aux débats pédagogiques de l'époque, nous voudrions souligner deux points qui nous semblent importants. D'une part, cette première expérience de lecture constitue une première immersion, aussi tenue soit-elle, dans le monde de l'imprimé : Amélie Lenormant affirme que cette épître était le seul imprimé qu'elle ait jamais vu avant sept ans. Mais il s'agit néanmoins d'une immersion formelle et scolaire qui vise à créer des habitudes de lecture. D'autre part, il existait, au début du XIX^e siècle, bien d'autres supports écrits sur lesquels les enfants pouvaient s'exercer à déchiffrer, apprendre à lire peut-être, ou ne serait-ce qu'entrer en contact avec la culture écrite. On retrouve les traces de ces pratiques informelles pour l'essentiel dans les autobiographies d'hommes et de femmes de milieux populaires, alors que l'absence de scolarisation ou d'éducation privée abolit

¹⁶⁹ *Ibid.*

¹⁷⁰ L'abbé Gaultier (1746-1818) développa une méthode basée sur le jeu pour rendre l'instruction « agréable ». L'article du *Dictionnaire pédagogique* la résume de la façon suivante : « L'instituteur réunit ses élèves autour d'une table, et distribue à chacun d'eux un certain nombre de jetons, puis le jeu commence : chaque élève à son tour doit répondre à l'une des questions contenues dans la leçon du jour ; s'il répond bien, il gagne un jeton ; s'il se trompe, il perd un jeton qu'il paiera soit au maître, soit à l'élève qui aura rectifié l'erreur commise. A la fin de la partie, chacun compte ses jetons, et celui qui en a le plus est proclamé président, c'est-à-dire qu'il occupera, pendant la leçon suivante, la place d'honneur à la droite du maître. » « Gaultier (abbé) », *Nouveau dictionnaire de pédagogie*, [en ligne], URL : <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=2785>. Consulté le 02/11/15.

¹⁷¹ « Livre de dépenses de Laure », BHVP, Papiers d'Yvrande, Papiers personnels de Laure d'Yvrande, Ms 3008, fol. 10-21.

¹⁷² Publié pour la première fois en 1764, il est fréquemment réédité durant plus d'un demi-siècle. En 1835, une nouvelle édition sous le titre *Le Nouveau Viard des enfants* (A. Chambeau, 1835) suggère même un usage courant.

certaines inégalités liées au sexe. Céleste Mogador*, demi-mondaine célèbre du Second Empire, écrit ainsi qu'elle n'avait jamais appris à lire étant enfant. Au moment de son incarcération pour prostitution, alors qu'elle avait quinze ans, elle ne sait pas écrire mais elle est capable de déchiffrer les mots « Prison du dépôt » brodés sur sa couverture. En revanche, par les paroles rapportées d'une de ses co-détenues, qui lui explique qu'au moins, en prison, elle va pouvoir apprendre à lire¹⁷³, elle distingue et hiérarchise ces deux types de savoir lire : l'un totalement informel, celui qu'elle a appris dans la rue et l'autre, légitime, celui que des institutions, même carcérales, peuvent inculquer. Pour la jeune co-détenue de Céleste, il s'agit d'un marche-pied vers la sortie de la mendicité et le monde du travail¹⁷⁴. Tout un ensemble de pratiques peut venir se loger dans les actes les plus anodins de la vie quotidienne, à partir des supports les plus incongrus ou auprès des maîtres les plus improbables. Eugène Chevallier (1817-1897), fervent défenseur du métier d'instituteur qu'il commence à exercer à la fin de la monarchie de Juillet, se rappelle avoir appris à déchiffrer l'alphabet auprès d'un aveugle qui avait mémorisé le nom de toutes les rues de Mirebau, petit village de la Vienne. La leçon se faisait alors en pratique, dans la rue, à partir des placards¹⁷⁵.

Enfin, si les auteures tournent fréquemment en dérision les scènes de récitation des textes religieux, il n'en reste pas moins qu'elles saluent l'exercice et l'entraînement de la mémoire que ce mode d'enseignement permettait. « On oublie que l'enfant est capable d'apprendre même ce qu'il ne comprend pas ; la faculté, qui l'initie à tout, c'est la mémoire », écrit Amélie Bosquet, qui porte pourtant un jugement sévère sur le « fanatisme » de son institutrice¹⁷⁶ à faire réciter des textes. Peu d'autobiographes sans doute, écrivant quarante, cinquante ans plus tard, seraient capables de se remémorer avec exactitude le contenu des textes ainsi appris. Mais à l'époque de leur jeunesse, dans un contexte certes d'accélération de la diffusion de l'imprimé, certes répartie de manière inégale selon les territoires et les milieux, pouvoir réciter de mémoire un texte – et pas nécessairement une prière ou un passage de la Bible – constitue une marque d'immersion dans une culture écrite et commune dans laquelle on oublie trop souvent que la transmission orale fut un vecteur essentiel de circulation. Louise Ackermann se rappelle ainsi combien entendre la lecture des pièces de Molière ou Racine la

¹⁷³ Dans les ateliers de travail des institutions carcérales, il était fréquent d'associer lecture et travail manuel. De plus, des écoles pour les jeunes détenu·e·s furent progressivement créées à partir de la monarchie de Juillet. On en trouve un exemple précoce avec l'école de la maison centrale pour femmes de Clermont, qui fonctionne au moins à partir de 1837. AD de l'Oise, 1 Y 307, Dossier Archives de la maison centrale de Clermont.

¹⁷⁴ Céleste Mogador, *Mémoires de Céleste Mogador*, Paris, Locard-Davi, 1854, p. 261 et 275.

¹⁷⁵ Eugène Chevallier, *Souvenirs d'un vieil instituteur*, op. cit., p. 2.

¹⁷⁶ Amélie Bosquet, « Souvenirs d'une écolière sous la Restauration », art. cit.

réjouissait, bien qu'elle n'en comprît pas le sens¹⁷⁷. Ainsi, quand elles évoquent leurs grands-mères, ou les domestiques de la famille, beaucoup insistent sur leur manque d'instruction tout en admirant leur maîtrise des contes, de l'histoire, ou du théâtre classique, qu'elles pouvaient sans difficulté réciter à l'assemblée familiale réunie.

4.4.2. Des lectures pour filles ? Le corpus de la littérature pour enfant dans les écrits personnels

Quels sont donc les livres sur lesquels s'appuie cet apprentissage de la lecture ? Dans la première moitié du siècle, le corpus des livres disponibles ne forme pas encore, comme le rappelle Francis Marcoin, une littérature à proprement parler, dans la mesure où elle n'est pas reconnue dans la hiérarchie des genres littéraires et n'est pas écrite pour elle-même¹⁷⁸. Mais qu'il s'agisse de « livre d'éducation » ou de « livre pour enfant », ceux-ci ne sont pas dépourvus de message. Au contraire, la littérature pour enfant est sans cesse traversée par d'affrontements religieux et idéologiques¹⁷⁹. Au tournant du XIX^e siècle, alors que la littérature « pour jeunes filles » émerge peu à peu, les livres donnés à lire aux plus jeunes deviennent l'un des lieux majeurs de la fabrique des identités sexuées. Pourtant, si les scriptrices, dans leur majorité, jugent *a posteriori* avoir été élevée comme une fille, en raison des préceptes qui présidaient à leur éducation, la liste des lectures de jeunesse dont elles se souviennent nuance très largement l'idée d'une sexuation de la lecture dès le plus jeune âge.

On peut dresser à partir des écrits personnels un tableau des lectures enfantines¹⁸⁰, jusqu'à douze-treize ans environ, âge moyen de la première communion qui marque pour les filles un changement radical dans les pratiques de lecture. Nous y avons

¹⁷⁷ Louise Ackermann, *Ma Vie*, op. cit., p. IV.

¹⁷⁸ Elle a de même, pendant longtemps, été largement considérée, au sein des études littéraires, et des sciences humaines plus généralement, comme une littérature mineure ou une « paralittérature ». Voir Francis Marcoin, « Critiquer la littérature de jeunesse : pistes pour un bilan et des perspectives », *Le Français aujourd'hui*, 2005, n°149, p. 23-34.

¹⁷⁹ Catholiques et protestants d'abord, puis catholiques contre les partisans de l'État laïc dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Voir Jean Glénisson et Ségolène Le Men, « Introduction », in *Idem* (dir.), *Le Livre d'enfance et de jeunesse en France*, op. cit., p. 9

¹⁸⁰ Tableau présenté en Annexe II. « Catalogue des livres pour enfant ». Quelques ouvrages, écrits pour les adultes mais lus aussi par des enfants, ne se trouvent donc pas dans ce tableau mais dans celui intitulé « Bibliothèque virtuelle », sur lequel nous reviendrons dans la Partie 3, et qui se trouve également en annexe. Nous les signalerons cependant dans les pages qui suivent. Cette instabilité entre les catégories montre par ailleurs le caractère arbitraire d'un tel catalogue, d'autant plus que, nous l'avons vu au sujet de la bibliothèque de Guérin, les livres circulent dans les familles et que rien ne présume d'un tel ordonnancement dans les bibliothèques familiales. Mais cela nous semble néanmoins le moyen le plus efficace pour obtenir une vue d'ensemble des livres lus.

distingué contes et fables, puisque, suivant la définition donnée par d'Alembert dans l'*Encyclopédie*, la fable « est un récit dont le but est moral », et souvent écrit à destination des enfants, tandis que le conte, souvent passé dans la tradition orale, a pour objectif « moins d'instruire que d'amuser¹⁸¹ ». Nous avons isolé un autre ensemble de romans didactiques ou de nouvelles pour la jeunesse, récits en prose, comme le conte, mais plus longs. Enfin quelques ouvrages pédagogiques, quand ceux-ci sont spécifiquement désignés dans les souvenirs, ce qui est relativement rare, et la presse, sur laquelle nous reviendrons, plus en détail, dans le chapitre 6.

Un fonds commun incontournable

En raison des dates de naissance des scriptrices, le spectre chronologique des lectures court, rappelons-le, de la décennie 1790 à la décennie 1840. Une remarque s'impose d'emblée : le socle de la littérature pour enfant dans notre tableau reprend les principales distinctions établies par les spécialistes de la littérature de jeunesse. Annie Renonciat distingue ainsi quatre strates successives qui ont constitué, au fil du temps, le répertoire commun de la littérature enfantine :

- Un fonds d'auteurs grecs et latins, de textes mythologiques et religieux.
- Un fonds médiéval issu de la littérature orale : contes, légendes, vies de saints, romans de chevalerie.
- Un fonds moderne qui comprend :
Des textes destinés à un double public, comme les Contes de Charles Perrault, qui sont passés, à un moment donné de leur histoire éditoriale, dans le répertoire exclusif de l'enfance.
Des œuvres pour adultes, de différents pays européens, adoptées par les enfants puis adaptées à leur intention ; c'est le cas, notamment, de Robinson Crusoé.
- Un ensemble de textes spécialement écrits « à l'usage de la jeunesse », qui se multiplient à partir de 1750 et constituent la « littérature enfantine » proprement dite¹⁸².

¹⁸¹ D'Alembert, « Conte », *Encyclopédie*, 1751, t. 4.

¹⁸² Annie Renonciat, « Dimension internationale du livre pour enfants », in Jacques Michon et Jean-Yves Mollier, *Les mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIII^e siècle à l'an 2000*, Actes du colloque de Sherbrooke, Presses de l'Université de Laval – L'Harmattan, 2000, p. 461-473.

On retrouve, dans le tableau présenté en annexe, ces différentes catégories. Des deux premières, la mythologie et le fonds médiéval, il est difficile de déceler, dans les souvenirs, ce qui relève de la transmission orale ou de la lecture. Seule Marie Tabareau* fait référence à un roman de chevalerie, les *Quatre fils d'Aymon*, retranscrit dans de nombreuses éditions successives. Les *Contes* de Perrault, ceux de Mme d'Aulnoy, écrits à la fin du XVII^e siècle, alors que la petite enfance connaît une valorisation particulière au sein de l'aristocratie, forment incontestablement une base de référence commune très largement partagée, suivie de près par les *Fables*, de la Fontaine puis de Florian. La seconde moitié du XVIII^e siècle et les premières décennies du suivant furent un grand moment de fixation par l'écrit des contes, notamment dans les pays de langues germaniques : la bibliothèque des enfants s'en ressent, avec la lecture des contes des frères Grimm ou ceux d'Hoffmann. Autre influence étrangère notable, celle des *Mille et une Nuits*, le recueil de contes populaires d'origine persane dont la première traduction en français date du début du XVIII^e siècle. Des ouvrages phares de la littérature pour enfant composés dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, on relève *Le Magasin des enfants* de Mme Leprince de Beaumont, recueil de contes qui paraît en France en 1758 ; les *Histoires moralisantes* de Berquin, surnommé l'« ami des enfants », ou de Ducray-Duminil, auteur populaire de romans pour la jeunesse décédé en 1819, ou encore les *Veillées du Château* de Mme de Genlis, l'éducatrice des enfants d'Orléans. Ayant une fonction moralisante et instructive, ils contiennent des histoires mettant en scène des personnages ayant une haute valeur d'exemple, et c'est l'une des caractéristiques incontournables des livres pour enfant jusqu'au milieu du XX^e siècle au moins¹⁸³. L'ouvrage qui, peut-être, symbolise le mieux ce mélange, demeure le roman didactique de Fénelon, les *Aventures de Télémaque*, publié en 1699 mais toujours très populaire dans les premières décennies du XIX^e siècle, et qui servait également de support d'apprentissage de la lecture¹⁸⁴.

« Et puis *Robinson*, cet événement de ma neuvième année, ce livre que je recommençais quand je l'avais fini, sans pouvoir me décider à sortir de son île¹⁸⁵ ! ». Le livre de Daniel Defoe, paru en 1719 et promu livre de l'enfance par excellence par Rousseau, après avoir rejeté tous les autres livres dans *L'Émile*, semble obtenir un succès particulier auprès des petites filles. Destiné à l'origine aux adultes, détourné au milieu du XVIII^e siècle en direction d'un public plus jeune, le livre et son univers fait d'aventures, de voyages et d'exotisme, a aussi pu

¹⁸³ Pour un rappel historique de la littérature pour la jeunesse jusqu'au milieu du XIX^e siècle, voir Christian Chelebourg et Francis Marcoin, *La Littérature de jeunesse*, op. cit., p. 11-24.

¹⁸⁴ Martyn Lyons, *le Triomphe du livre*, op. cit., p. 87. Celui-ci pouvait également être lu par des adultes.

¹⁸⁵ Léontine de Castelbajac, *Mémoires de l'Occitanienne*, op. cit., p. 176.

constituer pour les jeunes lectrices une ouverture inédite sur un monde sauvage, naturel, réputé plus masculin, comme le souligne Bénédicte Monicat¹⁸⁶. Le livre, traduit en français très rapidement après sa parution, a fait l'objet de multiples adaptations : ainsi du *Robinson Suisse* de Johann David Wiss que lit la comtesse d'Armaillé et qui figure parmi les œuvres les plus vendues du XIX^e siècle¹⁸⁷. Mais on en trouve aussi, un peu plus tard, des détournements « à l'usage des demoiselles », comme ce *Robinson des Demoiselles* de Mme Woillez, publié en 1835.

À l'âge où débute réellement l'apprentissage de la lecture, âge que nous avons situé, selon les situations, entre quatre et sept ans, il apparaît que les livres ne sont pas différenciés en fonction du sexe de l'enfant. Dans le cadre familial, nous l'avons vu à partir de l'exemple de la bibliothèque des enfants Guérin, filles et garçons apprennent conjointement ou, du moins, se servent des mêmes livres. Les livres lus se rapportent davantage à la tradition, à un usage familial d'un petit nombre de textes, sans cesse réadaptés au XIX^e siècle – sans qu'il ne soit toutefois possible ici d'analyser finement quelles sont les éditions lues, originales ou réadaptées, même si on voit bien la pénétration d'un corpus spécifiquement composé à destination des enfants. Le corpus ainsi reconstitué apparaît homogène, et ne restitue aucune trace de la littérature pour demoiselles, hormis dans ses bornes les plus extrêmes. Adèle Landron, née en 1817, lit régulièrement quand elle a seize ans les deux périodiques pour jeunes filles qui paraissent à partir de 1833, le *Journal des demoiselles* et le *Journal des jeunes personnes*. Parmi ses lectures figurent aussi le recueil de Jean-Nicolas Bouilly, *Contes à mes petites amies*, paru en 1827¹⁸⁸. Cécile de Las Cases quant à elle, durant son enfance à Nevers sous la monarchie de Juillet, est fortement impressionnée par les ouvrages de l'anglaise Maria Edgeworth¹⁸⁹, dont les contes moraux et les ouvrages d'éducation commencent à être traduits en français pendant la Restauration. Davantage que de distinguer livres pour filles ou livres pour garçons, l'usage, on peut en émettre l'hypothèse, devait plutôt être celui du partage de ces objets coûteux entre les différents membres de la fratrie.

Le côté pratique et financier a sans doute longtemps prévalu, dans les familles plus modestes certes, mais aussi dans les familles bourgeoises et aristocrates. Ce n'est que

¹⁸⁶ Bénédicte Monicat, *Devoirs d'écriture*, op. cit., p. 34-35.

¹⁸⁷ Danielle Dubois, « Robinsonnade, un détournement de texte », *Sciences humaines*, 1992, n°225 et Francis Marcoin, « La fiction pour enfant au XIX^e siècle », in Jean Glénisson et Ségolène Le Men, *Le livre d'enfance et de jeunesse* op. cit., p. 127-144.

¹⁸⁸ Adèle Landron, *Souvenirs*, op. cit., non paginé.

¹⁸⁹ Cécile de Las Cases, *Souvenirs et portraits*, op. cit., p. 13.

progressivement que les objets de l'enfance pénètrent dans les intérieurs, les livres donc, de la même façon que les jouets pour filles ou pour garçons¹⁹⁰. À l'inverse, l'appropriation des objets des adultes est possible. Cordélia Greffhule rédige ainsi un étrange « Mémoire particulier » lorsqu'elle a douze ans, qu'elle conçoit comme des lettres à une amie imaginaire. Cette pratique d'écriture n'aurait rien de surprenant en soi, puisque le modèle de l'écriture épistolaire faisait partie de l'éducation des jeunes filles de bonne famille¹⁹¹, sauf que Cordélia y annote scrupuleusement, de façon entièrement phonétique, les informations relatives à la politique intérieure et extérieure du pays en 1808. Où trouvait-elle ses informations ? « Mes sec qui te surprendra le plus sec ile par pour lespagne des troup Francese je ne tan di pas davantage car voila le moniteur qui arive et dampreseman de le voir je fini¹⁹² ». A-t-elle lu le *Moniteur*, journal officiel de l'Empire, ou imite-t-elle dans cette lettre les conversations de ses parents, enclenchées par la grave lecture du journal lorsque Napoléon Ier décide de lancer la campagne d'Espagne ? Il est impossible de le savoir ici, mais la conversation qu'elle invente et qu'elle veut exclusivement consacrée à la politique se révèle d'une grande richesse pour approcher les pratiques enfantines de l'écrit : d'une part s'éloigne très largement des modèles d'écriture pour filles qui abondent par la suite dans la littérature didactique, comme Bénédicte Monicat l'a mis en avant, en dérogeant à l'attendu du contenu de l'éducation féminine. L'écriture de soi n'est pas ici le vecteur d'une éducation morale et religieuse, fonction que Philippe Lejeune attribue principalement aux journaux de jeunes filles¹⁹³. Surtout elle montre la labilité des catégories des objets imprimés à l'intérieur du cadre familial. Ici, il n'y a pas une presse pour enfant et une presse pour adulte, les premiers ont, d'une manière ou d'une autre, accès aux mêmes supports imprimés que leurs parents. Cette remarque a son importance : elle montre que le succès de la littérature enfantine telle qu'elle se développe au XIX^e siècle, n'a rien d'immédiat et ne répond pas uniquement à une demande précise des parents de disposer d'ouvrages ou de périodiques spécifiques pour leurs enfants, et peut-être encore moins, dans un premier temps, de les différencier en fonction du sexe de leur enfant.

Pour autant, il y a bien quelques ouvrages que l'on destine spécifiquement à l'éducation des filles. Il est difficile de les isoler dans une rubrique particulière, dans la mesure où ils n'ont

¹⁹⁰ Scarlett Beauvalet-Boutourye et Emmanuelle Berthiaud, *Le Rose et le Bleu*, op. cit., p. 258-265.

¹⁹¹ Cécile Daupin, *Prête-moi ta plume... Les manuels épistolaires au XIX^e siècle*, op. cit.

¹⁹² Nous transcrivons : « Mais ce qui te surprendra le plus, c'est qu'il part pour l'Espagne des troupes françaises, je ne t'en dis pas davantage car voilà le Moniteur qui arrive, et d'empressement de le voir je finis. » *Mémoire particulier*, AN, Fonds Castellane, Dossier n°4 « Cordélia Greffhule », 616AP/3.

¹⁹³ Philippe Lejeune, *Le Moi des demoiselles*, op. cit., p. 29.

pas été composés nécessairement pour être lus par très jeunes filles, mais s'adressaient à un public féminin plus large. Bien souvent d'ailleurs, ils sont lus ou relus plus tard, une fois adulte¹⁹⁴. Il s'agit des *Lettres* de Mme de Sévigné, qui, dans l'éducation de Cécile de Las Cases comme dans celle de nombreuses jeunes filles, servaient de modèle de style ; de l'*Éducation des filles* de Fénelon, dont on a vu, dans la bibliothèque des Guérin, qu'il pouvait parfois être offert aux jeunes filles ; et enfin de certaines pièces de Racine, dont « le théâtre », précise Clarisse Coignet, « [...] fait partie de l'éducation des jeunes filles, *Phèdre* exceptée¹⁹⁵ ». Dans le pensionnat tenu par une laïque, Mlle Chevallier, mais profondément croyante, Amélie Bosquet n'a ainsi le droit de lire que *Esther* et *Athalie*, les deux pièces commandées par Mme de Maintenon à Racine pour sa maison d'éducation de jeunes filles à Saint-Cyr¹⁹⁶. On voit ici la permanence d'un modèle d'éducation élaboré au XVII^e siècle pour les filles de l'aristocratie mais qui survit, dans la première moitié du XIX^e siècle, au sein de la bourgeoisie. Les jeunes filles y apprennent à la fois à maîtriser les règles de la langue française ainsi que l'art des convenances. Il manque dans ce tableau une rubrique recensant les ouvrages de piété, essentiels dans l'éducation des filles mais dont la lecture pouvait se répéter à tout âge : nous traiterons spécifiquement de leur lecture dans la partie 3.

Le livre illustré comme support pédagogique

À travers ce catalogue, conçu à partir d'un fonds ancien de livres pour enfants, on perçoit tout de même l'une des nouveautés pédagogiques du XIX^e siècle : l'introduction, dans la littérature pour enfant, de l'image. La pédagogie du XIX^e siècle repose sur l'idée, développée au siècle précédent dans la lignée des idées de Locke et de Fénelon, qu'il faut lier les premiers apprentissages, et donc la lecture, au jeu. L'objectif est de stimuler l'intérêt de l'enfant pour l'apprentissage de la lecture en suscitant le plaisir. Fénelon recommande ainsi qu'il faut « leur raconter des choses divertissantes, qu'on tire d'un livre en leur présence », pour « leur faire connaître insensiblement les lettres¹⁹⁷ ». Les livres illustrés, attrayants pour les jeunes lecteurs, remplissent cette fonction tout en stimulant la mémoire visuelle de l'enfant. De gros alphabets colorés peuvent servir de support à l'épellation, celui qu'utilise le père d'Athénaïs

¹⁹⁴ C'est pourquoi nous les avons insérés dans la « Bibliothèque virtuelle » générale. Voir [Annexe III](#).

¹⁹⁵ Clarisse Coignet, *Mémoires*, op. cit., t. 1, p. 174.

¹⁹⁶ Amélie Bosquet, « Mémoires d'une écolière », art. cit.

¹⁹⁷ Fénelon, *L'Éducation des filles*, 1697, p. 61, cité par Egle Becchi et Dominique Julia (dir.), *Histoire de l'enfance*, op. cit., t. 2, p. 66.

Michelet avec ses enfants par exemple, ou encore ils sont agrémentés d'images : c'est le principe de l'*Alphabet des campagnes* publié par l'éditeur pour la jeunesse Pierre Blanchard en 1810, dans lequel chaque lettre est associée à un métier représenté sur une petite vignette en couleur. Cécile de Las Cases a appris à lire sur un alphabet de ce type, et lui trouve une certaine efficacité : « Mon alphabet, pour chaque lettre, avait une image représentant un métier différent. B, boulanger, C, cordonnier, on n'oubliait plus la lettre quand on y rattachait la fonction¹⁹⁸. » Marie d'Agoult, en 1839, initie pour sa part sa fille Blandine à la lecture, alors que cette dernière n'a que quatre ans ; elle utilise l'attrait de l'image pour susciter le désir de lire : « Aujourd'hui, je lui ai appris sur *Le Journal des débats* à distinguer un A, un D, un S, etc, et je lui ai dit que si elle continuait ainsi, elle pourrait bientôt lire les belles histoires qui expliquent les images¹⁹⁹. »

Une nouvelle forme éditoriale s'impose sur le marché du livre pour jeunesse à partir de 1820, l'album, objet phare de la culture matérielle des enfants de l'époque romantique, dont l'une des particularités est d'être soumis à une marge d'appropriation par l'enfant, qui peut laisser libre cours à son imagination en dessinant sur ses pages blanches ou imprimées²⁰⁰. L'album est un « livre vu », écrit Ségolène Le Men. Le terme désigne également des recueils d'estampes in-8° gravés à l'eau forte où le texte vaut explication des planches, et qui se développent parallèlement aux abécédaires thématiques dans les années 1820 ; ils s'appellent alors les « musées », « galeries », « lanterne magique ». Ces derniers s'inscrivent davantage dans une tradition encyclopédique qui s'est orientée, depuis la parution de *l'Orbis Pictus* en 1658, du pédagogue tchèque Comenius, vers la pédagogie. Dans *l'Orbis Pictus* (« L'Univers en peinture »), Comenius place à côté du mot « l'image de la chose²⁰¹ ». Marie d'Agoult se souvient ainsi y avoir découvert l'astronomie. Grâce à ces ouvrages spécifiquement destinés aux enfants, il est possible d'user systématiquement du rapport texte-image pour faciliter l'apprentissage. Nombres d'abrégés fonctionnaient de manière similaire. Ainsi de l'abrégé de mythologie aux planches gravées que possédait George Sand, et qui écrit qu'alors « [s]ans lire le texte, j'appris bien vite, grâce aux images, les principales données de la fabulation antique,

¹⁹⁸ Cécile Robin, Comtesse de Las Cases, *Souvenirs et portraits*, loc. cit.

¹⁹⁹ Marie d'Agoult, *Journal d'un enfant. Étude* [1^{er} mars 1839], op. cit., p. 619.

²⁰⁰ Ségolène Le Men, « Le romantisme et l'invention de l'album pour enfants », in Jean Glénisson et Ségolène Le Men, *Le livre d'enfance et de jeunesse*, op. cit., p. 145-175. L'album du XIX^e siècle est généralement d'un grand format, proche de l'atlas et possède à la fois une finalité ludique et didactique : il juxtapose des historiettes morales et des pages blanches sur lesquelles l'enfant qui servent à recueillir des souvenirs, dessins, autographes lors des voyages, des réceptions... Dans les années 1830, le keepsake, une version proche venue de Grande-Bretagne, connaît un grand succès auprès des jeunes filles.

²⁰¹ « Comenius », *Nouveau dictionnaire de pédagogie*, [en ligne], URL : <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=2383>. Consulté le 26/06/15.

et cela m'intéressait prodigieusement²⁰². »

Les spécialistes de la littérature pour enfants interrogent pourtant la qualité de cet apprentissage par l'image. « La question essentielle, écrit Catherine Velay Vallantin, concerne les variations de lisibilité : un texte illustré est-il "mieux" lu ? La présence de l'illustration libère-t-elle la lecture ou, au contraire, contraint-elle la lecture du texte²⁰³ ? » Certes l'image propose le sens qui doit être compris, et prescrit quelle partie du texte doit être principalement retenue, puisqu'il est impossible que l'intégralité du texte soit associée à une/des image/s. Mais cette approche hiérarchise à la fois les compétences – l'image perçue comme une aide du texte, chez un lecteur peu capable - et les capacités mobilisées – l'intellect et la raison, activés pour *comprendre* le texte, supérieurs à la vue. Or ce questionnement est généralement posé à partir de la réception d'un lectorat adulte. Chez les jeunes lecteurs, le texte constitué de lettres n'est pas porteur de sens pour qui ne sait pas encore lire et cette absence d'intelligibilité immédiate peut constituer un obstacle durable à l'apprentissage de la lecture. En revanche la vue - même si *regarder* s'apprend - n'est pas le sens qui doit être le plus exercé ; l'image peut concrètement être un moyen de faire aimer la lecture, et elle était utilisée par les pédagogues du début du XIX^e siècle comme un moyen efficace pour susciter le désir d'apprendre²⁰⁴. Surtout, ces livres imagés apparaissent, dans leur utilisation pédagogique comme nouveau support pédagogique, particulièrement adaptés à l'enseignement à domicile, par la mère ou un précepteur privé, s'élargissant à l'apprentissage de l'histoire et de la géographie (abrégés de mythologie, de géographie, etc...), par rapport aux arides pages de lettres des méthodes « traditionnelles ».

Enfin, cette promotion de l'image dans l'univers écrit inaugure l'une des transformations du XIX^e siècle, siècle qui mobilise particulièrement la vue. Les innovations technologiques permettant la duplication des gravures lancent le secteur du livre illustré (pour adultes et pour enfants) ; les lanternes magiques, les fantasmagories, objets d'abord insolites, inventés au XVIII^e siècle, se diffusent largement au XIX^e siècle. Ces évolutions modifient les perceptions sensibles, et la réception du livre n'y échappe pas : « je me jetais sur les livres, qui produisaient aux jeunes yeux de mon imagination l'effet du télescope²⁰⁵. »

²⁰² George Sand, *Histoire de ma vie*, op. cit., p. 574.

²⁰³ Catherine Velay-Vallantin, « L'invention d'un public enfantin au XVIII^e siècle : entre famille et école, les éditions des Contes de Perrault », art. cit.

²⁰⁴ Egle Becchi et Dominique Julia (dir.), *Histoire de l'enfance*, op. cit., p. 70.

²⁰⁵ Léontine de Castelbajac, *Mémoires de l'Occitanienne*, op. cit., p. 174.

4.5. Usages et appropriations du livre par les enfants

Comment dès lors retrouver les usages et les appropriations que pouvaient faire les enfants de ces premiers livres ? Les méthodes de lecture, les manuels, les livres d'éducation ne nous parlent de la lecture enfantine que sous l'angle de l'hétéronomie, de l'adulte-pédagogue s'adressant aux enfants. Or l'association faite par Léontine de Castelbajac entre le livre et l'effet visuel du télescope nous conduit à nous interroger sur les effets sensoriels de la lecture. Jusqu'ici nous avons vu comment le livre, support essentiel de l'accès à l'écrit, intervient dans l'alphabétisation des filles et quels débats entourent son usage dans le cadre des apprentissages. Mais si l'on appréhende l'objet comme le médium uniquement d'une culture scolaire voire savante, donc uniquement dans sa fonction d'éducation et de transmission de savoirs, on laisse de côté une part importante, qui est celle de son usage par les enfants, usage protéiforme, mêlant usage « scolaire » et ludique, apprentissage technique et immersion dans un imaginaire fictionnel. « J'adorais la géographie qui me faisait voir en imagination et voyager en rêve », écrit ainsi Marie de Beausacq²⁰⁶.

4.5.1. L'univers sensible des lectures enfantines : lectures entendues, lectures vues

Cette part de l'expérience des enfants est d'autant plus délicate à restituer qu'elle peut remonter à un âge « pré-scolaire » qui fait appel à d'autres facultés, d'autres sens, d'autres médiations que ceux explorés jusqu'à maintenant. Ainsi on peut avancer qu'avant tout apprentissage de la lecture, l'accès au monde de l'écrit s'effectue non par la vue mais par l'ouïe. Catherine Velay-Vallantin note que, depuis la parution des contes de Perrault, la lecture parentale à la veillée se présente comme une nouvelle pédagogie, une méthode « active » qui associe les parents et stimule des fonctions motrices et sensorielles chez les enfants, l'ouïe d'abord, la vue ensuite²⁰⁷. Les livres sont racontés aux enfants, mais ce premier âge de la lecture

²⁰⁶ Marie de Beausacq, *Mémoires de la comtesse Diane*, manuscrit, BnF, NAF 24055, fol. 9.

²⁰⁷ Catherine Velay-Vallantin, « « L'invention d'un public enfantin au XVIII^e siècle », art. cit.

ne laisse guère d'autre trace que celle inscrite dans les souvenirs, si lointains soient-ils, de ce public devenu adulte. « Public introuvable²⁰⁸ » donc, ce public enfantin, dont nous allons toutefois essayer d'esquisser quelques traits.

Le récit que fait George Sand des lectures que lui faisait sa mère le soir, à la veillée, est plus qu'évocateur :

Je me souviens que, dans les soirs d'hiver, ma mère nous lisait tantôt du Berquin, tantôt les *Veillées du château*, par Mme de Genlis, et tantôt d'autres fragments de livres à notre portée, mais dont je ne me souviens plus. J'écoutais d'abord attentivement. J'étais assise aux pieds de ma mère, devant le feu, et il y avait entre le feu et moi un vieux écran à pieds garni de taffetas vert. Je voyais un peu le feu à travers ce taffetas usé, et il y produisait de petites étoiles dont j'augmentais le rayonnement en clignant des yeux. Alors peu à peu je perdais le sens des phrases que lisait ma mère ; sa voix me jetait dans une sorte d'assoupissement moral, où il m'était impossible de suivre une idée. Des images se dessinaient devant moi et venaient se fixer sur l'écran vert. C'était des bois, des prairies, des rivières, des villes d'une architecture bizarre et gigantesque, comme j'en voyais encore souvent en songe ; des palais enchantés avec des jardins comme il n'y en a pas, avec des milliers d'oiseaux d'azur, d'or et de pourpre, qui voltigeaient sur les fleurs et qui se laissaient prendre comme les roses se laissent cueillir²⁰⁹.

On reconnaît là le talent d'évocation de la romancière, par lequel elle parvient à recréer un univers sensible de l'enfance et une « vie intellectuelle de l'enfant²¹⁰ », dans lequel le livre tient toute sa place et sollicite des sens inattendus. Cette expérience de lecture mobilise en premier lieu l'ouïe mais aussi le toucher et la vue. Elle donne une matérialité au texte lu par la suggestion de matières riches et de couleurs nobles qui transposent l'enfant dans le monde de l'imagination. Le rituel de la veillée, encore largement pratiquée au début du XIX^e siècle, crée des conditions de lecture propices à l'assoupissement et à l'évasion. Les postures de lecture diffèrent radicalement par rapport aux scènes d'apprentissage : les corps se détendent et se rapprochent, instaurant une plus grande proximité entre le lecteur et l'auditoire, et la chaleur du feu tout comme la faible lumière augmentent la sensation de bien-être et d'intimité. Ces conditions de lecture sont associées dans les souvenirs à une émotion précise, la tendresse, ressentie pour les figures bienveillantes que représentent la mère ou les grands-parents, acteurs

²⁰⁸ Christian Chelebourg et Francis Marcoin, *La Littérature de jeunesse*, op. cit., p. 9.

²⁰⁹ George Sand, *Histoire de ma vie*, op. cit., p. 654.

²¹⁰ Christine Planté, « La vie intellectuelle de l'enfant. Entre le réel et l'impossible », *Les Amis de George Sand*, 2013, n°34, « George Sand et l'éducation », p. 43-64.

récurrents de cette pratique familiale. À cet instant précis, l'évocation de cette émotion ainsi suscitée diffère de l'hommage convenu dont les autobiographes usent abondamment comme une preuve de leur dévotion filiale - avant tout maternelle - hautement valorisée au XIX^e siècle. Ici, ces récits tentent de restituer une émotion pure, un lien qui préexisterait à sa mise en forme par les conventions sociales.

Ce premier état de la lecture ouvre la porte sur l'imagination plutôt que sur la réflexion ou le raisonnement. Rêves éveillés, accès au fantastique, « croyance au pouvoir des esprits, des fées, des sorcières et du monde inconnu du merveilleux²¹¹ », sont suscités par les livres lus et par les modalités particulières de cette lecture. Ces effets de lecture associent étroitement l'ouïe et la vue. L'ouïe, moins pour le sens général du livre que pour son contenu extrêmement évocateur et la familiarité avec la voix maternelle ; la vue, que ce soit par les images qui désormais ornent les recueils de contes ou par l'environnement direct de l'enfant. Tout cet ensemble de pratiques et de dispositifs mobilisent les sens durant la lecture et en font une activité, durant laquelle le·la jeune lecteur·trice ne reste pas dans une position passive. « Lire, c'est pérégriner dans un système imposé²¹² », écrivait Michel de Certeau refusant d'assimiler la lecture à la passivité. George Sand lie ainsi directement les lectures des contes au vagabondage de l'esprit dans un paysage peuplé de fées, de génies, de princesses et de rois, et à « l'agrandissement du cadre » dans lequel se trouve l'esprit du jeune enfant. Les auteurs de contes utilisent ce goût présumé de l'enfant pour le merveilleux pour adapter leur offre aux jeunes lecteurs. Mais on ne peut mesurer l'écart entre l'effet souhaité du conte et sa réception et son appropriation par le jeune lecteur, dans une « opération lisante²¹³ » qui ruse avec la structure et la finalité du texte et braconne son propre univers. Le caractère moral du conte pour enfants, qui s'affirme d'autant plus en Occident que les contes sont remaniés et fixés par écrit au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles²¹⁴, s'efface largement, dans ces souvenirs de lecture, au profit des éléments merveilleux. Enfin, l'évocation de ces souvenirs est empreinte de nostalgie par rapport à des émotions qui ne durent que le temps de l'enfance et seraient définitivement perdues à l'âge adulte. George Sand revient ainsi sur cet âge particulier :

²¹¹ Athénaïs Michelet, *Mémoires d'une enfant*, op. cit., p. 49.

²¹² Michel de Certeau, *L'Invention du quotidien*, op. cit., t. 1, p. 245.

²¹³ *Ibid.*, p. 249.

²¹⁴ Catherine Velay-Vallantin, *L'Histoire des contes*, Paris, Fayard, 1992, p. 6.

Je trouvai à Nohant les contes de Mme d'Aulnoy et de Perrault dans une vieille édition qui a fait mes délices pendant cinq ou six années. Ah ! Quelles heures m'ont fait passer *l'Oiseau bleu*, *le Petit Poucet*, *Peau d'Âne*, *Belle-Belle* ou *le Chevalier fortuné*, *Serpentin vert*, *Babiole*, et *la Souris bienfaisante* ! Je ne les ai jamais relus depuis, mais je pourrais tous les raconter d'un bout à l'autre, et je ne crois pas que rien puisse être comparé dans la suite de notre vie intellectuelle à ces premières jouissances de l'imagination²¹⁵.

L'arrêt de ces lectures signifie le passage d'un seuil de l'enfance vers, déjà, l'âge adulte, que symbolisent les lectures « scolaires » ou religieuses et l'injonction, désormais, au sérieux ; cela sonne comme une rupture définitive et une perte irrévocable d'un imaginaire propre aux enfants, sorte d'universel de la culture de l'enfance. Marie d'Armaillé*, fille de l'historien et comte d'Empire Philippe de Ségur, se souvient de cette rupture :

Tout devait être sérieux pour moi cet hiver-là. Au jour de l'an je ne reçus que des livres de piété, des paroissiens reliés à la mode du moment, en velours avec des fermoirs dorés ou argentés. J'appris à coudre pour les malheureux, ce qui m'ennuya cruellement. Il me fut interdit d'aller au spectacle, même le plus innocent, aux petits bals de carnavals ; on me retira les contes de fées de Mme d'Aulnoy, les *Mille et une nuits*. Enfin, le catéchisme commença²¹⁶.

Enfin, au sein de ce registre sensoriel associé aux lectures enfantines, il semble difficile d'oublier le folklore et la culture orale, puisque si, parfois, des images peuvent être associées à la lecture à haute voix, c'est avant tout l'ouïe qui est mobilisée. Les berceuses et les chansons font partie intégrante de l'univers sensible de l'enfance, et Michelle Perrot évoque au sujet de ce folklore oral une « première forme de littérature²¹⁷ », qui peut par conséquent se diffuser également dans les milieux analphabètes ou peu lettrés. Ce folklore attache une attention moins grande à la pudeur et à l'« innocence » de l'enfant, il s'agit moins ici d'une éducation morale de l'enfant que d'un partage d'une culture commune. En se basant davantage sur l'oralisation du texte tout en faisant travailler sa projection imagée, cette approche particulière de la littérature, spécifique à certains âges et certaines sociétés, explique sans doute l'ancrage de cette première littérature enfantine chez l'adulte.

Alors, en même temps que ces souvenirs tentent de nous restituer un univers enfantin, ils mettent en exergue une division sexuelle des rôles dans la transmission des usages familiaux

²¹⁵ George Sand, *Histoire de ma vie*, op. cit., p. 574.

²¹⁶ Marie de Ségur, Comtesse d'Armaillé, *Quand on savait vivre heureux !*, Paris, Plon, 1934, p. 71.

²¹⁷ Michelle Perrot, *Histoire de chambres*, Paris, Seuil, 2009, p. 137.

de la lecture. Nous l'avons évoqué précédemment au sujet de l'éducation, mais de fait, la première forme d'accès à la lecture que représente l'oral est véhiculée majoritairement par des femmes adultes. Médiatrices incontestables, les mères en premier lieu, mais aussi les grand-mères, les domestiques peuplent les premiers souvenirs de lecture à haute voix. Des anthropologues comme Daniel Fabre ont souligné le rôle des femmes dans la transmission d'une culture familiale fondée, de manière initiatique, sur le partage de la langue maternelle. La grand-mère, « liée au savoir oral et assurant dans la maison la présence physique du passé, [...] point de repère d'un temps autre, fabuleux et historique à la fois²¹⁸ » ; la mère, omniprésente, proche, porteuse, par son savoir, d'une émotion qui imprègne les souvenirs. Alors qu'en majorité les figures masculines sont beaucoup plus effacées dans les souvenirs de ces premières lectures, leur temps à l'intérieur de la sphère domestique beaucoup plus formalisé, contraint par l'activité professionnelle, à l'inverse les lectures orales des figures féminines s'insèrent dans un temps pratique des femmes. Elles s'associent à d'autres gestes simples qui forment un tout de l'activité domestique féminine, comme la couture ou la borderie, la conversation, des gestes simples de soin de l'enfant : « Le soir, grand'mère faisait allumer dans sa chambre un feu clair. Elle me prenait sur ses genoux, enlevait mes souliers, mes bas et [me contait] de fantastiques histoires. J'aurais passé la nuit ainsi²¹⁹ », écrit Valérie Feuillet*.

4.5.2. Usages buissonniers du livre

L'ensemble des gestes, des sens, des émotions associé à la lecture enfantine rend difficile son appréhension à partir de catégories d'analyses aussi rigides que les « lectures didactiques » ou les « lectures ludiques ». Beaucoup moins codifiée malgré l'effort fait dans la première moitié du siècle en cette direction, la lecture des enfants échappe en grande partie à l'inculcation d'une attitude corporelle et intellectuelle transmise autant par l'agencement du texte, par la mise en forme du livre que par la pédagogie de la lecture²²⁰. On vient de le voir à partir du braconnage effectué dans les contes ou le folklore oral, et on peut l'approcher aussi dans la restitution de deux autres usages du livre : l'un qui teste la frontière du licite ou de l'illicite dans la pratique de la lecture, en opposant monde enfantin et monde des adultes ; l'autre

²¹⁸ Daniel Fabre, « Lire au féminin », art. cit.

²¹⁹ Valérie Feuillet, *Quelques années de ma vie*, Paris, Calmann-Lévy, 1899, p. 35.

²²⁰ Michel de Certeau, *L'Invention du quotidien*, op. cit., p. 247.

qui détourne l'usage premier du livre, l'opération de lecture, pour en faire le support de jeux enfantins.

Du premier, on pourrait affirmer que le souvenir d'une lecture interdite, dérobée à la surveillance des parents, fait partie du registre attendu du récit d'enfance. L'immersion dans le monde de la lecture ouvre la curiosité et pousse à franchir les frontières établies et visibles entre livres autorisés et livres interdits, entre livres pour enfants et livres pour adultes. L'accès aux lectures interdites peut se faire de façon dérobée. Les adultes réglementent l'accès des enfants au livre de manière visible : la veillée est interrompue, la lecture initiée repoussée, retardée. Cette distinction, sans doute énoncée aux enfants, est parfaitement comprise mais ne fait que susciter davantage la curiosité. Marie Tabareau ou Louise Michel*, toutes deux élevées en milieu rural, dans le château familial, évoquent ainsi les soirées passées à écouter, en cachette, les lectures des adultes :

Toutes les servantes de la maison, jointes à deux ou trois autres du quartier, se réunissaient le soir pour réciter le chapelet, écouter la lecture de l'Évangile médité, tout en filant ou tricotant. Après toutes les prières dites, la conversation s'animait, et comme une ou deux fois nous l'avions trouvée à notre gré, l'écoutant de notre lit, nous prîmes l'habitude de faire semblant de dormir. Jeannette eut beau venir sur la pointe des pieds voir si nous étions endormis avant de commencer les conversations fantastiques, il nous arriva plusieurs fois de surprendre les récits de leurs terreurs. [...] Quand la conversation n'avait rien de nouvellement effrayant, Jeannette lisait dans un gros livre, que j'ai cherché vainement depuis, des histoires de revenants d'une teinte effrayante, auxquelles elle donnait une croyance absolue²²¹.

Le rangement et l'ordonnancement des livres dans les bibliothèques familiales symbolisent également cette frontière entre le licite et l'illicite. Sous clefs ou situées dans une pièce inaccessible, interdite aux enfants, elles n'en deviennent que plus attirantes. Athénaïs Michelet et Louise Ackermann désespèrent de pouvoir accéder à la bibliothèque paternelle, frontière symbolique et physique que George Sand n'hésite pas à franchir :

Parmi ses livres, il y en avait plusieurs qui excitaient vivement notre curiosité, entre autres le Grand Albert et le Petit Albert [livres de sorcellerie], et divers manuels d'économie rurale et domestique fort anciens et remplis de billevesées. Il y en avait un dont j'ai oublié le titre, que Deschartres avait placé au plus haut de ses rayons et qu'il prisait pour l'ancienneté de l'édition.

²²¹ Marie Tabareau, née Bravais, *Notes sur Notes et souvenirs sur la famille Bravais* (1865-66), manuscrit photocopie, APA 527, non paginé.

[...] Il y avait aussi de la magie, et c'était là ce qui nous intéressait le plus. Hippolyte avait eu ouï dire une fois à Deschartres qu'il s'y trouvait une formule de conjuration pour faire apparaître le diable. Il s'agissait de la trouver dans tout ce fatras, et nous nous y reprîmes à plus de vingt fois. Au moment où nous pensions arriver au magique feuillet, nous entendions retentir sur l'escalier les pas lourd de Deschartres [...] enfin un jour que Deschartres était à la chasse, Hippolyte vint nous chercher. Il avait ou croyait avoir trouvé parmi divers grimoires celui qui servait à l'incantation. Il y avait des paroles à dire, des lignes à tracer par terre avec de la craie, et je ne sais quelles autres préparations qui m'échappent et que nous ne pouvions réaliser. Soit qu'Hippolyte se moquât de nous, soit qu'il crût un peu à la vertu des formules, nous fîmes ce qu'il nous prescrivait, lui, le livre à la main, nous, parcourant en différents sens les lignes tracées par terre²²².

Dans son récit, George Sand détourne complètement l'usage du livre interdit pour en faire le support d'un jeu et le déclencheur d'un moment de complicité entre frère et sœur. Alors que les gestes associés à la lecture s'apprennent, tel que, par exemple, le passage de la lecture orale à la lecture silencieuse, symbole d'un rapport savant et maîtrisé au texte, les récits d'enfance insistent sur les usages transgressifs du livre, compris comme autant de gestes et d'attitudes qui n'ont pas encore fait l'objet d'une socialisation et d'une réglementation. Un ensemble de codes appartenant en propre à la culture enfantine leur est alors attribué, comme le mirent en œuvre Blanche de Roederer* et sa sœur à l'insu de leurs parents :

La tentation ne nous venait pas de regretter ces pages qui nous étaient interdites. Nous savions qu'il s'y trouvât ce que nous appelions entre nous des *Marguerites* ; cela suffisait. L'origine de ce mot, qui demande explication, était dans l'habitude que maman avait, du temps qu'elle était aux Chartreux, de nous envoyer cueillir des marguerites, - petites pâquerettes- quand elle voulait causer en confidence avec quelqu'une de ses amies : *allez, petites, cueillir des marguerites*, et cela même l'hiver, quand il neigeait. La ruse éventée : *Il y avait des marguerites*, disions-nous, dans toutes les occasions où nous apercevions la prudence de nos parents et leurs finesses pour dérouter d'embarrassantes curiosités²²³.

Née dans une famille d'origine aristocratique en 1797, Blanche reçoit une stricte éducation religieuse de la part de sa mère. La ruse qu'elle met en place avec sa sœur montre qu'elle avait conscience des interdits, qu'il s'agissait, dès lors, de contourner. Au-delà du *topos* du récit d'enfance qui porte en lui, comme le soulignait Walter Benjamin, l'idéal d'un·e individu·e

²²² George Sand, *Histoire de ma vie*, op. cit., p. 730-731.

²²³ Blanche de Corcelles, comtesse de Roederer, *Notices et souvenirs de famille*, annotés et complétés par sa fille Hélène de Barberey, Compagnie générale d'impression, Bruxelles et Paris, 1884, p. 81.

échappant largement aux normes²²⁴, les pages déchirées, raturées, griffonnées des livres de la bibliothèque des enfants Guérin rappellent que le livre en tant qu'objet matériel pouvait constituer un espace de jeu et de ruse.

La richesse des détails concernant les acteurs impliqués dans l'apprentissage de la lecture, les méthodes employées, les livres utilisés, sont autant d'éléments qui permettent d'approcher l'expérience du point de vue des enfants et d'historiciser cet apprentissage. Notre corpus, témoignant de femmes qui, si elles ne possédaient pas toutes les mêmes compétences d'écriture, savaient du moins toutes lire, et étaient pour leur majorité issues d'une famille aisée, introduit certes un biais et ne peut constituer à proprement parler une preuve de l'alphabétisation des Françaises dans la première moitié du siècle. Pourtant, le décalage entre les chiffres de l'alphabétisation des filles, en augmentation continue depuis la fin du XVIII^e siècle, et la mise en place de l'éducation publique pour les filles à partir de 1850 oblige à changer d'échelle et à prendre en compte les situations individuelles. Elles mettent alors en lumière la pluralité des voies de l'apprentissage de la lecture, et permettent de revenir plus finement sur les pratiques de l'éducation maternelle, mal connues en dehors de la littérature pédagogique.

Surtout, les récits d'apprentissage permettent d'approcher la question des lectures des enfants par une autre entrée que celle, traditionnellement employée, des catégories éditoriales. Si les évolutions de la forme du texte et/ou du livre modifient les pratiques de lecture, on l'a vu au sujet des livres illustrés, on voit que les éditeurs et les pédagogues n'étaient pas les seuls à « composer les bibliothèques pour la jeunesse²²⁵ ». Celles-ci se construisent et s'ordonnent dans le quotidien de l'éducation familiale, comme chez les Guérin, dans l'écriture rétrospective, parfois hésitante, des souvenirs d'enfance, dans la grille d'analyse enfin, que nous leur apposons à travers le regard de l'historien·ne. Il n'en demeure pas moins que, pour le début du XIX^e siècle, cette catégorie de « livres pour enfants » se compose d'emprunts et de transferts multiples, et qu'elle est peu différenciée en fonction des sexes.

²²⁴ Le philosophe Walter Benjamin, auteur lui-même d'un récit d'enfance (*Enfance berlinoise vers 1900*, 1932-1933) a beaucoup écrit sur l'enfance. Ses essais sont regroupés dans *Enfance. Éloge de la poupée et autres essais* (Paris, Payot, 2011). Pour une analyse de la posture de l'enfance dans l'œuvre de Benjamin, on verra Soizic Bonvarlet, « Benjamin ou la possibilité de ne pas trahir l'enfance », *Variations. Revue internationale de théorie critique*, 2006, n°8, p. 50-58.

²²⁵ Johann Wolfgang von Goethe, *Poésie et vérité : souvenirs de ma vie*, 1833, cité par Emmanuelle Chapron, *Travailler avec les livres*, op. cit. p. 59.

L'enfance de la lecture donc, telle qu'elle nous est restituée à travers les récits de soi, semble se déployer selon une structure chronologique assez homogène. Aux premiers temps de la découverte de la lecture succède des périodes plus ou moins longues d'apprentissages « scolaires », le plus souvent entremêlés de souvenirs de jeux, d'expériences sensibles, d'usages qui font sa typicité. Ce sont autant de « signes enfantins » qui ne doivent pas faire oublier que, au-delà du souvenir fondateur, dans les premières expériences de lecture résident aussi un contact avec un objet matériel, une première épreuve de l'autorité et de l'altérité.

Chapitre 5. La sexuation de l'éducation : la construction d'un rapport inégalitaire au livre.

Reprenons les trajectoires des lectrices au-delà de l'âge des apprentissages de la lecture, après la première enfance, autour de sept ans. Cette étape symbolique de l'âge de raison, qui marquait socialement, dans la société médiévale, l'entrée dans l'âge adulte, conserve une forte valeur normative au début du XIX^e siècle. Car il est une donnée sur laquelle la grande majorité des pédagogues, depuis Fénelon, s'accorde, et que Mme Necker de Saussure résume de la façon suivante : jusqu'à sept ans, on considère les filles et les garçons « presque toujours comme des êtres d'une même espèce²²⁶ ». Après seulement s'ensuit une sexuation de plus en plus nette, que doit révéler une multitude de marqueurs matériels et moraux : les enfants sont vêtus différemment, les filles se voient désormais interdire certaines activités, notamment en extérieur ; et si l'obéissance aux parents est un trait de caractère moral commun à l'éducation des filles et des garçons, désormais chez ces derniers vont être valorisés le courage et le panache, chez les filles on privilégiera le silence et la modestie²²⁷. Enracinée dans la vie de tous les jours, cette sexuation est également actée par des pratiques éducatives différenciées. La justification naturelle, bien que déjà présente en filigrane, n'intervient que tardivement, au moment de la puberté que l'on situe alors autour de douze ans pour les filles.

Alors que l'on a vu qu'aussi bien la méthode d'apprentissage de la lecture, que le corpus de la littérature pour enfants ainsi que certains usages du livre ne s'inscrivaient pas dans une logique de différenciation des sexes, les récits d'enfance livrent un tout autre regard sur les années suivantes, jusqu'au moment où, pour celles qui poursuivent leur éducation dans un pensionnat ou avec des maîtres privés, elles entrent de plain-pied dans leur destinée sociale avec l'horizon proche du mariage ou de la maternité. Même si nous avons affaire à des trajectoires

²²⁶ Albertine Necker de Saussure, *L'Éducation progressive, ou étude du cours de la vie*, t. 2, Paris, Paulin, 1832, p. 350.

²²⁷ Nous renvoyons à la synthèse déjà citée de Scarlett Beauvalet-Boutourye et d'Emmanuelle Berthiaud, *Le Rose et le Bleu*, qui retrace bien, sur la longue durée, l'évolution de l'ensemble de ces marqueurs du masculin et du féminin.

singulières, que certaines, en fonction de leur origine sociale ou pour d'une conjoncture malheureuse, interrompent tôt leur instruction, ou, en raison d'un choix plus ou moins subi, ne se marient pas, toutes pourtant restituent ces années comme décisives quant à la formation de leur identité de femme. Cela témoigne d'une forte réflexivité tant vis-à-vis des pratiques éducatives, des choix familiaux que des identités sexuées qui se rigidifient au fur et à mesure que l'enfant grandit. De manière significative, l'épreuve de cette différence passe par la confrontation de sa propre trajectoire par rapport à celles de son ou ses frères. Les choix des parents en matière d'éducation des unes ou des autres sont alors évalués en fonction de ce prisme, puisque dans le rapport adelphique se loge « la première forme du rapport à l'autre sexe » et acquiert une valeur initiatique²²⁸.

La question de l'éducation au livre croise par conséquent une thématique relativement neuve, celle de la place et du rôle de chaque enfant au sein des fratries ou des sorories. C'est d'autant plus intéressant que ce « parent pauvre » des liens familiaux²²⁹ offre au regard de l'historien de nombreuses sources, au premier rang desquelles les archives privées et les sources de l'intime. Paradoxalement, c'est finalement cet engouement tardif qui a permis aux historien·ne·s d'interroger directement la relation adelphique au prisme du genre²³⁰. Dans les pages qui suivent, nous analyserons les expériences vécues des femmes face aux trajectoires « scolaires » des un·e·s ou des autres, sœurs et frères, et aux stratégies parentales en termes de distribution des chances entre les enfants. Car les récits étudiés mettent en lumière ce qu'implique, dans l'apprentissage de la lecture et dans son usage, l'appartenance à un groupe mixte ou unisexué, ainsi que les phénomènes de discrimination, de concurrence ou d'incitation qui se logent dans les rapports adelphiques.

La fratrie, dès lors, fabrique-t-elle le genre de la lecture ? Une plongée dans les notes d'éducation d'une aristocrate de la fin du XVIII^e siècle nous permettra de comprendre comment

²²⁸ Philippe Ariès et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, op. cit, t. 4, p. 516.

²²⁹ Didier Lett, *Frères et sœurs. Histoire d'un lien*, Paris, Payot, 2009, p. 9. L'histoire des liens adelphiques est relativement récente au sein d'une histoire des structures familiales qui s'était largement développée dans le contexte des recherches en anthropologie historique dans les années 1970. Le colloque « Frères et sœurs du Moyen-Age à nos jours » tenu en 2011 et 2012, à Rennes et à Toulouse, dressait un premier bilan historiographique. Dans la même perspective, signalons, en littérature, les actes du colloque *Adelphiques. Frères et sœurs dans la littérature du XIX^e siècle*. Textes réunis et présentés par Claudie Bernard, Chantal Massol et Jean-Marie Roulin, Paris, Kimé, 2010. Le numéro de *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, consacré aux « Liens familiaux » (2011/34) dresse un large panorama de l'actualité de la recherche sur les liens adelphiques dans les sciences sociales.

²³⁰ Didier Lett, « L'histoire des frères et des sœurs », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, 34/2011, p. 182-202. L'approche a privilégié dans un premier temps le thème de l'inceste dans les représentations des liens adelphiques ou du langage amoureux adopté en respectant le code littéraire romantique. Par exemple dans Wanda Bannour et Philippe Berthier, *Eros philadelphe : frère et sœur, passion secrète*, Actes du colloque de Cerisy, Paris, Éditions du Félin, 1992. Ainsi dans les rares études consacrées à Eugénie de Guérin, c'est sous cet angle qu'a été prioritairement appréhendée sa relation avec son frère, Maurice. Voir Wanda Bannour, *Eugénie de Guérin ou une chasteté ardente*, Paris, Albin Michel, 1983.

est pensée, au début des années 1790, la sexuation de l'éducation dans le cadre privé. Puis à partir de l'étude croisée des trajectoires des frères et des sœurs, nous verrons que, si les apprentissages des filles s'inscrivent dans un contexte structurellement inégalitaire à l'intérieur des familles, ces inégalités n'en sont pas moins retravaillées au sein de la relation adelphique, qui laisse aussi place à d'autres usages, d'autres pratiques moins formalisées. Enfin, nous verrons que ces inégalités traversent, sur le mode de l'aveu ou de l'indicible, les manières d'écrire son parcours d'apprentissage.

5.1. « Si j'ai une fille... » : le programme d'éducation d'Adelaïde de Castellane

À travers un carnet de notes détaillant l'éducation de ses enfants²³¹, Adelaïde de Castellane (1761-1805) a livré un document unique pour comprendre comment la différence des sexes s'ancre dans l'éducation. La comtesse de Castellane appartient à la noblesse éclairée rangée du côté de la Révolution dès ses débuts²³². D'une santé fragile (elle a apparemment fait une fausse couche et perdu un enfant en bas âge), elle rédige ses notes pour donner des directions sur l'éducation future de son fils si elle venait à mourir en couches. Elle les commence à la fin de l'année 1792, alors qu'elle est enceinte, et déjà mère d'un petit garçon de quatre ans surnommé « Boni ». La pratique des journaux d'éducation, écrits par les parents durant les premières années de leurs enfants, apparaît à la fin du XVIII^e siècle, et semble être rapidement devenue assez courante²³³. Celui d'Adelaïde possède cette originalité que la jeune mère imagine, parallèlement, ce que devrait être l'éducation de l'enfant à naître si celui-ci était une fille²³⁴. Placé sous les auspices de Locke et de Mme de Genlis, lui pendant sa grossesse,

²³¹ L'intégralité de ses notes a été publiée par Catriona Seth dans *La Fabrique de l'intime. Mémoires et journaux de femmes du XVIII^e siècle*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », 2013, sous le titre *Notes sur l'éducation de mes enfants*, p. 913-965.

²³² Son mari, Boniface de Castellane, militaire de carrière et député de la noblesse, rallié au tiers-état pendant la Révolution, est ensuite nommé préfet des Basses-Pyrénées sous l'Empire. La famille de Castellane vit sans doute à Paris au moment où Adelaïde écrit ce texte, avant de partir pour le Béarn. Voir la notice biographique dans *Ibid.*, p. 1136.

²³³ Philippe Lejeune, « Éducation par le journal et journal d'éducation », inédit, <http://www.autopacte.org/23%20Journauxdeducation.pdf>. Consulté le 31/03/16.

²³⁴ « Si j'accouche d'un second garçon, tout ce que j'ai dit pour Boni servira pour lui ; [...] Mais si j'ai une fille et que j'ai cessé de vivre dans le moment où mes soins lui seront nécessaires, il faut, dans cette supposition, que je dise ma pensée sur son éducation ». Adelaïde de Castellane, *Notes sur l'éducation*, op. cit., p. 932-933. Adelaïde accouche d'un garçon, qui meurt trois jours après sa naissance. Boni est le seul enfant d'Adelaïde à parvenir à l'âge adulte. Le reste du cahier lui est donc entièrement dédié.

elle écrit que jusqu'à l'âge de trois ans « les soins de la petite enfance sont absolument les mêmes²³⁵ » entre le petit garçon et la petite fille. Elle préconise également une première instruction, basée sur l'apprentissage de la lecture, similaire pour les enfants des deux sexes :

Arrivée à trois ans et demi, on suivra la même manière pour que ma fille apprenne à lire, et, vraisemblablement, cette étude la conduira jusqu'à quatre ans et demi ou cinq ans ; de même, à cet âge, on lui fera faire les mêmes lectures que je prépare à son frère, et elle commencera aussi vers cinq ans à apprendre à écrire, avec les mêmes précautions de ne l'appliquer que le temps qui ne la fatiguera pas²³⁶.

Adelaïde différencie progressivement les pratiques et les objectifs éducatifs de ses enfants en fonction de leur sexe. Mais bien que divergente à partir de l'âge de cinq ans, l'éducation de sa fille n'est pas pour autant négligée, et sa mère établit pour elle un programme précis :

Je destinerai depuis cinq jusqu'à dix, une heure par jour, et, depuis dix jusqu'à la fin, deux heures, à ces sortes de lecture qui ne seront pas précisément les mêmes pour elle que pour son frère ; mais, successivement, elle lira les cahiers dont j'ai parlé pour Boni, des extraits d'histoire de tous les peuples, les livres saints, et, de même, elle apprendra la mythologie par cœur ; je lui ferai tracer elle-même des cartes de géographie²³⁷.

Dès lors, la distinction entre les deux enfants s'opère en termes de disciplines enseignées, de durée d'apprentissage et de compétences à acquérir. Les arts d'agrément et les langues étrangères font également partie du projet : à neuf ans la fille débute l'apprentissage de la musique, à dix ans, celui du dessin ; à douze, elle devrait également maîtriser une langue étrangère, ici l'italien. Ce plan d'éducation, élaboré avant même la naissance hypothétique de sa fille, remplit un objectif précis : qu'une fois arrivée à l'âge de quinze ou seize ans, âge auquel les jeunes filles achèvent leur éducation et font leur entrée dans le monde, sa fille connaisse bien « l'histoire, la géographie, la mythologie et aussi l'histoire sainte²³⁸ ». Il s'agit ainsi de ne pas la laisser dans l'ignorance sans toutefois l'armer d'une opinion critique ; une femme, explique-t-elle, doit être élevée de manière à « n'être pas maîtrisée par les préjugés », tout en sachant « s'y soumettre ». Adelaïde justifie son propos, sans surprise, en avançant l'argument

²³⁵ *Ibid.*, p. 933.

²³⁶ *Ibid.*, p. 933.

²³⁷ *Ibid.*, p. 934.

²³⁸ *Ibid.*

d'une nature des femmes, qui les rend dépendantes des hommes et des circonstances. Pour ces raisons, elles n'ont pas besoin d'acquérir les mêmes connaissances que les hommes, tant qualitativement que quantitativement. C'est pourquoi un précepteur²³⁹ sera chargé de l'éducation de Boni à partir de six ans ; en revanche, Adelaïde juge qu'elle peut parvenir seule à s'occuper de celle de sa fille.

Alors que les premiers apprentissages, et notamment celui de la lecture, se font pour les deux enfants exclusivement sous la supervision de leur mère, le garçon en est ensuite séparé très jeune. La fille en revanche reste sous l'autorité de sa mère, aidée ponctuellement par d'autres personnes qualifiées. De plus, le temps consacré aux études diffère : deux heures par jour pour la fille jusqu'à dix ans, puis quatre heures jusqu'à la fin de son éducation, quand son fils y consacra quatre heures par jour, depuis le début et jusqu'à treize/quatorze ans, et cinq heures ensuite. Sa fille pourra profiter néanmoins de l'éducation offerte à son frère : elle suivra par exemple à ses côtés les leçons d'arithmétique dispensées par le précepteur, bien que celles-ci doivent être plus courtes. Les compétences ne sont pas développées de la même façon : ainsi son apprentissage du dessin se concentrera-t-il sur « la figure et le paysage », car les plans, pour une fille, « c'est très inutile²⁴⁰ ». De la même façon, son apprentissage des mathématiques en restera aux opérations simples d'algèbre.

Les travaux sur les disciplines scolaires ont bien mis en évidence l'inégal accès des femmes au savoir qui se joue dans la répartition sexuée des enseignements, surtout à partir de la fin du XIX^e siècle, lorsque les études secondaires pour les filles se formalisent²⁴¹. L'étude des sciences, réputée obscure pour le cerveau féminin qui ne posséderait pas les mêmes capacités d'abstraction que celui des hommes, semble d'autant plus inutile aux femmes que les métiers d'ingénieurs, d'architectes, etc., leur sont interdits. On voit ici comment des préjugés analogues présidaient à l'éducation domestique des filles et des garçons. À l'inverse, l'éducation religieuse débute un peu plus tôt pour la fille, vers huit ans, un ou deux ans avant son frère, dans le but que tous deux fassent leur première communion (vers onze ans pour la fille, un peu plus tard pour le garçon). Mais cette instruction est basée sur l'apprentissage par cœur d'un court catéchisme pour la fille, tandis que le garçon pourra lire la Bible et l'Évangile,

²³⁹ Dans les familles aristocratiques françaises, le choix de l'éducation à domicile pour les garçons, par un précepteur soigneusement choisi, semble s'être maintenu plus longtemps par exemple qu'en Angleterre, même si le phénomène décline à la fin du siècle. Dominique Julia y voit, entre autres, le signe d'une désaffection pour le collège public. Egle Becchi et Dominique Julia, *Histoire de l'enfance en Occident*. t. 2, *op. cit.*, p. 72.

²⁴⁰ Adelaïde de Castellane, *Notes sur l'éducation*, *op. cit.*, p. 935.

²⁴¹ L'ouvrage de Nicole Hulin, qui offre la synthèse la plus complète sur l'enseignement des sciences débute ainsi en 1880, au moment de la loi Camille Sée créant les lycées pour jeunes filles. Nicole Hulin, *Les Femmes, l'enseignement et les sciences. Un long cheminement XIX^e-XX^e siècles*, Paris, L'Harmattan, 2008 [2002]. Voir aussi Nicole Mosconi, *Femmes et savoir*, *op. cit.*, p. 199-201.

et devra surtout éviter l'apprentissage par cœur. Adelaïde ne néglige aucun détail, et annonce qu'elle joindra, à la fin de son cahier, une liste de lectures historiques pour son fils, et une méthode pour sa fille. Celles-ci n'ont malheureusement pas été ajoutées. Pour tous deux toutefois, les lectures seront avant tout celles d'ouvrages moraux, et des « bons auteurs », sans toutefois préciser lesquels ; en supplément pour sa fille, de la poésie ; pour le fils, des lectures historiques et des lectures « pour le mettre bien au fait de notre gouvernement passé et présent²⁴² ».

On le voit, les lectures, sélectionnées par la mère pour les deux enfants, répondent en partie à une logique de répartition sexuée des ouvrages. Bien que constitué à partir d'un socle commun visant à édifier le jeune enfant – le catéchisme et les livres saints, les lectures morales et les « bons auteurs » - le catalogue s'élargit par la suite pour le garçon aux livres d'histoire²⁴³, voire à des lectures plus politiques (philosophie, droit...). Les disciplines et les compétences à acquérir sont d'une manière générale, dans ce plan très détaillé sur l'éducation des enfants, strictement distribuées selon le sexe : pour sa fille, les arts d'agrément et des connaissances de base dans les sciences ; pour son fils, le latin, dès l'âge de six ans, les mathématiques puis la physique, la chimie et la botanique, l'allemand et l'anglais, et des exercices de plein air – « les armes, la danse, la menuiserie », la natation et l'équitation enfin. Lorsque son éducation s'achèvera, aux alentours de dix-huit ans, il devrait ainsi parvenir à « exercer utilement son esprit » et faire preuve « d'adresse » et d'une « grande étendue de force » ; un peu de musique et de dessin, enfin, l'auront doté de « quelques talents agréables²⁴⁴ » pour ne pas déroger à l'idéal nobiliaire de la présentation sociale de soi.

C'est que, Adelaïde en a conscience, la destinée sociale de ses enfants ne sera pas la même en fonction de leur sexe. L'éducation de son fils doit dès son plus jeune âge l'ouvrir vers l'extérieur et la vie dans la cité tout en développant son intelligence et ses capacités physiques : elle préconise ainsi, dans la tradition du Grand tour, des voyages en Angleterre ou en Italie, ainsi qu'une familiarisation précoce avec la vie professionnelle – il doit s'exercer, dès l'âge de treize ans, à gérer un petit pécule financier, visiter des manufactures et apprendre un métier « agissant » comme la menuiserie. L'éducation en plein air de la jeune fille est beaucoup plus limitée : si elle peut courir et s'amuser dehors, sa mère, relève-t-elle, juge qu'il n'est pas nécessaire de la soumettre « à l'intempérie des saisons ». À l'inverse, les finalités de son

²⁴² Adelaïde de Castellane, *Notes sur l'éducation*, op. cit., p. 928.

²⁴³ Pour la jeune fille, elle apprendra l'histoire à partir d'extraits.

²⁴⁴ Adelaïde de Castellane, *Notes sur l'éducation*, op. cit, p. 931.

éducation – acquérir « le goût de la lecture et celui de quelques talents agréables²⁴⁵ », l'aideront à tisser des liens forts avec son mari mais surtout combleront sa vie d'épouse, tournée vers le privé.

Ce plan d'éducation extrêmement détaillé est pensé par une jeune femme aristocratique, elle-même relativement instruite. Adelaïde est, à n'en pas douter, acquise aux idées des Lumières concernant l'éducation des enfants et le rôle que la mère doit y jouer. On voit chez elle un véritable souci de ne rien laisser au hasard et elle transforme son domicile en véritable « laboratoire pédagogique²⁴⁶ » : même si le père est davantage absent, l'organisation du temps éducatif s'élabore d'ailleurs autour d'un projet partagé, auquel collaborent tous les membres de l'unité familiale. Pour son fils, elle reste plutôt fidèle à un programme d'éducation classique hérité de Locke. L'éducation physique, primordiale, et une éducation intellectuelle davantage « utilitaire²⁴⁷ » que savante, constituent les deux pans de la formation du *gentleman*. En alternant les exercices de l'esprit et du corps, en se livrant à de longues promenades, son fils doit développer une expérience sensible²⁴⁸ sur le monde qui l'entoure. Son éducation doit, par ailleurs, faire converger l'apprentissage d'un métier et l'acquisition d'un état conforme à son rang, sur la base d'un enseignement mêlant savoirs encyclopédiques et utilitaires²⁴⁹.

Sur les filles, Adelaïde propose un point de vue plus original. Son témoignage se situe à un moment particulier de l'histoire de l'éducation des filles : nous pouvons l'inscrire dans le long mouvement de désaffection des parents aristocratiques envers les couvents²⁵⁰, sans que, au moment précis où elle écrit, en pleines turbulences révolutionnaires, d'autres solutions ne soient encore envisageables. Suivant les préceptes de Fénelon, puisqu'elle-même possède les capacités d'élever sa fille, l'éducation domestique est alors préférée à l'éducation conventuelle²⁵¹. Malgré les différences relevées avec l'éducation du frère, le projet proposé pour la fille demeure très complet et cohérent et répond aux nouvelles attentes de la noblesse

²⁴⁵ *Ibid.*, p. 935.

²⁴⁶ Martine Sonnet, « Une fille à éduquer », in Natalie Zemon Davis et Arlette Farge (dir.), *XVI^e-XVIII^e siècle*, in George Duby et Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, op. cit., t. 3, p. 143.

²⁴⁷ Gabriel Compayré, « Locke », Nouveau dictionnaire pédagogique, [en ligne], URL : <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/document.php?id=3075>. Consulté le 15/04/16.

²⁴⁸ Au milieu du XVIII^e siècle, les philosophes matérialistes comme Condillac insistent sur cette dimension « sensible » de l'éducation physique. Pour Rousseau, l'éducation physique est la partie « la plus importante de l'éducation », Daniel Denis, « L'éducabilité du corps », in François Jacquet-Francillon et alii (dir.), *Une Histoire de l'école*, op. cit., p. 95.

²⁴⁹ Déborah Gutermann-Jacquet, *Les Équivoques du genre*, op. cit., p. 67.

²⁵⁰ Martine Sonnet, « Une fille à éduquer », art. cit., p. 150.

²⁵¹ *Idem*, *L'Éducation des filles au temps des Lumières*, op. cit., p. 16.

dans ce domaine. On sent en revanche poindre une crispation autour de l'idée déterministe que l'éducation d'une fille se réalise « naturellement » de manière complémentaire – et inégalitaire – par rapport à celle d'un garçon, telle que l'avait énoncée Rousseau²⁵². Adelaïde possède certes des idées arrêtées sur le rôle d'une femme dans la société. L'éducation d'une jeune fille doit, selon elle, consister à apprendre le sens des convenances et la modestie, mais elle avance des idées relativement neuves sur le futur rôle social de sa fille, celui d'épouse et de mère. L'instruction des filles conduit à un équilibre harmonieux et horizontal au sein d'une cellule familiale qui évolue rapidement. Adelaïde écrit en 1792, le divorce vient d'être voté par l'Assemblée législative. Elle pense alors, au regard de sa propre vie, que sa fille aura peut-être l'occasion de faire un mariage d'amour.

On perçoit chez elle diverses influences. Dans la veine du courant que Claudie Bernard qualifie de « familialisme romantique », porté par Mme de Staël²⁵³, Adelaïde estime qu'une femme instruite et « sensible » sera à la fois armée contre les aléas de la vie et la plus à même de connaître le bonheur domestique. Outre Mme de Genlis, des femmes comme Mme d'Épinay écrivaient alors, en réponse à Rousseau, que l'éducation devait permettre à une fille de « s'affranchir de la dépendance des autres²⁵⁴ ». Les pratiques culturelles que sa fille aura développées – lecture, dessin, musique – devront lui permettre de combler « utilement » un vide dans sa vie future, d'occuper un temps social décousu. « Les femmes ont besoin d'avoir du plaisir à s'occuper chez elles : tant de peines les assaillent que, souvent, elles ont besoin d'une distraction prise d'elles-mêmes et sans le secours de personne²⁵⁵. » On ressent dans ces quelques mots une certaine mélancolie, peut-être parce que nous avons ici affaire moins à une pédagogue qu'à une femme ayant fait l'expérience des obstacles sociaux – domestiques et familiaux – à la réalisation de soi.

Si la nécessité de l'éducation des filles semble davantage admise au sein des élites sociales, elle reste pensée en des termes radicalement différents entre filles et garçons. Bien qu'il ne s'agisse ici que d'une projection, le contenu des cahiers d'Adelaïde met en relief le fil

²⁵² « Ainsi toute l'éducation des femmes, écrit Rousseau, doit être relative aux hommes. Leur plaire, leur être utiles, se faire aimer et honorer d'eux, les élever jeunes, les soigner grands, les consoler, leur rendre la vie agréable et douce : voilà les devoirs des femmes dans tous les temps, et ce qu'on doit leur faire apprendre dès leur enfance. », Jean-Jacques Rousseau, *Émile, ou De l'Éducation*, t. 5, in *Œuvres complètes*, Paris, J. Bry Aîné, 1856 [1762], p. 286.

²⁵³ Claudie Bernard, *Penser la famille au XIX^e siècle*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2007, p. 392-393.

²⁵⁴ Mme d'Épinay, *Les Conversations d'Émilie*, 1774, cité par Dominique Godineau, *Les Femmes dans la France moderne. XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Armand Colin, 2015, p. 214. Voir également Isabelle Brouard-Arends et Marie-Emmanuelle Plagnol-Dieval, « Introduction », in *Idem* (dir.), *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016, p. 13-19.

²⁵⁵ Adelaïde de Castellane, *Notes sur l'éducation*, op. cit., p. 935.

directeur de ce chapitre : la sexuation de l'éducation se réalise progressivement en termes de support, de contenu, de finalités des enseignements. Et la lecture, à la fois outil et fin en soi, cristallise cet antagonisme.

5. 2. Aînées et puînées, fratries et sorories²⁵⁶ : des possibilités d'apprentissage inégales

5.2.1. Croiser les catégories d'âge et de sexe : l'intérêt de l'étude des liens adelphiques au XIX^e siècle

Au XIX^e siècle, frères et sœurs forment une dyade bénéficiant d'un statut à part au sein des relations sociales qui évoluent vers toujours moins de mixité. Comme le souligne Alain Corbin,

il est [...] une exception à la barrière qui sépare les sexes : la relation privilégiée qui peut unir le frère et la sœur, et dont l'importance me paraît trop rarement soulignée [...]. Le frère est bien le seul garçon avec lequel une jeune fille puisse se montrer familière : la sœur représente la seule fille sage dont le garçon ait connaissance dans l'intimité²⁵⁷.

Les correspondances familiales, si abondantes pour le XIX^e siècle, témoignent bien de l'importance particulière accordée à ce lien. Les termes d'adresse, « ma chère sœur », « mon cher frère », l'inscrivent dans une relation horizontale²⁵⁸, et ce n'est pas un hasard si frères et sœurs commencent à s'écrire lors d'une première séparation - lors par exemple du départ de l'un ou de l'autre pour le collège ou le pensionnat. Arrivé·e·s à l'adolescence, ils et elles intègrent un monde non mixte, qui se présente pourtant à eux comme un microcosme de la

²⁵⁶ Une précision s'impose quant à l'emploi des termes de fratrie et sororie : en suivant Didier Lett, nous emploierons « fratrie » pour désigner un groupe composé de frères et de sœurs, et sororie quand il n'est composé que de sœurs. La langue française ne possédant pas l'équivalent du neutre anglo-saxon « sibling », cette désignation est certes une facilité de langage, compensée par l'emploi du terme neutre « adelphique » (né de la même matrice). Sur la puissance de la racine « frater » dans la langue française pour désigner tout ce qui a trait aux frères et aux sœurs, voir Didier Lett, *Frères et sœurs*, op. cit., p. 53-54.

²⁵⁷ Philippe Ariès et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, op. cit., t. 4, p. 516.

²⁵⁸ Didier Lett, *Frères et sœurs*, op. cit., p. 171.

société. Par l'échange épistolaire, ils prolongent ainsi « les paradis adelphiques de l'enfance²⁵⁹ » et renforcent l'expression de l'affection et de la solidarité envers l'autre, absent²⁶⁰. Certains écrits intimes se présentent donc comme une véritable célébration de ce lien unique : Henriette Berthoud* intitule en 1876 ses souvenirs de jeunesse *Mon frère et moi*, lien renforcé ici par la situation d'orphelins des deux enfants ; en 1866, Pauline Craven a pour sa part publié *Récit d'une sœur. Souvenirs de famille*, en hommage à Alexandrine de la Ferronnays*, sa belle-sœur décédée. Correspondances, extraits de journaux intimes, souvenirs, le succès de ces publications, parfois réédités de nombreuses fois (comme le *Récit d'une sœur*, dont la dernière édition, la 50^e, date de 1906), jusqu'au début du siècle suivant témoigne de la vogue durable de ce thème²⁶¹.

De longue date donc, la société occidentale valorise à l'extrême la relation fraternelle²⁶², qui reposerait sur un lien idyllique à l'intérieur du « roman familial ». Pourtant, l'anthropologie l'a analysée sous l'angle d'une ambivalence constitutive, celle d'une « relation de l'identité et une relation de la différence absolue²⁶³ ». Cette ambivalence le situe à part dans l'étude des liens de parenté, et, appréhendé au prisme du genre, il devient à la fois un révélateur de dynamiques sexuées enracinées dans la culture familiale et des processus de prise de conscience de la construction sociale de la différence des sexes. Car, biologiquement horizontale, la relation adelphique est pourtant traversée par des inégalités introduites par le sexe, le rang dans la fratrie, l'âge et les intervalles intergénérationnels, la situation de la famille à chaque nouvelle naissance, voire les préférences parentales. Les titres d'aîné·e, cadet·te, benjamin·e définissent la place et le rôle de chacun·e²⁶⁴. En matière d'éducation, ces inégalités sont souvent criantes, et elles se révèlent encore davantage au fur et à mesure que les enfants grandissent et que les identités

²⁵⁹ Thème particulièrement en vogue dans la littérature du XIX^e siècle, à la suite du succès de *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre, ou encore du roman de Chateaubriand, *René*, dont le ressort tragique s'articule autour des liens adelphiques. Voir Wanda Bannour et Philippe Berthier (dir.), *Eros philadelphe*, op. cit., p. 139.

²⁶⁰ Gabrielle Houbre, *La Discipline de l'amour*, op. cit., p. 39. L'historienne y voit alors une première étape dans l'apprentissage sentimental voire sexuel. Voir aussi Viviane Isambert-Jamati, *Solidarités fraternelles et réussite sociale. La correspondance familiale des Dubois-Goblot, 1841-1882*, Paris, L'Harmattan, 1995.

²⁶¹ Henriette Berthoud, *Mon frère et moi. Souvenirs de jeunesse, accompagnés de poésies d'Eugène Berthoud*, 1876, Paris, J. Bonhoure ; Pauline Craven, *Récit d'une sœur. Souvenirs de famille*, Paris, Librairie Didier, 1890 (41^e édition), 2 tomes. Parmi les autres textes inclus dans notre corpus, Ernest Renan, *Ma sœur Henriette*, Paris, Calmann Lévy, 1895, dont les échanges épistolaires ont également été publiés.

²⁶² Fraternelle, certes. Mais qu'en est-il des sœurs ? Dans l'idéal révolutionnaire, placé sous l'égide de la fraternité, les sœurs occupent une place marginale, voire en sont exclues. Voir Lynn Hunt, *Le Roman familial de la révolution française*, Paris, Albin Michel, 1995, et Bérengère Kolly, *Et de nos sœurs séparées... Lecture de la sororité*, Paris, Lussaud, 2012. L'association entre République et fraternité est, comme le rappelle Didier Lett, fort ancienne, remontant au moins à l'Antiquité grecque (Platon), car la relation de fraternité est fondée sur des vertus positives : complicité, devoirs réciproques et affection. Cette valorisation de la fraternité est devenue ensuite centrale dans le christianisme, autour de la personne du Christ. Didier Lett, *Frères et sœurs*, op. cit., p. 143 et sq.

²⁶³ Raymond Jamous, *La Relation frère-sœur. Parenté et rites chez les Méo de l'Inde du Nord*, 1991, cité par Didier Lett, « L'histoire des frères et des sœurs », art. cit.

²⁶⁴ Et plus la fratrie est élargie, plus il est difficile de s'individualiser ; l'individu s'efface derrière le groupe, ordonné socialement. *Ibid*, p. 8.

sexuées se construisent²⁶⁵. Au XIX^e siècle, l'habitude persiste dans les familles les plus aisées de séparer sœurs et frères autour de l'âge de sept ans²⁶⁶, les filles restant sous la tutelle de leur mère, les garçons étant désormais pris en charge par des membres masculins extérieurs à la famille, maîtres, précepteurs – plus rarement le père. Les notes d'Adelaïde de Castellane mettent clairement au jour le processus de différenciation progressif entre fille et garçon, justifié par le destin social, la « nature » et, plus ponctuellement, les choix personnels. L'étude comparée des trajectoires scolaires des frères et des sœurs ne fait que confirmer cet éloignement continu. On voit alors comment se construisent progressivement des rapports genrés au livre et à la culture écrite, et comment cette différence est éprouvée, compensée, détournée parfois. C'est donc sous l'angle de la relation intellectuelle entre les membres d'une fratrie, basée sur la concurrence, la dépendance ou la complémentarité, que nous proposons de mettre en exergue comment les usages du livre différenciés entre filles et garçons peuvent s'y enraciner.

5.2.2. Frères et sœurs en éducation : stratégies familiales et trajectoires « scolaires »

Discontinuités de l'éducation des filles

« Le lettré de la famille²⁶⁷ » : c'est ainsi que Suzanne Voilquin, lorsqu'elle écrit ses souvenirs en 1866, qualifie son frère, seul d'une fratrie de quatre enfants à dépasser le stade des apprentissages primaires. Bien qu'encore fortement individualisés, les parcours « scolaires » dans cette première moitié du siècle répondent néanmoins à une logique invariante : l'éducation des filles passe au second plan, derrière la priorité donnée à celle de leurs frères. On peut généraliser cette affirmation à l'ensemble des textes du corpus : Justine

²⁶⁵ Jean-Pierre Bardet, Jean-Noël Luc, Isabelle Robin-Romero et Catherine Rollet, « Introduction », in *Idem* (dir.), *Lorsque l'enfant grandit : entre dépendance et autonomie*, Actes du colloque tenu à l'Université Paris IV, 2000, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2005, p. 5-28.

²⁶⁶ De fait, dans les premières années de l'enfant, sœurs et frères sont élevés conjointement, auprès de la mère. L'habitude du placement auprès d'une nourrice commence à tomber en désuétude au XIX^e siècle : désormais la mère se fait également nourricière, et l'intimité familiale est valorisée. Dans les familles aisées, l'usage est désormais de faire venir la bonne ou la nourrice, que la mère doit surveiller (Catherine Fouquet et Yvonne Knibiehler, *Histoire des mères*, op. cit., p. 186). La fonction maternelle et éducatrice de la mère s'apparente désormais à un « ministère », et cette lourde responsabilité prend acte dès les premières années de l'enfant.

²⁶⁷ Suzanne Voilquin, *Souvenirs d'une fille du peuple*, op. cit., p. 20.

Guillery*, Athénaïs Michelet, Amicie Delacoste, Marie-Adelaïde Tabareau, Julie Parlier, Suzanne Voilquin etc, voient toutes leur(s) frère(s) partir pour le petit séminaire ou le collège avant qu'une décision concernant leur éducation n'intervienne. La trajectoire de Justine au sein de la fratrie Guillery n'a en cela rien d'extraordinaire : née en 1789 dans une famille bourgeoise acquise aux idées des Lumières, elle a deux frères plus jeunes, Charles et Hippolyte, nés en 1791 et 1793. Alors que les trois enfants apprennent, conjointement, à lire et écrire auprès de leur mère et de leur grand-mère, dans la maison familiale près de Versailles, les deux jeunes frères de Justine sont placés en pension à Choisy, aux alentours de 10 ans vraisemblablement. Chez les Delahante, aristocrates bourguignons, le même schéma se retrouve quasiment à l'identique : les parents de Sophie, l'aînée, née en 1812, font venir un précepteur pour son petit frère Adrien, de trois ans son cadet, avant de l'envoyer au collège Saint-Louis, à Paris²⁶⁸.

À partir de cette date, les trajectoires des sœurs et des frères se dissocient et se déroulent en parallèle ; elles peuvent se recroiser, ponctuellement, durant l'adolescence, lors de réunions familiales ou durant les vacances des frères ; Justine Guillery raconte comment elle est alors demeurée seule, auprès des autres membres féminins de la famille – mère, grand-mère, tantes²⁶⁹. De là, les frères acquièrent, on peut en faire l'hypothèse, un rapport différent au livre : la lecture étant la compétence élémentaire requise pour accéder au niveau secondaire des études²⁷⁰, et le livre le principal support des enseignements, ils lisent sans doute davantage que leurs sœurs et apprennent à en faire un usage scolaire.

Les parcours éducatifs des filles sont moins formalisés, même si ceux des garçons peuvent aussi être marqués par la discontinuité : le marquis Alphonse d'Hautpoul, fils d'une ancienne famille de la noblesse d'épée, né comme Justine Guillery en 1789, insiste sur l'absence d'instruction en raison de la désorganisation du réseau des collèges aux lendemains de la Révolution²⁷¹. On peut toutefois repérer chez les filles quelques moments clés : aux alentours de sept ans, c'est le temps des apprentissages élémentaires, rudiments de la lecture, parfois de l'écriture et du calcul ; entre dix et douze ans, celui de la préparation de la première communion. Rite de socialisation fondamental encore au XIX^e siècle, la communion est commune aux deux sexes mais survalorisée, depuis le XVIII^e siècle, dans l'éducation des filles²⁷². Les scriptrices

²⁶⁸ Sophie Gravier, *Souvenirs de la marquise Delahante*, op. cit., t. 1, p. 127-130.

²⁶⁹ Justine Guillery, *Mémoires*, op. cit., p. 42. Voir *infra*, chapitre 9.

²⁷⁰ Jean Hébard, « La scolarisation des savoirs élémentaires à l'époque moderne », art. cit.

²⁷¹ Alphonse d'Hautpoul, *Mémoires du général marquis d'Hautpoul, pair de France*, Paris, Perrin, 1906, p. 8.

²⁷² Martine Sonnet, « Éducation et première communion au XVIII^e siècle », in Jean Delumeau (dir.), *La Première communion. Quatre siècles d'histoire*, Paris, Desclée de Brouwer, 1987, p. 115-132.

restituent justement son rôle dans leur éducation, en rappelant, chez les femmes d'origine populaire comme Suzanne Voilquin et Élisabeth Perrotin, que leur passage dans une petite école ne tenait qu'à la préparation de la communion. La comtesse d'Armaillé s'en souvient quant à elle surtout comme d'un seuil, constitutif d'un premier temps de mise au travail sérieux, d'abandon des jeux et des contes de fées, qui marque la « transition parfaite entre l'enfance et la première jeunesse²⁷³ ». C'est à ce moment, par ailleurs, que les jeunes filles reçoivent en cadeau ce qui sans doute, a été leur premier livre à leur appartenir en propre : un livre de piété. Ils prennent place dès lors dans une bibliothèque personnelle, à l'instar de *L'Imitation de Jésus-Christ*, ouvrage phare de l'éducation religieuse des jeunes filles, et dont Laure d'Yvrande consigne l'achat dans son carnet alors qu'elle a douze ans²⁷⁴. C'est peut-être ici que se loge la principale différence entre les bibliothèques « pour filles » ou « pour garçons », et que se situe le point de départ de deux pratiques différentes de lecture.

Mais un ou deux ans dans un pensionnat ou auprès du curé de la paroisse suffisent pour préparer la communion, et beaucoup de familles s'en tiennent là²⁷⁵. Au-delà, trois voies principales se dessinent : soit une fille apprend un des rares métiers mettant en œuvre des qualités « féminines », couture, broderie ou enseignement²⁷⁶ ; soit, elles poursuivent l'apprentissage de divers arts d'agrément, musique, danse, dessin ou langues étrangères, au couvent ou grâce aux leçons de maîtres privés, comme Louise de Sainte-Aulaire. Dans les familles de la bourgeoisie et de l'aristocratie, il s'agit avant tout de mener les filles à leur entrée dans le monde, généralement aux alentours de seize ans. Soit, enfin, la jeune fille reprend sa place dans le fonctionnement quotidien de la famille. Inégalité fondée sur le sexe plutôt que sur la classe - quel que soit le milieu social, la sœur est toujours désavantagée -, elle s'apparente à une donnée structurelle de la société du début du XIX^e siècle. Toutefois, la comparaison des trajectoires scolaires des filles et des garçons telles qu'elles sont rapportées dans les écrits personnels autorise à apporter quelques nuances pour comprendre les stratégies familiales en matière d'éducation.

²⁷³ Comtesse d'Armaillé, *Quand on savait vivre heureux*, op. cit., p. 71.

²⁷⁴ « Livre de dépenses de Laure », BHVP, Papiers d'Yvrande, Papiers personnels de Laure d'Yvrande, Ms 3008, fol. 10-21.

²⁷⁵ Françoise Mayeur, *L'Éducation des filles*, op. cit., p. 54.

²⁷⁶ Michelle Perrot, « Qu'est-ce qu'un métier de femme ? », in *Idem, Les Femmes ou les silences de l'histoire*, op. cit., p. 201-207.

Le coût de l'éducation

Tout d'abord, la question du coût de l'éducation apparaît centrale, tout en se répercutant à des degrés divers sur les trajectoires des filles et des garçons en fonction du milieu social. Dans les familles populaires, et notamment dans les milieux ruraux, elle continue de se poser pour tous les enfants, filles et garçons. Malgré les efforts en direction de l'éducation populaire qui se font sentir dès la première moitié du XIX^e siècle, sous l'impulsion des mouvements philanthropiques, les parents hésitent à instruire leurs enfants, dans la mesure où ils placent côte à côte coûts financiers et bénéfices de l'instruction²⁷⁷, aussi rudimentaire soit-elle.

Au-delà de l'argument financier, la distinction entre les sexes joue quand même un rôle central dans les familles populaires. Dans la famille d'Agricol Perdiguier, né en 1805, les parents avaient des opinions divergentes quant à l'éducation de leurs enfants. Son père n'estimait pas nécessaire qu'une fille sache lire et écrire, et cet avis s'appliquait également, mais de façon moins catégorique, aux garçons. Selon Agricol, c'est donc sa mère qui prit la décision d'envoyer ses filles à l'école, et qui payait le maître sur l'argent qu'elle gagnait en confectionnant des bonnets. À l'inverse, « le père ne payait que pour ses fils »²⁷⁸. L'ensemble de la fratrie, trois garçons et quatre filles, fréquente l'école de Morières, près d'Avignon, où ils reçoivent tous la même éducation sous la direction de l'unique maître du village. Apprentissage rudimentaire et dépourvu de méthode – le maître se servait d'un *Alphabet*, un syllabaire et des *Heures romaines* en latin - et dont le résultat n'est guère brillant : « Nous savions passablement lire, pas trop bien écrire, peu calculer²⁷⁹. » Surtout, les enfants suivaient les leçons de manière intermittente, principalement le soir, en hiver, aidant le reste du temps aux travaux des champs : filles et garçons étaient alors mis à contribution. La situation décrite par Agricol vers la fin de l'Empire perdure dans nombre de petites écoles pendant toute la première moitié du siècle, sans que la réforme de Guizot sur l'instruction primaire ne modifie en profondeur ces habitudes. Sœurs et frères peuvent, malgré le coût financier représenté par la scolarisation des enfants dans les familles populaires, bénéficier du système des petites écoles charitables ou des écoles de village qui, en dépit des réglementations royales de 1816, accueillaient bien souvent indifféremment les enfants des deux sexes.

²⁷⁷ François Furet et Jacques Ozouf, *Lire et écrire*, op. cit., t. 1, p. 176-180.

²⁷⁸ Agricol Perdiguier, *Mémoires d'un compagnon*, op. cit., p. 41.

²⁷⁹ *Ibid*, p. 53.

Le hiatus se situe principalement au niveau secondaire de l'enseignement. Les parcours des enfants de l'ouvrier chapelier Voilquin mettent en lumière deux des trajectoires possibles pour les enfants des classes populaires. Frères et sœurs fréquentent à la fin de l'Empire les petites écoles charitables du quartier de Saint-Merry, à Paris, écoles gratuites dont le dense réseau, notamment en milieu urbain²⁸⁰, offre aux parents des solutions peu onéreuses. Martine Sonnet a calculé qu'en 1760, à Paris, 253 petites écoles, payantes ou gratuites, pouvaient accueillir 11 000 filles, soit une petite parisienne sur 3 ou 4²⁸¹. En 1841, le *Tableau* statistique commandé par le ministre de l'Instruction publique Abel-François Villemain avance, pour l'année 1837, aux lendemains de l'ordonnance Pelet sur l'instruction primaire des filles, les chiffres suivants: sur l'ensemble du territoire, plus d'1,1 million de filles seraient scolarisées, écoles communales et privées confondues²⁸². Mais au-delà des premiers apprentissages, aussi rudimentaires soient-ils, les frais de pension représentent un sacrifice financier trop important pour les familles populaires. Quelques classes externes sont parfois ouvertes aux filles d'origine modeste dans certaines institutions de filles, mais il n'existe rien d'équivalent aux petits séminaires qui continuent d'accueillir durant tout le siècle, à titre gratuit, des garçons de familles modestes et qui surtout leur fournissent, en même temps qu'un embryon d'enseignement secondaire, la perspective d'un état. Passant par l'investissement sur l'éducation des fils, l'horizon de l'accès à la prêtrise est en même temps le marqueur d'un début d'ascension sociale d'une famille modeste²⁸³. Ainsi Suzanne Voilquin, après un passage dans l'école charitable de Saint-Merry entre-t-elle directement en apprentissage, tandis que son frère

²⁸⁰ Scolarisation très inégalement répartie en fonction du lieu, du milieu et du sexe, au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, comme l'ont mis en lumière François Furet et Jacques Ozouf dans leur synthèse, *Lire et écrire*, op. cit. Sarah A. Curtis en revanche a bien montré, à partir de son étude sur la région lyonnaise, que les congrégations enseignantes pour les filles avaient effectué un maillage territorial très dense même en milieu rural, où les maîtres laïcs rechignaient souvent à s'installer. Voir Sarah L. Curtis, *L'Enseignement au temps des congrégations. Le diocèse de Lyon (1801-1905)*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2003, p. 18.

²⁸¹ Martine Sonnet, « La lecture dans les petites écoles », *Dix-huitième siècle*, n°18, 1986, p. 33-43. En 1844, l'économiste Horace Say en dénombre un peu moins de 11 000 dans les écoles communales de la capitale, et 10 000 dans les écoles privées. Horace Say, « De l'administration du département de la Seine et de la ville de Paris. VIII. Instruction primaire », in *Économie politique : recueil de monographies ; examen des questions sociales, agricoles, manufacturières et commerciales*, Paris, 1844, p. 259-270. Pour les garçons, il avance les chiffres de 14 000 élèves dans des écoles privées, et à peu près autant dans les écoles communales.

²⁸² Abel Villemain, *Tableau de l'état actuel de l'instruction primaire*, op. cit., p. 24. En 1841, les filles représenteraient près de 40% des élèves des écoles primaires. Gardons-nous toutefois de l'« illusion statistique » de ce tableau : commandé pour mesurer les effets de la réforme Guizot de 1833, il met l'accent sur la hausse rapide des effectifs scolaires au cours de l'année 1830 et sous-estime le poids des congrégations et de tous les autres lieux « informels » d'enseignement de la lecture et de l'écriture. De plus, les écoles privées et les écoles gratuites n'étaient pas tenues de tenir des registres d'élèves, à l'inverse des écoles communales, qui y sont « obligées » par le règlement de 1834. Voir à ce sujet Jean-Noël Luc, « L'illusion statistique », *Annales ESC*, juillet-août 1986, n°4, p. 887-911.

²⁸³ Jean Leflon, « Les petits séminaires en France au XIX^e siècle », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1975, vol. 61, n°166, p. 25-35 ; Louis Secondy, « Place et rôle des petits séminaires dans l'enseignement secondaire en France au XIX^e siècle », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1980, vol. 66, n°177, p. 243-259.

cadet Philippe, destiné par ses parents à la prêtrise, suit les cours du petit séminaire jusqu'à ses dix-sept ans²⁸⁴.

Bien que pesant plus lourd dans le budget des familles populaires, la question financière constitue également un argument de choix dans les milieux plus favorisés. Pour une fille, le coût moyen d'une année en pension, durant la première moitié du siècle, s'élève à 400 francs et jusqu'à 1000 francs pour les pensionnats les plus prestigieux, comme celui du Sacré-Cœur de Paris²⁸⁵. À ces frais généraux il faut ajouter les vêtements, la nourriture, et les « fournitures » scolaires²⁸⁶. L'éducation des unes et des autres engrange des dépenses importantes. Et malgré l'engouement précoce de certains milieux aisés pour les pensionnats, les scriptrices restituent la manière dont ont été pesés le pour et le contre dans les familles. Ainsi, la marquise Amicie Delacoste, fille d'une vieille famille aristocratique du Nord de la France, entre en 1821 au Sacré-Cœur d'Amiens, institution fondée en 1801 par Madeleine-Sophie Barat. Aînée d'une fratrie nombreuse, au sein de laquelle le premier fils n'arrive qu'en 4^e, Amicie se veut lucide sur la décision de ses parents et explique comment s'imbriquent différents facteurs. Bien que soucieux que leur fille reçoivent une bonne éducation dans un pensionnat réputé, ses parents font surtout un choix pragmatique. Ils ont déjà planifié d'envoyer leur jeune fils de six ans dans le prestigieux collège jésuite de Saint-Acheul, situé à Amiens, et pourront donc visiter simultanément leurs deux enfants, alliant côté pratique et économie financière. Les parents d'Amicie ne renoncent pas à une dépense somptuaire - la pension d'Amiens restait élitiste, tout en étant moins coûteuse que sa grande sœur parisienne que fréquente cousine d'Amicie²⁸⁷ – mais stratégiquement décident de l'éducation de leur fille en fonction de celle, future, de leur fils.

L'impact financier est certes plus ou moins lourd en fonction du milieu social, et l'ensemble de ces situations rappelle à quel point d'autres facteurs tels que les habitudes de classe ou des événements beaucoup plus conjoncturels interviennent dans les choix éducatifs. Mais il ressort que, dans le cas de familles nombreuses, la priorité est donnée à l'éducation du

²⁸⁴ Suzanne Voilquin, *Souvenirs d'une fille du peuple*, op. cit., p. 7 et 20.

²⁸⁵ Rebecca Rogers, *Les Bourgeoises au pensionnat*, op. cit., p. 222.

²⁸⁶ Un bel exemple de l'ensemble des dépenses familiales pour l'éducation d'une sororie nous est donné par Catherine Rollet, « Le coût d'éducation des jeunes d'après les comptes de pension de jeunes filles bretonnes », in Jean-Pierre Bardet et alii (dir.), *Lorsque l'enfant grandit*, op. cit., p. 487-503.

²⁸⁷ Fondé seulement en 1814, la maison parisienne devient rapidement l'un des pensionnats pour jeunes filles les plus prestigieux, accueillant notamment les filles de la bonne société parisienne. Si le pensionnat de Paris reste le plus cher et le plus élitiste, les tarifs pratiqués par l'ensemble des maisons du Sacré-Cœur figurent, pour la majorité des villes de province où elles sont implantées, parmi les plus élevés. Voir Phil Kilroy, *The Society of the Sacred Heart in Nineteenth-Century France, 1800-1865*, Cork, Cork University Press, 2012, p. 11 et Françoise Mayeur, *L'Éducation des filles*, op. cit., p. 51-54.

garçon, celle des sœurs lui étant presque toujours subordonnée. Dans une société qui valorise de plus en plus le travail, l'éducation des filles, pensée en des termes désintéressés, non sanctionnée par un diplôme et sans réelle perspective professionnelle²⁸⁸, n'oblige pas au même investissement de la part des familles.

Mais d'autres inégalités que celles introduites par le sexe, nous l'avons dit, traversent les relations adelphiques. Une logique similaire est à l'œuvre à l'intérieur des sororités : les cadettes semblent en sortir toujours désavantagées par rapport aux aînées. En l'absence de parcours types, nous ne pouvons qu'émettre des hypothèses : pourquoi, par exemple, la sœur aînée d'Olympe Audouard reste en pension de l'âge de neuf ans jusqu'à ses dix-sept ans, quand elle-même n'y entre qu'au moment de sa première communion, et pour une durée beaucoup plus courte²⁸⁹ ? Quant à Élisabeth Perrotin, elle souligne la stratégie différente qu'adopte sa mère envers ses deux uniques filles, en se rappelant : « Ma mère avait mis [sa sœur] en pension, et moi j'allais à l'école des sœurs, externe²⁹⁰ ». Suivant une trajectoire similaire à Olympe Audouard, bien qu'issue d'un milieu social très différent (Élisabeth Perrotin est la fille d'un tanneur, tandis qu'Olympe présente son père comme un rentier), elle doit attendre treize ans pour aller préparer sa communion dans un pensionnat. Au-delà de la logique successorale et à valeur d'exemplarité vis-à-vis des plus jeunes mais qui vaut, nous le pensons, davantage pour les garçons que pour les filles, un argument recevable tient au coût matériel de l'éducation au XIX^e siècle. L'éducation des aîné·e·s est certes, traditionnellement plus soignée²⁹¹, surtout dans les milieux aisés. Mais cela ne garantit pas pour autant un sort plus favorable quel que soit le milieu : d'autres rôles incombent prioritairement aux filles aînées, réduisant le temps de l'instruction à une portion congrue. De nombreuses trajectoires « scolaires » sont ainsi interrompues par la nécessité de venir seconder la mère dans la gestion du foyer et dans l'éducation des enfants puînés²⁹². Élisabeth de Bonnefonds, fille de notables auvergnats et aînée

²⁸⁸ *Ibid.*, p. 131.

²⁸⁹ Olympe Audouard se rappelle : « Ma sœur n'a été mise au couvent qu'à l'âge de neuf ans, et elle ne savait pas lire, ce qui ne l'a pas empêchée de faire de bonnes études et de les avoir terminées à dix-sept ans. Moi, sa sœur cadette de quelques années, je restais auprès de mes parents ». Elle entre au couvent à 12 ans, pour faire sa première communion et y reste trois ans. Olympe Audouard, *Voyage à travers mes souvenirs*, *op. cit.*, p. 24 et 43.

²⁹⁰ Élisabeth Perrotin, *Mes Mémoires*, *op. cit.*, p. 2.

²⁹¹ Didier Lett, *Frères et sœurs*, *op. cit.*, p. 81. L'aîné·e a valeur d'exemple au sein de la fratrie, l'exemplarité étant la « clé de voûte du système pédagogique » ; lui incombe aussi un rôle de protection davantage fondé sur l'affection que sur l'autorité, à la différence de la relation paternelle. Mais cela vaut surtout pour les garçons. Nous étudierons plus loin les liens entre frères aînés et sœurs puînées.

²⁹² Philippe Ariès et George Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, *op. cit.*, t. 4, p. 168.

de sa fratrie, est retirée du pensionnat pour « seconder [sa] mère dans les soins qu'elle donnait à sa jeune famille et à son ménage²⁹³ », tandis que sa sœur cadette y demeure.

Ce dernier motif intervient fréquemment dans les souvenirs et montre à quel point les finalités de l'éducation des filles et leur rôle spécifique au sein de la famille étaient énoncées de manière claire et comprises sans ambiguïté. Ce destin particulier des filles, et plus spécifiquement des filles aînées, met *de facto* un terme à leur parcours « scolaire ». De ces horizons sociaux différents mais tous fortement genrés découlent des parcours d'apprentissage inégaux en termes d'investissement et de durée, mais aussi de contenu.

Élever sa fille comme un garçon

En l'absence de curricula bien structurés, la décision des parents reste donc centrale en ce qui concerne l'instruction des filles. Le coût, la situation familiale, les aléas, alliés aux préjugés sur les finalités de l'éducation des filles constituent autant de facteurs décisifs. Pourtant contre une vision rigide de l'éducation des filles entièrement verrouillée par l'instruction religieuse et l'éducation domestique, l'éducation privée peut se soustraire aux contraintes réglementaires nécessaires aux structures scolaires. Philosophes et pédagogues la présentaient depuis le milieu du XVIII^e siècle, rappelons-le, comme le meilleur substitut à l'éducation conventuelle. Dans le cadre de la famille, bien que les relations internes de ses membres soient codifiées à l'extrême²⁹⁴, de nombreuses autres façons de faire s'élaborent²⁹⁵.

Afin de le montrer, nous voudrions revenir sur un choix radicalement original, celui d'élever une fille « comme un garçon²⁹⁶ ». C'est en somme ce que raconte Fanny Dénoix Des

²⁹³ Élisabeth de Bonnefonds, *Mes souvenirs*, op. cit., p. 66.

²⁹⁴ En tant que médiatrice entre l'individu et la Cité, la famille fait l'objet de l'attention de toutes les institutions au XIX^e siècle. Elle est théorisée par les penseurs conservateurs, utopistes ou réformistes, décrite par les écrivains et les auteurs des premières enquêtes sociales, et élevée en valeur centrale de la bourgeoisie. Voir à ce sujet la dense étude de Claudie Bernard, *Penser la famille au XIX^e siècle (1789-1870)*, op. cit.

²⁹⁵ Largement idéalisée, la liberté dont certaines pouvaient jouir en tant que filles restées auprès de leurs parents peut toutefois se mesurer à l'aune des activités « masculines » qu'elles pouvaient faire. Ainsi de la course, ou encore de l'équitation. Dans le cas de Laure d'Yvrande, on voit que l'activité physique n'est pas restreinte par ses parents dans un premier temps. Ce n'est qu'à partir du moment où un jugement extérieur sur l'éducation intervient – ici, un médecin – que la jeune fille doit limiter ses efforts. L'équitation féminine connaît, pour sa part, un regain de légitimité au XIX^e siècle, mais selon des codes (de tenue vestimentaire, de façon de monter) propres à développer des atouts jugés féminins. George Sand, qui apprend à monter à l'âge de seize ans, refuse de s'y soumettre et monte son cheval Colette « comme un homme », c'est-à-dire à califourchon. Voir Gabrielle Houbre, « L'âge des amazones », in Michèle Hecquet (dir.), *L'Éducation des filles au temps de George Sand*, Arras, Artois Presses Université, p. 85-99.

²⁹⁶ Phénomène mis en avant par les sociologues au sujet des filles uniques ou sans frères, « compensant » ainsi l'absence d'un fils. Voir notamment les travaux de Catherine Marry, *Les Femmes ingénieurs, une révolution respectueuse*, Paris, Belin, 2009.

Vergnes* lorsqu'elle indique que son père, précepteur des enfants de Louis XV, l'avait élevée « à la Rollin », en référence au célèbre professeur et historien du début du XVIII^e siècle, auteur du *Traité des Études* et réformateur du collège de Beauvais. Elle aurait ainsi appris, dès l'âge de sept ans, le latin, et été familiarisée aux auteurs anciens, Virgile et Homère notamment²⁹⁷. L'éducation « masculine » qu'a reçue George Sand a déjà suscité de nombreux commentaires. Sous la houlette du précepteur Deschartes, elle suit tout le cursus des études classiques traditionnellement destinées aux garçons. D'ailleurs, Deschartes, précepteur de Maurice Dupin, le père de George et d'Hippolyte, enseigne aux deux enfants conjointement, avant qu'Hippolyte ne soit envoyé en pension. C'est néanmoins elle qui a le plus bénéficié des leçons de Deschartes : histoire, géographie, littérature, philosophie... tout ce que Deschartes jugeait digne d'une éducation « masculine²⁹⁸ » mais que son élève attiré, Hippolyte, se refusait par paresse à apprendre.

La direction donnée aux études est largement conditionnée largement par ce que l'on entend par « masculin » ou « féminin ». Pour les contemporains de George Sand, apprendre le latin ou la philosophie relève d'une éducation jugée « virile²⁹⁹ ». Marie d'Agoult tient sur sa fille Blandine un journal d'éducation qui, de façon intermittente certes, nous permet en partie de retracer le programme d'éducation qu'elle lui destinait. Après lui avoir appris à lire à l'âge de quatre ans, il s'agira pour la petite fille, de six à douze ans, d'apprendre le calcul, la géographie, les langues et la chronologie, afin d'exercer sa mémoire. Des notions de sciences naturelles constitueront durant cette période une forme de récréation. À huit ans, elle sait bien lire et déclamer. Elle apprend l'allemand auprès de sa mère, l'anglais avec une maîtresse, et l'italien puisque le couple d'Agoult-Litz réside alors en Italie, et que certains échanges se font en italien. Elle a commencé auprès de sa mère l'instruction religieuse qui consiste à commenter une page de l'Évangile par jour. Enfin, elle débute l'apprentissage du latin à neuf ans. Parallèlement à ce programme déjà chargé, elle reçoit des leçons de piano et de dessin. Puis, jusqu'à quinze ans, elle étudiera l'histoire et poursuivra son apprentissage des langues étrangères. Enfin, les sciences naturelles, la philosophie, la littérature achèveront son éducation³⁰⁰. Le principal objectif consiste à développer les capacités de raisonnement de la jeune fille. De l'avis d'un observateur ami de la famille, cette éducation est une « éducation

²⁹⁷ Fanny Dénoix Des Vergnes, *Ma biographie*, manuscrit, AD de l'Oise, JP 25 93, fol. 1.

²⁹⁸ « Le malheur vint de ce que Deschartes, partageant le préjugé qui préside à l'éducation des hommes, s'imaginait que, pour me perfectionner dans la connaissance de ma langue, il lui fallait m'enseigner le latin ». George Sand, *Histoire de ma vie*, op. cit., p. 726

²⁹⁹ Le terme de « viril », entendu comme l'ensemble des caractéristiques comportementales attendues d'un homme, est préféré, dans le langage de l'époque, au terme de « masculin », peu ou pas employé à notre connaissance.

³⁰⁰ Marie d'Agoult, *Journal d'un enfant. Étude* [8 mai 1843], op. cit., p. 627.

virile³⁰¹ », et c'est justement le but recherché par Marie d'Agoult. Élever sa fille « comme un garçon » signifie alors lui apprendre des disciplines réputées « masculines » et attribuer à l'éducation de sa fille une finalité profondément différente que celle qui a présidé à la sienne, enfant : « Nous avons décidé que Moucheron, comme je l'appelle, serait un grand architecte³⁰² ! », écrit-elle en 1839. Il s'agit chez Marie d'Agoult de remédier aux défauts de l'éducation « féminine » telle qu'elle-même l'a reçue enfant, et contre laquelle elle s'insurge dans ses *Mémoires* :

Dans la distribution des temps consacrés aux études, la plus notable part revenait aux talents dits *d'agrément*. Il était entendu qu'une demoiselle bien élevée, lorsqu'elle entrait dans le monde, devait avoir appris avec ou sans goût, avec ou sans dispositions naturelles, la danse, le dessin, la musique, et cela dans la prévision d'un mari qui, peut-être, il est vrai, n'aimerait ni les arts ni les bals et qui, au lendemain du mariage, ferait fermer le piano, jeter là les crayons, finir les danses, mais qui, possiblement aussi, en serait amateur.

Le mari, le mari conjectural [...] est dans les éducations françaises des jeunes filles, ce que l'on pourrait appeler en langage stratégique l'objectif des parents et des institutrices ; objectif vague et mobile, et qui donne à tout le plan des études quelques choses de vague aussi, d'inconsistant, de superficiel, dont se ressentira toute sa vie la femme la plus sérieuse³⁰³.

En planifiant l'éducation de sa fille Blandine, hors des institutions pour jeunes filles, Marie d'Agoult tente donc de la soustraire à un système qu'elle estime vicié par sa finalité unique : préparer les jeunes filles au mariage.

Écrit à la fin des années 1860, alors que les critiques à l'encontre des pensionnats de jeunes filles sont de plus en plus nombreuses, ce passage des souvenirs doit se lire en miroir de la propre trajectoire de Marie d'Agoult. Elle-même a passé deux années au couvent du Sacré-Cœur, particulièrement prisé des familles aisées du faubourg Saint-Germain. Elle en ressort pour faire son entrée dans le monde, à l'âge de seize ans, lorsque ses parents estiment qu'elle a appris « tout, absolument tout ce qu'une demoiselle de [son] rang devait savoir³⁰⁴ ». En 1827, elle épouse le comte Charles d'Agoult dont elle se sépare en 1835, provoquant un immense scandale. Elle vit déjà, alors, avec Frantz Litz, le père de Blandine. Profondément atypique pour une jeune fille sous la monarchie de Juillet, l'éducation qu'elle prévoit pour Blandine à partir

³⁰¹ *Ibid.*, p. 615-616.

³⁰² *Ibid.*, [5 avril 1839], p. 620.

³⁰³ Marie d'Agoult, *Mes souvenirs*, *op. cit.*, p. 179-180.

³⁰⁴ *Ibid.*, p. 210.

de 1839 tient avant tout à sa personnalité. Grande lectrice de philosophie et d'histoire, elle est capable de prendre en charge la quasi-totalité des enseignements et développe une réflexion sur l'éducation des filles nourrie par sa propre expérience. En 1846, lorsqu'elle publie sous son pseudonyme Daniel Stern son *Essai sur la liberté*, elle lie intimement connaissance et liberté, deux droits bornés chez les femmes. Pour elle, l'indépendance à laquelle aspirent les femmes ne peut se réaliser que par l'« affranchissement de la pensée », ce qui suppose de repenser complètement l'éducation des femmes³⁰⁵. En attendant, celle de Blandine lui sert en quelque sorte d'expérimentation.

5.2.3. Apprentissages en parallèle et émulation adelphique

Un rapport au savoir déséquilibré

Si l'éducation se pense, se décide avant tout de manière hétéronome, d'un adulte en direction d'un enfant, de nombreuses autres situations d'apprentissage prennent forme au sein des fratries. Par apprentissages « en parallèle », nous entendons toutes les situations où une sœur peut profiter de l'éducation offerte à son frère. Ainsi des leçons des précepteurs ou des maîtres privés employés par les parents. Bien que concurrencée par un système de collèges et de pensionnats qui se structure de plus en plus au cours du siècle, cette tradition perdure dans la bourgeoisie et l'aristocratie. Ici, c'est en pensant d'abord à l'éducation des fils que les parents recrutent un ou des précepteurs³⁰⁶. À ces derniers revenaient de fait la charge des premiers apprentissages pour les garçons, et donc de la lecture comme compétence scolaire. Or il arrive que les filles puissent également en bénéficier. L'ensemble de la fratrie peut ainsi être placé sous la tutelle d'un unique précepteur, comme ce fut le cas pour George Sand et son demi-frère Hippolyte, qui recevaient ensemble les leçons de Deschartes ; dans la famille Delahante, nous l'avons vu, Sophie, sa sœur Adèle, leurs deux frères et leur cousin Louis, sont tous·tes instruit·es par un professeur du collège Saint-Louis recruté, initialement, pour l'aîné³⁰⁷. Il est bien sûr délicat de savoir dans quelle mesure ces apprentissages buissonniers ont pu mener à

³⁰⁵ Daniel Stern, *Essai sur la liberté*, Paris, Michel Lévy, 1863 [1846], p. 115-116.

³⁰⁶ En dehors des maîtres particuliers pour les jeunes filles – maître de musique, à chanter... - mais qui interviennent plus tard dans l'éducation des filles.

³⁰⁷ Baronne de Gravier, *Souvenirs*, loc. cit.

l'acquisition de véritables connaissances. Suzanne Voilquin, dont l'éducation n'a pas dépassé les apprentissages élémentaires, cherche ainsi les mots qu'elle ne comprend pas dans le dictionnaire de son frère, le « lettré de la famille³⁰⁸ » qui, par ailleurs, lui fait découvrir l'histoire des Grecs, des Romains ainsi que l'histoire contemporaine.

Qu'il ait été appréhendé sous l'angle des relations affectives, sentimentales, ou intellectuelles, un schéma assez classique fait reposer les rapports adelphiques sur un postulat genré : celui, quasi univoque, de l'adulation de la sœur envers le frère, investi d'une fonction de guide ou d'initiateur. Au XIX^e siècle, cette relation est sublimée par la littérature romanesque ou, justement, autobiographique³⁰⁹, mais si, lorsqu'on étudie les relations intellectuelles à l'intérieur des fratries, ce schéma fonctionne pour le début du siècle, il ne saurait être l'unique grille de lecture. Il présuppose de fait un rôle actif du frère et passif de la sœur. Or, beaucoup de jeunes filles ont certainement endossé le rôle de « grande sœur », qui apprend aux plus jeunes, filles ou garçons. C'est même l'une des attentes familiales concernant les filles, découvrant ainsi, de manière pragmatique, la fonction maternelle de manière précoce³¹⁰. Les traces de ce type de relation sont plus rares, mais elles mettent en lumière la multiplicité des formes que pouvaient prendre les pratiques d'apprentissage au sein des fratries.

Ernest Renan évoque sa sœur Henriette, son aînée de douze ans, comme « la personne qui a eu le plus d'influence sur [sa] vie³¹¹ ». Après le décès de leur père, lorsqu'Ernest est enfant, elle ouvre une petite école dans leur ville natale de Tréguier, en Bretagne, puis part au début des années 1830 à Paris où elle a accepté un emploi de sous-maîtresse. Obligée de gagner sa vie pour rembourser les dettes contractées par leur père, elle n'en reste pas moins attentive aux progrès d'Ernest durant ses études au petit séminaire. La correspondance qu'ils entretiennent lorsqu'elle vit en Pologne où elle s'occupe de l'éducation de jeunes enfants témoigne des échanges intellectuels qu'il y eut, tout du long, entre le frère et la sœur. Henriette est une femme instruite et intelligente, elle a lu les historiens de l'Antiquité ou les philosophes allemands, et encourage son frère, lorsqu'il a dix-neuf ans, dans cette voie :

³⁰⁸ Suzanne Voilquin, *Souvenirs d'une saint-simonienne*, op. cit., p. 19-20.

³⁰⁹ Claudie Bernard, Chantal Massol et Jean-Marie Roulin, « Introduction », in *Idem* (éd.), *Adelphiques. Sœurs et frères dans la littérature du XIX^e siècle*, op. cit., p. 7-23.

³¹⁰ Philippe Ariès et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, op. cit., t. 4, p. 170. Toujours est-il qu'au XIX^e siècle les pratiques d'accompagnement ou d'initiation à la lecture prennent une forme inverse de celle que les sociologues mettent en avant pour les sociétés contemporaines. Les enquêtes récentes insistent de fait sur le rôle de la sœur aînée dans l'aide à l'apprentissage de la lecture et la transmission du goût de lire à l'intérieur d'une fratrie. Voir Olivier Vanhée et alii, « La fratrie comme ressource. Le rôle des aînés dans les parcours scolaires des enfants de familles nombreuses », *Politique sociale et familiale*, 2013, p. 5-15.

³¹¹ Ernest Renan, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, Paris, Calmann Lévy, 1883, p. V. Henriette est née en 1811, Ernest en 1823.

30 octobre 1842

[...] Ce que tu me dis de ton goût pour les philosophes germaniques me fait plaisir sans m'étonner : l'Allemagne est la terre classique de la tranquille rêverie et des raisonnements métaphysiques [...] Si tu continues tes études dans la langue de Kant, de Hegel, de Goethe et de Schiller, tu trouveras de bien douces distractions dans cette littérature si riche et si variée³¹².

L'influence d'Henriette est discrète mais continue durant les études d'Ernest, le dissuadant notamment d'adopter l'état ecclésiastique. Toutefois, très rapidement, son statut d'aînée et d'institutrice ne suffit plus et Ernest, élève brillant du célèbre séminaire Saint-Nicolas du Chardonnet devient à son tour la ressource d'Henriette. Isolée en Pologne, manquant de livres pour continuer ses études, elle se décrit alors comme un élève de « septième », évaluant son propre savoir à l'aune du cursus scolaire masculin, et recherche dès lors un maître dans la personne de son frère³¹³.

Dans le contexte de sexuation des apprentissages que nous avons décrit, le statut de « lettré » que Suzanne reconnaît à Philippe, et qui revient assez facilement au frère par la prérogative accordée en matière d'éducation, explique que les pratiques de transmission du savoir à l'intérieur de la fratrie, en primant sur le critère d'âge, sont majoritairement orientées du frère vers la sœur³¹⁴. Ici, conversations autour des livres, cadeaux, lectures partagées sont plus fréquemment à l'initiative des frères en direction de leurs sœurs. Toutefois, la relation sœur-frère peut permettre aux filles de déplacer un certain nombre d'attendus régissant leur éducation. Les apprentissages buissonniers, les phénomènes d'émulation profitent de cette proximité tolérée entre frères et sœurs.

³¹² Lettre d'Henriette à Ernest [30 octobre 1842], in Ernest Renan, *Lettres intimes (1842-1846)*, Paris, Calmann-Lévy, 1896 (4^e éd.), p. 109.

³¹³ Lettre d'Henriette à Ernest [9 mai 1844], *ibid.*, p. 179.

³¹⁴ Ce que met bien en lumière par exemple l'étude de la correspondance familiale des Dubois-Gablot. Voir Viviane Isambert-Jamati, *Solidarité fraternelle et réussite sociale*, *op. cit.*, et notamment le chapitre 11 « L'aide aux apprentissages en cascade et la circulation des savoirs », p. 177-201.

Du maître à l'élève, et retour : lectures entre frères et sœurs

Cela nous conduit à nous interroger sur l'émulation qui pouvait exister entre frères et sœurs. L'émulation, « sentiment de rivalité qui [nous] porte à égaler ou dépasser [nos] semblables³¹⁵ », est une vertu positive du siècle, différenciée de la jalousie ou de l'envie. Essentielle dans l'éducation selon Rousseau, elle est aussi étroitement associée à certains critères de définition de la masculinité bourgeoise, comme l'a analysé Carol Harrison³¹⁶. À l'intérieur de la relation adelphique, elle peut toutefois ouvrir vers de nouvelles pratiques ou de nouvelles connaissances. L'exemple de la « nouvelle rencontre » d'Henriette Berthoud avec son frère Eugène révèle comment se construit une relation d'émulation intellectuelle. Séparés lorsqu'ils étaient enfants, après le décès de leurs parents, Henriette et son frère ne se retrouvent qu'à la fin de l'adolescence. La jeune fille a alors vingt-et-un ans, Eugène dix-sept. Entre-temps, Eugène a fait ses études à Paris, tandis qu'Henriette a été élevée dans une pension protestante de la ville de Sainte-Foy, en Dordogne. Ils sont réunis à Paris, durant l'été 1847, et commence alors pour Henriette un nouveau temps d'apprentissage intellectuel. Son frère, bachelier ès lettres, l'initie notamment à la littérature contemporaine.

Mon frère prenait ses auteurs favoris, prosateurs ou poètes, Victor Hugo surtout, un peu ici, un peu là ; certaines pages de Théophile Gautier où, d'un trait, il dépeint comme en un tableau un paysage, un coucher de soleil. Il me lisait aussi ses propres poésies que je m'empressais de copier. Ainsi donnée et par un tel maître, la leçon de littérature avait de l'attrait et développait en moi le sentiment du beau³¹⁷.

Le registre employé dans le récit d'Henriette et la correspondance qu'elle retranscrit se déplace alors d'un affectif presque attendu – bien qu'ils ne se soient guère connus –, à un sentiment de déférence de l'aînée envers son jeune frère. Henriette se trouve dans une position d'infériorité intellectuelle par rapport à son frère, en raison du choix différent qui a été fait pour l'un et pour l'autre au moment du décès de leurs parents. Lors de leurs retrouvailles, le jeune

³¹⁵ « Émulation », *Grand Dictionnaire Universel du XIX^e siècle*, T. 6, Larousse, 1870, p. 486.

³¹⁶ L'historienne analyse ainsi les sociétés savantes, lieux d'émulation par excellence au XIX^e siècle, comme des lieux de sociabilité masculine reposant sur l'exclusion des femmes. Carol E. Harrison, *The Bourgeois Citizen in Nineteenth-Century France. Gender, Sociability and the Uses of Emulation*, Oxford, Oxford University Press, 1999, p. 8-11.

³¹⁷ Henriette Berthoud, *Mon frère et moi*, op. cit., p. 73-74.

frère endosse le rôle du maître et Henriette accède ainsi à des savoirs qui lui seraient restés inconnus sans d'une part la présence de son frère et d'autre part la relative situation de liberté dont ils jouissent à Paris en cet été 1847. Dans le cours normal de Sainte-Foy, écrit-elle, les jeunes filles étaient encouragées par des institutrices souhaitant qu'elles réussissent leur diplôme, mais malgré cela, elle juge que ce qu'elle y a appris n'était « qu'élémentaire et préparatoire³¹⁸ ». Grâce à son frère, elle découvre la littérature romantique ; ils assistent aussi à des cours publics d'histoire naturelle, peut-être ceux dispensés au Collège de France auxquelles les femmes pouvaient se rendre. Sous l'égide de son frère et Henriette apprend à faire un usage scolaire des livres. Leurs visites au musée sont par exemple précédées de recherches biographiques et stylistiques sur les peintres, initiant ainsi la jeune fille à l'histoire de l'art. Ce temps, bref, de partage intellectuel se prolonge par une correspondance qui change alors de tonalité : d'expression du manque et de la séparation, on passe à une correspondance presque didactique, dans laquelle Henriette rend compte à son frère de son temps, de ses activités, de ses progrès.

Henriette restitue *a posteriori* l'impact qu'a eu sur sa trajectoire cette nouvelle rencontre. Dans ses souvenirs, elle intitule son départ pour Paris « Changement d'existence » et elle y reconnaît la valeur d'une rupture biographique qui se concrétise ensuite par ce nouveau rapport au savoir. À partir de là, elle pense son existence en des termes différents. De sa situation de jeune fille élevée dans une pension de province sans réelles perspectives, elle se prend désormais à admirer un nouveau modèle de féminité qu'elle assimile à un lieu et à un rapport au savoir spécifique : la parisienne, celle qui peut

s'intéresse[r] à tout et cause[r] de tout : économie domestique, religion, politique, beaux-arts, théâtre, littérature. Aucune question à l'ordre du jour ne lui est étrangère ; mais elle sait les effleurer avec tact et retenue, sans pédantisme. Il faut le dire, à Paris on s'instruit par les yeux et par les oreilles, presque sans le vouloir ; la vie intellectuelle est dans l'air, on la respire, on ne saurait faire autrement³¹⁹.

Henriette ne remet pas fondamentalement en cause la hiérarchie des savoirs « féminins » et cet extrait n'est pas exempt de clichés sur « la parisienne », véritable type de la littérature panoramique du XIX^e siècle. Néanmoins, on peut voir dans son récit comment la combinaison de l'idée d'une plus grande liberté des femmes dans la ville, et l'image de Paris

³¹⁸ *Ibid.*, p. 35.

³¹⁹ *Ibid.*, p. 96.

comme capitale culturelle incontestable au XIX^e siècle³²⁰, a pu exercer une fascination chez certaines femmes. L'émulation enclenchée par la relation avec le frère permet, l'espace d'un instant ou de manière plus profonde, de questionner l'éducation reçue en tant que fille et de redessiner les contours de son identité sociale. Après cet épisode, la relation entre Henriette et son frère se situe davantage sur un pied d'égalité. La jeune femme, une fois rentrée chez ses tuteurs, se consacre ainsi à la préparation du brevet d'institutrice. Pendant ce temps, elle lit, et rapporte à son frère qu'à la lecture *L'Histoire des Girondins* de Lamartine et de *L'Histoire de la Révolution* de Thiers, elle se familiarise, seule, aux idées de liberté. La réponse envieuse que lui envoie son frère laisse entendre qu'à cet instant l'élève a dépassé le maître.

L'exemple d'Henriette souligne à quel point il serait pourtant imprudent de ne lire les relations de transmission du savoir qu'à sens unique, du frère vers la sœur. Le capital de départ, en termes de rapports symbolique au livre ou de lectures effectives – scolaires, surtout – est certes disproportionné. Toujours est-il qu'à l'intérieur d'une fratrie l'éducation du garçon pouvait se répercuter de différentes façons sur celle de la fille. Autant de pratiques informelles, d'emprunts dans les bibliothèques fraternelles qui restent difficilement décelables par l'historien·ne mais qui, goutte à goutte, rendent intelligible une pratique de lecture qui n'a pas forcément de projet propre, « bricolée », telle que Michel de Certeau définit la lecture des dominé·e·s³²¹. Mais l'habitude d'appréhender nombre de trajectoires féminines à l'aune d'une figure masculine proche a conduit à réduire l'appréciation que l'on peut porter à la complémentarité de ces échanges.

Sœur de...

La position de « sœur de », largement construite et amplifiée par l'historiographie, complexifie par conséquent l'étude des rapports adelphiques³²². Lorsqu'Henriette Renan

³²⁰ Christophe Charle définit les capitales culturelles comme les centres urbains qui multiplient les facteurs de rayonnement symboliques, comme les réseaux et institutions culturelles, les lieux de rencontre et de loisir. Voir Christophe Charle, « Introduction. Pour une histoire culturelle et symbolique des capitales européennes », in Christophe Charle et Daniel Roche (dir.), *Capitales culturelles, capitales symboliques. Paris et les expériences européennes*, Paris, Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2014, p. 9-22.

³²¹ Michel de Certeau, *L'Invention du quotidien*, op. cit., t. 1, p. 249 et 252.

³²² Cette situation, point de départ de la réflexion menée par Christine Planté dans *La Petite sœur de Balzac* sur le statut de la femme auteur au XIX^e siècle, fait l'objet de nouvelles interrogations en histoire et en littérature, du point de vue du genre. En témoignent les récents colloques « Parent-elles. "Compagnes de, fille de, sœur de..." : les femmes artistes au risque de la parentèle », Université de Poitiers, CRIHAM, 23-24 septembre 2016, et « Femmes d'à côté. Sœurs, filles, épouses d'hommes célèbres », Université de Lorraine, Nancy, 6-7 novembre 2014.

revient à Paris, après la Révolution de 1848, elle prend une part active dans le travail de son frère :

Sa part dans la direction de mes idées fut ainsi très étendue. Elle était pour moi un secrétaire incomparable ; elle copiait tous mes travaux et les pénétrait si profondément que je pouvais me reposer sur elle comme sur un index vivant de ma propre pensée. Je lui dois infiniment pour le style. Elle lisait en épreuves tout ce que j'écrivais³²³.

Si Ernest Renan reconnaît l'apport de sa sœur dans son travail, lui-même a contribué à le rendre moins visible. Lorsqu'il écrit *Ma Sœur Henriette* en 1862, juste après le décès de celle-ci, il n'en tire que cent exemplaires, à usage privé, car, présume-t-il, la timide Henriette n'aurait pas souhaité être exposée à la publicité. Vingt ans plus tard, il rédige ses *Souvenirs d'enfance* et n'y fait qu'une place marginale à Henriette, ce dont il se justifie dans sa préface. La biographie d'Henriette ne paraît qu'à titre posthume, et l'initiative de la publication en revient à la femme d'Ernest, Cornélie Renan³²⁴. Le travail silencieux de relectrice, copiste, correctrice ou même de collaboratrice de nombreuses femmes fut ainsi invisibilisé dans la postérité de leur frère, en raison d'une histoire des idées ou d'une histoire de la littérature qui s'est pendant longtemps écrite au masculin.

« Sœur de », Eugénie de Guérin en est une, et sa vie a été en grande partie appréhendée à travers ce prisme. De fait, depuis Trébutien et Barbey d'Aurevilly qui, les premiers, ont exhumé ses lettres et son journal, jusqu'à ses biographes les plus récents, sa relation avec Maurice a été maintes fois commentée. Barbey d'Aurevilly présente la première édition des lettres et du journal d'Eugénie comme une porte d'entrée pour comprendre le frère. Ainsi les lecteurs

retrouveront le génie du frère en passant par l'âme de la sœur, et s'attendrissant au passage. Le génie de Guérin, ce grand poète naturaliste, embrasse le monde avec ses horizons et ses paysages. Le génie de Mademoiselle de Guérin n'embrasse que son frère³²⁵.

³²³ Ernest Renan, *Ma Sœur Henriette*, op. cit., p. 34.

³²⁴ *Ibid.*, p. I-III.

³²⁵ Eugénie de Guérin, *Reliquiae*, publié par Jules Barbey d'Aurevilly et Guillaume-Stanislas Trébutien, Caen, A. Hardel, 1865, p. X.

Sa trajectoire individuelle est aisi lue à l'aune de celle de son frère, tout en en réduisant la portée littéraire et intellectuelle. Au fil de ses biographies, Eugénie de Guérin passe du statut de protectrice et d'éducatrice de Maurice enfant, après le décès de leur mère, à celui d'une femme aux ambitions littéraires frustrées, compensées par la carrière de Maurice³²⁶. La postérité d'Eugénie de Guérin se révèle donc dans une figure sororale du sacrifice, élaborée dans une perspective édifiante pour les jeunes filles du Second Empire. Il est vrai que la situation d'Eugénie, restée dans le château familial du Cayla, la place dans une situation d'isolement intellectuel, comblé ponctuellement par des arrivées de nouveaux livres achetés par son père, prêtés par le curé, envoyés par Maurice – autant de figures masculines du savoir.

L'ensemble de ses écrits personnels témoigne pourtant de connaissances littéraires solides, et d'un usage didactique du livre tout au long de sa vie. Citations, notes de lecture, réflexions, essais littéraires, Eugénie acquiert au cours de son existence une culture qui dépasse largement celle de la plupart des femmes de son temps. Entre 1824 et 1832 ont été conservés cinq cahiers de note de lecture regroupant, au total, plus de 70 pages de notes de lecture³²⁷. Celui de 1824 témoigne de sa volonté d'apprendre encore. Alors qu'elle a vingt ans, elle se lance dans la lecture du *Cours de littérature* de La Harpe, publié au début du siècle. Elle cherche à s'initier de cette façon aux règles de l'écriture poétique principalement, prenant des notes de son cours sur l'épopée ou de son article sur l'*Art poétique* de Boileau, ouvrage de référence sur le sujet³²⁸. Mais elle lit aussi de nombreux extraits de Voltaire, approchant ainsi, même succinctement, la philosophie des Lumières pourtant honnie dans la famille des Guérin. De cette manière, elle tente de dépasser les lacunes de son éducation, même si elle avoue à Maurice, dans une lettre, toutes les difficultés qu'elle éprouve face à cet apprentissage en solitaire. Malgré l'insistance de Maurice pour lui faire apprendre le latin, alors qu'elle a déjà vingt-quatre ans, Eugénie de Guérin répond à son frère : « Je désespère de pouvoir jamais entendre Horace, Virgile. Non, jamais je ne parlerai une langue qui coûte dix ans d'étude. Du reste, la langue que parlaient Racine et Fénelon peut bien me suffire³²⁹. »

³²⁶ Dans sa préface au *Journal* de Maurice de Guérin, Marc Fumaroli écrit ainsi : « Avant tout, donc, pour comprendre l'œuvre de Maurice de Guérin, il faut le dissocier de sa sœur Eugénie, dont le Journal et la correspondance ne relèvent de la littérature que par accident ». Maurice de Guérin, *Poésies*, Gallimard, 1984, p. 75-76, cité par Christine Planté, *La Petite Sœur de Balzac*, op. cit., p. 139. Nous n'évoquerons pas ici l'angle choisi par la biographie la plus récente d'Eugénie, Wanda Bannour, *Eugénie de Guérin. Une chasteté ardente*, op. cit., qui nous semble la moins pertinente.

³²⁷ Pour ceux qui, du moins, ont été conservés. À ces cahiers il faudrait ajouter de nombreuses feuilles volantes. Tous ces carnets se trouvent dans les archives familiales des Guérin. Musée-château du Cayla, Archives guériniennes, Fonds Grès, AG 310 à AG 317, « Carnets de notes de lecture d'Eugénie ».

³²⁸ Musée-château du Cayla, Archives guériniennes, Fonds Grès, AG 310, « Cahier de notes, 1824 ». Plus tard, elle se lance dans l'écriture de ses *Enfantines*, poésies qu'elle ne publie pas.

³²⁹ Eugénie de Guérin, *Lettres à son frère Maurice (1824-1839)* [21 décembre 1828], op. cit., p. 20.

En dépit de la persévérance dont Eugénie fait preuve, le rôle joué par Maurice demeure incontestable : sous la forme d'envois³³⁰, de conseils, d'incitations, il procure à sa sœur à la fois l'objet, la substance et la motivation pour se cultiver, alors qu'elle-même fait preuve de retenue dans le choix de ses lectures et d'extrême modestie sur ses capacités. L'ambition littéraire relève de l'indicible pour Eugénie : elle la minore et la tourne sans cesse en dérision dans ses lettres, l'apparentant à une perception erronée que les autres auraient d'elle. Quant au choix de ses lectures, il est fortement dicté par la conception classique des « bons » et des « mauvais » livres.

La comparaison des lettres d'Eugénie et de Maurice met au jour deux rapports au livre fortement opposés, alors qu'ils font preuve d'une même appétence pour la littérature et partagent l'idée qu'elle puisse remplir l'existence d'un individu. Maurice essaie alors, dans sa correspondance, de décroiser l'horizon intellectuel d'Eugénie : il l'incite à débattre avec lui de littérature, l'encourage à continuer ses *Enfantines*, des essais poétiques entrepris de longue date mais qu'Eugénie abandonne régulièrement, et combat Eugénie sur son terrain favori, celui de la rhétorique des mauvais livres :

[...] Il est vrai qu'on ne doit pas ouvrir un livre qu'on sait être mauvais d'un bout à l'autre, et une femme moins que personne. Mais si un livre tombe entre les mains dont la lecture offre de l'intérêt, et contienne néanmoins quelques passages délicats, je ne vois pas de raison pour l'abandonner, pourvu qu'on le lise avec prudence et retenue. Aux premiers mots qui annoncent ces passages, il faut s'arrêter tout court pour sauter à pieds joints par-dessus, comme on fait dans un chemin où se rencontrent des fondrières. Eh ! Mon Dieu, s'il fallait s'abstenir de tout livre qui n'est pas parfaitement pur, autant vaudrait mieux renoncer à toute lecture ; tous les livres seraient à l'index. Je crois que Charles a les œuvres de Bernardin de St Pierre ; tâche de te les procurer³³¹. Bernardin est très pur, plein d'amour pour la nature, qu'il sent profondément et décrit avec un charme merveilleux. Son style est un des meilleurs de la langue française ; tu seras enchantée de son exquise douceur. Pour tout dire, en un mot, c'est un des ouvrages qui te conviennent le mieux³³².

Dans le cas d'Eugénie, l'hétéronomie l'emporte le plus souvent. On le voit dans cette lettre, Maurice lui indique à la fois *que* lire et *comment* lire, sur quels passages s'arrêter ou non,

³³⁰ Plusieurs livres de la bibliothèque des Guérin mentionnent un cadeau fait par Maurice à une ou ses sœurs : les *Entretiens d'un berger et d'un missionnaire*, les *Œuvres* de Xavier de Maistre portant la mention « à ses sœurs Eugénie et Marie, Maurice, 1^{er} janvier 1831 » ou encore *The Letters of Lady Montagu*, en version originale.

³³¹ Sans doute lui conseille-t-il de lire *Paul et Virginie*, « best-seller » de Bernardin de Saint-Pierre, paru en 1787.

³³² Lettre de Maurice de Guérin à Eugénie, 21 juin 1833. Maurice de Guérin. *Journal, lettres et poèmes*, publiés par Guillaume-Stanislas Trébutien, Paris, Didier & Cie, 1862, p. 201-202.

quelles émotions en retirer. Par ailleurs, elle ne suit l'actualité qu'à travers *l'Avenir* et la *Revue Européenne*, les journaux dans lesquels publie son frère, et s'aligne régulièrement sur son opinion³³³. Elle laisse pourtant parfois transparaître un regret, celui de ne pas pouvoir participer davantage aux débats de son temps, et tente de dépasser les jugements intériorisés sur l'utilité de la lecture chez les femmes par une reprise de l'écriture.

Christine Planté analyse l'écriture d'Eugénie comme celle d'une quasi « abdication de l'individualité³³⁴ » qu'illustre l'omniprésence de la figure de Maurice, « figure de l'absence, de l'Autre, du manque, de l'inconnu en soi-même³³⁵ ». Ce frère, inséré dans les milieux intellectuels de son temps, renvoie Eugénie à une double condition : celle, avant tout, d'une femme catholique évoluant dans les milieux conservateurs du début du siècle ; celle, aussi, d'une femme éduquée et qui continue à apprendre tout en ne sachant que faire de ce savoir. Situation paradoxale que révèle avec puissance la relation adelphique mais que, potentiellement, elle peut contribuer à déplacer. Les lectures avec Maurice, même à distance, s'affranchissent de quelques contraintes par rapport à celles effectuées sur l'avis de son directeur de conscience : plus actuelles, plus critiques aussi – elle se plaint de ne pas pouvoir discuter, au Cayla, de *L'Avenir*, le journal hétérodoxe de Félicité de Lamennais³³⁶.

Non formels et donc moins reconnus symboliquement, pas sanctionnés par un diplôme qui a valeur de reconnaissance sociale d'une formation intellectuelle aboutie, les savoirs acquis par ces différents biais n'en constituent pas moins une forme d'accès des femmes à la culture³³⁷. Ni autodidactes ni scolaires, ils se logent bien souvent dans des relations interpersonnelles, ce qui exclut en revanche toute tentative de schématisation. Les liens qui se créent entre frères et sœurs, malgré l'inégalité sur lesquels ils reposent, peuvent avoir été un des leviers de cet accès.

³³³ Voir *infra*, Chapitre 7, section « Lecture du journal en famille : une forte hétéronomie ».

³³⁴ Christine Planté, *La Petite sœur de Balzac*, op. cit., p. 141.

³³⁵ *Ibid.*, p. 143.

³³⁶ Eugénie de Guérin, *Lettres à son frère Maurice* [1^{er} mai 1831], op. cit., p. 44-45. *L'Avenir* prône l'attachement à Rome mais aussi la séparation de l'Église et des pouvoirs. En cela, il se rapproche du socialisme chrétien. Le Pape Grégoire XVI condamne les doctrines de *L'Avenir* en 1832. Alain Vaillant, Jean-Pierre Bertrand, Philippe Régnier, *Histoire de la littérature française du XIX^e siècle*, op. cit., p. 59. Le soutien qu'apporte Eugénie à *L'Avenir* est peut-être aussi une manière d'entretenir la relation épistolaire avec Maurice. Là se dressent toutes les limites des écrits personnels qui répondent, comme dans le cas d'Eugénie, à une injonction d'écriture de la part d'un autre.

³³⁷ Phénomène mis en lumière pour la période précédente par Linda Timmermans, *L'Accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime*, op. cit., qui a des phénomènes analogues.

5.3. Dire la différence ? entre autocensure et prise de conscience, l'aveu du récit de soi

La valorisation poussée de la figure du frère « lettré » et le silence qui plane sur des figures féminines analogues sont par ailleurs intimement liés à l'ordonnement symbolique des identités féminines et masculines dans la société du XIX^e siècle. La difficulté à exprimer ou revendiquer une ambition intellectuelle pour une femme, chez qui la modestie est avancée comme l'une des qualités les plus louables, est également proportionnelle à la facilité avec laquelle les scriptrices peuvent surinvestir les succès de leurs frères. D'autre part, les modalités mêmes de l'écriture personnelle, où s'entrecroisent les règles scripturaires de présentation de soi et le poids des normes de genre, obligent à manier la plupart des témoignages de femmes du XIX^e siècle avec précaution, pour y débusquer ce qui révèle de l'indicible. Si l'écriture autobiographique s'apparente à un exercice de construction du sujet et d'affirmation du moi à l'intérieur de différents espaces sociaux et temporels³³⁸, comme la famille, celui-ci est loin d'être abouti et beaucoup de femmes minorent, voire passent sous silence, leur propre expérience. Le « je » est bien identifié comme le narrateur de l'histoire, mais il est placé dans une position d'extériorité, davantage témoin qu'acteur³³⁹, au profit du récit indirect des trajectoires d'autres membres de la famille, masculins pour l'essentiel. C'est encore plus vrai dans la mesure où ces textes, écrits entre les années 1840 et la fin du siècle, mêlent récits autobiographiques, mémoires de famille et entreprise généalogique, genre héritier d'un éthos aristocratique mais dont se saisissent de nouvelles couches bourgeoises³⁴⁰. On est alors confronté à des textes où les normes de genre organisent pleinement le discours sur soi³⁴¹.

Un certain nombre de scriptrices passe alors entièrement sous silence leur éducation pour mettre en lumière les trajectoires scolaires et intellectuelles, bien plus reluisantes, de leurs frères. Ainsi, dans ses souvenirs, Sophie Delahante rapporte tous les choix des adultes en matière d'éducation à un investissement en faveur des fils aînés : ils vont au collège, ont un

³³⁸ Philippe Lejeune, *Le Pacte autobiographique*, op. cit., p. 335-336.

³³⁹ Christine Planté, « L'enfance ne passe pas pour tout le monde : sur quelques aspects du récit d'enfance au féminin », in Simone Bernard-Griffiths et José-Luis Diaz (dir.), *Lire Histoire de ma vie de George Sand*, « Cahiers romantiques », n° 11, Clermont-Ferrand, Université Blaise Pascal, 2006, p. 265-280.

³⁴⁰ Ce que montre Chantal Rodet, étudiant les souvenirs de la bourgeoisie lyonnaise de la fin du XIX^e siècle et du début du siècle suivant. Toutefois, les enjeux du récit généalogiques se déplacent, de l'inscription dans une parenté à la preuve de l'intégration réussie. Chantal Rodet, *Généalogies. Le récit bourgeois XIX^e-XX^e siècles*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2010, p. 32. Sur la survivance de cette pratique au sein de l'aristocratie, voir Éric Mension-Rigau, *L'Enfance au château*, op. cit.

³⁴¹ Judith Butler, *Le Récit de soi*, op. cit., p. 7.

précepteur privé, et sont présentés comme un groupe cohérent d'élèves. De l'éducation qu'ont reçue les deux Sophie et sa sœur Adèle, on ne sait presque rien, si ce n'est qu'elles recevaient une instruction religieuse de la part de leur mère. Pourtant, l'usage du « nous » fait planer un doute et laisse suggérer que l'ensemble de la fratrie, constituée de deux filles et de quatre garçons et auxquels se rajoute un cousin, était éduqué conjointement :

Mon oncle de Saint-Didier se décida dans ce temps à faire élever mon cousin Louis avec mes frères ; il vint donc habiter chez nous, et toute son éducation s'est faite avec la nôtre.

[...] Mes deux frères aînés et Louis de Saint-Didier avaient pour précepteur un professeur du collège Saint-Louis, nommé M. Roberge ; il était fort instruit et mes parents en avaient eu de très bons renseignements, mais sauf l'instruction, qui était réelle, et l'habitude de l'enseignement, il ne répondait en rien aux vœux de ma mère et il était d'une dureté extrême pour ses élèves [...] ; enfin il inventait mille supplices qui, loin d'arriver au but, ne faisaient qu'aigrir les enfants et nous faisait détester cet homme à qui mieux mieux³⁴².

Cette invisibilité des filles, cachées derrière un « nous » collectif, suggère que le choix des parents en faveur des aînés était explicite dans la famille et relevait de la normalité, et que l'éducation des filles, qui ont pu sans doute bénéficier des leçons du précepteur aux côtés de leurs frères, passait en second. Même si elle est bien réelle – leur mère, explique Sophie, a passé vingt-cinq ans à donner des leçons à l'ensemble de ses enfants et les filles Delahante sont associées aux discussions et débats littéraires des parents, proches du couple Lamartine -, elle se déroule dans un « à-côté », non formalisé et peu valorisé aux yeux de Sophie. Par effet de miroir, elle tend ainsi à légitimer encore davantage les choix de ses parents, relevant d'une logique de différenciation en fonction du sexe de leur enfant.

Le récit que fait Marie Tabareau de son enfance éclaire encore d'avantage ce phénomène de distorsion. Née en 1810, Marie Tabareau est la fille de François Bravais, médecin près de Lyon, dont la famille, d'anciens propriétaires fonciers du Vivarais, a été ruinée par la Révolution française. Elle écrit ses souvenirs sur sa famille en 1865-66 et les destine à un cercle de diffusion privée³⁴³. Avant-dernière d'une fratrie de quatre garçons, elle est élevée avec Auguste, le benjamin de la famille, par leur servante Jeannette après la mort de leur mère. Sa famille, raconte-t-elle, n'a jamais fait grand cas de l'éducation des femmes : ses grands-mères

³⁴² Sophie de Gravier, *Souvenirs de la marquise Delahante*, loc. cit.

³⁴³ Marie Tabareau, *Notes sur la famille Bravais*, op. cit., non paginé.

étaient fort ignorantes ; elles n'en avaient pas besoin, occupées par les travaux de la ferme et la gestion du foyer. En revanche tous les hommes, grands-pères, père, et par la suite ses frères ont reçu une solide instruction : chez les jésuites et les oratoriens pour les premiers, au collège à Paris pour la nouvelle génération. Elle les présente tous comme des lettrés, qui ont suivi leur vocation personnelle, que ce soit la philosophie, l'astronomie ou l'histoire naturelle, les arts. Élevée en grande partie par Jeannette, aux côtés de son frère, elle passe ensuite cinq années chez les Ursulines, investies de longue date dans l'éducation des filles, mais ne livre que peu de détails sur sa propre éducation ; en revanche les progrès d'Auguste sont consignés pas à pas. De seize à dix-huit ans, elle demeure seule au domicile paternel et relate cette période de manière très positive :

[...] et j'eus des bonheurs infinis, par la lecture, tout un monde nouveau s'ouvrit devant moi : Corneille, Racine, La Bruyère, le *Génie du Christianisme*, les *Voyages d'Anarchasis*, les *Itinéraires à Jérusalem*³⁴⁴ que je suivais sur la carte, quelques beaux chapitres de Mr de Maistre qui me persuadait par son ton affirmatif, et Mr de Bonald³⁴⁵.

D'où lui vient ces goûts ? Des religieuses sans doute, qui lisaient aux pensionnaires des extraits de de Maistre et qui leur fournissaient clé en main l'explication du texte. De son père également, qui ne possédait dans sa bibliothèque que des lectures « sérieuses ». Le ton de Marie Tabareau n'est pas moralisant, il n'exhorte pas à la lecture des bons livres, comme cela peut être le cas dans certains journaux ou correspondances publiés. Aucune mention non plus d'interdit, d'un directeur de conscience qui pourrait l'orienter. Elle semble même pouvoir jouir d'une relative liberté dans l'occupation de son temps, qu'elle décide de consacrer à la lecture... dans la mesure de ce qui lui est directement disponible. En conséquence, écrit-elle, « aucun livre de littérature frivole ne tomba dans mes mains [...] et ces deux années en apparence si sérieuses et si ternes eurent de l'influence sur toute ma vie³⁴⁶ ». Elle ne se marie que tardivement, à 44 ans, et consacre toute sa vie de célibataire à la gestion du foyer peuplé par ces hommes lettrés, qui discutaient philosophie ou astronomie. Elle évolue au milieu d'un univers masculin qui peut donner libre cours à ses goûts intellectuels, tandis qu'elle-même porte les valeurs de la femme gestionnaire du foyer qui ne dépasse jamais les limites qu'elle s'impose moralement. Assimilée

³⁴⁴ *Les Itinéraires de Paris à Jérusalem*, publiés par Chateaubriand en 1811, relataient son voyage effectué à Jérusalem quelques années plus tôt.

³⁴⁵ Marie Tabareau, *Notes sur la famille Bravais*, op. cit., non paginé.

³⁴⁶ *Ibid.*

à un travail, cette occupation lui suffit, la préserve des « écarts de l'imagination » et elle n'en désire pas d'autre.

Dans ce récit jouent plusieurs logiques qu'une analyse au prisme du genre met en lumière. D'une part, Marie Tabareau inscrit sa propre situation dans un héritage familial pluri-générationnel qu'il ne s'agit pas de remettre en cause : les femmes, dans sa famille, n'étaient pas instruites, et un siècle plus tard elle ne questionne pas la permanence de cette inégalité et affirme ne pas en pâtir. Même, elle apporte la preuve d'une « bonne vie » par les limites qu'elle dit s'imposer en termes de choix de livres. À l'inverse, les choix de ses frères sont présentés comme autant de « penchants naturels » de ceux-ci pour les sciences et les études, et elle donne ainsi une légitimité au discours excluant les filles des mêmes possibilités. D'autre part, en retraçant minutieusement les parcours scolaires de ses frères, elle met en valeur les trajectoires masculines de sa famille attestant de la réussite sociale de celle-ci, tandis qu'à l'inverse elle minimise son rapport au monde de l'écrit : elle ne valorise pas son éducation, ni ses habiletés ou son goût de la lecture, ni même ses compétences d'écriture³⁴⁷. C'est par les hommes que la famille rayonne en dehors de la stricte sphère domestique, quand elle-même ne conçoit sa réussite qu'à l'intérieur de la maison familiale. À partir du cas de Marie Tabareau on perçoit comment le discours sur l'inégalité des sexes dans leur rapport au savoir a pu fonctionner au sein d'une famille et comment cela a conduit de nombreuses jeunes filles à accepter leur situation. Les normes de genre, sur ce sujet comme sur la vocation « naturelle » des femmes pour la gestion du foyer, sont profondément intériorisées par de nombreuses femmes. Mieux, alors que la société bourgeoise du XIX^e siècle idéalise le rôle domestique des femmes, elles n'y voient pas un compromis mais au contraire en font même un élément valorisant de leur parcours biographique³⁴⁸ : elles ont ainsi pleinement accompli leur destinée sociale. Aussi il leur est difficile de développer une réflexivité sur les inégalités qui découlent de leur situation de « sœur de » à l'intérieur d'une fratrie mixte.

³⁴⁷ Elle s'excuse, dans les premières lignes de son récit, du contenu et du style des pages qui vont suivre, car, écrit-elle, « j'ai [...] si peu l'habitude d'écrire ». *Ibid.*

³⁴⁸ La notion de « choix du compromis » a été avancée en sociologie pour expliquer la tendance des filles à limiter leur ambition scolaire et professionnelle pour s'orienter vers des métiers plus facilement conciliables avec leurs futurs rôles familiaux. Voir Martine Court, Julien Bertrand, Géraldine Blois, Gaële Henri-Panabière et Olivier Vanhée, « L'orientation scolaire et professionnelle des filles : des « choix de compromis » ? Une enquête auprès des jeunes femmes issues de familles nombreuses », *Revue Française de Pédagogie*, 2013/3, n°184, p. 29-40.

Sacrifice des sœurs et coût symbolique

La situation n'est pourtant pas figée, et si, pour beaucoup de femmes du XIX^e siècle, il est difficile de se mouvoir à l'intérieur de ces normes et d'y faire émerger une individualité, il existe des interstices dans lesquels une forme d'autonomie peut venir se loger. De ce point de vue, rendre compte de son éducation et de ses lectures de manière rétrospective n'est pas un acte anodin dans une société qui place le rapport à l'écrit au premier plan. Écrire sur soi peut alors permettre tout autant l'élaboration d'un jugement critique que l'affirmation d'une singularité. Cette singularité, ce « moi » qui s'affirme dans un espace social codifié – la fratrie – atteste d'une réflexivité qui prend appui sur les trajectoires comparées des unes et des autres, le récit de soi étant toujours, finalement, une « interpellation de l'autre³⁴⁹ ». L'idée d'un coût supplémentaire payé en tant que fille est alors exprimée, dans les écrits personnels, de plusieurs façons : par la notion de sacrifice des goûts et des désirs propres ; par l'insistance sur la « double tâche » qui incombe aux femmes ; par la survalorisation, enfin, des parcours d'autodidactes.

Les différences éprouvées en termes d'apprentissage amènent les mémorialistes à prendre conscience de leur désavantage en tant que fille dans la fratrie. Selon un modèle d'abord adopté par la bourgeoisie et l'aristocratie, mais qui se diffuse au cours du siècle dans tous les milieux sociaux, la place d'une fille est auprès de sa mère, exception faite des quelques années d'éloignement tolérées, lors du passage en pension³⁵⁰. Dès lors, un rôle particulièrement lourd incombe à la fille aînée ou isolée : celui de se substituer à la mère, défunte ou valétudinaire, dans cette gestion³⁵¹. Assumer ce rôle suppose un sacrifice par rapport aux autres aspects de la vie adolescente, mais c'est l'éducation qui cristallise ce renoncement car elle ouvre, l'espace d'un instant, des perspectives différentes et conduit à réfléchir sur sa fonction au sein de la famille. Le fait d'interrompre ses études pour seconder une mère enceinte ou malade amène à prendre conscience des bénéfices de l'éducation et de l'arbitraire de la décision parentale car à cet instant, la jeune fille entre de plain-pied dans sa destinée sociale.

Peu de jeunes filles conteste cet ordre établi, mais les récits d'apprentissage font état

³⁴⁹ Isabelle Luciani, « Le récit de soi comme projet d'histoire sociale », in Isabelle Luciani et Valérie Piétri (dir.), *Écriture, récit et trouble(s) de soi. Perspectives historiques, France XVI^e-XX^e siècles*, Aix-en-Provence, PUP, 2012, p. 246-254.

³⁵⁰ Gabrielle Houbre, *Histoire des mères et des filles*, op. cit., p. 8.

³⁵¹ Philippe Ariès et Georges Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, op. cit., t. 4, p. 168. Nous ne prendrons pas en compte ici les facteurs « conjoncturels », comme le fait que les aîné·e·s passent plus de temps avec leurs parents, au vu des âges de décès au XIX^e siècle.

d'une oscillation entre l'espoir suscité par l'éducation, la résignation, le désir de transgresser cet état de fait. Ainsi Élisabeth de Bonnefonds vit son premier départ pour le pensionnat, à l'âge de douze ans, comme un exil de la demeure familiale ; exil qu'elle espère d'abord le plus court possible pour pouvoir reprendre, « pour ne plus la quitter, [sa] place dans le foyer domestique³⁵² ». Elle y reste finalement plusieurs années, d'abord en tant qu'externe puis interne au pensionnat de Montluçon, et lorsqu'enfin ses parents la rappellent pour seconder une mère à la santé fragile et avec des enfants en bas âge, sa vocation domestique n'est plus aussi affirmée. Elle en vient à regretter le temps passé au couvent, temps de l'étude stimulant en comparaison du « monotone » travail domestique. Comme Élisabeth de Bonnefonds, Amicie Delacoste est nostalgique de ces « heureuses et surtout utiles années³⁵³ » du couvent, qui occupe une place très paradoxale dans les souvenirs féminins. Alors que l'univers claustral ne favorise pas l'épanouissement de la subjectivité, nombre de mémorialistes y voient un temps et un espace propice à l'étude et nécessaire à la construction de leur individualité. De là se créent des écarts entre les attentes des un·e·s et des autres : une incompréhension entre Élisabeth et sa mère, que l'amour filial ne parvient plus à combler ; une résignation chez la marquise Delacoste qui, de manière laconique, clôt ainsi le récit de son enfance : « C'était peut-être mieux, mais j'étais un peu sacrifiée³⁵⁴. »

Athénaïs Michelet se rappelle avoir fait l'épreuve de ces inégalités au sein de la fratrie de multiples manières : d'une part en raison des occupations différentes qui rythment la journée des enfants, d'autre part par la proximité, plus ou moins grande, avec l'un ou l'autre des parents, et enfin par les lieux de la maison investis distinctement par les frères ou les sœurs.

Ma mère et son petit monde travaillaient au côté nord-est. À l'autre coin, vers le midi, mon père avait son cabinet.

Je commençai avec lui à assembler les grosses lettres de mon alphabet ; car je cumulais double tâche. C'était dans les intervalles de la couture, du tricot, que j'étudiais ; mes frères, leurs devoirs finis, s'en allaient heureux, courir. Moi, je revenais à ma mère³⁵⁵.

³⁵² Élisabeth de Bonnefonds, *Mes souvenirs*, op. cit., p. 56.

³⁵³ Amicie Delacoste, *Souvenirs*, op. cit., p. 66.

³⁵⁴ *Ibid.*, p. 65.

³⁵⁵ Athénaïs Michelet, *Mémoires d'une enfant*, op. cit., p. 3.

Elle décrit un univers familial entièrement ségrégué dans lequel elle a une place assignée en fonction de son sexe. Athénaïs insiste avec force sur cette idée du coût supplémentaire qu'elle paie en tant que fille et, par conséquent, la lecture acquiert une valeur bien plus symbolique. Cela lui permet de rejeter du côté de la contrainte les activités attendues d'elle en tant que fille :

Quand, à la clarté de la lune, je m'efforçais de lire encore mon livre du ciel, je me sentais toute émue de cet infini d'inconnu, et mon petit cœur battait de certaine joie mystérieuse.

Quel chagrin quand il fallait quitter tout cela pour coudre toujours ! Les surjets, les piqûres, ajoutées aux ourlets, ne laissaient pas d'être monotones³⁵⁶.

Comme l'a subtilement mis en lumière Colette Cosnier, une jeune fille avec un ouvrage pourrait constituer une allégorie de la condition féminine, de la jeune fille à marier aux « veuves et [des] épouses abandonnées », courant depuis l'Agnès de *L'École des femmes*³⁵⁷. Ici, coudre ou raccommoder le linge s'avèrent des tâches vécues comme un devoir, routinier et contraint, tandis que les « études », comprises, dans l'ensemble des textes, comme les humanités (histoire, littérature, voire philosophie), ou plus largement la lecture, revêtent un caractère presque transgressif car elles supposent un temps et une chambre pour soi, dérobé sur l'emploi du temps réglé de la gestion du foyer, et relèvent d'une appétence personnelle. Alors que justement les travaux d'aiguille furent promus à la Révolution française comme un apprentissage « utile » pour les filles, les préparant à la prise en charge de leur rôle domestique tout en occupant leur corps et leur esprit³⁵⁸, la lecture quant à elle pouvait être suspectée d'égarer les esprits des filles en laissant une trop grande place à la rêverie. Dans la seconde moitié du XIX^e siècle, la littérature pour jeunes filles insiste avec force sur cette opposition schématique entre « études » et « couture »³⁵⁹. Opposition sur laquelle joue justement Élisabeth de Bonnefonds, entre « vie réelle » des soins du ménage et « monde idéal » de son imagination dans lequel elle se réfugie :

Les travaux du ménage n'absorbaient cependant pas complètement mon temps : je continuais avec ardeur les études historiques et littéraires que j'avais ébauchées au couvent, et tous les instants

³⁵⁶ *Ibid.*, p. 90-91.

³⁵⁷ Colette Cosnier, *Le Silence des filles. De l'aiguille à la plume*, Paris, Fayard, 2001, p. 213-215.

³⁵⁸ Caroline Fayolle, « Le sens de l'aiguille. Travaux, genre et citoyenneté (1789-1799) », *Les Cahiers du genre*, 53, 2012, p. 165-187.

³⁵⁹ Colette Cosnier, *Le Silence des filles*, op. cit., p. 215-219.

que j'avais de livres, je les consacrais à des lectures choisies, ordinairement sérieuses³⁶⁰.

Enfin, en tant que fille et puînée, Athénaïs éprouve doublement la différence, par rapport à ses frères et à sa sœur. Sur les puînées, Didier Lett évoque un « phénomène de compensation imaginaire », par lequel finalement ils-elles s'en sortiraient mieux que les aîné·e·s... Dans la littérature mettant en scène des sororités se trouve l'idéal-type de la cadette prenant sa revanche sur l'aînée, plus belle, mais aussi plus orgueilleuse, et donc qui se brûle les ailes – et son destin, normalement plus enviable que ses cadettes – par ses imprudences. Finalement, « la beauté des sœurs est inversement proportionnelle aux vertus et ce sont les cadettes et les benjamines qui offrent les qualités les plus nobles³⁶¹ ». Le rapport aux études permet de signifier cette distinction, entre la cadette studieuse et l'aînée insouciant. Athénaïs restitue un schéma identique dans le récit de son enfance. Elle présente sa sœur aînée, Sélima, comme une jeune fille indolente, une maîtresse de maison née, qui ne s'est jamais assise à la table d'étude³⁶². On voit là un processus d'identification très complexe, car selon Athénaïs, cette différence entre les deux sœurs expliquerait que sa mère ait davantage aimé sa sœur, et son père elle-même. Athénaïs choisit donc de justifier ses choix en tant qu'enfant, et ensuite sa vie d'adulte, par un renoncement à l'amour maternel et aux attentes qui pèsent sur elle en tant que fille, et par une identification à des valeurs et des comportements jugés masculins. En se mettant en scène, dès le plus jeune âge, en tant que lectrice studieuse, elle participe alors d'un discours de valorisation de la littérature comme répertoire de formation de soi, tout en rappelant le surcoût symbolique et affectif payé par une femme de son époque pour entrer dans des domaines « masculins ».

La question de l'éducation des filles, bien présente dans le débat public tout au long du XIX^e siècle, travaille également les écrits personnels. On peut y voir, selon des degrés de réalisation plus ou moins aboutis, un mouvement de prise de conscience de la différence des sexes dans le rapport au savoir, d'autant plus que nos sources, pour une grande majorité, ont

³⁶⁰ Elisabeth de Bonnefonds, *Mes Souvenirs*, op. cit., p. 72.

³⁶¹ Didier Lett, *Frères et sœurs*, op. cit., p. 91

³⁶² « C'était une jeune créole, toute au ménage ou à l'aiguille. Elle languissait sur les livres [...]. Tout la séparait de moi. Elle allait à la ville, moi jamais. Au retour, elle s'enfermait avec ma mère. Sans entendre, je sentais bien qu'elle en rapportait tout un monde qui m'était étranger ». Athénaïs Michelet, *Mémoires d'une enfant*, op. cit., p. 28-29.

été écrites après 1850. Dès lors le regard rétrospectif sur la fratrie, en tant que « lieu primordial où s'expérimentent l'identité et la différence au sein d'une équivalence : celle du statut d'enfant partagé par rapport aux mêmes parents³⁶³ », cristallise l'expression de cette différence.

Celle-ci tient autant, dans les premières décennies du siècle, à une culture familiale qui investit davantage sur l'avenir des garçons qu'à la redéfinition des enjeux sociaux et moraux de l'éducation des filles. Devant devenir le double de leur mère, elles quittent tôt l'univers de l'étude pour faire l'apprentissage pratique du rôle domestique et, pour celles-ci qui passent quelques années supplémentaires dans un pensionnat, ce temps semble toujours conditionné à un horizon social plus ou moins proche. Ce modèle ne vaut, on l'a vu, que pour une élite sociale, alors même que, dans les classes populaires ou dans les familles ayant subi un déclassement, la mise au travail des filles ne soulève pas de question. D'autres savoir-faire sont alors appris, qu'il serait tout aussi intéressant d'interroger dans l'histoire de l'éducation des filles.

Mais nous nous en tiendrons ici aux savoirs livresques, étant donné la forte attractivité qu'ils exercent sur les lectrices. Savoirs « masculins » et « savoir-faire » féminins sont sans cesse mis en balance dans les récits d'apprentissage, relevant toutes les tensions entre la volonté de l'individue et le devoir être³⁶⁴. Et malgré les frontières rigides que semblent imposer les pratiques pédagogiques, dans les relations adelphiques se logent, on l'a vu, de nombreux moyens de les contourner.

François Furet et Jacques Ozouf affirmaient que « tout se passe comme s'il s'était produit, d'un siècle à l'autre, et probablement à partir de la Révolution française, une prise de conscience nouvelle de la promotion culturelle des femmes : timide, hésitante, inégale, mais néanmoins très nette sur nos courbes du XIX^e siècle³⁶⁵. » L'entrée par les écrits personnels, bien loin des courbes statistiques, livre pourtant une impression similaire. Les souvenirs se concentrent sur les quatre premières décennies du XIX^e siècle, à un moment où, s'il n'y a rien de formalisé concernant l'éducation des filles et l'apprentissage de la lecture, ces deux questions

³⁶³ Françoise Héritier, « Articulations et substances », *L'Homme*, avril 2000, n°154-155, cité par Didier Lett, *Frères et sœurs*, op. cit., p. 58.

³⁶⁴ Michèle Riot-Sarcey, « De la liberté de savoir au gouvernement des esprits. France, 1^{ère} moitié du XIX^e siècle », in *Lieux de femmes dans l'espace public. 1800-1830*, Actes du colloque de l'université de Lausanne (1991), éd. Monique Pavillon et François Vallotton, 1992, p. 107-122.

³⁶⁵ François Furet et Jacques Ozouf, *Lire et écrire*, op. cit., t. 1, p. 58.

font néanmoins débat. Malgré le prisme de l'écriture rétrospective qui, peut-être, survalorise la figure maternelle et pointe les principales critiques sur l'enseignement religieux, ils restituent avec force toutes les hésitations d'une période concernant les méthodes, les rôles, les finalités de l'éducation des filles. L'intérêt de s'arrêter sur les parcours des jeunes lectrices tient alors dans la possibilité de mettre en lumière les nombreuses contingences de l'apprentissage de la lecture, les à-côtés et les voies buissonnières, et les logiques pragmatiques qui y président. Surtout, cela autorise à saisir une part tangible de l'expérience des élèves qui placent dans le souvenir des premières lectures un élément clé de leur individualité, qu'il s'agisse de se singulariser ou de faire l'épreuve de la différence.

Alors qu'effectivement l'alphabétisation des filles connaît un décollage dans les premières décennies du siècle, elle se fonde, on l'a vu, sur une éducation au livre et par le livre spécifique. La bibliothèque des enfants Guérin et les notes d'Adelaïde de Castellane soulignent cette différence, à partir de la partition progressive entre livres scolaires et des livres de piété, connaissances approfondies et connaissances utiles, d'une instruction tournée vers l'apprentissage d'un futur rôle social. Même si de nombreux moyens existaient, dans le quotidien de l'éducation et des relations interpersonnelles, venant nuancer le caractère genré du rapport au livre et à la lecture, les lectrices se confrontent à une part de leur identité sexuée. La période décrite n'en acquiert que plus d'importance puisque, au moment même où se redéfinissent les rôles sociaux et les identités sexuées, les souvenirs laissent entrevoir les multiples autres possibles de l'instruction.

Significativement, deux polarités apparaissent alors dans les souvenirs de lectures enfantines, entre la prime enfance et la première communion : premières expériences de la différence des sexes, ces lectures sont aussi remémorées comme une époque de liberté à jamais révolue. Les souvenirs de lecture en plein air, seule, hors du regard parental, et qui chez certaines, comme la comtesse de Sainte-Aulaire, constituent les uniques souvenirs associés à la demeure familiale, nous semblent à cet égard significatif. Dans ces moments, on ne sait plus ce qui appartient à la fiction ou à la mémoire, d'autant que, symboliquement, ce sont les contes et leur univers merveilleux ou les fictions d'enfance sauvage, comme *Robinson* ou *Paul et Virginie*, qui déclenchent ces souvenirs. Nourri par la littérature pour enfant, le souvenir de soi en tant que sauvage prend d'autant plus d'importance que les scriptrices font par la suite l'expérience de la contrainte spatiale, qu'il s'agisse des prescriptions médicales qui déconseillent de plus en plus dans la première moitié du siècle de laisser courir les jeunes filles, ou par la suite dans l'univers claustral du pensionnat. Certaines expériences extrêmes, comme l'univers carcéral au sein duquel Marie Lafarge écrit ses mémoires, alors qu'elle a été

condamnée à perpétuité pour le meurtre de son mari en 1840, obligent sans doute à ce détour. Cette dernière estime ainsi qu'elle était une véritable sauvage durant son adolescence, préférant la solitude de ses escapades en plein air à la bonne société du salon de ses parents. Le rapport au livre qui s'y déploie cristallise cette absence de contrainte, davantage accentué dans les récits de femmes tandis que leur éducation se basait sur leur sédentarisation et sur la maîtrise de leurs émotions.

Et pour celles qui n'ont pas bénéficié de ce régime étant enfant, la lecture en recrée les conditions idéales. « On parle beaucoup des plaisirs, des souvenirs de l'enfance ; je ne les ai guère goûtés : d'une santé délicate qui aurait eu besoin du séjour de la campagne, je ne connus l'existence qu'en commençant à lire, en vivant en dehors de moi³⁶⁶ », écrit Hortense Allart*. Peut-on affirmer, dès lors, que le récit des lectures enfantines s'inscrit davantage dans une mythologie personnelle ? Comme l'écrivait justement Amélie Lenormant : « la mémoire des enfants est fantasque³⁶⁷ ». Mais nous avons souhaité mettre en évidence la façon dont, déjà, le livre fut partie prenante de la culture matérielle de l'enfance et à quel point les lectures enfantines occupent une place à part dans les trajectoires de lectrices.

³⁶⁶ Hortense Allart de Méritens, *Les Enchantements de madame Prudence de Saman*, Sceaux, E. Dépée, 1872, p. 7.

³⁶⁷ Amélie Lenormant, *Souvenirs d'enfance*, loc. cit.

Partie 3. Lectrices de l'âge romantique : bibliothèque, goûts et usages de la lecture

Dans son article sur les origines du roman, Louis-Simon Auger, secrétaire perpétuel de l'Académie française en 1826, écrit : « [...] tous les romans sont lus par tous ceux qui en lisent, et [...] on voit à la fois les mêmes ouvrages sur le *bonheur-du-jour* des petites maîtresses, l'établi de leurs couturières, et le comptoir de leurs marchandes de modes¹. » Pour ce critique littéraire ultraroyaliste et farouchement opposé au romantisme, la multiplication des parutions romanesques et celle des lectrices est une caractéristique de l'état dégradé de la littérature en France au début du XIX^e siècle, et s'explique par l'existence d'un lectorat naïf, qui consomme sans discernement toute la production du jour. Les femmes, puisqu'il s'agit bien d'elles, sont des lectrices peu expertes mais toujours plus nombreuses, se retrouvant dans toutes les couches de la société. Lire un roman, insiste-t-il, est une lecture de distraction qui convient aux personnes oisives, « vieillards et femmes de tout âge ». Enfin, il poursuit en expliquant que « si ce sont les femmes qui consomment le plus de romans, ce sont elles aussi qui en fabriquent le plus », puisque, « repliées sur leur existence », elles y décrivent ce qu'elles connaissent le mieux, les sentiments, les passions, l'univers de l'intimité. Alors que les auteurs peuvent s'exercer dans le roman de mœurs, décryptant la société contemporaine, et dans l'intrigue, il convient d'abandonner aux femmes « leurs romans et leurs chiffons² ».

La parole particulièrement misogyne et conservatrice d'Auger est néanmoins la plus audible dans la France du début du XIX^e siècle, dessinant des lignes de partage du monde littéraire majeures et centrales par rapport à notre sujet³. Selon Christine Planté, on assiste au

¹ Louis-Simon Auger, « Origines du roman », in *Mélanges philosophiques et littéraires*. Tome 2, Paris, Ladvocat, 1828, p. 358.

² *Ibid.*, p. 359-360.

³ Nous empruntons l'expression « monde littéraire » à la notion de « monde de l'art » telle que l'a définie Howard Becker, qui implique d'analyser la littérature comme une activité sociale avec de nombreux acteurs (institutions, critiques, écrivains, imprimeurs, lecteurs...) : « L'œuvre d'art que nous voyons ou que nous entendons porte toujours des traces de cette coopération. [...] Ce n'est pas là une démarche qui débouche sur des jugements esthétiques, même si beaucoup de sociologues de l'art se sont donné cette mission. Elle débouche en fait sur une

tournant des XVIII^e et XIX^e siècles à une reformulation des hiérarchies des genres littéraires, forgée sur des représentations de l'écriture et de la lecture ainsi que sur une tradition critique. Cet « imaginaire générique⁴ » associe certaines formes d'écriture à des attributs pensés comme masculins ou féminins. L'auteure propose à partir de là d'analyser le « genre des genres » qui met en exergue une bipartition des catégories du littéraire - prose/poésie, épopée/épistolaire, sentimental/roman de mœurs, romantisme/réalisme – et leur hiérarchisation⁵.

Bien que cette grille d'analyse ait été davantage employée pour étudier la relégation des écrivaines dans certains genres littéraires – l'épistolaire, l'intime, le roman sentimental – et leur invisibilisation dans l'histoire littéraire telle qu'elle s'est écrite en France depuis le XIX^e siècle⁶, nous pensons qu'elle enrichit la compréhension des pratiques de lecture des femmes puisque celles-ci se déploient à l'intérieur d'un appareil discursif analogue. Les lectrices seraient avant tout des lectrices de romans sentimentaux, dans la mesure où cette lecture leur conviendrait le mieux au vu de leurs compétences, de leurs goûts et de leur rôle social. Une telle lecture ne supposerait pas de compétences critiques ou littéraires spécifiques, puisqu'elle ne serait pas liée aux études ou à l'exercice d'une profession ; les sujets qu'elle fait découvrir plairaient aux lectrices peu concernées par le monde extérieur et ses réalités sociales ou politiques ; elle se déroulerait, enfin, dans un temps de l'inaction et un lieu privé qui seraient, par essence, féminins. Peu importe finalement que cette vision peu nuancée présente les lectrices et les auteur·e·s d'ouvrages pour femmes comme un bloc homogène : c'est l'une des forces du genre en tant que rapport de pouvoir que de s'appuyer sur des dichotomies schématiques et clivantes. À l'heure où le pouvoir politique, à l'appui du discours médical, « fixe les identités naturelles, sexuelles, sociales [...] dans le marbre⁷ » grâce au Code Civil (1804), et où, simultanément, la littérature dans ses limites, ses fonctions, ses hiérarchies, est également redéfinie, la lecture « féminine » subit également un changement définitionnel dans son contenu, ses modalités et

meilleure appréhension de la complexité des réseaux coopératifs dont l'art procède ». Howard Becker, *Les Mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 2006 [1982], p. 27-28.

⁴ Christine Planté, « Un roman épistolaire féminin ? Pour une critique de l'imaginaire générique (Constance de Salm, *Vingt-quatre heures d'une femme sensible*) », in Catherine Mariette-Clot et Damien Zanone, *La Tradition des romans de femmes. XVIII^e-XIX^e siècles*, Paris, Honoré Champion, 2012, p. 275-296, et Christine Planté, « La place des femmes dans l'histoire littéraire : annexe ou point de départ d'une relecture critique », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2003/3, n° 103, p. 655-668.

⁵ « J'entends par là que lorsque les représentations des sujets lisant et écrivant, nourries par toute une tradition critique, des stéréotypes culturels et des lectures communément partagés, invoquent de façon si insistante le féminin du roman (par lettres), force est de prendre en considération cette conviction qu'il y a là du « féminin » - ce qui ne revient pas à la tenir pour historiquement fondée – si on veut comprendre ce qui se joue d'une idée du roman et d'une idée des rôles de sexes dans l'emploi romanesque de la forme épistolaire », Christine Planté, « Un roman épistolaire féminin ? », *loc. cit.*

⁶ Marie Baudry, *Lectrices romanesques*, *op. cit.* ; Margaret Cohen, *The Sentimental Education of the Novel*, Princeton, Princeton University Press, 1999 ; Christine Planté, *La Petite sœur de Balzac*, *op. cit.*

⁷ Jean-Luc Chappey, cité par C. Fayolle, *Genre, savoir et citoyenneté*, *op. cit.*, p. 350.

sa réception supposée. Empathique et non distanciée, voire « passive⁸ », distrayante, davantage tournée vers l'intériorité, elle symbolise désormais pleinement l'univers de l'intime dans lequel évolueraient les femmes⁹.

Dans les parties précédentes, nous avons analysé les principales caractéristiques des représentations de la lecture à l'aune notamment du discours essentialisant sur la nature des femmes et constaté comment cela alimentait l'idée d'une bonne éducation et d'une bonne littérature pour les femmes. Il s'agissait alors de dessiner les contours d'une identité féminine respectable, modérée dans l'expression de ses désirs et de ses ambitions, et devant incarner un nouveau modèle de féminité qui se réalise dans la maternité et la domesticité. Il faut donc désormais « interroger le public¹⁰ » qui se cache derrière la catégorie monolithique de la « lecture féminine ».

L'ensemble des écrits personnels du corpus seront donc convoqués dans cette partie. Réunis malgré leur diversité formelle, ils permettent de poursuivre l'écriture de notre biographie chorale des lectrices et de préciser des connaissances lacunaires sur les pratiques de lecture des femmes souvent étudiées à partir de quelques cas exceptionnels. Il faut enfin critiquer ici la tentation statistique pour lui substituer une approche plus descriptive, qui s'appuie sur un récit du détail le plus à même de restituer l'enchevêtrement des situations, des interactions, des représentations dans lesquelles se déploient les pratiques de lecture. Comme dans la partie précédente, la confiance que nous avons décidé d'accorder à ces témoignages ne revient pas pour autant à octroyer un crédit total à la parole qui nous parvient par ce biais. Il ne s'agit pas non plus de recherche à tout prix le vrai ou le faux, tentation fréquente lorsque l'on étudie des écrits personnels, mais plutôt de s'interroger sur le possible et le vraisemblable¹¹. Surtout, cette confiance oblige à réfléchir à la signification qu'accordent les scriptrices au fait d'écrire sur leurs lectures au cours de la vie. Apparaissent alors des périodes foisonnantes ou de longs silences qui constituent autant de clés de compréhension du rapport complexe entre la lecture et la construction identitaire et souvent conflictuelle des individus.

⁸ Argument que l'on a retrouvé dans les théories de la lecture telles qu'elles ont été élaborées dans les années 1970 : la « petite littérature » (roman policier, sentimentaux...) supposerait des lecteurs passifs, principalement des lecteurs populaires et des lectrices. Voir la mise au point de Marie Baudry, *Lectrices romanesques*, op. cit., p. 361 sq.

⁹ Jacqueline Pearson, *Women's Reading in Britain*, op. cit., p. 2.

¹⁰ Jonnathan Rose, « Rereading the English Common Reader : a Preface to the History of Audience », *Journal of the History of Ideas*, 1992/1, n° 53, p. 47-70.

¹¹ Carlo Ginzburg situe la tension de l'écriture et de l'analyse historiques entre les trois pôles du vrai, du faux et du fictif, en plaidant alors pour la prise en compte du vraisemblable. Carlo Ginzburg, *Le Fil et les traces. Vrai, faux, fictif*, Paris, Verdier, 2010.

Pour cela, nous avons établi une bibliothèque des livres et des journaux lus et/ou possédés dont il s'agira dans le chapitre 7 d'analyser la composition à l'aune du « genre des genres » : les lectrices ne lisaient-elles que des romans de femmes ? Sont-elles restées à l'écart des principales évolutions qui traversent le monde de la littérature dans les premières décennies du XIX^e siècle, telles que le romantisme ou le début, sous la monarchie de Juillet, de l'« ère médiatique » ? La grande variété de lectures relevées conduit à interroger l'idée reçue d'un goût féminin pour le roman et à nuancer également les effets de la segmentation des publics à l'œuvre dans le monde de l'édition. Cette diversité des lectures, la polyphonie¹² de leur appropriation, posent explicitement la question de la participation des femmes (lectrices) au monde littéraire dans la première moitié du XIX^e siècle¹³.

Mais qui dit diversité des pratiques ne veut pas dire « système neutre » et « équivalence des pratiques » : les biens symboliques comme pratiques culturelles, rappelle Roger Chartier, font l'objet de luttes sociales¹⁴ dont le genre, nous le pensons, fut l'un des principaux ressort dans la France de l'après Révolution, réglementée par le Code civil. Les normes de genre « enserrent¹⁵ » les pratiques de lecture des femmes dans des catégories de lecture, mais aussi dans des usages spécifiques, comme nous le verrons dans le chapitre 8. Les marges de manœuvre des lectrices concernant le choix de leurs livres et les modalités effectives de leur lecture – seules, à plusieurs, dans l'intimité ou dans le partage – apparaissent alors faibles. L'écriture personnelle, tendue entre le dicible et l'indisible, permet dès lors de déceler l'intériorisation des normes de lecture et leur possible contournement. Nous voudrions dans cette partie voir comment les pratiques et les usages de lecture, largement transmis par la socialisation familiale, assimilent les normes, peuvent s'y heurter, parfois les déjouer.

Car écrire sur la lecture est aussi, largement, un moyen d'écrire sur la littérature. Bien que toutes les scriptrices ne déploient pas la même réflexivité dans l'écriture personnelle, on

¹² Xenia Von Tippelskirch, *Sotto controllo*, op. cit., p. 17.

¹³ C'est également la perspective proposée en histoire littéraire par Audrey Lasserre, qui écrit : « C'est aussi [...] opter pour une histoire littéraire matérialiste qui loin de consacrer l'idéalité de la littérature s'attache aux conditions concrètes de sa production afin de donner sens à certains choix littéraires dans leur permanence et leur évolution. En ce sens, les modalités d'accès des femmes comme des hommes au savoir et à la culture, à la lecture et à l'écriture, à l'édition, à la reconnaissance sociale, y compris mais non seulement institutionnelle, à l'espace public, etc. éclairent l'ensemble des faits littéraires et l'histoire que l'on peut en faire ». L'auteure invite alors à écrire une « histoire littéraire avec les femmes », sur la base d'un questionnement simple : comment les femmes peuvent-elles participer (en tant qu'auteures, critiques, mais aussi lectrices) à l'écriture de cette histoire ? Pour Chantal Bertrand-Jennings, il s'agit de « recréer le bain culturel d'un moment de façon plus fidèle que si on ne considère que les œuvres dites canoniques. En réalité, il s'agit de bien autre chose que de faire des écrits de femmes un post-scriptum à l'histoire littéraire et d'ajouter quelques auteurs à nos lectures ». Voir Chantal Bertrand-Jennings, *Un autre mal de siècle. Le romantisme des romancières 1800-1846*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2005, p. 20 ; Audrey Lasserre, « La Volonté de savoir », art. cit.

¹⁴ Roger Chartier, *Culture écrite et société*, op. cit., p. 214.

¹⁵ Michèle Riot-Sarcey (dir.), « Un autre regard sur l'histoire », art. cit., p. 19.

verra dans le chapitre 9 comment la littérature devient, durant cette première moitié du siècle, une référence incontournable pour les lectrices. En décrivant les effets de leurs lectures, elles font un pas en direction de la littérature et se positionnent ainsi en tant qu'actrices de la littérature romantique au même titre que les autres lecteurs de leur génération. Surtout, l'ensemble des livres lus nourrit les modalités de l'expression de soi et leur permet d'interroger justement les différents modèles de féminité actifs dans la société du premier XIX^e siècle.

Chapitre 6. Entre la tradition, le genre et l'actualité littéraire : comment resituer les lectures des femmes dans les pratiques de leur temps ?

Entrons dans la bibliothèque virtuelle des lectrices. Par bibliothèque virtuelle, nous entendons, en reprenant modestement l'idée de la « librairie imaginaire » établie par Henri-Jean Martin à partir notamment des catalogues des imprimés de la Bibliothèque Nationale au XVII^e siècle¹⁶, dresser le catalogue des livres lus par les femmes au début du XIX^e siècle. Il s'est donc agi de relever les mentions de lecture dans l'ensemble du corpus¹⁷. La surreprésentation des lectrices aristocrates et bourgeoises parmi nos scriptrices cache de fait tout un lectorat plus populaire, composé de femmes de la petite bourgeoisie, de commerçantes, de domestiques, d'ouvrières, etc., qui, s'il restait largement minoritaire à l'intérieur de la population lisante globale et de lectrices, s'est néanmoins accru dans la première moitié du XIX^e siècle. Nous avons souligné dans l'introduction générale le triple écueil auquel nous sommes confrontée pour les retrouver¹⁸. Cette bibliothèque est également lacunaire parce qu'écrire sur ses lectures ne signifie pas dire toutes ses lectures : restituer cette littérature « après coup » passe par de nombreux filtres, mnésiques certes, mais aussi symboliques¹⁹. Dire ses

¹⁶ L'expression est de Roger Chartier, dans la préface à la réédition de l'ouvrage d'Henri-Jean Martin, *Livres, pouvoir et société à Paris au XVII^e siècle (1598-1701)*, 1999, p. XIII.

¹⁷ Repartant ainsi de la proposition d'étudier les pratiques de lecture à partir de la bibliothèque (c'est-à-dire de l'ensemble des livres lus) et de la physiologie (les manières de lire) de chaque lecteur. Voir Jean-Marie Goulemot, « De la lecture comme production de sens », in Roger Chartier (dir.), *Pratiques de la lecture*, op. cit., p. 119-131, Paris, Payot, 2008. Pour cela, le tableau a été établi à partir des mentions de lecture relevées dans l'ensemble du corpus, tout en ayant conscience, comme l'expose Pierre Bayard dans son essai, que les « livres dont nous parlons n'ont que peu de choses à voir avec les livres « réels » (Pierre Bayard, *Comment parler des livres que l'on n'a pas lus ?*, Paris, Les Éditions de Minuit, 2007, p. 52). Pour une explication de son élaboration, se reporter à l'Annexe III, « Bibliothèque virtuelle ».

¹⁸ Une partie étant simple lectrice ne maîtrisait pas l'écrit ; de plus, écrire sur soi est une pratique minoritaire, de l'aristocratie et de la bourgeoisie pour l'essentiel ; enfin, la moindre conservation des archives privées des classes populaires minimise encore les possibilités d'y accéder.

¹⁹ Brigitte Louichon, *La Littérature après coup*, op. cit., p. 157.

lectures est un moyen de présentation de soi qui permet de se positionner à l'intérieur des hiérarchies sociales et culturelles. Pour les lectrices du début du XIX^e siècle, l'attrance pour la littérature est d'autant plus forte qu'elles se voient largement exclues du modèle de la culture lettrée. Les écrits personnels mettent au jour un jeu avec l'histoire personnelle et avec les catégories du légitime ou de l'illégitime, davantage que des expériences réelles de lecture. Cela ne veut pas dire qu'aucune régularité ne peut être décelée dans les usages de la lecture, mais que les modalités de leur restitution varient fortement d'individue en individu et ne peuvent s'interpréter, bien souvent, qu'à la lumière des logiques personnelles de l'entrée en écriture. Entre la restitution d'une liste d'ouvrages parfois exubérante, relevant davantage de l'ostentation que du compte-rendu, et le quasi silence, toutes les nuances repérables dans les sources ne pourront pas ressortir pleinement dans cette bibliothèque virtuelle. Pourtant, cette bibliothèque se compose d'environ trois cents titres d'ouvrages attribués à près de cent soixante auteur·es différent·e·s, et vingt-six titres de périodiques. Nous présenterons donc la composition de cette bibliothèque virtuelle en deux temps, les livres d'abord, puis la presse, en essayant, lorsque cela est possible, d'en montrer quels usages et appropriations les lectrices en ont fait.

Plutôt que présenter les résultats par catégories de lectrices (grandes/petites lectrices²⁰) ou par catégories de lectures (lectures scolaires, savantes, distrayantes...), nous avons choisi d'entrer dans cette bibliothèque virtuelle par grands ensembles génériques. Il y a nécessairement une part d'arbitraire dans cette entreprise, comme dans toute entreprise de classification, mais ce choix nous a semblé le plus à même de restituer l'horizon possible des lectures par rapport aux transformations culturelles de la première moitié du siècle. Dès lors, comment les scriptrices se situent-elles par rapport à l'actualité littéraire de leur temps et comment participent-elles également aux évolutions culturelles ? Par exemple, la lecture de l'histoire dépasse largement l'usage scolaire du livre d'histoire pour s'inscrire dans une passion commune des hommes et des femmes de la France post-révolutionnaire pour la compréhension des bouleversements politiques et sociaux auxquels ils·elles sont confronté·e·s. De quelle manière ces traces de lecture déplacent-elles les frontières du prescrit et du normatif, permettant d'interroger, à partir de la lecture, le genre des genres ? Nous procéderons à cette présentation

²⁰ Entrée classique en sociologie de la lecture, mais qui tient mal face aux sources convoquées. Si l'on s'en tient à un découpage purement quantitatif, il existe un écart abyssal entre des « grandes » lectrices comme George Sand, Justine Guillery ou Eugénie de Guérin, et la plupart des scriptrices étudiées. Plusieurs problèmes se posent face à cette classification : d'une part, cela reviendrait à considérer que l'intégralité de leurs lectures nous est restituée dans les écrits personnels, postulat largement bancal. D'autre part, l'espace utilisé pour écrire sur soi infléchit l'échelle du détail : entre les quelques pages de la « biographie » de Fanny Dénoix des Vergnes, de simples aveux « j'aimais beaucoup la lecture » et les milliers de pages d'*Histoire de ma vie* de George Sand.

en entrant par le roman, pour l'achever par le livre de piété, et nous montrerons, entre les deux pôles de la *lecture féminine*, toute la diversité des lectures.

6.1. Walter Scott et les autres : bibliothèque et goûts des lectrices à l'heure du romantisme

6.1.1. Les femmes ne lisaient-elles que des romans de femmes ?

Commencer cette exploration de la bibliothèque virtuelle par un questionnement de ce type invite à prendre la question de la lecture des femmes à rebours, à partir de catégories culturelles forgées *a posteriori* dans l'histoire littéraire notamment, pour les mettre à l'épreuve de nos sources²¹. Au sujet de la place occupée par les auteures dans l'histoire littéraire, Martine Reid écrit :

Pendant des siècles, leurs œuvres ont été lues, critiquées, évincées ou portées au pinacle comme des œuvres de femmes. C'est à ce titre que ces œuvres ont été reprises dans des anthologies, des recueils, des dictionnaires et des histoires, souvent destinés à un public féminin ; c'est à ce titre qu'elles ont été généralement considérées comme mineures, puis délibérément oubliées en tout ou partie²².

Derrière la catégorie de « romans de femmes » gît un flou définitionnel qui relève de l'imaginaire générique tel que nous l'avons exposé plus haut : s'agit-il de romans écrits par des femmes, pour des femmes, ou les deux ensemble, dans une sorte de tautologie essentialisante qui ferait correspondre un genre poétique avec le sexe de son auteur et de son public supposé²³ ?

²¹ Il ne nous appartient pas ici de trancher sur un débat à la fois définitionnel et chronologique, mais d'en reprendre les principaux termes pour alimenter de manière critique notre analyse de la bibliothèque virtuelle.

²² Martine Reid, *Des femmes en littérature*, op. cit., p. 17. Comme dans la première partie de la thèse, nous employons l'expression « femme auteur » quand nous évoquons le discours sur l'écriture des femmes au début du XIX^e siècle, tandis que nous utiliserons « auteures » pour notre analyse.

²³ Roger Chartier met en avant un risque de tautologie analogue au sujet des lectures populaires : « le succès de la « littérature populaire » est expliquée par son homologie avec une mentalité qui, en fait, est déduite de la thématique livresque », Roger Chartier, *Culture écrite et société*, op. cit., p. 218.

D'après cette bibliothèque virtuelle, si les femmes lisaient les ouvrages écrits par d'autres femmes, ce n'était pas, loin s'en faut, leur unique lecture. Plus de la moitié des lectrices, de fait, ne mentionne aucune œuvre de femme parmi leurs lectures. Chez les autres, quinze romancières, publiant entre 1790 et 1840, composent le catalogue d'œuvres de femmes : Mme de Genlis arrive en tête du classement avec onze mentions (romans, souvenirs et écrits pour la jeunesse confondus), suivie par George Sand (neuf mentions) et Mme de Staël avec huit mentions (essai et romans). Ensuite, on trouve des références beaucoup plus ponctuelles à Sophie Gay, Mme de Krüdener, Ann Radcliffe, Mme Cottin, toutes les autres n'étant citées qu'une seule fois. Rares sont les auteures signalées, hormis Mme de Graffigny, Mme Riccoboni et Mme Elie de Beaumont, qui rencontrèrent le succès grâce à leurs romans épistolaires au milieu du XVIII^e siècle, lus aussi bien par les femmes que par les hommes²⁴. Cette lecture de « romans de femmes » est donc avant tout une lecture d'auteures contemporaines. Le spectre chronologique remonte à une figure incontournable de la littérature française du premier XIX^e siècle, Mme de Staël, dont le roman *Corinne ou l'Italie* fut publié en 1807 mais, censuré sous l'Empire, ne connut le succès que lors de ses rééditions au début de la Restauration²⁵.

Quelle part la catégorie des femmes auteures représente-t-elle au sein de la bibliothèque romanesque des lectrices ? Les romanciers masculins du XVIII^e siècle –Rousseau, Richardson, ou Bernardin de Saint-Pierre - sont au nombre de six, pour trois romancières ; ceux du XIX^e siècle²⁶, vingt-sept, contre douze femmes auteures. Sur un total de quarante-huit auteur·e·s de romans cité·e·s dans les écrits, les romancières représentent donc un peu moins d'un tiers du corpus. Cette moyenne correspond à leur part effective au sein des auteures publiés en France, que Martine Reid fait osciller entre 20 et 30% dans la première moitié du siècle, bien loin donc, des 60% de femmes auteures que le critique Joseph Michaud croyait identifier parmi les auteurs de romans, preuve, selon lui, de leur lien naturel avec ce genre littéraire²⁷. Certaines pourtant sont très célèbres de leur vivant. Entre 1816 et 1820 par exemple, deux romans de

²⁴ Ainsi de la *Nouvelle Héloïse*, le roman épistolaire de Rousseau, et de ses lecteurs, étudiés par Claude Labrosse. Sur une centaine de lecteurs de l'ouvrage, il dénombre ainsi 25 femmes. Voir Claude Labrosse, *Lire au XVIII^e siècle. La Nouvelle Héloïse et ses lecteurs*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1985, p. 242, ainsi que les remarques de Christine Planté sur l'écriture du roman épistolaire au XVIII^e siècle, « Un roman épistolaire féminin ? », art. cit.

²⁵ L'ouvrage est réédité en 1818, 1819 et 1820, ainsi que dans les *Œuvres complètes* de Mme de Staël en 1820. Les tirages oscillent alors entre 8 et 9 000 exemplaires selon Martyn Lyons, *Le Triomphe du livre, op. cit.*, p. 57. Voir Amélie Legrand, « Lecture et identité féminine : l'exemple de la réception de *Delphine* et de *Corinne ou l'Italie* sous la Restauration », *Cahiers Staëliens*, n° 57, 2006, p. 157-170.

²⁶ Nous avons établi comme point de départ de cette liste des romanciers du XIX^e siècle la publication d'*Atala* par Chateaubriand en 1801.

²⁷ Voir Martine Reid, *Des femmes en littérature, op. cit.*, p. 135. Concernant le roman épistolaire, Lucia Omacini propose des chiffres assez proches : elle dénombre 44% de titres écrits par des femmes entre 1790 et 1830. Lucia Omacini, *Le Roman épistolaire français au tournant des Lumières*, cité par Christine Planté, « Un roman épistolaire féminin ? Pour une critique de l'imaginaire générique », art cit.

Sophie Cottin, *Claire d'Albe* et *Elizabeth* se placent parmi les six livres les plus édités – respectivement 19 000 et 14 500 tirages minimum. Ils ne sont concurrencés alors que par des « classiques » de la littérature pour enfants (les *Fables* de La Fontaine, *Le Catéchisme historique* de Fleury et *Les Aventures de Télémaque* de Fénelon) et par *Paul et Virginie* de Bernardin de Saint-Pierre. Signe de leur succès, certains de ces romans « de femmes » sont même rapidement réédités et quelques décennies plus tard, entre 1820 et 1840, ils figurent toujours dans les listes des best-sellers²⁸.

On peut toutefois interroger l'évolution de leur réception, questionnement sans doute plus fécond. Les lectures d'Eugénie de Guérin, très sensible au discours sur le roman et sur la place des femmes dans l'espace public, restituent bien l'ambiguïté de la réception par les lectrices, dans le quotidien de la lecture, de ces critiques. Si virulente à l'encontre des romans et des femmes auteures, ces « femmes en chaire », Eugénie de Guérin fustige le *Delphine* de Mme de Staël²⁹, quand elle admet son essai *De l'Allemagne*. Celui-ci prend même place dans la bibliothèque personnelle de la jeune femme, soucieuse tout au long de sa vie de parfaire son éducation littéraire. Sur ses cahiers, elle prend des notes d'*Ourika*, le roman sentimental de Claire de Duras³⁰.

Au-delà de la génération d'auteures que Brigitte Louichon identifie comme les « romancières sentimentales³¹ », publiant entre 1789 et 1825, le nombre des auteures diminue dans la bibliothèque personnelle. Leur absence peut alors être analysée comme le contrecoup, dans le catalogue des lectures avouées, de la perte progressive de poids symbolique des auteures dans le monde de la littérature, au moment même où les attaques contre les bas-bleus se multiplient³². Après les premières années du règne de Louis-Philippe, moment d'exception

²⁸ Voir l'ensemble des tableaux établis par Martyn Lyons, *Le Triomphe du livre*, op. cit., p. 83-91. En revanche, d'autres auteures, comme Mme de Cueüllet, auteure du *Voile, ou Valentine d'Alté*, en 1813, ou Mme Chemin, pseudonyme de Mme de Brécy, sont rapidement tombées dans l'oubli.

²⁹ Eugénie de Guérin, *Journal* [3 septembre 1841], op. cit., p. 333-334.

³⁰ Musée-Château du Cayla, Archives guériniennes, Fonds Grès, AG 310, « Cahier de notes. 1824 ».

³¹ Brigitte Louichon, *Romancières sentimentales (1789-1825)*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2009. Catherine Mariette-Clot définit ainsi les romans sentimentaux : « Romans de l'opinion, romans paradoxaux, romans sociaux, ces livres, loin de décrire un hors-temps, une sorte d'utopie montrent combien l'exclusion pèse sur le destin des femmes et les rend malheureuses » « Montrées dans leur milieu, dans une société qui n'est pas décrite selon les grands événements de l'Histoire mais selon les mœurs d'une époque, les héroïnes, à leur manière, sont attentives au changement de la société, sans prétendre pourtant bouleverser un monde où elles ont encore une place très discrète ». Catherine Mariette-Clot, « Avant-propos : romans de femmes des XVIII^e et XIX^e siècles », *La tradition des romans de femmes*, op. cit., p. 11 et Ellen Constans, *Parlez-moi d'amour. Le roman sentimental, des romans grecs aux collections de l'an 2000*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 1999, p. 147. Il est délicat d'englober l'ensemble des titres lus, car la catégorie « romans de femmes » ne se recoupe pas exclusivement avec le roman sentimental (demeurent d'autres formes d'écriture romanesque possibles, notamment le roman épistolaire). De plus, il faut rappeler que les romans sentimentaux pouvaient aussi être écrits par des hommes.

³² Après 1830, elles disparaissent des listes de best-sellers établies par Martyn Lyons. Voir Martyn Lyons, *Le Triomphe du livre*, op. cit., p. 87-93.

favorable à l'activité intellectuelle des femmes durant lequel celles-ci bénéficient d'une visibilité sans précédent, un retournement s'amorce dans les années 1840 et condamne avec de plus en plus de vigueur les prétentions des femmes auteurs à revendiquer un droit à l'écriture et à la parole publique³³. Blâmées car leur entrée massive en littérature est perçue comme le symptôme de la dévalorisation de celle-ci³⁴, elles le sont également dans le monde social parce qu'elles porteraient en elles un risque de déstabilisation de l'ordre moral. Les rares scriptrices à évoquer des œuvres de femmes dans les années 1840 témoignent de l'évolution de leur réception : Amélie Weiler se voit interdire la lecture de *Corinne*, quand la tante de Marie Lafarge décrit l'œuvre de George Sand comme celle d'une *cuisinière* et d'une *poissarde*, ajoutant que les « femmes qui se respectaient ne savaient même pas son nom³⁵ ». Les critiques oscillent donc entre blâmer soit la visibilité publique qu'acquiert une femme par l'écriture ou bien le contenu d'œuvres potentiellement subversives comme celles de Sand.

La brèche ouverte par 1830, peut-être, déplace subtilement les conditions de la réception. C'est que, depuis le début de la monarchie de Juillet, la « question femme » est au centre du débat public. Examinant les conditions de leur existence sociale, notamment à travers la question du mariage, elle est portée à partir de 1829 par la doctrine saint-simonienne, avant de s'exprimer plus librement et plus largement dans une presse féministe plus ou moins modérée. Suzanne Voilquin, comme les autres rédactrices de *La Femme libre* qu'elle a contribué à fonder en 1832, revendique une lecture engagée d'ouvrages qui manifestent une « communauté de préoccupations³⁶ ». Elle se souvient alors de ces années-là comme d'un moment de liberté pour les femmes, guidées et soudées par l'« étoile brillante » George Sand, expression que reprend, bien plus tard, la romancière et correspondante de Flaubert Marie Leroyer de Chantepie dans ses *Souvenirs et impressions littéraires*³⁷.

Trop rares sans doute sont les traces pour établir une chronologie fine et déceler des ruptures dans la réception des œuvres de femmes³⁸, mais on peut tout de même faire l'hypothèse

³³ Christine Planté, *La Petite sœur de Balzac*, op. cit., p. 40.

³⁴ Souvent analysée comme le résultat de la lutte entre le réalisme et l'idéalisme, du côté duquel sont relégués les romans de femmes. C'est l'hypothèse principale soutenue par Marie Baudry dans *Lectrices romanesques*, op. cit. Voir également Christine Bonnemaison-Paquin, « Un paradoxe féminin. Participation et mise en marge dans l'histoire littéraire », in Chantal Bertrand-Jennings, *Masculin/ féminin. Le XIX^e siècle à l'épreuve du genre*, Toronto, Centre d'études du XIX^e siècle Joseph Sablé, 1999, p. 215-226.

³⁵ Marie Lafarge, *Mémoires*, op. cit., p. 197.

³⁶ Que Christine Planté relève dans les écrits des saint-simoniennes, mais qui pourrait également s'appliquer aux lectures. Cette communauté se soude notamment autour de la douleur comme thème et trait spécifique de la condition féminine : « Pourquoi, lorsqu'il s'agit du sort des femmes, les grands cris jetés par Lélia : impuissance ! se font-ils toujours entendre » écrivent les rédactrices de la *Tribune des femmes* en février 1834.

³⁷ Suzanne Voilquin, *Souvenirs d'une saint-simonienne*, op. cit., p. 88-89 ; Marie Leroyer de Chantepie, *Souvenirs et impressions littéraires*, Paris, Didier, 1893, p. 191.

³⁸ Le problème se pose bien sûr de ce qu'on lit mais qu'on ne dit pas, qu'on l'ait oublié ou qu'on le taise à propos, et l'historien ne se heurte à un « effet de légitimité » par conséquent indépassable. Pour Pierre Bourdieu, l'« effet

d'une polarisation de leur lecture en termes de genre. Ainsi, dans un intervalle de deux décennies, Herminie Brongniart et Amélie Weiler font deux lectures différentes de *Corinne*. En 1824, lors d'une discussion entre Herminie Brongniart, son frère Adolphe et un ami de celui-ci au sujet du roman de Mme de Staël, chacun·e s'identifiait à tour de rôle soit à l'héroïne éponyme, poétesse maudite, incarnation du génie au féminin, ou à sa demi-sœur, la sage Lucile³⁹. Les deux jeunes hommes prennent alors la défense de Corinne, sans doute moins en raison de son sexe que dans une lecture romantique du destin tragique d'un génie qui ne peut trouver sa place dans la société contemporaine. En 1843, Amélie Weiler lit seule le même roman, et se l'approprie d'une manière beaucoup plus personnelle. Ce ne sont plus, alors, les deux modèles opposés de rôles féminins qui l'intéressent. Elle y cherche des réponses beaucoup plus directes par rapport à son propre sentiment de mal-être. L'espace clos de la demeure bourgeoise dans lequel elle évolue, les sociabilités féminines qui occupent la majeure partie de son temps et l'horizon d'un mariage convenu l'inquiètent⁴⁰. *Corinne* n'est plus lu à l'aune de l'exceptionnalité et de la marginalité d'un destin féminin hors normes ; il est porteur, chez Amélie, d'une critique plus générale de la condition féminine que peut s'approprier un public féminin élargi.

Un siècle plus tard, Albert Thibaudet situe la naissance du roman contemporain, un roman de « sentiment », « dans la chambre des dames ou plutôt pour la chambre des dames⁴¹ ». L'assimilation est désormais actée. Restreindre les lectures des femmes aux ouvrages écrits par d'autres femmes, par une sorte d'analogie essentialisante, dans une communauté à la fois d'écriture et de lecture, revient à tenir un discours déformant, identique à celui qui présente les auteur·e·s de romans au début du XIX^e siècle comme majoritairement des femmes.

Le reste des lectures romanesques relevées dans la bibliothèque virtuelle s'inscrit pleinement dans l'actualité littéraire des années 1800-1840. Hommes et femmes confondus,

de légitimité » que chacun·e place dans le récit de ses lectures –comme pour les autres productions culturelles – tient à n'avouer que ce qui est supposé légitime d'être lu – ou entendu, vu, etc. Cet effet serait d'autant plus important dans les récits autobiographiques que l'histoire d'une vie repose sur une entreprise de justification. Voir Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, 62/1, 1986, p. 69-72, et le débat entre Roger Chartier et Pierre Bourdieu, « La lecture, une pratique culturelle ? », in Roger Chartier (dir.), *Pratiques de la lecture*, op. cit., p. 277-306. L'analyse en termes de légitimité des genres littéraires a longtemps été centrale en sociologie de la lecture, à partir de l'ensemble des propriétés objectivables (caractéristiques de l'objet, discours externes...) qui fondent la légitimité sociale de l'œuvre. Voir Gérard Mauger, « Écrits, Lecteurs, Lectures », *Genèses*, 1999/1, n° 34, p. 144-161 et Patrick Parmentier, « Les genres et leurs lecteurs », *Revue Française de sociologie*, 1986/3, n° 27, p. 397-430.

³⁹ Herminie Brongniart, *Journal* [13 juin 1824], op. cit., non paginé.

⁴⁰ Amélie Weiler, *Journal d'une jeune fille* [jeudi 7 septembre et dimanche 10 septembre 1843], op. cit., p. 125-127.

⁴¹ Albert Thibaudet, *Le Liseur de romans*, Paris, Éditions G. Crès et Cie, 1925, p. VIII.

aucun auteur ne peut concurrencer en nombre de références Walter Scott, qui apparaît au regard de ce catalogue comme l'auteur le plus lu de la période. Treize titres différents sont cités, sans compter toutes les mentions de lecture des « romans de Walter Scott » qui devient presque une catégorie autonome⁴², révélant par-là son succès incontestable auprès des lectrices. Scott fait l'objet d'un quasi consensus. La lecture de ses œuvres dépasse les clivages sociaux, les différences générationnelles et les âges de lecture. Le romancier écossais est apprécié de deux aristocrates catholiques, le frère d'Eugénie de Guérin, Maurice de Guérin et le fiancé d'Alexandrine de la Ferronnays*, Albert⁴³. Adèle Landron, née en 1817, les lit lorsqu'elle a seize ans, quand Flora Tristan ne mentionne le romancier écossais que tardivement, lorsqu'elle embarque à trente ans sur un navire en direction du Pérou. Eugénie de Guérin, issue de la noblesse tarnaise et soucieuse de faire preuve d'une *bonne* lecture, s'affranchit exceptionnellement et sans s'en repentir des consignes de lecture du curé M. Bories pour lire Scott, et ne s'en cache guère dans sa correspondance avec son amie Louise de Bayne⁴⁴. C'est encore l'une des rares lectures de la jeune Julie Parlier, fille d'un commerçant parisien dans les années 1840. La réception de Scott fut de fait exceptionnelle dans toute l'Europe romantique et il ne dut pas son succès qu'aux seules lectrices. Lors de sa mort en 1832, Sainte-Beuve écrit que tout le « monde civilisé », et non seulement l'Angleterre, entre alors en deuil⁴⁵. En France, s'ils ne figurent pas parmi les dix premiers titres les plus édités, les titres de Scott sont en revanche les premiers romans (hormis *Robinson Crusoé*) pour les années 1826-1830. Pour la décennie suivante, ils continuent de se maintenir dans cette liste, bien qu'ils soient désormais concurrencés par les romanciers français, Victor Hugo ou Paul de Kock par exemple⁴⁶.

Véritable « phénomène de librairie⁴⁷ », Walter Scott exporte le goût des romans historiques hors des frontières anglaises et écossaises qui servent de décor à ses intrigues. Le roman historique s'inscrit dans la continuité du roman noir, ou roman gothique, dont notre bibliothèque porte encore la trace : les romans de l'anglaise Ann Radcliff concurent un beau

⁴² Annexe III, « Bibliothèque virtuelle », entrée « Romans ».

⁴³ Eugénie de Guérin, *Lettres à Maurice* [21 décembre 1828], *op. cit.*, p. 19 & Pauline Craven, *Récit d'une sœur*, *op. cit.*, t. 1, p. 227.

⁴⁴ Eugénie de Guérin, *Lettres à Louise de Bayne (1830-1834)* [8 juillet 1833], édition établie par Émile Barthès, Paris, Lecoq, 1924, t. 1, p. 299.

⁴⁵ Sainte-Beuve, « Mort de Sir Walter Scott, 17 septembre 1832 ». L'article est reproduit dans le 2^e volume des *Premiers lundis*, rassemblant les articles de jeunesse de Sainte-Beuve. Ils ont fait l'objet d'une nouvelle édition électronique en 2016 par l'Observatoire de la Vie littéraire (Université Paris Sorbonne) : http://obvil.paris-sorbonne.fr/corpus/critique/sainte-beuve_premiers-lundis-02/. Consulté le 15/01/17.

⁴⁶ Martyn Lyons, *Le Triomphe du livre*, *op. cit.*, p. 86-90. Cela montre, en même temps, le succès plus lent du genre romanesque en France.

⁴⁷ Philippe Régnier et Alain Vaillant (dir.), *Histoire de la littérature française du XIX^e siècle*, *op. cit.*, p. 110.

succès dans les toutes premières années du siècle, mais sont encore lus dans les années 1840 par une jeune lectrice comme Amélie Weiler. Les lectures de cette dernière témoignent bien de la dimension européenne du goût pour le roman historique et, comme elle grandit à Strasbourg, elle est influencée par la littérature germanophone : elle lit *l'Agathoclès* de Mme Pichler ou *Lichtenstein* de Wilhelm Hauff, deux romanciers allemands qui s'inscrivent dans ce courant porteur. Ensemble, tou·te·s ces romancier·e·s participent pleinement de cette ferveur pour l'histoire de la première moitié du siècle.

Mais les romans historiques n'entendent pas restituer une vision authentique du passé : ils offrent plutôt à leurs lecteurs et lectrices, « par analogie, à bonne distance des implications partisans, un moyen de réfléchir aux enjeux de leur présent⁴⁸ ». La réception que firent les lectrices des romans historiques est bien difficile à appréhender. Eugénie de Guérin exprime la confusion qui pouvait se faire jour dans la lecture de romans historiques. À la recherche d'un ouvrage sur « la Brinvilliers, Louis XIV et son siècle⁴⁹ », elle est déçue de constater que dans *La Chambre des poisons : histoire du temps de Louis XIV*, roman de P.-L. Jacob paru en 1839, les personnages historiques ont disparu au profit de physiologies grotesques, dans le goût de la littérature panoramique de la monarchie de Juillet. Pour sa part, Soline Pronzat de Langlade lit en 1834 *Han d'Islande* (1823), l'un des romans de jeunesse de Victor Hugo. Alors que Hugo y émet une critique de la peine de mort, la lectrice s'approprie le cadre de l'intrigue, la Norvège du XVI^e siècle, pour évaluer le caractère pittoresque des châteaux médiévaux qu'elle admire lors d'un voyage en Bretagne. Le romanesque de l'intrigue – beaucoup de ces romans mettent en scène des héroïnes malheureuses –, le pittoresque et le décor moyenâgeux qui lui sert de cadre, contribuent à alimenter l'imaginaire largement partagé d'un Moyen Âge sombre et sanguinaire. Sans doute le succès incontestable de ce genre littéraire aux frontières très larges, allant du roman gothique aux prémices du roman populaire, tient-il à l'imbrication de ces différents éléments.

Peut-être encore davantage que les romans de Walter Scott, ce sont les ouvrages mêlant autobiographie et fiction qui sont parvenus jusqu'à notre imaginaire contemporain comme le symbole du romantisme⁵⁰. Ils portent un prénom unique : René de Chateaubriand, *Obermann* de Sénancour, *Adolphe* de Benjamin Constant... Par la place qu'ils accordent à l'expression du

⁴⁸ *Ibid.*, p. 111.

⁴⁹ Eugénie de Guérin, *Journal* [19 avril 1839], *op. cit.*, p. 195.

⁵⁰ Même si nous sommes consciente que le terme « romantisme » tend à cacher la diversité du mouvement, dans sa chronologie, ses expressions européennes et ses objets, nous emploierons le singulier, pour désigner également une époque courant des premières années du siècle aux années 1840 dans la terminologie historique. Par ailleurs, nombre de scriptrices associent leur jeunesse au « romantisme », et l'emploient de la sorte.

« moi » et à l'auto-analyse, ils seraient le révélateur d'un individualisme naissant dans la société bourgeoise d'après la Révolution. Bien sûr, l'individualisme ne naît pas aux lendemains de la Révolution française, tout comme l'expression du « je » en littérature n'est pas une invention du romantisme⁵¹. Mais la possibilité qu'il offre d'exprimer les souffrances, les doutes et les cheminement intérieurs du sujet répond à une attente des individus à un moment précis où les rôles sociaux fondés sur les hiérarchies traditionnelles sont brouillés, où le repli sur la cellule familiale et sur le privé est perçu comme une réponse sociale et politique aux ébranlements révolutionnaires. Ces voix individuelles portées par l'écriture romanesque deviennent alors les porte-parole d'une génération identifiable par la « vague des passions » qu'elle porte en elle, ce « mal du siècle » qui soude la génération romantique face au désenchantement⁵². Il y a sans doute, dans ces lectures, une expérience socialement partagée qui explique le succès de ces ouvrages et qui est propre à la cohorte née sous la Révolution française⁵³. Considéré du point de vue du lectorat, le succès de ces œuvres repose sur la possibilité de l'identification au héros éponyme, à ses pensées sur soi et sur sa place dans la société, ainsi qu'à sa manière de dire ses émotions, et ce, nous le verrons, au-delà du sexe du personnage.

6.1.2. Lire l'histoire : la passion du siècle

La part de l'histoire au sein de cette bibliothèque virtuelle a de quoi impressionner⁵⁴ : la panoplie des historiens lus court des historiens romains, avec les *Histoires* de Tacite, aux

⁵¹ Le terme « individualisme » est utilisé en revanche pour la première fois dans les années 1820, de manière péjorative, exprimant soit la nostalgie de l'ordre ancien chez Joseph de Maistre par exemple, soit la manière de désigner l'ordre social nouveau, porteur d'injustices, chez Saint-Simon. Voir Emmanuel Fureix et François Jarrige, *La Modernité désenchantée*, op. cit., p. 184 ; Jean-Claude Schmitt, « La découverte de l'individu : une fiction historiographique ? », in *Idem*, *Le Corps, les rites, les rêves, le temps : essais d'anthropologie médiévale*, Paris, Gallimard, 2001, p. 241. Sur l'usage du « je » dans la littérature du début du XIX^e siècle, voir Alain Vaillant, « Prologue », in *Idem* (dir.), *Dictionnaire du romantisme*, Paris, CNRS Éditions, 2012, p. LIII.

⁵² Que ce soit du point de vue de l'histoire littéraire ou de l'histoire sociale, les interrogations autour de cette « génération romantique » ont tenté d'en dessiner les contours de différentes manières : soit en considérant la signification du mal-être chez les écrivains, à partir de leur acte d'entrée en littérature (Diaz) ou de leurs écritures intimes (Bernard-Griffiths) ; soit, à partir d'une population statistique circonscrite – les étudiants de Paris –, en interrogeant cette nouvelle catégorie sociale de la « jeunesse », son cadre de vie et ses modalités d'expression (Caron). Voir Simone Bernard-Griffiths (dir.), *Difficultés d'être et mal du siècle dans les correspondances et journaux intimes de la première moitié du XIX^e siècle*, Clermont-Ferrand, Cahiers d'études sur les correspondances du XIX^e siècle, 1998 ; Jean-Claude Caron, *Généralisations romantiques. Les étudiants de Paris et le quartier latin (1814-1851)*, Paris, Armand Colin, 1991 ; José-Luiz Diaz, « Génération Musset ? », *Romantisme*, 2010/1, n° 147, p. 3-12. James Smith Allen a quant à lui théorisé la notion de « génération romantique » en étudiant statistiquement les années de naissance des écrivains cités dans la *Bibliographie de la France* sous la Restauration et la Monarchie de Juillet. Voir James S. Allen, « Y a-t-il eu en France une génération romantique de 1830 ? », *Romantisme*, 1980/10, n° 28, p. 103-118.

⁵³ José-Luiz Diaz, « Génération Musset ? », art. cit.

⁵⁴ Annexe III, « Bibliothèque virtuelle », entrée « Histoire ».

historiens contemporains comme Louis Blanc ou Guizot. Elle montre un subtil mélange entre l'histoire telle qu'elle était lue et écrite au siècle des Lumières et le renouveau de l'écriture historique dans les premières décennies du XIX^e siècle. Les lectrices ont surtout approché les historiens du XVIII^e siècle à travers leur éducation, dont on a vu que l'histoire faisait souvent partie. Malgré les différences entre l'histoire savante à la Rollin, historien et théologien renommé du début du XVIII^e siècle et une histoire plus politique avec Voltaire, l'histoire enseignée demeure une histoire *magistra vitae*, une histoire des grands princes porteuse d'exemples et d'enseignements. On notera en revanche la faible part de l'histoire ecclésiastique, en dehors de l'histoire sainte dont on a vu qu'elle demeurait l'un des socles des premiers apprentissages. La lecture d'une histoire très contemporaine apparaît alors propre au XIX^e siècle, révélant un nouveau goût pour l'histoire dont se saisissent les lectrices. Le XIX^e siècle, a-t-on souvent écrit, est le « siècle de l'histoire⁵⁵ ». Cette passion commune pour les lectures historiques met en lumière une sensibilité nouvelle au passé alors que la Révolution française a profondément ébranlé le rapport au temps et à l'histoire du pays. « L'histoire doit être la leçon de tous⁵⁶ ! », peut-on lire en janvier 1835 dans le *Citateur féminin*, brève publication se présentant comme un recueil de la « littérature féminine » mais proposant, plus largement, d'examiner le rapport des femmes au savoir. Deux directions, on le voit à travers cette bibliothèque, en procèdent : d'une part, les histoires nationales connaissent un succès sans précédent, d'autre part la lecture de l'histoire contemporaine implique souvent une prise de position politique.

Les premières s'inscrivent dans une quête des origines des jeunes peuples « nations » en devenir⁵⁷. On ne sera donc pas surpris de retrouver dans le catalogue des *Histoire de l'Italie*, *Histoire de la Russie*, *Histoire de l'Angleterre*, écrites dans les premières décennies du siècle. Le romantisme par ailleurs porte en lui les germes de ce premier nationalisme, célébrant les mouvements des peuples italiens ou grecs dans les années 1820. En France, après un premier temps de l'écriture historique « réactionnaire » cédant à la nostalgie de l'Ancien Régime⁵⁸, il s'agit pour les historiens de puiser dans le passé mythique du pays pour construire un nouveau rapport au temps. Les historiens de l'« école romantique » participent ainsi largement à rendre populaires les Francs, les Gaulois ou les Mérovingiens, redécouverts par Augustin Thierry. L'intérêt pour l'histoire locale et ses déclinaisons en histoires pittoresques procède de la même

⁵⁵ Emmanuel Fureix et François Jarrige, *La Modernité désenchantée*, op. cit., p. 23.

⁵⁶ *Le Citateur féminin*, vol. 1, 1835, p. 34.

⁵⁷ Anne-Marie Thiesse, *La Création des identités nationales. Europe XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Seuil, 1999, p. 131.

⁵⁸ Christophe Charle, *Discordance des temps. Une brève histoire de la modernité*, Paris, Armand Colin, 2011, p. 36.

logique : on y recherche à la fois les particularités d'un peuple, d'une région, des personnages. Ainsi de la *France pittoresque* lue par Eugénie de Guérin. Reprenant le modèle de la description des lieux et des monuments par départements proposé dès les années 1820 par les *Voyages pittoresques et romantiques dans l'ancienne France*, du baron Taylor, le recueil d'Abel Hugo est publié en 1835. À ce moment, le ministre de l'Instruction publique François Guizot donne véritablement les moyens d'une politique de patrimonialisation qui n'avait connu jusqu'alors que des initiatives isolées⁵⁹. Derrière la volonté de Guizot, il y a l'objectif fort de rendre possible une appropriation commune de l'histoire, dépassionnée idéologiquement, par les individus qui composent la nation⁶⁰ : c'est le but ultime que s'est fixé Abel Hugo dans sa *France pittoresque* : étudier la patrie et rendre les citoyens fiers et orgueilleux de leur pays⁶¹.

L'écriture de l'histoire et par extension sa lecture sont investies tout au long du siècle d'une forte portée idéologique. À travers la bibliothèque virtuelle, nous pouvons suivre la passion pour la grande question historiographique du siècle : la Révolution française. Les principales figures d'historiens appartenant à l'école historique romantique rencontrent un véritable succès sous la Restauration et la monarchie de Juillet. Durant le règne de Louis XVIII, les cours de François Guizot ou de Victor Cousin à la Sorbonne attirent les foules ; leur publication offre aux lecteurs éloignés, plus jeunes, mais surtout aux lectrices interdites d'études supérieures un accès facile à leur contenu : c'est de cette manière que Justine Guillery les lit, alors qu'elle vit à Bruxelles après la Révolution de 1830⁶². L'écriture de l'histoire comme écriture politique est clairement revendiquée par les historiens de la première moitié du siècle⁶³. La première édition de *l'Histoire des Girondins* de Lamartine, farouche opposant de Louis-Philippe, est publiée alors que le régime de Juillet est au plus mal, au début de l'année 1847, et connaît rapidement un immense succès de librairie ; Louis Blanc, chef de file des républicains, propose pour sa part dans son *Histoire de dix ans* une lecture socialiste d'une révolution qui apparaît comme le résultat de la lutte des classes ; à l'opposé, on trouve les tenants de l'histoire libérale de la Révolution, tels Abel-François Villemain et dans une moindre mesure Adolphe

⁵⁹ Dès 1830, Guizot crée un poste d'Inspecteur général des monuments historiques de la France puis, en 1838, le Comité historique des monuments et arts. Antoine de Baecque et Françoise Mélonio, *Histoire culturelle de la France*, tome 3. *Lumières et liberté. Les XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, Seuil, « Points Seuil », 2005, p. 333-334.

⁶⁰ Christophe Charle, *Discordance des temps*, op. cit., p. 38.

⁶¹ Abel Hugo, *La France pittoresque, ou description pittoresque, topographique et statistique des départements et des colonies de la France*, Paris, Delloye, 1835, p. I. Pour chaque département, l'auteur propose, après des éléments relatifs à l'antiquité et à l'histoire, puis aux mœurs (langage, costume), une description topographique de la région, puis des particularités météorologiques et des curiosités naturelles locales.

⁶² Voir *infra*, chapitre 9.

⁶³ Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia, *Les Courants historiques en France, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Gallimard, 2007, p. 27.

Thiers. Quel que soit leur positionnement idéologique, ces ouvrages proposent une histoire en marche, qui tente de décrypter les bouleversements nés de la Révolution française et de rendre intelligible la société contemporaine.

La lecture de l'histoire témoigne alors des lignes de fractures idéologiques entre les lectrices : George Sand, aux positions républicaines affirmées sous la monarchie de Juillet, lit *L'Histoire de dix ans* de Louis Blanc, tandis que la légitimiste Eugénie de Guérin lit *Les Considérations sur la France* de Joseph de Maistre, ouvrage phare de la pensée contre-révolutionnaire. Mais au-delà, le succès public de l'histoire ne résulte pas nécessairement de la politisation de son lectorat. La jeune Henriette Berthoud se passionne tour à tour pour *L'Histoire de la Révolution française* de Thiers, dont les dix tomes étaient destinés à un public élargi au-delà des spécialistes⁶⁴, puis pour *L'Histoire des Girondins* de Lamartine. Pour Marie de Beausacq, âgée d'à peine vingt ans au moment de la Révolution de 1848, la lecture de *L'Histoire des Girondins* sert en revanche à comprendre les enjeux du présent, alors même que les mémoires de la révolution de 1789 ou des émeutes de 1832 apparaissent perdues ou déformées dans le présent de la jeune fille⁶⁵.

La lecture des romans historiques participe de ce même goût pour l'histoire, nous l'avons vu. Pour compléter le panorama, ajoutons la lecture des mémoires historiques. Il faut bien distinguer ici les ouvrages qui servent de matrice et de référence à l'écriture personnelle, comme les *Mémoires* de Mme Roland utilisés par Amélie Weiler, et ceux qui proposent au public une lecture de l'histoire récente. Les années 1815-1848, pour lesquelles Damien Zanone a dénombré plus de 444 textes publiés⁶⁶, témoignent d'une véritable « fièvre de Mémoires » répondant à un « désir de cultiver l'histoire récente » après Waterloo, alors que le « passé récent et trépidant de la Révolution et de l'Empire demande à ce que l'on revienne sur lui dans un effort d'entendement et de compréhension⁶⁷ ». Sont alors convoquées la mémoire des grands hommes d'État – Napoléon, Louis XVIII – comme celle des témoins d'une société ou d'une époque révolue – Mme de Genlis sur la Révolution, Mme de Créquy sur la cour de Louis XV. Celle, enfin, mettant plus directement l'individu en prise avec l'événement en train de se faire, qu'incarnent les acteurs romantiques pris dans le tourment du printemps des peuples européens

⁶⁴ En 1845, 80 000 exemplaires complets avaient été vendus. Robert Tombs, « Thiers historien », *Cahiers de l'Association internationale des Etudes françaises*, 1995, 47/1, p. 265-281.

⁶⁵ Marie de Beausacq, *Mémoires de la comtesse Diane*, op. cit., t. 1, fol. 71. Voir Annexe IV. 2. « L'Histoire des Girondins de Lamartine et la révolution de 1848 : lecture croisée. »

⁶⁶ Damien Zanone, *Écrire son temps*, op. cit., p. 34.

⁶⁷ *Ibid.*, p. 16.

: ainsi des Mémoires d'Iturbide, éphémère Empereur du Mexique entre 1822 et 1823, ou de l'italien Silvio Pellico, membre des Carbonari napolitains, emprisonné à Venise puis durant dix années dans la prison autrichienne du Spielberg. Ses mémoires intitulées *Mes prisons*, véritable best-seller depuis leur publication en 1833, connurent un succès particulier auprès du public catholique romantique qui y vit l'expression d'un « catholicisme doloriste⁶⁸ », mêlant le « religieux, [le] beau de sentiment et [la] résignation⁶⁹ ».

Au vu de cette bibliothèque virtuelle, la lecture de l'histoire, protéiforme, apparaît comme la plus représentative des années 1810-1840. Au-delà des premiers apprentissages, la lecture de l'histoire constitue l'une des lectures autorisées chez les jeunes filles durant leur formation « scolaire ». Lire de l'histoire s'inscrit donc dans une habitude et une certaine continuité pour celles qui en ont les moyens. Le rayon « histoire » nous apparaît en cela représentatif de la manière dont les lectrices participent au monde de la littérature dans les premières années du siècle : ce n'est pas juste l'histoire sainte, ou une histoire abrégée, telle qu'elle pouvait leur être donnée à lire durant leur éducation, ou à travers les compilations des bibliothèques pour Dames. On voit que les lectrices ne sont pas restées à l'écart, loin de là, du goût pour l'histoire qui s'empare de l'ensemble de la société française dès les lendemains de la Révolution. L'ambition didactique des historiens romantiques – écrire une histoire qui s'adresse à tous - et la large diffusion dont ils bénéficient, donnent aux lectrices l'occasion de prendre part au projet plus vaste qui ressort de l'écriture historique de cette première partie du siècle : redonner un sens à l'histoire collective après l'expérience de la discontinuité révolutionnaire⁷⁰.

6.1.3. Philosophie, sciences et droit : une incursion timide dans des domaines masculins ?

Qu'en est-il des genres perçus comme plus « masculins » car faisant prétendument davantage appel à la raison⁷¹ ? Alors que, jusqu'aux années 1870, les universités sont fermées

⁶⁸ Jean-Claude Vimont, « Silvio Pellico, *Mes prisons* : un best-seller de l'édification », *Trames*, 1997, disponible en ligne sur Criminocorpus, URL : <https://criminocorpus.revues.org/1946>. Consulté le 02/02/17.

⁶⁹ Eugénie de Guérin, *Lettres à Louise de Bayne* [17 août 1834], *op. cit.*, p. 428.

⁷⁰ Emmanuel Fureix et François Jarrige, *La Modernité désenchantée*, *op. cit.*, p. 18-19, et Christophe Charle, *Discordance des temps*, *op. cit.*, p. 26-27.

⁷¹ Geneviève Fraisse, *Muse de la raison*, *op. cit.*, p. 148 ; Michèle Le Dœuff, *L'Étude et le rouet. Des femmes, de la philosophie, etc.*, Paris, Seuil, 2008, [1989], p. 12-15.

aux femmes, leurs lectures pouvaient-elles s'affranchir des conventions pédagogiques qui les laissaient aux portes de la philosophie, du droit ou des sciences ? Dès les années 1830, certaines femmes, comme Louise Maignaud, réclament l'ouverture des domaines masculins aux femmes, signe de progrès et d'émancipation⁷².

Les livres de sciences naturelles ou physiques ou les ouvrages juridiques ne constituent pas une rubrique fournie de cette bibliothèque virtuelle⁷³. De fait, chez celles qui s'y consacrent, George Sand, Marie d'Agoult, Clémence Royer, Sophie Ulliac-Trémadeure ou Hortense Allart, cette lecture est intimement liée à leur travail préparatoire d'écriture et semble indissociable d'une identité « professionnelle » en construction. Sophie Ulliac-Trémadeure s'occupe ainsi de la rubrique « Leçons d'histoire naturelle » du *Journal des jeunes personnes*, qu'elle dirige à partir de 1846. Pour informer ses jeunes lectrices, elle consulte des ouvrages de zoologie ou de botanique⁷⁴. Avant cela, son travail préparatoire pour son premier roman consiste à lire, notamment, les « six gros volumes de the *Gallery of Arts and Industry*⁷⁵ », un ouvrage anglais à portée encyclopédique. Chez Hortense Allart, ces lectures sont une invitation à dépasser les limites du savoir imposé aux femmes : auteure de nombreux romans et livres d'histoire, amie de George Sand et de Marie d'Agoult, elle écrit un livre autobiographique intitulé *Enchantements de madame Prudence de Saman*, qui fait scandale après sa publication en 1872 car elle y évoque sa liaison avec Chateaubriand. Mais elle revient aussi longuement sur la genèse de chacun de ses ouvrages. Ainsi, elle raconte avoir préparé son *Histoire de la République de Florence* lorsqu'elle était en Italie au début des années 1840 en s'appuyant sur la lecture des historiens et jurisconsultes italiens des XVII^e et XVIII^e siècles, tels que Giannone ou Varchi. Dans son roman autobiographique comme dans son *Histoire de la République de Florence*, elle pose la question des limites du savoir accessible aux femmes de son époque. Elle explique ainsi ses lectures tant par l'éducation qu'elle a reçue, ayant appris le latin, la physique, l'algèbre, l'astronomie, que par les possibilités que lui offre son statut de femme séparée de son mari. Sa liaison est ainsi le temps d'une renaissance intellectuelle et d'une mise au travail par la lecture. De manière explicite, elle dédie son *Histoire de Florence* « Aux femmes » et écrit :

⁷² Elle écrit ainsi dans *Le Conseiller des femmes*, journal fondé par la saint-simonienne Eugénie Niboyet : « Il est peut-être utile de donner ici un aperçu de ce que nous entendons par progrès, par émancipation appliquée à notre sexe [...]. Le vœu de notre cœur est que la femme puisse à son gré, aborder la carrière de la science et de l'industrie. Nous voudrions surtout qu'on s'occupât sérieusement d'étendre le plan de son éducation. », *Le Conseiller des femmes*, n° 3, 16 novembre 1833.

⁷³ Annexe III, « Bibliothèque virtuelle », entrées « Sciences » et « Droit ».

⁷⁴ Sophie Ulliac-Trémadeure, *Souvenirs*, op. cit., t. 2, p. 237.

⁷⁵ Sophie Ulliac-Trémadeure, *Souvenirs*, op. cit., t. 1, p. 275.

S'il faut s'étonner que les femmes se soient contentées si longtemps d'une existence et d'une vertu bornées [...], il ne faut qu'en protester plus énergiquement pour leur réveil, leur courage, leur probité, ces qualités qui nous feront enfin parvenir au mérite véritable. L'esprit, d'ailleurs, n'a pas de sexe ; la science, la justice, le droit, n'en ont pas⁷⁶.

En dépit des nombreuses publications de vulgarisation scientifique, dans la presse, les dictionnaires, les *Bibliothèques universelles* éditées à la fin du XVIII^e siècle, témoignant d'une curiosité accrue des hommes et des femmes du XIX^e siècle pour les sciences, ce type de lecture relève avant tout d'une spécialisation voire d'une professionnalisation du ou de la lecteur·trice. Exclues des réseaux de circulation privilégiés de la littérature scientifique, comme les universités ou encore les nombreuses sociétés savantes qui sont fondées sur un principe de non-mixité, les lectrices abordent cette littérature de manière autodidacte. Elles expliquent bien, dans les souvenirs de leur enfance, la part d'un goût « naturel » pour ces disciplines extérieures à l'éducation des filles ainsi que l'éducation différente qu'elles ont elles-mêmes reçue, apprenant les mathématiques ou le latin. Mais elles insistent davantage sur l'effort supplémentaire que cela leur a coûté par la suite. Selon un schéma que l'on retrouve dans la plupart des récits d'autodidactes, comme l'a analysé Martyn Lyons au sujet des autobiographies ouvrières⁷⁷, elles mettent en œuvre un programme de lecture foisonnant, à la fois désordonné mais qui *in fine* prend sens dans l'accomplissement de leur trajectoire professionnelle.

Philosophe, première traductrice française de *L'Origine des espèces* de Charles Darwin en 1862, Clémence Royer a été initiée aux mathématiques par son père, légitimiste convaincu et condamné à mort après la révolution de 1830. Après le décès de celui-ci, elle reprit ses études à l'âge de 19 ans pour passer le brevet d'institutrice. Deux lectures, raconte-t-elle, agissent comme des révélateurs : l'*Histoire romaine* de Michelet « qui éveilla chez [elle] le sens de la critique historique » et le cours de physique de Roquerel, professeur au Conservatoire des Arts et métiers, « qui [lui] donna la première révélation des lois cosmiques⁷⁸ ». Par sa pratique autodidacte de la lecture, elle entend trouver un palliatif par rapport à un savoir dont elle est exclue de fait⁷⁹. Clémence y loge un autre événement significatif de sa trajectoire, celui de son détachement par rapport à l'éducation très catholique qu'elle a reçue, celui du passage de la

⁷⁶ Hortense Allart, *Histoire de la République de Florence*, Paris, Delloye, 1843, p. V-VI.

⁷⁷ Martyn Lyons, « Autobiographies ouvrières », art. cit.

⁷⁸ Annexe VII. « Récit d'un affranchissement intellectuel ».

⁷⁹ Geneviève Fraisse, *Clémence Royer*, Paris, La Découverte, 1985, p. 14.

croyance vers le savoir. Par la suite, le métier d'institutrice lui assure une indépendance financière et des ressources matérielles pour pouvoir étudier l'histoire, la philosophie, la chimie, l'astronomie, la physique du globe, la paléontologie, tous les « livres les moins feuilletés par les femmes⁸⁰ ». Son parcours apparaît à la fois comme exceptionnel au vu des trajectoires de la majorité des femmes de son époque, mais le récit qu'elle en fait est un exemple représentatif des souvenirs d'autodidactes qui insistent sur le caractère éprouvant, solitaire et singularisant de leur incursion dans des domaines du savoir perçus comme illégitimes au vu de leur identité sociale de départ. Dans leur cas, l'éducation par le livre semble ne jamais cesser⁸¹. Ces récits se font alors sous l'angle d'une rupture dans une trajectoire « de filles », normalisée dans les lectures pieuses durant le temps de la petite école ou du pensionnat, rupture bien souvent nous le verrons dans le chapitre suivant, restituée dans le souvenir d'une crise mystique. À partir de là, d'autres manières de lire se mettent en place. Les lectrices font alors un usage plus politique, critique, des livres, qu'il s'agisse de l'histoire chez Clémence Royer, de la philosophie chez Suzanne Voilquin, ou même d'un roman de Mme de Genlis, les *Battuecas*, dont George Sand explique qu'il lui permet de découvrir ses « premiers instincts socialistes et démocratiques⁸². »

À l'inverse, la rubrique « philosophie » apparaît autrement plus fournie⁸³. Quelques scriptrices se partagent l'essentiel des lectures, à savoir George Sand, Justine Guillery et Hortense Allart, mais chez les autres la lecture de la philosophie ne relève pas non plus de l'exceptionnel. On voit en revanche une nette répartition entre les philosophes des Lumières et les philosophes classiques ou catholiques, dichotomie qui alimente la pensée philosophique du XIX^e siècle. Schématiquement, se retrouvent d'un côté les lectrices de d'Alembert, Condillac, Rousseau, qui grâce à l'*Émile* dépasse largement les clivages idéologiques, Voltaire et Volney et, de l'autre, celles qui, comme Eugénie de Guérin ou Coraly de Gaïx, lisent Joseph de Maistre et Louis de Bonald, théoriciens de la pensée contre-révolutionnaire des années 1810. Voltaire plus que les autres cristallise les positionnements idéologiques des lecteurs·rices catholiques. En cela, Élisabeth Perrotin comme d'autres suivent les prescriptions de l'Église catholique et rejettent de manière univoque Voltaire pour son athéisme⁸⁴. Mais les prescriptions morales

⁸⁰ Clémence Royer, *Biographie de Clémence Royer par elle-même*, manuscrit, BMD, Ms 19, fol. 47-49 et fol. 62.

⁸¹ Nous développerons plus amplement cette question dans l'étude de cas consacrée à Sophie Ulliac-Trémadeure et Justine Guillery. Voir *infra*, chapitre 9.

⁸² George Sand, *Histoire de ma vie*, *op. cit.*, p. 601-602. Le roman de Mme de Genlis, publié en 1816, raconte l'apprentissage du monde par un jeune homme né dans une communauté monastique située à proximité d'une tribu autarcique, les Battuecas, dans l'Espagne de la fin du XVIII^e siècle.

⁸³ Annexe III. « Bibliothèque virtuelle », entrée « Philosophie ».

⁸⁴ Gisèle Sapiro, *La Responsabilité de l'écrivain*, *op. cit.*, p. 126 sq.

n'ont pas valeur de loi. Clémentine de Como, après dix ans passés chez les sœurs de Saint-Charles, une congrégation enseignante bien implantée dans le Sud-Est de la France, fait de la lecture d'une tragédie de Voltaire la clé de son émancipation par rapport à la tutelle des religieuses :

Un vieux bouquin en lambeaux m'étant tombé sous la main du fond de vieilles archives que j'avais fouillées sous une armoire, le livre était en vers sans frontispice ni titre, je l'enfouis prestement dans ma poche, sans plus m'en dessaisir, et j'attendis. Ah ! ils me brûlaient la hanche ces vers, vrai trésor pour moi [...]. Je lis... C'était la *Mérope* de Voltaire. Heureusement ce nom n'était pas là, car j'eusse condamné mon livre aux flammes, tant était la prévention reçue. Voltaire c'était le diable aux yeux de nous toutes, sœurs de St. Charles. Et le diable a bien un peu réagi sous la plume de Voltaire, mais un bon diable... Aussi magnétisée par les émanations remontant du livre à mon cerveau, je lis sans plus m'arrêter. [...] Et moi qui jamais n'avais rien vu de pareil, j'étais là, pénétrée, interdite, ne respirant plus, et noyée dans mes larmes⁸⁵.

Malgré son profond attachement à la religion dans sa jeunesse, Clémentine de Como écrit à la fin de sa vie un texte violemment anti-religieux. Significativement, cette scène de lecture est la seule qui jalonne ses souvenirs sous le voile. Et elle charge ainsi ce souvenir transgressif d'une symbolique de première importance dans sa trajectoire. Même les plus croyantes des lectrices peuvent s'affranchir ponctuellement des prescriptions de lecture tout comme, dans la pratique, les directeurs de conscience pouvaient adapter leurs conseils. Pour Eugénie de Guérin, *Le Siècle de Louis XIV*, ses pièces de théâtre mais aussi ses contes peuvent se lire, bien que cette lecture lui demande un effort supplémentaire de mise à distance de l'auteur et de sa pensée philosophique⁸⁶. La mère de Blanche de Roederer quant à elle retourne le stigmate de la mauvaise lecture en avançant son besoin de comprendre et de raisonner par elle-même :

Je viens de lire Voltaire, après en avoir demandé la permission. Mon but était de pouvoir un jour donner plus de poids à ma conviction religieuse auprès de mes fils. Je sentais le peu d'influence des raisonnements d'une mère, à laquelle on peut dire : « vous ne connaissez pas les faits et les raisonnements allégués contre la religion »⁸⁷.

⁸⁵ Clémentine de Como, *Émancipation de la femme*, op. cit., t. 1, p. 313-315.

⁸⁶ Eugénie de Guérin, *Journal* [10 décembre 1834], op. cit., p. 19.

⁸⁷ Sophie Gravier, *Souvenirs de la marquise Delahante*, op. cit., t. 1, p. 136.

Lise Queffelec étudie à partir de la presse littéraire de la monarchie de Juillet la réception critique qui fut faite des lectures supposées « de femmes ». Leur lecture des sciences s’entendrait à des connaissances usuelles et pratiques, rapides et succinctes, telles qu’on commence à les trouver dans la presse féminine ; celle de l’histoire serait tournée vers la déploration des siècles passés, dans un attachement supposé plus fort à l’Ancien Régime et à la tradition catholique⁸⁸. On voit, à travers l’exploration de ces deux rubriques dans notre bibliothèque virtuelle, le biais d’essayer de saisir les lectures à partir ou de la littérature didactique, ou des catégories éditoriales, ou de la critique littéraire. Il faut prendre en compte leur puissance normative certes, mais restituer la pluralité des pratiques individuelles pour faire bouger les grandes catégories établies.

6.1.4. Entre classicisme et romantisme : théâtre et poésie

Le faible nombre d’auteurs dramatiques et de pièces de théâtre cités dans la bibliothèque virtuelle restitue de manière amoindrie l’importance du théâtre dans la société du premier XIX^e siècle⁸⁹. En effet, le public du théâtre s’élargit considérablement au cours du siècle : spectacle favori de la bourgeoisie parisienne qui accourt sur les boulevards les soirs de représentation, il s’ouvre progressivement à la bourgeoisie de province puis aux classes populaires⁹⁰. De plus, le public peut être tour à tour spectateur, lecteur et acteur. Dans certains pensionnats de jeunes filles, depuis que Mme de Maintenon a inscrit le théâtre au cœur de son projet éducatif⁹¹, la tradition perdure de jouer des pièces de théâtre en fin d’année au cours de cérémonies publiques ; même si la pratique tombe progressivement en désuétude et suscite des critiques de la part des pédagogues, elle a encore court dans les grands pensionnats de la période post-révolutionnaire⁹². Alors qu’elle est élève au pensionnat des Anglaises entre 1818 et 1820, George Sand raconte ainsi comment elle s’est improvisée metteuse en scène du *Malade Imaginaire*, préférant la verve du comédien aux « petits drames larmoyants de Mme de Genlis »

⁸⁸ Lise Queffelec, « Le lecteur du roman comme lectrice : stratégies romanesques et stratégies critiques sous la monarchie de Juillet », *Romantisme*, 1986/16, n° 53, p. 9-22.

⁸⁹ Annexe III, « Bibliothèque virtuelle », entrée « Œuvres dramatiques ».

⁹⁰ Antoine de Baecque et Françoise Mélonio (dir.), *Histoire culturelle de la France*, op. cit., t. 3, p. 291-292.

⁹¹ Christine Mongenot, « De Mme de Maintenon aux auteurs de théâtre d’éducation : avatars ou mutations de la « conversation pédagogique » », in Isabelle Brouard-Arends et Marie-Emmanuelle Plagnol-Diéval (dir.), *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, op. cit., p. 253-273.

⁹² Rebecca Rogers, *Les Bourgeoises au pensionnat*, op. cit., p. 96-97.

traditionnellement joués pour la fête de la supérieure⁹³. Dans l'aristocratie, le théâtre est un loisir qu'on pratique en famille, entre frères et sœurs, cousins, amis..., trace, peut-être, de pratiques de sociabilités curiales qui se retrouvent dans le cadre familial au XIX^e siècle. Au-delà de la lecture, les écrits personnels laissent alors suggérer d'autres types d'usages de l'imprimé. Car la lecture d'œuvres dramatiques se poursuit par l'oralisation du texte et une mise en jeu du lecteur ou de la lectrice. L'aspect ludique de cette lecture autorise son appropriation par de jeunes lecteurs·trices. Louise Michel se souvient ainsi des improvisations qu'elle faisait en compagnie de son cousin Jules d'une pièce de Victor Hugo. Perchés dans un arbre, s'écartant largement du texte original, les enfants détournaient l'objet livre pour en faire une invitation au jeu⁹⁴.

La poésie pouvait faire l'objet d'appropriations similaires, bien que la poésie romantique invite davantage à la lecture solitaire. Mais parfois écrite pour être déclamée, souvent apprise par cœur, elle pouvait être lue en famille ou en compagnie d'amis·es. Surtout, elle engage à s'essayer soi-même à la versification : les correspondances, les journaux regorgent d'essais poétiques, et Herminie Brongniart par exemple s'adonne régulièrement à ce loisir le soir, en compagnie de ses amies. Toutes ces pratiques montrent la forte pénétration de l'art dramatique et de l'art poétique dans les habitudes culturelles des Français·es de l'époque.

On serait donc presque déçu de trouver une liste aussi courte. Les principaux représentants du théâtre romantique français sont bien présents - Victor Hugo, Alfred de Musset, Alfred de Vigny – tout comme les auteurs étrangers remis au goût du jour par le romantisme. En 1822, le public français, à la faveur de la collection de théâtre anglais lancée par l'éditeur Charles Gosselin⁹⁵, redécouvre Shakespeare, l'auteur de théâtre le plus lu dans cette bibliothèque. Mais la palme revient aux auteurs classiques, Molière, Racine et Corneille, enseignés comme modèles de style aux jeunes filles, comme nous l'avons vu précédemment. Les débats intenses de la critique littéraire, qui éclatent notamment lors de la représentation de la pièce de Victor Hugo, *Hernani*, en 1830, n'ont qu'une faible résonance chez la majorité des lectrices. Au-delà des cénacles parisiens et de la critique, la « bataille romantique », largement amplifiée par l'histoire littéraire postérieure⁹⁶, n'atteint pas un lectorat qui compose entre « classiques » et « modernes », entre des habitudes de lecture déjà solidement ancrées et une

⁹³ George Sand, *Histoire de ma vie*, op. cit., p. 980 sq.

⁹⁴ Louise Michel, *Mémoires*, op. cit., p. 22.

⁹⁵ Henri-Jean Martin, *Histoire et pouvoirs de l'écrit*, Paris, Albin Michel, 1996 [1988], p. 404.

⁹⁶ José-Luiz Diaz, « Le champ littéraire comme champ de bataille (1830-1850) », *ConTextes*, 2012/10 [en ligne], URL : <https://contextes.revues.org/4943>, consulté le 16 juin 2016.

actualité littéraire certes intense mais qui se répercute différemment en fonction de la position plus ou moins périphérique de la lectrice par rapport au monde de la littérature. Par conséquent, seules les plus informées, comme Marie d'Agoult, Louise Ackermann ou George Sand, en restituent *a posteriori* les enjeux.

Avec une toute autre intensité, en revanche, apparaît le succès de la poésie romantique dans notre bibliothèque virtuelle⁹⁷. Son héraut incontesté demeure Lamartine, donc chacune des parutions, depuis les *Méditations poétiques* en 1820, est attendue puis commentée par les lectrices. Les *Méditations* sont les plus citées, devenant le recueil par excellence de la poésie romantique. Il est vrai qu'en 1823, sa huitième édition porte le nombre d'exemplaires publiés à 20 000⁹⁸. Avant cela, la force de la première poésie romantique est d'avoir su puiser dans l'héritage de la poésie chrétienne du XVIII^e siècle, incarnée par exemple par Jean-Baptiste Rousseau que lit Eugénie de Guérin. Ce renouveau de l'élégie chrétienne correspond aux attentes d'un public qui vient de « traverser une époque où la lamentation spirituelle qui est l'âme de la poésie et sa fonction éminente a repris tout son sens⁹⁹ » et s'intègre parfaitement dans la culture contre-révolutionnaire, par exemple, de la famille Guérin.

Par ailleurs, la présence des grandes figures de la poésie romantique européenne - l'Anglais Byron, l'Allemand Schiller ou encore le Polonais Mickiewicz - montre l'intense circulation des œuvres et des sensibilités littéraires dans l'Europe postnapoléonienne. On notera enfin la présence des femmes poètes célèbres de leur temps et tombées dans l'oubli de l'histoire littéraire jusqu'à leur redécouverte récente¹⁰⁰. Victoire Babois, Marceline Desborde-Valmore, Amable Tastu, Gabrielle Soumet et Mélanie Waldor ont toutes bénéficié d'une bonne diffusion publique jusqu'aux années 1840¹⁰¹. Plus exotique, l'Américaine Lucretia Davidson, considérée comme une « étoile filante » de la poésie par Eugénie de Guérin. Morte à seize ans, elle a connu une gloire éphémère dans son pays et pourrait être comparée, dans l'espace français, à la jeune Élisabeth Mercœur (1809-1835), Nantaise venue à Paris dans l'espoir de conquérir le monde de la poésie. Au-delà des œuvres en elles-mêmes se dessine la fascination pour les destins tragiques, les vies de jeunes poètes fauchées en pleine gloire, qui, d'après José-Luis Diaz, composent l'une

⁹⁷ Annexe III, « Bibliothèque virtuelle », entrée « Poésie ».

⁹⁸ Henri-Jean Martin, *Histoire et pouvoirs de l'écrit*, loc. cit.

⁹⁹ Paul Bénichou, *Le Sacre de l'écrivain (1750-1830). Essai sur l'avènement d'un pouvoir spirituel laïque dans la France moderne*, in *Idem, Romantismes français*, Paris, Gallimard, 2004, I, p. 137.

¹⁰⁰ « Avant-propos », in Christine Planté (dir.), *Femmes poètes du XIX^e siècle. Une anthologie*, Lyon, Presses Universitaires de Lyon, 2010 [1998], p. 7-12.

¹⁰¹ *Ibid.*, p. 28-30.

des cinq figures autoriales de la période romantique¹⁰² : Byron, mort en 1824 lors de son voyage en Grèce, Schiller et Charles Millevoye, atteints de tuberculose, ou encore André Chénier, victime de la terreur révolutionnaire et redécouvert à la faveur de la Restauration. Figures largement mythifiées, elles participent à la sensibilité commune pour la morbidité et la létalité qui s'accroît dans l'Europe du début du XIX^e siècle à la suite des révolutions, des guerres, des épidémies. L'identification à ces figures tragiques repose sur la proximité de cette génération romantique avec la mort et la maladie, notamment la tuberculose, mal du siècle qui touche l'ensemble des classes sociales.

6.1.5. Le livre de piété dans la bibliothèque virtuelle

Nous concluons cette exploration de la bibliothèque virtuelle des lectrices par la rubrique des livres de piété, rubrique attendue lorsque l'on évoque la lecture des femmes au XIX^e siècle¹⁰³, où la féminisation de la pratique religieuse catholique atteint son apogée¹⁰⁴. Tout d'abord, il ne faut pas se laisser impressionner par l'ampleur de cette rubrique : à elle seule, Eugénie de Guérin lit la très grande majorité des titres, tous les ouvrages les moins connus et les plus rigoristes dans leur pensée. Elle constitue en cela véritablement une figure exemplaire de lectrice chrétienne, comme nous l'avons souligné dans la première partie. Certains ouvrages sont pour elle de véritables viatiques qu'elle lit et relit à de nombreuses reprises, ceux de Saint Augustin, *L'Imitation de Jésus-Christ*, ou les *Lettres spirituelles* de Bossuet.

La lecture des livres de piété est loin de constituer une catégorie monolithique, les études de Claude Savart ou de Philippe Martin l'ont bien montré¹⁰⁵. Si l'on « expurge » donc de cette liste les lectures d'Eugénie de Guérin, on peut délimiter trois profils de lectrices de livres pieux. Tout d'abord, les « religieuses » : ces laïques très pieuses ont rédigé leurs autobiographies sur

¹⁰² José-Luiz Diaz, *L'Écrivain imaginaire : scénographies autoriales à l'époque romantique*, Paris, Honoré Champion, 2007.

¹⁰³ Annexe III, « Bibliothèque virtuelle », entrée « Religion ».

¹⁰⁴ Apogée que Ralph Gibson situe en 1900 (3/4 des pratiquants sont alors des femmes), mais il constate ce « dimorphisme sexuel » dans la pratique religieuse dès les premières décennies du siècle. Ralph Gibson, « Le catholicisme et les femmes en France au XIX^e siècle », *op. cit.* Mais étant donné le lien étroit entre lecture spirituelle et piété féminine depuis au moins la réforme tridentine, on retrouve cette surreprésentation des livres de piété dans les bibliothèques féminines déjà aux époques précédentes. Henri-Jean Martin, étudiant les inventaires après décès de la noblesse parisienne dans la première moitié du XVII^e siècle, souligne de fait la surreprésentation des livres de dévotion dans les inventaires de femmes. Voir Henri-Jean Martin, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle*, *op. cit.*, p. 531 et 550.

¹⁰⁵ Claude Savart, *Les Catholiques en France au XIX^e siècle*, *op. cit.* ; Philippe Martin, *Une Religion des livres (1640-1850)*, *op. cit.*

le modèle des autobiographies spirituelles. Elles accordent une place centrale voire exclusive aux livres pieux dont elles pratiquent une lecture intensive, gage de la conformité de leurs pratiques de lecture avec les attentes de la hiérarchie ecclésiastique. Second cas : les lectrices « ordinaires » de livre de piété. On peut ranger dans cette catégorie par exemple Amélie Weiler ou Henriette Berthoud pour les protestantes, Herminie Brongniart, Élisabeth de Bonnefonds pour les catholiques. Dernier cas enfin, celles chez qui la lecture de livres de piété a conduit à prendre une position critique, *a posteriori*, tant vis-à-vis de la pratique de lecture intensive que supposent les lectures de piété que vis-à-vis de leur contenu : parmi elles, George Sand, Suzanne Voilquin, Clémence Royer ou Marie d'Agoult qui dénoncent la pratique intensive de cette lecture à laquelle on habitue les jeunes filles dans les pensionnats. Élaborées dans le contexte de l'écriture de l'autobiographie, soit pour la plupart à la fin du Second Empire ou au début de la III^e République, ces prises de position révèlent moins un détachement vis-à-vis de la religion qu'un engagement féministe et/ou en faveur de l'éducation des filles.

À partir de la figure de la lectrice « ordinaire » du livre de piété, on comprend que pour beaucoup de femmes du premier XIX^e siècle cette lecture relevait avant tout de l'habitude ou de l'injonction. Habitude de lire des passages de la Bible en commun, chez la protestante Henriette Berthoud ; injonction implicite à effectuer des lectures de piété chez Herminie Brongniart, pour se conformer à un modèle de jeune fille pieuse que lui renvoie son amie Caroline. Il serait bien délicat d'essayer de saisir dans nos sources une différence dans la lecture des textes saints entre catholiques et protestantes. Tout au plus peut-on noter que la Bible constitue la seule référence de livre pieux chez les protestantes Henriette Berthoud, Amélie Weiler et Mme Roussel. Quant aux lectrices catholiques, elles lisent essentiellement les ouvrages de pratiques et d'exercices pieux, livres d'heures, livres de messe, ou des titres comme *La Journée du chrétien*, qui accompagnent la pratique religieuse chez soi. Les *Vies de Saints* s'inscrivent complètement dans cette pratique spécifique de lecture : une lecture intensive, brève et quotidienne. Claude Savart et Jean-Noël Alletti rappellent bien d'ailleurs qu'au XIX^e siècle, si dans une certaine mesure les fidèles catholiques lisent l'écriture sainte, ils ne le font que rarement de manière directe dans le texte complet de la Bible, bel ouvrage de bibliothèque « qui ne s'écarte guère du rayon où il repose¹⁰⁶ », mais dans de multiples adaptations abrégées. La manière dont les lectrices évoquent leurs livres de piété témoigne bien de cet usage à la fois régulier et routinier de ces livres. Les textes de l'Écriture sainte sont généralement mentionnés par un vocable généraliste, « Bible » ou « Évangiles », sans qu'il soit

¹⁰⁶ Claude Savart et Jean-Noël Alletti (dir.), *Le Monde contemporain et la Bible*, Paris, Beauchesne, 1985, p. 27.

précisé s'il s'agit d'une traduction complète ou de passages expliqués. La « Bible de Royaumont », édition populaire et illustrée datant de la fin du XVII^e siècle constitue à ce titre une exception notable, peut-être en raison de son succès sous la Restauration et surtout de ses illustrations, qui en modifient sa lecture¹⁰⁷.

L'Imitation de Jésus-Christ subit un sort analogue à la Bible ou aux Évangiles. Généralement appelé « mon Imitation », ce livre apparaît comme l'un des ouvrages de piété les plus fréquemment cités chez les catholiques, qu'il s'agisse de l'ancienne version de Gerson chez George Sand ou de la nouvelle traduction effectuée par Lamennais en 1824, lue par Marie de Beausacq. Mêlant exercices de piété, préparation à la communion et livre de morale chrétienne, *L'Imitation*, bien que rédigée de manière anonyme à la fin du XIV^e siècle, continue d'être conseillée par les autorités ecclésiastiques tout au long du siècle¹⁰⁸, aux côtés, par exemple, de *l'Introduction à la vie dévote* de François de Sales. Ce dernier ouvrage, élaboré au début du XVII^e siècle pour une femme, Mme de Charmoisy, demeure, malgré des remaniements, un support essentiel de la piété féminine¹⁰⁹. Recommandés aux jeunes filles préparant la première communion, ces livres tiennent lieu par la suite, chez certaines, de véritables « compagnons », qui ont marqué un moment de la vie et dont on ne se sépare pas même si on ne les relit plus forcément. Évidemment la pratique religieuse et, partant, la lecture de livres pieux, peut évoluer fortement au cours d'une vie, comme on va le voir avec l'exemple de la conversion de Mme Roussel. Certaines situations apparaissent propices à la lecture pieuse : c'est le cas par exemple lors du séjour en prison de Marie Lafarge. Emprisonnée pour l'assassinat de son mari entre 1840 et 1852, elle écrit beaucoup durant ce temps de claustration : ses *Mémoires*, ses *Heures de prison*, sorte de journal, ainsi qu'une abondante correspondance. Tous sont publiés rapidement après son décès, quelques semaines après sa sortie de prison. Dans ses *Heures de prison*, elle affirme lire souvent l'Évangile et *L'Imitation*, seuls livres autorisés sans censure préalable par l'autorité pénitentiaire : de fait elle se plaint d'exemplaires censurés de Pascal « châtié de ses Provinciales », les lettres jansénistes attaquant les jésuites, de « Chateaubriand, épuré d'*Atala* et *René*¹¹⁰. » Elle finit par s'en satisfaire, trouvant ainsi une forme de consolation spirituelle pendant la réclusion— tout en souhaitant, peut-être, témoigner

¹⁰⁷ Il s'agit en réalité d'une version abrégée et expliquée à destination de la jeunesse, véritable best-seller du XIX^e siècle. Son titre complet est le suivant : *Histoire de l'ancien et du nouveau Testament, avec des explications édifiantes tirées des saints Pères, pour régler les mœurs dans toutes sortes de conditions*. On en compte plus de 300 éditions entre 1815 et 1879 selon Claude Savart et Jean-Noël Alletti. *Le Monde contemporain et la Bible*, op. cit., p. 33.

¹⁰⁸ Philippe Martin, *Une Religion des livres*, op. cit., p. 509-510.

¹⁰⁹ Linda Timmermans, *L'Accès des femmes à la culture*, op. cit., p. 407-11.

¹¹⁰ Marie Lafarge, *Heures de prison*, op. cit., p. 49.

à ses lecteurs et lectrices d'une probité morale retrouvée après la mise en accusation de ses lectures romanesques durant son procès. La fin de vie, ou le veuvage représentent, dans la même optique, des moments de vie où les lectrices se (re)tournent vers les livres pieux, réconforts face à la mort, la maladie ou la solitude.

Les pratiques de la lecture pieuse telles qu'elles apparaissent ici mettent en lumière un tournant dans la lecture religieuse que l'on peut situer entre la fin de la Restauration et la monarchie de Juillet. Tout d'abord, ces lectures ne témoignent pas d'une dévotion particulière à un saint plus qu'un autre. Une étude similaire sur la seconde moitié du siècle permettrait peut-être de mesurer l'impact de la proclamation du dogme de l'Immaculée conception en 1854 sur les pratiques des lectrices. Pour l'heure, si les dévotions collectives restent vigoureuses dans la France du milieu du siècle¹¹¹, la lecture des grand·e·s mystiques quant à elle devient une pratique réservée aux lectures conventuelles ou à une minorité de lectrices dévotes comme Eugénie de Guérin et Pauline Jaricot, fondatrice en 1822 de l'œuvre de la Propagation de la Foi, œuvre missionnaire à dimension internationale, lectrices toutes deux des écrits de Thérèse d'Avila, la mystique espagnole du XVI^e siècle. De fait, comme l'explique Claude Savart, le clergé catholique rejette vigoureusement le mysticisme du côté des pratiques potentiellement hétérodoxes et, progressivement, la librairie catholique propose à son lectorat des figures exemplaires historiques sécularisées, plus consensuelles¹¹².

En revanche, en 1834, la publication des *Paroles d'un croyant* de Félicité de Lamennais, marque une étape essentielle en renouvelant profondément le discours catholique¹¹³. Le prêtre de Vannes avait connu la célébrité lors de la publication de son *Essai sur l'indifférence* en 1817. Ses positions ultramontaines le rapprochaient, alors, de la pensée conservatrice de la contre-révolution. Après la Révolution de 1830 et la chute de la dynastie des Bourbons, les *Paroles d'un croyant*, critiques envers toute forme de pouvoir temporel, la monarchie absolue comme la Papauté, jettent un profond trouble chez les catholiques français suscitant des appropriations extrêmement protéiformes. Eugénie de Guérin devient ainsi lectrice du journal *l'Avenir*, principal organe de diffusion du courant « néocatholique », comme le définit Paul Bénichou¹¹⁴,

¹¹¹ Sur la vitalité des croyances religieuses au milieu du siècle, on se rapportera à Philippe Joutard (dir.), *Histoire de la France religieuse. T.3. Du roi Très Chrétien à la laïcité républicaine, XVIII^e-XIX^e siècles*, Paris, Seuil, 2001 [1991], et plus particulièrement au chapitre sur la « mutation des croyances », p. 440-474.

¹¹² Claude Savart, *Les Catholiques en France au XIX^e siècle*, op. cit., p. 655-656 ; Christian Amalvi, « L'exemple des grands hommes de l'histoire de France à l'école et au foyer, 1814-1914 », art. cit.

¹¹³ Philippe Joutard (dir.), *Histoire de la France religieuse*, t. 3, op. cit., p. 412.

¹¹⁴ L'auteur consacre un chapitre entier à l'évolution de la pensée complexe de Lamennais dans *Le Temps des prophètes*, in *Romantismes français I*, Paris, Gallimard, 2004, p. 557-606.

et incarné par Lamennais, Henri de Lacordaire ou Charles de Montalembert ; son frère Maurice y collabore durant la brève vie du journal, entre 1830 et 1831. Au-delà de l'attachement d'Eugénie à son frère, les prises de position du journal, qui porte comme devise « Dieu et Liberté », suscite dès le départ chez Eugénie des réactions mitigées. La lecture de Lamennais est pour elle un mélange de « plaisir [et de] peine¹¹⁵ », et elle attend avec effroi la publication des *Paroles d'un croyant*. C'est donc en lectrice attachée à une certaine tradition catholique mais soucieuse de repenser l'espace d'expression de la foi qu'elle le lit, à l'instar d'une génération de « catholiques romantiques » pour laquelle des clercs comme Lamennais servent un temps de « prophète »¹¹⁶. À l'opposé de cette réception, une partie du lectorat y voit les germes d'un catholicisme social, interprétation que radicalise Louise Michel qui y lit un appel à la liberté, et l'interprète comme l'étape fondatrice de l'évolution de sa pensée politique vers l'anarchisme¹¹⁷.

Les lectures d'une certaine Mme Roussel (1794- ?)* et d'Eugénie de Guérin témoignent de deux phénomènes concomitants : d'un côté, le « Réveil » protestant qui, à partir des années 1820, prône un retour aux idées originelles de la Réforme ; de l'autre, la reconquête catholique des fidèles face à la crainte d'une « déchristianisation » de la société française à la suite de la Révolution. Ces deux phénomènes s'appuient notamment sur une meilleure diffusion de l'imprimé. Mme Roussel, dans son étrange récit autobiographique, raconte comment elle s'est convertie au protestantisme. Élevée dans le culte catholique près de Vitry-le-François, en Champagne, mariée à un agriculteur, elle rencontre un jour chez une amie un homme qualifié de « vrai chrétien », qui cherche à lui vendre une Bible et l'exhorte à la lire quotidiennement, en entier, et à chercher à la comprendre¹¹⁸. Entre le milieu des années 1830 et le milieu des années 1840 justement, le « réveil » protestant s'appuyait sur un réseau de colporteurs actifs¹¹⁹, et c'est par ce biais que cette femme, peu familière des livres, découvre le protestantisme. À l'inverse, la bibliothèque d'Eugénie de Guérin restitue l'extraordinaire diffusion de la librairie catholique à partir des années 1820, s'écartant en cela du catalogue assez fixe des lectures relevées dans les autobiographies spirituelles. La famille de Guérin est abonnée aux *Annales de*

¹¹⁵ Eugénie de Guérin, *Lettres à Louise de Bayne*, [17 mars 1831], t. 1, *op. cit.*, p. 93.

¹¹⁶ Carol E. Harrison, *Romantic Catholics. France's Revolutionary Generation in Search of a Modern Faith*, Cornell University Press, Ithaca/London, 2014, p. 7 ; Philippe Joutard (dir.), *Histoire de la France religieuse*, *op. cit.*, p. 412.

¹¹⁷ Louise Michel, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 21.

¹¹⁸ *Dieu glorifié dans ses souffrances, journal de Mme Vve Roussel*, édité par C. de B., Paris, Grassart, 1859, p. 12-13.

¹¹⁹ Claude Savart et Jean-Noël Aletti, *Le Monde contemporain et la Bible*, *op. cit.*, p. 21.

la Propagation de la Foi, et achète de nombreux livres à la Société des bons livres de Paris. Celle-ci se fixe pour objet de « faire imprimer ou réimprimer des bons livres, d'en opérer la distribution à bas prix ou gratuitement.¹²⁰ »

La lecture des livres de piété est, on le voit, largement concurrencée par les autres genres littéraires avant 1850. Comme le montrent les courbes statistiques de l'édition religieuse établies par Claude Savart, en dehors d'une montée à la fin du règne de Louis XVIII et du réveil religieux des années 1835-1845, la lecture spirituelle fait plutôt son grand retour dans les pratiques de lecture des Français à la fin des années 1850, après une décennie de reconquête des masses par l'Église et d'alliance renouvelée du trône et de l'autel dans les premiers temps du Second Empire¹²¹. Dans les bibliothèques de lectrices, la première communion semble influencer directement la sélection d'ouvrages sur les quelques années suivantes, nous l'avons dit. En revanche par la suite la lecture spirituelle n'est pas du tout exclusive et les lectrices s'inscrivent, de fait, dans le mouvement plus général d'élargissement vers une pratique extensive de la lecture. Deux documents nous permettent de comparer l'écart entre les lectures permettant aux femmes de se présenter en tant que bonnes lectrices, pieuses et respectueuses des consignes morales, et les autres lectures, plus ou moins condamnables aux yeux de l'Église.

Le premier est une liste établie par Eugénie de Guérin en 1831 ou 1832 et intitulée « Ma bibliothèque¹²² ». La jeune femme distingue deux ensembles, celui des livres de piété, comportant dix-huit titres, et les autres, vingt-deux titres en tout. Cette rubrique est d'ailleurs susceptible d'être allongée, comme le suggère la page blanche laissée à cet effet à la fin de la liste. Parmi les livres de piété, aux côtés de *L'Imitation de Jésus-Christ* et de *l'Introduction à la vie dévote*, on trouve divers ouvrages de Bossuet et de Fénelon, qu'Eugénie relit fréquemment, et de nombreux livres de piété quotidienne. Dans l'autre catégorie, on voit que si elle s'en tient majoritairement à des lectures d'auteurs catholiques, comme Xavier de Maistre

¹²⁰ Cité par Philippe Martin, *Une Religion des livres*, op. cit., p. 180. Huit titres de ces petits livres, généralement des in-12, à la couverture rose et cartonnée, ont d'ailleurs été conservés dans la bibliothèque familiale des Guérin, comme *L'Histoire abrégée de l'Église*, par Lhomond, publiée en 1826. Cette modification des formes éditoriales tend à adapter le contenu des textes de dévotion à un public plus large, en les simplifiant et en les rendant plus lisibles, mais repose en même temps, un peu à la manière de la Bibliothèque Bleue étudiée par Roger Chartier, sur un « pré-savoir » des lecteurs, une connaissance de textes qui ont déjà beaucoup circulé, parfois par d'autres biais (comme l'oral). Ce qui en même temps leur assure succès et large diffusion, même auprès des élites catholiques lettrées. Voir Roger Chartier, *Culture écrite et société*, op. cit., p. 143-144.

¹²¹ Entre autres exemples, on se rapportera à la courbe des rééditions de *L'Imitation de Jésus-Christ*, ainsi qu'à celle des productions relatives à la dévotion à la Vierge Marie, qui explose après 1854, année de la proclamation du dogme de l'Immaculée conception, in Claude Savart, *Les Catholiques et leurs livres*, op. cit., p. 297-208 et p. 582-583, et les analyses qui suivent ces tableaux.

¹²² Archives Guériniennes, AG 312, « Cahier de notes de lecture 1831-1832 ». Cette liste est reproduite en annexe. Voir Annexe IX. « Ma bibliothèque, liste de livres établie par Eugénie de Guérin, 1831 ou 1832 »

ou Ernest Legouvé, elle n'en est pas moins sensible à la littérature de voyage comme à la littérature romanesque de son temps, lisant Walter Scott et les *Fiancés* (1827) de Manzoni, principal succès du romantisme italien.

Chez Pauline de Castellane*, le contraste est encore plus frappant. Alors qu'elle est présentée comme un modèle de sainteté par les siens et que sa correspondance avec son directeur de conscience montre une jeune femme soucieuse de mettre en œuvre une lecture chrétienne, l'état de sa bibliothèque personnelle, dressé au moment du décès de son mari en 1847, révèle une grande diversité de lectures¹²³. Dans sa bibliothèque se trouvant dans un cabinet attenant à sa chambre sont ainsi conservés pour les livres de piété, quarante-sept volumes des œuvres de Bossuet, trois volumes de saint Augustin et dix-neuf de lettres édifiantes. En revanche, on y trouve également de très nombreux volumes de récits de voyage et d'histoire de France, notamment les œuvres d'Augustin Thierry et du libéral Sismondi, du théâtre grec et des histoires de la littérature française, les œuvres de Chateaubriand ainsi que celles de Bernardin de Saint-Pierre, celles de Florian, l'auteur d'histoires pour enfants. Plus surprenant, Pauline de Castellane semble se passionner pour les écrits des révolutionnaires : aux côtés des œuvres de Mirabeau, on trouve les *Mémoires* du général Lafayette et les écrits de Condorcet. Pour compléter cette galerie hétéroclite, elle possède encore le théâtre de Beaumarchais, treize volumes des œuvres de Platon, un lot de fabliaux des douzième et treizième siècles et quarante-sept volumes d'ouvrages et de brochures politiques¹²⁴. Sans qu'il soit possible de savoir si elle a lu tous les ouvrages de sa bibliothèque, si elle les avait elle-même choisis – son mari était député au moment de son décès, ce qui pourrait expliquer les ouvrages politiques –, on ne peut être que surpris par la place relativement faible des ouvrages de piété, quand certains ouvrages de philosophie voire de théâtre s'accordent mal avec l'image d'une lectrice pieuse.

¹²³ Voir *infra* les pages qui lui sont consacrées, ainsi que le détail de sa bibliothèque dans l'inventaire après décès de son mari, en Annexe X. « Catalogues des livres de Pauline de Castellane d'après l'inventaire après décès d'Henri de Castellane, son époux, décembre 1847 ».

¹²⁴ AN, Minutier Central des Notaires de Paris, MC/RE/XV/28, Inventaire après décès de Henri Charles Louis Boniface de Castellane, marquis, propriétaire membre de la Chambre des Députés à la requête de Pauline Joséphine de Talleyrand-Périgord demeurant rue Saint-Dominique Saint-Germain, n°45 ou 36, arrivé le 16 octobre 1847.

6.2. S'informer : journaux et autres médias

6.2.1. Les lectrices dans l'histoire de la presse du XIX^e siècle

M. Thiers s'occupait, durant l'hiver, de fonder le journal *Le National*, dont le premier numéro parut le 2 ou 3 janvier 1829¹²⁵. C'était pour préparer doucement la révolution de juillet et élever au trône le duc d'Orléans. [...] Je lisais avec empressement tous les matins le journal¹²⁶.

Hortense Allart, dans cet extrait, se présente comme une lectrice assidue du quotidien fondé par Adolphe Thiers en 1830. *Le National* devient rapidement l'un des principaux titres d'opposition à la politique de plus en plus « ultra » conduite par Charles X et son ministre le comte de Polignac. Il joue un rôle décisif dans le déclenchement des Trois Glorieuses en publiant, le 27 juillet 1830, la protestation de 44 journalistes et gérants de journaux contre les quatre ordonnances émises par Charles X. Durant l'hiver 1829-1830, Hortense Allart vit seule à Paris. Malgré l'imprécision chronologique et la vision quelque peu téléologique de ce souvenir, elle énonce de ce fait un marqueur d'identité politique : elle y exprime la compréhension des conflits en cours et des enjeux à long terme, et se situe ainsi du côté du mouvement plutôt que de la réaction. Se déclarer lectrice quotidienne et avertie d'un titre politique lui permet d'affirmer sa conscience critique, par le prisme de la lecture, des enjeux politiques des derniers temps de la Restauration, d'être membre à part entière de la sphère publique¹²⁷ et de s'identifier à une opinion publique en cours de politisation par la voie médiatique. La presse politique, elle affirme la lire presque quotidiennement, quel que soit le lieu où elle vit, Paris, la campagne normande, mais aussi Londres, pour assouvir un besoin de comprendre la politique d'une manière générale et de rester informée des événements. Elle accorde alors à la presse un crédit nouveau, celui d'anticiper les événements, voire de les faire,

¹²⁵ Il y a une erreur sur la date de ce souvenir : *Le National*, en réalité, fut fondé en janvier 1830.

¹²⁶ Hortense Allart, *Les Enchantements de madame Prudence de Saman*, op. cit., p. 136.

¹²⁷ Entendue ici au sens développé par Jürgen Habermas dans *L'Espace public* [1978], comme l'ensemble des dispositifs communicationnels (journaux, débats...) qui permettent aux individus d'exprimer une critique rationnelle du pouvoir et de peser sur la politique sans pour autant passer par les dispositifs traditionnels de l'action politique (élection et éligibilité). Pour une mise au point récente et complète de la notion, voir Ilaria Casillo, « Espace public », in Rémi Barbier, Loïc Blondiaux et alii (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, publié par le GIS Démocratie et Participation, 2013, [en ligne], URL : <http://www.dicopart.fr/it/dico/espace-public>. Consulté le 10/03/17.

tout en permettant à un public nouveau, féminin dans ce cas, d'y prendre part. L'exemple d'Hortense Allart n'est sans doute pas généralisable : son récit autobiographique présente un modèle de féminité radicalement différent de celui qui s'impose dans la France post-révolutionnaire. Elle retrace l'itinéraire d'une femme libre dans ses choix de vie, prenant position publiquement sur l'amélioration de la condition féminine, une femme surtout dévouée entièrement à son travail intellectuel¹²⁸.

Ce n'est pas la vision habituelle que l'on peut avoir d'une lectrice de presse à la fin de la Restauration. De manière synthétique, on peut restituer la question de la place des femmes dans l'écriture journalistique et dans le lectorat du journal telle qu'elle a été abordée dans les travaux sur la presse de la Restauration et de la monarchie de Juillet, comme relevant de l'étude d'une marginalité : marginalité dans l'écriture, en dehors de quelques plumes critiques célèbres comme Sand ou des pionnières du journalisme féministe, pour lesquelles la révolution de 1830 et les espoirs soulevés par les premières années du règne de Louis-Philippe créent un espace inédit d'expression¹²⁹ ; marginalité dans la lecture, les lectrices constituant le public virtuel d'une presse féminine florissante mais peu considérée, ou, à l'intérieur des titres généralistes, les habituées des faits divers et des feuilletons ; marginalité spatiale de ce public enfin, exclu des lieux rituels de la lecture publique du journal¹³⁰. Public idéal, jamais quantifié, dont les pratiques demeurent largement insaisissables, puisque les seules rubriques qui annoncent laisser la parole aux lectrices et les incitent à envoyer leurs réflexions, les fameux « courriers des lectrices », sont généralement rédigées par les rédactrices du journal elles-mêmes, ou bien ne semblent guère susciter une prise de parole régulière et nombreuse de la part des lectrices.

Marie-Ève Thérenty nous éclaire sur le stigmate dont souffrent les lectrices de presse au XIX^e siècle :

¹²⁸ Whitney Walton, analysant les trajectoires de George Sand, Marie d'Agoult, Hortense Allart, montre la portée critique et politique de leurs écrits autobiographiques, dépassant largement le récit intime de la vie privée. Whitney Walton, *Eve's Proud Descendants. Four Women Writers and Republican Politics in Nineteenth-Century France*, Stanford, Stanford University Press, 2000.

¹²⁹ Laure Adler, *À l'aube du féminisme. Les premières journalistes (1830-1850)*, Paris, Payot, 1979 ; Michèle Riot-Sarcey, *La Démocratie à l'épreuve des femmes. Trois figures critiques du pouvoir, 1830-1848*, Paris, Albin Michel, 1994.

¹³⁰ Dans son étude sur la recomposition sociale et spatiale de la sphère publique lors de la Révolution de 1830, Jeremy D. Popkin écrit ainsi : « Newspaper-reading was most often done outside the home and away from places of business, in specific public or semi-public locations, and primarily by men. Those who participated in newspaper-reading thus had to make a deliberate effort to transport themselves to places where newspaper could be found. Reading the press was a ritual of public life [...]. », in Jeremy D. Popkin, *Press, Revolution and Social Identities in France, 1830-1835*, University Park, The Pennsylvania State University Press, 2002, p. 59-60.

Dans le journal quotidien au XIX^e siècle, les rubriques et leurs frontières renvoient d'une manière normée et prescriptive à une sexuation du journal qui reproduit les mêmes divisions que la société en définissant un espace public plutôt masculin et en marge un espace privé plutôt féminin. Les rubriques politiques et diplomatiques s'adressent plutôt aux hommes tandis que la part du journal qui concerne la maison, l'intimité et la mondanité, est plutôt destinée aux femmes. Ce clivage peut aussi se révéler décisif dans le partage des différents régimes temporels : aux hommes l'exceptionnel, l'événement ; aux femmes l'itératif, le banal, le prosaïque¹³¹.

Ces remarques, pour fécondes qu'elles soient quant à l'étude de la presse du point de vue du genre, qu'il s'agisse de sa composition ou des représentations qu'elle diffuse, ne permettent toutefois pas de combler entièrement la principale lacune de l'histoire de la presse, celle de son lectorat¹³². À partir de notre corpus, et bien que les traces de lecture du journal n'aient, comme les livres lus, qu'un statut d'acte déclaratif, il est possible d'apporter quelques compléments à cette thèse, et de répondre à des questions restées en partie irrésolues : les lectrices sont-elles véritablement restées à l'écart de la révolution médiatique qui s'amorce à partir de 1830¹³³ ? Ou l'ont-elles fait en s'accommodant de cet espace marginal décrit plus haut ? À quels journaux pouvaient-elles avoir accès, quelles rubriques à l'intérieur du journal pouvaient-elles lire ?

¹³¹ Marie-Ève Thérénty, « Pour une histoire genrée des médias », *Questions de communication*, 2009/15, p. 247-260. Les propos de Marie-Ève Thérénty reprennent largement les réflexions élaborées dans le cadre du programme de recherche interdisciplinaire « Masculin/féminin dans la presse du XIX^e siècle » mené à l'université Lyon 2 entre 2007 et 2011 par Christine Planté et Marie-Ève Thérénty.

¹³² Cécile Méadel, « Avant-propos », *Le Temps des médias*, n°3, 2004, dossier « Public, cher inconnu ! », p. 3-11. La création de titres « féminins » suggère de fait l'existence d'un lectorat féminin. *Le Journal des dames et des modes*, fondé en 1797, est ainsi le premier périodique à se destiner explicitement à un public féminin. Leur nombre, par la suite, ne cesse d'augmenter : entre 1830 et 1840, une soixantaine de journaux « féminins » voient le jour en France. Les synthèses d'Evelyne Sullerot ou de Laure Adler, déjà citée, tout comme les monographies sur différents titres, ont mis en évidence l'existence et l'élargissement de ce public féminin. Les titres des périodiques (« des Dames », « des femmes »...), leur prospectus, énonçant les objectifs, leurs rubriques (mode, économie domestique) seraient autant d'indices pour cerner le lectorat propre visé par chacun de ces titres. D'un public restreint et bourgeois dans les premières décennies du siècle, celui, par exemple, du *Journal des dames et des modes*, on assiste progressivement à un élargissement dans deux directions au début des années 1830 : vers un public plus populaire (avec les titres saint-simoniens, *La Femme libre* puis la *Tribune des femmes*), et plus jeune (avec le *Journal des demoiselles* que nous avons déjà évoqué). L'étude historique la plus approfondie sur le lectorat de la presse a été menée par Anne-Marie Thiesse : interrogeant des lecteurs et lectrices de la Belle-Époque, elle a montré comment effectivement la lecture du contenu du journal se répartissait différemment selon le sexe des lecteurs, « unes » et articles politiques pour les hommes, « bas de pages » pour les femmes. Voir Anne-Marie Kleinert, *Le Journal des Dames et des Modes, ou la conquête de l'Europe féminine (1797-1839)*, Stuttgart, Thorbecke, 2001 ; Evelyne Sullerot, *Histoire de la presse féminine des origines à 1848*, Paris, Armand Colin, 1964 ; Anne-Marie Thiesse, *Le Roman du quotidien. Lecteurs et lectures populaires à la Belle Époque*, Paris, Le Chemin Vert, 1984.

¹³³ Sur cette question de périodisation, voir Christophe Charle, *Le Siècle de la presse (1830-1939)*, Paris, Seuil, 2004 ; Marie-Ève Thérénty et Alain Vaillant, *1836, l'an I de l'ère médiatique ; étude littéraire et historique du journal La Presse, d'Émile de Girardin*, Paris, Nouveaux Mondes Éditions, 2001 ; Dominique Kalifa, Philippe Régnier, Marie-Ève Thérénty et Alain Vaillant (dir.), *La Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse au XIX^e siècle*, op. cit.

6.2.2. La circulation du journal : rythmes médiatiques et opportunités de lecture

Le livre, « ferment » de la civilisation occidentale moderne, selon l'expression de Lucien Febvre et Henri-Jean Martin, est concurrencé dès la fin de l'Empire et encore davantage à partir des années 1830 par le journal. « Le XVIII^e siècle avait été le siècle du livre. Le XIX^e fut celui du journal¹³⁴. » Entre le début du siècle et 1836, lorsqu'Émile de Girardin, fondateur de *La Presse*, révolutionne le monde de la presse¹³⁵ en divisant le coût de l'abonnement par deux, par le recours notamment au financement du journal par la publicité, la lecture du journal concerne un public particulièrement restreint, un petit nombre de notables parisiens et de province. La presse d'opinion s'achète essentiellement par abonnement, pour un coût moyen de 80 francs à l'année. Le journal est donc un objet cher et peu accessible. Le père d'Émilienne de Francheville conseille ainsi à sa fille de se réunir à plusieurs pour payer l'abonnement à la royaliste *Gazette de France* et la faire parvenir jusqu'à Sarzeau, petit bourg du Morbihan¹³⁶. La lisibilité du journal exclut également une partie de la population alphabétisée : la plupart des quotidiens de la Restauration ne publient que des articles de fond, longs, denses et peu aérés, et l'ensemble des rubriques manque d'ordonnancement, ce qui n'en facilite pas la lecture pour des lecteurs peu habitués comme les ouvriers, les paysans, ou les femmes. Les lieux de sociabilité de la lecture, cafés, clubs, cabinets de lecture après 1830 surtout, mettent à disposition de leurs clients un grand nombre de titres, mais cela suppose de s'y déplacer : la distance est un obstacle réel à la lecture du journal, tout comme la répartition sexuée de l'espace urbain – on l'a vu au sujet des sociétés littéraires et des bibliothèques notamment. Pourtant le public s'élargit durant cette décennie. À la fin de notre période, Olympe Audouard, née dans un milieu aisé, écrit que, dans leur maison de la province marseillaise, son père « était abonné à une douzaine de journaux¹³⁷ ». Il est vrai que les titres se sont multipliés, notamment la presse provinciale et la presse spécialisée, que leur coût a baissé et que les réseaux de diffusion se sont améliorés, mais cette évolution ne sera vraiment perceptible qu'après 1848 et surtout sous le Second Empire.

¹³⁴ Henri-Jean Martin, *Histoire et pouvoirs de l'écrit*, op. cit., p. 382.

¹³⁵ Son journal à bas coût *La Presse*, ainsi que son principal concurrent, *Le Siècle*, dépassent rapidement les 40 000 abonnés, soit presque autant que l'ensemble des titres quotidiens quelques années plus tôt. De fait, une enquête de 1832 montre qu'à cette date, 19 quotidiens diffusaient un peu plus de 49 000 exemplaires, pour un peu plus de 33 millions d'habitants. Voir Dominique Kalifa et alii, *La Civilisation du journal*, op. cit., p. 3 et 187.

¹³⁶ LAS de Gabriel de Francheville [3 mai 1828], AD du Morbihan, Archives Francheville, « Lettres à Émilienne de Francheville », 93 J 336.

¹³⁷ Olympe Audouard, *Voyage à travers mes souvenirs*, op. cit., p. 24.

Les remarques qui suivent concernent donc principalement les trois premières décennies du siècle, même si nous tenterons, à la fin de cette section, d'identifier les principales évolutions perceptibles après 1830. Avant cela, la majorité des écrits personnels de notre corpus témoigne d'une introduction parcimonieuse et sexuée du journal à l'intérieur des familles.

Le journal tenu par Laure d'Yvrande en 1829 offre un excellent poste d'observation pour étudier la circulation et les modalités de lecture d'un périodique à l'intérieur d'une famille. Deux titres reviennent presque quotidiennement dans les entrées du journal : le « *Courrier* », et les « *Débats* », comme Laure appelle familièrement deux des principaux journaux d'opposition de la fin du règne de Charles X¹³⁸. Ici, les journaux sont toujours empruntés dans un cabinet de lecture qui se trouve à proximité du jardin Luxembourg. La pratique exclusive de l'emprunt peut surprendre, dans la mesure où la famille d'Yvrande appartient à l'élite bourgeoise parisienne et que le coût de l'abonnement pouvait être assumé par les revenus du père ou de l'oncle. Mais les d'Yvrande vivent au cœur du « Paris du livre », du Paris intellectuel où s'ouvrent, de manière continue depuis le début du siècle, de nombreux cabinets de lecture d'abord fréquentés par un public bourgeois¹³⁹. Par conséquent, l'oncle s'y rend chaque jour, remplacé parfois par la domestique Virginie ; plus rarement la mère, accompagnée de Laure, s'en charge en retour de promenade ou de la messe. Souvent, tous sont déjà empruntés et la famille rentre bredouille. Dans ce cas, on les empruntera le lendemain, voire on prendra ensemble celui de la veille et du jour. Une fois loué, le journal est lu à tour de rôle. L'oncle commence généralement la lecture du *Journal des débats*, seul dans sa chambre, parfois au Luxembourg. Chez les d'Yvrande, on lit peu en commun, semble-t-il. Parfois, la mère de Laure lui en lit quelques extraits, ce qui suggère une sélection au préalable et une censure à la discrétion de sa mère. Mais la plupart du temps, on le transmet à un autre membre de la famille une fois la lecture achevée.

Il arrive que Laure le lise seule : « J'ai jeté les yeux sur les *Débats* d'hier et sur ceux d'aujourd'hui dans lesquels je n'ai rien trouvé de bien saillant¹⁴⁰. » C'est une lecture rapide, qui ne saurait être exhaustive : pourtant la composition très classique du *Journal des débats*, trois denses colonnes « empilant » les rubriques traditionnelles (d'abord les nouvelles de France puis

¹³⁸ *Le Courrier français* (1820-1851), libéral, et *Le Journal des débats* (1789-1944), d'abord conservateur mais qui s'oriente vers l'opposition libérale à la fin de la Restauration. *Le Journal des débats* est le deuxième journal national en nombre de tirage : environ 13 000 exemplaires quotidiens.

¹³⁹ Françoise Parent-Lardeur, *Lire à Paris au temps de Balzac*, op. cit., p. 181. L'historienne montre que, si les cabinets de lecture ont été traditionnellement associés à un public populaire, ils étaient fréquentés essentiellement par la bourgeoisie au début du siècle.

¹⁴⁰ Laure d'Yvrande, *Journal à mon bon père* [jeudi 8 octobre 1829], op. cit., fol. 79.

de l'étranger, la restitution des débats à la Chambre, les variétés...), sur le modèle des titres politiques avant 1840¹⁴¹, ne prête pas à cette lecture furtive, du coin de l'œil comme le fait Laure. Mais le temps de la lecture est compté :

Mercredi 23 septembre 1829

[...] Il est 11h10. ma bonne mère lit le *Journal des Débats* d'aujourd'hui que ma marraine avait descendu à mon oncle en allant chez lui à 10h1/2 et qu'Émile¹⁴² avait remonté à 11h moins 10. – Elle a lu devant moi celui d'hier et l'a fini devant Émile qui [?] ; rien de nouveau dans ces deux journaux¹⁴³.

Dans les propos de Laure, le journal semble être avant tout un objet de consommation. On le loue, et on doit le rapporter dans la journée, avant la fermeture du cabinet. Cela explique peut-être le peu d'intérêt que Laure trouve dans cette lecture, n'ayant pas le temps nécessaire à une lecture approfondie des longs articles de fond. La jeune fille de vingt ans semble complètement étrangère aux critiques libérales qui s'expriment dans le *Courrier* et les *Débats* durant la dernière année du règne de Charles X. La lecture politique des journaux revient sans doute à son oncle ou à son père lorsqu'il est présent. À moins que cette lecture dérobée soit le moyen détourné d'avouer une lecture jugée inappropriée pour la jeune fille, comme une mise à distance de l'objet et de son contenu. Car, on le comprend, la circulation du journal au sein de la famille repose sur une forte hiérarchie, entre les sexes et entre les générations : l'oncle est le premier lecteur, puis la mère ou la marraine, dont on ne sait si l'oncle leur a transmis l'intégralité du quotidien ou seulement quelques feuilles, enfin en dernier ressort Laure, qui n'y a qu'un accès très limité après ces multiples filtres.

La modalité de la lecture du journal telle que rapportée par Laure nous interroge : elle s'éloigne largement des autres témoignages qui insistent à l'inverse sur la lecture collective, presque ritualisée du journal. Est-ce là la marque d'une pratique calquée sur le rythme urbain, et synthétisant les deux caractéristiques de la grande ville, l'individualisme et l'accélération des rythmes sociaux ? Une pratique plus moderne en quelque sorte, initiée par la bourgeoisie urbaine et qui tendrait, comme le livre auparavant, vers une individualisation de sa lecture ? Mais le témoignage de Laure met clairement en exergue l'usage genré du journal au début du XIX^e siècle. C'est par une figure de l'autorité patriarcale – le père ou l'oncle – que le journal,

¹⁴¹ Dominique Kalifa *et alii*, *La Civilisation du journal*, *op. cit.*, p. 882.

¹⁴² Il s'agit du cousin de Laure.

¹⁴³ Laure d'Yvrande, *Journal à mon bon père* [mercredi 23 septembre 1829], *op. cit.*, fol. 72.

généralement politique, entre dans les familles ; le circuit de sa lecture en leur sein ne laissait sans doute aux femmes que peu de temps et de marges pour le lire.

Pourtant, les modalités de lecture du journal décrites dans les écrits personnels laissent entrevoir de multiples autres voies d'accès à son contenu qui dépassent les contraintes matérielles et les injonctions normatives. Car le journal, peut-être encore davantage que le livre, est un objet qui circule intensément à l'intérieur de cercles plus ou moins élargis : la famille, les amis, un groupe militant... Jeanne Fouqueau de Pussy, directrice du *Journal des demoiselles* (1833-1922), exagère sans doute mais décrit un phénomène bien réel lorsqu'elle écrit, en avril 1837, que « dix mille abonnées donnent cent mille lectrices¹⁴⁴ ».

De fait, la rareté du journal oblige à mettre en œuvre tout un ensemble de pratiques pour faire circuler l'information. Car si la périodicité du journal induit une lecture régulière¹⁴⁵, celle-ci, au début du XIX^e siècle, n'est pas nécessairement quotidienne, alors que l'état des moyens de communication rend parfois hasardeux l'acheminement de l'abonnement. L'attente du courrier, plus ou moins longue en fonction de l'enclavement ou du contexte politique, est parfois vécue avec angoisse. Pour l'écourter, les lecteurs et les lectrices s'envoient par courrier des exemplaires ou des articles découpés, en recopient certains qui sont ensuite insérés dans les correspondances familiales et amicales. Dans sa correspondance à Louise de Bayne, Eugénie de Guérin fait fréquemment référence à ces échanges. Elle envoie régulièrement des articles à Louise, recopiés ou découpés dans *L'Avenir* (1830-1831) ou la *Revue Européenne* (1831-1835)¹⁴⁶, reçoit la *Gazette de Toulouse* de la part de son amie. Le plus souvent, l'article ou le journal sont censés circuler entre les pères des deux jeunes filles ; mais Eugénie et Louise, grâce à leur correspondance, deviennent les principales médiatrices entre les deux familles et prennent ainsi connaissance du contenu de cet envoi. Une lettre de Coraly de Gaïx à Léontine de Villeneuve explicite les modalités de circulation de l'information entre leurs deux familles :

[février 1820]

J'ai pensé, ma chère Lélé, que vous ne connaissiez pas l'article de Martainville qui a fait arrêter le *Drapeau Blanc* ; il nous est parvenu, tout le monde se l'arrache, il est déjà en lambeaux. Je me suis empressée de le copier et de vous l'envoyer, espérant qu'il fera plaisir à M. et à Mme de

¹⁴⁴ Christine Léger-Paturneau, *Le Journal des Demoiselles et l'éducation des filles*, op. cit., vol. 2, p. 1124.

¹⁴⁵ Marie-Ève Thérénty, *La Littérature au quotidien. Poétiques journalistiques au XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 2007, p. 51-53.

¹⁴⁶ Pour l'essentiel, elle communique des articles écrits par son frère Maurice, collaborateur de *L'Avenir*, le journal de Lamennais, puis de la *Revue Européenne*, qui accueille les rédacteurs de *L'Avenir* lorsque celui-ci suspend sa publication en 1831.

Villeneuve. J'ai écrit aussi plusieurs petits détails qui vous sont peut-être connus ; ceux qui sont arrivés aujourd'hui par les journaux sont bien intéressants. C'est une chose épouvantable ! je suis furieuse. Pauvre duc de Berry ! pauvre duchesse ! pauvre France ! Si j'étais maîtresse, je partirais sur le champ¹⁴⁷.

Coralie de Gaix fait référence à un article publié le 15 février 1820 par Alphonse Martainville dans son journal ultra royaliste, le *Drapeau Blanc* (1819-1827), qui a conduit à la suspension du journal par le régime de Louis XVIII¹⁴⁸. Deux jours après l'assassinat du duc de Berry, Martainville accuse Élie Decazes, alors président du Conseil, de complicité dans l'attentat perpétré par Louvel. Malheureusement, cette lettre n'est pas datée avec précision, ce qui nous aurait permis de savoir à quel rythme l'information arrive jusqu'au château de Gaix, situé à quelques kilomètres de Castres. On repère dans la lettre de Coralie plusieurs niveaux de circulation de l'information : on ne sait pas par quelle voie l'article est parvenu dans la famille de Gaix, légitimiste convaincue, mais celle-ci s'informe régulièrement. L'arrivée du journal et par ce biais de l'information locale ou nationale suscite méthodiquement des commentaires de la part des diaristes ou des épistolières ; le rythme de l'écriture diaristique ou épistolaire s'accorde alors au rythme médiatique. Un unique exemplaire a servi à la lecture d'un nombre important de personnes (la maisonnée, famille et domestiques ? les amis et voisins ?). Coralie l'a lu au moins en le recopiant, et ce faisant elle augmente l'effet démultiplicateur de sa lecture. Lorsqu'elle l'envoie à Léontine, les parents de Léontine en sont les destinataires officiels, mais c'est pourtant bien par les jeunes filles que l'information passe, ce qui en autorise potentiellement la lecture.

L'écriture de la correspondance familiale était un rituel principalement dévolu aux femmes, car elle se laissait « aisément confiner à l'espace privé et à la vie quotidienne des cœurs et des corps¹⁴⁹ ». Au-delà de l'anecdotique dont usent les épistoliers pour justifier leur acte d'écriture, l'analyse des correspondances révèle souvent un ensemble plus complexe de

¹⁴⁷ Coralie de Gaix, *Une amie inconnue d'Eugénie de Guérin : Coralie de Gaix. Correspondance et œuvres*, publiées par le Baron de Blay de Gaix, Paris, Honoré Champion, 1912, p. 66.

¹⁴⁸ Ibid.

¹⁴⁹ Marie-Claire Hook-Demarle, « Correspondances féminines au XIX^e siècle. De l'écriture ordinaire au réseau », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, 2012, n° 35, p. 67-88. La bibliographie est particulièrement abondante sur ce sujet. On se reportera notamment à Roger Chartier (dir.), *La Correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 1991, et à Christine Planté (dir.), *L'Épistolaire, un genre féminin ?*, Paris, Honoré Champion, 1998. Pour une étude approfondie d'une correspondance familiale, voir Cécile Dauphin et Danièle Poulban, *Ces Bonnes Lettres. Une correspondance familiale au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1995.

positionnements sociaux¹⁵⁰. Coraly de Gaïx n'enferme pas son écriture dans le compte-rendu des émois de son âme, des nouvelles de ses amies ou des mariages à venir. Même si ces thèmes, privilégiés dans les modèles d'apprentissage de l'écriture épistolaire destinés aux jeunes filles¹⁵¹, occupent une partie non négligeable de ses échanges avec Léontine, ceux-ci se muent fréquemment en autre chose. Ainsi de cette forme de réseau parallèle de circulation de l'information qu'entretiennent ces jeunes épistolières dans les années 1820. En ajoutant de nouveaux détails suite à l'arrivée des dernières nouvelles, Coraly « recompose » en quelque sorte son propre journal à destination de son amie. Dans une perspective similaire témoignant d'une pénétration précoce de la « culture médiatique » dans les écritures domestiques, les comptes de famille pourraient être mis à profit pour débusquer d'autres traces de la participation des femmes à la circulation de la presse. De fait, la tenue des comptes devient largement une affaire de femmes à partir du XIX^e siècle¹⁵². Dans ses comptes « de maison et de ménage » pour les années 1838-1842, Joséphine Savin consigne, tous les 5 du mois environ, le coût d'un « journal affranchi¹⁵³ ». Eugénie de Guérin, qui s'occupe des comptes de la famille, se fait presque conseillère de vente auprès de la famille de Bayne :

Je crois faire plaisir à M. de Bayne en lui apprenant qu'une partie des rédacteurs de *l'Avenir* écrivent dans la *France Catholique*. Connaît-il cette adresse pour s'abonner sans frais de port ? Il suffit de s'adresser à MM. Ed. Guérin et Cie, rue du Dragon, n°30, Paris. Une fois abonné, c'est pour toujours. On vous envoie un mandat à vue payable à domicile¹⁵⁴.

Ces simples écritures ne signifient en rien une lecture postérieure, de la même façon qu'acheter un livre n'implique pas de le lire. Mais cela met du moins leurs auteurs au contact de la réalité matérielle médiatique. Elles connaissent le coût, le rythme de l'abonnement, la régularité de sa distribution, autant d'étapes qui peuvent conduire à une lecture effective. Circulation à l'intérieur d'un réseau de sociabilité plus ou moins élargi, pratique de la copie et de l'extrait à l'intérieur des correspondances, lectures en commun et à haute voix... L'ensemble de ces pratiques rappelle que l'horizon du lectorat d'un journal n'est en rien limité par son coût

¹⁵⁰ Cécile Dauphin, « Les correspondances comme objet historique. Un travail sur les limites », *Sociétés et représentations*, 2002/1, n° 13, p. 43-50.

¹⁵¹ Cécile Dauphin, *Prête-moi ta plume... Les manuels épistolaires au XIX^e siècle*, Paris, Kimé, 2000.

¹⁵² Isabelle Lacoue-Labarthe et Sylvie Mouysset, « De l' « ombre légère » à la « machine à écrire familiale ». L'écriture quotidienne des femmes », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, 2012, n° 35, p. 7-20.

¹⁵³ AD Gironde, Fonds Guillot de Suduiraut, 198 S 9 GT 47, Comptes de ménage et de maisons de Joséphine Savin, 1838-1842, 2 cahiers.

¹⁵⁴ Eugénie de Guérin, *Lettres à Louise de Bayne* [27 février 1834], *op. cit.*, t. 1, p. 372.

et son système spécifique de diffusion. Par elles se dessinent autant de voies indirectes pour accéder à l'information pour des lectrices moins habituées que leur père ou leur(s) frère(s) à la lecture de la presse.

6.2.3. Les événements du siècle au prisme de la presse

Au moment du vote des lois liberticides en septembre 1835¹⁵⁵, Soline Pronzat de Langlade sort de sa réserve et écrit :

[septembre 1835]

Les lois sont passées ! ... plus de liberté ! Plus de garanties ! ... comme l'on te joue, pauvre peuple ! ... Comme l'on vend tes droits, misérable esclave !

... Voilà la première fois que j'écris quelques lignes de politique. La politique ne doit pas être l'objet des méditations d'une femme. Cependant, quand tout remue autour de soi, comment rester impassible¹⁵⁶ ?

Soline Pronzat de Langlade montre bien ici la façon dont les normes travaillent et modèlent les individus, et toutes les difficultés qu'elle éprouve à laisser s'exprimer une part de sa subjectivité quand celle-ci rentre en conflit avec les assignations sociales. Elle ne mentionne malheureusement pas la façon dont elle a eu accès à l'information, qu'elle l'ait lue ou entendue. Ponctuellement, l'événement médiatique surgit dans l'écriture de soi, rompt la linéarité du cours journalier du temps et impose un retour réflexif sur ce que la politique fait à l'identité de la scriptrice. Cela nuance fortement l'étude du public féminin à partir des titres qui leur étaient destinés au début du siècle : ceux-ci renvoient une image déformée de leurs lectures puisqu'on pourrait, grâce à eux, survoler le XIX^e siècle sans que le politique semble avoir prise sur la vie des femmes.

Dans un siècle où les crises politiques se succèdent, où les individus ont le sentiment de vivre des événements historiques majeurs, les femmes ne restent pas à l'écart. La presse, qui tout à la fois transmet l'information mais également façonne la perception de l'événement, sert

¹⁵⁵ À la suite de l'attentat de Fieschi perpétré contre le roi le 28 juillet 1835, Louis-Philippe fait passer une série de lois restreignant les libertés individuelles sont adoptées. Celles-ci concernent d'une part la liberté de la presse et d'autre part la composition des jurys d'assise, afin de faciliter la répression des délits politiques. Elles marquent un tournant important dans le régime de Juillet, après cinq années plus libérales.

¹⁵⁶ Soline Pronzat de Langlade, *Pensées intimes* [septembre 1835 ?], *op. cit.*, non paginé.

alors de levier pour les inclure, à plus ou moins long terme, dans l'espace public. À partir des témoignages de deux personnalités très opposées, Eugénie de Guérin et Justine Guillery, nous prendrons comme exemple la révolution de juillet 1830, durant laquelle la presse a joué un rôle sans commune mesure par rapport aux autres révolutions du siècle¹⁵⁷.

Mai 1830. Le 16, Charles X, violant la Charte constitutionnelle, dissout la Chambre des députés où s'exprime de plus en plus violemment l'opposition libérale majoritaire depuis 1827. Les citoyens sont de nouveau convoqués aux urnes, le 23 juin. En cette fin de Restauration tumultueuse, Eugénie de Guérin, monarchiste attachée à la branche légitime des Bourbons, écrit une étrange lettre à son amie Louise de Bayne :

J'attends impatiemment le journal que vous m'annoncez ; il me sera bien plus agréable que *La Gazette* qui nous vient de Paris, qui ne fait parler que politique. Vous m'en direz bien un mot cependant, car vous devez entendre parler politique du matin au soir. Ces débats sont assez amusants quand il y a des gens d'esprit de part et d'autre ; autrement, c'est comme les différends de M. Archblat et de sa femme. Croyez-vous qu'il jaillisse beaucoup de feu du choc de ces deux pierres ? Pardon, vous allez crier à la malice. Voilà comme la politique fait dire du mal ! Qui sait tout celui que je dirais si... mais laissons là cette méchante politique, laissons-la aller son chemin traînant ceux-ci à droite, ceux-là à gauche, et M. Rest jusqu'à Albi¹⁵⁸.

La lettre est datée du 21 juin 1830. Il ne fait guère de doute que les événements parisiens et leurs répercussions locales – les élections législatives approchent – sont au centre des discussions dans la demeure tarnaise des Guérin. Eugénie, on le voit, minimise l'impact de la politique pour la ranger du côté de l'anecdotique. Comparés à une dispute conjugale, les débats perdent de leur profondeur, au mieux ils sont un divertissement ; les élections, quant à elles, ne conduisent qu'à égarer les esprits ou à profiter aux plus opportunistes, comme ce M. Rest, faisant partie du cercle de sociabilité des Guérin, qui se présenta à Albi aux élections de juin. Face à ce tumulte, les journaux ont une responsabilité nouvelle sous la plume d'Eugénie puisqu'ils alimentent l'opinion publique désormais avide d'information : « Tout le monde ne parle que de ça », ajoute-t-elle plus loin. Eugénie de Guérin use de l'ironie pour adopter une position d'extériorité. Doit-on y voir un mépris pour la politique rangée du côté des passions

¹⁵⁷ Jeremy D. Popkin, *Press, Revolution and Social Identities, 1830-1835*, op. cit. L'historien Christophe Charle prend justement comme point de départ pour son étude sur la presse la Révolution de 1830. Voir *Idem, Le Siècle de la presse (1830-1839)*, op. cit.

¹⁵⁸ Eugénie de Guérin, *Lettres à Louise de Bayne* [21 juin 1830], op. cit., t. 1, p. 40.

terrestres ? Un moyen, peut-être, de minimiser la crise de la fin du règne de Charles X et de signifier son attachement aux Bourbons ? Pourtant, elle reste elle-même, on le voit, en demande d'information, puisqu'elle écrit à son amie de lui résumer le contenu des débats.

[...] Tout le monde se mêle de politique, il ne vient pas chez nous le moindre rustre qui ne s'avise de parler de Charte, de députés etc... Le fait est que les nouvelles de Paris n'arrivent pas. Ce n'est pas le cas de dire : point de nouvelles, bonnes nouvelles. Nous sommes sur un volcan¹⁵⁹.

D'ailleurs, quelques jours plus tard, ce sont les nouvelles de l'expédition d'Alger puis les résultats des élections législatives qui seront sujets de discussion avec Louise. Eugénie finalement ne reste jamais bien loin de la politique. En tant que femme tournée vers la religiosité, secondant activement son père dans la gestion du domaine familial, elle affirme ne pas avoir besoin de l'information politique, mais lorsque survient 1830, elle se trouve obligée de prendre position. Surgit alors chez elle une ambivalence entre ce qui relève de son identité sociale, forgée voire accentuée au fil de son existence, et l'intérêt dissimulé derrière son ironie.

Justine Guillery, quant à elle, vit en Belgique lors des trois journées de juillet. Elle est partie de France quatre ans plus tôt pour rejoindre ses frères, Charles et Hippolyte. Elle enseigne alors en tant qu'institutrice privée des demoiselles de Ponty dans leur château de Suarlée, près de Namur. Elle vit les événements de juillet 1830 au rythme de ses lectures de la presse, qui lui permettent de se sentir, l'instant de la lecture, comme membre à part entière de la communauté nationale.

Le lendemain, en lisant les journaux, je faillis m'évanouir. Que je souffris pendant les moments d'incertitude de cette révolution ! [...] ne pouvant plus demeurer en place dans mon agitation, j'allai chez la fermière du château ; à ma grande surprise, j'y trouvai le journal qu'un voisin avait envoyé. Je le saisis, le parcourus... émotion inexprimable ! Saint amour de la patrie et de la liberté, de quelle joie tu peux inonder un cœur ! C'était le récit du triomphe de notre cause : la fuite de Charles X, la proclamation de La Fayette¹⁶⁰ !

C'est pour elle une source d'émotion saisissante. D'exilée, elle redevient grâce à la lecture un membre de la communauté nationale, et acquiert le sentiment d'être une actrice des événements lointains.

¹⁵⁹ *Ibid.*, [4 août 1830], p. 45.

¹⁶⁰ Justine Guillery, *Mémoires, op. cit.*, p. 166.

Il convient ici de distinguer les deux registres d'écriture principaux sur lesquels nous appuyons. Le journal personnel et les correspondances, marqués du sceau de l'immédiateté, plus rapprochés de l'événement, restituent sans doute davantage l'état d'esprit et les réactions spontanées face aux événements, que l'écriture autobiographique rétrospective réagence différemment. Celle-ci replace l'événement dans le cours d'une vie selon un « ordre du récit¹⁶¹ », chronologique ou dialectique, pour expliquer une bifurcation dans la trajectoire, un engagement sur le long terme, une prise de position constitutive de l'identité future. On voit ici comment l'événement prend de l'épaisseur au fur et à mesure de son éloignement dans le temps, dans le temps historique – quels événements sont restés en mémoire ? – et dans le temps de l'individu – par rapport à son propre parcours.

6.2.4. Petite et grande presse, nouveaux objets médiatiques

Jusque-là, nous n'avons appréhendé les lectrices de journaux qu'à partir des témoignages concernant la « grand presse », la presse quotidienne nationale pour l'essentiel. Il ne s'agit pas de minimiser voire d'occulter l'existence d'un lectorat pour la presse féminine, mais celle-ci, avant la décennie 1830, n'est jamais évoquée dans les écrits personnels. Les témoignages les plus tardifs du corpus marquent quant à eux l'imprégnation progressive d'une presse plus diversifiée. Les jeunes scriptrices des années 1830 ont à leur disposition, à l'inverse de leurs aînées, une presse qui leur est dédiée. Le début des années 1830 voit de fait fleurir une presse à destination du jeune lectorat, en alliant à l'objectif instructif de la presse pédagogique déjà existante un caractère divertissant¹⁶².

Adèle Landron, née en 1817 dans la petite bourgeoisie provinciale, lit ainsi lorsqu'elle a seize ans les deux nouveaux périodiques fondés en 1833 pour les jeunes lectrices, le *Journal des jeunes personnes* (1833-1897) et le *Journal des demoiselles* (1833-1922). Elle est abonnée à la *Mode de France*¹⁶³, mais c'est son fiancé Jules qui, le plus régulièrement, lui envoie le *Journal des demoiselles*, ou encore le *Journal des modes* (*Le Journal des dames et des modes* ?)

¹⁶¹ Philippe Lejeune, *Le Pacte autobiographique*, op. cit., p. 225-227.

¹⁶² À cette date, la presse pour enfants fait partie du vaste ensemble de la presse pédagogique car, si elle s'adresse aux jeunes lecteurs·trices, elle ne revendique pas un contenu purement divertissant. Voir la présentation du *Répertoire analytique de la presse d'éducation et d'enseignement (XVIII^e siècle-1940)* établi par Pierre Caspard, [en ligne], URL : <http://www.inrp.fr/presse-education/presentation1.php>, consulté le 15/02/16.

¹⁶³ S'agit-il de *La Mode*, fondée en 1829 par Émile de Girardin ?

la guidant ainsi vers une lecture que, peut-être, il suppose plus convenable pour une jeune femme de son âge et comme étant la mieux à même de lui plaire. Sa diversité de lectures s'explique par la profession de son père qui, rappelons-le, tient une pharmacie faisant office de dépôt de librairie. Davantage que les jeunes filles de son temps, elle a accès facilement aux dernières parutions livresques et médiatiques. Dans ses lectures, elle est attentive aux lithographies, qu'elle commente en fonction de leur qualité, et se sert des extraits en anglais de *l'Atheneum* pour faire des traductions. Adèle lit et relit des petites nouvelles de l'*Almanach des enfants*. Sa lecture remplit donc parfaitement les objectifs que se fixe un titre comme le *Journal des demoiselles* : instruire et divertir, et offrir aux jeunes filles un objet « précieux » grâce aux albums tirés en fin d'année qui compilent les gravures parues au fil des numéros. Pour les étrennes de janvier 1834, la jeune fille reçoit des mains de son fiancé Jules *The Literary Souvenir*, compilation de l'année précédente¹⁶⁴. Adèle manie les objets médiatiques les plus contemporains. Ses lectures nous offrent un excellent aperçu de l'ensemble des déclinaisons possibles du journal, albums, recueils annuels¹⁶⁵, etc. Par ce biais, le journal s'insère, de manière progressive, dans la culture matérielle de la jeunesse.

De leur côté, Olympe Audouard et Louise Michel lisent le *Musée des familles* (1833-1900) et le *Magasin pittoresque* (1833-1938), deux périodiques qui ambitionnent, comme leur titre l'indique, de compiler un grand nombre de connaissances diverses et variées (sur l'histoire, la botanique...) et de proposer de nouvelles formes d'écriture médiatique. Émile de Girardin, fondateur du *Musée des familles* en 1833, y introduit le roman-feuilleton, genre médiatique incontournable de la presse de la seconde moitié du siècle. Ces journaux s'adressent à un large public, familial et populaire, en abaissant drastiquement le prix de vente. Les premiers numéros du *Magasin pittoresque* sont ainsi vendus 2 sous. À partir des années 1830, la multiplication des titres de périodiques repose sur une segmentation du public et des goûts. On en prend la mesure dans les souvenirs d'Olympe Audouard qui rapporte ainsi : « Mon père était abonné à une douzaine de journaux : cinq étaient pour moi, c'étaient le *Magasin pittoresque*, le *Musée des familles*, le *Journal des enfants*, les *Journal des demoiselles*, le *Tour du monde*¹⁶⁶. » La famille Audouard est aisée et peut cumuler le coût des différents abonnements, mais avant cette date, il est rare de trouver des témoignages qui montrent une telle diversité de lecture de presse. Louise Ackermann raconte bien que dans sa famille chacun était abonné au journal de son choix, mais il s'agit d'une exception. Il semblerait plutôt que, hormis des journaux

¹⁶⁴ Adèle Landron, *Souvenirs* [5 janvier 1834], *op. cit.*, non paginé.

¹⁶⁵ Ségolène Le Men, « Le romantisme et l'invention de l'album pour enfants », *art. cit.*

¹⁶⁶ Olympe Audouard, *Voyage à travers mes souvenirs*, *op. cit.*, p. 24.

résolument réservés aux enfants, comme le *Magasin des enfants*, « ancêtre » de la presse pour la jeunesse, un ou deux périodiques, choisis par le père de famille, aient été la règle.

L'évolution que connaît la presse française sous la monarchie de Juillet diversifie de manière inédite les centres d'intérêt du public mais aussi les manières de lire le journal. Une lectrice comme Adèle Landron ne limite pas ses lectures aux titres féminins ou pour la jeunesse. Elle lit ainsi la *Lanterne magique*, journal « des choses curieuses et amusantes », et la *Gazette des cours d'assises et des journaux correctionnels*, journal « des causes dramatiques et facétieuses », deux titres récents, fondés en 1833. On est là sur un tout autre registre, celui qui se rapproche, déjà, de la presse populaire des fait-divers. La *Lanterne Magique* investit un terrain neuf en 1833 : le journal se range volontairement dans un temps apolitique qui serait celui de la fascination des Français pour la science et les mœurs, présentant à ses lecteurs « les phénomènes de la nature et les merveilles de l'industrie, les usages bizarres de certains peuples, les préjugés et les superstitions les plus ridicules¹⁶⁷ », etc. En cela, la *Lanterne magique* est portée par la croyance des hommes et des femmes de la monarchie de Juillet dans le progrès par les sciences et l'industrie, par la vulgarisation des sciences naturelles et physiques ou le développement des sciences de l'observation sociale¹⁶⁸. Dans la rubrique « Sciences », on trouve par exemple des articles sur les animaux étranges ou sur le magnétisme. Ce journal a pour ambition de réunir un large public, s'adressant à tous les âges et aux deux sexes, et d'être un outil à la fois de divertissement et de connaissances.

En ce qui concerne la *Gazette des tribunaux*, sa lecture témoigne d'une fascination pour le fait-divers qui va s'accroissant dans le siècle. Avant la presse de fait-divers à proprement parler, dont l'âge d'or se situe à la fin de l'Empire et à la Belle Époque¹⁶⁹, la *Gazette des tribunaux* fait entrer de plain-pied ses lecteurs dans l'univers macabre du grand crime et du petit larcin, de la folie exceptionnelle et des dérèglements ordinaires. Leur recette est simple : rendre compte des petits et grands procès qui se tiennent sur l'ensemble du territoire. Eugénie de Guérin, bien qu'elle se défende d'aimer ce « genre d'affaires », suit une affaire judiciaire célèbre dans le Tarn : il s'agit d'une série de crimes commis par une bande appelée « bande à

¹⁶⁷ *La Lanterne magique*, n°1, juin 1833.

¹⁶⁸ La presse de vulgarisation scientifique, qui en est à ses balbutiements, remplace progressivement les Bibliothèques universelles, genre éditorial désuet dans les années 1830. Dans l'un et l'autre, la forme ici diffère fortement des ouvrages « savants », les articles sont logiquement courts, proposant, bien souvent, des leçons « abrégées ». Bernadette Bensaude-Vincent, « Un public pour la science : l'essor de la vulgarisation au XIX^e siècle », *Réseaux*, n°58, 1993, p. 47-58.

¹⁶⁹ Anne-Claude Ambroise-Rendu, *Petits récits des désordres ordinaires. Les faits divers dans la presse française de la III^e République à la Grande Guerre*, Paris, Seli Arslan, 2004.

Mina », dont l'un des membres, un dénommé Carrat, est accusé en 1834 d'avoir assassiné un couple de vieillards, les Coutaud. Le soir, la famille de Guérin se réunit pour lire les derniers comptes-rendus du procès. Érembert, le frère aîné, se rend même à Albi pour suivre les débats. Elle s'interroge alors : « D'où nous vient cette fascination pour les monstres¹⁷⁰ ? » Malgré ses réticences initiales, Eugénie est prise par l'affaire et en vient à attendre les nouvelles du procès : « Je n'ai plus rien à lire, à moins de relire. Les bulletins Carrat ont cessé. Je les regrette un peu. Ces horreurs passées sous nos yeux sont plus horribles que d'autres¹⁷¹. » La presse judiciaire repose sur la mise en suspens et crée chez les lecteurs une attente de ce qui va advenir. À peine quinze jours ont passé entre les deux entrées du journal, et on voit bien ici le temps médiatique qui se met en place : l'événement n'en est déjà plus un pour les journaux mais perdure dans l'esprit des lecteurs. La médiatisation des procès ouvre une fenêtre sur l'espace public et donne l'impression aux lecteurs de faire partie de l'événement, à travers le prisme grossissant qui fait entrer le lecteur dans une communauté beaucoup plus large – Eugénie indique ainsi que cette affaire occupe « tout le pays ».

En revanche, la *Gazette* lue par Adèle Landron se présente dès le départ comme un détournement des affaires judiciaires, puisque celles-ci doivent faire « rire [...], pleurer ou frémir¹⁷². » C'est déjà bien un recueil de fait-divers, présentant pour les mois de janvier et février 1834, date à laquelle écrit Adèle, des anecdotes aussi diverses que le procès pour insulte à la Garde-Nationale d'un jeune normand, les « horribles détails » d'un vol avec effraction, des meurtres, des parricides, ou encore l'histoire d'un homme se plaignant d'avoir été abusé par sa jeune épouse qui se révèle être hermaphrodite¹⁷³. On peut ranger la *Lanterne Magique* et la *Gazette des cours d'assises* parmi la petite presse qui fleurit au début de la monarchie de Juillet. Longtemps moins considérée que la « grande » presse, la presse politique, elle n'en constitue pas moins pour le lecteur une plongée efficace dans la vie moderne, abordée sous un angle culturel et fut dès le départ un « objet médiatique capital¹⁷⁴ ». Cette presse construit un nouvel espace médiatique qui correspond à une demande de la part du lectorat, et fait basculer le traditionnel régime de la presse d'opinion vers la presse d'information.

Est-il étrange de trouver cette petite presse entre les mains d'une jeune fille de seize ans ? Il faut le rappeler, le contexte familial d'Adèle Landron – l'officine de son père,

¹⁷⁰ Eugénie de Guérin, *Journal* [27 novembre 1834], *op. cit.*, p. 12-13.

¹⁷¹ *Idem*, [10 décembre 1834], p. 19.

¹⁷² *Gazette des cours d'assises*, vol. 1, 1833.

¹⁷³ *Ibid.*

¹⁷⁴ Voir l'entreprise de catalogage de cette « petite presse » initiée par l'ANR « Médias 19 » : <http://petitepresse.medias19.org/>

pharmacien, fait dépôt de presse et de librairie – explique sans doute l'accès facile à de nombreux titres et la confiance apparente dont fait preuve son père à l'égard de sa fille. C'est elle qui gère largement les entrées et sorties des titres. Cela lui permet d'accéder à une diversité de titres que nous n'avons pas retrouvée ailleurs, et surtout d'être informée des nouveaux titres paraissant : lorsqu'elle écrit en 1834, le *Journal des demoiselles*, la *Lanterne magique* et la *Gazette des cours d'assises* sont des nouveaux-venus dans l'univers médiatique, fondés tous trois l'année précédente. Mais on voit également que les frontières des catégories de lecteurs sont extrêmement labiles dans l'entourage des Landron, puisqu'Adèle peut lire une nouvelle du *Journal des demoiselles* à son père, que celui-ci en retour lui lit une histoire tirée de *l'Almanach des enfants*, qu'elle offre des numéros de la *Lanterne* et de la *Gazette* à une amie, prête *The Atheneum* à un ami de son père... Son père, lorsqu'il lui lit des extraits de *Paul et Virginie* dans *l'Almanach des enfants* devient *de facto* un lecteur du journal, et l'inverse est aussi vrai lorsqu'Adèle lui fait la lecture. En raison du caractère relationnel de la lecture de la presse, une part de l'individualité des lecteurs et des lectrices échappe donc aux injonctions qui associent des identités sociales ou de genre à certaines lectures précises.

6.2.5. Les supports éphémères de l'information

Il existe dans nos sources un biais difficilement contournable : elles donnent la primauté écrasante aux souvenirs de la lecture du livre, et du journal dans une moindre mesure, quand les supports beaucoup plus éphémères, toutes les feuilles volantes, tracts, brochures, sont rarement mentionnées¹⁷⁵. Or de nombreux autres supports imprimés circulaient en ville ou à la campagne, au sein de l'ensemble de la population et pouvaient fournir autant d'occasions si ce n'est d'apprendre, parfois d'exercer ses compétences de lecture, du moins d'entrer en contact, par la médiation d'un lecteur, avec l'imprimé et l'écrit¹⁷⁶. Céleste Mogador (1824-1909)*, célèbre demi-mondaine du Second Empire, entre en apprentissage très jeune et n'apprend les rudiments de la lecture qu'au moment de sa première communion. Elle raconte comment, après son arrestation à l'âge de douze ans, elle essayait de déchiffrer quelques lettres sur la couverture

¹⁷⁵ On a un bel exemple de cette circulation intense de brochures et de tracts dans le journal de Flora Tristan, circulation au sein d'une communauté de lecteurs spécifiques, puisqu'il s'agit d'écrits politiques émanant d'ouvriers en majorité déjà politisés.

¹⁷⁶ Roger Chartier, *Lectures et lecteurs d'Ancien Régime*, op. cit., p. 206-207.

qu'on lui avait donnée à la prison¹⁷⁷. En ville notamment, affiches, graffitis, feuilles volantes, placards de toutes sortes saturant l'espace public et « obligent » à la lecture¹⁷⁸. Grâce à une pratique qui se diffuse largement dans les villes du XIX^e siècle, les non-lecteurs peuvent aussi « entendre » au moins les grands titres des journaux, lorsque les « canards », les crieurs de journaux du début du siècle, annoncent leur parution en criant dans la rue¹⁷⁹. Mais, le caractère éphémère de cette « lecture » et de ses supports, volatils, non précieux, écoutés à la dérobée, fait que l'on s'en souvient moins.

Dans son très court journal, tenu entre le 20 mars et le 22 avril 1814¹⁸⁰, Adèle Audouard de Montviol* évoque pourtant une dernière source d'informations, l'affiche. Encore très présent dans les premières décennies du siècle, ce support privilégié de la communication politique résiste mal à la concurrence du journal, hormis, semble-t-il, en temps de troubles. La révolution française, explique Nathalie Jakobowicz, l'a érigé en véritable arme politique, et cet usage perdure pendant la révolution de Juillet. Lors des crises politiques, l'usage de ce type d'imprimé est primordial et abondant¹⁸¹.

Lorsqu'Adèle rédige son journal, elle vit l'une de ces crises : le 20 mars 1814, la ville de Lyon, où elle réside alors, se rend aux troupes de la coalition alliée contre Bonaparte. Dans la capitale rhodanienne attachée à l'empereur, la présence des troupes étrangères passe mal. Le peuple, écrit Adèle, est inquiet, s'agite, en proie aux rumeurs qui suivent l'annonce des dernières nouvelles. Durant ce bref mois, les communications traditionnelles, le courrier notamment, sont interrompues. L'accès à l'information dépend donc de l'affichage, et c'est pour elle le seul moyen de se tenir au courant de l'évolution de la situation ; ce procédé dépersonnalise l'information, sa source est rangée derrière un vague « on » (« on affiche », « on proclame »). Mais en même temps ce « on » va bien au-delà de l'auteur, il désigne potentiellement tout à la fois l'autorité qui délivre l'information, la rumeur qui circule à partir

¹⁷⁷ Céleste Mogador, *Adieux au monde*, op. cit., p. 261.

¹⁷⁸ « [...] la capitale, la ville imposent la lecture et l'écriture, du travail à la lecture de l'espace, de la politique à la rigolade », écrit ainsi Daniel Roche. Daniel Roche, « Dialogue avec Christophe Charle sur l'histoire du livre », *Histoire et civilisation du livre*, 2011, VII, p. 372-379. Voir aussi Roger Chartier et Daniel Roche, « Les pratiques urbaines de l'imprimé », in Roger Chartier et Henri-Jean Martin (dir.), *Histoire de l'édition française. T. 2. Le livre triomphant (1660-1830)*, op. cit., p. 546-549.

¹⁷⁹ Jean-Yves Mollier, *Le Camelot et la rue. Politique et démocratie au tournant des XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Fayard, 1994, p. 8 ; Marie-Ève Thérenty, *La Littérature au quotidien*, op. cit., p. 49.

¹⁸⁰ Adèle Audouard de Montviol, *Journal, 20 mars-22 avril 1814*, publié par Paul Tezenas du Montcel, *Revue d'histoire de Lyon*, 1911, p. 81-102.

¹⁸¹ Nathalie Jakobowicz, « Les pratiques d'affichage dans l'espace public à Paris en 1830 », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2009/39, p. 17-36. Sur les écrits éphémères appréhendés comme écrits dangereux par l'État, on se rapportera à l'ouvrage de Philippe Artières, *La Police de l'écriture. L'invention de la délinquance graphique (1852-1945)*, Paris, La Découverte, 2013.

de cette information, le groupe avec qui Adèle a pu lire ou discuter l'information. La diffusion de l'information dans ce contexte prend donc un caractère totalisant, englobant l'intégralité de l'espace public. Une famille de notables comme celle des Audouard de Montviol y est complètement suspendue. En même temps, le flux d'informations est soutenu. Écoutons Adèle :

Mardi 22 [mars 1814]. – On donne des billets de logement. On publie de donner aux soldats la soupe avec un verre d'eau le matin ; à dîner, une demi-livre de viande et autant de pain et du légume ; le soir, la même chose. Les courriers, voitures, etc., sont interceptés. [...]

Mercredi 23. – [...] On prétend que nous avons battu l'ennemi et qu'Augereau a fait fonction avec le général Marchand. [...]

On a affiché que toutes les personnes qui auraient des cartes... les portassent à la mairie. Une seconde affiche ordonne à tous les particuliers qui auront des fusils de les porter à la maison Saint-Pierre, excepté les gardes nationales qui pourront garder leurs carabines.

Mercredi après-midi. – On proclame de porter les fusils, les munitions et tout ce qui regarde les armes à toutes les personnes qui pourront en avoir. [...]

Vendredi au matin. – Je sors de la messe [...]

Il y a une affiche qui invite les Lyonnais à rouvrir leurs magasins, boutiques, etc., et que le moment de désordre qui suit toujours la prise d'une grande ville est passé. [...]

Samedi 26. – Bonne nouvelle, mais nous est-il permis d'y croire ? On parle d'une suspension d'armes et la paix à sa suite¹⁸².

Pendant les quatre jours qui suivent l'entrée des troupes ennemies, les publications sont fréquentes. Après le samedi 26 mars, Adèle s'y réfère moins, soit que les affichages s'espacent dans le temps, soit qu'elle et sa famille les recherchent moins, puisque, royalistes, les Audouard de Montviol acceptent les conditions d'invasion imposées par les troupes autrichiennes. Adèle estime de fait que « la sécurité est complètement rétablie » à Lyon. De nouvelles mentions de lecture d'affiches reviennent à la fin du texte. Il ne s'agit plus cette fois d'informations strictement locales, les affiches évoquant la situation nationale. Étrangement, les remarques d'Adèle sur ces dernières affiches dénotent un début de suspicion à l'égard de l'information délivrée : elle s'y fie moins, comprend qu'il s'agit avant tout de calmer le peuple pour éviter de possibles émeutes. Elle semble alors consciente de l'usage politique qui est fait de l'affiche :

¹⁸² Adèle Audouard de Montviol *Journal* [22-26 mars 1814], *op. cit.*, p. 89-93.

Mercredi 13. – Les esprits sont inquiets ; on prétend que nos ennuis ne sont pas finis et qu'est-ce qui est la cause de cela ? c'est une affiche qui menace d'une manière très sévère tous ceux qui pourraient se révolter, former des partis et jusqu'aux attroupements. On menace de ruiner et de réduire en cendres une ville, un village, un bourg, qui ferait du mal aux soldats, et d'ouvrir les barrières, si on les fermait, à coups de boulet, les soldats ayant le droit de passer et entrer dans tous les lieux de la France. Cette affiche, par ordre de la police, vient d'être enlevée sur le midi ; elle fatiguait trop le peuple, qui commençait déjà à se monter la tête en racontant la chose au pire et ne voyant plus aucune sûreté, même sur la porte d'une allée¹⁸³.

Ce court journal offre un témoignage intéressant sur le système d'information politique au début du siècle. Adèle y décrit des pratiques de lecture qui, dans l'espace public, reposent surtout sur l'oralité : les affiches les plus importantes sont d'abord proclamées à la population, lues à haute voix, de manière collective. Bien souvent, on ne peut faire la part entre ce qu'elle a entendu et les affiches qu'elle a réellement vues. En même temps, on perçoit à quel point les affiches marquent visuellement l'espace public : il s'agit bien d'un support de communication dont usent les autorités pour asseoir leur légitimité – ici, les armées autrichiennes qui contrôlent la ville. On y voit également une relation entre lecteur et support qui échappe en partie aux autorités : d'un côté la population, en ce temps de guerre, est entièrement tributaire de l'information délivrée par ce biais – ainsi de la prise de Paris, que la rumeur évoque mais qui n'est confirmée, par affiche, qu'une semaine après l'événement –, et de l'autre les autorités ne peuvent contrôler les bruits, les rumeurs, les déformations, les émotions collectives suscitées par ces lectures. Enfin, alors qu'on pourrait voir dans l'affiche un moyen de communication destiné prioritairement aux classes populaires encore en majorité illettrées¹⁸⁴, le journal d'Adèle montre que l'ensemble de la population est concernée : elle et sa famille, notables royalistes ; les curés ; le peuple, artisans, paysans, etc. Encore ne décrit-elle que les pratiques d'écriture qui ont leur légitimité dans l'espace public, laissant de côté, sans doute, toute une part de pratiques illicites.

¹⁸³ Adèle Audouard de Montviol, *Journal* [13 avril 1815], *op. cit.*, p. 100.

¹⁸⁴ Nathalie Jakobowicz, « Les pratiques d'affichage dans l'espace public », *loc. cit.*

Le « genre des genres » ? Conclusions sur la bibliothèque virtuelle

Cette approche davantage quantitative a tendance à masquer les différences entre les individus, d'autant plus grandes que les possibilités de lecture au début du XIX^e siècle se répartissent de manière très inégalitaire entre les sexes certes, mais aussi en fonction de la position de chacune sur l'échelle sociale, et enfin à l'aune du « volume » lu par chaque lectrice. Toutefois, l'ensemble reconstitué témoigne d'une grande diversité des ouvrages et des journaux lus qui rend délicat l'établissement d'une typologie de lectrices sur les modèles que proposent notamment les sociologues de la lecture¹⁸⁵. À n'en pas douter, l'appartenance sociale influence l'orientation idéologique des lectures. On le voit chez Marie d'Agoult jeune, ou chez des lectrices légitimistes et catholiques comme Eugénie de Guérin ou Coraly de Gaïx. La variable de l'origine géographique doit également entrer en ligne de compte, et par exemple explique, chez la strasbourgeoise Amélie Weiler, l'influence de la littérature germanique. Il y a, enfin, celles qui, auteures ou enseignantes, se construisent une identité « professionnelle » sur la base de leurs lectures ; alors, leurs itinéraires de lectures se resserrent progressivement et acquièrent une dimension singularisante, comme on le verra chez Justine Guillery ou Flora Tristan. Mais le catalogue des lectures est sujet à des élargissements ou à des renoncements, à des ajustements ou des travestissements dans l'appropriation d'une œuvre, qui montrent que la culture des individus se compose, en grande partie, d'un bricolage à l'intérieur de la littérature disponible.

Néanmoins, l'une des conclusions essentielles à en retirer concerne l'idée d'une « génération » que nous avons choisi de situer comme celle de l'âge romantique, puisqu'elle se définit par un rapport très étroit avec la littérature de son temps. Pour les lectrices nées entre 1790 et 1820, la littérature devient d'autant plus attrayante qu'elle se propose de décrypter les bouleversements sociaux et politiques récents, de manière plus introspective d'une part, avec la lecture des romans ou de la poésie romantiques, ou plus analytique avec la lecture de l'histoire. Comme l'ont montré les études littéraires ou historiques qui analysent cette génération, la littérature exerce un véritable pouvoir de fascination chez les individus nés au tournant du siècle ; de la même façon qu'il y a un besoin d'écrire son temps, il y a un besoin

¹⁸⁵ Perspective adoptée par exemple par Gérard Mauger, Claude Poliak et Bernard Pudal dans *Histoires de lecteurs*, Paris, Éditions du Croquant, 2010 [1999].

de lire, et de lire beaucoup, de manière extensive. Cette attente d'une génération face à la littérature se repère à l'aune de l'actualité des lectures que l'on a recensées et oblige à penser la lecture des femmes comme partie intégrante de l'histoire culturelle et littéraire de cette période, la façonnant également en retour¹⁸⁶. Surtout, les lectrices réinscrivent leur trajectoire individuelle dans le mouvement plus général du siècle ; il s'agit aussi bien de situer chronologiquement le souvenir dont il est question que de s'inclure ainsi dans une génération bien précise, qui s'oppose, par ses goûts littéraires, à la génération précédente. « C'était en 1829, c'est-à-dire en pleine floraison romantique¹⁸⁷ », écrit Louise Ackermann, racontant son enfance dans la campagne picarde. Elle en profite alors pour introduire dans les lectures familiales, à la place des « classiques¹⁸⁸ », Hugo, Vigny, Musset, après avoir découvert les chantres du romantisme anglais ou allemands Byron, Schiller. Dans la famille Delahante, un même phénomène de remplacement est à l'œuvre :

L'apparition de l'école romantique fut un sujet de longues causeries et vives controverses dans notre intérieur, et tout en préférant les classiques, ma mère sentait les beautés de l'école nouvelle et nous en faisait jouir, mais elle en blâmait les écarts.

Nous avons pris une vive part dans notre jeunesse à ces luttes littéraires qui agitaient tous les esprits. On avait ample matière à discussions, on avait aussi de grandes jouissances. Les ouvrages de Chateaubriand, de Lamartine, de Victor Hugo paraissaient d'année en année ; les expositions de peinture étaient splendides, Horace Vernet, Ingres..., Delacroix, y apportaient successivement leur chefs-d'œuvre¹⁸⁹.

Chez Élisabeth Perrotin, fille d'un artisan de l'Ain, il s'agit pêle-mêle de « Dumas, Victor Hugo, Jules Janin, Alfred de Musset, Alphonse Karr, Sainte-Beuve, George Sand, Madame de Staël, et Lamartine [sic] » qui représentent la « belle littérature¹⁹⁰ » et plaisaient forcément à la jeunesse de 1830.

Si nous insistons sur ce point, c'est qu'il y a peu d'« événements » qui occupent une place aussi importante dans les textes autobiographiques. Ou plutôt, il s'agit du seul événement

¹⁸⁶ Ce qu'analyse également Jacqueline Pearson au sujet des lectrices anglaises. Voir Jacqueline Pearson, *Women's Reading in Britain*, op. cit., p. 11.

¹⁸⁷ Louise Ackermann, *Ma Vie*, op. cit., p. IX. Pour Damien Zanone, dans l'écriture des mémoires, à l'opposé de « romanesque », l'utilisation de « romantique » ou de « romantisme » sert uniquement à qualifier une époque révolue et ne relève que de la catégorie du littéraire, qu'il se rattache à l'appartenance à un courant, qu'il soit littéraire, artistique, ou plus simplement à une mode. Voir Damien Zanone, *Écrire son temps*, op. cit.,

¹⁸⁸ Louise Ackermann, *Ma Vie*, op. cit., p. X.

¹⁸⁹ Sophie Delahante, baronne de Gravier, *Souvenirs de la marquise Delahante*, op. cit., p. 138.

¹⁹⁰ Élisabeth Perrotin, *Mémoires*, op. cit., non paginé.

d'ordre culturel prenant place dans cette chronologie courant des années 1790 à la fin des années 1840. Les autres moments de ruptures concernent des événements politiques : la chute de Napoléon et la restauration des Bourbons en 1814-1815, la révolution de juillet 1830, celle de 1848. Le « moment romantique » prend toute sa place aux côtés de ces grands jalons de l'histoire de France.

Le plébiscite des lectrices étudiées en faveur de Chateaubriand, Lamartine, Scott les constitue dès lors en public, un public qui n'est pas seulement « une instance de jugement littéraire, artistique ou politique [mais] plutôt un ensemble de lecteurs anonymes qui ont en commun de lire les mêmes livres¹⁹¹. » Au-delà des débats internes à la littérature, ce public se reconnaît « par le partage des mêmes curiosités et des mêmes croyances, par le fait de s'intéresser aux mêmes choses au même moment¹⁹². » C'est l'un des phénomènes socio-culturels majeurs que l'on repère à l'analyse de la bibliothèque virtuelle¹⁹³.

Mais cela ne signifie pas que le sexe du lecteur ou de la lectrice ne rentre pas compte. L'écart, immense, entre la catégorie des livres de religion et des livres « scientifiques » rappelle l'inégalité structurelle sur laquelle a été repensée, aux lendemains de la Révolution française, l'éducation des filles et des garçons. Il témoigne aussi de la redistribution genrée des rôles sociaux qui exclut les femmes d'un monde savant « professionnel » et, idéalement, de la sphère publique¹⁹⁴ accessible par la presse par exemple.

Surtout, l'idée d'une réception différenciée entre lecteur ou lectrice, d'un goût féminin ou masculin pour tel ou tel genre littéraire, socialement construite, est posée ouvertement en ce début de siècle. La coïncidence des discours d'autorité – littéraire, médicale, pédagogique, morale- sur la répartition idéale des lectures en fonction du sexe est l'un des phénomènes culturels marquants du début du siècle ; plus ou moins consciemment, à l'aune de ces discours, les lecteurs·trices compartimentent ce qu'ils·elles s'autorisent ou non à lire ou, du moins, à avouer. Car écrire sur ses lectures revient bien souvent à écrire sur la littérature et les souvenirs de lecture sont façonnés par les représentations de l'époque et par ce que la tradition littéraire a fait passer dans la mémoire collective comme la littérature légitime. L'effacement progressif des auteures, romancières ou poètes, dans la bibliothèque virtuelle, en est, nous le pensons, l'un

¹⁹¹ Antoine Lilti, *Figures publiques. L'invention de la célébrité (1750-1850)*, Paris, Fayard, 2014, p. 17.

¹⁹² *Ibid.*

¹⁹³ Après 1830, le journal d'Adèle Landron éclaire partiellement le processus de segmentation des publics et il faudrait, pour établir des points de comparaison, mener une étude analogue sur la génération née à la fin de la monarchie de Juillet.

¹⁹⁴ Entendue ici au sens abstrait et initial d'Habermas, comme la circulation des idées et des opinions.

des signes les plus manifestes. Peut-être également devrions-nous interroger l'absence de toute une littérature qui fit les beaux jours de l'industrie littéraire naissante à la fin de la Restauration : les romans bon marché que les physiologies et les caricatures des années 1840 se plaisent à décrire comme une littérature pour femmes (de chambre, mais pas seulement) ; les livres de cuisine aussi, alors que la *Cuisinière bourgeoise* est, toute catégorie confondue, le livre le plus édité entre 1815 et 1840¹⁹⁵. Ainsi, lorsqu'Élisa Perrotin égrène une liste conséquente d'auteur·e·s de la période romantique, il s'agit sans doute moins de lectures réelles que le témoignage du désir d'une fille de tanneur de l'Ain d'entrer dans un univers qui la fascine. Destin qu'elle accomplit partiellement en ouvrant un modeste cabinet de lecture à Belley¹⁹⁶.

Mais les lectrices ne sont pas les seules à modeler leurs lectures en fonction de ces discours. Les lecteurs eux aussi se positionnent dans le monde littéraire en fonction des normes de genre. On peut l'appréhender à partir de la réception différenciée, sur quelques décennies d'écart, de deux lecteurs face aux romans. En 1815, Émile Bary (1799-1863), élève de classe de rhétorique âgé de seize ans, écrit son journal, pénétré de ses lectures. L'une de ses lectures favorites est *La Nouvelle Héloïse*, le roman épistolaire de Rousseau.

J'ai fini aujourd'hui la troisième partie de la *Nouvelle Héloïse*. Comme c'est touchant ! quels attraits dans cette lecture ! Quelle éloquence déploie l'auteur, en parlant de l'adultère et du suicide ! Elle est bien intéressante, cette Julie, modèle unique d'amour et de vertu ! [...]

Cette récapitulation touchante des lettres d'amour des deux amants, la scène charmante qui rappelle à Saint-Preux tant de contrastes avec sa situation actuelle, sa généreuse résignation à un douloureux sacrifice, et mille autres détails portent dans l'âme un doux attendrissement¹⁹⁷.

Poursuivant sa lecture, il écrit encore :

O *Nouvelle Héloïse* ! Charmante, Julie, que tu me fais passer de doux moments ! Qu'elle est touchante cette promenade à Meillerie ! Que ces souvenirs d'une passion si déplorable ont de charmes pour une âme sensible ! Je l'ai lue, je l'ai relue, toujours avec un nouveau plaisir¹⁹⁸ !

¹⁹⁵ Près de 32 éditions pour environ 100 000 exemplaires vendus. Guglielmo Cavallo et Roger Chartier (dir.), *Histoire de la lecture*, op. cit., p. 397-398.

¹⁹⁶ Élisa Perrotin, *Mes Mémoires*, op. cit., p. 2, 8, 130.

¹⁹⁷ Émile Bary, *Les Cahiers d'un rhétoricien de 1815*, Paris, Hachette, 1890, p. 19.

¹⁹⁸ *Ibid.*, p. 33.

Émile Bary lit la *Nouvelle Héloïse* comme un lecteur du XVIII^e siècle et pourrait faire partie des lecteurs de Rousseau étudiés par Claude Labrosse¹⁹⁹. La réception qu'il en fait tient à la possibilité, à travers le roman de Rousseau, d'exprimer les sentiments et les émotions d'une nouvelle manière. La passion et la sensibilité deviennent des vertus positives, des émotions intenses qui donnent sens à la vie et transforment l'individu²⁰⁰. À travers le personnage de Julie, il cherche à décrypter les possibilités d'un amour idéal, alliant vertu et passion.

Cette lecture du roman de Rousseau rappelle qu'au début du XIX^e siècle encore, les œuvres épistolaires, décrivant les relations amoureuses entre deux amants, n'étaient pas perçues comme relevant d'une écriture ou d'un goût féminin. Au contraire même, Emile Bary ajoute que cette lecture est « dangereuse pour le sexe faible²⁰¹ ». Sans plus de développement, il suggère sans doute la réception erronée que pourraient en faire les femmes (mais laquelle ?) alors que lui, en tant qu'homme sensible, cherche dans les histoires tragiques de deux amants (plus tard, ce sera *Les solitaires de Murcie. Histoire de deux amants*, de Marmontel) des réponses aux tourments de son âme.

Quelques décennies plus tard, Augustin Challamel (1819-1894), étudiant du quartier latin au début de la monarchie de Juillet, livre un regard plus tranché sur les lectures convenant à l'un ou l'autre sexe. D'après lui, « George Sand eut surtout une foule de lectrices » à l'époque où elle écrivait *Indiana* ou *Lélia* et elle n'aurait conquis les lecteurs masculins que lorsque ses romans se firent plus politiques, à partir des années 1840²⁰². Dans son propos, les écrits de Sand acquièrent une légitimité auprès des lecteurs masculins à partir du moment où elle abandonne les histoires d'héroïnes, identifiées *de facto* à un lectorat féminin. Une nouvelle partition du genre romanesque et de sa réception apparaît clairement, rangeant le « sentimental » et l'expression des émotions affectives du côté du féminin²⁰³. On pourrait, schématiquement, reprendre la dichotomie dedans/dehors pour catégoriser les lectures décrites par Augustin : aux femmes celles qui relèvent de l'intériorité et décrivent l'amour ; aux hommes celles de l'action dans la sphère publique et peuvent susciter une la politisation. Les lecteurs ne cherchent plus à comprendre l'amour mais lisent à l'aune d'une nouvelle masculinité, plus contenue et maîtrisée dans l'expression des sentiments. D'ailleurs Francisque Sarcey, critique littéraire de la fin du siècle et auteur de la préface des souvenirs d'Émile Bary, regarde avec condescendance les

¹⁹⁹ Claude Labrosse, *Lire la Nouvelle Héloïse au XVIII^e siècle*, op. cit., et plus particulièrement les pages 80-94 pour une analyse des effets du roman sur ses lecteurs·trices.

²⁰⁰ Sur le langage de la sensibilité au XVIII^e siècle, voir Anne Coudreuse, « La rhétorique des larmes dans la littérature du XVIII^e siècle : étude de quelques exemples », *Modèles linguistiques*, 2008, n°58, p. 147-162.

²⁰¹ Émile Bary, *Les Cahiers d'un rhétoricien*, op. cit., p. 20.

²⁰² Augustin Challamel, *Souvenirs d'un hugolâtre*, op. cit., p. 33.

²⁰³ Émile Bary, *Les Cahiers d'un rhétoricien*, op. cit., p. VI.

émotions littéraires du jeune homme, expliquant qu'un personnage tel que Julie laissait déjà « froids » les lecteurs de la génération suivante et que la réception qu'en a fait le jeune homme au début du siècle était désormais impossible²⁰⁴. Le genre de la lecture, en tant que répartition sexuée des livres et symbolique attachée à sa réception, se définit, on le voit, essentiellement au prisme d'un jugement négatif sur les lectures des femmes.

²⁰⁴ Question que posent explicitement les sociologues de la lecture, relevant la part d'illégitimité pour un homme à s'avouer lecteur de romans sentimentaux.

Chapitre 7. Que lire, et comment ?

Consignes, usages normatifs et pratiques quotidiennes

« Une crédibilité du discours est d’abord ce qui fait marcher les croyants. Elle produit des pratiquants. Faire croire, c’est faire faire²⁰⁵. »

« Même s’il y a des contraintes, même s’il y a des limites, il y a toujours une création dans l’usage, il y a une marge de manœuvre²⁰⁶. »

La diversité des lectures mise au jour grâce à la bibliothèque virtuelle permet de mesurer l’écart entre les représentations de la lecture des femmes et les pratiques avouées des lectrices. Pourtant, les lectrices doivent composer avec l’idée d’une mauvaise lecture des femmes, dans son contenu, ses modalités et ses effets, représentation qui génère, dans le quotidien, des normes genrées de lecture. Délivrées à l’intérieur de différents espaces sociaux – la famille, la petite école ou le pensionnat, l’Église – ces normes modèlent le rapport des individus au livre, tout comme elles en déterminent largement les conditions d’accès et d’appropriation. Dans le quotidien se pose alors pour les femmes au début du XIX^e siècle la question des possibilités concrètes de la lecture : comment se procurer un livre ? quand, où lire ? Au début du XIX^e siècle, toutes celles qui savent lire n’ont pas un accès égal au livre, qui est avant tout un problème financier pour les lectrices des classes populaires ou de la petite bourgeoisie. Cela avant que, au milieu des années 1830, les innovations technologiques et commerciales ne diminuent fortement le coût de l’imprimé. Mais même pour les lectrices des classes supérieures, des obstacles ayant trait à la répartition sexuée des espaces du savoir, abstraits *et* matériels, limitent le choix du livre, et c’est essentiellement sur leurs écrits que nous nous appuyons dans

²⁰⁵ Michel de Certeau, *L’Invention du quotidien*, op. cit., t. 1, p. 218.

²⁰⁶ Carlo Ginzburg, « De près, de loin. Des rapports de force en histoire », Entretien réalisé par Philippe Mangeot, *Vacarmes*, 2002/18, [en ligne], URL : <http://www.vacarme.org/article235.html>, consulté le 27/03/15.

ce chapitre. Ces questions obligent à aller au plus près des pratiques de lecture pour repérer comment les normes dessinées par les savants, les moralistes ou les pédagogues, se transmettent tout ou partie, dans le quotidien des individu·e·s.

Tout d'abord, les normes de lecture se communiquent aux individu·e·s par différentes institutions sociales²⁰⁷. Nous en examinerons deux qui nous semblent particulièrement importantes dans la vie des femmes au début du XIX^e siècle : la famille et l'Église. La première conserve un droit de regard sur les activités de la jeune fille tant que celle-ci vit sous le toit parental. Surtout, les mères, désormais plus attentives à l'éducation de leurs filles, occupent la fonction de premières prescriptrices des consignes de lecture. L'Église quant à elle s'appuie largement sur les femmes pour moraliser la société française, nous l'avons dit. La féminisation de certaines pratiques religieuses comme la première communion ou la confession²⁰⁸ octroie dès lors une place importante au confesseur ou au directeur de conscience dans la vie des plus croyantes. Figure d'autorité, il délivre un message sur la lecture et ses usages auquel de nombreuses lectrices tentent de se conformer.

Face à la crainte d'un choix sans discernement d'une lectrice peu experte dévorant toutes les productions du jour, ces prescriptions doivent donc continuer à guider, au-delà des premiers apprentissages, la lectrice sur le chemin de la bonne lecture²⁰⁹. Mais il s'agit aussi de lire de la bonne manière. L'usage de la lecture en commun, inscrit au cœur des sociabilités culturelles du premier XIX^e siècle, permet de surveiller le contenu et les postures de lecture d'une lectrice placée ainsi en position de passivité. Car progressivement, alors que la lecture s'individualise, l'image de la lectrice solitaire suscite de nouveaux fantasmes et de nouvelles angoisses. La lectrice érotisée devient une thématique forte de l'iconographie de la lecture, ainsi que l'a montré Fritz Nies²¹⁰. Suspectée de se livrer à la rêverie ou pire, à l'onanisme, elle serait coupable de faire un mauvais usage du temps imparti à la lecture. La question du temps, on peut en faire l'hypothèse, est ici centrale. Dans la redéfinition des rôles sexués après la Révolution

²⁰⁷ Michel de Certeau, *L'Invention du quotidien*, op. cit., t. 1, p. 248.

²⁰⁸ Ralph Gibson, « Le catholicisme et les femmes en France », art. cit.

²⁰⁹ Rappelons que, dans les premières décennies du siècle, l'augmentation réelle – bien que parfois fortement exagérée – du lectorat dans l'ensemble des classes sociales suscite des mises en garde qui ne touchent pas que les lectrices. Chaque lecteur potentiel est ainsi associé, en fonction de son sexe, de son âge, de ses compétences de lecture supposées, etc., à une catégorie de lectures censée lui correspondre : dans cet ordre d'idées, les bibliothèques catholiques offrent le meilleur exemple de ce découpage presque taxinomique du lectorat et des lectures. Voir *supra*, chapitre 3.

²¹⁰ Fritz Nies, « La femme-femme et la lecture : un tour d'horizon iconographique », art. cit. Depuis le XVIII^e siècle, la lecture des élites mise en représentation est essentiellement une lecture intime. Mais lecteurs et lectrices sont traité·e·s différemment : alors que Fragonard peint la lectrice sous des traits séduisants, laissant suggérer une lecture qui excite les sens, le livre, s'il devient également un « compagnon de solitude » pour le lecteur masculin, demeure au contraire un attribut traditionnel du savoir et du pouvoir.

française, l'idéologie des sphères séparées est porteuse d'une contradiction forte : dégagées des contraintes temporelles liées au travail, les femmes des classes supérieures doivent pourtant faire un bon usage de leur temps dans un équilibre subtil entre obligations domestiques et loisirs. La lecture privée se situe sur une ligne de tension : elle n'apparaît pas, dans les représentations des lectrices, comme la marque de distinction d'une culture savante²¹¹ ; en tant que loisir donc, elle risque de conduire à un mauvais usage du temps, qu'il s'agisse soit de s'évader d'un quotidien ennuyeux, à l'instar d'Emma Bovary²¹², soit de le gaspiller, en empiétant sur les autres activités comme c'est le cas des lectrices bourgeoises oublieuses de leurs devoirs conjugaux et domestiques croquées par Daumier au tournant des années 1840 dans ses séries sur les « Bas-Bleus » ou les « Mœurs conjugales ». La lecture doit alors pouvoir s'insérer dans l'économie d'une journée tout en n'empiétant pas sur les autres activités.

Les écrits personnels permettent de saisir les différentes techniques utilisées pour canaliser les choix, les goûts et les appropriations de la lecture²¹³, tout comme ils permettent d'interroger la question des temps et des espaces de la lecture du point de vue du genre. Mais ils mettent également en lumière les conflits individuels qui se font jour face à des injonctions parfois contradictoires. Tenter de se conformer à l'idéal de la bonne lecture provoque des doutes, des remises en question chez certaines lectrices, qui usent de multiples ruses pour contourner l'ensemble de ces normes.

C'est donc le couple autonomie-hétéronomie que nous souhaiterions interroger. Sa pertinence dans l'analyse des actions des femmes a été montrée par Michèle Riot-Sarcey, pour qui les femmes du XIX^e siècle agissent d'abord en fonction des attentes sociales qui pèsent sur elles²¹⁴. Par rapport à notre sujet, il s'agit d'évaluer la part d'autonomie mise en œuvre dans la lecture, au vu des discours encadrant les pratiques de lecture des femmes, pour comprendre « ce qui se noue dans la lecture : un donné et un acquis, les contraintes sans nombre du social, sous

²¹¹ Marie Baudry a montré que le corollaire de cette évolution très progressive dans les pratiques de lecture revenait, dans les théories de la lecture, à une nouvelle répartition genrée des pratiques et des usages de la lecture. L'objet privilégié des lectrices, le roman, interdirait une lecture sérieuse et raisonnée, et sa fonction distrayante voire ludique l'éloigne de la lecture érudite. Jacqueline Pearson repère un phénomène analogue dans l'Angleterre de la fin du XVIII^e siècle, alors que « le genre de la mauvaise lecture tend à devenir féminin » (nous traduisons), Jacqueline Pearson, *Women's Reading in Britain, op. cit.*, p. 5

²¹² Flaubert lie étroitement les lectures d'Emma Bovary à son ennui grandissant durant sa vie conjugale : elle apporte ses livres à table pour éviter la conversation avec son mari, se désespère de n'avoir plus rien à lire alors qu'elle ne veut pas coudre et finit par regarder le feu de cheminée et la pluie qui tombe. Martyn Lyons y voit une figure symptomatique de la lectrice au milieu du siècle. Martyn Lyons, *Readers and Society, op. cit.*, p. 88.

²¹³ Sur ce sujet, Michel de Certeau développe : « La lecture est en quelque sorte oblitérée par un rapport de forces (entre maîtres et élèves, entre producteurs et consommateurs) dont elle devient l'instrument. L'utilisation du livre par les privilégiés l'établit en secret dont ils sont les « véritables » interprètes. Elle pose entre le texte et ses lecteurs une frontière pour laquelle ses interprètes officiels délivrent seuls des passeports, en transformant leur lecture [...] en une « littéralité » qui réduit les autres lectures [...] à n'être qu'hérétiques ou insignifiantes. », Michel de Certeau, *L'Invention du quotidien, op. cit.*, t. 1, p. 248.

²¹⁴ Michèle Riot-Sarcey, « Un autre regard sur l'histoire. Le genre, de l'Antiquité à nos jours », art. cit.,

l'illusion du choix et de l'indépendance, mais aussi quelques fragments d'une liberté singulière²¹⁵ ».

7.1. Parents et directeurs de conscience : les prescripteurs de la lecture des femmes

7.1.1. À demeure : la surveillance des lectrices dans le cadre familial

Nous reprenons les trajectoires des lectrices là où nous les avons laissées à la fin de la deuxième partie, à un âge où, aux alentours de quinze ou seize ans, l'éducation des filles est censée être achevée – pour celles qui en ont eu l'opportunité. L'objectif est ici de mettre l'accent sur cette période floue, dont la délimitation peut sembler arbitraire mais qui ressort pourtant à la lecture des écrits personnels comme un moment décisif dans les trajectoires individuelles. De fait, nous avons souligné la nécessité de croiser l'âge avec la grille d'analyse du genre, puisque les étapes marquantes des vies, étapes socialement instituées telles que l'âge de raison, la première communion ou le mariage, sont associées à autant de modifications des pratiques de lecture. Ces « âges de la lecture » sont alors des moments vécus dans la biographie personnelle comme marquant des seuils dans l'élargissement ou le rétrécissement de l'horizon de lecture²¹⁶.

²¹⁵ Jean-Marie Goulemot, « La lecture comme production de sens », in Roger Chartier (dir.), *Pratiques de la lecture*, op. cit., p. 131.

²¹⁶ Par exemple, apprendre à lire sur un quotidien ou un périodique ne fait pas partie des usages pédagogiques au début du siècle, alors que la presse pour la jeunesse n'en est qu'à ses balbutiements. Il y a une césure nette entre le monde des adultes lecteurs de journaux et le monde des enfants, au point que la première lecture ou, souvent, la première écoute du journal revêt une dimension initiatique. « Nous commençons à écouter la lecture des journaux, et l'incendie de Moscou me frappa », écrit ainsi George Sand (George Sand, *Histoire de ma vie*, op. cit., p. 749), entremêlant le souvenir d'une pratique et d'un événement pour marquer son entrée dans le régime d'information ordonné par la presse, alors qu'elle n'a que huit ans.

L'éducation achevée, des lectrices autonomes ?

Bien qu'une part des pratiques de lecture des enfants échappe aux injonctions des parents ou des pédagogues, celles-ci ont généralement été étudiées sous l'angle de l'hétéronomie. Dans les écrits personnels, les scriptrices établissent un seuil notable de leurs trajectoires de lectrices au moment de l'entrée dans la vie conjugale après un temps de vie de « jeune fille ». Cette période brève quoique chargée, par les contemporains, de lourdes attentes sociales et morales, s'étend entre quinze et vingt ans pour les adolescentes de la bourgeoisie et de l'aristocratie mais se repère également chez des lectrices plus populaires²¹⁷. Issues de milieux très différents, la comtesse d'Armaillé et Antoinette Dupin, fille d'un petit marchand lyonnais, restituent pourtant des souvenirs assez proches. La première écrit :

J'aimais extrêmement le travail, la lecture, les exercices de piété. Mes parents trouvèrent qu'il était temps de me préparer à une existence moins recueillie et décidèrent que durant l'hiver de 1847, on commencerait à me mener dans le monde. Cette perspective ne me fit aucun plaisir ; on le vit et on n'en fut que plus pressé de me sortir de ma vie préférée²¹⁸.

Elle a alors dix-sept ans, et son éducation, « quoique incomplète », est considérée comme achevée. À cet âge, la jeune fille de bonne famille doit faire son entrée dans le monde. C'est une étape essentielle dans la trajectoire des femmes, synonyme à la fois de rencontres et de sociabilités nouvelles qui doivent aboutir à un mariage. Les activités et les rythmes quotidiens changent. Elle sort du domicile familial et son temps s'organise désormais différemment, alors que jusqu'à seize ans, écrit Élisabeth de Bonnefonds, « [leur] vie s'écoule calme et heureuse sous l'œil vigilant de [leurs] mères et de [leurs] maîtresses²¹⁹. »

Pour Antoinette Dupin, la rupture est encore plus nette :

La dernière année de mon séjour chez mon père fut pénible. Ma mère, lasse de mes refus de mariage, prit de l'humeur contre moi, elle me défendit d'apporter aucun livre. Une révolte cachée fut ma réponse. Ne voulant pas renoncer à mes chères habitudes, je m'entourai de précautions qui

²¹⁷ Agnès Thiercé a montré comment l'adolescente des classes populaires était une figure sociale qui n'émergeait qu'à la fin du XIX^e siècle. Agnès Thiercé, « « De l'école au ménage : le temps de l'adolescence féminine dans les milieux populaires (III^e République) », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, 1996, n° 4, [en ligne], URL : <https://clio.revues.org/433#bodyftn7>, consulté le 30 septembre 2014.

²¹⁸ Marie d'Armaillé, *Quand on savait vivre heureux !*, op. cit., p. 81.

²¹⁹ Élisabeth de Bonnefonds, *Mes souvenirs*, op. cit., p. 66.

pourtant répugnaient à ma nature fière et loyale. Un mensonge m'aurait dégradée, je ne le disais pas ; mais je continuai à louer, tous bons d'ailleurs, et à en acheter. Par une matinée de printemps, j'acquis l'*Histoire universelle* de Ségur, 25 vol. in-18. Je les entrai à deux reprises dans mon chapeau, dans mon parapluie fermé, et sous mes bras que je tenais serrés contre mon corps. Ma frayeur était grande ; j'aimais beaucoup ma mère, mais je la craignais terriblement. Elle ne s'aperçut de rien. Avant le coucher du soleil, mes chers petits volumes s'étaient étalés dans le tiroir d'une vaste commode.

Un jour je me trouvai mariée²²⁰.

Dans les souvenirs, ce temps est investi d'une certaine forme de liberté qu'il apparaît difficile de retrouver ultérieurement. Bien qu'idéalisé à travers de nombreux récits de transgressions des consignes parentales, il est intéressant de constater qu'il est inséré en opposition à un destin social qui semble tracé d'avance, le mariage. Chez Antoinette Dupin, ce n'est pas tant le travail qui contraint ses lectures – elle réalise de petits travaux de couture et utilise son salaire pour acheter ses livres – mais bien le mariage.

Dans la société française du Code civil, tant qu'une femme n'est pas mariée, elle reste légalement une mineure et demeure sous l'autorité morale de ses parents. Les marges de manœuvre dans le choix des lectures sont minces, surtout lorsque la lectrice, jeune ou moins jeune, continue à vivre auprès de ses parents. Ceux-ci conservent un rôle de prescripteurs des bonnes lectures, tentant de canaliser les goûts de leur fille, de modeler leur personnalité à l'aune des choix qu'ils édictent. À partir de ce moment-là, les consignes de lecture peuvent prendre des orientations parfois contradictoires en fonction des attentes pesant sur la jeune fille. Ces attentes diffèrent selon des milieux sociaux, mais l'établissement de la jeune fille dans le régime de la conjugalité demeure un horizon stable pour l'ensemble du siècle. Il lui assure une position dans le monde, alors que le célibat est regardé avec suspicion comme l'expression d'une singularité qui échappe à l'institution sociale de la famille²²¹. Lorsque la jeune fille doit se préparer au mariage, certaines mères choisissent donc d'adapter les lectures en conséquence, pour donner à lire des exemples de mariages réussis. Il s'agit ainsi de lutter contre le risque dérèglement social que représentent les célibataires, les femmes auteurs, ou pire, les filles-

²²⁰ Antoinette Dupin, « Antoinette Dupin par elle-même », *op. cit.*, p. 368.

²²¹ Adeline Daumard, « Affaire, amour, affection : le mariage dans la société bourgeoise au XIX^e siècle », *Romantisme*, 1990, n° 68, p. 33-47 ; Geneviève Guilpain, *Les Célibataires, des femmes singulières. Le célibat féminin en France (XVIII^e-XX^e siècles)*, Paris, L'Harmattan, 2016.

mères²²². Dans les familles Dubois et d'Armaillé, ce sont les lectures trop religieuses qui inquiètent les mères au sortir de l'adolescence :

J'allais avoir dix-neuf ans. [...] Ma mère finissait par croire que je n'avais pas la vocation du mariage, et que j'avais la vocation religieuse. Elle se désespérait. Elle me grondait. Elle me lisait la vie des saintes dames romaines qui avaient été épouses et mères, après quoi, elle faisait de nouveaux efforts pour trouver le précieux personnage qui devait m'arracher au célibat²²³.

On repère ici un changement fort de paradigme quant à l'horizon des femmes dans la société du XIX^e siècle : malgré le succès des congrégations féminines, la prise du voile n'a plus la haute valeur symbolique qu'elle pouvait avoir aux siècles précédents aux yeux de l'aristocratie ou de la bourgeoisie. En même temps, il en ressort une contradiction ayant trait aux effets de la plus grande demande en faveur de l'éducation des filles : élevées pour l'essentiel « sur les genoux de l'Église », elles doivent pouvoir appliquer dans le cadre domestique les préceptes reçus dans une institution religieuse²²⁴. Les modèles offerts par les vies de saintes doivent donc trouver leur pendant séculier, où le rôle d'épouse et de mère n'apparaît pas comme incompatible avec la l'expression de la foi, d'autant plus que l'instruction religieuse des enfants revient aux mères de famille. C'est un terrain qu'investit pleinement la librairie catholique, nous l'avons dit, en proposant des figures de femmes pieuses mais mariées et vivant dans le monde²²⁵.

L'autre effet d'une éducation soignée, que soulignent la comtesse d'Armaillé mais aussi de nombreuses autres scriptrices, réside dans l'attrait du travail et de l'étude. Pour celles qui se destinent à l'enseignement, comme Justine Guillery dont la famille, à l'instar de celles de beaucoup de jeunes filles du début du siècle, a subi un déclassement à la suite de la Révolution, poursuivre ce travail intellectuel au-delà du temps normalement dédié à l'éducation s'inscrit dans une logique économique : il s'agit de trouver une situation et d'aider financièrement la famille. Pour d'autres, il entre en conflit avec de nouvelles obligations telles que l'apprentissage

²²² Peggy Bette et Lola Gonzalez-Quijano, « Femmes sans mari », *Genre et Histoire*, 2015, n°16, [en ligne], URL : <https://genrehistoire.revues.org/2225>, consulté le 25 novembre 2016.

²²³ Valérie Feuillet, *Quelques années de ma vie*, *op. cit.*, p. 124.

²²⁴ Bien que les congrégations féminines, comme l'a montré Claude Langlois, connaissent un essor important au cours du siècle, le choix des parents d'éduquer leurs filles dans des pensionnats relève avant tout d'un souci grandissant au sujet de l'éducation des filles. Voir Rebecca Rogers, *Les Bourgeoises au pensionnat*, *op. cit.*, p. 109 et 124-125.

²²⁵ Laurence Chaffin, « Les romans du mariage au XIX^e siècle », in Bernard Bodinier, Martine Gest, Marie-Françoise Lemonnier-Delpy, Paul Pasteur (dir.), *Genre et Éducation. Former, se former, être formée au féminin*, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2009, p. 110-125.

des affaires domestiques. Élisabeth de Bonnefonds souligne ainsi l'incompréhension qui s'est installée entre elle et sa mère lorsqu'elle a préféré continuer à lire des livres « sérieux » plutôt que de seconder activement celle-ci²²⁶. Ces témoignages peuvent impressionner par la forte critique du modèle de féminité « normale » qu'ils proposent, et il faut bien garder à l'esprit que, peut-être, beaucoup de celles qui s'en sont satisfaites n'ont par conséquent pas écrit à ce propos. Nous avons vu dans la partie précédente comment la réflexivité se déployait dans les écrits personnels selon une gradation qui allait de l'acceptation des normes jusqu'à leur plus vive critique. Dans le cas de George Sand, des conflits récurrents l'opposent à sa mère au sujet de l'éducation qu'elle reçoit, mais l'incompréhension entre les deux femmes atteint son paroxysme au moment où la jeune Aurore peut s'individualiser en tant que lectrice, après le couvent des Anglaises, après les leçons de Deschartes, son précepteur.

D'abord elle triompha de se voir débarrassée du contrôle de mon tuteur et me railla du désespoir qu'elle m'attribuait. [...]

Soupçonneuse à l'excès et portée d'une manière toute malade, toute délirante, à incriminer ce qu'elle ne comprenait pas, elle élevait, à propos de tout, des querelles incroyables. Elle venait m'arracher mes livres des mains, disant qu'elle avait essayé de les lire, qu'elle n'y entendait goutte, et que ce devait être des mauvais livres. Croyait-elle réellement que je fus vicieuse ou égarée, ou bien avait-elle besoin de trouver un prétexte à ses imputations, afin de pouvoir dénigrer la belle éducation que j'avais reçue²²⁷ ?

Chez Sand, il y a bien davantage qu'une opposition entre deux genres de littérature, les « romans pour femmes de chambre » comme ceux du vicomte d'Arlincourt²²⁸, que dévore Sophie Delaborde, et la « belle éducation » qu'Aurore a reçue. De nombreuses figures incarnent le savoir dans la jeunesse d'Aurore, et Sand les restitue chacune avec finesse : la figure maternelle, initiatrice des premières lectures ; celle de la grand-mère, Aurore de Saxe, très cultivée mais autoritaire ; celle enfin de Deschartes, figure de l'éducation classique, mais qui en même temps initie la jeune fille à ses premières lectures philosophiques. La question du métissage des identités sociales, entre la figure populaire de sa mère, fille d'oiseleur et cantinière, et le souvenir aristocratique de son père, auquel la rattachent sa grand-mère et

²²⁶ Élisabeth de Bonnefonds, *Mes souvenirs*, op. cit., p. 69-72.

²²⁷ George Sand, *Histoire de ma vie*, op. cit., p. 1096.

²²⁸ *Ibid.*, p. 1099. Le vicomte d'Arlincourt est l'auteur à succès du *Solitaire* en 1821 ou encore *d'Ispoboe*, paru en 1823. Catherine Mariette, « Qu'est-ce qu'un roman pour femmes de chambre ? », in Andréa Del Lungo et Brigitte Louichon (dir.), *La Littérature en bas-bleus*, op. cit., t. 1, p. 83-102.

Deschartes, est très complexe chez Sand²²⁹. Mais elle use de ce souvenir d'un conflit autour de la lecture, pour exprimer une différence par rapport à la culture maternelle et une autonomie de lecture constitutive de sa propre identité intellectuelle et littéraire.

Surtout, les consignes de lectures varient énormément en fonction des attentes sociales pesant sur la jeune fille, attentes mêlant étroitement milieu social et idéal de la féminité accomplie (dans le mariage), mais aussi en fonction de la propre culture des parents. La question des prescriptions des lectures à cet âge précis est restituée de manière paradigmatique principalement sous l'angle de l'opposition à la figure maternelle. Le livre cristallise alors les voies possibles par rapport à un destin social à la fois incarné et promu par les mères. Peut-être peut-on voir dans cette opposition l'influence du modèle romantique de l'amour, un amour idéal détaché des considérations matérielles²³⁰. Portant à son comble un amour sublimé, le romantisme critique l'institution du mariage arrangé tel qu'il est largement pratiqué par la bourgeoisie et l'aristocratie au début du siècle. Élisabeth de Bonnefonds rêve d'un « amour pur », placé dans une « sphère élevée²³¹ » que sa mère, par son expérience de femme mariée jeune et par convenance, ne peut plus comprendre. Se dessine alors au sein de cette génération un nouveau modèle de l'union, basée sur la réciprocité des sentiments amoureux, qui fait basculer progressivement au cours du siècle les raisons du mariage de l'arrangement vers l'inclination²³². La littérature romanesque interroge justement les différents modèles d'union et de conjugalité²³³, et cela ne fait que renforcer les méfiances maternelles concernant l'influence de la littérature sur les jeunes filles, en particulier du roman.

²²⁹ Elle explique par cette situation sociale délicate la plupart de ses choix politiques ultérieurs. Sur la conciliation difficile des figures maternelle et paternelle chez Sand, voir Martine Reid, *Préface*, in George Sand, *Histoire de ma vie*, op. cit., p. 22-23.

²³⁰ Alain Vaillant, « Prologue », in *Idem* (dir.), *Dictionnaire du romantisme*, op. cit., p. XLIX.

²³¹ Élisabeth de Bonnefonds, *Mes souvenirs*, op. cit., p. 68.

²³² Cécile Dauphin et Danièle Poublan notamment ont analysé ce basculement progressif à partir de la correspondance de la famille Duméril, étendue sur plusieurs générations. Voir Cécile Dauphin et Danièle Poublan, « De l'amour et du mariage. Une correspondance familiale au XIX^e siècle », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, 2011, n°34, p. 125-136. Voir aussi Adeline Daumard, « Affaire, amour, affection : le mariage dans la société bourgeoise au XIX^e siècle », art. cit.

²³³ Stéphan Gougelmann et Anne Verjus (dir.), *Écrire le mariage en France au XIX^e siècle*, Actes du colloque international, Universités Lyon 2 et Saint-Étienne, 2013, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2016.

Du danger de lire des romans

Les mises en garde contre le roman s'étendent bien au-delà des lectrices, même si elles se « féminisent » au début du XIX^e siècle²³⁴. À l'argumentaire moral, ancien, se joint un argumentaire médical : le roman agit encore plus puissamment sur un corps et un esprit en pleine transformation et susceptibles, à tout moment, de conduire la jeune fille à l'hystérie ou à la dépravation sexuelle. Résultat de cette sexualisation du corps de la jeune fille, les jeunes filles pubères doivent être préservées de toute tentation d'expérimentation de la sexualité en dehors du mariage et de sa fonction reproductrice²³⁵. Beaucoup se souviennent, alors, avoir entendu à cet âge des critiques envers le roman pour les dissuader d'en lire, ce qui permet de prendre la mesure des injonctions sociales à l'encontre du roman et de leur impact sur les pratiques quotidiennes de lecture. Amélie Weiler écrit ainsi en 1843 :

Nous avons parlé de madame de Staël, de Schiller, de Goethe et du charmant roman de madame de Krüdener, de *Valérie*. Madame Strohl a accueilli d'un sourire moqueur mes exclamations d'admiration sur les tendres et poétiques lettres de Gustave, s'est formalisée de ce que j'avais lu *Werther* de Goethe, mais cependant m'a dit qu'elle avait connu encore des bonnes amies de Goethe qui a été à l'université de Strasbourg. Elle m'a dit ce que j'ai entendu déjà cent fois, que rien n'est plus dangereux pour une jeune fille déjà exaltée que la lecture des romans, m'a raconté qu'une dame de ses amies était venue la voir pour lui parler d'un roman et lui a dit qu'on avait tort de le lire car le caractère exalté du héros est si noble et si élevé que tous les maris sont des rustres auprès de lui²³⁶.

Danger, exaltation romanesque de l'esprit des filles, éloignement des conditions réelles de l'existence sociale... On retrouve de la part de cette demoiselle « instruite et qui veut se placer comme gouvernante²³⁷ » - qui veut donc faire preuve de sa moralité - tous les ingrédients de la condamnation sociale du roman, l'« éternel reproche²³⁸ » de son immoralité lorsqu'il peint un amour idéalisé. Dans leur globalité, ces prescriptions parentales reprennent sans nuance et

²³⁴ Marie Baudry, *Lectrices romanesques*, op. cit., p. 23. Avant de concerner de nouvelles catégories de lecteurs, notamment les classes populaires : ainsi le roman réaliste, fréquemment publié en feuilleton et touchant ainsi un public plus populaire, est condamné par la critique littéraire pour l'idéalisation du vice et du crime qu'il comporterait. Voir Judith Lyon-Caen, *La Lecture et la Vie*, op. cit., p. 57-58.

²³⁵ Jean-Claude Caron, « Jeune fille, jeune corps : objet et catégorie (France, XIX^e-XX^e siècles) », art. cit.

²³⁶ Amélie Weiler, *Journal* [2 avril 1843], op. cit., p. 109-110.

²³⁷ *Ibid.*, p. 109

²³⁸ Judith Lyon-Caen, *La Lecture et la Vie*, op. cit., p. 54.

de manière fixe sur l'ensemble de la période les discours à l'encontre du roman. Dès les années 1830, dictionnaires, encyclopédies, ouvrages de vulgarisation contribuent à leur plus large diffusion. Dans l'article « Roman » de l'*Encyclopédie du XIX^e siècle*, parue entre 1836 et 1851, Jean Fleury, pédagogue et auteur de manuels de littérature française sous le Second Empire, insiste sur la différence *naturelle* des effets du roman et des manières de le lire selon le sexe des lecteurs.

Qu'un homme sérieux se délasse un moment en un roman soigneusement étudié (il en est quelques-uns), que dans cette peinture attrayante du cœur humain il puise (cela arrive parfois quoique rarement) des leçons de force et de sagesse, il n'y a là rien de répréhensible, bien qu'il faille reconnaître que la lecture de fictions romanesques énerve l'esprit, et l'empêche de retourner volontiers à des études plus solides. Mais les femmes, mais les jeunes filles, auxquelles les romans s'adressent de préférence, auront-elles la prudence de choisir ? Est-il sans danger de les nourrir au hasard d'une demi-science indigeste et superficielle, plus dangereuse que l'ignorance : combien n'a-t-on pas vu de jeunes filles écouter le premier amant qui se présente pour se mettre dans la situation de l'héroïne du roman qu'elles lisent ? Combien d'autres à qui ses lectures enivrantes rendent insupportable une existence modeste et calme, se jettent dans la débauche et le suicide, si elles ont du penchant au désespoir [...].²³⁹

L'auteur pose explicitement la question du choix : le lecteur sait *choisir* ses livres tout comme il sait en faire une lecture morale. En revanche, Fleury voit dans la lecture *féminine* de romans une lecture non sélective. Les lectrices, moins éduquées à la bonne lecture, seraient incapables de faire un choix informé face à la production littéraire toujours plus prolifique de leur temps, à l'heure de l'industrialisation de la littérature et sa plus grande diffusion, par le biais notamment du roman-feuilleton.

Réel ou fantasmé, le passage d'une lecture intensive à une lecture extensive, sans distinction, fit couler beaucoup d'encre parmi les observateurs du début du XIX^e siècle – et par la suite chez les historiens de la lecture²⁴⁰. Malgré l'exagération, l'augmentation de l'offre d'imprimés élargit sans conteste l'horizon du choix, et l'usage de la lecture tel qu'il était recommandé auparavant par l'Église, à savoir la lecture répétitive d'un petit nombre de textes

²³⁹ Jules Fleury, [Roman], in Ange de Saint-Priest (dir.), *Encyclopédie du XIX^e siècle. Répertoire universel des lettres, des sciences et des arts*, t. 21, Paris, Au bureau de l'Encyclopédie du XIX^e siècle, p. 472-477.

²⁴⁰ L'hypothèse d'une « révolution de la lecture » à la fin du XVIII^e siècle a depuis largement été nuancée. Lecture « intensive » et « extensive », loin de s'opposer, continuent d'être largement complémentaires au XIX^e siècle. Voir Reinhard Wittman, « Une révolution de la lecture à la fin du XVIII^e siècle ? », in Guglielmo Cavallo et Roger Chartier (dir.), *Histoire de la lecture, op. cit.*, p. 355-391, et la mise au point par Michel Fournier, « La « révolution » de la lecture romanesque au XVIII^e siècle en France : institutionnalisation de la lecture et émergence d'une nouvelle sensibilité », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 2007/2, n° 54, p. 55-73.

choisis, dans une gradation devant mener le lecteur sur la voie du salut, s'en trouve remis en cause.

C'est donc sans surprise que le discours sur les mauvaises lectures rejaillit avec force dans les écrits des lectrices les plus croyantes. Dans l'autobiographie spirituelle qu'elle commence à dix-huit ans à la demande de son directeur de conscience, l'abbé Wurtz, Pauline Jaricot*, fondatrice de la Propagation de la foi, écrit ainsi :

Bientôt, je consentis à lire des livres auxquels j'avais renoncé depuis ma première Communion, et que malheureusement je n'avais pas brûlés : c'étaient les *Veillées de la Chaumière*²⁴¹. Je les relus en cachette de mes parents. Alors, comme on peut en juger, j'avançais à grand pas vers ma perte éternelle²⁴².

L'autobiographie spirituelle repose sur une modalité d'écriture très spécifique. Rédigée sur l'ordre du confesseur ou du directeur de conscience, elle reproduit un modèle littéraire éprouvé depuis plusieurs siècles, comme l'a analysé Isabelle Poutrin²⁴³. Si elles adoptent bien la forme du récit de vie, elles mettent l'accent sur les récits de conversion et les efforts tout au long de la vie pour faire concorder la piété religieuse et le comportement dans le monde. Pauline Jaricot reprend les éléments spécifiques de la rhétorique catholique à l'encontre des livres (l'idée du péché et de la damnation), que les jeunes filles pouvaient entendre lors des missions catholiques, lors des sermons, ou de la part de leur confesseur et/ou directeur de conscience. Si Pauline Jaricot n'a vraisemblablement pas assisté à l'un des autodafés qui se sont déroulés ponctuellement durant la Restauration²⁴⁴, elle lie pourtant bien son entrée dans la communauté catholique, à la suite de la communion, avec la pratique d'un « autodafé » personnel. Chez elle,

²⁴¹ Recueil de contes de Mme de Genlis publié en 1823.

²⁴² Pauline Jaricot, *Histoire de ma vie*, Paris, Mame, 2009, p. 40.

²⁴³ Cette forme particulière de l'autobiographie a peu suscité l'intérêt de la recherche. Pour les caractéristiques de son écriture, voir l'étude d'Isabelle Poutrin, *Le Voile et la plume. Autobiographie et sainteté féminine dans l'Espagne moderne*, op. cit., p. 16-19. Claude Langlois a quant à lui proposé une édition critique des écrits de Thérèse de Lisieux (Claude Langlois, *L'Autobiographie de Thérèse de Lisieux. Édition critique du manuscrit A*, Paris, Cerf, 2009), alors que les publications de la plupart de ces textes sont encore aujourd'hui réalisées par des maisons d'éditions catholiques ou par des théologiens. Nous avons pour notre part inséré dans notre corpus deux autobiographies spirituelles émanant de laïques –Pauline Jaricot et une certaine Anne, qui vit à Lyon et écrit en 1885. D'autres écrits personnels s'en rapprochent parfois, comme ce *Journal* anonyme datant de 1841, les brouillons d'autobiographie d'Angélique Vibert, fille d'un artisan parisien, ou le *Journal* de Mme Veuve Roussel, qui met l'accent sur sa conversion au protestantisme.

²⁴⁴ Martyn Lyons a dénombré quatorze villes où se sont déroulés des autodafés entre 1817 et 1828. Lyon, où a grandi Pauline Jaricot, n'en fait pas partie. Voir Martyn Lyons, « Fires of Expiation. Books-burning and Catholic Missions in Restoration France », *French History*, 1996/2, n°10, p. 240-266.

le renoncement aux mauvaises lectures (les contes) symbolise l'un des moments clés de sa trajectoire de croyante.

Des prescriptions adaptées au quotidien

On doit toutefois s'interroger sur la solidité des prescriptions morales à l'encontre du roman, émanant de différentes institutions sociales comme l'Église, la médecine ou la critique littéraire, quand elles doivent s'appliquer dans le quotidien. Avec une grande lucidité, Clarisse Coignet, fouriériste, très engagée en faveur d'une éducation laïque des filles à la fin du Second Empire, souligne le caractère inapplicable des consignes monolithiques à l'égard de la lecture :

Le choix des lectures appropriées aux jeunes filles a toujours été un problème plein de difficultés. Que de fois ai-je entendu taxer les mères d'illogisme parce qu'elles permettent ceci ou défendent cela, sans raisons bien précises. Mais à moins de tout permettre ou de tout défendre, chose également impossible, avec quelle logique rigoureuse aborder ce problème, dont la solution se trouve dans la nuance, c'est-à-dire dans la transaction²⁴⁵ ?

Force est de constater que la définition du « mauvais roman » est labile. Dans la famille d'Agoult, Mme Cottin, Mme de Genlis, Mme Riccoboni et Ann Radcliffe sont rangées parmi les auteures « dont aucun [roman] n'avait été choisi en vue d'une bibliothèque de jeunes filles²⁴⁶ ». Chez Amélie Weiler, *Corinne* de Mme de Staël et *Isabel de Bavière* d'Alexandre Dumas sont interdits à la jeune fille de dix-neuf ans, mais par ailleurs elle a lu Mme de Genlis. Herminie, pour sa part, discute longuement de *Corinne* avec d'autres jeunes hommes de son âge qui tous semblent l'avoir lu. Le discours sur les mauvais romans est sujet, on le voit, à de multiples retraductions. Il revient de fait aux parents de décider si tel ou tel roman peut être lu, d'en juger de la décence, de l'âge auquel on peut le lire. Les différentes modalités de lecture de Walter Scott que l'on retrouve dans quatre journaux et correspondances de jeunes filles entre les années 1820 et 1840 montrent bien le caractère mouvant et adaptable des prescriptions de lecture. Amélie Weiler peut librement lire tous les titres du romancier écossais, mais pas *Corinne*, que sa mère lui interdit ; une amie d'Émilienne de Francheville lui écrit qu'elle n'a le

²⁴⁵ Clarisse Coignet, *Mémoires*, op. cit., p. 172-173.

²⁴⁶ Marie d'Agoult, *Mes souvenirs*, op. cit., p. 133.

droit de lire Scott qu'en présence de sa mère. Quant à Herminie Brongniart, elle le lit à sa tante, suivant sa demande – ce qui pourrait laisser supposer que, malgré leur mise en garde, les adultes sont les premiers lecteurs de ces romans. Scott est, toutes lectures confondues, celui qui est le plus fréquemment cité, comme l'a mis en évidence la bibliothèque virtuelle. Il acquiert le statut d'écrivain phare auprès de la jeunesse romantique, et toutes les auteures, à quelques rares exceptions, avouent l'avoir lu avec passion durant leur adolescence. En même temps, il montre à quel point la catégorie du romanesque est bancale. On le voit par le discours de Zélie Bully, jeune parisienne de dix-huit ans qui écrit son journal durant l'été 1842 :

Mardi 31 mai [1842]

Je suis mécontente de moi-même, j'ai entrepris un ouvrage très long qui absorbe toutes mes heures de loisirs. Adieu italien, lectures chéries, il faut tout abandonner, tout sacrifier à ce caprice futile. Mais j'espère reprendre bientôt *Le Génie du Christianisme*, *Le Paradis Perdu* et les *Pensées* de Pascal, que j'ai commencés et laissés après, dans un coin obscur de mon cabinet de toilette. Tous ces ouvrages sont très intéressants par la pensée instructive qui s'y rattache ; tous les romans du monde ne valent point une de leurs pages, et cependant, je l'avoue à ma tante, je me laisserais facilement entraîner à ces lectures dangereuses, frivoles, qui ne font voir le monde qu'à travers un prisme menteur et égarent l'imagination par les récits faux et exagérés de sentiments passionnés qui n'existent plus dans ce siècle positif et qui peut-être n'ont jamais existé que dans les rêves des romanciers. *D'ailleurs, peut-on appeler « romans » les ouvrages de Walter Scott et de Cooper*²⁴⁷ ? Je ne connais que ceux-là qui plus d'une fois m'ont transportée, ravie, et dont les chimériques illusions occupaient ma pensée bien longtemps²⁴⁸.

Zélie Bully livre dans son journal un regard intéressant sur ses lectures romanesques. On voit que s'y mêlent les discours extérieurs sur la dangerosité du roman et l'interprétation qu'en fait la jeune fille. Son jugement sur les romans semble presque mot à mot extrait d'un traité de morale. Peut-être sa tante, qui paraît ici être l'autorité morale de référence, lui en a-t-elle lu des extraits, ou du moins restitué le contenu. Elle reprend en tous cas les trois grandes lignes d'attaque contre la lecture de romans : 1/ les romans faussent la réalité, réalité qui n'existe que dans l'imagination des romanciers. 2/ la « nature » des femmes les pousse vers cette lecture mais les met, par sa faiblesse, encore davantage en danger. 3/ la lecture des romans, pure distraction, ne remplit pas la fonction première de la lecture, celle qui lui donne une utilité

²⁴⁷ Nous soulignons.

²⁴⁸ Zélie Bully, *Journal*, [31 mai 1842], *op. cit.*, non paginé.

sociale, à savoir l’instruction. Mais aussitôt, elle met en doute ces mises en garde, à la lumière de ses propres lectures : Walter Scott et Fenimore Cooper sont-ils des « romanciers », s’interroge la jeune fille ? Ils font pourtant partie des auteurs les plus populaires des années 1820. Cependant, la jeune fille peut difficilement se défaire de l’horizon de réception que ses parents, ou sa tante, lui ont proposé. Immédiatement, en décrivant les effets de cette lecture, elle retombe dans la catégorie du discours sur l’appropriation du romanesque par les lectrices²⁴⁹, mais cela devient dès ce moment précis inavouable, puisque ce serait admettre sa propre faiblesse. Cette longue insertion dans le journal de Zélie montre comment les normes sont intériorisées et comment elles enserrent les pratiques de l’individu dans un espace de contrainte. L’interrogation presque spontanée de Zélie sur l’appartenance ou non de Scott et de Cooper au genre romanesque laisse alors furtivement transparaître le sujet derrière les normes. Elle cherche ainsi à légitimer une pratique qui s’en est écartée et se livre, dans l’écriture de soi, à ce que le sociologue Bernard Lahire a appelé une « lutte intra-individuelle ». L’étude des variations que les individus avouent mettre en œuvre dans leurs pratiques culturelles permet de mettre au jour les contraintes abstraites qui régissent le monde social en matière culturelle certes, mais surtout les « combinaisons singulières » de ces contraintes²⁵⁰.

7.1.2. Un conseiller de lecture tout au long de la vie : le directeur de conscience

Cependant, ces contraintes résonnent avec plus ou moins d’intensité selon les contextes. Nous voudrions nous arrêter sur le rôle d’un intermédiaire entre la lectrice et le livre, sur lequel nous avons jusqu’ici peu insisté, le directeur de conscience. La direction de conscience peut être définie comme la relation privilégiée entre deux personnes catholiques : un clerc (prêtre, abbé...) et une personne croyante (homme ou femme), dans le but d’aider cette dernière à progresser sur le plan spirituel et moral. Cette relation naît souvent durant l’adolescence, après la première communion, et peut perdurer tout au long de la vie. Elle a été un outil de

²⁴⁹ Voir *infra*, dans chapitre 8, la sous-partie « LECTRICES AFFECTÉES ? ».

²⁵⁰ Bernard Lahire, *La Culture de l’individu. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte, 2006, p. 17-18. La démonstration du sociologue part, pour la nuancer, de la théorie de la légitimité culturelle développée dans la sociologie de Pierre Bourdieu. Il dresse alors une typologie de « profils culturels » qui révèlent toutes ces variations : depuis « l’individu aux pratiques et préférences culturelles très dissonantes, [...] moyennant dissonantes ou mixtes [...], ou particulièrement consonantes [...] ». *Ibid.*, p. 23.

« rechristianisation » de la société française, surtout après 1830, en s'appuyant, en grande partie, sur les femmes²⁵¹. La direction prend la forme d'entretiens ou de correspondances, dans lesquelles les épistolier·e·s échangent sur la foi, mais aussi sur nombre de sujets quotidiens. En tant que forme du discours parénétique, la direction de conscience exhorte par ses conseils le ou la dirigé·e à la morale. La lecture, en raison du statut particulier qu'elle occupe dans la pratique religieuse catholique, y figure en bonne place²⁵². Orientant, guidant la lecture, la direction de conscience construit une pratique de la lecture qui a une spécificité propre. Parfois largement assimilable à une forme de censure, elle circonscrit les lectures tant en termes de sujet, de temps, que d'usage, tout en laissant la porte ouverte à certaines adaptations en fonction de la dirigée.

Nous avons un bon exemple de ce que pouvait contenir, au sujet des lectures, ce type de relation, dans la correspondance entretenue entre Pauline de Talleyrand-Périgord et Félix Dupanloup (1802-1878)²⁵³, abbé puis évêque d'Orléans, bien connu pour ses prises de position sur l'éducation des filles au moment du vote de la loi Falloux en 1850 puis de l'ouverture des cours secondaires pour jeunes filles en 1867²⁵⁴.

Pauline, née en 1820, est le troisième enfant légitime d'Edmond de Talleyrand-Périgord, comte d'Empire, neveu de Talleyrand, et de Dorothée Biron, princesse de Courlande, passée à la postérité sous le nom de Duchesse de Dino. Elle appartient donc à la très haute noblesse. En

²⁵¹ Pour la période qui nous concerne, la figure du directeur de conscience est assez discrète dans les écrits personnels. Beaucoup évoquent leur « confesseur », ou la proximité familiale avec le curé de la paroisse, sans pour autant décrire un lien aussi personnel et durable que la direction de conscience. La périodisation de la thèse de Caroline Muller (1840-début XX^e siècle) montre l'accentuation de cette pratique, au sein des élites catholiques, dans la seconde moitié du siècle. Le directeur de conscience est, en même temps, une figure incontournable de la littérature édifiante basée sur les vies de jeunes filles. Certaines mentionnent bien une relation spirituelle avec un directeur de conscience, mais peu l'évoquent comme un véritable guide de leurs lectures, orientant, infléchissant celles-ci dans la direction de lectures pieuses. Au contraire, pour George Sand, les échanges avec les différents membres du clergé – ses discussions avec le curé de La Châtre, le jésuite abbé de Prémord puis l'archevêque d'Arles – sont autant d'occasions de débats lorsqu'elle est adolescente. La pratique de la direction de conscience, encouragée pour les deux sexes après la Réforme tridentine, semble en revanche plus féminine au XIX^e siècle, tout comme une autre pratique mettant en relation une autorité morale et masculine et un·e croyant·e, la confession. Sur la féminisation des pratiques religieuses (autres que la direction de conscience), voir Ralph Gibson, « Le catholicisme et les femmes en France au XIX^e siècle », art. cit., ainsi que Philippe Boutry, « Réflexions sur la confession au XIX^e siècle. Autour d'une lettre de sœur Marie-Zoé au curé d'Ars (1858) », dans Groupe de La Bussière, *Pratiques de la confession. Des Pères du Désert à Vatican II. Quinze études d'histoire*, Paris, Le Cerf, 1983, p. 225-238.

²⁵² Philippe Martin, *Une Religion des livres*, op. cit., chapitre X, « Lire pieusement », p. 489-521.

²⁵³ AN, Fonds Castellane, Dossier n°4, « Pauline de Périgord », 616AP/4 : lettres de Pauline de Castellane à Mgr Dupanloup.

²⁵⁴ À la fin du Second Empire, alors que le ministre de l'Instruction publique Victor Duruy veut ouvrir des cours secondaires pour jeunes filles, Mgr Dupanloup mène l'opposition catholique. Bien qu'il ne soit pas hostile à l'éducation des filles, il concentre ses attaques sur la menace que ces cours impliqueraient pour les valeurs religieuses, et réaffirme que l'éducation des filles est une affaire privée, devant être menée par des femmes. Voir Rebecca Rogers, *Les Bourgeoises au pensionnat*, op. cit., p. 287-288.

1839, elle épouse Henri de Castellane, le fils de Boni, sur lequel Adelaïde de Castellane nous a laissé un journal d'éducation²⁵⁵. La relation épistolaire entre Pauline et Dupanloup débute peu avant son mariage, sans doute en 1837. La jeune fille a alors dix-sept ans et craint que la nouvelle nomination de Dupanloup comme responsable du séminaire de St Nicolas du Chardonnet ne l'éloigne d'elle. Jusqu'à présent, il était le curé de la paroisse de Saint-Roch que fréquentaient les Talleyrand-Périgord durant leurs séjours parisiens. À la différence de sa mère Dorothée von Biron, duchesse allemande, convertie au catholicisme après son mariage avec Edmond de Périgord, Pauline a été élevée dans la religion catholique. C'est même elle qui « initie » sa mère aux lectures catholiques de référence telles que *L'Imitation de Jésus-Christ*²⁵⁶. Sa mère, pour sa part, s'occupe de son éducation mondaine – voire politique – en associant régulièrement Pauline à des dîners en présence de la famille royale, d'ambassadeurs, d'hommes politiques, ou en l'emmenant à la Comédie-Française.

L'éducation religieuse revient donc, on peut le supposer, en totalité à l'abbé Dupanloup ; il discute toutefois de ses modalités avec la duchesse de Dino, comme il intervient, par ses conseils, sur la destinée de la jeune fille (notamment au moment du choix de son futur époux). Pauline semble faire preuve, dès son adolescence, d'une grande piété – Talleyrand s'en inquiète même après la première communion de la jeune fille. Sa mère ne manque pas à ses obligations, la conduit à la messe, l'initie aux pratiques de charité, comme la quête, mais il semble que ce soit davantage Pauline qui, dans la mesure du possible en raison de son jeune âge, ait été le pivot des relations cléricales de la famille, et qu'elle ait été rapidement érigée en exemple pour son entourage. Une fois adulte, Pauline mène une vie à l'opposé de celle que sa mère a vécue. Retirée dans ses terres en Touraine, elle fait preuve d'une grande dévotion, comme en témoignent les règlements de vie de plus en plus rigoristes qu'elle rédige tout au long de sa vie, ainsi que sa correspondance avec Dupanloup. 300 lettres ont été conservées, allant de 1837 à 1877, peu avant la mort de l'abbé.

En mai 1837, suivant les habitudes nobiliaires, la duchesse de Dino quitte Paris avant l'été et emmène ses plus jeunes enfants avec elle. Pauline, qui a alors l'âge d'entrer dans le monde (elle a fait son premier bal l'année précédente), s'éloigne ainsi de Dupanloup. Il faut

²⁵⁵ Voir dans le répertoire biographique ([Annexe I](#)), les notices qui leur sont consacrées.

²⁵⁶ Dorothée von Biron, comtesse de Périgord puis duchesse de Dino par son second mariage, raconte ainsi dans ses *Chroniques* : « Paris, 9 mars 1836. – J'avais, à plusieurs reprises, jeté les yeux sur *L'Imitation de Jésus-Christ*, mais, soit que je ne connusse encore que superficiellement les autres et moi-même, soit que mon esprit fut encore mal préparé et ma pensée trop distraite, je ne faisais pas grande différence entre ce bel ouvrage et la *Journée du Chrétien* ou le *Petit Paroissien* ; je m'étais souvent étonnée de la grande réputation de ce livre et je n'avais trouvé aucun goût à sa lecture. Le hasard me l'a fait ouvrir l'autre jour chez Pauline, les premières lignes m'ont frappée, et, depuis, je le lis avec une admiration toujours croissante. » Duchesse de Dino, *Chroniques de 1831 à 1862. T. II, 1836-1840*, Paris, Plon, 1909 (3^e éd.), p. 26.

donc que, lors de ses séjours en Touraine, dans les châteaux familiaux de Valençay ou de Rochecotte, le lien ne se distende pas ; c'est peut-être l'une des raisons de cette relation épistolaire, dont l'initiative revient à la duchesse et au curé²⁵⁷.

Pauline se présente, dans ses lettres, comme une « mauvaise » chrétienne qui n'arrive pas à accomplir ses devoirs par paresse ou par manque de temps. Cette modalité de présentation de soi est typique dans les lettres de direction de conscience, où la relation est asymétrique, l'autorité spirituelle revenant au directeur. La lecture occupe, comme il se doit, une grande place dans les exercices religieux de Pauline. Elle demande fréquemment à Dupanloup des conseils de livres : « Il s'agit plus spécialement, aujourd'hui, des lectures que je dois faire. Il me faut des livres dont la lecture de quelques phrases soit propre à me faire méditer la science dont je suis bien parfaitement ignorante²⁵⁸. » Elle se présente ici comme la parfaite élève chrétienne : humble, soucieuse d'aller plus loin dans ses exercices de piété, mettant en œuvre une bonne pratique de lecture, la faisant fructifier par la méditation. Pauline écrit avoir besoin de conseils, mais c'est bien Dupanloup qui oriente cette pratique. Nous n'avons malheureusement pas les réponses qu'il lui fit, mais la relation de direction de conscience place Pauline dans une situation de demande et d'attente. Dupanloup lui conseille donc des livres, lui en prête, Pauline lit les écrits de l'abbé... En même temps, Pauline, en rapportant ses lectures pieuses, donne la preuve de son bon comportement à son directeur de conscience. Dans cette relation, le livre fait ici office de substitut à la parole directe du directeur.

En 1846, Pauline est mariée et mère de deux jeunes enfants. Elle écrit une lettre minutieuse dans laquelle elle rend compte de l'organisation exacte de son temps quotidien à la campagne et demande, à la fin, conseil à Dupanloup :

Je désire donc que vous ayez la bonté de m'indiquer deux genres de livre.

L'un uniquement religieux propre à méditer ensuite en la présence de Dieu.

L'autre, à pouvoir prendre et laisser lorsque je suis distraite par mes enfants ou par quelqu'un d'autre.

Fénelon, Bossuet, quelque fragment des pères de l'Église, enfin tels livres que vous jugerez propres à attirer mon âme et à l'élever vers Dieu.

²⁵⁷ La Duchesse de Dino évoque ainsi dans ses souvenirs une rencontre avec Dupanloup, avant l'été 1837, pour discuter de Pauline, « avant l'éparpillement général pour la campagne ». Duchesse de Dino, *Chroniques, op. cit.*, T. II, p. 136.

²⁵⁸ LAS à Dupanloup [8 juin 1846]. AN, Fonds Castellane, Dossier n°4, « Pauline de Périgord », 616AP/4.

Et aussi qu'il plaira de trouver sur ma table à ceux auxquels mon goût et mon devoir [vont ?] de chercher à [?]²⁵⁹.

Il est intéressant de voir comment Pauline dissocie fortement deux types d'ouvrages, reléguant les livres pieux du côté d'une lecture exclusivement privée et solitaire. Cela nous permet par ailleurs de revenir sur une opposition fréquemment évoquée : chez Pauline, la seule lecture qui importe est celle qu'elle effectue silencieusement. Elle ne cherche pas dans la lecture un « divertissement » - peut-être assimilé aux temps de lecture en commun dont elle parle – mais un outil pour travailler sur elle-même.

Lorsqu'elle demande à Dupanloup de lui conseiller Fénelon ou Bossuet, on peut supposer qu'il s'agit davantage de se rassurer, car il semble étonnant, d'après ce que l'on sait de son éducation religieuse et de sa piété, qu'elle ne les ait pas déjà lus, qu'elle n'en possède pas déjà des exemplaires. Elle paraît donc chercher auprès de Dupanloup, davantage que de réels conseils, à conforter une pratique déjà mise en œuvre, tout en l'assurant inversement de la conformité de ses désirs. La relation avec le directeur de conscience se noue sur la culpabilisation du ou de la dirigé·e. La lecture est l'un des écarts possibles, et l'un des lieux privilégiés de la culpabilisation. Pauline déplore ainsi d'avoir manqué ses lectures, et donc à ses devoirs de chrétiennes. Elle rejette la faute sur les défauts de son caractère, sa paresse, sa vanité.

La pratique de la lecture préconisée par les directeurs de conscience possède quelques spécificités qu'il importe de rappeler : elle est brève, car une longue lecture est assimilée à de la paresse ou à une perte de temps ; elle doit être suivie d'une effectuation, par la méditation ou l'annotation ; elle doit guider le lecteur ou la lectrice, se déroulant le matin, pour pouvoir faire fructifier la journée du chrétien, ou le soir, avant le coucher, le temps nocturne étant par définition suspect. Elle encadre donc véritablement le lecteur ou la lectrice dans un dispositif peu souple. Ce qui se joue est l'appropriation que peuvent faire les fidèles des textes religieux (et au-delà de tout texte lu) : rappelons qu'à la différence de la religion protestante, l'Église catholique a continué de percevoir cette appropriation individuelle comme dangereuse pour l'orthodoxie. C'est le rôle du directeur de conscience que de donner les consignes de lecture, tout en adaptant son discours, de manière pragmatique, aux demandes du ou de la dirigé·e. Sans lui, il devient beaucoup plus difficile de suivre un règlement de lecture aussi contraignant. Ainsi

²⁵⁹ *Ibid.*

de Zélie Bully, qui lit bien *L'Imitation* avant d'aller se coucher, mais écrit par ailleurs que, lorsque lecture en est faite en famille : « Je tâche d'en profiter, mais je sens que la légèreté, l'étourderie de mon âge chassent trop souvent de mon cœur ces graves et austères vérités qui devraient être si profondément enracinées²⁶⁰. »

Dire quoi lire ou ne pas lire. Les prescriptions verbales eurent sans doute un impact sur les pratiques de lecture des jeunes filles. Mais la censure d'un livre peut passer par bien d'autres techniques éprouvées. Les bibliothèques étaient souvent fermées à clef, ou isolées dans des espaces inaccessibles de la maison : le cabinet de travail du père, ou plus simplement sa chambre. Les parents pouvaient aussi marquer les livres, attacher certaines pages entre elles, ce que faisait la mère de Blanche de Roederer sur les livres de poésie, ou encore sélectionner les passages qu'ils lisaient à leurs enfants. Zélie Bully sait que, le soir, elle entendra son père lui faire la lecture d'un « oblat » (une vie de saint ?). De la même façon Herminie Brongniart écoute son père lire à la famille réunie *Zadig*, le conte philosophique de Voltaire, tout en ayant pris soin de supprimer les passages jugés trop « croustilleux » pour les oreilles de la jeune fille²⁶¹. Faire lire à voix haute fut sans doute la technique la plus éprouvée, en plus d'être une méthode d'apprentissage de la lecture et de la diction et d'être encore au début du siècle recommandée par quelques médecins pour ses effets bénéfiques sur les poumons²⁶². L'oralisation permet de surveiller efficacement les lectures des jeunes filles, à la fois dans leur contenu et dans leurs effets supposés, comme si la lectrice était ainsi prémunie de toute intériorisation du texte. Au tournant des XVIII^e et XIX^e siècles, elle prend tout son sens au vu de la concomitance de trois phénomènes culturels majeurs – augmentation des lectrices, facilitation de l'accès au livre et individualisation de la pratique de la lecture – qui projette nombre de fantasmes sur les pratiques de lecture des femmes. Aussi, la lecture à la vue de tous

²⁶⁰ Zélie Bully, *Journal* [19 mai et 26/27 août 1842], *op. cit.*, non paginé.

²⁶¹ Blanche de Roederer, *Notice et souvenirs de famille*, *op. cit.*, p. 81 ; Zélie Bully, *Journal* [28 mai 1842], *op. cit.*, non paginé ; Herminie Brongniart, *Journal* [29 septembre 1824], *op. cit.*, non paginé.

²⁶² L'oralisation du texte lors de la lecture à voix haute relève, dans un premier temps, de l'apprentissage de la lecture. Cet exercice « scolaire », au début du XIX^e siècle comme aujourd'hui, est une étape essentielle pour relier unités sonores et unités écrites, et un moyen de vérification, pour les adultes, de la maîtrise des compétences de lecture. Mais on oublie que la lecture à voix haute servait également comme apprentissage de la « bonne diction », et que par ailleurs elle était encore recommandée au début du XIX^e siècle par certains médecins pour prévenir des maladies pulmonaires. Colombat de l'Isère, auteur d'un ouvrage de vulgarisation sur les maladies des femmes, conseille encore en 1838 d'habituer les jeunes filles à « l'action de parler, la lecture à haute voix, et surtout le chant », activités qui « contribuent plus qu'on ne le pense à entretenir la santé et à prévenir plusieurs affections des poumons et de l'estomac » (Marc Colombat de l'Isère, *Traité des maladies des femmes et de l'hygiène spéciale de leur sexe*, *op. cit.*, p. 1120)

les empêche-t-elle de la prolonger par des pratiques interdites telles que l'onanisme. L'apprentissage de la lecture, nous l'avons vu dans la première partie, est aussi un apprentissage du contrôle du corps et du désir²⁶³.

7.2. « Lire en moi, lire en commun » : Le livre, objet de l'intime, outil de socialisation

« À quoi passez-vous votre tems à la campagne ? quand à moi je me brode un chale en reprise, je lis en moi particulier l'histoire universelle et nous avons lu en commun quelques romans de Walter Schott qui sont charmans mais que maman ne veut pas que je lise seule²⁶⁴ », écrit Eugénie à Émilienne de Francheville, son amie de pension, en novembre 1824. La plupart des scriptrices, à l'instar d'Eugénie, distingue clairement deux modalités de lecture, l'une privée et l'autre collective qui, loin de s'exclure, continuent d'être largement complémentaires. Malgré la généralisation, dans les classes dominantes, de la lecture dans le for privé et sa consécration en tant que modalité principale de lecture du romantisme²⁶⁵, les historiens insistent sur la permanence, dans toutes les classes sociales, de la lecture à voix haute et en commun. Elle se déploie aussi bien dans l'« intimité familiale, [la] sociabilité mondaine, [la] connivence lettrée²⁶⁶ ». Les deux pratiques – individuelle et collective – ne sont pas

²⁶³ Jann Matlock, *Scenes of Seduction*, op. cit. ; Jean-Marie Goulemot, *Ces livres qu'on ne lit que d'une main*, op. cit.

²⁶⁴ LAS d'Eugénie à Émilienne de Francheville [9 novembre 1824]. AD Morbihan, Archives du château de Truscot, 93 J 336, « Lettres à Émilienne de Francheville ». Nous n'avons pas d'autres informations sur l'identité de la correspondante d'Émilienne de Francheville. Elle vivait probablement dans le nord de la France ou en Belgique, et a connu Émilienne dans la pension très aristocratique du Sacré-Cœur de Paris.

²⁶⁵ Alain Vaillant, « Lecture », in *Idem* (dir.), *Dictionnaire du romantisme*, op. cit., p. 425-426.

²⁶⁶ Néanmoins, la lecture individuelle entre au XVIII^e siècle dans les foyers de la bourgeoisie, et devient l'apanage, dans les représentations, d'une lecture moderne et savante, quand la lecture populaire, mise en scène conforme à l'un des *topoi* dominants sur la culture paysanne, est rejetée du côté d'une tradition en voie de disparition. Roger Chartier souligne que déjà, en 1790, dans l'enquête lancée par l'abbé Grégoire relative « aux patois et aux mœurs des gens de la campagne », la lecture paysanne y est représentée comme essentiellement communautaire et familiale, en restituant l'image d'une société solidaire, à l'opposé des sociétés urbaines individualistes. Marie Tabareau décrit les veillées des domestiques organisées autour de la lecture de l'Évangile, de la couture et du récit de croyances populaires. Dans l'historiographie, l'opposition longtemps admise entre culture « savante » et culture « populaire » rejetait ce type de pratique du côté d'une lecture moins critique, moins distanciée, qui serait quant à elle l'apanage de la lecture individuelle, silencieuse et savante. Or les études sociologiques, dans la lignée les travaux de Richard Hoggart sur les loisirs des classes populaires anglaises (*The Uses of Literacy*, 1957), tout comme l'histoire de la lecture, ont largement remis en cause cette frontière, et ce dans deux sens. D'une part, lecture oralisée ne signifie pas absence de compréhension ou d'appropriation, même oblique, du texte par l'auditoire. D'autre part, cette pratique était répandue dans des couches sociales beaucoup plus larges, au moins jusqu'au milieu du XIX^e siècle. Du point de vue du genre, cette reconsidération a toute son importance : cela empêche de cantonner les lectures féminines oralisées uniquement du côté de la tradition ou d'une écoute passive. Roger Chartier, *La Culture de l'écrit*, op. cit., p. 139 et p. 239-241.

incompatibles car elles se déroulent dans des temps de la journée différents et impliquent des usages divers. Les nombreuses traces de la lecture collective en révèlent des usages multiples : une lecture surveillée, certes, mais dont on ne peut présumer qu'elle guidait entièrement l'appropriation de la lectrice, et surtout un usage qui permet aux lectrices d'endosser des rôles culturels à l'intérieur des espaces de sociabilité.

Dans le cas d'Eugénie, lecture privée et lecture collective se répartissent en fonction de l'évaluation de la dangerosité ou non du livre lu. *L'Histoire universelle* – peut-être celle du comte de Ségur, dont la publication commence en 1822 – est une lecture sérieuse qui lui permet d'occuper utilement son temps, tandis que celle des romans Walter Scott est soumise à une surveillance de la part de sa mère. Doit-elle lire à voix haute, comme si, de cette façon, l'auditoire pouvait maîtriser l'effet de la lecture ? Comme si le fait d'écouter le texte amoindrait les effets sur l'imagination individuelle ? Ou simplement en présence d'un adulte, pour éviter que sa lecture ne l'entraîne vers des pratiques interdites ? Elle ne le dit pas, mais cette brève description de la journée d'une femme d'une vingtaine d'années nous conduit à nous interroger sur la pluralité des usages de la lecture individuelle et de la lecture collective au début du siècle, usages qui portent la trace d'une répartition genrée des temps, des lieux et des rôles²⁶⁷ de lecture.

7.2.1. Usages de la lecture en commun

Lectures du journal en famille : une forte hétéronomie

De fait, on l'a vu à travers le journal de Laure d'Yvrande, la lecture du journal demeure *a priori* une lecture masculine, et, dans les souvenirs, les titres politiques sont fréquemment associés à une figure masculine : le père de Suzanne Voilquin, lecteur du *Bulletin de la Grande Armée* ; l'oncle de Coraly de Gaïx, attaché indéfectiblement à la *Gazette de France*, et qui lui en restitue, après sa lecture, le contenu ; celui de Léontine de Villeneuve, qui s'isole de sa femme et de ses filles, à l'heure du repas, pour lire le journal... Le choix du journal, qu'il soit

²⁶⁷ Par « rôle de lecture », nous entendons la situation qu'occupe chaque individu à l'intérieur du cercle de la lecture collective, entre lecteur ou auditeur, animateur de la sociabilité ou censeur.

lu ou entendu, en totalité ou en partie seulement, ne revient pas aux lectrices qui demeurent sous l'autorité paternelle ou d'un tuteur masculin. Le père d'Émilienne de Francheville, presque toujours absent du château familial breton en raison de ses différentes affectations de garnison, n'en contrôle pas moins à distance le choix du journal qui sera lu, sans doute, par Émilienne et sa mère :

Si vous avez un journal à faire venir attachez vous à la gazette de France, journal vraiment indépendant et royaliste, qui depuis qu'il fait une loyale opposition est parfaitement rédigé. La pauvre quotidienne ne sait plus sur quelle pied danser et radote, le Journal des débats, qui a pris les couleurs de la révolution, est depuis longtemps le plus mauvais de tous les journaux et ne mérite que le mépris des honnetes gens. Tenez vous en donc à la gazette de France, et si vous ne l'avez pas [réunissez ?] vous plusieurs pour la faire venir²⁶⁸.

Le régime de la presse au début du XIX^e siècle repose sur l'existence d'une presse d'opinion affirmée. Les familles s'y rattachent en fonction de leurs opinions politiques et/ou religieuses : le *Bulletin de la Grande armée* chez les nostalgiques de Napoléon I^{er}, que l'on retrouve dans les familles plus populaires, comme les Voilquin et les Perrotin ; le journal de Lamennais, l'*Avenir*, à ses débuts, dans la famille des Guérin ; la *Gazette de France* dans les familles royalistes, comme chez les Francheville en Bretagne ou les Gaïx près de Castres ; chez les d'Agoult, on trouve la panoplie des journaux les plus attachés à la monarchie des Bourbons dans les premiers instants du règne de Louis XVIII : la *Quotidienne*, le *Conservateur*, le *Drapeau Blanc*²⁶⁹. Aux filles, à qui il ne revient pas de choisir le journal lu en famille, il reste l'imprégnation, sur le long terme, de cette culture politique familiale. L'attachement familial – généralement, à l'origine, paternel – à un journal en particulier marque les années passées au domicile familial, rend l'objet et les idées qu'il diffuse familiers. Combien de récits de souvenirs de lectures du journal, et d'écoute « oblique²⁷⁰ », de la part des enfants présents, des débats qui s'en suivent entre les adultes.

Car c'est l'une des spécificités de la lecture du journal au XVIII^e siècle comme au début du siècle suivant : oralisée, la lecture prend aussi la forme d'une invitation au débat et élargit

²⁶⁸ LAS de Gabriel de Francheville, 12 mars 1838. AD Morbihan, Archives du château de Truscat, « Lettres à Émilienne de Francheville », 93 J 336.

²⁶⁹ Nous renvoyons à la rubrique « Périodique », *Annexe III*, « Bibliothèque virtuelle ».

²⁷⁰ Jean-Claude Passeron, dans la présentation de la traduction de la *Culture du pauvre* de Richard Hoggart, a introduit ce terme d'« attention » ou « écoute oblique » en 1970, largement repris depuis par les *Cultural Studies*.

ainsi considérablement le public du texte. Sa médiatisation produite par la voix rend possible sa mémorisation voire son appropriation par l'ensemble des personnes présentes, alphabétisées ou non. Nous avons vu précédemment qu'il est difficile ici de faire la part entre le souvenir d'une lecture oralisée d'un article de journal et des conversations plus générales. Mais lorsque Marie d'Agoult encadre sa description de la table du salon familial, encombrée de journaux royalistes, par le souvenir des discussions enflammées sur les guerres de Vendée et l'impression qu'elles avaient sur elle, enfant, elle relie bien les deux en décrivant un espace de discussion ouvert ne serait-ce que par la simple présence de journaux²⁷¹.

Pourtant, il n'appartenait pas aux jeunes filles de prendre part à ces discussions. Élisabeth de Bonnefonds se remémore, quant à elle, l'exclusion des conversations politiques dont elle souffrait en tant que jeune fille :

La réunion du dimanche soir était ordinairement nombreuse et brillante ; [...] parfois cependant elle devenait sérieuse : on traitait les plus hautes questions de philosophie, d'histoire et de politique. [...] et j'écoutais en silence la conversation. Chaque fois que je voulais y prendre une part plus active, un regard sévère de ma mère faisait expirer les paroles sur mes lèvres. « Une femme, me disait-elle, et surtout une jeune fille, ne doit pas avoir d'autres opinions que celles des personnes chargées de la diriger »²⁷².

L'éducation au débat d'idées et à la réflexion critique ne fait pas partie de l'éducation traditionnelle des jeunes filles. Les propos de la mère d'Élisabeth assignent de fait les femmes à un rôle passif dans les sociabilités formelles ou informelles au sein desquelles émergent les discussions politiques. Ils déniaient toute autonomie de réflexion aux jeunes filles, sous l'autorité de leur père, puis aux femmes mariées, qui passent sous celle de leur mari. La lecture de la presse politique, en tant qu'outil de politisation et de formation d'une opinion critique, apparaîtrait alors incongrue, et en fort décalage par rapport aux finalités de l'éducation des filles. Est-ce à dire qu'on apprenait aux jeunes filles à se « désintéresser » de la politique, et donc à se détourner de l'un de ses vecteurs de diffusion, le journal ? À se préoccuper au premier chef du quotidien, de l'intime et de tout ce qui y a trait ?

À lire les correspondances et nombre de journaux intimes, rythmés par les remarques sur la santé des membres de la famille, des ami·e·s plus ou moins proches, mais aussi sur les

²⁷¹ Marie d'Agoult, *Mes souvenirs*, op. cit., p. 77-78.

²⁷² Élisabeth de Bonnefonds, *Mes souvenirs*, op. cit., p. 75.

conditions météorologiques, sur les préoccupations ordinaires de la gestion matérielle des affaires privées, cela semble relever d'une évidence. Il ne s'agit pas ici de dévaloriser, au regard de l'histoire, ce qui relève de l'étude du privé, ni à l'inverse de surinvestir la dichotomie traditionnelle entre privé et public, mais bien de mettre l'accent sur la répartition genrée des rôles sociaux et des formes symboliques que suppose cette distinction. Le rapport quotidien à la politique est ici un exemple probant, à notre sens, de la manière dont des objets à la lisière entre privé et public peuvent révéler le genre. Et malgré les moyens dérobés que pouvaient mettre en œuvre les exclues de ces débats pour y participer de manière oblique, comme l'écoute silencieuse, on ne doit pas minimiser le poids des normes de genre qui écartent les femmes de la politique, de ses espaces et de ses outils d'élaboration ou de circulation tels que la lecture du journal.

Anne-Marie Thiesse, dans son étude pionnière sur les lecteurs populaires à la Belle Époque, a mis en évidence la façon dont ces lectures collectives avaient constitué autant de moyens de surveiller les lectures des femmes à qui ne revenaient ni l'initiative du choix du livre ou du journal, ni la lecture elle-même. La position d'extériorité de la lectrice, qui écoute et n'a peut-être pas conscience des passages censurés, la place dans une situation de domination culturelle et symbolique. Au-delà de la lecture du journal, la lecture à voix haute, en famille, pratique encore courante dans la France du premier XIX^e siècle, peut tenir lieu également de moyen de contrôle efficace, par rapport à une lecture individuelle et silencieuse qui laisse une trop grande part à l'appropriation.

Vers la non-mixité de la lecture collective ?

D'autres espaces de lecture collective autorisaient en revanche des usages moins prescriptifs de la lecture à voix haute et accordaient aux femmes une place plus valorisante. Activité prisée du monde des salons au XVIII^e siècle, la lecture à haute voix demeure un rituel social prisé des salons parisiens dans les premières décennies du XIX^e siècle²⁷³. Marie d'Agoult fréquente dans sa jeunesse ceux du faubourg Saint-Germain, haut lieu de la noblesse de la

²⁷³ Au sujet de l'activité de lecture à haute voix dans les salons du XVIII^e siècle, voir Antoine Lilti, *Le Monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 2005, p. 297. Si, dans nos représentations contemporaines, les salons sont plutôt associés à une forme de la mondanité aristocratique du siècle des Lumières, leur apogée se situe sans doute plutôt sous la Restauration, particulièrement friande des lectures littéraires collectives. *Ibid.*, p. 9 et Antony Glinoer, « Dramaturgie des lectures autour de 1830 », *Romantisme*, 2010/2, n° 148, p. 135-144.

Restauration où se réunit le Tout-Paris²⁷⁴. Elle en est même l'une des animatrices lorsqu'elle est jeune mariée, au début de la monarchie de Juillet. Jeune fille, écrit-elle, ces moments de sociabilité culturelle associés à des lectures représentent l'une de ses distractions dominicales favorites. Les souvenirs de ces salons de la Restauration et des débuts de la monarchie de Juillet figent alors dans la mémoire une sorte d'idéal de sociabilité culturelle essentiellement aristocratique en passe de disparaître avec le siècle²⁷⁵. Ils attribuent aux femmes lettrées comme Juliette Récamier un rôle de premier plan. La société littéraire qui peuple son salon réputé de l'Abbaye-aux-Bois à partir de 1819 anime ainsi les souvenirs de Marie d'Agoult ou d'Amélie Lenormant, la nièce qu'elle recueille après le décès de sa mère. Pour Eugénie de Guérin, la duchesse d'Abrantès, célèbre mémorialiste et salonnière de la Restauration et des débuts de la monarchie de Juillet, représente le « grand monde ». Ce grand monde, écrit-elle, est composé de « ceux qui écrivent, qui parlent, qui pensent, qui lisent²⁷⁶ ». Elle reconnaît ainsi l'activité lectorale comme participant pleinement de l'activité intellectuelle de son temps.

Marie d'Agoult pose quant à elle les termes du débat à l'aune de sa propre participation au monde des salons. Alors qu'elle écrit ses souvenirs en 1866, elle jette un regard beaucoup plus critique sur cette pratique en voie de disparition et qu'elle présente comme un dévoiement de l'ancien modèle de communication et de réception des œuvres littéraires pour n'être plus qu'un phénomène de mode et d'exposition de soi. La lecture dans les salons se rattache dès lors à une pratique excluante et repliée du côté de la tradition, incapable de saisir les mouvements de la modernité : c'est la critique principale émise à l'encontre des salons de la Restauration et des débuts de la monarchie de Juillet²⁷⁷. Ainsi, Marie organise chez elle une lecture d'Alfred

²⁷⁴ Anne-Marie Martin Fugier, *La Vie élégante ou la formation du Tout-Paris (1815-1848)*, Paris, Fayard, 1990, p. 127.

²⁷⁵ Voir le chapitre I, « L'invention des salons (XIX^e-XX^e siècles) » et notamment les pages 15-12 et 55-57 du livre d'Antoine Lilti, *Le Monde des salons*, op. cit. De nombreuses mémorialistes ont alimenté cette mémoire particulière des salons, comme la comtesse de Boigne (*Récits d'une tante : Mémoires de la comtesse Boigne*, 1870-1908), la duchesse d'Abrantès (*Histoire des salons de Paris*, 1837), la comtesse de Bassanville (*Les salons d'autrefois, souvenirs intimes*, 1862-1865) ou la comtesse Dash (*Mémoires des autres*, 1830-1848). Nous avons expliqué dans l'introduction générale pourquoi ces textes ne figurent pas dans notre corpus.

²⁷⁶ Eugénie de Guérin, *Lettres à Louise de Bayne* [4 septembre 1836], op. cit., t. 2, p. 119.

²⁷⁷ Joan Landes et Dena Goodman proposent d'élargir la notion d'espace public communicationnel élaborée par Habermas, essentiellement bourgeois, libéral et masculin, à l'ensemble de sociabilités et pratiques littéraires au XVIII^e siècle – salons aristocratiques, clubs, cafés, lecture de la presse, etc. Malgré des divergences dans la définition de l'espace public et sur le rôle effectif des femmes dans les salons des Lumières (simples animatrices ou collaboratrices ?), les auteures s'accordent pour affirmer le plus grand respect qui y régnait à l'égard des femmes. Selon Joan Landes, alors que les salons portaient un projet plus égalitaire au XVIII^e siècle, la sphère publique repose dans l'idéal républicain de la France post-révolutionnaire sur un principe d'exclusion de genre qui se manifeste dans la critique après la Révolution. Cette critique porte sur trois points : leur artificialité, leur caractère efféminé et leur principe aristocratique. Voir Joan Landes, *Women and the Public Sphere in the Age of the French Revolution*, Cornell University Press, 1988, et Dena Goodman, *The Republic of Letters. A Cultural History of the French Enlightenment*, Cornell University Press, 1984, et sa mise au point, « Public Sphere and Private Life : Toward a Synthesis of Current Historiographical Approaches to the Old Regime », *History and Theory*, Vol. 31, n°1, 1992, p. 1-20.

de Vigny, en compagnie d'autres femmes. Ces dernières accueillent le jeune poète d'un silence glacial. Marie elle-même en fait l'épreuve lorsque, raconte-t-elle, elle devient un bas-bleu aux yeux du « pur faubourg Saint-Germain » en raison de son goût pour le romantisme et les romans de George Sand :

Quand le pur faubourg saint-Germain vit chez madame de Rauzan, chez madame de la Bourdonnaye, chez madame de la Grange, chez moi, toute cette invasion de bel esprit et de romantisme, quand on sut que nous assistions, d'un air d'autorité littéraire, aux premières représentations d'Henri III, d'Antony, de Chatterton – 1835 - ; quand on vit sur notre table *Indiana*, *Lélia*, les *Poésies* de Joseph Delorme, *Obermann*, ce fut matière de persiflage. On nous déclara bas bleus²⁷⁸.

Elle ne reconnaît plus le rôle d'innovation culturelle qu'ont pu jouer ces lieux de sociabilité très féminisés, avant que le cénacle ne les remplace, en excluant en même temps tout élément « exogène » à l'activité d'écrivain, dont les femmes²⁷⁹. Marie d'Agoult reprend donc en des termes très proches les principaux éléments de la critique bourgeoise des salons du début du siècle, mais cela lui sert en même temps à signifier une rupture à l'intérieur de sa trajectoire d'auteure engagée, puisqu'elle délaisse une partie de ce qui faisait son identité de femme de l'aristocratie parisienne pour en endosser une nouvelle, républicaine²⁸⁰. En renonçant à la visibilité que lui offraient les salons, elle devra trouver un autre espace, peut-être moins visible étant donné les attaques virulentes envers les bas-bleus à ce moment précis, pour s'exprimer. Cet espace public intellectuel reste totalement à définir lorsqu'elle situe cette rupture au début des années 1830. Par ailleurs, cette bifurcation intervient au moment où elle rencontre Franz Liszt et commence sa liaison avec lui, ce qui provoquera sa rupture, de longues années durant,

²⁷⁸ Marie d'Agoult, *Mes Souvenirs*, p. 341. Elle continue : « Le *salon* était alors, il serait encore aujourd'hui, si les circonstances s'y prêtaient, l'ambition suprême de la Parisienne, la consolation de sa maturité, la gloire de sa vieillesse. Elle y visait alors de longue main. Elle y appliquait toute son intelligence, y sacrifiait tous ses autres goûts, ne se permettait plus, du moment qu'elle en avait conçu le dessein, aucune autre pensée... elle ne pouvait avoir en amitié qu'une préférence : la préférence pour l'homme le plus considérable, le plus influent, le plus illustre [...]. » (*Ibid.*, p. 347-348)

²⁷⁹ Antony Glinier, « Dramaturgie des lectures », art. cit. Les cercles masculins ont, dans la sociabilité bourgeoise, procédé à la même exclusion. Voir Maurice Agulhon, *Le Cercle dans la France bourgeoise*, *op. cit.*, p. 52-55. Pour Chantal Bertrand-Jennings, l'Académie française, la presse, les revues littéraires, les cénacles... ont, concomitamment, enlevé leur rôle de mécènes aux femmes. Voir Chantal Bertrand-Jennings, *Un autre Mal de siècle*, *op. cit.*, p. 16.

²⁸⁰ Toute l'analyse de la trajectoire biographique de Marie d'Agoult – comme celle de George Sand et d'Hortense Allart, proposée par Withney Walton repose sur la construction, chez elles, de l'identité républicaine. Voir Withney Walton, « Republican Women and Republican Families in the Personal Narratives of George Sand, Marie d'Agoult and Hortense Allart », in Jo Burr Margadant (éd.), *The New Biography. Performing Femininity in Nineteenth-Century France*, Berkeley, University of California Press, 2000, p. 99-136.

avec son milieu familial. Elle fait donc l'expérience de la marginalisation d'une double façon, par son mode de vie et ses goûts littéraires.

En dehors du fait que cela restait une pratique extrêmement élitaire, le modèle de sociabilité du salon demeure une référence au début du siècle²⁸¹. On le voit dans l'attrait qu'il exerce chez Eugénie de Guérin, qui projette sur cet espace lointain un idéal de sociabilité intellectuelle. À l'échelle de l'espace domestique, une femme mariée se devait d'ailleurs de recevoir et d'animer une société choisie : c'était l'un de ses rôles assignés en tant que maîtresse de maison. Aussi, et de manière quelque peu paradoxale, ces pratiques mondaines permettaient-elles, fût-ce pour un temps limité, de reconfigurer les rapports de genre à l'intérieur de l'espace privé. Léontine de Castelbajac évoque ainsi les « salons de province » de sa jeunesse, essentiellement ceux qui se déroulaient dans la demeure familiale. Elle décrit un espace idéal de mixité inter-générationnelle et sexuelle, sorte de soupape face au principe de non-mixité, pour lui opposer un espace public contemporain - celui de l'époque de l'écriture des souvenirs en 1876 - entièrement ségrégué :

Chaque génération avait donc à s'applaudir de ce rapprochement des âges qui, du reste, a toujours composé ce qu'on appelle « la société des salons ». Hors de là, comme dans le temps présent, il y a des clubs pour les hommes et l'isolement au foyer domestique pour les femmes²⁸².

Les scriptrices font état de sociabilités familiales qui passent largement outre la barrière entre les sexes. Le livre, dans les soirées des Guérin, circule ainsi entre père et filles, en fonction de qui est le plus disposé à effectuer la lecture aux autres, et invite au débat et à la discussion. Plus largement, les parents forment dans les souvenirs un couple qui, s'il vit séparé le temps de la journée, se réunit le soir au salon. Clarisse Coignet écrit ainsi :

On se réunit aussi, l'après-midi au jardin, le soir au salon, pour des jeux d'esprit, des charades, des déclamations, des lectures. Ma mère est l'âme de tout.

[...] Dans les jours gris et pluvieux, son talent de lectrice, toujours disposé et prêt, ravit ses hôtes.

La maison est approvisionnée de toutes les publications nouvelles, du théâtre surtout, de Scribe à Victor Hugo ; ressource variée que ma mère s'entend admirablement à mettre en valeur²⁸³.

²⁸¹ Anne-Marie Martin-Fugier, *La Vie élégante*, op. cit., p. 123.

²⁸² Léontine de Castelbajac, *Mémoires de l'Occitanienne*, op. cit., p. 272.

²⁸³ Clarisse Coignet, *Mémoires*, op. cit., p. 61-62.

Les profondes divergences de « nature » qu'elle dit observer, jeune fille, chez ses parents, entre un père épris de politique et une mère sensible et encline à l'imagination, s'effacent lors de ces temps partagés. Elle intitule d'ailleurs le chapitre consacré à ses parents : « Divergence de nature. Accord de conduite ». Il est impossible de restituer l'ensemble des situations particulières qui présentent, l'on a vu à partir de l'exemple d'Élisabeth de Bonnefonds, de forts contrastes. Mais il en ressort que, davantage que les autres activités du quotidien familial, la lecture collective est sujette à une répartition sexuée beaucoup plus labile qu'il n'y paraît. En reconnaissant un rôle pivot aux femmes dans les sociabilités littéraires privées, les scriptrices leur confèrent un statut qui dépasse les strictes limites spatiales de l'espace domestique : celui de participer, au-delà, à la formation des modes culturelles. Il ne s'agit pas de présenter ces femmes comme des « intellectuelles », le mot serait anachronique et elles-mêmes, sans doute, n'ambitionnaient pas de participer à l'espace public. Mais à l'échelle plus fine des sociabilités familiales, on voit comment peuvent se reconfigurer les rôles culturels. Ce changement d'échelle invite également à prendre en compte ce type d'activité lectorale à la fois comme une éducation au débat et à la prise de parole pour de nombreuses femmes. Comme l'écrit Eugénie de Guérin : « après quelques heures de lecture [collective], on plante là le livre pour causer de ce qu'on vient de lire : c'est en se communiquant les réflexions qu'elle fait naître qu'on peut profiter d'une lecture²⁸⁴. »

L'usage de la correspondance chez des femmes comme Eugénie de Guérin, Léontine de Castelbajac ou Coraly de Gaïx, usage traditionnel de l'art de la conversation, prolonge l'invitation au débat initié par la lecture²⁸⁵. La place qu'occupe la lecture dans ces correspondances, véritable matrice de certaines relations épistolaires, la sort du cadre strictement privé et d'un usage intime pour la situer à la limite du privé et du public.

Lorsqu'elle restitue le souvenir d'un « mélange des sexes » possible au début du XIX^e siècle, Clarisse Coignet alimente donc une critique plus générale de la répartition sexuée des espaces de sociabilité à l'époque où elle écrit ses *Mémoires*, à la fin du siècle. Ces souvenirs s'appuient sur l'idée répandue d'une perte progressive de l'« empire » des femmes dans le domaine culturel que Germaine de Staël dénonçait déjà dans *De la Littérature*²⁸⁶. « Ainsi

²⁸⁴ Eugénie de Guérin, *Lettres à Louise de Bayne* [18 février 1830], *op. cit.*, t. 1, p. 2.

²⁸⁵ Cécile Dauphin et Danièle Poublan, *Ces bonnes lettres*, *op. cit.*, p. 137 ; Marie-Claire Hoock-Demarle, « Correspondances féminines au XIX^e siècle. De l'écrit ordinaire au réseau », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, 2012, n° 35, p. 67-88.

²⁸⁶ *Ibid.*

l'effort féminin d'auto-éducation des élites féminines par le salon qui leur avait permis de participer aux échanges culturels, et les fonctions de créatrices et de disséminatrices du savoir et de la culture qu'elles avaient pu exercer, leur échappèrent peu à peu²⁸⁷. »

Mais au-delà de leur exclusion symbolique de l'espace public et du temps masculin rythmé par le travail, de nombreuses femmes ont trouvé des tactiques pour s'y frayer un chemin et se « construire un monde à leur mesure²⁸⁸ ». Après 1830, parmi les publics aisés de la bourgeoisie et de l'aristocratie, les femmes ont sans doute moins participé aux activités de lecture publique, hors de l'espace domestique. Les débats autour de la presse quotidienne dans les cafés leur sont fermés, les clubs et les sociétés littéraires aussi. Dans les foyers, l'éloignement des usines et du monde des affaires renvoie encore davantage les femmes à leur rôle domestique, face à un mari ou un père le plus souvent absent. La non-mixité a dès lors constitué un principe de base de certaines sociabilités féminines. Prenons l'exemple de la famille Brongniart chez qui la lecture, d'après ce qu'on peut en approcher dans le journal d'Herminie, est une activité extrêmement fréquente.

Samedi 11 septembre [1824]

[...] Après le départ de la compagnie, Mme de Grand, proposa de lire à haute voix un roman de Mme de Genlis qu'on venait de lui prêter et qui est intitulé Les athées conséquents ; il nous parut bien au-dessous des anciens romans du même auteur ; aussi après cette soirée d'essai, nous décidâmes que nous n'en continuerions pas la lecture.

Samedi 25 septembre

[...] Le soir nous commençâmes un roman de Mme Gay intitulé Léonie de Montbreuse ; c'est Mme Bresson qui nous l'a prêté.

Dimanche 26 septembre

[...] Après leur départ nous finîmes le petit roman de Léonie : il est intéressant.

Lundi 4 octobre

[...] En rentrant nous commençâmes un petit roman intitulé Anatole de Mme Gay que Mme Bresson nous a prêté.

²⁸⁷ Chantal Bertrand-Jennings, *Un autre mal de siècle. Le romantisme des romancières*, op. cit., p. 16.

²⁸⁸ Yvonne Kniebielher, « Corps et cœur », in Geneviève Fraisse et Michelle Perrot, *Le XIX^e siècle*, in Georges Duby et Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, op. cit., t. IV, p. 427. Toute une historiographie, anglo-saxonne, à commencer par les travaux de Leonora Davidoff et Catherine Hall (Leonora Davidoff et Catherine Hall, *Family Fortunes. Hommes et femmes de la bourgeoisie anglaise (1780-1850)*, Paris, La Dispute, 2014 [1987], ou de Mary Ryan (Mary Ryan, *Women in Public : Between Banners and Ballots. 1825-1880*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1990) et francophone (depuis le colloque de 1992 *Femmes dans la Cité*, 1815-1871) a largement nuancé la dichotomie spatiale entre sphère publique et sphère privée. Voir la mise au point de Rebecca Rogers, « Le sexe de l'espace : réflexions sur l'histoire des femmes au XVIII^e et XIX^e siècle dans quelques travaux américains, anglais et français », in Jean-Claude Waquet, Odile Goerg et Rebecca Rogers (dir.), *Les Espaces de l'historien*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2000, p.181-202.

Mardi 6 octobre

[...] Nous continuâmes la lecture de notre roman ... nous fîmes un petit souper durant lequel Maman nous lut d'Anatole.²⁸⁹

Mme de Grand et Mme Bresson, des amies de Mme Brongniart, « proposent » ou « prêtent » les romans qui seront ensuite lus en commun. Mme Brongniart elle-même fait la lecture à ses filles, et la décision de poursuivre ou non un livre est, semble-t-il, prise de manière collégiale. Elles se réunissent le plus souvent en fin de journée, lors des temps morts de leur agenda avant tout rythmé par les visites ou les réceptions. L'usage du « nous » indique une lecture toujours collective à la vue et au su de toutes - l'une des rares fois où Herminie dit « je » pour évoquer sa lecture est quand elle est malade. Les conseils de la mère d'Herminie ou de ses amies ne prennent cependant pas la forme d'une injonction nette à lire tel ou tel livre, d'une censure parentale, mais ce mode de fonctionnement oriente néanmoins les lectures d'Herminie, restreint ses choix et ne lui laisse que peu d'autonomie pour la formation d'un goût ou d'un jugement personnels. La sélection s'opère à sens unique, des adultes vers les plus jeunes, les adultes choisissant à la fois l'œuvre et les passages qui seront lus. Ainsi, sa tante lui donne également à lire des extraits qu'elle a elle-même recopiés²⁹⁰. Enfin, à l'intérieur de ce « nous » collectif, l'autorité revient aux adultes. L'usage du livre tel qu'il est présenté ici renvoie l'image d'une communauté de lectrices, dont la principale variable d'appartenance est le sexe, et à l'intérieur de laquelle circule un corpus d'œuvres homogène et des modalités de lecture propres. Se délimitent une littérature acceptable pour les femmes – essentiellement, on le voit ici, une littérature écrite par d'autres femmes - et une manière, un temps pour la lire, où la marge laissée à l'appropriation individuelle semble réduite.

Ainsi définie, la lecture répond avant tout, chez les Brongniart, à un objectif de socialisation spécifique. Il ne s'agit pas ici d'avancer l'idée d'une « culture féminine²⁹¹ », mais plutôt de comprendre comment certaines pratiques se formalisent à l'intérieur d'un système inégalitaire. Se réunir, choisir, puis lire en commun, initie un rituel qui confère un sentiment

²⁸⁹ Herminie Brongniart *Journal* [11 septembre-6 octobre 1824], *op. cit.*, non paginé.

²⁹⁰ Pratique courante à l'époque, la copie d'extraits remplissait avant tout un objectif pédagogique, l'entraînement à l'écriture et la mémorisation. Mais donner à lire des extraits suppose une sélection dans le texte et, par conséquent, un contrôle de ce qui est lu.

²⁹¹ On a longtemps insisté sur l'idée de la transmission d'une « culture féminine », passant tant par l'oral que par l'écrit, s'articulant autour de la religion et de la morale, et dont le symbole serait le don, d'une génération féminine à l'autre, d'une Bible. Cette notion fut très présente, dans le champ naissant dans les années 1980 de l'histoire des représentations sociales et culturelles, ainsi qu'en anthropologie, notamment dans les travaux sur le monde paysan. Voir la mise au point par Cécile Dauphin, Arlette Farge, Christiane Klapisch-Zuber, Rose-Marie Lagrave, Geneviève Fraisse, Yannick Ripa, Pauline Schmitt-Pantel, Michelle Perrot, Pierrette Pézerat et Danièle Voldman, « Culture et pouvoir des femmes : essai d'historiographie », *Annales ESC*, mars-avril 1986, n°2, p. 271-293.

d'appartenance à une communauté²⁹², pousse au partage de sensibilités et de valeurs communes. Il alimente un entre-soi féminin, construit autant que subi, et cultivé dès le plus jeune âge chez les filles de la bourgeoisie pour dessiner les contours d'une identité sociale. Le journal d'Herminie livre un exemple précoce de la séparation spatiale des sexes qui se structure et se renforce tout au long du siècle²⁹³. Analysée par Bonnie Smith pour la seconde moitié du siècle, celle-ci repose en partie sur un auto-enfermement des femmes de la bourgeoisie industrielle, qui usent de certaines activités pour combler le temps oisif et cyclique du temps domestique²⁹⁴.

7.2.2. Mesurer le temps à l'aune de la lecture

Un quotidien de lecture bien ordonné

Qu'en est-il, en revanche, de la « lecture en moi particulier²⁹⁵ » qu'évoquait la jeune correspondante d'Émilienne de Francheville ? Pour comprendre comment elle doit, idéalement, s'insérer dans le temps des lectrices, il faut revenir sur la lecture des livres de piété telle qu'elle est recommandée par l'Église catholique. De fait, l'Église catholique la première s'insurge contre le gaspillage auquel conduirait la lecture de romans, une lecture dévoreuse de temps. Pourtant, depuis la Réforme tridentine, l'Église promeut la lecture privée comme un moyen privilégié de rencontre entre le lecteur et le texte pieux. Dans cette perspective, comme l'explique Philippe Martin, « elle participe à cette pastorale de responsabilisation qui pousse les fidèles à participer activement à leur salut²⁹⁶ » mais doit s'agencer dans la journée du ou de la chrétien·ne selon des modalités particulières. Entre le XVIII^e et le XIX^e siècle, la pastorale catholique évolue peu sur ce sujet : en 1774, Nicolas Jamin, auteur du *Traité de la lecture*

²⁹² DeNel Rehberg Sedo, « An Introduction to Reading Communities : Processes and Formations », in DeNel Rehberg Sedo (ed), *Reading Communities : From Salons to the Cyberspace*, Palgrave MacMillan, 2011, p. 1-24.

²⁹³ Michelle Perrot, « Le genre de la ville », in *Idem, Les Femmes ou les silences de l'histoire*, op. cit., p. 293.

²⁹⁴ Bonnie Smith, *Ladies of the Leisure Class. The Bourgeoises of the Northern France in Nineteenth Century*, Princeton, Princeton University Press, 1984. Pour Bonnie Smith, les bourgeoises du Nord composent après 1860 une nouvelle représentation d'elles-mêmes et introduisent de nouvelles valeurs dans l'univers domestique. Le journal d'Herminie ne s'étalant que sur une année, il nous est impossible de mettre les conclusions de Bonnie Smith à l'épreuve de cette source. De plus, chez les Brongniart, la séparation des sexes n'est pas totalement imperméable. Stricte en ce qui concerne le monde du travail, exclusivement masculin, elle s'assouplit en fonction des heures de la journée – le soir notamment –, et des lieux fréquentés – comme le faubourg Saint-Germain.

²⁹⁵ LAS d'Eugénie à Émilienne de Francheville [9 novembre 1824], op. cit.

²⁹⁶ Philippe Martin, *Une Religion des livres*, op. cit., p. 497.

chrétienne, conseillait de faire chaque matin au lever une brève lecture « parce que l'esprit est alors plus libre dans ses fonctions, moins distrait²⁹⁷ ». Un siècle plus tard, Mgr Dupanloup rappelle dans ses conférences à destination des femmes chrétiennes :

Aussitôt votre lever, la prière ; la prière vocale, et à genoux ; vous la faites assurément ; mais je voudrais de plus une lecture méditée, dont le temps fût réglé ; et, d'ordinaire, la plume à la main, pour éviter les distractions et surtout pour noter ce qui frappe dans la lecture et les lumières que Dieu y donne.²⁹⁸

Ces prescriptions visent à définir étroitement les usages catholiques de la lecture et à encadrer sa pratique quotidienne. Elles sont délivrées aux jeunes filles lorsqu'elles préparent la première communion, et par la suite elles sont incitées à rédiger un règlement de vie qui se présente avant tout comme une éducation à la maîtrise de son temps²⁹⁹. La solennité du moment, la symbolique sociale et individuelle qui lui est associée, expliquent l'investissement que mettent les communiantes à vouloir en appliquer toutes les règles. Dans ces règlements, rédigés généralement entre la treizième et la quinzième année, on retrouve alors de manière systématique l'obligation d'une lecture pieuse quotidienne. Pauline de Castellane en élabore plusieurs au cours de sa vie. Celui datant de 1847 ou 1849, alors qu'elle est mariée et mère de deux enfants, peut être considéré comme un modèle des règlements de vie de la journée d'une chrétienne :

1. Prière et coucher de 10 heures du soir à onze heures au plus tard
2. Lever à sept heures précises
3. ½ de prières et de lecture méditée et annotée
4. La sainte messe
5. La communion
6. Une visite au saint sacrement, au moins quelques minutes
7. ¼ d'heure au moins de lecture spirituelle

²⁹⁷ Nicolas Jamin, *Traité de la lecture chrétienne*, 1774, p. 103, cité par Philippe Martin, *Une Religion des livres*, *op. cit.*, p. 505.

²⁹⁸ Félix Dupanloup, *Conférences aux femmes chrétiennes*, publiées par l'abbé F. Lagrange, Paris, Jules Gervais, 1881, p. 83-84, cité par Daniel Moulinet, « La femme forte. Modèle de la femme chrétienne », *Chrétiens et Sociétés*, 2008/15, [en ligne] URL : <http://chretienssocietes.revues.org/1852#bodyftn54>, consulté le 21/02/17.

²⁹⁹ Pratique dont témoignent, par exemple, Eugénie de Guérin (voir Émile Barthès, *Eugénie de Guérin d'après des documents inédits*, *op. cit.*, p. 59), Soline Pronzat de Langlade ou encore Lucile Laloy*, jeune fille de la bourgeoisie franc-comtoise. Celle-ci rédige son règlement à seize ans, en 1845, à sa sortie du pensionnat catholique où elle avait fait ses études.

8. Le chapelet entier, une ou plusieurs fois [...] ³⁰⁰

Elle suit en cela les recommandations de son directeur de conscience, Mgr Dupanloup. Ses lectures pieuses sont brèves, effectuées au moment du lever ou du coucher et poursuivies par une méditation. Celles-ci sont donc ritualisées, elles marquent l'entrée dans la journée chrétienne tout autant qu'elles la ferment.

Selon Dupanloup, cette lecture trouve sa justification car, par son entremise, les lectrices s'autorisent d'autres activités que les seules domestiques qui, admet-il, peuvent aussi être ennuyeuses ³⁰¹. Mais pour autant les lectrices ne tombent pas dans l'inactivité puisqu'elles en tirent des leçons. La prise de note est essentielle dans cette lecture : elle prolonge la lecture par la réflexion, et l'assimile ainsi à une forme d'étude, de travail intellectuel ; par la même occasion elle permet de prévenir le risque d'évasion du lecteur ou de la lectrice. Sinon, il·elle se retrouverait dans une position de passivité, sous l'emprise de son corps et de son âme, alors qu'à l'inverse la lecture des livres de piété doit être active et conduire à la maîtrise de soi.

Enfin, la pratique routinière – matin et soir, de manière quotidienne - mais brève doit habituer le lecteur ou la lectrice à cette modalité particulière sans pour autant lui donner le goût démesuré de la lecture, considérée comme une perte de temps. C'est une lecture intensive, qui enjoint le lecteur ou la lectrice à lire et relire des passages d'un même ouvrage. Anne*, née vers 1825, avoue ainsi dans son autobiographie spirituelle avoir lu pendant toute sa jeunesse *L'Imitation de Jésus-Christ*, pour ensuite passer à un autre manuel de théologie morale, *l'Amour envers Jésus-Christ* d'Alphonse de Liguori. Elle le lit et relit pendant plusieurs années ³⁰². Pour une majorité des femmes catholiques du XIX^e siècle, la liste de ces ouvrages, on l'a dit, se composait principalement de *L'Imitation de Jésus-Christ* ou de *l'Introduction à la vie dévote*, de Vies de saint·e·s ou d'extraits de l'Évangile. Cela ne signifie pas pour autant que les autres formes de lecture soient proscrites : Nicolas Jamin comme Dupanloup ne limitent pas la lecture à la lecture pieuse, mais la replacent dans un cadre plus général pour les fidèles vivant dans le monde ³⁰³. Pour Dupanloup, les femmes pourront donc lire les auteurs classiques du

³⁰⁰ AN, Fonds Castellane, 616AP/4, Dossier n°4 « Pauline de Périgord » : Règlement de vie rédigé par Pauline de Castellane, en date du 31 décembre 1847 ou 49. On peut supposer que ce règlement date de 1847, année de la mort de son mari. Par la suite, Pauline en rédigera de nombreux autres, de plus en plus rigoristes, jusqu'à son décès en 1890.

³⁰¹ Martyn Lyons, *Readers and Society*, op. cit., p. 93-94.

³⁰² A*** [Anne], *Mémoires. Souvenirs à mes amis*, Lyon, Pitrat, 1886, p. 32.

³⁰³ À la différence des conseils des directeurs dans le cadre monastique, qui limitent les lectures aux lectures spirituelles. Voir Marie-Élisabeth Henneau, « Un livre sous les yeux, une plume à la main. De l'usage de la lecture et de l'écriture dans les couvents de femmes (17^e-18^e S.), in Isabelle Brouard-Arends (dir.), *Lectrices d'Ancien Régime*, op. cit., p. 69- 80.

XVII^e siècle, Corneille, Racine ou Mme de Sévigné³⁰⁴ car ce qui importe avant tout, c'est que le temps de la lecture soit maîtrisé et agencé au regard des autres activités quotidiennes. Dans une lettre à Mgr Dupanloup que nous avons déjà évoquée, Pauline de Castellane détaille justement de façon minutieuse une journée type de sa vie à la campagne.

Ma vie à la campagne est assez remplie : je consacre à la messe, lecture de piété, réflexion et prières diverses environ une heure à une heure ¼

Puis je fais ma toilette, je déjeûne, et après le déjeuner nous faisons généralement une lecture en commun. Vers 2 ou 3 heures de l'après midi, nous sortons.

En rentrant, l'arrivée de la poste, les lettres à écrire, un peu de lecture particulière, toilette pour le dîner.

Diner et autre lecture commune qui remplit la soirée.

Environ ¼ d'heure de prière avant de me coucher.

Je dis mes deux dizaines de chapelet ordinairement pendant que ma femme de chambre me coiffe.

Mes enfants sont beaucoup dans ma chambre ce qui fait que souvent mes lectures ou écriture sont interrompues

Aussi c'est ordinairement dans la chapelle ou à l'église que je fais mes lectures de piété. Voilà ma vie habituelle et souvent modifiée par tel ou tel imprévu.

Je désire donc que vous ayez la bonté de m'indiquer deux genres de livre.

L'un uniquement religieux propre à méditer ensuite en la présence de Dieu.

L'autre, à pouvoir prendre et laisser lorsque je suis distraite par mes enfants ou par quelqu'un d'autre.

Fénelon, Bossuet, quelque fragment des pères de l'Église, enfin tels livres que vous jugerez propre à attirer mon âme et à l'élever vers Dieu.

Et aussi qu'il plaira de trouver sur ma table à ceux auxquels mon goût et mon devoir [vont ?] de chercher à [?]³⁰⁵.

Pauline a alors 26 ans, elle est mariée depuis sept ans et a deux enfants. À travers son emploi du temps, on voit que se mêlent différentes modalités de lecture et différents usages :

³⁰⁴ Félix Dupanloup, *La Femme studieuse. Quelques conseils aux femmes chrétiennes qui vivent dans le monde et sur le travail intellectuel qui leur convient*, Paris, Téqui, 1900 [1869], p. 49-51. En réalité, Dupanloup laisse une porte entrebâillée vers bien d'autres lectures. Ainsi du théâtre ou de la poésie, qu'il n'« aime pas conseiller aux femmes » (p. 50) ou ne conseille qu'en « tremblant » (p. 52). Les femmes peuvent lire par exemple Corneille, ou la poésie contemporaine. Même s'il limite le nombre d'auteurs convenables à ses yeux, il ne condamne pas le genre littéraire dans son ensemble. Si la pensée de Dupanloup sur l'éducation des filles relève de la tradition chrétienne, il reconnaît néanmoins aux femmes une place active dans la société de leur temps, acquise par la culture. Voir Marc-Antoine Pottin, « Dupanloup et l'éducation des filles », in Bernard Bodinier *et alii* (dir.), *Genre et éducation*, op. cit., p. 353-364.

³⁰⁵ LAS à Mgr Dupanloup [8 juin 1846]. AN, Fonds Castellane, 616AP/4, Dossier n°4, « Pauline de Périgord ».

les lectures pieuses et les autres. Les premières doivent s'insérer, pour la jeune femme, dans un temps dédié qu'elle voudrait séparer du temps familial. Elle exprime le besoin de s'isoler physiquement du reste de sa famille. Les secondes à l'inverse prolongent les moments de sociabilité familiale, ou doivent pouvoir être interrompues. Elles ne nécessitent pas la même concentration ni la même implication de la lectrice, et relèvent davantage de la distraction. Sous la plume de Pauline, ces différents temps sont strictement dissociés et rapportés à des usages différents de la lecture qui ne peuvent pas se superposer. On comprend alors la difficulté qu'a pu représenter la volonté de se conformer à un modèle de la lecture chrétienne tout en combinant les devoirs d'une épouse et d'une mère au foyer. Mais c'est bien l'objectif des conseils de Dupanloup comme ceux, un peu plus tardifs, de Mgr Landriot³⁰⁶ : s'adresser justement aux chrétiennes qui vivent dans le monde pour les aider à gérer au mieux les attentes de la vie spirituelle avec les contraintes de la vie temporelle.

La lecture spirituelle rappelle au fidèle ses devoirs aussi bien qu'elle doit le guider sur la voie du salut ; fortement encadrée par les conseils des directeurs, elle n'en promeut pas moins une forme de lecture qui ne peut se dérouler que dans le for privé, et c'est ainsi qu'elle responsabilise le lecteur. Dans l'économie du temps d'une journée, elle trouve une place qui doit avoir valeur de règle. Herminie Brongniart, qui jusque-là n'avait guère évoqué de lectures spirituelles, se fixe comme objectif, à partir du samedi 5 juin 1824, d'effectuer « une petite lecture de piété³⁰⁷ ». Bien sûr, s'astreindre à ce type de pratique suppose une rigueur qui semble difficile à maintenir de manière quotidienne. Les journaux de jeunes filles témoignent de l'importance qu'avait, au milieu du siècle, cette pratique de la lecture, idéalement considérée comme *la* bonne pratique, mais révèlent aussi dans le quotidien des pratiques beaucoup plus lâches. La lettre de Pauline à Dupanloup part sans doute de la volonté d'apporter une preuve de sa bonne conduite à son directeur, mais laisse en même temps entrevoir de nombreux obstacles à cette pratique idéale de la lecture. Pour sa part, Soline Pronzat de Langlade a également rédigé un règlement lorsqu'elle avait quinze ans. Quand elle le relit six ans plus tard, elle constate les écarts qu'elle a commis mais qu'elle attribue en partie à l'évolution de son caractère. Elle s'estime désormais moins impressionnable et plus instruite et bien qu'elle demeure très pieuse, elle a bien conscience de l'inadéquation de cette pratique de la lecture avec sa vie de jeune

³⁰⁶ Mgr Landriot, *Conférences aux dames du monde, pour faire suite à la Femme forte et à la Femme pieuse*, Paris, Victor Palmé, 1865.

³⁰⁷ Herminie Brongniart, *Journal* [5 juin 1824], *op. cit.*, non paginé.

femme cultivée³⁰⁸. En dehors de sa déclaration d'intention, Herminie quant à elle n'y fait plus référence pour le reste de l'année.

Lecture, couture : le rythme du temps

Cette conception de la lecture spirituelle nous intéresse tout particulièrement dans la mesure où la question de l'organisation de l'emploi du temps et de la nécessaire utilité des activités féminines se sécularise au XIX^e siècle. Comme l'a justement montré Alain Corbin, la bourgeoisie s'identifie désormais par la possibilité de dégager un temps de l'*otium*, temps réservé à la noblesse sous l'Ancien Régime³⁰⁹. Mais la société bourgeoise et libérale du XIX^e siècle ne tolère pas pour autant le gaspillage. Un rapport complexe se noue autour de la question de l'oisiveté des femmes de la bourgeoisie, comme de celles de la *gentry* anglaise³¹⁰. Différentes pratiques culturelles, comme l'écriture de la correspondance, sont insérées dans l'emploi du temps de la femme bourgeoise aux côtés des autres activités : gestion du foyer et des domestiques, visites de courtoisie ou charitables, réceptions... Cela la maintient au centre d'une sociabilité dont elle est bien souvent le pivot³¹¹. Dans ce rythme de la journée bourgeoise, la lecture n'est pas présentée comme une activité ayant un temps dédié, une activité construisant cette journée bourgeoise. Au contraire, elle risque de créer une rupture, d'isoler la lectrice et d'ouvrir la porte à toutes les transgressions : assoupissement, manquement aux devoirs de l'épouse et de la mère, incitation à la rêverie voire aux fantasmes érotiques... Ce n'est pas l'inactivité, socialement admise pour les bourgeoises, qui est critiquée en tant que telle, mais celle qui conduit à faire un mauvais usage de son temps, à le « consumer ». Le modèle de la lecture pieuse, intensive mais brève, réglée et agencée au reste du temps, sert alors de contre-modèle vertueux à la lecture romanesque, dévoreuse de temps. On peut d'ailleurs voir dans le

³⁰⁸ Soline Pronzat de Langlade, *Pensées intimes* [novembre 1833], *op. cit.*, non paginé.

³⁰⁹ Alain Corbin, « L'arithmétique des jours au XIX^e siècle », art. cit., p. 11 sq. Nous excluons donc des remarques qui suivent les scriptices qui travaillent, puisque le temps dévolu aux autres activités se délimite de manière radicalement différente, comme l'a montré Anne-Marie Thiesse au sujet des lectrices populaires à la Belle Époque. Elle décrit le sentiment d'illégitimité que les classes populaires ont pu éprouver à consacrer une partie de leur temps à la lecture : « Non prise en compte dans le calcul du temps et du coût de reproduction de la force de travail, l'activité de lecture est souvent perçue dans les milieux populaires comme un plaisir réservé en droit à ceux qui ne se définissent pas par rapport au travail ». Anne-Marie Thiesse, *Le Roman du quotidien*, *op. cit.*, p. 31.

³¹⁰ Jacqueline Pearson, *Women's Reading in Britain*, *op. cit.*, p. 16.

³¹¹ Déjà perçue comme une activité féminine dès le XVIII^e siècle, la pratique épistolaire, quotidienne, se généralise au XIX^e siècle, comme le montrent les nombreux manuels à leur intention. Voir Roger Chartier (dir.), *La Correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle*, *op. cit.*, et le dossier « Écrire au quotidien », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, 2012, n° 35.

rythme de lecture instauré par la mère d'Herminie Brongniart l'application de ce précepte à la lecture de romans. De fait, celle-ci lui en lit toujours quelques passages assez courts, la lecture est découpée, se succédant sur plusieurs jours. Il s'agit ainsi d'habituer la jeune lectrice à circonscrire sa lecture dans un temps bref et à ne pas « céder » à l'appel du roman. Ce bon usage du temps se restitue par la suite dans l'écriture du journal³¹².

En 1826, Émilienne de Francheville reçoit une lettre d'une certaine Sidonie. Elles se sont rencontrées quelques années plus tôt lors de leur séjour au pensionnat du Sacré-Cœur de Paris, réservé aux jeunes filles de l'aristocratie ou de la bonne bourgeoisie. Sidonie lui écrit :

J'ai passé tout l'été à la campagne... Maintenant je suis seule et cela me fait un vide mais quand on sait s'occuper on ne s'ennuie jamais je partage ma journée entre le dessin, l'ouvrage, la lecture, les promenades, mille petites choses dans le ménage dont je suis chargée et je vous assure que je ne m'ennuie pas un seul moment d'ailleurs je suis si heureuse que je voudrais pouvoir rester toujours comme cela³¹³.

Cette lettre est à elle seule une sorte de programme paradigmatique de l'activité des femmes des classes supérieures dans la première moitié du siècle, si l'on s'essaie à reconstituer leurs emplois du temps à partir de leurs écrits personnels³¹⁴. Elle décrit une journée rythmée par une succession d'activités qui semblent s'enchaîner les unes aux autres et remplir, en conséquence, le temps d'une journée, sans que l'une prenne le dessus sur l'autre. Toutes se valent, et elles s'ordonnent dans le quotidien de la jeune femme jusqu'à constituer un horizon désirable, malgré la solitude, que tout de même elle souligne. Nous retrouvons une mise en scène chronologique similaire dans la plupart des correspondances que nous avons étudiées, ainsi que dans les journaux intimes. Davantage que les autobiographies, les journaux ouvrent sur l'anecdotique, le presque insignifiant du quotidien ; en même temps, l'écriture diaristique en tant « qu'éternel recommencement³¹⁵ » institue la journée en une entité temporelle clairement identifiable³¹⁶. Eugénie de Guérin à la fin de l'entrée du 15 février 1838, résume ainsi dans son

³¹² Marilyn Himmesoète, « Writing and Measuring Time : Nineteenth-Century French Teenagers' Diaries », in Arianne Baggerman, Rudolf Dekker, Michael Mascuch (eds.), *Controlling Time and Shaping the Self. Developments in Autobiographical Writings since the Sixteenth-Century*, Leiden-Boston, Brill, 2011, p.128.

³¹³ LAS de Sidonie à Émilienne de Francheville. AD Morbihan, Archives du château de Truscot, 93 J 336, « Lettres à Émilienne de Francheville ».

³¹⁴ Voir par exemple le travail de Laurent Le Gall à partir d'un journal, Laurent Le Gall, « Aux lisières du moi. 1824 à Kerliver par Aline de Quelen », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2016/1, n° 52, p. 159-171.

³¹⁵ Philippe Lejeune, *L'Autobiographie en France*, op. cit., p. 36.

³¹⁶ Françoise Simonet-Tenant, *Le Journal intime*, op. cit., p. 12 ; Jean-Pierre Albert, « Écritures domestiques », in Daniel Fabre (dir.), *Écritures ordinaires*, op. cit., p. 37-94.

journal : « Cela s'appelle un jour, un de mes jours³¹⁷ ». De manière plus brève qu'à l'accoutumée - l'entrée de cette journée fait une dizaine de lignes -, elle note de manière laconique qu'elle a lu, écrit et cousu. La vie d'Herminie telle qu'elle nous apparaît le temps d'une année tourne entièrement autour de quatre pôles : la lecture, la couture, les promenades et les conversations entre amies.

Lundi 7 [juin 1824]

La journée s'est passée en travail d'aiguille, lecture et dessin [...].

Mardi 8

Travail et lecture jusqu'à 1 h où je suis montée avec Cécile broyer des couleurs ; nous avons causé. [...]

Vendredi 25

La journée se passa à lire, écrire, et tailler une redingote que j'ai achetée aujourd'hui à Sèvres. [...]

Mardi 29

La journée et la soirée se passèrent en couture et lecture de *Quentin* que j'ai presque fini³¹⁸.

Parfois un peu de dessin, ou d'écriture de vers rompent la monotonie des journées d'Herminie, mais cette organisation semble se suffire à elle-même. Quelques années plus tard, on retrouve un emploi du temps similaire chez Amélie Weiler, jeune fille de la moyenne bourgeoisie strasbourgeoise et « petite sœur » des lectrices de l'âge romantique comme Coraly de Gaïx. En décrivant ainsi leur temps, en le partageant avec leurs correspondantes ou les lectrices de leur journal, elles le fixent dans une sorte de normalité, celle qui revient à s'occuper « *fémininement*³¹⁹ », comme le sait si bien Alexandrine de la Ferronnays. Pour Daniel Fabre, les écrits personnels ne sont pas uniquement centrés sur soi, mais tentent d'établir des liens avec un groupe concret ou imaginaire par la similitude des comportements et des pratiques³²⁰. Le temps, individuel, qu'elles vivent devient alors le temps, collectif, des jeunes femmes de leur génération et de leur milieu social. Il est d'abord un temps des jeunes filles de l'aristocratie puis, progressivement, on le voit à partir des exemples d'Herminie Brongniart et de Laure

³¹⁷ Eugénie de Guérin, *Journal*, [15 février 1838], *op. cit.*, p. 109.

³¹⁸ Herminie Brongniart, *Journal*, [juin 1824], *op. cit.*, non paginé. La jeune femme fait ici référence au roman de Walter Scott, *Quentin Durward*, paru en 1823.

³¹⁹ La jeune femme écrit ainsi au comte de Montalembert, au sujet de ses travaux d'aiguille : « [...] cela vous eût donné une opinion plus favorable de mon caractère, de me voir ainsi occupée *fémininement* [sic], et vous aurait convaincu que ce n'était pas par pédanterie que je lisais au lieu de coudre ». Pauline Craven, *Récit d'une sœur*, *op. cit.*, t. 1, p. 252.

³²⁰ Daniel Fabre, « Vivre, écrire, archiver », art. cit.

d'Yvrande à partir des années 1820, celui des jeunes bourgeoises. C'est un temps itératif, cyclique, sur lequel l'événement ne semble pas avoir de prise.

On voit alors comment a pu fonctionner la subordination des femmes à la sphère privée, entendue ici comme l'espace intime et familial. Malgré la singularité de l'individue qui s'exprime dans le journal, le compte-rendu du temps agit comme une forme de reconnaissance³²¹ de la similarité de l'existence par rapport aux autres que Paul Ricoeur a conceptualisée avec la notion d'« identité idem³²² ». Elle procède ainsi à une normalisation et à son acceptation. En même temps, des activités qui avaient auparavant diverses formes de publicité, comme la lecture, deviennent le parangon du temps intime, privé et féminin, et la forme de l'écriture diaristique, chez Herminie notamment, complètement dépouillée de tout artifice, sans référence extra-textuelle qui permettrait à un lecteur étranger de contextualiser son contenu, amplifie encore cet effet³²³. En prenant place dans ce quotidien bien ordonné, la lecture est ainsi routinisée et banalisée. Dans la plupart des entrées de journal ou des lettres, comme dans le journal que rédige Julie Arnaud à son fiancé pendant l'été 1847³²⁴, elle est à la fois très régulière sans être pour autant investie d'une valeur particulière ; elle est même complètement dépassionnée et prend place, chez Herminie, du côté de l'insignifiant : « Journée insignifiante : couture, lecture, etc. ... Le soir lecture et vers³²⁵. »

L'historienne Kate Flint rappelle que, dans les années 1970, une partie des critiques féministes des théories de la lecture et des interprétations sociologiques de la lecture des femmes a vu dans la lecture du roman notamment une lecture échappatoire à l'ennui pesant sur les femmes de la *middle-class* anglaise durant l'ère victorienne. Les lectrices, par leurs lectures romanesques, auraient eu accès d'une part à un ailleurs où les valeurs « féminines » (l'amour, le souci de l'autre...) acquéraient une plus grande importance que dans le monde réel, et d'autre part, l'effet esthétique supposé du roman sur les lectrices – une identification quasi immédiate – les aurait autorisées à s'imaginer au centre de leur propre vie et à s'affranchir des contraintes

³²¹ On peut ici suivre les hypothèses de Sarah Maza au sujet de la formation de la bourgeoisie française. L'historienne explique ainsi que, dans la France post-révolutionnaire, la bourgeoisie n'existe que parce que ses membres se reconnaissent par des éléments de langage communs ou des pratiques culturelles partagées. Voir Sarah Maza, *The Myth of the French Bourgeoisie. An Essay of the Social Imaginary, 1750-1850*, Cambridge, Harvard University Press, 2003.

³²² Paul Ricoeur, *Temps et récit*, Paris, Seuil, 1985, p. 355-356.

³²³ Lynn Z. Bloom, « "I Write for Myself and Strangers" : Private Diaries as Public Documents », in Suzanne L. Bunkers and Cynthia A. Huff (eds), *Inscribing the Daily. Critical Essays on Women's Diaries*, Amherst, University of Massachusetts Press, 1996, p. 25-27.

³²⁴ *Journal de Julie Arnaud à son fiancé*, mai-septembre 1847, APA 348.

³²⁵ Herminie Brongniart, *Journal* [17 septembre 1824], *op. cit.*, non paginé.

sociales pesant sur elles dans leur quotidien³²⁶. On serait tenté de nuancer ces propositions car, telle qu'elles la présentent, les diaristes ôtent à la lecture tout caractère exceptionnel pour la ranger aux côtés des autres activités « féminines ». En réalité, ces interprétations prennent appui sur deux hypothèses de travail : soit elles postulaient à partir du texte d'une lecture critique et oblique des romans sentimentaux notamment, contre une critique littéraire qui analysait la relation texte/lecteur·trice qu'à l'aune de la domination du texte ; soit elles se basaient, et c'était la nouveauté introduite par la sociologie de la lecture, sur des entretiens de lecteurs·trices, ce qui permet de mettre au jour la pluralité des lectures d'un même texte. À partir d'une enquête ethnographique effectuée auprès d'un groupe d'une vingtaine de lectrices, la sociologue américaine Janice Radway a le mieux réalisé la synthèse entre ces deux approches, tout en privilégiant l'interprétation de l'acte de lecture sur le sens du texte. Les premières lignes de sa conclusion résument la tension entre ces deux approches :

[...] Si je m'étais penchée exclusivement soit sur l'acte de lecture tel qu'il est interprété par les lectrices elles-mêmes, soit sur le sens implicite de la structure narrative, j'aurais été à même de proposer une image nette et précise. Dans le premier cas, l'image suggérerait que la lecture des romances est un acte contestataire dans la mesure où il permet aux femmes de refuser momentanément le rôle social qui leur enjoint l'abnégation. Dans le deuxième cas, l'image montrerait que la structure narrative des romances constitue un simple résumé des règles, des prescriptions, pratiques sociales et de l'idéologie du patriarcat. [...] Cette difficulté résulte pour une part de l'inhérente complexité de toute action humaine, mais aussi du fait que la culture est un phénomène à la fois perceptible et invisible, explicite et implicite³²⁷.

Or dans les écrits personnels, toutes les lectrices ne déploient pas la même réflexivité, et cela tient à l'hybridité des différentes formes d'écriture de soi au début du XIX^e siècle. Françoise Simonet-Tenant a bien montré l'intrication étroite de l'écriture épistolaire et de l'écriture diaristique³²⁸ mais il faudrait y ajouter d'autres formes d'écritures du for privé, comme celle de la tenue du livre de raison³²⁹, plutôt masculine à l'époque moderne mais qui se féminise au XIX^e siècle, dont on pourrait retrouver un succédané, par exemple, dans l'écriture

³²⁶ Kate Flint, *The Woman Reader*, op. cit., p. 31-34. Nous renvoyons également à l'introduction générale de la présente étude.

³²⁷ Traduction de la conclusion de l'ouvrage de Janice A. Radway, *Reading the Romance. Women, Patriarchy and Popular Literature*, Chapel Hill, The University of North Carolina Press, 1991, proposée dans la revue *Politix* sous le titre « Lectures à « l'eau de rose ». Femmes, patriarcat et littérature populaire », 2000/13, n° 51, p. 163-177.

³²⁸ Françoise Simonet-Tenant, *Journal personnel et écriture épistolaire*, op. cit.

³²⁹ Philippe Lejeune, « Le journal au seuil de l'intime », art. cit.

de l'agenda. « "Faire un journal", c'était donc faire un compte rendu, rapport ou récit précis, détaillé, de faits ou d'occupations, selon l'ordre du temps³³⁰ », et Adèle Landron recommence son journal le 1^{er} janvier 1834 en prenant soin d'indiquer qu'elle avait « pris l'habitude pendant le cours de l'année 1833 d'écrire jour par jour tout ce qu'[elle] faisai[t]³³¹ ». Les entrées de son journal, très brèves et descriptives, informent bien sur son quotidien mais ne s'approchent jamais de l'examen de soi. Adèle Landron, appartenant à la moyenne bourgeoisie provinciale, est une épouse délaissée dès les lendemains de son mariage – malgré cinq grossesses successives – et souffre de la solitude dans laquelle son état l'enferme. Si elle trouve une maigre consolation dans une lecture distrayante de vaudevilles – même si, parfois, elle se refuse à lire pour conserver du plaisir à la lecture –, elle n'utilise pas en revanche le support réflexif du journal intime pour confronter sa vie et ses lectures. Au début des années 1840, elle écrit ainsi : « J'ai encore passé toute la semaine dans ma chambre où je m'ennuyais bien depuis le départ de mon petit garçon que j'avais quitté avec bien du chagrin ; j'ai lu. « Un mariage sous l'Empire », « Thadéus », « Calomnie et quelques destinées », j'ai écrit³³². »

Les possibilités d'expression d'un « moi » conscient et autorisant une confrontation entre l'individu et la société possèdent également leur historicité. Entre 1800 et 1840, le journal personnel devient en partie le support de l'« individualisme romantique³³³ », mais il ne perd pas pour autant sa fonction spirituelle qui le rapproche de l'examen de conscience. Son écriture est extrêmement codifiée et révèle bien souvent davantage l'intériorisation des normes et des codes de la présentation de soi que la subjectivité des diaristes³³⁴, et cela peut-être d'autant plus qu'il prend place au cours du siècle parmi les procédés éducatifs qui accompagnent les progrès de l'enseignement secondaire des filles. L'écriture d'Adèle Landron, jeune fille, en témoigne. Au cours de l'année 1834, de manière très régulière et très factuelle, elle notifie uniquement ses activités auprès de son père et de ses devoirs « scolaires », et s'astreint à l'objectif initial du journal, faire un compte-rendu de son temps. Son écriture est alors « sinon factuelle, du moins objective, précise, mémorielle, où le commentaire,

³³⁰ Philippe Lejeune, *ibid.*

³³¹ Adèle Landron, *Souvenirs* [1^{er} janvier 1834], *op. cit.*, non paginé.

³³² Adèle Landron, *Souvenirs* [sans date – 184 ?], *op. cit.*, non paginé. Les œuvres citées sont des vaudevilles : *Un mariage sous l'Empire*, comédie de François Ancelo (1835) et *Thadéus le ressuscité* de Michel Masson et Auguste Luchet (1833 ?).

³³³ Béatrice Didier, *Le Journal intime*, *op. cit.*, p. 62 ; Françoise Simonet-Tenant, « À la recherche des prémices d'une culture de l'intime », in Anne Courdeuse et Françoise Simonet-Tenant, « Pour une histoire de l'intime et de ses variations », *op. cit.*, p. 39-62.

³³⁴ Florence Rochefort et Gabrielle Houbre, « Témoignage : entretien avec Philippe Lejeune », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, 1996, n° 4, [en ligne], URL : <https://clio.revues.org/438>, consulté le 16/09/13.

l'interprétation, l'affectivité n'[ont] pas leur place³³⁵. » Après son mariage, l'intime entre « à reculons³³⁶ » dans son journal, légèrement plus introspectif certes, mais surtout beaucoup plus sporadique, représentant quelques rares entrées sur plus d'une dizaine d'années³³⁷.

La lecture au fil d'une vie

Cela doit nous interroger sur l'évolution de la manière de raconter ses lectures au cours d'une trajectoire de vie et les possibilités concrètes, matérielles et physiologiques, de l'acte de lire au fur et à mesure que l'on vieillit. « Perdu un œil. Impossible de lire³³⁸ », écrit Joséphine Savin* à l'orée de ses quatre-vingts ans. L'aveu d'une vieille femme sonne comme une fin en soi et de soi. Cette propriétaire d'un vignoble bordelais, deux fois veuve et mère de trois fils, conclut ainsi un journal débuté soixante années auparavant, comme pour souligner le lien inextricable entre lecture et écriture. Elle vit encore dix ans après cette ultime entrée de son journal, mais ne dit plus rien jusqu'à son décès en 1881.

Au fur et à mesure que nous avançons dans les trajectoires des individus, nous avons été confrontée, en tant qu'historienne, à une perte inévitable. Celle-ci se situe à deux niveaux : d'une part les écritures de soi se font plus discrètes à l'âge adulte. On a beaucoup dit que l'écriture du journal intime était une activité qui concernait essentiellement les jeunes filles, entre l'âge de la communion et le mariage : c'est ce qu'a bien mis en avant l'enquête de Philippe Lejeune sur les journaux de jeunes filles. Le nombre de journaux de femmes mariées, effectivement, diminue inexorablement. Les autobiographies pourraient venir prendre le relais. En tant qu'histoires de vie, elles déroulent logiquement la trajectoire de l'individu depuis sa naissance jusqu'au moment de l'écriture. Mais nous avons vu dans la seconde partie à quel point les mémorialistes insistaient sur leur enfance et leur jeunesse et certaines, comme Amélie Lenormant ou Athénaïs Michelet, circonscrivent précisément l'écriture de leurs souvenirs à cette période de la vie. La vieillesse ne semble guère les intéresser. Comme un défi au déroulé inéluctable du temps, Coraly de Gaïx écrit, lorsqu'elle a seize ans, une étrange « Épître à ma vieillesse », adressée explicitement à Chateaubriand dont elle cite des passages du *Génie du Christianisme*. Alors que ce dernier écrit : « On voit croître l'homme et sa pensée : d'abord

³³⁵ Philippe Lejeune, « Le journal au seuil de l'intimité », art. cit., p. 75-90.

³³⁶ *Ibid.*

³³⁷ Nous renvoyons à la notice consacrée à Adèle Landron dans le répertoire biographique ([Annexe I](#)) pour le détail de la composition du journal.

³³⁸ Joséphine Savin, *Journal* [octobre 1871], non paginé. Il s'agit de la dernière entrée du 7^e cahier de Joséphine Savin. AD Gironde, Fonds Guillot de Suduiraut, 198 S-10-GT 70, « Dernier journal de Joséphine ».

enfant, ensuite attaqué par les passions dans la jeunesse, fort et sage dans son âge mûr, faible et corrompu dans sa vieillesse³³⁹ », Coraly dit vouloir prouver, par le projet autobiographique qu'elle commence, que la vieillesse, si redoutée dans la société occidentale – et par elle-même, n'est pas une perte immanquable du bonheur³⁴⁰. Lorsqu'elle reprend l'écriture de ses souvenirs en 1830, après de longues années d'interruptions ponctuées de quelques tentatives éparpillées, le constat est tout autre.

Il semblerait donc que les souvenirs de lecture s'en effacent peu à peu, et c'est le second niveau de perte auquel nous devons faire face. Pour de nombreuses femmes du XIX^e siècle, à l'instar d'Adèle Landron, l'entrée dans l'âge adulte et la conjugalité sonnerait comme un coup d'arrêt. On peut expliquer cette mise en retrait de plusieurs façons : d'une part, les souvenirs de lecture agissent, dans le récit de vie, comme un élément formateur voire fondateur de l'identité de l'individu.e, formation que l'on resitue à un âge plus éloigné, l'enfance ou l'adolescence³⁴¹. De manière plus pragmatique, Pierre Caspard y voit la marque de l'évolution normale des activités des hommes et des femmes : une fois adulte, lorsque par exemple on exerce un métier, celui-ci, en plus d'occuper l'essentiel de notre temps présent, meuble notre mémoire personnelle bien davantage que le reste³⁴².

À y regarder de plus près, on doit introduire deux nuances à cette conclusion. Tout d'abord, chez Coraly de Gaïx ou chez Élisabeth de Bonnefonds, l'usage de la lecture évolue au fil du temps. Elles se présentent comme des jeunes filles enthousiastes, attirées par la littérature de leur temps et/ou par l'étude, s'interrogeant de ce fait sur leur horizon social – le mariage – et sur leurs désirs propres. Lorsque Coraly reprend l'écriture en 1830, et dans la dernière partie des *Souvenirs* d'Élisabeth, les seules lectures désormais mentionnées sont les livres de piété. Elles y trouvent un réconfort face à la solitude, alors qu'elles ne se sont jamais mariées et vivent toujours dans la demeure familiale. De plus, l'écriture à la première personne change de statut dans de nombreuses autobiographies de femmes mariées et cette fluctuation rappelle les difficultés à assumer l'entreprise autobiographique jusque tard dans le XX^e siècle³⁴³. D'une

³³⁹ François-René de Chateaubriand, *Le Génie du christianisme*, in *Œuvres complètes*, Paris, Garnier, 1828, p. 320.

³⁴⁰ Coraly de Gaïx, « Épître à ma vieillesse », in *Correspondances et Œuvres*, op. cit., p. LXIII-LXIV. Nous renvoyons à la notice sur Coraly, dans le répertoire biographique (*Annexe I*), pour le détail de la composition des souvenirs de Coraly.

³⁴¹ Philippe Lejeune (dir.), *Le Récit d'enfance en question*, op. cit.

³⁴² Pierre Caspard, « Fréquentation, apprentissages et usages de l'histoire selon les mémoires et souvenirs personnels (du XVII^e siècle à 1850) », intervention au séminaire de Sciences-Po Paris, *L'Enseignement scolaire de l'histoire. Les usages sociaux de l'histoire*, Paris, 7 décembre 2016.

³⁴³ Éiane Lecarme-Tabone, « L'autobiographie des femmes », *Fabula LHT*, 2010, n°7, [en ligne] URL : <http://www.fabula.org/lht/7/lecarme-tabone.html>, consulté le 11/05/13.

écriture du moi, elle dérive vers une écriture relationnelle, toujours à la première personne mais où le « je » n'acquiert de statut que dans ses rapports avec l'Autre, qu'il s'agisse de l'époux, des enfants ou des connaissances. Dans certains souvenirs de femmes qui eurent un mari célèbre, comme Eugénie Oudinot*, qui épouse en 1812 le maréchal Oudinot, fameux général de la Révolution et de l'Empire, ou Valérie Feuillet, épouse du romancier Octave Feuillet, l'individuelle s'efface derrière la stature publique du mari et le statut social de « femme de ». De manière symptomatique, beaucoup de souvenirs de femmes écrits à la fin du XIX^e siècle se rapprochent davantage des souvenirs de famille, devant perpétuer l'identité familiale et le récit des commencements de la famille³⁴⁴. C'est particulièrement apparent, nous semble-t-il, dans nombre de récits de bourgeoises, quand les autobiographes masculins centrent davantage leur récit sur leur trajectoire professionnelle : une analyse comparée des titres des souvenirs des unes ou des autres met en lumière ce décalage. Cet effacement progressif doit nous interroger sur les possibilités d'écrire sur soi et pour soi au moment où, à partir du deuxième tiers du siècle, triomphe le modèle de la famille bourgeoise dans lequel les femmes, si elles occupent bien un rôle central, sont investies du rôle d'épouse et de mère qui doit subsumer toute leur individualité. On le repère dans l'ensemble des écrits du for privé³⁴⁵. Cette question se pose pour toutes les activités de création et/ou intellectuelles où l'expression individuelle entre en jeu, comme l'écriture ou la musique par exemple³⁴⁶. Laisser le « moi » reprendre le dessus dans cette tranche de vie peut alors apparaître comme une résistance face aux normes sociales, tout comme, plus tard, écrire sur la vieillesse et les changements physiologiques que connaît le corps déroge au tabou entourant l'expérience de la vieillesse féminine³⁴⁷.

³⁴⁴ Chantal Rodet, *Généalogies. Le récit bourgeois XIX^e-XX^e siècles*, op. cit., p. 177. Pour Christine Planté, l'autobiographie de Sand est le premier texte autobiographique de femme où le « je » vaut en tant que sujet de l'histoire rapportée, et plus seulement comme témoin. Christine Planté, « « L'enfance ne passe pas pour tout le monde » : sur quelques aspects du récit d'enfance au féminin », in Simone Bernard-Griffiths et José-Luiz Diaz (dir.), *Lire Histoire de ma vie de George Sand*, op. cit., p. 265.

³⁴⁵ Par exemple, dans les livres de compte. Voir Camille Cordier, « Le temps d'une vie bourgeoise : la construction des rôles genrés dans les livres de compte de la famille Guérin-Borel au XIX^e siècle », *Genre et Histoire*, 2016, n°18, [en ligne], URL : <https://genrehistoire.revues.org/2544>, consulté le 24 février 2017.

³⁴⁶ Et ce d'autant plus si ces femmes expriment une volonté de publicité. Voir Christine Planté, *La Petite Sœur de Balzac*, op. cit., p. 119 et Michelle Perrot, « Les intellectuelles dans les limbes du XIX^e siècle » in Nicole Racine et Michel Trebisch (dir.), *Du Genre en histoire des intellectuelles*, op. cit., p. 101-114, ou encore les travaux de Florence Launay sur les compositrices au XIX^e siècle.

³⁴⁷ L'image de la « sainte veuve » continue au XIX^e siècle d'être la mieux acceptée socialement, et cette « sainte veuve » ne va jamais sans son livre de piété (Jean-Paul Barrière, « Les veuves dans la ville en France au XIX^e siècle : images, rôles, types sociaux », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, Dossier « Travail, femmes et genre », 2007/3, n°114, p. 169-194). Dire ses lectures comme moyen de parler sur soi, de ses émotions, comme la joie ou l'espoir, de son corps, comme nous le verrons au chapitre suivant, contrevient aux convenances morales qui encadrent les vieilles femmes et plus largement les veuves. Quel que soit l'âge de la vie de lectrices, les dire « de biais », les taire, ou à l'inverse exprimer pleinement grâce à l'écriture personnelle ses émotions de lecture sont autant de jeux avec les normes, qu'il s'agit de resituer dans les situations individuelles.

La famille et la carrière sont deux modèles de réussite sociale qui s'imposent au XIX^e siècle, l'un féminin, l'autre masculin, et qui orientent largement l'écriture de soi. Continuer donc à lire pour soi, « en soi » selon les termes d'Eugénie, la correspondante d'Émilienne de Francheville³⁴⁸, semble provoquer, dans les trajectoires de femmes mariées que nous avons pu étudier, un questionnement qui dépasse le problème pratique du temps disponible mais met en jeu le sens donné à la lecture. Au-delà de la lecture en tant que distraction et loisir, l'attrait d'une lecture qui ouvre la porte vers d'autres formes de connaissances, jugées masculines, revêt un caractère particulièrement transgressif. Pour contourner cet obstacle, l'une des solutions a pu consister à mettre sa lecture « au service d'un autre », de la même manière que le travail intellectuel dans l'ombre d'un père, d'un frère ou d'un mari a été pour certaines une manière de s'affirmer et de trouver une place en tant qu'individu³⁴⁹. Pour aider son beau-père à écrire des manuels divers sur l'éducation et la bienséance, Blanche de Roederer lit ainsi « les mémoires de Mme de Motteville, de Bassompierre, de Bussy, les souvenirs de Mme de Caylus, les lettres de Mme de Sévigné, de Voiture, de Mlle de Scudéry. L'astrée de d'Urfé, le journal de l'Etoile, etc., etc.³⁵⁰ ». Surtout, elle y trouve une légitimité et une forme de reconnaissance dans la relation qui s'établit, concluant ainsi : « Il prenait des notes, faisait ses remarques, accueillant les miennes. Nos relations étaient vraiment charmantes, et je n'avais pas l'idée d'être intimidée³⁵¹. » Un autre moyen pour ces femmes a pu consister à user de leur fonction de « mère éducatrice » pour étendre leurs lectures vers d'autres domaines, comme la philosophie. C'est ce que font Alexandrine Delahante, la mère de la Sophie Delahante, ou Alphonsine Savary de Lancosme, la belle-mère d'Ernestine de Sesmaisons. Cette dernière la décrit comme une femme très instruite qui, ayant renoncé à l'écriture pour ne pas « s'écarter de la parfaite simplicité de la femme³⁵² », se remet à étudier pour élever ses enfants. Dès lors, « elle ne se bornait pas à ce qui leur était nécessaire : elle étudiait pour elle-même, Cicéron [...] et le traduisit en entier³⁵³ ».

Nous avons toutefois isolé un « moment de vie » où, plus qu'à d'autres âges, l'expérience de la lecture permet de mettre en balance la conformité du sujet qui s'exprime dans

³⁴⁸ LAS d'Eugénie à Émilienne de Francheville [9 novembre 1824], *op. cit.*

³⁴⁹ « Pour réussir, il est donc bon pour une femme de commencer à l'ombre d'un grand homme ou, du moins, d'un homme introduit en littérature », écrit Christine Planté au sujet des écrivaines au XIX^e siècle. Christine Planté, *La Petite Sœur de Balzac*, *op. cit.*, p. 114.

³⁵⁰ Blanche de Roederer, *Notice et souvenirs de famille*, *op. cit.*, p. 185.

³⁵¹ *Ibid.*

³⁵² Ernestine de Sesmaisons, *Manuscrit de ma mère*, *op. cit.*, fol. 25.

³⁵³ *Ibid.*, fol. 26.

l'écriture personnelle avec l'identité sociale attendue au vu du sexe et de la classe sociale des individus. Il s'agit de l'époque de la « jeune fille », durant laquelle, dans l'attente du mariage, elle apprend auprès d'un modèle féminin, généralement sa mère, à se comporter et à agir en future épouse et mère. Sous les mots de certaines lectrices, on peut remarquer un propos à la limite de l'auto-persuasion ; il s'agit également, en s'écrivant, de se convaincre soi-même de ce que l'on dit et l'on vit. Ainsi de la jeune Sidonie qui, en 1826, écrit ne pas attendre autre chose de la vie après sa sortie du pensionnat³⁵⁴. Néanmoins, si certaines ont pu y adhérer, il ne faudrait pas y voir uniquement des actes de consentement, et occulter ainsi les multiples gestes de résistances qui se déploient, justement, dans les plus gestes les plus anodins du quotidien. C'est ici que la lecture peut venir en contrepoint d'un temps ordonné et réglé par d'autres.

Cela peut sembler contradictoire avec ce qui vient juste d'être dit, mais si l'on prend le cas d'Herminie Brongniart, qui banalise à l'extrême certaines lectures, on voit qu'elle se sert très ponctuellement de son journal pour adopter une attitude plus réflexive lors d'autres moments de lecture. Ceux-ci sont clairement identifiables : il s'agit de lectures qu'elle partage avec des jeunes hommes de sa génération. Ces moments précis éprouvent son usage de la lecture, conséquence de l'éducation qu'elle a reçue en tant que fille et de sa pratique quotidienne en compagnie de sa mère, et lui servent de révélateur sur les limites de son savoir. Herminie exprime bien ce décalage entre les acquis de ses lectures « scolaires », accomplies de manière consciencieuse, et les savoirs des autres jeunes qu'elle a le droit de fréquenter. À la suite d'une conversation lors d'un dîner avec Charles d'Yanville, jeune homme de son âge, elle écrit :

23 mai [1824]

Nous avons causé surtout de littérature ; on m'a dit encore que j'avais un peu trop causé, mais ce que je me reproche surtout et qui m'arrive quelquefois, c'est de viser au jeu de l'esprit, ce qui peut me donner un air de prétention ; mais c'est que quand une chose qui me paraît assez originale ou même, j'ose le dire entre nous, spirituelle, dans le moment, me vient en tête, j'aurais de la peine à m'empêcher de la dire. [...]

Je veux bien qu'on dise : « Elle cause d'une manière intéressante », mais je sens que je n'ai pas assez d'instruction pour cela ; car quand la conversation amène quelque chose ayant rapport à l'histoire, à la géographie, etc., je n'y suis plus et n'ose plus continuer à causer dans la crainte de dire des ignorances. Je dois bien faire sentir alors mon ignorance quand au milieu d'une discussion animée je m'arrête quand elle devient hors de ma portée ; je sens combien cela est désagréable.

³⁵⁴ LAS de Sidonie à Émilienne de Francheville, *op. cit.*

Pourtant j'ai lu pas mal d'histoire et fait les extraits de presque toute l'histoire que j'ai lue, mais je sens que je devrais m'y remettre³⁵⁵.

La jeune fille – elle a alors vingt ans – insiste fortement dans cet extrait sur son ressenti, elle tente de restituer l'expérience qu'elle fait de cet écart entre savoirs féminins et masculins (les autres personnes avec qui elle discute sont tous des jeunes hommes). Lorsque cette expérience survient, les jeunes filles éprouvent les limites imposées à leur éducation : elles savent bien qu'elles ne peuvent pas dire la même chose sous le regard de leur mère qu'en leur absence. Beaucoup ont reçu la consigne de ne pas mettre en avant leur savoir, de faire preuve de modestie dans la manière de le restituer, et ont été incitées à ne pas s'engager dans une conversation littéraire, philosophique ou politique. Le 28 juillet de la même année, Herminie discute de poésie avec son cousin Théodore, dont elle admire les talents d'orateur. Dans le salon, après le dîner et à l'écart des adultes, elle exerce son goût et son jugement, se promettant de suivre les conseils de son cousin de relire Lebrun-Pindare, poète du XVIII^e siècle, qu'elle n'avait pas apprécié auparavant³⁵⁶. Satisfaite de la teneur de leur conversation sur la poésie contemporaine, elle se rend compte néanmoins qu'elle s'est placée dans une situation inconvenante, tout en appréciant la liberté qu'elle s'est alors octroyée :

28 juillet [1824]

Maman en revenant nous reprocha de nous être tenus éloignés de la société et de ne l'avoir pas fait participer à notre conversation ; mais peut-être aurions-nous moins causé si nous eussions été en cercle avec les grandes personnes, car alors il eût fallu honnêtement les laisser parler et nous ranger à leur avis au lieu que la discussion nous était là très permise, puisque nous ne nous devions à aucun le respect³⁵⁷.

Cette liberté de parole, déclenchée par une discussion autour d'un livre, provoque chez elle enthousiasme et doute : enthousiasme de parler et de penser hors de la surveillance parentale, doute de franchir les limites de la respectabilité et de la bienséance qui siéent à son sexe. Comment une jeune fille peut-elle discuter de ses lectures sans faire preuve de pédanterie ? Comment combler les lacunes de l'éducation « comme il faut » qu'elle a reçue, dispensée selon une juste mesure entre l'ignorance et la prétention ? Pourtant, entre ce qui lui a

³⁵⁵ Herminie Brongniart, *Journal* [23 mai 1824], *op. cit.*, non paginé.

³⁵⁶ *Ibid.*, [28 juillet 1824], non paginé.

³⁵⁷ *Ibid.*, [28 juillet 1824], non paginé.

été enseigné et ce qu'elle entrevoit dans d'autres situations de communication, elle exprime une oscillation des sentiments qu'elle parvient à retranscrire dans son journal.

Confrontant ici Herminie à l'altérité, la lecture révèle les normes de genre. C'est la présence de son frère qui lui offre ces opportunités, ce grand frère qui fut pour de nombreuses jeunes filles du XIX^e siècle souvent la seule « exception à la barrière entre les sexes³⁵⁸ », jouant le rôle d'initiateur et de protecteur, comme nous l'avons vu dans la seconde partie. Herminie déploie dans ses commentaires une plus grande réflexivité sur ses activités intellectuelles, sur ce que la lecture signifie pour elle et sur ce qu'elle pourrait lui apporter, tout en ayant conscience des limites qui lui sont imposées en tant que femme de la bourgeoisie. Des objectifs de l'éducation des filles, de l'attitude à observer en présence d'hommes, elle a intériorisé les normes. On le perçoit chez elle comme dans de nombreux autres écrits personnels. À force de répétition, les jeunes filles ont intégré l'idée que, pour se prémunir de la préciosité et de la vanité, elles n'ont pas un accès illimité au savoir. Herminie reconnaît d'ailleurs toute la valeur de ce modèle éducatif et s'aligne sur l'avis de ses parents : « Je préfère beaucoup une femme qui ne s'occupe que de son ménage à une femme qui le délaisse entièrement [pour étudier les arts et la littérature] ; mais il ne faut pas d'excès ni dans un sens ni dans un autre³⁵⁹ ». Rarement, du moins jusqu'à la fin du siècle³⁶⁰, les jeunes filles osent dans leurs journaux exprimer une révolte contre ce qui est attendu d'elles – être une compagne respectable pour leur mari - et qui, pour beaucoup, a présidé à leur éducation. Cela ne signifie pas pour autant qu'elles acceptent ces règles sans les questionner. Herminie en ressent toute la pesanteur et l'étroitesse, et c'est par le biais de ses lectures que les contradictions lui apparaissent. Que peut-elle, ou veut-elle lire, et comment ? Entre les romans et les livres d'histoire, seule ou à plusieurs, le témoignage d'Herminie ouvre de brefs interstices dans lesquels on la voit confronter les normes et son désir propre. Ce faisant, elle met en jeu son individualité, et le « je », à trois reprises dans le journal, remplace alors le « nous » utilisé pour décrire les lectures collectives. On est loin, on le voit, de la structure « romantique » du journal identifiée par Béatrice Didier et organisée autour et par un « je » « obsédant³⁶¹ », mais questionner les normes de lecture conduit ponctuellement Herminie à prendre conscience de manière réflexive de son espace de possibles en tant que femme.

³⁵⁸ Philippe Ariès et George Duby (dir.), *Histoire de la vie privée*, op. cit., t. 4, p. 416.

³⁵⁹ Herminie Brongniart, *Journal* [8 novembre 1824], op. cit., non paginé.

³⁶⁰ Philippe Lejeune, *Le Moi des Demoiselles*, op. cit., p. 18.

³⁶¹ Béatrice Didier, *Le Journal intime*, op. cit., p. 154.

Le fait de taire ses lectures, ou d'en dire le moins possible, durant cette période, nous renseigne peut-être davantage sur les normes de lecture et les contraintes pesant sur l'écriture de soi que sur la réalité des lectures des femmes. Il faut faire l'expérience d'une bifurcation biographique pour qu'un écart critique se fasse jour. Par bifurcation biographique, nous entendons des « changements brusques et imprévisibles³⁶² » qui surviennent dans la trajectoire de l'individu·e. Dans le cas de Laure d'Yvrande, l'écart critique se révèle entre ses écrits de 1829 et ceux de 1832 et les différents documents qui permettent de retracer son éducation. Lorsqu'on essaie de suivre sa trajectoire de lectrice, on voit des oscillations entre une jeune fille studieuse, qui aime lire et travailler, et des injonctions extérieures à s'en détourner, entre des temps de relative autonomie et des moments bien plus contraints. Durant son adolescence, Laure est étroitement surveillée par son père et la lecture, à la suite d'une consultation médicale qui soupçonne l'hystérie, lui est déconseillée. On est là en présence d'une pratique de la lecture extrêmement encadrée, et on a vu que Laure faisait l'objet d'une surveillance particulière depuis ses quatorze ans, surveillance qui ne fait que s'intensifier au fur et à mesure qu'elle grandit. Lorsqu'elle a dix-sept ans, son père lui rédige un programme d'étude qui apparaît très complet pour une jeune fille au début des années 1820 : tous les jours, après l'histoire sainte et l'histoire universelle, la jeune fille doit étudier la grammaire, l'anglais ou l'italien, mais aussi le latin et l'arithmétique et des notions sur les sciences et les arts. Quelques années plus tard, le père de Laure continue à suivre les activités de sa fille, et par conséquent ses lectures, et lui demande, alors qu'elle a vingt ans, de lui écrire un journal quotidien pendant son absence. Elle s'exécute entre le 21 août et le 17 octobre 1829. Les comptes-rendus qu'elle fait alors de ses lectures sont très sporadiques, relèvent de l'anecdotique et montrent des lectures uniquement encadrées, en présence d'autres membres adultes de la famille. Elle ne mentionne que deux types de lecture et deux modalités : d'un côté, une lecture collective, celle du journal quotidien, *Les Débats* ou le *Courrier*, ou de l'histoire de Sara Th., par Saint-Lambert, poète du XVIII^e siècle, qu'elle lit pour sa mère et sa tante. De l'autre, une lecture personnelle, mais dans des ouvrages qu'elle emprunte à son « bon père », *L'Imitation de Jésus-Christ* et les *Esquisses poétiques*³⁶³.

Quelques années plus tard, en 1832, la vie de Laure prend une tournure dramatique : après le décès de sa mère, elle loge quelques temps chez son oncle et subit des agressions

³⁶² Marc Bessin, Claire Bidart, Michel Grossetti (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*, Paris, La Découverte, 2010, p. 7.

³⁶³ Laure d'Yvrande, *Petit journal pour mon bon père* [23 août et 22 septembre 1829], *op. cit.*

sexuelles répétées de la part de son cousin³⁶⁴. Pour s'extraire de cette situation conflictuelle, elle part enseigner dans le pensionnat de Mme Fabre, situé dans le quartier des Gobelins à Paris. Elle entretient alors une correspondance volumineuse avec son père. Elle y exprime un sentiment différent, celui d'une plus grande liberté.

Je suis libre, parfaitement libre de sortir, de lire, de travailler, de jouer du piano, d'écrire, enfin de tout faire pendant les vacances. [...] Je suis en pays de connaissance dans ma classe... Noël, leçons de littérature ; Epitome historia sacrae ; historia graecae. Noël et Chapsal pour le français ; cours de littérature de La Harpe ; géographie de Letellier. Plusieurs autres livres que je n'ai pas eu le temps de parcourir... enfin tout ce qu'il faut pour me distraire³⁶⁵.

Le ton de cette lettre, même si elle s'adresse à son père, sonne radicalement à l'opposé de son journal précédent. La sensation d'autonomie qu'elle éprouve est liée à la fois la question de l'espace disponible (elle se réjouit de la petite chambre qu'elle occupe dans le pensionnat), du temps qu'elle peut consacrer à la lecture et de la diversité de ses lectures, qui lui permettent de mettre à profit l'éducation qu'elle a reçue. Ce possible fait suite à un événement particulièrement marquant dans sa trajectoire, et se réalise par la conquête d'une autonomie. Il n'est pas anodin, au vu des possibilités professionnelles offertes aux femmes de la bourgeoisie au XIX^e siècle, que ce soit par l'enseignement que ce changement survienne. Comme l'ont montré Rebecca Rogers pour la France ou Eleni Varikas pour la Grèce, cette voie devient au cours du siècle un véritable débouché professionnel et a offert à de nombreuses femmes une forme d'indépendance économique souvent précaire certes, et intellectuelle³⁶⁶. Pour paraphraser la célèbre formule de Virginia Woolf, elle a trouvé, de manière certes éphémère, un espace et un temps pour soi, ce qui lui permet de se consacrer enfin à la lecture³⁶⁷.

³⁶⁴ Sur la trajectoire de Laure d'Yvrande, voir Déborah Gutermann-Jacquet, *Incarner l'homme et la femme : les normes sexuelles et leur appropriation à l'âge romantique*, thèse de doctorat d'histoire, Université Paris 7 Diderot, 2010, p. 499-506.

³⁶⁵ LAS de Laure à Jean-Louis d'Yvrande [4 septembre 1832]. BHVP, Ms 3008, « Papiers personnels de Laure d'Yvrande. Lettres à son père », fol 161. Cette liste se compose uniquement de livres dont, on suppose, elle fera un usage pédagogique auprès de ses élèves.

³⁶⁶ Rebecca Rogers, *Les Bourgeoises au pensionnat*, op. cit., et plus particulièrement au chapitre IV, « Des femmes indépendantes ? Les enseignantes au milieu du XIX^e siècle », p. 145-178 ; Eleni Varikas, « Subjectivité et identités de genre. L'univers de l'éducation féminine dans la Grèce du XIX^e siècle », *Genèses*, 1991/6, n° 1, p. 29-51.

³⁶⁷ Ce temps ne dure qu'un an, l'année 1832. Après, elle franchit un nouveau pas vers la marginalisation : la vie de Laure devient très chaotique, entre ses fuites hors de Paris en compagnie d'un amant, des temps de claustration chez son père ou chez les religieuses, et l'enfermement, les deux dernières années, à la Salpêtrière. Les papiers conservés par son père dans le but de justifier son internement à la fin de sa vie documentent très bien cette marginalisation.

Une chambre à soi, un temps pour soi. Amélie Weiler exprime le mieux le problème existentiel que lui pose l'agencement de ses temps de lecture par rapport aux autres activités. Elle commence l'écriture de son journal à la sortie du pensionnat, et se plaint, régulièrement, de ne plus avoir le temps de lire. Elle met toujours en balance les « prosaïques » occupations quotidiennes, la lessive, la couture, les visites, dans lesquelles elle « s'encroûte³⁶⁸ », et le temps d'une lecture studieuse, qui lui a fait entrevoir, l'espace d'un instant, un autre destin. Son emploi du temps à la sortie de l'adolescence consiste à seconder sa mère, puis à la remplacer dans la gestion des tâches domestiques après sa mort, alors qu'Amélie a vingt ans. Elle constate alors : « J'ai peut-être toutes les qualités qui font une bonne ménagère, une femme ordinaire qui ne reconnaît que l'accomplissement de ses devoirs de femme » ; mais elle envie son amie Sophie qui, seule dans sa chambre, peut écrire et lire jusque tard dans la nuit³⁶⁹.

La question de l'espace et du temps dévolus à la lecture est primordiale pour comprendre les modalités concrètes de l'acte de lecture dans la France du début du XIX^e siècle mais aussi les usages qui en étaient faits. Tout d'abord, on voit que la logique de répartition sexuée des espaces est sujette à de multiples réinterprétations, au-delà de la schématique association du privé et du féminin. « Au sein de la maison, domaine *a priori* privé et féminin, se créent aussi des espaces publics et masculins³⁷⁰. » Les bibliothèques et les cabinets de travail sont ainsi présentés comme des lieux qui symbolisent le pouvoir paternel sur le savoir³⁷¹. Ces espaces, pour attrayants qu'ils soient dans les souvenirs d'Athénaïs Michelet par exemple, n'en matérialisent pas moins une frontière à l'intérieur même de l'univers domestique. À l'inverse, les lectures collectives publicisent certaines pratiques de sociabilité. Mais elles placent également la lectrice sous contrôle, que la lecture soit oralisée pour en censurer le contenu, ou qu'elle se déroule au vu de tou·te·s pour en contenir de potentiels effets physiques. Le dernier refuge de la lecture privée serait-il donc la chambre, lieu des femmes par excellence³⁷² ? Car les lectrices cherchent à combiner leur rôle social et une pratique qui ne relèverait pas seulement de la simple distraction telle qu'elle peut s'insérer, on l'a vu, dans l'ordonnancement du temps d'une femme de l'élite sociale puis progressivement au sein de la « bourgeoisie populaire » au milieu du siècle³⁷³. Une tension apparaît plus manifestement dans les récits

³⁶⁸ Amélie Weiler, *Journal* [7 juillet 1842], *op. cit.*, p. 75.

³⁶⁹ *Ibid.*, [29 octobre 1841], [4 septembre 1843], p. 60 et 124.

³⁷⁰ Rebecca Rogers, « Le sexe de l'espace », *art. cit.*

³⁷¹ Kate Flint, *The Woman Reader*, *op. cit.*, p. 103.

³⁷² Michelle Perrot, *Histoire de chambres*, Paris, Seuil, 2009, p. 167.

³⁷³ Alain Corbin, « L'arithmétique des jours au XIX^e siècle », *art. cit.*, p. 11.

autobiographiques écrits dans le dernier tiers du XIX^e siècle alors que se structurent les mouvements féministes en France. La vision de la féminité qui s'était imposée de manière surplombante dans la société bourgeoise et libérale au milieu du siècle connaît une remise en question majeure³⁷⁴. Mais pour l'ensemble des écrits personnels du corpus, quel que soit le degré de réflexivité mis en œuvre, on repère des « actes perturbateurs³⁷⁵ » qui se logent dans les pratiques et les usages de la lecture. Cette lecture comme ruse ne prend pas l'apparence d'actes éclatants, bruyants, mais d'une « réalité résistante » aux normes qui peut se rencontrer dans ce qui semble être la plus banale des pratiques quotidiennes. Les scriptrices font alors de la lecture un lieu essentiel de la connaissance ainsi qu'un moyen de compréhension du monde et de soi, qui prend forme dans les écrits personnels. Cela passe dans l'écriture de soi par un questionnement sur l'identité, plus timide dans les journaux de la première moitié du siècle³⁷⁶, mais aussi, nous allons le voir, dans la restitution des émotions littéraires.

³⁷⁴ Et qui se repère dans d'autres écrits (journalistiques, littéraires...) de femmes. Mary Louise Roberts, *Disruptive Acts. The New Woman in Fin-de-Siècle France*, Chicago, The University of Chicago Press, 2002, p. 14.

³⁷⁵ Nous empruntons cette expression à Mary Louise Roberts. L'expression anglaise *disruptive acts* restitue davantage l'idée de quelque chose qui surgit et qui rompt. Dans notre propos, il s'agit moins d'actes qui remettent fondamentalement en cause les assignations de genre, mais qui les déplacent subtilement.

³⁷⁶ Les éléments manquent pour établir une chronologie, mais les analyses des journaux de la seconde moitié du siècle mettent davantage en évidence le questionnement des modèles de féminité de la part des diaristes. C'est notamment le cas de la lorraine Marie-Edmée Pau, née en 1845, qui interroge plus ouvertement dans son journal son identité féminine, par rapport à ses ambitions littéraires, sa vie religieuse et amoureuse. Le *Journal* d'Amélie Weiler (1822-1895), rédigé durant les années 1840, fait en quelque sorte la liaison entre ces historicités de l'écriture intime.

Chapitre 8. Émotions littéraires. Sensibilités et effets de lecture

« We claim that somehow the literary imagination can,
by exploring a society in its own way, tell us something
new about aspects of that society,
provide illuminating hypotheses about it,
suggest orders within it that are exceptionally revealing.
We claim that it can in itself and by its insights
(not by being used as ‘symptomatic evidence’)
assist the understanding of society³⁷⁷. »

« Les émotions sont contagieuses³⁷⁸ », écrivait en 1941 Lucien Febvre, dans un plaidoyer pour restituer la vie affective d’autrefois. L’historien invitait à dépasser notre vision des émotions en tant que simples automatismes pour comprendre comment, bien qu’individuellement ressenties, elles s’enracinaient dans les relations sociales et provoquaient des « réactions semblables et simultanées au choc de situations identiques et de contacts de même nature³⁷⁹ ». Ce faisant, il en appelait à restituer l’historicité des émotions.

Comment procéder quand il s’agit des émotions de lecture, des sens mis en mouvement par la lecture, de cet ensemble d’effets irrémédiablement volatiles et éphémères ? La lecture n’est pas qu’une pure activité intellectuelle, elle met en jeu le corps³⁸⁰, les sens et les émotions et ses effets, loin d’être universellement partagés, sont historiquement situés. Ils sont tout autant informés par les représentations d’une époque sur la littérature que par l’imaginaire transmis par la littérature, dont la réception s’effectue dans un contexte précis. Elle fait en ce sens complètement partie de la culture sensible des individus.

³⁷⁷ Richard Hoggart, « The Literary Imagination and the Sociological Imagination », première édition 1970, réédition sur le site Socius : ressources sur le littéraire et le social : <http://ressources-socius.info/index.php/reéditions/18-rééditions-d-articles/229-the-literary-imagination-and-the-sociological-imagination>. Consulté le 11 janvier 2017.

³⁷⁸ Lucien Febvre, « Comment reconstituer la vie affective d’autrefois ? La sensibilité et l’histoire », in *Combats pour l’histoire*, Paris, Armand Colin, 1992 [1952], p. 221-238.

³⁷⁹ *Ibid.*

³⁸⁰ Jean-Marie M. Goulemot, « La lecture comme production de sens », *loc. cit.*

Or à l'orée du XIX^e siècle, le lectorat européen semble saisi d'une rage de lire dans la France de Chateaubriand, d'une *Lesewut* dans l'Allemagne de Goethe³⁸¹. Cette passion de la lecture se manifeste par une modification, lente mais sensible, des pratiques de lecture, mais aussi par une nouvelle physiologie affective de la lecture, entendue ici comme l'ensemble des sens et des émotions mobilisé par la lecture. Les lecteurs·trices cherchent dans leurs livres des expériences nouvelles, devant à la fois révéler le for intérieur de l'individu et ouvrir sur une meilleure – totale ? – connaissance du monde, tout en partageant des représentations communes sur la lecture : la lecture solitaire devient le lieu de l'expérience du plaisir de lire, du bonheur éprouvé par l'individu·e, mais lui révèle aussi les défauts du monde dans lequel il·elle vit, risquant de développer mélancolie et mal-être. Dans cette dialectique, la relation entre le livre et le lecteur apparaît plus directe, plus immédiate, mais aussi plus intense dans ses effets. Différents dangers guettent les lecteurs non avertis ou non experts : l'identification et l'empathie avec les héros et héroïnes des fictions, brouillant les frontières de la réalité, menacent ces lecteurs novices, et notamment les lectrices, « naturellement » plus sensibles et moins raisonnables – et aussi grandes lectrices de romans. Dans le bouleversement en cours introduit par la littérature romantique et le succès du genre romanesque se détache la figure d'une lectrice qui se laisse davantage submerger par les émotions de lecture, mettant en jeu et en danger son corps³⁸².

Mais un autre changement esthétique introduit, très largement, par la littérature, semble susceptible d'unifier le lectorat au-delà des appartenances de genre : la littérature du XVIII^e siècle puis le romantisme invitent à apprécier le paysage, à le regarder, autour de nouveaux critères d'appréciation esthétiques que sont le sublime et le pittoresque³⁸³. La littérature sollicite la vue et l'imagination visuelle des lecteurs·trices et devient le support d'expériences esthétiques individuelles voire singularisantes.

Dans ce XIX^e siècle qui apparaît donc comme un siècle de sensation et de profusion des émotions³⁸⁴, et alors que les élites scrutent toujours davantage les impressions cénesthésiques, les changements physiologiques, l'état de leur âme, les écrits personnels semblent le matériau

³⁸¹ C'est l'un des points nodaux de la « seconde révolution de la lecture » mise en avant par l'historien Rolf Engelsing, à côté, notamment, du passage d'une lecture intensive à une lecture extensive. Voir Guglielmo Cavallo et Roger Chartier (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, op. cit., p. 356.

³⁸² Marie Baudry, *Lectrices romanesques*, op. cit., p. 153-155.

³⁸³ Serge Briffaud, « Face au spectacle de la nature », in Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello (dir.), *Histoire des émotions. Vol. 2, Des Lumières à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 2016, p. 57-78.

³⁸⁴ Pour une mise en perspective plus large, au-delà de la lecture, voir Alain Corbin, « Le vertige des foisonnements. Esquisse panoramique d'une histoire sans nom », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1992/1, n°39, p. 103-126 et Anne-Claude Ambroise-Rendu, Anne-Emmanuelle Demartini, Hélène Eck, Nicole Edelman, « L'histoire contemporaine à l'épreuve des émotions », in *Idem* (dir.), *Émotions contemporaines (XIX^e-XXI^e siècles)*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 9-21.

idéal pour restituer l'historicité des émotions³⁸⁵. C'est par conséquent l'un des rares moyens de saisir historiquement l'émotion, « construction médiatisée par le document et ses modalités d'élaboration³⁸⁶ ».

Les souvenirs de lecture donnent alors à voir les différents phénomènes que nous venons d'évoquer, mais surtout permettent de saisir la façon dont les individus pensent leurs expériences personnelles de lecture en fonction des normes de leur époque, tout en y recherchant l'expression d'une singularité. Car écrire sur soi apprend à dire ses émotions, et Philippe Lejeune y voit même l'une des fonctions cardinales du journal intime à partir de la fin du XVIII^e siècle³⁸⁷. Cela passe par l'acquisition d'un vocabulaire propre aux émotions et à leurs manifestations corporelles. On verra donc comment les scriptrices construisent leur identité de lectrice avec et surtout contre les effets supposément négatifs du roman mais aussi comment elles s'approprient de nouveaux registres de l'expérience sensible, dans le but d'y restituer une part de leur expérience de lecture.

8.1. Lectrices affectées, lectrices romanesques ?

8.1.1. Le stigmate de l'être « romanesque »

« Rien n'était plus attachant que son caractère un peu romanesque alors³⁸⁸ », écrit Eugénie Oudinot au sujet de sa sœur aînée dans les années 1800-1810. Elle dépeint une jeune femme qui, bien que n'ayant pas reçu une éducation poussée, « devinait » la littérature et les arts de son temps. Eugénie Oudinot exprime l'idée que la littérature du début du siècle est une littérature sensible, qui ne nécessite pas forcément des compétences savantes sur les règles de la prose ou de la versification. Les lecteurs et les lectrices pourraient en faire l'expérience de façon plus directe, en percer les mystères. En retour, cette capacité à ressentir les effets esthétiques du texte modifierait l'état psychologique de la lectrice.

³⁸⁵ « Il n'est pas de meilleure source pour qui s'efforce de percevoir l'historicité des systèmes affectifs, de repérer la configuration et le fonctionnement des systèmes d'émotions, ou bien encore de discerner les modalités de l'apprentissage et de l'usage des sens. » Alain Corbin, « Histoire et anthropologie sensorielle », in *Idem, Le temps, le désir et l'horreur, op. cit.*, p. 233.

³⁸⁶ Damien Boquet et Piroska Nagy, « Une histoire des émotions incarnées », *Médiévales*, 2011/61, p. 5-24.

³⁸⁷ Philippe Lejeune, « Le journal au seuil de l'intimité », art. cit.

³⁸⁸ Eugénie Oudinot, *Mes souvenirs*, manuscrit dactylographié, BnF, p. 15.

Eugénie emploie *a posteriori* un usage sémantique du terme « romanesque » qui ne s'impose qu'au début XIX^e siècle. Alors qu'il ne se rapportait auparavant qu'au « genre romanesque³⁸⁹ » en tant que caractéristique de l'écriture littéraire, son emploi dérive dès 1830 vers la description d'un état psychologique. Le *Grand Larousse* en donne la définition suivante : « Qui tient du roman, qui est merveilleux, incroyable ; qui est passionné, rêveur à la manière des héros de romans³⁹⁰ ». Marie Baudry et Damien Zanone s'accordent sur les temporalités de l'évolution du type littéraire que constitue la « femme romanesque ». Pouvant désigner aussi bien un lecteur ou une lectrice jusqu'au milieu du XVIII^e siècle, se rapprochant de la figure de Don Quichotte, il circule dans la littérature de la seconde moitié du XVIII^e siècle et du XIX^e siècle presque exclusivement sous des traits féminins. Le *romanesque* sert alors à nommer les qualités morales ou l'état psychologique d'un personnage, et marque alors une identité de genre, à la fois poétique et sexuée³⁹¹. Sans vraiment tenter de définir le terme, le critique Albert Thibaudet, au début du XX^e siècle, tranche : « Notons que l'épithète *romanesque* ne s'applique guère qu'à des femmes³⁹². » Comme l'a démontré Marie Baudry dans sa thèse, derrière l'idée d'une lecture « romanesque » se joue la distinction et la hiérarchisation entre plusieurs catégories de lecture. La qualification de romanesque impliquerait, dans la plupart de ses usages, une lecture empathique et d'identification, à l'opposé d'une lecture critique et distanciée. Elle y voit, aussi, une répartition genrée des effets de lecture : de manière implicite, au cours du XX^e siècle, les théories de la lecture ont accolé à la lecture des femmes l'empathie et le manque de distanciation³⁹³.

Selon Damien Zanone, quand il est utilisé par les romancières du début du XIX^e siècle, il sert moins à discréditer qu'à valoriser : « le caractère romanesque est celui qui est en relation avec l'idéal, le cultive et s'en nourrit ; il est hors du vulgaire³⁹⁴ ». Il devient une qualité morale, proche de l'héroïsme, et n'est pas traité sous l'angle du ridicule comme ce sera le cas dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Dans cet usage, ce n'est pas un regard masculin qui délimite une identité assignée. À l'inverse, le mot sert aux romancières à cerner les contours de leur

³⁸⁹ « Qui tient du roman, qui est à la manière des romans », « Romanesque », *Dictionnaire de l'Académie française*, t. 2, Paris, J. J. Smith, 1798 p. 598.

³⁹⁰ « Romanesque », Larousse, *Grand Dictionnaire du XIX^e siècle*, t. 13, Paris, Administration du Grand Dictionnaire Universel, 1875, p. 1335. Une définition similaire en est donnée dans le *Dictionnaire de l'Académie française* de 1835.

³⁹¹ Damien Zanone, « Le romanesque des femmes », in Catherine Mariette et Damien Zanone (dir.), *La Tradition des romans de femmes*, op. cit., p. 343-356.

³⁹² Albert Thibaudet, *Le Liseur de romans*, op. cit., p. 65.

³⁹³ Marie Baudry, *Lectrices romanesques*, op. cit., p. 398.

³⁹⁴ Damien Zanone, « Le romanesque des femmes », in *La Tradition des romans de femmes*, art cit. Il ajoute : « On n'est plus, ou on n'est pas encore, pendant une large moitié du XIX^e siècle, dans la moquerie obligée : on est dans l'interrogation, dans l'examen d'un cas. Les contours n'en sont pas arrêtés comme peuvent l'être ceux d'un objet extérieur, celui des hommes ; ils inquiètent comme porteurs d'une identité possible pour les sujets ».

identité, le romanesque devenant, comme chez George Sand, un attribut éthique indispensable pour devenir et se dire romancière³⁹⁵. Les scriptrices en font en revanche un usage beaucoup plus contrasté dans nos sources. Certes son emploi peut aussi faire référence au genre littéraire³⁹⁶, mais il désigne bien avant tout un état psychologique, et exclusivement un état psychologique propre aux lectrices. Nous ne l'avons jamais relevé dans des descriptions de lecteurs. La construction argumentative est assez schématique : les lectures romanesques déclencheraient un état transitoire, situé non pas du côté de la réalité mais du rêve. Elles nourrissent l'imagination et la peuplent de beaux prétendants, d'attentes amoureuses ou d'ailleurs aventureux. Marie d'Agoult, après avoir expliqué comment elle avait réussi, durant un été, à lire en cachette les romans de Mme Riccoboni, d'Ann Radcliffe ou de Mme Cottin, en restitue les conséquences sur la jeune fille qu'elle était :

Mais, privée de mes lectures, je n'en gardais que mieux dans ma mémoire les noms, les images, les aventures romanesques que j'y avais entassées depuis six mois. Je continuai, à part moi, de vivre dans la compagnie de belles princesses, dans des bosquets enchantés où l'on soupirait d'amour ; je ne rêvai plus que de ravisseurs, blancs palefrois, bergers fidèles. Je savais que désormais le parfait bonheur, c'était de voir à ses pieds un beau chevalier, qui jurait d'aimer toute la vie³⁹⁷.

Le terme de romanesque n'est ici pas galvaudé, car il se rapporte bien à son origine et à la référence littéraire implicite, celle d'une transformation par le roman, et prioritairement par le roman sentimental, qui pousse le lecteur ou la lectrice à faire l'expérience de sentiments amoureux inédits³⁹⁸. La conséquence n'en serait pas négative, et pourrait même avoir des vertus positives, si ces lectures n'alimentaient pas des traits psychologiques considérés comme féminins et jugés négativement à l'aune de la médicalisation des discours sur la nature des femmes. Les lectrices, sous l'emprise excessive des émotions et de la sensibilité, se retrouveraient donc prisonnières de cet état provoqué par la lecture des romans, influençant leurs actions et leur comportement³⁹⁹. Coraly de Gaïx décrit ainsi sa sœur Marie, adulte, comme

³⁹⁵ Damien Zanone, « Romantiques ou romanesques ? Situer les romans de George Sand », *Littérature*, n°134, 2004, p. 5-21.

³⁹⁶ Si l'adjectif est l'épithète d'« œuvre » ou de « littérature », il se rapporte spécifiquement au genre littéraire du roman. Ainsi Clarisse Coignet parle de « littérature romanesque » pour désigner un ensemble très hétéroclite et très large, à côté « de l'histoire, des voyages, des œuvres classiques ». Cet usage nous intéresse moins ici. Clarisse Coignet, *Mémoires*, *op. cit.*, p. 173.

³⁹⁷ Marie d'Agoult, *Mes souvenirs*, *op. cit.*,

³⁹⁸ Damien Zanone, « Romantiques ou romanesques ? », *art. cit.*

³⁹⁹ Voir *supra*, chapitre 2.

incapable de trouver le bonheur du fait de cet état « romanesque » durable chez elle et qui la situe entre l'imagination et la mélancolie⁴⁰⁰.

La lecture de roman est donc restituée, dans les écrits personnels, comme ayant des conséquences directes sur l'identité de la lectrice. Si l'« état romanesque » est un risque inhérent à la nature morale des femmes, il s'agit dès lors de le combattre par un ensemble de moyens adaptés.

8.1.2. Écrire sa vie contre le romanesque

Car, dans les écrits personnels, le « romanesque » indique la mauvaise direction prise par l'individue dans le cheminement de sa construction morale, alors que celle-ci justifie par ailleurs l'écriture de soi pour de nombreuses femmes au XIX^e siècle. La comtesse de Saint-Aulaire se révèle extrêmement moralisatrice sur ce point, délivrant, à partir de son exemple (un esprit « romanesque » agité par la lecture des histoires pour enfants de Florian), des consignes sur l'éducation et la lecture des enfants⁴⁰¹. Ce fut d'ailleurs l'un des ressorts de la littérature de jeunesse du XIX^e siècle que de se construire contre le roman, tout en en reprenant la plupart des principes poétiques⁴⁰².

Les termes du débat ne sont pas nouveaux et s'appuient sur la rhétorique contre les romans et la « mauvaise littérature » en général, mais ajoutent à la crainte d'une contagion par le roman le risque d'un effet de mimétisme entre lectrices, mimétisme à la fois des lectures comme du comportement « romanesque ». Eugénie de Guérin prévient ainsi son amie Louise de Bayne de la mauvaise influence qu'exercerait sur cette dernière une connaissance commune, Alexandrine, apparemment grande lectrice de romans :

Je ne vois pas que votre correspondance avec Alex. vous soit fort profitable ; elle doit être fort romanesque d'après son caractère et ses lectures. On dit qu'elle ne se nourrit que de ces futilités. La pauvre enfant, je la plains. Autant vaudrait ne se nourrir que de champignons⁴⁰³.

⁴⁰⁰ Coraly de Gaïx, « Suite de mes souvenirs », *op. cit.*, p. 232.

⁴⁰¹ « Le vrai bon sens dont chacun a besoin pour conduire sa vie et régler sa conscience, ne vient pas à heure fixe après beaucoup d'heures de folie ; il est une des facultés bienfaisantes déposées en germe dans l'enfant ; qui ne croît pas sans culture et que l'esprit romanesque peut étouffer », Comtesse de Saint-Aulaire, *Souvenirs*, *op. cit.*, p. 65.

⁴⁰² Christian Chelebourg et Francis Marcoin, *La Littérature de jeunesse*, *op. cit.*, p. 80.

⁴⁰³ Eugénie de Guérin, *Lettres à Louise de Bayne* [8 avril 1833], *op. cit.*, t. 1, p. 266.

Plus original en revanche apparaît le jugement porté par Zélie Bully sur son amie Adèle :

[...] Ce qui m'inquiète beaucoup plus que cette légère indisposition, c'est sa tristesse, son état d'ennui et d'abattement. Depuis longtemps, j'en cherche la cause, car cette langueur n'a rien de naturel chez une jeune fille de 19 ans, adorée de sa mère... mais que lui manque-t-il ? Je sais bien ce que me répondrait un esprit romanesque, une imagination exaltée, un cœur rempli de poésies, nageant dans les chimères, le vague, l'idéal et tout ce beau cortège qui entoure l'amour si vapoureux qu'on ne l'aperçoit qu'en rêve ... Mais moi je ne veux rien écouter, et je continue à traiter de folie ceux qui courent après ce dieu volage, vaine fumée qu'un prisme enchanteur et perfide revêt de couleurs séduisantes pour endormir ses victimes. Ainsi donc, voilà l'exposé de mes doctrines. Qu'on me nomme athée, car la foi me manque pour encenser cette divinité fabuleuse qui ne vit que de fictions et qui voudrait enchaîner tous les mortels à son char insolent et orageux⁴⁰⁴.

À travers ses interrogations sur l'état de son amie, la jeune fille se construit pour elle-même une argumentation défensive. Elle se présente comme capable de résister aux attraits du roman voire du romanesque, et ce quand bien même le romantisme soit banalisé, y compris dans sa valorisation de la mélancolie. Ainsi elle avoue dans son journal, quelques semaines auparavant, être attirée « naturellement » par la lecture de romans, et quelques jours plus tard, être atteinte de « spleen ». C'est en déplaçant le jugement sur une autre, Adèle, qu'elle tente de s'affirmer singulièrement par rapport à une génération qui aurait succombé à une nouvelle religion, l'amour idéalisé dans les romans. Rejeté du côté de l'altérité, le romanesque porte en lui une lourde condamnation qui permet, à l'inverse, de faire la preuve de sa propre probité morale. Sophie Ulliac-Trémadeure suit une démonstration analogue en y ajoutant un niveau supplémentaire. Elle se décrit comme une jeune fille comme toutes les autres, au caractère romanesque. Nourrie par ailleurs par les jugements négatifs à l'encontre du roman qu'elle a entendus depuis son plus jeune âge, elle est prise dans une contradiction entre son désir d'écrire et le besoin de se construire une identité sociale positive. Elle dit alors combattre son attirance « naturelle » pour les romans par la lecture de traités de morale et en fait un événement fondateur de son identité d'auteure d'ouvrages moraux pour la jeunesse :

⁴⁰⁴ Zélie Bully, *Journal* [31 mai 1842], *op. cit.*, non paginé.

La lecture de ces deux ouvrages⁴⁰⁵ me causa un véritable plaisir ; je l'ai déjà dit, le genre du roman me plaisait peu. Tout étourdie, toute folle que je pouvais être alors, j'étais pourtant née moraliste, mais je ne m'en doutais pas, et je cherchais encore, sans pouvoir la trouver, une autre route que celle que j'avais suivie jusqu'alors⁴⁰⁶.

Dans son propos, la lecture des romans est associée implicitement à une lecture habituelle des jeunes filles, puisque leur nature et leur état psychologique, à cet instant de la vie, les conduiraient irrésistiblement vers ce type d'ouvrage. Comme Zélie Bully, Sophie reprend alors à son compte les préjugés genrés de son époque sur la nature psychologique des jeunes filles pour mieux affirmer sa singularité. Ce faisant, elle se présente aux lecteurs et lectrices de ses souvenirs comme une lectrice sérieuse, présentation indispensable à sa bonne réception en tant qu'auteure pour la jeunesse. Pour elle comme pour nombre de femmes du XIX^e siècle, il a fallu composer avec les assignations de genre pour se ménager une place respectable dans la société et échapper à la condamnation morale voire à la marginalité⁴⁰⁷. La position de Sophie Ulliac-Trémadeure est représentative de celle de nombreuses femmes qui, au XIX^e siècle, ont choisi l'écriture d'ouvrages moraux ou didactiques tout en se gardant bien de se déclarer « femme auteur » et encore moins « romancière »⁴⁰⁸. Par un effet de miroir inversé, se présenter, dans son journal ou son autobiographie, comme une non-lectrice de roman procure un gage de moralité : celle qui évite les romans incarne alors la lectrice responsable et respectable quand ceux-ci, pour reprendre les termes de Louis Auger, risquent de conduire les femmes à la débauche ou à l'hystérie⁴⁰⁹. Les normes de lecture, incorporées, rejaillissent sur les actions de l'individue.

La question des effets de la lecture est donc abordée de façon ambivalente dans les écrits personnels. Le regard que les lectrices portent sur leur propre pratique est nourri des représentations de leur temps, au sein desquelles la lecture romanesque devient une manière de catégoriser la lecture des femmes à l'orée du XIX^e siècle, en liant étroitement l'œuvre, l'effet et l'individu biologique. En même temps, elle acquiert une fonction fondamentale dans le récit

⁴⁰⁵ Il s'agit de *Lettres de Mistress Hester Chapone* à sa nièce et des *Conseils d'une mère à ses filles*, par Lady Pennington, deux traités de morale que Sophie Ulliac-Trémadeure lit en anglais et traduit en français.

⁴⁰⁶ Sophie Ulliac-Trémadeure, *Souvenirs d'une vieille femme*, op. cit., II p. 3.

⁴⁰⁷ Michèle Riot-Sarcey, « Un autre regard sur l'histoire », in *Idem* (dir.), *De la différence des sexes. Le genre en histoire*, op. cit., p. 19.

⁴⁰⁸ Christine Planté, *La Petite Sœur de Balzac*, op. cit.

⁴⁰⁹ Louis Auger, « Origines du roman », art. cit. Sur ce *topos* dans la littérature du XIX^e siècle, voir Éléonore Reverzy, « Elisa Bovary, portrait de la prostituée en lectrice », *Cahiers Jules & Edmond de Goncourt*, 2009/1, n°16, p. 20-31.

de soi puisqu'elle permet de se singulariser par rapport à un collectif, les « femmes romanesques ». Ce temps de l'« être romanesque » et des émotions qui lui sont associées, comme l'amour, est donc circonscrit dans l'écriture de soi à un âge précis, celui de l'adolescence. Malgré les préventions des médecins et des pédagogues, cette expérience est regardée avec une certaine indulgence puisqu'elle s'exprime durant un état transitoire, qui ne possède pas d'identité propre. Les nombreuses correspondances que les jeunes filles s'envoient sont révélatrices par ailleurs de la maîtrise du vocabulaire de l'affection – de l'amitié à l'amour – et de la mansuétude des parents à leur égard. L'expérience sensible et cognitive de nouvelles émotions, telles que l'amour, accélère ce passage mais elle doit être bientôt contenue et canalisée, tout comme, les relations qui la suscitent.

8.2. Le corps de la lectrice en jeu

8.2.1. Les larmes, une manifestation féminine ?

On voit alors comment les émotions, bien qu'ayant leur siège dans l'expérience personnelle, sont traversées et modelées par les normes sociales. Dans la France romantique, qui est aussi celle de la construction des identités de genre sur les bases d'une nouvelle définition du masculin et du féminin⁴¹⁰, certains registres affectifs et certaines manifestations corporelles des émotions semblent pourtant partagés au-delà d'une assignation au masculin ou au féminin. Ainsi des larmes et du mal-être, fréquemment associés à la lecture. Le thème du mal-être et l'ensemble du vocabulaire qui lui est associé – le « vague des passions » ou « de la vie », la « mélancolie », le « spleen », la « tristesse », la « langueur »⁴¹¹ - appartient effectivement à une jeunesse lettrée et dote celle-ci d'une identité collective, celle d'une génération née dans les tourments de la France post-révolutionnaire. Des lecteurs·trices soucieux·ses face à leur histoire récente, sensibles aux événements qui continuent de secouer leur présent, cherchent dans le destin tragique des héros et des héroïnes romantiques si ce n'est

⁴¹⁰ Nous renvoyons aux thèses, déjà citées, de Gabrielle Houbre et de Déborah Gutermann-Jacquet.

⁴¹¹ « Le syntagme « mal du siècle » est certes polysémique. Disposition malade, inquiétude anxieuse, ennui incurable, désenchantement, mélancolie non motivée, exaltation de l'imagination qui débouche nécessairement sur une déception face à la réalité, absence de dynamisme et de fibre morale, haine de la société et désir hautain de se retrancher du monde, isolement, sentiment de l'absurdité de l'existence, angoisse métaphysique, destin fatal, tels sont, brièvement esquissés, les symptômes de la "maladie commune" propres au héros de la période romantique », Chantal Bertrand-Jennings, *Un autre mal de siècle. Le romantisme des romancières*, op. cit., p. 135-136.

une réponse à leurs interrogations, du moins la manière de les dire. Les écritures personnelles, correspondances, journaux, mémoires, deviennent alors le réceptacle de cette inquiétude⁴¹².

L'histoire comme la sociologie ont bien montré que certaines émotions et leurs manifestations sont socialement identifiées comme relevant des modalités d'expression du féminin ou du masculin, ce caractère genré pouvant évoluer dans le temps⁴¹³. Il en est ainsi, par exemple, des larmes dans nos sociétés contemporaines. Or loin d'être le marqueur d'une spécificité « naturelle » de l'un ou l'autre sexe, les larmes sont l'un des attributs des émotions de lecture depuis, au moins, la publication des romans de Samuel Richardson dans les années 1740. Dans son étude sur les lecteurs de la *Nouvelle Héloïse* de Rousseau, Claude Labrosse lie les larmes à un critère esthétique de la lecture romanesque. Davantage qu'une expression idiosyncrasique et irrationnelle de l'individu seul face à son livre, il y voit un nouveau régime de l'expression des émotions, enclenché par l'avènement de la fiction. Partagées et communiquées par les lecteurs et les lectrices de Rousseau, les larmes abolissent un temps la « frontière physiologique, sociale et culturelle sur laquelle les affects sont refoulés et sublimés⁴¹⁴ ». Au début du XIX^e siècle, les larmes identifient encore un lectorat romantique qui pleure communément, pour ne reprendre que l'exemple qui nous paraît le plus significatif, sur les ouvrages de Chateaubriand : ainsi de Coraly de Gaïx⁴¹⁵ ou d'Émile Bary au début de la Restauration. Ce dernier écrit en 1815 au sujet de *René* qu'il lui a fait verser « de si douces larmes⁴¹⁶ ». Deux décennies plus tard, les larmes font toujours partie du registre émotionnel des lecteurs catholiques, chez les La Ferronnays⁴¹⁷ ou chez Maurice de Guérin. Le 30 juillet 1832, Maurice note ainsi dans son journal :

Cette lecture a détrem্পé mon âme comme une pluie d'orage.

Je prends un charme infini à revenir sur mes premières lectures, mes lectures passionnées de 16 à 19 ans. J'aime à puiser des larmes aux sources presque taries de ma jeunesse⁴¹⁸.

⁴¹² Simone Bernard-Griffiths, « Écritures du moi et difficulté d'être dans la première moitié du XIX^e siècle. Esquisse d'une anthropologie du mal du siècle », in Simone Bernard-Griffiths et Christian Croisille (dir.), « Difficulté d'être et mal du siècle dans les correspondances et journaux intimes de la première moitié du XIX^e siècle », *Cahiers d'études sur les correspondances du XIX^e siècle*, n°8, 1998, p. 5-27.

⁴¹³ Sébastien Roux, « Affects », in Juliette Rennes (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2016, p. 33-41.

⁴¹⁴ Claude Labrosse, *Lire au XVIII^e siècle*, op. cit., p. 90. Voir aussi Robert Darnton, « Le courrier des lecteurs de Rousseau : la construction d'une sensibilité romantique », in *Idem, Le Grand massacre des chats. Attitudes et croyances dans l'ancienne France*, Paris, Robert Laffont, 1984, p. 201-234.

⁴¹⁵ Coraly de Gaïx, « Souvenirs de mon jeune âge », op. cit., p. 17.

⁴¹⁶ Émile Bary, *Cahiers d'un rhétoricien* [26 mars 1815], op. cit., p. 45.

⁴¹⁷ Pauline Craven, *Récit d'une sœur*, op. cit., t. 2, p. 231. D'autres exemples de lecteurs pleurant sont donnés dans *l'Histoire des émotions*, t. 2, op. cit. p. 181.

⁴¹⁸ Maurice de Guérin, *Le Cahier vert* [30 juillet 1832], in *Poésie*, texte établi par Marc Fumaroli, Paris, Gallimard, 1984, p. 75-76.

Mais bientôt identifiées à des caractères psychologiques et physiologiques féminins - la « sensiblerie », d'une part, l'humide de l'autre -, elles deviennent, ainsi que l'a montré Anne Vincent-Buffault, une manifestation de la différence des sexes. Les larmes qui s'écoulent à la lecture d'une histoire dramatique ou d'une histoire d'amour sont tolérées du côté du féminin. Mieux, elles révèlent l'essence même de la féminité, son émotivité⁴¹⁹. Du côté masculin en revanche, les nouvelles normes de la masculinité, une masculinité raisonnable, plus « froide » selon les termes utilisés par Francisque Sarcey⁴²⁰, refusent les signes ostensibles et corporels de la sensibilité.

8.2.2. Des mots pour dire ses émotions

La tolérance face à l'expression des émotions subit donc un raidissement : leur expression publique devient une marque de faiblesse en dehors de rares moments de communion collective⁴²¹. Comme l'expliquent les organisatrices du colloque sur les *Émotions contemporaines* :

Dominé par le règne d'une raison plus impersonnelle et froide, qui paraît en phase avec les aspirations scientifiques de l'époque, [le XIX^e siècle] est le temps d'un nouveau partage entre un espace public et « mâle », représenté comme celui de la rationalité et de la raison ou en tout cas de la réprobation d'expressions émotionnelles trop vives, et celui d'un espace dévolu à « la » femme où l'émotion peut se déployer plus librement dans le privé et l'intime. En dépit ou en raison de ce partage et de l'essor de l'expression des émotions privées, un certain discrédit touche l'émotion qui fait d'elle la marque d'un tempérament faible, dominé et donc féminin⁴²².

⁴¹⁹ Anne Vincent-Buffault, *Histoire des larmes (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Marseille, Rivages, 1986, p. 235.

⁴²⁰ Voir *supra*.

⁴²¹ Un usage politique des larmes réapparaît, après la parenthèse révolutionnaire, lors des funérailles publiques des maréchaux de l'Empire et des opposants politiques sous la Restauration. Ces manifestations, essentiellement urbaines, constituent un rare moment de mixité dans l'espace de la ville où hommes et femmes peuvent laisser s'exprimer des émotions identiques. Sur ce sujet, voir la très belle étude d'Emmanuel Fureix, *La France des larmes : deuils politiques à l'âge romantique (1814-1840)*, Paris, Champ Vallon, 2009.

⁴²² Anne-Claude Ambroise-Rendu et alii (dir.), *Émotions contemporaines (XIX^e-XXI^e siècles)*, op. cit., p. 17.

Cette répartition sexuée des émotions, des espaces qui leur sont associés et de leurs manifestations corporelles participe à la construction des identités de genre⁴²³. Mais il serait simpliste d'associer systématiquement le privé, le féminin, et l'essor des émotions puisque même dans les pratiques qui semblent les plus intimes, toutes les émotions ne sont pas bonnes à dire.

Prenons le cas du journal : l'histoire de l'écriture de soi a bien mis en évidence les difficultés à se défaire des rôles sociaux et des normes guidant la présentation de soi, tout comme les conditions concrètes permettant son élaboration – en premier lieu, un « espace propre », la « page blanche⁴²⁴ » du journal évoquée par Michel de Certeau. Cependant, chaque nouvelle découverte d'un journal personnel continue de susciter chez l'historien·ne une attente immense. On espère pouvoir sonder ainsi au plus profond de l'expérience de l'individu, dans son for intérieur, suivant le sens étymologique premier de l'intime⁴²⁵. Le journal intime a pour ces raisons été perçu comme le « baromètre de l'âme⁴²⁶ », et la diffusion de sa pratique à l'époque romantique révélerait, selon Béatrice Didier, la diffusion progressive de l'individualisme et l'avènement du culte du « Je »⁴²⁷. Les émotions, vécues comme des expériences cognitives individuelles, y auraient trouvé un espace privilégié d'expression. Or on bute sur un constat : l'existence de journaux qui semblent très largement vidés du « moi » de la diariste, malgré l'écriture à la première personne : ainsi, ceux d'Herminie Brongniart ou d'Adèle Landron que nous avons déjà évoqués. Le caractère véritablement intime du journal ne s'impose que lentement au cours du XIX^e siècle, devenant progressivement le refuge des secrets des individu·e·s. Soline Pronzat de Langlade exprime bien le statut mouvant et incertain de ses « pensées intimes » :

Août 1835

⁴²³ Déborah Gutermann-Jacquet, *Les Équivoques du genre. Devenir homme et femme à l'âge romantique*, op. cit., p. 83.

⁴²⁴ Michel de Certeau, *L'Invention du quotidien*, op. cit., t. 1, p. 199.

⁴²⁵ « L'adjectif "intime" est emprunté au XIV^e siècle au latin "intimus", superlatif de "interior" qui désigne ce qu'il y a de plus intérieur », même si cette acception se forge davantage dans la seconde moitié du XIX^e siècle. Aujourd'hui, son emploi d'ordre psychologique « renvoie [...] à la dimension la plus intérieure de l'expérience humaine, et dans une certaine mesure, à la moins communicable, à cause de son caractère foncièrement privé », précisent Françoise Simonet-Tenant et Véronique Montémont. Voir Anne Coudreuse et Françoise Simonet-Tenant, « Préambule » in *Idem*, « Pour une histoire de l'intime et de ses variations », *Itinéraires. Littératures, textes, cultures*, 2009, n°4, p. 7-12, et Véronique Montémont, « Dans la jungle de l'intime : enquête lexicographique et lexicométrique (1606-2008) », p. 15-38 du même volume.

⁴²⁶ Pierre Pachet, *Les Baromètres de l'âme*, op. cit.

⁴²⁷ Béatrice Didier, *Le Journal intime*, op. cit., p. 34.

[...] Adeline a un journal, je lui avais lu quelques passages de mes voyages, sans jamais lui confier mon cahier. Premièrement parce qu'il renferme des secrets. En second lieu parce que son âge lui défend cette lecture quoiqu'elle n'ait rien qui ne se base sur la vertu⁴²⁸.

Dans ces conditions, on ne peut accoler le terme d'« intime », notion labile sujette à bien des évolutions historiques et sémantiques, à l'ensemble des écritures diaristiques du premier XIX^e siècle. Laure d'Yvrande dédie son journal de l'année 1829 « à [son] bon père », qui vient de partir en voyage. Par son écriture, elle lui apporte une preuve de sa conduite quotidienne et donc, on peut le penser, « expurge » de son journal tout ce qui se rapporte à son intimité, c'est-à-dire ce qu'il y a de plus « intérieur » dans son vécu quotidien. Étroitement surveillée, contrainte dans ses libertés de mouvement et soumise à une observation médicale depuis son adolescence, la jeune fille ne dispose pas de l'espace matériel ni même, peut-être, des ressources langagières, pour construire un récit de soi dans lequel le sujet apparaîtrait. Une brève ligne, rédigée en latin et soulignée sur la page, dit en même temps les contradictions de cette écriture : « *Speramus ut meliora tempora fiant*⁴²⁹ » ; « Espérons que les temps soient meilleurs ». Mais dans ces conditions, les émotions, en tant que marqueurs cognitifs de l'expérience de soi-même⁴³⁰, affleurent rarement.

Face à cet écart, on ne doit pas oublier que l'écriture de soi comme les émotions possèdent chacune leur historicité. S'interroger sur les manières de dire ce que l'on éprouve au début du XIX^e siècle permet de croiser les deux. D'une part, on touche là les frontières de l'expression de soi qui se matérialisent autant dans des dispositifs concrets comme l'écrit intime que dans les capacités de narration, socialement distribuées. L'écriture de soi n'est ni forcément introspective ou réflexive ou, du moins, cette démarche s'apprend également. D'autre part, quand elle le devient, elle ne s'établit que dans une relation à un ensemble de normes⁴³¹. De manière explicite, Zélie Bully restitue son expérience romanesque et les émotions éprouvées alors, à l'aune des normes qui ont régi sa lecture.

⁴²⁸ Soline Pronzat de Langlade, *Pensées intimes et notes de mes souvenirs* [Août 1835], *op. cit.*, non paginé.

⁴²⁹ Laure d'Yvrande, *Petit journal pour mon bon père*, *op. cit.*, fol. 56. Voir Annexe VI. « Première entrée du *Petit journal pour mon bon père* ».

⁴³⁰ Sébastien Roux, « Affects », *art. cit.*

⁴³¹ Judith Butler, *Le Récit de soi*, *op. cit.*, p. 7.

31 mai 1842

[...] tous les romans du monde ne valent point une de leurs pages, et cependant, je l'avoue à ma tante, je me laisserais facilement entraîner à ces lectures dangereuses, frivoles, qui ne font voir le monde qu'à travers un prisme menteur et égarent l'imagination par les récits faux et exagérés de sentiments passionnés qui n'existent plus dans ce siècle positif et qui peut-être n'ont jamais existé que dans les rêves des romanciers. D'ailleurs, peut-on appeler « romans » les ouvrages de Walter Scott et de Cooper ? je ne connais que ceux-là qui plus d'une fois m'ont transportée, ravie, et dont les chimériques illusions occupaient ma pensée bien longtemps. Je m'en faisais souvent l'héroïne : toutes les aventures que j'y avais puisées se retraçaient à ma mémoire. Je me les attribuais, en dépassant les limites bien entendu autant que mon ignorance du monde, et mes petites passions à peine naissantes pouvaient aller au-delà, et je marchais à tâtons dans les voies instinctives et mystérieuses du cœur humain, jusqu'à ce que n'y voyant que du feu, je m'arrêtais essoufflée et presque effrayée de ces efforts d'imagination que j'appelais des écarts monstrueux et que j'aurais été bien honteuse de raconter. Voilà l'effet des romans sur les jeunes filles : elles ont de bonne heure le cœur ardent et sensible. Personne ne le sait mieux que moi. Les plus froides en apparence sont les plus exaltées intérieurement⁴³².

Les cinq premières lignes, ainsi que la remarque sur l'effet des romans sur les jeunes filles, restituent les mises en garde contre la lecture de romans dans des termes extrêmement éprouvés en ce début des années 1840. Ces prescriptions sont presque devenues un axiome et leur très large diffusion se repèrent à l'aune de leur réemploi, par des individus ordinaires, sous forme de vérité sociale. Dans son journal, Zélie Bully montre bien les attermoissements d'un « moi » en bute avec les normes sociales : dans la description des effets du roman sur son corps de jeune fille se repèrent différentes échelles du dicible, entre le normatif acceptable, l'aveu coupable à sa tante, et l'inavouable des « écarts monstrueux » d'un corps mis en émoi par la lecture.

8.2.3. Tabous de lecture ?

On peut dès lors chercher à comprendre, derrière les silences et les non-dits, les interdits moraux qui engoncent les manières de se dire, restitués dans leur historicité. À défaut de pouvoir étudier les effets des « livres qu'on ne lit que d'une main⁴³³ », les livres licencieux et

⁴³² Zélie Bully, *Journal* [31 mai 1842], *op. cit.*, non paginé.

⁴³³ Jean-Marie Goulemot, *Ces livres qu'on ne lit que d'une main*, *op. cit.*

érotiques totalement absents de la bibliothèque virtuelle, l'un des lieux d'observation privilégiés semble se trouver dans l'appropriation d'un vocabulaire spécifique pour raconter les effets de lecture. Ainsi, alors que les émotions sont refoulées dans l'espace privé, et que toute une littérature sensible met à disposition du/de la lecteur·trice le spectre langagier de l'amitié ou de l'amour, les écrits féminins se vident de toute référence au plaisir du corps et à la sexualité⁴³⁴. De leur côté, les diaristes masculins se font beaucoup plus explicites : le père d'Herminie, Alexandre Brongniart, tient lorsqu'il est étudiant dans les années 1790 un journal qui s'avère être une véritable comptabilité de ses performances sexuelles, bonnes ou mauvaises, évoquant notamment les maladies vénériennes contractées à plusieurs reprises. Plus tard, il en montre des extraits à sa femme, tout en censurant les passages les plus osés⁴³⁵. Pour les femmes, l'expression de la sexualité relève d'un tabou moral d'autant plus fort qu'au cours du siècle la pratique de la confession, plus fréquente et plus féminisée, discipline encore davantage l'expression du désir⁴³⁶. Les femmes du XIX^e siècle reçoivent deux images de féminité profondément contradictoires : l'une qui hypersexualise la femme « libre » ou de « mauvaise vie » ; l'autre qui sécularise l'image de la madone et s'incarne avec force, au milieu du XIX^e siècle, dans le rôle de la mère bourgeoise gardienne de la morale⁴³⁷. La pudeur, recommandée par les médecins et érigée en principe public avec l'application du délit d'outrage aux bonnes mœurs en 1810, appose un voile occultant certaines émotions et sensations du corps des femmes alors que celui-ci est saturé de sa sexualité⁴³⁸ et que, paradoxalement, la médecine invite à être davantage attentif aux moindres manifestations physiologiques. Le corps malade mais aussi le corps sentant est scruté, décrit dans les journaux et les correspondances⁴³⁹. Dans ces conditions, les manières de dire les transformations du corps féminin produites par la lecture passent par divers subterfuges.

⁴³⁴ Éliane Lecarme-Tabone, « L'autobiographie des femmes », art. cit.

⁴³⁵ Philippe Lejeune, « Le journal retrouvé d'Alexandre Brongniart (1790-1802) », *Autopacte*, publication en ligne : <https://www.autopacte.org/12a%20Le%20journal%20retrouv%E9%20d%27Alexandre%20Brongniart.pdf>. Quelques rares femmes, comme la britannique Anne Lister (1791-1840), expriment explicitement leur plaisir dans leur journal. Voir Alain Corbin, *L'Harmonie des plaisirs. Les manières de jouir du siècle des Lumières à l'avènement de la sexologie*, Paris, Flammarion, 2010, p. 427.

⁴³⁶ Alain Corbin, « Réflexions sur les chemins de la connaissance de soi au XIX^e siècle », in John E. Jackson, Juan Rigoli, Daniel Sangsue (eds.), *Être et se connaître au XIX^e siècle. Littérature et sciences humaines*, Genève, Métropolis, 2006, p. 9-33.

⁴³⁷ Anne Higonet, « Femmes et images », in Geneviève Fraisse et Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, t. IV, op. cit., p. 335 sq.

⁴³⁸ Jean-Claude Bologne, *Pudeurs féminines. Voilées, dévoilées, révélées*, Paris, Seuil, 2010, p. 223 ; Michel Foucault, *Histoire de la sexualité*, op. cit., t. 1, p. 137.

⁴³⁹ Georges Vigarello, *Le Sentiment de soi. Histoire de la perception du corps (XVI^e-XX^e siècle)*, Paris, Seuil, 2014, p. 113-123.

Le premier tient dans l'utilisation d'un vocabulaire de l'extase mystique inséré dans le récit plus ou moins linéaire d'une lecture intensive durant l'adolescence. Chez Suzanne Voilquin, cela prend la forme d'une dénonciation ouverte de l'éducation religieuse des filles au début du siècle, sur le modèle de celle qu'elle a reçue. Elle raconte avoir contracté la maladie de Saint-Guy, maladie nerveuse associée à la possession ou à la folie, en raison de la rigueur de l'éducation religieuse, et en avoir été guérie par un « médecin philosophe » :

La nuit dans mes rêves, ou le jour à l'église, je revoyais en extase les personnages mystiques de mes livres.

Cet état de béatitude, ou plutôt d'hébétude systématique, dans lequel je végétais toute une année [...], porta ses fruits : [...] je contractai cette maladie nerveuse connue sous le nom de danse de *Saint-Guy* [...].

Je dois à ce philosophe pratique un premier degré d'émancipation intellectuelle; [...] il dit à ma mère d'un ton grave: « Sortez au plus tôt cette enfant de ce travail [...] surtout plus de livres mystiques, véritable poison qui pompe toute sève et toute vie ; regardez votre enfant, son corps est tué par une imagination faussée et en délire⁴⁴⁰.

Dans un registre similaire, Marie d'Agoult assimile trois pratiques religieuses, la confession, la prière et la lecture de vies de mystiques (Thérèse d'Avila, Chantal de Savoie et Alphonse de Liguori), trois pratiques donc d'examen de soi, aux extases fréquentes parmi les pensionnaires du Sacré-Cœur⁴⁴¹. Le comportement mystique est lié à une pratique de lecture spécifique - la lecture intensive des ouvrages de dévotion durant le temps clos du couvent -que l'on retrouve ici de manière assez classique chez les contempteurs de l'éducation religieuse des femmes au XIX^e siècle. Mais ici les scriptrices en assimilent les effets à une transformation du corps qui nécessite une rupture radicale dans le mode de vie (de lecture ?) pour en évacuer les symptômes. C'est bien le corps contraint, discipliné par l'univers claustral qui est représenté dans ces expériences de lecture. Et par un ultime retournement du stigmate de la lectrice malade de lecture, Louise Ackermann ou Marie Ravenel y voient à l'inverse le moyen de leur guérison : « Mes livres me furent retirés. J'en tombais malade, il fallut me les rendre⁴⁴². »

⁴⁴⁰ Suzanne Voilquin, *Souvenirs d'une fille du peuple*, op. cit., p. 8-9.

⁴⁴¹ Marie d'Agoult, *Mes souvenirs*, op. cit., p. 182.

⁴⁴² Louise Ackermann, *Ma Vie*, op cit. p. VII.

S'il faut se garder de surinterpréter les sources, l'on doit rappeler que l'expérience mystique devient au cours du siècle de plus en plus suspecte aux yeux de l'Église catholique ainsi qu'aux yeux des médecins⁴⁴³. Analysée, médicalisée par la clinique moderne qui la range dans la catégorie des monomanies, beaucoup y voient un symptôme de l'hystérie et une manifestation du désir féminin. Chez un grand médecin aliéniste comme Esquirol, rappelons-le, la lecture de n'importe quel livre pieux – il prend le cas de *L'Imitation de Jésus-Christ* – peut conduire au développement anormal du désir sexuel chez les jeunes femmes, par imitation de l'amour divin d'une part et d'autre part par l'expérimentation du plaisir orgasmique auquel est assimilé l'extase.

Justine Guillery pousse plus loin l'évocation de l'extase mystique en la rapprochant du désir de la chair. Dans le second livre de ses *Mémoires*, celui de ses premières années parisiennes vers 1810, alors qu'elle a un peu plus de vingt ans, elle raconte comment elle fut atteinte d'une fièvre intense à la suite d'un épisode extatique qui lui a, selon elle, fait quitter l'espace d'un instant le monde sensible.

Quelques personnes crurent que cet état était la suite d'une chute de voiture que j'avais faite à Grignon, et qui avait été suivie de quelques heures de folie. Pour moi je suis persuadée que la chute n'y était pour rien, et que, loin que mon mal provint d'un dérangement d'organes, je ne l'eusse ressenti si j'avais été moins fortement constituée et moins bien organisée. Une âme active et un tempérament ardent donnaient à mes sensations un degré de force qui ne pouvait comporter l'état où la société me réduisait ; j'avais besoin d'un amant, d'un mari. Je mourais à force de vie et perdais la tête à force d'imagination⁴⁴⁴.

Rejetant les soupçons d'hystérie ou d'une autre « maladie de femmes » - le dérangement d'organes-, elle se décrit à l'inverse, en se réappropriant le langage médical « vitaliste⁴⁴⁵ », comme une jeune fille en excellente santé, réglée, qui a déjà fait l'expérience du désir sexuel. Son célibat, à vingt-et-un ans, dans une société qui ne tolère pas les expériences sexuelles initiatiques pour les femmes, est vécu par conséquent comme une contrainte de

⁴⁴³ En tant qu'expression essentiellement féminine, elle est suspecte dès le XVII^e siècle car porteuse d'une subversion de la hiérarchie dans la transmission de la parole religieuse – les mystiques déclarent faire l'expérience directe de la relation à Dieu, à travers l'affect et non le savoir. Voir Linda Timmermans, *L'Accès des femmes à la culture*, op. cit., p. 502.

⁴⁴⁴ Justine Guillery, *Mémoires*, op. cit., p. 55.

⁴⁴⁵ En cela, Justine Guillery reprend le vocabulaire médical du « vitalisme », pensée médicale de la seconde moitié du XVIII^e siècle qui affirme que « la spécificité du vivant réside dans l'organisation, sorte de tout fonctionnel qui ne se réduit pas à la somme de ses parties. L'organisation, c'est la machine plus la sensibilité. [...] les vitalistes insistent sur les rapports entre le moral et le physique de l'homme. » Alexandre Wenger, « Lire l'onanisme », art. cit.

l'expérience de son corps qu'elle fait à ce moment-là. Le médecin prescrit alors à Justine, jeune fille lettrée qui dit avoir ressenti ses premières émotions à la lecture de Rousseau, d'arrêter de lire, prescription apparemment sans effet sur la patiente. Si le livre n'est pas directement le support de l'expérience masturbatoire, la lecture est en tout cas un lieu trouvé par les autobiographes pour le dire, à partir d'un langage propre à l'expérience mystique, qui met en scène le corps atteint⁴⁴⁶.

Si on ne peut interpréter ces aveux de la passion de la lecture comme autant d'aveux de l'expérience sexuelle, on peut néanmoins y voir une forme d'apprentissage du langage du désir. La fièvre, l'extase et l'égarément recouvrent bien une terminologie du plaisir sexuel informé essentiellement par la théologie morale puis progressivement, dans la première moitié du XIX^e siècle, par la médecine⁴⁴⁷. En rapprochant l'expérience de lecture de l'expérience du plaisir sexuel, les scriptrices peuvent, en somme, contourner le tabou moral qui empêche à une femme de dire sa vie sexuelle.

8.3. La lecture au prisme de l'expérience sensible

L'une des difficultés qui guette la tentative de restituer l'historicité des émotions de lecture tient à la tentation du relativisme : l'expression des émotions de lecture ne serait qu'un discours emprunté à la littérature, à la manière d'un masque apposé sur le vécu de l'individu, occulté de la sorte. Sur ce point, nous suivrons les conclusions de Judith Lyon-Caen dans *l'Histoire des émotions* :

Furent-elles réellement éprouvées, ces émotions écrites ? Peu importe à l'historien, en réalité, que les écritures du mal du siècle reflètent ou non d'authentiques expériences. Ce qui importe, c'est de prendre la mesure de cette force d'écriture, forgée dans l'intensité des échanges littéraires des années 1830, et qui a su donner un langage à l'inscription de l'expérience intime dans l'histoire

⁴⁴⁶ Michel de Certeau, *La Fable mystique 1. XVI^e-XVII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1982, p. 207.

⁴⁴⁷ Alain Corbin, *L'Harmonie des plaisirs*, op. cit., p. 11.

post-révolutionnaire. D'où sa dissémination dans les journaux personnels, les correspondances, les autobiographies⁴⁴⁸ [...].

L'écriture offre une légitimité à l'expérience singulière en donnant l'impression qu'elle est partagée au-delà de l'individu, qu'elle participe d'un registre commun de sensibilité au monde. Tout invite, dans les premières années du siècle, à sentir le livre. Objet précieux, il est aussi bien regardé que touché. Les illustrations, la couverture, la reliure, le papier, la mise en forme du texte, chaque composante du livre doit provoquer une sensation tactile. Ensuite, la lecture en elle-même est étroitement associée d'une part à l'ouïe – nous avons rappelé la permanence de la lecture collective et les qualités associées au bien lire – et d'autre part à la vue, qui apparaît à bien des égards comme le sens principalement mobilisé par la lecture au XIX^e siècle. Ces sensations imprègnent durablement les souvenirs de lecture.

8.3.1. La matérialité de l'objet livre

Le toucher est peut-être le premier sens mobilisé par l'acte de lire, lorsque l'on s'empare de l'objet et que l'on prend conscience de sa matérialité. Ce sens est mobilisé de plusieurs façons. D'un côté, l'utilisation de matières précieuses confère au livre un indéniable caractère de préciosité : ainsi de la qualité du papier, le papier vélin par exemple, inventé au milieu du XVIII^e siècle et qui, au toucher, offre une sensation de douceur. Toucher le livre est l'un des éléments essentiels de l'appréciation esthétique de la lecture, mais nous n'en avons que peu de témoignages. Adèle Landron reçoit ainsi en cadeau de mariage un « beau livre de messe en moire », Alexandrine de La Ferronays un petit livre de piété en velours violet monté en or⁴⁴⁹. Le fait de relever la matière confère au livre un caractère si ce n'est exceptionnel du moins inhabituel. Toutes les classes sociales ne sont pas à égales face à cette expérience sensible. Plus un livre est constitué de matériaux précieux, plus il est cher et donc inaccessible aux classes populaires. Comme le souligne Roger Chartier, la prolifération du livre abolit, depuis le XVIII^e siècle, la distinction sociale par la simple possession de l'objet. La seconde révolution du livre, celle de son industrialisation, permet aux éditeurs de produire plus de livres à moindre coût, en

⁴⁴⁸ Judith Lyon-Caen, « Le "Je" et le baromètre de l'âme », in Alain Corbin, Jean-Jacques Courtine et Georges Vigarello (dir.), *Histoire des émotions*, op. cit., t. 2, p. 186.

⁴⁴⁹ Pauline Craven, *Récit d'une sœur*, tome 1, op. cit., p. 266.

modifiant les matériaux utilisés. Ainsi Gervais Charpentier, l'éditeur parisien à l'origine de la première collection de livres à « bas coût⁴⁵⁰ », la Bibliothèque Charpentier, tout en continuant à utiliser un papier de bonne qualité, recouvre-t-il ses livres d'une couverture jaune – qui permet en même temps d'identifier visuellement un titre de la collection. Le monde de la librairie catholique, via la Société des Bons livres notamment, adapte également ses publications pour atteindre un public plus large en proposant aussi bien des livres de piété quotidienne que des romans édifiants dans un format bon marché, identifiable par sa couverture cartonnée rose. Ces évolutions techniques ne séparent pas de manière imperméable deux catégories sociales de lecteurs : on voit que la famille Guérin par exemple se fournit abondamment dans la bibliothèque de la Société des Bons livres. Et si désormais le seul fait de posséder un livre n'est plus une marque de distinction sociale, ce sont davantage les postures de lecture qui l'alimentent : le rapport affectif, aussi bien tactile que visuel, à l'objet en fait sans doute partie. Face au phénomène d'industrialisation du livre qui diminue les coûts par l'emploi de matières moins nobles, et à l'heure où se multiplient les éditions bon marché vendues, sous forme de fascicules, quelques sous l'unité, le « beau » livre devient un objet recherché et la bibliophilie se développe comme une posture de singularisation. On l'offre lors de moments solennels, lors de la première communion ou du mariage. On multiplie les objets typographiques plus ou moins luxueux qui s'y rattachent⁴⁵¹.

Dernier indice de cette nouvelle ségrégation des publics à l'heure de l'élargissement du lectorat et en même temps de l'univers tactile associé à la lecture : le lieu de conservation des ouvrages. La description que fait le *Journal des dames et des modes* (1797-1839), l'un des principaux périodiques féminins de la période, de la bibliothèque idéale est étroitement liée à la fois à l'évolution de la perception des intérieurs domestiques, lieux de l'intimité familiale à aménager, et à l'usage de la bibliothèque en tant que démonstration de soi.

Vous vous rappelez la petite maison avec la jolie porte verte et le joli escalier dont je vous ai parlé.

Nous allons y entrer pour voir une bibliothèque, vrai modèle de goût et d'élégance.

C'est le cabinet de travail d'une femme ; elle a fait tapisser les murs, de papier satiné gris-pâle,

⁴⁵⁰ De 7 francs en moyenne, le coût du livre est divisé par deux.

⁴⁵¹ Symptomatiquement, un journal à destination des femmes de l'aristocratie ou de la bonne bourgeoisie comme le *Journal des dames et des modes* insiste, dans ses conseils littéraires, sur la qualité des éditions et surtout des illustrations, gravures sur bois, l'usage de papier précieux comme le papier vélin et le papier satiné pour conférer au livre conseillé une valeur autre que celle qui tient à son contenu. Il en est de même des nombreux et variés objets typographiques proposés, à la même époque par le *Messenger des dames*, feuille éphémère créée en 1832 et absorbée l'année suivante par le *Journal des dames et des modes* : les recueils de fin d'année, offerts pour les étrennes, sont proposés « broché 6fr, relié en veau 8fr, en maroquin 10 fr, et en diverses reliures autrement élégantes⁴⁵¹ », *Le Messenger des dames*, n°1, novembre 1832. Les almanachs, Keepsakes et autres dérivés littéraires sont conseillés notamment en fonction du caractère luxueux ou non de leur édition.

bordé d'un cadre velouté vert. Un des pans de mur est vitré et sépare la pièce d'une serre garnie de fleurs [...]. Le meuble de la bibliothèque est en étoffe perse, fond réséda, avec de larges fleurs violettes, blanches et rouges, à feuillage vert. Le divan qui circule autour de la chambre est serré de trois gros câbles en soie verte. Les rideaux en mousseline brodée sont bordés de galons de soie vert et blanc.

[...] Le corps de la bibliothèque est en bois des îles, fermé par des glaces qui laissent apercevoir de riches reliures. Il est garni de bustes en bronze et d'un groupe de Castor et Pollux. Dans les coins sont d'élégantes étagères garnies de mille petits objets rares et étrangers, que nous n'avons pas assez de place pour détailler [...] ⁴⁵².

Avoir une « belle » bibliothèque, qui se regarde, qui se touche peut-être davantage qu'elle ne se lit, est un marqueur social fort jusque tard dans le XIX^e siècle et même au siècle suivant. À l'opposé de la famille Hélias, des paysans bretons dont le fils Pierre-Jakez (1914-1995) se souvient de l'unique livre de la maison, une Bible, que sa mère conservait précieusement, Herminie Brongniart possède, au moment du décès de son mari Jean-Baptiste Dumas en 1884, une bibliothèque de 4 000 ouvrages ⁴⁵³. Et les femmes de la haute société sont enjointes à consommer le livre de cette façon précise, plutôt que de s'en approprier le contenu ⁴⁵⁴. Marie d'Agoult se souvient de la bibliothèque en bois de citronnier de la princesse de la Trémoïlle, « merveille d'élégance ⁴⁵⁵ », mais peu de lectrices peuvent s'en vanter car elle est loin d'être accessible à toutes et tous : Sophie Ulliac-Trémadeure ou Justine Guillery, peu fortunées, rangent toujours leurs livres dans un coffre ou sur une tablette.

Malgré ces profondes transformations dans le rapport à l'objet, le livre conserve un caractère de sacralité. Sous la plume d'Eugénie de Guérin, il est assimilé à une relique ⁴⁵⁶ ; sous celle d'Athénaïs Michelet, les vieux livres recouverts de poussière sont l'un des souvenirs forts associés à la figure paternelle, témoignant d'une profonde admiration de la fille pour son père :

⁴⁵² *Le Journal des dames et des modes*, 5 septembre 1832.

⁴⁵³ Pierre-Jakez Hélias, *Le Cheval d'orgueil*, cité par Daniel Fabre, « Lire au féminin », art. cit. Estimés à environ 6 000 francs, les livres du couple Brongniart-Dumas étaient entreposés dans le cabinet de travail de son mari. AN, Minutier Central des Notaires de Paris, MC/XLVI/1242, Inventaire après décès de Jean-Baptiste Dumas réalisé à la demande de sa veuve Herminie Brongniart, 22 avril 1884.

⁴⁵⁴ Peut-on faire l'hypothèse d'une pratique de consommation genrée du livre ? À l'opposé par exemple, la bibliophilie s'affiche comme une pratique masculine. Sur le genre des objets et de leur consommation, on se rapportera aux travaux de Léora Auslander, notamment « The Gendering of Consumer Practices in Nineteenth-Century France » in Victoria de Grazia and Ellen Furlough (eds.), *Sex of Things: Essays on Gender and Consumption*, Berkeley, University of California Press, 1996, pp. 79-112, et son éditorial du dossier « Objets et fabrication du genre », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2014, n°40, p. 7-18.

⁴⁵⁵ Marie d'Agoult, *Mes souvenirs*, op. cit., p. 291.

⁴⁵⁶ « La bibliothèque [de la famille Rivières] est fort grande, j'aurais tout feuilleté, tout touché comme des reliques lorsqu'on est venu nous avertir pour souper. », Eugénie de Guérin, *Lettres à Louise* [9 avril 1837], op. cit., t. 2, p. 168.

Puis, il prenait quelque livre et se délaissait dans sa bibliothèque. Il aimait ce recueillement. Mais moi aussi j'aimais les livres, du moins à les manier. De temps en temps il fallait bien qu'ils eussent leur toilette. Ils étaient tous bien reliés, en belle peau de nuances différentes, la tranche bigarrée, et les coins de parchemin pour ne pas être écornés. Je les époussetais, les essuyais, les embrassais, avant de les rendre à mon père, qui les remettait en ordre⁴⁵⁷.

8.3.2. La vue convoquée par le livre

Mais c'est la vue qui apparaît le plus fréquemment convoquée dans les souvenirs de lecture. En ce sens, la lecture peut être considérée comme l'un des vecteurs culturels du changement de sensibilités à l'œuvre en ce début du XIX^e siècle, siècle que les historiens du sensible considèrent comme celui de l'avènement d'un nouveau régime scopique⁴⁵⁸. Dans l'histoire du livre et de la lecture, cette évolution est sensible notamment grâce à l'introduction, toujours plus nombreuse, de l'image à côté du texte. Celle-ci désormais l'accompagne, le résume, parfois se substitue à lui. Le contenu n'est plus seulement lu, il est aussi vu. L'image, grâce aux progrès de la lithographie, pénètre la littérature enfantine, les « belles » éditions tout comme, à partir des années 1830, les éditions bon marché et enfin la presse.

Pourtant, dans les souvenirs, la lecture est peu associée à l'image dans son sens le plus neutre, le support iconographique. Les nouvelles potentialités d'appréciation du texte ouvertes par l'illustration semblent s'effacer dans les souvenirs de lecture au profit, par exemple, du texte mémorisé. Quelques images marquantes laissent tout de même une trace, voire constituent presque en elles-mêmes un événement : c'est le cas des « Poires » de Daumier, parues en 1831, fameuses caricatures du roi Louis-Philippe parues dans *La Caricature*. Olympe Audouard raconte ainsi comment elle a fait son « éducation » politique avec son père, qui apparemment avait conservé, des années après, les séries de caricatures séditionnelles de Daumier⁴⁵⁹.

Par l'image, il ne s'agit pas simplement d'accompagner des lecteurs·trices peu lettré·e·s, même si cela a été à n'en pas douter une aide efficace de la diffusion de l'écrit dans de

⁴⁵⁷ Athénaïs Michelet, *Mémoires d'une enfant*, op. cit., p. 71.

⁴⁵⁸ « Le XIX^e siècle au prisme des *visual studies* », entretien de Quentin Deluermoz et Emmanuel Fureix avec Manuel Charpy, Christian Joschke, Ségolène Le Men, Neil McWilliam, Vanessa Schwartz, *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2014, n°49, p. 139-175.

⁴⁵⁹ Olympe Audouard, *Voyage à travers mes souvenirs*, op. cit., p. 28.

nouvelles classes de lecteurs. Eugénie de Guérin, lectrice avertie et habituée, mélange ainsi le texte et l'image, le lire et le voir, lorsqu'elle découvre *Notre-Dame de Paris* à travers l'édition illustrée de Renduel, parue en 1836⁴⁶⁰.

10 février 1838

[...] ces génies [Victor Hugo] ont des laideurs qui choquent l'œil d'une femme. Je déteste rencontrer ce que je ne veux pas voir, ce qui me fait fermer bien des livres ; *Notre-Dame de Paris*, que j'ai sous la main cent fois le jour, ce style, cette Esméralda, sa chevrette, tant de jolies choses me tentent, me disent : « Lis, vois ». Je regarde, je feuillette, mais des souillures par ci par là sur ces pages m'arrêtent ; plus de lecture, et je me contente de regarder les images. Je les aime encore comme un enfant ; de peu s'en faut que je n'arrache celle de la galette au levain de maïs, de cette si jolie mère et de ce si joli enfant⁴⁶¹.

Le trouble qu'Eugénie ressent dans la lecture du roman de Victor Hugo vient de deux phénomènes distincts : d'une part le dégoût qu'elle éprouve face aux descriptions de l'auteur, qu'il s'agisse, peut-être, de la façon qu'a Hugo de mettre en avant le thème de la laideur à travers le personnage de Quasimodo. L'introduction du grotesque, l'une des déclinaisons multiples de la laideur, crée une rupture dans son horizon d'attente construit autour d'un bel idéal, sublimé par la poésie lyrique ou les œuvres apologétiques auxquelles elle est plus accoutumée⁴⁶². De plus, la violence des mots de Victor Hugo est compensée par la représentation iconographique beaucoup plus apaisée qui lui fait face dans l'édition de 1836 : Eugénie parvient à poursuivre sa lecture grâce à l'image réconfortante d'Esméralda bébé et de sa mère, dans une scène traitée à la manière d'une Vierge à l'enfant, qui mobilise sa sensibilité catholique. Bien qu'elle restitue son malaise à partir de *Notre-Dame de Paris*, l'expérience d'un tel écart fut sans doute partagée par de nombreux·ses lecteurs·trices surpris·ses par rapport au virage complet initié par la littérature réaliste à partir des années 1830, qui accentue l'« adéquation entre la signification des mots et la visibilité des choses »⁴⁶³.

⁴⁶⁰ Identifiée par Nicole Le Pottier, « Que lisaient-ils ? La bibliothèque des Guérin : XVII^e-XIX^e siècles », in *Des Moulins à papier aux bibliothèques*, t. 2, Actes du colloque de Montpellier, 1999, p. 649-671.

⁴⁶¹ Eugénie de Guérin, *Journal* [10 février 1838], *op. cit.*, p. 106.

⁴⁶² L'horizon d'attente, tel que le définit Hans R. Jauss, est le « système de référence objectivement formulable qui, pour chaque œuvre au moment de l'histoire où elle apparaît, résulte de trois facteurs principaux : l'expérience préalable que le public a du genre dont elle relève, la forme et la thématique d'œuvres antérieures dont elle présuppose la connaissance, et l'opposition entre langage poétique et langage pratique, monde imaginaire et réalité quotidienne. » Voir Hans R. Jauss, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 2010 [1978], p. 54.

⁴⁶³ Jacques Rancière, *Politique de la littérature*, Paris, Galilée, 2007, p. 24 ; Roland Barthes, « L'effet de réel », *Communications*, 1968/1, n°11, p. 84-89. Proclamé par Hugo comme la victoire de la littérature moderne face à la littérature classique dans la préface de *Cromwell*, ce fut ensuite l'une des principales critiques contre le roman

8.3.3. Le sublime et le pittoresque : un nouveau régime d'appréciation du paysage

Mais avant que ne survienne la rupture essentielle dans le développement de la culture visuelle du XIX^e siècle, celle de la reproductibilité non seulement de l'œuvre d'art mais de toute production visuelle⁴⁶⁴, nous voudrions insister sur une autre forme d'exercice du regard étroitement associée à la lecture : la perception du paysage. Dans son ouvrage qui a fait date, Alain Corbin situe le nouveau régime d'appréciation du paysage au tournant des XVII^e et XVIII^e siècles et insiste sur le rôle qu'ont joué la peinture et la littérature dans le « désir » de rivage des sociétés occidentales à partir de la seconde moitié du siècle des Lumières⁴⁶⁵ ; or à l'orée du XIX^e siècle, l'esthétisation du paysage demeure l'un des ressorts fondamentaux de la littérature romantique⁴⁶⁶. La mer ou la montagne ne sont plus des espaces craints mais recherchés, représentés, magnifiés. La peinture, il est vrai, fait appel directement à la vue et aide le regard à se structurer, mais dans l'esthétisation littéraire, la vue est sollicitée par un biais différent, celui de l'imagination et de la projection du texte sur le paysage. Le regard sur le paysage évolue et la littérature romantique lui donne des inflexions inédites en portant à leur comble deux notions clés de cette évolution des sensibilités : le sublime et le pittoresque. Les lectrices se saisissent alors de ces deux notions et se les approprient pour restituer des expériences singulières de lecture.

Les deux notions convoquent deux registres de sensibilité différents que nous allons examiner tour à tour. Lorsqu'il est associé aux éléments naturels, le sublime renvoie à l'expérience directe d'une nature immense et en mouvement qui dépasse les cadres de la connaissance humaine. De la question philosophique centrale du romantisme, tenant à l'imbrication étroite entre les différentes compétences de l'esprit, entre entendement et conscience sensible⁴⁶⁷, ressort un culte de l'expérience singulière et une obsession de la matière.

réaliste dans les années 1840. Voir aussi Umberto Eco, *Storia della bruttezza*, Torino, Bompiani, 2007, p. 280-281.

⁴⁶⁴ Walter Benjamin, *L'Œuvre d'art à l'ère de sa reproductibilité technique* (1935), in *Idem, Œuvres III*, Paris, Gallimard, 2000, p. 67-113 ; Quentin Duelermoz et alii, « Les visual studies », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, art. cit.

⁴⁶⁵ Alain Corbin, *Le Territoire du vide. L'Occident et le désir de rivage, 1750-1840*, Paris, Flammarion, 1988.

⁴⁶⁶ Alain Vaillant (dir.), « Prologue », in *Idem, Dictionnaire du romantisme*, op. cit., p. LI ; Yvon Le Scanff, *Le Paysage romantique et l'expérience du sublime*, Paris, Champ Vallon, 2007, p. 255.

⁴⁶⁷ *Ibid.*, p. 115 sq.

Pour Schiller, le paysage déchaîné, manifestation de l'organisation cosmologique du monde, devient le lieu idéal pour éprouver les frontières du visible et de l'invisible, du matériel et de l'idéal, des limites de l'intelligibilité humaine donc⁴⁶⁸. L'orage, la tempête, les vagues passent alors du registre de l'inquiétant à celui de l'attrayant. Cette évolution du sublime se repère à la fin du XVIII^e siècle alors que les voyageurs, toujours plus nombreux, se confrontent à de nouveaux paysages. Chez les lecteurs·trices ordinaires, qui dans leur majorité ne se déplaçaient guère que dans un rayon proche de leur domicile, ces descriptions ont joué le rôle d'un puissant médium, suscitant le désir d'expérimenter des émotions analogues. Coraly de Gaïx pousse le plus loin la restitution de son expérience :

Il fait un vent furieux, une pluie battante, tout cela m'enchanté, j'aime les tempêtes et les orages... Enveloppée d'une immense pelisse, je vais toute seule affronter les autans ; il y a surtout, à vingt pas du château, un lieu charmant que j'appelle mon pays et qui fait mon bonheur. L'on y descend d'abord par un chemin épineux et difficile ...

Je m'assois sur une pierre couverte de mousse auprès de laquelle coule, sans être aperçu, une cascade dont on entend seulement le bruit... Cette solitude n'est troublée que par un berger qui vient, sur l'autre bord, abreuver son troupeau et qui vous laisse avec une rêverie nouvelle.

Enfin, ma chère, il ne manque à ce tableau qu'un rayon de la lune, pour ressembler à une page d'Arlincourt, mais je n'ai su où le placer⁴⁶⁹.

La distorsion entre le lieu réel de l'expérience de la lectrice et celui du héros du livre importe peu. L'intrigue du *Solitaire*, paru en 1821, se situe bien loin du quotidien de la jeune fille, puisqu'elle se déroule à l'époque de Charles le Téméraire, au XV^e siècle. Dans cet extrait, Coraly avoue à la fin s'inspirer fortement, voire imiter une description d'une promenade solitaire de d'Arlincourt pour retranscrire sa propre promenade, au point presque de regretter que tous les éléments ne soient pas réunis lors de sa promenade pour coller au plus près du roman. Plus loin, elle décrit l'arrivée de ses amies de Villeneuve de la façon suivante :

[octobre 1824]

[...] le soleil, ce jour-là, avait un peu d'humeur, car il ne parut pas de toute la journée, un brouillard très humide était répandu dans la campagne, mais voilà qu'à travers le nuage nous voyons apparaître une espèce de caravane arabe, telle que Chateaubriand les dépeint dans son

⁴⁶⁸ C'est ainsi que Schiller dans *Du sublime* (1800) définit l'expérience esthétique du sublime. Voir Umberto Eco, *Histoire de la beauté*, Paris, Flammarion, 2010, p. 281.

⁴⁶⁹ Coraly de Gaïx, « Lettres à Léontine » [juillet 1825], *op. cit.*, p. 135-136.

Itinéraire : l'âne marchait en tête, escorté par la cavale du désert que montaient de mystérieux personnages, enveloppés dans de grands châles, à la façon des Turcs. Il ne manquait à tout cela qu'un turban et quelques chameaux⁴⁷⁰.

Bien qu'il paraisse difficile de confondre le désert turc et la campagne tarnaise, ou que l'arrivée des trois sœurs de Villeneuve chez Coraly prenne des allures de caravane, l'essentiel dans l'expérience de Coraly tient à la manière dont elle réagence au prisme de ses lectures un moment presque insignifiant pour en faire un événement esthétique. L'un des ressorts justement de l'expérience du sublime romantique tient à la part d'« indétermination » qu'elle contient : la description est interrompue par des apparitions, des visions ; les sens sont désorientés par les multiples sollicitations extérieures⁴⁷¹. Idéalement, l'expérience du sensible se loge, dans la pensée philosophique, dans la confrontation directe de l'individu avec la nature et la peinture et la littérature entendent représenter cette expérience. La lecture, chez Coraly de Gaïx est dès lors dotée d'un fort pouvoir de performativité par lequel la jeune fille met en action ses sens et son imaginaire. Elle permet ainsi la réalisation pleine et entière de l'expérience esthétique du paysage tout autant qu'elle ouvre les possibilités de son expression. On y retrouve alors tous les codes esthétiques d'appréciation du paysage propres au romantisme : la sensibilité exacerbée aux météores – brouillard, pluie, orage...- étroitement associés au sublime dans l'imaginaire romantique⁴⁷², la naissance de l'orientalisme et de l'attrait du désert, et surtout la nécessité de l'expérience solitaire du paysage qui est l'une des conditions même de la réalisation de cette expérience.

Par la rêverie contemplative et solitaire, Coraly s'élève en tant que sujet qui prend conscience du monde qui l'entoure, entre réalisme et imaginaire. Elle éprouve alors des émotions contraires, peur et plaisir, qui forment le « sentiment mixte » de l'expérience du sublime décrit par Schiller⁴⁷³. Celles-ci sont retranscrites à travers la description de

⁴⁷⁰ Coraly de Gaïx, « Lettres à Léontine » [octobre 1824], *op. cit.*, p. 102. La scène du livre de Chateaubriand évoquée ici pourrait être la suivante : « Après quelques heures de marche nous franchîmes une des croupes du mont Sardène, et nous arrivâmes au bord du Pythicus. Nous fîmes halte pour laisser passer une caravane qui traversait le fleuve. Les chameaux, attachés à la queue les uns des autres, n'avançaient dans l'eau qu'en résistant ; ils allongeaient le cou, et étaient tirés par l'âne qui marche à la tête de la caravane. Les marchands et les chevaux étaient arrêtés en face de nous, de l'autre côté de la rivière, et l'on voyait une femme turque, assise à l'écart, qui se cachait dans son voile. », François-René de Chateaubriand, *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, Paris, Penaud Frères, 1827, p. 238.

⁴⁷¹ Yvon Le Scanff, *Le Paysage romantique*, *op. cit.*, p. 188 sq.

⁴⁷² « Le sublime, c'est l'effroi, voire l'horreur, suscités par l'irruption brutale d'un grand événement cosmique qui produit une vibration de l'être confronté à la force incommensurable de la nature, laquelle lui fait éprouver sa petitesse », Alain Corbin, *L'Homme dans le paysage*, Paris, Textuel, 2001, p. 87.

⁴⁷³ Schiller, *Du sublime* (1800), cité par Umberto Eco, *Histoire de la beauté*, *op. cit.*, p. 297.

sensations corporelles telles que les tremblements ou les palpitations du cœur : *in fine* c'est le bonheur de l'individu·e seul·e face aux éléments qui conduit à la plénitude et au sentiment de son indépendance morale. Derrière la jeune promeneuse surgissent alors les figures littéraires de René ou d'Adolphe, le héros du roman éponyme de Benjamin Constant et le *topos* de la lecture solitaire, en plein air, apparaît comme le plus communément partagé dans les écrits personnels. Mais le fait que les émotions ressenties par Coraly soient largement guidées par le système d'appréciation esthétique promu par la première littérature romantique n'enlève rien au caractère idiosyncrasique de son expérience esthétique⁴⁷⁴. En accordant une plus grande attention aux émotions et en décrivant les effets physiologiques, le ou la lecteur·trice se singularise.

L'autre évolution du régime de sensibilité visuelle que nous souhaitons mettre en avant se repère dans l'appréciation pittoresque des paysages. À l'origine, le pittoresque désigne tout ce qui mérite d'être peint. Il connaît, à l'aune de la littérature romantique, une complexification significative. Est pittoresque ce qui semble archaïque, particulier, menacé de disparaître⁴⁷⁵. Cette sensibilité visuelle se décline par un goût prononcé pour les monuments moyenâgeux, les châteaux, les tours ou les églises en ruines. Les romans gothiques d'Ann Radcliffe, les romans historiques de Walter Scott, sont, on l'a vu à partir de notre bibliothèque virtuelle, particulièrement prisés des lectrices. Reflétant un goût de plus en plus marqué pour les antiquités et les ruines, ils véhiculent un imaginaire médiéval qui imprègne fortement les sociétés européennes du premier XIX^e siècle. Soline Pronzat de Langlade associe ainsi, par exemple, les tours d'Elven, ruines d'une forteresse du XV^e siècle situées dans le Morbihan, à celles de la demeure de *Han d'Islande*, le héros éponyme du roman de Victor Hugo dont l'intrigue se déroule dans la Norvège du XVII^e siècle. Elle se remémore alors les descriptions du roman, la lanterne accrochée à la fenêtre, le sang du bourreau⁴⁷⁶. Les éléments visuels et les codes iconiques comme la lumière ou la couleur participent de l'imaginaire romanesque et aident à projeter une image sur le texte. Les descriptions créent un sentiment de proximité, presque de déjà-vu, un peu à la manière dont les films d'aujourd'hui construisent notre imaginaire sur l'ailleurs. Une véritable fièvre des ruines semble alors s'emparer des lectrices, partagée entre toutes (ou presque) les classes sociales. Alors qu'elle se promène dans la

⁴⁷⁴ Alain Corbin, *L'Homme dans le paysage*, *op. cit.*, p. 136.

⁴⁷⁵ Jean-Pierre Lethuillier et Odile Parsis-Barube, « Le pittoresque. Évolution d'un code, enjeux, forme et acteurs d'une quête dans l'Europe moderne et contemporaine », Colloque international, Université Lille 3, juin 2009.

⁴⁷⁶ Soline Pronzat de Langlade, *Pensées intimes* [novembre 1833 ?], *op. cit.*, non paginé.

campagne cotentine, Marie Ravenel, fille de meunier, passe devant les ruines d'un château abandonné et écrit : « Tout ce que j'avais lu ou entendu conter de ces vieux châteaux et de leurs habitants, se retraçant à mon esprit, avec ses couleurs sombres et son entourage merveilleux, m'inspirait une sorte de terreur que j'aimais⁴⁷⁷. »

En France, ce goût est indissociable de la rupture provoquée par la Révolution. Il faut reconstruire une société sur des bases solides, autres que celles de l'Ancien Régime et de la monarchie absolue qui ont conduit à la déchirure du peuple français. Le Moyen-Age, « invention » du XIX^e siècle⁴⁷⁸, sort considérablement renforcé de cette quête des origines. D'autres phénomènes politiques et culturels en témoignent. L'émergence des mouvements folkloristes, à l'aube des années 1830, tout comme le vaste mouvement de patrimonialisation initié dès les débuts de la monarchie de Juillet par Guizot, infléchissent le regard des individus vers une nouvelle sensibilité esthétique, vers une appréhension plus sensible des paysages qu'ils traversent ou qu'ils connaissent grâce aux guides, recueils de documents, récits de voyage qui se multiplient alors. Les coutumes et les usages des populations sont recensés, décrits, patrimonialisés⁴⁷⁹. C'est un phénomène qui touche l'ensemble du territoire et abolit les distances entre les territoires, en s'accéléralant encore davantage avec le développement du chemin de fer dans la seconde moitié du siècle. Dans cette unification de l'appréhension de l'espace et de l'appréciation du paysage, les romans ne sont pas les seuls à aiguïser le regard. Pensons à des grandes entreprises éditoriales comme les *Voyages pittoresques*, déjà évoqués, et aux guides de voyage dont les publications se multiplient. À partir de ce moment, le « pittoresque résulte d'une véritable chasse. Il est quête de la surprise au détour du chemin⁴⁸⁰ », et le livre – guide, récit de voyage, roman, devient une sorte d'appendice du voyageur. Soline Pronzat de Langlade durant son voyage dans le Morbihan en 1834, cherche ainsi à confronter les descriptions des chroniqueurs bretons à son environnement immédiat⁴⁸¹.

L'ensemble de ces publications change le régime d'appréciation de l'environnement direct ou de l'ailleurs lointain. Elles autorisent, de plus, à projeter une image sur un ailleurs depuis chez soi, que cette lecture soit préparatoire à un voyage ou une lecture informative, voire de simple curiosité. Longtemps, comme le rappelle Sylvain Venayre, la littérature du XIX^e siècle a figé l'image de jeunes filles et de femmes demeurant chez elles, à l'écart de la passion

⁴⁷⁷ Marie Ravenel, *Mémoires*, op. cit., p. 235.

⁴⁷⁸ Emmanuel Fureix et François Jarrige, *La Modernité désenchantée*, op. cit., p. 24.

⁴⁷⁹ Anne-Marie Thiesse, *La Création des identités nationales*, op. cit.

⁴⁸⁰ Alain Corbin, *L'Homme dans le paysage*, op. cit., p. 88.

⁴⁸¹ Soline Pronzat de Langlade, *Pensées intimes* [sans date], op. cit., non paginé.

du voyage dont se saisit le siècle⁴⁸². Effectivement la pratique iniatique du Grand Tour, effectué par les jeunes anglais depuis la fin du XVII^e siècle et imitée ensuite par le reste de l'Europe a concouru à établir une distinction sexuée de la mobilité⁴⁸³. Adelaïde de Castellane prévoit que son fils Boni, entre seize et dix-huit ans, voyage en France et en Europe à la découverte des arts, de la culture, de l'économie des autres pays⁴⁸⁴. Mais grâce à l'imprimé, on peut également voyager sans quitter son foyer : Eugénie de Guérin « prépare » ainsi un voyage dans la Nièvre – l'un des deux seuls qu'elle effectue durant sa vie hors du département du Tarn – grâce à la lecture de la *France pittoresque* d'Abel Hugo, qui a pour objectif de permettre aux lecteurs « la connaissance complète des beautés pittoresques, des curiosités naturelles, des richesses territoriales de la France⁴⁸⁵ ». La littérature d'aventures ou de voyage, sous toutes leurs formes, allant des *Relations du voyage du Bougainville* à *Robinson Crusoé*, la lecture d'ouvrages de géographie, mais aussi, on le voit, les guides ou les romans, a ainsi pu combler en partie cette inégalité face à la mobilité⁴⁸⁶.

Les nouveaux régimes d'appréciation esthétique du paysage – le beau, le sublime, le pittoresque – sont transmis par la littérature qui agit comme un désinhibiteur des émotions chez les lectrices. Les lectrices, en retour, y puisent de nouvelles modalités d'épanchement de soi. Sans doute, chez Coraly de Gaïx comme chez les autres, l'écriture des émotions dans un journal intime, une correspondance ou un récit de soi, est-elle largement imprégnée de la littérature de son temps, dont les multiples canaux de diffusion conduisent à multiplier l'écho. Cela témoigne en tout cas d'un usage de la littérature : le livre romantique fait office de prisme à travers lequel on voit, et peut-être encore davantage, on sent le monde qui nous entoure. Il invite à une lecture effusive et sensible : Eugénie de Guérin ou Coraly de Gaïx dans le Tarn, Soline Pronzat de Langlade en Bretagne, Marie Ravenel près de Cherbourg, ou plus tardivement, Amélie Weiler à Strasbourg, partagent un langage commun des émotions et un registre analogue de l'expérience sensible, même si toutes l'expriment de manière singulière. Quelques-unes

⁴⁸² Sylvain Venayre (dir.), « Pour une histoire culturelle du voyage au XIX^e siècle », *Sociétés et représentations*, 2006/1, n°21, p. 5-21.

⁴⁸³ Face à cette représentation genrée du voyage, pourtant, les femmes ont toujours voyagé, rappellent Rebecca Rogers et Françoise Thébaud, et cette pratique ne fait que croître au XIX^e siècle, lors de voyages de santé, d'excursions touristiques, du voyage de noces dont la mode se répand, sans compter le nombre de femmes, plus ou moins jeunes, parties exercer le métier d'enseignante hors de leur région ou de leur pays. Le nombre de récits de voyage en témoigne, même si les jeunes Françaises furent moins incitées à la mobilité que leurs homologues anglaises ou allemandes. Rebecca Rogers et Françoise Thébaud, « Éditorial », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, 2008, n°28, « Voyageuses », p. 5-16.

⁴⁸⁴ Adelaïde de Castellane, *Notes sur l'éducation*, op. cit., p. 931.

⁴⁸⁵ Abel Hugo, *La France pittoresque*, op. cit., t. 1, p. I. ; Eugénie de Guérin, *Journal*, [sans date (1839)], op. cit., p. 107.

⁴⁸⁶ De la même façon que toute une littérature pour jeunes filles ouvre, à la même époque, au voyage, à l'aventure, à l'exotisme, même si on y repère des différences avec celle à destination des garçons. Voir Bénédicte Monicat, *Devoirs d'écriture*, op. cit., p. 50-51.

voyagent, presque aucune, en revanche, ne fréquente les salons de peinture ou les musées⁴⁸⁷. En un sens, la littérature de la période romantique, lue ou entendue, a ouvert à une première démocratisation du paysage.

« L'art émeut. De là sa puissance civilisatrice⁴⁸⁸ », écrit Victor Hugo, dotant l'art, et au premier rang la littérature, d'une fonction principielle, celle d'émouvoir son public. Surtout, il lui accorde un fort pouvoir de médiation et de propagation de l'émotion qui, de l'individu spectateur, navigue vers le social. Tels que les effets de lecture nous sont restitués dans les écrits personnels, il apparaît que le lectorat du XIX^e siècle s'émeut, ressent, expérimente à travers ses lectures. Pourtant, malgré son siège individuel, l'émotion s'exprime en fonction de logiques sociales et historiques que nous avons tentées d'objectiver ici. Au tournant du siècle, le corps féminin est pensé comme le réceptacle d'émotions négatives, qu'il s'agit de contrôler ou de taire. Les lectrices elles-mêmes luttent contre les effets supposés pervers de la lecture, comme pour mieux se prémunir du regard social qui jette l'opprobre sur le « romanesque » des lectrices. Certaines de ses manifestations apparaissent en revanche largement partagées : les larmes, dans la continuité d'un XVIII^e siècle sensible, appartiennent encore un temps au registre des émotions de lecture ; l'expérience esthétique du paysage est quant à elle largement popularisée par la littérature romantique au-delà, on peut le penser, des assignations de genre. Les possibilités nouvelles d'expression de soi, nourries par la littérature et par l'apprentissage de l'écriture de soi, invitent à l'épanchement. Ecrire sur ses lectures devient alors le lieu idéal de restitution de l'expérience subjective – voire le lieu de l'expérience en elle-même.

Protéiformes, hétéroclites, les pratiques et les usages de la lecture ne se laissent pas aisément enfermés dans une catégorie monolithique. Nous avons tenté, dans cette partie, de restituer toute leur diversité à travers la polyphonie des voix convoquées.

⁴⁸⁷ La Restauration et la monarchie de Juillet sont pourtant des périodes de vastes réaménagements des musées. Sous l'égide notamment du comte de Forbin, directeur des musées de 1816 à 1841, les peintres modernes comme Delacroix entrent au Louvre, les collections d'objets doivent donner à voir « la civilisation universelle ». Mais ce n'est que très progressivement, dans la seconde moitié siècle, que son public s'élargit. Antoine de Baecque et Françoise Mélonio, *Histoire culturelle de la France.*, op. cit., t. 3, 343-345.

⁴⁸⁸ Victor Hugo, *Proses philosophiques de 1860-1865*, cité par Ludmila Charles-Wurtz, « L'imaginaire de l'émotion dans l'œuvre de Victor Hugo », in Anne-Claude Ambroise-Rendu et alii, *Émotions contemporaines*, op. cit., p. 268-277.

Malgré la singularité des souvenirs de lecture qui parsèment les écrits personnels se rappelle toujours à nous la nécessité de composer avec le faisceau de discours et de représentations qui suscitent, orientent, contraignent les pratiques et en même temps permettent à l'individuelle de se définir en accord ou en contradiction avec ces normes, toujours sujettes à de possibles déplacements. Aux lendemains de la Révolution française, la renégociation des identités et des rôles sociaux sur la base d'une hiérarchisation entre les sexes se joue aussi dans la différenciation des pratiques et des usages de la lecture. Cela apparaît clairement au vu de l'importance de la question du roman et du romanesque, qu'il s'agisse de décrire une pratique ou de désigner un comportement de lectrice. Les traits de cette lectrice romanesque / lectrice de romans, grossis et amplifiés à souhait, n'en circulent pas moins très largement dans la France du XIX^e siècle et obligent la plupart des scriptrices, dans le rapport réflexif qu'elles développent sur leurs pratiques de lecture, à se situer au regard de cet imaginaire. Mais nous avons vu également que d'autres traditions, forgées par exemple dans la culture catholique de la pratique des textes, d'autres critères sociaux, comme l'âge, d'autres habitudes, enracinées dans les usages collectifs d'une sociabilité de l'imprimé, complexifient l'appréhension historique des pratiques de lecture. Ce dernier point donne la juste mesure des tensions qui se jouent alors dans l'augmentation du lectorat et des possibilités de lecture. Alors que l'idéologie des sphères séparées, ancrée dans le Code Civil, répartit hermétiquement le public et le privé, la lecture brouille largement cette frontière et permet de réintroduire du public dans le privé. D'une part les pratiques de lecture demeurent au cœur de pratiques de sociabilité largement partagées, et même si elles sont traversées par des inégalités, elles élargissent les communautés affectives et intellectuelles bien au-delà du cadre domestique. Surtout, une part de l'expérience de la lecture ouvre sur des horizons plus vastes. Qu'il s'agisse de la presse, de l'histoire ou de la littérature romantique, lire inscrit les lectrices dans l'expérience collective. Comme l'a analysé Patrick Joyce au sujet de la trajectoire de lecteur d'Edward Waugh dans l'Angleterre victorienne, celles et ceux qui écrivent sur eux-mêmes et sur leurs lectures se comprennent comme des sujets agissants dans le monde par rapport à leur place dans diverses histoires⁴⁸⁹. Ici, les scriptrices usent de l'histoire de la littérature comme d'une mnémonique pour situer leur trajectoire dans le siècle et s'approprient de nouvelles possibilités d'expression, voire de libération du moi et de ses émotions.

On pourrait donc dire, avec Paul Bénichou, que les lecteurs et lectrices du premier XIX^e siècle ont contribué à ériger un « un pouvoir spirituel nouveau. Ce pouvoir, on le faisait résider

⁴⁸⁹ Patrick Joyce, *Democratic Subjects. Self and the Social in Nineteenth-Century England*, Manchester, University of Manchester, 1994, p. 41-50.

dans la littérature, élevée à une dignité jusque-là inconnue⁴⁹⁰ », tant il est vrai que la littérature imprègne, modèle l'écriture de soi. C'est effectivement dans cette relation dialectique que l'on peut observer de manière privilégiée comment se sont recomposées les identités individuelles ou collectives, à un moment où les femmes se sont vues privées de leur individualité⁴⁹¹.

⁴⁹⁰ Paul Bénichou, *Le Sacre de l'écrivain (1750-1830)*, op. cit., p. 259. L'auteur continue : « On sait depuis longtemps que ce qu'on appelle romantisme a été quelque chose de plus qu'une révolution littéraire, et que ce mouvement apportait avec lui un bouleversement général des valeurs. Si difficile qu'il soit de définir par des caractères constants la vision romantique du monde, on aperçoit qu'une certaine mutation de la foi humaniste du siècle précédent en a fourni l'essentiel, et qu'au sein de cette mutation, quoiqu'elle se présentât comme un compromis avec la tradition religieuse, continuaient à se dessiner les contours d'un pouvoir spirituel nouveau. Ce pouvoir, on le faisait résider dans la littérature, élevée à une dignité jusque-là inconnue ».

⁴⁹¹ Geneviève Fraisse, *Muses de la raison*, op. cit., p. 152.

Partie 4. Lecture, identités, émancipation : trajectoires de lectrices dans la France du premier XIX^e siècle.

« J'ai lu des livres où je me suis trouvée. Ils me font des trésors funestes. C'est moi, c'est encore moi, me disais-je. En me cherchant dans ces pages dévorantes, je m'y plongeais avec un délice, une curiosité sauvage¹ », écrit Antoinette Dupin, née dans une modeste famille lyonnaise en 1801, auteure de quelques romans et articles qui n'ont pas connu une grande postérité. On peut d'emblée s'interroger : que cherchait-elle et qu'a-t-elle trouvé ? Qui est ce moi sur lequel elle insiste ? Par rapport à quoi, à qui se positionne-t-elle ainsi ?

Cette affirmation n'a rien d'exceptionnel et semble même intemporelle, engoncée dans un faisceau de références culturelles et littéraires : de Montaigne à Sartre, en passant par Rousseau, on pourrait même dire que cela relève du *topos* du récit de soi. Pourtant, lorsque l'on raconte sa propre expérience de lecture, on va tenter de s'y dire soi-même, ce que l'on a vécu d'unique et de singulier par rapport à une expérience qui pourrait être collectivement partagée – un livre, par définition, n'est pas écrit ni publié à destination d'une seule personne ; ce récit contient alors en lui-même la volonté de dire comment on se situe dans le monde social par le biais d'une expérience culturelle, la lecture, et d'un objet, le livre. Ne pourrait-on pas y voir un des points de rencontre entre l'individu et la société, en raison de sa nature : pratique culturelle *et* expérience individuelle, elle est à la fois partagée et unique ; médium d'un discours sur le monde et lieu d'un travail de l'esprit, elle confronte un dispositif et un·e individu·e ; logée dans un espace normatif, elle ouvre néanmoins vers de possibles réappropriations, comme l'écrit

¹ Antoinette Dupin, « Antoinette Dupin par elle-même », *op. cit.*, p. 381.

Roger Chartier².

Dans la partie précédente, nous avons justement insisté sur la manière dont des catégories de lecteurs « prédéfinies » par les représentations culturelles sur la lecture et les normes de genre sont sans cesse déplacées, questionnées, par de micro-déplacements, dans l'acte de lecture. Nous souhaiterions aller plus en avant et élargir une dernière fois le prisme d'analyse pour tenter de comprendre l'affirmation d'Antoinette Dupin : qui est ce « moi » qui se forme dans l'expérience de la lecture ? Comment la lecture, pour des femmes du premier XIX^e siècle, en ce qu'elle produit un rapport à soi, a-t-elle permis l'expression d'une subjectivité et parfois, d'une subjectivité politique³ ? Quels sont les termes de cette redéfinition et sur quelles bases certaines femmes ont-elles pu formuler une critique des normes de lecture associées à la féminité et imaginer une lecture contestataire à portée collective ? Nous examinerons pour cela deux usages de la lecture sur lesquels nous avons peu insisté jusqu'à maintenant : la lecture engageant une individuée dans un travail intellectuel tout au long d'une vie, et la lecture politique et idéologique comme support possible d'une émancipation collective.

Faire cette histoire, repérer comment le sujet émerge, dans ses résistances aux normes et aux assignations identitaires, dans l'élaboration d'un rapport réflexif à soi, est une réelle gageure en histoire, et peut-être encore plus quand il s'agit de groupes dominés, comme les femmes. Parmi l'ensemble des vies collectées ici, toutes n'ont pas, nous l'avons vu, donné lieu à une réflexion critique sur l'usage de la lecture et au-delà, sur les identités sexuées – même si les pratiques souvent déjouent cette affirmation. Mais cela interroge sur les choix que l'on opère lorsque l'on utilise, pour l'histoire du premier XIX^e siècle, le genre comme catégorie d'analyse : il s'agit bien d'étudier les manifestations normatives, symboliques, culturelles d'une domination fondée sur la hiérarchisation des sexes et des identités et de repérer, dans les expériences individuelles le plus souvent - plus rarement collectives pour cette époque -, les possibles remises en cause de cet ordre genré.

Il est évidemment plus facile de saisir cette contestation par le jaillissement visible d'un

² « Il y a des espaces bornés. Toute lecture n'est pas possible pour n'importe quel lecteur à n'importe quel moment. Tout lecteur est un être social habité de normes, de conventions, de compétences qui sont profondément historiques et sociales. En même temps peut s'ouvrir tout un espace d'appropriation, entendu comme ensemble de possibles différenciés. » Roger Chartier, « Entretien avec François Dosse », *L'Empire du sens. L'humanisation des sciences humaines*, Paris, La Découverte, 1995, p. 319.

³ Nous avons défini dans l'introduction générale de la thèse la subjectivité comme une manière particulière de s'approprier en tant qu'individu par un rapport réflexif à soi. Cette subjectivité devient politique lorsqu'elle est associée à la construction d'un collectif virtuel, porteur de nouveaux droits, et donc d'un conflit démocratique. Voir Federico Tarragoni, « Du rapport de la subjectivation politique au monde social. Les raisons d'une mésentente entre sociologie et philosophie politique », *Raisons Politiques*, 2016/2, n°62, p. 115-130.

acte, d'une parole, d'une personnalité dans l'espace public ; mais que faire du coup de toutes les critiques plus souterraines qui, dans le privé et dans le quotidien, s'expriment à partir d'un défaut de concordance entre ce que l'expérience de lecture dévoile à l'individue et ce que l'individue est socialement ? Que faire également de toutes ces vies retrouvées qui n'ont pas réussi ou tout simplement pas cherché à contester, transgresser les normes sociales et les situations de domination dont elles avaient par ailleurs plus ou moins conscience, ou qui ont parfois cherché la stabilité ou la continuité de l'ordre social ? Faut-il leur dénier cette part de subjectivité et cette capacité d'agir que l'on repère peut-être plus facilement chez celles qui ont ouvertement transgressé les normes de genre⁴ ? N'existe-t-il pas d'autres formes d'action qui ne reprennent pas le répertoire traditionnel, et pour l'essentiel viril, de la manifestation publique et visible⁵ ? L'usage que beaucoup de femmes firent de la lecture est, nous le pensons, déjà en soi une « manipulation, [une] interprétation des règles, [une] négociation⁶ » à l'intérieur d'un système normatif jamais suffisamment structuré ou cohérent pour étouffer ces voies singulières.

Pour restituer toute cette gamme d'expériences vécues qui forment le millefeuille du monde social, il faut aller au plus près des trajectoires individuelles, en opérant, suivant Jacques Revel, un « changement de focale⁷ ». Cette démarche « au ras du sol » a pour objectif de reconstituer un espace des possibles en fonction des ressources propres à chaque groupe à l'intérieur d'une configuration donnée et nécessite une « exploration et approfondissement des propriétés d'une singularité accessible à l'observation » pour en extraire une argumentation de portée plus générale⁸. L'analyse de l'expérience de la lecture, que ce soit sur la durée dans la dynamique longitudinale d'une vie, ou saisi à un instant « t », lorsque se déploient de manière réticulaire de multiples interrelations autour du lire, me semble la meilleure voie pour restituer la pluralité des interprétations singulières de l'acte de lecture, inscrites dans les possibles laissés ouverts par les anfractuosités des contextes historiques, jamais homogènes, jamais stabilisés.

À défaut de pouvoir suivre chacune des scriptrices étudiées dans le cadre de cette thèse,

⁴ Paradoxe que mettent en lumière Maxime Cervulle et Armelle Testenoire dans « Du sujet collectif au sujet individuel, et retour », Introduction au dossier « Subjectivités et rapports sociaux », *Les cahiers du genre*, 2012/2, n°53, p. 5-17.

⁵ « Il arrive que l'héroïsme des femmes se conforme jusqu'à l'extrême aux qualités d'âme attendues de leur genre : courage, force d'âme, ténacité, dans des comportements très éloignés du répertoire d'action viril, voire guerrier », rappellent Sophie Cassagnes-Brouquet et Mathilde Dubesset au sujet de l'héroïsme au féminin dans « La fabrique des héroïnes », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, 2009, n°30, p. 7-18.

⁶ Giovanni Levi, « Les usages de la biographie », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 1989/44, n°6, p. 1325-1336. Voir également François Dosse, *L'Empire du sens*, op. cit., p. 270.

⁷ Jacques Revel, « Micro-analyse et construction du social », in *Idem* (dir.), *Jeux d'échelle*, op. cit., p. 15- 36.

⁸ Jean-Claude Passeron et Jacques Revel, « Penser par cas. Raisonner à partir de singularités », in *Idem* (dir.), *Penser par cas*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2005, p. 9

nous avons arrêté notre choix sur deux cas.

Dans le chapitre 10, nous tenterons de voir comment la subjectivité se manifeste à partir d'une pratique particulière de la lecture, qui tient dans une volonté d'étudier tout au long de la vie, transformée en un véritable travail de connaissance de soi. Nous nous appuierons pour cela sur deux récits autobiographiques dans la mesure où, si l'on suit Judith Butler, le récit de soi est le lieu idéal d'explicitation de l'opération critique et réflexive qui consiste à se dire par rapport aux normes. Qu'elle soit conflictuelle ou consensuelle, cette relation rend possible l'émergence du sujet⁹. Les textes de Sophie Ulliac-Trémadeure et de Justine Guillery¹⁰ laissent de fait affleurer, nous le verrons, les oscillations de deux femmes du XIX^e siècle entre les normes et leur « désir d'exister », les hésitations, les déviations, les renégociations qui adviennent dans l'horizon apparemment fixe de l'identité féminine au XIX^e siècle.

Pour redonner une épaisseur à leurs existences, à leurs choix et à leurs contradictions individuelles, nous proposons de les approcher par la biographie. Depuis les propositions avancées par la *microstoria* dans les années 1980, celle-ci est au cœur de la pensée par cas, dans la mesure où, mieux qu'une autre forme d'écriture de l'histoire, elle permet de confronter les deux échelles d'analyse du singulier et du général et de saisir la manière dont les choix individuels, venant se loger dans les plis du social, jouant avec les règles et les rôles, informent sur ce même contexte et en révèlent les possibles déplacements, même les plus infimes¹¹. Dans cette perspective, comme l'ont affirmé Jo Burr Margadant et les tenants de la nouvelle biographie anglo-saxonne, écrire des histoires individuelles de femmes à une époque où celles-ci sont d'abord pensées en termes collectifs, prémunit de tout déterminisme et montre que détourner les normes culturelles était possible, même dans le domaine des identités¹².

⁹ Judith Butler, *Le Récit de soi*, op. cit., p. 17. La philosophe américaine reprend en cela les principales propositions de Paul Ricœur, pour lequel l'opération autobiographique permettant de se dire soi-même autorise un recul réflexif, un écart dans lequel vient se loger la conscience de soi.

¹⁰ Les *Souvenirs d'une vieille femme* de Sophie Ulliac-Trémadeure sont écrits en 1861, Justine rédige ses *Mémoires* entre 1830 et 1848. Pour un développement sur la composition de ces écrits, voir les notices consacrées à leurs auteures dans le répertoire biographique, *Annexe I*. Nous nous appuierons également, pour Sophie, sur ses articles de presse ainsi que sur une correspondance personnelle.

¹¹ Pour ce faire, il ne s'agira pas de dresser une biographie exhaustive, totale de l'individue, à partir de laquelle on serait tenté d'identifier un « cas d'espèce » (Sabrina Lobriga, « La biographie comme problème », in J. Revel (dir.), *Jeux d'échelle*, op. cit., p. 209-232), mais bien de réfléchir à l'équilibre entre la spécificité d'un destin singulier et l'ensemble du système social. Comme le résume Sabrina Lobriga : « Plus que le type importe la variété. Seule une multitude d'expériences permet de prendre en considération deux dimensions fondamentales de l'histoire : les conflits et les potentialités », *ibid.*, p. 230.

¹² « [...] identities are mobile, contested, multiple constructions of the self and others that depend as much on context as any defining traits of character », Jo Burr Margadant, « Introduction », in *Idem* (ed.), *The New Biography. Performing Femininity in Nineteenth-Century France*, Berkeley and Los Angeles, University of California Press, 2000, p. 1-32. Pour une mise au point historiographique sur les apports de la biographie en histoire du genre, voir Victoria E. Thompson, « L'histoire du genre : trente ans de recherches des historiennes américaines de la France », traduction de Edith Febvet, *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, 2005, n°96-97, p. 41-62.

Dans le chapitre 11, nous examinerons successivement les démarches des saint-simoniennes et de Flora Tristan. Celles-ci sont différentes. Chez les premières, on sent l'urgence d'un moment exceptionnel, qui a trait au contexte très particulier des débuts de la monarchie de Juillet, et à l'histoire interne du mouvement saint-simonien. Nous pouvons appréhender alors un réseau en cours de constitution, vivant, à partir des lettres échangées entre deux saint-simoniennes, Irma Roland et Aglaé Saint-Hilaire, le courrier des lectrices envoyé à la presse saint-simonienne et les articles rédigées par les saint-simoniennes dans leur journal, *La Femme libre*, qui paraît à partir de novembre 1832. Flora Tristan à l'inverse théorise sa pensée de l'émancipation des femmes et du peuple avant de partir à leur rencontre en 1843. Elle écrit sur sa propre expérience de la domination, échange beaucoup, avec les représentants du monde ouvrier, avec d'autres femmes, et rédige, durant son tour de France de l'année 1843-1844, un journal dans lequel elle confronte sa pensée sur l'émancipation par le livre à la réalité de ses rencontres avec les ouvrier·e·s. L'accent sera davantage mis, dans ce chapitre, sur les réseaux et les relations interpersonnelles, qui se constituent autour de la lecture par l'échange de lettres et les débats dans la presse. En examinant successivement ces deux moments, l'objectif est de voir, au-delà de l'expérience individuelle quels autres usages de la lecture sont alors possibles, dans un élargissement vers le collectif et devant conduire à l'émancipation.

Chapitre 9. Singulières : la lecture, le célibat et le travail. Destins croisés de Justine Guillery et de Sophie Ulliac-Trémadeure

Le choix des trajectoires de Justine Guillery et de Sophie Ulliac-Trémadeure se justifie parce qu'elles se situent à la frontière de l'exceptionnel et de l'ordinaire, ni héroïnes ni « vies minuscules », ni extraordinaires mais sans doute pas représentatives de l'ensemble des femmes de leur génération. Sophie Ulliac-Trémadeure, auteure d'un très grand nombre d'ouvrages moraux et didactiques entre les années 1820 et 1850, n'est pas une totale inconnue de l'histoire ; Justine Guillery en revanche, même si elle eut, après son décès, un biographe zélé qui tenta de l'inscrire dans la postérité, fut oubliée jusqu'à la redécouverte récente de son autobiographie. Le statut public qu'acquiert Sophie par ses publications rend peut-être plus simple la saisie des écarts entre la norme et le singulier mais il est sans cesse repoussé, contesté, contredit par son aspiration à la normalité. Elle ne veut pas être perçue comme exceptionnelle, catégorie utilisée par ses contemporain·e·s pour désigner les trajectoires de quelques femmes qui ne se soumettent pas à la norme de leur sexe¹³. S'engage alors une lutte continue entre son image publique et sa pratique de la lecture, tendue vers l'érudition, qui la place de fait dans une « anormalité ». Pour Justine Guillery, la lecture au contraire doit conduire à l'élaboration d'un être supérieur, singulièrement différent des autres et qui arrive à maximiser son intelligence, sa connaissance de soi pour se déprendre des bassesses et des préjugés qui animent selon elle le monde social. Ce faisant, elle tente de se préserver du stigmate que sa marginalité sociale et économique lui inflige.

¹³ Selon Christine Planté, la notion d'exceptionnalité recouvre, pour le XIX^e siècle, deux niveaux de sens : exceptionnalité du sexe féminin par rapport au genre humain et exceptionnalité de quelques femmes par rapport à la norme de leur sexe. Le premier niveau, associé, au tournant du siècle, le féminin à l'altérité et donc implicitement, le masculin à l'universel. Le second niveau dénie à celles qui sortent de la norme la part d'individualité et de liberté qu'elles ont pu mettre en œuvre. Christine Planté, « Femmes exceptionnelles. Des exceptions pour quelle règle ? », *Les Cahiers du GRIF*, 1988/1, n°37, p. 90-111. Pour une analyse de ces contradictions dans l'œuvre de Sophie Ulliac-Trémadeure, voir Isabelle Pannier, « Sophie Ulliac-Trémadeure : les contradictions de la vertu », *Romantisme*, 1992, n°77, p. 33-36.

Leur vision de la lecture et leur rapport au savoir semblent donc inconciliables. Pourtant, nous avons choisi de croiser leurs trajectoires de lectrices parce que, malgré une apparence foncièrement idiosyncratique, elles mettent au jour des régularités propres au contexte dans lequel elles évoluent. Elles se ressemblent à plus d'un titre. Appartenant à la bourgeoisie, elles partagent un univers social très proche même si, par exemple, elles ne reçoivent pas du tout la même éducation. La ruine de leur famille lorsqu'elles sont jeunes filles les oblige à travailler, et les « condamne » au célibat, les plaçant dans une situation sociale particulièrement inconfortable pour une femme dans les premières décennies du XIX^e siècle¹⁴. La lecture apparaît alors, au rapport de ces deux aspects de leur identité, comme une ressource qui doit leur permettre de concilier leurs choix et leurs attentes individuelles avec les rôles et les assignations sociales. Elles en font un véritable travail sur soi, et c'est ce qui irrigue leur pratique de la lecture, les choix qu'elles font en matière d'étude. C'est ce qui oriente, infléchit leur positionnement par rapport à leurs contemporains, et surtout leurs contemporaines ; ce au miroir de quoi elles font l'expérience sensible de leur subjectivité.

9.1. Deux jeunesses dans la tourmente révolutionnaire

Les trajectoires de Justine Guillery et de Sophie Ulliac-Trémadeure se rapprochent voire s'entrecroisent souvent. Elles auraient pu, d'ailleurs, se rencontrer dans leur jeunesse parisienne, au début de la Restauration. Nées dans la tourmente révolutionnaire, elles connaissent toutes deux le destin de nombreuses jeunes filles de leur génération dont les familles, bien intégrées socialement et professionnellement, subissent un déclassement. Cette épreuve marque le parcours de chacune, comme l'écrit Sophie en ouverture de son second livre :

¹⁴ Ce qu'ont bien mis en évidence les travaux sur le célibat féminin, notamment ceux d'Arlette Farge et Christiane Klapisch-Zuber (dir.), *Madame ou Mademoiselle ? Itinéraires de la solitude féminine, XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Arthaud-Montalba, 1984 et plus récemment le dossier coordonné par Peggy Bette et Lola Gonzalez-Quijano, « Femmes sans mari (Europe XIX^e-XX^e siècles) », *Genre et Histoire*, 2015, n°16. Geneviève Guilpain enfin, dans une approche plus philosophique et transpériodique, prend notamment les exemples de Justine et de Sophie pour le XIX^e siècle. Geneviève Guilpain, *Les Célibataires, des femmes singulières. Le célibat féminin en France (XVII^e-XXI^e siècles)*, Paris, L'Harmattan, 2012, et notamment le chapitre 5 « Quand le célibat s'impose » pour les trajectoires de Justine et de Sophie, p. 83-92.

« Ceux qui ont traversé les révolutions savent que ces grandes secousses politiques se font sentir jusque dans les plus humbles demeures¹⁵. »

Justine Guillery naît en 1789 dans une famille de notables versaillais bien établie. Son père Étienne-Rémy, avocat, a épousé Madeleine-Julie Leroux, fille d'un notaire du roi. Deux frères complètent la fratrie, Charles, né en 1791, et Hippolyte, né en 1793. Acquis aux principes révolutionnaires, son père occupa la fonction de président de la municipalité de Versailles (ou procureur-syndic selon les biographes de Justine¹⁶). Il fut, pour une raison inconnue, emprisonné pendant la Terreur, et mourut à sa sortie de prison, en 1795. Après ce drame, sa veuve s'installe dans leur maison de campagne de Grignon, dans le sud de Paris. Elle y accueille sa famille proche, tantes et mère, des amis et des connaissances, quelques pensionnaires, et la maison devient progressivement un lieu de passage animé, à mi-chemin entre le salon et la pension. Mais l'argent se fait rare et la mère de Justine est obligée de vendre Grignon : toutes s'installent à Paris en 1810. Son frère Charles étudie alors au lycée Louis-le-Grand, puis intègre l'École normale tout juste créée par Napoléon pour former les futurs enseignants. Quant à Hippolyte, après deux années dans la marine, il rentre en 1812 dans la promotion de l'École polytechnique. Les deux jeunes Guillery fréquentent alors la jeunesse lettrée de la montagne Sainte-Geneviève et rencontrent à cette occasion Augustin Thierry. Justine et sa mère, pour leur part, sont obligées de travailler pour subvenir aux besoins de la famille. Madeleine donne des leçons d'italien et Justine, après quelques leçons de dessin dans l'espoir de devenir copiste, est placée en apprentissage auprès d'un graveur de musique. Elle a alors plus de vingt ans.

D'origine bretonne, Sophie Ulliac-Trémadeure est la cadette de Justine de cinq ans¹⁷. Sa famille appartient à la bonne bourgeoisie lorientaise (ses grands-pères étaient l'un architecte et l'autre juge de paix). Son père, ingénieur militaire, s'était engagé dans l'armée avant sa naissance et y a obtenu le grade de lieutenant-colonel du génie. Rapidement, son métier l'oblige à de fréquents déplacements. En 1799, Sophie et sa mère quittent donc la Bretagne pour Paris. Plus tard, les deux femmes rejoignent Henry Ulliac à Cassel, la capitale de la Westphalie, où ce dernier est entré au service de Jérôme Bonaparte. L'Empire napoléonien connaît son apogée et pendant deux ans, entre 1810 et 1812, la famille Ulliac jouit d'une position confortable dans la

¹⁵ Sophie Ulliac-Trémadeure, *Souvenirs d'une vieille femme*, op.cit., t. I, p. 57. Pour l'ensemble du chapitre, *Souvenirs*, I ou II fera référence au texte de Sophie Ulliac-Trémadeure, et *Mémoires* à celui de Justine Guillery.

¹⁶ Louis Alvin, « Justine Guillery », « Charles-Etienne Guillery » et « Hippolyte Guillery », *Biographie Nationale de Belgique*, tome 8, Bruxelles, 1884-1885, p. 526-546 et John Bartier, « Des amis inconnus de Saint-Simon : les Guillery », in *Libéralisme et socialisme au XIX^e siècle*, études rassemblées par G. Cambier, Bruxelles, Editions de l'Université libre de Bruxelles, 1981, p. 343-363.

¹⁷ Sophie Ulliac-Trémadeure est peu disserte sur son enfance. Les quelques renseignements biographiques supplémentaires dont nous disposons proviennent d'un des rares articles qui lui est consacré, Léon Dubreuil, « Une amie d'Henriette Renan : Sophie Ulliac-Trémadeure », *Annales de Bretagne*, tome 66, 1959, n°2, p. 197-229.

capitale rhénane. Mais Henry ayant été fait prisonnier durant la campagne de Russie, Sophie et sa mère sont obligées de fuir l'Allemagne et de s'installer, sans ressources, dans une pension à Versailles. Pendant la captivité de son mari, Mme Ulliac travaille en tant que couturière, tandis que Sophie apprend le métier de tricoteuse de bas puis de brodeuse auprès d'une vieille demoiselle. Les difficultés financières et personnelles s'accumulent. Henry Ulliac rejoint femme et enfant à Paris en 1814 mais leur situation ne s'améliore guère : Louis XVIII, suspicieux à l'égard des soldats de la Grande Armée, démobilisés mais réputés fidèles à l'Empereur, ne leur accorde qu'une demi-solde. Entre-temps, la mère de Sophie est tombée malade, et demeurera, jusqu'à sa mort à la fin des années 1830, à la charge de sa famille. Le père de Sophie fait donc appel à la solidarité de la communauté bretonne, et reçoit l'aide d'Alexandre Duval, rennais installé à Paris, auteur de théâtre puis directeur de la bibliothèque de l'Arsenal sous la monarchie de Juillet. C'est lui qui, dès 1816, incite Sophie à se lancer dans la carrière des lettres.

Passées dans d'une certaine forme d'exil et rythmées d'épreuves matérielles et affectives analogues, l'enfance et la jeunesse de Justine et de Sophie se ressemblent à maints égards. Toutes deux grandissent dans un contexte particulièrement troublé, dont elles subissent directement les conséquences, et à vingt ans, à l'âge où normalement se pose la question du mariage pour des jeunes filles de la bourgeoisie, les deux femmes n'ont ni dot ni position sociale à offrir à un quelconque prétendant.

On comprend alors pourquoi la question du mariage, espéré ou redouté, par ailleurs si présente dans les souvenirs de jeunesse, est chez elles complètement passée sous silence. Comme environ 14% des femmes de la génération née entre 1784 et 1789¹⁸, elles se retrouvent célibataires et obligées de trouver un moyen de subsistance. Des années plus tard, Sophie s'insurge contre les obstacles à l'indépendance économique des femmes :

Rien n'est plus difficile à trouver, pour les femmes, que des moyens d'existence, soit qu'elles doivent vivre seules et indépendantes, soit que les événements qui les destinent à devenir l'unique appui de leurs vieux parents ou d'une famille naissante, que la mort du chef vient priver de son soutien¹⁹.

¹⁸ Cécile Dauphin, « Femmes seules », in Geneviève Fraisse et Michelle Perrot (dir.), *Le XIX^e siècle*, in Georges Duby et Michelle Perrot (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, op. cit., tome 4, p. 514.

¹⁹ Sophie Ulliac-Trémadeure, « Des femmes dans les diverses conditions de la vie (2^e article). Les femmes professeurs », *Le Conseiller des femmes*, n°16, 15 février 1834.

En attendant, les solutions qu'elles explorent témoignent des différentes possibilités alors offertes aux jeunes femmes à qui les « lois et [les] envahissements du plus fort²⁰ » refusent presque toutes les professions : la couture, présentée pendant la Révolution comme un moyen efficace d'employer les femmes démunies tout en leur apprenant leurs devoirs domestiques ; la carrière des arts, qui se résume principalement, pour les femmes, à la pratique de la copie ; l'enseignement et la carrière des lettres, enfin, pourtant « hérissées de mille épines²¹ ». Ni la couture ni la gravure ne les satisfont. Ce qu'elles aiment dans leur jeunesse, c'est lire, apprendre, étudier et elles trouvent, chacune à leur manière, le moyen de le réaliser. Mais comment vivre seule et assumer la part forcée de marginalité à laquelle sont assujetties les célibataires, alors que la famille nucléaire devient le pivot de l'identité bourgeoise ? Comment une femme peut-elle revendiquer un droit au savoir tout en n'en appelant pas à une subversion complète des normes de genre ? Davantage subis que choisis, le célibat et le travail intellectuel deviennent par la suite un élément essentiel qui leur permet d'affirmer leur singularité et de se positionner par rapport aux différents modèles de l'identité féminine de leur temps.

9.2. Autodidactes ? La construction d'un rapport critique à l'éducation féminine

Justine et Sophie grandissent pendant la Révolution et les débuts de l'Empire, à l'heure où l'éducation des filles suscite d'amples débats. Les pédagogues et les gouvernants hésitent quant aux modalités et aux finalités de l'éducation des filles : faut-il privilégier l'éducation familiale ou l'éducation publique ? Faut-il former des femmes savantes ou les réassigner au foyer, dans la direction « naturelle » de leur sexe²² ? Les parcours d'apprentissage des deux jeunes filles s'insèrent dans ce contexte particulièrement confus. Elevées toutes deux auprès de leurs parents – pour des raisons financières, géographiques ? -, elles ne sont pas éduquées, en

²⁰ *Ibid.*

²¹ *Souvenirs*, II, p. 171. Les travaux de plus en plus nombreux sur les trajectoires féminines au XIX^e siècle ont mis en lumière les différentes voies « professionnelles » qui s'offraient aux jeunes femmes de la bourgeoisie ou de la petite noblesse obligées de travailler, en dehors de la voie conventuelle. Voir Caroline Fayolle, *Genre, savoir et citoyenneté*, op. cit., particulièrement les pages 140-143 sur « le sens de l'aiguille » ; Séverine Sofio, « Les vertus de la reproduction. Les peintres copistes en France dans la première moitié du XIX^e siècle », *Travail, Genre et Sociétés*, 2008, n°19, p. 23-40 ; Rebecca Rogers, *Les Bourgeoises au pensionnat*, op. cit., notamment le chapitre 4, « Des femmes indépendantes ? Les enseignantes au milieu du XIX^e siècle », p. 145-178 ; Christine Planté, *La Petite Sœur de Balzac*, op. cit., notamment le chapitre 6, « L'instrumentalisation de l'écriture », p. 149-180.

²² Caroline Fayolle, *Genre, savoir, citoyenneté*, op. cit., p. 143 sq.

tant que filles, de la même manière : la mère de Justine est une femme instruite, et elle l'élève dans l'esprit des Lumières. Les parents de Sophie, à l'inverse, pensent que les femmes savantes sortent de la réserve qui est la qualité la plus louable de leur sexe. Malgré ces divergences, Justine et Sophie se souviennent d'une éducation très atypique : elles se pensent et se présentent comme des autodidactes, apprenant des savoirs hétérodoxes hors de tout système institutionnalisé²³. Cette présentation de soi, alors que toutes deux, par la suite, critiquent sévèrement les pratiques et les finalités de l'éducation des filles en pensionnat sous la monarchie de Juillet, oblige leurs lecteurs·trices à réfléchir sur les coûts et les bénéfices, pour une femme, d'une éducation non formalisée.

À la différence de Justine, grande lectrice et admiratrice de Rousseau, Sophie passe complètement sous silence les quinze premières années de sa vie. On comprend néanmoins qu'elle a reçu une éducation centrée sur l'apprentissage de la lecture, de l'écriture et de différents arts d'agrément. Elle reçoit les leçons d'un maître de dessin, alors qu'elle a quinze ans. À cette date déjà, son père l'encourage à écrire, lui conseillant de tenir un journal de voyage pendant le périple qu'elle effectue avec sa mère en Bretagne. Avec une amie, elle commence également l'écriture d'un « roman » par lettres. Autant de pratiques d'écriture de jeunesse que nous avons fréquemment relevées dans les écrits personnels de femmes et qui relèvent de l'approfondissement de la maîtrise de l'écrit. Sur ses lectures de jeunesse, elle se fait encore plus discrète. Elle n'avoue qu'à demi-mots son goût pour les romans, même si on le perçoit à travers d'autres pratiques : son roman épistolaire, « où les phrases les plus sonores, les mots les plus ronflants (réminiscences de quelques lectures) étaient employés sans aucune mesure²⁴ », est imprégné de ses lectures. Elle désire aussi se fabriquer un chapeau « à la mode de Pamela » : le succès du roman de Richardson pousse de fait de nombreuses jeunes filles de la fin de l'Empire à s'habiller comme son héroïne éponyme. Entre la lecture/écriture de romans et les arts d'agrément, l'éducation de Sophie n'apparaît alors en rien atypique au vu de son milieu social. Mais c'est une éducation que par la suite elle dénonce pour sa frivolité, et peut-être est-ce pour cela qu'elle n'en dit presque rien.

Justine place, quant à elle, ses souvenirs d'enfance sous le signe de l'*Émile* de Rousseau. Elle évoque une enfance heureuse, durant laquelle elle était très libre dans ses mouvements. Ses parents étaient des lettrés, tous largement influencés par la philosophie des Lumières. Après la

²³ Selon la définition qu'en donne Claude Poliak : « c'est toujours le caractère hétérodoxe des modalités de l'acquisition culturelle, la poursuite d'un apprentissage hors du système scolaire, l'accumulation de savoirs disparates non reconnus qui spécifient l'autodidaxie. » Claude Poliak, *La Vocation d'autodidacte*, Paris, L'Harmattan, 1992, p. 30.

²⁴ *Souvenirs*, I, p. 3.

mort de son père, on rangea tout Voltaire, son auteur favori, dans sa chapelle funéraire, faisant de son tombeau une bibliothèque²⁵ ! Les femmes de la famille suivaient les préceptes rousseauistes sur l'éducation des enfants et, raconte-t-elle, sa grand-mère fut l'une des premières femmes de France à allaiter ses enfants. Sa mère et sa grand-mère possèdent une instruction hors du commun : sa grand-mère connaît le latin, sa mère l'italien, l'anglais, le grec ancien et le grec moderne²⁶, et ce sont elles qui prennent entièrement en charge son éducation :

Bonne-maman m'apprit à lire, à écrire, un peu d'orthographe, et Maman me fit copier la *Méropé* de Voltaire d'après l'imprimé [...]. Ma mère me donna quelques leçons d'italien, et me fit traduire les opéras de Métastase.

[...] elle lisait bien, et je lui dois d'avoir su lire de bonne heure mieux que la plupart des femmes. J'appris près d'elle et près de ma mère à parler purement et même avec élégance, à connaître nos grands auteurs, à aimer Voltaire et Rousseau²⁷.

Adeptes des Lumières, révolutionnaires, elles n'enseignent en revanche pas la religion à leurs enfants. Corneille et Racine pour le style, Voltaire et Rousseau pour les idées, constituent donc les lectures enfantines de Justine - ouvrages bien sérieux pour une petite fille²⁸. Elle passe ensuite son adolescence à Grignon, au milieu d'une société lettrée composée d'anciens aristocrates émigrés, le poète Millevoye, la femme de lettres Caroline Wuïet, et surtout le comte de Saint-Simon, ami intime de sa mère. Toutes deux grandissent donc dans des milieux instruits, au sein desquels les médiateurs de la culture écrite sont nombreux : les parents essentiellement, mais aussi des maîtres privés parfois, ou des amis lettrés²⁹.

Pourtant, chacune insiste sur l'absence d'instruction qu'elles ont reçue. « L'instruction élémentaire m'avait manqué, il fallait donc étudier, même pour mes traductions, ces livres que beaucoup de personnes plus jeunes que moi savaient déjà par cœur ; je ne me décourageais pas³⁰ », écrit Sophie, tandis que Justine souligne : « Si j'ai acquis quelque instruction, je le dois

²⁵ *Mémoires*, p. 27.

²⁶ *Mémoires*, p. 31.

²⁷ *Mémoires*, p. 36 et 38.

²⁸ Du moins ce sont ceux dont elle avoue la lecture, même si on comprend que d'autres œuvres, comme les contes de Marmontel, devaient circuler dans la famille.

²⁹ Ce qui rappelle, comme l'explique Pierre Caspard, que si autodidaxie il y a, elle se déroule toujours dans des situations interpersonnelles. Pierre Caspard, « Pourquoi on a envie d'apprendre. L'autodidaxie ordinaire à Neuchâtel », art cit.

³⁰ *Souvenirs*, I, p. 301.

certainement à moi-même, et jamais personne ne fut moins enseignée³¹. » Mais « apprendre seule », rappelle Justine, « est une méthode longue et difficile³² ». Presque par chance, elles passent une enfance solitaire, et leurs parents peuvent s'occuper exclusivement d'elles. Sophie est fille unique, et son père, bien qu'il se défende de former une femme de lettres, pour laquelle il n'a aucune estime, lui enseigne tout ce qu'il sait. Les frères de Justine, pour leur part, disparaissent complètement de l'univers familial dès qu'ils entrent au collège. Mais elles ne s'estiment pas victimes d'une inégalité : au contraire, l'étude devient rapidement un plaisir pour elles, ce à quoi elles passent l'essentiel de leurs journées. Ce qui aurait pu être un désavantage est transformé en ressource, alliée à une ferme autodiscipline pour maîtriser des compétences ardues.

Sophie commence donc très tardivement ce qu'elle considère comme son véritable apprentissage : à Cassel, de seize à dix-huit ans, elle apprend l'allemand et au terme de son séjour, elle ne lit plus que des ouvrages non traduits et le parle parfaitement. Elle rentre en France avec l'essentiel des œuvres d'Auguste Lafontaine, romancier allemand à succès, et elle fait par la suite ses premières armes dans le domaine littéraire en traduisant ses ouvrages. Elle conserve cette passion pour la culture allemande, qui atteint la France lorsque Mme de Staël publie *De l'Allemagne* en 1813, que son père lui fait lire, et découvre grâce à Kant la philosophie morale. Dès le départ, il ne peut être pour les deux femmes de lecture que didactique, car elle doit être source d'instruction et ouvrir vers des connaissances toujours nouvelles. Cet idéal les amène à « épurer » *a posteriori* leurs souvenirs de lecture. Les romans n'ont plus leur place dans ce programme, et il faudra par la suite, pour Sophie, en oublier le contenu et la forme. En revanche, les « grands auteurs » de la philosophie, Kant pour Sophie, Rousseau pour Justine, sèment des graines qui fructifieront plus tard³³, tandis que les classiques leur enseignent les modèles du style. Justine copie ainsi les plus beaux vers de Racine et Corneille, les relit, les apprend par cœur. Chez Sophie, l'apprentissage des règles de la langue française lui demande plus d'efforts :

Je le répète, mon éducation littéraire m'a coûté des torrents de larmes. Chaque soir, mon père me lisait un chapitre de *L'Art d'écrire*, par Condillac ; il lisait ensuite plusieurs pages de l'un des meilleurs écrivains du XVIII^e siècle, en ayant soin de me faire remarquer les finesses du langage,

³¹ *Mémoires*, p. 36.

³² *Mémoires*, p. 77.

³³ *Souvenirs*, II, p. 10.

l'harmonie du style, et la clarté, la concision, qui font de la langue française une langue tout à fait à part³⁴.

Mais elles ont compris que, par le travail et l'effort, une femme pouvait maîtriser l'art de bien écrire, développer les « facultés de l'entendement », se passionner pour les systèmes de philosophie, ancienne ou moderne. La littérature constitue donc leur univers de jeunes filles, et tout le reste, comme le dessin, est relégué dans le domaine des loisirs, même si Justine, apparemment, y montrait quelque talent. Plus que Sophie, Justine fait preuve d'une dévotion infinie envers la littérature, dans laquelle elle voit une clé d'intelligibilité de l'âme humaine :

Qui ne se rappelle l'effet que produit sur nos âmes s'ouvrant à la vie, le premier ouvrage littéraire qui éveille nos sentiments et sert de guide à nos pensées ? Comme il développe nos idées naissantes ! Comme il excite notre enthousiasme et nous fait exister ! Quel est l'homme assez infortuné pour n'avoir pas un auteur favori ? Quel est celui pour qui le tombeau n'a pas poussé ses portes, et fait entendre une voix amie et consolatrice ? [...] Il est dans le monde littéraire comme dans la société des autorités qui vous imposent, des opinions qui vous fixent. Plusieurs auteurs intéressent et plaisent ; un seul devient l'ami intime de l'âme, l'époux de la pensée. Chacun de nous a son génie invisible, qui semble avoir reçu la mission de diriger les facultés intellectuelles ; génie sans ailes, sans forme humaine, mais dont l'empire n'en est que plus puissant³⁵.

Après, les trajectoires intellectuelles des deux femmes prennent des voies opposées. Justine reste fidèle, un temps, à la philosophie des Lumières. En revanche Sophie fait, à vingt ans, une lecture décisive pour la suite de sa trajectoire intellectuelle :

Un bonheur comme un malheur n'arrive jamais seul : pendant mon absence, madame de Montaut avait envoyé à la maison un petit volume anglais qu'un libraire me pria de lire et de traduire si je jugeais l'ouvrage bon. Ce volume contenait deux traités de morale : les *Lettres de Mistress Esther Chapone à sa nièce* et les *Conseils d'une mère à ses filles par Lady Pennington*. [...]

La lecture de ces deux ouvrages me causa un véritable plaisir ; je l'ai déjà dit, le genre du roman me plaisait peu. Tout étourdie, toute folle que je pouvais être alors, j'étais pourtant née moraliste,

³⁴ *Souvenirs*, I, p. 234.

³⁵ *Mémoires*, p. 44-45.

mais je ne m'en doutais pas, et je cherchais encore, sans pouvoir la trouver, une autre route que celle que j'avais suivie jusqu'alors³⁶.

Preuve de leur admiration pour la littérature, un livre ou un auteur devient alors le miroir de l'âme, celui qui révèle à la lectrice son véritable moi, en dehors des assignations identitaires en fonction de l'origine sociale ou du sexe. Il leur propose une « manière d'être³⁷ » et cette lecture leur permet de justifier leur comportement social. Justine, de fait, rapporte à la lecture de Rousseau son mépris de la société et l'accentuation de son caractère solitaire, tandis que Sophie y trouve la révélation de son caractère moral. Lecture salvatrice au moment où se pose la question de leur devenir, elle leur permet de surmonter l'épreuve des difficultés financières et justifie leurs choix de vie. Pour Sophie, ce sera l'écriture d'ouvrages de morale tandis que Justine se consacrera essentiellement à la lecture de la philosophie.

9.3. Continuer à lire, continuer à apprendre

9.3.1. Les territoires de l'illégitimité intellectuelle

Après ses premiers travaux de traduction, Sophie, encouragée par Alexandre Duval, l'ami paternel, se lance dans l'écriture d'ouvrages pour la jeunesse qui constituera l'essentiel de son activité littéraire. Chaque passage à l'écriture chez Sophie est précédé d'un intense travail préparatoire durant lequel elle s'informe, lit beaucoup, prend des notes. En 1827, elle publie *Histoire de petit Jacques, et relation de son voyage à Madagascar*, dont elle relate la genèse :

J'avais lu, soit en français, soit en allemand, des traductions d'un grand nombre de romans anglais ; ces lectures m'avaient familiarisée avec le caractère, les mœurs un peu excentriques de nos voisins d'outre-manche. Mon oncle Louis Ulliac m'avait envoyé six gros volumes de

³⁶ *Souvenirs*, II, p. 3.

³⁷ Pour Marielle Macé, les lectures contiennent des propositions, des manières d'être, qui permettent de nous réapproprier notre rapport à nous-mêmes, car l'individu se désidentifie d'une identité préassignée. Marielle Macé, *Façons de lire, manières d'être*, Paris, Gallimard, 2011, p. 18-19.

l'ouvrage intitulé : *Gallery of Arts and Industry*, j'y avais trouvé plusieurs lettres fort intéressantes sur le tremblement de terre qui détruisit Lisbonne en 1755. Enfin le récit d'un voyage fait en Espagne et d'un autre fait en Angleterre au commencement du XVIII^e siècle m'étant tombé entre les mains, j'y avais puisé des renseignements curieux sur ces deux pays. Comment des matériaux si divers, recueillis sans préméditation aucune, se combinèrent-ils dans mon esprit et m'aidèrent-ils à composer un roman tout entier ? je ne saurais le dire ; j'étais *inspirée*, voilà tout³⁸.

Tout en distinguant, classiquement, étude et inspiration³⁹, elle rappelle que son travail d'écriture repose sur une longue préparation. À chaque fois, Sophie mobilise l'ensemble des ressources qui sont à sa portée pour ébaucher la ligne directrice de ses ouvrages ou de ses articles. Malgré la reconnaissance qu'elle obtient rapidement dans le domaine de la littérature pour la jeunesse, elle reste néanmoins en proie à un sentiment d'illégitimité. Celui-ci repose sur une double contradiction. La première tient au fait que, depuis qu'elle est enfant, son père lui a répété qu'une « femme auteur » est une anomalie culturelle. De plus, lorsqu'elle commence à acquérir une certaine notoriété, à la fin des années 1820, les attaques contre les bas-bleus se font de plus en plus violentes. Elle redoute toujours d'être assimilée à cette figure repoussoir, et, malgré son désir d'écrire, elle choisit une voie qui l'en préserve partiellement. Le prix Montyon qu'elle reçoit pour *Le Petit Bossu et la famille du sabotier* en 1834 apporte la preuve de sa respectabilité en tant qu'auteure⁴⁰. La seconde contradiction réside dans son désir de maîtriser absolument tous les domaines qu'elle aborde dans ses livres, même s'ils lui sont complètement inconnus, même s'ils paraissent inhabituels pour une femme.

Ainsi, à partir de 1836, l'univers carcéral l'intéresse. Depuis que Tocqueville, mandaté par Louis-Philippe, a publié les résultats de ses observations sur les prisons américaines dans *Du Système pénitentiaire aux États-Unis*, en 1832, la question de la réforme des prisons et du traitement de la délinquance agite la politique française et les milieux philanthropiques. Sophie aborde cette question de manière schématique dans son ouvrage *Étienne et Valentin*. Elle y raconte l'histoire de deux jeunes orphelins aux caractères très opposés qui, après des incarcérations successives pour vagabondage ou vols, trouvent la rédemption auprès de l'aumônier de la prison et se réalisent dans un travail honnête. Le livre est couronné par la

³⁸ *Souvenirs*, I, p. 275.

³⁹ Cette distinction, qui est formalisée par Vasari dans ses *Vies d'artistes*, est très en vogue dans le premier romantisme (opposition *genio-studio*), car elle se greffe à l'idéologie du génie. Nathalie Heinich, *L'Élite artiste. Excellence et singularité en régime démocratique*, Paris, Gallimard, 2005.

⁴⁰ Pour rappel, les prix Montyon, fondés pendant la Révolution française par le baron Montyon, se déclinent en trois récompenses : un prix de vertu, un prix littéraire pour « l'ouvrage le plus utile aux mœurs », et un prix scientifique.

Société de patronage des jeunes libérés, dont il illustre parfaitement les valeurs morales qui en sont à l'origine. Cette société philanthropique a été fondée par Charles Lucas et Alphonse Béranger en 1833, et avait pour objectif d'accompagner les jeunes détenus à leur sortie de prison pour éviter les risques de récidive. Alphonse Béranger dit Béranger de la Drôme est un homme politique libéral en vue de la fin de la Restauration et des débuts de la monarchie de Juillet. Député de la Drôme, avocat de la lutte pour l'abolition de l'esclavage, il préside également la cour de cassation et s'engage activement dans la réforme des prisons⁴¹. C'est vraisemblablement à la suite du concours de 1836 que Sophie fait sa connaissance. Il l'aurait par la suite invitée à écrire en faveur des jeunes détenus, et donné l'occasion de visiter la prison de la Roquette, la prison parisienne pour mineurs. Elle cherche alors à se documenter, à visiter d'autres prisons, et la correspondance qu'elle entretient avec le philanthrope durant les deux années qui suivent, en 1837 et 1838, rend bien compte à la fois de son implication dans un travail de lecture et de sa difficulté à reconnaître sa légitimité dans ce domaine qui ne s'ouvre que très progressivement aux femmes et aux laïques⁴².

Car en 1837, Sophie reçoit l'autorisation d'aller visiter la maison centrale de Clermont, l'une des principales prisons pour femmes de l'époque, située dans l'Oise. Sophie peut ainsi combiner deux missions fondamentales pour elle, la moralisation et l'écriture – ou la moralisation par l'écriture – tout en ne transgressant pas les normes de genre, puisque c'est en vertu de son sexe qu'elle est envoyée à Clermont par le Comte de Montalivet, ministre de l'Intérieur⁴³. Mais elle doute énormément de sa capacité à remplir sa mission « d'inspectrice de prison ». Autant elle maîtrise l'art d'écrire pour la jeunesse, autant cette nouvelle forme d'agir

⁴¹ « Alphonse Marcelin Thomas Béranger », in Isabelle Havelange, Françoise Huguet, Bernadette Lebedeff-Choppin, Guy Caplat (dir.), *Les Inspecteurs généraux de l'instruction publique. Dictionnaire biographique (1802-1914)*, Paris, INRP, 1986, p. 158-159.

⁴² L'action dans les prisons est d'abord prise en charge par les religieuses, même si, dès le début du siècle, des laïques s'investissent de plus en plus dans la philanthropie en fondant des associations charitables. Pour ce qui est du domaine de l'enquête sociale, celui-ci reste très largement dominé par le regard masculin. Voir Claude Langlois, *Catholicisme, religieuses et société*, op. cit., p. 17-18, Catherine Duprat, « Le silence des femmes. Associations féminines du premier XIX^e siècle », in Alain Corbin et alii (dir.), *Femmes dans la cité*, op. cit., p. 69-78 et Dominique Kalifa, « Enquête sociale et différence des sexes au premier XIX^e siècle », in Luc Capdevilla et alii, *Le Genre face aux mutations. Masculin et féminin du Moyen-Age à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003, p. 85-92. À notre connaissance, la baronne de Vaux fonde la première œuvre féminine et laïque (bien que d'inspiration protestante) pour les prisons en 1839. Le premier texte écrit par une femme sur les prisons de femmes, celui de Joséphine Mallet (*Les Femmes en prison. Causes de leurs chutes, moyens de les relever*, Moulins, Desrosiers, 1843) est légèrement postérieur et le premier témoignage d'une enquêtrice ayant partagé pendant plusieurs semaines la vie des détenues est publié en 1869. Voir Pauline de Grandpré, *Les Condamnées de Saint-Lazare. Mémoires de Mme D****, Paris, F. Curot, 1869.

⁴³ Elle retranscrit, dans une lettre à Béranger, la lettre du ministre : « Les règlements interdisent l'entrée des maisons centrales affectées aux hommes, et vous comprendrez aisément la convenance de cette mesure. Mais l'étude que vous feriez des maisons de femmes pourrait surtout être utile à l'administration en l'éclairant sur des faits, des habitudes et des besoins matériels ou moraux particuliers à votre sexe, et dont l'appréciation peut n'avoir encore eu lieu que d'une manière incomplète par les inspecteurs et les administrateurs de ces prisons pour peines. - J'apprendrais donc avec satisfaction, mademoiselle, que cette mission, quoique restreinte, mais où vous pourriez cependant être utile, [?] vous convenir. » LAS à Alphonse Béranger, 9 septembre 1837, BMD, 91 ULL Rés – 2116.

dans la société la terrifie. Elle ne se sent pas à la hauteur et sollicite donc Bérenger à plusieurs reprises pour obtenir ses conseils. Écoutons-là :

[Au président Bérenger, 9 septembre 1837]

[...] Sans votre concours bienveillant, monsieur, je crains de rester fort au dessous de la tâche qui m'est imposée et qui m'honore d'une manière bien inattendue, car, il y a deux mois, j'avais demandé seulement et dans le but de me rendre de quelque utilité par mes écrits, une permission pour visiter les maisons de Poissy et de Melun que vous même m'aviez indiquée. [...] J'ai le désir, monsieur, de m'acquitter consciencieusement de cette mission à la quelle je n'avais point songé ; et tout est nouveau pour moi ; aussi je me sens effrayée... mais le souvenir de votre bonté sur laquelle j'ose compter, relève mon courage⁴⁴.

[Au même, 24 septembre 1837]

Monsieur le président,

Le besoin que j'éprouve de vos conseils, me porte à surmonter la crainte de me rendre importune. J'attends la réponse à la lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire au commencement de ce mois ci, pour aller visiter à Clermont (Oise) la maison centrale de femmes. C'est parce que je sens l'importance du rapport que j'aurais sans doute à faire, que j'ose insister. Cette mission que je n'ai point sollicitée, pour laquelle je n'ai rien demandé et qui m'honore d'autant plus qu'elle était inattendue, sera au dessus de mes forces si vous ne me prêtez votre secours. Il ne s'agit pas seulement ici d'observations à faire pour me mettre en état de produire un ouvrage qui attire l'attention de tous sur un sujet important ; il s'agit bien d'observations à la fois matérielles et morales, dont le résultat peut être d'adoucir la condition des détenues et de leur ouvrir quelque voie d'amélioration réelle et durable. De tous les côtés on m'apporte des documents sur les maisons pénitentiaires et de refuge ; j'ai fait acheter tous les ouvrages dont vous m'avez donné la note ; je fais des lectures, des extraits ; en un mot je me prépare sérieusement comme je le dois à devenir digne de la confiance que vous avez bien voulu montrer en mes forces. Ne me délaissez plus, monsieur, je vous en prie⁴⁵. [...]

[Au même, 6 février 1838]

Je suis votre néophite ; de vous m'est venue la lumière ; maintenant il faut me fortifier⁴⁶.

⁴⁴ *Ibid.*

⁴⁵ LAS à Bérenger, 24 septembre 1837, BMD, 91 ULL Rés – 2117.

⁴⁶ LAS à Bérenger, 6 février 1838, BMD, 91 ULL Rés – 2125. Voir Annexe XI. « Correspondance entre Sophie-Ulliac Trémadeure et Alphonse Bérenger ».

L'aide de Bérenger consiste essentiellement à lui envoyer des ouvrages et des brochures traitant du système judiciaire et pénitentiaire français. Elle lit et relit donc l'ensemble des travaux de Bérenger, son traité *De la justice criminelle en France*, ses rapports sur les projets de loi de réforme du système pénitentiaire, les discours qu'il prononce à la société des jeunes libérés... Lui la tient au courant des nouvelles publications relatives à la réforme des prisons, lui envoie les versions successives, annotées, de ses discours devant la cour de cassation. Ce travail devient de plus en plus ardu à mesure que leur relation épistolaire se poursuit : en février 1838, elle lit les statistiques de M. Carrier sur les prisons, puis l'ouvrage de Marquet-Vasselot sur la réforme du code Pénal. Elle aborde ainsi toute une littérature grise avec laquelle elle n'est pas familière : discours, rapports parlementaires et juridiques, statistiques... mais ces études préparatoires lui paraissent indispensables. Ce « travail » l'occupe toute une année durant laquelle de néophyte, elle se fait experte, se risquant même à quelques conseils à destination des hommes politiques en charge de la réforme :

[À Alphonse Bérenger, 18 janvier 1838]

Je vous remercie mille fois, monsieur, de m'avoir envoyé votre discours réimprimé. Je vais le relire dans la nouvelle édition et profiter de ce que vous y aurez ajouté de beau et d'utile pour m'éclairer. D'avance je sais le plaisir intime qui m'attend. C'est un des plus beaux ouvrages, l'ouvrage le plus complet que nous possédions. Quels travaux préparatoires il a coûtés ! Ceux qui s'occupent de la réforme des prisons devraient le relire et le relire sans cesse ; se l'approprier pour ainsi dire. Le liront-ils, se l'approprieront-ils les législateurs qui vont faire une loi sur la réforme des prisons ? Il le faut, monsieur. La plupart n'ont rien vu de ce qui est ; comment comprendre ce qui devrait être⁴⁷ ?

Elle a alors quarante-quatre ans et elle s'investit pleinement dans cette étude, y sacrifiant, raconte-t-elle, ses nuits et sa santé⁴⁸. Elle cherche par tous les moyens à faire fructifier ce travail et élabore plusieurs projets durant cette année, dont aucun malheureusement n'a abouti : elle mobilise les libraires qu'elle connaît pour former une bibliothèque pour les détenues, tente de collecter des biographies de détenues de la maison centrale de Clermont⁴⁹, souhaite publier les mémoires d'un prisonnier. Alors que dans un premier temps la plupart des enquêtes sociales présente un postulat méthodologique similaire, relevant de l'« inventaire, de la compilation, ou

⁴⁷ LAS à Bérenger, 18 janvier 1838, BMD, 91 ULL Rés – 2122. Annexe XI. « Correspondance entre Sophie-Ulliac Trémadeure et Alphonse Bérenger ».

⁴⁸ *Ibid.*

⁴⁹ *Ibid.*

du remplissage mécanique de formulaires standardisés⁵⁰ », elle propose, de manière novatrice, d'introduire le point de vue du prisonnier⁵¹. Cette activité la conduit également à rencontrer la même année Elizabeth Fry, la célèbre réformatrice anglaise, lors de sa visite de la prison de Saint-Lazare en 1839. Elle traduit et préface par la suite son principal ouvrage, l'*Esquisse... sur la réforme des prisons*, et contribue, ainsi, à faire connaître l'œuvre de Mrs Fry en France⁵². Sophie minimise néanmoins toujours ses efforts et les compétences qu'elle acquiert de cette manière. Ainsi dans ses souvenirs, elle relate qu'elle n'avait pas osé discuter avec le directeur de la prison de Clermont, s'estimant insuffisamment instruite sur le sujet. Malgré la persévérance et la ténacité dont elle fait preuve, elle dévalorise sans cesse la portée de son travail.

Ce manque d'estime de soi ne diminue pas avec l'âge et la nouvelle stabilité financière et « professionnelle ». Lorsqu'elle prend la direction du *Journal des jeunes personnes* en 1847, concurrent du *Journal des demoiselles*, elle se spécialise dans l'écriture de leçons d'histoire naturelle et de sciences. Là encore, elle se sent obligée de lire beaucoup avant de publier ses articles, de demander de l'aide. Heureuse coïncidence, son voisin, M. T***, professeur à l'Académie des Sciences, est un botaniste reconnu qui lui met à disposition sa bibliothèque. Mais malgré, une nouvelle fois, tout son travail préparatoire, le résultat n'est qualifié par son auteure que de « fantaisie⁵³ ». Pourtant Sophie est profondément attirée par la science, qu'il s'agisse des sciences abstraites, naturelles, ou de la science morale en cours de constitution et dont le droit, qu'elle a côtoyé avec Béranger, fait partie. Elle proclame d'ailleurs dès 1834 la supériorité des femmes dans ce second domaine⁵⁴. Cependant, à aucun moment elle ne se sent légitime dans ces territoires intellectuels encore très masculins.

⁵⁰ Dominique Kalifa, « Enquête et « culture de l'enquête » au XIX^e siècle », *Romantisme*, 2010/3, n°149, p. 3-23.

⁵¹ Elle explique, dans sa lettre du 18 janvier que l'abbé Hongre, aumônier de la prison de Clermont jusqu'en 1841, lui a envoyé plusieurs de ces (auto)biographies. Très investi dans l'école de la prison, et dans l'apprentissage de la lecture, il n'est pas impossible que l'abbé ait mené ce type de projet à Clermont. Sophie indique avoir produit un rapport sur la prison de Clermont suite à sa visite, mais l'ensemble de ces documents est introuvable dans les archives de la prison, conservées à Beauvais. En revanche, à la même période, la baronne de Vaux visite également Clermont et ses rapports livrent d'importants renseignements sur le fonctionnement de l'école pour les détenues (AD Oise, 1Y24 et 1Y307 pour les dossiers concernant l'abbé Hongre et l'école de la prison, et 1Y261 sur les visites des dames laïques). Il existe très peu d'écrits carcéraux féminins, notamment pour le XIX^e siècle, mais le témoignage de Sophie interroge la chronologie d'une pratique, l'« écriture des vies coupables », qui se généralise à la fin du XIX^e siècle avec le développement de la criminologie, comme l'a montré Philippe Artières. On voit également comment cette pratique s'appuie sur le modèle de la confession, puisque ces biographies auraient été écrites à la demande de l'aumônier. Sur ce sujet voir Philippe Artières, *Le Livre des vies coupables. Autobiographies de criminels (1896-1909)*, Paris, Albin Michel, 2000 et Anna Norris, *L'Écriture du défi : textes carcéraux féminins des XIX^e et XX^e siècles*, Birmingham, Summa Publications, 2003.

⁵² Elizabeth Fry, *Esquisse de l'origine et des résultats des associations de femmes pour la réforme des prisons en Angleterre*, ouvrage traduit de l'anglais par Mlle Ulliac Trémadeure, Paris, Didier, 1838.

⁵³ *Souvenirs*, II, p. 237.

⁵⁴ « Traité d'éducation positive. 2^e article », *Le Conseiller des femmes*, n°35, 5 juillet 1834.

9.3.2. La lecture de la philosophie comme éthique de vie

Le rapport de Justine aux savoirs hétérodoxes pour les femmes se déroule beaucoup plus sereinement. Mieux, elle en fait un élément essentiel de distinction de soi. Il s'agit dans son cas de la philosophie et des langues anciennes. Jusqu'à l'arrêt de ses mémoires en 1848, alors qu'elle a près de 60 ans, elle étudie sans relâche les différents courants philosophiques, puis le latin, le grec et l'hébreu. À partir de sa lecture de Rousseau, la lecture de la philosophie devient une éthique de vie et il lui faut tout lire :

Je lus ainsi les systèmes des différents philosophes, le discours de d'Alembert qui sert de préface à l'Encyclopédie, l'esquisse de Condorcet sur les progrès de l'esprit humain et l'ouvrage de Charles Weller sur les causes et les effets de la Révolution de Luther. Le soir, quand nous étions seules, je lisais à maman les œuvres de Rousseau qu'elle aimait beaucoup et pour lesquelles je me passionnais. J'ai bien recommencé cent fois le discours contre les sciences, et la lettre à M. d'Alembert contre les spectacles⁵⁵.

Peu habituée, on l'a vu, à la lecture des livres de piété, elle en détourne la pratique pour lire de manière intensive, presque dévotionnelle, la philosophie. Elle est dans sa jeunesse obsédée par Rousseau chez qui elle trouve la justification de son caractère solitaire et détaché du monde. Malgré le caractère profondément misogyne de certains de ses textes, elle y voit même l'« époux de [sa] pensée⁵⁶ » et il lui faut du temps pour se déprendre de cette emprise intellectuelle. Mais elle reste attachée à la philosophie, et cette appétence trouve chez Saint-Simon, l'auteur du *Système industriel* et du *Nouveau Christianisme*⁵⁷, et par ailleurs protecteur de Justine après le décès de sa mère, un pourvoyeur de livres particulièrement bien disposé et informé. Grâce à lui et malgré son dénuement financier⁵⁸, Justine mène dans les premières

⁵⁵ *Mémoires*, p. 59.

⁵⁶ *Mémoires*, loc. cit.

⁵⁷ Le philosophe Claude Henri de Rouvroy, comte de Saint-Simon (1760-1825), fait, dans ses ouvrages, l'apologie de la société industrielle naissante et de la méthode positive et propose, à partir de là, les bases d'un nouveau système social appelé « industrialisme ». Son dernier ouvrage, *Le Nouveau Christianisme* (1825), assied les bases d'une nouvelle religion. Justine est très impressionnée par l'érudition et les propositions de Saint-Simon, mais prend au début des années 1830 ses distances avec ses disciples, fondateurs de la religion saint-simonienne, qu'elle estime être un dévoiement de la pensée du maître. Voir Philippe Régner, « Saint-Simon », in Thomas Bouchet et Michèle Riot-Sarcey (dir.), *Dictionnaire des Utopies*, Paris, Larousse, 2007, p. 203-205.

⁵⁸ Madeleine Guillery décède en 1815 dans des conditions proches de la misère : elle vivait alors seule dans une petite chambre au 5^e étage d'un immeuble meublée de deux petites tables, une bergère et une couchette. La belle bibliothèque philosophique familiale a sans doute été vendue auparavant, puisque Madeleine ne possédait plus que « dix-neufs volumes reliés et onze brochés dépareillés [...] prisés 5 francs ». AN, Minutier central des notaires de Paris, AN MC/ET/XLIV/811, Inventaire après décès de Madeleine Leroux, dame Guillery, 5 janvier 1815.

années de la Restauration une vie très libre pour une jeune fille de son temps. Elle vit seule, rue Coppeau, se rend régulièrement chez Saint-Simon pour débattre avec lui, rencontre Augustin Thierry, secrétaire particulier du comte et avec qui elle noue une idylle platonique. Elle découvre également, à leur contact, l'histoire, pour laquelle elle conserve un goût particulier, lisant par la suite les cours de François Guizot et de Victor Cousin. Cette sociabilité intellectuelle conforte son goût pour l'étude, voire la rend encore plus désirable à ses yeux et elle projette, un temps, d'écrire aussi de la philosophie. Néanmoins, Justine reste confrontée aux préjugés de son temps sur le rapport des femmes au savoir. Lorsque Saint-Simon lui déconseille d'écrire, elle perçoit bien l'inégalité due à son sexe :

Je composais des discours, des lettres que je cachais avec soin ; mais quelque fois ma mère les trouvait et les montrait à M. de Saint-Simon qui, quoiqu'il en approuvât le style, craignait que je ne me livrasse à la passion d'écrire qu'il encourageait tant dans les hommes⁵⁹.

Alors qu'elle commence à apprendre le métier de graveur de musique, elle se lance dans l'étude du latin. Seule, à la lumière de la chandelle, raconte-t-elle, elle traduit Virgile et se plaît à imaginer l'incompréhension de son entourage s'il avait découvert cette étude « inutile », lors même que la famille rencontre d'importantes difficultés financières.

Aussitôt que je cessais de voir assez pour cette occupation, je prenais mes chers livres latins, et à coup de dictionnaire, je lisais les auteurs les plus difficiles. ... avec quel courage je prenais mon dictionnaire et continuais un travail qui me faisait tant de plaisirs. J'ai traduit ainsi tout Virgile, une partie de Tite-Live et de Tacite, d'Ovide et de Lucain ; les poésies de Catulle et de Propertius, et les tragédies attribuées à Sénèque⁶⁰.

Tout au long de sa vie, ses apprentissages se déroulent de manière très ordonnée : après le latin, elle commence à étudier le grec, puis enfin l'hébreu, qui lui apparaît comme la continuation logique de ce qu'elle a entrepris. Elle atteint là les limites d'elle-même et abandonne cette langue qu'elle juge trop difficile.

Sophie comme Justine continuent à lire tout au long de leur vie, selon des modalités qui se rapprochent de l'autodidaxie, dans la mesure où elles explorent, dans leurs lectures, des domaines intellectuels qui leur étaient jusque-là inconnus. Mais à la différence de Sophie,

⁵⁹ *Ibid.*

⁶⁰ *Mémoires*, p. 76.

Justine ne cherche pas à étudier pour pouvoir ensuite se nourrir. Au contraire, à partir du moment où elle est obligée de travailler, en 1816, elle dissocie complètement sa trajectoire professionnelle de sa trajectoire intellectuelle. Sa lecture est complètement gratuite. Elle se sent certes obligée d'étudier pour exercer convenablement le métier d'institutrice privée, mais elle n'enseigne ni la philosophie ni le latin à ses jeunes élèves. Elle écrit, un peu, mais ne publie presque rien : un roman en 1829, *Miranda ou l'île sauvage*, imité de la *Tempête* de Shakespeare et dédié à son élève Henriette ; un article sur La Fayette en 1830, pour affirmer son attachement au nouveau régime ; divers essais, dont elle se dit, toujours, qu'elle va les publier sans jamais le faire⁶¹.

9. 4. L'espace de la lecture : femmes seules dans la ville

Au moment où la Restauration tente un compromis entre les acquis révolutionnaires et le retour à l'ordre ancien, les deux jeunes femmes se retrouvent, elles aussi, dans une position d'équilibristes. Toutes deux travaillent dans une grande ville. Sophie vit toujours avec ses vieux parents, malades, et ne quitte plus guère Paris. Justine déménage très souvent, au gré des opportunités de travail : Paris d'abord, puis la Champagne et la Normandie, entre 1821 et 1826, pour s'occuper de l'éducation de demoiselles de bonne famille, Bruxelles enfin. Partie rejoindre ses frères qui ont tous deux une bonne situation professionnelle et ont fondé une famille, elle y demeure jusqu'à sa mort. Ni l'une ni l'autre, nous l'avons dit, ne se marie. Sophie refuse apparemment la demande d'un certain M. C*** en 1834 et Justine a sans doute plusieurs relations amoureuses lorsqu'elle vit à Bruxelles, mais toutes deux font du célibat, d'abord subi, un élément de revendication. Pour autant cette situation est loin d'être confortable. Leurs contemporains tolèrent mal le célibat féminin, au mieux invisibilisé, au pire suspecté d'être gage de mauvaise vie : alors que se multiplient les pétitions et les articles de presse réclamant le divorce, la liberté revendiquée des saint-simoniennes suscite craintes et fantasmes autour d'un amour libre qui mettrait en péril la famille⁶². Surtout, les trois facettes qu'elles mettent en

⁶¹ D'après Louis Alvin, elle aurait également publié quelque vers et des brochures en Belgique, mais nous ne les avons pas retrouvés.

⁶² Michèle Riot-Sarcey, *La Démocratie à l'épreuve des femmes*, op. cit., p. 67-68.

avant dans leur personnalité, le travail, le célibat et le goût pour l'étude, font d'elles des bas-bleus, des femmes qui sortent de leur sexe, des « hommasses ». Sophie fait partie de ces nombreuses femmes qui dénoncent la stérilité d'un horizon féminin borné par le mariage :

Trop aisément on se préoccupe de l'idée du mariage ; on tourne vers le mariage les pensées de sa famille ; le mariage, c'est le port où il faut arriver, n'importe à quel prix ; pour parvenir à se marier, chercher à plaire ; pour plaire il faut se parer, il faut avoir quelques talents agréables ou au moins l'apparence des vertus d'une bonne ménagère ; et les années passent dans une attente vaine. Rien n'a été fondé pour l'avenir⁶³.

Au fur et à mesure qu'elles vieillissent, seules, elles savent bien que leur image sociale ne cesse de se détériorer. Passé un certain âge, constate Justine, les femmes sont « sur le déclin⁶⁴ ». La vieille fille est un type grotesque qui appartient en propre au XIX^e siècle, rappelle Cécile Dauphin⁶⁵. En 1836, alors qu'elles ont déjà plus de quarante ans, Balzac publie la *Vieille fille* et même si elles ont une vie bien différente de celle de la riche Rose Cormon, dupée par ses prétendants, elles sont traversées par une contradiction fondamentale : malgré leur désir d'indépendance, estiment-elles qu'elles ont réussi à se réaliser en dehors de la maternité ? En tant que femmes cultivées, célibataires et actives, elles sont amenées à s'interroger constamment sur ce qu'il leur reste à atteindre pour gagner une indépendance totale. « L'espace et la liberté entière sont refusés à la femme ! », *a fortiori* aux femmes seules *et* aux femmes exerçant une activité intellectuelle, clame Sophie dans son article sur les femmes auteurs en 1834. Malheureusement, le premier état est la conséquence presque inévitable du second. Pour qu'une femme auteure vive heureuse, conclut-elle, elle doit vivre cachée⁶⁶.

9.4.1. Les lieux du savoir

C'est ainsi que Sophie développe un rapport très conflictuel avec l'espace de la ville,

⁶³ « Des femmes dans les diverses conditions de la vie (2^e article). Les femmes professeurs », *Le Conseiller des femmes*, n°16, 15 février 1834.

⁶⁴ *Mémoires*, p. 171.

⁶⁵ Cécile Dauphin, « La vieille fille, histoire d'un stéréotype », in Arlette Farge et Christiane Klapisch-Zuber (dir.), *Madame ou mademoiselle ? Itinéraire de la solitude féminine, XVIII^e-XX^e siècles*, op. cit., p. 207-231.

⁶⁶ « Des femmes dans les diverses conditions de la vie (1^{er} article). Des femmes auteurs et des femmes artistes », *Le Conseiller des femmes*, n°12, 18 janvier 1834.

qu'elle conçoit comme inhospitalière pour les femmes. Lorsque, jeune fille, elle apprend auprès de son père, elle se refuse à se rendre aux cours publics du Collège de France en sa compagnie, alors que l'institution est, à la différence de la Sorbonne, ouverte aux femmes⁶⁷. Elle préfère attendre qu'il lui lise ses notes à son retour. Lui la pousse pourtant à fréquenter les bibliothèques publiques, ce qu'elle fait avec réticence, qualifiant cette épreuve de véritable « corvée⁶⁸ ». Le regard des hommes est pour elle problématique : comment une femme seule peut-elle être perçue dans les espaces du savoir ? Daumier en 1844 caricature la lectrice de la bibliothèque nationale sous les traits d'un bas-bleu qui perturbe le « vrai » travail, sérieux, des savants habituels. Rares sont de fait les femmes à fréquenter les bibliothèques publiques durant la première moitié du siècle. George Sand, à peu près à la même période que Sophie, raconte qu'elle se rendait à la bibliothèque Mazarine, mais en s'appropriant l'espace urbain d'une manière complètement différente. Y allant seule travestie à la manière « d'un petit étudiant de première année⁶⁹ », elle perçoit la ville (et son anonymat) comme un espace de liberté : liberté dans les déplacements, liberté par rapport aux normes de genre de l'habillement, qui rétrécissent l'amplitude de mouvement des femmes, liberté par rapport au regard masculin. Justine ressemble en cela davantage à George Sand : elle a eu pour modèle sa mère, qui n'hésitait pas à se travestir en homme pour se déplacer plus facilement durant la Révolution. Par la suite, Justine s'approprie des lieux peu habituels pour une femme seule. Lorsqu'elle s'installe à Bruxelles, elle prend l'habitude de dîner, le soir, dans un restaurant proche de la petite chambre qu'elle occupe. Ce moment est pour elle l'occasion de lire :

Le plus souvent j'avais un livre, et lisais en mangeant ; vivant presque toujours seule, j'ai contracté cette habitude ; je l'ai conservée au restaurant et m'en suis toujours bien trouvée, quoique souvent le bruit de la conversation m'ait forcée d'interrompre ma lecture⁷⁰.

Incursion inhabituelle de la lectrice dans l'espace public. La profession d'institutrice lui apporte sans doute le gage d'une certaine respectabilité, face au risque de subversion que représente une femme seule dans l'espace public. Mais les femmes lisant en public sont dans un premier temps associées aux grisettes des cabinets de lecture, tandis que les femmes seules dans les restaurants et cafés sont soupçonnées d'être des femmes de mauvaise vie, des prostituées

⁶⁷ Michelle Perrot, *Les Femmes ou les silences de l'histoire*, op. cit., p. 287.

⁶⁸ *Souvenirs*, II, p. 5.

⁶⁹ George Sand, *Histoire de ma vie*, op. cit., p. 1197-1198.

⁷⁰ *Mémoires*, p. 195.

attendant leurs clients⁷¹. Justine ressent quand même, parfois, ce malaise. À Bruxelles, le pasteur Lourdes, compagnon de certains repas, lui apporte une caution morale qu'elle ne refuse pas.

Toujours est-il que Sophie, bien que réticente au départ, apprend dans les bibliothèques quelques règles de la bibliothéconomie fondamentales pour travailler avec les livres. Mais la bibliothèque est un « lieu de savoir⁷² » qui l'impressionne. Son architecture, son organisation, la place qu'elle accorde aux lecteurs·trices témoignent d'un ordonnancement hiérarchisé de la transmission du savoir qui se découvre et s'approprie progressivement ; aussi peut-on dire que les lecteurs·trices sont influencés par l'ordre des livres, « pas seulement leur ordre conceptuel, mais par l'environnement particulier où ils se trouvent, celui des espaces de lecture, des catalogues, des étagères, des magasins⁷³ ». Sans l'aide de son père, qui « demandait, cherchait les livres qui [lui] étaient nécessaires, et [lui] enseignait l'art de remonter de source en source jusqu'à l'auteur que d'autres auteurs avaient copiés depuis⁷⁴ », Sophie eut sans doute éprouvé davantage de difficultés à s'approprier l'univers propre au livre, les méthodes de recherche bibliographique. Quelques années plus tard, elle surmonte ses craintes et travaille régulièrement à la bibliothèque de l'Arsenal où elle y emprunte les livres nécessaires pour rédiger *Le Petit bossu et la famille du sabotier*. L'assurance qu'elle a acquise depuis lui permet de passer outre les remarques paternalistes de son vieux protecteur, Alexandre Duval, nommé conservateur de l'Arsenal en 1831 :

Je vous recommanderai à l'un de nos bibliothécaires, il fera porter dans mon cabinet les livres dont vous aurez besoin ; et pendant les vacances prochaines, vous enverrez prendre par un

⁷¹ Ce n'est qu'à la fin du siècle que les représentations iconographiques présenteront la « femme nouvelle » du Paris fin-de-siècle, moderne, sous les traits de la lectrice de presse attablée au café. Voir mon mémoire de maîtrise, *Image et représentation du lecteur dans la peinture en France (1860-1920)*, Mémoire de maîtrise, Université Paris 10 Nanterre, 2005.

⁷² Suivant la notion développée par Christian Jacob, les lieux de savoir sont tout à la fois des lieux matériels, construits ou naturels (bibliothèques, ateliers, jardins botaniques...), des moments éphémères de rencontre intellectuelle et enfin des artefacts (les livres bien sûr, mais aussi les cartes, les dessins, les ordinateurs...). Voir Christian Jacob, « Introduction », in *Idem* (dir.), *Les Lieux de savoir*, Marseille, OpenEdition Press, 2014, [en ligne] : <http://books.openedition.org/oep/651>, consulté le 15/09/16.

⁷³ L'ensemble des pratiques de la bibliothéconomie apparaissent comme un moyen de « contrôle des moyens de lire et de découvrir ». Ainsi de la séparation entre manuscrits et imprimés qui apparaît, très tôt, dès la fin du XVI^e siècle, et qui caractérise encore l'organisation des bibliothèques publiques au début de la monarchie de Juillet. David Mc Kitterick, « La bibliothèque comme interaction : la lecture et le langage de la bibliographie », in Marc Baratin et Christian Jacob (dir.), *Le Pouvoir des bibliothèques. La mémoire des livres en Occident*, Paris, Albin Michel, 1996, p. 107-121.

⁷⁴ *Souvenirs*, II, p. 5.

commissionnaire tous les ouvrages que vous jugerez vous être nécessaire. Vous n'êtes pas encore d'âge à aller seule aux bibliothèques publiques⁷⁵.

Sophie a alors trente-sept ans, et cette considération souligne à quel point la présence des femmes dans les lieux de savoir, si elle existait et n'était interdite par aucune règle juridique, n'en demeurerait pas moins une anomalie dans l'esprit de beaucoup.

Une chambre à soi

Confrontées à un espace urbain fortement genré, elles font de l'espace privé la condition de leur liberté intellectuelle. Un nouveau problème se pose à elles, financier cette fois. À la différence des grandes aristocrates comme Pauline de Castellane ou Cordélia Greffhule, qui disposaient d'un cabinet de travail ou d'une bibliothèque attenante à leur chambre, Justine et Sophie vivent dans de petits espaces. Elles demandent seulement un lieu pour pouvoir entreposer leurs livres, écrire sur une table, lire et étudier seule.

À la ville, je n'avais plus de chambre à moi, je couchais dans celle de mes élèves, et cette même chambre était notre salle d'étude dans la journée. Or un cabinet, un lieu retiré, une cellule enfin, où je puisse seule, en liberté, prier, écrire, penser, est une chose indispensable, non seulement à mon bonheur, mais encore à mon bien-être, et c'est cette disposition de mon caractère qui m'a fait prendre en aversion tous les pensionnats où l'on ne peut avoir un moment à soi, respirer et penser dans la solitude⁷⁶.

En 1820, Justine Guillery est employée par sa tante Mme Afforty dans le pensionnat qu'elle dirige au faubourg du Roule, à Paris. Son expérience en tant que sous-maîtresse officieuse (elle ne possède pas de diplôme, nécessaire à Paris pour devenir maîtresse d'études) la pousse à développer une rhétorique particulièrement critique envers la situation des femmes employées dans les maisons d'éducation. La situation de ces nombreuses jeunes femmes « bien nées » mais sans fortune, qui se dédient à l'enseignement privé payé au cachet ou qui exercent en tant que sous-maîtresse, dont les salaires n'excèdent pas les 400 francs par an, suscite des

⁷⁵ *Souvenirs*, II, p. 14

⁷⁶ Justine Guillery ne décrit pas ici directement son vécu dans les pensionnats où elle a travaillé, mais son expérience en tant qu'institutrice privée des demoiselles de Brémond, entre 1822 et 1826, lorsqu'elles quittaient la Normandie pour séjourner à Paris. Elle associe néanmoins les deux expériences autour de la question de l'espace. *Mémoires*, p. 132.

interrogations de plus en plus nombreuses au début des années 1830⁷⁷, moment auquel Justine écrit justement ce passage de ses *Mémoires*. Cela apparaît comme un symptôme révélateur d'une population féminine en surnuméraire, des femmes qui placent tout leur espoir dans l'éducation, mais qui en fin de compte se retrouvent dans une situation de précarité économique et de marginalité sociale. Des expériences inconfortables partagées par Justine et par Sophie depuis le milieu des années 1810. Justine décrit un univers de l'enseignement féminin à mi-chemin entre la domesticité et le prolétariat, fait de promiscuité et proche de l'exploitation, dans lequel la volonté de l'individue abdique face aux nécessités matérielles. Les domestiques au moins, ironise-t-elle, n'ont pas conscience de leur domination. Elle y voit une nouvelle forme d'aliénation pour les femmes, devenues le bien mobilier d'un maître capricieux et prédateur. Au même moment, Victorine Collin, institutrice elle aussi, fait de ces « jeunes personnes sans fortune » un type de la littérature panoramique⁷⁸. Sophie a également eu une expérience d'enseignement mais en tant qu'institutrice privée, au début des années 1830. Bien qu'elle se positionne en faveur de l'éducation privée et qu'elle restitue sa propre expérience de manière positive, elle prend néanmoins vigoureusement position contre la précarité des institutrices dans le *Conseiller des femmes*, périodique lyonnais fondé la saint-simonienne Eugénie Niboyet :

[...] on court le cachet à 15 sous ; l'intervalle des heures de professorat et employés [sic] à étudier ce que l'on enseigne ; un travail bien pénible, quand sont passées les heureuses années de la jeunesse, remplit tous les moments ; la santé s'altère, le caractère s'aigrit ; la lutte en constance est sans relâche avec la misère⁷⁹.

La précarité économique rend d'autant plus attrayant l'idéal d'une chambre à soi, et celle-ci devient la condition impérieuse de l'activité intellectuelle.⁸⁰ Il serait difficile d'établir le seuil de l'indépendance économique dans le Paris des années 1830. Sophie vit plutôt confortablement au début de la monarchie de Juillet, puisqu'elle touche le maximum de la pension accordée par Louis-Philippe aux gens de lettres, soit entre 900 et 1100 francs⁸¹ : elle se félicite même auprès

⁷⁷ Rebecca Rogers, « La sous-maîtresse française au XIX^e siècle : domestique ou enseignante stagiaire ? », *Histoire de l'éducation*, 2003, n°98, p. 37-60.

⁷⁸ Victorine Collin, « Les jeunes personnes sans fortune à Paris », *Paris ou le livre des cent-et-un*, Paris, Ladvocat, 1832.

⁷⁹ « Des femmes dans les diverses conditions de la vie (2^e article). Les femmes professeurs », *Le Conseiller des femmes*, n°16, 15 février 1834.

⁸⁰ Dans un contexte différent, un siècle plus tard Virginia Woolf établit ce seuil à 500 livres, telle est la condition minimale pour parvenir à exercer correctement le métier d'écrivain dans l'Angleterre du début du XX^e siècle, et surtout pour franchir une première étape primordiale, avoir une chambre à soi pour écrire. Virginia Woolf, *Une chambre à soi*, traduction de Clara Malraux, Paris, Éditions 10-18, 2001 [1928].

⁸¹ Léon Dubrueil, « Une amie d'Henriette Renan », art. cit.

de Bérenger d'avoir pu engager une bonne, ce qui va lui libérer du temps pour lire et pour écrire. Mais l'essentiel de ses revenus est dépensé pour les soins de ses parents. Ils déménagent fréquemment, de pension en pension, jusqu'à ce qu'ils occupent, vers 1830, un appartement rue de l'Estrapade :

Pour la première fois j'avais un cabinet de travail, où figurait le grand et vieux bureau noir, muni d'un casier orné de cartons verts, qui avait depuis longtemps remplacé ma petite table à écrire. Des rayons supportaient quelques volumes. Nous avons dû laisser au bon M. Delorme [leur ancien propriétaire] les livres de mon père et les tableaux qu'il avait reçus en dépôt, l'état de nos finances ne nous permettait pas de payer les frais d'emballage et de port. Dans ce cabinet j'ai passé souvent des heures bien douces, malgré les chagrins et les anxiétés dont j'étais accablée. L'étude, le travail détachaient ma pensée de tout ce qui n'était pas étude et travail⁸².

« J'ai préféré la solitude, la pauvreté même à une occupation qui m'ôtât le plaisir de penser », écrit Justine⁸³. Cette dernière choisit, malgré elle, la voie de l'enseignement, et c'est en relation à cet état, fait de compromission morale, de dépendance économique par rapport à ses employeurs, de subalternité, qu'elle en vient à trouver une forme d'indépendance intellectuelle, voire d'émancipation, dans la lecture. Les seuls moments de répit, de soulagement sont ceux trouvés dans les petites chambres qu'elle loue, seule, en toute indépendance, et chaque nouveau déménagement jette une ombre sur l'avenir : pourra-t-elle retrouver cette indépendance ?

⁸² *Souvenirs*, II, p. 6-7.

⁸³ *Mémoires*, p. 192. Cette question revient régulièrement dans ses *Mémoires* : « Amour de la liberté, charmes de l'indépendance, que vous eûtes toujours de puissance sur mon cœur ! La crainte de la misère, la peur de l'isolement, après avoir toujours été entourée de tendres parents, et même dans ma première jeunesse d'un assez nombreux domestique, rien ne put ralentir le désir que j'avais d'être libre, de pouvoir me livrer sans contrainte à mon goût pour l'étude. » *Ibid.*, p. 73.

9.5. Deux femmes face au savoir : singularisation ou émancipation par le savoir ?

9.5.1. De l'émancipation intellectuelle

Car, sans proposer d'idées radicalement novatrices, l'une et l'autre réfléchissent au sens de la liberté : tient-elle à l'indépendance économique, politique ou intellectuelle ? Puisque les deux premières sont soit difficilement accessibles soit juridiquement impossible pour les femmes, elles situent leur véritable indépendance dans l'accès au savoir.

Justine ouvre chaque livre de ses mémoires par l'exergue « *Gnoti Seauton* », « Connais-toi toi-même ». Le célèbre précepte gravé à l'entrée du temple de Delphes, devenu la ligne de conduite socratique, sert de fil conducteur à sa trajectoire intellectuelle. Lectrice de Platon, elle l'a peut-être découvert à cette occasion. Mais le principe qui sous-tend le précepte grec traverse aussi, et surtout, certains courants de pensée philosophique et pédagogique du premier XIX^e siècle, et on peut supposer que c'est par ce biais-là qu'elles le connaissaient. Joseph Jacotot (1770-1840) l'utilise ainsi dans sa démonstration sur l'égalité des intelligences. Chez lui, il signifie « trouver son propre chemin dans l'univers du savoir⁸⁴ », à partir du principe que « qui veut peut⁸⁵ », base de la pensée de l'émancipation intellectuelle selon Jacotot. Aucune des deux ne s'en réclame directement, mais chacune à leur façon, sont influencées par les propositions de Jacotot sur l'émancipation intellectuelle.

Les propositions de Jacotot ont, de fait, eu un retentissement important dans les années 1820-1830. En 1823, il publie son traité sur l'*Enseignement universel*⁸⁶, fruit de son expérience auprès des étudiants hollandais de Louvain. Sa thèse principale réside dans une formule abondamment reprise par la suite : l'égalité des intelligences. Jacotot, alors qu'il tentait

⁸⁴ Pour Jacotot, « le livre contient en effet tout ce qui est nécessaire pour parler du livre et pour s'exprimer : il n'y a pas de métalangage et pas de différence fondamentale entre comprendre et raconter. Tout savoir est une "langue" que chaque intelligence peut apprendre en la rapportant à une autre langue qu'il sait déjà », expliquent Michel Aussel et Myriam Dufour-Maître. Voir Michel Aussel et Myriam Dufour-Maître « Le maître ignorant », *Les Temps Modernes* 2006/3, p. 555-560.

⁸⁵ *Manuel Complet de la méthode Jacotot, (enseignement universel). Extraits textuels des œuvres de J. Jacotot*, mis en ordre par F. et H.-V. Jacotot, Paris, Janet, 1841, p. 9.

⁸⁶ Joseph Jacotot, *Enseignement universel. Langue maternelle*, Dijon, V. Lagier, 1823.

d'enseigner le français à ses étudiants, s'est rendu compte des progrès rapides que ceux-ci faisaient sans l'aide du maître mais grâce au seul support du livre. Par tâtonnements et par questionnements, les étudiants étaient parvenus à maîtriser un idiome totalement inconnu quelques mois auparavant. Jacotot postule alors que le maître doit se tenir dans une position de retrait face aux apprenants, adoptant la posture du « maître ignorant⁸⁷ ». Il doit être présent mais non directif, il guide plutôt qu'il n'abrutit. Pour Jacotot, le livre est le véritable médiateur du savoir et de la volonté de l'élève, le moteur de son apprentissage. Dans le contexte d'intenses débats pédagogiques, ses propositions bousculèrent, on le comprend, les habitudes. Surtout, par son affirmation de l'égalité des intelligences et de la capacité des individus des deux sexes à apprendre tout au long de la vie, la méthode Jacotot séduisit de nombreuses femmes qui purent la mettre à profit dans l'éducation de leurs enfants⁸⁸.

Dans les années 1830 donc, l'« émancipation intellectuelle » est à la mode. Les républicains et les socialistes se l'approprient pour émanciper le peuple⁸⁹, les féministes pour émanciper les femmes. Pourtant, me semble-t-il, lorsque l'expression est utilisée dans différents articles de presse, par exemple sous la plume d'Eugénie Niboyet dans le *Citateur féminin* en 1835, elle est détournée de son sens original⁹⁰. L'appel à l'« émancipation intellectuelle » consiste d'abord à accorder le droit à l'éducation à tous·tes, premier palier vers une émancipation politique. Or pour Jacotot, le principe de l'émancipation intellectuelle s'applique à l'individu seul, et ne peut se réaliser dans des structures pédagogiques collectives. Justine l'applique de manière radicale à elle-même, puisqu'elle trouve dans les livres et uniquement dans les livres les chemins de la connaissance de soi et l'élévation de son intelligence. Seule, elle apprend par le livre, son émancipation intellectuelle passe par la recherche et le questionnement dans le livre, et dans cette relation entre le livre et l'apprenant, le maître – M. Goodson par exemple, professeur d'anglais du pensionnat de sa tante –, n'est qu'un médiateur, qui fait reconnaître à l'élève l'égalité des intelligences (entre le savoir du livre et l'intelligence de l'élève).

⁸⁷ L'expression, forgée par Jacques Rancière, signifie que chaque individu, même ignorant, peut enseigner à un autre ignorant, à partir du moment où il est émancipé, c'est-à-dire qu'il se connaît lui-même et reconnaît son intelligence. Voir Jacques Rancière, *Le Maître ignorant*, Paris, Fayard, 1987, p. 34 et 58-59.

⁸⁸ Tout comme elle suscita des inquiétudes quant au potentiel subversif de l'idée d'égalité des intelligences entre les deux sexes, pouvant donner lieu à une remise en cause de l'autorité maritale. Caroline Fayolle, *Genre, savoir, citoyenneté*, op. cit., p. 478-479.

⁸⁹ Michel Aussel et Myriam Dufour-Maître, « Le maître ignorant », art. cit., et Nathalie Brémand, « Les projets éducatifs socialistes des années 1830-1848 : pour former l'homme complet », *La Révolution française*, [En ligne], 4 | 2013, mis en ligne le 15 juin 2013. URL : <http://lrf.revues.org/915>.

⁹⁰ La référence à l'émancipation prend appui, chez de nombreuses femmes, à l'émancipation des esclaves ou des juifs, entendu donc dans un sens avant tout juridique.

Après 1830, Justine délaisse la philosophie qu'elle avait jusque-là tant étudiée. Elle la trouve trop matérialiste, et cherche dans la religion chrétienne de nouvelles réponses. Alors qu'elle n'a pas été élevée dans le culte catholique, elle reste attachée à l'idée d'une divinité supérieure, d'un « Être suprême » auquel croyait sa grand-mère et qu'ont nourri ses lectures philosophiques. Toujours critique envers la religion catholique traditionnelle en raison de la place qu'elle accorde aux femmes, elle se sent plus proche des propositions de Lamennais ou du protestantisme. Elle fait la connaissance d'un pasteur français, M. Lourdes, venu participer au réveil protestant en Belgique. Avec lui, elle se lance dans l'étude des textes sacrés et y met la même application qu'elle l'avait fait, auparavant, pour la philosophie : « La lecture des Écritures fournissait un nouvel aliment à mon esprit. Je copiai les quatre Évangiles en grec et en latin, et une partie des Psaumes de David en latin seulement⁹¹. » Dans les années 1840, elle rejette ses « lectures profanes » qui avaient, selon elle, modifié un tempérament fondamentalement chrétien, mais reste guidée par la même perspective, se connaître soi-même : « Pour moi qui n'écris que pour acquérir la connaissance de moi-même, je ne saurais trop m'arrêter sur mes impressions religieuses, les plus importantes de toutes, et me rappeler l'épigraphe de cet ouvrage : *gnoti seauton*⁹² ».

9.5.2. De l'éducation des femmes

Sophie se lie d'amitié avec la famille Jacotot dans les années 1840 et estime profondément les descendants du pédagogue, qui œuvrent alors pour diffuser sa pensée. Mais elle adopte une position beaucoup plus ambiguë sur la question de l'égalité des intelligences et de l'émancipation par le savoir. Elle oppose de fait l'intelligence savante, qui repose sur la maîtrise de connaissances abstraites, scientifiques pour l'essentiel, et l'intelligence morale, qui s'apparente à une compréhension intuitive du monde. Fermement convaincue de la différence naturelle des deux sexes en matière d'intelligence, elle ne souhaite pas que les femmes s'aventurent du côté de l'intelligence savante, apanage des hommes, mais proclame l'égalité dans la différence :

⁹¹ *Mémoires*, p. 210.

⁹² *Mémoires*, p. 198.

De tout ceci ressort encore une autre grande vérité ; c'est que si la supériorité de l'homme, sous le rapport intellectuel, est incontestable, la supériorité de la femme, sous le rapport moral, est de même incontestable ; d'où je conclus *égalité*. Oui, *égalité* ; deux êtres, deux choses peuvent avoir un mérite égal, sans avoir le *même* genre de mérite⁹³.

Même si elle reconnaît l'existence de femmes égales voire supérieures aux hommes dans les domaines des sciences, de la littérature et même de l'économie politique, la condamnation sociale à laquelle se destinerait une femme tentée de « sortir de son sexe », de se « faire homme », l'effraie. « Ce n'est point en nous révoltant, c'est en marchant à la conquête des capacités intellectuelles et morales que nous obtiendrons la liberté », écrit-elle encore dans *Le Conseiller des femmes* en 1834⁹⁴. La liberté s'acquiert progressivement, mais pour cela les femmes doivent comprendre que l'éducation est un droit fondamental, et les gouvernants, les hommes, le reconnaître. Elle cherche donc une voie moyenne qui permettrait aux femmes de sortir de leur état d'ignorance, de s'émanciper par l'éducation sans bouleverser les hiérarchies sociales et trouve, dans l'idéal de la mère institutrice, la figure parfaite de la réalisation pleine et entière d'une femme. Ces quelques années des débuts de la monarchie de Juillet représentent alors un tournant dans la trajectoire de Sophie, comme ce fut le cas dans celles de nombreuses femmes qui ont, un instant, pensé l'émancipation des femmes. Bien qu'elle ne fasse jamais allusion à la politique et aux bouleversements introduits par la révolution de 1830, elle ressent pourtant le vertige de possibles contenus dans cette rupture historique et, comme d'autres, repense le rôle des femmes à l'aune de cette ouverture. L'émancipation par le savoir est alors au cœur de cette démarche car elle permettrait aux femmes, à égalité avec les hommes, de participer au progrès de l'humanité⁹⁵. Elle prend pourtant ses distances avec *Le Conseiller* et écrit que, finalement, aucune des propositions portées par ces différents journaux ne lui convient, quand bien même ceux-ci changent résolument de ton après 1834. Chez Sophie gît toujours la crainte de ne pas pouvoir s'insérer dans le système de valeurs qui fonde l'identité féminine autour des rôles de mère et d'épouse.

Par conséquent, les propositions pédagogiques d'Antoine Raucourt, développées dans son manuel d'éducation positive en 1835⁹⁶, lui paraissent davantage compatibles avec ses propres idées. Cet ingénieur des Ponts-et-Chaussées, proche des saint-simoniens et d'Auguste

⁹³ Sophie Ulliac-Trémadeure, « Des femmes en général et de leur véritable émancipation », art. cit.

⁹⁴ *Ibid.*

⁹⁵ Michèle Riot-Sarcey, *La Démocratie à l'épreuve des femmes*, op. cit., p. 126.

⁹⁶ Antoine Raucourt (1799-1841), auteur du *Manuel d'éducation positive indispensable à tout le monde*, a publié également un *Cours normal de philosophie positive* dont Sophie donne un compte-rendu dans le *Journal de Paris*.

Comte au début des années 1830, prend rapidement ses distances avec eux pour fonder l'Institut de morale Universelle, dans lequel il professe aux ouvriers sa pédagogie de l'éducation positive. Selon Raucourt, tout homme peut mettre en œuvre dans son quotidien une philosophie pratique et morale qui lui permet de trouver le bonheur. Il n'est point besoin de lire des traités compliqués, de tenter d'accéder aux plus hautes sphères des connaissances savantes, puisque l'homme, un être pensant mais aussi un être aimant, trouve dans lui-même les clés de la connaissance de soi⁹⁷. C'est ainsi qu'il peut parvenir à dompter ses passions, par l'exercice de l'intelligence et de raison. Sophie y voit une philosophie, une « science morale » particulièrement adaptées aux femmes :

M. Raucourt place au premier rang la fortune d'affection : c'est la nôtre. Riches par le cœur, les moyens nous manquent souvent de répandre nos richesses ; [...] La mère peut maintenant cesser d'agir d'instinct, pour agir avec certitude.

[...] Les femmes, en ce siècle, sont appelées à jouer un beau rôle. En elles, pendant ces temps de folie souvent honteuse, s'est conservé ce feu sacré, ce sens moral, cet instinct du beau, du bien [...]. Aux femmes manquaient l'appui de la science : de cette science dont l'homme est si fier ; de cette science qu'il prise au-dessus de tout, et dont, bien rarement, il se sert pour son bonheur et pour celui de sa famille. Aujourd'hui nous l'avons cet appui ; il dépend de nous de combattre à armes égales.

[...] Nous que les présomptions du savoir n'égarent pas ; nous qui reconnaissons avec simplesse [sic] notre ignorance et qui de bonne foi voulons en sortir, nous étudierons l'éducation positive ; nous en répandrons autour de nous les lumières ; nous nous en servirons pour le bonheur de ce qui nous entoure et pour le nôtre ; [...] nous enseignerons à la fois ce que nous savons déjà par instinct, et ce que nous avons appris par l'étude de la philosophie-pratique⁹⁸.

De la même façon que Raucourt y voit les moyens de redresser moralement le peuple, Sophie y trouve la juste mesure du rôle des femmes, êtres de nature, dans la société : elles doivent accepter la dimension morale de leur nature, la fortifier, transformer l'instinct en science, pour ensuite agir dans la société de leur temps. Bien que la pensée de Raucourt ne reprenne en rien l'idée de l'égalité des intelligences chère à Jacotot et qu'elle s'appuie davantage sur la religion – l'âme devant prendre le dessus sur les passions humaines –, elle s'en rapproche toutefois en plaçant la connaissance de soi au centre de sa démarche pédagogique.

Or ce travail sur soi est au cœur de l'usage de la lecture de Justine comme de Sophie.

⁹⁷ Sophie Ulliac-Trémadeure, « Éducation positive », *L'Éducateur*, novembre-décembre 1837.

⁹⁸ Sophie Ulliac-Trémadeure, « Traité d'éducation positive », *Le Conseiller des femmes*, n°35, 5 juillet 1834.

Elles y trouvent sans doute la concrétisation de ce que, seules, elles ont entrepris en étudiant de manière autodidacte. Comme beaucoup de leurs contemporaines, elles s'interrogent sur la place des femmes dans la société et sur le rôle du savoir dans l'émancipation des populations opprimées, mais elles se forgent surtout une philosophie individuelle qui leur permet, plus ou moins complètement, d'assumer leur statut de femme seule et lettrée quand celles-ci sont marginalisées. La contrepartie de cette singularisation est que cela les empêche de s'identifier aux autres femmes qu'elles rencontrent ni de penser, en des termes collectifs, l'émancipation par le savoir qu'elles se sont appliquées à elles-mêmes, toute leur vie durant.

Si Justine et Sophie avaient eu l'occasion de se rencontrer et de débattre de leur usage de la lecture, elles auraient sans doute eu davantage de points de désaccord que de sujets sur lesquels s'entendre. Certes, le livre est bien, pour elles, la porte d'accès aux savoirs. Sur une échelle symbolique, elles placent très haut la culture livresque et l'univers du savoir : en cela, leur positionnement ne diffère guère d'autres personnes désavantagées face aux ressources scolaires ou culturelles⁹⁹, et toutes deux posent différentes conditions à leur réussite intellectuelle, comme la solitude, l'autodiscipline, la rencontre providentielle avec un livre ou un auteur, que l'on retrouve dans d'autres autobiographies d'autodidactes. Analysés en termes sociologiques par Claude Poliak, ou d'un point de vue historique par Martyn Lyons, on y repère des *topoi* propres à l'autobiographie d'autodidacte¹⁰⁰, tout comme on peut saisir la manière dont cette culture autodidacte est le résultat d'un bricolage - l'individu s'arrangeant « avec les moyens du bord¹⁰¹ » -, mais dans lequel interviennent finalement de nombreux acteurs et médiateurs du savoir. Leurs parcours montrent alors que, si autodidaxie il y a, celle-ci doit toutefois se comprendre moins en termes de ressources qu'en fonction du positionnement de l'individu·e qui apprend par rapport à ce qui, à un moment donné, est perçu comme la culture

⁹⁹ Claude Poliak, *La Vocation d'autodidacte*, op. cit., p. 34. Delphine Naudier, analysant les récits autobiographiques d'écrivaines au XX^e siècle, souligne également cette insistance sur l'autodiscipline. Voir Delphine Naudier, « Les écrivaines et leurs arrangements avec les assignations sexuées », *Sociétés contemporaines*, 2010/2, n°78, p. 39-63 et aussi Willem Frijhoff, « Autodidaxies, XVI^e-XIX^e siècles. Jalons pour la construction d'un objet historique », *Histoire de l'éducation*, 1996/1, n°70, p. 5-27.

¹⁰⁰ Il serait alors tentant de rechercher à partir des souvenirs de lecture d'autodidactes, « une figure idéal-typique de la croyance littéraire, de la dévotion culturelle, de la quête de salut par la lecture » (Gérard Mauger, Claude Poliak, Bernard Pudal, *Histoires de lecteurs*, op. cit., p. 506), au risque de réifier cette catégorie. Là se situe un premier hiatus : d'une part parce l'autodidaxie a davantage été définie comme la mise en œuvre, à l'intérieur de groupes peu lettrés, de pratiques hétérodoxes d'acquisition d'un savoir, généralement en dehors du contexte familial, Sophie et Justine ne répondent plus à cette définition. Pourtant toutes deux, on l'a vu, se définissent comme des autodidactes, apprenant seules, tout au long de leur vie, au prix de beaucoup d'efforts et de sacrifices.

¹⁰¹ Michel de Certeau, *L'Invention du quotidien*, op. cit., t. 1, p. 252.

légitime, et qui peut différer en fonction du contexte, de l'origine sociale, mais aussi, on le voit, du sexe. Leur origine sociale, leur milieu familial feraient hésiter, au premier abord, à les qualifier d'autodidacte. Mais que signifie « apprendre seule » pour une femme issue de la bourgeoisie et née à la fin du XVIII^e siècle ? Pour elles, il s'agit avant tout de d'accéder à des savoirs perçus comme hétérodoxes en raison de leur sexe, de se donner les moyens d'une « éducation virile », comme la qualifie Louis Alvin, le biographe de Justine : elles tracent la frontière nette d'une partition genrée des savoirs, entre la part laissée aux femmes et le champ, immense, des territoires de la raison, des sciences abstraites à la philosophie. L'attrait pour la philosophie, le droit, les sciences naturelles, le grec ancien, se révèle d'autant plus grand que ces domaines semblent inaccessibles¹⁰². Pourtant, elles éclairent par leur trajectoire comment, dans la rupture engendrée par la Révolution, s'ouvre un espace qui rend, subitement, possible l'écart à la norme¹⁰³. La nécessité de subvenir à leurs besoins les conduit à faire le choix du travail intellectuel. Logeant dans l'absence de formalisation des apprentissages la clé de leur réussite, elles auront toujours des difficultés, par la suite, à se positionner sans ambiguïtés sur l'éducation des filles.

C'est donc bien l'itinéraire d'une subjectivation qu'elles retracent dans leurs souvenirs. Par leurs lectures et par leur mise en récit réflexive, elles recomposent leur identité pour y trouver une cohérence, une unicité, avec ou en dépit de modèles identificatoires prédéterminés. Celle-ci est sujette à des réagencements successifs, liés à des ruptures biographiques et à des événements historiques, mettant en lumière l'enchevêtrement des contextes dans les trajectoires individuelles¹⁰⁴ : les années 1830 sont ainsi celles de profonds questionnements pour elles au moment où surgit, dans l'espace public, un autre possible pour les femmes. Mais à une époque où, malgré la célébration de l'individu dans le romantisme et son apparition dans la pensée politique libérale, les individus appartiennent d'abord à un collectif, elles témoignent de la difficulté à se penser soi-même dans toute sa singularité ou, au contraire, comme exemplaire pour leurs contemporaines. Car les différents rôles qu'elles endossent, célibataires, actives, cultivées, leur coûtent symboliquement dans le monde social.

¹⁰² Comme le montrent les trajectoires d'autres femmes dans d'autres domaines intellectuels, comme l'histoire, à la même période, ou les sciences sociales, pour la génération suivante. Voir notamment les travaux d'Isabelle Ernot, « L'histoire des femmes et ses premières historiennes (XIX^e- début XX^e siècles), *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2007/1, n°16, p. 165-194, Geneviève Fraisse, *Clémence Royer. Philosophe et femme de sciences*, Paris, La Découverte, 2002 [1985] et Hélène Charron, *Les Formes de l'illégitimité intellectuelle*, op. cit.

¹⁰³ Carla Hesse a justement démontré comment les femmes pendant la Révolution française, en se saisissant de l'écriture, en débattant les idées philosophiques qui animaient la Révolution, sont devenues « modernes ». c'est-à-dire conscientes d'elles-mêmes et de leur capacité à créer, à produire des idées. Voir Carla Hesse, *The Other Enlightenment : How French Women Became Modern*, Princeton, Princeton University Press, 2001.

¹⁰⁴ Jacques Revel, « Micro-analyse et construction du social », art. cit.

C'est là que se situe leur principal point de mésentente. Justine voit dans le travail intellectuel la clé de son indépendance, Sophie une source constante d'anxiété. Si la lecture permet à Justine d'assumer sa marginalité sociale, elle place toujours Sophie en porte-à-faux du devenir auquel elle aspire : retrouver sa place au sein d'une normalité que lui renvoient les autres. Damien Zanone interprète les *Mémoires* de Justine Guillery de la façon suivante : « Les *Mémoires* de Justine Guillery, qui présentent l'ordre et le sens du monde comme des récits homogènes et constitués à l'accès desquels l'héroïne n'a pas droit, disent l'épreuve du réel : on y lit la peine subie par un personnage interdit des rôles qui composent la scène sociale¹⁰⁵ ». Il utilise le terme de « paria » pour qualifier le rôle social qu'acquiert peu à peu Justine Guillery, devenant au fil de sa vie une « figure de l'exclusion ». Bien qu'elle soit régulièrement ramenée à sa condition réelle par la situation économique, elle retombe toujours effectivement dans un hors norme - hors des logiques matrimoniales, hors de la stabilité géographique – qui signe son exclusion sociale. Cet isolement est le résultat d'une tension entre l'idéal recherché, alimenté par ses lectures et guidé par le précepte socratique, mais finalement hors d'atteinte, et la réalité, avec ses codes de conduite.

Que veut-elle ? Elle rêve non pas d'une ascension sociale, par les lettres ou par le travail, mais de liberté, de sortir des hiérarchies et vivre de façon indépendante. Les termes employés par Justine Guillery pour qualifier son existence sont toujours les mêmes : liberté, indépendance, utopie, grâce auxquels elle émet bien une critique de l'existence sociale – que ce soit les autres femmes dans sa situation ou les femmes comme produits de l'éducation actuelle. L'inadaptation, le décalage constant qu'elle vit et éprouve entre ce qui est attendu d'elle et ce qu'elle espère est révélée par la lecture, de deux façons : d'un côté c'est dans la lecture en tant qu'activité qu'elle se réalise, et durant ce moment seulement les contingences matérielles et les contraintes sociales ne l'atteignent plus ; et en même temps c'est la lecture qui lui révèle les défauts du monde extérieur, notamment les autres femmes de son temps, qui n'en font pas le même usage, condamnées à l'avance par leur éducation et leur horizon social, le mariage, à n'être que des beaux esprits frivoles et superficiels. Par conséquent sa pratique de la lecture, solitaire, cloisonnée, presque ascétique, est l'élément central de l'expression à la fois de sa subjectivité et de sa singularité. C'est effectivement son rapport au savoir qui lui permet de trouver un point d'ancrage par rapport à sa propre expérience de femme célibataire, travaillant dans une ville, dans les années 1830, et d'exprimer sa différence par rapport à

¹⁰⁵ Damien Zanone, « La voix retrouvée de Justine Guillery : *Mémoires* d'une inconnue », in Marc Hersant, Jean-Louis Jeannelle, Damien Zanone (dir.), *Le Sens du passé. Pour une nouvelle approche des Mémoires*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2013, p. 257-265.

l'existence sociale de ses contemporaines, et en même temps l'insolvabilité de sa trajectoire dans ce monde. Elle se pose alors comme exceptionnelle par rapport à son sexe et dans cette exceptionnalité, alimentée par son rapport au savoir, va se loger son incapacité à vivre dans son temps.

Alors que Justine tente de rationaliser sa trajectoire, en insistant sur le choix individuel et conscient de l'exceptionnalité, Sophie, à l'inverse, aspire à se fondre dans une identité collective et à se normaliser, ce qui l'oblige à de nombreux réajustements biographiques¹⁰⁶. La volonté de Sophie d'apprendre de manière continue, d'aborder de nouveaux territoires intellectuels, de s'exprimer, enfin, par l'écriture, entre toujours en conflit avec l'image sociale particulièrement négative de la femme auteur dont elle n'arrive pas à se déprendre. Elle tente de projeter une image publique qui est largement contredite par sa vie privée : elle préconise aux filles l'éducation morale plutôt que l'instruction, décrit le malheur inévitable des femmes auteurs alors qu'elle-même ne cesse de publier, par nécessité économique mais aussi par passion, proclame l'incarnation du féminin dans la maternité quand elle-même en est privée, voire critique le mariage. Elle ne fut pas, de loin, la seule auteure à éprouver ces contradictions¹⁰⁷. Sa participation aux journaux « féministes » des premières années de la monarchie de Juillet, aux côtés de Fanny Richomme et d'Eugénie Niboyet, cristallise l'ensemble de ces contradictions, alors même qu'elle dénonce, dans son article sur l'émancipation des femmes, des lois iniques qui réduisent les femmes en esclavage, et en appelle à un changement social en profondeur¹⁰⁸. Cependant Michèle Riot-Sarcey a bien montré qu'après ces années d'effervescence, où des voies multiples et critiques du pouvoir ont pu s'exprimer, la résolution de la crise politique de 1835 impose le silence à la plupart d'entre elles. L'idéal de la régénération par les mères revient en force, et Sophie y trouve la voix qu'elle souhaite tracer pour les autres. Les collectifs féminins qui se sont formés après 1830 tiennent pour elle du mirage, de la transgression ouverte des normes de genre, ce à quoi elle se refuse. Elle refuse de fait de se marginaliser, de se placer en dehors de l'horizon normatif dans lequel elle a grandi et évolué par la suite. S'en défaire demeure, pour elle, un impensable. Cela ne

¹⁰⁶ Jean-Claude Passeron, « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, 1990/1, n°31, p. 3-22.

¹⁰⁷ Christine Planté, *La Petite Sœur de Balzac*, op. cit., notamment le chapitre 6 sur « L'instrumentalisation de l'écriture », p. 149-180.

¹⁰⁸ La comparaison de la situation des femmes et des esclaves est fréquente sous leur plume, du fait qu'elles ne possédaient pas les termes pour décrire leur propre situation de domination. En revanche, la situation des esclaves est bien connue, alors que nous nous situons entre les deux émancipations. Sophie écrit ainsi : « Ainsi les femmes auraient tort de prétendre nier ce qui est de toute évidence, que la nature, autant que la société, crée des *ilotes*, et qu'elles ont été placées, par la nature et la société, dans l'une de ces classes qui semblent destinées à un perpétuel esclavage ». *Idem*, « Des femmes en général et de leur véritable émancipation », *Le Conseiller des femmes*, n°6, 7 décembre 1833.

signifie pas pour autant qu'elle ait consenti à la domination et que la subjectivité critique qu'elle s'était forgée ait été étouffée¹⁰⁹. Son action dans les prisons montre comment elle s'est négociée un moyen alternatif pour agir dans son temps sans « sortir de son sexe », et endosser, comme d'autres femmes, un rôle qui servait leur cause en utilisant les codes sociaux et moraux de leur temps et les assignations sexuées¹¹⁰. La dernière phrase de ses souvenirs rappelle, sans doute, que cette contradiction ne l'a jamais quittée, même en 1861 :

[...] on s'imagine enfin que la culture des lettres peut n'occuper que les loisirs ; j'ai cru devoir prouver que c'est une erreur. Quelques talents éclosent d'eux-mêmes, comme la fleur, mais ces talents-là sont rares. Il m'a donc semblé bon d'avertir la foule des jeunes filles, des jeunes femmes qui se croient appelées à devenir auteurs, que le travail, et un travail assidu, donne seul un succès durable. Voilà comment et pourquoi je me suis laissée entraîner à publier les *Souvenirs d'une vieille Femme*¹¹¹.

¹⁰⁹ Nicole-Claude Mathieu, « Quand céder n'est pas consentir : des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes, et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie », in *Idem, L'Anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté-femmes, 1991, p. 131-226.

¹¹⁰ Ce qui ne signifie pas forcément la « victoire des hommes », comme l'écrivait Evelyne Lejeune-Resnick dans *Femmes et associations (1830-1880). Vraies démocrates ou dames patronnesses ?*, Paris, Editions Publisud, 1991, p. 19. Sur ces réappropriations, Jo Burr Margadant utilise justement le concept de « performance » pour montrer la capacité des femmes à endosser différents rôles : « The subject of biography is no longer the coherent self but rather a self that is performed to create an impression of coherence or an individual with multiple selves whose different manifestations reflect the passage of time, the demands and options of different settings, or the varieties of ways that others seek to represent that person. », Jo Burr Margadant, « Introduction », art. cit., p. 7.

¹¹¹ *Souvenirs*, II, p. 266-267.

Chapitre 10. La possibilité d'un collectif : lecture et émancipation sous la monarchie de Juillet.

Pour cette seconde étude de cas, dont nous avons rappelé, dans l'introduction de la partie, les enjeux de la comparaison, nous avons choisi de nous arrêter sur deux moments brefs, les années 1831-1834 et 1843-1844, durant lesquels la question de l'émancipation des femmes par la lecture se pose avec acuité¹¹².

À la suite de la révolution de juillet 1830 mettant fin à la monarchie restaurée des Bourbons s'ouvre en France une courte période durant laquelle les nouvelles libertés accordées lors de la révision de la Charte, sur la presse et les réunions publiques, délient les paroles, laissent fleurir des initiatives politiques et médiatiques nombreuses¹¹³. Exceptionnelles, ces années rendent particulièrement audibles les débats de la place des femmes dans la société française. Elle est notamment portée par une partie des disciples de Saint-Simon, Barthélémy Prosper Enfantin surtout, dès 1829¹¹⁴. Il substitue à la question de l'émancipation du peuple celle des femmes, et prend en même temps acte de la présence nombreuse de femmes dans les réunions saint-simoniennes¹¹⁵. Malgré leur petit nombre – 4 à 5 000 au maximum sur le siècle,

¹¹² Le terme d'émancipation est parfois employé par les saint-simoniennes, davantage chez Flora Tristan. Dans l'acception de l'époque, il fait référence à l'action de soustraire un·e individu·e à la domination d'autrui, d'un point de vue juridique. En revanche le terme affranchissement, préféré par les saint-simoniennes, désigne l'acte qui fait passer un esclave au statut d'affranchi. Nous emploierons ici « émancipation » dans son sens plus général et contemporain, comme la sortie individuelle et collective d'un état d'assujettissement. Voir Christine Planté, « Féminisme, genre et émancipation », intervention au séminaire « Théories et pratiques de l'émancipation », Université Paris 7 Diderot, 21/05/16.

¹¹³ Maurice Agulhon, « 1830 dans l'histoire du XIX^e siècle français », *Romantisme*, 1980, n°28, p. 15-27.

¹¹⁴ Barthélémy Prosper Enfantin (1796-1864), dit le « Père Enfantin » est, avec Olinde Rodrigues et Saint-Amand Bazard, l'un des héritiers spirituels de Saint-Simon. Philippe Régner, « Barthélémy Enfantin », in Christine Bard (dir.), *Dictionnaire des féministes*, op. cit., p. 505-510.

¹¹⁵ La question des femmes, peu abordée par Saint-Simon, est complexe dans la doctrine saint-simonienne à partir de 1829, au cœur d'une lutte entre ses deux principaux disciples, Buchez et Enfantin et poussant à l'extrême les représentations symboliques du féminin. Essentielles dans le renouveau moral et religieux porté par le nouveau christianisme saint-simonien, les femmes sont d'abord investies de responsabilités importantes dans le mouvement. « Quasi-divinisées » lorsque Prosper Enfantin lance son « Appel aux femmes » en 1831 à la recherche de la « femme messie », elles sont pourtant exclues de l'élaboration de la doctrine puis *de facto* de la hiérarchie et des prises de décision du mouvement après 1831. Voir Claire Moses, *French Feminism*, op. cit., p. 45-52, Michèle Riot-Sarcey, *Histoire du féminisme*, Paris, La Découverte, 2002, p. 30-31, ainsi que les travaux en cours de l'ANR « Le Saint-Simonisme 18-21 ».

200 femmes environ après 1830¹¹⁶ -, les saint-simonien·ne·s sont extrêmement visibles dans l'espace public, organisant des conférences publiques, utilisant la presse comme un véritable organe de diffusion de la doctrine. La presse saint-simonienne fonctionne de manière réticulaire¹¹⁷ : rendant compte des débats internes à la famille saint-simonienne, les journaux sont envoyés aux sympathisant·e·s. En retour, les lecteurs·trices écrivent leurs impressions et leurs jugements, leurs doutes et leurs espoirs. Certaines lectrices enthousiastes saisissent cette occasion pour faire part de leur surprise qu'enfin on s'intéresse à leur sort. Dans leurs lettres au *Globe*, de manière ponctuelle ou plus fidèle, elles décrivent leurs usages et leurs appropriations du journal, et s'insèrent, de ce fait, dans une communauté de lecture¹¹⁸. En 1832, à la suite de leur exclusion forcée de la hiérarchie saint-simonienne, les rédactrices d'une feuille entièrement rédigée par des femmes, *La Femme libre*, reprennent en partie ce schéma pour en faire un espace exclusif d'une parole féminine, franche, directe, libérée. Pour le petit groupe de femmes prolétaires, ainsi qu'elles se désignent elles-mêmes¹¹⁹, impliquées dans cette publication, l'objectif est de dépasser les clivages de classes pour parvenir à faire émerger, chez leurs lectrices, une conscience de genre¹²⁰. Dénonçant l'asservissement des femmes par les hommes, fondé sur l'idée d'une infériorité naturelle des femmes et sur des traditions et des lois iniques, elles en appellent aux femmes aisées, aux femmes chrétiennes, aux femmes du peuple invitées à réagir, à écrire, à publier dans le journal. Le support utilisé, le journal, n'est qu'un moyen pour arriver à cette fin, explique Jeanne-Victoire dans le premier numéro. Il doit rassembler des lectrices isolées dans une communauté solidaire fondée sur la critique, le débat et la prise de parole¹²¹. LECTRICES critiques de la presse de leur temps, les saint-simoniennes entendent ainsi

¹¹⁶ Maïté Albistur et Daniel Armogathe, *Histoire des féminismes en France du Moyen-Age à nos jours*, Paris, Éditions des Femmes, 1977, p. 271. Pour une mise en perspective sur l'ensemble du XIX^e siècle, voir Nathalie Coilly et Philippe Régner (dir.), *Le Siècle des saint-simoniens. Du Nouveau christianisme au canal de Suez*, Paris, Publications de la Bibliothèque nationale de France, 2006.

¹¹⁷ Philippe Régner, « Pratique et théories saint-simoniennes de la presse périodique », in Marie-Eve Thérenty et Alain Vaillant (dir.), *Presse et plumes. Journalisme et littérature au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2004, p. 223-239.

¹¹⁸ 112 lettres ont été sélectionnées par Enfantin, reliées et conservées dans un dossier « Lettres de Dames au Globe » (sur les 2097 reçues par le journal et conservées à la Bibliothèque de l'Arsenal). Une sélection de 38 lettres a été publiée par Michèle Riot-Sarcey dans *De la liberté des femmes : lettres de Dames au Globe*, Paris, Côté-femmes, 1992.

¹¹⁹ *La Femme libre*, n°1, août 1832.

¹²⁰ La notion de « conscience de genre » est définie par Eleni Varikas de la façon suivante : « J'emploie les termes d'identité et de conscience de genre pour désigner un ensemble significatif de traits qui marquent cette nouvelle perception des femmes : le sentiment d'appartenir à une catégorie aussi bien biologique que sociale et de partager avec le reste des femmes des destins et des intérêts communs ; le sentiment de malaise ou d'injustice face à la condition féminine ; l'aspiration à l'amélioration de cette condition. » Eleni Varikas, « Subjectivité et identité de genre. L'univers de l'éducation féminine dans la Grèce du XIX^e siècle », *Genèses*, 1991/6, n°1, p. 29-51.

¹²¹ C'est dans cette tension entre le geste individuel et le projet collectif que se joue, après 1789 et surtout après 1830, l'émergence du sujet féministe selon Geneviève Fraisse, car il brise un isolement. Voir *Idem*, *Les Femmes et leur histoire*, op. cit., p. 302-303 et 426-427 et Christine Planté, « Les saint-simoniennes », in Yolande Cohen (dir.), *Femmes et contre-pouvoir*, Montréal, Boréal, 1987, p. 81-100.

participer activement au débat public, et plus largement donner une voix à leurs lectrices dans l'espace public, ce qui constitue, en 1832, une nouveauté radicale dans l'univers médiatique¹²². Communauté imaginée donc, dans un premier temps, mais devant conduire à la constitution d'un collectif.

L'expérience saint-simonienne est de courte durée. Dès 1834, Louis-Philippe restreint la liberté d'expression et après l'attentat de Fieschi le 28 juillet 1835, le gouvernement de Broglie adopte une série de lois qui mettent fin à ces années d'exception. Le retour à l'ordre passe par la moralisation de la vie familiale et de la politique. Mais lorsqu'en 1843 Flora Tristan entreprend son tour de France dans le but d'unir la classe ouvrière, elle reste persuadée, comme nombre de ses contemporains socialistes, que la question de la rénovation sociale ne peut se résoudre sans celle des femmes. En tant qu'opprimé·e·s, ils et elles ont des intérêts communs et doivent coopérer. Nourrie par sa propre expérience de « paria », terme par lequel elle exprime la conscience de sa domination et de sa marginalité¹²³, et par une lecture, intense, des années durant, de la philosophie et de la politique, elle pense que l'émancipation des femmes ne peut aboutir qu'après de longues études dans les livres, nécessaires pour sortir de l'état d'ignorance auquel les condamne la société actuelle. Le livre joue, chez Flora Tristan, un rôle majeur dans l'émergence d'une conscience politique. Porteur d'une idée, il doit conduire à une prise de conscience chez le lecteur ou la lectrice, préalable nécessaire à toute action. Ceux qui agissent sans savoir ni comprendre ne peuvent avoir raison. Dans ce but, elle rédige dans l'*Union Ouvrière* un véritable programme de lectures pour les ouvrier·e·s. Durant son tour de France, sa rencontre avec une jeune ouvrière lyonnaise, Éléonore Blanc, lui offre les conditions idéales pour mettre à l'épreuve son programme d'éducation au politique par le livre.

Les sources permettant d'approcher ces expériences sont de nature diverse : dans le cas des saint-simoniennes, nous pouvons nous appuyer sur les lettres envoyées par les lectrices au *Globe* durant l'année 1832, sur celles adressées par Irma Roland, une jeune normande saint-simonienne, à Aglaé Saint-Hilaire, l'une des proches d'Enfantin, ainsi que les articles du journal

¹²² Christine Planté, « Une expérience pionnière de presse féministe », in Rémy Cazals (dir.), *Le Mouvement saint-simonien de Sorèze à l'Égypte*, Actes du colloque de l'Abbaye-École de Sorèze (2011), Toulouse, Publications Méridiennes, p. 85-91 et Alice Primi, « La porte entrebâillée du journalisme : une brèche vers la cité. Femmes, presse et citoyenneté en France, 1830-1870 », *Le Temps des médias*, n° 12, 2009/1, p. 28-40.

¹²³ Michèle Riot-Sarcey, « L'impossible sujet de l'histoire ou l'utopie du paria », in *Idem, Le Genre en questions. Pouvoir, politique, écriture de l'histoire (Recueil de textes 1993-2010)*, Paris, Créaphis, 2016, p. 141-154. Eleni Varikas, à partir d'Hannah Arendt, propose la définition suivante du terme « paria » : homme ou femme privé·e de l'exercice des droits et privé·e d'« une place dans le monde qui garantit que [ses] opinions ont du poids et [ses] actions de l'effet. » Originaire d'Inde, le mot est popularisé à la fin du XVIII^e siècle en France au moment même où la Révolution propose comme horizon politique l'universalité des droits. Voir Eleni Varikas, « La figure du Paria : une exception qui éclaire la règle », *Tumultes*, 2003/2, n°21-22, p. 87-105 et son ouvrage, *Les Rebuts du monde. Figures du paria*, Paris, Stock, 2007.

La Femme libre. Concernant Flora Tristan, c'est davantage à partir de ses propres écrits théoriques et autobiographiques, mais aussi de la correspondance qu'elle entretient durant son tour de France en 1843-1844, que nous pourrions étudier la question de l'émancipation par la lecture.

10.1. Lectrices en réseau : lecture et prise de parole dans la presse saint-simonienne (1831-1834)

10.1.1. Usages collectifs et appropriation du *Globe*

En 1831, à rebours des principaux titres de la grande presse fonctionnant sur un système d'abonnement cher, Michel Chevalier, directeur du *Globe*, le principal journal saint-simonien, prend la décision de le diffuser gratuitement aux sympathisant·e·s saint-simonien·ne·s sur simple lettre motivée. L'audience du journal augmente rapidement, et la doctrine saint-simonienne atteint par ce biais un public plus large¹²⁴. Partout en France, de nombreuses femmes, mues par le même enthousiasme de voir la question de l'émancipation des femmes mise à l'ordre du jour, écrivent au journal pour exprimer leurs doutes et leurs espoirs. Au même moment, des saint-simonien·ne·s partent en mission dans les régions et fondent des « Églises » à Montpellier, Toulouse, Nantes, Lyon ou Strasbourg ; dans ce mouvement, la presse joue un rôle majeur, en contribuant à diffuser les idées saint-simoniennes et à faire émerger un sentiment d'appartenance à la famille saint-simonienne. Surtout, en novembre 1831, le *Globe* relaie l'« Appel à la femme » d'Enfantin. Celui-ci proclame la quête de la « Mère », et octroie

¹²⁴ Le saint-simonisme utilise, dès le départ, la presse comme moyen de diffusion de la doctrine. Différents titres se succèdent : le *Producteur*, qui s'arrête en 1828, l'*Organisateur*, puis enfin le *Globe*. Celui-ci existait depuis 1824, fondé par Pierre Leroux et Paul-François Dubois, et s'ouvre aux saint-simoniens à partir de 1831. Il est renommé *Journal de la doctrine de Saint-Simon*, tire alors à 2500 exemplaires par jour et passe à plus de 4 000 exemplaires en 1832. La presse saint-simonienne est une presse résolument engagée, presque de « parti politique », qui repose sur l'idée que la littérature et la presse peuvent remplir une fonction analogue à celle des prédicateurs du Moyen-Âge. Intervention de Michel Bellet au séminaire d'Études saint-simoniennes, Bibliothèque de l'Arsenal, 9 janvier 2015. Sur l'utilisation de la presse par les saint-simoniens, voir également Philippe Régner, « Pratique et théories saint-simoniennes de la presse périodique », art. cit.

dès lors une place symbolique extrêmement forte aux femmes dans le mouvement. En même temps, cette proclamation est l'occasion d'exclure les femmes de la hiérarchie saint-simonienne et Enfantin affirme que l'autorité masculine doit régner sans partage sur la famille saint-simonienne¹²⁵. Lors d'une réunion de la famille saint-simonienne, Enfantin montre à ses côtés un fauteuil vide, symbole que la « femme libre » ne s'est pas encore manifestée dans la société actuelle fondée sur l'inégalité entre les sexes : en attendant, elle ne peut prendre part à l'œuvre commune. L'appel est reçu de manière contradictoire par les femmes. Certaines, comme Eugénie Niboyet, critiquent cette dérive autoritaire, tandis que d'autres lectrices y voient justement un élan vers l'affranchissement des femmes, et l'écrivent dans leurs lettres au *Globe* entre 1832 et 1834.

Pour celles-ci, le journal est avant tout un moyen pour répandre la doctrine saint-simonienne et faire progresser les idées sur l'émancipation des femmes. La plupart font de leur lecture un usage à la fois individuel et collectif. Chaque lecteur·trice peut en devenir un relais ; le journal se lit à plusieurs, se prête et circule dans les cercles familiaux et amicaux. Joséphine, à Strasbourg, écrit ainsi au *Globe* pour demander l'envoi d'un exemplaire, justifiant sa demande par le fait qu'elle se fait le « devoir de communiquer le *Globe* aux personnes de [sa] confiance¹²⁶ ». De Genève, une lectrice souhaite désormais s'abonner après la lecture d'un exemplaire prêté par une amie. La lecture du *Globe* devient parfois l'occasion de véritables réunions, presque ritualisées : « des hommes d'esprit se réunissent chez moi pour lire votre journal [...] la suppression de votre journal causerait un grand vide dans mon petit cercle¹²⁷ », écrit Adelaïde Ordinaire, lectrice de Lons-le-Saunier. Discussions et débats poursuivent ces lectures collectives autour des fondements de la doctrine, de la situation de la classe ouvrière et des solutions pour améliorer son sort, des moyens, enfin, de participer plus activement à l'action des saint-simoniens. La lecture constitue donc un préalable indispensable pour partager le sentiment d'appartenir à une famille politique commune¹²⁸, comme l'écrit la femme Bouché, de Paris :

¹²⁵ Lors d'une réunion de la famille saint-simonienne, Enfantin montre à ses côtés un fauteuil vide, symbole que la « femme libre » ne s'est pas encore manifestée : en attendant, elle ne peut prendre part à l'œuvre commune.

¹²⁶ LAS [1^{er} avril 1832], Ars., Fonds Enfantin, Ms 7608/62.

¹²⁷ LAS [24 mars 1832], Ars., Ms 7608/93.

¹²⁸ C'est dans l'élaboration de cette « manière d'être » ensemble, où la lecture joue un rôle primordial, conduisant au partage d'habitudes, de formes de pensées, d'un langage commun, que Jacques Rancière voit la première étape de l'émancipation des ouvriers dans les années 1830. Voir Jacques Rancière, *La Nuit des prolétaires : archives du rêve ouvrier*, Paris, Fayard, 1981.

Agréez Monsieur l'expression de ma reconnaissance pour l'envoi de votre journal que moi et ma famille lisons avec le plus vif intérêt, dans l'intention de nous instruire et connaître toutes les bases de la doctrine afin de pouvoir entrer le plus promptement possible en communion avec tous les membres qui la composent¹²⁹.

Le journal remplit alors pleinement sa fonction de médium, véhiculant connaissances et idées entre la hiérarchie saint-simonienne, parisienne, et ses lecteurs·trices à travers toute la France. Certaines lectrices se félicitent d'avoir trouvé, par son intermédiaire, un point d'accord avec leurs maris. Mais l'arrivée du journal dans les foyers suscite aussi des tensions. Plutôt favorables au système d'économie politique élaboré par Saint-Simon, et largement exposé dans le *Globe*, les hommes accueillent avec davantage de circonspection les propos saint-simoniens sur l'affranchissement des femmes. Le frère de la dame Bernard, à Lyon, se plaint ainsi de l'envoi du *Globe* et s'oppose farouchement au système saint-simonien¹³⁰.

Échanges, débats, dissensions émergent donc à sa lecture. Mais les lectrices souhaitent aussi s'approprier son contenu de manière plus personnelle. Une lectrice anonyme désire ardemment posséder son journal, qu'elle pourra lire et relire à loisir :

Je reçois le *Globe* et je l'envoie à un parent à Troyes qui le lit et le médite avec fruit. [mais] je tiens à le garder ayant souvent le désir de relire plus d'une fois des articles qui font penser et réfléchir. pour me [préserv] un plaisir dont je me prive [ill.] une heure après-midi, Il me faut garder mon journal¹³¹.

Des lectrices peu familières de la lecture du journal disent apprendre, grâce à lui, à apprécier le support. Certaines enfin, comme Hortense Guillaïn à Lorient, ou la femme Huvard de Rouen, profitent de l'absence de leur mari ou de leur frère, à qui était destiné initialement le journal, pour demander à ce qu'il leur soit envoyé directement¹³². Par ce subterfuge, elles en deviennent donc les lectrices principales. Le journal entre dans leur quotidien, et lorsque sa parution est menacée en 1832, alors que les dissensions au sein de l'École saint-simonienne sont nombreuses et que s'ouvre le procès pour escroquerie et immoralité des principaux

¹²⁹ LAS [10 février 1832], Ars., Fonds Enfantin, Ms 7608/21.

¹³⁰ LAS de J. Bernard [25 janvier 1832], in Michèle Riot-Sarcey, *De la liberté des femmes*, op. cit., p. 45-46.

¹³¹ LAS [s. d.], Ars., Fonds Enfantin, Ms 7608/24.

¹³² LAS [28 mars et 27 mars 1832], Ars, Fonds Enfantin, Ms 7608/57 et Ms 7608/59. Du point de vue de l'étude des publics de la presse dans les années 1830, ces lettres sont très précieuses, car elles mettent bien en lumière le fait que, dans une famille, si les abonnés étaient avant tout les hommes, les lectrices pouvaient être nombreuses.

responsables, la plupart s'inquiète de sa possible disparition. Car par son intermédiaire elles se familiarisent aussi à l'étude de la philosophie et de la politique, aspirent à pousser plus avant l'étude des sujets traités par le *Globe*. Intéressée par l'exposition du système d'économie politique, la parisienne Adèle Monin souhaite connaître s'il existe par ailleurs des écrits sur le saint-simonisme comme religion ; auquel cas, écrit-elle, elle se mettra à leur étude avec empressement et sérieux¹³³. Cela ne signifie pas que toutes adhèrent aveuglément à la doctrine, et la lettre au *Globe* est aussi l'occasion de débattre directement, dans une démarche critique, avec Michel Chevalier, Olinde Rodrigues et les autres rédacteurs : Hortense Allart, pourtant séduite par le discours sur l'émancipation des femmes, doute de la volonté réelle des saint-simoniens d'y parvenir, et redoute surtout l'accaparement de la parole féminine par quelques individualités fortes comme Enfantin¹³⁴.

Rompre l'isolement : Irma Roland, lectrice du *Globe*

À l'intérieur de ce réseau de correspondantes du *Globe* qui met en relation, par leur intérêt commun, des lectrices isolées, Irma Roland, plus que les autres, exprime son besoin du journal, et de lire. Irma est née le 22 septembre 1806, à Falaise. Elle y grandit en compagnie de sa sœur aînée, Pauline, et les deux jeunes filles reçoivent une bonne éducation catholique. Pauline se convertit tôt au saint-simonisme, mène d'abord un apostolat dans la petite ville normande avant de rejoindre les saint-simoniens à Paris en 1823¹³⁵. Restée seule, Irma entreprend à partir de février 1832 une correspondance avec Aglaé Saint-Hilaire, la confidente d'Enfantin¹³⁶. La petite sœur « imite » alors la grande, qui écrit à Aglaé à la même période. Irma préfère la doctrine de Saint-Simon à celle de Fourier, car elle la juge peu vulgarisable,

¹³³ LAS [11 février 1832], Ars., Fonds Enfantin, Ms 7608/87.

¹³⁴ Lettres d'Hortense Allart [13 février 1832 et s. d.], in Michèle Riot-Sarcey, *De la liberté des femmes*, op. cit., p. 36-37.

¹³⁵ Sur Pauline Roland, voir Sophie Delvallez, « Pauline Roland », in Christine Bard (dir.), *Dictionnaire des féministes*, op. cit., p. 1241-1247, et surtout la monographie d'Édith Thomas, *Pauline Roland. Socialisme et féminisme au XIX^e siècle*, Paris, Marcel Rivière, 1956. Après 1832, Pauline reste fidèle aux positions d'Enfantin, ce dont s'inquiète sa sœur Irma. Active collaboratrice de la presse féministe et socialiste des années 1830-1840, elle se rapproche de Pierre Leroux et souscrit par ailleurs à l'*Union Ouvrière* de Flora Tristan. La vie d'Irma Roland est beaucoup moins connue que celle de sa sœur aînée. Sur son enfance, elle écrit à Aglaé Saint-Hilaire qu'elle n'a jamais été encouragée dans ses apprentissages, et se dit très peu sûre d'elle-même, alors même que Pauline est présentée comme une femme particulièrement instruite. Les quelques détails biographiques ont été rassemblés par Édith Thomas dans son étude sur Pauline Roland. *Idem*, p. 33-46.

¹³⁶ Aglaé Saint-Hilaire (1793- ?), orpheline, élevée par la mère d'Enfantin, membre de la hiérarchie saint-simonienne, est très active dans le réseau de correspondance saint-simonien.

mystificatrice et risible voire proche de la « bouffonnerie¹³⁷ ». Son adhésion au saint-simonisme vient de sa croyance en « l'émancipation des classes pauvres et de la femme » que prônerait le saint-simonisme, philosophie de « l'avenir¹³⁸ ». Elle croit donc en la possibilité de refonder les liens sociaux sur de nouvelles bases, plus égalitaires, et est séduite par la promesse de liberté contenue dans le saint-simonisme¹³⁹.

Les deux femmes s'écrivent pendant plus d'une année, au cours de laquelle Irma accepte un emploi au bureau des postes de la petite ville d'Antrain, près du Mont-Saint-Michel. Avant ce déménagement, Irma peut accéder assez aisément aux dernières publications saint-simoniennes, par l'entremise de M. Desprez, professeur de littérature au collège et qui avait donné des cours aux deux sœurs après leur séjour en pension¹⁴⁰. C'est lui qui vraisemblablement reçoit le *Globe*, qui les a converties au saint-simonisme, et une petite communauté d'adeptes s'est formée autour de ce personnage à Falaise. Mais Irma souhaite néanmoins pouvoir lire seule le journal, ou d'autres ouvrages de la doctrine, qui se perdent et s'abiment dans cette circulation :

Vous m'avez engagée à relire l'article de M. Barrault ; je ne l'ai pas fait parce que je n'ai pas de *Globe* à moi ; M. Desprez en recevait un que nous lisions et après nous une douzaine de personnes, vous pensez bien que le *Globe* revenu à son propriétaire était dans un triste état ; souvent même, des numéros ont été perdus.

J'ai lu tous les ouvrages que vous m'indiquez, excepté le second volume de l'exposition¹⁴¹, que M. Desprez n'est pas certain d'avoir reçu, et qui d'ailleurs a été prêté ou donné par lui pour les 1ers volumes dont plusieurs exemplaires étaient à notre disposition¹⁴².

¹³⁷ LAS [24-25 juin 1832], Ars., Fonds Enfantin, Ms 7776 / 74.

¹³⁸ LAS [19 février 1832], Ars., Fonds Enfantin, Ms 7776 / 71. Treize lettres d'Irma Roland à Aglaé Saint-Hilaire ont été conservées.

¹³⁹ C'est ainsi que se sont appropriés, dans les années 1830, le terme d'utopie. *A posteriori*, l'appellation générique « socialisme utopique » désigne l'ensemble des doctrines élaborées dans les années 1830-1840. Si le terme socialisme est utilisé par certains – les saint-simoniens, par exemple, dès 1832 – de nombreuses lectrices du *Globe*, tout comme Flora Tristan, rejettent en revanche le qualificatif d'« utopie », utilisé de plus par les détracteurs du fouriérisme, du saint-simonisme ou du communisme pour disqualifier leur entreprise. Il ne faut pas confondre ici la lecture postérieure qui a été faite de ces mouvements, les reléguant, dans leur globalité, dans un ailleurs inatteignable, et les réticences des acteurs·trices à qualifier leur entreprise d'« utopie », puisqu'il s'agit bien pour eux de proposer, dans le présent, « une reconstruction radicalement nouvelle des sociétés post-révolutionnaires ». Emmanuel Fureix et François Jarrige, *La Modernité désenchantée*, op. cit., p. 273-275. Sur ce point, voir également Thomas Bouchet et alii, *Quand les socialistes inventaient l'avenir. 1825-1860*, Paris, La Découverte, 2015 et Michèle Riot-Sarcey, *Le Procès de la liberté*, Paris, La Découverte, 2016.

¹⁴⁰ Édith Thomas, *Pauline Roland*, op. cit., p. 30-34.

¹⁴¹ Irma fait référence ici au second tome de *L'Exposition de la doctrine saint-simonienne*, paru anonymement en 1830. Dans cet ouvrage, les disciples de Saint-Simon exposent leur système d'idées issu de la philosophie de Saint-Simon.

¹⁴² LAS [1832] et [6 mai 1832 ?], Ars., Fonds Enfantin, Ms 7776/72 et 7776/73.

Elle demande donc à Aglaé de lui envoyer des exemplaires, des articles, de lui conseiller de nouveaux titres à lire ou à faire acheter, consciente qu'elle évolue dans un cercle assez limité. La correspondance avec Aglaé lui permet de pallier ces insuffisances et de rester en lien avec la communauté saint-simonienne après l'arrêt de la publication du *Globe*, en avril 1832. C'était, explique-t-elle, le seul moyen pour les habitants de Falaise de s'en tenir informés, et désormais, en août 1832, l'intérêt pour la doctrine a cessé.

D'ailleurs, au fur et à mesure de leurs échanges, Irma est de plus en plus pessimiste sur les possibilités concrètes de réalisation du saint-simonisme, tout comme sur l'adhésion qu'il peut susciter chez ses contemporaines.

Je vis entièrement seule, [...] il est impossible que je me décide à voir fréquemment des femmes qui ne connaissent que leur pot au feu [...] quant aux hommes, il n'y en a pas. Je vis donc seule, et si on ne m'envoyait pas des livres, des [revues] je serai assez embarrassée car dans quelques jours je n'aurai plus que deux ou trois heures au plus à employer à mon bureau¹⁴³.

Isolée à Antrain, Irma tente de rompre sa solitude par la lecture et par l'écriture, désirant « s'étourdir » dans la littérature puisqu'il ne lui reste plus que cela. Mais au-delà de l'attachement affectif qu'elle continue d'éprouver envers Aglaé, elle est de moins en moins convaincue par la doctrine saint-simonienne, notamment à partir des prises de position d'Enfantin sur les femmes. En avril 1832 s'est ouvert le procès des saint-simoniens. Les débats se focalisent sur le soupçon d'immoralité, alors que les saint-simoniens sont accusés de prôner la communauté sexuelle, et ce grief entache durablement le mouvement et provoque le départ de nombreux membres. Surtout, la marginalisation forcée des femmes au sein du mouvement, lorsqu'elles sont exclues de la hiérarchie, conduit un certain nombre d'entre elles à rompre avec Enfantin et à prendre un nouveau départ, libérées des contraintes de la hiérarchie saint-simonienne : il s'agit pour elles de faire « journal à part¹⁴⁴ ». Irma est attentive à cette évolution :

Depuis la dernière lettre que vous avez écrite à ma sœur, j'ai attendu de jour en jour avec anxiété que le *Globe* annonçât la résolution que les femmes saint simoniennes ont prise de se retirer seules, afin de pouvoir poser librement ce qu'elles pensent que doit être notre avenir. Je suis encore

¹⁴³ LAS [4 septembre 1833], Ars., Fonds Enfantin, Ms 7776/81.

¹⁴⁴ Philippe Régnier, « Pratique et théorie saint-simonienne », art. cit.

plus anxieuse de voir ce que vous poserez, car ma mère, les théories de M. Enfantin sont tellement répugnantes pour moi, que j'ai hâte de les voir entièrement modifiées¹⁴⁵.

10.1.2. Voix de lectrices et de rédactrices dans la *Tribune des femmes*

Irma ne dit pas, dans la suite de sa correspondance, si elle a eu connaissance de la nouvelle publication, *La Femme libre*, qui commence le 1^{er} août 1832 à l'initiative de Jeanne-Désirée Véret et de Marie-Reine Guindorf¹⁴⁶. Signant de leur seul prénom des articles très engagés sur la prostitution, le divorce ou l'éducation, celles-ci posent comme principe de base de ne publier que des articles ou des lettres de femmes¹⁴⁷. La petite feuille, vendue 15 centimes, paraît de manière irrégulière jusqu'en 1834 et change de titre plusieurs fois¹⁴⁸. Parmi celles qui avaient écrit au *Globe*, outre Désirée Véret, on retrouve parmi les rédactrices la lingère Jeanne Deroin ou Sophie Masure, fille d'un inspecteur général de l'Université.

Les conseils de lecture : de l'engagement des rédactrices à la subjectivation des lectrices

L'appel d'Enfantin à libérer la parole des femmes est désormais pris au pied de la lettre, de manière contrainte certes. Même si elles rejettent et dénoncent la tournure prise par la doctrine en 1831-1832, les rédactrices de la *Tribune des femmes* n'en restent pas moins

¹⁴⁵ LAS [1832 ?], Ars., Fonds Enfantin, Ms 7776/72.

¹⁴⁶ Désirée Véret (1810-1891), couturière, participe aux réunions du mouvement à partir de 1831. Elle s'en éloigne en 1833, quitte la France pour l'Angleterre et épouse un disciple de Robert Owen. Durant les années 1830, elle se rapproche des fouriéristes. Très active en 1848, elle envoie de nombreuses pétitions au gouvernement et collabore régulièrement à la *Voix des femmes*. Marie-Reine Guindorf (vers 1812-1836), d'origine modeste, s'implique très jeune dans le mouvement. En 1833, elle arrête de publier dans la *Femme libre* pour dispenser des cours du soir aux femmes à la Société d'instruction populaire. Elle se suicide en 1836.

¹⁴⁷ Un très dense panorama de la diversité des pronoms employés par les rédactrices dans le journal est dressé par Lydia Elhadad, « Femmes prénommées : les prolétaires saint-simoniennes rédactrices de « La Femme libre » 1832-1834 », *Révoltes logiques*, 1977, n°5, p. 29-60.

¹⁴⁸ D'abord intitulé *La Femme libre. Apostolat des femmes*, il devient par la suite *La Femme de l'avenir. Apostolat des femmes* puis enfin *La Femme nouvelle. Tribune des femmes*. Pour faciliter la compréhension, nous emploierons dans le texte le titre *Tribune des femmes*, et signalerons, en note, l'origine précise des articles cités. Sur ce journal, outre l'ouvrage de Michèle Riot-Sarcey déjà cité, on verra également Laure Adler, *À l'aube du féminisme. Les premières journalistes (1830-1850)*, op. cit., chap. 1, « Les dissidentes saint-simoniennes », et Christine Planté, « Une expérience pionnière de presse féministe », art. cit.

attachées à la pensée de Saint-Simon et leur publication reste une œuvre de propagande de la doctrine. Comme le *Globe*, la *Tribune* est un journal militant, et doit s'occuper avant tout de faire progresser les idées sur l'affranchissement des femmes. Les conseils de lecture du journal s'en tiennent donc à des textes, brochures, livres relatifs à la doctrine ou traitant de la condition féminine. Les nouveaux journaux saint-simoniens, *Amour à tous, journal de la doctrine saint-simonienne*, publié à Toulon, *L'Homme nouveau ou Messenger du bonheur*, feuille lyonnaise éphémère, ou le *Livre des Actes*, fondé à l'initiative de la saint-simonienne Cécile Fournel¹⁴⁹, sont signalés dès leur parution. L'homologie des opinions guide le choix des conseils. Femmes et prolétaires pour la plupart, les rédactrices saluent la parution à partir de 1832 de l'*Ami des prolétaires*. Parfois, le seul titre suffit à susciter l'intérêt : « on nous annonce qu'il va paraître, sous peu de jours, une petite brochure qui se continuera deux fois par mois, et dont le titre seul est bien capable de piquer la curiosité. Elle s'intitulera Le Carnet du Théoginadémophile¹⁵⁰. » Dieu, femme, peuple. Les titres d'ouvrages sont sélectionnés scrupuleusement par les rédactrices parce qu'ils interrogent, comme le saint-simonisme, la question de l'égalité des sexes à l'intérieur d'un christianisme renouvelé et la conciliation des intérêts du peuple et des femmes dans une perspective de progrès social : ainsi du *Monde nouveau*, publié par Rey-Dussueil en 1831, ou *Les Enfants de Dieu ou la religion de Jésus réconciliée avec la philosophie*, de James de Laurence. La plupart n'ont pas eu une grande résonance littéraire ou politique, mais leur signalement donne un écho aux thématiques développées par les rédactrices de la *Tribune*, et amplifie la légitimité de leur démarche en soulignant à quel point l'égalité des sexes est d'actualité.

Bien qu'elles se dédouanent de traiter « de littérature », les rédactrices admettent que réside dans la littérature de leur temps un pouvoir spécifique. Certaines œuvres sont à même de révéler les injustices sociales, et méritent donc d'être commentées¹⁵¹. Mais malgré leurs titres prometteurs (le livre de James de Laurence est sous-titré *Plus de maris, plus de pères*), ces ouvrages ne satisfont pas totalement celles qui, dans la *Tribune*, s'essaient à la critique littéraire, comme Suzanne Voilquin ou Pauline Roland. Elles se lancent ainsi dans une entreprise pour

¹⁴⁹ En 1833, Cécile Fournel rédige et publie le *Livre des Actes, publié par des femmes*, qui centralise les informations du mouvement.

¹⁵⁰ *Tribune des femmes*, avril 1834.

¹⁵¹ « Nous n'avons guère coutume de nous occuper de littérature dans ce journal, consacré tout entier à l'œuvre à laquelle nous-mêmes avons dévoué notre vie, sans reculer devant les douleurs et les mépris dont nous abreuve le monde que nous voulons sauver ; cependant, souvent un livre et surtout un roman nouveau, en racontant tout simplement ce que son auteur a vu ou senti, vient nous donner une grande révélation », écrit Pauline Roland au sujet de la *Double Méprise de Mérimée*. *Tribune des femmes*, 2^e livraison, novembre 1833.

laquelle on n'accorde alors que peu de crédit aux plumes féminines¹⁵². Leur démarche, elle, est entièrement guidée par leur militantisme. Au sujet du *Monde nouveau*, Suzanne s'enthousiasme pour l'idée de départ qui guide le livre : en 1832, une comète a frappé le monde et provoqué un nouveau déluge. Toute la société est donc à reconstruire sur de nouvelles bases, et cette tâche incombe à un homme, M. de Brémont, et quatre femmes : « quatre femmes. Bénédiction ! ! Si l'auteur les laisse user de leur libre arbitre, son livre sera bien nommé¹⁵³ ». Mais en réalité, ces quatre femmes appartiennent à l'ancien ordre, puisqu'il s'agit d'une marquise, d'une baronne, d'une comtesse et d'une lady. Cette répartition heurte son « bon sens de prolétaire », elle n'y voit que le vestige, justement, d'un ancien monde dans lequel le mérite n'avait pas sa place. Surtout, M. de Brémont se retrouve rapidement à gouverner seul, reprenant sa place de mari qui asservit les femmes, au lieu de partager le pouvoir.

Davantage que la question du pouvoir politique, c'est bien celle des différentes formes d'aliénation des femmes qui est sous-jacente dans la lecture critique de Suzanne, comme dans l'ensemble des textes des saint-simoniennes. La prostitution, l'éducation, le mariage, le Code Civil, tout ce qui entrave la liberté des femmes, figurent donc parmi les thèmes privilégiés des articles publiés dans la *Tribune des femmes*. Par leurs critiques, ces rédactrices engagées essaient de faire prendre conscience aux femmes de la subordination dans laquelle elles se trouvent et de rallier de nouvelles lectrices à leur combat. « Unissons-nous ! », lance ainsi Suzanne dans sa critique du *Monde nouveau*. Les rédactrices hésitent toutefois dans la direction à donner à leurs conseils de lecture. Ceux-ci agissent, comme les autres critiques littéraires, de manière prescriptive, et Suzanne n'hésite pas à recommander ou à déconseiller tel ou tel ouvrage. Mais elle espère surtout que ses lectrices pourront se forger leur propre opinion à partir de là, et que, par un effet amplificateur, les sujets traités dans les livres ou les brochures indiqués dans le journal seront par la suite débattus de vive voix. Elle s'efface alors ponctuellement derrière le collectif souhaité, le « je » devant laisser la place au « nous » : « nous nous abstenons de donner notre opinion particulière, une semblable opinion ne peut être discutée que dans un concile général de femmes¹⁵⁴. »

¹⁵² Voir à ce sujet Martine Reid (dir.), *Les Femmes dans la critique et l'histoire littéraire*, Paris, Honoré Champion, 2011.

¹⁵³ Suzanne Voilquin, « Le Monde Nouveau », *La Femme libre*, septembre 1832.

¹⁵⁴ Dans le « Règlement qui unit les femmes nouvelles », publié dans le n°2 de la *Tribune des femmes*, en avril 1834, Suzanne développe l'idée d'un « grand concile de femmes », et de l'effacement de l'opinion particulière derrière celle de la communauté. On voit ici les hésitations entre l'usage du « je », qui individualise et du « nous », qui doit permettre la constitution du groupe. Voir Geneviève Fraisse, *Les Femmes et leur histoire*, op. cit. p. 436. Christine Planté, *Les Saint-simoniennes ou la quête d'une identité impossible*, thèse de doctorat de 3^e cycle en littérature française, Université Paris 3, 1983.

Le journal offre un espace inédit pour s'initier au débat. Elles-mêmes lectrices de la presse, les saint-simoniennes n'hésitent pas à s'adresser directement aux principaux journaux de l'époque, et à prendre position par rapport aux uns et aux autres. Elles leur reprochent de s'adresser à un public bourgeois et masculin, un public d'électeurs donc, qui caractérise la presse d'opinion. Du *Constitutionnel* à la *Quotidienne*, à la *Gazette*, au *Figaro*, au *Bon Sens* aucun titre n'est épargné, même si les journaux légitimistes, comme la *Quotidienne* ou la *Gazette*, sont plus sévèrement tancés. En fondant leur journal, les saint-simoniennes souhaitent justement fournir des armes critiques à des lectrices marginalisées dans le public de la presse. Attentives aux autres expériences journalistiques féminines, elles critiquent alors aux directrices du *Journal des Femmes*, fondé juste après la *Femme libre*, en septembre 1832, de ne s'adresser qu'à un public bourgeois et de ne traiter que de sujets frivoles :

A M^{MES} LAURE BERNARD ET FOUQUEAU DE PASSY

En réponse à leurs articles insérés dans le *Journal des Femmes*, le 15 et le 29 septembre

Lorsque le *Journal des Femmes* a paru, Mesdames, je croyais sincèrement qu'il y serait question de quelque chose de sérieux, de bon, de vrai ; mais permettez-moi de le dire, j'ai été bien singulièrement trompée : des historiettes, des vers, des recettes de chocolat, des modes, etc.

Au milieu de tous ces riens, deux graves questions s'agitent : celle de l'éducation d'abord ; puis celle des femmes, traitée par vous deux, Mesdames, de la manière la plus frivole et la plus légère. Oh ! Alors je me suis sentie révoltée. Vous parlez des femmes, et vous ne savez pas ce qu'elles sont, ce qu'elles souffrent ; vous parlez des femmes, et vous ne les jugez et mesurez que d'après votre individualité. Vous, femmes heureuses de la classe privilégiée, vous voulez parler des femmes, et vous ne savez parler que de vous¹⁵⁵.

Ce journal, bien que plus modéré, adopte pourtant à ses débuts une ligne éditoriale susceptible de plaire aux rédactrices de la *Tribune*. Les préoccupations des rédactrices (l'éducation des femmes notamment), l'appel à la solidarité (l'essentiel des articles émane de femmes) le distinguent des autres journaux féminins¹⁵⁶. Comme dans la *Tribune*, les rédactrices du *Journal des Femmes* exercent leurs lectrices à la prise de conscience de leurs droits en dénonçant l'inégalité du système législatif sur lequel est fondée la société française, et leur soumettent des articles du Code civil :

¹⁵⁵ *La Femme nouvelle*, novembre 1832.

¹⁵⁶ Ces différents points le rangent du côté des journaux « féministes », comme *Le Citateur féminin*, qui paraît en 1834, ou *La Gazette des femmes*, à partir de 1836. Evelyne Sullerot, *Histoire de la presse féminine des origines à 1848*, op. cit. p. 177. Voir également *supra*, chapitre 6, section « S'informer : journaux et autres médias ».

La femme doit obéissance à son mari. » (Art. 213). (Art. 214) « La femme est *obligée* (c'est le texte) d'habiter avec le mari, et de le suivre partout où il juge à propos de résider. ». L'esprit de ces lois ne constate-t-il pas notre esclavage, aussi nous ne pouvons être nous-même¹⁵⁷.

L'esclavage des femmes soumises à la loi, leur déniait la liberté individuelle, fait partie d'un registre commun du vocabulaire de la presse féministe des débuts de la monarchie constitutionnelle : il permet de mettre un mot sur une situation de domination¹⁵⁸. C'est pourquoi le Code Civil, et surtout les articles régissant la vie des femmes, est un matériau primordial soumis aux lectrices devant prendre conscience de l'individualité qui leur est refusée. Le connaître est une première étape vers l'affranchissement, puisqu'ignorer les lois empêche de revendiquer des droits. Et ainsi, les discussions autour de la Charte révisée par Louis-Philippe les impliquent dans la politique contemporaine. En 1836, la *Gazette des femmes* (1836-1838) lancée par Madeleine Poutret de Mauchamps revendique l'ambition de devenir un journal politique et proclame dans son prospectus : « alors elle [la femme] demande quelles lois empêchent ses enfants de remplir tels ou tels emplois, telles ou telles fonctions ? Alors elle lira notre journal¹⁵⁹ ».

Engagées dans un combat d'opinion, les rédactrices de la *Tribune* essaient de rallier à leur cause l'ensemble des femmes, bourgeoises et prolétaires, dans une communauté d'idées réunissant femmes du peuple et femmes de la bourgeoisie, et déplorent donc le changement de ton du *Journal des Femmes*. Celui-ci, dès l'année 1834, se rapproche davantage des autres journaux féminins de l'époque et en oublie, selon elles, la part la plus importante du lectorat féminin, celle qu'il s'agit d'instruire par la presse¹⁶⁰. Les lectrices ont-elles suivi les conseils des rédactrices de la *Tribune* ? Peut-être ce changement de ligne éditoriale les en a-t-il dédouanées ? Quels qu'en aient été les effets réels, l'objectif escompté par les rédactrices semble atteint : faire de leur journal un support pédagogique visant le développement de la raison critique et la prise de parole.

¹⁵⁷ Suzanne Voilquin, « La justice des hommes », *La Femme nouvelle*, décembre 1832 ou janvier 1833.

¹⁵⁸ Nous renvoyons au chapitre précédent, où nous avons expliqué l'emploi de la comparaison des femmes aux esclaves dans la première moitié du siècle.

¹⁵⁹ *La Gazette des Femmes*, prospectus, juillet 1836.

¹⁶⁰ Evelyne Sullerot le définit de la façon suivante : « un journal très bourgeois, raisonnablement catholique et relativement féministe ». À ses débuts, le journal ne publie pas de publicités, et propose même à ses lectrices de s'y investir pleinement, puisqu'il s'agit d'une société par action. Mais à partir de 1834-1835, il ressemble toujours davantage aux autres titres de mode féminins, devant faire face, sans doute en raison de difficultés financières, à une concurrence accrue. Evelyne Sullerot, *Histoire de la presse féminine*, op. cit., p. 164 sq.

Une parole libérée ?

C'est pourquoi dans la logique qui anime la publication du journal, donner une voix aux femmes, la *Tribune* se fait l'écho de nombreuses prises de parole féminines et font participer les lectrices. Durant ces années d'exception, la liberté d'expression féconde des initiatives nouvelles, individuelles ou collectives¹⁶¹. Des pétitions revendiquent le divorce, pourtant approuvé par deux fois par la Chambre des Députés en 1831 et 1833, mais rejeté par les Pairs, ou la création d'une école normale d'institutrices, alors que la loi Guizot élude la question de l'éducation des filles ; l'emprisonnement de la duchesse de Berry, à la suite de sa folle équipée durant l'année 1832, suscite un émoi collectif et de nombreuses femmes réclament sa libération ; des lettres ouvertes au Roi déplorent le massacre qui a suivi les funérailles du général Lamarque ; plus étonnant, une certaine Julie réclame d'être reconnue parmi les combattants des trois Glorieuses¹⁶². La *Tribune* relaie nombre de ces initiatives qui fleurissent dans ces années 1832-1833 sur la question de la liberté des femmes : l'*Appel d'une femme au peuple sur l'affranchissement de la femme* de Claire Démar, que Suzanne rappelle après le suicide de l'ancienne saint-simonienne en 1833, mais aussi celle du saint-simonien lyonnais Pol-Justus, « Liberté : femmes ! ». Elles publient des discours que leur adressent des lectrices, comme celui de cette directrice de pensionnat à Castelnau-dary : « On nous envoie de province ce petit discours, prononcé dans une maison d'éducation. Quand le titre de notre journal ne nous ferait pas un devoir de donner publicité à toute œuvre de femme, nos sympathies pour toutes idées progressistes nous en feraient une obligation¹⁶³. » Prononcé en fin d'année, devant l'assemblée des pères de famille réunis pour l'occasion, il loue une éducation féminine qui ne se cantonnerait pas aux simples « travaux d'aiguille et de fuseaux¹⁶⁴ ». L'objectif consiste donc à visibiliser les initiatives, les prises de parole, pour montrer l'actualité de cette question, et par conséquent la légitimité des revendications.

Convaincues que les femmes participent largement au progrès de la société, ont des idées à exprimer et développent des projets pour l'avenir, les rédactrices ouvrent leurs colonnes aux lectrices. C'est dans cette perspective qu'elles invitent leurs lectrices à prendre la plume et

¹⁶¹ Michèle Riot-Sarcey, « "Par mes œuvres on saura mon nom". L'engagement pendant les années folles (1831-1835) », *Romantisme*, 1992, n°77, p. 37-45.

¹⁶² *Ibid.*

¹⁶³ *Tribune des femmes*, 4^e livraison, 1833.

¹⁶⁴ *Ibid.*

à écrire, soit directement un article, soit une réaction à un sujet traité dans un numéro précédent¹⁶⁵. Les lettres de celles-ci sont alors publiées et commentées par les rédactrices du journal¹⁶⁶. Plusieurs portent sur un événement de l'année 1833. Cette année-là, quelques mois après le vote de la loi Guizot, la Société des Méthodes de l'Enseignement, société savante fondée en 1819, ouvre un débat qui suscite de nombreuses réactions chez les lectrices de la *Tribune*. Il porte sur une question qui apparaît de plus en plus actuelle à ce moment précis : « Quels sont les moyens de favoriser et de mettre à profit le grand mouvement intellectuel qui s'est manifesté chez les femmes ? ». Suzanne Voilquin et Marie-Reine Guindorf prononcent des discours aux bureaux de la Société, rue Taranne, et ceux-ci sont retranscrits dans le journal. Plusieurs lectrices écrivent alors pour faire part de leur point de vue sur l'éducation des filles. Louise Dauriat, déjà correspondante du *Globe*, pétitionnaire réclamant la réforme complète du Code civil, s'insurge ainsi :

[...] en vain dans la question qui s'agite, rue Taranne, je leur tiens ce langage ; vous l'entendez vous-mêmes. Ils forment déjà leur cabale, se préparent à nous faire entendre des préceptes rétrogrades, à établir une école rétrograde.

[...] Nous demandons aussi une éducation large et solide, et dans leur ridicule étonnement ils se révoltent ; et nous sommes au dix-neuvième siècle ! O femmes du progrès, oui, poursuivez votre route [...] ¹⁶⁷.

Elle continue sa lettre en faisant l'éloge de Francisco Amoros, réfugié espagnol sous Napoléon et inventeur d'une méthode de gymnastique. Ce qui l'intéresse ici concerne surtout la création d'une école amorosienne à Paris ouverte aux enfants des deux sexes, et sa visite de l'école l'a convaincue qu'il faut donner aux femmes une instruction gymnastique, quand leur éducation actuelle les maintient dans la mollesse. Deux mois plus tard, une lectrice parisienne applaudit

¹⁶⁵ Voir le premier numéro, *La Femme libre*, Août 1832. L'écriture de ces lettres diffère de celles du *Globe*, qui n'étaient pas forcément destinées à la publication (seul un petit nombre l'a été). C'est pourquoi, sans doute, les lectrices du *Globe* détaillent davantage leur expérience personnelle de lecture, tandis que les lettres adressées à la *Tribune* portent sur des sujets traités par le journal, et adoptent un ton plus critique ou polémique. Sur les usages de la lettre dans la presse saint-simonienne, voir Catherine Nesci, « Droit de réponse : lettre apostolique et lettre polémique dans le journal féminin des années 1830 », *Médias 19* [en ligne], URL : <http://www.medias19.org/index.php?id=305>. Consulté le 04/04/15.

¹⁶⁶ Communauté de lectrices fictives ou réelles ? À défaut des lettres manuscrites des lectrices, qui n'ont pas été conservées, contrairement à celles du *Globe*, on ne peut que présumer qu'il s'agit bien de lectrices réelles. La rubrique du courrier des lecteurs ou des lectrices pose évidemment de nombreux problèmes méthodologiques, d'autant plus que la plupart des titres féminins invite leurs lectrices à correspondre avec le journal. C'est le cas, par exemple, du *Journal des Demoiselles*, mais dans celui-ci, c'est très rapidement la directrice qui écrit à la place des lectrices, et le subterfuge n'est que peu dissimulé. Jeanne Brunereau qualifie de « pseudo-courrier » celui du *Journal des Dames et des Modes* à la même époque. Voir Jeanne Brunereau, *La Presse féminine et la critique littéraire. 1800-1830 : leurs rapports avec l'histoire des femmes*, Paris, EVE et son espace créatif, 2000, p. 113.

¹⁶⁷ Lettre du 8 octobre 1833, *Tribune des femmes*, novembre 1833.

non le contenu des débats de la Société des Méthodes, mais l'occasion faite aux femmes d'y exprimer leur opinion, et partage son sentiment dans une lettre :

Paris, 3 décembre 1833.

A MESDAMES LES RÉDACTRICES DE LA TRIBUNE DES FEMMES.

Eh bien ! Mesdames, vous en avez acquis de nouvelles preuves dans la dernière conférence de la rue Taranne ; il est des hommes qui ne justifient que trop les plaintes et l'indignation des femmes. A l'égard des points les plus importants de cette existence sociale qui leur appartient de droit, c'est au nom d'un dogme fabriqué de main d'homme, d'un dogme imposteur, que l'un de nos détracteurs les plus acharnés, a dit, qu'au commencement l'homme avait ainsi prononcé sur son destin et celui de la femme : « Je suis fait à l'image de Dieu ; je suis le roi de l'univers, et toi, femme, tu es *mon esclave* ! »

[...] Et quels applaudissemens fut suivie la protestation de l'une d'entre vous, Mesdames, contre une telle diatribe ? Cependant, Messieurs du bureau se sont crus obligés de réclamer le silence, de l'imposer aux improbations qui ont éclaté de toutes parts ; mais des outrages débités à profusion ne sont pas une opinion exprimée, des outrages ne sont point tolérables : assurément, dire des femmes que leur intelligence est nulle, ne voir en elles que des objets faits pour flatter les sens et pour l'accomplissement de la reproduction et sans les sortir de leur misérable condition d'*esclaves*, était un langage qu'il eût été plus facile et plus raisonnable d'arrêter que cette irritation d'un public qui se respecte assez pour la manifester hautement¹⁶⁸.

Cette lectrice fait référence à des débats houleux durant l'une des séances de la Société, où l'un des participants a réaffirmé la soumission des femmes dans l'ordre social. La lectrice salue alors le courage d'une femme montée à la tribune pour contester l'affront, ainsi que les hommes qui l'ont applaudi.

Bien que partageant des convictions, les lectrices qui écrivent au journal ne sont pas pour autant toutes familières des idées saint-simoniennes. Certaines demandent des explications sur la signification de « femme nouvelle » voire critiquent la démarche des rédactrices. En 1832, le procès en immoralité intenté contre Enfantin entache très largement la réputation des saint-simoniens et le premier titre du journal, la *Femme libre*, est très mal reçu. Mais au-delà, les lectrices font part dans leur courrier de leurs interrogations sur le mariage, sur l'éducation

¹⁶⁸ Lettre anonyme du 3 décembre 1833, *Tribune des femmes*, décembre 1833.

dispensée aux femmes, et livrent leurs expériences personnelles qu'elles ont pu confronter aux articles du journal. C'est le cas d'Isabelle :

AUX RÉDACTRICES DE *LA FEMME NOUVELLE*

Née pour la liberté et la rêvant sans cesse, comme on rêve le bonheur, un destin bizarre voulait me rendre esclave. Je fus dès l'enfance enfermée dans un cloître, et je n'en sortis que pour un nouvel esclavage, plus dur peut-être, celui des pensionnats ; ma vie devait s'y passer. Tout à coup cette liberté idéale que je m'étais créée se présente à mon imagination, non plus comme un rêve ni un fantôme, mais comme une chose naturelle et possible, et qui dès-lors me devint nécessaire. [...] Gloire à vous, femmes généreuses, qui les premières avez osé secouer le joug ! Gloire à vous, courageuses Saint-Simoniennes ! votre nom sera redit avec respect aux femmes de l'âge futur, comme les régénératrices de votre sexe et les créatrices de son bonheur ! Je me range avec orgueil sous votre bannière¹⁶⁹.

Si Isabelle restitue son destin individuel, celui-ci s'apparente pourtant à ce que nombre de ses contemporaines ont pu vivre. Elle y dénonce tout autant l'éducation des filles dans les couvents que la précaire situation des femmes devant subvenir à leurs besoins – peut-être a-t-elle été sous-maîtresse dans un pensionnat ? – dans la mesure où ces deux conditions privent les femmes de liberté. Son expérience peut donc être partagée au-delà du cas particulier. De simple lectrice, Isabelle prend ensuite activement part à la rédaction du journal. Elle publie plusieurs articles, un « Appel aux femmes », une adresse « Aux hommes », un poème... En 1834, c'est auprès d'elle que les lectrices peuvent s'abonner à Paris. De plus en plus impliquée, participant aux réunions des saint-simoniennes, elle devient une proche de Suzanne Voilquin et l'accompagne lorsque cette dernière entreprend, quatre mois durant, de visiter les villes de province où se trouvent des centres locaux du saint-simonisme, avant de s'embarquer pour l'Algérie¹⁷⁰. L'une des originalités de la *Tribune*, outre la place grandissante qu'elle accorda aux courriers des lectrices, fut aussi d'en faire passer certaines de ce statut à celui de rédactrices. Ce fut le cas d'Isabelle mais aussi de Gertrude ou d'Amandine¹⁷¹.

Après la dernière livraison d'avril 1834, la *Tribune des femmes* cesse de paraître. Suzanne, qui avait pris la direction du journal l'année précédente, assumait seule la plupart des

¹⁶⁹ Lettre publiée dans *La Femme nouvelle*, novembre 1832.

¹⁷⁰ Suzanne Voilquin, *Souvenirs*, op. cit., p. 117. Isabelle Gobert avait apparemment à peine plus de vingt ans lorsqu'elle entra en contact avec les saint-simoniennes.

¹⁷¹ Christine Planté, *Les Saint-simoniennes ou la quête d'une identité impossible*, op. cit.

articles. Ses derniers mots en tant que rédactrice sont un constat d'échec. La famille saint-simonienne s'est dispersée, la plupart des fondatrices du journal avait déjà quitté sa rédaction : Jeanne-Désirée était partie dès 1833 pour l'Angleterre, Marie-Reine se consacrait désormais à l'éducation des ouvriers. Surtout, dès 1833, le gouvernement de Louis-Philippe amorce son virage répressif. Au début de l'année 1834, une loi contre le colportage est votée, et bientôt suivie par la loi contre les associations en avril, que Suzanne interprète comme le glas du saint-simonisme. Elle n'en appelle pas moins une dernière fois les femmes à unir leurs forces, à publier, à s'exprimer. Dans ses souvenirs, elle estime que si la *Tribune des femmes* n'a pas eu l'impact que ses rédactrices auraient souhaité, le journal a tout de même aidé à l'émancipation des femmes, en encourageant, habituant les femmes à écrire sur n'importe quel sujet :

Bien qu'un grand nombre de femmes entrassent en correspondance avec nous, notre pauvre petite feuille, créée et continuée par des femmes prolétaires, privées de fortune, de position, de cette éducation première pour éclairer notre route, cette publication resta sans prestige et n'eut jamais une influence réelle sur le monde. [...] enfin son apparition encouragea les femmes du monde à se manifester, car peu après cet essai parurent plusieurs recueils rédigés par des femmes de la société, arborant pour drapeau la littérature légère, les modes, etc. Elles réussirent, eurent des abonnées, et par cela même aidèrent à l'émancipation de la pensée féminine¹⁷².

Que vise-t-elle en évoquant ces nombreux recueils ? Peut-être la *Mosaïque lyonnaise*, qui prit la suite du *Conseiller des femmes* d'Eugénie Niboyet en se concentrant davantage sur la littérature ? Le *Journal des femmes* dans sa nouvelle formule après 1835, un journal essentiellement de mode, comme son contemporain l'*Iris* ? Toujours est-il qu'elle analyse le succès de l'initiative saint-simonienne davantage en termes d'élargissement du public féminin de la presse qu'en termes de contenu. Cette étape gagnée mérite presque les concessions ultérieures. L'écriture rétrospective laisse transparaître alors la nostalgie et une forme de désillusion. Alors qu'elle critiquait la ligne éditoriale du *Journal des Femmes* en 1832, et appelait les bourgeoises à se rallier à la cause des femmes prolétaires, elle souligne ici l'impossibilité d'avoir su susciter un vaste mouvement interclassiste. De fait, alors qu'Isabelle, l'une des lectrices de la *Tribune*, prévoyait au collectif un bel avenir et un rôle fondateur d'un mouvement de femmes¹⁷³, dix ans plus tard, lorsque Flora Tristan entreprend son tour de France

¹⁷² Suzanne Voilquin, *Souvenirs*, op. cit., p. 96.

¹⁷³ Lettre publiée dans *La Femme nouvelle*, novembre 1832, loc. cit.

et appelle, à son tour, à l'émancipation des femmes, elle semble avoir complètement oublié ces prémisses.

10.2. L'éducation au politique chez Flora Tristan : peuple, femmes et lecture

Le 20 mai 1844, Flora Tristan note dans son journal :

Ah ! si j'avais un auditoire de deux cents femmes semblables à celle-là ! quel enthousiasme je produirais. Nous revînmes, elle resta chez moi jusqu'à minuit, cette petite femme est très bien, elle vaut mieux que Madame Mallet. – Il y a plus de vigueur, de force, peut-être moins d'intelligence¹⁷⁴.

Elle évoque ici Éléonore Blanc, blanchisseuse de vingt-cinq ans, dont elle a fait la connaissance quelques jours après son arrivée à Lyon. Elle est immédiatement séduite par la personnalité et l'entrain de la jeune femme. Au bout de trois semaines d'une relation presque fusionnelle, Flora entreprend l'éducation politique de la jeune blanchisseuse, dressant à son attention la « liste des livres que doit lire Mad. Blanc¹⁷⁵. » L'attention que porte Flora à Éléonore n'est pas complètement désintéressée : elle y voit l'opportunité de former la personne qui pourra prendre sa relève après son départ, ainsi que le moyen de mettre en application de manière pragmatique un programme d'éducation politique par le livre. Pour comprendre l'espoir que Flora place dans sa relation avec Éléonore, un détour par la pensée politique et la propre expérience de Flora lectrice s'impose.

¹⁷⁴ Flora Tristan, *Le Tour de France. Journal inédit (1843-1844)*, édité par Jules Puech, Paris, Éditions Tête de Feuilles, 1973, p. 83. Parmi les œuvres publiées de Flora Tristan, nous nous appuyons ici sur les éditions suivantes : *Nécessité de faire bon accueil aux femmes étrangères*, édition établie par Denys Cuche, Paris, L'Harmattan, 1988 [1835] ; *Les Pérégrinations d'une paria*, Actes Sud, 2004 [1837] ; *Promenades dans Londres*, Paris, Delloye, 1840 ; *L'Union Ouvrière*, Paris, Prévot, 1843 ; sa correspondance publiée dans *Flora Tristan. La Paria et son rêve*, édition établie par Stéphane Michaud, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2003. Nous suivrons, pour cette étude, les abréviations suivantes : *Tour de France* ; *Nécessité* ; *Pérégrinations* ; *Promenades* ; *Union Ouvrière* ; *Lettres*.

¹⁷⁵ LAS à Éléonore Blanc [6 juillet 1844], AM Castres, Fonds Puech, Ms 62 [1]. Cette lettre est également reproduite dans Flora Tristan, *La Paria et son rêve*, *op. cit.*, p. 269-270.

10.2.1. Un peuple à instruire : « état actuel de la classe ouvrière sous l'aspect moral, intellectuel et matériel »

De fait, la question de l'émancipation par l'instruction est au cœur du projet politique de Flora Tristan. Depuis le 12 avril 1844, sur le modèle du compagnonnage, elle a entrepris un tour de France des principales villes industrielles du pays dans l'espoir de convaincre les ouvrier·e·s d'adhérer à son Union ouvrière, dont elle a publié les principes l'année précédente. Le projet initial du tour de France consistait à dresser un « état actuel de la classe ouvrière sous l'aspect moral, intellectuel et matériel », comme l'indique le sous-titre du journal qu'elle tient durant son voyage. Lorsqu'elle entreprend ce voyage, elle peut mettre à profit son expérience anglaise. En 1840, elle a fait paraître ses *Promenades dans Londres*, réflexions sociales et politiques tirées de ses quatre séjours en Angleterre effectués entre 1826 et 1839. Elle y exprime la fascination qu'exerce la capitale industrielle de l'Europe, la « Ville-monstre¹⁷⁶ », sur les contemporains et y révèle, déjà, son goût pour l'enquête sociale, allant à la rencontre des ouvrier·e·s et des prostituées.

Grande admiratrice de Louis Villermé, le médecin parisien auteur d'une enquête sur les conditions de travail dans l'industrie textile¹⁷⁷, Flora participe, avec d'autres, à cette fièvre de l'enquête sociale des années 1830. L'épidémie de choléra qui a durement touché le pays en 1832 a placé l'hygiène au premier rang des questions politiques, tandis que les premières statistiques morales font état de la paupérisation de la classe ouvrière, en cours d'être assimilée aux « classes dangereuses¹⁷⁸ ». Le nombre d'enquêtes augmente considérablement et celles-ci visent à récolter un matériau empirique capable d'explicitier les transformations sociales en cours, à l'heure de l'industrialisation du pays. Flora Tristan, rare femme dans un univers très masculin¹⁷⁹, fait preuve de beaucoup d'audace dans ses déplacements, voyageant seule pour

¹⁷⁶ C'est le titre donné à la deuxième édition des *Promenades dans Londres*. Flora Tristan, *La Ville-monstre*, Paris, Delloye, 1842.

¹⁷⁷ Louis-René Villermé, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie*, 1840.

¹⁷⁸ Louis Chevalier, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX^e siècle*, Paris, Plon, 1958.

¹⁷⁹ Nous avons déjà évoqué, avec Sophie Ulliac-Trémadeure, quelles étaient les conditions de ces enquêtes sous la monarchie de Juillet. Pour un développement sur les enquêtes de Flora Tristan, voir Michelle Perrot, « Flora Tristan enquêtrice », in Stéphane Michaud (éd.), *Un fabuleux destin. Flora Tristan*, actes du colloque international Flora Tristan, Dijon, 1984, Éditions Universitaires de Dijon, 1985, p. 82-94. Marie-Claire Hoock-Demarle compare, quant à elle, l'action de Flora à celle de Bettina Von Arnim qui, au même moment, part enquêter parmi les ouvriers Vogtlandais émigrés à Berlin. Elle publie ses remarques dans *Ce Livre appartient au roi*, en 1843. Marie-Claire Hoock-Demarle, « Le langage littéraire des femmes enquêtrices », in Stéphane Michaud (éd.), *Un fabuleux destin*, op. cit., p. 95-106.

visiter les maisons de prostitution en Angleterre, les usines de passementerie roannaise ou les prisons du sud de la France, défiant largement les contraintes sexuées des espaces urbains de son temps¹⁸⁰. Pendant six mois, d'avril à octobre, elle part à la rencontre des ouvrier·e·s de dix-neuf villes françaises et s'attache à noter minutieusement, dans chacune, leurs conditions de vie et de travail, leur degré d'alphabétisation, de politisation. Mais à la différence de Villermé ou des autres hygiénistes, pour qui il s'agit avant tout « d'éclairer les réformes, de résoudre les conflits, dans une évidente dynamique de normalisation et de contrôle social¹⁸¹ », elle conçoit son voyage comme une entreprise de propagande de son projet politique. En mélangeant observation et action, Flora cherche à éduquer le peuple, l'émanciper intellectuellement, et ce par deux moyens, la parole et la lecture.

Le peuple ignorant : les mauvaises lectures des ouvrier·e·s

Car dans la plupart des villes qu'elle traverse, Flora déplore l'état d'ignorance dans lequel se trouve la classe ouvrière. Des hommes et des femmes peu ou pas du tout alphabétisé·e·s, ou, s'ils savent lire, lisent généralement mal. Sur les ouvriers roannais de la soie, elle porte un jugement sévère :

Presque tous les tisserands sont des hommes de la campagne qui ont quitté les champs pour venir travailler en ville afin de gagner davantage. – La plus grande partie ne savent ni lire ni écrire, à peine s'ils parlent le français. De sorte qu'ils n'ont aucune lecture, pas une idée, ni dans l'ordre politique ni dans l'ordre social, ni dans l'ordre philosophique¹⁸².

Les ouvrier·e·s, estime Flora, sont de fait influencé·e·s par deux types de « mauvaises lectures ». D'une part les lectures partisans, celles de la grande presse qui clive et fige les positions :

¹⁸⁰ Maïre Cross, « Flora Tristan, un exemple à suivre ? Itinéraire d'une femme engagée dans la cité », in Alain Corbin et alii (dir.), *Femmes dans la Cité*, op. cit., p. 319-333.

¹⁸¹ La plupart d'entre eux était associée à l'Académie des Sciences morales et politiques, rétablie justement en 1832. L'institution se faisait ensuite le relais de ces travaux auprès du gouvernement. À l'inverse, Flora Tristan agit pour son propre compte. Voir Dominique Kalifa, « Enquête et culture de l'enquête », art cit.

¹⁸² *Le Tour de France* [21 juin 1844], p. 121.

Là, on ne lit que deux journaux – chaque parti a le sien. Les Républicains le *National*, les Royalistes la *Gazette* [...] – À part ces deux organes, l'ouvrier ne lit absolument rien, mais rien [...] – Absorbés entièrement par des haines de parti, ils n'ont de passion, d'attrait que pour se disputer entre eux – c'est effroyable à voir¹⁸³ !

D'autre part, les romans et toute la littérature légère qui plaît tant, par exemple, aux ouvrier·e·s de Mâcon. Bien qu'alertée sur les enjeux moraux et politiques que soulèvent l'alphabétisation et le savoir-lire du peuple, elle rejoint beaucoup des contempteurs de la mauvaise littérature dont elle partage le regard parfois misérabiliste sur l'état culturel de la classe ouvrière. En cela Flora ne propose pas un point de vue original : la littérature industrielle dénoncée par Sainte-Beuve, qu'il s'agisse des romans bon marché publiés par l'éditeur Charpentier ou des roman-feuilleton introduits dans *La Presse* en 1836, est soupçonnée de corrompre la classe ouvrière. Ceux-ci instillent un grand poison qui menace le prolétariat. Dans les années 1840, cette préoccupation dépasse les cercles philanthropiques, les institutions littéraires ou politiques. Dans les milieux ouvriers également, on commence à dénoncer « les odieux calculs de ces écrivains corrupteurs qui, en prétendant [les] instruire, [les] dépravent : [...] ces spéculateurs ignobles qui sèment parmi [eux] les mauvais livres écrits pour les marquis des débauchés des cours du Régent et de Louis XV [...] »¹⁸⁴. Mais Flora Tristan, en revanche, ne propose pas d'y remédier par la lecture moralisante et édifiante.

Adeptes de la physiognomonie, Flora juge les ouvrier·e·s sur leur apparence extérieure, les comparant à des « bête[s] brute[s] »¹⁸⁵. Toutefois, elle essaie aussi de comprendre les raisons de leur domination et propose une analyse socialiste de leur ignorance. Celle-ci découlerait de l'inégale répartition entre le travail et le capital, la condition de prolétaire posant des obstacles concrets à l'éducation des classes populaires : « Il faut travailler 12 à 15 heures sur 24 pour pouvoir manger ! Quelle galère ! pas un instant pour penser, pour lire, pour se reposer, pour causer avec un ami »¹⁸⁶, note-t-elle à Dijon.

Après Avallon, Semur, Dijon et Châlons-sur-Saône, elle arrive à Lyon le 2 mai 1844, et la ville lui paraît être le lieu propice de son expérimentation politique. Les ouvriers, mieux

¹⁸³ *Idem* [15 juillet 1844 – à Avignon], p. 172.

¹⁸⁴ L'auteur continue ainsi : « nous aurons enfin à attaquer tous ces gens qui ont oublié que la morale est en même temps le meilleur conseiller et la meilleure hygiène pour le pauvre. Il semblerait, à voir les écrits qu'on met sous nos yeux et les exemples qu'on nous prodigue au théâtre, il semblerait qu'il y ait un parti pris de nous corrompre. » *L'Atelier*, n°1, septembre 1840. Sur le point de vue des milieux ouvriers sur la lecture, voir Noé Richter, *La Lecture et ses institutions. 1700-1918*, op. cit., p. 170-171.

¹⁸⁵ *Tour de France* [20 août 1844 – Montpellier], p. 207.

¹⁸⁶ *Tour de France* [21 avril 1844], p. 48.

éduqués que dans les autres villes ouvrières françaises, sont aussi davantage politisés. En 1830, c'est le principal centre industriel de l'Europe continentale, avec plus de 30 000 métiers à tisser et les premières expériences mutualistes et associationnistes y voient le jour dès le début du règne de Louis-Philippe¹⁸⁷. Capitale de l'imprimerie, la cité rhodanienne fut aussi celle des premières grandes insurrections ouvrières en 1831 puis 1834, lors de la révolte des Canuts, ces ouvriers de la soie mobilisés pour l'amélioration de leurs conditions de travail. Elle constate alors que

L'ouvrier de Lyon a un avantage sur celui de Paris et des autres villes de France, il lit de bons livres d'économie sociale, politique et philosophe, et lors même qu'il ne comprendrait pas toutes les idées utiles contenues dans ces livres, il en retient toujours une partie. [...] Plusieurs lisent en tissant¹⁸⁸.

La population ouvrière lyonnaise ne vit pas dans de meilleures conditions que dans les autres villes industrielles, mais selon Flora, elle a déjà franchi une étape dans son émancipation intellectuelle, étant passée du « domaine politique pour entrer dans le domaine social¹⁸⁹ » : hommes et femmes ont donc quitté les positions partisans pour penser collectivement. Elle croise à Lyon des ouvrier·e·s certes miséreux, mais qui pensent.

La rencontre de Flora et d'Éléonore s'inscrit dans ce contexte intellectuel. Née le 17 octobre 1819 à Lyon, Éléonore est la fille d'un tailleur qui se reconvertit dans le commerce de fournitures pour peintres, Pierre Guyot. En 1838, elle épouse Étienne Blanc, ouvrier typographe, de cinq ans son aîné. Leurs parents respectifs sont peu lettrés, voire analphabètes. Lors de la naissance de sa fille, Pierre Guyot est incapable de signer le registre d'état-civil, tout comme la mère d'Étienne lors du mariage des jeunes gens¹⁹⁰. Dans la lettre que Flora adresse à

¹⁸⁷ Sur ce contexte, voir Fernand Rude, « Lyon en 1830-1834. Aux origines du syndicalisme et du socialisme », *Romantisme*, 1980/10, n°28, p. 213-238.

¹⁸⁸ *Tour de France* [12 mai 1844], p. 77. Jules Michelet rapporte en 1846 un souvenir analogue de son enquête sociale parmi les tisserands : « Pendant le travail, et le plus inconciliable de tous avec l'étude, parmi le roulement, le tremblement de vingt métiers un malheureux fileur que j'ai connu, mettait un livre au coin de son métier, et lisait une ligne chaque fois que le chariot reculait et lui laissait une seconde » (Jules Michelet, *Le peuple*, 1846-7, p. 110, cité dans Federico Tarragoni, « Le peuple et son oracle. Une analyse du populisme savant à partir de Michelet, *Romantisme*, 2015/4, n°170, p. 113-126).

¹⁸⁹ Ici, le « domaine social » implique les ouvrier·e·s, libéré·e·s des haines partisans, dans l'organisation de la vie de la Cité et apparaît comme l'aboutissement du « domaine politique », qui est celui des partis et de l'histoire. À plusieurs reprises, Flora emploie ces expressions, parfois indifféremment.

¹⁹⁰ Acte de naissance d'Éléonore Guyot, 19 octobre 1819, AM Lyon, Registres des naissances, Acte n°3871 – 2E 183 et Acte de mariage d'Éléonore Guyot et d'Étienne Blanc, 22 septembre 1838, AM Lyon, Registre des mariages, Acte n°1072 – 2E 336.

Éléonore, elle mentionne une petite école où, apparemment, Éléonore a appris à lire et à écrire. Dans la première moitié du XIX^e siècle, il est certain que Lyon bénéficie d'un bon réseau de petites écoles tenues par les sœurs de Saint-Charles¹⁹¹ et peut-être Éléonore a-t-elle fréquenté leurs classes. Par la suite Éléonore grandit et mène sa vie de femme mariée dans le milieu des artisans du livre lyonnais : son mari exerce en tant que lithographe et leur témoin majeur est imprimeur lithographe. La rue Luizerne, où elle grandit et vit jusqu'à la fin des années 1840 avec son mari, se situe entre la rue Mercière et la place des Terreaux, épice centre du monde de l'imprimerie lyonnaise¹⁹². Par son entourage, elle évolue dans un milieu en contact permanent avec l'écrit. Elle écrit d'une graphie régulière, bien formée et appliquée, et Flora ne manque pas de le remarquer¹⁹³.

Au premier abord, le jugement que Flora porte sur Éléonore est sans doute biaisé par sa vision générale de la classe ouvrière. Elle la présente comme vigoureuse et forte, mais moins intelligente qu'une autre de ses connaissances lyonnaises, Mme Mallet. Rapidement pourtant, elle est séduite par la jeune femme dont elle va faire sa « création de l'esprit¹⁹⁴ ». Pour cela, il faut l'éduquer.

L'éducation au cœur du projet de Flora Tristan

Pour tous et pour toutes

Droit au travail

Droit à l'instruction (Union Ouvrière)¹⁹⁵

Dans son projet d'Union, Flora reprend deux revendications maîtresses de la Révolution française, le droit au travail et le droit à l'instruction, sans distinction de sexe¹⁹⁶. Depuis le début de la monarchie de Juillet, le débat sur l'éducation du peuple, porté par les milieux

¹⁹¹ Sarah L. Curtis, *L'Enseignement au temps des congrégations*, op. cit.

¹⁹² Jean-Dominique Mellot, « Pour une géographie urbaine des métiers du livre. Réflexions sur l'évolution du cas lyonnais (fin XV^e- début XIX^e siècle) », *Histoire et civilisation du livre*, 2006, II, p. 53-68.

¹⁹³ Elle écrit à George Sand, au sujet de la jeune lyonnaise : « Vous verrez comme elle écrit bien – c'est vraiment étonnant. » Lettre à Sand, 19 juin 1844, in *Lettres*, p. 266. Voir également Annexe XIII, « Lettre d'Éléonore Blanc à Étienne Cabet ».

¹⁹⁴ *Tour de France* [24 juin 1844], p. 131. Par opposition aux « créations de la chair », et donc à sa fille Aline, à qui Flora reproche de ne pas suffisamment s'investir pour la cause du peuple et des femmes.

¹⁹⁵ *Tour de France* [27 mai 1844], p. 97.

¹⁹⁶ Sur l'héritage de la Révolution française dans la pensée de Flora Tristan, voir Stéphane Michaud, « Deux interprètes de la Révolution : Flora Tristan et Pauline Roland », in Marie-Françoise Brive (dir.), *Les Femmes et la Révolution française*, Actes du colloque international de Toulouse, 1989, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1991, t. 3, p. 184-200.

philanthropiques sous la Restauration, est relancé au niveau politique¹⁹⁷. L'instruction élémentaire et l'éducation morale, piliers de la loi Guizot de 1833, doivent lutter contre l'ignorance du peuple, source de son amoralité et de sa propension au crime. Parallèlement, républicains et socialistes se saisissent de la question. Lectrice de Charles Fourier et du socialiste anglais Robert Owen¹⁹⁸, qu'elle rencontre respectivement en 1835 et en 1837, Flora s'en inspire pour développer sa vision de l'éducation du peuple. Son projet présente donc des similitudes avec les autres projets éducatifs socialistes. Chez Flora, il s'articule autour de trois piliers : l'éducation morale, l'éducation professionnelle – ou « industrielle » chez les fouriéristes –, l'éducation physique. Leur agencement rapproche son projet de l'idée d'éducation « intégrale¹⁹⁹ ». Intégrale, puisqu'elle doit développer toutes les potentialités des individus : les intelligences, les capacités physiques et les aptitudes de chacun·e. L'éducation morale doit apprendre aux enfants le respect de la dignité humaine, l'éducation professionnelle leur permettre de choisir un métier selon leur goût²⁰⁰. Dans chaque département, projette Flora, un Palais de l'Union accueillera un nombre égal de filles et de garçons à partir de six ans²⁰¹. Et comme dans la plupart des plans d'associations ouvrières des années 1840, l'éducation des enfants se déroule collectivement, hors de la famille²⁰².

Flora entend ainsi lutter contre l'aliénation de la classe ouvrière dont profitent les patrons et les propriétaires : « Voilà l'état florissant où le gouvernement des bourgeois voudrait qu'on réduise la classe ouvrière – qu'elle ne sache pas lire, pas même parler français, qu'elle vive avec 50 centimes par jour, oh ! alors les propriétaires vivront en paix²⁰³. » De l'éducation

¹⁹⁷ Même si les saint-simoniennes écrivent en 1832 que l'on s'occupe en France de l'éducation du peuple depuis la Révolution française, les institutions ont largement laissé les milieux philanthropiques s'en charger, et principalement la Société pour l'Instruction élémentaire, fondée en 1815 par Gérando. L'expression « éducation populaire » ne se généralise que plus tard dans le siècle, notamment lorsque se met en place la Ligue pour l'enseignement en 1866. Voir « Introduction. Retracer l'histoire de l'éducation populaire (1815-1945) », in Carole Cristen et Laurent Besse (dir.), *Histoire de l'éducation populaire, 1815-1945. Perspectives françaises et internationales*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2017, p. 14.

¹⁹⁸ *Union Ouvrière*, p. 101. Robert Owen (1771-1858), industriel, reconnu comme le fondateur du socialisme anglais, expérimente ses idées sur l'éducation et l'amélioration des conditions de vie des ouvriers dans ses usines de coton de New Lanark. Dans le *Nouveau monde moral* (1836-1844), il met au point la notion de « communauté » dans laquelle, notamment, les femmes ont des droits égaux à ceux des hommes. Très célèbre dès les années 1820, il visite Paris, où il rencontre Flora, puis Vienne, Berlin... au cours de l'année 1837. Gregory Claeys, « Robert Owen », in Michèle Riot-Sarcey et alii (dir.), *Dictionnaire des Utopies*, op. cit., p. 170-171. Voir Claire G. Moses, *French Feminism*, op. cit., p. 109.

¹⁹⁹ Terme que l'on ne retrouve pas chez Flora Tristan, mais chez Fourier par exemple. Nathalie Brémand, « Les projets éducatifs socialistes des années 1830-1848 », art. cit.

²⁰⁰ Sur les finalités éducatives de l'Union ouvrière, voir Jules Puech, *La Vie et l'œuvre de Flora Tristan, (1803-1844)*, thèse pour le doctorat ès lettres, Université de Paris, 1925 p. 335-336.

²⁰¹ *Union Ouvrière*, p. 69-70.

²⁰² Nathalie Brémand, « Les projets éducatifs socialistes des années 1830-1848 », art.cit.

²⁰³ *Tour de France* [juin 1844 – Saint-Étienne], p. 140.

du peuple doit naître une mentalité nouvelle qui valorise la solidarité et la fierté du travail manuel ; cette conscience de classe doit permettre aux ouvriers de connaître leurs droits et leurs devoirs. Les femmes, ayant pour charge d'élever les enfants des deux sexes, sont les premières concernées par ce projet. Reprenant l'un des arguments phares des défenseurs de l'éducation des femmes depuis la Révolution française, elle fait d'elles des « agents moralisateurs » de la société. Pour autant, et c'est là l'une des originalités de la pensée de Flora, l'action des femmes ne se résume pas, comme le propose le fouriériste Victor Considérant par exemple, à encourager ou à guider l'éducation des enfants. L'horizon des femmes instruites dépasse la question de la moralisation et l'équilibre harmonieux du foyer domestique – même si elle ne néglige pas cet aspect. De manière pragmatique, à l'instar de la saint-simonienne Joséphine Bachellery, souscriptrice de l'*Union* et qui émet ses propositions sur l'éducation professionnelle des femmes à la même période²⁰⁴, Flora pense qu'il faut profondément réformer l'éducation des filles car les femmes instruites feront des travailleuses plus efficaces et accroîtront considérablement la richesse du pays. Surtout, instruire les femmes représente un préalable nécessaire pour que leurs maris prennent conscience que l'égalité des droits entre hommes et femmes ne représente pas un danger pour la stabilité des ménages²⁰⁵. Reconnaître aux femmes le droit à l'instruction est une manière de les créditer d'une existence sociale, et constitue une étape incontournable vers l'égalité absolue entre les deux sexes à laquelle Flora aspire.

Lorsqu'elle arrive à Lyon, elle s'enthousiasme de l'accueil que lui font les femmes. Elle les trouve intelligentes, comme cette Mme Bernard, qui préfère les idées de Cabet à celles contenues dans l'*Union Ouvrière*, mais avec qui elle accepte de discuter. Lors de chaque réunion, Flora apporte quelques exemplaires de son livre. Convaincue que les femmes sont supérieures moralement aux hommes, et que le « règne des femmes²⁰⁶ » est arrivé, elle tente de leur démontrer qu'elles doivent s'occuper des « affaires politiques, sociales et humanitaires » et que « la politique entr[e] jusque dans leur pot-au-feu²⁰⁷ ». Des petites réunions à neuf qui se tiennent lorsqu'elle arrive dans la capitale rhodanienne, Flora imagine rapidement des séances publiques rassemblant deux-cents femmes, qu'elle pourra instruire. Éléonore doit servir à cette cause.

²⁰⁴ Joséphine Bachellery (1803-1872), disciple de Jacotot et maîtresse de pension, publie à la fin des années 1830 une série de lettres sur l'éducation des filles dans lesquelles elle plaide vigoureusement en faveur d'une éducation professionnelle et contre l'éducation domestique. *Rebecca Rogers, Les Bourgeoises au pensionnat, op. cit.*, p. 121-122.

²⁰⁵ *Union Ouvrière*, p. 64.

²⁰⁶ *Tour de France* [7 juillet 1844], p. 157.

²⁰⁷ *Tour de France* [13 mai 1844], p. 78.

Pendant le tour de France, la police la surveille Flora, car elle la soupçonne d'être révolutionnaire. Elle s'en défend pourtant, et décline son projet en étapes, sur un terme plus ou moins long²⁰⁸. En attendant la construction des Palais de l'Union, elle s'empresse d'éduquer le peuple qu'elle rencontre, selon deux stratégies différentes : pour séduire ceux qui n'ont pas le temps de lire, ou tout simplement qui ne savent pas lire, elle organise des réunions publiques, convaincue que la parole sera alors plus persuasive. Pour les autres, elle met à disposition sa brochure l'*Union ouvrière*, qu'elle conçoit comme un outil démopédique efficace : il doit servir à unir le peuple, certes, mais aussi à l'éduquer. Ni trop long, ni trop compliqué comme pouvaient l'être les ouvrages de Fourier par exemple, dont elle déplore qu'ils n'aient pas été écrits en pensant au public populaire, elle y expose de manière didactique et progressive les objectifs de l'Union, qui apparaît comme l'aboutissement non violent des révolutions de 1789 et 1830. Elle ne se sépare donc jamais d'un petit nombre de volumes de l'Union, et, pour le rendre accessible aux ouvrier·e·s, en diminue le coût le plus possible. La troisième édition, imprimée à Lyon, est vendue 25 cents, alors que le salaire journalier, note Flora, avoisine les 1 franc, 1 franc 50 chez les ouvriers stéphanois²⁰⁹. Dans ses déplacements, elle ne se sépare jamais d'un stock suffisant à son action de propagande : lorsqu'elle quitte Lyon pour le sud de la France, elle expédie une caisse de livres de 53 kilos en direction de Marseille²¹⁰. Elle en envoie aussi par dizaine d'exemplaires : « Placez, cher monsieur, placez ces petits livres en bonnes mains, mais cette fois en des *mains noires*, c'est-à-dire aux mains des ouvriers. C'est pour eux que j'ai fait ce livre ; il faut à tout prix que je le fourre dans leurs casquettes²¹¹ », écrit-elle au strasbourgeois Antoine-Laurent-Apollinaire Fée qui, comme d'autres personnes sensibles à sa cause, libraires ou ouvrier·e·s rencontré·e·s durant son voyage, doivent s'en faire les médiateurs.

Parfois, elle se désespère et estime que les livres déposés sont autant de « graines semées sur des pierres », car la plupart des ouvrier·e·s alphabétisé·e·s, déplore-t-elle, ne lisent que des romans : « À Mâcon on lit beaucoup, me disait le libraire Charpentier, mais les romans. – On

²⁰⁸ Elle écrit ainsi : « Donnez un grand exemple au monde, exemple qui prouvera à vos oppresseurs que c'est par le droit que vous voulez triompher, et non par la force brutale ». *Union Ouvrière*, p. 69. Voir aussi Stéphane Michaud, « Deux interprètes de la Révolution », art. cit.

²⁰⁹ La moyenne du salaire ouvrier était, au début de la monarchie de Juillet, autour de 2 francs. Ceux de Lyon et du Nord étaient mieux payés (autour de 3,5 fr), tout comme les ouvrier·e·s parisien·ne·s (jusqu'à 6 fr). Voir Claire Moses, *French Feminism*, op. cit., p. 28.

²¹⁰ AM Castres, Fonds Puech, Ms 62 [3] : Billet d'expédition de livres.

²¹¹ Lettre à M. Fée [21 mai 1843], in *Lettres*, p. 185.

voit quel résultat produit cette lecture, une sécheresse complète²¹². » Pour Flora, les romans détournent du véritable objectif de la lecture - unir, créer un sentiment de solidarité et de fraternité - parce qu'ils flattent l'ego du lecteur ou de la lectrice en lui proposant un univers idéalisant. Mais elle compte bien parvenir, par la diffusion de son livre, au résultat escompté : « 50 petits livres lus et médités pour les voyants de la ville – c'est un événement qui peut produire une révolution *dans les esprits*²¹³ », écrit-elle à Auguste Guyard, journaliste roannais acquis aux idées fouriéristes et relais de Flora dans la Loire²¹⁴. Elle jauge la progression de ses idées en fonction du nombre de ventes, celles-ci devant préparer un terrain favorable pour la suite : « 150 livres ont été vendus, je pense qu'il en sera bien davantage des petits lyonnais à 25 cent. que les ouvriers liront, discuteront et que dans 2 ans ces hommes-là seront tout autres²¹⁵. »

10.2.2. L'éducation par l'exemple : les pérégrinations de Flora Tristan en lectrice

À l'intérieur de ce programme d'éducation politique, tous les livres ne remplissent pas la même fonction. En 1843-1844, elle dresse, nous le verrons, des listes précises de livres devant éduquer le peuple et Éléonore Blanc. Celles-ci prennent très largement appui sur sa propre expérience de lectrice.

Elle ne dit rien de sa propre éducation, ni de ses lectures avant son engagement politique²¹⁶. Peu instruite, elle a été placée en apprentissage à quinze ans auprès d'Antoine

²¹² *Tour de France* [1^{er} mai], p. 62.

²¹³ Lettre à Auguste Guyard [9 mai 1844], in *Lettres*, p. 245-246.

²¹⁴ Didier Nourrisson, « Flora Tristan dans la Loire », in Stéphane Michaud (dir.), *Flora Tristan, George Sand, Pauline Roland. Les femmes et l'invention d'une nouvelle morale*, Paris, Creaphis, 1994, p. 13-34.

²¹⁵ *Tour de France* [21 juin 1844], p. 122. Par « petits lyonnais », elle entend les exemplaires de la 3^e édition à 25 cents.

²¹⁶ Les rares détails sur son enfance sont relatés par Flora dans une lettre qu'elle adresse en 1829 à son oncle paternel don Pío de Tristan, et dans la préface des *Pérégrinations d'une paria*. En dehors de cette lettre de 1829 et de quelques lettres à son mari, Flora entre en écriture avec sa brochure sur la *Nécessité de faire bon accueil aux femmes étrangères*, et surtout avec les *Pérégrinations d'une paria*, relatant son voyage péruvien à la rencontre de sa famille paternelle en 1833-1834. Si elle est assez silencieuse sur ses propres lectures, ses *Pérégrinations* portent la trace de ses lectures antérieures, notamment *De l'Allemagne*, l'essai politique et littéraire de Germaine de Staël, comme l'a analysé Christine Planté. Christine Planté, « Entre le rêve et l'action : *Les Pérégrinations d'une Paria* », in Stéphane Michaud (dir.), *De Flora Tristan à Mario Vargas Llosa : deux siècles de relations littéraires entre Europe et Amérique Latine*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2004, p. 33-50.

Chazal, qu'elle épouse trois ans plus tard²¹⁷. La rupture intervient lorsque Flora a vingt-cinq ans. Enceinte de son troisième enfant, elle quitte son mari et se place, un temps, en tant que dame de compagnie de deux anglaises. Elle assiste aux journées de juillet à Paris, mais les années 1835-1836 semblent plus décisives quant à sa politisation : elle rencontre Charles Fourier en 1835, et se lie d'amitié avec la saint-simonienne Eugénie Niboyet ainsi qu'avec Olympe Chodzko, femme de lettres et émigrée polonaise. Pendant son tour de France, elle évoque seulement le fait qu'elle a mis plus de vingt ans à forger sa pensée à force de lectures...²¹⁸

Pour ou contre le roman ? Des hiérarchies littéraires perméables

Malgré ce silence, lorsqu'elle séjourne à Lima au printemps 1834, elle possède une idée arrêtée sur ce qui constitue une « bonne bibliothèque ». Elle visite la bibliothèque de la ville et juge de son contenu :

La majeure des livres tels que Voltaire, Rousseau, la plupart de nos classiques, toutes les histoires de la Révolution, les œuvres de Mme de Staël, des voyages, des mémoires, Mme Roland, etc., etc., formant une masse de douze mille volumes, sont en français. J'éprouvais beaucoup de satisfaction à retrouver nos bons auteurs²¹⁹.

Si elle relève, parmi la littérature anglophone, les romans de Walter Scott et de Ferdinand Cooper, elle n'en juge pas moins sévèrement les fictions. Flora, pourtant, lit des romans. Sur le navire qui l'emmène à Lima, elle se plonge avec le capitaine Chabrié dans la littérature romantique et ils parcourent ensemble « Lamartine, Victor Hugo, Walter Scott et Bernardin de

²¹⁷ Après la mort de don Mariano Tristan, le père de Flora, en 1808, Flora, sa mère et son frère doivent faire face à d'importantes difficultés financières. La famille part s'installer à la campagne, dans le nord de Paris, où grandit Flora. Les deux femmes reviennent à Paris en 1818, après la mort du frère aîné de Flora, et s'installent dans le quartier populaire de Maubert. Tout laisse à croire qu'elle a reçu une éducation des plus intermittentes, elle-même écrivant par exemple qu'elle ne connaissait rien à la géographie et qu'elle n'avait pas d'autres connaissances du monde que son environnement rural. Ses premières lettres, indiquent Susan Grogan et Stéphane Michaud, témoignent par ailleurs d'une grammaire et d'une orthographe hésitantes. Sur les premières années de la vie de Flora, voir notamment Susan Grogan, *Flora Tristan : Life Stories*, New York and London, Routledge, 1998, p. 16-19 et Stéphane Michaud, *La Paria et son rêve*, op. cit., p. 38-43.

²¹⁸ *Tour de France* [7 mai 1844], p. 67.

²¹⁹ *Pérégrinations*, p. 588-589.

Saint-Pierre²²⁰ ». Ne serait-ce là qu'une lecture de voyage, le temps de la traversée ? Ou s'estime-t-elle capable en raison de la vie qu'elle mène, libérée de l'oppression des liens du mariage²²¹, de mieux en maîtriser les effets ? Car sur les femmes anglaises, dont elle estime qu'elles sont encore plus asservies par leur éducation et par le mariage que les françaises, elle écrit :

Les jeunes personnes ont très peu de distractions ; - comme l'intérieur des familles est froid, aride, et mortellement ennuyeux, elles se lancent à corps perdu dans la lecture des romans ; malheureusement ces romans mettent sur leur premier plan des amants tels que l'Angleterre n'en présente pas, et l'influence de cette lecture fait naître des espérances qui ne sauraient se réaliser. L'imagination des jeunes personnes prend une tournure romanesque, elles ne rêvent que d'enlèvements [...]. Les déceptions qu'éprouvent ces demoiselles n'auraient pas lieu si on leur avait donné le goût des jouissances intellectuelles, inspiré du mépris pour les satisfactions de la vanité²²².

Flora hésite donc sur l'utilité et la portée de l'écriture romanesque. À la lecture des romans de George Sand, *Indiana* notamment²²³, le premier roman que Sand publie sous ce pseudonyme en 1832, elle reconnaît la voix d'une femme qui ose s'élever contre l'ordre social, mais déplore l'usage de la fiction et du pseudonyme par son aînée en littérature.

Quels retentissements peuvent avoir des plaintes que les fictions enveloppent ? quelle influence pourraient-elles exercer lorsque les faits qui les motivent se dépouillent de leur réalité ? Les fictions plaisent, occupent un instant la pensée, mais ne sont jamais les mobiles des actions des hommes. L'imagination est blasée, les déceptions m'ont rendue défiante d'elle-même, et ce n'est qu'avec de palpables vérités, d'irrécusables faits, qu'on peut espérer d'agir sur l'opinion²²⁴.

Comme beaucoup des lecteurs·trices contemporain·e·s, elle interprète les œuvres de Sand à l'aune de la propre vie de l'auteure, mais voit dans l'usage de la fiction un modèle à rejeter²²⁵.

²²⁰ Dans *Méphis*, elle cite en exergue des chapitres *Séraphita* de Balzac ou *Corinne* de Mme de Staël. Voir Christine Planté, « Flora Tristan, écrivain méconnu ? » in Stéphane Michaud (éd.), *Un Fabuleux destin, op. cit.*, p. 186-198.

²²¹ Après leur séparation, les relations entre les époux Chazal sont très conflictuelles. Ce n'est qu'en 1838 que Flora obtient la séparation de corps, lors du procès qui condamne Chazal pour tentative d'assassinat.

²²² *Promenades*, p. 307.

²²³ Christine Planté, « Entre le rêve et l'action », art. cit.

²²⁴ *Pérégrinations*, p. 43.

²²⁵ Lucienne Frappier-Mazur, « La référence à George Sand dans quelques textes autobiographiques de femmes », in Mary Donaldson-Evans, Lucienne Frappier-Mazur, Gérald Prince (dir.), *Autobiography, Historiography, Rhetoric : A Festschrift in Honor of Franck Paul Bowman*, Rhodopi, Amsterdam, 1994, p. 87-101.

Pourtant elle-même écrit un roman, *Méphis*, qu'elle publie en 1838.

Il y a un décalage entre la propre pratique de Flora, ses conseils aux ouvrier·e·s et les lectures de ces dernier·e·s. Tous·tes lisent de fait des romans, à commencer par Éléonore, sa fille spirituelle. Celle-ci est une admiratrice de Sand, ce que ne réprouve pas Flora. Elle s'adresse même à l'écrivaine pour lui demander quelques mots à l'attention d'Éléonore²²⁶. Comme en hommage, Éléonore Blanc commence d'ailleurs la rédaction de sa biographie de Flora Tristan au verso d'une lithographie intitulée « Les femmes de George Sand », tirée de l'ouvrage du bibliophile Jacob paru en 1843²²⁷. La jeune lyonnaise, à l'instar d'autres ouvrier·e·s que Flora rencontre, ne voit pas dans les romans la même falsification du réel que dénonce Flora. En 1842, bien avant la rencontre avec Flora, Éléonore écrit à Étienne Cabet pour lui demander de la mettre en contact avec Auguste Luchet, l'auteur d'un roman récent, *Le Nom de famille*. Elle y voit une lecture réaliste de la société contemporaine :

Un auteur d'un rare mérite vient de publier un livre intitulé *Nom de famille* et je l'ai lu ; il représente la société sous ses véritables faces : j'ai pleuré en lisant j'ai aimé, j'ai admiré [~~et~~ ~~homme~~] sans le connaître celui qui a pu enfanter un pareil chef d'œuvre, j'ai compris toutes ces douleurs, mon ame s'est émue vivement et j'ai écrit les réflexions que je faisais²²⁸.

Paru en 1841, ce roman prend pour point de départ le mariage stérile de deux nobles normands et une naissance adultérine, conséquence du désespoir de l'épouse malheureuse. Luchet dénonce violemment l'institution du mariage et de la famille, la noblesse et la religion catholique. Présenté par les critiques de la *Revue Indépendante*, la revue de Pierre Leroux et de George Sand, comme l'un des livres susceptibles d'attirer le lectorat populaire vers des « sujets graves », il est reconnu coupable en 1842 d'outrage à la morale publique, selon la loi de 1819 qui permet de condamner le contenu des imprimés ; le délit intègre tant l'excitation à la haine contre plusieurs classes de la société que le mépris du roi et du gouvernement, que, enfin, le fait d'avoir tourné en dérision la religion²²⁹.

²²⁶ Lettre à George Sand [19 juin 1844], in *Lettres*, p. 266.

²²⁷ Manuscrit autographe de la *Biographie de Flora Tristan* par Éléonore Blanc, AM Castres, Fonds Puech, Ms 62 [1].

²²⁸ LAS à Étienne Cabet [23 ? mai 1842], BHVP, MS 1213, fol. 651. Annexe XIII. « Lecture d'Auguste Luchet et d'Étienne Cabet par Éléonore Blanc ».

²²⁹ *La Revue Indépendante*, 1841, vol. 1, p. 579-581. Le roman de Luchet est encore présenté par l'abbé Bethléem en 1906 comme « le destructeur de la famille », dans *Romans à lire, romans à proscrire*, 1905, p. 122. Voir également Gisèle Sapiro, *La Responsabilité de l'écrivain*, op. cit., p. 184.

Au sein de l'immense production romanesque des années 1840, les romans écrits par les « amis du peuple », ceux qui décrivent les injustices sociales et font preuve, en même temps, de sympathie envers les pauvres, trouvent toutefois grâce aux yeux de Flora. C'est le cas des *Mystères de Paris*, qu'Eugène Sue commence à publier en feuilletons à partir de juillet 1842²³⁰. Flora adresse une lettre à l'auteur en 1844, dans laquelle elle lui attribue le titre de « frère », et celui-ci figure par ailleurs parmi les premiers souscripteurs de l'Union Ouvrière. Plus tard, elle le range parmi ceux qui servent la cause du peuple, aux côtés du populaire poète Béranger. Les ouvrières qui correspondent avec elle sont conscientes de la portée du roman d'Eugène Sue, de sa capacité à décrire le monde social, à dire la misère, les souffrances des classes populaires. Beaucoup se retrouvent dans son œuvre, surtout après qu'Eugène Sue a réorienté son propos pour s'adresser directement au peuple à partir de septembre 1843²³¹. Une certaine A. Daniel écrit ainsi à Flora pour comparer les effets de l'*Union Ouvrière* aux *Mystères de Paris*.

[13] mai 1844

Madame et sœur

Je suis heureuse d'avoir lue votre livre je suis surtout heureuse que ce soit une femme qui ait le fond des idées qui me dominant. Non madame votre livre n'est pas une illusion, ni une utopie Mais bien chose réalisable et qui se réalisera. J'ai la foi et Dieu la donne pleine et entière ; l'idée que vous avez produite (à des exceptions près) était mon idée dominante de puis 5 ans (j'ai 28 ans) Je suis ce que l'on appelle dans toute l'acception du mot fille du peuple élevée parmi le peuple toujours avec lui Je l'ai étudié et souvent même était très malheureuse de ces errances ; Mais chez lui le cœur est bon quand il comprend bien il agit bien Mais la plus grande difficulté est là Lui faire comprendre Je sais Madame qu'il est très difficile aux âmes très élevées d'aller lentement et pour ainsi dire en enfant [;] Mais cela est indispensable pour réussir pourquoi le roman de Mr Eugène Sue a-t-il été compris des personnes qui l'ont lu [rajouté : (je parle des *Mystères de Paris*)] et le serait-il des masses, car les masses avaient le temps de lire et pouvaient dépenser en roman 40 sous pour lire l'ouvrage entièrement. C'est que c'est un ouvrage amusant et instructif qui les amène à leur donner des idées sérieuses [...]²³²

²³⁰ À partir des autobiographies d'ouvriers, Martyn Lyons dresse une courte liste de ces romanciers : outre Scott, il s'agit notamment d'Hugo et de Dickens. Martyn Lyons, « La culture littéraire des travailleurs », art. cit.

²³¹ Comme l'a montré Judith Lyon-Caen, durant la publication du roman dans le *Journal des Débats* entre mars et septembre 1843, Eugène Sue se place d'abord du côté des philanthropes, élaborant un projet de « Banque des pauvres », correspondant avec eux. À partir de septembre, il lance un appel plus direct aux représentants du monde ouvrier, patronnant notamment la *Ruche populaire*, l'un des principaux journaux ouvriers. Judith Lyon-Caen, *La Lecture et la Vie*, op. cit., p. 258-261.

²³² LAS à Flora Tristan, AM Castres, Fonds Puech, Ms 63 [1]. Annexe XII. 1. « Lecture de l'Union ouvrière et des Mystères de Paris par une jeune bretonne ».

En des termes très simples, cette jeune lectrice pose la question des rapports entre les écrivains et le peuple et les contradictions fondamentales de la pensée sur l'émancipation intellectuelle du peuple : comment lire sans argent ? Où trouver le temps ? Comment s'approprier la portée d'une œuvre, alors que l'on n'a pas reçu d'instruction ? Quel type d'ouvrages, enfin, est le plus à même de faire prendre conscience au peuple de sa condition ?

Comme d'autres lecteurs et lectrices de Sue, la jeune bretonne estime que l'écriture romanesque n'empêche pas une lecture politique de l'œuvre. Elle en fait une lecture « sérieuse », « soucieuse de la portée du texte au-delà des plaisirs de l'intrigue ou de l'identification aux personnages²³³ », et cette lecture particulière l'autorise à rapprocher le texte de Flora et celui de Sue. Presque comme un roman, elle lit l'*Union Ouvrière* à l'aune de sa propre vie et en fait le résumé à Flora dans une longue lettre de huit pages. Venue de Rennes, orpheline, elle se décrit comme une grisette, vivant dans des conditions misérables. Abusée par les hommes, elle se reconnaît dans l'appel aux femmes à s'émanciper de la tutelle masculine, estimant, en reformulant à peine les mots de Flora, que l'homme traitera « la femme pour lui toujours en esclave jolie poupée jamais égale²³⁴ ». Elle voit donc dans le célibat le seul moyen de rester libre.

Pour apporter la preuve de sa bonne lecture, la jeune femme note, sur un feuillet séparé qu'elle joint à sa lettre, toutes les citations du livre de Flora qu'elle estime les plus puissantes²³⁵. Parmi les phrases de l'*Union* qui l'ont marquée, elle relève celle-ci : « Là où l'absence de liberté ce fait sentir, le bonheur ne saurait exister²³⁶ ». Pourtant, admet-elle, même si elle n'aime pas le commerce, il lui faut bien travailler, acquérir quelques moyens matériels pour réaliser son projet, qu'elle ne décrit pas mais qu'elle pense être en parfaite adéquation avec celui de Flora. Elle s' imagine presque en précurseur du projet de l'Union, que Flora aurait simplement réussi, grâce à sa position sociale, à concrétiser²³⁷ : elle-même avait projeté d'écrire un petit livre qu'elle aurait distribué aux ouvriers. Mais elle rapporte l'exécution de son plan à [12 ?] ans, le temps d'arriver à une certaine aisance matérielle car, comme elle le relève dans le texte de

²³³ Judith Lyon-Caen, *La Lecture et la Vie*, op. cit., p. 174.

²³⁴ LAS à Flora Tristan, op. cit. La phrase exacte de Flora est : « On l'a donc élevée pour être une *gentille poupée* et une esclave destinée à *distraindre son maître* et à le servir ». *Union Ouvrière*, p. 50.

²³⁵ LAS à Flora Tristan. Annexe XII. 2. « Citations extraites de l'Union Ouvrière par A. Daniel ».

²³⁶ *Ibid.*

²³⁷ En cela, la lettre d'A. Daniel reprend la structure narrative de nombreuses lettres aux écrivains, dans lesquelles l'auteur·e de la lettre, en racontant sa vie au prisme de sa lecture, se construit un imaginaire social qui lui permet de dépasser sa condition. Pour un exemple proche, voir Judith Lyon-Caen, « Une lettre d'Aimée Desplantes à Eugène Sue. Lecture, écriture et identité sociale », *Genèses*, 1995, n°18, p. 132-151.

Flora, « l'intelligence est plus que jamais subordonnée aux moyens purement matériels²³⁸ ». Surtout, elle reconnaît un crédit supplémentaire au livre de Flora, par rapport à celui de Sue par exemple : celui d'avoir été écrit par une femme. En cela, elle répond à l'appel de Flora de former une communauté d'idées et de sentiment.

Lire les socialistes : inspiration et critique

Malgré la lecture que purent faire les ouvrier·e·s des romans réalistes, et malgré ses propres contradictions face aux romans de Sand ou de Sue, Flora reste très attachée à une répartition strictement étanche et hiérarchique des lectures. Militante, engagée, se voulant l'apôtre de la classe ouvrière, elle estime nécessaire de lire en priorité ce qui est publié sur la condition ouvrière et la pensée socialiste, c'est-à-dire ce qui lui permet d'élaborer sa propre doctrine. Elle profite donc de l'effervescence littéraire des années 1830-1840 autour de la question prolétarienne pour lire - quels que soient les supports, les genres littéraires ou les difficultés d'accès - de la théorie politique, des brochures militantes, des articles de presse... Ses lectures, que l'on découvre dans sa correspondance et dans son journal, donnent un bel aperçu de la production de l'époque et de ses moyens de diffusion.

Pendant les années 1830, alors qu'elle se débat avec la justice pour se séparer de son mari violent, faisant l'expérience d'une double exclusion sociale, en tant que femme seule *et* bâtarde, elle cherche des réponses dans les différentes pensées socialistes qui émergent alors. Interpellée par les trois principales formes d'aliénation mises à jour par cette littérature - le prolétariat, la condition des femmes, l'esclavage - elle lit aussi bien les volumineux ouvrages théoriques, comme ceux de Fourier ou *La Colonisation de l'Algérie* publié par Enfantin en 1843, que des brochures anonymes telles que la *Pensée religieuse d'un saint-simonien* (1835), ou encore des traités sur la franc-maçonnerie. Elle est très au fait, également, des publications plus scientifiques, comme celles de Villermé. Ainsi, en Angleterre elle est marquée par *L'Irlande sociale, religieuse et politique*, de Gustave de Beaumont, le partenaire de Tocqueville pour l'inspection des prisons américaines. Après son retour d'Angleterre en 1839, elle se rapproche des milieux ouvriers parisiens et noue une amitié épistolaire avec Charles Poncy, ouvrier poète. Étant donné son objectif, elle s'informe des dernières parutions sur l'associationnisme ouvrier, et lit le *Projet tendant à régénérer le compagnonnage sur le tour de*

²³⁸ LAS à Flora Tristan, *op. cit.*

France, soumis à tous les ouvriers, de Jacques Gosset (1842), ainsi que *Le Livre du compagnonnage* d'Agricol Perdiguier (1839). À ce dernier elle écrit : « J'avance dans mon travail, oh !, c'est une bien grande idée ! – Et c'est en lisant votre livre que cette idée-sauveur m'est venue – Combien je vous bénis de me l'avoir envoyée ! » Le compagnonnage lui semble, alors, la forme d'organisation la plus réaliste et la plus égalitaire.

Flora est aussi une grande lectrice de presse²³⁹. Elle a sans doute lu la presse féministe saint-simonienne des années 1832-1834, et, un temps, elle pense fonder avec Eugénie Niboyet un nouveau titre. Les années 1830 marquent justement l'émergence d'une presse militante à laquelle Flora accorde plus de crédit qu'à la « grande » presse déjà existante et qui ne reflète guère les opinions du peuple²⁴⁰. C'est pourquoi elle est particulièrement attentive aux différents titres disponibles dans les villes qu'elle visite, indice de la politisation des ouvriers. Le journal circule beaucoup dans les milieux ouvriers, un exemplaire servant à la lecture d'un groupe difficilement chiffrable. Si elle lit tout type de presse – la presse littéraire, dans laquelle elle guette les comptes-rendus de ses ouvrages, la presse plus « généraliste », comme le *Siècle*, dans laquelle elle lit les feuilletons d'André Delrieux – elle dote la presse ouvrière d'une fonction essentielle dans son projet d'éducation : créer une communauté de lecteurs·trices. Ainsi, elle envoie un exemplaire de la *Ruche Populaire*, qui avait commencé en mars 1843 à publier l'*Union Ouvrière* en feuilleton, à Jacques Gosset. Celui-ci ensuite devra le faire circuler : « Je vais chercher *La Ruche* que vous m'avez envoyée, et la remettre à un autre qui aura encore le temps de la remettre à un autre avant lundi²⁴¹. » Car lire un bon journal et « s'occuper de politique » revient, selon Flora, à la même action subversive²⁴². Les femmes prolétaires, moins habituées à ce type de lecture, doivent également se politiser de cette manière. Admirative des femmes péruviennes qui, à la différence des Françaises, lisent les journaux et parlent politique, elle prévoit, dans sa société d'accueil des femmes étrangères, un salon de lecture où l'on disposera de « tous les journaux français et étrangers²⁴³ ».

Ces lectures lui servent à la fois à informer par la suite son écriture, lorsqu'elle voyage à travers l'Angleterre ou la France, mais surtout à construire sa propre pensée telle qu'elle

²³⁹ Sa correspondance et son journal témoignent d'une lecture attentive et quasi quotidienne de la presse socialiste des années 1835-1844.

²⁴⁰ Philippe Régnier, « Le journal militant », in Dominique Kalifa et alii (dir.), *La Civilisation du journal*, op. cit. p. 295-316.

²⁴¹ Lettre de Jacques Gosset [1^{er} avril 1843], in *Lettres*, p. 179.

²⁴² *Tour de France*, p. 282.

²⁴³ *Nécessité*, p. 75. Après son retour du Pérou, Flora publie en 1835 ce court texte dans lequel, en pionnière, elle analyse les migrations internationales et les conditions d'accueil des étrangers·e·s. Voir la préface de Denys Cuche dans Flora Tristan, *Nécessité de faire bon accueil aux femmes étrangères*, Paris, L'Harmattan, 1988, p. 15-49.

l'expose dans l'*Union ouvrière*. Dans ce travail, elle critique fermement les autres penseurs et ne se reconnaît qu'une faible dette intellectuelle envers eux²⁴⁴. Progressivement, elle écarte les différentes doctrines pour en aboutir au projet de l'Union. Sa pensée se structure donc au fil de ses lectures, et Flora fait particulièrement attention à trois aspects des doctrines socialistes : la possibilité qu'elles soient comprises par tous·tes, donc leur portée démocratique ; leur traitement de la question des femmes ; la forme structurelle des organisations elles-mêmes et les rapports entre individu·e·s en leur sein. Sur le premier point, elle attaque violemment les fouriéristes. Admirative de Fourier en 1835, elle prend ses distances assez rapidement et écrit en août 1836 une lettre à Victor Considérant, publiée dans la *Phalange*, dans laquelle elle dénonce un système « obscur » et impossible à comprendre pour les ouvrier·e·s²⁴⁵.

Vous sentez parfaitement que si, pour être phalanstérien, il faut d'abord avoir passé quatre ans à l'école normale, connaître à fond l'astronomie, les mathématiques, la physique, etc., etc. ; ensuite passer encore quatre autres années à étudier Fourier, oh ! vous sentez, monsieur, qu'à ce compte très peu de gens, seront propres à être phalanstériens.

Celui-ci lui répond dans l'édition du 1^{er} septembre : la théorie harmonienne de Fourier ne saurait être découpée, fragmentée en de succincts articles tels que l'oblige l'écriture journalistique. « Voyez nos livres²⁴⁶ », recommande-t-il, signifiant ainsi la rupture entre le fouriérisme, qui toucha un public plutôt bourgeois, et d'autres formes de socialismes.

Aux fouriéristes et aux saint-simoniens, elle accorde crédit d'avoir su tôt révéler les injustices et les inégalités dont souffrent les femmes françaises en vertu du Code civil²⁴⁷, ainsi que d'avoir alerté l'opinion sur la condition de la classe ouvrière. Mais elle juge qu'en 1843, ils ont échoué à susciter un mouvement chez les femmes et une réaction positive du gouvernement Guizot²⁴⁸. Enfin, elle critique les différentes formes d'organisation sociale et/ou

²⁴⁴ Claire Moses, *French Feminism, op. cit.*, p. 125.

²⁴⁵ La lettre de Flora, écrite en août 1836 en réaction à l'appel lancé par la *Phalange*, est publiée avec la réponse de Victor Considérant dans l'édition du 1^{er} septembre. Sur l'influence de Fourier et Saint-Simon chez Flora, on se reportera à Jules Puech, *La Vie et l'œuvre de Flora Tristan, op. cit.*, p. 296.

²⁴⁶ *La Phalange*, 1^{er} septembre 1836. Victor Considérant concède pourtant un effort en direction du lectorat : « Toutefois, nous ferons dans la *Phalange*, comme nous l'avons déjà promis, bien que cela soit en dehors de son cadre, et afin de satisfaire aux exigences persistantes de certains, nous ferons, disons-nous, une exposition élémentaire et suivie des principes et des procédés d'organisation sociales découverts par Fourier. Mais, nous sommes obligés de prévenir nos lecteurs, cette exposition divisée en articles et paraissant dans des numéros successifs, n'aura réellement sa valeur d'ensemble et de déduction logique, qu'autant que ses diverses parties seront réunies en un même faisceau. Ce sera donc, en définitive, un LIVRE que nous aurons au préalable fractionné par chapitres dans la *Phalange*, pour complaire à ceux qui ne sauraient lire notre théorie dans un in-octavo, et, par une préférence que nous voulons respecter, ne sauraient la goûter ailleurs que dans les colonnes d'un journal. »

²⁴⁷ *Pérégrinations*, p. 42.

²⁴⁸ Elle n'évoque pas les saint-simoniennes en 1832-1833, ni les nombreuses pétitions – sur le divorce, sur l'instruction... - envoyées au roi Louis-Philippe par des femmes à la fin des années 1830. Il est vrai que lorsqu'elle

ouvrière. Ses idées se rapprochent davantage du compagnonnage, même si elle estime ce modèle archaïque et dépassé, et rapidement elle s'éloigne d'Agricol Perdiguier. Les Phalanstères ne peuvent s'appliquer au monde ouvrier, puisqu'ils ont été pensés par les fouriéristes, des bourgeois inutiles selon elle. La hiérarchie du mouvement saint-simonien l'effraie, et elle rejette son autoritarisme. Surtout, elle se méfie des icariens en raison de leur dogmatisme.

Étienne Cabet, l'auteur du *Voyage en Icarie*²⁴⁹, cristallise de fait toutes ses réticences face aux « socialismes utopiques ». Elle lui reconnaît de manière certes sarcastique une qualité, celle d'avoir su plaire aux hommes et aux femmes peu habitué·e·s à lire des ouvrages théoriques en empruntant la forme fictionnelle :

Le bon Icar a donc fait du bien en ce sens qu'il a dégrossi des hommes qui, sans son roman, n'auraient jamais voulu consentir à lire une ligne de n'importe quel livre. – Aujourd'hui ces hommes, bien qu'étant dans l'égoïsme étroit de la personnalité, ont cependant des idées qu'ils n'auraient jamais eues²⁵⁰.

Mais elle s'insurge par la suite justement du succès de Cabet parmi les ouvrier·e·s. D'ailleurs, Éléonore Blanc, avant de rencontrer Flora, se présente à Cabet comme son élève. Elle a lu le *Voyage*, a pris conscience des malheurs du peuple grâce à lui et y a trouvé une source d'espoir dans l'avenir²⁵¹. Justement, pour Flora, la vision idéale de l'Icarie détournerait les ouvriers de la politique et flatterait leur ignorance en leur promettant un bonheur fondé sur l'individualisme²⁵², quand bien même Cabet, tout en revendiquant l'imagination et l'irréalité du *Voyage*, avait pour objectif d'impliquer les ouvrier·e·s dans la vie de la Cité²⁵³.

Seul un ouvrage trouve entièrement grâce aux yeux de Flora. Lors de l'un de ses séjours

écrit l'*Union*, la question féminine semble moins audible. Le gouvernement Guizot, pour sa part, se désintéresse très largement de la question sociale dans les années 1840, préférant concentrer son action sur le redressement économique de la France.

²⁴⁹ Étienne Cabet (1788-1856), militant républicain sous la monarchie de Juillet, est l'auteur du *Voyage et aventures de lord William Carisdall en Icarie* (1840), fiction romanesque dans laquelle il expose sa doctrine et emploie, le premier, le terme de communisme. L'Icarie est un territoire grand comme la France, sur lequel fonctionnent mille assemblées populaires, auxquelles tous participent et où les inégalités de richesses ont été éradiquées. François Fourn, « Étienne Cabet », in Michèle Riot-Sarcey et alii (dir.), *Dictionnaire des Utopies*, op. cit., p. 32-34.

²⁵⁰ *Tour de France* [20 mai 1844], p. 86.

²⁵¹ LAS à Étienne Cabet, op. cit. Annexe XIII. « Lecture d'Auguste Luchet et d'Étienne Cabet par Éléonore Blanc ».

²⁵² Susan Grogan, *Flora Tristan*, op. cit., p. 100.

²⁵³ François Fourn, « Étienne Cabet », art. cit.

anglais, elle découvre *La Défense des droits de la femme*, écrit par la féministe anglaise Mary Wollstonecraft (1759-1797) en 1792 alors qu'elle séjourne dans la capitale française²⁵⁴. Dans son essai, publié au plus fort des débats révolutionnaires sur l'éducation des femmes, l'auteure s'en prend à l'ensemble de la littérature pédagogique qui acte, selon elle, l'infériorité des femmes par rapport aux hommes. Hommes et femmes sont des êtres égaux, possédant les mêmes capacités à raisonner, et les différences entre les deux sexes, produites par la société, ne servent qu'à justifier les inégalités. Scandalisée par l'oubli qu'ont subi l'auteure et son livre, Flora en restitue de longs extraits dans les *Promenades dans Londres* et tente ainsi de faire (re)connaître son œuvre en France.

[...] Le livre de Mary Wollstonecraft est une *œuvre impérissable* ! Il est impérissable parce que le bonheur du genre humain est attaché au triomphe de la cause que défend *the vindiction of the rights of woman*. – Cependant il existe depuis un demi-siècle, et personne ne le connaît²⁵⁵ !

La réputation de ce livre inspire un tel effroi que, si vous en parlez même aux femmes dites du progrès, elles vous répondront avec un même mouvement d'horreur : Oh ! c'est un très mauvais livre²⁵⁶ !

Elle trouve, dans l'essai de Wollstonecraft, la véritable expression de ses propres aspirations. L'idée de bonheur et de progrès de la société ne peut se concevoir en dehors de la marche vers l'affranchissement des femmes. Celui-ci passe en premier lieu par l'éducation, car maintenir des individus dans l'ignorance revient à les asservir. Par conséquent, Flora ne peut être que d'accord avec la critique virulente de la pédagogie rousseauiste que propose Mary Wollstonecraft. « À ce sujet », écrit Flora, « elle fait une critique très juste de Rousseau, qui établit que la femme doit être faible et passive, l'homme actif et fort ; que la femme a été formée pour être assujettie à l'homme, et enfin que la femme doit se rendre agréable et obéir à son maître, et que tel est le but de son existence²⁵⁷ ». Dans l'*Union Ouvrière*, le long passage sur l'éducation dénonce la servitude des femmes à laquelle mène leur éducation actuelle, qui fait

²⁵⁴ Mary Wollstonecraft, d'origine bourgeoise, occupe divers emplois de gouvernante avant d'être engagée dans *The Analytical Review* pour y faire des comptes-rendus littéraires. Elle rencontre à cette occasion de nombreux intellectuels radicaux, notamment le britannique Thomas Paine, engagé dans la révolution américaine. En 1790, elle publie *Défense des droits des hommes*, en réponse à critique de la Révolution émise par un de ses compatriotes, Edmond Burke. Après son retour en Angleterre, elle épouse le philosophe William Godwin. Sur Mary Wollstonecraft, voir Caroline Fayolle, *Genre, savoir et citoyenneté*, op. cit., p. 102-109 et Marie-Odile Bernez, « Catherine Macaulay et Mary Wollstonecraft. Deux femmes dans le débat sur la Révolution française en Angleterre », *Annales historiques de la Révolution française*, 2006, n°344, p. 161-178.

²⁵⁵ *Promenades*, p. 323.

²⁵⁶ *Ibid.*, p. 317.

²⁵⁷ *Promenades*, p. 321-322.

d'elles de « gentille[s] poupée[s]²⁵⁸ ». Surtout, pour Mary Wollstonecraft comme pour Flora Tristan, l'éducation n'est pas que du ressort du social mais a bien une fonction politique, et l'Anglaise insiste sur la nécessaire autonomie de jugement que les individu·e·s doivent acquérir pour s'affranchir de la coutume et contribuer au progrès social²⁵⁹. Flora loue enfin le courage qu'a eu la féministe anglaise de s'opposer aux hommes politiques de son temps, comme Talleyrand, aux idées des philosophes les plus célèbres de la Révolution, tels Rousseau, et de réclamer des droits pour les femmes : « Écoutez cette femme, cette femme anglaise qui, la première, ose dire que les droits civils et politiques appartiennent *également aux deux sexes*²⁶⁰ », poursuit-elle. L'originalité de la pensée de Mary Wollstonecraft, et dans laquelle s'inscrit Flora, est de penser un universalisme non abstrait mais englobant les deux sexes²⁶¹. Lorsque Flora écrit dans l'*Union ouvrière*, « Ouvriers, en 91, vos pères ont proclamé l'immortelle déclaration des DROITS DE L'HOMME [...] – Mais, prolétaires, il vous reste à vous, hommes de 1843, une œuvre non moins grande à accomplir. – À votre tour, affranchissez les derniers esclaves qui restent dans la société française ; proclamez les DROITS DE LA FEMME²⁶² », elle assume directement sa filiation intellectuelle avec Mary Wollstonecraft.

10.2.3. Un programme de lectures politiques

En insistant sur son long apprentissage et en exposant, de manière assez explicite, le cheminement de sa pensée à travers les ouvrages théoriques (tout en taisant, peut-être, ses autres lectures), Flora Tristan se présenterait presque comme un modèle. Dans l'*Union Ouvrière* et durant son tour de France, elle passe donc de lectrice à initiatrice de la lecture. Son idée essentielle demeure que l'émancipation des ouvrier·e·s doit se faire par étapes, de manière pragmatique et que la lecture est une base liminaire essentielle. Sur ce point, elle s'accorde avec Jacques Gosset, ancien compagnon du Devoir très écouté parmi les ouvriers. « Vous verrez que nous pensons comme vous, ma chère, aux grandes réformes, mais qu'il faut apprendre à lire au

²⁵⁸ *Union Ouvrière*, loc. cit.

²⁵⁹ L'insistance de Mary Wollstonecraft sur l'éducation explique que son texte ait été relégué, dans l'histoire intellectuelle, du côté des traités pédagogiques, lui enlevant ainsi une part de sa portée politique. Sur ce point, voir Eleni Varikas, « Mary Wollstonecraft », in Michèle Riot-Sarcey et alii (dir.), *Dictionnaire des Utopies*, p. 259-261.

²⁶⁰ *Promenades*, p. 317.

²⁶¹ Eleni Varikas, « Mary Wollstonecraft », art. cit.

²⁶² *Union Ouvrière*, p. 70.

peuple avant de lui parler de logique et d'algèbre²⁶³ », lui écrit-il au début de son voyage.

La bibliothèque des ouvrier·e·s

Au-delà de son projet d'Union à long terme, elle entend donc parvenir à une forme d'émancipation des ouvrier·e·s par le biais de la lecture. Elle pense ce processus de manière progressive. Aux ouvrier·e·s ignorant·e·s et/ou qui n'ont pas le temps de lire, elle s'adresse directement. À celles et ceux qui déjà ont eu entre leurs mains l'*Union Ouvrière*, elle dresse à la fin de l'ouvrage une liste de livres à lire. Comme à Éléonore, elle leur explique quels livres doivent-elles·ils lire et comment.

L'éducation politique telle que la prévoit Flora repose sur une immersion totale dans la pensée politique. Le livre engagé, la brochure, le journal militant doivent remplacer les lectures légères qu'elle se plaît à dénoncer sans relâche :

Ceux qui parmi vous lisent, en général lisent des livres pitoyables. – Il faut changer de marche : -
Au lieu de dépenser votre argent à acheter des *chansons*, des *pittoresques*, des *physiologies* et un fatras de niaiseries qui ne renferment aucun *enseignement utile*, achetez de *bons livres*²⁶⁴.

Dans les milieux philanthropiques, de nombreux projets visent entretemps à créer des lieux de lecture pour le peuple. Ainsi de celui de Léon Curmer, le célèbre éditeur parisien, qui plaide pour la création de bibliothèques communales²⁶⁵. La plupart se fixe comme objectif la moralisation des lecteurs·rices²⁶⁶. Certains projets émanent toutefois directement des ouvrier·e·s, avec comme but premier l'instruction. À la suite de la lecture du *Globe*, une

²⁶³ Lettre de Jacques Gosset [1^{er} avril 1843], in *Lettres*, p. 179.

²⁶⁴ *Union Ouvrière*, p. 111.

²⁶⁵ Léon Curmer, *De l'établissement des bibliothèques communales en France*, Paris, Guillaumin et Cie, 1846.

²⁶⁶ La moralisation du lectorat populaire constitue encore l'argument phare des premiers projets de constitution des bibliothèques populaires, dans les années 1860. La plupart prend alors appui sur la tradition « associationniste » des années 1840, incarnée justement par le projet de Flora. Agnès Sandras voit dans le projet fondateur de la bibliothèque des Amis de l'instruction du III^e arrondissement de Paris, l'empreinte de celui de Flora. En 1861, les ouvriers qui en sont à l'origine en reprennent en effet quelques-uns des grands principes : mutualisation, accès égal aux hommes et aux femmes, financement sur la base de cotisations... En revanche, à l'instar des autres institutions devant en référer aux autorités préfectorales, elle ne décide pas librement du catalogue des livres disponibles. Les listes d'ouvrages établies à cette occasion mettent toutes l'accent sur la nécessité de procurer aux ouvrier·e·s de *bons livres*, didactiques et moralisateurs. Noé Richter, *La Lecture et ses institutions*, op. cit., p. 97 sq. ; Ian Frazer, « Socialisme et lecture. La fondation des bibliothèques populaires (1861-1877) », in Jean Borrell (dir.), *Les Sauvages dans la cité. Auto-émancipation du peuple et instruction du prolétaire au XIX^e siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 1985, p. 67-76. Agnès Sandras, « Les femmes dans les bibliothèques populaires, une présence volontairement oubliée ? Quelques pistes de réflexion », in Carole Cristen et Laurent Besse (dir.), *Histoire de l'éducation populaire, 1815-1945*, op. cit., p. 200-214.

clermontoise entreprend ainsi de créer une bibliothèque populaire²⁶⁷. Mais jusqu'en 1860, peu sont suivis de réalisation. Pour Flora, l'initiative doit effectivement venir des ouvrier·e·s eux/elles-mêmes. Attentive aux conditions matérielles de la lecture, elle leur conseille de s'unir et de former collectivement une petite bibliothèque pour contourner l'obstacle que représente le coût des livres: « douze, quinze, ou même vingt ouvriers et ouvrières se connaissant et habitant dans le même quartier pourraient se réunir pour cet objet²⁶⁸ ». Peut-être s'inspire-t-elle du « *hall of learning* » fondé par Owen après 1830²⁶⁹ ? Elle applique ainsi son principe de l'Union, de l'association, à toutes les situations matérielles de la vie quotidienne. Surtout, à la différence des projets philanthropiques des années 1840 qui, plus tard, donnent naissance aux premières bibliothèques populaires, « bons livres » ne signifie pas, sous la plume de Flora, livres moraux et édifiants. Chez elle, la bonne lecture est une lecture politique.

Deux pages intitulées « Conseils aux ouvriers », placées à la fin de l'*Union*, dressent donc le catalogue de cette future bibliothèque :

- Eugène Buret, *De la misère des classes laborieuses en Angleterre et en France* (1840)
- Honoré-Antoine, Frégier, *Des classes dangereuses dans la ville de Paris* (1840)
- Louis René Villermé, *Des prisons de France* (1820)
- Jean-Baptiste Parent Duchâtelet, *De la prostitution dans la ville de Paris* (1836)
- Gustave de Beaumont, *L'Irlande religieuse, morale et politique* (1839)
- Ses *Promenades dans Londres*²⁷⁰

Cette première série de conseils concerne uniquement des études sociales contemporaines. Elle dresse une liste assez précise des ouvrages disponibles lorsqu'elle écrit l'*Union Ouvrière*, et se range dans cette liste²⁷¹. Ces livres doivent avant tout provoquer une réaction chez leurs lecteurs·trices. Il s'agit de révéler aux yeux des ouvriers et des ouvrières la réalité de leur condition telle qu'elle est décrite par des observateurs extérieurs. Eux-mêmes vivant et travaillant dans cet état ne peuvent en prendre conscience directement, puisqu'ils n'ont pas un regard réflexif sur leur situation. Le livre sert donc cet objectif. Tous les sujets relatifs à la misère ouvrière sont abordés : les conditions de travail liées à l'industrialisation ; la prostitution, l'un des thèmes privilégiés de Flora Tristan, qu'elle décrit particulièrement dans ses

²⁶⁷ LAS au Globe [12 décembre 1831], Ars., Fonds Enfantin, Ms 7608/31.

²⁶⁸ *Union Ouvrière*, p. 111.

²⁶⁹ Ian Frazer, « Socialisme et lecture », art. cit.

²⁷⁰ *Union Ouvrière*, p. 112.

²⁷¹ C'est ainsi d'ailleurs qu'est largement reçu ses *Promenades dans Londres*. Voir Michelle Perrot, « Flora Tristan enquêtrice », art cit.

Promenades ; la criminalité, enfin, à l'heure où les deux phénomènes – augmentation de la classe ouvrière et augmentation de la criminalité – sont analysés dans une logique de causalité. La deuxième étape de ce programme politique consiste à réfléchir aux différents moyens d'action et, on le voit, Flora est surtout attentive aux solutions proposées par les ouvriers eux-mêmes :

- Louis Blanc, *L'Organisation du travail* (1839)
- Adolphe Boyer, *De l'état des ouvriers et son amélioration par l'organisation du travail* (1841)
- Proudhon, *La Célébration du dimanche* (1839)
- Agricol Perdiguier, *Le Livre du compagnonnage* (1839)
- Jacques Gosset, *Projet tendant à régénérer le compagnonnage sur le tour de France, soumis à tous les ouvriers* (1843)
- Pierre Moreau, *De la réforme, des abus du compagnonnage et de l'amélioration du sort des travailleurs* (1843)²⁷²

Les ouvrages de Saint-Simon et de Fourier, insiste-t-elle à nouveau, sont exclus du catalogue, car trop difficiles à lire. Il ne s'agit pas de se lancer dans de longues études philosophiques ; à travers cette liste d'ouvrages, les ouvrier·e·s doivent parvenir rapidement à une prise de conscience de leur condition actuelle, et à une compréhension des solutions politiques qui leur sont offertes pour s'organiser. De la lecture doit émerger une réflexivité critique, une subjectivation du lecteur ou de la lectrice, processus impossible tant que les ouvrier·e·s ne dégagent pas du temps pour la lecture.

Flora n'omet par conséquent aucun détail : le jour dédié à la lecture est le dimanche, jour de repos des ouvrier·e·s ; le livre politique remplace alors le livre de messe ou la Bible. La lecture politique se transforme en véritable lecture pieuse : Flora conseille la lecture intensive d'un ouvrage, lu et relu, commenté. Il s'agit bien, pour elle, de remplacer d'anciennes pratiques archaïques par de nouvelles, mais en mutualisant la ritualité, les codes et les significations.

« Liste des livres que doit lire Mme Blanc »

L'éducation politique d'Éléonore Blanc repose en revanche sur une autre démarche : elle est beaucoup plus progressive, elle prendra plus de temps. Dans la lettre que Flora lui

²⁷² *Union Ouvrière*, p. 112.

adresse le 6 juillet 1844, celle-ci ne se contente pas de conseiller quelques lectures à la jeune lyonnaise : elle lui explique quoi lire et dans quel ordre, mais aussi comment transformer ses lectures en travail intellectuel.

Il ne s'agit pas de faire savoir – le livre agissant comme une sorte de révélation qui doit conduire à l'engagement – mais de faire comprendre l'histoire de la classe prolétaire, et les enjeux politiques liés à son émancipation. L'ambition est plus large : « prendre possession du domaine politique », demande Flora Tristan à Éléonore Blanc. La lecture de l'histoire constitue un préalable incontournable :

Vous commencerez donc par l'histoire de la Révolution de 89 – Il est *urgent* de la connaître parfaitement, et, pr cela, il faut l'étudier dans les *journaux* et les *écrits du temps*. - Lisez donc le *Moniteur*, le *Père Duchêne*, et tous les petits journaux de cette époque – les écrits de Marat, de Robespierre, de St Just, etc²⁷³.

Ce programme d'histoire diffère sans doute largement de ce qu'Éléonore a pu apprendre, si tant est qu'elle ait reçu une initiation à l'histoire auparavant. Pour Flora Tristan, l'histoire grecque et romaine permet d'approcher les différents systèmes politiques. Elle omet ensuite toute l'histoire de France aux temps de la monarchie, qu'il s'agisse du Moyen-Âge ou de l'Ancien Régime. La date centrale, refondatrice de l'histoire et de la pensée politique, est 1789. Dans ses conseils à Éléonore, elle accorde une attention particulière à la question féminine, à partir de la lecture des *Mémoires politiques* de Mme Roland – sans doute la première partie intitulée « Mémoires historiques ». Dans ce programme, l'histoire très contemporaine est politique, et il faut s'en saisir jusqu'aux époques les plus récentes.

Vous continuerez le *Moniteur* afin d'avoir une idée bien nette de cette phase de l'Empire – puis, arrivée en 1817 et 1818, vous prendrez le *Constitutionnel* – en 1822, vous lirez toujours le *Constitutionnel* et vous ajouterez les écrits de l'époque de B. Constant, Manuel, Foy etc. - C'est à cette même époque, 1822, que vous devrez commencer l'étude du socialisme. - Le journal des st-simoniens – le *Réparateur*, les livres de St-Simon et vous suivrez cette école des st-s[imonien]s – sans interruption.

Arrêtons-nous ici, chère enfant, après ce travail fait, je vous tracerai la suite²⁷⁴. –

²⁷³ LAS à Éléonore Blanc [6 juillet 1844], AM Castres, Fonds Puech, Ms 62 [1].

²⁷⁴ *Ibid.*

Éléonore doit donc faire son apprentissage de l'histoire récente à la source, et non à partir des écrits d'historiens, comme pour se forger sa propre opinion. La lecture de la presse de l'époque – le *Moniteur* est l'organe officiel du Premier Empire, le *Constitutionnel* le principal journal des débuts de la Restauration – doit la mettre au courant des principaux événements des régimes successifs et, sans doute, des grands débats parlementaires qui les ont animés. C'est dans ce but qu'elle lui conseille la lecture des œuvres des grands acteurs de l'opposition libérale au retour de la monarchie. Benjamin Constant et Jacques Manuel, députés, prononcent ainsi ensemble en 1821 un discours sur la traite des Noirs ; quant au général Foy, célèbre orateur de la Chambre, ses funérailles en 1822 marquent le réveil populaire de l'opposition à Louis XVIII, suivies dans Paris par plusieurs dizaines de milliers de personnes. Enfin, à la différence des ouvriers, Éléonore doit étudier le saint-simonisme, que Flora reconnaît ici être à la source du socialisme. Dans ce projet d'une tout autre ampleur, les conditions de lecture diffèrent des conseils aux donnés aux ouvrier·e·s dans l'*Union ouvrière*. Éléonore devient étudiante – et le rythme est fixé par Flora, « maîtresse infatigable²⁷⁵ ». La jeune femme doit se procurer les livres à la bibliothèque de Lyon, et de préférence réussir à les emprunter pour pouvoir les lire seule, au calme. Le rythme soutenu peut être entrecoupé de périodes de repos, quinze jours, un mois, durant lesquels il faut laisser de côté tout livre, ni même « poèmes, romans, pièces de théâtre²⁷⁶ ». C'est une entreprise de longue haleine que Flora projette pour sa protégée, dont elle entend faire son disciple dans l'action auprès des ouvrier·e·s certes, mais aussi son disciple intellectuel.

Comment lire, et pourquoi ?

Malgré ces différences, Flora est soucieuse de l'appropriation que l'ensemble de la classe ouvrière, hommes et femmes, plus ou moins instruit·e·s, peut faire des livres. Aux ouvrier·e·s comme à Éléonore, elle conseille de prendre des notes sur les lectures effectuées.

Lorsque l'on fait une lecture sérieuse, il faut toujours prendre des notes sur un petit cahier afin de pouvoir conserver dans 8 ou 10 pages le résumé de l'ouvrage que l'on vient de lire – à part les notes qui vous donne l'esprit du livre, il faut faire soi-même un résumé à grands traits, mais précis,

²⁷⁵ *Ibid.*

²⁷⁶ *Ibid.*

exact, afin de pouvoir dire en quelques lignes quel est *l'esprit du livre*²⁷⁷.

L'esprit du livre. Cette idée est au cœur de la réflexion que Flora développe sur le pouvoir du livre. Bien qu'elle propose à Éléonore de lire ses notes de lecture, de les corriger le cas échéant, elle reste persuadée que dans la lecture individuelle se joue un processus intellectuel essentiel, la compréhension. En cela, elle assume une dette envers Jacotot : elle veut que les lecteurs·trices suivent le principe du questionnement cher à sa pédagogie, qu'elle juge être la meilleure à l'heure actuelle²⁷⁸. Qu'il s'agisse d'un ouvrier ou d'Éléonore, le lecteur ou la lectrice, face à son livre, doit se poser la question du « pourquoi », et lire, relire jusqu'à ce qu'il·elle comprenne. Avant tout passage à l'écriture, avant toute prise de parole, il faut savoir lire, et cette éducation à la lecture s'apparente à un véritable apprentissage.

Il ne faut *peu écrire* – car avant d'écrire, il faut *savoir*. -

Prenez l'habitude de vous demander le *pourquoi de tout*. Cherchez-le avec persévérance et soyez sûre que vous le trouverez. - Si vous voulez vous exercer à écrire, voici un très bon moyen – posez-vous souvent ces sortes de questions – qu'est-ce que la *bonté* ? Et qu'est-ce que la *méchanceté* ? - la *force* et la *faiblesse* ? Le *bonheur* et le *malheur* ? Et ainsi de suite – toutes choses opposées²⁷⁹.

« Dans 2 ans ces hommes-là seront tout autres²⁸⁰ », prévoyait-elle. En attendant, un long programme d'éducation politique par le livre attend les ouvrier·e·s.

Bifurcation : Éléonore disciple de Flora

S'adressant à un public essentiellement masculin, Flora est consciente de la difficulté de lui faire comprendre l'objectif de sa pensée : parvenir à l'émancipation des ouvriers *et* des femmes. Sans doute est-ce pour mieux les convaincre qu'elle explique que l'instruction des

²⁷⁷ *Ibid.*

²⁷⁸ *Union Ouvrière*, p. 101.

²⁷⁹ LAS à Éléonore Blanc, *op. cit.* À Hyères, elle s'enthousiasme lorsqu'un ouvrier analphabète lui dit : « Voilà, vous voulez qu'on apprenne à lire avant d'écrire ! » Mais Flora supporte aussi des déceptions de la part de son élève de prédilection. Après une discussion animée entre Étienne Blanc, le mari d'Éléonore, cette dernière, Flora et deux autres ouvriers, elle est déçue qu'Éléonore se rallie à l'opinion de son mari, et écrit « Après ce qu'il vient de se passer chez Mme Blanc il est clair qu'il ne suffit pas que le peuple sache lire matériellement, car, s'il ne comprend pas, à quoi cela sert-il qu'il lise ». *Tour de France* [5 août 1844] et [28 juin 1844], p. 195 et 142.

²⁸⁰ *Tour de France*, *loc. cit.*

femmes conduira avant tout au bonheur du foyer ouvrier. Elle entretient en outre un rapport complexe avec les femmes qu'elle rencontre, lectrices, auditrices, épouses... Certaines n'hésitent pas à lui reprocher de détourner leurs maris, de les pervertir avec ses idées socialistes. Elle-même juge que dans bien des situations, les femmes du peuple sont encore plus ignorantes que les hommes, car elles sont soumises à trois jougs, l'Église, la médecine, la loi²⁸¹.

Mais malgré son appel à l'ensemble des femmes, Flora n'accepte le soutien que d'un petit nombre. Elle les juge souvent peu intelligentes, trop obnubilées par leurs familles et les soins domestiques²⁸². Éléonore, elle, en plus d'être intelligente, de bien maîtriser l'écrit – elle devient la « secrétaire » de Flora et fait des progrès rapides – montre son dévouement immédiat, au point de négliger son propre ménage (elle a alors un jeune fils, Pierre, âgé de six ans). Elle est capable de prendre la parole devant une foule masculine, dans une scène mémorable pour Flora, véritable épiphanie politique qui scelle le statut de disciple de la jeune lyonnaise. Durant un banquet public, un homme accusa Éléonore de faiblesse tandis qu'elle s'était mise à pleurer :

[...] Mme Blanc, tout en pleurs, mais la joie de l'amour brillant dans ses yeux, prononça quelques paroles belles de fraternité, de force et d'énergie. Oh ! Mon Dieux²⁸³ que tout cela fut donc beau ! – Avant de nous séparer, je leur dis : Eh bien ! mes frères, vous voyez que j'avais bien raison de vous dire en commençant qu'il y avait des femmes capables de continuer la grande œuvre que j'ai entreprise moi seule – vous le voyez par Mme Blanc, je lui ai fait appel et vous pouvez juger par ce que vous venez de voir si elle a bien répondu à mon appel. – Et tous ces hommes, ordinairement si brutal envers les femmes, regardèrent cette jeune femme avec des regards pleins de reconnaissance²⁸⁴.

Fidèle, Éléonore rejoint Flora à Bordeaux le 12 octobre lorsque celle-ci tombe malade. Elle la soigne et reste à son chevet jusqu'à son décès un mois plus tard. En guise de confiance, et pour qu'elle puisse continuer l'œuvre entreprise, Flora lui confie l'ensemble de ses notes et des papiers qu'elle conservait pendant son voyage.

²⁸¹ « L'Église ayant dit que la femme était le péché ; le législateur, que par elle-même elle n'était rien, qu'elle ne devait jouir d'aucun droit ; le savant philosophe, que par son organisation elle n'avait pas d'intelligence, on en a conclu que c'était un pauvre être déshérité de Dieu, et les hommes et la société l'ont traité en conséquence. » *Union Ouvrière*, p. 49.

²⁸² D'autres femmes lui écrivent pendant son tour de France pour lui exprimer à quel point la lecture de l'*Union* fut pour elles une révélation. Ainsi, Mme B. Reroska, une toulousaine qui a lu l'*Union* et souhaite aider Flora à diffuser le livre, se plaint de la sécheresse de la réponse de Flora. LAS de Mme B. Reroska à Flora Tristan [16 septembre 1844], AM Castres, Fonds Puech, Ms 63 [2].

²⁸³ Orthographe adoptée par Flora.

²⁸⁴ *Tour de France* [7 juillet 1844], p. 159

A-t-elle suivi le programme de lecture élaboré par Flora à son intention ? L'année qui suit la mort de Flora Tristan est décisive dans trajectoire d'Éléonore. Entre 1844 et 1846, elle déploie une énergie incroyable pour financer le tombeau en l'honneur de la défunte – chose qui se réalise seulement en 1848. Elle est amenée dans cette perspective à correspondre avec la plupart des représentants du monde ouvrier comme Agricol Perdiguier, Victor Considérant ou Étienne Cabet ; elle cherche à rencontrer le Père Enfantin lors de son passage à Lyon en 1845. Durant son séjour à Bordeaux, elle fait la connaissance du couple Lemonnier, Charles et Élisabeth, qui avaient recueilli Flora malade, et noue avec eux une amitié de plus de vingt ans²⁸⁵. Éléonore s'intègre donc parfaitement dans le réseau ouvrier et socialiste de la seconde moitié des années 1840. Et entre Lyon, où vivent son mari et son fils, et Bordeaux, elle continue à travailler, c'est-à-dire à apprendre, comme elle le précise dans sa lettre au fouriériste François Cantagrel²⁸⁶. Elle lit, la presse surtout, les organes médiatiques des différents mouvements, qu'il s'agisse du *Populaire*, journal fondé par Cabet, de l'*Algérie*, fondé par Enfantin, ou de la *Démocratie pacifique*, dirigé par Cantagrel, et semble assez au fait des dissensions existantes entre les différents courants socialistes. Tout en refusant d'y prendre part, elle s'éloigne de Cabet pour se rapprocher des fouriéristes.

Pour préparer sa petite biographie de Flora Tristan²⁸⁷, elle a aussi lu ses ouvrages, *Méphis* et les *Pérégrinations d'une paria* notamment. Véritable hagiographie, publiée à compte d'auteur, Éléonore y intègre le langage utilisé par Flora. Elle semble désormais acquise à ses idées, concernant les droits des femmes et le refus de la violence dans l'action ouvrière.

Chez les femmes du peuple, en général, l'ignorance est si grande, qu'elle est la cause de cet état d'inertie (quant à ce qui concerne leur position dans la société) dans lequel leur vie s'écoule. Avant de réclamer pour elles, les femmes doivent comprendre qu'elles sont la moitié du corps social. Le peuple, lui non plus, avant 89, n'avait pas conscience de son être²⁸⁸.

²⁸⁵ Élisabeth Lemonnier (1805-1865) est, autour de 1830, saint-simonienne comme son mari Charles (1806-1891). Elle se rapproche par la suite des fouriéristes, quand son mari reste fidèle à Enfantin jusqu'à sa mort en 1864, fondant avec lui la *Revue philosophique et religieuse*. Élisabeth s'engage lors de la révolution de 1848 sur la question du travail des femmes, et fonde en 1862 le premier cours d'enseignement professionnel féminin. En 1865, Charles Lemonnier est l'un des témoins du mariage de Pierre Blanc, le fils d'Éléonore (Acte de mariage de Pierre Blanc et Julie Steegmann, 18 avril 1865, AD Paris, Registres de mariage du 4^e arrondissement, Acte n°280, V4E 398). « Élisabeth Lemonnier » et « Charles Lemonnier », Maitron, [en ligne] URL : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article33836> et <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/spip.php?article33835>, consultées le 11/09/16.

²⁸⁶ LAS [7 décembre 1845], AN, Fonds Fourier, 10/AS/42.

²⁸⁷ Éléonore Blanc, *Biographie de Flora Tristan*, Lyon, 1845.

²⁸⁸ *Ibid.*, p. 16-17.

Nous perdons ensuite sa trace pendant plusieurs années. Elle a voulu s'investir pleinement dans sa mission, mais Élisabeth Lemonnier tente de freiner son enthousiasme en mettant en balance sa vie de femme mariée et de mère face à celle de paria menée par Flora Tristan²⁸⁹. En 1860, une lettre du Dr Louis Evrat, militant socialiste et ami de George Sand, suggère qu'elle n'a pas perdu le contact avec le monde militant. Elle finit ses jours à Paris, où elle vit désormais séparée de son mari, Étienne Blanc. Au moment de son décès en 1868, elle exerçait encore la profession de lingère²⁹⁰.

On retrouve chez Flora Tristan une idée centrale de la philosophie des Lumières, réactualisée lors de la Révolution française : celle de la capacité émancipatrice du livre, susceptible d'arracher son lecteur ou sa lectrice au monde qui l'entoure et lui donnant les moyens d'exercer sa raison de manière autonome²⁹¹. Lorsqu'elle écrit l'*Union Ouvrière*, elle le dote d'un pouvoir supplémentaire : la rencontre entre le lecteur ou la lectrice et une idée, en plus de faire prendre conscience de sa condition, de faire comprendre l'histoire et la société actuelle, doit permettre le renoncement à l'individualisme qui caractérisent la société française. Dans le contexte des années 1840, il est compris chez les socialistes comme de l'égoïsme et s'oppose fondamentalement à l'associationnisme²⁹². À partir de là seulement peut émerger cette conscience de classe, réunissant les prolétaires des deux sexes, et s'initier le mouvement collectif de l'émancipation du peuple et des femmes, pensée de manière indissociable. C'est dans cette perspective, et peut-être en raison de son propre parcours largement autodidacte, qu'elle pense de manière très concrète, listant les livres, les conditions de lecture, etc., un programme d'émancipation par le savoir. Impatiente, persuadée de la justesse de sa pensée et de la légitimité de son action, elle sait néanmoins que cela prendra du temps, sept ans, peut-être huit²⁹³.

À la différence de Flora, les saint-simoniennes de la *Tribune des femmes*, à l'aube des

²⁸⁹ LAS d'Élisabeth Lemonnier à Éléonore Blanc [24 novembre 1844], AM Castres, Fonds Puech, Ms 64 [3].

²⁹⁰ Acte de décès d'Éléonore Blanc, 18 janvier 1868. AD Paris, Registres des décès du 6^e arrondissement, Acte n°153, V4E 739. Son fils, en revanche, connut une ascension sociale, bénéficiant d'une « très belle position », selon les termes du Dr Evrat. Au moment de son mariage, il est préparateur de chimie à l'Ecole des Ponts-et-Chaussées. LAS de Louis Evrat [5 mars 1860], Fonds Puech, AM Castres, Ms 64 [3].

²⁹¹ C'est la thèse avancée par Anne Kupiec, *Le Livre sauveur : la question du livre sous la Révolution française*, Paris, Kimé, 1998.

²⁹² Emmanuel Fureix et François Jarrige, *La Modernité désenchantée*, op. cit., p. 184.

²⁹³ *Tour de France* [7 mai 1844], p. 67.

années 1830, n'établissent pas de programme. La doctrine saint-simonienne, à laquelle elles restent attachées au moins au début, est à elle seule une loi d'avenir. Leur action se situe en revanche dans le présent lorsqu'elles ouvrent leur tribune à celles qui s'interrogent, doutent, espèrent l'émancipation des femmes. L'usage de la lecture est donc différent, inscrit dès le départ dans un collectif ; contrairement à Flora, qui se pense en apôtre de la classe ouvrière, elles s'effacent derrière un « nous » qui, paradoxalement, singularise leur initiative par rapport aux autres journaux féminins. Pour elles donc, l'effet de la lecture doit être plus instantané, susciter un sentiment d'appartenance à une communauté fondée sur l'identité de sexe, voire conduire les lectrices à s'impliquer physiquement, à prendre la parole, à s'affranchir des contraintes morales qui limitent leur capacité d'agir. Cette immédiateté tient à la fois à l'urgence du contexte, lorsque s'ouvrent après 1830 des possibilités nouvelles d'expression et de visibilité des femmes dans l'espace public, et au support convoqué, le journal, qui modifie amplement les conditions de lecture et autorise moins, de premier abord, les longs temps de réflexion, d'étude ou de repos de l'esprit que préconise Flora.

Flora Tristan, dans l'*Union ouvrière*, mobilise un nombre de références philosophiques impressionnant : les notes érudites qui alourdissent parfois le texte se veulent autant des digressions pédagogiques, explicitant à l'intention des lecteurs·trices par exemple l'origine de la domination des femmes dans la religion, que la preuve de sa maîtrise complète du sujet. Avant de pouvoir prendre la parole, il faut lire beaucoup pour pouvoir comprendre les enjeux politiques et philosophiques et se battre à armes égales avec ses oppresseurs. Chez les saint-simoniennes de la *Tribune des femmes*, le rapport à la culture écrite est plus problématique. Peu d'entre elles ont laissé des témoignages sur leurs apprentissages. Suzanne Voilquin, dans ses *Souvenirs d'une fille du peuple*, identifie clairement la question de l'émancipation à celle de l'accès au savoir. Elle raconte une trajectoire qui est, jusqu'à sa découverte du saint-simonisme, marquée par des ruptures biographiques que provoquent les lectures. Qu'il s'agisse de son apprentissage de la lecture chez les religieuses, de sa lecture des romans auprès de sa mère ou de sa découverte de la philosophie des Lumières, on retrouve chez elle le fil conducteur d'un avènement de la raison par la progression de l'esprit critique. Mais dans l'urgence des lendemains de Juillet, les saint-simoniennes tentent de faire de leur manque de maîtrise des codes intellectuels un atout. S'adressant aux savants de la Société des Méthodes, elles disent préférer l'expression du cœur, franche et directe, plutôt que celle des « ornemens de la science apprise²⁹⁴ ». Pour la plupart autodidactes, elles n'en expriment pas moins « un besoin

²⁹⁴ *Tribune des femmes*, 2^e livraison, novembre 1833.

d'apprendre²⁹⁵ », nourrissent leurs réflexions de lectures critiques et toutes revendiquent la lutte contre l'ignorance comme la première étape de l'émancipation.

Tant les propos ouvertement subversifs des saint-simoniennes que l'expérience individuelle de Flora Tristan, partant seule à la conquête des ouvrier·e·s, ont été appréhendés comme les prémisses du féminisme français mais aussi comme des moments exceptionnels, qui n'ont pas laissé de postérité jusqu'à leur redécouverte récente dans l'historiographie, dans la seconde moitié du XX^e siècle²⁹⁶. Il est vrai que déjà, lorsque Flora écrit, elle omet (volontairement ?) de signaler celles qui, à peine dix ans plus tôt, ont revendiqué la liberté pour les femmes. Toutes sont pourtant attentives aux autres mouvements, aux autres écrits qui concernent leur cause. Flora s'inscrit davantage dans une histoire du mouvement pour le droit des femmes, se rattachant directement à 1789 et aux rares figures féminines qui ont survécu à l'oubli : elle se réfère davantage à Condorcet qu'Olympe de Gouges qui n'est pas, dans les années 1840, une référence mobilisable sur la question des droits des femmes. D'où l'importance de sa lecture de Mary Wollstonecraft, qu'elle tente de faire redécouvrir. Les saint-simoniennes, elles, du fait peut-être de leur rapport compliqué à la culture écrite ou de leur forme d'action, située dans le présent²⁹⁷, regardent elles aussi du côté des expériences anglaises. Dans la *Tribune*, elles donnent un écho aux actions des militantes owenistes, aux publications d'Anna Wheeler, qui écrit dès 1825 avec le philosophe William Thompson une brochure engagée, *l'Appeal on One Half of the Human Race. Women*²⁹⁸. Surtout, elles reconnaissent aux Anglaises la primauté dans la dénonciation conjointe de l'esclavage des peuples colonisés *et* des femmes.

Malgré toutes leurs différences, de parcours, de références intellectuelles, de projets, toutes, pourtant, jugent nécessaire que soient créés au plus tôt des lieux mixtes ou non mixtes à l'intérieur desquels les femmes puissent apprendre, lire, débattre en toute sécurité et affranchies de la tutelle intellectuelle masculine. Suzanne Voilquin salue l'initiative des femmes de Nancy qui prévoient une Société, un peu sur un modèle identique à l'Athénée des femmes qu'au même

²⁹⁵ Jeanne Deroin, citée par Michèle Riot-Sarcey, *La Démocratie à l'épreuve des femmes*, op. cit., p. 94.

²⁹⁶ L'une des particularités du féminisme français est d'être marqué par une forte discontinuité, chaque nouvelle expérience se pensant comme la première. Voir Claire Moses, *French Feminism*, op. cit., p. 41., et pour un rappel historiographique, Michèle Riot-Sarcey, *Histoire du féminisme*, op. cit., 2004.

²⁹⁷ Selon Christine Planté, cette place relativement marginale de l'histoire chez les saint-simoniennes s'explique de plusieurs façons : d'une part l'apostolat saint-simonien est davantage ancré dans le présent ; d'autre part, beaucoup manquent d'instruction et ont un rapport problématique à la culture écrite ; enfin, peu s'interrogent sur leurs origines car se pensent elles-mêmes comme l'origine, la « femme nouvelle ». Christine Planté, « Les saint-simoniennes », in Yolande Cohen (dir.), *Femmes et contre-pouvoirs*, Montréal, Boréal, 1987, p. 74-91. Voir également Christine Planté, *Les Saint-simoniennes ou la quête d'une identité impossible*, op. cit.

²⁹⁸ Lettre de Jenny Durant, Londres, 25 octobre 1833, *Tribune des femmes*, 4^e livraison. Sur les liens entre les saint-simoniennes et Anna Wheeler, voir Michèle Riot-Sarcey, *La Démocratie à l'épreuve des femmes*, op. cit., p. 113.

moment, Eugénie Niboyet, saint-simonienne partie à Lyon, projette. C'est aussi ce principe de fonctionnement qui anime la Société d'accueil des femmes étrangères planifiée par Flora lors de son retour du Pérou en 1834. En 1848, Eugénie Niboyet, encore, réclame une salle de lecture réservée aux femmes à la Bibliothèque nationale. C'est donc ici que se situe le principal point de rencontre : la lecture permet, pour toutes ces femmes, de rompre l'isolement, de prendre conscience de la domination, de penser collectivement. Pour Flora Tristan comme pour les saint-simoniennes, si dans l'expérience de la lecture critique se loge la subjectivation de la lectrice, qui prend conscience de sa domination, l'émancipation des femmes ne peut se réaliser, quant à elle, qu'à l'intérieur d'un collectif.

La démarche adoptée dans cette dernière partie partait de la volonté de problématiser différemment l'une des questions dialectiques au cœur de notre recherche, à savoir l'articulation entre l'individuel et le collectif. Ce questionnement a toute sa place dans l'étude des pratiques et des usages de la lecture, car, comme l'indiquait Roger Chartier, si la lecture semble être une « pratique culturelle [...] qui tout naturellement est celle de (presque) tous, et pour tous identique », dans la mesure où elle implique toujours « une relation intime entre un lecteur solitaire et le livre ou le journal qui est sa lecture », elle n'en est pas moins porteuse de sens foncièrement différents pour chacun·e de ses usager·e·s. Les cas que nous avons choisis de comparer dans chacun des deux chapitres mettent à l'épreuve cette hypothèse, dans la mesure où ils interrogent, chacun, le phénomène social qu'est la lecture. La démarche comparative que nous avons adoptée permet d'en prendre la mesure : alors que ces cas présentent des similitudes, entre la trajectoire de Sophie Ulliac-Trémadeure et celle de Justine Guillery ou entre l'expérience saint-simonienne et celle de Flora Tristan, on en perçoit les appropriations différentes si l'on s'y arrête en détail. Si toutes ces femmes font de la lecture l'une des conditions de l'autonomie intellectuelle, et la relie étroitement à la question de l'éducation des femmes, elles se l'approprient en effet différemment. Anxieuse chez Sophie Ulliac-Trémadeure, elle conduit à l'introspection chez Justine Guillery ; alors que les saint-simoniennes y recourent dans l'urgence d'un moment, Flora Tristan pense son usage après un long murissement.

Le caractère par conséquent irréductible de la lecture dans ses appropriations singulières n'empêche pas que des femmes aient pu en faire un usage commun, consistant à repousser les limites du savoir autorisé et à questionner leur identité sociale. Cela oblige en revanche celui

ou celle qui veut la saisir dans ses dimensions historiques à porter attention à la part de contingence et de singularité qui rend délicate sa catégorisation. En cela, le cas représente une échelle d'analyse pertinente. Faire attention donc à la parole individuelle, même à l'intérieur d'un collectif, s'arrêter sur les trajectoires, de manière presque biographique, permet alors, comme l'avait Geneviève Fraisse dans son étude du sujet féministe

de s'évader de la problématique, trop lourde, de la représentativité, de provoquer un déplacement dans le regard porté sur l'individu [...] quelle est la figure d'une pluralité de sujets énonçant un discours collectif dans le temps même où ils sont pris dans une « errance individuelle » hors de toute représentativité ? Ils ne sont ni représentatifs, ni représentants, et la seule question de leur devenir-sujet explique l'intérêt qu'on leur porte²⁹⁹.

Il ne s'agissait ici ni de dégager des types sociaux, à la recherche d'un modèle applicable hors de son contexte, ni d'extraire une personnalité extraordinaire, au risque de l'enfermer dans l'exceptionnalité ou l'héroïsme. Entre le général et le particulier, l'étude de ces singularités permet de restituer les possibles de l'émancipation – et ses limites – chez les lectrices au début du XIX^e siècle.

²⁹⁹ Geneviève Fraisse, *La Raison des femmes*, Paris, Plon, 1992, p. 199.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Amélie, Aurore, Marie, Herminie, Adèle, Flora, Athénaïs, Eugénie, Justine, Olympe, Louise, et tant d'autres ont en commun d'avoir écrit sur elles-mêmes ; sur elles-mêmes, et de plus en plus souvent pour elles-mêmes. Elles racontent un jour, une année, une vie, décrivent leur époque et leur génération ou s'arrêtent, l'espace d'un instant, sur les doutes qui les assaillent. Ce qui les rapproche, malgré l'hétérogénéité de leur geste d'écriture, c'est qu'elles lisent. Un peu, beaucoup ; dans leur jeunesse ou tout au long de la vie ; de manière hésitante, ou plus experte ; des romans ou de la philosophie – ou les deux ; seules, en société, de manière introspective ou dans le débat, pour se distraire ou pour apprendre. Plusieurs questions, partant du constat de cette pluralité de la lecture et de ses usages, ont été le moteur de réflexion de cette recherche : qu'y avait-il de si attrayant dans le fait de lire ? Pourquoi les scriptrices insistaient-elles, notamment, sur leurs apprentissages de la lecture ? De quelles significations l'acte en lui-même était-il investi ? Car la densité des traces de lecture disséminées dans les souvenirs oblige à relever les défis d'une histoire de la lecture avec les femmes et d'une histoire genrée de la lecture.

Dans cette perspective, le détour par l'étude de l'imaginaire entourant les lectrices au début du siècle s'est avéré nécessaire pour comprendre ce qui se joue dans leur stigmatisation à l'heure où les profondes transformations politiques, socio-économiques et culturelles de la France font surgir, non sans angoisse, la question de l'accès de dominé·e·s au monde de l'écrit, du savoir, de la raison et, potentiellement, du politique. Le système de représentations entourant la question de la lecture des femmes s'arrime, en ce début de XIX^e siècle, à la pensée politique de leur exclusion et à sa justification par la hiérarchisation binaire des sexes, de leurs capacités naturelles (leurs compétences intellectuelles) et de leurs attributs symboliques (la question des goûts et des émotions par exemple). L'ordre social dans lequel évoluent les individu·e·s pèse lourdement sur leurs manières de faire, sur leurs expériences et sur la façon dont ils·elles les restituent.

Les écrits personnels leur redonnent alors une voix et ouvrent, discrètement, comme « par effraction¹ », sur des vies, sur des expériences singulières qui nous éloignent de la tentation de caractériser une vie typique du XIX^e siècle. Les trajectoires retracées dans ce travail rendent une consistance à l'individue, à l'intérieur du groupe « femmes » qui, pour le XIX^e siècle français, a trop souvent été perçu comme une entité que définit avant tout son statut juridique, ou figée dans des allégories aux valeurs contradictoires. Toute la richesse des écrits personnels est de mettre en relief les écarts entre les normes et les pratiques, écarts qui se révèlent dans l'attention au détail du quotidien. Celui-ci, bien que passé au filtre de la mémoire et souvent idéalisé, se saisit dans toute son épaisseur si l'on prête attention aux gestes, aux habitudes, aux relations entre les individu·e·s ; si l'on veille, donc, à incarner les lectrices. La démarche adoptée dans ce travail, au plus près des pratiques, accordant un crédit à la parole des lectrices, se prêtait à cet objectif. Surtout, la force de la biographie chorale ou du cas réside dans la capacité de restituer le vraisemblable des possibles collectifs à partir d'expériences individuelles, de mettre au jour une tension immanente entre les régularités sociales et les choix individuels, entre le général et le particulier. Cette méthode permet alors d'approcher non pas un modèle de lectrice abstraite, intemporelle ou exceptionnelle, mais l'histoire d'une pratique fortement contrainte dans son quotidien, car notamment encadrée par des normes de genre, et en même temps investie d'une symbolique forte d'accès à l'autonomie intellectuelle, voire économique, et à l'individualité.

Pratiques de la lecture au quotidien, un arrangement avec les normes

L'analyse en termes de genre restitue les modalités par lesquelles les façons de lire s'apprennent, se répètent, se perpétuent en vertu de la pensée symbolique de la différence des sexes. Elle interroge donc à nouveau frais autant l'histoire mal connue de l'apprentissage de la lecture qu'une histoire de la lecture qui s'est écrite, souvent, en laissant une faible part aux lectrices. De fait, malgré l'association de la lecture des femmes à une vision du féminin naturalisé, les femmes du XIX^e siècle ne lisent pas de telle ou telle manière, tel ou tel genre littéraire en raison de leur sexe.

¹ Cécile Dauphin, « Les correspondances comme objet historiques : un travail sur les limites », *Sociétés et Représentations*, 2002/1, n°13, p. 43-50.

L'inégalité de l'accès au savoir et la mise sous contrôle des lectrices, auxquelles est proposé un modèle de lectrice idéale délimitant étroitement les territoires de la lecture et ses usages, ne sont pas deux phénomènes culturels propres au XIX^e siècle, mais sont réactualisés à la Révolution française à l'aune de la redéfinition profonde des rôles sociaux et des identités sexuées. Pour être complète, une telle histoire genrée de la lecture devrait questionner concomitamment la construction des identités masculines par la lecture, mais nous avons vu la pertinence à interroger ce phénomène dans les écrits de femmes. De nombreuses lectrices ont certes incorporé l'idée que leurs capacités intellectuelles et leurs sensibilités sont différentes de celles des hommes, mais lorsqu'elles restituent leurs apprentissages, elles font bien ressortir, plus ou moins sciemment, que les normes genrées de lecture se transmettent avant tout dans l'éducation. Autant la découverte de la lecture se fait à partir d'un socle commun de livres pour enfants fait de contes, de légendes, réadaptés en vue de ce public enfantin, autant avec l'éducation commence l'apprentissage des futurs rôles sociaux.

À partir de là, les livres doivent renvoyer des modèles d'identité sexués, à la fois dans la bibliothèque accessible, dans le contenu et dans les manières de lire. Au début du siècle, cette sexuation passe par un fort déséquilibre en défaveur des filles en termes de catalogue disponible. Car si la moralisation par l'éducation demeure la grande affaire du siècle, concernant aussi bien les filles que les garçons, des différences explicites dans les finalités de l'éducation des filles et des garçons expliquent que les contenus livresques soient pensés en termes séparés. La comparaison des parcours à l'intérieur des fratries permet de prendre la mesure de ces décalages. À partir des années 1830, la littérature pour jeunes filles et la presse pour demoiselles alimentent la bibliothèque des jeunes lectrices et en modifient le contenu, mais pour la génération née au tournant du siècle, la première communion, rite social investi d'une symbolique particulièrement lourde pour les filles, infléchit les premières années de la lecture. Pour beaucoup de filles du début du siècle, notamment dans les classes populaires, le savoir-lire est encore compris comme la capacité à réciter un passage des Écritures, sans que soient nettement distingués mémorisation, déchiffrement du texte et compréhension. Au-delà, pour la petite minorité qui continue à étudier et à s'instruire, ce sont à la fois les formes des livres, leurs contenus et les manières de lire qui se distinguent de celles apprises à leurs frères. Davantage d'abrégés, d'histoire ou de littérature, deux domaines largement accessibles aux jeunes filles, plus d'extraits de lecture, moins fatigants que des lectures longues et continues. Les lectures des jeunes filles se déroulent dans un espace prédéfini de savoirs : il s'agit de les instruire, pour qu'elles soient ensuite capables d'éduquer leurs enfants, pour qu'elles assument le rôle social qui leur est dévolu dans l'espace du foyer, rôle social qui, dans la réinterprétation

révolutionnaire de la pensée rousseauiste, repose sur un équilibre harmonieux et complémentaire entre époux mais qui redoute les excès des femmes savantes et des vaniteuses.

« Mon éducation était regardée comme terminée » ; « J'ai pris ma place aux côtés de ma mère au sein du foyer » ; « mon frère partit pour le collège » : la nette dichotomie entre activités masculines et féminines, horizons sociaux des uns et des autres, est clairement identifiée dans les écrits personnels. La couture devient le symbole des activités féminines, en occupant « fémininement » les jeunes filles tout en leur apprenant leur rôle domestique ; les études, le fait d'apprendre dans les livres, restent du domaine des activités masculines.

En cela, la lecture participe bien à la fabrique des identités sexuées. Mais, toujours susceptible d'appropriations hétérodoxes et d'usages braconniers, elle est aussi l'un des lieux qui, pour les femmes du premier XIX^e siècle, permet de signifier la résistance aux normes. Le rapport qui se noue entre un·e individu·e, quel que soit son sexe, et l'univers du livre, est d'abord un rapport marqué par l'hétéronomie. Ce que l'on ne peut pas lire, c'est ce qui nous est interdit, ce qui nous est inaccessible car on n'en maîtrise par les codes rhétoriques ou langagiers, ce que l'on juge illégitime en fonction d'une hiérarchisation décrétée par d'autres. De nombreux usages enfantins, ludiques, irrévérencieux montrent bien qu'il ne faut pas présumer de la force d'inculcation des normes de comportement face au livre. Mais dans le cas des jeunes filles, cette forte hétéronomie perdure dans la mesure où il s'agit, durablement, de surveiller ce qu'elles lisent. Dans les écrits personnels, la tension apparaît au grand jour autour de la question du romanesque et de la lecture solitaire. Les lectrices jugent leur propre comportement à l'aune des représentations entourant la femme romanesque, une femme guidée par ses sens, emportée par le tourbillon de l'imagination, détachée de la réalité. Elles s'estiment victimes de leur nature et de leurs lectures, s'interrogent sur leur propension à lire des romans et sur les moyens de se défaire de cette habitude « néfaste ». Pourtant, le roman fait son entrée massive dans la culture des Français·es, et son statut dans les souvenirs de lecture relève du paradoxe. Condamné par le curé ou le directeur de conscience, soustrait aux yeux des jeunes lectrices dans les bibliothèques familiales, il prend toutefois place, au sein d'un temps quotidien, oisif, itératif, aux côtés des autres activités des bourgeoises et des aristocrates.

L'attention au détail et la restitution dense d'un quotidien de la lecture ont pour effet de montrer qu'il n'y a rien de figé dans les catégories morales rattachant un type de lecture à une classe de lecteur·trice. Les bibliothèques des lectrices relèvent davantage d'un bricolage, fait

avec « les moyens du bord² ». Dès l'enfance, cet arrangement avec les normes et les conventions se loge dans des relations adelphiques qui, fortement valorisées et encouragées au XIX^e siècle, ont pu constituer concrètement pour de nombreuses femmes un moyen détourné d'accéder à des territoires intellectuels considérés comme masculins. De nombreuses pratiques buissonnières y prennent forme, telles que les lectures dans les livres du frère, les leçons partagées, les phénomènes de concurrence ou d'émulation, et peuvent compenser le désavantage initial. Par la suite, qui dit lecture surveillée ne présume pas, *in fine*, de son appropriation. Les fréquentes mentions, semblant relever de l'anecdotique et du presque rien, d'attention oblique pendant une lecture partagée, ou de lecture furtive d'un journal abandonné par son lecteur, ajoutent encore à ce bricolage.

Faire une histoire de la lecture avec les femmes conduit donc à réinterroger la pertinence d'une approche typologique de la lecture, déjà largement nuancée par l'historiographie. Car le caractère protéiforme des pratiques et des usages de la lecture mis au jour dans les écrits personnels permet des reformulations essentielles concernant l'accès des femmes au monde de l'écrit dans cette première moitié du XIX^e siècle.

Les traces de lecture intensive, mise à mal avec la multiplication de l'imprimé, demeurent perceptibles dans les lectures de dévotion, exacerbées dans les autobiographies spirituelles. Mais les hésitations d'une Pauline de Castellane ou l'immense catalogue de livres de piété et « autres » d'Eugénie de Guérin montrent bien que les deux pratiques, l'intensive et l'extensive, cohabitaient de fait. La catégorie de la lecture « savante » est, quant à elle, adoptée par certaines lectrices, dissimulée derrière l'« étude » qui en fascine beaucoup. Justine Guillery fait ainsi preuve d'une dévotion sans limite à ce qu'elle considère, à l'instar de nombre de ses contemporain·e·s, comme la littérature savante, celle enseignée dans les lycées de garçons ou l'université, lieux inaccessibles mais dont elle s'efforce de percer les frontières symboliques. Toutefois, toute littérature, fictionnelle, théorique ou technique, contient un savoir sur le monde, et derrière l'appropriation singulière d'une description d'orage de Chateaubriand, d'un guide de voyage ou d'un roman de Sue se joue l'accès à des connaissances sur soi, sur les autres, sur l'ailleurs. Il est difficile, à cet égard, de séparer de manière étanche lecture savante et lecture distrayante.

Le livre apparaît, de ce point de vue, comme un médium entre soi et le monde, entre l'individuel et le collectif et c'est bien l'une des craintes durables entourant la lecture des

² Claude Lévi-Strauss, *La Pensée sauvage*, Paris, Plon, 1962, cité par Michel de Certeau, *L'Invention du quotidien*, *op. cit.*, t. 1, p. 252.

femmes. Par leurs lectures elles s'évaderaient de leur quotidien, de leur univers domestique et remettraient en cause, finalement, leur assignation au privé. Par conséquent, la lecture solitaire, pourtant désormais entrée dans les habitudes, continue d'être suspecte en dehors de la lecture de piété, puisque celle-ci s'apprend auprès du modèle maternel, de l'amie pieuse ou de la lectrice idéale de la littérature édifiante et qu'elle est formalisée par des règles, cadrée à l'intérieur d'une relation asymétrique au directeur de conscience. La position des lectrices au sein des lectures collectives n'est pas plus confortable. Les pratiques de sociabilité familiale autour du livre, très présentes dans la France du premier XIX^e siècle, se déroulent aussi selon une hiérarchisation genrée des rôles de lecteurs·trices et des objets lus. Pour autant, dans les discussions, les échanges épistolaires, ou sur la page blanche du journal qui prolongent ces sociabilités, on voit que les lectrices se saisissent de ces instants pour questionner leurs propres rôles en leur sein, et y trouvent aussi un moyen de s'informer, de partager des émotions communes de lecture ; d'ouvrir, ainsi une porte vers l'espace public.

Souvent, on ne sait pas comment les lectrices sélectionnaient leurs lectures ou se procuraient leurs livres, en dehors de ces circulations où elles ne semblent n'avoir que peu de choix. Les prêts entre ami·e·s étaient fréquents, contournant l'obstacle financier, les locations, sans doute, nombreuses, les achats aussi ; mais les lectrices se décrivent peu dans l'espace public de la ville, hormis les plus indépendantes comme George Sand ou Justine Guillery, mentionnent peu la presse littéraire, et par conséquent on peut difficilement saisir les paramètres extérieurs qui ont alimenté la bibliothèque virtuelle que nous avons dressée. Celle-ci pourtant restitue une diversité impressionnante de lectures, qui dépasse largement les frontières de la littérature pour femmes que les éditeurs et les critiques littéraires tentent de dessiner au même moment ou qui perpétuerait une tradition cantonnée à la lecture de quelques classiques ou ouvrages de piété. Au contraire, elles s'inscrivent pleinement dans l'actualité littéraire de la première moitié du XIX^e siècle. Au-delà d'un goût pour la lecture des romans, dont le phénomène est bien perçu par les contemporains, elles sont une part non négligeable du public du livre, et prennent place, aux côtés des lecteurs, dans l'infléchissement des goûts littéraires. La lecture de l'histoire et son appropriation souvent politique apparaissent à cet égard particulièrement significatives. Elles déplacent fortement les logiques qui y présidaient dans l'éducation des filles, et participent alors d'un usage plus général de l'histoire contemporaine au sein d'une génération en proie au doute après les bouleversements révolutionnaires.

C'est bien l'un des paradoxes de la lecture des femmes dans cette première moitié de siècle : elle reste, selon les censeurs, à surveiller, mais plus qu'auparavant, elle conquiert

progressivement un quotidien qui échappe largement à ce contrôle, rend désirable le savoir, voire devient une ruse pour contourner l'ennui d'une vie réglée par d'autres.

Les identités au prisme de la lecture

En plus de visibiliser des pratiques opacifiées par les discours les entourant, les écrits personnels montrent encore comment la lecture permet de reformuler les identités et de construire des individualités. Raconter ses lectures prend place, à n'en pas douter, dans l'écriture d'une mythologie personnelle. Le récit des lectures doit témoigner de l'effort ou de la facilité intellectuelle de la scriptrice, de son comportement transgressif ou à l'inverse exemplaire. En d'autres termes, il singularise, dans la mesure où il permet à l'individu·e de se distinguer des autres ; il signifie une différence, à l'heure où cette pratique culturelle est loin d'être partagée par le plus grand nombre, et encore moins par l'ensemble de la population féminine française. La place que prend la lecture dans le récit de soi autorise à questionner les possibles de la lecture des femmes dans la première moitié du siècle, et la symbolique que les lectrices lui ont attribuée dans la restitution de leurs trajectoires individuelles.

Les différents niveaux de réflexivité déployés dans les écrits personnels obligent à les rapporter constamment à la situation historique de la prise de parole féminine et des possibilités d'expression de l'intime, du sentiment ou de de la conscience de soi. Les tous premiers journaux, ceux qu'écrivent Joséphine Savin ou Adèle Audouard de Montviol à la fin de l'Empire relèvent bien davantage du compte-rendu diaire des choses vues et entendues ; celui d'Amélie Weiler, trente ans plus tard, laisse davantage transparaître le moi de la scriptrice. Mais cela ne présume en rien d'une évolution linéaire, de l'apparition téléologique du sujet dans l'écriture personnelle. Adèle Landron, jeune fille bien éduquée, pleine d'entrain, semblant jouir d'une assez grande liberté, n'en laisse rien transparaître dans les premiers temps de son journal avant que, dix ans plus tard, elle ne reprenne la plume pour écrire sa solitude de femme mariée. De la même façon, les souvenirs et mémoires écrits à la fin du siècle oscillent entre la tentation de réinscrire son parcours à l'intérieur d'une généalogie familiale, d'une identité sociale, ou au contraire de mettre en avant l'autonomie de l'individu·e, son arrachement à une condition de départ. Ces variations mettent bien en lumière la difficulté d'assumer, durant le long XIX^e siècle, l'affirmation forte d'une individualité. Encore largement entourée de tabous, la parole féminine mêle souvent l'autocensure, l'implicite de la transgression, et le moi plus assuré : les souvenirs de lecture sont un des lieux pour en prendre la mesure et interrogent alors les liens entre écriture de soi, genre et construction des identités.

De fait, la lecture occupe une position limite dans ces récits. Des pratiques de la lecture et de ses appropriations, il ne demeure que ce que quelques lecteurs et lectrices en ont dit à un moment donné. Et encore le geste de l'écriture de soi, nécessairement sélectif dans les choix de ce qui est donné à lire, ne restitue-t-il sans doute qu'une infime partie de ce qui était lu, que cela ait été oublié, écarté ou tu. Toutefois, même banalisée et insérée dans un quotidien, la lecture participe de l'expression d'une subjectivité, ponctuellement ou au fil de la construction de l'identité narrative, engageant la scriptrice dans un questionnement sur elle-même, dans une confrontation à l'Autre et aux normes. Dans les trajectoires étudiées, les âges sociaux de la vie sont associés à des âges de lecture, qui se succèdent au gré de changements clairement identifiés par les scriptrices, voire en raison de brusques bifurcations. Le temps de l'enfance, celui de la première communion, l'âge de la jeune fille occupent une place considérable dans l'écriture rétrospective, respectant ainsi la logique du récit de la formation de soi et accentuant encore la question de l'éducation des femmes au moment où les scriptrices reviennent sur leur parcours. Cela met en exergue la manière dont les pratiques et les usages de la lecture sont associés à l'apprentissage de rôles sociaux qui laissent peu de place aux individualités. En conséquence, les scriptrices concentrent leurs critiques sur l'excès qui guette l'éducation des filles dans la première moitié du siècle : l'intensivité des lectures de piété et des usages qui leur sont associés, comme la mémorisation ou la récitation par cœur. Dénoncée sous le couvert du récit de crises presque paroxystiques de mysticisme, cette manière de lire symbolise pour beaucoup la dénégarion de l'indépendance intellectuelle de la lectrice et la domination féminine dans le rapport au savoir.

Trois voies principales se dessinent, nous l'avons vu, dans les devenirs de lectrices : l'une où la lecture, désormais passée sous silence, ne semble plus appartenir au registre signifiant du récit de soi. C'est alors l'univers domestique, ses joies et ses contraintes, qui devient le lieu de l'accomplissement de soi ; nombre de ces récits, dédiés aux enfants, doivent apporter la preuve que la scriptrice a bien rempli son rôle d'épouse et surtout de mère, et a bien employé son temps. Certaines semblent avoir renoncé, abdiqué leur individualité ; pourtant le modèle de la féminité bourgeoise qui s'impose dans la seconde moitié du siècle, à l'heure où la plupart des scriptrices dressent le bilan de leur vie, pour inégalitaire et hiérarchisé qu'il soit, n'en demeure pas moins un modèle fortement valorisant pour nombre de femmes, car il leur offre un rôle social important. Un mariage heureux est un signe ostensible de réussite sociale, et l'on a vu que le statut de l'écriture de soi évoluait de manière perceptible à l'aune de l'entrée dans la conjugalité. Cependant, de rares questionnements sur la capacité à assumer ce statut

laissent poindre une critique discrète de ce modèle : pour la marquise Delahante, il faut continuer à se former, seule, pour pouvoir être en mesure de relever les défis intellectuels de l'éducation des enfants ; Blanche de Roederer trouve dans la relation intellectuelle avec son beau-père le moyen de dépasser son simple rôle d'épouse et de mère.

Une seconde voie peut être tracée à la lumière des trajectoires d'Eugénie de Guérin et de Pauline de Castellane. Grandes lectrices, pieuses, actives au sein de la cellule familiale, elles adhèrent au modèle de la femme chrétienne et instruite, déjà proposé par Fénelon et que reprend activement à son compte Félix Dupanloup, le directeur de conscience de Pauline. Dans les années 1860, lorsque paraissent les premiers récits les concernant, elles incarnent alors l'idéal de la lectrice chrétienne : la première, malgré l'austérité de sa vie intime, trouvant dans ses lectures les sources d'une intelligence raffinée, d'une expression littéraire sans pédanterie, la seconde ayant réussi à combiner son statut d'aristocrate vivant dans le monde et son rôle de mère. Mais des déplacements, des questionnements et des usages autres apparaissent derrière les modèles. Eugénie de Guérin confronte sans cesse les limites de son propre savoir, comme une mise en balance subtile de l'étendue des connaissances auxquelles elle accède par ses lectures et son désir de disparaître derrière un modèle qui correspond à son statut social. Jamais mariée, fille de l'aristocratie peu fortunée, son destin lui semble alors le seul auquel elle peut s'identifier. Comme elle, beaucoup de lectrices trouvent un réconfort dans les ouvrages de piété lorsque, « vieilles filles », elles font l'épreuve de la solitude et de l'inconformité de leur trajectoire avec un quelconque modèle social. Destins bien plus discrets et suscitant peu l'intérêt, mais qui rappellent que, même sans acte éclatant et sans parole ouvertement subversive, accepter son destin ne signifie pas y consentir pleinement.

Beaucoup plus critiques vis-à-vis des normes de genre qui construisent les identités sexuées, des femmes fondent en revanche leur engagement dans une lecture radicalement différente de leurs contemporaines. Les partages du savoir sont alors clairement explicités : il n'appartient pas à une fille du début du siècle de lire de la philosophie, des sciences, de la rhétorique ou de la théorie politique, encore moins de transformer ces lectures par une prise de parole publique. Mais de nombreux moyens de contourner ces règles existent, et des lectures en territoires braconnés s'initient dans des relations intrafamiliales, amicales, ou dans des rencontres contingentes, plaçant l'individue devant un choix et marquant, dans le récit de soi, l'évènement fondateur d'une conscience de soi. La force symbolique de cette étape dans l'écriture d'une vie, presque mythifiée chez Suzanne Voilquin ou Justine Guillery, accentuée par l'insistance sur l'autodidaxie, n'enlève rien à sa valeur signifiante dans l'analyse historique. Elle montre au contraire les brèches des systèmes normatifs dans lesquels les individus

pouvaient s'insérer. Ces trajectoires singulières restituent les lignes de force des contextes historiques qui les encadrent, les orientent, et révèlent les possibles déplacements à venir des horizons collectifs. Elles rappellent aussi le coût en termes de marginalité sociale, de renoncement ou de compromis que de tels choix comportaient pour une femme du XIX^e siècle.

En 1880, l'écrivaine autrichienne Marie Von Ebner-Eschenabch constatait : « il a suffi qu'une femme apprenne à lire, pour que surgisse la question des femmes dans le monde³ ». Il aurait été tentant de relire les trajectoires des scriptrices à l'aune des prises de position postérieures de certaines d'entre elles, Marie d'Agoult, Clarisse Coignet, Amélie Bosquet, George Sand, sur l'éducation des filles. Le contexte d'écriture de la plupart des autobiographies aide certes leurs auteures à formuler leurs critiques dans une perspective plus générale, et il serait tentant d'appréhender ces critiques à l'aune de la structuration d'une pensée féministe à la fin du second Empire.

Mais cette thèse portait sur la première moitié du siècle à l'heure où des voix singulières qui s'expriment dans la presse, dans les correspondances, dans les journaux personnels témoignent pourtant de l'urgence de penser différemment la lecture. Antoinette Dupin, qui racontait s'être trouvée dans les livres, y invite ses lectrices lorsqu'elle leur écrit avec vigueur, dans le premier numéro du *Journal des femmes* : « Mais surtout, lisez⁴ ! ». Dans l'incitation à lire, dans la revendication du droit à des lectures autres, atténuant la barrière sexuée de l'accès au savoir et apportant la preuve de l'autonomie et de l'indépendance intellectuelle des femmes, se lit une pensée de l'émancipation. Concentrée durant le temps bref et exceptionnel des débuts de la monarchie de Juillet, la revendication est encore fragile. Les voix discordantes de Justine Guillery et de Sophie Ulliac-Trémadeure, les échecs des saint-simoniennes ou de Flora Tristan à faire surgir un conflit politique visible, rappellent la difficile conciliation entre les aspirations individuelles et la volonté de faire apparaître un collectif. Pour faire une histoire de l'émancipation, le plus souvent appréhendée sous l'angle du collectif, il faut alors changer le regard et prendre en compte les expériences individuelles. Les cas que nous avons explorés dans la dernière partie de la thèse montrent de fait la possibilité de l'émergence d'une revendication à l'émancipation intellectuelle et la pertinence d'interroger ce processus à travers la lecture mais aussi, gageons-le, à travers d'autres pratiques et d'autres manières d'être, et ce dès les premières décennies du siècle.

³ Citée par Karen Offen, *Les Féminismes en Europe*, op. cit., p. 39.

⁴ Antoinette Dupin, « Femmes », *Journal des Femmes*, n°1, 5 mai 1832.

Épilogue

Il y a quelques semaines, une amie m'a prêté un petit ouvrage intitulé *Chère Ijeawele, ou un manifeste pour une éducation féministe*. Elle l'avait acheté en pensant à sa propre fille, et placé sur une étagère, dans les toilettes de son domicile, dans l'espoir que cette dernière le lise. L'auteure, Chimamanda Ngozi Adichie, est une écrivaine nigériane née en 1977. En réponse à la demande d'une de ses amies, jeune mère d'une petite fille, elle écrit cette longue lettre sur sa conception de l'éducation.

Comme cinquième suggestion, elle propose :

Apprends à lire à Chizalum. Apprends-lui à aimer les livres. Le mieux est encore de lui montrer simplement l'exemple au quotidien. Si elle te voit lire, elle comprendra que c'est une bonne chose. Même si elle devait ne pas aller à l'école et se contenter de lire des livres, elle en saurait sûrement davantage qu'un enfant éduqué de manière conventionnelle. Les livres l'aideront à comprendre et à questionner le monde, ils l'aideront à s'exprimer, et ils l'aideront dans tout ce qu'elle voudra devenir plus tard : qu'elle soit cheffe, scientifique ou chanteuse, les compétences apportées par la lecture seront utiles dans tous les cas⁵.

La simplicité des mots leur confère, étrangement, une portée universelle.

Je ne sais pas si j'ai reçu une éducation féministe, mais mes parents m'ont certainement transmis le goût des livres. Progressivement, méthodiquement, j'ai égrené les rayons de la bibliothèque familiale, de celle de ma grand-mère, regorgeant d'Harlequin – un trésor que je ne soupçonnais pas ! -, puis de celle de la petite bibliothèque municipale, avant de pouvoir composer la mienne propre. Dans ces pérégrinations, j'ai trouvé un jour chez mes parents, entre les *Rois maudits* de Maurice Druon et les romans de Juliette Benzoni, *Dames du XII^e siècle*, du médiéviste George Duby. J'ai l'ai lu comme un roman, avant de comprendre, plus tard, que c'était de l'histoire.

⁵ Chimamanda Ngozi Adichie, *Chère Ijeawele, ou un manifeste pour une éducation féministe*, Paris, Gallimard, 2017, p. 37.

Index des noms propres

A

ABRANTÈS Laure Junot d' · 351
ACKERMANN Louise · 178, 194, 208, 209, 222, 292, 313, 321, 394
ADAM Mickiewicz · 292
AGOULT Marie d' (pseud. Daniel Stern) · 177, 207, 215, 244, 245, 246, 286, 292, 294, 301, 320, 338, 349, 350, 351, 352, 383, 394, 399, 512
ALLART Hortense · 31, 160, 266, 286, 287, 288, 300, 301, 352, 456
ANCELOT Louise-Edmée · 148
Anne · 359
ARMAILLÉ Marie d' · 26, 220, 238, 330
ARNAUD Julie · 365
AUDOUARD DE MONTVIOL Adèle · 16, 317, 318, 319, 509
AUDOUARD Olympe · 16, 177, 194, 242, 303, 313, 400
AUGER Louis-Simon · 267, 386
AULNOY Marie-Catherine d' · 211, 220
AVILA Thérèse d' · 61, 143, 150, 296, 394

B

BABOIS Victoire · 292
BACHELLERY Joséphine · 476
BALZAC Honoré de · 15, 19, 24, 83, 104, 107, 125, 126, 134, 251, 253, 255, 268, 277, 304, 370, 371, 386, 420, 434, 448, 480
BARAT Madeleine-Sophie · 241
BARAULT (Abbé) · 131, 135, 137
BARBEY D'AUREVILLY Jules · 153, 252
BARY Émile · 323, 324, 388
BASSEMOUTURIE Herminie de la · 141
BEAUDOUX Mme C.-L. · 110
BEAUHARNAIS Stéphanie de · 183
BEAUMARCHAIS Pierre-Augustin Caron de · 299
BEAUMONT Gustave de · 484, 491
BEAUSACQ Marie de · 16, 26, 217, 284, 295
BECQUEMONT Julie · 179, 237, 279
BÉRANGER Pierre-Jean de · 482
BÉRENGER Alphonse · 24, 427, 428, 429, 482
BERNARDIN DE SAINT-PIERRE Jacques-Henri · 125, 275, 480
BERQUIN Arnaud · 68, 115, 211, 218
BERTHOUD Henriette · 24, 235, 249, 284, 294
BETHLÉEM (Abbé) · 130, 481
BILLIERS (Abbé) · 142
BLAISE Mlle · 110, 111, 117, 118

BLANC Éléonore · 452, 469, 474, 478, 481, 487, 492, 493, 495, 496, 497, 498
BLANC Louis · 282, 283, 284, 492
BLANCHARD Pierre · 100, 215
BOILEAU Nicolas · 115, 253
BONNEFONDS Élisabeth de · 182, 193, 242, 243, 261, 262, 263, 294, 330, 333, 334, 349, 354, 369
BOSQUET Amélie · 189, 208, 214, 512
BOSSUET Jacques-Bégnine · 107, 293, 298, 299, 343, 344, 360
BOUCLON (Abbé de) · 74, 77
BOUILLY Jean-Nicolas · 212
BOURDON Isidore (Dr) · 86
BOYER Michel · 92, 103
BRONGNIART Herminie · 23, 161, 278, 291, 294, 339, 345, 356, 361, 363, 364, 365, 372, 373, 374, 390, 399
BROWNE James · 200
BULLY Zélie · 339, 345, 385, 386, 391, 392

C

CABET Étienne · 474, 476, 481, 487, 497
CAMPAN Jeanne · 88, 107, 109, 111, 112, 113, 116, 146
CASTELBAJAC Léontine de · 192, 194, 211, 216, 217, 306, 307, 308, 347, 353, 354, 403, 404
CASTELLANE Adelaïde de · 177, 228, 230, 231, 233, 236, 265, 342, 407
CASTELLANE Pauline de · 24, 147, 299, 341, 358, 359, 360, 437, 507, 511
CHALLAMEL Augustin · 324
CHAMPAGNAC Jean-Baptiste-Joseph · 86, 89, 110
CHARBONNIER (Dr) · 85
CHARPENTIER Léopold · 95
CHATEAUBRIAND François-René de · 235, 258, 275, 280, 286, 295, 299, 321, 322, 368, 369, 380, 388, 403, 404, 507
CHÉNIER André · 293
CHEVALLIER Eugène · 179, 208
CICÉRON · 192, 371
CLÉMENT Caroline · 144, 148
COIGNET Clarisse · 192, 214, 338, 353, 354, 383, 512
COLLET Louise · 187
COLLIN Victorine · 438
COLOMBAT DE L'ISÈRE Marc (Dr) · 64, 65, 68, 70, 345
COMENIUS · 215
COMO Clémentine de · 289
COMTE Auguste · 444
CONDILLAC Étienne Bonnot de · 232, 288, 423
CONDORCET Nicolas de · 89, 92, 299, 431, 500
CONSIDÉRANT Victor · 476, 486, 497
CONSTANT Benjamin · 280, 405, 494

COOPER Fenimore · 339, 340, 392, 479
CORNEILLE Pierre · 107, 258, 291, 360, 422, 423
COTTIN Sophie · 275, 276, 338, 383
COUSIN Victor · 283, 432
CRAVEN Pauline · 235, 279, 364, 388, 397
CRÉQUY Renée-Caroline de · 284
CROZAT · 166, 170
CUBIÈRES Amédée de · 125
CURMER Léon · 187, 490

D

D'YVRANDE Laure · 46, 47, 52, 59, 66, 160, 179, 207, 238, 243, 301, 302, 304, 305, 347, 365, 375, 376, 391, 459
DARWIN Charles · 287
DAUMIER Honoré · 14, 133, 138, 328, 400, 435
DAURIAT Louise · 465
DAVIDSON Lucretia · 292
DEFOE Daniel · 168, 211
DELABORDE Sophie · 333
DELACOSTE Amicie · 237, 241, 261
DÉMAR Claire · 464
DEROIN Jeanne · 165, 451, 459, 500
DINO Dorothee de Courlande, duchesse de · 342
DUBOIS E.-Frédéric (Dr) · 55, 58
DUCRAY-DUMINIL François · 211
DUFRÉNOY Adelaïde · 109, 110, 113, 114, 116
DUMAS Alexandre · 338
DUMONT D'URVILLE Jules · 121
DUPANLOUP Félix · 61, 154, 341, 358, 359, 360, 511
DUPIN Antoinette · 13, 330, 331, 411, 412, 512
DURAS Claire de · 276
DUVAL Alexandre · 132, 419, 425, 436

E

EDGEWORTH Maria · 113, 212
ÉLIE DE BEAUMONT Anne-Louise · 110
ENFANTIN Barthélémy Prosper · 24, 450, 451, 452, 453, 454, 455, 456, 457, 458, 459, 466, 484, 491, 497
ÉPINAY Louise d' · 233
ERNEST Legouvé · 299
ÉSOPE · 167, 168, 170
ESQUIROL Jean-Étienne (Dr) · 14, 46, 47, 51, 54, 60, 61, 62, 64, 66, 76, 79, 395

F

FÉNELON François de Salignac de La Mothe · 88, 89, 106, 110, 111, 115, 150, 168, 170, 211, 214, 226, 232, 253, 276, 298, 343, 344, 360, 511
FERRONAYS Alexandrine de la · 235, 279, 364
FEUILLET Octave · 370
FEUILLET Valérie · 221, 332, 370
FLAUBERT Gustave · 20, 83, 85, 141, 189, 277, 328
FLEURY Claude · 48, 88, 167, 170, 276, 336
FLORIAN Jean-Pierre Claris de · 205, 211, 299, 384
FOUINET Ernest · 145, 147

FOUQUEAU DE PUSSY Jeanne-Justine · 119
FOURIER Charles · 456, 475, 477, 479, 484, 486, 492, 497
FOURNERON Jean-Baptiste · 205
FRANCHEVILLE Émilienne de · 24, 194, 195, 196, 197, 200, 303, 338, 346, 348, 357, 363, 371, 372
FRANCHEVILLE Gabriel de · 194, 195, 197, 200, 303, 348
FRY Elizabeth · 430

G

GAÏX Coraly de · 288, 306, 307, 308, 320, 347, 354, 364, 368, 369, 383, 384, 388, 403, 404, 407
GALLERY Octavie de · 142, 143, 144, 154
GAY Sophie · 275, 355
GENLIS Félicité de · 82, 168, 192, 211, 218, 228, 233, 275, 284, 288, 290, 337, 338, 355
GEORGET Étienne-Louis (Dr) · 56
GÉRARD (Abbé) · 111
GIANNONE · 286
GIRARDIN Émile de · 124, 302, 303, 312, 313
GOETHE Johann Wolfgang von · 76, 224, 248, 335, 380
GOSSET Jacques · 485, 489, 490, 492
GOUGES Olympe de · 500
GRAFFIGNY Françoise de · 275
GREFFHULE Cordélia · 160, 213, 437
GROU (Père) · 148
GUÉRIN Eugénie de · 18, 24, 25, 26, 89, 107, 115, 140, 142, 144, 153, 154, 161, 166, 170, 172, 173, 178, 227, 252, 253, 255, 273, 276, 279, 280, 283, 284, 285, 288, 289, 292, 293, 296, 297, 298, 306, 307, 308, 310, 314, 315, 320, 351, 353, 354, 358, 363, 364, 384, 399, 400, 401, 407, 507, 511
GUERRY André-Michel · 73
GUILLERY Justine · 16, 39, 175, 186, 187, 237, 273, 283, 288, 310, 311, 320, 332, 395, 399, 414, 416, 417, 418, 437, 447, 501, 507, 508, 511, 512
GUINDORF Marie-Reine · 459, 465, 468
GUIZOT Pauline · 104, 105, 109, 116, 117, 118, 128, 195, 206

H

HACHETTE Louis · 57, 95, 98, 99, 101, 184, 323
HAUTPOUL Alphonse d' · 237
HEGEL Georg · 248
HÉLIAS Pierre-Jakez · 399
HENRION Mathieu · 89, 106
HOFFMANN E. T. A. · 211
HOMÈRE · 244
HORACE · 172, 240, 253, 321
HUGO Abel · 283, 407
HUGO Victor · 249, 279, 280, 283, 291, 321, 353, 401, 405, 408, 479, 482
HUME David · 199

J

JACOTOT Joseph · 119, 440
JAMIN Nicolas · 357, 358, 359

JANIN Jules · 321
JARICOT Pauline · 296, 337
JOVENET J. · 94, 105, 107
JULLIEN Marc-Antoine · 117
JUSSIÉU Laurent de · 98

K

KANT Immanuel · 248, 423
KRUDENER Barbara Von · 125, 275

L

LA BRUYÈRE Jean de · 258
LA FONTAINE Jean de · 167, 205, 276
LA HARPE Jean-François · 107, 173, 253, 376
LACORDAIRE Henri de · 297
LAFAYETTE général · 299
LAFONTAINE Auguste · 423
LALOY Lucile · 358
LAMARTINE Alphonse de · 135, 251, 257, 283, 284, 292, 321, 322, 479
LAMBERT Anne-Thérèse de · 88, 111
LAMENNAIS Félicité de · 255, 295, 296, 306, 348, 442
LANDOUZY Hector (Dr) · 53, 65
LANDRIOT Jean-François · 361
LANDRON Adèle · 161, 177, 212, 279, 312, 313, 314, 315, 322, 367, 368, 369, 390, 397, 509
LAS CASES Cécile de · 163, 212, 214, 215
LE GROING DE MAISONNEUVE Françoise · 105
LEBRUN-PINDARE Charles · 373
LENORMANT Amélie · 157, 182, 185, 204, 207, 266, 351, 368
LEPRINCE DE BEAUMONT Jeanne-Marie · 211
LEVI-ALVARES Daniel · 109
LIGUORI Alphonse de · 359, 394
LISIEUX Thérèse de · 143, 337
LISZT Franz · 352
LOCKE John · 214, 228, 232
LOYOLA Ignace de · 148
LUCHET Auguste · 367, 481, 487

M

MAIGNAUD Louise · 286
MANZONI Alessandro · 299
MARÉCHAL Sylvain · 14, 50, 92
MARMONTEL Jean-François · 324, 422
MARTIN Louis-Aimé · 109
MARTINEAU Harriet · 122
MASURE Sophie · 122, 459
MERCŒUR Élisabeth · 292
MÉTASTASE · 422
MICHAUD Joseph · 275
MICHEL Louise · 30, 222, 291, 297, 313
MICHELET Athénaïs · 175, 176, 194, 207, 215, 219, 222, 237, 261, 263, 368, 377, 399, 400
MICHELET Jules · 473
MILLEVOIE Charles · 422

MILLEVOYE Charles · 293
MIRABEAU comte de · 299
MOGADOR Céleste · 208, 316, 317
MOLIÈRE Jean-Baptiste · 59, 208, 291
MOUTTET Étienne · 106
MUSSET Alfred de · 281, 291, 321

N

NADAUD Martin · 179
NAPOLÉON I^{ER} · 88, 93, 107, 126, 182, 183, 213, 284, 322, 348, 418, 465
NIBOYET Eugénie · 29, 127, 286, 438, 441, 448, 454, 468, 479, 485, 501
NICOLAS Auguste · 150
NODIER Charles · 41, 132

O

OUDINOT Eugénie · 370, 381
OWEN Robert · 459, 475, 491

P

PASCAL Blaise · 23, 256, 295, 339
PELLAPRA Émilie · 26, 178, 186, 192
PELLICO Silvio · 285
PERDIGUIER Agricola · 179, 181, 204, 205, 239, 485, 487, 492, 497
PERRAULT Charles · 210, 211, 216, 217, 220
PERROTIN Élisabeth · 23, 175, 179, 182, 188, 189, 190, 238, 242, 288, 321, 323
PICHLER Caroline von · 280
PLATON · 235, 299, 440
PONCY Charles · 484
POUTRET DE MAUCHAMPS Madeleine · 463
PRONZAT DE LANGLADE Soline · 23, 107, 280, 309, 358, 361, 362, 390, 391, 405, 406, 407

R

RACINE Jean · 107, 115, 208, 214, 253, 258, 291, 360, 370, 422, 423
RADCLIFFE Ann · 275, 338, 383, 405
RAUCOURT Antoine · 443
RAVENEL Marie · 175, 184, 188, 189, 190, 204, 394, 405, 406, 407
RÉCAMIER Juliette · 157, 351
RÉMUSAT Claire de · 89
RENAN Ernest · 182, 184, 205, 235, 247, 248, 252
RENAN Henriette · 182, 184, 207, 235, 247, 251, 418, 438
RICCOBONI Marie-Jeanne · 275, 338, 383
RICHARDSON Samuel · 275, 388, 421
RICHOMME Fanny · 29, 115, 448
ROEDERER Blanche de · 223, 289, 345, 371, 511
ROLAND Irma · 415, 452, 456, 457, 458, 459
ROLAND Manon · 194, 284, 479, 493

ROLAND Pauline · 456, 457, 460, 474, 478
ROLLIN Charles · 88, 107, 244, 282
ROUSSEAU Jean-Baptiste · 292
ROUSSEAU Jean-Jacques · 24, 32, 92, 108, 112, 113, 128,
160, 174, 177, 211, 232, 233, 249, 275, 288, 323, 324,
388, 395, 411, 421, 422, 423, 425, 431, 479, 488
ROUSSEL Mme · 58, 59, 65, 294, 295, 297, 337
ROYER Clémence · 41, 286, 287, 288, 294, 446

S

SAINT AUGUSTIN · 282, 293, 299, 324, 418, 432
SAINTE-AULAIRE Louise de · 238, 384
SAINTE-BEUVE Charles-Augustin · 73, 279, 472
SAINT-HILAIRE Aglaé · 415, 452, 456, 457, 458
SAINTINE Xavier · 124, 125
SAINT-SIMON Charles-Henri de Rouvroy, comte de · 281,
418, 422, 431, 432, 450, 453, 455, 456, 457, 460, 467,
486, 492
SALES François de · 150, 295
SAND George (Aurore Dupin) · 191, 333, 503
SANDEAU Jules · 153
SARCEY Francisque · 324, 389
SAUSSURE Albertine Necker de · 89, 226
SAVIGNAC Alida de · 119, 120, 121, 122, 124, 125, 126,
127
SAVIN Joséphine · 308, 368, 509
SAZERAC DE LIMAGNE Joséphine · 154
SCHILLER Friedrich von · 248, 292, 321, 335, 402, 403,
404
SCOTT Walter · 19, 49, 199, 274, 279, 280, 299, 322, 338,
339, 340, 347, 364, 392, 405, 479, 482
SCRIBE Eugène · 353
SÉGUR Comte de · 220, 331, 347
SÉNANCOUR Étienne de · 280
SESMAISONS Ernestine de · 192, 371
SÉVIGNÉ Marie de · 106, 214, 360, 371
SIREY Joséphine · 95, 96
SISMONDI Jean de · 299
SOUTMET Gabrielle · 292
STAËL Germaine de · 354, 478
ST-LAMBERT · 94
SUE Eugène · 24, 76, 77, 82, 83, 125, 482, 483, 484, 507

T

TABAREAU Marie-Adelaïde · 211, 222, 257, 258, 259,
346
TACITE · 281, 432
TASTU Amable · 115, 292
TAYLOR baron · 283
THIBAUDET Albert · 278, 382
THIERRY Augustin · 282, 299, 418, 432

THIERS Adolphe · 251, 284, 300
TISSOT Samuel (Dr) · 46, 47, 52, 55
TOCQUEVILLE Alexis de · 73
TRÉBUTIEN Guillaume-Stanislas · 26, 153, 252, 254
TRISTAN Flora · 24, 26, 28, 39, 279, 316, 320, 415, 450,
452, 453, 456, 457, 468 - 503, 512

U

ULLIAC-TRÉMADEURE Sophie · 24, 39, 125, 126, 133,
160, 286, 288, 385, 386, 399, 414, 416, 417, 418, 419,
443, 444, 470, 501, 512

V

VALLET Marie-Hélène · 191
VALMONT Comte de · 111
VARCHI · 286
VÉRET Désirée · 459, 468
VIARD M. · 166
VIBERT Angélique · 337
VIGNY Alfred de · 148, 291, 352
VILLEMAIN Abel-François · 99, 240, 283
VILLERMÉ Louis · 470, 484, 491
VIRGILE · 244, 253, 432
VOILQUIN Suzanne · 28, 30, 181, 185, 189, 190, 205,
207, 236, 238, 240, 241, 247, 248, 277, 288, 294, 347,
365, 394, 460, 461, 463, 464, 465, 467, 468, 499, 500,
511
VOISIN Félix (Dr) · 14, 51, 52, 53, 55, 61, 63, 67, 68
VOLNEY Comte · 94, 288
VOLTAIRE · 92, 94, 107, 194, 253, 282, 288, 289, 345,
422, 479

W

WAILLY M. de · 165
WALDOR Mélanie · 292
WEILER Amélie · 145, 146, 277, 278, 280, 284, 294, 320,
335, 338, 364, 377, 378, 407, 509
WILLIAM Shakespeare · 291, 433
WISS Johann David · 212
WOILLEZ Catherine · 212
WOLLSTONECRAFT Mary · 488, 489, 500
WUÏET Caroline · 422

X

XAVIER de Maistre · 254, 298

Sources

1. ÉCRITS ET PAPIERS PERSONNELS

Inédits et manuscrits

Archives Nationales

Fonds Castellane, 616AP :

- 616AP/3, Dossier n°4, « Cordélia Greffhule » : *Mémoire particulier [...] comencé à l'âge de douze an (1809)* ; Lettres à son beau-père, Boni de Castellane, 1814-1829 (7 pièces).
- 616AP/4, Dossier n°1, « Pauline de Castellane » : Lettres à Mgr Dupanloup, 1827-1877 (335 pièces) ; Règlements de vie, 1847-1870, 4 f.

Fonds Fourier et Considérant, 10 AS/42, Dossier 5 : Lettres d'Éléonore Blanc à François Cantagrel, 1845-1847.

Minutier Central des notaires de Paris :

MC/RE/XV/28, Inventaire après décès de Henri Charles Louis Boniface de Castellane, à la requête de Pauline Joséphine de Talleyrand-Périgord, 16 octobre 1847.

MC/XLVI/1242, Inventaire après décès de Jean-Baptiste Dumas réalisé à la demande de sa veuve Herminie Brongniart, 22 avril 1884.

MC/ET/XLIV/811 : Inventaire après décès de Madeleine Leroux, dame Guillery, 5 janvier 1815.

Archives départementales

Archives départementales de la Gironde

Fonds Guillot de Suduirault, 198 S 7-10 : Papiers de Joséphine Savin

- 198 S 7, dossier GT 11 : « Notes de toutes les lettres d'Adèle relativement à elle ou à ma famille » (1811- 1812) et « Notes de tous les événements un marquants qui concernent ma famille ou moi », (1815), 4^e et 5^e cahiers, 24 p. et 22 p.

- 198 S 7, dossier GT 15 : « Notes de tous les événements un marquants qui concernent ma famille ou moi », 6^e et 7^e cahiers (1816-1821 et 1823-1829), 20 p. et 15 p.
- 198 S 9, dossier GT 65 : « Journal de Joséphine, 1860-1863 », 1 cahier, 103 p.
- 198 S 10, dossier GT 70 : « Dernier journal de Joséphine », 1865-71, 1 cahier, 72 p.

Archives départementales de l'Oise

JP 2593 : Fanny Dénoix Des Vergnes, *Ma biographie*, 1876, 30 f. manuscrits, 1 cahier 20 x 30 cm.

Archives départementales de la Loire-Atlantique

Fonds de Sesmaisons, 185 J 2 : Ernestine Terray, comtesse Olivier de Sesmaisons, *Manuscrits de ma mère*, s. d., 5 cahiers.

Archives départementales de la Sarthe

Fonds d'Estournelles de Constant, 12 J 21-60 : Papiers de Louise d'Estournelles

- 12 J 56 « Notes personnelles et souvenirs, 1812-1815 », 1 cahier de 46 p. et feuilles éparses.

Archives départementales du Morbihan

Archives du château de Truscat, 93 J

93 J 290 – 305 : Papiers personnels de Gabriel de Francheville

- 93 J 295 : Correspondance à Gabriel de Francheville, 100 pièces, dont Lettres d'Emilienne, 1834-1845.

93 J 336 – 338 : Papiers personnels d'Émilienne de Francheville

- 93 J 336 : Lettres à Émilienne de Francheville adressées par sa mère (1825), son frère Jules (1832), son père (1818-1845), ses amies de pension (1821-1827), 120 pièces.
- 93 J 337 : Éducation d'Émilienne au Pensionnat des Dames du Sacré Cœur de Paris, Cahiers et bulletins de note, 1820-1823, 20 pièces.

Archives municipales

Archives municipales de Castres

Fonds Puech, documentation sur et papiers de Flora Tristan relatifs à son tour de France.

- Lettres de Flora Tristan à divers correspondants, 1843-1844, Ms 62 [1].
- Éléonore Blanc, *Biographie de Flora Tristan*, manuscrit, 1844, Ms 62 [1].
- Divers documents sur le tour de France de Flora Tristan : bons de voyage, listes, Ms 62 [3]
- Lettres adressées à Flora Tristan, 1843-1844, Ms 63 [1] et [2].
- Lettres d'Élisa Lemonnier à Éléonore Blanc, 1844-1846, Ms 64 [3].

Archives municipales de Lyon

Fonds privés, petits fonds : 1 II 52 : Émilie PELLAPRA, princesse de Caraman, princesse de Chimay, *Mes mémoires*, manuscrit, 1849-1859, 125 p.

Association pour l'Autobiographie

ARNAUD Julie, *Journal*, mai-septembre 1847, transcription dactylographiée établie par Chantal Guyot, *Ecriture intime et Mémoire familiale en pays d'Aix*, thèse pour le doctorat ès lettres, 1995, Aix-en-Provence, APA 348, 19 p.

BECQUEMONT Julie, *Impressions et Souvenirs*, manuscrit, 1875, APA 447.

LANDRON Adèle, *Souvenirs de Mlle Adèle Landron, Année 1834*, transcription dactylographiée établie par une descendante de la famille (avec annexes et photographies du manuscrit original), APA 1556, 93 p.

PERROTIN Élisabeth, *Mes Mémoires*, vers 1880, transcription dactylographiée, APA 1546, 360 p.

PRONZAT DE LANGLADE Soline, *Pensées intimes et notes de mes souvenirs (1833-1835)*, manuscrit, APA 2610, deux cahiers, 63 f. et 51 f.

PRONZAT DE LANGLADE Soline, *Notes de lecture*, s. d., APA 2610, 4 cahiers.

TABAREAU Marie, *Notes et souvenirs sur la famille Bravais (1865-66)*, manuscrit, APA 527, 22 p.

VALLET Marie-Hélène, née Huguet, *Histoire de sa famille écrite par Marie-Hélène Vallet*, transcription dactylographiée, inédit, APA, 1890, 9 p.

Archives familiales

BRONGNIART Herminie, *Journal*, 1824-25, transcription dactylographiée établie par Bernard Poujeaux, 5 cahiers.

Archives Guériniennes, Musée-château du Cayla, Andillac

Bibliothèque des Guérin :

Dans le château du Cayla est conservée une partie importante de la bibliothèque familiale, entrée dans les collections du musée après l'acquisition du domaine par le Département du Tarn, en 1937. Elle est aujourd'hui entreposée dans une armoire dans la salle commune du premier étage : à l'époque d'Eugénie, une grande partie se trouvait dans la chambre de Joseph de Guérin, son père, et quelques livres dans celle d'Eugénie.

La bibliothèque compte au total 326 titres (303 reliés auxquels il faut ajouter 16 périodiques et 7 partitions), en 528 volumes. Les plus anciens datent du milieu du XVIII^e siècle, les plus récents ont été publiés en 1903, mais la plus grande partie a été ajoutée dans les premières décennies du XIX^e siècle. Outil : *Catalogue topographique de la bibliothèque* établi en 2008.

Fonds Grès, AG 310-326 : Papiers d'Eugénie de Guérin

- AG 310 : cahier de notes de lecture, 1824, 24 p.
- AG 311 : cahier de notes de lecture, juin 1827, 8 p.
- AG 312 : « cahier blanc », extraits de lecture, 1831-32, 21 p.
- AG 316 : cahier de notes, s. d., 12 p.
- AG 317 : cahier de notes, s. d., 12 p.

Bibliothèque nationale de France

Réserve des livres rares

LOUDINOT Eugénie, duchesse de Reggio, *Mes souvenirs*, texte établi par le marquis de Vésins, dactylographie d'après le manuscrit, 11 fasc. polytypés, RES 4-LN27-86962 (1) et (2)

Département des manuscrits

BEAUSACQ Marie de, *Mémoires de la comtesse Diane* (vers 1887- ?), NAF 24055-24061, 7 volumes manuscrits.

LENORMANT Amélie, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, (1819-1849 ?), NAF 1093, f. 191-254.

Bibliothèque de l'Arsenal

ANONYME, *Journal (1840-1841)*, Manuscrit autographe conservé dans les papiers de Jules Lacroix, Ms 9671 (1), 72 f.

Fonds Enfantin

- Lettres de dames au Globe, 1831-1832, Ms 7608 (112 pièces).
- Lettres d'Irma Roland à Aglaé Saint-Hilaire, Ms 7776 / 71 à 82 (13 pièces).

Bibliothèque de l'Hôtel de Ville de Paris

BLANC Éléonore, Lettre à Étienne Cabet, 1842, Ms 1213, fol 651.

BULLY Zélie, *Journal*, 16 mai- 16 septembre 1842, manuscrit, Ms 1040, 83 f.

Papiers Vibert : Ms 2914, Angélique Vibert, Brouillons d'autobiographie « Fragments de ma vie », (1865 ?), manuscrit, fol. 304-321.

Papiers de Jean-Louis-Michel d'Yvrande : Ms 3008, Papiers personnels de Laure d'Yvrande

- Livre des dépenses de Laure, 1820-1821, fol. 10-21.
- Nouvel ordre des études de Laure, 1826, fol. 41.
- Documents relatifs à son éducation, méthode de l'abbé Gauthier (bons), fol. 42-55.

- *Journal à mon bon père*, manuscrit, 1829, fol. 56-77.
- Notes sur la santé de Laure, 1828, fol. 108.
- Admission à l'Hospice de la Vieillesse Femmes (Salpêtrière), 1849, fol. 115.
- Papiers relatifs au décès de Laure, 1849, fol. 135-149.
- Lettres de Laure à son père, 1832-1837, 302 f.

Bibliothèque Marguerite Durand

ROYER Clémence, *Biographie de Clémence Royer, par elle-même*, v. 1895, manuscrit, Ms 19, 93 p.

ULLIAC-TRÉMADEURE Sophie, Lettres à Alphonse Béranger, 1837-1838, 91 ULL Res (13 pièces).

Imprimés

Correspondances

De la liberté des femmes. Lettres de dames au Globe, 1831-1832, édition établie par Michèle Riot-Sarcey, Paris, Éditions Côté-femmes, 1992.

GUÉRIN Eugénie de, *Lettres à Louise de Bayne*, édition établie par Émile Barthès, Paris, Lecoffre, 1924, 2 vol.

—, *Lettres à son frère Maurice*, édition établie par Émile Barthès, Paris, J. Gabalda, 1929.

RENAN Ernest, *Lettres intimes (1842-1845)*, Paris, Calmann-Lévy, 1896.

—, *Nouvelles lettres intimes (1846-1850)*, Paris Calmann-Lévy, 1923 (4^e éd.)

TRISTAN Flora, *La Paria et son rêve*, correspondance établie par Stéphane Michaud, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2003.

Journaux

AUDOUARD DE MONTVIOL Adèle, « Journal. 20 mars-22 avril 1814 », publié par P. Tezenas du Montcel, *Revue d'histoire de Lyon*, 1911, p. 81-102.

CASTELLANE Adelaïde de, *Notes sur l'éducation de mes enfants*, édition établie et annotée par Catriona SETH, *La Fabrique de l'intime. Mémoires et journaux de femmes du XVIII^e siècle*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », p. 913-965.

GUÉRIN Eugénie de, *Journal*, édition établie par Émile Barthès, Paris, Lecoffre, 1934.

LAFARGE Marie, *Heures de prison*, New-York, Charles Lassalle, 1854.

LALOY Lucile, *Journal*, édité par Vincent Laloy in *Chronique intime d'une famille franc-comtoise au XIX^e siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1986, p. 138-186.

TRISTAN Flora, *Pérégrinations d'une paria (1833-1834)*, Paris, Actes Sud, 2004 [1838].

——, *Le Tour de France, journal inédit (1843-1844)*, édition établie par Jules Puech, Paris, Éditions Têtes de Feuille, 1973.

WEILER Amélie, *Journal d'une jeune fille mal dans son siècle*, édition établie par Nicolas Stoskopf, Strasbourg, La Nuée Bleue, 1994.

Récits autobiographiques

A***, *Mémoires. Souvenirs à mes amis*, Lyon, Pitrat aîné, 1886.

ACKERMANN Louise, « Ma Vie », dans *Œuvres de Louise Ackermann*, Paris, A. Lemerre, 1893, p. III-XXIII.

AGOULT Marie d', *Mes souvenirs (1806-1833)*, Paris, Calmann Lévy, 1880.

ALLART DE MÉRITENS Hortense, *Les Enchantements de madame Prudence de Saman L'Esbatx*, Paris, E. Dépée, 1872.

ARMAILLÉ Marie d', *Quand on savait vivre heureux !*, Paris, Plon, 1934.

AUDOUARD Olympe, *Voyage à travers mes souvenirs : ceux que j'ai connus, ce que j'ai vu*, Paris, E. Dentu, 1884.

BEAUHARNAIS Stéphanie de, « Souvenirs de Stéphanie de Beauharnais », publié par la Comtesse H. de Reinach Foussemagne, *Revue des deux mondes*, 1^{er} mars 1932, t. 8e, p. 61-104.

BEAUSACQ Marie de, *Mémoires de la comtesse Diane*, Paris, P. Ollendorff, 1903.

BERTHOUD Henriette, *Mon frère et moi. Souvenirs de jeunesse, accompagnés de poésies d'Eugène Berthoud*, Paris, J. Bonhoure, 1876, 173 p.

BONNEFONDS Élisabeth de, *Mes souvenirs*, Paris, Jacques Lecoivre, 1869, 293 p.

BOSQUET Amélie, « Une écolière sous la Restauration. Fragments de mémoires inédits », *Revue Bleue*, n°8, 21 août 1897, p. 225-233.

CASTELBAJAC Louise de, *Mémoires de l'Occitaniennne. Souvenirs de famille et de jeunesse*, Paris, Plon 1927.

COIGNET Clarisse, *Mémoires de Clarisse Coignet*, Lausanne, 1899, 4 vol.

COMO Clémentine de, *Émancipation de la femme*, reproduction en fac-similé, Bruxelles, Wallada, 2009 [1853], 2 vol.

DELACOSTE Amicie, *Souvenirs de la marquise Delacoste*, Lille, Lefort, 1886.

DUPIN Antoinette, « Antoinette Dupin par elle-même », in *Biographie des femmes auteurs françaises contemporaines*, publié par Alfred de Monteferrand, tome 1, Paris, Armand Aubrée, 1836, p. 359-389.

FEUILLET Valérie, *Quelques années de ma vie*, Paris, Calmann Lévy, 1899.

DELAHANTE Sophie, *Souvenirs de la marquise Delahante, née Alexandrine-Charlotte-Sophie Brossin de Saint-Didier, continués par sa fille Sophie Delahante, baronne de Gravier*, Evreux, imprimerie Charles Hérissey, 1906 et 1907, 2 vol.

GUILLERY Justine, *Mémoires. 1789-1846*, édition établie et annotée par Marie-Paule de Weerdt-Pilorgue, Rennes, PUR, 2006.

- JARICOT Pauline, *Histoire de ma vie. Autobiographie spirituelle*, Paris, Mame, 2009.
- LAFARGE Marie, *Mémoires de Marie Cappelle, Vve Lafarge, écrits par elle-même*, Paris, A. René et Cie, 1841-42, 4 vol.
- LAS CASES Cécile de, *Souvenirs et portraits*, texte édité par Monique de Las Cases d'Ambly, 1979.
- LENORMANT Charles, « Le journal d'Amélie Cyvoct. Souvenirs sur Mme Récamier et l'Abbaye-aux-Bois », *Revue des deux mondes*, novembre-décembre 1922.
- MICHELET Athénaïs, *Mémoires d'une enfant*, Paris, C. Mapron & E. Flammarion, 1888.
- MICHEL Louise, *Mémoires de Louise Michel écrits par elle-même. Tome I*, Paris, F. Roy, 1886.
- MOGADOR Céleste, *Adieux au monde. Mémoires de Céleste Mogador*, Paris, Locard-Davi et De Vresse, 1854, 4 vol.
- MONTARAN Baronne de, *Mes loisirs*, Paris, D'Amoyt, 1846, 2 vol.
- RAVENEL Marie, *Poésies et Mémoires*, Paris, Garnier frères, 1852.
- CORCELLES Blanche de, comtesse Roederer, *Notice et souvenirs de famille*, annotés et complétés par sa fille Hélène de Barberey, Compagnie générale d'impression, Bruxelles et Paris, 1884.
- RENAN Henriette, *Souvenirs et impressions. Pologne, Rome, Allemagne, voyage en Syrie*, Paris, La Renaissance du livre, 1930.
- ROUSSEL Mme Veuve, *Dieu glorifié dans ses souffrances. Journal de Mme Veuve Roussel*, publié par C. de B., Paris, Grassart, 1859.
- SAINTE-AULAIRE Louise de, *Souvenirs*, Périgueux, impr. J. Brunet, 1875.
- SAND George, *Histoire de ma vie*, édition établie par Martine Reid, Paris, Gallimard, « Folio », 2004 [1854].
- ULLIAC-TRÉMADEURE Sophie, *Souvenirs d'une vieille femme*, Paris, E. Maillet, 1861, 2 vol.
- VOILQUIN Suzanne, *Souvenirs d'une fille du peuple, ou la saint-simonienne en Égypte*, Paris, E. Sauzet, 1865.

Recueils

- AGOULT Marie d', *Mémoires, souvenirs et journaux de la comtesse d'Agoult*, édités par DUPÊCHEZ Charles Paris, Mercure de France, 2007.
- CRAVEN Pauline, *Récit d'une sœur. Souvenirs de famille*, Paris, Didier, 1865, 2 vol.
- FEUILLET Valérie, *Souvenirs et correspondances faisant suite à Quelques années de ma vie*, Paris, Calmann-Lévy, 1896.
- GAÏX Coraly de, *Une amie inconnue d'Eugénie de Guérin. Correspondances et œuvres*, publiées avec notes et portrait par le Baron de Blay de Gaïx, Paris, Honoré Champion, 1912.
- SAINT-ROMAN Pauline de, *Le Roman de l'Occitanienne et de Chateaubriand*, Paris, Plon, 1925, 215 p.

SAND George, *Œuvres autobiographiques*, édition établie par Georges Lubin, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1971.

2. AUTRES ÉCRITS PERSONNELS IMPRIMÉS

Nous mentionnons dans cette rubrique les autres textes de femmes et d'hommes consultés lors de l'élaboration du corpus. Tous sont nés entre 1789 et 1832. En dehors des rééditions récentes, ces textes ont tous été consultés à la Bibliothèque nationale de France et sont classés, à l'exception des deux premiers anonymes et des mélanges de Maurice de Guérin, à l'intérieur de la cote Ln 27 consacrée aux Biographies individuelles.

ANONYME, *Une année en Italie. Journal d'une jeune fille*, Paris, Delay, 1847.

ANONYME, « Journal d'un voyage à Bordeaux effectué en 1828 par une jeune fille de la Tremblade », *Société Archéologique de Bordeaux*, 1976, t. 68, p. 305-311.

ANDRÉ DU MOLIN Isaure, *Journal et fragments publiés par sa sœur*, Paris, s.n., 1870.

ARONDEL DE HAYES, *Mémoires d'un nantais*, publiés sous les auspices de son petit-fils Sélim Arondel de Hayes, Vannes, Lafolye, 1896.

BADÈRE Clémence (1813-18 ?), *Mémoires*, Paris : impr. de Alcan-Lévy, 1886-1887.

BARY Émile, *Les Cahiers d'un rhétoricien de 1815*, Paris, Hachette, 1890.

BARBEY-BOISSIER C., *La comtesse Agénor de Gasparin et sa famille, correspondance et souvenirs 1813-1894*, Paris, Librairie Plon, Plon-Nourrit et Cie, 1902, 2 vol.

BERNARD Félicité, *Aventures extraordinaires d'une marchande de mode de la rue Vivienne*, Paris, Adolphe Rion, 1832, pièce.

BIONNEAU Étienne de, Marquis d'Eyragues, *Mémoires pour mes fils*, Falaise, E. Trolonge, 1875.

BODART Alexis, *Mémoires*, Tours, impr. de E. Mazereau, 1888.

BOUFFÉ Hugues, *Mes souvenirs*, Paris, Dentu, 1880.

BOUSSINGAULT Jean-Baptiste, *Mémoires de J.-B. Boussingault*, Paris, impr. de Chamerot et Renouard, 1892-1903, 5 vol.

BROUARD-LEGROS Louise, *Souvenirs de ma plus tendre enfance, suivis d'une légende picarde, etc.*, Auch, impr. de G. Foix, 1885.

BRUN-LAVAINNE Élie, *Mes souvenirs*, Lille, impr. de Lefebvre-Ducrocq, 1855.

CAILLÉ Jacques, *Aurore de Saint-Quentin, Un voyage de Nantes à Cayenne 1824-25*, Montpellier, impr. Dehan, 1975.

CALVAT Mélanie, *Vie de Mélanie, bergère de la Salette, écrite par elle-même en 1900*, Paris, Mercure de France, 1912.

CÉRILLEY Émilie de, *Journal, 1843, in Émilie*, édition établie par Bernard de Fréminville, Paris, Libres à elles, 1985, p. 87-126.

- CHALLAMEL Augustin, *Souvenirs d'un hugolâtre : la génération de 1830*, Paris, J. Lévy, 1885.
- CHEVALLIER Eugène, *Souvenirs d'un vieil instituteur*, Paris, chez tous les libraires de Paris, 1896
- CORVÉE Françoise, *Mémoires de Mlle Flore, actrices des Variétés*, Paris, Comptoir des imprimeurs unis, 1845, 3 vol.
- DOSNE Eurydice, *Mémoires de Madame Dosne, l'égérie de M. Thiers*, Paris, Plon, 1928 (5^e édition), 2 vol.
- FERRONAYS Guillemine Marie de la, *Mémoires de Mme de la Ferronays*, Paris, P. Ollendorf, 1900.
- FROSSARD Baronne, *Souvenirs de la Baronne Frossard (1813-1884)*, Paris, H. Gautier, s.d.
- GSELL Paul, *Mémoires de Madame Judith, de la Comédie Française*, rédigées par Paul Gsell, Paris, Tallandier, 1911.
- GUÉRIN Maurice de, *Journal, Lettres et poèmes*, édition établie par G. S. Trébutien, Paris, Didier, 1862.
- GUIZOT François, *Lettres de Guizot à sa fille Henriette*, édition établie par Laurent Theis, Paris, Perrin, 2002.
- HAUTPOUL Alphonse d', *Mémoires du général marquis Alphonse d'Hautpoul, pair de France*, Paris, Perrin, 1906.
- JACQUEMET Mathilde, *Récit mêlé de vers et de prose sur mes malheurs sortis de mon mariage avec le dénommé Bénigné, Jean-Baptiste David*, s. l., 1842 (pièce).
- JAUBERT Mme C., *Souvenirs de Mme C. Jaubert*, Paris, J. Hetzel, s. d.
- JOHANNET Sophie, *Voyage de noces d'une royaliste à travers l'Allemagne et l'Italie (1845)*, édition établie par Nicolas Bourguignat et Marina Polzin, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2014.
- JOUHAUD Auguste, *Mes petits mémoires*, Paris, Tresse et Stock, 1888.
- LAMARTINE Alphonse de, *Mémoires inédits (1790-1815)*, Paris : Hachette, 1909.
- LAUZIER Adèle, *N'est-ce pas vous me lirez ?*, Paris, impr. J-B Gros, 1845.
- LEROYER DE CHANTEPIE Marie, *Souvenirs et impressions littéraires*, Paris, Didier, 1892.
- MADELAINE Aline, *Mes souvenirs*, Paris, E. Gauguier, 1863.
- NADAUD Martin, *Mémoires de Léonard, ancien garçon maçon*, A. Doubeix, Bourganeuf, 1895.
- NESCHKATCHA, *Souvenirs d'enfance d'une basquaise*, Biarritz, impr. de A. Lamaignère, 1895.
- PÉAN DE LA ROCHE-JAGU Eudoxie, *Mémoires artistiques de Mlle Péan de La Roche-Jagu, écrits par elle-même*, Paris, Ledoyen, 1861.
- PERDIGUIER Agricol, *Mémoires d'un compagnon*, Paris, François Maspéro, « Actes et mémoires du peuple », 1977.
- RENAN Ernest, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, Paris, Calmann Lévy, 1883.
- RENAN Ernest, *Ma sœur Henriette*, Paris, Calmann-Lévy, 1895.

ROUY Hersilie, *Mémoires d'une aliénée (1814-1881)*, publié par E. Le Normant des Varannes, Paris, P. Ollendorf, 1883.

TRUC Mme, *Souvenirs d'enfance*, Limoges, Barbou frères, 1873.

VALOIS Cécile, *Cécile Valois. 1823-1861. Lettres, opuscule et souvenirs, recueillis par une amie intime*, Rennes, impr. de A. Le Roy fils, 1886.

UTTNER Marie, *L'Éducation par l'expérience. Petit ouvrage dédié à mes enfants, à mes amis, à tous les cœurs sensibles*, Wurzburg, impr. de F. Etlinger, 1858.

3. PÉRIODIQUES

Périodiques dépouillés dans leur intégralité

Le Citateur féminin. Recueil de la littérature féminine ancienne et moderne, 1835 ; seuls les six premiers numéros sont parus ; 48 p., 1 colonne ; prix : 10fr / an.

Le Conseiller des femmes, novembre 1833 – juillet 1834 ; fondé par Eugénie Niboyet, à Lyon, hebdomadaire ; 16 p., 1 colonne ; prix : 10 fr / an

La Femme libre, août 1832 - 1834 ; devient par la suite *La Femme de l'avenir*, puis *La Tribune des femmes* ; fondé par Désirée Véret et Marie-Reine Guindorf, périodicité variable, 1 colonne ; prix : 15 centimes la livraison.

Journal des demoiselles, 1833-1848 ; fondé en 1833 par Jeanne Fouqueau de Pussy, mensuel de 32 p., 2 colonnes, 1 illustration et/ou 1 patron en fin de publication ; prix : 20fr / an pour l'édition la plus luxueuse.

Journal des femmes. Gymnase littéraire, 1832-1837 ; fondé par Fanny Richomme, hebdomadaire d'environ 30 p., 2 colonnes, illustrations et planches en fin de publication ; prix : 30 fr/semestre.

Autres périodiques consultés

Annales d'hygiène publique et de médecine légale, n° consultés : 1829-1848. Numérisé par la Bibliothèque interuniversitaire de Santé, <http://www.biusante.parisdescartes.fr/histoire/medica/resultats/?do=livre&cote=90141&fille=o&cotemere=9014>.

Le Charivari, journal satirique fondé en 1832 ; n° consultés : 1834 ; 1839 ; 1840 ; 1844.

La Gazette des femmes, n° consultés : 1836-1838. Fondé par Fanny Poutret de Mauchamps, hebdomadaire, 32 p.

Journal des dames et des modes (1797-1839), n° consultés : 1830-1839. Périodicité variable, plusieurs fois par semaine ; prix : 9fr / trimestre.

Le Messager des dames. Revue anecdotique des modes françaises, des arts et de la littérature, n° consultés : novembre 1832 – mai 1833 ; absorbé en 1833 par le *Journal des dames et des modes*, hebdomadaire, 8 p. ; prix : 26fr / semestre.

La Mosaïque lyonnaise, de 1834 à 1835, prenant la suite du *Conseiller des femmes*.

4. AUTRES SOURCES IMPRIMÉES

Ouvrages de vulgarisation, articles, dictionnaires et encyclopédies

BOISTE Pierre-Claude-Victor, *Dictionnaire Universel de la langue française*, édition revue par Charles Nodier, Paris, Didot, 1836 : « Lecture », p. 424.

CHAMPAGNAC Jean-Baptiste, *Causes célèbres anciennes et nouvelles*, vol 8, Paris, Ménard, 1833.

Dictionnaire de l'Académie française, t. 2, Paris, J. J. Smith, 1798 : « Romanesque » p. 598.

Dictionnaire de la conversation et de la lecture, Paris, Belin Mandare, 1836-1853 : « Femmes (physiologie et moral) », vol. 26, p. 403-419, par Isidore Bourdon ; « Hystérie », vol. 32, p. 285-286, par Dr Charbonnier.

Gazette des Tribunaux : compte-rendu du procès Lafarge, 17 mars 1838.

Gazette des Tribunaux : compte-rendu du procès Malaret, 26-30 mai 1846.

Larousse, *Grand Dictionnaire du XIX^e siècle*, t. 13, Paris, Administration du Grand Dictionnaire Universel, 1875 : « Romanesque », p. 1335.

LITTRÉ Émile, *Dictionnaire de la langue française*, vol. 2, Paris, Hachette, 1874 : « Quichottisme », p. 1220.

Mercure de France : Jules de Gauthier, « Madame Lafarge et la lutte contre les évidences » 1890, p. 449-467.

Observateur des tribunaux français et à l'étranger : Eugène Roch, compte-rendu intégral du procès Lafarge par Eugène Roch, mars 1838.

SAINT-PRIEST Ange de, *Encyclopédie du XIX^e siècle*, Paris : au bureau de « l'Encyclopédie du XIX^e siècle », 1836-1853 : « Education », par Laurentie ; « Hystérie », t. 14, p. 260-261 ; « Roman », par Jules Fleury, t. 21, p. 472-477.

Ouvrages de médecine

BRACHET Jean-Louis, *Traité de l'hystérie*, Paris, Baillière, 1847.

CAZAUVIEILH Jean-Baptiste, *Du suicide, de l'aliénation mentale et des crimes contre les personnes, comparés dans leurs rapports réciproques*, Paris, Baillière, 1840.

COLOMBAT DE L'ISÈRE Marc, *Traité des maladies de femmes et de l'hygiène spéciale de leur sexe*, Paris, Librairie médicale de Labé, 1838.

- DESCURET Jean-Baptiste, *La Médecine des passions, ou les passions considérées dans leur rapport avec la maladie, les lois et la religion*, Paris, Labé, 1844 (2^e édition).
- Dictionnaire des Sciences médicales*, Paris, Charles-Louis-Fleury Panckoucke, 1812-1822, 60 vol.
- ESQUIROL Jean-Étienne, « Démence », t. 8, p. 280-293.
- , « Démonomanie », t. 8, p. 299-306.
- , « Mélancolie », t. 32, p. 147-181.
- , « Monomanie », t. 34, p. 109-125.
- , « Suicide », t. 53, p. 233-283.
- FOURNIER et BÉGIN, « Masturbation », t. 31, p. 100-134.
- JOURDAN Antoine-Jacques-Louis, « Imagination », t. 24, p. 15-85.
- VIREY Julien-Joseph, « Femme », t. 14, p. 503-573.
- , « Fille », t. 15, p. 498-538.
- , « Homme », t. 21, p. 191-344.
- LOUYER-VILLERMAY Jean-Baptiste, « Hypocondrie », t. 23, p. 107-108.
- , « Hystérie », t. 23, p. 226-269.
- , « Nymphomanie », t. 36, p. 561-596.
- MAYGRIER Jacques-Pierre, « Menstruation », t. 32, p. 375-395.
- ROYER-COLLARD Pierre-Paul « Aménorrhée », t. 1, p. 440-462.
- VIREY Julien-Joseph, « Jeunesse », t. 26, p. 380-391
- DUBOIS E. Frédéric, *Histoire philosophique de l'hypocondrie et de l'hystérie*, Paris, Librairie Deville Cavellin, 1833.
- ESQUIROL Jean-Étienne, *Notes sur la monomanie homicide*, Paris, Baillière, 1827.
- , *Des maladies mentales considérées sous les rapports médical, hygiénique et médico-légal*, t. 2, Paris, Baillière, 1838
- HATIN Jules, *Cours complet d'accouchements et maladies des femmes et des enfants*, Paris, Baillière, 1832.
- LANDOUZY Hector, *Traité complet de l'hystérie*, Paris, Baillière, 1846.
- LEURET François, *Du traitement moral de la folie*, Paris, Baillière, 1840.
- LOUYER-VILLERMAY Jean-Baptiste, *Traité des maladies nerveuses en vapeurs, et particulièrement de l'hystérie et de l'hypocondrie*, Paris, Méquignon, 1816
- ROUSSEL Pierre, *Du système physique et moral de la femme, ou Tableau philosophique de la constitution, de l'état organique, du tempérament, des mœurs et des fonctions propres au sexe*, Paris, Vincent, 1775.
- TISSOT Samuel, *De la santé des gens de lettres*, Lausanne, s. l., 1769 (2^e édition).
- VIREY Julien-Joseph, *De la femme dans ses considérations physiques, morales et littéraires*, Bruxelles, L. Hauman, 1834, 3^e édition.
- VOISIN Félix, *Des causes morales et physiques des maladies mentales et de quelques autres affections nerveuses, telles que l'hystérie, la nymphomanie et le satyriasis*, Paris, Baillière, 1826.

Ouvrages de pédagogie, traités, manuels

Abécédaire des campagnes, à l'usage des petites écoles, Paris, Pierre Blanchard, 1810.

Abécédaire des petites demoiselles, avec des leçons tirées de leurs jeux et de leurs occupations ordinaires, Paris, Pierre Blanchard, 1811.

Abécédaire des petits garçons, avec des leçons tirées de leurs jeux et de leurs occupations ordinaires, 16^e édition, P. C. Lehuby (successeur de P. Blanchard), 1845.

Abécédaire des petits garçons, ou petits tableaux des principaux jeux de l'enfance, Paris, P. Blanchard, 1824 (5^e édition).

Alphabet et premier livre de lecture courante à l'usage des écoles primaires, Paris, Hachette et Firmin Didot, 1831.

Alphabet moral des petits garçons, Paris, Eymery, Fruger et Cie, 1830.

ANONYME, *Morceaux choisis de Fénelon, Fleury, Rollin, Hallifax, Dupuy et Mme de Lambert, pour servir à l'éducation des jeunes personnes*, Paris, Laurens, 1810.

BEAUDOUX Mme C.-L., *La Science maternelle, ou éducation morale et intellectuelle des jeunes filles*, Paris, Didier, 1844.

« La Bibliothèque rose des demoiselles : histoire, contes, nouvelles etc., à l'usage des jeunes personnes », au bureau du *Journal des demoiselles*, Paris, 1846

BLAISE Mlle, *Conversation entre deux mères sur la première éducation de leurs enfants*, Nancy, chez l'auteur, 1837.

CAMPAN Jeanne, *Manuel de la jeune mère, ou Guide pour l'éducation physique et morale des enfants*, Paris, Librairie Baudouin frères, 1828.

CHAMPAGNAC Jean-Baptiste, *Émilie, ou la Petite élève de Fénelon, ouvrage dans lequel on a mis en action les plus importants préceptes du « Traité de l'éducation »*, Paris, Alexis Eymery, 1828.

CHARPENTIER Léopold, *Des Moyens d'améliorer et de généraliser l'enseignement des jeunes filles*, Paris, Hachette, 1838.

Cours complet d'éducation pour les filles. 1^{ere} partie, Éducation élémentaire (de 4 à 10 ans). Cours de lecture, Paris, Hachette, 1840.

DUFRÉNOY Adelaïde, *La Petite ménagère, ou l'éducation maternelle*, Paris, A. Eymery, 1816.

FAURE Mlle, *De l'éducation des jeunes personnes*, Paris, Roret, 1834.

FÉNELON François de Salignac de la Mothe, *De l'éducation des filles*, Paris, Jean Mariette, 1696.

GÉRARD Abbé, *Le Vicomte de Valmont ou les égarements de la raison*, Paris, Moutard, 1775, 5 vol.

GUIZOT Pauline, *Éducation domestique, ou Lettres de famille sur l'éducation*, Paris, A. Leroux et Constant-Chantpie, 1826, 2 vol.

HENRION Mathieu, *De l'Éducation des filles, ouvrage précédé de considérations sur l'éducation des femmes et de deux notices historiques*, Paris, Blaise aîné, 1828.

- JACOTOT Joseph, *Manuel Complet de la méthode Jacotot, (enseignement universel). Extraits textuels des œuvres de J. Jacotot, mis en ordre par F. et H.-V. Jacotot*, Paris, Janet, 1841.
- JOVENET J., *Lettres ou considérations sur l'état présent de la société en France, sur la meilleure et la plus sage direction possible à donner à l'éducation des jeunes personnes en général*, Cambrai, Carpentier, 1844.
- KARDEC Allan, *Plan proposé pour l'amélioration de l'éducation publique*, Dentu, 1828.
- Lectures d'une mère à sa fille, ou choix de lectures intéressantes, destiné à l'éducation des jeunes personnes*, publié par E. Balland, Paris, 1827.
- Lectures d'un père à son fils, ou choix de lectures instructives, destiné à l'éducation des jeunes gens*, publié par E. Balland, Paris, 1828.
- L'Éducateur* : « Éducation positive », par Sophie Ulliac-Trémadeure, novembre-décembre 1837.
- NECKER DE SAUSSURE Albertine, *L'Éducation progressive, ou étude du cours de la vie*, Paris, Paulin, 1832, 2 vol.
- Premières connaissances, ou Nouvel abécédaire à l'usage des pensionnats de demoiselles, rédigé par une maîtresse de pension*, Seurre, impr. J.-A. Tramaux-Malhet, 1838.
- RICHOMME Fanny (dir.), *Les Beautés de l'âme. Livre des jeunes filles*, Paris, Mme Vve L. Janet, 1847.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, *Émile, ou De l'éducation*, La Haye, J. Néaulme, 1762.
- SIREY Joséphine, *Petit Manuel d'éducation, ou lectures à l'usage des filles de huit à douze ans, élevées dans les écoles primaires, communautés, externats et autres institutions*, Paris, Belin-Mandarn, 1841.
- TASTU Amable, *Lectures pour les jeunes filles*, Paris, Didier, 1840.

Littérature édifiante et religieuse

Biographies pieuses (classées dans la cote Ln 27 de la BnF)

- ANONYME, *La Dernière couronne d'Eulalie, ou Souvenirs sur une enfant de Marie du Sacré-Cœur de Metz*, Metz, Impr. De Collignon, 1842.
- ANONYME, *Mon cher petit cahier. Journal d'une jeune ouvrière*, Paris, Poussielgue, 1870.
- B*** Th. (abbé), *Une première année dans le monde. Journal d'un élève des Dames du Sacré Cœur*, Tours, Mame, 1847.
- BARANTE Ernestine de (1826-1847), extraits de journal, *Mémorial des enfants de Marie, de la congrégation Prima Primaria*, Paris et Lyon, J.-E. Pélagaud, 1862-64. Vol. 2 : Notices historiques sur quelques enfants de Marie, p. 41-51.
- BRAYE C. & V. (abbé), *Souvenirs d'une mère à sa fille, recueillis par les soins d'une amie d'enfance*, Metz, Rousseau-Pallez, 1857.

- BUREL H. (Abbé), *Une âme sœur d'Eugénie de Guérin : Octavie de Gallery*, Paris, René Hatin, 1902.
- DESQUIBES (Abbé), *Un ange sur la terre ou Notice sur la vie et la mort de Jenny Daymé*, Lille, Lefort, 1839.
- FOUINET Ernest, *Journal d'Eugénie*, publié en extraits dans le *Journal des Jeunes Personnes* entre 1833 et 1834. *Journal des Jeunes Personnes*, Année 1833, t. 1, p. 98-100, 151-154, 213-217 et Année 1834, t. 2, p.131-135.
- HENRY Révérend Père, *Histoire d'une âme victime. Caroline Clément (1825-1887)*, Paris, Téquy, 1917.
- LACHAUD Georges, *Histoire d'une âme*, Paris, Impr. D. Fontaine, 1888.
- M***, *Souvenirs de la vie d'Éléonore de Gaulmyn, élève du Sacré-Cœur*, Paris et Lyon, Périsse frères, 1847.
- P. A. J. (Abbé), *Un ange sur la terre. Vie et écrits de Elizabeth Fénéline de Sainte-Marie*, Paris, C. Dillet, 1840.
- RENOULT Eugénie, *Eugénie. Vie et lettres d'une orpheline. Morte à l'âge de vingt-trois ans*, Paris, A. Le Clerc, 1839.
- SAZERAC DE LIMAGNE Joséphine, *Journal, pensées et correspondances, précédés d'une notice biographique*, Paris, Librairie Adrien Le Clere, 1874.
- THOMAS Henri (Révérend Père), *Herminie de la Bassemouturie, Souvenirs biographiques et littéraires*, recueillis par le R. P. Henri Thomas, Tournai, Casterman, 1867.
- VEUILLOT Louis, *Agnès de Lauvens ou les Mémoires de Sœur St-Louis, contenant divers souvenirs de son éducation et de sa vie dans le monde, recueillis et publiés par*, Tours, Mame, 1842.
- Vie de Léonie*, Lyon, impr. Périsse fils, 1832.
- VILLIERS G.-M. de (abbé), *Le Modèle de Piété au milieu du monde, ou Vie de Marie-Charlotte D****, Paris, Lehuby, 1843.
- *** (abbé), *Choix de bons livres proposés aux collèges, petits séminaires, pensionnats de jeunes demoiselles, classes d'ouvriers adultes, écoles primaires et salles d'asile*, Paris, librairie de Poussielgue-Rusand, 1838.

Guides de bons livres et ouvrages de morale

- BARAULT et J.H TAILLEFER (abbés), *Manuels de l'Œuvre des Bons livres de Bordeaux* [1834], préface de Noé Richter, Bassac, Plein Chant, 1996.
- BILLIERS (abbé des), *Catalogue méthodique des meilleurs ouvrages d'instruction religieuse*, Paris, Bibliographie catholique, 1844.
- Considération sur la propagation des mauvaises doctrines, par Étienne de Boulogne. Extraits des divers mandements de nos seigneurs les évêques de France*, Société Catholique des Bons livres, Paris, 1826.

DUPANLOUP Félix, *La Femme studieuse. Quelques conseils aux femmes chrétiennes qui vivent dans le monde et sur le travail intellectuel qui leur convient*, Paris, Téqui, 1900 [1869].

Guide du lecteur chrétien, pour diriger dans le choix des ouvrages et la formation des bibliothèques, Lille, Lefort, 1832.

Instruction pastorale sur les mauvais livres, au clergé et aux fidèles de Belgique, suivi de l'historique des Œuvres des bons livres et des bibliothèques paroissiales, et de leur développement en France et en Belgique, Bruxelles, 1843.

LANDRIOT Jean-François, *Conférences aux dames du monde, pour faire suite à la Femme forte et à la Femme pieuse*, Paris, Victor Palmé, 1865.

Mandement de Monseigneur l'évêque de Metz, pour le carême de l'an de grâce 1846, sur le danger des mauvaises lectures, Metz, impr. Collignon, 1846.

BETHLÉEM Louis, *Romans à lire, romans à proscrire. Essai de classification au point de vue moral des principaux romans et romanciers de notre époque (1800-1914)*, Cambrai, O. Masson, 1914.

Études, essais sur la société, la politique et la littérature

ALLART Hortense, *La Femme et la démocratie de nos temps*, Paris, Delaunay, 1836.

—, « Aux femmes », in *Histoire de la République de Florence*, Paris, Delloye, 1843.

AUGER Louis-Simon, « Origines du roman », in *Mélanges philosophiques et littéraires. Tome 2*, Paris, Ladvocat, 1828, p. 355-498.

BACHELLERY Joséphine, *Lettres sur l'éducation*, Paris, 50 rue du Rocher d'Antin, 1848

BLANC Eléonore, *Biographie de Flora Tristan*, Lyon, chez l'auteur, 1845.

BOUCLON de (abbé), *Ferrand et Mariette. De l'influence de la lecture des romans et des vices de nos lois*, Paris, P.-J. Camus, 1847.

CURMER Léon, *De l'établissement des bibliothèques communales en France*, Paris, Guillaumin et Cie, 1846.

DÉMAR Claire, *Ma loi d'avenir* (1833), in Claire Démar, *L'Affranchissement des femmes*, textes publiés par Valentin Pelosse, Paris, Payot, 1976, p. 63-94.

GRANDPRÉ Pauline de, *Les Condamnées de Saint-Lazare. Mémoires de Mme D*****, Paris, F. Curot, 1869.

GUERRY André-Michel, *Essai sur la statistique morale de la France*, Paris, Crochard, 1833.

FRY Elizabeth, *Esquisse de l'origine et des résultats des associations de femmes pour la réforme des prisons en Angleterre, ouvrage traduit de l'anglais par Mlle Ulliac Trémadeure*, Paris, Didier, 1838.

L'Atelier, organe spécial de la classe laborieuse : « Introduction » (sur la littérature contemporaine), n°1, septembre 1840.

MALLET Joséphine, *Les Femmes en prison. Causes de leurs chutes, moyens de les relever*, Moulins, Desrosiers, 1843.

- MARÉCHAL Sylvain, *Projet d'une loi portant défense d'apprendre à lire aux femmes*, 1801, texte établi par Michelle Perrot, Éditions Mille et Une Nuits, 2007.
- NETTEMENT Alfred, *Études critiques sur le roman-feuilleton. 1^{ère} série*, Paris, Lagny Frères, 1847 (2^e ed.).
- , *Histoire de la littérature française sous le gouvernement de Juillet*, Paris, J. Lecoffre, 1854.
- Revue des Deux Mondes* : Eugène Lerminier, « De la littérature des ouvriers », 1841, t. 28, p.955-976.
- Revue des Deux Mondes* : « La Bibliothèque royale et les bibliothèques publiques », par Charles Louandre, 1846, t. 13, p. 1045-1067.
- Revue Indépendante*, 1841, vol. 1, p. 579-581, critique du *Nom de famille*, d'Auguste Luchet, par E. A.
- RYCKÈRE Raymond de, *La Femme en prison et devant la mort : étude de criminologie*, Paris, Masson, 1898.
- STERN Daniel, *Essai sur la liberté*, Paris, Michel Lévy, 1863 [1846]
- SAINTE-BEUVE Charles Augustin, « La Littérature industrielle », *Revue des deux mondes*, 1839, p. 675-691.
- , « Mort de Sir Walter Scott, 17 septembre 1832 », *Premiers lundis*, vol. 2.
- THIBAUDET Albert, *Le Liseur de romans*, Paris, Éditions G. Crès et Cie, 1925.
- TRISTAN Flora, *Nécessité de faire bon accueil aux femmes étrangères*, édition établie par Denys Cuhe, Paris, L'Harmattan, 1988 [1835].
- , *L'Union Ouvrière*, Paris, Prévot, 1843.
- WOLLSTONECRAFT Mary, *Défense des droits de la femme* (1792), édité par Marie-Françoise Cachin, Paris, Payot, 1976.

Rapports et règlements

- ALLÉON A., *Catalogue des livres de la société de lecture de la ville d'Annonay, précédé d'un historique de la société de lecture*, Lyon, Louis Perrin, 1835.
- Association de la Propagation des bons livres de Lyon*, brochure de présentation, Lyon, Périsse, 183 ?
- Catalogue de la bibliothèque de l'Œuvre des bons livres de la ville de Lyon*, établi en 1870 par la Bibliothèque des Bons Livres et précédé d'un aperçu sur l'Œuvre de la Propagation des Bons Livres, Lyon, 1870.
- Cercle religieux et littéraire de Lyon. Discours lu par M. Pierre Devilliers, secrétaire du Conseil d'Administration, le 15 novembre 1824, Lyon, J.-M. Barret, s. d.
- Extrait des statuts de l'Association de la propagation des bons livres établie à Lyon*, Périsse, 183 ?
- GUIZOT François, *Liste des ouvrages dont l'usage a été et demeure autorisé dans les établissements d'instruction primaire*, 30 janvier 1836. Source : http://rhe.ish-lyon.cnrs.fr/fichiers_pdf/toformation/18361230.pdf
- LORRAIN Paul, *Tableau de l'instruction primaire*, Paris, Hachette, 1837.

Règlement de la Société de lecture de Lyon, fondée en 1827, Lyon, imprimerie de Louis Perrin.
Pièces de droit séculier de divers auteurs et sur divers sujets, tome 4, 1837-1840.

SAY Horace, « De l'administration du département de la Seine et de la ville de Paris. VIII. Instruction primaire », in *Économie politique : recueil de monographies ; examen des questions sociales, agricoles, manufacturières et commerciales*, Paris, 1844, p. 259-270.

VILLEMAIN Abel, *Tableau de l'état actuel de l'instruction primaire en France*, Paris, Jules Renouard et Cie, 1841.

Actes d'état civil et registres

Archives de l'AP-HP, Archives de la Salpêtrière, 6Q1-7, Registre d'entrée des aliénées volontaires, 1844-50, année 1849.

Archives de l'AP-HP, Archives de la Salpêtrière, 6Q1-2, Registre d'entrée des aliénées volontaires, 1836-1839.

Archives administratives de la Bibliothèque nationale de France :

- Archives modernes, 551 & 552 (1) : Prêts des manuscrits, An XIII-1848.
- Départements des imprimés : M-14041, Registre de prêts : an XIV-1806 & M-14071, Registres de prêt, 1833

AM Lyon, Registres des naissances, Acte n°3871 – 2E 183 : Acte de naissance d'Éléonore Guyot, 19 octobre 1819.

AM Lyon, Registre des mariages, Acte n°1072 – 2E 336 : Acte de mariage d'Éléonore Guyot et d'Étienne Blanc, 22 septembre 1838.

AD Morbihan, 20 H DEPOT 1/19, Hôpital général de Vannes, quartier des aliénés.

AD de l'Oise, 1 Y 307, Dossier Archives de la maison centrale de Clermont.

AD de la Seine Maritime, registre d'état-civil 3E 00999, acte de mariage n°533, entre Geneviève Fossard et Pierre Goujon, le 8 octobre 1829.

Archives de Paris, Registres des décès du 6^e arrondissement, Acte n°153, V4E 739 Acte de décès d'Éléonore Blanc, 18 janvier 1868.

Bibliographie

1. Instruments de travail

Bibliographies et bases de données en ligne

BERTIER DE SAUVIGNY Guillaume de, *Bibliographie critique des mémoires sur la Restauration*, Genève, Droz, 1988.

BERTHOLLET Denis, *Les Français par eux-mêmes (1815-1885)*, Paris, Oliver Orban, 1991

BOURGUINAT Nicolas, « Bibliographie du voyage des femmes françaises et britanniques en Italie, 1770-1861 », *Genre & Histoire* [En ligne], 9 | Automne 2011, mis en ligne le 09 juin 2012, URL : <http://genrehistoire.revues.org/1461>

CAPELLE Marie-Josèphe, *Mémoires et souvenirs de la Restauration*, rapport de fin d'études du CNAM, 1966, Tapuscrit, Bibliothèque de l'Hôtel de Ville.

HAVELANGE Isabelle, *Un corpus inédit : les ouvrages écrits pour les demoiselles. Les livres pour les jeunes filles, 1750-1830*, [en ligne], URL : <http://rhe.ish-lyon.cnrs.fr/?q=livresdem>.

Inventaire analytique des écrits du for privé du Moyen-Age à 1914, [en ligne], URL : <http://ecritsduforprive.huma-num.fr/memoires19e.htm>

« Médias 19 », base de données sur la petite presse : <http://petitepresse.medias19.org/>
Répertoire analytique de la presse d'éducation et d'enseignement (XVIII^e siècle-1940) établi par Pierre Caspard, [en ligne], URL : <http://www.inrp.fr/presse-education/presentation1.php>

ROSSI Henri, *Mémoires aristocratiques féminins (1789-1848)*, Paris, Honoré Champion, 1998.

STEVENIN Odile, *Mémoires et souvenirs de la monarchie de Juillet*, rapport de fin d'études du CNAM, 1966, Tapuscrit, Bibliothèque de l'Hôtel de Ville.

TULARD Jean, *Nouvelle bibliographie critique des Mémoires sur l'époque napoléonienne*, Genève, Droz, 1991.

Dictionnaires, encyclopédies et anthologies

BARBIER Rémi, BLONDIAUX Loïc et alii (dir.), *Dictionnaire critique et interdisciplinaire de la participation*, publié par le GIS Démocratie et Participation, 2013, [en ligne], URL : <http://www.dicopart.fr/it/dico/>

BARD Christine et CHAPERON Sylvie (dir.), *Dictionnaire des féministes. France XVIII^e-XXI^e siècles*, Paris, PUF, 2017.

BOUCHET Thomas et RIOT-SARCEY Michèle (dir.), *Dictionnaire des Utopies*, Paris, Larousse, 2007.

- BUISSON Ferdinand, *Nouveau dictionnaire de pédagogie*, [en ligne], URL : <http://www.inrp.fr/edition-electronique/lodel/dictionnaire-ferdinand-buisson/>
- HAVELANGE Isabelle, HUGUET Françoise, LEBEDEFF-CHOPPIN Bernadette, CAPLAT Guy (dir.), *Les Inspecteurs généraux de l'instruction publique. Dictionnaire biographique (1802-1914)*, Paris, INRP, 1986.
- Le Maitron*, *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier*, [en ligne] URL : <http://maitron-en-ligne.univ-paris1.fr/>
- PLANTÉ Christine, *Femmes poètes du XIX^e siècle. Une anthologie*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2010 [1998].
- RENNES Juliette (dir.), *Encyclopédie critique du genre*, Paris, La Découverte, 2016
- VAILLANT Alain (dir.), *Dictionnaire du romantisme*, Paris, CNRS Editions, 2012.
- VAILLANT Alain, BERTRAND Jean-Pierre et RÉGNIER Philippe (dir.), *Histoire de la littérature française du XIX^e siècle*, Rennes, PUR, 2006 (2^e ed.).

2. Historiographie, études critiques et épistémologie

Ouvrages généraux

- AGULHON Maurice, « 1830 dans l'histoire du XIX^e siècle français », *Romantisme*, 1980, n°28, p. 15-27.
- BARTHES Roland, « L'effet de réel », *Communications*, 1968/1, n°11, p. 84-89.
- BENJAMIN Walter, « L'Œuvre d'art à l'ère de sa reproductibilité technique (1935) », in *Idem, Œuvres III*, Paris, Gallimard, 2000, p. 67-113.
- BESSIN Marc, BIDART Claire, GROSSETTI Michel (dir.), *Bifurcations. Les sciences sociales face aux ruptures et à l'évènement*, Paris, La Découverte, 2010.
- BOQUET Damien et NAGY Piroška, « Une histoire des émotions incarnées », *Médiévales*, 2011/61, p. 5-24.
- CERTEAU Michel de, *L'Invention du quotidien. T.1. Les arts de faire*, Paris, Gallimard, 1990.
- CHARLE Christophe, « Méthodes historiques et méthodes littéraires, pour un usage croisé », *Romantisme*, n°143, 2009, p. 13-29.
- CHARTIER Roger, « Le monde comme représentation », *Annales ESC*, 1989/6, n°44, p. 1505-1520.
- Au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétudes*, Paris, Albin Michel, 1998.
- CORBIN Alain, « Le vertige des foisonnements. Esquisse panoramique d'une histoire sans nom », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 1992/1, n°39, p. 103-126.
- DOSSE François, *L'Empire du sens. L'humanisation des sciences sociales*, Paris, La Découverte, 1995.

- FEBVRE Lucien, « Comment reconstituer la vie affective d'autrefois ? La sensibilité et l'histoire », in *Combats pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 1992 [1952], p. 221-238.
- FUREIX Emmanuel et JARRIGE François, *La Modernité désenchantée. Relire l'histoire du XIX^e siècle français*, Paris, La Découverte, 2015.
- GINZBURG Carlo, « De près, de loin. Des rapports de force en histoire », Entretien réalisé par Philippe Mangeot, *Vacarmes*, 2002/18, [en ligne], URL : <http://www.vacarme.org/article235.html>
- , « Traces », in Idem, *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et histoire*, Paris, Verdier, 2010 [1979].
- , *Le Fil et les traces. Vrai, faux, fictif*, Paris, Verdier, 2010.
- JABLONKA Ivan, *L'Histoire est une littérature contemporaine. Manifeste pour les sciences sociales*, Paris, Seuil, 2014.
- JAUSS Hans Robert, *Pour une esthétique de la réception*, Paris, Gallimard, 2010 [1978].
- LEPETIT Bernard, *Les Formes de l'expérience : une autre histoire sociale*, Paris, Albin Michel.
- LEVI Giovanni, « Les usages de la biographie », *Annales. Economies, Sociétés, Civilisations*, 1989/44, n°6, p. 1325-1336.
- LOBRIGA Sabrina, « La biographie comme problème », in REVEL Jacques (dir.), *Jeux d'échelle. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard-Le Seuil, 1996, p. 209-232.
- LUC Jean-Noël, « L'illusion statistique », *Annales ESC*, juillet-août 1986, n°4, p. 887-911.
- LYON-CAEN Judith et RIBARD Dinah, *L'Historien et la littérature*, Paris, La Découverte, 2010.
- MARROU Henri-Irénée, *De la connaissance historique*, Paris, Seuil, 1954.
- PASSERON Jean-Claude, « Biographies, flux, itinéraires, trajectoires », *Revue française de sociologie*, 1990/1, n°31, p. 3-22.
- PASSERON Jean-Claude et REVEL Jacques, « Penser par cas. Raisonner à partir de singularités », in Idem (dir.), *Penser par cas*, Paris, Éditions de l'EHESS, 2005, p. 9-44.
- RANCIÈRE Jacques, *Politique de la littérature*, Paris, Galilée, 2007.
- REVEL Jacques, « Micro-analyse et construction du social », in Idem (dir.), *Jeux d'échelle. La micro-analyse à l'expérience*, Paris, Gallimard-Le Seuil, 1996, p. 15- 36.
- RICOEUR Paul, *Temps et récit*, Paris, Seuil, 1985.
- RIOT-SARCEY Michèle, « De la représentation », *Romantisme*, 2000, n°110, p. 3-12.
- SCHMITT Jean-Claude, « La découverte de l'individu : une fiction historiographique ? », in Idem, *Le corps, les rites, les rêves, le temps : essais d'anthropologie médiévale*, Paris, Gallimard, 2001.
- TARRAGONI Federico, « Du rapport de la subjectivation politique au monde social. Les raisons d'une mésentente entre sociologie et philosophie politique », *Raisons Politiques*, 2016/2, n°62, p. 115-130.
- VEYNE Paul, *Comment on écrit l'histoire*, Seuil, 1978, p. 23.

Ouvrages théoriques et historiographiques sur le genre

- BEAUVALET-BOUTOUYRIE Scarlett et BERTHIAUD Emmanuelle, *Le Rose et le Bleu. La fabrique du féminin et du masculin, cinq siècles d'histoire*, Paris, Belin, 2016.
- BERTRAND-JENNINGS Chantal, *Masculin/ féminin. Le XIX^e siècle à l'épreuve du genre*, Toronto, Centre d'études du XIX^e siècle Joseph Sablé, 1999.
- BONNEMAISON-PAQUIN Christine, « Un paradoxe féminin. Participation et mise en marge dans l'histoire littéraire », in BERTRAND-JENNINGS Chantal, *Masculin/ féminin. Le XIX^e siècle à l'épreuve du genre*, Toronto, Centre d'études du XIX^e siècle Joseph Sablé, 1999, p. 215-226.
- BUTLER Judith, *Le Récit de soi*, Paris, PUF, 2007.
- , *Trouble dans le genre. Pour un féminisme de la subversion*, Paris, La Découverte, 2015 [1990].
- CASSAGNES-BROUQUET Sophie et DUBESSET Mathilde, « La fabrique des héroïnes », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, 2009, n°30, p. 7-18.
- CERVILLE Maxime et TESTENOIRE Armelle dans « Du sujet collectif au sujet individuel, et retour », Introduction au dossier « Subjectivités et rapports sociaux », *Les cahiers du genre*, 2012/2, n°53, p. 5-17.
- DAUPHIN Cécile *et alii*, « Culture et pouvoir des femmes : essai d'historiographie », *Annales ESC*, mars-avril 1986, n°2, p. 271-293.
- DOWNS Laura Lee, *Writing Gender History*, New-York, Bloomsbury Academic, 2010.
- FOUGEYROLLAS-SCHWEBEL Dominique, PLANTÉ Christine, RIOT-SARCEY Michèle, ZAIDMAN Claude (dir.), *Le Genre comme catégorie d'analyse : histoire, sociologie, littérature*, Paris, L'Harmattan, 2003.
- GOODMAN Dena, « Public Sphere and Private Life : Toward a Synthesis of Current Historiographical Approaches to the Old Regime », *History and Theory*, Vol. 31, n°1, 1992, p. 1-20.
- LASSERRE Audrey, « La Volonté de savoir », *Fabula LHT*, n°7, avril 2010, en ligne : <http://www.fabula.org/lht/index.php?id=836>.
- MATHIEU Nicole-Claude, « Quand céder n'est pas consentir : des déterminants matériels et psychiques de la conscience dominée des femmes, et de quelques-unes de leurs interprétations en ethnologie », in *Idem, L'Anatomie politique. Catégorisations et idéologies du sexe*, Paris, Côté-femmes, 1991, p. 131-226.
- PLANTÉ Christine, « Femmes exceptionnelles. Des exceptions pour quelle règle ? », *Les Cahiers du GRIF*, 1988/1, n°37, p. 90-111.
- , « La place des femmes dans l'histoire littéraire : annexe ou point de départ d'une relecture critique », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2003/3, n° 103, p. 655-668.
- PERROT Michelle, *Les Femmes ou les silences de l'histoire*, Paris, Flammarion, 1998.

- , « Georges Duby et l’imaginaire-écran de la féminité », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, n°8, 1998.
- RIOT-SARCEY, « Un autre regard sur l’histoire », in *Idem* (dir.), *De la différence des sexes en histoire*, Paris, Larousse, 2010, p. 9-22.
- , « Sujet et pouvoir : penser le genre avec Foucault », in Danielle Chabaud-Rychter, Virginie Descoutures, Anne-Marie Devreux, Eleni Varikas (dir.), *Sous les sciences sociales, le genre. Relectures critiques de Max Weber à Bruno Latour*, Paris, La Découverte, 2010, p. 485-498.
- , *Le Genre en questions. Pouvoir, politique, écriture de l’histoire (Recueil de textes 1993-2010)*, Paris, Créaphis, 2016.
- ROGERS Rebecca, « Le sexe de l’espace : réflexions sur l’histoire des femmes au XVIII^e et XIX^e siècle dans quelques travaux américains, anglais et français », in WAQUET Jean-Claude, GOERG Odile et ROGERS Rebecca (dir.), *Les Espaces de l’historien*, Strasbourg, Presses universitaires de Strasbourg, 2000, p.181-202.
- , « Revoir l’histoire de l’éducation sous l’analyse du genre : nouvelles perspectives », in BODINIER Bernard, GEST Martine, LEMONIER DELPY Marie-Françoise et PASTEUR Paul (dir.), *Genre et éducation : former, se former, être formée au féminin*, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2009, p. 13-29.
- SCOTT Joan W., « Le genre : une catégorie utile d’analyse historique (1986) », in *Idem*, *De l’utilité du genre*, Paris, Fayard, 2012, p. 17-54.
- THÉBAUD Françoise, *Écrire l’histoire des femmes et du genre*, Lyon, ENS Éditions, 2007 [1998], p. 135.
- , « Rapport sur la grande collecte "Archives de femmes" », 2017, p. 14, [en ligne] URL : <http://www.mnemosyne.asso.fr/mnemosyne/wp-content/uploads/2017/03/Rapport-Grande-collecte.pdf>
- THÉRENTY Marie-Ève, « Pour une histoire genrée des médias », *Questions de communication*, 2009/15, p. 247-260.
- THOMPSON Victoria E., « L’histoire du genre : trente ans de recherches des historiennes américaines de la France », traduction de Edith Febvet, *Cahiers d’histoire. Revue d’histoire critique*, 2005, n°96-97, p. 41-62.
- TIPPELSKIRSCH Xenia von, « Histoire de lectrices en Italie au début de l’époque moderne. Histoire et genre », *Revue de synthèse*, 6^e série, n°1-2, 2007, p. 181-208.
- VARIKAS Eleni, « Subjectivité et identité de genre. L’univers de l’éducation féminine dans la Grèce du XIX^e siècle », *Genèses*, 1991/6, n°1, p. 29-51.
- , « La figure du Paria : une exception qui éclaire la règle », *Tumultes*, 2003/2, n°21-22, p. 87-105
- , *Les Rebuts du monde. Figures du paria*, Paris, Stock, 2007.

Écritures personnelles : approches historiques et littéraires

- ARTIÈRES Philippe et KALIFA Dominique, « L'historien et les archives personnelles : pas à pas », *Sociétés et représentations*, 2002/1, n°13, p. 7-15.
- ARTIÈRES Philippe et LAÉ Jean-François, *Archives personnelles. Histoire, anthropologie et sociologie*, Paris, Armand Colin, 2011.
- BARDET Jean-Pierre et RUGGIU Jean-François (dir.), *Les Écrits du for privé en France, du Moyen-Age à 2015*, Paris, Éditions du CTHS, 2014.
- BOURDIEU Pierre, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en Sciences Sociales*, 62/1, 1986, p. 69-72.
- COUDREUSE Anne et SIMONET-TENANT Françoise (dir.) « Pour une histoire de l'intime et de ses variations », *Itinéraires. Littératures, textes, cultures*, 2009, n°4.
- DAUPHIN Cécile, « Les correspondances comme objet historique. Un travail sur les limites », *Sociétés et représentations*, 2002/1, n° 13, p. 43-50.
- DIDIER Béatrice, *Le Journal intime*, Paris, PUF, 1976.
- FABRE Daniel (dir.), *Écritures ordinaires*, Paris, POL, 1993.
- « Vivre, écrire, archiver », *Sociétés et Représentations*, 2002/1, n°13, p. 17-42.
- FABRE Daniel, MASSENZIO Marcello, SCHMITT Jean-Claude, « Autobiographie, histoire et fiction », *L'Homme*, 2010, n°195-196, p. 83-101.
- FOUCAULT Michel, « L'Écriture de soi (1983) », in *Idem, Dits et écrits, t. 2 : 1976-1988*, Paris, Gallimard, 2001, p. 1234-1249.
- GUSDORF Georges, *Lignes de vie 1. Les Écritures du moi*, Paris, Odile Jacob, 1990
- HENRYOT Fabienne (dir.), *L'Historien face au manuscrit. Du parchemin à la bibliothèque numérique*, Louvain, Presses universitaires de Louvain, 2013, p. 167-188.
- HOUBRE Gabrielle et ROCHEFORT Florence, « Témoignage : entretien avec Philippe Lejeune », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, 1996, n° 4, [en ligne], URL : <https://clio.revues.org/438>
- IUSO Anna, « Les archives du moi ou la passion autobiographique », *Terrain*, n°28, 1997, p. 125-138
- KALIFA Dominique, « L'imprimé, le texte et l'historien : vieilles questions, nouvelles réponses ? », *Romantisme*, 2009/1, n°43, p. 93-99
- LECARME-TABORNE Éliane, « L'autobiographie des femmes », *Fabula LHT*, 2010, n°7, [en ligne] URL : <http://www.fabula.org/lht/7/lecarme-tabone.html>.
- LECARME Jacques, « La légitimation du genre », in « Le Récit d'enfance en question », *Cahiers de sémiotiques textuelles*, Nanterre, Université Paris X, 1998, p. 21-37.
- LEJEUNE Philippe, *L'Autobiographie en France*, Paris, Armand Colin, 1998 [1971].
- , *Le Pacte autobiographique*, Paris, Seuil, 1996 [1975]
- , « L'ère du soupçon », in « Le Récit d'enfance en question », *Cahiers de sémiotiques textuelles*, Nanterre, Université Paris X, 1998, p. 41-67.

- , *Aux origines du journal personnel, 1750-1815*, Paris, Honoré Champion, 2016.
- LUCIANI Isabelle, « Le récit de soi comme projet d'histoire sociale », in LUCIANI Isabelle et PIÉTRI Valérie (dir.), *Écriture, récit et trouble(s) de soi. Perspectives historiques, France XVI^e-XX^e siècles*, Aix-en-Provence, PUP, 2012, p. 246-254.
- PACHET Pierre, *Les Baromètres de l'âme. Naissance du journal intime*, Le Bruit du temps, 2015 [1990].
- POPKIN Jeremy, *History, Historians and Autobiography*, Chicago, Chicago University Press, 2005
- RODET Chantal, « Témoigner : une disposition ? Profil, trajectoires et pratiques d'auteurs de récits autobiographiques » in Sarah Cordonnier (dir.), *Trajectoire et témoignage. Pour une réflexion pluridisciplinaire*, Paris, Éditions des archives contemporaines, 2015, p. 79-96.
- SIMONET-TENANT Françoise, *Le Journal intime*, Paris, Nathan « 128 », 2001.
- (dir.), *Le Propre de l'écriture de soi*, Paris, Téraèdre, 2007.
- , *Journal personnel et écriture épistolaire, ou les affinités électives*, Louvain La Neuve, Academia Bruylant, 2009.
- SCHMITT Jean-Claude, *La Conversion d'Hermann le Juif. Autobiographie, histoire et fiction*, Paris, Seuil, 2013.

3. Femmes et genre, XVIII^e-XIX^e siècles

- FRAISSE Geneviève et PERROT Michelle (dir.), *Le XIX^e siècle*, in DUBY Georges et PERROT Michelle (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Plon, 2002 [1991], t. 4
- GODINEAU Dominique, *Les Femmes dans la France moderne, XVI^e-XVIII^e siècles*, Paris, Armand Colin, 2015.
- PRIMI Alice, « La question des femmes au XIX^e siècle », in Michèle Riot-Sarcey (dir.), *De la différence des sexes, en histoire*, Paris, Larousse, 2010, p. 163-184.
- ZEMON DAVIS Natalie et FARGE Arlette (dir.), *XVI^e-XVIII^e siècle*, in DUBY George et PERROT Michelle (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Plon, 2002 [1991], t. 3.

Éducation des filles

- BOYER-VIDAL Marie-Françoise, « L'éducation des filles et la littérature de poupée au XIX^e siècle », in BODINIER Bernard, GEST Martine, LEMONIER DELPY Marie-Françoise et PASTEUR Paul (dir.), *Genre et éducation : former, se former, être formée au féminin*, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2009, p. 217-233.
- BROUARD-ARENDTS Isabelle et PLAGNOL-DIEVAL Marie-Emmanuelle , (dir.), *Femmes éducatrices au siècle des Lumières*, Rennes, PUR, 2016.
- CASPARD Pierre, « À quoi tient la supériorité des filles ? Contribution à l'analyse historique d'un problème », *Histoire de l'éducation*, 2007, n°115-116, p. 81-148.

- CHERRAD Sonia, *Le Discours pédagogique féminin au temps des Lumières*, Oxford, Voltaire Foundation, 2015
- CLARK Linda L., *Schooling the Daughters of Marianne : Textbooks and the Socialization of Girls in Modern French Primary Schools*, Albany, State University of New York, 1984
- DE BELLAIGUE Cristina, *Educating Women. Schooling and Identity in England and France, 1800-1867*, Oxford, Oxford University Press, 2007.
- FAYOLLE Caroline, « Le sens de l'aiguille. Travaux domestiques, genre et citoyenneté (1789-1799) », *Cahiers du genre*, 2012/2, n°53, p. 165-187
- , *Genre, savoir et citoyenneté : les enjeux politiques de l'éducation des filles (1789-1820)*, thèse pour le doctorat d'histoire, sous la direction de Michèle Riot-Sarcey, Université Paris 8, 2013.
- , *La Femme nouvelle. Genre, éducation, Révolution (1789-1830)*, Paris, Éditions du CTHS, 2017.
- GRELL Chantal et RAMIÈRE DE FORTANIER Arnaud, *L'Éducation des jeunes filles nobles en Europe, XVII^e-XVIII^e siècle*, Paris, Presses de l'Université Paris-Sorbonne, 2004.
- GROSSIR Claudine, « Apprendre à lire et à écrire », *Les Amis de George Sand*, 2013, n°35, « George Sand et l'éducation », p. 113-141.
- GUILLAUME Denise, *Le Destin des femmes et l'école. Manuels d'histoire et société*, Paris, L'Harmattan, 1999.
- HECQUET Michèle, *L'Éducation des filles au temps de George Sand*, Artois Presses Université, 1998.
- HULIN Nicole, *Les Femmes, l'enseignement et les sciences. Un long cheminement XIX^e-XX^e siècles*, Paris, L'Harmattan, 2008 [2002].
- KILROY Phil, *The Society of the Sacred Heart in Nineteenth-Century France, 1800-1865*, Cork, Cork University Press, 2012
- LEGROS Valérie, « Manuels scolaires d'arithmétique au XIX^e siècle : présence/absence des femmes et « création » de représentations sexuées », intervention au colloque organisé par le centre Hubertine Auclert « Manuels scolaires. Genre et égalité », Paris, 2 juillet 2014, [en ligne], URL : http://www.anef.org/wp-content/uploads/2014/06/actes_04_manuelscolaire_22122014_web.pdf.
- MAYEUR Françoise, *L'Éducation des filles en France au XIX^e siècle*, Paris, Perrin, 2008 [1979].
- MONGENOT Christine, « De Mme de Maintenon aux auteurs de théâtre d'éducation : avatars ou mutations de la « conversation pédagogique » », in BROUARD-ARENDIS Isabelle et Marie- PLAGNOL-DIÉVAL Emmanuelle (dir.), *Femmes éducatrices au siècle des Lumières, op. cit.*, p. 253-273.
- PFENDER Olivia, *Guizot et Henriette. Éducation, genre et protestantisme*, mémoire de M1 réalisé sous la direction de Dominique Kalifa, Université Paris 1, 2013.
- POTTIN Marc-Antoine, « Dupanloup et l'éducation des filles », in BODINIER Bernard, GEST Martine, LEMONIER DELPY Marie-Françoise et PASTEUR Paul (dir.), *Genre et*

- éducation : former, se former, être formée au féminin, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2009, p. 353-364.
- PROST Antoine, « Inférieur ou novateur ? L'enseignement secondaire des jeunes filles (1880-1887), *Histoire de l'éducation*, « L'éducation des filles XVIII^e-XXI^e siècles », n°115-116, 2007, p. 149-169.
- ROGERS Rebecca, *Les Demoiselles de la Légion d'honneur. Les maisons d'éducation de la Légion d'honneur au XIX^e siècle*, Paris, Plon, 1992
- « La sous-maîtresse française au XIX^e siècle : domestique ou enseignante stagiaire ? », *Histoire de l'éducation*, 2003, n°98, p. 37-60.
- *Les Bourgeoises au pensionnat. L'éducation féminine au XIX^e siècle*, Rennes : PUR. (2007
- « L'Éducation des filles : un siècle et demi d'historiographie », *Histoire de l'Éducation*, 2007, 115-116, p. 37-79.
- SONNET, Martine, *L'Éducation des filles au temps des Lumières*, Paris, Les Editions du Cerf, 2011.

Culture, écriture, lecture

- ANFRAY Clélia, « La lectrice et la révélation du désir. Etude de la scène de lecture dans les romans du XIX^e siècle », *Revue d'histoire littéraire de la France*, 2005, n°1, vol. 105, p. 111-119.
- ARAGON Sandrine, *Des liseuses en péril : les images de lectrices dans les textes de fiction de la Pretieuse de l'abbé de Pure à Madame Bovary de Flaubert (1656-1856)*, Paris, Honoré Champion, 2003.
- AUSLANDER Léora, « The Gendering of Consumer Practices in Nineteenth-Century France » in GRAZIA Victoria de and FURLOUGH Ellen (eds.), *Sex of Things: Essays on Gender and Consumption*, Berkeley, University of California Press, 1996, pp. 79-112.
- BADIA Janet et Jenifer Phegley, *Reading Women : Literary Figures and Cultural Icons from the Victorian Ages to the Present*, University of Toronto Press, 2006
- BAUDRY Marie, « Le livre avalé : diététique de la lecture féminine au XIX^e siècle », *Equinoxes. A Graduate Journal for French and Francophone Studies*, 7: 2006. http://www.brown.edu/Research/Equinoxes/journal/Issue%207/eqx7_baudry.html
- , « Portrait de la lectrice en malade : la mise à distance du savoir ? », in BAJOMÉE Danielle, DOR Juliette et HENNEAU Marie-Elisabeth (dir.), *Femmes et livres*, Paris, L'Harmattan, 2007, p. 139-149.
- , *Lectrices romanesques. Représentations et théorie de la lecture aux XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Classiques Garnier, 2014.
- BERTRAND-JENNINGS Chantal, *Un autre mal de siècle. Le romantisme des romancières 1800-1846*, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 2005
- BLOOM Lynn Z., « "I Write for Myself and Strangers": Private Diaries as Public Documents », in BUNKERS Suzanne L. and HUFF Cynthia A. (eds), *Inscribing the Daily*.

- Critical Essays on Women's Diaries*, Amherst, University of Massachusetts Press, 1996, p. 25-27.
- BROUARD-ARENDS Isabelle (dir.), *Lectrices d'Ancien Régime*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2003.
- BRUNEREAU Jeanne, *La Presse féminine et la critique littéraire. 1800-1830 : leurs rapports avec l'histoire des femmes*, Paris, EVE et son espace créatif, 2000.
- CADENE Nicole, « Mon énigme éternel ». *Marie-Edmée Pau, une jeune fille française sous le second Empire*, Aix-en-Provence, Presses universitaires de Provence, 2012.
- CHARRON Hélène, *Les Formes de l'illégitimité intellectuelle. Les femmes dans les sciences sociales françaises (1890-1940)*, Paris, CNRS Éditions, 2013.
- CLAIRE Élisabeth, « Inscrire le corps révolutionnaire dans la pathologie morale : la valse, le vertige, et l'imagination des femmes », *Orages. Littérature et culture 1760-1830 : Sexes en Révolution*, 2013, n°12, p. 87-109.
- COHEN Margaret, *The Sentimental Education of the Novel*, Princeton, Princeton University Press, 1999.
- CONSTANS Ellen, *Parlez-moi d'amour. Le roman sentimental, des romans grecs aux collections de l'an 2000*, Limoges, PULIM, 1999.
- COSNIER Colette, *Le Silence des filles. De l'aiguille à la plume*, Paris, Fayard, 2001.
- DEL LUNGO Andrea et LOUICHON Brigitte (dir.), *La Littérature en bas-bleus. T. 1. Romancières sous la Restauration et la monarchie de Juillet (1815-1848)*, Paris, Editions Classiques Garnier, 2010.
- DUBOIS-NYART Armel, DUFOURNAUD Nicole, PAUPERT Anne (dir.), *Revisiter la Querelle des femmes. Discours sur l'égalité/inégalité des femmes et des hommes, de 1400 à 1600*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2013.
- « Écrire au quotidien », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, 2012, n° 35.
- ERNOT Isabelle, « L'histoire des femmes et ses premières historiennes (XIX^e- début XX^e siècles), *Revue d'histoire des sciences humaines*, 2007/1, n°16, p. 165-194.
- FABRE Daniel, « Lire au féminin », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, n°11, 2000, [en ligne] URL : <https://clio.revues.org/219>.
- FLINT Kate, *The Woman Reader. 1837-1914*, Oxford, Clarendon Press, 1993.
- FORLANI Séverine, *Femmes, pouvoir et bibliothèques. L'accès aux hautes fonctions dans les bibliothèques françaises*, Mémoire de fin d'étude sous la direction d'Anne-Marie Bertrand, ENSSIB, 2010.
- FRAISSE Geneviève, *Muse de la raison. Démocratie et exclusion en France*, Paris, Gallimard, 1995.
- FRAPPIER-MAZUR Lucienne, « La référence à George Sand dans quelques textes autobiographiques de femmes », in DONALDSON-EVANS Mary, FRAPPIER-MAZUR Lucienne, PRINCE Gérald (dir.), *Autobiography, Historiography, Rhetoric : A Festschrift in Honor of Franck Paul Bowman*, Rhodopi, Amsterdam, 1994, p. 87-101.

- GOODMAN Dena, *The Republic of Letters. A Cultural History of the French Enlightenment*, Cornell University Press, 1984.
- , « L'Ortografie des Dames: Gender and Language in the Old Regime », *French Historical Studies*, 2002, n°25, p. 191-223.
- HAASE-DUBOSC Danielle, HENNEAU Marie-Elisabeth (dir.), *Revisiter la Querelle des femmes. Discours sur l'égalité/inégalité des femmes et des hommes, de 1600 à 1750*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2013.
- HAVELANGE Isabelle, *La Littérature à l'usage des demoiselles (1750-1830)*, thèse de 3e cycle en histoire sous la direction de Dominique Julia, Paris, EHESS, 1984.
- HESSE Carla, *The Other Enlightenment. How French Women Became Modern*, Princeton, Princeton University Press, 2001.
- HIBBS-LISSORGUES Solange, *Femmes et lectures au XIX^e siècle en Espagne : doctrine et pratiques*, Alicante, Biblioteca virtual Miguel de Cervantes, 2010.
- HOOCK-DEMARLE Marie-Claire, « Le langage littéraire des femmes enquêtrices », in MICHAUD Stéphane (éd.), *Un fabuleux destin. Flora Tristan*, actes du colloque international Flora Tristan, Dijon, 1984, Éditions Universitaires de Dijon, 1985, p. 95-105.
- HOOK-DEMARLE Marie-Claire, « Correspondances féminines au XIX^e siècle. De l'écriture ordinaire au réseau », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, 2012, n° 35, p. 67-88.
- KLEINERT Anne-Marie, *Le Journal des Dames et des Modes, ou la conquête de l'Europe féminine (1797-1839)*, Stuttgart, Thorbecke, 2001.
- LACOUÉ-LABARTHE Isabelle et MOUYSET Sylvie, « De l'« ombre légère » à la « machine à écrire familiale ». L'écriture quotidienne des femmes », *Clio. Histoire, Femmes, et Sociétés*, 2012, n°35, p. 7-20.
- LANDES Joan, *Women and the Public Sphere in the Age of the French Revolution*, Cornell University Press, 1988.
- LÉGER-PATURNEAU Christine, *Le Journal des Demoiselles et l'éducation des filles sous la monarchie de Juillet (1833-1848)*, thèse de doctorat en littérature française sous la direction de Jacques Seebacher, Université Paris VII, s.d., 2 vol.
- LEGRAND Amélie, « Lecture et identité féminine : l'exemple de la réception de *Delphine* et de *Corinne* ou *L'Italie* sous la Restauration », *Cahiers Staëliens*, n°57, 2006, p. 157-170.
- LAVAUD Martine, « Littérature féminine et science virile : sur les territoires intellectuels du XIX^e siècle », in BARD Christine (dir.), *Le Genre des territoires : féminin, masculin, neutre*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, 2004, p. 175-186.
- LE DŒUFF Michèle, *L'Étude et le rouet. Des femmes, de la philosophie, etc.*, Paris, Seuil, 2008 [1989].
- LOUICHON Brigitte, *Romancières sentimentales (1789-1825)*, Saint-Denis, Presses Universitaires de Vincennes, 2009.
- MCCALL-SAINT-SAËNS Anne E., « Écrire la lecture expérimentale : Du Secrétaire intime au Marquis de Villemer », *Études littéraires*, 2003/35, n°2-3, [en ligne], URL : <https://www.erudit.org/fr/revues/etudlitt/2003-v35-n2-3-etudlitt860/010522ar.pdf>

- MONICAT Bénédicte, « Les vertus du savoir. Livres d'instruction et littérature féminine au XIX^e siècle », in TRIAIRE Sylvie, PLANTÉ Christine, et VAILLANT Alain (dir.), *Féminin/Masculin. Écritures et représentations. Corpus collectifs*, Montpellier, Presses Universitaires de la Méditerranée, 2003, p. 81-91.
- , *Devoirs d'écriture. Modèles d'histoire pour filles et littérature féminine au XIX^e siècle*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2006.
- MOSCONI Nicole, *Femmes et savoir. La société, l'école et la division sexuelle des savoirs*, Paris, L'Harmattan, 1994.
- NESCI Catherine, « Droit de réponse : lettre apostolique et lettre polémique dans le journal féminin des années 1830 », *Médias 19* [en ligne], URL : <http://www.medias19.org/index.php?id=305>.
- NORRIS Anna, *L'Écriture du défi : textes carcéraux féminins des XIX^e et XX^e siècles*, Birmingham, Summa Publications, 2003.
- « Objets et fabrication du genre », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, 2014, n°40, p. 7-18.
- PEARSON Jacqueline, *Women's reading in Britain. 1750-1830. A Dangerous Recreation*, Cambridge University Press, 1999.
- PERROT Michelle, « Les intellectuelles dans les limbes du XIX^e siècle », in TREBITSCH Michel et BLUM Françoise (dir.), *Intellectuelles : du genre en histoire des intellectuelles*, Paris, Éditions Complexe, 2004, p. 101-114.
- PERROT Michelle et RIBEILL Georges, *Le Journal intime de Caroline B.*, Paris, Montalba, 1985.
- PLANTÉ Christine, *La Petite Sœur de Balzac. Essai sur la femme auteur*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2015 [1989].
- , « L'intime comme valeur publique : les lettres d'Eugénie de Guérin », in BOSSIS Mireille (dir.), *La Lettre à la croisée de l'individuel et du social*, Paris, Kimé, 1994, p. 82-90.
- (dir.), *L'Épistolaire, un genre féminin ?*, Paris, Honoré Champion, 1998.
- , « Un roman épistolaire féminin ? Pour une critique de l'imaginaire générique (Constance de Salm, *Vingt-quatre heures d'une femme sensible*) », in MARIETTE-CLOT Catherine et ZANONE Damien, *La Tradition des romans de femmes. XVIII^e-XIX^e siècles*, Paris, Honoré Champion, 2012, p. 275-296.
- REID Martine, *Des femmes en littérature*, Paris, Belin, 2010.
- (dir.), *Les Femmes dans la critique et l'histoire littéraire*, Paris, Honoré Champion, 2011.
- REVERZY Éléonore, « Elisa Bovary, portrait de la prostituée en lectrice », *Cahiers Jules & Edmond de Goncourt*, 2009/1, n°16, p. 20-31.
- RICHTER Noé, *Les Femmes et la lecture au XIX^e siècle*, Bernay, Société d'histoire de la lecture, 2004.
- RIOT-SARCEY Michèle, *De la liberté des femmes : lettres de Dames au Globe*, Paris, Côté-femmes, 1992.

- RITTER Richard de, *Imagining Women Readers, 1789-1820 : Well-Regulated Minds*, Manchester, Manchester University Press, 2015.
- SANDRAS Agnès, « Les femmes dans les bibliothèques populaires, une présence volontairement oubliée ? Quelques pistes de réflexion », in CRISTEN Carole et BESSE Laurent (dir.), *Histoire de l'éducation populaire, 1815-1945. Perspectives françaises et internationales*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2017, p. 200-214.
- SETH Catriona, *La Fabrique de l'intime. Mémoires et journaux de femmes du XVIII^e siècle*, Paris, Robert Laffont, 2013.
- SULLEROT Evelyne, *Histoire de la presse féminine des origines à 1848*, Paris, Armand Colin, 1964.
- TIMMERMANS Linda, *L'Accès des femmes à la culture sous l'Ancien Régime*, Paris, Honoré Champion, 2005
- VIENNOT Éliane (dir.), *Revisiter la Querelle des femmes. Discours sur l'égalité/inégalité des femmes et des hommes, de 1750 aux lendemains de la Révolution*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2012.
- VERNUS Michel, « La lecture féminine en Franche-Comté au XVIII^e siècle », *Histoire et civilisation du livre*, 2011, VII, p. 285-299.
- WOOLF Virginia, *Une chambre à soi*, traduction de Clara Malraux, Paris, Éditions 10-18, 2001 [1928].
- ZANONE Damien, « Le romanesque des femmes », in MARIETTE-CLOT Catherine et ZANONE Damien (dir.), *La Tradition des romans de femmes (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Paris, Honoré Champion, 2012, p. 343-356.

Féminismes

- ADLER Laure, *À l'aube du féminisme. Les premières journalistes (1830-1850)*, Paris, Payot, 1979.
- ALBISTUR Maïté et ARMOGATHE Daniel, *Histoire des féminismes en France du Moyen-Age à nos jours*, Paris, Éditions des Femmes, 1977.
- BERNEZ Marie-Odile, « Catherine Macaulay et Mary Wollstonecraft. Deux femmes dans le débat sur la Révolution française en Angleterre », *Annales historiques de la Révolution française*, 2006, n°344, p. 161-178.
- CROSS Maïre, « Flora Tristan, un exemple à suivre ? Itinéraire d'une femme engagée dans la cité », in CORBIN Alain, LALOUETTE Jacqueline, RIOT-SARCEY Michèle (dir.), *Femmes dans la Cité, 1815-1871*, Paris, Créaphis, 1997, p. 319-333.
- ELHADAD Lydia, « Femmes prénommées : les prolétaires saint-simoniennes rédactrices de « La femme libre » 1832-1834 », *Révoltes logiques*, 1977, n°5, p. 29-60.
- FRAISSE Geneviève, *La Raison des femmes*, Paris, Plon, 1992.
- Fraisse G., *Les Femmes et leur histoire*, Paris, Gallimard, 2010 [1998].
- KOLLY Bérengère, *Et de nos sœurs séparées... Lecture de la sororité*, Paris, Lussaud, 2012.

- MARGADANT Jo Burr (éd.), *The New Biography. Performing Femininity in Nineteenth-Century France*, Berkeley, University of California Press, 2000.
- MICHAUD Stéphane (éd.), *Un Fabuleux destin. Flora Tristan*, actes du colloque international Flora Tristan, Dijon, 1984, Éditions Universitaires de Dijon, 1985.
- , « Deux interprètes de la Révolution : Flora Tristan et Pauline Roland », in Marie-Françoise Brive (dir.), *Les Femmes et la Révolution française*, Actes du colloque international de Toulouse, 1989, Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, 1991, t. 3, p. 184-200.
- (dir.), *Flora Tristan, George Sand, Pauline Roland. Les femmes et l'invention d'une nouvelle morale*, Paris, Creaphis, 1994.
- MOSES Claire G., *French Feminism in the 19th Century*, Albany, State of New York University Press, 1984
- OFFEN Karen, *Les Féminismes en Europe (1700-1950)*, Rennes, PUR, 2012
- PERROT Michelle, « Flora Tristan enquêtrice », in MICHAUD Stéphane (éd.), *Un fabuleux destin. Flora Tristan*, actes du colloque international Flora Tristan, Dijon, 1984, Éditions Universitaires de Dijon, 1985, p. 82-94.
- PLANTÉ Christine, *Les Saint-simoniennes ou la quête d'une identité impossible*, thèse de doctorat de 3^e cycle en littérature française, Université Paris 3, 1983.
- , « Les saint-simoniennes », in COHEN Yolande (dir.), *Femmes et contre-pouvoir*, Montréal, Boréal, 1987, p. 81-100.
- , « Une expérience pionnière de presse féministe », in CAZALS Rémy (dir.), *Le Mouvement saint-simonien de Sorèze à l'Égypte*, Actes du colloque de l'Abbaye-École de Sorèze (2011), Toulouse, Publications Méridiennes, p. 85-91.
- PRIMI Alice, « La porte entrebâillée du journalisme : une brèche vers la cité. Femmes, presse et citoyenneté en France, 1830-1870 », *Le Temps des médias*, n° 12, 2009/1, p. 28-40.
- , *Femmes de progrès. Françaises et allemandes engagées dans leur siècle, 1848-1870*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2010.
- RIOT-SARCEY Michèle, « De la liberté de savoir au gouvernement des esprits. France, 1^{ère} moitié du XIX^e siècle », in *Lieux de femmes dans l'espace public. 1800-1830*, Actes du colloque de l'université de Lausanne (1991), éd. PAVILLON Monique et VALLOTON François, 1992, p. 107-122.
- , « Par mes œuvres on saura mon nom ». L'engagement pendant les années folles (1831-1835) », *Romantisme*, 1992, n°77, p. 37-45.
- , *La Démocratie à l'épreuve des femmes. Trois figures critiques du pouvoir, 1830-1848*, Paris, Albin Michel, 1994.
- , *Histoire du féminisme*, Paris, La Découverte, 2002.
- RYAN Mary P., *Women in Public : Between Banners and Ballots. 1825-1880*, Baltimore, John Hopkins University Press, 1990
- THOMAS Édith, *Pauline Roland. Socialisme et féminisme au XIX^e siècle*, Paris, Marcel Rivière, 1956

- ROBERTS Mary Louise, *Disruptive Acts. The New Woman in Fin-de-Siècle France*, Chicago, The University of Chicago Press, 2002.
- SCOTT Joan W., *La Citoyenne paradoxale. Les féministes françaises et les droits de l'homme*, Paris, Albin Michel, 1998.
- WALTON Whitney, *Eve's Proud Descendants. Four Women Writers and Republican Politics in Nineteenth-Century France*, Stanford, Stanford University Press, 2000.

Liens familiaux, âges de la vie et vie privée

- « Liens familiaux », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, 2011, n°34.
- BANNOUR Wanda et BERTHIER Philippe, *Eros philadelphe : frère et sœur, passion secrète*, Actes du colloque de Cerisy, Paris, Editions du Félin, 1992.
- BARRIÈRE Jean-Paul, « Les veuves dans la ville en France au XIX^e siècle : images, rôles, types sociaux », *Annales de Bretagne et des Pays de l'Ouest*, Dossier « Travail, femmes et genre », 2007/3, n°114, p. 169-194
- BETTE Peggy et GONZALEZ-QUIJANO Lola, « Femmes sans mari », *Genre et Histoire*, 2015, n°16, [en ligne] URL : <https://genrehistoire.revues.org/2225>.
- CORDIER Camille, « Le temps d'une vie bourgeoise : la construction des rôles genrés dans les livres de compte de la famille Guérin-Borel au XIX^e siècle », *Genre et Histoire*, 2016, n°18, [en ligne] URL : <https://genrehistoire.revues.org/2544>.
- DAUPHIN Cécile, « La vieille fille, histoire d'un stéréotype », in FARGE Arlette et KLAPISCH-ZUBER Christiane (dir.), *Madame ou mademoiselle ? Itinéraire de la solitude féminine, XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Montalba, 1984, p. 207-231.
- LETT Didier, *Frères et sœurs, histoire d'un lien*, Paris, Payot, 2009.
- « L'histoire des frères et des sœurs », *Clio. Histoire, Femmes, Sociétés*, 2011, n°34, p. 182-202.
- FOUQUET Catherine et KNIEBIELHER Yvonne, *L'Histoire des mères du Moyen-Age à nos jours*, Paris, Éditions Montalba, 1980.
- HOUBRE Gabrielle, *Histoire des mères et des filles*, Paris, Éditions La Martinière, 2006.
- Geneviève Guilpain, *Les Célibataires, des femmes singulières. Le célibat féminin en France (XVIII^e-XX^e siècles)*, Paris, L'Harmattan, 2016.
- FARGE Arlette et KLAPISCH-ZUBER Christiane (dir.), *Madame ou Mademoiselle ? Itinéraires de la solitude féminine, XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Arthaud-Montalba, 1984
- DAVIDOFF Leonora et HALL Caterine, *Family Fortunes. Hommes et femmes de la bourgeoisie anglaise (1780-1850)*, Paris, La Dispute, 2014 [1987]
- PLANTÉ Christine, « L'enfance ne passe pas pour tout le monde : sur quelques aspects du récit d'enfance au féminin », in Simone Bernard-Griffiths et José-Luis Diaz (dir.), *Lire Histoire de ma vie de George Sand*, « Cahiers romantiques », n° 11, CRRR, Université Blaise Pascal, 2006, p. 265-280.
- , « La vie intellectuelle de l'enfant. Entre le réel et l'impossible », *Les Amis de George Sand*, 2013, n°34, « George Sand et l'éducation », p. 43-64.

- SMITH Bonnie G., *Ladies of the leisure class. The Bourgeoises of Northern France in the Nineteenth Century*, Princeton, Princeton University Press
- THIERCÉ Agnès, « « De l'école au ménage : le temps de l'adolescence féminine dans les milieux populaires (III^e République) », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, 1996, n° 4, [en ligne], URL : <https://clio.revues.org/433#bodyftn7>.

Sexualités, corps

- BOLOGNE Jean-Claude, *Pudeurs féminines. Voilées, dévoilées, révélées*, Paris, Seuil, 2010.
- BOUCHET Claire, « Le Meurtre de soi : petite histoire du suicide féminin », *Cycnos*, Vol. 23, n°2, [en ligne], URL : <http://revel.unice.fr/cycnos/?id=704>.
- BRUIT Louise, HOUBRE Gabrielle, KLAPISCH-ZUBER Christiane, SCHMITT PANTEL Pauline, (dir.), *Le Corps des jeunes filles de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Perrin, 2001.
- CARON Jean-Claude, « Jeune fille, jeune corps : objet et catégorie (XIX^e-XX^e siècles) » in BRUIT Louise, HOUBRE Gabrielle, KLAPISCH-ZUBER Christiane, SCHMITT PANTEL Pauline, (dir.), *Le Corps des jeunes filles de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Perrin, 2001, p. 167-188.
- EDELMAN Nicole, « Représentation de la maladie et construction de la différence des sexes. Des maladies de femmes aux maladies nerveuses, l'hystérie comme exemple », *Romantisme*, 2000, n°110, p. 73-87.
- , *Les Métamorphoses de l'hystérique. Du début du XIX^e siècle à la Grande Guerre*, Paris, La Découverte, 2003.
- , « Discours médical et construction des catégories hommes-femmes », *Sens public*, 2003/6, [en ligne], URL : <http://www.sens-public.org/article9.html>.
- FROMENT Nils, *Mots pour maux : maladies nerveuses et écrits contagieux sous le Second Empire et la Troisième République*, Dissertation for the PhD, Institute of French Studies, New York University, 2004.
- GUTERMANN-JACQUET Déborah, *Incarner l'homme et la femme : les normes sexuées et leur appropriation à l'âge romantique*, Thèse de doctorat d'histoire, sous la direction de Gabrielle Houbre, Université Paris 7 Diderot, 2010.
- , *Les Équivoques du genre. Devenir homme et femme à l'âge romantique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2012.
- HOUBRE Gabrielle, *La Discipline de l'amour. L'éducation sentimentale des filles et des garçons à l'âge du romantisme*, Paris, Plon, 1997.
- LAQUEUR Thomas, *La Fabrique du sexe. Essai sur le corps et le genre en Occident*, Paris, Gallimard, 2013 [1992]
- MATLOCK Jann, « Lire dangereusement. Les Mémoires du Diable et ceux de madame Lafarge », *Romantisme*, 1992, n°76, p. 3-22
- , *Scenes of Seduction. Prostitution, Hysteria and Reading Difference in Nineteenth-Century France*, New York, Columbia University Press, 1994.

- MOSCONI Nicole, « Aux sources du sexisme contemporain : Cabanis et la faiblesse des femmes », *Le Télémaque*, 2011/1, n°39, p. 115-130.
- PLUMAUIZILLE Clyde, « Élaborer un savoir sur la sexualité. Le dictionnaire des sciences médicales, 1812-1822 », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, 2010, n°31, p. 111-132.
- RIPA Yannick, *La Ronde des folles. Femme, folie, et enfermement au XIX^e siècle, (1838-1870)*, Paris, Aubier, 1986 ?
- SOHN Anne-Marie, *Chrysalides. Femmes dans la vie privée*, 2 vol., Paris, Publications de la Sorbonne, 1996.
- STEINBERG Sylvie, « Sexe et genre au XVIII^e siècle. Quelques remarques sur l'hypothèse d'une 'fabrique du sexe' », in THÉRY Irène et MOLINIER Pascale (dir.), *Ce que le genre fait aux personnes*, Paris, Editions de l'EHESS, 2008, p. 197-212.
- WENGER Alexandre, « Lire l'onanisme. Le discours médical sur la masturbation et la lecture féminine au XVIII^e siècle », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, 2005, n°22, p. 227-243.

Les femmes dans la société française

- ARNOLD Odile, *Le Corps et l'âme. La vie des religieuses au XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 1984.
- BARD Christine, CHAUVAUD Frédéric, Perrot Michelle et PETIT Jacques-Guy, *Femmes et justice pénale (XIX^{ème}-XX^{ème} siècles)*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2002
- CARDI Coline et PRUVOST Geneviève (dir.), *Penser la violence des femmes*, Paris, La Découverte, 2012.
- CORBIN Alain, LALOUETTE Jacqueline, RIOT-SARCEY Michèle (dir.), *Femmes dans la Cité, 1815-1871*, Paris, Créaphis, 1997.
- DAUPHIN Cécile et FARGE Arlette, *De la violence et des femmes*, Paris, Albin Michel, 1997.
- DEMARTINI Anne-Emmanuelle, « L'empoisonneur au miroir de l'empoisonneuse. Imaginaire de l'empoisonnement et genre au XIX^e siècle », in BODIOU Lydie, CHAUVAUD Frédéric et SORIA Myriam (dir.), *Les Vénéneuses. Figures d'empoisonneuses de l'Antiquité à nos jours*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015, p. 97-108.
- DUPRAT Catherine, « Le silence des femmes. Associations féminines du premier XIX^e siècle », in CORBIN Alain, LALOUETTE Jacqueline, RIOT-SARCEY Michèle (dir.), *Femmes dans la Cité, 1815-1871*, Paris, Créaphis, 1997, p. 69-78.
- GIBSON Ralph, « Le catholicisme et les femmes en France au XIX^e siècle », *Revue d'Histoire de l'Église de France*, tome 79, n°202, 1993, p. 63-93.
- GUIGNARD Laurence, « L'irresponsabilité pénale féminine et la figure de la femme folle », in CHAUVAUD Frédéric et MALANDAIN Gilles, *Impossibles victimes, impossibles coupables. Les femmes devant la justice (XIX^e-XX^e siècle)*, PUR, 2009, p. 109-120.
- LANGLOIS Claude, *Le Catholicisme au féminin. Les congrégations françaises à supérieure générale au XIX^e siècle*, Paris, éditions du Cerf, 1984.

- , *Catholicisme, religieuses et société. Le temps des bonnes sœurs*. Paris, Editions Desclees de Brouwer, 2011.
- LEJEUNE-RESNICK Evelyne, *Femmes et associations (1830-1880). Vraies démocrates ou dames patronnesses ?*, Paris, Editions Publisud, 1991.
- KALIFA Dominique, « Enquête sociale et différence des sexes au premier XIX^e siècle », in CAPDEVILLA Luc et alii, *Le Genre face aux mutations. Masculin et féminin du Moyen-Age à nos jours*, Rennes, PUR, 2003, p. 85-92.
- MARCOIN Francis, « Une éducation contre le monde : les Bibliothèques de la jeunesse catholique », in HEQUET Michelle (dir), *L'Éducation des filles au temps de George Sand*, Artois Presse Université, 1998, p. 121-130.
- MOULINET Daniel, « La femme forte. Modèle de la femme chrétienne », *Chrétiens et Sociétés*, 15/2008, en ligne : <http://chretienssocietes.revues.org/1852#bodyftn54>
- POUTRIN Isabelle, *Le Voile et la plume. Autobiographie et sainteté féminine dans l'Espagne moderne*, Madrid, Casa de Velazquez, 1994.
- RIPA Yannick, *L'Affaire Rouy : une femme contre l'asile au XIX^e siècle*, Paris, Tallandier, 2013.
- SOFIO Séverine, « Les vertus de la reproduction. Les peintres copistes en France dans la première moitié du XIX^e siècle », *Travail, Genre et Sociétés*, 2008, n°19, p. 23-40.
- RABOSSEAU Sandrine, « La figure de l'empoisonneuse dans les fictions et la presse du XIX^e siècle », in BODIOU Lydie, CHAUVAUD Frédéric et SORIA Myriam (dir.), *Les Vénéneuses. Figures d'empoisonneuses de l'Antiquité à nos jours*, Rennes, PUR, 2015, p. 109-124.
- ROGERS Rebecca et THÉBAUD Françoise, « Éditorial », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, 2008, n°28, « Voyageuses », p. 5-16.

4. Lecture, livre, littérature & presse

Histoire et théories de la lecture

- ALLEN James Smith, *In the Public Eye. History of Reading in Modern France*, Princeton, Princeton University Press, 1991.
- BAYARD Pierre, *Comment parler des livres que l'on n'a pas lus ?*, Paris, Les Editions de Minuit, 2007.
- CAVALLO Guglielmo et CHARTIER Roger (dir.), *Histoire de la lecture dans le monde occidental*, Paris, Seuil, 2001 [1997].
- CHARTIER Anne-Marie et HÉBRARD Jean, *Discours sur la lecture (1880-2000)*, Paris, BPI-Arthème Fayard, 2000 [1989].
- CHARTIER Roger, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Seuil, 1987.

- , « Sociétés de lecture et cabinets de lecture en Europe au XVIII^e siècle. Essai de typologie », in *Sociétés et cabinets de lecture entre Lumières et romantisme*, Actes du colloque organisé à Genève, 20 novembre 1993, Genève, Société de lecture, 1995.
- , *Culture écrite et société. L'ordre des livres revisité, XIV^e-XVIII^e siècles*, Paris, Albin Michel, 1996
- , « Culture écrite et littérature à l'âge moderne », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 2001, vol. 56, n°4, p. 783-802
- (dir.), *Pratiques de la lecture*, Paris, Payot, 2003.
- , « L'imprimé et ses pouvoirs (XV^e-XVIII^e siècles) », in Ricardo Saez (dir.), *L'Imprimé et ses pouvoirs dans les langues romanes*, Rennes, PUR, 2009, p. 21-37.
- DARNTON Robert, « Le courrier des lecteurs de Rousseau : la construction d'une sensibilité romantique », in *Idem, Le Grand massacre des chats. Attitudes et croyances dans l'ancienne France*, Paris, Robert Laffont, 1984, p. 201-234.
- GESTIN Daniel, *Scènes de lecture. Le jeune lecteur en France dans la première moitié du XIX^e siècle*, Rennes, PUR, 1998.
- GRENBY Matthew O., *The Child Reader. 1700-1840*, Cambridge, Cambridge University Press, 2011.
- GINZBURG Carlo, *Le Fromage et les vers. L'univers d'un meunier du XVI^e siècle*, Paris, Aubier, 1980.
- FOURNIER Michel, « La « révolution » de la lecture romanesque au XVIII^e siècle en France : institutionnalisation de la lecture et émergence d'une nouvelle sensibilité », *Revue d'Histoire moderne et contemporaine*, 2007/2, n°54, p. 55-73.
- FURET François et OZOUF Jacques, *Lire et écrire. L'alphabétisation des Français de Calvin à Jules Ferry*, t. 1, Paris, Les Éditions de Minuit, 1977.
- GOULEMOT Jean-Marie, *Ces livres qu'on ne lit que d'une main. Lectures et lecteurs de livres pornographiques au XVIII^e siècle*, Paris, Alinéa, 1991.
- LABROSSE Claude, *Lire au XVIII^e siècle. La Nouvelle Héloïse et ses lecteurs*, Lyon, PUL, 1985.
- LE POTTIER Nicole, « Que lisaient-ils ? La bibliothèque des Guérin XVII^e-XIX^e siècle », in *Des moulins à papiers aux bibliothèques. Le livre dans la France méridionale et l'Europe méditerranéenne (XVI^e-XX^e siècles)*, T.2, Actes du colloque de l'Université de Montpellier, 1999, p. 649-671.
- LOUICHON Brigitte, *La Littérature après coup*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2009.
- LYON-CAEN Judith, « Une lettre d'Aimée Desplantes à Eugène Sue. Lecture, écriture et identité sociale », *Genèses*, 1995, n°18, p. 132-151.
- , *La Lecture et la Vie. Les usages du roman au temps de Balzac*, Paris, Tallandier, 2006.
- LYONS Martyn, *Le Triomphe du livre. Une histoire sociologique de la lecture dans la France du XIX^e siècle*, Paris, Promodis, 1987.

- , « Fires of Expiation. Books-burning and Catholic Missions in Restoration France », *French History*, 1996/2, n°10, p. 240-266.
- , « La culture littéraire des travailleurs. Autobiographies ouvrières dans l'Europe du XIX^e siècle », *Annales. Histoire, Sciences sociales*, 2001/4, n°56, p. 927-946.
- , *Readers and Society in Nineteenth-Century France: Women, Peasants and Workers*, Houndsmill, Plagrove, 2001.
- MACÉ Marielle, *Façons de lire, manières d'être*, Paris, Gallimard, 2011.
- « Public, cher inconnu ! », *Le Temps des médias*, n°3, 2004.
- NIES Fritz, « La femme-femme et la lecture : un tour d'horizon iconographique », *Romantisme*, 1985, n°87, p. 97-106.
- , *Imagerie de la lecture. Exploration d'un patrimoine millénaire de l'Occident*, Paris, PUF, 1995,
- PARENT-LARDEUR Françoise, *Lire à Paris au temps de Balzac. Les cabinets de lecture à Paris, 1815-1830*, Paris, Éditions de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales, 1981.
- QUEFFELEC Lise, « Le lecteur du roman comme lectrice : stratégies romanesques et stratégies critiques sous la monarchie de Juillet », *Romantisme*, 1986/16, n° 53, p. 9-22.
- REHBERG SEDO DeNel (ed), *Reading Communities : From Salons to the Cyberspace*, Palgrave MacMillan, 2011.
- RICHTER Noé, « Aux origines de la lecture publique. Naissance des bibliothèques populaires », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1978, n°4, p. 221-249.
- , *La lecture et ses institutions, 1700-1918*, Le Mans, Editions Plein Chant, 1987.
- RICHTER Noé et FALCONER Graham, « Et les clients des cabinets de lecture ? Deux documents inédits », in FALCONER Graham (éd.), *Autour d'un cabinet de lecture*, Toronto, Centre d'études du XIX^e siècle, Joseph-Sablé, 2001, p. 125-151.
- ROSE Jonnathan, « Rereading the English Common Reader : a Preface to the History of Audience », *Journal of the History of Ideas*, 1992/1, n° 53, p. 47-70.
- THIESSE Anne-Marie, *Le Roman du quotidien. Lecteurs et lectures populaires à la Belle Epoque*, Paris, Le Chemin Vert, 1984.

Histoire du livre, de l'édition et des bibliothèques

- ARTIAGA Loïc, « Histoires religieuses francophones et proto-histoire de la culture médiatique », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2003, n°26 /27, p. 259-275.
- , « Les œuvres de lecture et les bibliothèques catholiques avant 1914 », in MOLLIER Jean-Yves (dir.), *Histoires de lecture XIX^e-XX^e siècles*, Bernay, Société d'histoire de la lecture, 2005, p. 25-32.
- , *Des torrents de papier. Catholicisme et lectures populaires au XIX^e siècle*, Limoges, Presses universitaires de Limoges, 2007.

- BARBIER Frédéric, « Où en est l'histoire des bibliothèques ? », *Histoire et Civilisation du livre*, X, 2004, p. 7-12.
- BELLET Roger, « La grande aventure lectrice des bibliothèques populaires 1860-1970 », in PIAROTAS Mireille, *Écrits et expressions populaires*, Saint-Etienne, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 1998, p.13-20.
- BENSAUDE-VINCENT Bernadette, « Un public pour la science : l'essor de la vulgarisation au XIX^e siècle », *Réseaux*, n°58, 1993, p. 47-58.
- BOULAIRE Cécile, « Un éditeur catholique français pour la jeunesse catholique du XIX^e siècle : la maison Mame et ses collections », in Mariella Colin (dir.), *Les Catéchismes et les littératures religieuses pour l'enfance en Europe*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 2014, p. 157-168.
- CHAPRON Emmanuelle, *Travailler avec les livres, XVII^e-XXI^e siècles*, vol. 1, Mémoire pour l'habilitation à diriger des recherches, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, 2016.
- « Comment Robinson Crusoe est entré au collège : carrière littéraire et fabrique d'un classique au XVIII^e siècle », *Revue Historique*, 2016, n°680, p. 763-784.
- CHARTIER Roger et MARTIN Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française. T. 2. Le livre triomphant (1660-1830)*, Paris, Fayard, 1990
- , *Histoire de l'édition française. T. 3. Le temps des éditeurs, du romantisme à la Belle Epoque*, Paris, Fayard, 1990, p. 15-20.
- CHELEBOURG Christian et MARCOIN Francis, *La Littérature de jeunesse*, Paris, Armand Colin, 2007.
- DUBOIS Danielle, « Robinsonnade, un détournement de texte », *Sciences humaines*, 1992, n°225.
- FRAZER Ian, « Socialisme et lecture. La fondation des bibliothèques populaires (1861-1877) », in BORRELL Jean (dir.), *Les Sauvages dans la cité. Auto-émancipation du peuple et instruction du prolétaire au XIX^e siècle*, Seyssel, Champ Vallon, 1985, p. 67-76.
- GLÉNISSON Jean et LE MEN Ségolène, *Le Livre d'enfance et de jeunesse en France*, Bordeaux, Société des Bibliophiles de Guyenne, 1994, p. 145-175.
- JACOB Christian, (dir.), *Les Lieux de savoir*, Marseille, OpenEdition Press, 2014, [en ligne] : <http://books.openedition.org/oep/651>
- KUPIEC Anne, *Le Livre sauveur : la question du livre sous la Révolution française*, Paris, Kimé, 1998.
- LE MEN Ségolène, *Les Abécédaires français illustrés du XIX^e siècle*, Paris, Promodis, 1984.
- LEVACHER Maëlle, « Buffon dans les livres destinés à la jeunesse française du XIX^e siècle », in TALAIRACH-VIELMAS Laurence, *Science in the Nursery : The Popularisation of Science in Britain and France, 1761-1901*, Cambridge, Cambridge Scholars Publishing, 2011, p. 239-259.
- MARCOIN Francis, « L'effet Montyon », *Romantisme*, 1996, n°93, p. 65-82.
- , « Critiquer la littérature de jeunesse : pistes pour un bilan et des perspectives », *Le Français aujourd'hui*, 2005, n°149, p. 23-34.

- MARTIN Henri-Jean, *Livres, pouvoir et société à Paris au XVIII^e siècle (1598-1701)*, 2 vol., 1999 [1969].
- , *Histoire et pouvoirs de l'écrit*, Paris, Albin Michel, 1996 [1988].
- MARTIN Philippe, *Une religion des livres (1640-1850)*, Paris, Éditions du Cerf, 2003.
- , « Le catéchisme en France : un livre de formation pour les chrétiens ? », in COLIN Mariella (dir.), *Les Catéchismes et les littératures chrétiennes pour l'enfance en Europe*, Bordeaux, Presses Universitaires de Bordeaux, 2014, p. 24-40.
- MC KITERICK David, « La bibliothèque comme interaction : la lecture et le langage de la bibliographie », in BARATIN Marc et JACOB Christian (dir.), *Le Pouvoir des bibliothèques. La mémoire des livres en Occident*, Paris, Albin Michel, 1996, p. 107-121.
- MELLOT Jean-Dominique, « Pour une géographie urbaine des métiers du livre. Réflexions sur l'évolution du cas lyonnais (fin XV^e- début XIX^e siècle) », *Histoire et civilisation du livre*, 2006, II, p. 53-68.
- RENONCIAT Annie, « Dimension internationale du livre pour enfants », in Jacques Michon et Jean-Yves Mollier (dir.), *Les Mutations du livre et de l'édition dans le monde du XVIII^e siècle à l'an 2000*, Actes du colloque de Sherbrooke, Presses de l'Université de Laval – L'Harmattan, 2001, p. 461-473.
- ROCHE Daniel, « Dialogue avec Christophe Charle sur l'histoire du livre », *Histoire et civilisation du livre*, 2011, VII, p. 372-379.
- TESNIÈRE Valérie, « Le livre de science en France au XIX^e siècle », *Romantisme*, 1993, n°80, p. 67-77.
- SAVART Claude, *Les Catholiques en France au XIX^e siècle. Le témoignage du livre religieux*, Paris, Beauchesne, 1985.
- SAVART Claude et ALETTI Jean-Noël (dir.), *Le Monde contemporain et la Bible*, Paris, Beauchesne, 1985.
- VARRY Dominique (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises. T. 3. Les bibliothèques de la Révolution et du XIX^e siècle, 1789-1914*, Paris, Promodis, 1991.
- Dominique Varry, « L'Histoire des bibliothèques en France. État des lieux », *Bulletin des bibliothèques de France*, 2005, n°2, p. 16-22.
- VELAY-VALLANTIN Catherine, *L'Histoire des contes*, Paris, Fayard, 1992.
- VIMONT Jean-Claude, « Silvio Pellico, *Mes prisons* : un best-seller de l'édification », *Trames*, 1997, disponible en ligne sur Criminocorpus, URL : <https://criminocorpus.revues.org/1946>.

Histoire du fait littéraire

- BÉNICHOU Paul, *Le Sacre de l'écrivain (1750-1830). Essai sur l'avènement d'un pouvoir spirituel laïque dans la France moderne*, in *Romantismes français I*, Paris, Gallimard, 2004.
- , *Le Temps des prophètes : doctrines de l'âge romantique* in *Romantismes français I*, Paris, Gallimard, 2004.
- BOUJU Emmanuel, GEFEN Alexandre, HAUTCŒUR Guiomar et MACÉ Marielle,

- « Avant-propos : littérature et exemplarité depuis Cervantès », in BOUJU Emmanuel (dir), *Littérature et exemplarité*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2007, p. 14-22.
- DIAZ José-Luiz, *L'Ecrivain imaginaire : scénographies auctoriales à l'époque romantique*, Paris, Honoré Champion, 2007
- , « Génération Musset ? », *Romantisme*, 2010/1, n° 147, p. 3-12.
- , « Le champ littéraire comme champ de bataille (1830-1850) », *ConTextes*, 2012/10 [en ligne], URL : <https://contextes.revues.org/4943>
- GLINOER Antony, « Dramaturgie des lectures autour de 1830 », *Romantisme*, 2010/2, n° 148, p. 135-144.
- GOULEMOT Jean-Marie, « Le Cours de littérature de La Harpe ou l'émergence du discours de l'histoire des idées », *Littérature*, 1976/24, n°4, p. 51-62
- HOUDARD Sophie, LENCQUESAING Marion de et PHILIPPOT Didier (éd.), « Lire et écrire les Vies de saints : regards croisés XVII^e-XIX^e siècles », *Les Dossiers du Grihl - Groupe de Recherches Interdisciplinaires sur l'histoire du littéraire-*, 2015/01, [en ligne], URL : <https://dossiersgrihl.revues.org/6322>.
- MOLLIER Jean-Yves, *La Mise au pas des écrivains. L'impossible mission de l'abbé Bethléem au xx^e siècle*, Paris, Fayard, 2014.
- SAPIRO Gisèle, *La Responsabilité de l'écrivain. Littérature, droit et morale en France (XIX^e-XXI^e siècles)*, Paris, Seuil, 2011.

Histoire des médias

- AMBROISE-RENDU Anne-Claude, *Petits récits des désordres ordinaires. Les faits divers dans la presse française de la III^e République à la Grande Guerre*, Paris, Seli Arslan, 2004.
- CHARLE Christophe, *Le Siècle de la presse (1830-1939)*, Paris, Seuil, 2004.
- KALIFA Dominique, *L'Encre et le sang. Récits de crimes et société à la Belle Époque*, Paris, Fayard, 1995.
- KALIFA Dominique, RÉGNIER Philippe, THÉRENTY Marie-Ève et VAILLANT Alain (dir.), *La Civilisation du journal. Histoire culturelle et littéraire de la presse au XIX^e siècle*, Paris, Nouveaux Mondes Editions, 2011.
- POPKIN Jeremy D., *Press, Revolution and Social Identities in France, 1830-1835*, University Park, The Pennsylvania State University Press, 2002
- RÉGNIER Philippe, « Pratique et théories saint-simoniennes de la presse périodique », in THÉRENTY Marie-Eve et VAILLANT Alain (dir.), *Presse et plumes. Journalisme et littérature au XIX^e siècle*, Paris, Nouveau Monde éditions, 2004, p. 223-239.
- THÉRENTY Marie-Ève et VAILLANT Alain, *1836, l'an I de l'ère médiatique ; étude littéraire et historique du journal La Presse, d'Émile de Girardin*, Paris, Nouveau Monde Editions, 2001.
- THÉRENTY Marie-Ève, *La Littérature au quotidien. Poétiques journalistiques au XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 2007.

5. Les écritures personnelles au XIX^e siècle

- ARTIÈRES Philippe, *Le Livre des vies coupables. Autobiographies de criminels (1896-1909)*, Paris, Albin Michel, 2000.
- , *La Police de l'écriture. L'invention de la délinquance graphique (1852-1945)*, Paris, La Découverte, 2013.
- BERNARD-GRIFFITHS Simone et CROISILLE Christian (dir.), « Difficulté d'être et mal du siècle dans les correspondances et journaux intimes de la première moitié du XIX^e siècle », *Cahiers d'études sur les correspondances du XIX^e siècle*, n°8, 1998, p. 5-27.
- BERNARD-GRIFFITHS Simone et DIAZ José-Luiz (dir.), *Lire Histoire de ma vie de George Sand*, « Cahiers romantiques », n° 11, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, 2006, p. 5-23.
- CERTEAU Michel de, *La Fable mystique 1. XVI^e-XVII^e siècle*, Paris, Gallimard, 1982.
- CHARTIER Roger (dir.), *La Correspondance. Les usages de la lettre au XIX^e siècle*, Paris, Fayard, 1991.
- CHATEAUBRIAND François-René de, *Mémoires d'outre-tombe*, édité par Jean-Paul Clément, Paris, Gallimard « Quarto », 1997.
- DAUPHIN Cécile, *Prête-moi ta plume... Les manuels épistolaires au XIX^e siècle*, Paris, Kimé, 2000.
- DAUPHIN Cécile et POULBAN Danièle, *Ces Bonnes Lettres. Une correspondance familiale au XIX^e siècle*, Paris, Albin Michel, 1995.
- , « De l'amour et du mariage. Une correspondance familiale au XIX^e siècle », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, 2011, n°34, p. 125-136.
- DIAZ Brigitte, « La lettre au XIX^e siècle, une autobiographie ordinaire », in Françoise Simonet-Tenant (dir.), *Le Propre de l'écriture de soi*, Paris, Téraèdre, 2007, p. 74-82.
- DIAZ Brigitte et SIESS Jürgen (dir.), *L'Épistolaire au féminin. Correspondances de femmes (XVIII^e-XX^e siècles)*, Caen, Presses universitaires de Caen, 2006.
- FOUCAULT Michel, *Moi, Pierre Rivière, ayant égorgé ma mère, ma sœur et mon frère... Un cas de parricide au XIX^e siècle*, Paris, Gallimard, 1973.
- GONZALEZ-QUIJANO Lola, « Raconter la prostitution : mémoires et autobiographies de femmes galantes du XIX^e siècle », in Patrizia Caraffi (dir.), *Écrire, dit-elle, Scrivere lei disse*, Bologne, I libri di Emil, 2015, p. 97-110.
- HIMMESOËTE Marilyn, « Writing and Measuring Time : Nineteenth-Century French Teenagers' Diaries », in Arianne Baggerman, Rudolf Dekker, Michael Mascuch (eds.), *Controlling Time and Shapping the Self. Developments in Autobiographical Writings since the Sixteenth-Century*, Leiden-Boston, Brill, 2011, p. 108-126.
- , *Juvenilia. Journaux personnels d'adolescents du XIX^e siècle*, thèse de littérature sous la direction de José-Luiz Diaz, Université Paris 7 Diderot, 2012.

- ISAMBERT-JAMATI Viviane, *Solidarités fraternelles et réussite sociale. La correspondance familiale des Dubois-Goblot, 1841-1882*, Paris, L'Harmattan, 1995.
- LANGLOIS Claude, *L'Autobiographie de Thérèse de Lisieux. Édition critique du manuscrit A*, Paris, Cerf, 2009.
- LE GALL Laurent, « Aux lisières du moi. 1824 à Kerliver par Aline de Quelen », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2016/1, n°52, p. 159-171.
- LEJEUNE Philippe, *Le Moi des Demoiselles. Enquête sur le journal de jeune fille*, Paris, Seuil, 1993.
- , « "Et le cahier ?" Journaux en famille : les Coquebert de Montbret », *Lalies*, 2008, n°28, p. 189-203.
- , « Le journal retrouvé d'Alexandre Brongniart (1790-1802) », *Autopacte*, [en ligne] URL : <https://www.autopacte.org/12a%20Le%20journal%20retrouv%E9%20d%27Alexandre%20Brongniart.pdf>
- RODET Chantal, *Le Récit bourgeois XIXe-XXe siècles*, Lyon PUL, 2010.
- SIMONET-TENANT Françoise, « L'écriture féminine au XIXe siècle », *Ipotesi*, 2009/13, n° 2, p. 21, [en ligne], URL : <http://www.ufjf.br/revistaipotesi/files/2009/10/1%C3%A8criture-f%C3%A9minine.pdf>.
- ZANONE Damien, *Écrire son temps. Les Mémoires en France de 1815-1848*, Lyon, PUL, 2006.

6. Enfance et éducation

Histoire et regards sur l'enfance

- ARIÈS Philippe, *L'Enfant et la vie familiale sous l'Ancien Régime*, Paris, Plon, 1960.
- BANTIGNY Ludvine et JABLONKA Ivan, *Jeunesse oblige. Histoire des jeunes en France XIXe-XXe siècles*, Paris, Presses universitaires de France, 2009.
- BARDET Jean-Pierre, LUC Jean-Noël, ROBIN-ROMERO Isabelle et ROLLET Catherine, (dir.), *Lorsque l'enfant grandit : entre dépendance et autonomie*, Actes du colloque tenu à l'Université Paris IV, 2000, Paris, PUPS, 2005, p. 5-28.
- BECCHI Egle, JULIA Dominique (dir), *Histoire de l'enfance en Occident. T. 2. Du XVIIIe siècle à nos jours*, Paris, Seuil, « Points Seuil », 1998.
- BONVARLET Soizic, « Benjamin ou la possibilité de ne pas trahir l'enfance », *Variations. Revue internationale de théorie critique*, 2006, n°8, p. 50-58.
- COE Richard N., *When the Grass was Taller : Autobiography and the Experience of Childhood*, New Haven and London, Yale University Press, 1984.
- IUSO Anna, « Enfances hors du temps », *L'Homme*, 2010/3, n°195-196, p. 103-123.
- ROUSSEAU Jean-Jacques, *Les Confessions*, Genève, 1782.

WOLFF Larry, « When I imagine a child : the Idea of Childhood and the Philosophy of Memory in the Enlightenment », *Eighteenth-Century Studies*, 1998, 31, p. 377-401.

Histoire de l'éducation et de l'école

AMALVI Christian, « L'exemple des grands hommes de l'histoire de France à l'école et au foyer, 1814-1914 », *Romantisme*, 1998/28, n°100, p. 91-103.

AUSSEL Michel et DUFOUR-MAÎTRE Myriam, « Le maître ignorant », *Les Temps Modernes* 2006/3, p. 555-560.

BRÉMAND Nathalie, « Les projets éducatifs socialistes des années 1830-1848 : pour former l'homme complet », *La Révolution française*, 2013, n°4, [en ligne] URL : <http://lrf.revues.org/915>.

BOUTAN Pierre, « *La langue des Messieurs* ». *Histoire de l'enseignement du français à l'école primaire*, Paris, Armand Colin, 1996

CASPARD Pierre, « Pourquoi on a envie d'apprendre. L'autodidaxie ordinaire à Neuchâtel (XVIII^e siècle) », *Histoire de l'éducation*, 1996/1, vol. 70, p. 65-110.

—, « Éducation et progrès. Ce que disent les écrits personnels », *Musée neuchâtelois*, 1996

CHAPOULIE Jean-Michel, « L'organisation des enseignements primaires de la III^e République : ses origines parisiennes et provinciales (1850-1880) », *Histoire de l'éducation*, 2005/105, p. 3-44.

CHARTIER Anne-Marie, *L'École et la lecture obligatoire. Histoires et paradoxes des pratiques d'enseignement de la lecture*, Paris, Retz, 2007.

— « Faire lire les débutants : comparaison de manuels français et américains (1750-1950) », *Histoire de l'éducation*, 2013, n°138, p. 35-68.

CHARTIER Anne-Marie et ROCKWELL Elsie, « Introduction. Histoire comparée des outils et débats sur la lecture des débutants : alphabétisation vs literacy », *Histoire de l'éducation*, 2013/138, p. 5-16.

CHERVEL André, « L'histoire des disciplines scolaires. Réflexions sur un domaine de recherche », *Histoire de l'éducation*, 1988, n°18, p. 58-119.

—, *Histoire de l'enseignement du français du XVII^e au XX^e siècle*, Paris, Retz, 2006.

CHOPPIN Alain, « L'histoire des manuels scolaires. Une approche globale », *Histoire de l'éducation*, 1980, n°9, p. 1-25.

—, « Le cadre législatif et réglementaire des manuels scolaires. De la Révolution à 1939 », *Histoire de l'éducation*, 1986/1, n°29, p. 21-58.

CRISTEN Carole et BESSE Laurent (dir.), *Histoire de l'éducation populaire, 1815-1945. Perspectives françaises et internationales*, Lille, Presses Universitaires du Septentrion, 2017.

CURTIS Sarah L., *L'Enseignement au temps des congrégations. Le diocèse de Lyon (1801-1905)*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 2003.

- DÉLOYE Yves, *École et citoyenneté : l'individualisme républicain de Jules Ferry à Vichy*, Paris, Presses de Sciences Po, 1994.
- GIOLITTO Pierre, *Histoire de l'enseignement primaire en France au XIX^e siècle. 1. L'organisation pédagogique*, Paris, Fernand Nathan, 1983.
- FRIJHOFF Willem, « Autodidaxies, XVI^e-XIX^e siècles. Jalons pour la construction d'un objet historique », *Histoire de l'éducation*, 1996/70, n°1, p. 5-27.
- JACQUET-FRANCILLON François, *Naissances de l'école du peuple : 1815-1870*, Paris, Les Éditions de l'Atelier, 1995.
- , *Instituteurs d'avant la République : la profession d'instituteurs et ses représentations de la monarchie de Juillet au Seconde Empire*, Villeneuve d'Ascq, Presses Universitaires du Septentrion, 1999
- JACQUET-FRANCILLON François, D'ENFERT Renaud, LOEFFEL Laurence (dir.), *Une Histoire de l'école. Anthologie de l'éducation et de l'enseignement en France, XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Retz, 2010
- HÉBRARD Jean, « La scolarisation des savoirs élémentaires à l'époque moderne », *Histoire de l'éducation*, 1988, n°38, p. 7-58.
- , « Apprendre à lire à l'école en France : un siècle de recommandations officielles », *Langue française*, 1988/1, n°80, p. 111-128.
- , « L'autodidaxie exemplaire. Comment Valentin Jamerey-Duval a-t-il appris à lire ? » in Roger Chartier (dir.), *Pratiques de la lecture*, Paris, Payot, 2009, p. 29-78.
- JUANEDA-ALBAREDE Christiane, *L'Enfant et l'apprentissage de la lecture en France au XIX^e siècle : lecture et compréhension*, thèse de 3^e cycle en sciences de l'éducation, sous la direction d'Éric Plaisance, Université Paris Descartes, 1990
- , « Les Méthodes de lecture au XIX^e siècle », *Association française pour la lecture*, 1992, mars 1992, en ligne : http://www.lecture.org/revues_livres/actes_lectures/AL/AL37/AL37P45.pdf.
- LEFLON Jean, « Les petits séminaires en France au XIX^e siècle », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1975, vol. 61, n°166, p. 25-35.
- LESAGE Pierre, « La pédagogie dans les écoles mutuelles au XIX^e siècle », *Revue française de pédagogie*, 1975, vol. 31, n°1, p. 62-70
- LUC Jean-Noël, *La Petite enfance à l'école XIX^e-XX^e siècles*, Paris, Economica & INRP, 1982.
- , *L'Invention du jeune enfant au XIX^e siècle. De la salle d'asile à l'école maternelle*, Paris, Belin, 1997.
- , « L'héritage des Lumières dans l'éducation publique des jeunes enfants au XIX^e siècle », in LÉVY Marie-Françoise (dir.), *L'Enfant, la famille et la Révolution française*, Paris, Olivier Orban, 1990, p. 387-399.
- MAYEUR, Françoise, *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation, t. 3. 1789-1930*, Paris, Perrin, « Tempus », 2004.
- MENSION-RIGAU Eric, *L'Enfance au château. Une éducation familiale des élites françaises au XX^e siècle*, Paris-Marseille, Rivages, 1990.

- MORET PETRINI Sylvie, *Pratiques éducatives familiales et écriture du for privé en Suisse romande (1750-1820)*, thèse pour le doctorat ès Lettres sous la direction de Danièle Tosato-Rigo, Université de Lausanne, 2016.
- PIPELIER Émeline, « *Utile, si je puis* ». *Les ouvrages d'éducation de Pierre Blanchard*, thèse d'histoire soutenue à l'École des Chartes en 2016.
- QUIN Gregory, *Le Mouvement peut-il guérir? : histoire de l'engagement des médecins français dans l'élaboration de l'éducation physique (1741-1888)*, thèse de doctorat en Sciences de l'éducation, sous la direction de Nicolas Bancel et de Rebecca Rogers, Université de Lausanne et Université Paris Descartes, 2010.
- RANCIÈRE Jacques, *Le Maître ignorant*, Paris, Fayard, 1987.
- ROLLET Catherine, « Le coût d'éducation des jeunes d'après les comptes de pension de jeunes filles bretonnes », in Jean-Pierre Bardet et alii (dir.), *Lorsque l'enfant grandit, op. cit.*, p. 487-503.
- SECONDY Louis, « Place et rôle des petits séminaires dans l'enseignement secondaire en France au XIX^e siècle », *Revue d'histoire de l'Église de France*, 1980, vol. 66, n°177, p. 243-259.
- SONNET Martine, « La lecture dans les petites écoles », *Dix-huitième siècle*, 1986, n°18, p. 33-43.
- « Éducation et première communion au XVIII^e siècle », in DELUMEAU Jean (dir.), *La Première communion. Quatre siècles d'histoire*, Paris, Desclée de Brouwer, 1987, p. 115-132.

7. Histoire culturelle et sociale

- AGULHON Maurice, *Le Cercle de la France bourgeoise. 1810-1848. Étude d'une mutation de sociabilité*, Paris, Armand Colin, 1977.
- ALLEN J.-S., « Y a-t-il eu en France une génération romantique de 1830 ? », *Romantisme*, 1980/10, n°28, p. 103-118.
- AMBROISE-RENDU Anne-Claude, DEMARTINI Anne-Emmanuelle, ECK Hélène, EDELMAN Nicole, « L'histoire contemporaine à l'épreuve des émotions », in *Idem* (dir.), *Émotions contemporaines (XIX^e-XXI^e siècles)*, Paris, Armand Colin, 2014.
- ARIÈS Philippe et DUBY Georges (dir.), *Histoire de la vie privée. T. 4. De la Révolution à la Grande Guerre*, Paris, Seuil, 1986
- BAECQUE Antoine de et MÉLONIO Françoise, *Histoire culturelle de la France, tome 3. Lumières et liberté. Les XVIII^e et XIX^e siècles*, Paris, Seuil, « Points Seuil », 2005.
- BERNARD Claudie, *Penser la famille au XIX^e siècle (1789-1870)*, Publications de l'Université de Saint-Etienne, 2007
- BERNARD Claudie, MASSOL Chantal et ROULIN Jean-Marie (éd.), *Adelphiques. Frères et sœurs dans la littérature du XIX^e siècle*, Paris, Kimé, 2010.

- BOUCHET Thomas et alii, *Quand les socialistes inventaient l'avenir. 1825-1860*, Paris, La Découverte, 2015.
- BOUTRY Philippe, « Réflexions sur la confession au XIX^e siècle. Autour d'une lettre de soeur Marie-Zoë au curé d'Ars (1858) », dans Groupe de La Bussière, *Pratiques de la confession. Des Pères du Désert à Vatican II. Quinze études d'histoire*, Paris, Le Cerf, 1983, p.225-238.
- CARON Jean-Claude, *Génération romantiques. Les étudiants de Paris et le quartier latin (1814-1851)*, Paris, Armand Colin, 1991
- CHARLE Christophe, *Discordance des temps. Une brève histoire de la modernité*, Paris, Armand Colin, 2011
- CHAFFIN Laurence, « Les romans du mariage au XIX^e siècle », in BODINIER Bernard, GEST Martine, LEMONNIER-DELPY Marie-Françoise, PASTEUR Paul (dir.), *Genre et Education. Former, se former, être formée au féminin*, Publications des universités de Rouen et du Havre, 2009, p. 110-125.
- CHARLE Christophe, « Introduction. Pour une histoire culturelle et symbolique des capitales européennes », in CHARLE Christophe et ROCHE Daniel (dir.), *Capitales culturelles, capitales symboliques. Paris et les expériences européennes*, Paris, PUPS, 2014, p. 9-22.
- CHARLES-WURTZ Ludmila, « L'imaginaire de l'émotion dans l'œuvre de Victor Hugo », in Anne-Claude Ambroise-Rendu et alii, *Émotions contemporaines, op. cit.*, p. 268-277.
- CHARTIER Roger, *Les Origines culturelles de la Révolution française*, Paris, Seuil, 2000 [1990].
- CHEVALIER Louis, *Classes laborieuses et classes dangereuses à Paris pendant la première moitié du XIX^e siècle*, Paris, Plon, 1958.
- COILLY Nathalie et RÉGNIER Philippe (dir.), *Le Siècle des saint-simoniens. Du Nouveau christianisme au canal de Suez*, Paris, Publications de la Bibliothèque nationale de France, 2006.
- CORBIN Alain, *Le Territoire du vide. L'Occident et le désir de rivage, 1750-1840*, Paris, Flammarion, 1988.
- , *Le Temps, le désir et l'horreur. Essais sur le XIX^e siècle*, Paris, Flammarion, 1991.
- , *L'Homme dans le paysage*, Paris, Textuel, 2001.
- , « Réflexions sur les chemins de la connaissance de soi au XIX^e siècle », in John E. Jackson, Juan Rigoli, Daniel Sangsue (eds.), *Être et se connaître au XIX^e siècle. Littérature et sciences humaines*, Genève, Métropolis, 2006, p. 9-33.
- , *L'Harmonie des plaisirs : les manières de jouir du siècle des Lumières à l'avènement de la sexologie*, Paris, Perrin, 2007.
- CORBIN Alain, COURTINE Jean-Jacques et VIGARELLO Georges (dir.), *Histoire des émotions. Vol. 2, Des Lumières à la fin du XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 2016
- COUDREUSE Anne, « La rhétorique des larmes dans la littérature du XVIII^e siècle : étude de quelques exemples », *Modèles linguistiques*, 2008, n°58, p. 147-162.
- DAUMARD Adeline, « Affaire, amour, affection : le mariage dans la société bourgeoise au XIX^e siècle », *Romantisme*, 1990, n°68, p. 33-47.

- DELACROIX Christian, DOSSE François et GARCIA Patrick, *Les Courants historiques en France, XIX^e-XX^e siècle*, Paris, Gallimard, 2007.
- DELUERMOZ Quentin et FUREIX Emmanuel, « Le XIX^e siècle au prisme des *visual studies* », entretien avec Manuel Charpy, Christian Joschke, Ségolène Le Men, Neil McWilliam, Vanessa Schwartz, *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2014, n°49, p. 139-175.
- DELUMEAU Jean et ROCHE Daniel, *Histoire des pères et de la paternité*, Paris, Larousse, 1990.
- ECO Umberto, *Storia della bruttezza*, Torino, Bompiani, 2007.
- , *Histoire de la beauté*, Paris, Flammarion, 2010.
- DÉMIER Francis, *La France de la Restauration (1814-1830). L'impossible retour du passé*, Paris, Gallimard Folio histoire, 2012.
- FOUCAULT Michel, *Naissance de la clinique*, Paris, PUF, 1963.
- , *Histoire de la sexualité. T. 1. La volonté de savoir*, Paris, Gallimard, 1976.
- FUREIX Emmanuel, *La France des larmes : deuils politiques à l'âge romantique (1814-1840)*, Paris, Champ Vallon, 2009.
- GOUGELMANN Stéphane et VERJUS Anne (dir.), *Écrire le mariage en France au XIX^e siècle*, Actes du colloque international, Universités Lyon 2 et Saint-Étienne, 2013, Saint-Étienne, Publications de l'université de Saint-Étienne, 2016.
- GOURDON Vincent, *Histoire des grands-parents*, Paris, Perrin, 2012 [2001].
- GUIGNARD Laurence, « Les lectures de l'intériorité devant la justice pénale », *Romantisme*, 2008/3, n°141, p. 23-35.
- , *Juger la folie. La folie criminelle devant les Assises au XIX^e siècle*, Paris, PUF, 2010.
- HARRISON Carol E., *The Bourgeois Citizen in Nineteenth-Century France. Gender, Sociability and the Uses of Emulation*, Oxford, Oxford University Press, 1999.
- , *Romantic Catholics. France's Revolutionary Generation in Search of a Modern Faith*, Cornell University Press, Ithaca/London, 2014.
- HUNT Lynn, *Le Roman familial de la révolution française*, Paris, Albin Michel, 1995.
- JAKOBOWICZ Nathalie, « Les pratiques d'affichage dans l'espace public à Paris en 1830 », *Revue d'histoire du XIX^e siècle*, 2009/39, p. 17-36.
- JARRIGE François, « Se prémunir contre les préjugés ouvriers. L'économie politique entre la France et l'Angleterre », *Documents pour l'histoire des techniques*, n°19, 2010, p. 269-276.
- JOUTARD Philippe (dir.), *Histoire de la France religieuse. T.3. Du roi Très Chrétien à la laïcité républicaine, XVIII^e-XIX^e siècles*, Paris, Seuil, 2001 [1991].
- JOYCE Patrick, *Democratic Subjects. Self and the Social in Nineteenth-Century England*, Manchester, University of Manchester, 1994.
- KALIFA Dominique, « Enquête et « culture de l'enquête » au XIX^e siècle », *Romantisme*, 2010/3, n°149, p. 3-23.
- LAQUEUR Thomas, *Solitary Sex : A Cultural History of Masturbation*, New York, Zone Books, 2003.

- LE SCANFF Yvon, *Le Paysage romantique et l'expérience du sublime*, Paris, Champ Vallon, 2007
- LETHUILLIER Jean-Pierre et PARSIS-BARUBE Odile, « Le pittoresque. Évolution d'un code, enjeux, forme et acteurs d'une quête dans l'Europe moderne et contemporaine », Colloque international, Université Lille 3, juin 2009.
- LILTI Antoine, *Le monde des salons. Sociabilité et mondanité à Paris au XVIII^e siècle*, Paris, Fayard, 2005.
- , *Figures publiques. L'invention de la célébrité (1750-1850)*, Paris, Fayard, 2014.
- MARTIN FUGIER Anne-Marie, *La Vie élégante ou la formation du Tout-Paris (1815-1848)*, Paris, Fayard, 1990.
- MAZAH Sarah, *The Myth of the French Bourgeoisie. An Essay of the Social Imaginary, 1750-1850*, Cambridge, Harvard University Press, 2003.
- MESMIN D'ESTIENNE Jeanne, « La folie selon Esquirol. Observations médicales et conceptions de l'aliénisme à Charenton entre 1825 et 1840 », *Revue d'Histoire du XIX^e siècle*, n°40, 2010, p. 95-112.
- MICHAUD Stéphane, *L'Édification. Morales et cultures au XIX^e siècle*, Paris, Créaphis, 1993, p. 23-34.
- MOLLIER Jean-Yves, *Le Camelot et la rue. Politique et démocratie au tournant des XIX^e et XX^e siècles*, Paris, Fayard, 1994.
- MOUYSET Sylvie et RIVES Danielle, « Bon fils, bon mari et bon père ? Antoine-Jean Solier par lui-même (1760-1836) », *Clio. Histoire, Femmes et Sociétés*, 2011, n°34, p. 137-152.
- PERROT Michelle, *Histoire de chambres*, Paris, Seuil, 2009.
- RANCIÈRE Jacques, *La Nuit des prolétaires : archives du rêve ouvrier*, Paris, Fayard, 1981.
- RIOT-SARCEY Michèle, *Le Procès de la liberté*, Paris, La Découverte, 2016
- RUDE Fernand, « Lyon en 1830-1834. Aux origines du syndicalisme et du socialisme », *Romantisme*, 1980/10, n°28, p. 213-238.
- Federico Tarragoni, « Le peuple et son oracle. Une analyse du populisme savant à partir de Michelet, *Romantisme*, 2015/4, n°170, p. 113-126
- THIESSE Anne-Marie, *La Création des identités nationales. Europe XVIII^e-XX^e siècles*, Paris, Seuil, 1999
- TOMBS Robert, « Thiers historien », *Cahiers de l'Association internationale des Etudes françaises*, 1995, 47/1, p. 265-281.
- SOHN Anne-Marie, *Sois un homme ! La construction de la masculinité au XIX^e siècle*, Paris, Seuil, 2009.
- (dir.), *Une histoire sans les hommes est-elle possible ? Genre et masculinités*, Lyon, ENS Éditions, 2015
- VENAYRE Sylvain (dir.), « Pour une histoire culturelle du voyage au XIX^e siècle », *Sociétés et représentations*, 2006/1, n°21, p. 5-21.
- VIGARELLO Georges, *Le Sentiment de soi. Histoire de la perception du corps (XVI^e-XX^e siècle)*, Paris, Seuil, 2014

VERJUS Anne, « La paternité au fil de l'histoire », *Informations sociales*, 2013/2 (n°176), p. 14-22.

VINCENT-BUFFAULT Anne, *Histoire des larmes (XVIII^e-XIX^e siècles)*, Marseille, Rivages, 1986

La société française saisie par la littérature

ALHOY Maurice, *Physiologie de la lorette*, Paris, Aubert, 1841.

BALZAC Honoré de, *Physiologie du mariage*, Paris, Gallimard, Édition de la Pléiade, t. XI, 1978 [1829].

——, *Béatrix*, Paris, Livre de Poche « Classiques », 2012 [1839].

—, *Mémoires de deux jeunes mariées*, Paris, Gallimard, « Folio classique », 2012 [1842].

BRISSET Jopeph, *Le Cabinet de lecture*, Paris, V. Magen, 1843.

COLLET Louise, « L'institutrice », in Léon Curmer (dir.), *Les Français peints par eux-mêmes*, t. 2, 1840-1842.

COLLIN Victorine, « Les jeunes personnes sans fortune à Paris », *Paris ou le livre des cent-et-un*, t. 2, Paris, Ladvocat, 1832.

DELORT Taxile, *Physiologie de la parisienne*, Paris, Aubert, 1841.

ÉCARNOT, « Le pensionnat de filles en province », in Léon Curmer (éd.), *Les Français peints par eux-mêmes*, t. 6, 1840-1842.

GUINNOT Eugène, « La Lionne », in Léon Curmer (éd.), *Les Français peints par eux-mêmes*, t. 2, 1840-1842.

JANIN Jules, « La dévote », in Léon Curmer (éd.), *Les Français peints par eux-mêmes*, t. 4, 1840-1842.

FLAUBERT Gustave, *Madame Bovary*, édition établie par Thierry Laget, Paris, Gallimard « Folio classique », 2001 [1857].

HUART Louis, *Physiologie de la grisette*, Paris, Aubert, 1841.

KOCK Paul de, *Le Cocu*, Paris, G. Barba, 1831.

ROUSSEAU James, *Physiologie de la portière*, Paris, Aubert, 1841.

SAND George, *Indiana*, Paris, Gallimard, « Folio Classique », 2012 [1832].

—, *Lélia*, Paris, Gallimard, « Folio Classique », 2003 [1833].

Sand George, *Le Compagnon du Tour de France*, Paris, Livre de poche « Classique », 2004 [1840].

SOULIÉ Frédéric, *Physiologie du bas-bleu*, Paris, Aubert, 1841.

STENDHAL, *Le Rouge et le Noir*, Paris, Gallimard, Folio classique, 2000 [1830].

8. Sociologie de la culture

- ALBENGA Viviane, « Le genre de « la distinction » : la construction réciproque du genre, de la classe et de la légitimité littéraire dans les pratiques collectives de lecture », *Sociétés et Représentations*, 2007/2, n°24, p. 161-176.
- BAUDELOT Christian et ESTAUBLET Renaud, *Allez les filles ! Une révolution silencieuse*, Paris, Seuil, 1992.
- BECKER Howard, *Les Mondes de l'art*, Paris, Flammarion, 2006 [1982]
- BRUGEILLES Carole, CROMER Sylvie et PANISSAL Nathalie, « Le sexisme au programme ? Représentations sexuées dans les livres de lecture de référence à l'école », *Travail, Genre et Sociétés*, 2009/1, n°21, p. 107-129.
- COURT Martine, BERTRAND Julien, BLOIS Géraldine, HENRI-PANABIÈRE Gaële et VANHÉE Olivier, « L'orientation scolaire et professionnelle des filles : des « choix de compromis » ? Une enquête auprès des jeunes femmes issues de familles nombreuses », *Revue Française de Pédagogie*, 2013/3, n°184, p. 29-40.
- CROMER Sylvie et BRUGEILLES Carole, *Analyser les représentations du masculin et du féminin dans les manuels scolaires*, Paris, CEPED, 2005.
- DECROUX-MASSON Annie, *Papa lit et maman coud*, Paris, Denoël-Gonthier, 1979
- GRABE Christine, « Les femmes et la lecture », in Martine Chaudron et François de Singly (dir.), *Identité, lecture, écriture*, Paris, Centres Georges Pompidou, B. P. I, 1993, p. 187-212.
- HEINICH Nathalie, *L'Élite artiste. Excellence et singularité en régime démocratique*, Paris, Gallimard, 2005.
- HOGGART Richart, *La Culture du pauvre*, Paris, Les Éditions de Minuit, 1970.
- , « The Literary Imagination and the Sociological Imagination », première édition 1970, réédition sur le site Socius : ressources sur le littéraire et le social : <http://ressources-socius.info/index.php/reéditions/18-reéditions-d-articles/229-the-literary-imagination-and-the-sociological-imagination>
- LAHIRE Bernard, *L'Invention de l'illettrisme. Rhétorique publique, éthique et stigmates*, Paris, La découverte, 2005.
- , *La Culture de l'individu. Dissonances culturelles et distinction de soi*, Paris, La Découverte, 2006
- MARRY Catherine, *Les Femmes ingénieurs, une révolution respectueuse*, Paris, Belin, 2009.
- MAUGER Gérard, « Écrits, Lecteurs, Lectures », *Genèses*, 1999/1, n° 34, p. 144-161.
- MONTMASSON Doriane, *La Réception de la littérature de jeunesse par les enfants : une fenêtre ouverte sur le processus de socialisation*, thèse de doctorat en Sciences de l'éducation sous la direction de Régine Sirota, Université Paris 5 Descartes, 2016
- NAUDIER Delphine, « Les écrivaines et leurs arrangements avec les assignations sexuées », *Sociétés contemporaines*, 2010/2, n°78, p. 39-63
- PARMENTIER Patrick, « Les genres et leurs lecteurs », *Revue Française de sociologie*, 1986/ 3, n°27, p. 397-430

- POLIAK Claude, *La Vocation d'autodidacte*, Paris, L'Harmattan, 1992
- RADWAY Janice A., *Reading the Romance. Women, Patriarchy and Popular Literature*, Chapel Hill, The University of North California Press, 1991.
- « Lectures à « l'eau de rose ». Femmes, patriarcat et littérature populaire », *Politix*, 2000/13, n° 51, p. 163-177.
- SIROTA Régine, « Petit objet insolite ou champ constitué, la sociologie de l'enfance est-elle encore dans les choux ? », dans Régine Sirota (dir.), *Éléments pour une sociologie de l'enfance*, Rennes, PUR, 2006
- TARRAGONI Federico, *Les sociologies de l'individu*, Paris, La Découverte, 2017.
- VANHÉE Olivier *et alii*, « La fratrie comme ressource. Le rôle des aînés dans les parcours scolaires des enfants de familles nombreuses », *Politique sociale et familiale*, 2013, p. 5-15.

« Mais surtout, lisez ! » Les pratiques de lecture des femmes dans la France du premier XIX^e siècle

Résumé

Ce travail entend interroger du point de vue du genre les pratiques de lecture des femmes dans la première moitié du XIX^e siècle. La manière dont les femmes lisaient et l'usage qu'elles pouvaient faire de leurs lectures demeurent très mal connus, au-delà des discours et des représentations entourant à l'époque la *lecture féminine*. De ceux-ci se dégage l'idée durable que les femmes, pour l'essentiel lectrices de romans, lisent mal. Cette étude propose de renverser le prisme d'analyse pour interroger le point de vue des lectrices sur leurs propres pratiques. Pour cela, les écrits personnels - journaux, autobiographies, correspondances - de soixante-six femmes nées entre 1789 et 1832 ont été rassemblés, et permettent de suivre leurs trajectoires à l'intérieur d'une biographie chorale. Ces textes mettent au jour une pluralité des pratiques et des usages de la lecture au quotidien, mais surtout ils interrogent deux phénomènes majeurs de la France du premier XIX^e siècle : les logiques de sexuation à l'œuvre dans l'éducation, et la construction des identités sexuées. De fait, l'accès aux savoirs par le livre repose alors sur une inégalité fondamentale entre femmes et hommes, et l'apprentissage des manières de lire, ainsi que la liste des livres autorisés, doivent renvoyer l'image d'une féminité acceptable, suffisamment instruite mais non savante, pieuse et vertueuse. Pourtant, les écrits personnels soulignent à quel point dans le quotidien d'autres manières de faire s'élaborent et de nombreuses résistances voient le jour. Car l'expérience individuelle de la lecture, en ouvrant la porte vers des territoires intellectuels jugés illégitimes, permet de transgresser les attentes concernant l'éducation des filles. Au-delà, elle engage la lectrice dans un travail réflexif sur elle-même qui la conduit à sonder voire à reformuler son identité sociale. Par ce biais, l'autonomie intellectuelle des femmes et leur possible émancipation se trouvent directement questionnées.

Mots-clés : genre, lecture, femmes, XIX^e siècle, savoirs, identités, écrits personnels

“Mais surtout, lisez!” Women’s reading in Nineteenth-Century France

Abstract

This work aims to explain, from a gender perspective, reading practices of women in the early 19th century France. Until now, the way French women read in those days and their own uses of reading, behind stereotypes and sexist representations, are not really known in cultural history. According to these stereotypes, women read badly, or not seriously, and only “feminine literature”. Based on sixty six women’s personal writings (diaries, autobiographies, letters), this work aims to inverse this focus in order to analyze the women’s point of view on their own practices. Such analysis reveals how gender’s types shape first education and, more generally, social identities. Women have to read, of course, but only that kind of literature that would be acceptable for a « good wife », educated but not scholar, virtuous and pious. However, focusing on personal writings, we show that women were not passive within this social and cultural domination: as a reflexive experience, reading leads them to a wide reformulation of their social identity, which includes a possibility to emancipate by reading and learning.

Key-words: gender, reading, women, 19th Century, learnings, identities, personal writings

Université Lumière Lyon 2

École Doctorale Lettres, Langues, Linguistique et Arts

« *Institut d'Histoire des Représentations et des Idées dans les Modernités* »

**« Mais surtout, lisez ! » Les pratiques
de lecture des femmes dans la France
du premier XIX^e siècle**

Isabelle Matamoros

Vol. 2. Annexes

Discipline : Littérature française

**Thèse de doctorat pour l'obtention du grade de Docteur de l'Université Lumière Lyon 2
présentée et soutenue publiquement le 30 novembre 2017**

Sous la direction de

Mme Christine Planté, professeure émérite de littérature française et d'études sur le genre,
Université Lyon 2

Mme Rebecca Rogers, professeure d'histoire de l'éducation, Université Paris 5

Devant un jury composé de :

M. Philippe Boutry, professeur d'histoire contemporaine, Université Paris 1, rapporteur

Mme Anne-Marie Chartier, maîtresse de conférences honoraire en histoire contemporaine, ENS
Lyon

Mme Judith Lyon-Caen, maîtresse de conférences en histoire contemporaine, EHESS

Mme Bénédicte Monicat, professor of French and Women Studies, Penn State University

M. Damien Zanone, professeur de littérature française, Université catholique de Louvain,
rapporteur

Table des Annexes

ANNEXE I : Répertoire biographique	5
ANNEXE II : Catalogue des livres pour enfant	41
ANNEXE III : Bibliothèque virtuelle des lectrices	43
ANNEXE IV : Marie de Beausacq, <i>Mémoires de la Comtesse Diane</i> , v. 1887	
IV. 1. Exemple de collage et de réécriture dans les <i>Mémoires de la Comtesse Diane</i>	59
IV. 2. L' <i>Histoire des Girondins</i> de Lamartine et la révolution de 1848 : lecture croisée. ...	60
ANNEXE V : <i>Marginalia</i> des enfants Guérin sur leurs livres d'éducation, 1810-1820.	
V. 1. <i>Catéchisme historique</i> de l'abbé Fleury	61
V. 2. <i>Fables</i> de La Fontaine	62
V. 3. <i>Introduction à la vie dévote</i> de François de Sales	63
ANNEXE VI : Première entrée du <i>Petit journal pour mon bon père</i> de Laure d'Yvrande, 21 août 1829	64
ANNEXE VII : Récit d'un affranchissement intellectuel. <i>Biographie de Clémence Royer par elle-même</i> (v. 1895).....	65
ANNEXE VIII : Notes de lecture du <i>Cours de littérature</i> de La Harpe par Soline Pronzat de Langlade, s. d.	66
ANNEXE IX : <i>Ma bibliothèque</i> , liste de livres établie par Eugénie de Guérin, 1831 ou 1832.	68
ANNEXE X : Catalogues des livres de Pauline de Castellane d'après l'inventaire après décès d'Henri de Castellane, son époux, décembre 1847.....	70
ANNEXE XI : Correspondance entre Sophie-Ulliac Trémadeure et Alphonse Béranger, président de la Société des jeunes libérés, 1837-1838.....	71
ANNEXE XII : Lecture de l' <i>Union ouvrière</i> et des <i>Mystères de Paris</i> par une jeune bretonne	
XII. 1. Lettre de A. Daniel à Flora Tristan, 1843.	74
XII. 2. Citations extraites de l' <i>Union ouvrière</i> par A. Daniel.	74
ANNEXE XIII : Lecture d'Auguste Luchet et d'Étienne Cabet par Éléonore Blanc, 1842 Lettre d'Éléonore Blanc à Étienne Cabet, 1842.	78

ANNEXE I. Répertoire biographique

Ces notices biographiques concernent l'ensemble des scriptrices dont les écrits constituent les sources principales de cette recherche. Elles sont classées par ordre alphabétique et donnent les principales informations biographiques ainsi qu'une description des écrits et, le cas échéant, les autres écrits personnels ainsi que quelques références bibliographiques. On trouvera dans la bibliographie générale d'autres études critiques sur George Sand et Flora Tristan.

Anonyme

Journal anonyme d'une femme mariée, mère d'une fille, tenu en 1840-1841.

Manuscrit autographe conservé dans les papiers de Jules Lacroix, Bibliothèque de l'Arsenal, Ms-9671 (1), 72 fol.

A* (Anne) (1825 ? - ?)**

Anne est née vers 1825 dans une modeste famille lyonnaise. Louis et Alexandrine, ses parents, travaillent dans une fabrique puis tiennent un café, où fille unique, elle les aide dans diverses tâches. Fréquentant assidûment l'église, elle souhaite entrer au Carmel ; ses parents refusent et tentent de la détourner de la religion. Elle travaille ensuite dans une fabrique de soie mais, de santé fragile, elle cesse toute activité. Le reste de sa vie se déroule dans la solitude.

Elle rédige ce texte en 1885. Il prend la forme d'une autobiographie spirituelle et s'appuie apparemment sur des journaux et pensées que, plus jeune, elle avait rédigée à la demande de son confesseur. Publié en 1886, le texte de 187 pages se divise en quatre parties : « vie de sacrifice » ; « vie de détachement » ; « vie de résignation et d'abnégation » ; « vie d'abandon ».

Mémoires. Souvenirs à mes amis. Par A*** (Anne), Lyon, Pitrat, 1886.

Louise Ackermann, née Victoire Choquet (1813-1890)

Née à Paris dans une famille aisée, Louise grandit dans la Somme, à Montdidier, où son père, un bourgeois libéral, avait décidé de se retirer. C'est lui qui élève Louise et ses deux sœurs dans un esprit assez libre, avant que les filles ne soient envoyées en pension pour y préparer leur communion. Après le décès de son père, lorsqu'elle a vingt-cinq ans, sa mère l'autorise à partir pour Berlin dans une institution de jeunes filles, pour y apprendre l'allemand. Elle se marie avec Paul Ackermann, un linguiste protestant rencontré à Berlin. Veuve en 1846, elle part s'installer dans le sud de la France près de Nice et mène une vie assez retirée. Alors qu'elle avait tôt commencé à écrire des vers, elle ne publie ses poèmes que tardivement, à partir de 1855.

En 1871, elle rédige un court texte autobiographique, « Ma Vie », publié après son décès dans le premier recueil de ses œuvres.

« Ma Vie », dans *Œuvres de Louise Ackermann*, Paris, A. Lemerre, 1893, p. III-XXIII.

⇒ Gabriel d'Haussonville, *Louise Ackermann d'après des lettres et des papiers inédits*, Paris, Alphonse Lemerre, 1892.

Michèle Fontana, « Louise Ackermann », in Christine Planté (dir.), *Femmes poètes du XIX^e siècle. Une anthologie*, Lyon, PUL, 2010 [1998], p. 205-206.

« Louise Ackermann », Dossier documentaire, BMD [DOS ACK].

Marie d'Agoult, née de Flavigny (1805 – 1876)

Marie de Flavigny grandit jusqu'en 1809 à Francfort-sur-le-Main, d'où la famille de sa mère, de riches banquiers, est originaire. De retour en France, elle fréquente à Paris l'élitiste couvent du Sacré-Cœur, ainsi que la bonne société du faubourg Saint-Germain. Marie épouse en 1827 le comte de Flavigny, avec qui elle ne s'entend guère. Elle ouvre alors un salon. C'est à Paris qu'elle rencontre le compositeur Franz Liszt, avec qui elle vit une liaison d'abord secrète puis officielle jusqu'en 1844. C'est par son entremise qu'elle rencontre George Sand, chez qui elle séjourne durant l'été 1837. Vivant en Suisse, en Italie et à Paris, ils ont ensemble trois enfants, Blandine, Cosima et Daniel. Au début des années 1840, elle commence à publier des articles dans *La Presse* sous le pseudonyme de Daniel Stern. Après sa rupture avec Liszt, elle se consacre uniquement à ses activités littéraires, publie un roman, *Nélida* (1846) et de nombreux essais, notamment *l'Essai sur la liberté* (1847), qui interroge le rôle de l'éducation dans l'absence des femmes de son époque. Républicaine, elle livre dans son *Histoire de la Révolution de 1848*, publiée à partir de 1851, un saisissant témoignage sur les événements parisiens.

Les deux premiers volumes de ses mémoires, couvrant les premières années, la vie mondaine des années 1820-1830, la liaison avec Liszt et les débuts littéraires de Daniel Stern, jusqu'en 1849, est publiée posthume en 1877. Deux autres volumes, qui n'ont pas été achevés et dont les manuscrits n'ont pas été retrouvés, complétaient l'ensemble. Faisant preuve de beaucoup d'humour, elle raconte dans les deux premières parties les méfaits de l'éducation conventuelle des filles sous la Restauration, ainsi que les conflits qui animaient le monde littéraire au tournant des années 1830. Un court texte de quatre feuillets présenté par son éditeur, Charles Dupêchez, comme l'avant-propos du cinquième volume, est intitulé « Mon esprit et mes livres ». Elle se place alors sous l'égide de Goethe, l'auteur qui, selon elle, a eu le plus d'influence sur sa vie. Elle reprend dans ce texte l'idée principale de *l'Essai sur la liberté*, selon laquelle celle-ci s'accroît avec la connaissance.

De nombreux autres écrits personnels ont été conservés par sa fille, la comtesse de Chamarcé, et une grande partie a été éditée. Elle tient notamment durant son séjour à Nohant puis lors de ses voyages en Europe avec Liszt, des journaux successifs. Aussi, durant l'enfance de sa fille Blandine, soucieuse de son éducation, elle prend des notes livrant sa conception de l'éducation et consignant les progrès de sa fille.

Mes souvenirs (1806-1833), Paris, Calmann-Lévy, 1880 [1877].

Mémoires, Paris, Calmann-Lévy, 1927.

« Mon esprit et mes livres », in Charles Dupêchez, *Mémoires, souvenirs et journaux de la comtesse d'Agoult*, Paris, Mercure de France, 2007, p. 423-426.

« Journal d'un enfant. Étude », in *Idem*, p. 615-630.

⇒ Charles Dupêchez, *Marie d'Agoult, 1805-1876*, Paris, Plon, 1994, Perrin, 2001.

Hortense Allart de Méritens (1801-1879)

Hortense Allart, née dans une famille de la bonne bourgeoisie, dit peu de choses de son enfance, jusqu'au décès prématurés de ses parents en 1817 et 1821. Pour gagner sa vie, elle entre alors comme institutrice au service d'un général. Elle commence à publier très jeune, dès 1822, avec une fiction historique puis des Lettres sur les ouvrages de Madame de Staël (1824). Tombée enceinte d'un jeune aristocrate portugais, elle part en Italie donner naissance à son fils en 1826. Elle vit alors successivement en Italie, en France et en Angleterre, en union libre avec des hommes différents. Pendant ce temps, elle ne cesse de publier des romans, comme *Gertrude*, et des ouvrages d'histoire, comme l'*Histoire de la République de Florence*. Dans les années 1830, elle collabore à la *Gazette des femmes*, le journal féministe de Poutret de Mauchamps, et publie une brochure sur *La Femme et la démocratie de notre temps* (1836). Plutôt libérale, elle soutient néanmoins la Seconde République lors de son avènement en 1848. Quelques années plutôt, elle avait épousé un aristocrate provincial, M. de Méritens, qu'elle quitta au bout d'un an.

Son roman autobiographique, *Les Enchantements de madame Prudence de Saman L'Esbatx*, dont la seconde édition est préfacée par George Sand, commence après le décès de ses parents. Elle y retrace notamment sa trajectoire intellectuelle, revenant longuement sur la préparation de chacun de ses livres.

Les Enchantements de madame Prudence de Saman L'Esbatx, Paris, E. Dépée, 1872, 287 p.

⇒ Damien Zanone, « Un livre curieux (*Les Enchantements de Prudence* d'Hortense Allart). Le Temps, 16 octobre 1872 », in Christine Planté (éd.), *George Sand critique (1833-1876)*. Textes de George Sand sur la littérature présentés, édités et annotés, Tussan, Éditions du Lérot, 2006.

Marie de Ségur, comtesse d'Armaillé (1830-1914)

Fille du général Philippe de Ségur, comte d'Empire, historien, Marie grandit au milieu du faubourg Saint-Germain. Elle reçoit une bonne éducation auprès de maîtres privés, et fait son entrée dans le monde à seize ans. En 1851, elle épouse le comte d'Armaillé et partage sa vie entre Paris et la Mayenne. Marie rédige quelques biographies historiques sur des personnages féminins, comme Marie Lezinska ou Catherine de Bourbon, sœur d'Henri IV.

Ses mémoires concernent uniquement les trente premières années de sa vie. Ils sont publiés après son décès par sa petite-fille et femme de lettres la comtesse Jean de Pange.

Comtesse d'Armaillé, *Quand on savait vivre heureux !*, Paris, Plon, 1934, 247 p.

Julie Arnaud (1825- ?)

Cette jeune bourgeoise rédige un journal entre le 31 mai et septembre 1847. Écrit à l'attention de son fiancé, Marius, il lui décrit sa vie quotidienne dans l'attente de son retour. Un autre journal, rédigé entre 1844 et 1846, raconte sa vie en Italie auprès de sa tante.

Journal de Julie Arnaud à son fiancé, mai-septembre 1847, 19 p., tapuscrit établi par Chantal Guyot, Ecriture intime et Mémoire familiale en pays d'Aix, thèse pour le doctorat ès lettres, 1995, Aix-en-Provence, APA 348.

⇒ Philippe Lejeune, *Le Moi des demoiselles, op. cit.*, p. 303-304.

Adèle Audouard de Montviol (1793-1869)

Issue d'une famille de la noblesse forézienne impliquée contre la Révolution, Adèle est la benjamine d'une famille de sept enfants. La famille est implantée à Saint-Etienne mais en 1814, Adèle séjourne chez une de ses sœurs, mariée à un Lyonnais. Catholique et royaliste, elle rédige un court journal qui débute le journal de la réédition de la capitale rhodanienne face à la coalition alliée, le 20 mars 1814. Adèle ne s'est jamais mariée. Elle passe le reste de sa vie dans sa région natale, s'impliquant dans les œuvres de charité locales, notamment auprès des sourds-muets.

Le journal d'Adèle a été retranscrit d'après le manuscrit par Jean et Paul Tézenas du Montcel dans la *Revue d'histoire de Lyon* en 1911. Il occupe quinze pages de la revue, et donne des informations très détaillées sur la vie quotidienne de la population lyonnaise sous l'occupation étrangère, pendant un mois. La première (« Depuis votre départ ») entrée suggère soit qu'Adèle avait l'intention d'écrire ce journal pour des personnes absentes à ce moment-là (peut-être son père, retourné à Saint-Étienne pendant les événements décrits), soit qu'il existait un journal précédent. La dernière entrée date du 21 avril 1814, et s'arrête brusquement. Les auteurs indiquent l'existence dans les archives privées de la famille d'un autre court journal, sur un voyage effectué par Adèle à Paris au début de la Restauration.

Journal. 20 mars-22 avril 1814, publié par P. Tezenas du Montcel, Revue d'histoire de Lyon, 1911, p. 81-102.

⇒ Philippe Lejeune, *Le Moi des demoiselles, op. cit.*, p. 298.

⇒ Notice nécrologique, Mémorial de la Loire et de la Haute-Loire, 31 décembre 1869.

Olympe Audouard, née Jouval (1832-1890)

Olympe Audouard est née à Marseille dans une famille aisée. Élevée à la campagne avec sa sœur aînée, elle reçoit d'abord une éducation très libre d'un père acquis à la philosophie des Lumières, puis passe trois années au couvent pour préparer sa première communion. Elle

épouse ensuite un notaire marseillais dont elle se sépare rapidement. Montée à Paris, seule, en 1860, elle fonde plusieurs journaux comme le *Papillon*, la *Revue Cosmopolite*, et donne, au début de la III^e République, de nombreuses conférences sur le droit des femmes. Ses combats féministes portent principalement sur la liberté d'expression et le droit au divorce. Elle publie à ce sujet *La Femme dans le mariage, la séparation et le divorce* (1870). Grande voyageuse, parcourant l'Égypte, la Russie ou les États-Unis, elle est aussi au cœur d'une intense sociabilité intellectuelle à Paris. Elle intitule justement ses mémoires *Voyage à travers mes souvenirs. Ceux que j'ai connus, ce que j'ai vu*.

Voyage à travers mes souvenirs. Ceux que j'ai connus, ce que j'ai vu, Paris, E. Dentu, 1884, 348 p.

- ⇒ Isabelle Ernot, « Olympe Audouard », *Dictionnaire des féministes*, op. cit., p. 90-93.
- ⇒ Bénédicte Monicat, « Écritures du voyage et féminisme : Olympe Audouard ou le féminin en question », *French Review*, 1995/1, n°69, p. 24-36.

Stéphanie de Beauharnais, grande duchesse de Bade (1789- 1860):

Stéphanie est la fille de Claude de Beauharnais, gentilhomme noble du Poitou, et la nièce du premier mari de l'impératrice Joséphine. Élevée par des religieuses dans le Périgord, elle va ensuite en pension auprès de Mme Campan, la célèbre pédagogue. Recueillie par Joséphine et adoptée par Napoléon, elle est mariée juste après le couronnement de 1804 avec le Grand-duc Charles de Bade dont elle a eu 3 filles.

Ses courts souvenirs, apparemment inachevés, portent essentiellement sur son enfance et ses premières rencontres avec Napoléon.

« Souvenirs de Stéphanie de Beauharnais », *Revue des deux mondes*, 1^{er} mars 1932, t. 8, p. 61-104.

Marie de Beausacq, née de Suin (1829-1899) :

Connue sous le pseudonyme de Comtesse Diane, Marie de Beausacq est la fille d'un haut officier de la Marine et grandit en Picardie. Élevée chez elle par sa mère, elle reçoit ensuite une éducation soignée auprès d'un précepteur privé. Mariée au comte Alfred de Beausacq, elle anime un salon parisien sous le Second Empire et la III^e République, et publie divers ouvrages de maximes et d'anecdotes sur la sociabilité parisienne. L'abbé Béthléem l'identifie encore derrière le pseudonyme d'Emmeline Raymond, auteure prolifique de livres d'éducation et directrice du journal *La Mode illustrée* à partir de 1861.

Elle commence la rédaction de ses mémoires en 1887, et souhaitait qu'ils soient déposés à la Bibliothèque nationale après son décès. Centrés, pour l'essentiel, sur sa vie parisienne sous le Second Empire, la première partie intitulée « Matin de la vie » concerne son enfance avant 1848. Les livres II à IV ont pour titre « Les glaives de la vie », les V et VI, « Les reflets de la

vie », et le VII « La fin de la vie ». Jamais publiés de son vivant, l'éditeur Ollendorff en livre une version très écourtée en 1903, reprenant seulement une partie du premier volume.

Mémoires de la comtesse Diane, 7 volumes manuscrits, BNF, NAF 24055-24061.

Mémoires de la comtesse Diane, Paris, P. Ollendorff, 1903, 297 p.

Julie Becquemont, née Parlier (18 ? - ?)

Julie Becquemont, née Parlier, est la fille aînée d'un négociant protestant. La famille suit M. Parlier à New-York lorsque Julie est très jeune, puis se réinstalle à Paris, où les trois enfants passent leur enfance. Malgré la faillite de l'entreprise paternelle, Julie reçoit une bonne éducation. Une maladie des yeux toutefois l'empêche de bien lire et de progresser rapidement. Son père ouvre ensuite un commerce de textile, et à seize ans la jeune fille brode des gants pour l'aider. Elle épouse un certain M. Becquemont, dont elle parle peu dans ses souvenirs. Des incertitudes demeurent sur la chronologie : la notice de l'APA évoque une naissance vers 1805, mais le texte laisse supposer que Julie vint au monde dans les années 1830.

Ses souvenirs, écrits vers 1875, concernent la première partie de sa vie, jusqu'à son mariage. Elle y livre de nombreux détails sur les lieux où la famille vécut, sur les voisins, les amis, les domestiques... Sans doute le manuscrit a-t-il été corrigé et mis au propre.

Impressions et Souvenirs, 1875, manuscrit, APA 447.

Henriette Berthoud (1831 - ?)

Fille d'un agent d'affaires dans une maison de commerce, Henriette se décrit comme étant « d'une bonne famille mais sans fortune ». Elle perd ses deux parents lorsqu'elle est très jeune. Elle est alors séparée de son jeune frère Eugène et placée par ses tuteurs dans la pension pour jeunes filles protestantes de Mme Dupuy, à Sainte-Foy, en Dordogne. En 1848, elle passe une année à Paris et y retrouve son frère, avant d'aller vivre chez ses tuteurs en Normandie. Au début des années 1850, elle épouse le pasteur Auguste Picanon.

Ses souvenirs de jeunesse, décrivant essentiellement la vie au pensionnat, sont publiés en 1876, et occupent les pages 5 à 121 du volume. Le reste du volume mélange des extraits de la correspondance entre le frère et la sœur et des poésies d'Eugène.

Mon frère et moi. Souvenirs de jeunesse, accompagnés de poésies d'Eugène Berthoud, Paris, J. Bonhoure, 1876, 173 p.

Éléonore Blanc (1819-1868) :

Fille d'un petit commerçant à peine alphabétisé, Pierre Guyot, Éléonore grandit dans le milieu de l'imprimerie lyonnaise. Elle épouse en Étienne Blanc, avec qui elle a un fils, Pierre. Alors qu'elle était blanchisseuse, sa rencontre avec Flora Tristan en 1844 la conduit à s'impliquer

intensément et durant plusieurs années dans le mouvement ouvrier de la fin de la monarchie de Juillet. « Disciple » de Flora Tristan, dépositaire de ses papiers du tour de France, elle écrit après la mort de celle-ci une biographie qui lui rend hommage et s'active pour lui faire ériger un tombeau. Elle se rapproche ensuite des fouriéristes Élisabeth et Charles Lemonnier, mais il est difficile de la rattacher à un courant plus qu'à un autre. Elle finit ses jours à Paris, où elle a repris son activité de lingère.

Ses lettres à Flora n'ont pas été conservées. En revanche, on trouve dans les archives de Flora Tristan son manuscrit de la biographie de Flora, les lettres reçues d'Élisabeth Lemonnier, ainsi que, aux archives nationales, sa correspondance avec le fouriériste Cantagrel au sujet de la souscription pour le tombeau de Flora.

Lettre d'Éléonore Blanc à Étienne Cabet, 1842, BHVP, Ms 1213, Fol 651.

Lettres d'Éléonore Blanc à Cantagrel, 1845-1847, AN, Fonds Fourier et Considérant, 10 AS/42, Dossier 5.

⇒ « Éléonore Blanc », Maitron – Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier.

Élisabeth de Bonnefonds (1825 ? – 18 ?)

Élisabeth grandit à Saint-Sornin, une petite ville de l'Allier, dans une famille de la notabilité bourgeoise. Son père, négociant, est ensuite maire de la ville. Elle est l'aînée d'une fratrie de trois enfants. D'abord éduquée par sa mère, elle part ensuite pour un pensionnat à Montluçon, mais doit interrompre ses études pour seconder sa mère dans la gestion du foyer. Après la ruine de la famille en 1848, elle est obligée de faire des travaux d'aiguille pour survivre tout en prenant en charge l'éducation de sa sœur. Elle ne se marie apparemment pas, et décrit une vie d'adulte partagée entre l'étude de la littérature, la religion et les visites amicales.

Ses *Souvenirs* sont publiés en 1869 et décrivent la vie d'une femme souvent tiraillée entre ses obligations familiales et son désir d'étudier. Sur une quarantaine de pages, elle insère un étrange récit au style indirect, qui laisse supposer, peut-être, son désir d'écrire des fictions.

Mes souvenirs, Paris, Lecoffre, 1869, 293 p.

Amélie Bosquet (1815-1904) :

La rouennaise Amélie Bosquet, fille illégitime née hors mariage, est élevée seule par sa mère avant son remariage, lorsqu'Amélie a quatorze ans. Sa mère, issue du monde du petit commerce, connaît une ascension sociale non négligeable, ouvrant une petite fabrique de rouennerie sous la monarchie de Juillet. Amélie est élevée dans la pension de Mlle Chevalier dès l'âge de cinq ans, et livre ses souvenirs dans un article intitulé « Une écolière sous la Restauration. Fragments de mémoires inédits ». Collaboratrice de diverses revues littéraires dès les années 1830, entrée en littérature sous le pseudonyme d'Émile Bosquet, elle est ensuite l'auteure de nombreux ouvrages sur le folklore normand. Amélie se lie d'amitié avec Flaubert

et entretient avec l'écrivain une longue correspondance, mais les deux normands se brouillent en 1869 après la virulente critique de l'Education sentimentale qu'Amélie publie dans le journal féministe *Le Droit des femmes*.

Amélie Bosquet, « Une écolière sous la Restauration. Fragments de mémoires inédits », *Revue Bleue*, n°8, 21 août 1897, 293 p.

⇒ André Dubuc, « Flaubert et la rouennaise Amélie Bosquet », *Les Amis de Flaubert*, 1965, n°27, p. 19.

Herminie Brongniart (1803 - ?)

Herminie grandit entre Sèvres où son père, Alexandre Brongniart, fils de l'architecte du « Palais Brongniart », dirige la célèbre manufacture de porcelaine, et la rue Saint-Dominique, à Paris, épice du faubourg Saint-Germain, et cœur du « monde » parisien sous la Restauration. L'été, une fois la saison mondaine achevée, la famille part en villégiature dans leur maison du Cantiers, près de Gisors. Elle est très entourée par sa famille - parents, frères et sœurs, oncles, tantes, cousins... - et les Brongniart, tels qu'ils apparaissent sous la plume d'Herminie, forment une famille heureuse et unie. Ses journées et semaines sont agréablement rythmées par les différentes formes de sociabilités mondaines déployées par la bonne société parisienne : les bals, les visites familiales et amicales qui animent le salon des Brongniart, attirant les grands noms scientifiques de l'époque, les séances publiques de l'Institut où se presse le « tout-Paris ». Elle épouse en 1826 Jean-Baptiste Dumas, alors répétiteur à l'École Polytechnique, puis professeur de chimie.

Son journal est composé de cinq cahiers, il a été rédigé, pour la partie qui a été conservée, sur une période de huit mois, entre le 1^{er} mai 1824 et le 11 janvier 1825. Le premier cahier retrouvé débute alors qu'elle n'a pas encore 21 ans. Elle y raconte son quotidien de jeune fille de la bourgeoisie parisienne sous la Restauration. Ce journal s'inscrit dans une pratique familiale presque ritualisée : sa mère, Cécile Coquebert, et sa grand-mère avant elle, sa sœur, mais aussi les hommes de la famille, son père par exemple, Alexandre Brongniart, tou.te.s ont tenu un journal.

Journal, 1824-1825, Archives privées, transcription dactylographiée réalisée par Bernard Poujeaux, 5 cahiers.

⇒ Philippe Lejeune, « Montrer son journal : les cahiers d'Herminie Brongniart », <http://www.autopacte.org/31Herminie.pdf>

Zélie Bully (1824-1902) :

Durant l'été 1842, Zélie Bully, jeune fille de la bourgeoisie parisienne, est en villégiature près de Meaux. Elle tient à cette occasion un journal qui détaille ses activités et de ses lectures. Elle écrit sur un petit carnet rouge, de 161 pages. Philippe Lejeune décrit ce journal comme le journal

romantique « type » : celui d'une jeune fille grande lectrice de Walter Scott, sujette au spleen et décrivant longuement les paysages.

Journal, 16 mai- 16 septembre 1842, manuscrit, BHVP, Ms 1040, 1 cahier 17x11 cm, 83 f.

⇒ Philippe Lejeune, *Le Moi des Demoiselles*, op. cit., p. 65 et 304.

⇒ Marilyn Himmesoète, *Juvenalia. Journaux personnels d'adolescents du XIX^e siècle*, thèse d'histoire et sémiologie du texte, Université Paris 7, 2012, transcription p. 47-91 (vol. 2).

Léontine de Castelbajac, née de Villeneuve (1803-1897) :

Léontine, aînée de quatre enfants, grandit dans le château familial d'Hauterive, près de Toulouse. Elle décrit dans ses mémoires la vie de la noblesse provinciale qui se reconstruit après la Révolution. Avec ses trois frères et sœurs, elle est élevée entièrement par sa mère, Mme d'Avessens. La famille de Villeneuve est proche de la famille de Gaïx, et Léontine entretient une correspondance avec Coraly, retranscrite dans les souvenirs de cette dernière. À quinze ans, les deux jeunes filles, après avoir lu le *Génie du Christianisme*, écrivent une lettre admirative à Chateaubriand. Celui-ci, de passage à Cauterets où séjournaient les Villeneuve, rencontre Léontine et une relation épistolaire naît entre les deux. Léontine épouse en 1829 le comte de Castelbajac, mais la parution des *Mémoires d'Outre-tombe* en 1848 racontant l'épisode de l'« Occitanienne » fait penser à ses contemporains qu'elle aurait eu une liaison avec le célèbre écrivain. Les mémoires de Léontine, rédigés en 1876, sont justement intitulés « de l'Occitanienne », et ne concernent que sa jeunesse, avant son mariage. Elle y passe sous silence ses relations avec Chateaubriand. À la fin du volume, sa petite fille Pauline de Saint-Roman a ajouté un manuscrit écrit après 1830, au présent, brève description du quotidien au château de Chys, près de Tarbes, où elle vivait avec son mari.

En 1925, Pauline de Saint-Roman publie des lettres inédites de Chateaubriand ainsi que d'autres manuscrits de Léontine, des notes explicatives intitulées « Confidences. Récit intime ». Elle revient alors sur son admiration de jeune fille envers Chateaubriand, tout en insistant sur le fait qu'ils n'eurent jamais de liaison.

Mémoires de l'Occitanienne. Souvenirs de famille et de jeunesse, Paris, Plon 1927, 306 p.

Pauline de Saint-Roman, *Le Roman de l'Occitanienne et de Chateaubriand*, Paris, Plon, 1925.

⇒ Dossier biographique Boutillier du Retail, BnF : « Léontine de Castelbajac »

Adelaïde de Castellane, née de Rohan-Chabot (1761-1805)

Fille d'un officier, Adelaïde épouse en 1778 le comte de Castellane, futur général et préfet des Basses-Pyrénées sous l'Empire. Plus âgée que les autres scriptrices, elle prend part dans ce répertoire en raison des notes sur l'éducation de ses enfants qu'elle a laissées lorsqu'elle était enceinte de son deuxième enfant, en 1794. Boniface dit « Boni », l'aîné, était né 1788. Adelaïde fit une fausse couche lors de cette grossesse. Dans un portrait qu'a laissé d'elle un de ses

intimes, elle est décrite comme très instruite, mais ayant su « éviter toute forme de pédantisme. Jamais vous ne l'entendrez se vanter de ce qu'elle sait, de ce qu'elle a lu, mais si vous causez avec elle durant quelques temps, vous vous apercevrez qu'elle a beaucoup lu, et surtout qu'elle a bien lu ». (*L'Éducation du maréchal de Castellane, notes écrites par sa mère*, Société des bibliophiles du Béarn, Pau, 1877, p. IV). Son manuscrit, retrouvé dans la bibliothèque d'un notable béarnais proche de la famille, a fait l'objet d'une première édition en 1877. Composé d'un journal imaginant le futur de l'éducation d'une fille à naître, comparée à celle de Boni, il est augmenté de deux courts textes composés en 1794, intitulés « Mes causeries avec mon fils », et portant sur l'amour et sur les moyens de réussir dans la société.

Notes sur l'éducation de mes enfants, édition établie et annotée par Catriona Seth, *La Fabrique de l'intime. Mémoires et journaux de femmes du XVIIIe siècle*, Paris, Robert Laffont, « Bouquins », p. 913-965.

Pauline de Castellane, née de Talleyrand-Périgord (1820-1890)

Pauline est la fille de la princesse de Courlande, passée à la postérité sous le nom de Duchesse de Dino, et d'Edmond de Talleyrand-Périgord, comte d'Empire et neveu de Talleyrand. Elle grandit à Paris au milieu du faubourg Saint-Germain. Néanmoins la jeune femme fait preuve très tôt d'une grande religiosité, et reçoit les conseils spirituels de l'abbé Félix Dupanloup, plus tard évêque d'Orléans. Elle épouse en 1839 Henri « Boni » de Castellane, le petit-fils d'Adelaïde, et ils ont ensemble deux enfants. Elle passe l'essentiel de son temps dans leur château de Rochecotte en Indre-et-Loire, loin du monde. Après le décès de son mari en 1847, elle s'oriente vers une pratique de plus en plus rigoriste de la religion, rédigeant à cet effet des nombreux règlements de vie. De 1837 jusqu'à la mort de Mgr Dupanloup Pauline entretient une dense correspondance spirituelle.

Lettres à Mgr Dupanloup, AN, Fonds Castellane, 616AP/4, Dossier n°4.

Clarisse Coignet, née Gauthier (1823-1918)

Clarisse passe son enfance dans une petite commune rurale du Doubs où son père est maître des forges. Suite au décès de sa sœur en pension, Clarisse est élevée exclusivement par sa mère, fille d'un professeur de littérature. Puis elle est prise en charge par son grand-père, qui engage pour elle, à Besançon, des maîtres privés. Sa tante, Clarisse Vigoureux, est la première disciple féminine de Charles Fourier. Clarisse entend donc parler très tôt du fouriérisme, dont elle lit les doctrines dans la bibliothèque familiale. À la fin de la monarchie de Juillet, après la ruine de son père, elle devient sous-maîtresse dans une institution parisienne, avant d'obtenir le brevet d'institutrice. Elle fréquente alors le couple formé par sa cousine Julie Vigoureux et Victor Considérant, chef des fouriéristes après le décès de Charles Fourier en 1837. En 1850, elle épouse François Coignet, industriel et fouriériste. Elle abandonne progressivement les idées phalanstériennes pour le combat républicain, et milite surtout en faveur d'une éducation laïque

des filles. Collaboratrice de nombreuses revues, dont *La Morale Indépendante*, elle écrit aussi de nombreux ouvrages pédagogiques, comme *La Morale dans l'Éducation* (1883).

Elle rédige ses mémoires en 4 volumes à la fin de sa vie. Dans le premier volume, qui porte sur son enfance avant 1848, elle construit le récit de son engagement politique en insistant particulièrement sur ce qui l'oppose à sa mère, élevée de manière traditionnelle.

Clarisse Coignet, *Mémoires*, Lausanne, Impr. C. Pache-Varidel, 1899, 4 vol.

⇒ Bernard Desmars, « Clarisse Coignet, née Gauthier », *Dictionnaire biographique du fouriérisme*, notice mise en ligne en août 2012 : <http://www.charlesfourier.fr/spip.php?article1006>

Clémentine de Como (1803- ?)

Née dans le petit village provençal de Bonnieux, d'un soldat piémontais qui avait déserté et d'une mère aristocrate ruinée par les mauvais investissements de son mari, Clémentine reçoit une éducation rudimentaire avant d'entrer chez les sœurs de Saint-Charles. Elle reste dix années dans la congrégation spécialisée dans l'éducation des jeunes filles pauvres. Après 1841, elle part rejoindre sa sœur en Italie, et s'installe à Turin. Elle y mène une vie houleuse, donnant des leçons pour gagner sa vie, abusée par un homme qui refuse de l'épouser. Elle écrit déjà à cette époque des poèmes et quelques petites brochures. Par la suite, elle fonde des écoles pour filles dans le Nord de l'Italie. Elle se marie vraisemblablement à la fin des années 1850 avec un certain Viallet. Elle publie enfin un roman, *Pauvres enfants*, en 1865.

Elle entreprend la rédaction de ses mémoires en Italie à partir de 1853. Sur un ton virulent, elle s'en prend à la condition féminine de son époque, insistant longuement sur sa difficulté à se détacher du catholicisme. Son texte, publié en Italie, avait été complètement oublié avant sa réédition en fac-similé en 2009.

Clémentine de Como, *Emancipation de la femme*, t. I, 1803-1841, t.II, 1841-1853, reproduction en fac-similé, Bruxelles, Wallada, 2009.

Eugénie de Coucy, maréchale Oudinot, duchesse de Reggio (1791 – 1868)

La famille de Coucy appartient à la petite noblesse rurale. Pendant la Révolution, le père, la mère et la sœur d'Eugénie sont emprisonnés, et la petite fille est recueillie par son grand-père. Après leur libération, la famille s'installe à Vitry-le-François, près de Bar-le-Duc. La mère d'Eugénie s'occupe de son éducation jusqu'au moment de la première communion. Elle entre ensuite en pension à Bar-le-Duc. À vingt ans, elle épouse le maréchal Oudinot, célèbre général de Napoléon, veuf et déjà père de quatre enfants. Le couple en aura sept autres.

Mes souvenirs, dédiés à ses enfants, sont répartis en onze cahiers assez courts. Dans les trois premiers, Eugénie raconte son enfance et sa rencontre avec son mari. Dans les suivants, elle

n'évoque plus sa vie personnelle mais se concentre sur les actions de son mari et les événements du pays.

Mes Souvenirs, texte établi par le marquis de Vésins, 11 fasc. polytypé.

⇒ Madeleine Lasserre, *Moi, Eugénie de Coucy*, Maréchale Oudinot, Paris, Perrin, 2010.

Sophie Delahante, baronne de Gravier (1812- ?)

Sophie Delahante est la fille d'Alexandrine, marquise Delahante (1788-1860), auteure de la première partie des mémoires qui s'arrêtent en 1814. Après le décès de sa mère, Sophie complète les mémoires, à l'aide de documents familiaux et de souvenirs racontés par des amis de la famille. Les souvenirs personnels de Sophie concernent uniquement son enfance à Mâcon et sa vie de jeune fille à Paris dans le faubourg Saint-Germain. En 1831, elle épouse le baron de Gravier. Après cette date, elle arrête d'écrire ses mémoires et publie la correspondance familiale, qui constitue le second volume des souvenirs.

Souvenirs de la marquise Delahante, née Alexandrine-Charlotte-Sophie Brossin de Saint-Didier, continués par sa fille Sophie Delahante, baronne de Gravier, Evreux, imprimerie Charles Hérissey, 2 vol., 1906 et 1907.

Fanny Dénoix Des Vergnes (1798-1879)

Fille de Jean-François Descampeaux, Marie-Françoise écrit sous le nom de plume de Fanny Dénoix des Vergnes, patronyme de son second mari. Son père, professeur, fuit Paris au moment de la Terreur et s'installe à Luchy, dans l'Oise. Il exerce par la suite au collège de Beauvais. Fanny eut apparemment deux sœurs plus jeunes dont elle ne dit rien dans ses mémoires. Elevée par son père, elle reçoit une bonne instruction classique. Elle épouse en 1818 Guillaume Dénoix, chirurgien, major de l'armée impériale, dont elle a deux filles. Elle évolue alors dans la bonne société provinciale, étant introduite, un temps, à la cour de Charles X et participe à diverses sociétés savantes locales sous le Second Empire. À partir de 1832, elle publie des recueils de poésies pour l'essentiel patriotiques, et des petits ouvrages d'histoire locale. Désirant une reconnaissance littéraire qu'elle n'obtient que très modestement, elle rend visite à Chateaubriand lorsqu'il est détenu à la prison de la Conciergerie en 1832, échange quelques lettres avec lui et espère, sans succès, être citée dans les *Mémoires d'Outre-Tombe*. Elle se lance également dans une adaptation des *Mystères de Paris* d'Eugène Sue, en deux mille vers, publiée en 1843.

En 1876, elle rédige un court récit intitulé « Ma biographie » d'une trentaine de pages, qui s'apparentent avant tout à une longue plainte sur ses difficultés dans le monde littéraire.

Ma biographie, 1876, 30 f. manuscrits, 1 cahier 20 x 30 cm, AD Oise, JP 2593.

Le fonds contient également quelques lettres manuscrites.

Antoinette Dupin, née Rebut (1801 - 1843)

Née en 1801 dans une famille modeste - son père, Paul Rebut, était épicier à Lyon - , Antoinette entre très tôt en apprentissage. Elle épouse en 1820 un marchand libraire, Antoine Dupin, dont elle a trois filles. Ruiné, le couple décide en 1830 de monter à Paris. Antoinette devient veuve peu de temps après, et se lance dans l'écriture pour subvenir aux besoins de sa famille. Elle collabore dès sa création en 1832 au *Journal des femmes*, puis au *Journal des jeunes personnes*, publiant pour l'essentiel des nouvelles et des articles bibliographiques, ainsi qu'un roman, *Cynodie*, en 1833. Elle obtient alors une pension littéraire du ministre Salvandy. Protégée de Mme Récamier, elle fréquente le monde littéraire parisien des débuts de la monarchie de Juillet. Elle décède en 1843 et Louise Colet, auteure de sa notice nécrologique, raconte que Ballanche et Sainte-Beuve assistèrent à ses funérailles.

En 1836, elle est sollicitée par Alfred de Montferrand pour écrire sa propre biographie dans *La Biographie des femmes auteurs contemporaines* – sollicitation à laquelle Sophie Ulliac-Trémadeure, par exemple, ne répondit pas. Avec Victorine Collin, elle est la seule du recueil à se prêter au jeu d'écrire elles-mêmes leur biographie. Elle décrit, sur un ton très vivant, son enfance pauvre à Lyon, sa fascination pour la littérature et ses difficultés lors de son arrivée à Paris.

« Antoinette Dupin par elle-même », in Alfred de Montferrand, *Biographie des femmes auteurs françaises contemporaines*, tome 1, Paris, Armand Aubrée, 1836, p. 359-389.

Louise de Rebecque d'Estournelles (1792-1860)

Louise d'Estournelles est la demi-sœur de Benjamin Constant. Elle passe son enfance dans le Jura et ne rencontre son illustre parent qu'en 1811. Elle commence dès cette époque à écrire ses premiers vers et fait une première tentative d'écriture romanesque, restée inédite. La mort de son père la laisse dans une situation précaire, et elle accepte d'épouser Claude d'Estournelles en 1817, militaire de carrière, dont elle se sépare quelques années plus tard. Elle passe quelques temps à Paris, où elle se lie d'amitié avec Marie Nodier, fille de Charles Nodier, mais s'installe ensuite au Mans, pour se rapprocher de son fils, élève du Prytanée. Elle travaille alors à la direction des Postes. Elle publie en 1821 un premier roman, *Pascaline*, dont Benjamin Constant fait un compte-rendu plutôt flatteur dans *Le Courrier Français*. Un second roman, *Deux femmes*, paraît en 1836.

Ses archives privées renferment de nombreuses notes de lecture prises entre 1812 et 1821, ainsi que sa correspondance avec son mari et son fils. Des fragments de souvenirs, portant la plupart sur un certain Charles, apparemment mort précocement, sont dispersés dans un cahier 15x20 relié de 46 pages, et dans des feuillets volants. Six pages intitulées « Mémoires » reviennent sur son caractère lorsqu'elle était jeune fille. Ses notes de lecture contiennent des extraits de Millevoeye, Voltaire, Mme de Staël, etc. Les dossiers 12 J 21 à 12 J 60 rassemblent l'ensemble

de sa correspondance amicale, ainsi que ses manuscrits, et les dossiers 12 J 11 et 12 J 63 contiennent respectivement sa correspondance avec son mari et celle avec son fils.

Quelques lettres envoyées à Benjamin Constant ont été publiées dans sa *Correspondance générale* (texte établi par Cecil Courtney et Paul Rowe).

« Notes personnelles et souvenirs », Fonds d'Estournelles de Constant, AD Sarthe, 12 J 56, divers carnets et feuilles volantes.

⇒ Fernand Letessier, « La romancière Louise d'Estournelles de Constant (1792-1860) et ses amis », Bulletin de l'Association Guillaume Budé, 1964/23, n°4, p. 464-478.

Émilienne de Francheville (1806 ?- ?)

La famille de Francheville appartient à la vieille noblesse bretonne, implantée sur la presqu'île de Rhuys, près de Vannes. Le père d'Émilienne, Gabriel, après avoir servi dans l'armée royale de Bretagne contre l'armée révolutionnaire, fait ensuite carrière dans la Garde royale de Charles X. En 1830, il prête serment à Louis-Philippe et devient député du Morbihan. Malgré leur position sociale, les Francheville connaissent des difficultés économiques dans la première moitié du siècle, en raison de leur implication dans la chouannerie. La jeune fille est le troisième enfant d'une fratrie qui compte également trois garçons, tous élevés dans le catholicisme et l'attachement à la branche légitime des Bourbons. Émilienne est d'abord envoyée dans un pensionnat local, sans doute la Chartreuse d'Auray, tenu par les Sœurs de la Sagesse, congrégation enseignante bien implantée dans l'Ouest de la France. Puis elle finit ses classes entre 1820 et 1823 dans le prestigieux pensionnat du Sacré-Cœur de Paris, où elle a comme camarade Marie de Flavigny, future Daniel Stern. Au Sacré-Cœur de Paris, elle fait la rencontre d'Eugénie de Gramont, l'une des plus anciennes membres de la congrégation. Après de nombreuses hésitations, Émilienne se décide à rejoindre la congrégation. En 1845, elle prend définitivement le voile dans la communauté d'Autun.

L'ensemble des archives familiales de la famille Francheville a été déposé aux Archives départementales du Morbihan. Les dossiers sur Émilienne de Francheville (93 J 336 à 93 J 338) contiennent, outre quelques papiers personnels, de nombreux cahiers et bulletins scolaires lorsqu'elle était élève au Sacré-Cœur. Ont également été conservées ses correspondances amicales et familiales, notamment celle entretenue entre 1818 et 1845 avec son père. Les lettres d'Émilienne à son père et à ses frères Ernest et Jules sont conservées dans les dossiers 93 J 295, 93 J 344 et 93 J 357.

Lettres à Émilienne de Francheville, de son père et de ses amies, AD Morbihan, Archives du château de Truscat, 93 J 336.

Lettres d'Émilienne à son père Gabriel de Francheville, AD Morbihan, Archives du château de Truscat 93 J 295.

Coraly de Gaïx (1801-1847)

Coraly de Gaïx passe l'essentiel de sa vie dans le château familial de Gaïx, près de Tarbes. Issue d'une vieille famille de la noblesse, très attachée à la monarchie et à la religion catholique, Coraly est l'aînée de six enfants. Les cinq sœurs sont apparemment toutes élevées par leur mère, Ursule Boulade d'Espine. Très jeune, elle correspond avec Léontine de Villeneuve (*voir à ce nom*) : leurs échanges littéraires sont riches et témoignent de leur enthousiasme pour la littérature romantique, en particulier pour les œuvres de Chateaubriand, à qui elles envoient une lettre d'admiration en 1817. À la différence de ses sœurs et de ses amies proches, Coraly ne se marie pas. Après 1830, elle se tourne davantage vers la religion, un temps tentée d'entrer dans les ordres. Elle termine sa vie auprès de son père et de son oncle, dont elle s'occupe jusqu'à son décès en 1847.

Les écrits personnels de Coraly, rassemblés en 1922 sous le titre *Une amie inconnue d'Eugénie de Guérin* (elle l'a rencontrée une fois, brièvement, en 1838), sont protéiformes. Avant 1830, elle écrit une curieuse épître à ma vieillesse dans laquelle, inspirée par Chateaubriand, elle promet de consigner ses souvenirs tant qu'elle est jeune et heureuse. Son premier écrit personnel s'intitule étrangement « Epître à ma vieillesse ». Ecrit en 1816, il se présente comme une sorte de préface à un récit de vie qui, prévoit Coraly, devrait durer 50 ans. Elle commence donc ce projet par ses « Souvenirs de mon jeune âge », qui revient rétrospectivement sur l'histoire de sa famille et de son enfance, mais mêle, dans les dernières pages, une écriture au présent. Elle destine ce texte assez court à Léontine de Villeneuve, à qui, apparemment, elle envoie plus tard le manuscrit. Elle y mêle en réalité toutes les formes de l'écriture de soi : la correspondance à Léontine prend l'allure d'un journal, certains passages sont en réalité des copies d'extraits de lettres écrites par Coraly à son amie Élise de Raynaud, extraits que Coraly réagence pour en faire un « journal », elle change régulièrement la distance temporelle de l'écriture, entre le présent et les souvenirs rétrospectifs.

Le manuscrit, conservé par l'arrière-petite fille de Léontine, réapparaît en 1968. Marguerite de Bévotte, qui a pu le consulter, en donne une description : il s'agit d'un petit in-quarto relié en cuir vert, d'une soixantaine de pages. 13 pages ont apparemment été tronquées, notamment plusieurs pages de dessin.

Coraly de Gaïx, *Une amie inconnue d'Eugénie de Guérin. Correspondances et œuvres*, publiées avec notes et portrait par le Baron de Blay de Gaïx, Paris, Honoré Champion, 1912, 395 p.

- « Epître à ma vieillesse », p. LVIII-LVIV.
- « Souvenirs de mon jeune âge », p. 1-41.
- « Lettres » (1817-1824 ; 1825-1831 ; 1841- 1844) ».
- « Fragment de journal (1839) », p. 292-295.

⇒ Marguerite de Bévotte, « Un manuscrit tarnais de l'époque romantique : "Souvenirs de notre enfance" par Coraly de Gaïx », *Revue du Tarn*, juin 1968, n°50.

⇒ Dossier biographique Boutillier du Retail, BnF, « Coraly de Gaïx »

Louise-Cordélia Greffhule, comtesse de Castellane (1796-1847) :

Fille d'un riche banquier protestant, exerçant à Amsterdam, Paris, et Londres, Cordélia épouse en 1813 « Boni » de Castellane, le fils d'Adelaïde (*voir ce nom*). On connaît mal sa vie avant son mariage. En 1814, elle donne naissance à Henri « Boni » de Castellane, puis à une fille, Sophie. Elle fut la maîtresse de Chateaubriand au début des années 1820. Outre sa correspondance avec son mari et son beau-père, sont conservés dans les archives de Castellane un court « Mémoire particulier » écrit à l'âge de douze ans sur un petit carnet cousu (10x10) de dix pages, quelques notes sur son séjour en pension en 1809, ainsi que le résumé quotidien de sa correspondance, pour l'année 1813, montrant la diversité des écritures quotidiennes chez une jeune fille de la très bonne société.

Mémoire particulier [...] comancé à l'âge de douze an (1809), AN, Fonds Castellane, 616AP/3, Dossier n°4 « Cordélia Greffhule ».

Eugénie de Guérin (1805-1848)

La famille de Guérin appartient à la petite noblesse rurale, implantée de longue date dans le Tarn. Eugénie naît, grandit et passe toute sa vie dans le château familial du Cayla. Avec ses frères et sœur, elle est d'abord élevée par sa mère Gertrude, d'origine bourgeoise, jusqu'au décès de celle-ci en 1819. Après cet événement, elle s'occupe de la gestion du domaine, aux côtés de son père, rôle que reprend Marie après la mort d'Eugénie. Demeurée célibataire, ne voyageant guère, elle partage son temps entre la lecture, la couture, l'écriture, la prière et l'éducation de petits enfants pauvres de la campagne environnante. Très pieuse, elle est profondément marquée par le décès de son frère Maurice, proche de Félicité de Lamennais et Henri de Lacordaire, en 1839. Eugénie écrit beaucoup : elle est tentée par la poésie, et rédige des *Enfantines*, dont il ne reste que de courts extraits ; elle fait de longs extraits de ses lectures, La Harpe, Chateaubriand, Saint-Augustin. Elle entretient aussi une intense correspondance avec Maurice et surtout avec Louise de Bayne, jeune fille de la bonne société locale, jusqu'au mariage de celle-ci en 1840.

Outre sa correspondance, Eugénie a tenu pendant un journal, sans doute l'un des journaux de femmes les plus connus pour le XIX^e siècle. Elle commence à l'écrire à destination de Maurice, usant souvent du « tu » dans ses entrées. Après la mort de son frère, elle le reprend sur les conseils de Barbey d'Aurevilly, ami des Guérin, qui l'avait encouragée à continuer. Elle y note, très régulièrement, ses activités quotidiennes, ses pensées, ses lectures. Le journal d'Eugénie est très introspectif. De longues entrées sur la religion, la mort, la spiritualité, renvoient l'image d'une femme profondément croyante, mais aussi traversée de doutes. La première édition du journal date de 1862. Incomplète, elle connut toutefois un immense succès dès sa publication, rééditée à maintes reprises. À partir de 1924, Émile Barthès entreprend la publication complète des lettres et du journal d'Eugénie.

Cahiers de notes de lecture (1824-1832), Musée-château du Cayla, Archives Guériniennes, Fonds Grès, AG 310-326, 5 cahiers (24 p. ; 8 p. ; 21 p. 12 p. ; 12 p.).

Journal, édition établie par Émile Barthès, Paris, Lecoffre, 1934.

Lettres à Louise de Bayne, édition établie par Émile Barthès, Paris, Lecoffre, 1924, 2 volumes (1830-1834 & 1834-1840).

Lettres à son frère Maurice (1824-1839), édition établie par Émile Barthès, Paris, Lecoffre, 1929.

Reliquiae, publié par Jules Barbey d'Aurevilly et Guillaume-Stanislas Trébutien, Caen, A. Hardel, 1865.

Maurice de Guérin, *Journal, lettres et poèmes*, publiés par Guillaume-Stanislas Trébutien, Paris, Didier & Cie, 1862.

- ⇒ Émile Barthès, *Eugénie de Guérin : d'après des documents inédits*, Paris, Lecoffre, 1929, 2 vol.
Wanda Bannour, *Eugénie de Guérin ou une chasteté ardente*, Paris, Albin Michel, 1983.

Alexandrine de la Ferronnays, née d'Alopeus (1808 – 1848)

Fille d'un comte d'origine suédoise, gouverneur de la Lorraine pour la Russie, Alexandrine épouse en 1834 Albert de la Ferronnays, rencontré lors d'un séjour en Italie. Le mariage dure deux ans, Albert souffrant de la tuberculose. Le jeune couple vit malgré la maladie un mariage heureux, entouré par la famille La Ferronnays, et notamment de Pauline, la sœur d'Albert. Les deux femmes se lient d'une profonde amitié. Charles de Montalembert, homme politique, journaliste, à l'origine du catholicisme social, est l'un des intimes de la famille. Après le décès d'Albert, Alexandrine, restée dans sa belle-famille, se convertit au catholicisme.

Le journal d'Alexandrine nous est connu grâce aux extraits qu'en a publiés Pauline, sa belle-sœur, en 1865. Celle-ci compose à l'aide d'extraits de correspondances, de journaux d'Alexandrine, mais aussi de ses sœurs Olga et Eugénie et d'Albert, le récit d'une famille catholique très unie. Le livre eut un succès considérable jusqu'au début du XX^e siècle. En réalité, le journal d'Alexandrine se composait de deux cahiers, l'un vert, journal-chronique, et l'autre bleu, plus intime. Écrits en français, ils couvrent la période 1832-1836, et sont retranscrits en partie dans le premier volume du *Récit d'une sœur*. Le second volume contient surtout la correspondance d'Alexandrine avec Charles de Montalembert et avec ses belles-sœurs, Eugénie et Olga de la Ferronnays, ainsi que des extraits des journaux de ces dernières.

Pauline Craven, *Récit d'une sœur. Souvenirs de famille*, Paris, Didier, 1865, 2 vol.

- ⇒ Philippe Lejeune, *Le Moi des demoiselles*, *op. cit.*, p. 299-300.

Valérie Feuillet, née Dubois (1832-1905)

Fille d'une famille de notables bien implantés dans la région de Saint-Lô, Valérie grandit entre le château familial à la campagne et la ville normande, dont son père est maire après la révolution de 1848. Elle reçoit une éducation soignée, auprès de nombreux maîtres particuliers,

et fait son entrée dans le monde à seize ans. Elle épouse le dramaturge Octave Feuillet et se remet à étudier auprès de lui. Elle suit de près la carrière de son mari, et publie quelques romans tardivement. Outre ses mémoires, elle a également publié la correspondance de son mari.

Quelques années de ma vie, Paris, Calmann-Lévy, 1894, 372 p.

Souvenirs et correspondances, Paris, Calmann-Lévy, 1896.

Justine Guillery (1789 – 1864)

Justine Guillery naît peu avant les débuts de la Révolution. Son père, bourgeois de Versailles, occupe des responsabilités politiques dans les premiers temps de la Révolution, avant d'être emprisonné pendant la Terreur. Il décède peu après sa sortie de prison. Justine et ses deux frères cadets, Charles et Hippolyte, sont donc élevés par leur mère, Madeleine, et leur grand-mère, deux femmes très instruites. Devant faire face à d'importantes difficultés financières, Justine et sa mère sont obligées de travailler. Après avoir appris les rudiments de la gravure de musique, Justine devient sous-maîtresse dans le pensionnat de sa tante, Mme Afforty. Elle se place ensuite en tant qu'institutrice privée auprès d'une famille noble en Normandie, avant de partir rejoindre ses frères en Belgique, à la fin des années 1820. À Bruxelles, elle continue à enseigner dans les pensionnats ou auprès de familles aisées. Elle fait quelques tentatives d'écriture, brûle plusieurs manuscrits, raconte-t-elle, et publie un roman, *Miranda*, adapté d'une pièce de Shakespeare. Célibataire, Justine passe le plus clair de son temps à lire, à assister aux cours publics qui se sont ouverts dans les années 1830 à Bruxelles.

Les *Mémoires* de Justine Guillery, à l'exception de quelques feuillets, n'ont été publiés que récemment. Le manuscrit, en possession de Louis Alvin, biographe bruxellois, dans les années 1860, a ensuite été perdu. Retrouvé pendant la Seconde guerre mondiale, une version dactylographiée en a été déposée à l'APA. Les mémoires de Justine possèdent quelques particularités du point de vue de leur composition puisqu'ils ont été écrits par étape, chacun des huit livres qui forment l'ensemble portant sur une période de quatre ou cinq ans (hormis le premier qui retrace son enfance). Justine ne place qu'une faible distance rétrospective entre son vécu et son récit : ainsi les trois premiers ont été écrits en 1825 et concernent la période de sa naissance jusqu'à 1817, les 4^e et 5^e en 1830, les 6^e et 7^e en 1843 (années 1826-37), le dernier en 1848, s'achève sur l'année 1846. Malgré ces césures temporelles dans l'écriture, l'ensemble présente une cohérence stylistique et formelle, guidés tout du long par le précepte « Gnoti Seauton », placé en exergue de chaque livre. Justine, qui destinait ses mémoires à la publication, l'a mis au propre et annoté en 1848.

Mémoires. 1789-1846, édition établie et annotée par Marie-Paule de Weerdt-Pilorgue, Rennes, PUR, 2006.

⇒ Louis Alvin, « Justine Guillery », « Charles-Etienne Guillery » et « Hippolyte Guillery », *Biographie Nationale de Belgique*, tome 8, Bruxelles, 1884-1885, p. 526-546

- ⇒ John Bartier, « Des amis inconnus de Saint-Simon : les Guillery », in *Libéralisme et socialisme au XIX^e siècle*, études rassemblées par G. Cambier, Bruxelles, Editions de l'Université libre de Bruxelles, 1981, p. 343-363.
- ⇒ Damien Zanone, « La voix retrouvée de Justine Guillery : Mémoires d'une inconnue », in Marc Hersant, Jean-Louis Jeannelle, Damien Zanone (dir.), *Le Sens du passé. Pour une nouvelle approche des Mémoires*, Rennes, PUR, 2013, p. 257-265.

Pauline Jaricot (1799-1862)

Née à Lyon dans une famille de petits industriels, Pauline Jaricot reçoit une stricte éducation catholique. Elle raconte dans son autobiographie spirituelle comment, à l'âge de dix-sept ans, elle reçut une illumination qui la convainquit de s'impliquer activement dans les œuvres missionnaires. Demeurée laïque, elle fonde en 1822 l'*Œuvre pour la Propagation de la foi*. L'œuvre joue un rôle actif dans le développement des missions à l'étranger. Pauline meurt pourtant dans la misère meurt ruinée et isolée en 1862. Elle est béatifiée en 1930.

Elle rédige son autobiographie spirituelle, *Histoire de ma vie*, entre 1817 et 1821 à la demande de son directeur de conscience, l'abbé Wurtz. Celle-ci a pour but de présenter le récit de sa conversion, et se compose de brefs paragraphes qui alternent les épisodes où Pauline, séduite par les tentations du monde, est tentée de renoncer à la foi, et les épisodes de rédemption.

Histoire de ma vie. Autobiographie spirituelle, Paris, Mame, 2009.

Marie Lafarge, née Cappelle (1816-1852)

Marie Cappelle, fille d'un officier d'artillerie, grandit dans le château familial de Villers-Hélon en Picardie. Après le décès de son père en 1828, elle entre dans la Maison d'Éducation de la Légion d'Honneur à Saint-Denis. Entre les leçons du pensionnat et celles des maîtres privés engagés lorsqu'elle était plus jeune, elle reçoit une très bonne éducation. Orpheline en 1834, elle est recueillie par sa tante et fréquente alors la bonne société parisienne. En 1839, elle est mariée, par le biais d'une agence matrimoniale, à Charles Lafarge, maître de forges en Corrèze. Elle part vivre dans la demeure du Glandier, au nord de Brive-la-Gaillarde. Son mari y décède en janvier 1840, apparemment victime d'un empoisonnement. Marie est accusée du meurtre, et condamnée en 1840 aux travaux forcés à perpétuité, après un procès retentissant. Emprisonnée dans la prison pour femmes de Montpellier, très malade, elle est graciée en juin 1852 par Louis- Napoléon Bonaparte, mais décède quelques semaines plus tard.

Elle commence à rédiger ses mémoires dans la prison de Tulle en 1841. Quatre volumes sont publiés sous ce titre en 1841-1842, mais seuls les deux premiers contiennent ses souvenirs, les suivants sont rédigés par son avocat maître Lachaud, qui y a inséré également une partie de la correspondance de Marie. Elle tient aussi durant les premières années de son incarcération un journal, qui mélange pensées spirituelles et description de sa vie en prison.

Mémoires de Marie Cappelle, Vve Lafarge, écrits par elle-même, Paris, A. René et Cie, 1841-42, 4 vol.

Heures de prison, New-York, Charles Lassalle, 1854, 119 p.

⇒ Laure Adler, *L'Amour à l'arsenic : histoire de Marie Lafarge*, Paris, Denoël, 1985.
« Marie Lafarge », Dossier documentaire, BMD [DOS LAF]

Lucile Laloy (1829- 1856)

La famille Laloy est originaire de Franche-Comté, près de Dôle. Des deux côtés, les ancêtres sont des laboureurs, et la génération des parents de Lucile est la première à connaître une ascension sociale : son père est percepteur. Lucile est la seule fille d'une fratrie de quatre enfants. Elle reçoit une instruction sérieuse dans le couvent des filles de Marie, à Arbois.

Elle commence son journal, dont quinze pages ont été conservées, à sa sortie du couvent, avec un règlement de vie. Les premières entrées, entre 1845 et 1847, sont très ponctuelles. De plus en plus rapprochées, mais brèves, par la suite, elles expriment surtout la solitude de la jeune femme. Seule une retranscription partielle est disponible : l'ensemble se compose apparemment de deux carnets de quinze et 181 pages. Ont également été conservés d'autres documents relatifs à son séjour au couvent (bulletins de notes, correspondance...).

Journal, édité par Vincent Laloy in *Chronique intime d'une famille franc-comtoise au XIXe siècle*, Paris, Les Belles Lettres, 1986, p. 138-186.

Adèle Landron (1817-1874)

Fille de Victor Landron et de Marie-Adelaïde Meunier, qui décède jeune, Adèle grandit à Meung-sur-Loire, près d'Orléans. Son père y tient une pharmacie, qui fait aussi office de dépôt de librairie et de presse. Après un séjour dans un pensionnat religieux, Adèle, encore jeune fille, aide régulièrement son père pour les envois et les réceptions de livres et de journaux. Elle épouse en 1835 Jules Garnier, fils d'un libraire orléanais, dont elle aura quatre enfants. À Orléans, le couple prend ensuite la succession de la librairie familiale.

Le journal d'Adèle concerne l'année 1834, juste avant son mariage avec Jules. Intitulé *Souvenirs de Mlle Adèle Landron, Année 1834*, la première page a sans doute été rajoutée par Adèle plus tard. Elle y écrit qu'elle avait déjà tenu un journal l'année précédente. Les entrées du journal sont quasi quotidiennes, généralement très brèves et se rapportent davantage, pour l'année 1834, à un agenda. Elle y note ses activités de la journée, ses rencontres. Après son mariage, les entrées sont beaucoup plus rares. Une entrée en 1838, trois autres en 1844 (15, 16, et 17 octobre), deux l'année suivante, et encore quelques autres, sur un rythme analogue, jusqu'en 1868. Plus longues, ces entrées sont aussi plus intimes, laissant entrevoir la solitude dans laquelle vit Adèle, délaissée par son mari et dont le seul sujet de préoccupation concerne désormais ses enfants. On trouve aussi, dans l'ensemble déposé à l'APA, d'intéressantes listes de comptes (comptes des dépenses d'Adèle pour l'année 1831) et listes de trousseaux (cadeaux de mariage, trousseau de sa fille lors de son entrée en pension), qui donnent des renseignements sur leur vie matérielle.

Souvenirs de Mlle Adèle Landron, Année 1834, tapuscrit établi par une descendante de la famille (avec annexes et photographies du manuscrit original), 93 p., APA 1556.

Cécile de Las Cases, née Robin (1828-1922)

Cécile Robin naît dans une famille bourgeoise de la région de Nevers. Son père appartient à une famille de notaires, sa mère à la petite propriété foncière. Elle reçoit une bonne éducation dans des pensionnats laïcs, d'abord en province puis à Paris lorsqu'elle a quinze ans. Durant ce séjour, elle assiste également aux cours de l'abbé Gautier ou à ceux que donne Philarète Chasles au Collège de France sur la littérature anglaise. Elle épouse Auguste, comte de Las Cases, neveu du fameux auteur du *Mémorial de Sainte-Hélène*. Ils ont un fils.

Elle commence l'écriture de ses souvenirs à la demande de sa famille de dresser le portrait de ses ascendants. De fait, la trame du récit est fréquemment interrompue par de petits portraits présentant membres de la famille, connaissances plus ou moins proches de l'auteure. D'après l'introduction, l'ensemble du texte occupe 21 cahiers. Seules 141 pages ont été publiées par son arrière-petite-fille, qui a réagencé chronologiquement le texte original.

Comtesse Cécile de Las Cases, *Souvenirs et portraits*, texte édité par M. de Las Cases d'Ambly, 1979, 141 p.

Amélie Lenormant, née Cyvoct (1804-1893)

Fille d'un médecin de Belley, dans l'Ain, Amélie perd sa mère très jeune. Elle est alors adoptée par Juliette Récamier, sa tante par alliance, qui entreprend son éducation. La jeune fille accompagne la célèbre salonnière à Coppet, où elle rencontre Mme de Staël, et dans ses voyages en Italie. Amélie fait sa première communion au couvent du Sacré-Cœur de Paris. Elle reste toute sa vie profondément attachée à la dame de l'Abbaye-aux-bois, et publie les papiers personnels de celle-ci après son décès en 1849. En 1826, elle épouse Charles Lenormant, archéologue et conservateur à la Bibliothèque royale. Le couple continue de fréquenter le cercle de Mme Récamier.

Il existe plusieurs versions de ses souvenirs d'enfance. Les deux premières, rédigées vers 1819 et après 1849, sont demeurées manuscrites. Amélie les modifie quelque peu pour insérer ses souvenirs dans la nouvelle édition de la correspondance de Mme Récamier qu'Amélie publie en 1870. Enfin, son petit-fils Charles Lenormant publie ses souvenirs, présentés comme un « Journal », d'après les versions manuscrites, en 1922. Toutes les versions se concentrent sur la rencontre avec Juliette Récamier.

Amélie Lenormant, *Souvenirs d'enfance et de jeunesse*, manuscrit, 1819-1849 ?, BnF, NAF 1093, f. 191-254.

Amélie Lenormant, *Mme Récamier. Les amis de sa jeunesse et correspondance intime*, Paris, Michel-Lévy, 1872, p. 160-171.

Charles Lenormant, « Le journal d'Amélie Cyvoct. Souvenirs sur Mme Récamier et l'abbaye-aux-Bois », *Revue des deux mondes*, novembre-décembre 1922, p. 503-530.

Athénaïs Michelet, née Mialaret (1826-1899)

Athénaïs grandit dans la région de Montauban. Fille d'un notable qui fut conseiller de Toussaint Louverture à Saint-Domingue, elle passe, raconte-t-elle, une enfance solitaire, peu aimée par sa mère. Elle fait son éducation dans un pensionnat de Montauban. Après le décès de son père, elle passe le brevet d'institutrice, enseigne à Bayonne puis se place dans une famille autrichienne. Elle revient en France au moment de la Révolution de 1848 et rencontre alors Jules Michelet, avec qui elle avait commencé à correspondre l'année précédente. En 1849, elle épouse le célèbre historien, de vingt-huit ans son aîné. Ensemble ils ont un fils, qui ne vit que quelques semaines. Le mariage n'est pas heureux, mais Athénaïs collabore à plusieurs œuvres de Michelet, notamment *L'Oiseau* (1856) et *L'Insecte* (1857), deux ouvrages d'entomologie. Après le décès de Michelet en 1870, des conflits éclatent autour de la gestion posthume de son œuvre. Une légende noire entoure alors Athénaïs, décrite en veuve abusive, qui a remanié et publié certains écrits de Michelet, son *Journal* (1888) par exemple. Elle publie alors *Ma collaboration à " l'Oiseau", "L'Insecte", "La Mer", "La Montagne", mes droits à la moitié de leur produit"* (1876), pour faire reconnaître sa participation au travail de son mari.

Ses mémoires, rédigés en 1867, évoquent son enfance entre quatre et quatorze ans. Elle y décrit la campagne tarnaise, ses coutumes et ses légendes, et revient longuement, à partir de sa propre expérience, sur la question de l'éducation des filles.

Mémoires d'une enfant, Paris, Mapron & Flammarion, 1888, 252 p.

Nouvelle édition établie par Pierre Ecknell, Paris, Mercure de France, collection « Le Temps retrouvé », 2004.

Louise Michel (1830-1905)

Fille d'un châtelain et de sa domestique, Louise est élevée par ses grands-parents paternels dans le château familial, en Haute-Marne. Elle y reçoit une bonne éducation, aux côtés des autres enfants de la famille, comme son cousin Jules. Après la mort de ses grands-parents, elle passe le brevet d'institutrice, ouvre une petite école avant de monter à Paris. Elle exerce alors à Montmartre, et s'affiche rapidement républicaine et athée. Elle refuse de se marier et réclame, pour les femmes, l'égalité des droits notamment en matière d'éducation, mais en tant qu'anarchiste, elle ne se prononce pas sur le droit de vote. Pendant le siège de Paris en 1870, elle organise des manifestations de femmes réclamant le droit de se battre. Très active pendant la Commune de Paris, elle se bat et défend les blessés. Jugée par le conseil de guerre à la fin 1871, elle est déportée entre 1873 et 1880 en Nouvelle-Calédonie. Après son retour en France, elle continue à militer pour l'anarchisme, ce qui lui vaut d'être emprisonnée à Clermont et à Saint-Lazare. Elle donne aussi de très nombreuses conférences. Ses funérailles sont suivies par plus de 100 000 personnes, et Victor Hugo lui a consacré un poème, *Viro major*.

L'ouvrage qui paraît en 1886 contient le premier tome des mémoires de Louise Michel. Elle y raconte son enfance dans la Marne, son métier d'institutrice, ses engagements jusqu'en 1883. Ses mémoires, pleins d'amertume, comme elle l'écrit, sont entrecoupés de certains de ses poèmes, et se concluent par la reproduction de trois jugements, en 1871, 1882 et 1883, rendus en sa défaveur. La suite des mémoires paraît d'abord en 70 feuilletons en 1890, dans le journal *La Période*. Elle concerne les années 1886-1890, s'ouvre sur la mort de sa mère, et rassemble des notes, poèmes, prises de positions sur l'époque très contemporaine. Une version tronquée paraît en 1898, avant que l'intégralité ne soit publiée en 2015.

Mémoires de Louise Michel, écrits par elle-même. Tome 1, Paris, F. Roy, 1886, 490 p.
À travers la mort. Mémoires inédits de Louise Michel, 1886-1890, édition établie par Claude Rétat, Lyon, PUL, 2015.

- ⇒ Xavière Gauthier, « Louise Michel », in *Dictionnaire des féministes*, p. 992-995.
Xavière Gauthier, *La Vierge rouge. Biographie de Louise Michel*, Paris, Editions de Paris, 1999.

Céleste Mogador (1824-1909)

Céleste Mogador est le nom de scène d'Élisabeth Vénard. Elle passe son enfance dans le quartier du Temple à Paris, où sa mère tient un petit commerce de chapeau. Brutalisée par son beau-père, elle s'enfuit du domicile familial et est recueillie par une prostituée. À treize ans, elle est arrêtée par erreur en compagnie de celle-ci, et passe quelques temps à la prison hôpital de Saint-Lazare. Elle exerce quelques temps le métier d'ouvrière brodeuse, mais rapidement travaille dans un bordel et ne quitte plus l'univers prostitutionnel. Demi-mondaine fameuse du Second Empire, elle épouse en 1852 le comte Lionel de Chabrillan.

Ses mémoires en quatre volumes paraissent pour la première fois en 1854. Ils sont très rapidement condamnés à la destruction pour outrage aux bonnes mœurs mais font l'objet d'une réédition à peine quatre ans après en 1858 sous le titre *Mémoires de Céleste Mogador* (Paris, Librairie Nouvele, 1858). Elle écrit la suite en 1876 avec *Un deuil au bout du monde*.

Adieux au monde, Paris, Locard-Davi et De Vresse, 4 vol., 1854.

Comtesse de Chabrillan, *Un Deuil au bout du monde : suite des Mémoires de Céleste Mogador*, Paris, Librairie Nouvelle, 1876.

Baronne de Montaran, Marie Constance Moisson de Vaux (1796-1870)

Marie Constance de Montaran, fille d'un baron d'Empire, passe son enfance dans le Calvados. Sa mère obtient une place d'honneur à la cour de Joséphine lorsqu'elle a six ans, et la petite fille est placée dans un pensionnat religieux rue Saint-Jacques, à Paris. En 1817, elle épouse le baron de Montaran et décrit, après son mariage, une vie triste compensée par l'étude.

Ses étranges souvenirs, intitulés « Mes loisirs », laissent peu de place aux souvenirs personnels à proprement parler. Le récit est sans cesse entrecoupé de très nombreuses citations, Boileau, Rousseau, Dante, Chateaubriand, ce qui livre un ensemble très décousu, à mi-chemin entre les mémoires et les impressions littéraires. Elle publie également un recueil de poésie, ainsi qu'un récit de voyage dans les Pyrénées.

Mes Loisirs, D'Amoyt, Paris, 1846, 2 vol.

Mes Pensées en voyage. Excursions dans les Pyrénées, Paris, Challamel Aîné, 1868.

Amicie de Nédonchel, marquise Delacoste (1808-1884)

La famille de Nédonchel est l'une des plus vieilles familles nobles de l'Artois. Amicie grandit près de Valenciennes, avec ses cinq frères et sœurs. Elle entre ensuite au pensionnat du Sacré-Cœur d'Amiens, où elle reçoit une éducation catholique. En 1828, elle épouse le marquis Delacoste, avec qui elle a deux filles. Amicie passe l'essentiel de sa vie dans le château familial de Sebourg, dans le Nord, s'occupant de l'éducation de ses enfants. Très pieuse, elle devient sous la monarchie de Juillet une intime de l'écrivain catholique Louis Veuillot.

Amicie commence à rédiger ses souvenirs en 1869, à l'intention de ses filles. La première partie concerne la généalogie de sa famille, ainsi que le récit de son enfance. Elle raconte ensuite sa vie de femme mariée, tout entière dédiée à ses enfants et à la religion. La publication posthume était destinée aux membres de la famille.

Souvenirs de la marquise Delacoste, Lille, Lefort, 1886, 297 p.

Émilie Pellapra, princesse de Caraman et de Chimay (1806-1871)

Fille d'un riche financier lyonnais fidèle à l'Empereur, une légende voudrait qu'Émilie, née en 1806, soit une fille illégitime de Napoléon I^{er}. Elle grandit dans le château familial près de Lyon, y passe une enfance solitaire dans la crainte d'un père violent. Elle épouse en première nocces le comte de Brigode, puis en 1830 le prince de Chimay dont elle a cinq enfants.

Elle rédige ses mémoires en 1849 qui occupent 103 pages manuscrites s'arrêtent en 1836 et sont augmentés d'une courte correspondance datant des années 1850 et d'un journal de l'année 1859. La version déposée aux Archives de Lyon a subi quelques coupes. Les mémoires ont été republiés en 2014 aux éditions Lacurne.

Mémoires, manuscrit, 125 p., AM Lyon, 1 II 0052.

Un destin singulier : Souvenirs d'Émilie Pellapra, édition établie par René de Fougerolles, Paris, éditions Lacurne, 2014.

Élisa Perrotin (1818-1887)

Dernière des onze enfants d'une famille d'artisans tanneurs, Élisa Perrotin grandit à Belley, dans l'Ain. Seule une sœur, Madeleine, survit, et les deux jeunes filles reçoivent une éducation

catholique dans le couvent des Bernardines de la ville, qui accueillait des jeunes filles d'origine modeste. Après le décès de sa mère, la vie d'Élisa est très chaotique. Elle aide son père qui la bat régulièrement à la tannerie, fréquente des jeunes hommes qui l'abandonnent, tente d'avorter et donne finalement naissance à un fils illégitime, Marcel. Fascinée par le monde littéraire, elle cherche secours auprès de Jules Janin et d'Alphonse Karr. Après des tribulations qui la conduisent à être internée dans l'asile de Bourg-en-Bresse, elle reçoit un cautionnement pour ouvrir une petite bibliothèque de gare, mais vit, jusqu'à sa mort, dans le plus grand dénuement. Elle dédie ses mémoires, écrits vers 1880, à son petit-fils Eugène. Sur plus de 300 pages, elle raconte sa vie tumultueuse dans un style proche de l'oralité.

Mes Mémoires, vers 1880, transcription dactylographiée, APA 1546, 360 p.

Soline Pronzat de Langlade (1812 – 1884)

La famille Pronzat de Langlade, catholique et légitimiste, avait des assises familiales en Martinique, où Soline est née en 1812. Soline grandit ensuite avec sa mère et sa sœur cadette, Adeline, dans un bourg de la campagne rennaise où son père est président de la cour d'assise. Soline est très croyante, s'occupe de l'éducation de sa jeune sœur et lit, écrit, joue de la musique. Elle épouse en 1839 le vicomte Henri du Bourblanc.

Jeune, Soline écrit beaucoup, d'une écriture régulière et très bien formée. Ses écrits personnels se composent de pensées et de souvenirs, recueillis sur deux cahiers à l' « italienne » (22 cm x 17 cm) cousus, et de quatre cahiers intitulés « Notes », dans lesquels Soline fait des extraits de ses lectures et s'essaie à l'écriture. Philippe Lejeune décrit ses cahiers à l'intersection du journal et de l'autobiographie : peu de dates, un chapitre intitulé « Souvenirs d'enfance », le récit d'un voyage en Bretagne... Mais la jeune fille y est toutefois attentive au quotidien et au temps qui passe, et s'interroge beaucoup sur la mort. Ses notes de lecture montrent des lectures à la fois catholiques et romantiques.

Pensées intimes et notes de mes souvenirs (1833-1835), deux cahiers manuscrits, 63 et 51 fol., APA 2610.

Notes, 4 cahiers, APA 2610.

⇒ Philippe Lejeune, *Introduction aux écrits de Soline Pronzat de Langlade, Garde Mémoire 9*, n°3, 2007.

Marie Ravenel (1811- 1893)

Née en 1811 dans un hameau près de Cherbourg, le père de Marie était meunier. Sa mère lui enseigne les rudiments de la lecture, et l'envoie ensuite dans une petite école située dans un village voisin. L'institutrice de l'école ne parle pas français. Elle fait sa première communion à dix ans puis est mise en pension auprès d'une demoiselle qui accueille quelques autres jeunes filles. À quatorze ans, elle commence son apprentissage auprès d'une couturière, avant de sa

marier, à 18 ans. C'est après son mariage qu'elle commence à écrire des vers, et publie en 1852 un premier recueil, très inspiré par sa Normandie natale, qui lui vaut une petite notoriété locale. Elle dit avoir écrit ses mémoires, court texte d'une trentaine de pages, à vingt-cinq ans et n'y avoir pas retouché jusqu'à leur publication en 1852.

Poésies et Mémoires, Paris, Garnier frères, 1852, 184 p. (nouvelle publication en fac-similé, Cherbourg, 1998).

Blanche de Corcelles, comtesse Roederer (1797-18 avril 1884)

Blanche naît dans une famille d'origine aristocratique de la région lyonnaise. Comme son frère et sa sœur, elle reçoit une éducation soignée chez elle, puis dans une maison d'éducation de Lyon. Son père, Charles Torcy de Corcelles, est député du Rhône et farouchement opposé à la Restauration. Elle épouse en le comte de Roederer, ancien lieutenant-colonel de Napoléon Ier. Elle part ensuite vivre dans la famille de son mari, en Normandie, où elle entretient une relation intellectuelle avec son beau-père.

Blanche écrit ses souvenirs à la demande de ses deux filles. Publiés 1884, ils prennent la forme assez classique de souvenirs familiaux, dressant un portrait de ses parents et s'attardant longuement sur l'enfance tout en laissant une large place à la politique de l'époque.

Notices et souvenirs de famille, annotés et complétés par sa fille Hélène de Barberey, Compagnie générale d'impression, Bruxelles et Paris, 1884, 247 p.

Henriette Renan (1811-1861)

La vie d'Henriette Renan nous est connue surtout grâce à la biographie écrite par son frère, l'historien et philosophe Ernest Renan (1823- 1892). Née dans le petit village breton de Tréguier, dans une famille de pêcheurs, elle est d'abord instruite par de vieilles religieuses, puis par une aristocrate installée comme institutrice. Elle tente elle-même d'ouvrir une école à Lannion, puis part pour Paris en 1835 où elle devient sous-maîtresse dans une institution de jeunes filles. Elle y rencontre Sophie Ulliac-Trémadeure, et les deux bretonnes se lient d'amitié. Vivant dans des conditions précaires, elle entretient alors une relation épistolaire avec Ernest. En 1840, elle part occuper un poste de gouvernante en Pologne, y demeure dix ans avant de revenir à Paris.

Outre ses lettres, publiées après son décès à l'initiative de son frère, elle a également laissé des souvenirs sur les voyages effectués en Allemagne, en Italie et en Syrie lorsqu'elle était gouvernante.

Ernest Renan, *Lettres intimes (1842-1845)*, Paris, Calmann-Lévy, 1896.

Ernest Renan, *Nouvelles lettres intimes (1846-1950)*, Paris, Calmann-Lévy, 1923.

Henriette Renan, *Souvenirs et impressions. Pologne, Rome, Allemagne, voyage en Syrie*, Paris, La Renaissance du livre, 1930, 230 p.

Ernest Renan, *Ma Sœur Henriette*, Paris, Calmann-Lévy, 1895, 94 p.

Irma Roland (1806- ?)

Irma, fille d'un employé du bureau des postes – emploi occupé par sa mère après le décès de son mari-, est née le 22 septembre 1806, à Falaise. Elle y grandit en compagnie de sa sœur aînée, Pauline, et les deux jeunes filles reçoivent une bonne éducation catholique. Après leur séjour en pension, un certain M. Desprez, professeur de littérature au collège, leur donne des cours aux deux sœurs et les initie au saint-simonisme. Elle entre alors en relation avec Aglaé Saint-Hilaire, l'une des plus proches collaboratrices du père Enfantin. Après 1832, Irma accepte un emploi au bureau des postes de la petite ville d'Antrain, près du Mont-Saint-Michel. Nous perdons sa trace à la fin de sa correspondance.

Lettres d'Irma Roland, Bibliothèque de l'Arsenal, Fonds Enfantin, Ms 7776

- Ms 7776 / 71-82 : 12 LAS à Aglaé Saint-Hilaire

- Ms 7767 / 83 : une LAS à Charles Lambert

Mme veuve Roussel (1794 - 1859 ?)

Mme Roussel naît dans une modeste famille champenoise. Après sa première communion, elle entre en apprentissage et commence à travailler en tant que domestique. Elle entre au service d'une dame à l'âge de 22 ans, et en ressort dix ans plus tard lorsqu'elle épouse un ouvrier agricole. Son court récit autobiographique (24 pages) raconte sa conversion au protestantisme.

Mme Veuve Roussel, *Dieu glorifié dans ses souffrances. Journal de Mme Veuve Roussel*, publié par C. de B., Paris, Grassart, 1859, 24 p.

Clémence Royer (1830 - 1902)

Clémence est la fille d'un capitaine de l'armée légitimiste qui démissionne la même par fidélité aux Bourbons. Originaire de Nantes, la famille s'exile en Savoie puis en Suisse, avant de rentrer à Paris en 1835. Instruite d'abord par ses parents, elle entre à dix ans au Sacré-Cœur du Mans, car les filles des compagnons de Chouannerie de son père s'y trouvaient.

Après le décès de son père en 1849, elle travaille comme gouvernante, et profite alors de la bibliothèque de ses employeurs, souhaitant obtenir le brevet d'institutrice. Au milieu des années 1850, établie à Lausanne où elle donne des cours de philosophie, elle commence la traduction de *L'Origine des espèces* de Darwin (1862). Philosophe et femme de science reconnue, elle rentre en France en 1870 et est alors la première femme admise à la Société d'anthropologie. Elle donne alors de nombreuses conférences, collabore au journal féministe *La Fronde*. Durant

près de trente ans, elle vit en union libre avec le républicain Pascal Duprat, avec qui elle a un fils.

À la fin de sa vie, elle rédige sa biographie dédiée à son compagnon décédé, sur un cahier d'écolier in-4 à lignes. Son texte de 93 pages se présente comme une biographie intellectuelle, écrite à la troisième personne du singulier, et proposant une liste complète de ses publications à la fin du volume. Clémence y insiste sur le caractère autodidacte de ses apprentissages.

Biographie de Clémence Royer, par elle-même, v. 1895, BMD, Ms 19, 93 p.

⇒ Christine Bard et Corinne Bouchoux, « Clémence Royer », in *Dictionnaire des féministes*, p. 1278-1281.

Geneviève Fraisse, *Clémence Royer, philosophe et femme de science*, Paris, La Découverte, 1985.

Comtesse de Sainte-Aulaire, Louise-Charlotte Victorine de Grimond de Beauvoir du Roure-Brison, (1791-1875)

Née dans une famille de l'aristocratie qui a souffert de la Révolution, Louise passe son enfance dans le château familial de Louville, près de Chartres. Elle y reçoit quelques leçons de lecture et d'écriture d'un maître d'école apparemment peu compétent, avant qu'à Paris, où la famille s'installe ensuite, ses parents décident d'engager des maîtres privés pour parfaire son éducation. À dix-sept ans, elle épouse le comte de Sainte-Aulaire, préfet de la Meuse, déjà veuf et père de deux petites filles. Le couple réside fréquemment à Paris où la comtesse anime un salon fréquenté par le général Foy et le couple Guizot.

Louise commence à rédiger ses souvenirs en 1836, à destination de ses enfants. Elle les entrecoupe d'extraits de journaux plus anciens, comme celui écrit à Toulouse en 1814, au moment de la déchéance de Napoléon. Après son décès en 1875, son fils compile l'ensemble des souvenirs, y joint des extraits de cahiers de note de lecture de sa mère, et édite quelques exemplaires des souvenirs pour un usage familial.

Comtesse de Sainte-Aulaire, *Souvenirs*, Périgueux, Impr. J. Brunet, 1875, 297 p.

George Sand, née Aurore Dupin (1804-1876)

Les parents d'Aurore, Maurice Dupin de Francœuil, officier de l'armée impériale, et Sophie-Victoire Delaborde, cantinière, se rencontrent durant la campagne d'Italie. Ils se marient clandestinement en 1804, quelques semaines avant la naissance d'Aurore. Seul enfant du couple qui survit, Aurore a également un demi-frère, Hippolyte, et une demi-sœur, Caroline, nés des liaisons précédentes de ses parents. Maurice décède en 1808, et Aurore est élevée en grande partie par sa grand-mère, Marie-Aurore Dupin de Francœuil, une femme très cultivée, et par l'abbé Deschartes, entre le château de Nohant et Paris. En 1818, elle entre au couvent des Anglaises à Paris, et y reçoit durant deux années une éducation soignée. Elle épouse en Casimir Dudevant, sous-lieutenant, en 1822, mais très rapidement les époux ne s'entendent plus. Aurore

obtient son accord pour partir seule pour Paris en 1831, lui laissant leurs deux enfants, Solange et Maurice. Elle rencontre alors Jules Sandeau, dont elle adopte partiellement le nom pour former son pseudonyme. En 1832 et 1834 sont publiés sous le nom de George Sand ses deux premiers romans, *Indiana* et *Lélia* ; tous deux rencontrent un grand succès. Elle obtient la séparation de corps d'avec son mari, la garde de ses enfants, et entend s'assumer financièrement par l'écriture. Elle mène une vie de femme libre, héberge ses nombreux amis à Nohant, entretient de nombreuses liaisons, certaines plus stables que d'autres, comme celle avec Chopin qui dure neuf ans. Toute sa vie, elle demeure attentive à la question de l'éducation, celle de ses enfants puis de ses petits-enfants, celle du peuple et des femmes. Républicaine après 1830, puis socialiste dans les années 1840, elle soutient les « poètes ouvriers » et exprime ses idées politiques dans ses romans comme *Le Compagnon du Tour de France* ou *Horace*. Enthousiaste face au projet républicain de 1848, elle exprime alors ses profondes divergences avec les journalistes de *La Voix des femmes*, républicaines, engagées pour l'égalité civique des deux sexes et qui avaient annoncé la candidature de Sand à l'Assemblée. Pour George Sand, il est nécessaire de concilier « égalité et identité », « statut des hommes » et « joies de la maternité et de l'intérieur » [Perrot, 2016]. Après le coup d'État du deux décembre 1851, elle se retire à Nohant, continuant à écrire et à publier mais intervenant beaucoup plus discrètement dans la vie publique.

Elle commence à écrire son autobiographie en 1847 sur l'incitation de l'éditeur Pierre Hetzel. Publiée d'abord en feuilleton dans *La Presse* entre 1854 et 1855, elle paraît également en volumes chez Christian Pirot à la même période. Par la suite, seule deux éditions complètes – chez Calmann-Lévy, en 1876, puis dans la bibliothèque de la Pléiade en 1971, avant une nouvelle édition réalisée par Martine Reid chez Gallimard en 2004. Dans la première partie, Sand s'inscrit davantage dans la tradition des mémoires aristocratiques, publiant notamment la correspondance de son père Maurice Dupin. Mais après, c'est bien l'histoire d'une vie, celle de sa formation intellectuelle, morale, de son activité littéraire, que George Sand écrit. *Histoire de ma vie* est ainsi la première autobiographie féminine à accorder une place si importante à l'enfance, occupant les parties 2 et 3. Sand y décrit son enfance à Paris et à Nohant, ses jeux, son éducation, ses amitiés, ses années au couvent des Anglaises, en essayant de restituer l'univers sensible et la culture matérielle de l'enfance. Dans les parties suivantes, elle retrace l'itinéraire d'une femme auteur dans les années 1830, mais reste extrêmement discrète sur sa vie sentimentale.

Dans les volumes des *Œuvres autobiographiques* de Sand publiés par Georges Lubin . Par ailleurs sa correspondance, immense, a également été éditée par Georges Lubin. Enfin, à partir de 1852, Georges Sand tient un agenda.

Correspondance, édition établie par Georges Lubin, Paris, Garnier, « Classiques Garnier », 1964-1991, 25 vol.

Histoire de ma vie, édition établie par Martine Reid, Paris, Gallimard, « Quarto », 2004.

Œuvres autobiographiques, édition établie par Georges Lubin, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1971, contenant (outre *Histoire de ma vie*) notamment :

- *Journal*, destiné à Alfred de Musset, novembre 1834. Tome 2, p. 953-971.
- *Lettres d'un voyageur*, mêlant fragments de journal intime, récits de voyage, essais d'esthétique et de politique, publiées dans la Revue des deux Mondes entre 1834 et 1836. Tome 2, p. 651-944.
- *Un hiver à Majorque*, récit de son séjour dans les Baléares avec son fils Maurice et Chopin durant l'hiver 1838, paru en 1841 dans La Revue des deux Mondes. Tome 2, p. 1033-1178.
- *Souvenirs de mars-avril 1848*. Tome 2, p. 1181-1190.

⇒ Michelle Perrot, *Des femmes rebelles. Olympe de Gouges, Flora Tristan, George Sand*, Paris, Elyzad, 2014.

(Se reporter à la bibliographie générale)

Joséphine Savin (1791-1881)

Fille de Pierre Savin et de Joséphine Landier-Desgranges, Joséphine Savin est née le 3 septembre 1791 à Paris, dans une famille d'officiers de robe. La famille suit Pierre Savin à Bordeaux en 1811, lorsqu'il est nommé directeur de la poste aux Lettres. Royalistes, les Savin accueillent avec ferveur le soulèvement de Bordeaux mené par le duc d'Angoulême en mars 1814 contre l'Empereur, et que Joséphine relate dans son journal. Elle a trois demi-sœurs, Adèle née en 1798 et Louise née en 1803 et Edmée née en 1819. En 1817, elle épouse Nicolas-Edme Guillot de Suduirault, fils d'un négociant de vins de Bordeaux. Ils ont ensemble quatre fils. Veuve en 1834, Joséphine reprend le négoce de vins de son premier mari avec l'aide de son fils aîné. Elle se remarie ensuite avec un certain Jean-Baptiste Siau. Elle continue jusqu'à sa mort à s'occuper de la propriété familiale, le château de Suduirault.

Joséphine tient un journal sur une période exceptionnellement longue : sept cahiers, s'étalant de 1811 à 1871 ont été conservés dans les archives familiales et une photocopie en a été déposée aux archives départementales de Gironde. Sans doute en a-t-elle écrit d'autres, puisque le premier volume conservé est déjà intitulé « 4eme cahier ». Son journal est un bel exemple de l'hybridité de l'écriture diaristique : il commence comme un journal « extérieur », dans lequel la jeune femme retranscrit une partie de sa correspondance amicale avec une certaine Adèle. Dans le second cahier, portant sur l'année 1816-1817, les entrées sont plus régulières et concernent ses activités et ses rencontres. Par la suite, durant la décennie 1820, une ou deux entrées annuelles résument la vie de la famille durant l'année écoulée. Au fur et à mesure, il porte davantage sur sa vie quotidienne tout en laissant peu de place à la vie intime de la scriptrice. Jusqu'à la fin, elle alterne entre des remarques personnelles et des comptes, annotations commerciales et techniques sur le domaine viticole, comme dans les cahiers écrits dans les années 1860. L'ensemble, très bien conservé, a été écrit sur des cahiers reliés par les soins de Joséphine au début, puis sur des cahiers à couverture rigide pour les deux derniers.

Les dossiers relatifs à Joséphine Savin conservés dans le Fonds Guillot de Suduirault sont très fournis : outre ses cahiers, on y trouve également ses comptes de ménage pour les années 1838-1842, sa correspondance avec son second mari, des documents relatifs à sa succession.

Journaux personnels de Joséphine Savin, 1811-1871, 6 cahiers (24 p. ; 22 p. ; 20 p. ; 15 p. ; 103 p. ; 72 p.), AD de la Gironde, 198 S 7 à S10.

Marie-Adelaïde Tabareau, née Bravais (1810-1908) :

Marie Bravais est originaire du Vivarais, est appartient à une famille de propriétaires fonciers ruinée par la Révolution française. Le père de Marie-Adelaïde, François Bravais, exerce la profession de médecin à Annonay. Cinquième enfant d'une fratrie composée de quatre garçons et deux filles, Marie-Adelaïde est élevée chez elle, par une domestique, puis chez les Sœurs de la Visitation. Elle passe l'essentiel de son existence dans la demeure familiale, dont elle s'occupe après le décès de sa mère. Elle épouse tardivement, à 44 ans, Henry Tabareau, doyen de la faculté des sciences de Lyon. Ils n'ont pas d'enfant, et Henry décède une dizaine d'années plus tard.

Elle entreprend d'écrire ses souvenirs familiaux en 1865-1866 à l'attention de son neveu Victor. Le court manuscrit a été corrigé et mis au propre, et il n'est pas certain que l'original soit autographe. Elle y raconte sa jeunesse à Annonay et dresse le portrait des principaux membres de sa famille.

Notes et souvenirs sur la famille Bravais, dictés (?) par Mme Henri Tabareau, née Marie Bravais, manuscrit, APA 527, 22 p.

Ernestine Terray, comtesse de Sesmaisons (1812 –1891)

Le père d'Ernestine, Claude Terray, comte de Rozières, entre au service de la famille royale sous la Restauration, après son retour d'émigration. Ernestine grandit à Paris, avant de partir pour Nantes, une fois mariée au comte Rogatien de Sesmaisons. Ils ont ensemble cinq enfants. Ernestine parle peu d'elle dans ses souvenirs, mais rassemble pour ses enfants et petits-enfants les portraits des différents membres de sa famille, insistant longuement sur les femmes, sa belle-mère, sa tante Victorine, qui étaient apparemment très cultivées.

Ses souvenirs, composés de cinq cahiers reliés, sont regroupés dans un dossier intitulé « Mémoires de ma mère » constitué par son fils, Rogatien, comprenant les « Souvenirs intimes sur la famille de Sesmaisons » (I – 69 p.), les « Souvenirs intimes sur la famille Terray » (II – 86 p.), en plusieurs exemplaires (copiés deux fois), ainsi que deux autres cahiers compilant des vers et des portraits de diverses personnes de la famille (Cahiers III & IV).

Manuscrits de ma mère, s. d., AD Loire-Atlantique, 185 J 2, 5 cahiers.

Flora Tristan (1803-1844)

Flora est la fille de don Mariano Tristan, aristocrate péruvien au service du roi d'Espagne, et de Anne-Pierre Laisnay. Le mariage de ses parents, célébré religieusement en Espagne, fait Flora une fille illégitime aux yeux de la loi française. Après le décès de don Mariano en 1808, les deux femmes vivent dans des conditions modestes à Paris. À quinze ans, Flora apprend donc le métier de coloriste auprès d'André Chazal, peintre et lithographe. Ils se marient en 1821. Ensemble, ils ont trois enfants, mais ils se séparent dès 1825. Les relations entre les époux restent très violentes et conflictuelles jusqu'en 1839, date à laquelle André Chazal est condamné à vingt-ans de travaux forcés. L'année précédente, il avait tiré à coup de revolver sur Flora et lui avait perforé un poumon. À la fin des années 1820, Flora se place comme dame de compagnie auprès d'Anglaises, et voyage sans doute en Angleterre dès cette époque. En 1833-1834, elle entreprend un long voyage au Pérou dans le but de se faire reconnaître par sa famille paternelle. De retour à Paris, elle publie *Nécessité de faire bon accueil aux femmes étrangères* (1835), réflexion sur les conditions de voyage des femmes seules, puis un unique roman, *Méphis* (1838). Elle entre progressivement en relations avec les réformateurs sociaux, dont Charles Fourier et multiplie alors les contacts avec le monde ouvrier et mûrit son projet d'Union ouvrière, dont le manifeste politique appelant à la constitution de la classe ouvrière est publié en 1842. L'Union ne dissocie pas émancipation des femmes et émancipation des travailleurs, deux classes dominées victimes de l'oppression. À partir d'avril 1844, Flora entreprend alors un tour de France des principales villes industrielles de France pour faire connaître son ouvrage et susciter l'adhésion des ouvrier·e·s, mais elle décède à Bordeaux au mois de novembre 1844, épuisée par son voyage.

Si les *Pérégrinations d'une paria*, publié en 1838, répond à un geste autobiographique, il mêle journal de voyage et réflexions de portée plus générale. Flora évoque très rapidement sa jeunesse dans la préface, et observe sur la société coloniale péruvienne. Le journal de son tour de France, demeuré inédit jusqu'en 1973, décrit la réalité sociale ouvrière, sur un ton très vif et souvent très critique. A également été conservée une abondante correspondance avec le milieu ouvrier et littéraire français sous la monarchie de Juillet.

Pérégrinations d'une paria, Paris, Actes Sud, 2004 [1838].

Le Tour de France, journal inédit (1843-1844), édition établie par Jules Puech, Paris, Éditions Têtes de Feuille, 1973.

Flora Tristan. La Paria et son rêve, correspondance établie par Stéphane Michaud, Paris, Presses Sorbonne Nouvelle, 2003.

« Correspondance de Flora Tristan », Archives municipales de Castres, Fonds Puech, Ms 62 et Ms 63.

⇒ Susan Foley, « Flora Tristan », in *Dictionnaire des féministes*, p. 1447-1453.

Susan Grogan, *Flora Tristan. Life Stories*, Londres, Routledge, 1998.

Jules Puech, *La Vie et l'œuvre de Flora Tristan, (1803-1844)*, thèse pour le doctorat ès lettres, Université de Paris, 1925.

- ⇒ Christine Planté, « Entre le rêve et l'action : Les Pérégrinations d'une Paria », in Stéphane Michaud (dir.), *De Flora Tristan à Mario Vargas Llosa : deux siècles de relations littéraires entre Europe et Amérique Latine*, Paris, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2004, p. 33-50.
- ⇒ Christine Planté, « Flora Tristan, écrivain méconnu ? » in Stéphane Michaud (éd.), *Un Fabuleux destin*, op. cit., p. 186-198.

Sophie Ulliac-Trémadeure (1794-1862)

D'origine bretonne, Sophie grandit à Versailles puis en Allemagne où son père, ingénieur militaire, entre au service de Jérôme Bonaparte. On sait peu de choses de son enfance, si ce n'est que la famille connut d'importantes difficultés financières suite à la captivité d'Henri Ulliac pendant la campagne de Russie. Sophie et sa mère tentent alors de subvenir à leurs besoins en faisant quelques travaux de couture et de broderie. Vivant à Paris au début de la Restauration, en compagnie de ses parents qu'elle ne quittera jamais, Sophie entre dans la carrière des lettres en faisant des travaux de traduction. Elle publie ensuite, sous le pseudonyme de Sophie Dudrézène d'abord, puis d'Ulliac-Trémadeure, un grand nombre de romans pour la jeunesse - *Histoire de petit Jacques* (1827), *Le Petit Bossu*, qui reçoit en 1834 le prix Montyon ; *Émilie, la jeune fille auteur* (1837) - ainsi que de nombreux articles dans la presse pour la jeunesse. À partir de 1847, elle dirige d'ailleurs *Le Journal des jeunes Personnes*, l'un des principaux périodiques pour jeunes filles.

Sophie Ulliac-Trémadeure écrit ses *Souvenirs d'une vieille femme* à la fin sa vie, sans doute aux alentours de 1860. Ils sont publiés de son vivant, en 1861, et on comprend, dans la conclusion, qu'elle répond peut-être à une commande. Sophie décède l'année suivante. Publiés en deux volumes, ils regroupent en réalité cinq livres. Le 5^e, consacré à la carrière d'auteure de Sophie, occupe l'intégralité du 2^e volume. Plutôt que de retracer sa vie de manière linéaire, Sophie choisit de développer dans le premier volume quatre moments clés de sa jeunesse : son voyage dans sa Bretagne natale lorsqu'elle a quinze ans ; la vie familiale à Cassel, capitale de la Westphalie ; la captivité de son père en 1812-1813 ; son apprentissage du métier de femme auteur. L'intégralité du second volume relate ensuite sa carrière d'auteure et les difficultés qu'elle a éprouvées à concilier son activité d'écriture avec l'image sociale de la femme auteur dans les années 1820-1840.

Souvenirs d'une vieille femme, Paris, E. Maillet, 1861, 2 vol.

- ⇒ Léon Dubreuil, « Une amie d'Henriette Renan : Sophie Ulliac-Trémadeure », *Annales de Bretagne*, tome 66, 1959, n°2, p. 197-229.
- Isabelle Pannier, « Sophie Ulliac-Trémadeure : les contradictions de la vertu », *Romantisme*, 1992, n°77, p. 33-36.

Marie-Hélène Vallet, née Huguet (1814- ?)

Marie-Hélène grandit en province, sans doute près de Clermont. Son père a fait un peu de commerce, puis est devenu directeur d'un bureau des postes. Sa mère était originaire d'Aubenas, et inspirait une grande crainte à Marie-Hélène. Le court récit de neuf pages se

déroule par branches généalogiques de la famille, et contient quelques anecdotes sur son enfance et son éducation.

Histoire de sa famille écrite en 1890, APA 1596, transcription dactylographiée à partir du manuscrit, 9 p.

Angélique Vibert (18? - ?) :

Fille d'un artisan menuisier parisien, Angélique perd sa mère très jeune. Elle fréquente une pension parisienne en externe, où elle reçoit une instruction religieuse et apprend la couture. Elle doit s'occuper de ses deux jeunes frères et sœurs. Très pieuse, elle avait un directeur de conscience, et écrit à la fin de sa vie un essai, *Pensées sur les écoles chrétiennes* (1861).

Prise vers 1865, l'initiative de ses fragments tient peut-être à la volonté de se défendre d'accusations portées contre elle durant les quelques années qui précédèrent. Maintes fois recommencés, les brouillons témoignent des multiples couches successives de l'écriture autobiographique. Les premiers, concernant son enfance, sont les plus lisibles et tiennent sur 17 feuilles volantes, regroupées dans une feuille pliée et intitulée *Fragments de ma vie*.

Outre ses fragments, dans les papiers de son père, Jacques-Emmanuel Vibert, sont conservés d'elle de nombreuses considérations, méditations, opuscules sur la religion et l'histoire.

Fragments de ma vie, manuscrit, (1865 ?), BHVP Papiers Vibert, Ms 2914, Brouillons d'autobiographie, f. 304-321.

Papiers d'Angélique, Ms 2915 et 2916, 446 et 338 f.

Suzanne Voilquin, née Monnier (1801 – 1876 ou 1877)

Fille d'un chapelier et d'une mère très pieuse mais peu instruite, Suzanne grandit dans le quartier populaire de Saint-Merry. Après un passage chez les sœurs, elle entre en apprentissage, très jeune, pour devenir ouvrière brodeuse. En 1823, elle perd sa mère, et s'occupe alors de sa jeune sœur. Elle épouse Eugène Voilquin, ouvrier imprimeur, en 1828, et le couple rejoint le mouvement saint-simonien en 1830. Dès 1832, elle prend part à l'aventure journalistique des saint-simoniennes, et devient la directrice de la *Tribune des femmes* en 1833. Séparée de son mari, elle rejoint les saint-simoniens partis en Égypte en 1834, et reste deux années au Caire. C'est là qu'elle commence à se former pour devenir sage-femme. Elle obtient son brevet à Paris, et fonde en 1838 une association d'entre-aide aux filles mères. Puis elle part exercer son métier en Russie, et ne revient à Paris qu'en 1848. À la faveur de la révolution, elle retrouve l'action politique et signe des articles dans *La Voix des femmes* d'Eugénie Niboyet. Elle prend part également à la Société fraternelle des ouvrières unies, qui propose des cours spéciaux pour les ouvrières adultes. Elle quitte de nouveau la France pour la Louisiane en 1848, rejoignant sa sœur malade.

Ses mémoires, rédigés en 1860, dédiés à sa nièce et à « toutes les femmes », sont très critiques envers la condition des femmes en général et l'éducation des filles en particulier. Mais ils se

veulent surtout une description du mouvement saint-simonien au début des années 1830, dans une entreprise de conservation de la mémoire du saint-simonisme. Les *Mémoires de Russie* quant à eux regroupent sa correspondance avec sa sœur.

Souvenirs d'une fille du peuple, ou la saint-simonienne en Egypte, Paris, E. Sauzet, 1865, 501 p. (réédition chez Maspéro, collection Mémoires du peuple, en 1976).

Mémoires d'une saint-simonienne en Russie, 1839-1846, édition établie par Maïté Albistur et Daniel Armogathe, Paris, Des femmes, 1979.

⇒ Sophie Delvallez, « Suzanne Voilquin », in *Dictionnaire des féministes*, p. 1535-1538.

⇒ Jacques Rancière, « Une femme encombrante (à propos de Suzanne Voilquin) », *Les Révoltes logiques*, 1969, n°8/9, p. 116-122.

Amélie Weiler (1822-1892)

Amélie Weiler naît à Strasbourg en 1822 dans une famille protestante de la petite bourgeoisie – son père était avocat. Elle fréquente le pensionnat de madame Ehrmann, et se décrit comme une très bonne élève. Sa mère décède lorsqu'elle a vingt ans, et elle doit dès lors s'occuper du foyer, avec sa jeune sœur Emma. Elle reste chez son père, un homme distant, jusqu'en 1858 lorsqu'elle entre au service d'une famille prussienne en tant que gouvernante. Elle part alors pour la Prusse puis la Russie. La seconde moitié de la vie d'Amélie est très mal connue. Elle décède à Strasbourg en 1895.

Amélie commence à rédiger son journal en 1840, le plaçant sous la tutelle des *Mémoires* de Mme Campan, la première directrice de la maison de la Légion d'honneur. Pendant 19 ans, elle tient son journal avec une grande régularité. Les entrées sont longues, décrivent ses activités de jeune fille, partagées entre la lecture, les tâches domestiques et les sorties entre amies, et tiennent la chronique de la bonne société strasbourgeoise. La jeune fille porte un regard amusé et piquant sur ses contemporain·e·s, mais elle en même temps d'une grande lucidité sur son rôle de fille aînée après le décès de sa mère, sur son peu d'espoir quant à ses ambitions littéraires, jamais réalisées. Après 1848, le ton change, Amélie, âgée désormais de plus de vingt-cinq ans, se précoccupe de n'être toujours pas mariée. Le manuscrit, retrouvé en 1987 et conservé à la Bibliothèque Universitaire de Strasbourg, est beaucoup plus long que la version éditée : 1864 pages réparties sur six cahiers.

Journal d'une jeune fille mal dans son siècle, édition établie par Nicolas Stoskopf, Strasbourg, La Nuée Bleue, 1994, 463 p.

⇒ Patricia Szafranski, *Archéologie d'un journal intime : Amélie Weiler (1822-1905)*, thèse en littérature sous la direction de Martine Bercot, Université de Bourgogne, 2006.

Laure d'Yvrande (1809 – 1849)

Laure d'Yvrande naît à Paris, dans le 8^e arrondissement, en 1809. Elle est la fille de Jean-Louis d'Yvrande, rentier, et d'Adelaïde Aubin. Issue d'une famille de la bourgeoisie aisée, elle reçoit une éducation sans doute à domicile. Celle-ci est très soignée : un « nouvel ordre des études de Laure » établi lorsqu'elle a dix-sept ans montre un emploi du temps très chargé, entre les langues vivantes, l'histoire et la grammaire. La vie de Laure bascule à double titre lors de l'année 1831. Sa mère décède le 18 mars 1831 et, alors que la jeune femme est hébergée chez son oncle, elle est agressée sexuellement par son cousin. Elle fugue une première fois, vit avec un homme sans fortune, retourne chez son père qui la cloître chez elle, et finalement est engagée comme sous-maîtresse dans un pensionnat en 1832-1833. De nouveau en 1837, elle s'enfuit du domicile paternel et trouve refuge dans un hôtel garni à Versailles, où elle donne des leçons de piano sous le nom de Mme Durand. Elle rencontre un certain François Kempf, apprenti peintre se présentant comme chansonnier, qu'elle épouse en 1844. À ce moment-là, Laure gagne sa vie comme couturière. Abandonnée par son mari en 1846, elle retourne sous le toit paternel. En novembre 1849, elle est internée à la Salpêtrière pour idiotisme, et y décède un mois plus tard. Le père de Laure a soigneusement conservé un nombre très important de documents relatifs à sa fille, concernant son éducation, des brouillons, mais surtout tout ce qui concerne ses fugues, son mariage et son état de santé, nécessaires pour justifier l'internement de Laure. Il écrit même à deux reprises deux résumés de la vie de sa fille, qu'il juge « subversive de son éducation » et « en dehors de sa sphère ». Par ailleurs, Laure entreprend en 1829 d'écrire un journal lorsque son père doit quitter le domicile pour ses affaires, et la jeune fille lui raconte ses activités quotidiennes. Le tout est écrit sur 25 feuillets, reliés entre eux par Laure à l'aide d'une petite ficelle. Est également conservée la correspondance entre le père et la fille, notamment lorsque Laure travaille dans le pensionnat des Gobelins.

Journal à mon bon père, manuscrit, 1829, BHVP, Ms 3008, fol. 56-81.

Lettres de Laure à son père, 1832-1837, BHVP, Ms 30008, fol. 149-451.

ANNEXE II : Catalogue des livres pour enfants

Pour la présentation de la composition du tableau, se reporter à l'annexe III.

	Auteur·e·s	Titres	Occurrences
Recueils de contes		Contes de fées (sans précision)	4
	Anonyme (IX ^e -XV ^e siècles, traduction au début du XVIII ^e siècle)	<i>Mille et une nuits</i>	3
	Madame Marie-Catherine d'Aulnoy (1650 ou 1651-1705)	Pas de titre	2
	Jean-Nicolas Bouilly (1763-1842)	<i>Contes à mes petites amies</i> (1827)	1
		Pas de titre	1
	Madame de Genlis (1746-1830)	<i>La jeune pénitente</i> (publié dans <i>Nouveaux contes moraux, et nouvelles historiques</i> , 1802)	1
	Madame de Genlis (1746-1830) Frères Jacob (1785-1863) et Wilhem (1786-1859) Grimm	<i>Veillées du Château</i> (1782)	1
		<i>Veillées de la chaumière</i> (1823)	1
		Pas de titre	1
		<i>Contes de l'enfance et du foyer</i> (1812)	1
	E. T. A. Hoffmann (1776-1822)	<i>Contes</i> (1816-1821)	2
	Jean-François Marmontel (1723-1799)	<i>Contes moraux</i> (1755-1759)	1
	Charles Perrault (1628-1703)	<i>Histoires ou Contes du temps passé</i> et <i>Les contes de ma mère l'Oye</i> (1697)	2
	Christoph von Schmid (1768-1854)	<i>Contes</i> (1834-35)	1
Fables	Christian Fürchtegott Gellert (1715-1769)	<i>Fables et contes</i> (1746-1748)	1
	Jean de la Fontaine (1621-1695)	<i>Fables</i> (1668-1694)	7

Romans didactiques, nouvelles et histoires pour la jeunesse	Anonyme	<i>Histoire du nègre Gogo</i>	1
	Arnaud Berquin (1747-1791)	Pas de titre	8
	Fénélon (1651-1715)	<i>Les aventures de Télémaque</i> (1699)	1
	Jean-Pierre Claris de Florian (1755-1794)	Pas de titre	4
	Jean-Pierre Claris de Florian (1755-1794)	<i>Numa Pompilius</i> (1786)	1
	Jean-François de Saint-Lambert (1716-1803)	<i>Gonzalve de Cordoue</i> (1791)	1
		<i>Estelle et Némorin</i> (1788)	1
		<i>Sara Th. et l'Abenaki</i> (1765)	1
Romans	Anonyme	<i>Les Quatres fils Aymon</i>	1
	Daniel Defoe (1660-1731)	<i>Robinson Crusoé</i> (1719)	3
	Johann David Wyss (1743-1818)	<i>Robinson Suisse</i> (1812)	1
Ouvrages pédagogiques	Alphabets		3
	Abrégés de mythologie		3
	Abrégés d'histoire	<i>Abrégé d'histoire</i> de Jules Lamé-Fleury (1797-1878)	1
		<i>Plutarque pour la jeunesse</i> (ed. Pierre Blanchard ?)	1
		Pas de titre	1
	Atlas	<i>Orbis Pictus</i>	1
	Pierre Blanchard (1772-1856)	Pas de titre	1
Presse pour la jeunesse		<i>Le Journal des enfants</i> (1830-)	1
		<i>Le Journal des demoiselles</i> (1833-1922)	1
		<i>Le Journal des jeunes personnes</i> (1833-1894)	2
		<i>The Literary Souvenir</i> (1838-)	1
		<i>Le Magasin des enfants</i> (1837-)	1
		<i>Le Tour du monde</i> (1860-1914)	1

ANNEXE III : Bibliothèque virtuelle des lectrices

Cette bibliothèque virtuelle a été établie à partir de l'ensemble des mentions de lectures relevé dans les écrits personnels, ainsi que dans les extraits de lecture d'Eugénie de Guérin, Soline Pronzat de Langlade et de Louise d'Estournelles.

Le premier tableau (annexe II) propose le catalogue des lectures d'enfant, dont nous avons établi la borne limite à la première communion, et est analysé dans la partie 2. Le second tableau propose le catalogue des lectures au-delà de cette étape. Si le classement reprend l'entrée par genre littéraire, en revanche l'ordre de présentation respecte la démonstration adoptée dans la partie 3. Il est organisé autour des deux pôles que constituent les romans (1^{ère} entrée) et les livres de piété (dernière entrée), et enfin les périodiques.

Les occurrences signalent le nombre de scribes mentionnant l'auteur·e et/ou le livre. « Pas de titre » signale que seul·e l'auteur·e est indiqué·e.

Genres	AUTEUR·E	ŒUVRE CITEE	OCCU- RENCES
ROMANS	Anonyme	<i>Lettres galantes d'une religieuse</i>	1
	Anonyme	<i>Confession générale d'un chevalier galant</i> (1780)	1
	Honoré de Balzac (1799-1850)	<i>Scènes de la vie de province</i> (1833)	1
		<i>Le Père Goriot</i> (1835)	1
		<i>Séraphita (Le livre mystique ;</i> 1835)	1
		Pas de titre	1
	Jacques-Henri Bernardin de Saint-Pierre (1737-1814)	<i>Paul et Virginie</i> (1788)	4
		Pas de titre	2
	E. Bulwer-Lytton (1803-1873)	<i>Eugène Aram</i> (1832)	1
	Jacques Cazotte (1719-1792)	<i>Le Diable amoureux</i> (1772)	1
	François-René de Chateaubriand (1768-1848)	<i>Atala</i> (1801)	3
		<i>René</i> (1802)	2
		<i>Les Aventures du dernier Abencerage</i> (1826)	3
		Pas de titre	1
	Adèle Chemin (1772-1840)	<i>Le Courrier russe</i> (1807)	1
	Benjamin Constant (1767-1830)	<i>Adolphe</i> (1816)	1
	Fenimore Cooper (1789-1851)	<i>Les Pionniers</i> (1823)	1
	Sophie Cottin (1770-1807)	<i>Mathilde ou Mémoires tirés de l'histoire des croisades</i> (1805)	1
		<i>Elisabeth ou les exilés de Sibérie</i> (1806)	1
		Pas de titre	3

Adelaïde de Cueullet (1764-1843)	<i>Le Voile, ou Valentine d'Alté</i> (1813)	1
Charles d'Arlincourt (1788-1856)	<i>Ipsiboé</i> (1823) <i>Les Écorcheurs</i> (1833) Pas de titre	1 1 1
Henri Delatouche (1785-1851)	Pas de titre	1
Charles Dickens (1812-1870)	<i>Pickwick Club</i> (1837)	2
Charles Didier (1805-1864)	<i>Rome Souterraine</i> (1833)	1
Alexandre Dumas (1802-1870)	<i>Les Trois mousquetaires</i> (1844)	1
Claire de Duras (1777-1828)	<i>Ourika</i> (1823)	1
Anne-Louise Elie de Beaumont (1729-1783)	<i>Lettres du marquis de Roselle</i> (1761)	1
Sophie Gay (1776-1852)	<i>Anatole</i> (1815) <i>Léonie de Montbreuse</i> (1813)	2 1
Félicité de Genlis (1746-1830)	<i>La Duchesse de la Vallière</i> (1804) <i>Les Battuécas</i> (1816) <i>Les Athées conséquents, ou mémoires du commandeur de Linanges</i> (1824) Pas de titre	1 1 1 4
Johann Wolfgang Goethe (1749-1832)	<i>Les Souffrances du jeune Werther</i> (1774) <i>Faust</i> (1808) <i>Les années de voyage de Wilhem Meister</i> (1821) Pas de titre	2 1 1 3
Olivier Goldsmith (1728-1774)	<i>Le Ministre de Wakefield</i> (1766)	1
Françoise de Graffigny (1695-1758)	<i>Lettres d'une péruvienne</i> (1747)	1
Wilhelm Hauff (1802-1827)	<i>Lichtenstein</i> (1826)	1
Anne d'Hautefeuille (1789-1862)	<i>L'âme exilée</i> (1837)	1
Johann Hermes (1738-1821)	<i>Le Voyage de Sophie</i> (1769-73)	1
Victor Hugo (1802-1885)	<i>Notre-Dame de Paris</i> (1831) Pas de titre	1 5
Paul-Louis Jacob (1806-1884)	<i>La chambre des poisons : histoire du temps de Louis XIV</i> (1839)	1
Jules Janin (1804-1874)	Pas de titre	1
Alphonse Karr (1808-1890)	Pas de titre	1

	Auguste de Kératry (1769-1859)	<i>Les Derniers des Beaumanoirs</i> (1825)	1
	Barbara von Krudener (1764-1824)	<i>Valérie</i> (1804)	2
	August Lafontaine (1758-1831)	<i>Die Harfen Spielering</i>	1
	Alain-Réné Lesage (1668-1747)	<i>Le Bachelier de Salamanque</i> (1821)	1
	Auguste Luchet (180-6-1872)	<i>Le Nom de famille</i> (1841)	1
	Xavier de Maistre (1763-1852)	<i>Le Lépreux ou la cité d'Aoste</i> (1811) <i>La Jeune Sibérienne</i> (1843)	2 1
	Alessandro Manzoni (1785-1873)	<i>Les Fiancés</i> (1828)	1
	Caroline von Pichler (1769-1843)	<i>Agathocles, ou lettres écrites de Rome et de Grèce</i> (1808)	1
	Ann Radcliffe (1764-1823)	<i>Les Visions du Château des Pyrénées</i> (1803) Pas de titre	1 2
	Marie-Jeanne Riccoboni (1714-1792)	Pas de titre	1
	Samuel Richardson (1689-1761)	<i>Paméla</i> (1740) Pas de titre	1 1
	Jean-Jacques Rousseau (1712-1778)	<i>La Nouvelle Héloïse</i> (1761)	2
	Charles-Augustin Sainte-Beuve (1804-1869)	<i>Volupté</i> (1834) <i>Portraits littéraires</i> (1843) <i>Vie, poésies et pensées de Joseph Delorme</i> (1829) Pas de titre	2 1 1 1
	George Sand (1804-1876)	<i>Indiana</i> (1832) <i>André</i> (1835) <i>Lélia</i> (1833) <i>Simon</i> (1836) <i>Lettres d'un voyageur</i> (1837) Pas de titre	2 1 3 1 1 1
	Walter Scott (1771-1832)	<i>La Jolie fille de Perth</i> (1828) <i>Woodstock</i> (1826) <i>Kenilworth</i> (1821) <i>Waverley</i> (1814) <i>La fiancée de Lammermoor</i> (1819) <i>Caleb</i> (théâtre) (1827) <i>L'Abbé</i> (1820) <i>Rob Roy</i> (1817) <i>Le Monastère</i> (1820) <i>Quentin Durward</i> (1823) <i>Ivanhoé</i> (1820) <i>Les Puritains d'Ecosse</i> (1816) <i>Histoire de l'Ecosse</i> (1839)	1 1 1 1 2 2 1 2 1 2 1 4 3

		Pas de titre	9
	Etienne de Sénancour (1770-1846)	Pas de titre <i>Obermann</i> (1804)	2 1
	Germaine de Staël (1766-1817)	<i>Corinne</i> (1807) <i>Delphine</i> (1802) Pas de titre	3 1 4
	Eugène Sue (1804-1857)	<i>Les Mystères de Paris</i> (1843)	2
	Carl Van der Velde (1779-1824)	Pas de titre	1
HISTOIRE	Anonyme	<i>Les Beautés de l'histoire...</i> (?)	1
	Anonyme	<i>Epître dédicatoire au Dauphin Louis</i> (?)	1
	Anonyme	<i>Fernand Cortez et Pizarre</i> (?)	1
	Anonyme	Histoire d'Angleterre (?)	1
	Anonyme	Histoire de Pologne (?)	1
	Anonyme	Histoire des reines d'Angleterre (?)	1
	Anonyme	Histoire romaine (?)	1
	Anonyme	Histoire de Russie (?)	1
	Anonyme	<i>Vie du dernier Condé</i> (?)	1
	Louis-Pierre Anquetil (1773-1808)	<i>Histoire de France</i> (1830) Pas de titre	1 1
	Prosper de Barante (1782-1866)	<i>Histoire des ducs de Bourgogne</i> (1826)	1
	Antoine-Henri de Bérault-Bercastel (1722-1794)	<i>Histoire de l'Eglise</i> (1778-1790)	1
	Louis Blanc (1811-1882)	<i>Histoire de Dix ans : 1830-1840</i> (1841)	2
	Carlo G. Botta (1766-1837)	<i>Histoire de l'Italie</i> (1824)	1
	François-René Chateaubriand (1768-1848)	<i>Etudes historiques</i> (1836)	1
	Gaillard (?)	Pas de titre	1
	Edward Gibbon (1737-1794)	Pas de titre	2
	François Guizot (1787-1874)	Pas de titre	1
	Henry Hallam (1777-1859)	Pas de titre	1
	Alphonse de Lamartine (1790-1869)	<i>Histoire des Girondins</i> (1847)	2
	John Lingard (1771-1851)	<i>Histoire de l'Angleterre</i> (1833-1838)	1
	Théophile Mercier (?)	<i>Mme de Lavalette, nièce de Joséphine</i> (1839)	1
	Joseph-François Michaud (1767-1839)	<i>Histoire des Croisades</i> (1811-22)	2

	François-Auguste Mignet (1796-1884)	Pas de titre	1
	Charles Rollin (1661-1741)	<i>Histoire ancienne</i> (1730-38) Pas de titre	2 1
	Comte de Ségur (1780-1873)	<i>Histoire de la Russie et de Pierre le Grand</i> (1829) <i>Histoire universelle</i> (1822-35) Pas de titre	1 2 1
	Jean de Sismondi (1773-1842)	<i>Histoire des Républiques italiennes</i> (1809-1818) Pas de titre	1 1
	Augustin Thierry (1795-1856)	<i>Histoire de la conquête de l'Angleterre par les Normands</i> (1825) Pas de titre	2 1
	Adolphe Thiers (1797-1877)	<i>Histoire de la Révolution française</i> (1839) Pas de titre	1 1
	Girolamo Tiraboschi (1731-1794)	<i>Historien de la littérature italienne</i> (1784)	1
	Vély (1679-1759)	Pas de titre	1
	Louis Vivien (1802-1896)	<i>Histoire générale de la révolution française, de l'empire, de la restauration, de la monarchie de 1830, jusqu'en 1841</i> (1841-1842)	1
	Voltaire (1694-1778)	<i>Histoire de Charles XII, roi de Suède</i> (1731) <i>Le Siècle de Louis XIV</i> (1751)	1 1
LITTÉRATURE DE VOYAGE (guides, fictions et récits)	Anonyme	<i>Voyage pittoresque en Suisse et en Italie</i> (?)	1
	Jean-Jacques Barthélémy (1716-1795)	<i>Voyage du jeune Anarchasis</i> (1788)	2
	François-René Chateaubriand (1768-1848)	<i>Itinéraire de Paris à Jérusalem</i> (1811) <i>Voyages en Amérique</i> (1828) <i>Voyage en Italie</i> (1833)	1 1 1
	Ferdinand de Géramb (1772-1848)	<i>Pèlerinage à Jérusalem</i> (1839)	1
	Abel Hugo (1798-1865)	<i>La France pittoresque</i> (1835)	1
	Louis Veuillot (1813-1883)	<i>Les Français en Algérie : souvenirs d'un voyage fait en 1841</i> (1847)	1
ECRITS PERSONNE LS (mémoires,	Anonyme	<i>Mémoires sur Napoléon</i> (?)	1
	Laure d'Abrantès (1784-1838)	<i>Mémoires historiques</i> (1831-35)	1
	Vittorio Alfieri (1749-1803)	<i>Mémoires de Victor Alfieri d'Asti, écrits par lui-même</i> (1840) Pas de titre	1 1

	Alexandre Philippe Andryane (1797-1863)	<i>Mémoires d'un prisonnier d'Etat au Spielberg</i> (1837-38)	1
	Antoine-Vincent Arnault (1766-1834)	<i>Souvenirs d'un sexagénaire</i> (1833)	?
	Saint Augustin (354-430 ap. J.C.)	Confessions (401)	4
	Jeanne Campan (1752-1822)	<i>Mémoires sur la vie privée de Marie-Antoinette</i> (1823)	1
	Benvenuto Cellini (1500-1571)	Pas de titre	1
	François-René de Chateaubriand (1768-1848)	<i>Mémoires d'outre-tombe</i> (1849)	2
	Renée-Caroline de Créquy (1714-1803)	<i>Souvenirs</i> (?)	1
	Paul-Louis Courier (1772-1825)	<i>Lettres de France et d'Italie</i> (1822)	1
	Ernest Fouinet (éditeur – 1799-1845)	<i>Journal d'Eugénie</i> (1833)	1
	Félicité de Genlis (1746-1830)	<i>Mémoires sur la Révolution</i> (1825) <i>Les Soupers de la maréchale de Luxembourg</i> (1813)	1 1
	Johann W. Goethe (1749-1832)	<i>Lettres sur Rome</i> (?)	1
	Iturbide (1783-1824)	<i>Mémoires autographes de Don Augustin Iturbide</i> (1824)	1
	Louis XVIII (1755-1824)	<i>Le Voyage de Coblenz</i> (1791)	1
	Silvio Pellico (1759-1854)	<i>Mes prisons</i> (1843)	1
	Hippolyte Raynal (1805-29)	Pas de titre	1
	Cardinal de Retz (1613-1679)	<i>Mémoires</i> (1717)	1
	Mme de la Rochejaquelein (1772-1857)	<i>Mémoires</i> (1815)	2
	Manon Roland (1754-1793)	<i>Mémoires</i> (écrits en 1793)	1
	Jean-Jacques Rousseau (1712-1778)	<i>Les Confessions</i> (1789)	1
	Marie de Sévigné (1626-1696)	<i>Lettres</i> (1725-1734) Pas de titre	4 2
	Elizabeth Woodville (1437-1492)	<i>Journal</i> (?)	1
DROIT	Anonyme	<i>Digeste</i> (VI ^e siècle ap. J.C.)	1
	Anonyme	<i>Bills du Parlement</i>	1
	Flaminio Adriani (?-1600)	Pas de titre	1

	William Blackstone (1723-1780)	Pas de titre	1
	Benedetto Varchi (1502-1565)	Pas de titre	1
SCIENCES	Anonyme	Livre de géologie	1
	Anonyme	<i>Gallery of Arts and Industry</i>	1
	Anonyme	<i>Manuel des Maîtres des Forges</i>	1
	Bernardin de Saint-Pierre (1737-1814)	<i>Etudes sur la nature</i> (1784)	1
	Buffon (1707-1788)	<i>Epoques de la nature</i> (1780)	1
		Sans titre	1
PHILOSOPHIE	Jean le Rond D'Alembert (1717-1783)	<i>Discours préliminaire de l'Encyclopédie</i> (1751)	2
	Francis Bacon (1561-1626)	<i>Novum Organum</i> (1620)	2
	Jeremy Bentham (1748-1832)	Pas de titre	1
	Étienne Bonnot de Condillac (1714-1780)	Pas de titre	1
	Nicolas de Condorcet (1743-1794)	<i>Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain</i> (1794)	1
	Benjamin Constant (1767-1830)	Pas de titre	1
	René Descartes (1596-1650)	Pas de titre	3
	Anton Francesco Doni (1513-1574)	<i>Des mondes célestes, terrestres et infernaux</i> (1583)	1
	Johann Gottlieb Fichte (1762-1814)	Pas de titre	1
	Gaetano Filangieri (1753-1788)	Pas de titre	1
	Charles Fourier (1768-1830)	Pas de titre <i>Théorie des quatre mouvements</i> (1808)	1 1
	Olympe-Philippe Gerbet (1798-1864)	<i>Précis d'histoire de la philosophie</i> (1834)	1
	Hugo Grotius (1583-1645)	Pas de titre	1
	William Hamilton (1788-1856)	Pas de titre	1
	Georg W. F. Hegel (1770-1831)	Pas de titre	2
	Johann G. von Herder (1744-1803)	Pas de titre	1
	Thomas Hobbes (1588-1679)	Pas de titre	1

David Hume (1711-1776)	Pas de titre	2
Emmanuel Kant (1724-1804)	Pas de titre	4
Jean de La Bruyère (1645-1696)	Pas de titre	1
François de La Rochefoucauld (1613-1680)	<i>Maximes morales</i> (1665)	1
Gottfried W. Leibniz (1646-1716)	<i>Les Confessions de la nature contre les athées</i> (1668) <i>Essais de Théodicée</i> (1710) Pas de titre	1 1 2
John Locke (1632-1704)	Pas de titre	2
Gabriel Bonnot de Mably (1709-1785)	Pas de titre	1
Nicolas Machiavel (1469-1527)	Pas de titre	3
Nicolas Malebranche (1638-1715)	Pas de titre	2
John Stuart Mill (1806-1873)	Pas de titre	1
Michel de Montaigne (1533-1592)	<i>Essais</i> (1580) Pas de titre	1 2
Montesquieu (1689-1755)	<i>De l'esprit des lois</i> (1748) <i>Pensées et Fragments</i> (s. d.) Pas de titre	1 1 4
Thomas More (1478-1535)	Pas de titre	1
Blaise Pascal (1623-1662)	<i>Pensées</i> (1670) Pas de titre	3 5
Samuel von Pufendorf (1632-1694)	Pas de titre	1
Jean-Jacques Rousseau (1712-1778)	<i>Fragments</i> (?) <i>Lettres & discours</i> (?) <i>Du contrat social</i> (1762) <i>La profession de foi du vicaire savoyard</i> (1762) <i>Lettres écrites de la Montagne</i> (1764) pas de titre	1 2 2 1 1 3
Baruch Spinoza (1632-1677)	<i>Ethique</i> (1677)	3
Claude-Henri de Saint-Simon (1760-1825)	Pas de titre	1
Friedrich W. Schelling (1775-1854)	Pas de titre	1
Adam Smith (1723-1790)	Pas de titre	2

ESSAIS POLITIQUES, TRAITES ET LITTÉRATURE PAMPHLETAIRE	Germaine de Staël (1766-1817)	<i>De l'Allemagne</i> (1803)	2
	Emanuel Swedenborg (1688-1772)	Pas de titre	1
	Volney (1757-1820)	Pas de titre	1
	Voltaire (1694-1778)	<i>Fragments</i> (?) <i>Lettres philosophiques</i> (1734) <i>Epître à Uranie</i> (1734) <i>Zadig</i> (1747) <i>Commentaires sur Corneille</i> (1764) <i>Questions sur l'Encyclopédie</i> (1770-2) <i>Manuel du comédien</i> (?) Pas de titre	1 2 1 1 1 1 1 5
	Charles Weller (?)	<i>Sur les causes et les effets de la révolution de Luther</i> (?)	1
	Anonyme	<i>Pensée religieuse par un saint-simonien</i> (1833)	1
	Gustave de Beaumont (1802-1866)	<i>L'Irlande sociale, politique et religieuse</i> (1839)	1
	Benoiston de Châteauneuf (1776-1856)	<i>Considération sur les enfants trouvés dans les principaux états de l'Europe</i> (1823)	1
	William Blackstone (1723-1780)	Pas de titre	1
	Louis de Bonald (1754-1840)	<i>Du divorce</i> (1805)	1
	Etienne Cabet (1788-1856)	<i>Voyage en Icarie</i> (1840)	2
	Paul-Louis Courier (1772-1825)	Pas de titre	1
	Mrs Elizabeth Fry (1780-1845)	<i>Esquisse de l'origine et des résultats des associations de femmes pour la réforme des prisons en Angleterre</i> (1838)	1
	Jacques Gosset (?)	<i>Projet tendant à régénérer le compagnonnage sur le tour de France, soumis à tous les ouvriers</i> (1842)	1
	Joseph-François Michaud (1767-1839)	<i>Le Printemps d'un proscrit</i> (1803)	1
	Pierre Moreau (?)	<i>Explication à tous les ouvriers à propos de la lettre de M. Perdiguier...</i> (1843)	1
	Agricol Perdiguier (1805-1875)	<i>Livre du compagnonnage</i> (1839)	1
	Abbé Proyard (1743-1808)	<i>Louis XVI et ses vertus aux prises avec la perversité de son siècle</i> (1808)	1

	Johann Paul Richter (1763-1825)	<i>Levana ou Traité d'Education</i> (1807)	1
	Germaine de Staël (1766-1817)	<i>Considérations sur la Révolution française</i> (1818)	1
	Mary Wollstonecraft (1759-1797)	<i>A Vindication of the Rights of Woman</i> (1792)	1
ŒUVRES DRAMATIQUES	Anonyme	<i>Calomnies et quelques destinées</i>	1
	Jacques-François Ancelo (1794-1854)	<i>Un mariage sous l'Empire</i> (1835)	1
	Pierre Corneille (1606-1684)	<i>Cinna</i> (1655) Pas de titre	1 8
	Joseph-François Duché de Vancy (1668-1704)	Pas de titre	1
	Victor Hugo (1802-1885)	<i>Cromwell</i> (1827) <i>Hernani</i> (1830) <i>Marie Tudor</i> (1833)	1 1 2
	Michel Masson (1800-1883) et Auguste Luché (1806-1872)	<i>Thadéus le ressuscité</i> (1833)	1
	Jean-Baptiste Molière (1622-1673)	<i>Le Misanthrope</i> (1666) <i>Monsieur de Pourceaugnac</i> (1669) <i>Les Précieuses ridicules</i> (1660) <i>Les Femmes savantes</i> (1672) <i>Le Malade imaginaire</i> (1673) Pas de titre	1 1 1 1 1 6
	Léandro de Morantin (1760-1808)	Pas de titre	1
	Alfred de Musset (1810-1857)	Pas de titre	2
	Jean Racine (1639-1699)	<i>Andromaque</i> (1668) <i>Phèdre</i> (1677) Pas de titre	1 1 9
	William Shakespeare (1564-1616)	Pas de titre <i>Hamlet</i> (1603)	6 1
	Alfred de Vigny (1797-1863)	Pas de titre	1
	Voltaire (1694-1778)	<i>Mérope</i> (1743) Pas de titre	1 3
POESIE	L'Arioste (1474-1533)	Pas de titre	1
	Victoire Babois (1760-1839)	<i>Elégies</i> (1804)	1
	Nicolas Boileau (1636-1711)	Pas de titre <i>Satires</i> (1666) <i>L'Art poétique</i> (1674)	2 1 1
	Auguste Brizeux (1803-1858)	Pas de titre	1

Lord Byron (1788-1824)	<i>Le Pèlerinage de Child Harold</i> (1812) <i>Manfred</i> (1817) <i>Marino Faliero</i> (1821) Pas de titre	1 1 1 3
Luis de Camoes (1525-1580)	Pas de titre	1
André Chénier (1762-1794)	<i>Poésies</i> (1819)	1
Dante (1265-1321)	<i>La Divine comédie</i> (1472) Pas de titre	2 2
Lucretia Maria Davidson (1808-1825)	Pas de titre	1
Casimir Delavigne (1793-1843)	<i>Messéniennes</i> (1831)	1
Jacques Delille (1738-1813)	Pas de titre	3
Marceline Desbordes-Valmore (1786-1859)	Pas de titre	3
Salomon Gessner (1730-1788)	Pas de titre	1
Nicolas Gilbert (1750-1780)	Pas de titre	1
Victor Hugo (1802-1885)	Pas de titre <i>Odes et ballades</i> (1826)	3 1
Alphonse de Lamartine (1790-1869)	<i>Méditations poétiques & Nouvelles méditations poétiques</i> (1820-1823) <i>Harmonies poétiques et religieuses</i> (1830) Pas de titre	5 2 5
Léonce Guilhaud de Lavergne (1809-1880)	<i>Attila</i> (1830) <i>Florette</i> (1830)	1 1
Lebrun-Pindare (1729-1807)	<i>Odes</i> (1760)	1
Loiseau (Hippolyte ?)	<i>Jeune poète au lit de la mort</i> (?)	1
Théophile Mercier (?)	Pas de titre	1
Adam Mickiewicz (1798-1855)	<i>Livre de la Nation et du pèlerinage polonais</i> (1832)	1
Charles-Hubert Millevoye (1782-1816)	Pas de titre	2
John Milton (1608-1674)	<i>Le Paradis perdu</i> (1667) Pas de titre	2 2
Evariste de Parny (1753-1814)	Pas de titre	1
Pétrarque (1304-1374)	Pas de titre	1
Théophile-Conrad Pfeffel (1736-1809)	<i>Fables et poésies choisies</i> (1840)	1

	Alexander Pope (1688-1744)	Pas de titre	1
	Jean-Baptiste Rousseau (1671-1741)	Psaumes (1824)	1
	Charles-Augustin Sainte-Beuve (1804-1869)	Pas de titre <i>Poésie</i> (« Les larmes de Racine ») (1829-30)	1 1
	Friedrich von Schiller (1759-1805)	Pas de titre	5
	Alexandre Soumet (1786-1845)	<i>La Pauvre fille</i> (1814)	1
	Gabrielle Soumet (1814-1886)	<i>Les Filiales</i> (1836)	1
	François-Joseph Talma (1763-1826)	Pas de titre	1
	Torcuato Tasse (1544-1595)	<i>La Jérusalem délivrée</i> (1581)	7
	Amable Tastu (1798-1885)	Pas de titre	1
	Charles Tirel de la Martinière (1792-1846)	<i>La Jeune Veuve à son fils</i> (1830)	1
	Mélanie Waldor (1796-1871)	Pas de titre	1
	Edward Young (1681-1765)	Pas de titre <i>Nuits</i> (1742-1745)	1 2
LITTÉRATURE LATINE OU GRECQUE	Aristote (384-322 a. J.-C.)	Pas de titre	2
	Catulle (84-54 a. J.-C.)	<i>Poésies</i>	1
	Hérodote (V ^e siècle a. J.-C.)	Pas de titre	1
	Homère (VIII ^e siècle a. J.-C.)	<i>Illiade</i> Pas de titre	1 3
	Horace (65-8 a. J.-C.)	<i>Odes</i>	1
	Lucain (39-65 ap. J.-C.)	Pas de titre	1
	Ovide (43 a. J.-C.-17 ap. J.-C.)	Pas de titre <i>Héroïdes</i> (prétendues lettres de Pénélope à Ulysse)	1 1
	Quinte-Curce (I ^{er} siècle ap. J.-C.)	<i>Histoire d'Alexandre le Grand</i> (?)	1
	Platon (vers 428-348 a. J.-C.)	Pas de titre	3
	Plutarque (45-120 ap. J.-C.)	<i>Vies</i>	3
	Properce (47-16 a. J.-C.)	<i>Poésies</i>	1
	Tacite (58-120 ap. J.-C.)	Pas de titre	2
	Tite-Live (59 av.-17 ap. J.-C.)	Pas de titre	3
	Sénèque (4 av.-65 ap. J.-C.)	<i>Tragédies</i> Pas de titre	1 1

	Socrate (voir Platon)	Pas de titre	1
	Sophocle (495-406 a. J.-C.)	Pas de titre	1
	Tacite (58-120 ap. J.-C.)	<i>Annales</i> (1515) <i>Histoires</i> (1591)	1 1
	Timon de Phlionte (320-230 a. J.-C.)	Pas de titre	1
	Virgile (70-19 av. J.-C.)	<i>Chants</i> Pas de titre	1 3
TRAITE DE PÉDAGOGIE	Jean-Jacques Rousseau (1712-1778)	<i>Emile</i> (1762)	5
COURS PUBLIÉS	Victor Cousin (1792-1867)	<i>Cours</i> (1838)	1
	François Guizot (1787-1874)	<i>Cours d'histoire moderne</i> (1828-1832)	1
	Jean-François de La Harpe (1739-1803)	<i>Lycée, ou Cours de littérature française</i> (1798-1806)	2
	Abel François Villemain (1790-1870)	<i>Cours de littérature française</i> (1839)	1
TRAITES DE MORALE	Hester Chapone (1727-1801)	<i>Lettres de Mistress Chapone à sa nièce</i> (1773)	1
	Miss Edgeworth (1767-1849)	Pas de titre	1
	Lady Pennington (?-1783)	<i>An Unfortunate Mother's Advice to Her Absent Daughters; in a Letter to Miss Pennington</i> (1761)	1
RELIGION			
	Ecritures	<i>Bible de Royaumont</i> (1694) <i>Bible de Sacy</i> (1759) <i>Bible (sans précision)</i> Dont : - <i>Evangile</i> - <i>Nouveau Testament</i>	2 1 4 6 1
		<i>Coran</i>	1
		Livre de prières (sans précision)	1
	Anonyme	<i>La Journée du chrétien</i> (?)	1
	Anonyme	<i>L'Imitation de Jésus-Christ</i> (fin du XIV ^e -début du XV ^e)	6
	Anonyme	Livre d'heures (sans précision)	1
	Anonyme	<i>La Morale en action</i>	1

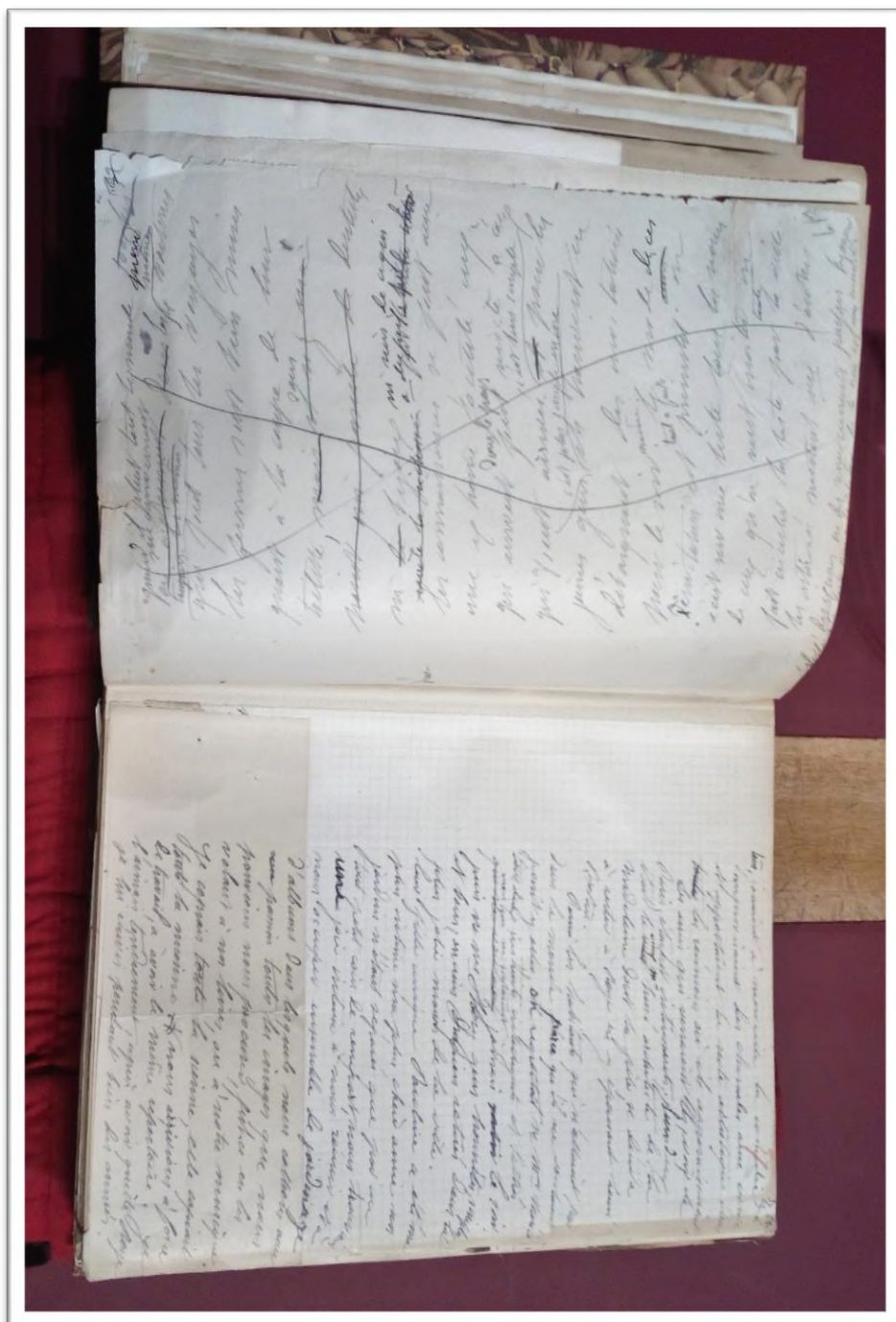
Ouvrages de piété	Anonyme	<i>Les Saints désirs de la mort, ou recueil de quelques pensées des pères de l'Eglise</i>	1
		Vie de Saints (sans précision)	4
	Père Bonaventure (1697-1774)	<i>Histoires et paraboles (?)</i>	1
	Jacques Coret (1631-1721)	<i>L'Ange Gardien protecteur des mourans</i> (1686)	1
	Bernard de Clairvaux (1090-1153)	<i>Lettres (?)</i>	1
		<i>Conseils à sa sœur</i> (éd. 1840)	1
	Catherine de Gênes (1447-1510)	Pas de titre	1
	Jeanne de Chantal (1572-1641)	<i>Lettres</i> (1660 : Vie écrite par des tiers)	1
	François de Sales (1567-1622)	Pas de titre	1
	Jean Gerson (1363-1429)	<i>L'Imitation de Jésus Christ (?)</i>	2
	Abbé le Guillou (?)	<i>Nouveau mois de Marie</i> (1844)	2
	Abbé Guyon (1699-1771)	<i>Sermons (?)</i>	1
	Abbé Hamon (1795-1874)	<i>Vie du cardinal de Cheverus</i> (1837)	1
	Ignace de Loyola (1491-1556)	<i>Exercices spirituels</i> (1548)	1
	Jérôme de Stridon (347-420 ap. J-C.)	<i>Lettres (?)</i>	1
	Félicité Lamennais (1782-1854)	<i>L'Imitation de Jésus –Christ</i> (traduction de 1824)	2
	Mgr Landriot (1816-1874)	<i>Entretiens (?)</i>	1
	César Malan (1787-1864)	<i>La Valaisanne</i> (1841)	1
	Jean-Baptiste Massillon (1663-1742)	<i>Sermons</i> (1821)	2
	Charles de Montalemebert (1810-1870)	<i>Histoire de Sainte Elisabeth de Hongrie</i> (1836)	1
		Pas de titre	1
	Grégoire de Naziance (329-390 ap. J-C.)	<i>Lettres (?)</i>	1
Théologie / œuvres apologetiques			
	Anonyme	<i>Voyages d'un gentilhomme irlandais en quête de religion</i> (1833)	1
	Augustin d'Hippone (354-430 ap. J-C.)	<i>La Cité de Dieu</i> (426 ap. J-C.)	1
		Pas de titre	3
	Louis de Blois-Châtillon (1506-1566)	<i>Guide spirituel</i> (1809)	1
	Louis Bourdaloue (1632-1704)	<i>Sermon sur la passion</i> (1707-34)	1

Jacques-Bénigne Bossuet (1627-1704)	<i>Discours sur l'histoire universelle</i> (1681) <i>Oraisons funèbres</i> (1689) <i>Elévation sur les mystères</i> (1727) <i>Lettres de piété et de direction</i> (1746) <i>Dissertation sur les Psaumes</i> (?) Pas de titre	2 1 1 1 1 3
François-René Chateaubriand (1768-1848)	<i>Atala</i> (1801) <i>Le Génie du christianisme</i> (1802) <i>Les Martyrs</i> (1809) Pas de titre	1 4 2 1
Fénelon François de Salignac de La Mothe (1567-1622)	<i>Traité de l'Existence de Dieu</i> (1713) <i>Lettres spirituelles</i> (1712-15) Pas de titre	1 1 2
Abbé Gerbet (1798-1864)	<i>Esquisse de la Rome chrétienne</i> (1837)	1
Thomas de Jésus de Andrade (1529-1582)	<i>Souffrances de Notre-Seigneur</i> (tr. fr. 1811)	1
Père Judde (1661-1725)	<i>La Retraite</i> (1746) <i>Réflexions chrétiennes</i> (1748)	1 1
Henri Lacordaire (1802-1861)	<i>La Vie de saint Dominique</i> (1841) <i>Histoire des frères prêcheurs</i> (?)	1 1
Félicité Lamennais (1782-1854)	<i>Progrès de la révolution et de la persécution contre l'Eglise</i> (1829) <i>Paroles d'un croyant</i> (1834) <i>Le livre du peuple</i> (1837) <i>Essai sur l'indifférence en matière de religions</i> (1843) Pas de titre	1 4 1 1 1
Aimable Le Bot (?)	<i>Paroles d'une croyante</i> (1834)	1
Alphonse de Ligori (1696-1787)	<i>La Pratique de l'amour envers Jésus-Christ</i> (1830)	2
Joseph de Maistre (1753-1821)	<i>Du Pape</i> (1819)	1
Jacques-Henri Meister (1744-1826)	<i>Euthanasie, ou mes derniers entretiens avec elle sur l'immortalité de l'âme</i> (1809)	1
Jean Mose (?)	<i>Pré Spirituel</i> (?)	1
Paulin de Nola (353-431 ap. J-C.)	<i>Poésies</i> (?)	1
Alphonse Rodriguez (1533-1617)	<i>Pratique de la perfection chrétienne</i> (1747)	2
Thérèse d'Avila (1515-1582)	<i>Le Livre de la vie</i> (1601) <i>Lettres spirituelles</i> (1601)	3 1

PERIODIQUES

Presse d'opinion et d'information	<i>Le Charivari</i> (1832-1937)	1
	<i>Le Courrier français</i> (1820-1851)	
	<i>Le Courrier du Bas-Rhin</i> (années 1840 ?)	1
	<i>Le Drapeau Blanc</i> (1818-1820)	1
	<i>L'Emancipation</i> (1837-1851)	1
	<i>La Gazette nationale de France</i> (1631-1915)	1
	<i>La Gazette du Languedoc</i> (1831-185 ?)	1
	<i>La Gazette du Bas-Languedoc</i> (1833-1852 ?)	1
	<i>Le Journal des Débats</i> (1789-1944)	
	<i>Gazette de Toulouse</i> ?	1
	<i>Le Globe : journal de la doctrine saint-simonienne</i> (1830-1832)	2
	<i>La Phalange : journal de la science sociale</i> (1836-1849)	1
	<i>La Presse</i> (1836-1935)	1
	<i>La Quotidienne</i> (1790-1848)	1
	<i>Revue africaine</i> ?	1
Presse catholique	<i>L'Avenir</i> (1830-1832)	1
	<i>Annales de la propagation de la foi</i> (1822 – 19 ?)	1
	<i>La France catholique</i> (1825- ?)	1
Presse littéraire	<i>The Atheneum</i> (1828-1921)	1
	<i>Le Globe</i> (1824-1830)	1
	<i>Revue des deux mondes</i> (1829 -)	1
	<i>La Revue de Paris</i> (1829-1970)	1
Presse généraliste et de vulgarisation	<i>Gazette des cours d'assises et des journaux correctionnels</i> (1833- ?)	1
	<i>Gazettes judiciaires</i> (divers)	1
	<i>Le Journal des Voyages</i> (?)	1
	<i>La Lanterne magique</i> (1833- 1936)	1
	<i>Le Magasin pittoresque</i> (1833-1938)	1
	<i>Le Musée des familles</i> (1833-1900)	3
Presse féminine	<i>La Mode de France</i> (1829 ?)	1
	<i>Le Journal des dames et des modes</i> ? (1797-1839)	1

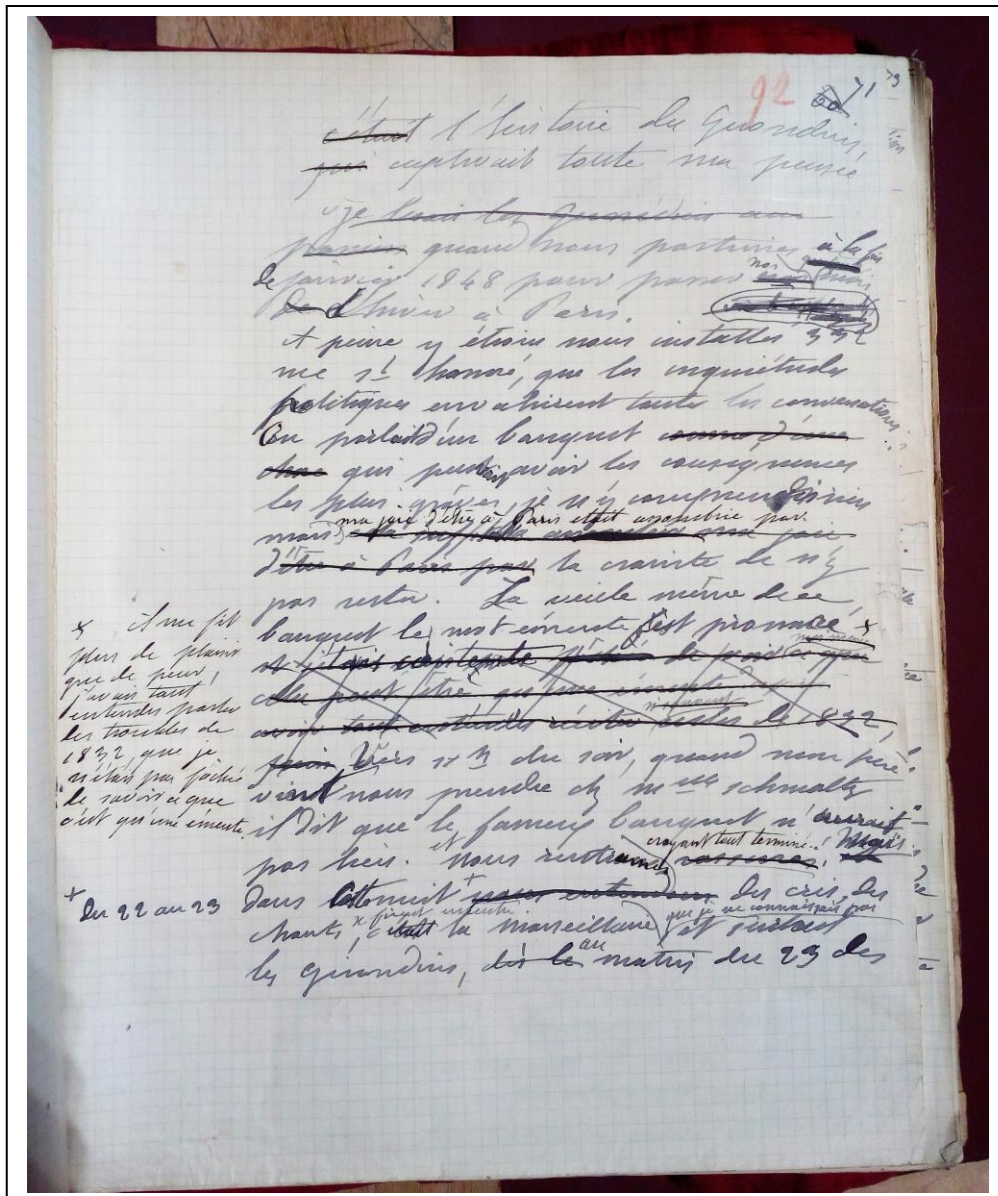
**ANNEXE IV : Marie de Beausacq, Mémoires de la
Comtesse Diane, v.1887, BnF, NAF 24055.**



IV. 1. Collage et réécriture des mémoires

Mémoires de la comtesse Diane, fol 57.

Su la page de droite, le texte initial. En bas, rajout sur un papier collé.
Page de gauche, autre extrait, à l'envers, rayé.



IV. 2. L'Histoire des Girondins de Lamartine et la révolution de 1848 : lecture croisée. Mémoires de la comtesse Diane, fol. 71. Les mots en gras signalent les rajouts dans le texte.

C'était l'histoire des Girondins qui captivait toute ma pensée je lisais les Girondins avec passion quand nous partîmes à la fin de janvier 1848 pour passer quelques nos mois de l'hiver à Paris.

A peine nous étions installés 332 rue Saint honoré que les inquiétudes politiques envahirent toutes les conversations. On parlait d'un banquet comme d'une chose qui pouvait avoir les conséquences les plus graves. Je n'y comprenais plus rien [mots barrés] mais ma joie d'être à Paris était assombrie par la crainte de n'y pas rester. La veille même de ce banquet le mot émeute est prononcé *

[dans la marge « * il me fit plus de plaisir que de peur, j'avais tant entendu parler des torches de 1832 que je n'étais pas fâchée de savoir ce que c'est qu'une émeute »]

[4 dernières lignes] Nous rentrâmes rassurés croyant tout terminé ! Mais à la nuit nous entendons dans cette nuit des cris, des chants se firent entendre, c'était la marseillaise que je ne connaissais pas et surtout les girondins [...]

ANNEXE V : Marginalia des enfants Guérin sur leurs livres d'éducation, 1810-1820.

Musée-Château du Cayla, Andillac, Bibliothèque des Guérin.

Les numéros des livres renvoient au catalogue topographique de la bibliothèque des Guérin, 2008.



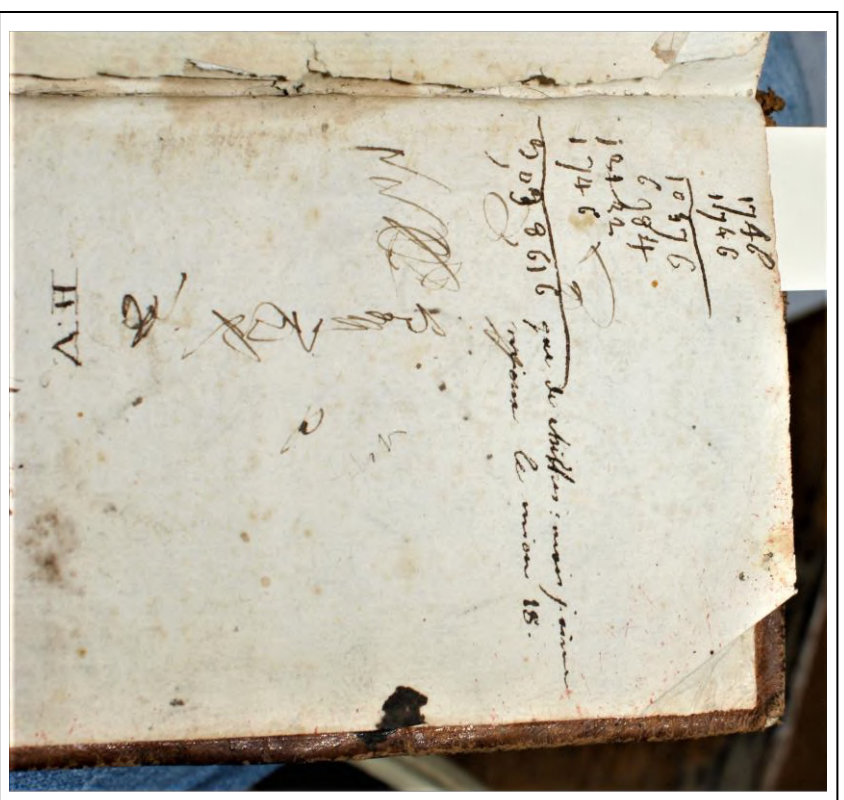
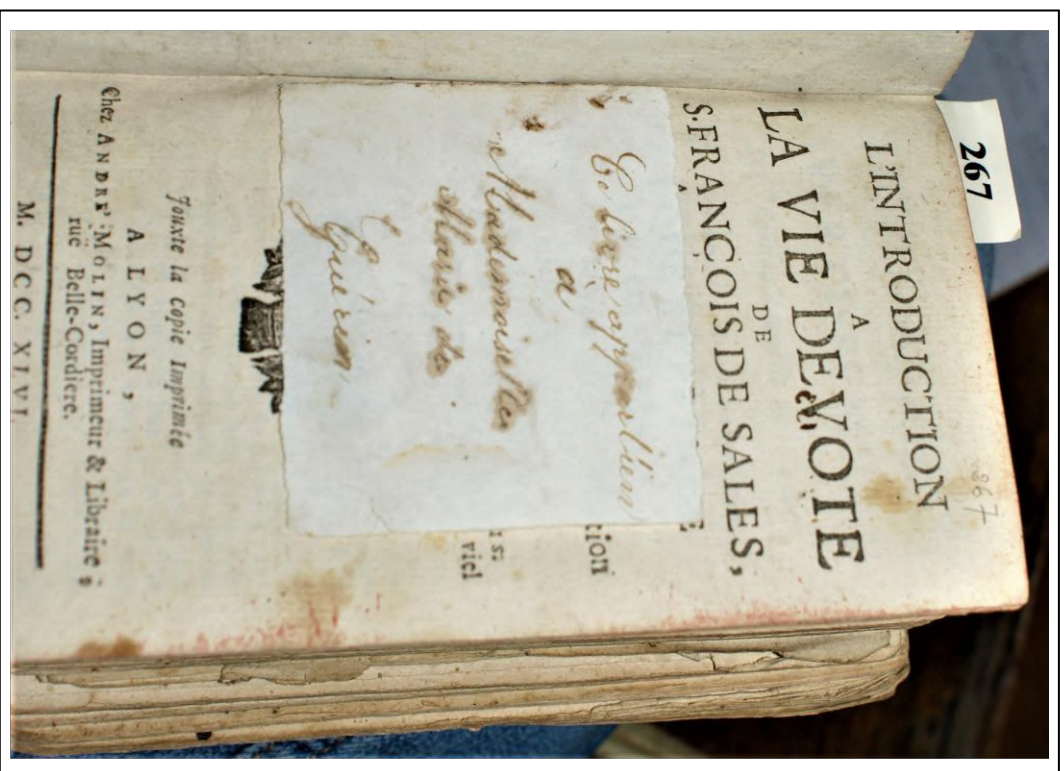
V. 1. Plat de couverture et page de garde avant du Catéchisme historique de l'abbé Fleury, Albi, P. Collason, 1808.

Bibliothèque des Guérin, Musée-château du Cayla, n°152.

Sur le plat : nombreuses inscriptions, « Maurice ; Erem ; Eugénie », ; « polliçon au septième degré » ; « ce livre appartient à Eugénie de Guérin et il coute 20 sols mais il vaudra bien davantage pour qui voudra »



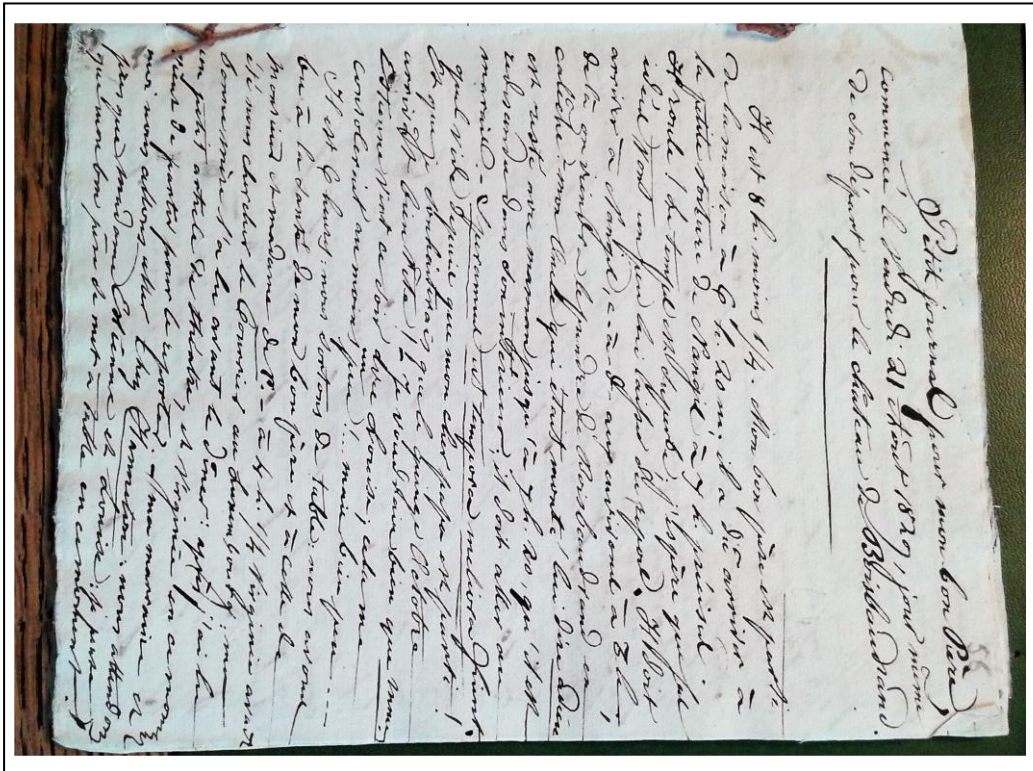
V. 2. Plat de couverture et première page *Fables de Jean de la Fontaine*, in-12, page de titre manquante.
 Bibliothèque des Guérin, n°116.
 Nombreuses inscriptions, signatures, citations de la main de Maurice et d'Erembert



V. 3. G : Page de titre de l'Introduction à la vie dévote, de François de Sales, Lyon, Impr. André Molin, 1746.
 Ex-libris : « Ce livre appartient à Mademoiselle Marie de Guérin »
 D : Page de garde arrière de l'Introduction à la vie dévote.
 Inscription : « que de chiffres ; mais je préfère le mien 18 »
 Bibl. des Guérin, n°267.

**ANNEXE VII : Première entrée du « Petit journal pour
mon bon père » de Laure d'Yvande,
21 août 1829.**

Papiers de Laure d'Yvande, BHVP, Ms 3008, fol. 56.



[Fol 56.] Petit journal pour mon bon Père,
Commencé le vendredî 21 août 1829, jour même
de son départ pour le château de Boisbaudrand.

Il est 8 h. moins $\frac{1}{4}$. Mon bon père est parti
de la maison à 6 h. 20 m ; il a dû arrive à
La petite voiture de Nangil à 7 h. précise.

Il roule ! Le temps est superbe ; [...]

[l. 11] Speramus ut tempora meliora fiant.

Quel vide depuis que mon cher papa est parti ! [...]

[l. 17] Il est 6 heures : nous sortons de table : nous avons
Bu à la santé de mon bon père et à cette de monsieur et
madame de P. – à 4h $\frac{1}{4}$ Virginie avait

été nous chercher le Courrier au Luxembourg : ma
bonne mère l'a lu avant le dîner : après j'ai lu
un petit article de théâtre, et Virginie en ce moment
vient de partir pour le rapporter. – ma marraine et
moi allons aller chez Hanne-ton [?] : nous attendons
plus que Madame Estienne et Louise. Je pense que mon bon
père se met à table en ce moment.

ANNEXE VII : Récit d'un affranchissement intellectuel **Biographie de Clémence Royer, par elle-même, v. 1895.**

Manuscrit, Bibliothèque Marguerite Durand, Ms 19 ;1 cahier, 21x29 cm, 93 p.

Dès qu'elle eut fait une conscience
 nette de son ignorance, elle fut
 asséchée et y remédia. Elle fut
 elle recommença toutes ses études depuis les premières règles de la grammaire et du calcul. Elle s'aperçut qu'enfant elle n'avait
 jamais rien compris à toute cette métaphysique du langage et des nombres.
 En deux ans, elle passa trois examens sans un échec et au dernier fut reçue avec éloges.
 Dans le cours de cette instruction
 romaine de Michelet ~~lui~~ révéla qui éveilla chez elle le sens de la critique historique ; l'autre fut le cours de Physique de
 Reguerel

conservatoire des Arts et Métiers, qui lui
 donna la première révélation des lois
 physiques. Celles-ci étaient négatives
 de tout miracle ; celle-ci était la négation
 de toute histoire chrétienne, et l'on
 y appliqua les mêmes règles
 qu'on appliquait à l'histoire de l'humanité qui
 leur admettait une *profession* ; elle
 partit comme professeur de français
 et de piano, dans un pensionnat de
 Paris de filles et d'hommes *parlons*
 dans la *bonheur* *de* *la* *vie*

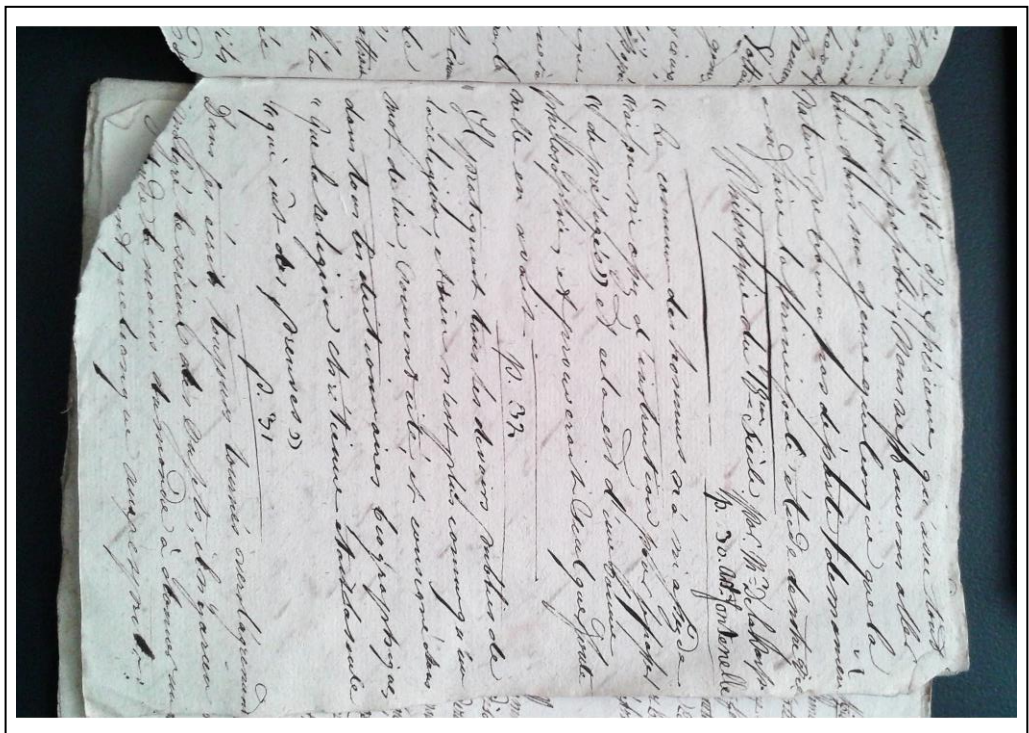
[G : fol. 47] Dès qu'elle eut pris une conscience nette de son ignorance, elle fut résolue à y remédier. A vingt ans, elle
 recommença toutes ses études depuis les premières règles de la grammaire et du calcul. Elle s'aperçut qu'enfant elle n'avait
 jamais rien compris à toute cette métaphysique du langage et des nombres.
 En deux ans, elle passa trois examens sans un échec et au dernier fut reçue avec éloges.
 Dans le cours de cette instruction autodidacte, deux choses firent sur elle une impression profonde : l'une, c'est l'histoire
 romaine de Michelet ~~lui~~ révéla qui éveilla chez elle le sens de la critique historique ; l'autre fut le cours de Physique de
 Reguerel
 [D : fol 49] au conservatoire des Arts et Métiers, qui lui donna la première révélation des lois cosmiques. Celles-ci étaient la
 négation de tout miracle ; celles-ci étaient la négation de toute l'histoire chrétienne, si l'on y applique les mêmes règles.

ANNEXE VIII : Notes de lecture de Soline

Pronzat de Langlade

« Notes », un cahier 13,5x19 cm, 43 p., APA 26 10.

Contient des extraits de : Mr de Maistre, *Du Pape* ; Nuits de Young ; *Traduction de la dissertation sur les Psaumes*, Bossuet ; *Pensées* de Pascal sur les Miracles ; Pascal, *Pensées diverses* ; *Maximes et réflexions morales* de la Rochefoucault ; *Philosophie du XVIIIe siècle*, par Mr de La Harpe : articles Fontenelle, Montesquieu, Buffon, d'Alembert, Condillac



G : Couverture du cahier, « Notes »
D : Extrait de l'article « Fontenelle », *Philosophie du XVIIIe siècle*, La Harpe,
Cours de littérature, p. 30 – p. 32 – p. 31

[Transcription de « Ma bibliothèque »]

p. 1. [marge gauche] Ma bibliothèque

Les méditations poétiques de Lamartine
Les Harmonies du même
Elégies de Millevoie
Ossian
L'Imagination par Dellile
L'Enéide traduction de Dellile
Les Géorgiques

p. 2.

Racine
Corneille
~~[nom barré]~~
Théâtre de Shakespeare
Le mérite des femmes, poème, par Legouvé
L'espérance par St Victor
œuvres du Cte Xavier deMaistre
Le ministre de Wakefield par Goldsmith
Le voyage sentimental de Sterne. Perdu
Les puritains de Walter Scott
Redgonthlet, du même
Poésies de Chénier (André)
Morceaux choisis de Buffon . Prêté
Lettres péruviennes de Mme de Graffigni. [marge droite] : Ouvrage que. Ouvrage qu'on
ne lit pas deux fois
Les fiancés de Milan par Manzoni
De l'Allemagne par Mme de Staël.

p. 3. [marge gauche] Livres de piété

L'imitation de J.C.
L'introduction à la vie dévote de St. F. de Sales
Le combat spirituel
Les médiations de Bossuet
Médit. De Médaille
Lettres spirituelles de Bossuet
Heures de Fénelon
Journée du chrétien
Les sages entretiens
L'ame élevée à Dieu
L'ame embrasée de l'amour divin
Le mois de Marie
La vie des Saints
Entretiens d'un missionnaire et d'un berger
Le dogme générateur de la piété chrétienne par M Gerbet
Le froment des élus
Elévations sur les mystères de Bossuet
Le guide du jeune âge de Lamennais livre que je relis souvent

**ANNEXE X : Catalogue des livres de
Pauline de Castellane**

Inventaire après décès d'Henri de Castellane, époux de Pauline de Castellane,
1847. AN, Minutier Central des Notaires de Paris, MC/RE/XV/28

« L'an mil huit cent quarante sept,
Le mercredi vingt neuf décembre à dix heures du matin.
A la requête de :
Mme Pauline Joséphine de Talleyrand Périgord
Ve de Mr Henri Charles Louis Boniface marquis de Castellane [...]

Bibliothèque se trouvant dans un cabinet derrière la chambre à coucher de Mme la Marquise de Castellane

- 233° Quatre volumes fabliaux du douzième et treizième siècles prisés six francs
- 234° Un lot de cartes prisé six francs
- 235° dix volumes voyages de Chardin prisés vingt-cinq francs
- 336° Cinq volumes voyages de Vaillant prisés six francs
- 237° Dix huit volumes décadence des Romains prisés douze francs
- 238° Vingt neuf volumes histoire des français par Sismondi prisés cent francs
- 239° Treize volumes œuvres de Platon prisés quarante francs
- 240° Vingt un volumes œuvres de Condorcet prisés dix huit francs
- 241° Seize volumes théâtre des Grecs prisés seize francs
- 242° Sept volumes œuvres d'Augustin Thierry Conquête d'Angleterre et autres prisés vingt francs
- 243° dix neuf volumes [?] de lettres édifiantes prisés quinze francs
- 244° Vingt un volumes mémoire du duc de St Simon prisés cent francs
- 245° huit volumes œuvres de Mirabeau prisés quatre francs
- 246° six volumes mémoires du Général Lafayette prisés six francs
- 247° quatre volumes histoire de Provence prisés douze francs
- 248° Douze volumes lettres de Mme de Sévigné prisés quarante francs
- 249° Douze volumes œuvres de Bossuet prisés douze francs
- 250° quarante sept volumes œuvres de Bossuet publiés par de Bausset prisés cent cinquante francs
- 251° Trois volumes St Augustin prisés six francs
- 252° Vingt six volumes œuvres de Rolin prisés vingt six francs
- 253° Douze volumes œuvres du Comte de Caylus prisés cinq francs
- 254° Vingt trois volumes œuvres de Florian prisés dix francs
- 255° Six volumes œuvre de Beaumarchais prisés six francs
- 256° Douze volumes œuvres de Bernardin de St Pierre prisés vingt quatre francs
- 257° Trente un volumes œuvres de Chateaubriand prisés cent francs
- 258° Cinq volumes mémoires historiques sur le royaume de Naples prisés cinq francs
- 259° Cinq volumes antiquités nationales par Millin [?] prisés trente francs
- 260° Quatre volumes histoire de la vie et des ouvrages de Christophe Colomb prisés cinq francs
- 261° Vingt cinq volumes ouvrages d'histoire et de littérature [?] prisés vingt francs
- 262° Vingt autres volumes ouvrages de littérature et histoire du même genre prisés vingt francs
- 263° Quarante volumes brochures politiques pour la plupart et ouvrages sur les mêmes sujets prisés vingt cinq francs »

ANNEXE XI : Correspondance de Sophie Ulliac-Trémadeure avec Alphonse Béranger.

Transcriptions partielles de deux lettres.

Lettre du 18 janvier 1838 ; 3 f. BMD 91 Ull Rés – 2122.

Adressée à Monsieur Béranger, président de la Société de patronage pour les jeunes libérés, rue Jacob, 39.

Expéditeur : Rue Gentilly St Marcel, près les Gobelins.

« Monsieur le président,

[fol. 1] [...] J'ai lu monsieur, avec un plaisir extrême votre rapport à la cour de cassation. Il y règne cette chaleur d'âme, cette force de conviction unies à la saine raison, à l'érudition, au talens qui sont les caractères principaux de tous vos écrits. De quelle manière vigoureuse vous stigmatisez le duel en montrant qu'il est également contrat de meurtre soit qu'il ait lieu au baton ou à des armes [?] ! Et ce passage où vous peignez l'homme prétendant s'obliger seul lorsqu'il s'engage à donner la mort

[#] ou bien à la recevoir : il oublie que d'autres existences sont liées à la sienne...

La femme qu'il laissera sans appui, ses enfants condamnés à rester orphelins, le vieux père auquel il devait amour et support en retour des soins donnés à son enfance [?] Tout cela est admirable de profondeur, de raison et de sentiment ; tout cela est empreint d'une élégance et d'une émotion qui mouillent les yeux et font battre le cœur !

Le discours de M. Dupin est fort beau ; seulement il ne m'émeut pas ; et comme avant tout je suis femme, ce qui ne rend même pas la paupière humide ne me satisfait pas complétement ; j'admire le tableau, mais il me manque quelque chose quand il ne touche pas.

Je vous remercie mille fois, monsieur, de m'avoir envoyé votre discours réimprimé. Je vais le relire dans la nouvelle édition et profiter de ce que vous y aurez ajouté de beau et d'utile pour m'éclairer. D'avance je sais le plaisir intime qui m'attend. C'est un des plus beaux ouvrages, l'ouvrage le plus complet que nous possédions. Quels travaux préparatoires il a coûtés ! Ceux qui s'occupent de la réforme des prisons devraient le relire et le relire sans cesse ; se l'approprier pour ainsi dire. Le liront-ils, se l'approprieront-ils les législateurs qui vont faire une loi sur la réforme des prisons ? Il le faut, monsieur. La plupart n'ont rien vu de ce qui est ; comment comprendre ce qui devrait être ?

[#] Voilà M. l'aumônier qui veut que je fasse aussi un livre pour les femmes détenues ; il a commencé à m'envoyer des biographies écrites par quelques unes. Oh ! Que n'ai-je du temps et de la santé ! Patience ! Les beaux jours viendront ! On se lève le matin à quatre heures, souvent à trois ; on se couche tard le soir et la vie est doublée. [...] »

Maman s'unit à moi pour offrir à Madame ses amitiés,
et à vous, monsieur le président, les expressions de la plus haute estime
et de la considération la plus distinguée

S. Ulliac Trémadeure

Paris 18 janvier 1838

Lettre du 6 février 1838, 2 fol., BMD 91 ULL Rés - 2130

Adressée à Monsieur Béranger, président de la Société de patronage pour les jeunes libérés, rue Jacob, 39.

« Monsieur le président,

[Fol 3...] Je suis bien joyeuse de la publication des ouvrages sur les prisons dont vous me parlez et j'ose espérer que vous me les prêterez. Je suis votre néophite ; de vous m'est venue la lumière ; maintenant il faut me fortifier. [...]

[#] Monsieur, j'ai l'audace de vous demander de me présenter à Mme Fry, à cette femme admirable par son dévouement et par son courage ; à cette femme qui prouve ce que peuvent les femmes pour le bien public sans sortir des attributions de leur sexe ! c'est une faveur que vous ne pouvez me refuser ; d'autant moins que ce qui me guide n'est point une curiosité saine, mais l'espoir que Mme Fry fondera une société de patronage pour les femmes libérées.

[...] J'ai commencé ma prédication pour cette société de patronage

[...] Ce programme, ce sera vous, monsieur, qui le donner[ais] ; ce sera vous qui nous éclairerez toutes sur nos devoirs et sur notre pouvoir [...]

Monsieur, aidez-moi en me guidant encore. Si une fois les femmes qui ont une si grande ardeur de se mêler de la chose publique comprenaient bien combien elles peuvent s'en mêler, vous verriez des miracles ; et cette chaleur d'âme, cette activité d'imagination dont la plupart ne sait que faire, trouveraient à s'exercer d'une manière utile pour le bien général. Malheureusement je ne puis faire que bien peu. Mon temps est ma seule fortune. Si je ne travaille point, pas de revenus ; mais voici venir les grands jours ; il y aura un moyen pour tout concilier. [...]

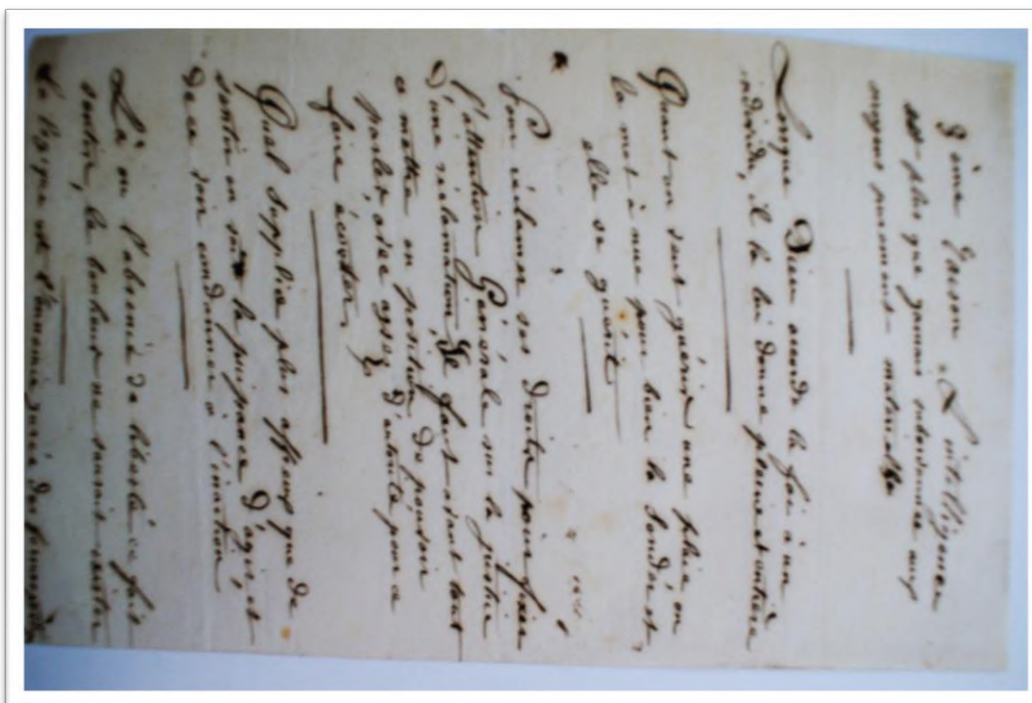
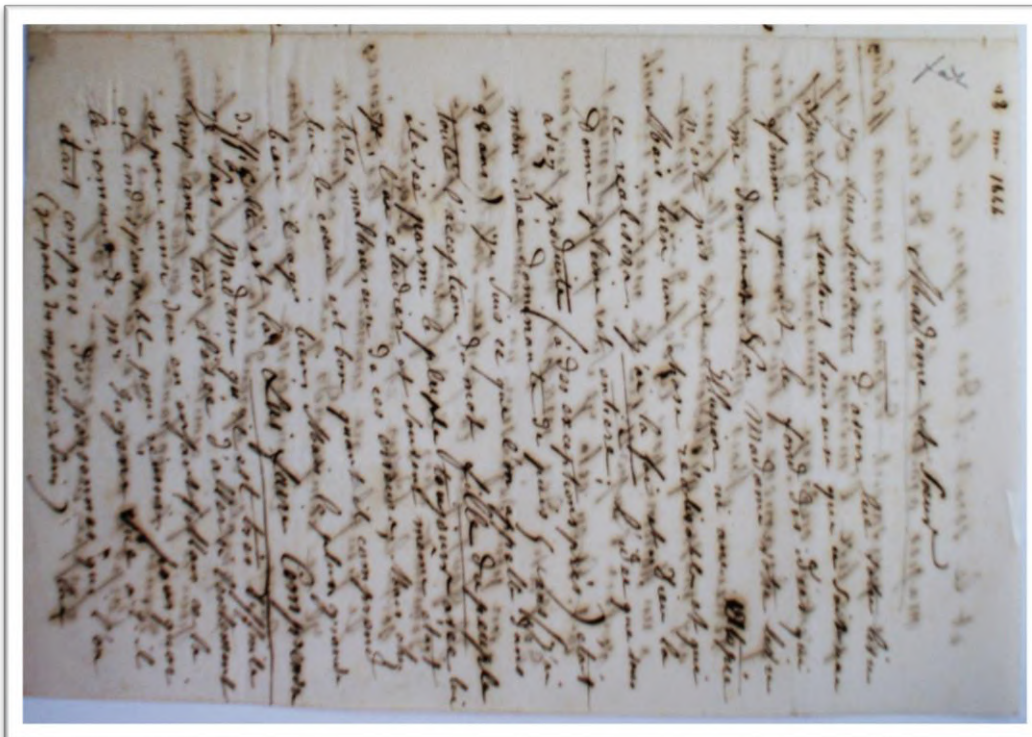
S. Ulliac Trémadeure

Paris le 6 février 1838 »

ANNEXE XII : Lecture de l'Union ouvrière et des Mystères de Paris par une jeune bretonne.

Lettre autographe signée de A. Daniel à Flora Tristan, [13] mai 1844.

Fonds Puech, Archives municipales de Castres, Ms 63 [1], 7 fol. recto-verso + 1 fol.



[G. Fol 1] : Première page de la lettre de A. Daniel
[D. Fol. 8] : Extraits de *L'Union Ouvrière*

Transcription partielle de la lettre de A. Daniel à Flora Tristan.

Les mots en gras signalent les rajouts dans le texte.

[13] mai 1844

Madame et sœur

Je suis heureuse d'avoir lue votre livre je suis surtout heureuse que ce soit une femme qui ait le fond des idées qui me dominant. Non madame votre livre n'est pas une illusion, ni une utopie Mais bien chose réalisable et qui se réalisera. J'ai la foi et Dieu la donne pleine et entière ; l'idée que vous avez produite (à des exceptions près) était mon idée dominante de puis 5 ans (j'ai 28 ans) Je suis ce que l'on appelle dans toute l'acception du mot filles du peuple élevée parmi le peuple toujours avec lui Je l'ai étudié et souvent même était très malheureuse de ces errances ; Mais chez lui le cœur est bon quand il comprend bien il agit bien Mais la plus grande difficulté est là Lui faire comprendre Je sais Madame qu'il est très difficile aux âmes très élevées d'aller lentement et pour ainsi dire en enfant ; Mais cela est indispensable pour réussir pourquoi le roman de Mr Eugène Sue a-t-il été compris des personnes qui l'ont lu (**je parle des mystères de Paris**)[sous le texte]

[#] et le serait il des masses, ci les masses avaient le temps de lire et pouvaient dépenser en roman 40 sous pour lire l'ouvrage entièrement. C'est que c'est un ouvrage amusant et instructif qui les amène à leur donner des idées sérieuses Mais maintenant faire comprendre aux masses qu'elles donnent 500 mille francs à un homme pour les défendre ce serait vouloir l'impossible la méfiance s'en mêlerait. Et en cela je suis parfaitement de l'avis des masses nous ne pouvons avoir pour défenseur un homme salarié Il faut que la portée intellectuelle dominante chez le défenseur du peuple soit le Cœur et non la Science Il ne comprends que les actions du cœur. Récompenser après l'action le cœur comprend cela. Il faut pour ce faire écouter du peuple pour lui donner la confiance un entier dévouement corps et âme de ces actions qui frappe au premier coup

[#] et le peuple a raison de ne se fier qu'aux actions et non aux paroles il a été bien des fois payer pour cela s'il comprenait il n'aurait pas raison mais ne comprenant il a raison de vouloir qu'on lui montre des actions qu'ils puissent comprendre ; Madame comme vous avez dit dans votre livre que les personnes qui s'intéressaient à la cause se mette en relation avec vous je prends la liberté de vous faire le résumé de ma vie et qu'elle est désormais le but de ma vie ou du moins ou je crois trouver le bonheur :

Je suis de la Bretagne (Rennes) orpheline très jeune mes parents me placèrent à Paris chez leurs amis gens qui avaient bon cœur mais nullement la notion d'élever une enfant du caractère comme le mien aussi à quinze ans le courage et l'amour de la liberté me fit m'en aller seule dans Paris de mon propre mouvement (car eux ont toujours cru que j'avais été influencée) je me loger dans un grenier à 60 francs par an. Là je fus en journée je travaillai. Mais la partie dominante de mon caractère est un amour très grand de la liberté

[#] [...] Toujours l'homme regarde et aime la femme pour lui toujours en esclave en jolie poupée jamais en égale ... j'eus des relations pendant 7 ans de ma vie de 17 à 24 ans avec beaucoup d'hommes ... Il n'est pas à vous madame besoin de dire quoi qu'en travaillant beaucoup le rang que je tenais dans l'opinion du monde cela va tout seul celui de grisette car dans le peuple on entend par grisette une femme qui a un amant [...]

[#] Mais je n'ai jamais été comprise je les ennuyais même les uns disais que j'étais bête les autres qu'une telle femme n'était pas bonne pour une maîtresse ne [...] nullement dans quel position ils me laissaient je ne les revois plus Je suis par tempérament très faible la fatigue d'un long travail n'importe lequel me rend malade au lit. Aussi ma recherche de l'amour m'a coûté chez à mon repos et à ma santé. ~~J'app~~ ma production de plusieurs années me fit perdre ma liberté j'appelle ma liberté de travail (car je n'allais plus en [journée]) il me fallut aller chez

une de mes tantes aux batignolles je travaillais beaucoup moins et je me rétablie. Mais avec la santé le courage revien et pour moi la liberté c'est la vie ; Je l'ai donc retrouvée cette liberté voilà 16 mois que j'ai formé avec très peu de chose un petit établissement. Le commerce m'est insupportable ; Mais il faut avant tout s'assurer la vie matérielle se condamnant pour arriver à mon but je dois seulement ne jamais me marier mais encore rester seule j'appelle seule

[#] ne former aucune relation d'amours Vous qui comprenez bien la femme et surtout la femme aimante vous sentez qu'il faut du courage pour prendre une pareille résolution ; Mais voici qui me console d'une telle privation dans le commerce et en le conduisant avec intelligence et privations (surtout quant on commence avec rien j'appelle rien (75) francs totalité de mes fonds quand j'ai commencé.) on peut l'un dans l'autre avec les intérêts des intérêts [?] 1000 francs de côté. Je veux d'abord pour n'être jamais à charge à personne massurer un morceau de pain ; ensuite avec le surplus (je voulais faire imprimer un petit livre pour les ouvriers je ne sais comment il aurait était mais à l'époque je m'en serais occupée. Je ne sais combien mon entreprise m'aurait couter mais j'aurais travailler jusqu'à ce que j'ai assez pour cela et je l'aurais distribué moi-même gratuitement, depuis la mansarde jusqu'au rez-de-chaussée dussége mettre [#] un an à cela ; vous voyez Madame que nos idées ce rapporte beaucoup.

Je suis donc très contente que l'idée que je ne pourrais mettre a exécution que dans [12] ans soit entre les mains d'une personne qui peut avec aide l'exécuter ; cela ne peut changer le but et le bonheur de ma vie qui est toute pour l'humanité seulement votre idée l'avance et lui donne un plus grand développement

Je vous envoie madame' les notes que j'ai prises [état] du jugement sain qui m'a frappé dans votre livre je compte aller moi-même vous voir mais il faudrait que je sache l'heure à la quelle vous trouver car je suis comme tous les ouvriers : je n'ai pas le temps.

Agréez Madame mes remerciemens

A Daniel

Aux batignolles monceaux rue Lévis 42

[fol. 8]

3 ème raison. l'intelligence est plus que jamais subordonnée aux moyens purement matérielle.

Lorsque Dieu accorde la foi à un individu, il la lui donne pleine et entière

Quant on veut guérir une plaie on la met à nue pour bien la sonder et elle se guérit

Pour réclamer ses droits pour fixer l'attention générale sur la justice d'une réclamation, Il faut avant tout ce mettre en position de pouvoir parler avec assez d'autorité pour ce faire écouter

Quel supplice plus affreux que de sentir en soit la puissance d'agir et de ce voir condamner à l'inaction

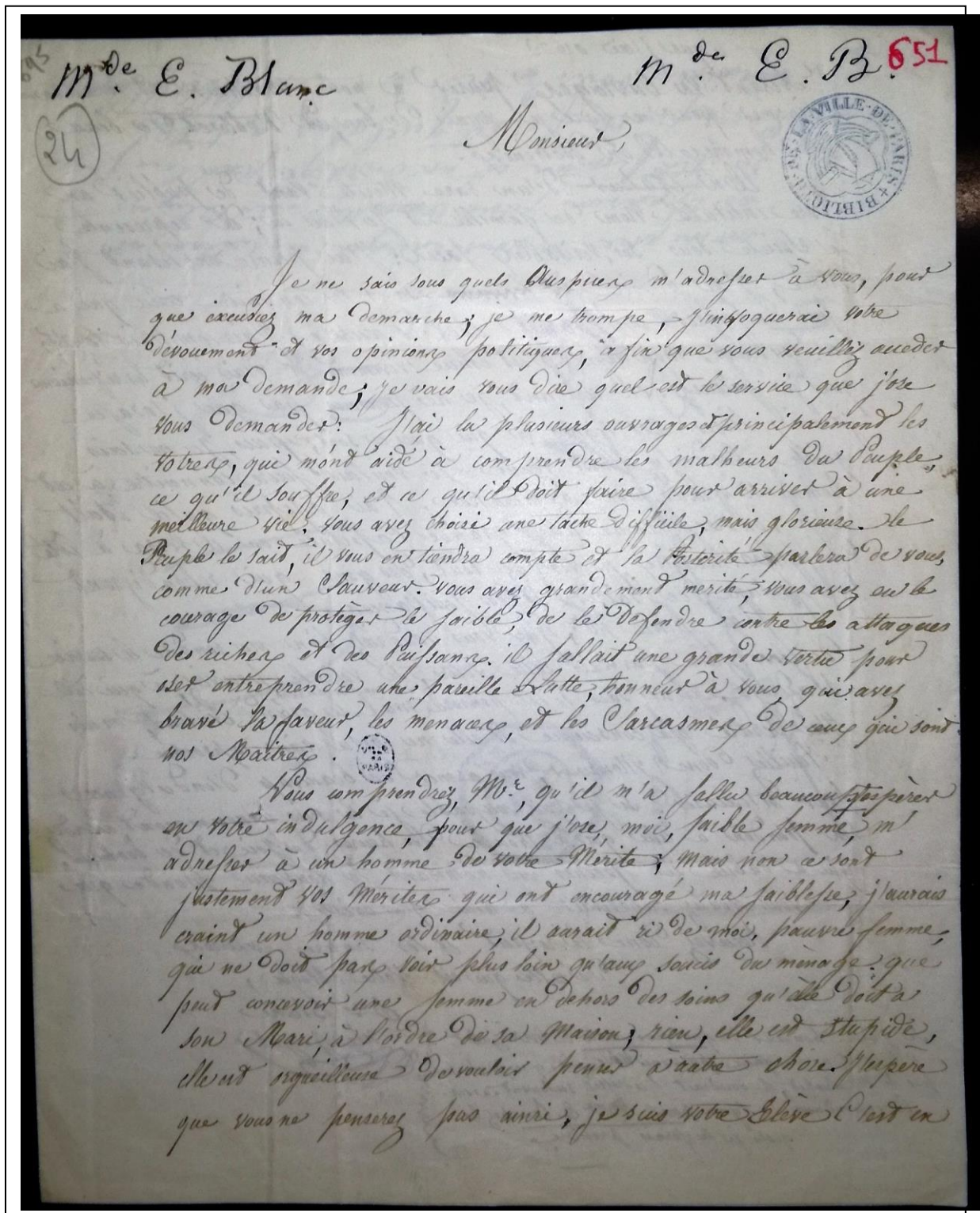
Là ou l'absence de liberté ce fait sentir, le bonheur ne saurait exister

La logique est l'ennemi jurée des formes poétiques

ANNEXE XIII : Lecture d'Auguste Luchet et d'Étienne Cabet par Éléonore Blanc

Lettre d'Éléonore Blanc à Étienne Cabet, BHVP, Ms 1213, Fol 651.

[Cette lettre se trouve dans un fonds intitulé « Hydrographie – Histoire de Paris. XII^e – XX^e siècles].



Transcription intégrale de la lettre d'Éléonore Blanc à Étienne Cabet, Lyon, [23] mai 1842
[La feuille a déjà été utilisée pour une autre lettre ; une adresse (un certain M. Gaud, à Paris) est barrée.]

Monsieur,

Je ne sais sous quels auspices m'adresser à vous, pour que excusiez ma démarche ; je me trompe, j'invoquerai votre dévouement et vos opinions politiques, afin que vous veuillez accéder à ma demande ; je vais vous dire quel est le service que j'ose vous demander : j'ai lu plusieurs ouvrages et principalement les vôtres, qui m'ont aidé à comprendre les malheurs du peuple, ce qu'il souffre, et ce qu'il doit faire pour arriver à une meilleure vie. Vous avez choisi une tâche difficile, mais glorieuse. Le Peuple le sait, il vous en tiendra compte et la postérité parlera de vous, comme d'un sauveur. Vous avez grandement mérité, vous avez eu le courage de protéger le faible, de le défendre contre les attaques des riches et des puissants. Il fallait une grande vertu pour oser entreprendre une pareille lutte, honneur à vous qui avez braver la fureur, les menaces, les sarcasmes de ceux qui sont nos maîtres.

Vous comprendrez, Mr, qu'il m'a fallu beaucoup espérer en votre indulgence, pour que j'ose, moi, faible femme, m'adresser à un homme de votre mérite ; mais non ce sont justement vos mérites qui ont encouragé ma faiblesse, j'aurais craint un homme ordinaire, il aurait ri de moi, pauvre femme, qui ne doit pas voir plus loin qu'aux soucis du ménage. Que peut concevoir une femme en dehors des soins qu'elle doit à son mari, à l'ordre de sa maison ; rien, elle est stupide, elle est orgueilleuse de vouloir penser à autre chose. J'espère que vous ne penserez pas ainsi, je suis votre élève, c'est en

[#] lisant vos ouvrages (*) (* **que j'ai osé**) penser à notre malheur et m'enthousiasmer pour ce que je voyais de bon, de nobles et de beau en [hommes] et en doctrines.

Un auteur d'un rare mérite vient de publier un livre intitulé Nom de famille et je l'ai lu ; il représente la société sous ses véritables faces : j'ai pleuré en lisant j'ai aimé, j'ai admiré ~~et~~ ~~homme~~ sans le connaître celui qui a pu enfanter un pareil chef d'œuvre, j'ai compris toutes ces douleurs, mon âme s'est émue vivement et j'ai écrit les réflexions que je faisais. En écrivant je ne pensais que j'osasse jamais livrer ces lignes à qui que ce soit ; puis, je ne sais quelle hardiesse m'est venue je voulais faire connaître à cet homme si grand mon admiration, j'ai appris qu'il était à Londres, dans cette grande capitale où il verra à côté des malheureux privés de tout ; des gens qui rebondissent de fortune, de plaisir et de jouissance.

J'ai pensé Mr, que vous voudriez bien me rendre le service de [H] faire parvenir cette lettre, si vous le pouviez, à qui elle s'adresse. Je ne sais s'il pensera mal **de ma démarche** le grand auteur, mais j'ai scruté ma conscience et elle ne m'a rien reproché.

Veillez donc Monsieur, vous armer de beaucoup d'indulgence pour m'excuser. si je suis coupable je le suis innocemment, accordez son pardon à celle qui a trouvé des heures de joie et de bonheur, qui a oublié ses peines en admirant le nouveau monde que vous voulez substituer à celui qui existe.

Recevez donc le respect et les sincères excuses
de celle qui est votre obligée,

Ere Blanc, née Guyot

[En bas à gauche] Si j'ai l'honneur de quelques mots de Mr Cabet ou s'il avait à me faire parvenir l'envoie que je n'espère pas de Mr Luchet, il voudrait l'adresser seulement à ses correspondans de Lyon pour Mme E. B. chez les quels je le ferais prendre.

